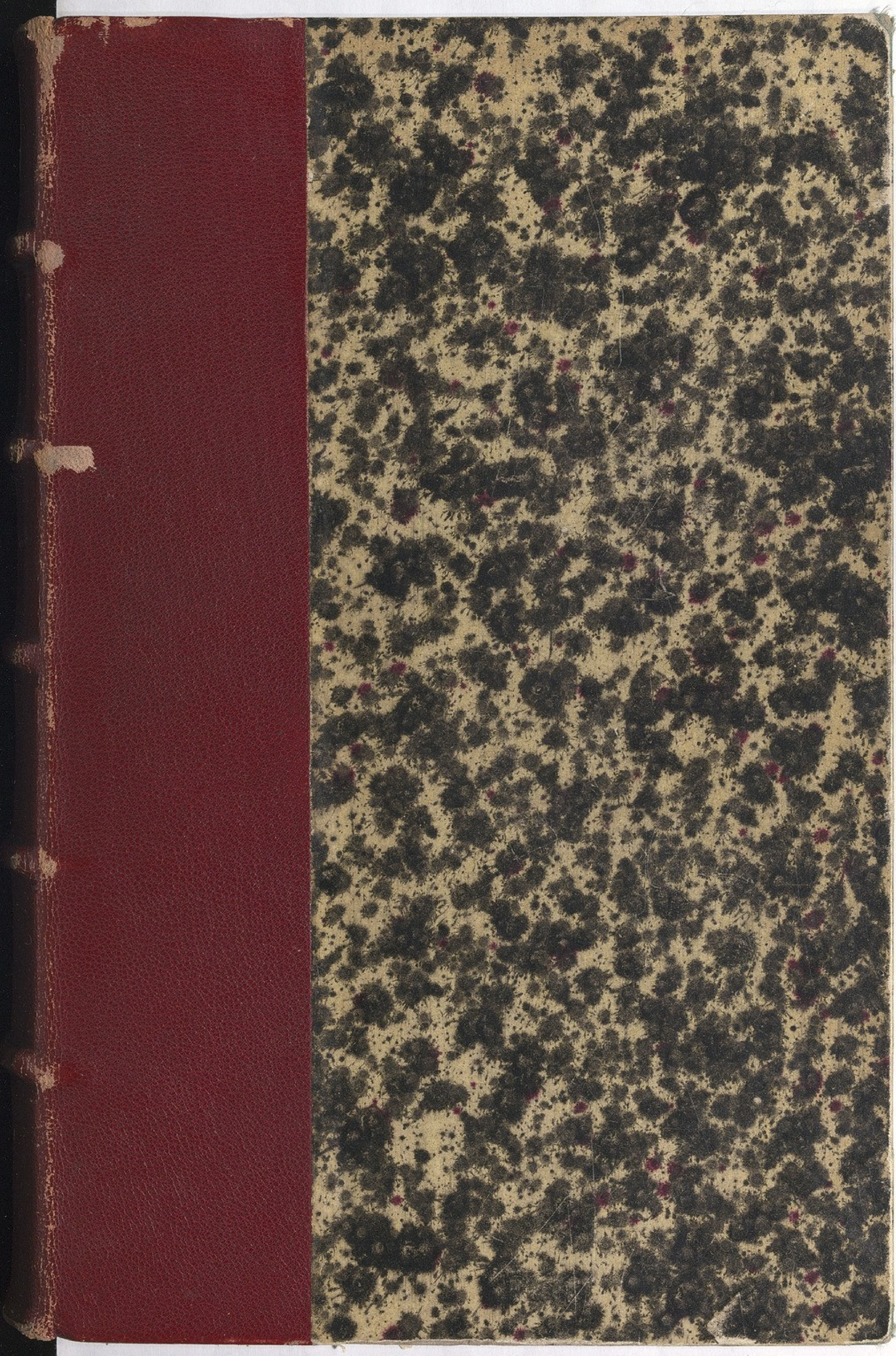
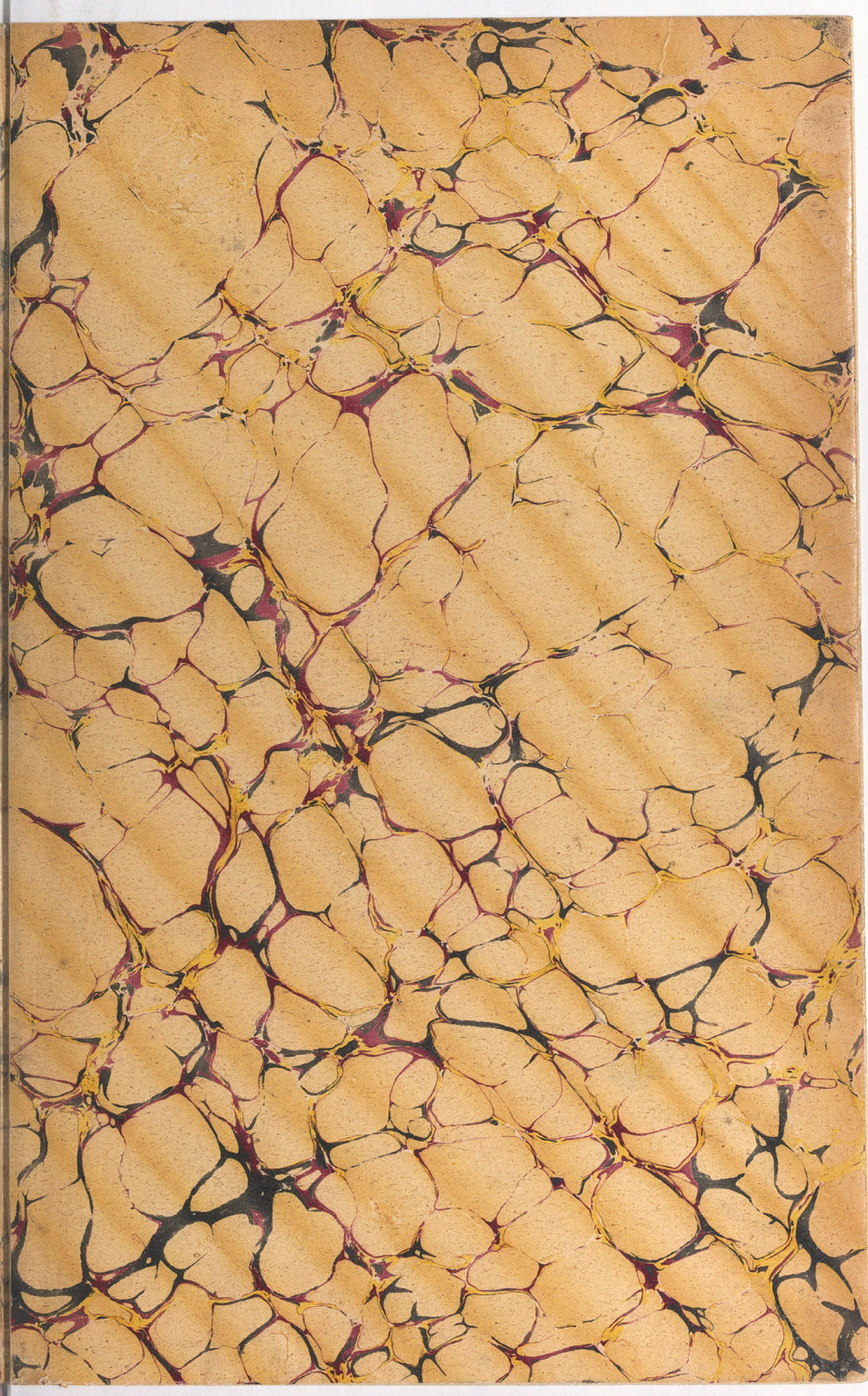
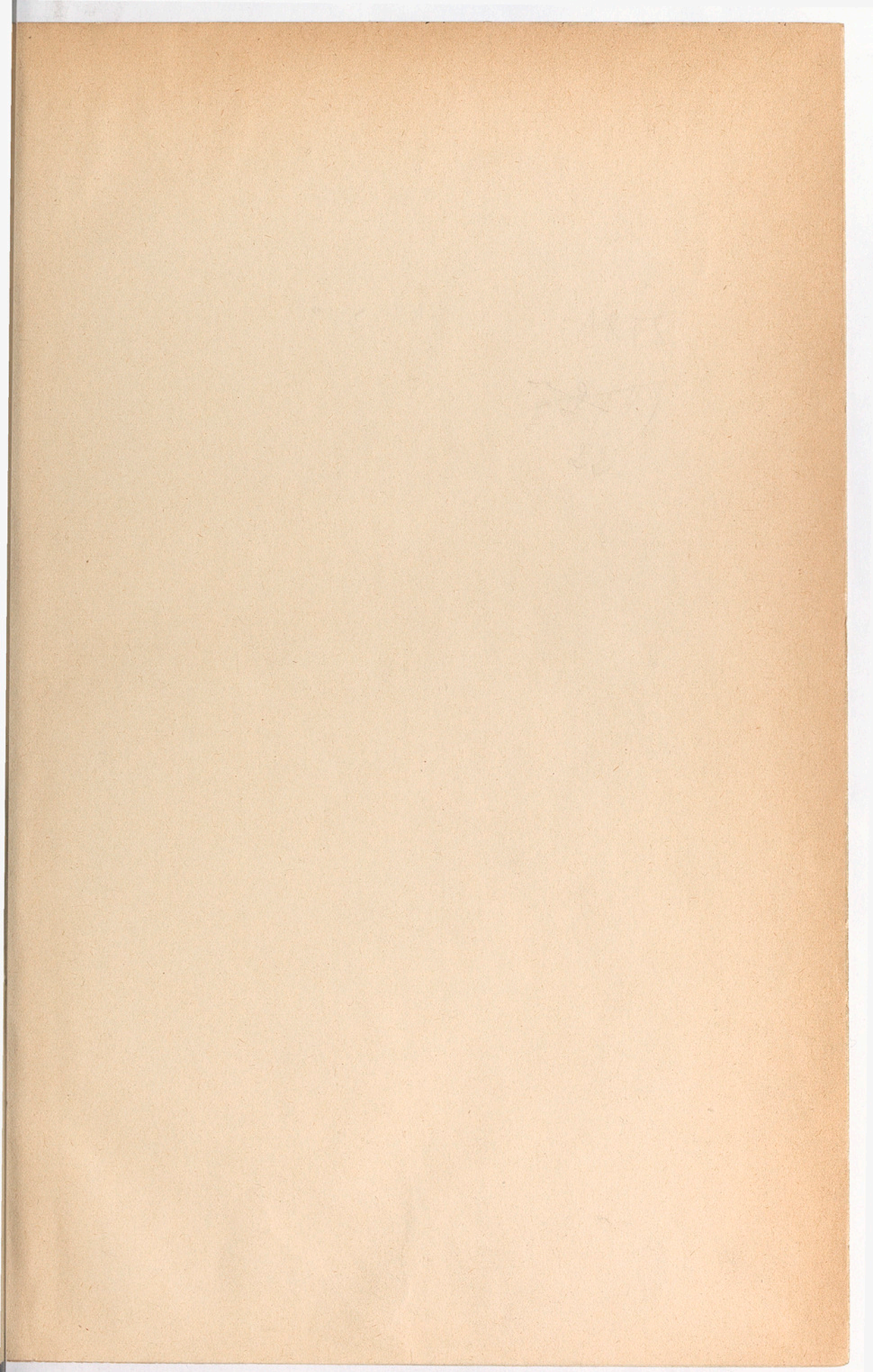
Collection De Vinck : inventaire analytique. Tome Ier, Ancien Régime / Bibliothèque nationale, Département des estampes [...]









BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

UN SIÈCLE D'HISTOIRE DE FRANCE
PAR L'ESTAMPE
1770-1871

COLLECTION DE VINCK



INVENTAIRE ANALYTIQUE

PAR

FRANÇOIS-LOUIS BRUEL
DU CABINET DES ESTAMPES

TOME PREMIER — ANCIEN RÉGIME



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCIX



COLLECTION DE VINCK

Cet ouvrage a été tiré à 300 exemplaires

I

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

VERS 1779

ÉPREUVE D'ÉTAT UNIQUE

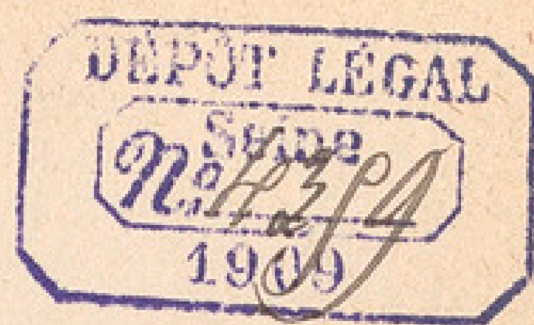
D'UNE PLANCHE ATTRIBUABLE À JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ GAUTIER-DAGOTY

Nº 335





BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DÉPARTEMENT DES ESTAMPES



UN SIÈCLE D'HISTOIRE DE FRANCE PAR L'ESTAMPE

1770-1871

COLLECTION DE VINCK



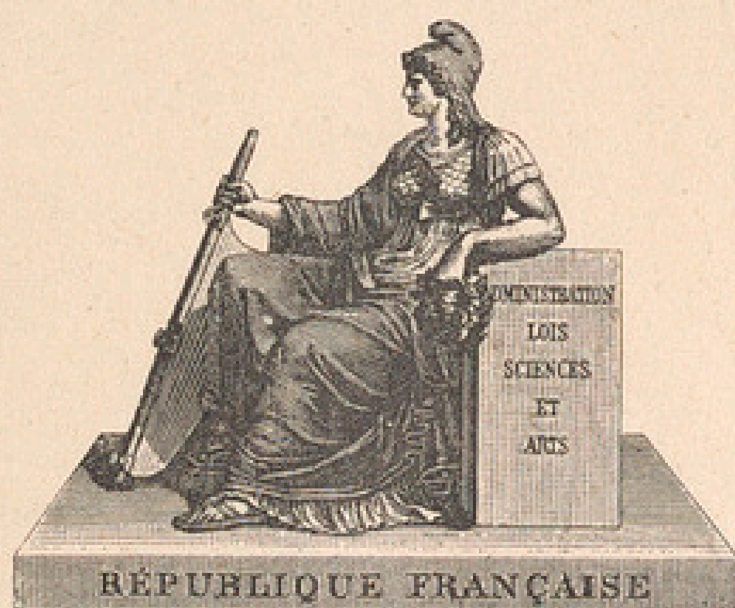
INVENTAIRE ANALYTIQUE

PAR

FRANÇOIS-LOUIS BRUEL

DU CABINET DES ESTAMPES

TOME PREMIER — ANCIEN RÉGIME



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCIX



A LA MÉMOIRE

DU

BARON EUGÈNE DE VINCK DE DEUX-ORP

CE LIVRE EST DÉDIÉ



PRÉFACE.

Deux estampes, parmi tant d'autres, s'offrent aujourd'hui plus particulièrement à mon souvenir. Je me plais à les rappeler ici, car elles évoquent pour moi les débuts de la carrière de mon père, le baron Eugène de Vinck de Deux-Orp, premier auteur de la collection qui fait l'objet de cet inventaire.

L'une compte parmi les portraits les moins connus de l'impératrice Eugénie. La voici, fièrement en selle, coiffée du sombrerillo, la taille prise dans le bolero national aux manches soutachées de broderies de laine multicolores; sa silhouette élégante se détache sur le ciel clair; de sa main fine elle dirige, nonchalante, le long d'un sentier rocheux, le robuste genet d'Espagne dont le harnachement disparaît sous les pompons et les grelots. Ce n'est encore que la « Excelentisima Señora Doña Eugenia de Guzman, Condesa de Teba, Marquesa de Moya... » Telle est la légende de cette lithographie d'A. Giroux, d'après la toile qu'Édouard Odier peignit, sans nul doute, en 1848.

C'est à cette date, en effet, que Doña Maria-Mañuela, comtesse de Montijo, dont les salons, parmi les plus recherchés de Madrid, réunissaient en d'hebdomadaires « tertullias » la jeunesse dansante de la capitale, avait eu l'idée originale d'une chevauchée, en costumes du pays, à travers la cam-

pagne castillane. Quelques amis de la maison, cinq ou six, furent seuls conviés à l'honneur d'escorter la comtesse et ses deux filles, la duchesse d'Albe et la future Impératrice des Français. Dernièrement, je retrouvais encore les classiques vêtements espagnols, tout chargés de broderies éclatantes. que portait au cours de cette excursion mon père, alors Attaché à la Légation de Belgique à Madrid, et familier de l'hôtel Montijo.

Deux ans plus tard, le 7 septembre 1850, Louis-Napoléon, Président de la République, se rendait à Cherbourg en grande pompe afin d'y passer en revue l'escadre de l'amiral Parseval, de retour de Naples l'avant-veille. Une autre lithographie nous offre le tableau de l'arrivée du Prince Président à proximité des vaisseaux qui l'attendent en rade, dans une chaloupe pavoisée qu'escortent de nombreuses embarcations. A bord de l'une d'elles, mise à la disposition du Corps diplomatique, se trouvait mon père, récemment appelé de Madrid à Paris. Sa présence à cette cérémonie n'est pas sans présenter quelque intérêt au point de vue des origines de la collection.

Observateur éveillé, esprit curieux de toute orientation politique nouvelle et de tout progrès social, les graves événements dont la France devait être le théâtre au lendemain de 1848 trouvèrent en lui un spectateur aussi passionné qu'averti. Les fêtes de Cherbourg, auxquelles les acclamations enthousiastes des membres de la «Société du Dix-Décembre» imprimaient le caractère d'une manifestation pour le rétablissement de l'Empire, lui semblèrent marquer une date historique importante. Bientôt il s'avisa de réunir

les estampes, principalement satiriques ou caricaturales, parues sur ces journées significatives. Ce fut le germe de sa collection.

Une conviction bien arrêtée se faisait jour en lui : ce n'était pas uniquement dans les récits, souvent entachés de partialité, des historiens, mais encore dans les gravures contemporaines, qu'il convenait de rechercher l'exacte physionomie des personnages et des événements, afin de s'initier à la vraie philosophie de l'histoire. Appréciant de la sorte l'intérêt et la portée de cette classe d'estampes, il dirigeait bientôt et concentrait l'effort de ses recherches iconographiques sur la période de l'histoire de la France qui détermina l'évolution de la société moderne : l'époque de la Révolution.

Toutefois cette collection, tant que vécut mon père, se limita, ou à peu près, aux temps révolutionnaires, et fut surtout composée d'estampes satiriques. Exceptionnellement, elle comptait un certain nombre de scènes historiques, des portraits et des documents relativement aisés à recueillir alors, et qu'il serait vain de rechercher aujourd'hui. Citons seulement, parmi ces derniers, les exemplaires de l'Ami du Peuple, teints du sang de Marat assassiné, et cédés par la sœur du tribun, Albertine, au colonel Maurin; signalons encore la série des proclamations de l'armée de Dumouriez et les arrêtés des autorités municipales de 1792 et de 1793 en Belgique, fixant, pour ainsi dire, jour par jour l'organisation progressive du régime républicain dans les provinces belges, sœurs consanguines des provinces françaises, gardées ou perdues au gré des batailles ou des

IMPRIMERIE NATIONALE.

alliances de familles, mais demeurées toujours françaises de cœur et d'éducation.

A l'égard des portraits, Eugène de Vinck s'était particulièrement appliqué à réunir ceux de Marie-Antoinette, dont l'iconographie fut de sa part l'objet d'un travail que nul n'avait encore tenté; il le publia en 1878[1]*, cinq ans avant que parût l'inventaire dressé par lord Gower de sa propre collection des portraits de la reine.*

Lorsqu'il mourut, le 4 novembre 1888[2]*, celui de ses fils*

(1) Iconographie de Marie-Antoinette, 1770-1793. *Bruxelles, Olivier, 1878. 1 vol. in-8°, décrivant 168 portraits gravés, appartenant à diverses collections publiques et privées.*

Les autres études du baron E. de Vinck sont les suivantes :

Les Portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette par Montagni. *Paris, L'Art, 1877, in-fol.*

Almanachs belges. *Bruxelles. Le Bibliophile belge, 12e année, 1877, in-8°.*

Le Meurtre du 21 janvier 1793. *Paris, Calmann Lévy, 1877, in-8°.*

Les Portraits de Marie-Antoinette. *Paris, L'Art, 1878, in-fol.*

Les Canards du procès de Derues. *Paris, Revue de la Révolution, 1883, in-8°.*

L'Histoire par la gravure populaire : Les trois ordres. *Paris, Revue de la Révolution, 1883, in-8°.*

L'Histoire par la gravure populaire : Louis XVI et les assassins de Berthier et de Foulon. *Paris, Revue de la Révolution, 1883, in-8°.*

Les Chandelles du tribunal criminel de Bruxelles. *Paris, Revue de la Révolution, 1883, in-8°.*

Iconographie du noble jeu de l'Oye. *Bruxelles, Olivier, 1886, in-8°.*

(2) *Né à Bruxelles le 16 janvier 1823, il suivit les cours de droit de la Faculté de Paris. Il épousa, en septembre 1851, à Bruxelles, la fille du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, sœur du bibliophile balzacien qui a légué l'an dernier à l'Institut de précieuses archives littéraires ainsi que son hôtel de Bruxelles, siège désormais de la Légation de France en Belgique. Bien que le baron E. de Vinck eût abandonné la carrière diplomatique à l'époque de son mariage, il fit partie de l'ambassade extraordinaire envoyée, au mois d'août 1856, à Moscou par le roi Léopold Ier à l'occasion du sacre de l'empereur Alexandre II. Il fut également adjoint*

auquel il avait destiné sa collection voulut, tant par déférence et vénération filiales, que par goût héréditaire pour l'estampe, non seulement continuer et développer l'œuvre paternelle pour la période révolutionnaire déjà existante, mais aussi élargir le cadre primitif de la collection, de telle sorte qu'elle embrassât un siècle entier de l'histoire de France, depuis le mariage de la dauphine Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, le 16 mai 1770, jusqu'aux dernières convulsions de la Commune, en mai 1871.

*
* *

Aussitôt que fut entreprise cette extension de la collection, celle-ci fut en même temps destinée à être, le moment venu, donnée à l'un des grands dépôts publics de Paris. Consulté par nous, M. G. Lenôtre, le passionnant annaliste de la Révolution, avait plaidé la cause du Cabinet des Estampes. L'empressement avec lequel M. Henry Marcel, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, et le regretté Henri Bouchot accueillirent nos offres, leurs assurances élogieuses dissipèrent la crainte que nous avions conçue de faire au

à la mission spéciale qui représenta la Belgique au couronnement du roi Guillaume Ier de Prusse à Kœnigsberg, le 18 octobre 1861. La défense des intérêts du Brabant, dont il fut, jusqu'à sa mort, le représentant au Conseil Provincial, occupa, dans la suite, une grande part de son activité.

Diplomate ou homme politique, il demeura toujours amateur d'art et collectionneur. Ses dinanderies, cuivres ciselés, aquamaniles, objets d'orfèvrerie du XVe au XVIIIe siècle, légués à son fils aîné, sont célèbres à Bruxelles. On en trouvera une description succincte dans Le livre des Collectionneurs, *par Alphonse Maze-Sencier. Paris, Renouard, 1885.*

Cabinet des Estampes un présent qui n'allât point de pair avec les richesses qu'il possédait déjà. M. A. Vuaflart, l'érudit historien des portraits de Marie-Antoinette, nous apporta en ces circonstances un concours précieux; nous éprouvons une grande satisfaction à lui en exprimer ici notre gratitude.

Lorsqu'au mois de mars 1906 fut décidé le transfert de nos cartons dans les galeries de l'ancien palais Mazarin, quelques amis laissèrent percer une discrète désapprobation : « On ne donne pas; on lègue. » Nous leur répondrons par ce conseil que nous dicte une conviction accrue par l'expérience : « Léguez; mieux encore : donnez. » Former une collection, c'est, peut-on dire, créer, avec combien de délicates joies, un être nouveau possédant, à condition que demeurent assemblés ses éléments constitutifs, une sorte de vie propre et distincte. N'y a-t-il point une singulière indifférence à exposer cet organisme si frêle à tous les hasards d'un legs? En apportant nous-même nos estampes à la Bibliothèque Nationale, nous avons réduit pour elles, dans la plus large mesure possible, la maligne influence des mauvais destins. En présidant à l'exécution de nos désirs, nous avons assuré leur réalisation suivant l'exacte forme souhaitée.

Notre classement méthodique nous tenait surtout à cœur. Écartant l'ordre strictement chronologique, qui mêle au développement d'un événement précis des incidents étrangers, et qui échelonne, par contre, à de trop larges intervalles, des estampes relatives au même fait, nous avions sérié nos planches de façon à constituer une suite de véritables chapitres d'histoire. Le meilleur vouloir de l'érudit le plus compétent eût sans doute malaisément suppléé la

main habituée du collectionneur lui-même dans une tâche si délicate : la reconstitution, sous le format nouveau des in-folios de la Bibliothèque, de ce classement inusité qui peut avoir, comme tout autre, ses inconvénients, mais qui donne à la collection sa physionomie propre, et qu'il nous a plu de voir maintenu et définitivement consacré.

La Bibliothèque Nationale nous réservait bien d'autres satisfactions encore, et qui ne nous furent pas moins précieuses. Remercions ici M. F. Courboin, le savant conservateur du Cabinet des Estampes, de son concours très sûr et très éclairé, comme de l'extrême amabilité avec laquelle il sut prévenir nos moindres désirs, de l'inlassable obligeance avec laquelle il ne manqua jamais d'y souscrire. Que de courtoises attentions ne devons-nous pas aussi à M. A. Raffet, conservateur adjoint du Département, à MM. J. Guibert, P.-A. Lemoisne, J. Laran, leurs érudits collaborateurs! Il semble que tous aient voulu nous donner le sentiment d'une sorte de « droit de cité », conféré par leur bonne grâce, dans la glorieuse maison dont ils continuent les traditions de science affable.

Notre bien cordiale reconnaissance va de même, et plus particulièrement, à M. F.-L. Bruel, archiviste paléographe et bibliothécaire au Cabinet des Estampes, que cette double qualité désignait très heureusement pour mener à bonne fin le catalogue d'une collection que nous avons intitulée : Un siècle d'Histoire de France par l'estampe. *Ce nous est une joie véritable de voir le présent inventaire prendre sous sa plume un développement que ce genre de publication ne comporte pas habituellement, innovation dont lui sauront gré*

sans doute les amateurs d'estampes et les historiens; elle leur épargnera bien des recherches longues et laborieuses. La richesse des constatations inédites effectuées par l'auteur apporte à l'histoire de la gravure une contribution dont il nous paraît qu'il sera difficile de faire abstraction désormais; et le vif intérêt que présente la consultation des estampes est encore accru par le commentaire historique très nourri de cet inventaire. C'est une véritable bonne fortune pour la collection de se présenter au public sous les auspices de M. Bruel.

L'on ne sera sans doute pas surpris que le don à la Bibliothèque Nationale de la collection dont nous venons d'exposer la genèse, la transformation et la destinée finale, ait été accompagné de certaines stipulations ayant pour objet d'en sauvegarder la bonne conservation et la durée. Bien délicats à manier sont les dessins originaux, les fines gravures souvent tirées en couleur, les gouaches, les soies, les feuilles d'éventails qui se rencontrent en grand nombre dans une semblable collection. Nous n'avons point voulu que tant de petits chefs-d'œuvre, introuvables désormais pour la plupart, fussent abandonnés aux mains peu soigneuses d'indifférents. Les nouveaux volumes formeront donc en quelque sorte une « Collection de réserve », dont le conservateur du Cabinet des Estampes n'autorisera la communication qu'à bon escient.

Historiens, artistes, soucieux de documentation ou curieux d'une impression d'art, plus spécialement travailleurs susceptibles de tirer parti de l'estampe pour une œuvre de nature à enrichir le patrimoine artistique ou littéraire de la France, à ces initiés s'ouvriront toutes grandes les pages

de nos albums. C'est leur clientèle que nous avons souhaitée; c'est pour eux que nous avons voulu préserver de la dispersion ces reliques du passé; les enseignements qu'elles renferment n'échapperont pas à leur étude attentive; leur main légère ne feuilletera pas sans quelque émotion ces images fragiles, témoins des plus mémorables événements de l'Histoire de la France.

Paris, 12 décembre 1908.

Bon Carl de Vinck de Deux-Orp.





INTRODUCTION.

Quelques bons esprits s'avisèrent, dès la fin du XVIIe siècle, de l'appoint appréciable que les monuments figurés peuvent fournir, pour la connaissance de l'Histoire, aux documents écrits. Tandis que Mabillon et les Religieux de Saint-Maur joignaient au *De Re Diplomatica*[1], aux *Annales ordinis Sancti Benedicti*[2], à leurs histoires des provinces[3] ou des abbayes royales[4], des planches de sceaux, de monnaies, de blasons ou de tombeaux, d'anciens plans et des vues de villes ou d'églises, Gaignières accumulait à l'Hôtel de Guise, puis dans sa maison de la rue de Sèvres, les richesses iconographiques dont Bernard de Montfaucon devait tirer un si heureux parti pour ses *Monumens de la Monarchie françoise*[5].

(1) Dom Jean Mabillon, *De re diplomatica libri VI*... Paris, Billaine, 1681, gr. in-fol. de 635 pages.

(2) Dom Jean Mabillon et dom Edmond Martène, *Annales ordinis S. Benedicti occidentalium monachorum patriarchae*. Paris, Robustel, 1703-1739, 6 vol. in-fol.

(3) Dom Gui-Alexis Lobineau, *Histoire générale de Bretagne*, 1707. Dom Pierre-Hyacinthe Morice et dom Charles Taillandier, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 1750-1756. Dom Claude de Vic et dom Joseph Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, 1730-1745. Dom Augustin Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1745, etc.

(4) Dom Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, 1706. Dom Jacques Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés*, 1724, etc. — Voir également le *Mémoire* de L. Courajod (Paris, Liepmannssohn et Dufour, mai 1869) sur le *Monasticon Gallicanum* entrepris par dom Michel Germain en 1672.

(5) *Les Monumens de la Monarchie françoise qui comprennent l'Histoire de France avec les figures de chaque regne que l'injure des tems a épargnées*, par le R. P. dom Bernard de Montfaucon. Paris, Gandouin et Giffart, 1729-1733, 5 vol. in-fol.

Bientôt même, abstraction faite de leur propre valeur documentaire, on reconnaissait aux monuments recueillis par le célèbre amateur d'autres avantages; Saint-Simon les précisait judicieusement[1] au cours d'un entretien avec le futur cardinal Fleury, alors évêque de Fréjus et précepteur de Louis XV. Voulait-on que ce prince s'intéressât à l'histoire française, en connût rapidement les grandes lignes et possédât sans peine les points essentiels? Il suffisait de tapisser, avec les portraits acquis de Gaignières, «une longue et fort belle galerie, mais toute nue», qui conduisait au cabinet du jeune Roi, et de ne point manquer, chaque fois qu'il la traverserait, d'attirer son attention sur ces figures, et de l'y retenir par un commentaire gradué progressivement. Louis XV apprendrait de la sorte «*un crayon de suite d'histoire* et mille anecdotes qu'il ne pourroit aisément tirer d'ailleurs. . . ; cela mettroit historiquement dans sa tête mille choses importantes dont il ne sentiroit que les choses, sans s'apercevoir d'instruction. . . sans le dégoût du cabinet et de l'étude, et en se promenant et s'amusant». L'avis, que Fleury s'empressa de ne pas suivre, était bon non seulement pour un prince encore enfant, mais pour quiconque se propose, à quelque âge que ce soit, des études historiques consciencieuses, et profitables du fait même de leur attrait.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, Charles-Marie Fevret de Fontette[2], Conseiller au Parlement de Bourgogne, réunit

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, édition Chéruel et Regnier fils, Paris, Hachette, 1873-1886, 21 vol. in-8°, y compris les tables et le Supplément; tome XVI, pages 365 et 366.

[2] Sur Charles-Marie Fevret de Fontette, né à Dijon le 14 avril 1710, mort dans la même ville le 16 février 1772, on peut consulter les *Éloges* rédigés par Dupuy, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Perret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, placés en tête du tome IV (p. x et III) de la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*.

pour la première fois de multiples monuments *gravés* de notre histoire en un groupement important qui forme actuellement le fonds principal de la *Collection de l'Histoire de France* du Cabinet des Estampes. Tout au plus, avant cette date, le recueil iconographique et topographique de l'échevin Jean Rousseau[1], que l'abbé de Marolles intitule *Histoire du Monde,* celui de Nicolas Clément[2], exclusivement composé de portraits, avaient-ils quelques lointains rapports avec ce qu'il faut entendre par une collection d'estampes historiques.

Ne soyons pourtant pas ingrats pour la mémoire d'Hugues-Adrien Joly[3] qui s'était efforcé, bien avant l'entrée à la Bibliothèque du Roi de la collection de Fontette, de constituer, avec les moyens dont il disposait, un recueil historique analogue; le Garde zélé du Cabinet des Estampes du Roi semble avoir conçu, en même temps qu'une joie réelle de cet enrichissement de son dépôt, quelque dépit de la dépréciation où tombait du même coup sa propre besogne. Certes, il y avait eu quelque mérite à distraire des séries artistiques, puis à classer, par royaumes et par époques, les 2,000 doubles annoncés par les Observations que nous donnons en note[4]; néanmoins, le

(1) Devenu par la suite la *Collection Lallemant de Betz*. Voir l'Inventaire de ce recueil publié par notre confrère M. J. Guibert et la savante introduction qui le précède.

(2) Nicolas Clément, employé à la Bibliothèque du Roi, lui fit don, en 1712, d'environ 18,000 portraits, origine de la série N.

(3) Hugues-Adrien Joly fut garde du Cabinet des Estampes du Roi du 25 mai 1750 au 15 novembre 1792, pendant une durée de quarante-deux ans.

(4) «Observations sur la demande de M. Fevret de Fontette, présentées à Monsieur Bignon, par le S[ieur] Joly, Garde du Cabinet des Estampes du Roy. — Du 14 mars 1771.

«Monsieur,

«Avant que M. de Fontette eût formé le projet de faire passer au Roy son Recueil d'Histoire de France en estampes, le Garde des Estampes du Roy

chiffre en supportait mal la comparaison avec celui des 10,500 pièces du recueil Fevret de Fontette.

C'est dans le cabinet de l'abbé Armand-Jérôme Bignon, Bibliothécaire du Roi, peut-être même sur l'imposante table si élégamment sculptée que conserve le Département des Es-

faisoit refluer toutes les pièces historiques gravées qui devenoient ou doubles ou inutiles dans le corps appelé OEuvres des Grands Maîtres.

«De cette manière le Cabinet des Estampes du Roy possède déjà une vingtaine de portefeüilles chacun d'environ 150 ou 200 pièces, toutes divisées par royaumes, et méthodiquement rangées par époques.

«A la vérité les pièces sur l'Histoire de France contenües dans les portefeuilles historiques du Cabinet du Roy, ne sont pas si nombreuses que celles de M. de Fontette sur la même Histoire; mais ce qu'il possède, et ce que le Cabinet du Roy a rassemblé forme ce que l'on peut appeler *la jalousie du curieux*.

«Or comme le Roy, en acquérant le Recueil de M. de Fontette, n'a pas jugé à propos de lui donner ce qu'il avoit fait recueillir, pour être par lui confondu l'un avec l'autre et que le tout ensemble porte le nom de Fontette, il est tout simple que Sa Majesté, lorsqu'Elle possédera ces deux corps tendant au même but, se réserve d'ordonner de raporter, ou de ne point raporter au Recueil de M. de Fontette, les pièces qui pourroient n'être point dans ses portefeüilles.

«De plus, le Service public souffriroit de l'absence des portefeüilles du Roy pendant l'espace des six années. *Car si l'ouverture de ce Dépôt Royal se faisoit tous les jours, on entendroit ce même public studieux se plaindre encore que les journées passent trop rapidement.*

«Tout particulier pourroit se faire le plus beau cabinet du monde, si chacun obtenoit qu'on lui fournît ce qu'il n'a pas pour joindre avec ce qu'il a, et au prix que M. de Fontette le demande.

«Au moins si le mélange des deux cabinets avoit lieu, le Garde des Estampes du Roy demande que cette peine (si c'en est une) qu'il ait [*sic*] l'honneur de la remplir sous les yeux de Monsieur Bignon : il est bien plus à portée que tout autre de juger si telle estampe ne doit point être de préférence classée dans l'œuvre d'un peintre, plutôt qu'à l'Histoire, ou à d'autres matières de sciences concernant les Arts libéraux et mécaniques, qu'embrasse le Cabinet des Estampes de la bibliothèque du Roy.»

(Cabinet des Estampes, Ye 28.)

tampes, que fut signé le marché, le 4 décembre 1770. Par-devant les notaire Bro et Baron le Jeune, comparaissait Jean-Baptiste-Antide Fevret de Fontette, maréchal des camps et armées du Roi, bailli d'épée de Châtillon-sur-Seine, au nom de son frère Charles-Marie, chevalier, seigneur de Fontette, Saint-Mesmin, Godan et autres lieux, conseiller au Parlement de Dijon.

Ce dernier s'engageait[1] à livrer dans le terme de six années, calculé à partir du 15 février précédent [1770], un Recueil d'estampes, pièces gravées ou dessinées, concernant l'histoire de France, collé et ajusté sur feuilles de papier grand-aigle non reliées, avec tous les ornements et récits historiques dont il était susceptible, et conforme à l'inventaire dressé. En conséquence, le Roi consentait au sieur de Fontette, pour dédommagement de ses dépens, une somme de 13,000 livres, payable à la livraison du Recueil, et, en attendant, une ordonnance annuelle de 600 livres à titre d'intérêts de ladite somme; enfin, et suivant l'usage, le vendeur recevrait un exem-

[1] On trouvera, en tête de l'inventaire manuscrit de la *Collection Fevret de Fontette* conservé au Département des Estampes sous la cote Ye 28, l'expédition du contrat de vente de cette collection, passé par les notaires Bro et Baron le Jeune, ainsi que l'approbation de ce marché, par-devant lesdits notaires, par Louis Phelypeaux, duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, en date du 11 décembre 1770. Suit la minute d'un «Mémoire à Mgr le Contrôleur général [l'abbé Terray], au sujet du Recueil d'une Histoire de France par estampes, acquise par le Roi de M. Fevret de Fontette, conseiller au Parlement de Bourgogne», mémoire non daté [mars 1771] dû à l'abbé Bignon lui-même, et ayant pour objet d'appuyer la demande des héritiers Fevret de Fontette, qui réclamaient la prise de possession de la collection de leur père et conséquemment le payement des 13,000 livres convenues par le marché. Cette minute précède elle-même, dans le volume Ye 28, les *Observations* du sieur Joly, datant du même mois de mars 1771, que nous donnons à la note 4 de la page XIX.

plaire complet et en feuilles du Recueil d'estampes du Cabinet du Roi[1].

La mort de Fevret de Fontette, survenue le 16 février 1772, hâta l'entrée de sa collection au Département des Estampes : Joly, s'étant transporté à Dijon, et ayant procédé au récolement, en donna lui-même décharge aux héritiers et l'escorta jusqu'à Paris.

Elle comprenait, comme nous l'avons dit, 10,500 estampes et dessins illustrant l'histoire française depuis ses origines jusqu'à l'année 1768[2]. Successivement elle s'accrut, 1° : outre les 2,000 déjà recueillies par Joly, d'environ 1,500 pièces[3] (de 1768-1793) qu'y joignit le président d'Ormesson, bibliothécaire du Roi; 2° : d'un choix pour la période allant de 1789 à 1815, parmi les 20,000 estampes,

[1] Ce recueil, composé de 25 volumes, fut remis au frère de Fevret de Fontette, le 3 mars 1770. (*Journal du Cabinet*, Ye 6, à la date.)

[2] Le catalogue de ces 10,500 pièces est exactement fourni par l'inventaire en 284 folios paraphés par Fevret de Fontette, qui se trouve au Cabinet des Estampes sous la cote Ye 28 et dont il avait été dressé deux autres expéditions, l'une à conserver par Fontette, l'autre, pour M. de La Vrillière. Quant au *Détail d'un recueil d'Estampes, Desseins, etc... formé par M. Fevret de Fontette... actuellement à la bibliothèque du Roi*» que Jean-Louis Barbeau de La Bruyère a imprimé en appendice, page 11 du tome IV de la deuxième édition en cinq volumes de la *Bibliothèque historique de la France* du Père Jacques Lelong, on y trouve cataloguées un certain nombre de pièces, intercalées par Fevret de Fontette entre le 4 décembre 1770, date du marché, et sa mort, survenue le 16 février 1772, pièces que Joly ne jugea point utile d'acquérir en payant un supplément comme il avait été prévu dans le contrat, et qui donc ne furent point livrées au Cabinet des Estampes. Elles sont désignées en marge de l'exemplaire interfolié du Département (Yc 44) par les lettres *n. l.*

[3] Chiffre fourni par M. Hennin, *Les Monuments de l'Histoire de France, Catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure, relatives à l'histoire de la France et des Français...*, Paris, J.-F. Delion, 1856-1863, 10 vol. in-8°, tome I, p. 288.

provenant de Laterrade, acquises en août 1845[1]; 3° : d'un supplément (1789-1815) également constitué par un prélèvement sur les 4,000 gravures attribuées au Département des Estampes lors de l'achat en bloc par la Bibliothèque impériale de la collection La Bédoyère[2], en janvier 1864.

(1) La première acquisition Laterrade (en date du 27 août 1845) comprenait exactement 19,914 pièces, ainsi réparties : 7,943 portraits, 3,420 caricatures, 8,551 estampes historiques. Ce sont ces dernières qui furent intercalées dans la *Collection de l'Histoire de France*. Le lot complet fut payé, par Jean Duchesne aîné, la somme de 8,358 fr. 45. (Cabinet des Estampes, Yc 88a.) La seconde acquisition Laterrade, effectuée par le comte Henri Delaborde, date du 4 janvier 1864; c'étaient 14,900 portraits qu'on intercala dans la série N et dont l'ensemble fut payé le prix minime de 600 francs.

(2) Noël-François-Henri Huchet, comte de La Bédoyère, naquit à Paris en novembre 1782 et mourut dans la même ville, en son hôtel de la rue Saint-Dominique, le 18 juin 1861. Entré aux Gardes du corps en 1814, il fit la campagne d'Espagne en 1823 et prit sa retraite en 1830 avec le grade de colonel de cavalerie. Il avait eu pour frère d'armes le libraire Noël France (pseudonyme de N. Thibaut), qui rédigea après sa mort la *Description historique et bibliographique* de sa collection sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration. (A Paris, chez France, libraire, quai Voltaire, 9, 1862.) Le comte de La Bédoyère avait formé successivement deux bibliothèques; il mit en vente la première en 1837, puis repris de bibliophilie, se préoccupa de retrouver et de racheter les livres qu'il avait aliénés et constitua une seconde bibliothèque plus riche que la précédente, où vinrent se fondre les collections de l'avocat Deschiens (achetée 30,000 francs) et du colonel Maurin.

Anatole France a consacré au client et ami de son père une charmante notice dans le *Bibliophile français* (tome IV, 1869, p. 257-265).

On trouvera d'intéressants détails sur l'acquisition par M. Taschereau, administrateur de la Bibliothèque Nationale, de l'ensemble de la Collection La Bédoyère pour le prix de 90,000 francs, dans l'introduction placée en tête de la *Bibliographie des sources imprimées à Paris pendant la Révolution*, par M. Tourneux.

Le catalogue des 4,000 gravures de la collection La Bédoyère fourni par les pages 615 à 663 et les numéros 2685 à 3039 de la *Description* du libraire France ne correspond point au contenu des huit volumes du *Supplément* dit La Bédoyère, de la *Collection de l'Histoire de France* (Qb 188-195), qui monte

Ce n'est pas tout, puisque, dès 1848, Duchesne aîné, auquel cette façon de faire attirait les critiques d'Alfred Bonnardot[1], intercalait dans la *Collection de l'Histoire de France* toute pièce historique nouvelle entrée au Département, sans se préoccuper peut-être suffisamment de son intérêt documentaire. Les conservateurs qui lui succédèrent en ont usé de même et continué le recueil jusqu'à l'année 1900. Il se compose actuellement de 269 volumes contenant approximativement un total de 37,000 pièces[2].

*
* *

On a pu s'en rendre compte au cours de ce trop long exposé qu'excusera peut-être l'extrême difficulté qu'il y a pour le public à se renseigner en semblable matière : de sages acqui-

à 1,100 pièces environ. En effet, de nombreux portraits, des caricatures et les assignats et papiers-monnaies ont été classés à leurs séries respectives; et d'autre part, un grand nombre de pièces provenant de Laterrade et de plusieurs acquisitions et dons divers ont trouvé place dans ces huit volumes. C'est à M. Aug. Raffet, conservateur adjoint du Département des Estampes, qu'est due la constitution du *Supplément La Bédoyère*, le conservateur Dauban, qui s'en était chargé, étant mort le 5 août 1876 sans l'avoir entrepris.

(1) Alf. Bonnardot. *Lettre au Bibliophile Jacob sur le Cabinet des Estampes.* (*Bulletin des arts* du 10 janvier 1848.)

(2) Ce total est calculé sur le chiffre minimum d'environ 140 pièces par volume. Les 269 volumes de la *Collection de l'Histoire de France* correspondent dans le classement général du Département des Estampes aux cotes Qb 1 à 200, et se répartissent de la façon suivante :

Qb 1-187 (191 volumes, les volumes cotés Qb 42, 43, 44, et Qb 163 comportant chacun un *bis*), des origines au mois d'août 1859;

Qb 187 a-187 zz 13 (65 volumes intitulés *Histoire du Second Empire et de la République de 1870*), de 1860 à 1900;

Qb 188-195 (8 volumes comprenant le Supplément La Bédoyère), de 1789 à 1815;

Qb 196-200 (5 volumes comprenant les pièces de grand format).

sitions avaient déjà constitué au Cabinet des Estampes une collection d'ensemble de gravures historiques, encore unique en son genre. Voici qu'en moins d'un demi-siècle, par la plus heureuse fortune, un legs escompté de longue date[1], celui de la *Collection Hennin* en 1863, une donation tout à fait imprévue, celle du baron Carl de Vinck en 1906, dotaient le même établissement de richesses inestimables qui complètent, sans faire avec elles double emploi, celles de la *Collection de l'Histoire de France*.

Le chevalier Michel Hennin, né à Genève en 1777, était fils d'un premier commis aux affaires étrangères sous Louis XVI, qui joignait à cette charge la qualité de correspondant et d'ami de Voltaire, et que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres admit en 1785 à titre d'associé libre résidant[2]. Lui-même fut successivement Receveur général des pays conquis par l'armée d'Italie en 1809, Trésorier de l'ordre de la Couronne de Fer, puis Chambellan d'Eugène de Beauharnais, Vice-Roi d'Italie; il s'établit définitivement à Paris en 1824, à la mort de ce prince. G. Duplessis a d'ailleurs suffisamment indiqué, dans la notice placée en tête de l'Inventaire de la *Collection*

[1] Dès 1849, comme semble le prouver la note 1 de la page 226 de l'*Histoire artistique et archéologique de la gravure en France. . .*, par Alf. Bonnardot, Parisien. Paris, Deflorenne neveu, 1849, in-8°.

[2] Pierre-Michel Hennin, né le 30 août 1728, avait été reçu avocat à 20 ans, puis avait parcouru l'Allemagne du Nord à la suite du duc de Broglie comme second Secrétaire de l'ambassade de Pologne (1752); successivement Chargé d'affaires en Pologne, aux Pays-Bas et en Suisse, il était devenu Résident de France auprès de la République de Genève en 1765, poste qu'il occupa jusqu'en 1778, date de sa nomination à la charge de premier commis aux Affaires étrangères, à Versailles. Il mourut le 5 juillet 1807. La *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin. . .*, publiée par M. Hennin fils, Paris, Merlin, 1825, xxx-296 p., in-8°, compte 106 lettres de Voltaire à Hennin et 78 d'Hennin à Voltaire.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Hennin, les traits saillants de cette intéressante figure. Aussi bien un coup d'œil rapide jeté sur cet inventaire même en apprendra plus au chercheur sur la *Collection Hennin* que ne ferait un long exposé. Rappelons seulement qu'elle se compose exactement de 14,807 pièces, tant dessinées que gravées, illustrant notre histoire des origines franques (481) à l'année 1851[1].

Comme le chevalier Hennin, et suivant les propres termes de l'autobiographie de ce dernier[2], le baron Carl de Vinck de Deux-Orp, né à Bruxelles en 1859, «fut élevé dans la maison paternelle, au milieu d'une nombreuse bibliothèque et de grandes collections»; Français d'instincts et de goûts, cette éducation ne pouvait que continuer en la développant, la passion que son père, le baron Eugène de Vinck, avait conçue pour l'histoire et pour l'art français.

Successivement Secrétaire et Conseiller d'Ambassade, puis Ministre plénipotentiaire de Belgique au Caire, à Constantinople, à Rome, à Pétersbourg, à Vienne et à Pékin, il payait largement, par vingt années de service diplomatique, sa dette à son pays. Mais la France avait toujours été, comme elle est demeurée, sa patrie intellectuelle; et, collectionneur de race, il se préoccupait dès lors de la continuation et de l'extension du précieux recueil d'estampes relatives à notre histoire, qu'avait jadis commencé son père; venu se fixer à Paris, il s'y consacrait bientôt tout entier.

Le souci de préserver cette œuvre du morcellement et de la dispersion fit choisir pour elle au collectionneur l'asile sûr qu'est le Cabinet des Estampes de Paris, vers lequel

(1) La *Collection Hennin*, composée de 169 volumes, occupe dans le classement général du Département les cotes Qb 201-Qb 269.

(2) Voir l'*Introduction* placée par Michel Hennin en tête des *Monuments de l'Histoire de France*, *op. cit.*, tome I, p. 20.

le portait également une pensée sympathique et généreuse. Un amateur ne se sépare point sans tristesse et sans se faire quelque violence, des trésors qu'il a réunis avec tant de soins et préservés avec tant d'amour. Aussi est-ce un mérite de plus dont il faut savoir à celui-ci infiniment de gré que d'avoir, de son vivant, fait don de sa collection à la Bibliothèque Nationale. Le public, que cette mesure met à même d'utiliser dès aujourd'hui une mine documentaire précieuse, y gagnera plus encore. Au cours de la préface par laquelle, avec une extrême bonne grâce, le donateur a consenti à présenter ce volume au public, lui-même a tenu à rendre un légitime hommage à la mémoire du baron Eugène de Vinck, premier auteur de la Collection. Ce qu'il a tu, par une discrétion dont il est coutumier et qu'il nous pardonnera d'enfreindre au nom de la vérité, c'est que le nombre des estampes historiques provenant de son père ne dépassait guère 4,000 pièces. Au 31 mai 1906, date d'entrée de la Collection au Cabinet des Estampes, ses propres acquisitions l'avaient portée à celui de 17,000! Présentement, on peut l'estimer à 25,000! Ce sont donc près de 8,000 estampes nouvelles que, depuis lors, nous a libéralement offertes le baron de Vinck, au fur et à mesure de la revision et du classement définitif de sa collection, à l'enrichissement de laquelle il continue de contribuer journellement par de nouveaux apports.

Les chiffres mêmes que nous venons d'indiquer en disent assez sur la valeur de cet ensemble justement qualifié de don «presque royal» par la parole autorisée de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale[1]. Et l'entrée de semblable

[1] Discours prononcé aux obsèques d'Henri Bouchot. Voir le *Temps* du 14 octobre 1906.

collection dans l'établissement qu'il dirige doit être comptée à M. Henry Marcel au même titre qu'elle honore la mémoire du regretté Henri Bouchot.

Les estampes en constituent l'élément essentiel, à l'eau-forte, au burin, au mezzotint, au stipple, sans omettre une série nombreuse de bois populaires d'une extrême rareté; portraits, scènes historiques, allégories, caricatures, tous les genres y sont représentés; mais, à côté des estampes, à côté de nombreux dessins, souvent accompagnés de l'estampe qu'ils inspirèrent, que de pièces d'un caractère plus directement documentaire, commentant de la façon la plus suggestive et la plus inattendue tel ou tel fait historique : affiches, placards, proclamations, pièces d'archives, originaux de lettres, souvent signés d'un autographe illustre, voire même quelques éventails, quelques sceaux et cachets et quelques médailles.

On adresserait difficilement quelque reproche au plan ingénieusement conçu et rigoureusement appliqué suivant lequel furent réunis, ordonnés, unifiés, ces éléments divers dont la combinaison aboutit aujourd'hui à l'ensemble complet et homogène qu'est la *Collection de Vinck*. Hennin[1] blâmait avec quelque sévérité Fevret de Fontette d'avoir, sans assez de critique, accueilli des pièces très postérieures d'exécution aux personnages et événements qu'elles représentent, par conséquent dépourvues de valeur documentaire. Lui-même, qui s'est garé de cet écueil, n'a point manqué de tomber dans un autre; nombre de pièces qu'on rencontre dans ses albums n'ont nullement, à proprement dire, caractère historique, et l'on pourrait, par exemple, constituer avec les estampes à

[1] *Les Monuments de l'histoire de la France*, par M. Hennin. . ., *op. cit.*, t. I, p. 285 et suiv.

sujets galants du XVIIIe siècle qu'ils contiennent, un recueil distinct, au reste de tout premier intérêt. Rien de pareil ici : toute pièce à qui faisait défaut la double condition suivante, qui n'était point à la fois contemporaine et historiquement intéressante, fut impitoyablement exclue.

Enfin, le mode inusité de classement adopté par le baron de Vinck ne peut manquer de lui valoir la reconnaissance des chercheurs dont il facilitera singulièrement la besogne. Vouliez-vous, dans les Collections de l'Histoire de France et Hennin, retrouver les diverses estampes intéressant telle ou telle question, il vous fallait, en dépit de la table sommaire du second de ces recueils, établir premièrement, et non sans peine, une exacte chronologie du sujet, puis vous reporter ensuite aux dates successives, souvent fort distantes, ainsi déterminées. La perte de temps n'était pas le seul inconvénient qui résultât de cette procédure préalable et obligatoire : comment s'y retrouver avec les erreurs de dates si fréquentes dans les légendes gravées au bas des pièces et que les collectionneurs ont trop rarement pris soin de rectifier; comment deviner aussi, pour certaines estampes anglaises, la date du permis de publier du Parlement, qui servit parfois, à défaut d'une autre, à déterminer leur ordre de classement. N'est-il pas infiniment plus aisé pour le chercheur, plus suggestif et plus instructif pour le lecteur désintéressé, feuilletant un album, d'y trouver groupées toutes les estampes concernant une question historique, un événement, un personnage, comme on a coutume de réunir en un dossier toutes les pièces d'une affaire? Grâce à la connaissance approfondie de nos annales, à l'inlassable persévérance dont est doué le baron de Vinck, ce résultat est actuellement atteint pour l'une des périodes les plus passionnantes et les plus compliquées de notre histoire.

Six grandes divisions ont été logiquement délimitées dans le siècle (1770-1871) qu'illustre la Collection :

I. Ancien Régime et Révolution.

II. Directoire, Consulat et Empire.

III. Première Restauration, Cent Jours, Seconde Restauration.

IV. Révolution de 1830 et Monarchie de Juillet.

V. Révolution de 1848 et Deuxième République.

VI. Second Empire, Défense Nationale et Commune.

Chacune de ces divisions comprend un nombre variable de chapitres qui sont tous consacrés à un événement ou à une suite de faits connexes, à un personnage ou à plusieurs acteurs d'une même scène historique; il va sans dire qu'à l'intérieur de ces chapitres, l'ordre chronologique qui correspond généralement à l'ordre simplement logique, a le plus souvent été suivi. Un sommaire, fournissant les dates historiques essentielles, précède, dans les albums eux-mêmes, chacun des chapitres; chaque pièce y est pourvue, sur la page même, au-dessous de la marge inférieure, du chiffre qui la désigne dans la numérotation continue traversant la totalité de la Collection; enfin, devant la nécessité de relier à part, dans des albums de dimensions supérieures, les pièces de plus grand format, on a cru bon, pour ne point rompre l'unité du groupement, de les remplacer sur les pages du format ordinaire par des fiches de renvoi portant leur numéro; la même mesure fut suivie pour les pièces manuscrites ou imprimées munies de cachets de cire, que la reliure eût risqué de briser, et pour les médailles, rangées à part dans des boîtes ou serrées au médaillier de la Collection.

*
* *

Dans son souci que sa collection fût pour le public d'une consultation facile et fructueuse, présentât effectivement, suivant ses propres expressions, une véritable « Histoire de France par l'Image à la fin du XVIIIe et au XIXe siècles », le donateur a justement estimé qu'il convenait de l'accompagner d'un inventaire détaillé au point de vue historique pur, autant que précis à celui de l'histoire de l'art et spécialement de l'histoire de la gravure. C'est afin de répondre à ce désir que l'on s'est efforcé de fournir au lecteur les renseignements suivants. Non seulement l'exacte copie de la lettre de chaque pièce, l'indication de ses dimensions, des procédés de gravure qu'elle comporte, interdiront toute méprise sur son identité; mais on trouvera dans le présent inventaire des notes biographiques rapides sur les peintres dont les œuvres ont été reproduites par les gravures inventoriées ou les ont inspirées; la mention de certaines collections d'État ou de particuliers où ces œuvres sont conservées; des notes biographiques plus complètes sur les graveurs, auteurs des pièces cataloguées, qu'il a été possible d'identifier. On s'est également préoccupé de la date d'exécution des gravures, de leur prix lors de la mise en vente (à ce dernier égard, le dépouillement de la *Gazette de France* nous a fourni de nombreuses indications), des états différents qu'on en peut rencontrer dans les autres fonds du Cabinet des Estampes. Enfin, l'on a pris soin de signaler les supercheries fréquentes des graveurs et marchands d'estampes, et les si curieuses transformations des gravures, souvent obtenues par l'addition de quelques travaux insignifiants, ou même, plus aisément encore, par un simple changement de lettre.

Voici pour le premier point de vue. Quant à celui de l'histoire proprement dite, chaque fois qu'il fut possible, outre les dates biographiques des personnages, on a cru devoir réunir quelques indications sur leur rôle historique et plus spécialement sur celui qu'ils jouèrent dans les scènes représentées. A l'occasion on n'a pas craint, au risque de paraître prolixe, de donner des fragments de *Mémoires* peu connus, d'ouvrages historiques de consultation peu courante, la teneur intégrale ou l'analyse de documents d'archives. Ici, comme ailleurs, il nous a paru qu'il valait mieux, par réciprocité, joindre à la vie des images celle que les textes contiennent eux-mêmes, intéresser ainsi le public et rendre service aux travailleurs, que s'arrêter devant la crainte de dépasser les bornes accoutumées d'un catalogue sagement et harmonieusement proportionné.

Une table des chapitres, et surtout les sommaires placés en tête de ces chapitres, permettront au public d'attendre la table générale détaillée, renvoyant au numéro de chaque pièce, qui terminera l'ouvrage. Une vedette particulière y sera consacrée à chaque mot typique de matière et aussi à chaque nom de personnage historique, de peintre, de graveur et de marchand d'estampes. Cette table effectuera de la sorte, nous l'espérons, un groupement artificiel de tous les renseignements recueillis au cours de l'étude de chaque estampe, et l'article d'un peintre ou d'un graveur fournirait ainsi un aperçu d'ensemble de son œuvre historique, comme celui d'un personnage historique constituerait son iconographie.

On se propose de faire précéder chaque volume de cet inventaire, que nous estimons approximativement devoir en comporter dix, d'un court avertissement où l'on tentera de signaler à l'attention du public les groupements de pièces les plus remarquables que ce volume contiendra. Le tome premier,

comprenant les numéros 1 à 1422, répartis en dix chapitres et fournissant la matière des huit premiers albums, embrasse la période historique qui s'étend du mariage de Louis XVI à la convocation des États Généraux. Ces quelque mille estampes conduiront logiquement et graduellement l'historien jusqu'au seuil de cette Révolution française dont il faut redire, si banale soit devenue cette vérité, qu'elle est le point de départ incontestable de l'histoire de la France moderne, histoire illustrée par l'ensemble de la *Collection de Vinck.*

Les chapitres affectés à Voltaire et à Rousseau ont été reculés, pour plus d'unité, aux époques consacrant la reconnaissance même par les hommes de la Révolution de ces deux écrivains comme leurs maîtres; mais celui des *Folies du jour,* par exemple, manifeste à merveille, en même temps que la légèreté d'esprit du public français, cette exubérance et cette faculté d'engouement qui, six ans après qu'il acclamait Volange, chantait Marlborough, s'enthousiasmait pour les expériences aéronautiques d'un Robert, d'un Blanchard, voire d'un Miollan et d'un Janinet, le précipitait avec la même passion aux sanglantes luttes d'où naquit sa liberté. De même, l'esprit révolutionnaire n'est-il pas déjà sensible à cet acharnement, souvent odieux, dont témoignent en même temps que les pamphlets ces estampes satiriques et parfois obscènes, dirigées contre la reine Marie-Antoinette, qu'on trouvera dans le chapitre intitulé : *Discrédit de Marie-Antoinette dans l'opinion.* Aussi bien son origine autrichienne et son immixtion néfaste dans la politique du règne, l'insignifiance de son mari, le rôle fâcheux qu'elle se plut à tenir, inconsidérément quoique innocemment, à la tête d'un petit groupe de pensionnés jalousés et détestés, tout désignait-il la fille de Marie-Thérèse, la femme de Louis XVI, l'amie de la duchesse de Polignac, à la fureur d'un peuple en

mal d'affranchissement pour lequel elle finit par personnifier tout l'odieux du régime.

Le baron Eugène de Vinck, dont on a cité plus haut une Iconographie de la Reine qui n'était que le premier essai d'un important travail d'ensemble interrompu par sa mort, s'était attaché à réunir sur Marie-Antoinette un grand nombre de pièces intéressantes. Son fils, avec un zèle que rien n'a lassé, qui tient presque du culte, a recherché, en Angleterre et en Allemagne comme en France, toutes les estampes originales qu'il était encore possible de se procurer sur la dernière Reine de France; la plupart de ces gravures sont d'une extrême rareté, quelques-unes sont uniques. Aussi croyons-nous pouvoir avancer qu'en y joignant les descriptions des très nombreuses estampes inventoriées dans les tomes II et III, aux divers chapitres concernant les *Journées des 5 et 6 octobre*, la *Fuite à Varennes*, la *Journée du 20 juin*, celle du *10 août*, le *Procès et la Mort de Marie-Antoinette*, les notices consacrées dans le tome Ier aux estampes représentant la Dauphine et la Reine fourniront la plus complète iconographie de Marie-Antoinette ayant paru jusqu'à ce jour[1].

Nous ne ferons point la critique de l'*Iconographie de la Reine Marie-Antoinette* par Lord Ronald Gower[2], qui fait encore

[1] En même temps elles constitueront une très riche iconographie de Louis XVI, dont les portraits ont toujours été joints à ceux de Marie-Antoinette auxquels ils faisaient pendant; méthode qui n'avait encore été adoptée dans aucune collection d'estampes et qui présente, on s'en rend facilement compte, un réel intérêt. De même, les portraits des Impératrices Joséphine et Marie-Louise accompagneront, par la suite, ceux de Napoléon Ier. La Duchesse d'Angoulême, la Duchesse de Berry, la Reine Marie-Amélie et l'Impératrice Eugénie figureront à leur ordre, auprès des Ducs d'Angoulême et de Berry, du Roi Louis-Philippe et de Napoléon III.

[2] Paris, A. Quantin, 1883, gr. in-4°, 42 pl.

actuellement autorité et qui n'était en somme que le catalogue de sa propre collection, dressé par cet amateur au moment de la vendre. Sa répartition des portraits de la Reine suivant l'ordre alphabétique des graveurs, appréciable au seul point de vue de la commodité des recherches[1], ne satisfaisait ni celui de l'Histoire, ni même celui de l'Iconographie. Beaucoup plus intéressant à ce double égard nous paraît le classement qu'adopte le baron de Vinck, par types de physionomies, dont l'ordre est fourni par l'âge du personnage et par ses diverses représentations successives sculptées ou peintes, qu'ont copiées les graveurs.

Ainsi défilent chronologiquement devant nos yeux la petite archiduchesse Antoine, âgée de six ans, des fleurs plein son tablier tendu; la jeune Dauphine, arrivée d'Autriche la veille, les joues encore rebondies, les cheveux tirés, la taille gauche; la Reine, que les remontrances de Marie-Thérèse fidèlement transmises par Mercy, que surtout l'influence des modes et du goût français ont persuadée de laisser transformer ce malgracieux physique : la taille, redressée à l'aide d'un «cor» que la Dauphine avait fait quelque difficulté d'adopter, devient imposante; la coiffure est rendue méconnaissable par les artifices de Léonard, jusqu'à s'étager en des échafaudages compliqués. Enfin, dans la pénombre du cachot de la Conciergerie, les yeux si tristement expressifs, bouffis par les larmes et l'insomnie, c'est l'impressionnante figure de la condamnée, enca-

[1] Nous avons d'ailleurs pris soin d'indiquer à la fin de chaque description d'un portrait de Marie-Antoinette, le numéro correspondant de Gower quand il a lui-même décrit ou signalé la pièce. La mention «Inconnue à Gower» signifie seulement qu'il ne l'a ni décrite, ni signalée. Un examen plus attentif des estampes nous a permis de corriger plusieurs fautes de lecture dans les légendes, et de rectifier plusieurs erreurs d'attribution.

drée de la blancheur du bonnet de veuve et du fichu serré sur la poitrine à la façon d'une religieuse.

Seize héliogravures sur les vingt-trois dont la libéralité du donateur a tenu à enrichir cet inventaire, sont des reproductions de planches ayant trait à Marie-Antoinette et sont destinées à fournir aux lecteurs qui n'auraient point le loisir de recourir à la Collection elle-même, une faible preuve de ce que nous avançons; aussi bien les sept autres leur donneront-elles quelque idée du vif intérêt que présentent semblablement tous les chapitres.

L'auteur de ce volume aurait mauvaise grâce à ne point reconnaître les nombreux emprunts faits à ses devanciers et l'usage constant de manuels tels que celui de Le Blanc, d'ouvrages tels que *Les Graveurs du XVIIIe siècle* de MM. Portalis et Béraldi. Une bibliographie de ces divers travaux, que nous avons généralement cités au cours de l'inventaire, nous eût entraînés trop loin; de même, nous nous bornerons à mentionner spécialement dans le domaine de l'histoire proprement dite, tout le parti que nous avons tiré, et comptons plus encore tirer par la suite, des savants répertoires des sources imprimées et manuscrites de Paris pendant la Révolution, dus à MM. M. Tourneux et Alex. Tuetey; eux-mêmes ont à mainte reprise consenti, avec une extrême obligeance, à nous donner de vive voix d'intéressants renseignements.

De même, la bienveillance de M. P. Marchal, conservateur du Département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale, nous a permis d'effectuer sur place un dépouillement de plusieurs séries de brochures qui nous a fourni la provenance de nombreuses pièces détachées; MM. Huet, Viennot, d'Auriac et H. Lemaître, bibliothécaires au même Département, nous ont aussi fort aimablement aidé dans nos recherches. Nous savions,

au Cabinet des Estampes, pouvoir compter sur les précieux conseils et le concours amical de MM. Courboin, Raffet, Guibert Lemoisne et Laran : ils ne nous ont pas fait défaut; même nos collègues J. Guibert et J. Laran ont, avec beaucoup de dévouement, quitté des travaux plus attrayants pour revoir, au double point de vue des procédés de gravure et de la typographie, les placards de ce volume. Que tous reçoivent ici l'expression de notre bien vive gratitude.

Si les travailleurs du Cabinet des Estampes trouvent dans cet inventaire, dont le baron de Vinck a bien voulu nous témoigner sa satisfaction, un instrument utile à leurs recherches, le double souhait que nous avions formé sera pleinement réalisé.

F.-L. B.

ANCIEN RÉGIME

DU MARIAGE DE LOUIS XVI (16 MAI 1770)

À LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX (4 MAI 1789)

CHAPITRE PREMIER

LOUIS XVI DAUPHIN ET MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE

IMPRIMERIE NATIONALE.

SOMMAIRE DU CHAPITRE PREMIER.

N°s 1 à 16. — Portraits des parents du Dauphin : **Louis**, dauphin de France, fils de Louis XV et **père** de Louis XVI (4 septembre 1729-20 décembre 1765); **Marie-Thérèse d'Espagne**, sa première femme (née le 11 juin 1726, mariée le 24 février 1745, morte le 22 juillet 1746); **Marie-Josèphe de Saxe**, sa seconde femme, **mère** de Louis XVI (née le 4 novembre 1731, mariée le 9 février 1747, morte le 13 mars 1767). Les portraits des frères et sœurs et des tantes de Louis XVI se trouvent ci-après au chapitre IV, *La Famille royale de France.*

N°s 17 à 34. — Portraits des parents de la Dauphine : **François Ier**, empereur d'Allemagne (8 décembre 1708-18 août 1765); l'impératrice **Marie-Thérèse** (13 mai 1717-29 novembre 1780); **Joseph II**, empereur d'Allemagne (13 mars 1741-20 février 1790), **père, mère** et **frère** de la Dauphine. Quant aux portraits des autres frères et sœurs de Marie-Antoinette, ceux de **Marie-Christine** (13 mai 1742-24 juin 1798), mariée en 1766 au prince Albert de Saxe, duc de Teschen, gouvernante générale des Pays-Bas en 1781, ont été reportés plus loin, au chapitre XXXIV, *la Première Coalition, Bombardement de Lille* (n°s 4530 à 4538). Ceux de l'archiduc, grand-duc de Toscane, puis empereur, **Léopold II** (5 mai 1747-1er mars 1792), ont été reportés à la date de sa mort, avant la victoire de Valmy et l'évacuation du territoire français par les coalisés, chapitre XXXIV, *la Première Coalition.* Ceux de **Marie-Caroline** (13 août 1752-8 septembre 1814), mariée en 1768, à Ferdinand, roi de Naples, ont été reculés jusqu'à l'époque impériale. Voir également ci-après, au chapitre XXXIII (n° 4380), un curieux portrait, gravé par W. F. Gmelin et paru à Bâle chez Chrétien de Mechel, de l'archiduc **Maximilien** (François-Xavier-Joseph-Jean-Antoine-Wenceslas), dernier né des enfants de Marie-Thérèse (8 décembre 1756-17 juillet 1801).

N°s 35 à 66. — **Naissance** de Louis, duc de Berry, à Versailles, le 23 août 1754. **Mariage** de Louis, dauphin, le 16 mai 1770, dans la chapelle du château de Versailles, avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, née à Vienne le 2 novembre 1755.

N°s 67 à 120. — Portraits de Louis, **dauphin**, et de Marie-Antoinette, **dauphine**, du 16 mai 1770 au 10 mai 1774, date de l'avènement.

II

ENTRÉE DE MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE À PARIS

LE 8 JUIN 1773

CALENDRIER ANONYME

N° 120


Entrée de Monsei
gneur le Dauphin et de
Madame la Dauphine à
Paris le huit Juin
1773.


BIBLIOTHEQUE NATIONALE
R.F.

CHAPITRE PREMIER.

LOUIS XVI DAUPHIN ET MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE.

1. **Louis, Dauphin de France, père de Louis XVI**, à mi-jambes, de trois quarts à gauche. Sous le trait carré, à droite : «Sysang sc.». Au-dessous : «Louis ‖ Dauphin de France.» [Fol. 1

Gravure au burin. Ce portrait, gravé d'après le tableau de Louis Tocqué (1696-1772) [Musée du Louvre, n° 868], ainsi que celui de la seconde Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, qui y fait pendant (Duplessis et Riat, *Catalogue de la collection de portraits français et étrangers conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale*, t. IV, n° 16464[14]), fut sans doute exécuté au moment de leur mariage (février 1747) par Jean-Christophe Sysang, graveur dresdois (1703-1754).

Hauteur, 0 m. 278; largeur, 0 m. 193.

2. **Le même**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale reposant sur un socle où on lit : «Louis Dauphin ‖ de France.» [Fol. 1

Gravure anonyme au burin, d'après le portrait du Dauphin, peint en 1753 par le Génevois Jean-Étienne Liotard (1702-1789), actuellement au musée d'Amsterdam.

Hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 073.

3. **Le même**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale reposant sur un socle aux armes où on lit : «Louis — Dauphin ‖ de — France.» Sous le tr. c. : «Peint par De La Tour. Gravé par Petit, rue St-Jacques près les Mathurins, 1747.» [Fol. 2

Gravure au burin par Gilles-Edme Petit, graveur français (1694-1760). Épreuve d'un premier état, avec la date de 1747, supprimée sur les épreuves d'un tirage postérieur (Duplessis et Riat, *op. cit.*, t. IV, n° 16456[41]). A pour pendant le portrait de Marie-Josèphe de Saxe, gravé par Gilles-Jacques Petit (1733-1771), fils de Gilles-Edme (*ibid.*, t. IV, n° 16464[13]). Seules, les figures de ces deux portraits ont été empruntées à La Tour (1704-1788); les costumes sont de l'invention des graveurs.

Hauteur, 0 m. 260; largeur, 0 m. 183.

4. Le même, en buste, assis, de trois quarts à droite, le visage presque de face, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement. Sur la tablette : «Louis IX, Dauphin.» Sous le tr. c., à g. : «Restout delin. 1771»; à dr. : «Dupuis Sculps. Confecit Romanet.» [Fol. 3

Gravure au burin commencée de graver pour la *Galerie françoise. . . de Restout*, Paris, Hérissant fils, 1771, pl. I, par Nicolas-Gabriel Dupuis (1696-1770), sur un dessin de Jean-Bernard Restout le fils (1732-1797). Achevée de graver par Antoine-Louis Romanet (1768-1806), élève de Wille.

Les huit Dauphins qui portèrent, avant le père de Louis XVI, le prénom de Louis furent : 1° Louis, duc de Guyenne (1396-1415), fils de Charles VI; 2° Louis XI (1423-1483); 3° Louis, fils de Louis XII, qui ne vécut que quelques heures; 4° Louis XIII (1601-1643); 5° Louis XIV (1638-1715); 6° Louis ou le Grand Dauphin (1661-1711); 7° Louis, duc de Bourgogne, son fils (1682-1712); enfin 8° Louis XV (1710-1774).

Hauteur, 0 m. 237; largeur, 0 m. 170.

5. Le même, en buste, revêtu d'une cuirasse, de trois quarts à gauche, le visage presque de face, dans une bordure ovale. Sur le socle, à g. : «Peint par Klein»; à dr. : «et gravé par Will.» A la face antérieure du socle : «Louis Dauphin de France. ‖ Né à Versailles le 4 septembre 1729.» Sous le tr. c. : «A Paris chez Will Quay des Augustins entre les rues Gille-Cœur et Pavée chez Mr Emery.» [Fol. 3

Gravure au burin par Jean-Georges Wille (1715-1808), l'auteur des curieux *Mémoires*, d'après Daniel Klein, peintre dresdois, élève de Dietrich. Fait pendant au portrait de Marie-Thérèse d'Espagne, du même graveur, d'après le même peintre (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16467[4]). Lors du second mariage avec Marie-Josèphe de Saxe, un portrait de la nouvelle Dauphine, par J.-G. Wille, d'après Klein, parut en pendant dans les mêmes dimensions que les deux estampes ci-dessus. (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16464[17].)

Peut-être faut-il y voir l'estampe «parfaitement ressemblante» cédée par Mme de Pompadour pour être envoyée en novembre 1746 à la future Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, désireuse de connaître les traits de son fiancé. (Stryienski, *La Mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe*. . . Paris, Plon, 1903, p. 33 et note 1.)

Sur le sieur Martin Hemery, peintre, directeur de l'Académie de Saint-Luc, décédé le 23 février 1757, rue du Bout-du-Monde, paroisse Saint-Eustache, voir les *Scellés et inventaires d'artistes*, publiés dans la 2e série des *Nouvelles archives de l'Art français*, t. V, p. 228-230.

Hauteur, 0 m. 237; largeur, 0 m. 165.

6. «Décoration du bal paré — donné par le Roy, le XXIV février

M.D.CCXLV, à l'occasion du Mariage — de Louis, Dauphin de France, avec Marie-Thérèse ‖ Infante d'Espagne, dans la même Salle — de spectacle construitte au Manège couvert de ‖ la grande Écurie à Versailles. . . ». Au bas de l'estampe à g. : «Exécuté par les sieurs Slodtz et Perot». Au milieu : C. N. Cochin filius delin.» A dr. : «C. N. Cochin Pater Sculp.» [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte et au burin (Jombert, *Catal. de l'œuvre de Ch.-Nic. Cochin fils*, n° 125). Fait suite et pendant à la «Décoration de la Salle de spectacle ‖ construitte dans le manège couvert de la grande écurie à Versailles pour la représentation de la ‖ Princesse de Navarre, comédie balet. . le XXIII février MDCCXLV. . . ‖ Exécuté par les sieurs Slodtz et Perot. — C.-N. Cochin filius delin. et sculp.» (Jombert, *op. cit.*, n° 124.)

Voir au Cabinet des Estampes, Œuvre de Cochin (Ee 15a), l'eau-forte pure de cette estampe, — les trois états, avec la lettre, avant toute lettre, et eau-forte pure, de la «Décoration de la Salle de Spectacle. . . » et enfin l'estampe in-folio en largeur (avec la lettre et eau-forte pure) représentant la «Décoration du Bal Masqué donné par le Roy. . . », gravée par Cochin le père sur le dessin de Cochin le fils. C'est ce dernier qui grava le «Billet d'entrée au Bal Paré du 24 février 1745», et qui est l'auteur de la planche représentant la «Cérémonie du mariage, célébrée à Versailles le 23 février».

René-Michel, dit Michel-Ange Slodtz (1705-1764), sculpteur-décorateur ordinaire de la Cour, avait employé le dessinateur Joseph Perrot. Charles-Nicolas Cochin (1688-1754) et son fils, qui portait les mêmes prénoms, et devint plus célèbre que son père (1715-1790), sont assez connus du lecteur.

Hauteur, 0 m. 720; largeur, 0 m. 530.

7. **Marie-Thérèse d'Espagne, Dauphine de France**, en pied, de face. Sous le tr. c., à g. : «Vanloo pinxit.»; à dr. : «De Larmessin Sculp.»; au dessous : «Marie-Thérèse — d'Espagne, Dauphine ‖ de — France.» Au bas de l'estampe : «A Paris chez De Larmessin, Graveur du Roy, rüe des Noyers à la deuxième — porte cochère entrant par la rue St-Jacques. . . » [Fol. 5

Gravure au burin. Premier état. Par Nicolas de Larmessin le fils (1684-1755) d'après Carle Vanloo (1705-1765). Fait pendant au portrait en pied de Louis, dauphin de France, par Larmessin d'après Louis Tocqué (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16456^{38}, 1er état).

Un deuxième état de cette planche (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16467^{2}, deuxième état), à peine retouchée, parut lors du second mariage du Dauphin; les mots *Josèphe de Saxe* y remplacèrent ceux de *Thérèse d'Espagne*. On ne prit même pas la peine de modifier les traits du visage qui restèrent ceux de la première Dauphine : l'addition de brillants dans les cheveux, d'un collier et de deux bracelets parut suffisante. Voir la réduction de cette planche transformée sous notre numéro 10.

Voici, d'après un contemporain (le marquis d'Argenson, ministre des Affaires

étrangères sous Louis XV), le signalement de la première Dauphine, que nous empruntons au très intéressant volume de M. C. Stryienski, déjà cité : «Elle était rousse..., elle avait la physionomie sinistre, la peau belle, un joli embonpoint bien distribué» (p. 2).

Hauteur, 0 m. 445; largeur, 0 m. 341.

8. **Pompe funèbre de Marie-Thérèse — d'Espagne, Dauphine de France**, en l'Église ‖ de Notre-Dame de Paris — le XXIV novembre MDCCXLVI... Sous le tr. c., à g. : «Inventé et exécuté par les Srs Slodtz»; à dr. : «dessiné et gravé par C. N. Cochin le fils.» [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au burin d'après la décoration exécutée par les frères Paul-Ambroise (1702-1758) et Michel-Ange Slodtz (ci-dessus, n° 6). N° 158 du *Catalogue de l'œuvre de Charles-Nicolas Cochin fils*, par Jombert.

Voir au Cabinet des Estampes, œuvre de Cochin (Ee 15a), l'eau-forte pure de cette estampe ainsi que la planche in-folio en largeur (eau-forte pure et fini) représentant la pompe funèbre de la même princesse en l'église abbatiale de Saint-Denis, le 5 septembre 1746, également gravée par Cochin le fils d'après la composition des sieurs Slodtz.

Hauteur, 0 m. 483; largeur, 0 m. 316.

9. **Louis, Dauphin de France**, en buste, de profil à droite et **Marie-Josèphe de Saxe** en buste, de profil à gauche, dans deux médaillons enguirlandés de fleurs que tient Junon et que Minerve couvre de son égide, tandis que sous les auspices de l'Amour, la France et la Saxe, appuyées à l'autel de l'Hyménée, couronnent leur alliance; dans le fond à gauche, vue de Paris avec le Pont-Neuf et la statue d'Henri IV. Sous le tr. c., à g. : «Inventé et Dessiné par Michel-Ange Slodtz.»; à dr. : «Gravé par Jean-Jacques Flipart.» [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte et au burin. Frontispice de l'album (Bibl. nat. Est., Pd 85) intitulé : «*Fête publique donnée par la ville de Paris à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, le 13 février* MDCCXLVII.» (Outre Flipart [1719-1782], élève de L. Cars et maître de Mlle Boizot, graveur ordinaire de Greuze, les graveurs Tardieu, Le Mire, Marvye, Benoist en ont gravé les planches d'après leurs propres compositions et celles de François Blondel et de Le Lorrain; texte gravé par Lattré.)

Hauteur, 0 m. 515; largeur, 0 m. 350.

10. **Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France**, à mi-corps, de face. Sous le tr. c. : «Marie-Josephe — Princse de Saxe ‖ dauphine de France ‖ née le 4 novembre 1731». Au bas de l'estampe, à g. :

«Peint par Vanlo»; au milieu : «A Paris rue Saint-Jacques»; à dr. : «Simon Duflos Sculp.» [Fol. 8

Gravure au burin. Réduction en contre-partie par Simon Duflos, père de Pierre Duflos, du portrait en pied de Marie-Josèphe, qui n'est lui-même que le second état du portrait de la première Dauphine, Marie-Thérèse d'Espagne, par Larmessin d'après Vanloo (déjà cité ci-dessus, n° 7). M. Stryienski n'a pas connu cette supercherie et a cru de très bonne foi à un portrait de Marie-Josèphe peint par Vanloo (Stryienski, *op. cit.*, p. 83, note 3), qui n'a jamais existé. Fait pendant au portrait de Louis dauphin de France, gravé par Simon Duflos d'après Louis Tocqué. (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16456[28].) Ce dernier est une réduction en contre-partie du portrait en pied gravé par Larmessin d'après Tocqué; la tête du portrait de Tocqué y a été remplacée par celle du portrait de La Tour. (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16456[38].)

Citons encore cette consultation sur le physique de la seconde Dauphine, donnée par le comte de Vaulgrenant, ancien ministre de France à la Cour de Saxe : «Elle a les yeux bleus, grands et ouverts, assez ordinairement battus, le nez un peu gros, la bouche et les dents, ni bien, ni mal, le teint assez blanc, mais un peu brouillé et quelques petites taches de rousseur. La taille m'a paru bien, le port assez noble et agréable, un bon maintien, assez de physionomie. . . Quant à l'esprit et au caractère, il n'y a que du bien à en dire. . . » (Stryienski, *op. cit.*, p. 18.)

Hauteur, 0 m. 260; largeur, 0 m. 191.

11. **La même**, en buste, de trois quarts à droite. Sous le tr. c., à dr. : «Sysang sc.»; au dessous : «Maria Josepha ‖ Vermählte Dauphine ‖ von Franckreich und Navarra ‖ geb. Kön. Poln. und Chur. Sachs. Prinzessin.» [Fol. 8

Gravure au burin. Cette estampe semble n'être qu'une réduction par J.-C. Sysang du portrait de la Dauphine (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16464[14]), gravé par lui en pendant de celui du Dauphin, et dont il a été parlé à notre numéro 1. Différences : le fond de l'estampe est uni, et le manteau de la princesse est ramené sur le bras gauche.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 083.

12. **Louis, Dauphin de France**, en buste, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale. Sur le socle, à g. : «De La Tour Pinxit»; à dr. : «M. Aubert Sculpsit». A la face antérieure du socle aux armes : «Louis — Dauphin ‖ de — France.» Sous le tr. c. : «A Paris chés Buldet rue de Gesvres au grand Cœur.» [Fol. 9

Gravure au burin par Michel Aubert (1700-1757), graveur français, d'après La Tour. Second état. Le premier état (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16456[10]) porte l'adresse suivante : «A Paris chés Aubert, rue St Jacques au Nom de Jésus, vis-à-vis le Collège du Plessis et chez L. Surugue, graveur ‖ du Roy,

rue des Noyers vis-à-vis le mur Saint-Yves... » Buldet, marchand et éditeur d'estampes était bon ami de Wille, qui en parle à plusieurs reprises dans son Journal.

Hauteur, o m. 245; largeur, o m. 178.

13. **Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale. Sur le socle, à g. : «De La Tour pinx.»; à dr. : «M. Aubert Sculp.» A la face antérieure du socle aux armes : «Marie-Joseph (*sic*) — de Saxe ‖ Dauphine — de France. ‖ Née à Dresde — le 4 novembre 1731.» Sous le tr. c. : «A Paris ches Buldet, rue de Gesvres au grand Cœur.» [Fol. 9

Gravure au burin. Second état. Le premier état (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16464[3]) porte l'adresse suivante : «A Paris chés Aubert, rue de la Harpe, entre les rues Percée et Serpente, chés Mr Segain, Procureur au Parlement.» Pendant de l'estampe précédente.

D'après le pastel de La Tour peint en 1747. La Dauphine y porte une robe de chambre de damas blanc des Indes, une cornette de nuit à rubans gris de lin; les revers de la robe en dentelle d'or, les garnitures de soie assorties, la poitrine ornée d'un nœud rose turc auquel est épinglé un bijou en diamants. Ce portrait, actuellement à Dresde, y fut envoyé en février 1750. (Karl Woermann, *Kön. Gemälde Galerie zu Dresden*, Dresden, Hoffmann, 1905, Franz. Schule, n° 163, p. 285.)

On doit encore à La Tour le portrait bien connu de la Dauphine, exécuté en octobre 1761, actuellement au Musée du Louvre; une préparation d'un portrait de la même en pied, accompagnée de Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne, enfant, et une ébauche du buste de la Dauphine pour le même portrait, toutes deux au musée de Saint-Quentin.

Hauteur, o m. 245; largeur, o m. 178.

14. [«**Allégorie sur la vie de feu monseigneur le Dauphin.**» Sous le tr. c. : «C. N. Cochin filius inv. et delin. — Demarteau l'aîné sculp.» Suivent deux vers d'Ausone :

«Nempe quod injecit secreta modestia, velum
Scinditur et vitae gloria morte patet.
AUSON.‖

La mort a révélé le secret de sa vie. ‖ N° 141 de l'œuvre. — A Paris chez Demarteau, graveur du roi, rue de ‖ La Peleterie à la Cloche.»] [Fol. 10

Manière de crayon, tirage sanguine, par Gilles Demarteau l'aîné (1729-1776). Épreuve rognée de cette estampe, gravée à l'occasion de la mort du Dauphin, survenue le 20 décembre 1765, et dont il existe en bistre une épreuve dans la Collection de l'Histoire de France (Q^b 73, année 1765, date du 20 décembre) au Cabinet des Estampes. On y trouvera, avec la lettre ci-dessus

rétablie, le prospectus de l'estampe, comportant un commentaire explicatif des nombreux personnages allégoriques qu'elle représente. Première œuvre exposée par Demarteau au Salon du Louvre de 1767 (sous le numéro 235), assez injustement critiquée par Grimm qui qualifie ce morceau de froid et d'obscur. (*Correspondance*, éd. Tourneux, t. VII, p. 203 et 204.)

Hauteur, 0 m. 298; largeur, 0 m. 198.

15. **Louis, Dauphin de France**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale que la Religion reçoit des mains de la France en deuil. Sous le tr. c., à g. : «Schenau inv. del.»; à dr. : «Littret sc. 1766.» Au-dessous :

«Connu par ses Vertus plus que par ses Travaux
Il scut penser en Sage et mourut en Héros.
De Voltaire.

Dédié à Madame — La Dauphine ‖ par son très humble et très obéissant — Serviteur Littret de Montigny. ‖ A Paris, chez l'Auteur rüe de la Viele Bouclerie au bas du Pont St Michelle chez un Ceinturier.» [Fol. 10

Gravure à l'eau-forte et au burin. Allégorie funèbre dédiée à Marie-Josèphe de Saxe à l'occasion de la mort du Dauphin Louis, son époux (20 décembre 1765). Le médaillon du Dauphin a été gravé d'après La Tour, comme nous l'apprend cette mention complémentaire de l'état avant la lettre (*Cat. coll. portraits*, t. IV, n° 16456[40]) : «de la Tour effigiem pinx.». Schenau est le pseudonyme de Jean-Eléazar Zeisig (1734-1808), peintre et graveur saxon. Gravée par Claude-Antoine Littret de Montigny, dessinateur et graveur français (1735-1775).

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 155.

16. **Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale maintenu sur un autel par la France en deuil. A l'intérieur du tr. carré à dr. : Littret inv. del. et sc. 1767.» Au-dessous :

«Sur elle en vain le sort déchaîna son courroux.
Il ne peut l'accabler qu'en frappant son époux.
Sabatier.

Dédiée à Monseigr — le Dauphin ‖ Par son très humble et très obéissant — Serviteur Littret de Montigny.» ‖ (Suit la même adresse qu'à la pièce précédente.) [Fol. 10

Gravure à l'eau-forte et au burin. Allégorie funèbre dédiée à Louis XVI, alors Dauphin, à l'occasion de la mort de sa mère, la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe (13 mars 1767). Pendant de l'estampe précédente. Annoncée dans les *Annonces, affiches et avis divers* du 17 septembre 1767.

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 155.

17. **François Ier, Empereur d'Allemagne**, à mi-corps, le visage de trois quarts à droite. Sur la tablette à g. : «Franciscus ‖ Stephanus ‖ D. G. Dux Lotharingiae, ‖ Magnus Dux Hetruriae, ‖ natus A° 1708. d. 8. Decembr.» En pendant à dr. de l'écu aux armes, la même légende traduite en allemand : «Franciscus ‖ Stephanus, ‖ Herzog, etc.» Sous la tablette à dr. : «I. I. Haid ad Prototypum originalem sculps. et excud. Aug. Vind.» [Fol. 11

Manière noire exécutée vers 1735, à Augsbourg, par Johann-Jacob Haid (1704-1767).

Hauteur, 0 m. 397; largeur, 0 m. 262.

18. **Le même**, en buste, revêtu d'une cuirasse, de trois quarts à gauche, dans un ovale décoré de draperies. A la face antérieure du socle : «François Etienne de Lorraine, grand ‖ Duc de Toscane. ‖ couronné Empereur en 1745.» Sous le tr. c. : «a Paris, chez Petit, rue S. Jacques, a la Couronne d'épines pres les Mathurins.» [Fol. 11

Gravure anonyme au burin. Second état avec la mention «couronné Empereur en 1745», manifestement ajoutée.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 105.

19. **Le même**, à cheval, dirigé à gauche. Au haut de la feuille : «Franciscus I Rom. Imp. ‖ Dux Loth : Magnus Dux Hetr : etc : etc :» Au bas : «Primus es; Et primo currant ut quaeque Secunda, ‖ imo et ut octo fluant, millia vota damus! ‖ . . . G. B. Göz S. Caes. Maj. Aul. Pict. et Sc. Cath. fec. Aug. Vind.» [Fol. 11

Stipple exécuté à Augsbourg, par Gottfried-Bernhard Goetz (1708-1774), peintre et graveur de Sa Majesté Catholique. Clairevoie.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 105.

20. **Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale sur laquelle on lit : «Fœmina fronte Patet, vir — Pectore, Diva Decore ‖ Delastre.» A la face antérieure du socle aux armes : «Marie — Thérèse ‖ Reine de Hongrie —, etc. Née le 13 May 1717.» Sous le tr. c. à g. : «Peint à Vienne en 1742 par Martin de Meijens.» Au milieu : «Se vend chez Petit rue S. Jacques à la couronne ‖ d'espines pres les Mathurins.» A dr. : «Gravé à Paris en 1743 par Petit.» [Fol. 12

Gravure à l'eau-forte et au burin par Gilles-Edme Petit (ci-dessus n° 3),

d'après Martin van der Meytens ou Mytens (1695-1770), peintre fixé à Vienne après avoir longtemps résidé en Suède.

Hauteur, 0 m. 350; largeur, 0 m. 240.

21. **La même**, en buste, de trois quarts à droite. Sur la tablette : «Marie-Thérèse ‖ Imperatrice des Romains ‖ Reine de Hongrie et de Bohéme ‖ Archiduchesse d'Autriche, etc. etc. etc.» Sous le tr. c. à g. : «Jos. Schell, del.» Au milieu : «Joh. Luzac excudit.» A dr. : «P. Tanjé sculp.» [Fol. 12

Gravure au burin par Pieter Tanje (1706-1761), graveur hollandais, d'après Joseph Schell ou Schall, portraitiste allemand.

Hauteur, 0 m. 300; largeur, 0 m. 210.

22. **La même**, à mi-corps, de trois quarts à droite. Sur le socle : «Serenissima ac Potentissima ‖ Princeps ‖ Maria Theresia ‖ D. G. Regina Hungariae et Bohemiae, ‖ Archi Dux Austriae et reliqua, ‖ Nata Anno 1717 die 13 Maj, et coronata Posonii ‖ A° 1741 d. 25 Iunij et Pragae die 12 Maij. ‖ I. A. Pfeffel excud. A. V.» [Fol. 13

Manière noire exécutée à Augsbourg, par Johann-Andreas Pfeffel, graveur bavarois (1674-1750).

Hauteur, 0 m. 500; largeur, 0 m. 335.

23. **La même**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale. Sous le tr. c., à g. : «Meydens Vienna pinxt.»; à dr. : «Faber Londini fecit 1742.» Au-dessous : «Maria Theresia Emperess of Germany ‖ . . . Done from the Original Painting, in the Possession of His Excellency Baron Wasner, etc., ‖ to whom this Plate is most Humbly Dedicated. ‖ . . . John Faber. ‖ price 2s. Sold by Thos Bowles. . . and Jno Bowles. . . » [Fol. 14

Manière noire exécutée à Londres en 1742, par John Faber, le fils, graveur hollandais fixé à Londres (1684-1756), d'après l'original peint à Vienne par Martin van der Meytens, et passé en la possession du baron Wasner, diplomate hollandais au service de Marie-Thérèse, successivement chargé de missions à Paris et à Londres. N° 233 du catalogue de l'œuvre de Faber junior, donné par Smith dans ses *British Mezzotinto Portraits*, I, p. 392.

Hauteur, 0 m. 350; largeur, 0 m. 250.

24. **La même**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale décoré de draperies. A la face antérieure du socle : «Marie Therese Reine d'Hongrie ‖ et de Boheme &c. couronnée Impé-

ratrice en 1745.» Sur la moulure supérieure du socle, à g. : «peint par M. de Maytens». Sous le tr. c. même adresse que le numéro 18 dont cette estampe est le pendant. [Fol. 14

Gravure anonyme au burin. La seconde ligne de la légende a été ajoutée postérieurement. D'après le portrait de Martin van der Meytens déjà cité ci-dessus aux numéros 20 et 23.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 106.

25. La même, assise, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans une bordure rectangulaire entourée de rayons, au-dessus d'un écu aux armes accompagnant l'aigle à deux têtes, un sceptre et une épée. Au-dessous : «J. Pencini pinx. — J. Vendramini sculp. ‖ Maria Theresia ‖, . . . Published by M. J. Weber, November 1810.» [Fol. 14

Stipple par Giovanni Vendramini (1769-1839), graveur italien fixé à Londres, élève de Bartolozzi. Second état; le premier est à la lettre grise.

Estampe faisant partie d'une série de portraits destinés à l'illustration des «*Mémoires concernant Marie-Antoinette*, archiduchesse d'Autriche, reine de France. . ., suivis du récit historique du procès et du martyre de Madame Elisabeth, de l'emprisonnement de Louis XVII dans la Tour du Temple, de la délivrance de Madame Royale, fille de Louis XVI, et de plusieurs événements ultérieurs. Par Joseph Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, ci-devant employé dans le Département des finances de France et aujourd'hui pensionnaire de S. A. R. Monseigneur le duc de Saxe-Teschen. A Londres, de l'imp. de Daponte et Vogel, 1804-1809, 3 vol. gr. in-8°. Se trouve chez l'auteur, n° 48, Leicester Square.»

Le tome Ier, paru en 1804, comporte en regard du titre de départ : Marie-Antoinette, gravée par Schiavonetti, d'après Edw. Stroehling (ci-dessous, n° 515); en regard de la page II des supplément et note du premier chapitre : le présent portrait de Marie-Thérèse; p. 42-43 : Madame Royale, gravée par Schiavonetti, d'après Stroehling; p. 162-163 : Louis XVI, Schiavonetti, d'après Boze (ci-dessous, n° 516); p. 404 : Louis XVII, Schiavonetti, d'après Stroehling (n° 5854).

Le tome II comprend en regard du titre de départ : Louis XVIII, Schiavonetti, d'après Stroehling; page 124 : Charles-Philippe de France, comte d'Artois, Schiavonetti, d'après Danloux, (ci-dessous, n° 855); p. 306-307 : Marie-Joséphine de Savoie, reine de France «pinted at Versailles (*sic*) — Schiavonetti sculpsit».

Le tome III comprend, en regard du titre de départ : Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, Schiavonetti, d'après H. Danloux; p. 8-9 : Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, Schiavonetti, d'après Danloux; p. 98 à 99 : une estampe allégorique, trois fleurs de lys dans un cercle formé par un serpent se mordant la queue, au-dessous l'inscription : «Lâche qui les abandonne»; p. 198 : Madame Élisabeth, Schiavonetti, d'après Edw. Stroehling (n° 5809).

Dans un exemplaire, passé en vente en 1908 chez le libraire Dorbon, et comportant en tête la liste des souscripteurs, augmentée d'additions manuscrites de nouveaux noms, la gravure du portrait de Madame Élisabeth, par Bartolozzi, d'après Labille-Guiard (t. II), remplace le portrait ci-dessus indiqué. Bartolozzi ayant quitté Londres pour Lisbonne le 2 novembre 1802, on peut supposer que son élève Schiavonetti, chargé de continuer l'illustration de l'ouvrage, exécuta, pour plus d'unité, de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Madame Royale et de Madame Élisabeth de nouvelles gravures différentes de celles déjà livrées par Bartolozzi pour les *Mémoires de Weber* (ci-après nos 513, 514 et 5808), et qui sont infiniment plus rares.

Une traduction anglaise, due à R. C. Dallas, à R. May et à Mrs Jevers, parut à Londres de 1805 à 1806, en 3 volumes; les planches en sont les mêmes, sauf le portrait de Madame Royale, gravé par Bartolozzi, d'après Kalterer, remplaçant celui qu'on a signalé ci-dessus. (Exemplaire de la Bibliothèque nationale, Lb39 78.)

Compromis lors de la fuite à Varennes, Joseph Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, dont les Comités des rapports et des recherches de Seine-et-Oise ordonnaient l'arrestation immédiate le 23 juin 1791, à 2 heures du matin, émigra sans doute à cette date (Tuetey, t. I, n° 2203). Pensionné pendant la Révolution et l'Empire par le beau-frère de la Reine, le duc de Saxe-Teschen, il fut naturalisé Français par lettres du 25 mars 1817, et obtint de Louis XVIII des lettres de noblesse, avec le titre de chevalier, le 18 août 1818. (Renseignements empruntés à la bibliographie de M. Tourneux, t. IV, n° 21025.)

Hauteur, 0 m. 187; largeur, 0 m. 112.

26. **La même**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale sur fond rectangulaire. Sous le tr. c. à dr. : « J. G. Haid sculp. Viẽnae 1771. » Au-dessous : « Maria Theresia. . . » [Fol. 15

Manière noire exécutée à Vienne en 1771, par Johann-Gottfried Haid, artiste augsbourgeois (1710-1776), d'après le portrait de l'impératrice en vêtements de deuil, peint par le Français Joseph Ducreux (1737-1802), élève de La Tour, peintre des cours de France et d'Autriche, envoyé à Vienne en 1769 pour peindre le portrait de la future Dauphine. Le portrait de Marie-Thérèse par Ducreux fut, l'année suivante, reproduit en tapisserie par Cozette fils, sous la direction de son père, l'un des entrepreneurs de la Manufacture royale des Gobelins, et offert par ce dernier à Marie-Antoinette le 2 janvier 1772 (Voir *Gazette de France* du vendredi 3 janvier 1772). La même tapisserie, avec la mention « appartenant à la Dauphine », fut exposée par Cozette fils au Salon de 1773, sous le n° 294. Le n° 293, appartenant également à Marie-Antoinette et faisant pendant, était la reproduction en tapisserie par le même Cozette du portrait de Joseph II, par Ducreux. (Voir la gravure de ce portrait par Cathelin sous notre numéro 31.) La parenté de J. G. Haid avec J. J. Haid (ci-dessus, n° 17) et le fils de ce dernier, J. E. Haid (ci-après, nos 75 et 76), n'a pas été établie. J. E. Haid avait en outre un

frère, Johann-Lorenz Haid (1702-1750), originaire d'Augsbourg et y travaillant, comme les trois artistes que nous venons de citer. Enfin Johann-Philipp (1750-1806), fils de Johann-Lorenz, mezzotintiste peu connu, est l'auteur d'un curieux dessin à l'encre de Chine gouaché conservé au Cabinet des Estampes (B4 rés.).

Hauteur, o m. 265; largeur, o m. 230.

27. **La même**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale. Sur la tablette : «Marie-Therese ‖ Imperatrice Douairiere, Reine de Hongrie et de Bohême ‖, Mère de Marie Antoinette, Reine de France.» Sous le tr. c. : «Dessiné et gravé — par le Beau. ‖ A Paris chez Le Beau, rue St-Jacques, Maison ‖ de Madame Duchesne, Libraire, au Temple du Goût. . . » [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte et au burin par Pierre-Adrien Le Beau (1744-?), graveur du duc de Chartres, habituellement employé par les éditeurs Esnauts et Rapilly. Faisait sans doute pendant à la gravure exécutée par le même en 1774 du portrait de Marie-Antoinette par Maupérin.

Hauteur, o m. 160; largeur, o m. 113.

28. **La même**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale, surmonté du chiffre de l'Impératrice et d'une banderole où on lit : «Majestas et Amor», et reposant sur un socle où sont assises deux femmes représentant la Hongrie et la Bohême, entouré à droite d'Amours, à gauche de trois personnages représentant le Peuple, le Clergé et la Noblesse, le dernier en costume de magnat, le sabre à la main : «Maria Theresia ‖,. . . Joh. Es. Nilson — inv. fecit et excud. Aug. V.» [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée à Augsbourg par Johann-Esaias Nilson (1721-1788), peintre et graveur bavarois. Voir du même graveur plusieurs portraits de Joseph II du même type, faisant pendant à celui-ci.

Hauteur, o m. 220; largeur, o m. 160.

29. **La même**, à mi-jambes, de trois quarts à droite. [Fol. 16

Gravure anonyme au burin, dont les marges ont été rognées.

Hauteur, o m. 490; largeur, o m. 345.

30. **Allégorie funèbre en l'honneur de Marie-Thérèse, Impératrice d'Allemagne.** Sous le tr. c. : «Aux Mânes de Marie Thérèse Walpurge Amélie Christine D'autriche Reine de Hongrie et Electrice ‖ de Bohême Morte à Vienne le 29 Novembre 1780 âgée

de 63 ans ‖ On voit différentes nations porter leurs regrets de cette Illustre Princesse et former des vœux pour la conservation de Joseph II ‖ Empereur Roy des Romains. A Paris chez Bonnet, rue St Jacques au coin de celle de la Parcheminerie au Magazin Anglais. » [Fol. 16

Aquatinte de Louis-Marin Bonnet (1743-1793) [ci-dessous nos 89 et suivants], dans un ovale en largeur encadré. N° 628 (marqué en haut de l'estampe à droite) du catalogue de son œuvre publié par le graveur lui-même. N° 537 de la nomenclature donnée par Le Blanc. (*Man. de l'Am. d'Est.*, t. I, p. 462, col. 2.)

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 175.

31. **Joseph II, Empereur d'Allemagne**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale surmontée d'un aigle tenant une couronne en son bec. Sur la tablette : « Joseph II Empereur et Roi — des Romains le 18 août 1765. ‖ Né a Vienne — le 13 mars 1741. ‖ Gravé d'après le tableau que Son — Altesse Madame la Comtesse de ‖ Brionne a bien voulu prêter à son très — humble serviteur Bligny. » Sous le tr. c., à g. : « Peint à Vienne par Ducreux 1771 »; à dr. : « Gravé par Cathelin. » Au dessous : « à Paris chez Bligny, Lancier du Roi, Cour du Manège aux Thuilleries ‖ A présent chez Esnauts et Rapilly, rue St-Jacques, à la Ville de Coutances. . . » [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte et au burin par Louis-Jacques Cathelin (1739-1804), graveur français, d'après l'original peint en 1771 à Vienne par Joseph Ducreux, peintre de Marie-Antoinette. (Voir ci-dessus notre numéro 26.) Second état avec la mention : « A présent chez Esnauts et Rapilly . . . » rajoutée. De mêmes dimensions et faisant partie de la même série que le portrait de l'Impératrice Marie-Thérèse gravé par le même Cathelin d'après la toile de Ducreux, qui fut remis en vente chez Bligny en 1774, à l'occasion de l'avènement de Marie-Antoinette, et qui se vendait alors 2 livres (*Gazette de France*, vendredi 1er janvier 1774). Cette série comprend également les numéros 263, 264, 789, 790, 844 et 865 ci-après.

Annoncé par la *Gazette de France* du vendredi 1er octobre 1773 (p. 356).

Louis-Jacques Cathelin, graveur associé de l'Académie, habitait rue du Roule, maison de Mme Vallayer-Coster, académicienne, miniaturiste, et surtout connue comme peintre de fleurs et de nature morte (1744-1818).

Louise-Julie-Constance de Rohan-Montauban-Rochefort, mariée à Louis, comte de Brionne, qui fut grand écuyer de France de 1751 à 1761, était la mère de Charles-Eugène, comte de Brionne, prince de Lambesc, dernier duc d'Elbeuf (1751-1825), colonel des dragons de Lorraine en 1773, et célèbre par la charge de cavalerie des Tuileries, le 13 juillet 1789 (ci-dessous cha-

pitre XII, nos 1510-1518). La comtesse de Brionne émigra avec son fils à Bruxelles en 1791 (Augeard, *Mémoires secrets*, p. 289), et mourut en 1807. Elle passait pour être la maîtresse du ministre Choiseul.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 180.

32. **Le même**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale. A la face antérieure du socle : « Josephus II D. G. ‖ Romanorum Imperator ‖ Semper Augustus. » Sous le tr. c., à g. . « J. H. pinx. »; à dr. : « J. C. Schwab sc. Viennae. » [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte et au burin. Il existe du même portrait une gravure exécutée à Vienne en 1775 par J. G. Janota. Johann-Carl Schwab, qui grava celle-ci, était originaire de Suisse.

Hauteur, 0 m. 262; largeur, 0 m. 172.

33. **Le même**, en pied, de trois quarts à gauche. Sous le tr. c. : « Joseph II ‖ Empereur des Romains ‖ Né à Vienne le 13 mars 1741 ‖ A Paris chez Mondhare et Jean, rue St-Jean de Beauvais près celle des Noyers. » [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée, à rapprocher du portrait du roi de Suède Gustave III, paru également chez Mondhare (ci-dessous n° 4374).

Hauteur, 0 m. 320; largeur, 0 m. 205.

34. **Le même**, de profil à droite, habit rose, veste et culotte bleues, bottes montant aux genoux, monté sur un cheval gris à housse tigrée. Sous le tr. c., à g. : « Robin de Montigny fecit »; à dr. : « A Paris Chéz l'auteur Enclos du ‖ Temple Cour du Lion ». Au milieu : « Joseph II, Empereur et Roy des Romains ‖ Né à Vienne le 13 mars 1741. » [Fol. 18

Gravure à la roulette, coloriée. « Gravure enluminée dans le goût du lavis » annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 24 juillet 1778. Fait partie de la série de portraits équestres comprenant Marie-Antoinette, Louis XVI, le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois, etc. On trouvera quelques détails sur Robin de Montigny et cette série de portraits, au numéro 322 ci-après.

Hauteur, 0 m. 261; largeur, 0 m. 216.

35. **« L'Heureux Accouchement de Madame la Dauphine et la Naissance d'un Duc de Berry,** ‖ Née (*sic*) à Versaille ce 23 d'aoust 1754. ‖ A Paris chez Basset le jeune rue S. Jacques au coin de la rue des Mathurin à S. Geneviève. Avec permission de Mr Berrier. » [Fol. 19

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Cette estampe, comme la suivante, est sans doute un retirage, après modification du texte et addition du cordon bleu à l'enfant nouveau-né, d'une planche gravée pour la naissance de la petite Madame Marie-Zéphyrine, fille aînée du Dauphin père de Louis XVI et de Marie-Josèphe, et née le 26 août 1750, quatre ans auparavant. L'orthographe «née à Versailles» ne s'expliquerait guère autrement.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 260.

36. **«L'Heureux Accouchement de Madame la Dauphine...»** (Même légende, avec en plus un écu aux armes, et mêmes dimensions que le numéro précédent.) [Fol. 19

Gravure anonyme à l'eau-forte. Le lit de l'accouchée se trouve à droite et de profil, tandis que dans l'estampe précédente il est à gauche et de face.

37. **Arbre généalogique des maisons d'Autriche et de Bourbon,** gravé à l'occasion du mariage de Louis Dauphin et de Marie-Antoinette (16 mai 1770). Dans une bordure rocaille. Au sommet de la feuille : «Tipo Austri borbonico. . .» Au bas : «M. A. Borghi Del. — L. Capponi f.» [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte. La légende «Nos tua progenies», sortant de la bouche d'un génie ailé, est imprimée à l'envers. Michaël-Angelo Borghi, peintre et dessinateur, travaillait à Modène entre 1768 et 1774. Lorenzo Capponi, graveur bolonais, est né en 1733.

Hauteur, 0 m. 560; largeur, 0 m. 215.

38. **Étienne François, duc de Choiseul, négociateur du mariage de Louis, Dauphin de France, avec Marie-Antoinette, Archiduchesse d'Autriche,** en buste, presque de face, le corps légèrement tourné à droite, dans un médaillon. Sur la tablette : «Etienne François duc de Choiseul. . .» Sous le tr. c. : «Dessiné et gravé par N. de Launay en 1769, d'après le Tableau peint en 1760 par L. M. Vanloo. ‖ A Paris chés l'Auteur rue de la Bucherie la porte cochère au coin de la rue des Rats.» [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte et au burin par le célèbre graveur français Nicolas de Launay (1739-1792), d'après la toile de Louis-Michel Vanloo (2 mars 1707-20 mars 1771), fils de Jean-Baptiste et cousin de Carle Vanloo.

Hauteur, 0 m. 180; largeur, 0 m. 122.

39. **Le même,** en buste, presque de face, légèrement tourné à droite, dans un médaillon ovale. Sur la tablette : «Étienne Franc^s — duc de Choiseul ‖ Pair de France. . .» Sous le tr., à g. : «Marillier

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pinx.»; à dr. : «Le Beau sculp.»; au milieu : «A Paris chez Hénault et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances...» [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte et au burin par P.-Adr. Lebeau (ci-dessus, n° 27). Si l'on compare les costumes et même les visages de ce portrait et du précédent, il semble évident que Clément-Pierre Marillier, graveur bourguignon (1740-1808), n'a fait que copier la toile de Vanloo.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 105.

40. **Jeton frappé à Vienne à l'occasion du mariage par procuration de Marie-Antoinette, Archiduchesse d'Autriche avec Louis, Dauphin de France, le 19 avril 1770, à l'église des Augustins.** — D. : «M·ANTO·A·A·LUDO·FRANCIÆ·DELP·SPONSA.» Buste de Marie-Antoinette de profil à droite, coiffure haute sur le front retombant en boucles sur l'épaule droite, corsage décolleté. Signé sous la tranche de l'épaule droite : W. H. (Peut-être Jean Wilhelm Höckner, médailleur Viennois (?). — R. : «CONCORD·NOVO·SANGVIN·NEX·FIRM.» Autel de l'hymen que l'Amour, debout à gauche, embrase d'une torche qu'il tient de la main droite, tandis que de l'autre il élève une couronne; à droite, Cérès portant sur le bras gauche la corne d'abondance. — A l'exergue : «NVPT. CEL·VIEN·PROCV·‖ FERD·A·A· 19 APR. 1770.»

N'existe pas au Cabinet des Médailles de Paris. Une médaille en tous points semblable, mais d'un module double, et que conserve le Cabinet de Vienne, est signée par Anton Widemann, médailleur viennois né en 1724, mort vers 1773.

On lit dans la *Gazette de France* du vendredi 11 mai 1770 (p. 150) :

«De Vienne, le 28 avril 1770.

...On a frappé ici une médaille à l'occasion du mariage de Madame la Dauphine. Elle représente d'un côté le portrait de cette princesse avec cette légende : «M. Antonia Arc. Austr. Ludovic. Franciæ Delphin. sponsa.» De l'autre, l'Autel de la Concorde. On voit, à la droite de l'autel, l'Hymen tenant deux couronnes de myrthe et allumant son flambeau au feu sacré, et la Concorde, à la gauche, portant d'un bras deux cornes d'abondance, et faisant de la main droite des libations. On y lit ces mots : «Concordia novo sanguinis nexu firmata», et à l'exergue : «Nupt. celebr. Vien. proc. Ferdinand. A. A. XIX Apr. M.DCC.LXX.»

Voir ce jeton au Médaillier de la collection. Argent : 25 millimètres.

41. **Gravure reproduisant une médaille frappée à l'occasion du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette.** Le droit et le revers accolés et joints par des rubans entrelacés, dans un encadrement

rectangulaire. — D. : «Ludovicus XV Rex Christianissimus.» Tête de Louis XV laurée, de profil à droite. — R. : «Lud. Aug. Delphini et M. A. Jos. II. Imp. Sororis Connubium.» Tête de Louis XVI de profil à droite et tête de Marie-Antoinette de profil à gauche se faisant face. À l'exergue : «Die xvi Maii ‖ MDCCLXX.» [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte dont on ne connaît point d'épreuve avec une lettre, due à Noël Le Mire (1724-1801), élève de Lebas, qui l'a reliée, ainsi que le numéro suivant, parmi les épreuves d'état de ses œuvres, contenues en deux volumes appartenant à M. Vereschaghine.

La médaille originale est due au ciseau de Pierre-Simon-*Benjamin* Duvivier, qui l'exposa au Salon de 1773 sous le numéro 284[1] «Médaille pour le mariage de Monseigneur le Dauphin». Le graveur qui a reproduit cette médaille, et a omis de graver la signature B. Duvivier sur la tranche de l'épaule de Louis XV, a modifié la légende exacte du droit qui était : «Lud. XV. Rex Christianniss.» De même la chevelure de Louis XV au droit, celle de Marie-Antoinette au revers ont été modifiées par la suppression de boucles retombant en avant sur le cou. Le dessin, par Duvivier, de Marie-Antoinette, qui a servi pour cette médaille, a été acheté par le Musée Carnavalet à la vente Destailleur.

Cette médaille, comme la suivante, fut commandée par Louis XV à l'occasion du mariage de son petit-fils. Cette indication, accompagnant leur description détaillée, se trouve dans la *Gazette de France* du lundi 4 juin 1770. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 046; largeur, 0 m. 093.

42. **Gravure reproduisant une médaille frappée à l'occasion du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette.** Le droit et le revers accolés et joints par des rubans entrelacés, dans un encadrement rectangulaire. — D. : «Ludovicus XV Rex Christianissimus.» Tête de Louis XV, laurée, de profil à droite. — R. : «Sacrum Aeternae Concordiae Pignus.» Autel de l'hymen, devant lequel le Dauphin et la Dauphine se tiennent par la main, et derrière lequel la France et l'Autriche se tiennent embrassées. À l'exergue : «M. A. Austr. L. Delph. Nupt. ‖ xvi maii MDCCLXX.» [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte de Noël Le Mire, médaille décrite comme la précédente dans la *Gazette de France* du lundi 4 juin 1770.

M. H. Nocq, qui prépare un important ouvrage sur les Duvivier, nous met en garde contre les assemblages de faces et de revers de ce numéro et du précédent. Six médailles du type de notre n° 42, nous renseigne-t-il obligeamment, comptent parmi les coins du Musée Monétaire. Leurs auteurs sont B. Duvivier, Roettiers fils (qui en a gravé deux), Lorthior, et deux anonymes. M. Nocq incline ici pour Roettiers fils ou Lorthior.

Peut être l'une des «deux médailles du mariage de Mgr le Dauphin» gravées par Roettiers le jeune, académicien, graveur général des monnaies de France,

et par lui exposées au Salon de 1771 sous le numéro 297². Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 045; largeur, o m. 093.

43. **Vue de l'Arc de Triomphe érigé à Fribourg-en-Breisgau, à l'occasion de l'union de Louis, Dauphin de France, et de Marie-Antoinette d'Autriche** et du passage à Fribourg de cette princesse se rendant à Versailles pour la cérémonie du mariage. A l'intérieur du tr. c. à dr. : «Peter Mayr delin. et sculpsit friburgi Brisg. 1770.» [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte due à Peter Maÿr (1752-1830), peintre miniaturiste fixé à Fribourg, originaire de la Forêt-Noire badoise, né à Sankt-Blasien. On connaît encore de lui les frontispices des deux ouvrages de l'abbé Gerbert, *Historia Silvae nigrae* et *Liturgia vetus Alemannica.* (Renseignements obligeamment communiqués par M. le Prof. Dr Julius Schwab, de Fribourg-en-Breisgau.)

Il existe un pendant de cette estampe (Coll. Hennin, n° 9300) représentant le même arc de triomphe vu en sens inverse. Marie-Antoinette, partie de Vienne le 21 avril à 9 h. 1/4 du matin, passa à Munich le 25 avril, à Augsburg le 29, à Fribourg du 4 au 6 mai; arriva à Strasbourg le 7, à midi, à Saverne le 8, à 8 heures du soir, à Nancy le 9; à Bar le 10, à 10 h. 1/2 du soir, à Châlons-sur-Marne le 11, à Reims le 12; séjourna à Soissons les 12 et 13, fut à Compiègne le 14, y retrouva le Roi et le Dauphin dans la forêt au Pont-de-Berne; alla coucher au château de la Muette le 15, et arriva à Versailles le 16 pour la cérémonie. Les deux fiancés sont représentés assis dans un char qui couronne le monument. Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 335; largeur, o m. 215.

44. «**L'Archiduchèsse Marie-Antoinette**, Sœur de l'Empereur, née à Vienne le 2 novembre 1755, arrive à Versailles le 16 Mai 1770, jour ‖ de son Mariage avec Monseigneur Louis Auguste Dauphin de France, née (*sic*) le 23 aoust 1754 ‖ Avec permission ce II may 1770 De Sartine — A Paris chez Basset rue S. Jacques.» [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte. Épreuve coloriée. Marie-Antoinette arrivait du château de la Muette, où elle avait couché la nuit précédente, venant de Compiègne. Inconnue à Gower.

Hauteur, o. m. 230; largeur, o. m. 345.

45. **La même estampe**, en noir. [Fol. 24

46. **Cérémonie du Mariage de Louis-Auguste, Dauphin de France,**

avec l'archiduchesse ‖ Marie-Antoinette d'Autriche, sœur de Lempereur; Célébré dans la Chapelle de ‖ Versailles, le 16 may 1770, par Mr de la Roche Aymon, Archevêque de Rheims.» Sous le tr. c. à g., au-dessus de la précédente inscription : «Dessiné par Derrais.» A la suite, à dr. : «Avec Permission ce 17 May 1770 de Sartine.» [Fol. 25

Gravure anonyme à l'eau-forte d'après le dessin de Charles-Louis Desrais, dessinateur et éditeur d'estampes, parue chez lui sitôt après la cérémonie du mariage. On connaît surtout de Desrais, que les manuels prénomment à tort Jean-Baptiste, les pièces galantes gravées par Mixelle et les dessins des costumes parus chez Basset. L'estampe représente le fond de la chapelle du Palais de Versailles, au moment où le cardinal-archevêque de Reims bénit les mariés. Au premier plan, le prie-Dieu commun aux époux; dans la loge du bas côté nord, Louis XV entouré de courtisans; au-dessus de l'autel, tribune des musiciens et orgues. Le mariage fut célébré à une heure de l'après-midi.
Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 335; largeur, 0 m. 247.

47. «Cérémonie de la bénédiction nuptiale donnée dans la chapelle de Versailles le 16 mai 1770 par Mr de la Roche-Aymon, Archevêque de Rheims, ‖ à Louis-Auguste, Dauphin de France, et à l'Archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, Sœur de l'Empereur. ‖ A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte. Estampe coloriée. Gower, n° 25.

Hauteur, 0 m. 257; largeur, 0 m. 400.

48. «Élévation de l'Entrée d'une Sale de Bal ‖ construite à l'occasion du Mariage de Mgr le Dauphin avec Marie Antoinette Archiduchesse d'Autriche, ‖ Pour les Festes données par son Excellence Mr le comte de Mercy Dargentau Ambassadeur de leurs Majestés Impériales et Rles apostoliques. ‖ Conduite et dédiée à son Excellence Par son très humble et très obéissant serviteur Chalgrin Architecte du Roy le 16 mai 1770 — Dessiné et Gravé par F. M. A. Boizot Architecte.» [Fol. 27

Aquatinte exécutée par François-Marie-Antoine Boizot, architecte, peintre, dessinateur à la Manufacture des Gobelins, et graveur au lavis. Fils du premier mariage d'Antoine Boizot, peintre, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et dessinateur aux Gobelins (mort le 9 mars 1782), avec Marie Oudry, F.-M.-A. Boizot était le demi-frère de Louis-Simon et de Marie-Louise-Adélaïde Boizot. (Cf. *infra* nos 235 et 296.)
Florimond-Claude, comte de Mercy-Argenteau (1727-1794), ambassadeur

de Sa Majesté Impériale Apostolique à Paris depuis 1766, avait négocié avec Choiseul le mariage du Dauphin et de l'archiduchesse Antoine, et devait pendant tout le règne de cette dernière la diriger dans le sens de la politique autrichienne et lui dicter, suivant les instructions secrètes par lui reçues de Marie-Thérèse, les moindres détails de sa conduite et publique et privée.

C'est le 29 mai 1770 qu'à l'occasion du mariage du Dauphin, il donna (nous apprend la *Gazette de France* du lundi 18 juin, p. 202) ce bal masqué, dans la salle spécialement construite par le célèbre Jean-François Chalgrin, (1739-1811) premier architecte de Monsieur, et grand prix de Rome en 1758. On distribua au peuple de Paris du pain, des viandes et du vin. Un grand souper, offert aux ambassadeurs étrangers et à toute la haute noblesse, avait eu lieu deux jours auparavant, le 27, à la même occasion. De même, le 10 juin 1770, le comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne, donnait au Vauxhall du boulevard Saint-Martin, dans une salle construite pour la circonstance par Louis, premier architecte du roi de Pologne, une fête en l'honneur du mariage du Dauphin. (Voir *Gazette* du vendredi 22 juin 1770.)

L'ambassadeur d'Autriche reçut, pour les frais occasionnés par ces fêtes, 5,000 florins de supplément, comme nous l'apprennent une lettre de Marie-Thérèse à Mercy du 2 octobre 1770 et la réponse de Mercy du 20 octobre. (D'Arneth, t. I, p. 61 et 72.) Mercy, si l'on en croit une page des *Mémoires* de J.-M. Augeard (p. 308), et qui sans doute obéissait aux ordres de l'Empereur, semble s'être désintéressé, une fois émigré, du sort de Marie-Antoinette.

Inconnue à Gower ainsi que le numéro 50. Cet auteur n'indique que le numéro 49.

Hauteur, 0 m. 343; largeur, 0 m. 463.

49. «**Coupe sur la longueur d'une sale de Bal** ‖ construite... (le reste de la légende et l'adresse comme au numéro précédent). [Fol. 28

Gower, n° 41.

Hauteur, 0 m. 338; largeur, 0 m. 592.

50. «**Coupe sur la largeur d'une sale de Bal** ‖ construite... (le reste de la légende et l'adresse comme aux deux numéros précédents). [Fol. 29

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 343; largeur, 0 m. 472.

51. «**Feu d'Artifice tiré à la Place de Louis XV**, le 30 Mai 1770 à l'occasion du Mariage de Louis Auguste Dauphin de France avec l'Ar‖chiduchesse Marie Antoinette, sœur de l'Empereur. ‖ A Paris chez J. Chereau, rue St Jacques au dessus de la Fontaine St Severin aux 2 Colonnes, n° 257.» [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte. Vue d'optique, destinée à être coloriée et portant en haut à droite le n° 154 du catalogue de Jacques Chéreau. On trouvera dans la *Gazette de France* du lundi 4 juin 1770 (fol. 483) une description détaillée de ce feu d'artifice où périrent écrasés nombre de spectateurs. Le sujet en était «le Temple de l'Hymen». Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 425.

52. «**Allégorie sur le mariage de Monseigneur le Dauphin** ‖ . . . Dédiée à Monseigneur le Dauphin et a Madame la Dauphine et presentée ‖ au Roy et a la famille Royale ‖ Par Bezassier Chanoine régulier de l'Abbaye de St Loup de Troyes. ‖ Jac. de Seve del. — C. Baquoy sculp.» [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte. On lit dans la *Gazette de France* du vendredi 1er juin 1770 : «De Versailles, le 30 mai 1770. . . Le sieur Bezassier, chanoine régulier de l'abbaye de St-Loup de Troyes, a eu aussi [le 26 Mai] l'honneur de présenter à Sa Majesté et à la Famille Royale une estampe allégorique sur le même sujet [le mariage du Dauphin]». Jacques de Sève, peintre et dessinateur parisien, mourut vers 1780. Jean-Charles Baquoy (1721-1777) a surtout gravé d'après Gravelot, Eisen et Moreau.

Cette estampe accompagnait les «Couplets pour le mariage de Monseigneur le Dauphin et de Madame la Dauphine. . . par M. J.-D. Bezassier, . . . imprimés sur une feuille de mêmes dimensions jointe à la présente estampe, et parus également en une brochure in-8° de 8 pages (titre compris). On trouvera cette dernière brochure, illustrée de croquis de G. de St-Aubin, au Cabinet des Estampes (Pd. 87a rés.). Nous en extrayons (p. 8) cette explication de l'estampe : «Le Dauphin et l'Aigle réunis représentent l'alliance des deux Couronnes. Tout l'Olympe descend pour être spectateur de cet auguste Mariage et en est ravi. L'Hymen et l'Amour ont à leur main chacun un flambeau qu'ils réunissent pour ne plus faire qu'une flamme. L'Amour, de l'autre main, arrache son bandeau. Le Génie de la France, appuyé sur l'Autel de l'Hymen, présente aux deux Dieux les cœurs des deux Époux. Paraît ensuite Lucine avec quelques petits Dieux, symbole de la Fécondité.»

Il existe une «Allégorie sur le mariage de Monsieur le comte de Provence», eau-forte de Gabriel de Saint-Aubin, de mai 1771, semblablement présentée au roi et à la famille royale par le chanoine Bezassier, et qu'on peut considérer comme un pendant. (Collection Hennin, n° 9378, et Œuvre de Gab. de Saint-Aubin, Ef 7). Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 290; largeur, 0 m. 205.

53. «**Les Vœux** ‖ **de la** ‖ **France et de** ‖ **l'Empire.** ‖ Médaillons allégoriques por le Mariage de ‖ Monseigneur le Dauphin ‖ 1770. ‖ Par Messire Jean Raymond de Petity ‖ Prédicateur de la Reine, Prieur commenda ‖ taire de Vieux-Vicq et Dangeau ‖ A Paris ‖ chez ‖ Pierre Chenu, Graveur rue de la Harpe ‖ près la Place Saint Michel. ‖

Paillasson ‖ scripsit. — Laurent ‖ sculpsit. ‖ Prix 3 ll. ‖ Avec Approbation et Permission. » [Fol. 31

Ce recueil, rarement complet, comprenant six planches accompagnées d'un commentaire explicatif et le titre ci-dessus transcrit, est dû à l'abbé de Petity, prédicateur de Marie Leczinska, né vers 1715 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, mort à Paris en 1780. Petity est en outre l'auteur de la *Bibliothèque des Artistes et des Amateurs*,... Paris, 1766, 3 vol. in-4°, fig., et de la *Sagesse de Louis XVI, ouvrage moral et politique sur les vertus et vices de l'homme*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°. Citons aussi les *Étrennes françaises pendant l'année jubilaire ou cinquantième du règne de Louis XV, avec les monuments mémorables érigés à Paris vers le tems de cette époque, dédiées à la Ville de Paris*... 1766 (Paillasson scrips. — Laurent, sculp.), du même format que les *Vœux de l'Empire.*

C'est le 26 mai 1770 que l'auteur présenta l'œuvre qui nous occupe au Roi et à la famille royale. (*Gazette de France* du vendredi 1er juin 1770.) Ce titre est gravé au burin par André Laurent, né à Londres en 1720, élève de J.-Ph. Lebas. La plaquette parut chez le graveur Pierre Chenu (1730-1800 environ), également élève de Lebas. Texte calligraphié par Paillasson, de l'Académie royale d'écriture, reçu quatre ans plus tard, en janvier 1774, écrivain du cabinet du roi Louis XV. (*Gazette de France* du vendredi 7 janvier 1774.)

Les Vœux de la France et de l'Empire... (nos 53-59) font partie, comme les numéros 63, 64, 107 et 108 ci-dessous, de la *Collection des ouvrages les plus intéressants présentés à la Cour à l'occasion du Mariage de Monseigneur le Dauphin*... Paris, Desnos, 1770, in-4°. Indiq. Tourneux, t. IV, n° 21066.

Hauteur, 0 m. 130; largeur, 0 m. 115.

54. **Premier médaillon allégorique**, ovale, orné de guirlandes, au sommet duquel on remarque l'aigle d'Autriche et le coq gaulois des deux côtés d'un caducée symbolique tenu par deux mains droites. Au premier plan, joute d'Amours montés sur des dauphins; à gauche, un petit temple; à droite, un palmier. Sous le trait ovale : « J. R. de Petity Invenit — l'Elu Delineavit — P. Chenu Sculpsit. » Au-dessous : « Simul et semper. [Fol. 31

Descends, Hymen, descends des Cieux;
Viens remplir les vœux des deux Mondes;
Les Bourbons, ces Enfants des Dieux
Unissent leurs tiges fécondes. »

(Suit un commentaire explicatif de 18 lignes.)

Dessiné par Pierre Lélu ou l'Élu, dessinateur et graveur à l'eau-forte (1741-1810). Gravé à l'eau-forte par Pierre Chenu (voir le numéro précédent).

Dimensions de la vignette : hauteur, 0 m. 106; largeur, 0 m. 089.
Dimensions de la page : hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 112.

55. **Deuxième médaillon allégorique**, ovale, surmonté des armes

III

L'ARCHIDUCHESSE MARIE-ANTOINETTE

VERS 1761

MANIÈRE NOIRE PAR CHRISTOPHE-LÉON BÜRGLEN

N° 71


MARIA ANTONIA
Princeps de Austriæ
Natus die 2. Nov. Anno 1755





de la Dauphine, décoré d'entrelacs de roses et de lys, parmi lesquels une boîte de toilette, un miroir, peignes, montre, colliers, etc... Au premier plan les trois Grâces, au fond le temple de l'Hyménée. Sous le tr. ovale : «J. R. de Petity Invenit — l'Elu Delineavit — P. Chenu Sculpsit.» Au-dessous : «Has habet et superat. [Fol. 31

Chacune d'elles, couronnée
De Laurier et de Myrthes naissants
Au Triomphe de l'Hyménée
Consacre à l'envi ses accens.»

(Suit un commentaire explicatif de 14 lignes.)

Gravure à l'eau-forte.

Dimensions de la vignette : hauteur, 0 m. 106; largeur, 0 m. 100.
Dimensions de la page: hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 112.

56. **Troisième médaillon allégorique**, ovale, surmonté de l'aigle d'Autriche et du coq gaulois qui «se becquètent en signe d'alliance conjugale», et orné de deux cornes d'abondance renversées. Au premier plan le dieu Hymen tenant deux couronnes de myrte et deux flambeaux; à ses pieds, deux génies tenant deux écussons aux attributs et devises de l'Époux et de l'Épousée; perspective représentant les illuminations de Versailles. Sous le tr. ovale : «Abbas de Petity Inv. l'Elu Delineavit. P. Chenu Sculpsit.» Au-dessous : «Taedis felicibus. [Fol. 32

Le Nœud que vous allez former
Ne sçauroit être trop durable :
L'Hymen fait un Devoir d'aimer
L'Amour rend ce Devoir aimable.»

(Suivent 13 lignes de commentaire explicatif.)

Gravure à l'eau-forte.

Dimensions de la vignette: hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 097.
Dimensions de la page : hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 112.

57. **Quatrième médaillon allégorique**, ovale, surmonté des armes du Dauphin et de la Dauphine, et décoré d'un entourage de palmes et de branches de chênes. Au premier plan, l'Honneur portant une corne d'abondance et la Vertu armée d'une pique, tenant chacun d'une main une couronne de lys et de roses au-dessus de l'autel de l'Amour; perspective représentant la décoration du feu d'artifice tiré à Paris. Sous la guirlande d'entourage : «Abbas de

Petity Invenit. L'Elu Delineavit. P. Chenu Sculpsit.» Au-dessous: «Honor, amor, virtus. [Fol. 32

Brillant de Gloire et de Splendeur,
Dans les Siens son peuple l'adore,
Et du Couchant jusqu'à l'Aurore,
Tout rend homage à sa Grandeur.»

(Suit un commentaire explicatif de 11 lignes.)

Gravure à l'eau-forte. Dans un ouvrage qu'il n'a point signé, l'abbé Petity a réutilisé ce médaillon, substituant aux noms de l'Élu et de Chenu ceux de Gravelot et de Moitte: «Gravelot delin.—Moitte sculp.» On le trouvera ainsi modifié à la page 195 du tome I de la «*Sagesse de Louis XVI* ‖ *manifestée de jour en jour enseignée à ses* ‖ *peuples, fondée sur les premiers principes de* ‖ *toute vérité*...» Paris, Gueffier et de Hausy, 1775, 2 part. en 2 tomes in-8°, xxv-502 et xcvi-46pp. (B.N. Imp. L 39b 197). Il sert de frontispice à un long développement allégorique sur la *Sagesse Humaine*, titre inscrit au-dessous, et suivi d'un texte très différent de celui de la gravure que nous avons décrite. Trois autres médaillons (*Sagesse*, tome I, p. 1; *Sagesse mondaine*, tome II, p. xcvii; et *Fausse Sagesse*) [cf. notre numéro 58 ci-dessous] sont également des répétitions de ceux des *Vœux de l'Empire*.

Dimensions de la vignette : hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 101.
Dimensions de la page : hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 112.

58. **Cinquième médaillon allégorique**, ovale, surmonté d'une cassolette de parfums, du thyrse de Bacchus, de la marotte de Momus, des divers attributs de l'Amour, et décoré d'une guirlande de roses et de pommes à droite, de fruits et de feuilles de figuier à gauche. Marie-Antoinette sous les traits de la déesse Lucine se contemplant dans un miroir, sous un bosquet «décoré d'eaux jaillissantes». Sous le tr. ovale : «Abbas de Petity invenit. Gravelot Delineavit. P. Chenu Sculpsit». Au-dessous : «Hilaritas universa. [Fol. 33

Descends de la Sphère Divine
Hâtes toi d'habiter ces lieux;
Viens présider, chaste Lucine,
A la prospérité des Dieux.»

(Suit un commentaire explicatif de 15 lignes.)

Gravure à l'eau-forte. Les dessins de ce médaillon et du suivant furent demandés au célèbre graveur parisien Hubert Bourguignon, dit Gravelot (né en 1699), qui ne devait plus vivre que quelques années (il mourut le 20 avril 1773).

Ce médaillon, dont les signatures «Gravelot delin. —Moitte sculp.», le titre «*Fausse sagesse*», et le commentaire seuls ont été modifiés, a été comme le numéro précédent réutilisé par l'abbé J.-A. de Petity pour le même ouvrage

«*Sagesse de Louis XVI*». On l'y trouvera au tome II, p. 161. Nous pensons qu'il intéressera le lecteur de comparer le commentaire flatteur joint à la gravure originale avec celui qui lui fut substitué en 1775, et qui ne comporte pas précisément le même éloge. Voici ce dernier: «Pallas dénuée de son Casque, Bouclier, Javelot, couchée noncha || lemment sur des coussins, se regardant avec complaisance dans un miroir, exprime || la *Molesse, Sensualité, Coquetterie*. Le Génie à la droite assis sur le Casque || et l'Égide formant des boulles (*sic*) de savon signifie *Frivolité, Futilité, Coquetterie*. Le Génie à || la gauche tenant un Flambeau renversé qui se consume est l'Emblème de l'*Incontinence* || *Plaisirs Sensuels*. Dans le lointain, les uns à table, les autres || dansants désignent la *Gourmandise, Folie, Extravagances*. || L'Ove est surmonté d'une Cassolette, le Tirse et la Coupe de Bacchus || Marotte du Dieu Momus, Arc et Carquois de Cupidon, le tout enlassé du || Bandeau de l'Amour, Symboles des *Plaisirs, Ivrognerie, Critique* (sic), *Voluptés* || *Débauches*.»

Inconnu à Gower.

Dimensions de la vignette : hauteur, 0 m. 099; largeur, 0 m. 089.
Dimensions de la page : hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 112.

59. **Sixième médaillon allégorique**, ovale, surmonté d'une pendule, d'un globe, d'une bride, de divers instruments de musique, décoré d'une guirlande de palmes et de branches d'oliviers. Au premier plan, Marie-Antoinette en déesse de la Paix, assise au pied d'un rocher; perspective fournie par un paysage agreste avec laboureur et troupeau de moutons. Sous le tr. ovale: «Abbas de Petity invenit. Gravelot Delineavit. P. Chenu Sculpsit». Au-dessous: «Jam illustrabit omnia. [Fol. 33

Regardez cette Épouse Aimable
Des Vertus assemblage heureux,
Par un Emblème respectable,
C'est Astrée offerte à vos yeux...»

(Suit un commentaire explicatif de 18 lignes.)

Gravure à l'eau-forte. Inconnue à Gower.

Dimensions de la vignette: hauteur, 0 m. 099; largeur, 0 m. 086.
Dimensions de la page: hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 112.

60. **Estampe allégorique à l'occasion du mariage du Dauphin.** Sous le tr. c. : «Guerin pictor Regis in. del. — Demarteau l'ainé sculp. || (Suit un commentaire explicatif de 7 lignes...) A Paris chès Demarteau Graveur du roi rue de la Pelterie à la Cloche. || Le Tableau Original de la présente Allégorie a été présenté et accepté de Mgr le Dauphin.» [Fol. 34

Manière de crayon, tirage sanguine, désignée, comme il suit, sous le n° 222

du *Catalogue des estampes gravées au crayon d'après différents maîtres, qui se vendent à Paris chés Demarteau, graveur du roi. . . :* «222. Allégorie du mariage de Mgr le Dauphin, par Guérin, 3 [livres].» Le futur Louis XVI y est représenté sous les traits de l'Amour, Marie-Antoinette sous ceux de l'Amitié. Composition de Jean Guérin, peintre strasbourgeois et graveur de la monnaie de cette ville (1734-1787). Il eut deux fils, Christophe, graveur (1758-1831), et le célèbre miniaturiste Jean-Urbain Guérin, élève de Hoin (1761-1835). Il faut lire sur cette famille d'artistes strasbourgeois les très intéressantes notices de feu E. Charavay, parues dans sa *Revue des Documents Historiques*, sixième année, pages 114 à 135.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 320; largeur, 0 m. 256.

61. **Allégorie sur le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche.** A l'intérieur du tr. c. : De Lorge invenit. — Briceau sculp. ‖ (Suivent quatre lignes de texte explicatif. . .) A Paris chez l'Auteur rue Saint-Honnoré près l'Oratoire.» [Fol. 35

Manière de crayon, tirage sanguine, par Claude Briceau, d'après de Lorge; on y remarque les médaillons du futur Louis XVI (en buste, de profil à droite), et de Marie-Antoinette (en buste, de profil à gauche).

Le chevalier de Lorge, peintre de l'Académie de Marseille, et associé libre de l'Académie de Saint-Luc, est également l'auteur de deux portraits de Marie-Antoinette, l'un exposé au Salon de 1774, et tous deux gravés par Smith (ci-dessous nos 237 et 238). Devenu peintre de la Reine, de Lorge avait son atelier aux Célestins. Gower, no 63.

Hauteur, 0 m. 470; largeur, 0 m. 334.

62. **La même.** Sous le tr. c. : «De Lorge inv. et del. — P. V. Sullin sculp. ‖ Dédié et — Presenté à Monseigneur — Le Dauphin. ‖ Par son tres humble et tres ‖ obéissant Serviteur de Lorge A. g. : «A Paris, chez Mr Collot, Md Papetier rue de la Harpe au coin ‖ de celle du Foin. Et chez l'Auteur rue de Lauseille (*sic*) au Maray.» [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte. C'est le même sujet que le précédent, mais gravé à l'eau-forte et par P.-V. Sullin (dont Füssli ne cite que cette pièce), avec les différences suivantes: l'autel de l'hyménée est rond; le temple qui se trouve en perspective à gauche dans la gravure de Briceau a été remplacé par une colonnade en hémicycle; enfin de nombreux détails et attributs ont été ajoutés.

Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 18 janvier 1771. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 390; largeur, 0 m. 257.

63. «**Allégorie sur l'Alliance de Mgr le Dauphin ‖ avec l'Archi-**

duchesse Marie-Antoinette, ‖ Célébrée à Versailles le 16 May 1770... ‖ Présentée à sa Majesté et à Monseigneur le Dauphin ‖ le 13 May 1770. ‖ Jac. Beauvais, pensionnaire du Roy à Rome Inv. — Lau. Auvray Sculp.» [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte par Pierre-Laurent Auvray, élève de Cars (né en 1736), d'après une composition du sculpteur Jacques-Philippe Beauvais (fils du graveur Nicolas de Beauvais), né en 1739 et mort le 31 octobre 1781. Beauvais a sculpté pour Catherine II une statue de l'Immortalité, et à Paris le bas-relief du portail de Sainte-Geneviève (aujourd'hui le Panthéon). Il mourut «place Sorbone» chez ses sœurs, qui avaient hérité de Nicolas de Beauvais son commerce d'estampes.

L'épreuve de la Collection de l'Histoire de France (années 1771-1779) et celle que décrit Gower (n° 6) portent en plus : «présentée à Sa Majesté... *par son très humble, très obéissant serviteur et fidèle sujet De Lorraine*». L'épreuve de la Collection Hennin (n° 9326), dont les marges n'ont point été rognées, comme celles de notre épreuve, comporte en outre un encadrement et l'adresse suivante : «Se vend à Paris chez les demoiselles Beauvais, Mdes d'Estampes, rue Neuve de Richelieu, près la Place de Sorbone.» Voir notre numéro 53 ci-dessus.

Médaillon ovale en largeur.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 190.

64. **Composition allégorique en l'honneur du mariage de Louis XVI.** On y voit deux Amours ailés tenant d'une main l'un un flambeau, l'autre un arc, et de l'autre main une couronne de cœurs fermée par un cœur plus grand reposant sur un autel au chiffre entrelacé de la Dauphine M. A. et enguirlandé de roses et de feuillages. Sous le tr. c. : «J. D. Dugourc Inv. 1770 — F. R. Ingouf sculp. ‖ Sic Cor Corda gerit sic omnia jungit in unum. ‖ Présenté par le peuple de Paris ‖ à Madame la Dauphine ‖ Le 30 Mai 1770.» ‖ Au-dessous, quatre vers :

«Que l'Or, les diamants couronnent ta Puissance
Que les Fleurs du Printems couronnent ta Beauté :
Mais laisse couronner ta Vertu ta Bonté
Par les Cœurs de toute la France.

Inv. et Auct. B...»

Les trois lignes explicatives suivantes font défaut dans d'autres épreuves, telles que celle de la Collection de l'Histoire de France, année 1770, à la date du 16 mai, et celle que décrit Gower, n° 184.

«L'Himen et l'Amour placent sur le Cœur de la Dauphine une couronne formée ‖ par les cœurs des Français et l'Autel de

l'Himen, qui sert de Support, est orné de || son Chiffre et d'une guirlande de lauriers.»

«A Paris chès l'Auteur rue de la Parcheminerie, chés un Limonadier vis à vis le Passage S. Séverin.» [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte par François-Robert Ingouf, dit Ingouf le jeune (1747-1812), élève de Flipart, d'après le dessin de Jean-Demosthène Dugourc, dessinateur du Cabinet de Monsieur, surtout connu par un recueil d'arabesques paru en 1782, et auteur de la gracieuse composition gravée par David (ci-après notre numéro 204).

Frontispice de *Les Bouquets de Noce, dialogue sur le Mariage.* (Tourneux, IV, 21066.) Cf. notre numéro 53 ci-dessus.

A fait partie de la collection Soulavie. Gower, n° 184.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 119.

65. **Allégorie à l'occasion du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette** : «Ch. Eisen inv. — De Longueuil Sculp.» Louis XVI de profil à droite et Marie-Antoinette de profil à gauche, en pied, se faisant face en se tenant par la main devant un autel de l'Hyménée au pied duquel l'Amour abandonne ses ailes; au-dessus d'eux on voit un temple à colonnes torses décoré de guirlandes de fleurs et à son fronton de l'Aigle d'Autriche et du Coq gaulois, couronnés par deux Génies. Deux autres Génies apportent aux époux des couronnes de fleurs. Entre les colonnes du temple l'artiste a figuré le Zodiaque; au premier plan divers attributs d'art et de musique, deux cornes d'abondance et des guirlandes de fleurs. [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte, par Joseph de Longueil (1733-18 juillet 1792), d'après le célèbre dessinateur et graveur de vignettes Charles Eisen (1721-1778). Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 136; largeur, 0 m. 089.

66. «**La Boîte à Pandore**». [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte tirée en couleur (repérage dans les marges) avec retouches à la main. Caricature de l'époque révolutionnaire, faisant allusion au mariage de Marie-Antoinette. L'une des nombreuses estampes que l'éditeur S. W. Fores vendait alors à Londres, 3, Piccadilly, au prix d'un shilling.

Un personnage en habit rouge (Kaunitz ou Mercy?) présente à Louis XVI (?) entouré de quatre femmes (Mesdames, tantes du Roi?) une boîte à surprise d'où sort une poupée figurant Marie-Antoinette (dans le costume de la Conciergerie), sur la jupe de qui on lit: «Antoinette». Sur la boîte, dont le couvercle porte l'aigle d'Autriche, on lit: «De tous les maux || voilà le pire.» De la bouche des différents personnages sortent les légendes suivantes :

«Voilà le seul bijou D'allemagne || que L'on puisse mettre à prix — Il eut mieux valu le fondre — Je le crois faux — Qu'importe || nous tacherons || de

nous en défaire ‖ au même prix — Défiés vous De ‖ son Caractère — Voila Le beau ‖ present que nous fai ‖ La Cour De Vienne.»
Gower, n° 472.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 245.

67. **Louis XVI, Dauphin**, en buste, de profil à droite, dans une bordure ovale sur laquelle on lit : «Louis Auguste de France, Dauphin, ‖ Né à Versailles le 23 aoust 1754.» Sous le tr. c. à g. : «Lebert del et Sculp. ‖ A Paris chez Niquet, place Maubert près la rue des Lavandieres.» [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin. Il existe en pendant une gravure par le même J.-P. Lebert du portrait de Marie-Antoinette «peint à Vienne par Kernosckii, Polonais». (Gower, n° 217.) Lebert a gravé dans le même format et le même encadrement les portraits du Comte de Provence et de Philippe-Égalité (*Coll. Portraits*). Signalons enfin dans le même encadrement un portrait de Louis XV, gravé par B.-L. Prévost, d'après C.-N. Cochin fils (Coll. Hennin, n° 9460).

Ce portrait se trouve en regard du titre d'un volume prétendument traduit de l'anglais : *Le Cosmopolisme*, publié à Londres [par J.-H. Rémy] à l'occasion du mariage de Louis Auguste Dauphin de France... Amsterdam, 1770, in-8°, 96 p. (Bibl. nat., Imp., Inv. Z 17332). Indiq. Tourneux, t. IV, n° 21095.

Hauteur, 0 m. 039; largeur, 0 m. 095.

68. **Le même**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale sur laquelle on lit : «Louis Auguste Dauphin de France, né à Vers. le 23 Aout 1754.»
Sur la tablette :

«Dauphin petit-fils du plus grand Monarque,
Que le Soleil ait jamais vû,
Les rares qualités dont le Ciel t'a pourvu
Te rendent exempt de la parque.

A Paris, chez Martinet.» [Fol. 39

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, d'après le portrait peint par Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty, fils aîné de ce Jacques Gautier-Dagoty, qui se disait, en dépit de l'antériorité de J.-F. Leblon, l'inventeur de la gravure en couleurs.

Pour tous les renseignements concernant cette famille de peintres et de graveurs, nous ne pouvons mieux faire que renvoyer à l'ouvrage en préparation de M. A. Vuaflart.

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 205.

69. **Le même**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale. Sous le tr. c. : «... Marillier del. — Voyez Sculp. ‖

A Paris chès Boré rue St Jacques maison de Mr Vallade Libraire ‖ et chés Megret même rue vis à vis celle du Plâtre. » [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte et au burin par Nicolas-Joseph Voyez, dit Voyez l'aîné (1741-1806), d'après le dessin de Clément-Pierre Marillier (ci-dessus, n° 39).

Hauteur, 0 m. 062; largeur, 0 m. 112.

70. **Le même**, en pied, de trois quarts à gauche. Sous le tr. c. : « Louis — Auguste, ‖ Dauphin — de France, ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754 — Marié le 15 May 1770. ‖ A Paris chès J. Fr. Chereau — rue S. Jacques aux 2 Piliers d'Or. » [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 320; largeur, 0 m. 210.

71. **Marie-Antoinette, Archiduchesse**, en pied, de trois quarts à gauche : « Maria — Antonia ‖ Princeps de — Austriæ (*sic*), ‖ Natus (*sic*) die 2 Nov. — Anno 1755. ‖ Chr. Leon Bürglen exc. A. V. » [Fol. 41

Manière noire exécutée à Augsbourg par Christophe-Léon Bürglen. L'archiduchesse, qui tient un tablier rempli de fleurs, pouvait alors avoir 16 ans. Paraît inspirée du portrait de Marie-Antoinette à cet âge, conservé au château de Schoenbrünn, peint par Meytens (ci-dessus, n° 20). Les portraits gravés de la jeune archiduchesse sont assez rares pour que nous croyions utile de rapprocher de celui-ci, outre la gravure par C. F. Fritzsch du portrait de Wagenschoen placée en tête du troisième volume d'octobre des *Acta Sanctorum*, une gravure tout à fait inconnue, par le même, d'un portrait d'archiduchesse peint par un nommé Benchini, et que l'absence de toute indication a fait classer aux portraits anonymes du Cabinet des Estampes. Il n'y a pour nous aucun doute que ce portrait soit celui de Marie-Antoinette.

Ces trois gravures inconnues à Gower.

Planche III, page 24 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 305; largeur, 0 m. 200.

72. **Louis XVI, Dauphin**, en buste, de face, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement. Sous le tr. c., à dr., à la pointe : « L. Lempereur sculp. » [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte exécutée par Louis-Simon Lempereur (1725-1796), élève d'Aveline, d'après le type du portrait de La Tour dont il sera parlé au numéro 98. Vignette tête de page d'un volume dédié à Louis XVI peu après la mort de son père (une autre tête de page du même volume représente le Dauphin défunt).

Hauteur, 0 m. 055; largeur, 0 m. 079.

73. **Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement. Sous le tr. c. à g. : «Victoire Neviance Fecit.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte. Frontispice des *Étrennes des Saisons, ou extrait des plus beaux endroits de tous les poèmes connus sur les Saisons... dédiées à la Reine.* A Paris, chez le sr Desnos, ingénieur géographe et lib. de S. M. Danoise, rue Saint-Jacques au Globe. Inconnu à Gower.

Hauteur, 0 m. 094; largeur, 0 m. 052.

74. **Louis XVI, Dauphin**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale. Signé à la pointe sous le tr. c. : «Hall, suédois, p. — J.-M. Moreau Le Jne sc. ‖ 1770.» «A Paris chés J.-M. Moreau, ‖ rue de la Harpe vis-à-vis M. le Bas.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte, par le célèbre graveur Jean-Michel Moreau le jeune (1741-1814), du portrait-miniature du Dauphin, exposé par Pierre-Adolphe Hall (1739-1794), miniaturiste suédois fixé en France, alors agréé de l'Académie de peinture, au Salon du Louvre de 1769, en même temps que celui du comte de Provence (sous les numéros 200 et 201). Cette miniature du fameux artiste suédois fait actuellement partie de la collection de M. Pierpont Morgan où elle est entrée et figure comme portrait du Dauphin père de Louis XVI. Le portrait-miniature exposé au Salon de 1769 est-il différent de celui que Louis XVI, alors Dauphin, envoyait à Marie-Antoinette lors de son arrivée en France, monté sur le couvercle d'une boîte comptant 75 brillants, du prix de 71,000 livres qui, joint au prix de 2,664 livres de la miniature, fournissent le total de 73,664 livres?

Moreau, élève de Jacques-Philippe Lebas (1707-1783), l'un des graveurs qui formèrent le plus de sujets devenus célèbres, Cochin et Eisen entre autres, habitait en face son ancien maître.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 093.

75. **Marie-Antoinette, Dauphine**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale : «Marie — Antoine ‖ Dauphine — de France ‖ Archiduchesse — d'Autriche ‖ Née ce 2 Nov : — — en 1755 ‖ Peint à Vienne par J. Mich. Millitz — Gravé à Ausb. par J. Élie Haid ‖ Ce vend à Ausbourg dans le Négoce de l'Académie Imp. avec Priv. de S. M. Imp.» [Fol. 42

Manière noire exécutée à Augsbourg par Johann-Élias Haid, graveur bavarois (1739-1809), fils du graveur Johann-Jacob Haid (ci-dessus, n° 17), d'après un portrait du peintre de Marie-Thérèse, Johann-Michel Militz.

Gower (n° 170) imprime à tort *Marie-Antoinette* pour *Marie-Antoine*.

Hauteur, 0 m. 415; largeur, 0 m. 297.

IMPRIMERIE NATIONALE.

76. **Louis XVI, Dauphin**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale : «Louis — Auguste, ‖ Dauphin — de France, ‖ Né à Versailles — le 23 Aoust 1754 ‖ Dessiné à Vienne d'après l'Original de Paris, — Gravé à Ausb. par J. Elie Haid ‖ Ce vend à Ausbourg dans le Négoce de l'Académie Imp. . . » [Fol. 43

Manière noire exécutée à Augsbourg par Johann-Elias Haid, sur un dessin de Militz d'après le portrait de Hall, exposé au Salon du Louvre de 1769 (ci-dessus, n° 74). Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 410; largeur, 0 m. 295.

77. **Marie-Antoinette, Reine**, à mi-corps, de trois quarts à droite : «Peint par J. Michel Miltiz (*sic*) à Vienne. — Gravé par Haid. ‖ Antonia Regina — Ludovici XVI ‖ Conjux Mariae Theresiae Imp. — Filia, nat. Viеñae 1755 d. 2 N[ov.] ‖ Se vend dans Negoce com̃un de l'Acad. Imp. et de leurs Comiss. avec Priv. et Def. de Sa Maj. Imp. ni d'en faire ni de ven[dre] ‖ Copies ne plus grandes ne petites augmene (*sic*) diminuees. » [Fol. 44

Manière noire gouachée et coloriée.

Même portrait que le 75, la planche coupée, avec des différences qu'indique Gower, n° 171. Ici, comme plus loin (nos 82, 84), on a cru bon de rapprocher la Marie-Antoinette, Reine, de la Marie-Antoinette, Dauphine, dont elle est la transformation. La même mesure a été observée pour Louis XVI (cf. le numéro suivant et le numéro 114).

78. **Louis XVI, Roi**, à mi-corps, de trois quarts à droite. «Peint par J. Michel Miltiz à Vienne. — Gravé par Haid ‖ Ludovi — cus XVI ‖ Rex Galliae et Navarrae Christianissimus dictus ‖ natus Versall. 1754 d. 23 Augusti ‖ Se vend dans Négoce comun de l'Acad. Imp. et de leurs Comiss. . . (la suite comme au numéro précédent). [Fol. 44

Manière noire gouachée et coloriée. Même portrait que le 76, la planche coupée. Pendant du numéro précédent. L'indication : «Peint par J. Michel Militz à Vienne» pourrait donner à croire à une toile originale; il s'agit toujours de la copie faite par Militz du portrait de Hall.

79. **Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale encadré de treillage et de guirlandes, reposant sur une sphère géographique accolée des deux génies de la France et de l'Autriche. « . . . J. M. Miltiz, pinx. Viеñae — J. E. Nilson, scul. et excud. A. V. C. P. S. C. M. » [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin. Reproduction, par le graveur bavarois Johann Esaias Nilson (1721-1788), du portrait de Militz gravé par Haid (n° 77). Décrit par Gower, n° 290, qui a lu par erreur : «A. V. C. P. S. B. M.» [Augustæ Vindelicorum Cum Privilegio Sacrae Cœsaraugustae Majestatis.]

Hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 163.

80. **Louis XVI, Dauphin**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale dressé sur un socle, accolé de deux divinités antiques. «Ludovicus Augustus ‖ Delphinus Franciae, ‖ nat. d. 23 Aug. 1754. ‖ J. E. Nilson fec. et excud. A. V. C. P. S. C. M.» [Fol. 45

Pendant du numéro précédent. Sans doute aussi gravé d'après le dessin, par Militz, du portrait de Hall.

Hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 163.

81. **Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale : «Marie — Antoinette, ‖ Archiduchesse — d'Autriche, Sœur ‖ de l'Empereur, — Dauphine de ‖ France, née — le 2 9bre 1755.» Sous le tr. c. : «A Paris chès Le Père et Vaulée, Mds d'estampes rue St-Jacques au Papillon. ‖ et chés Boré, même rue, maison du sieur Vallade Libraire.» [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et au burin. Le nom de l'associé de Le Père se rencontre sous les formes *Vaulée, Vaulez* et *Avaulez*. Gower, n° 238.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 114.

82. **La même, Reine**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale. Même suscription que le numéro précédent, avec la substitution du mot *Reine* au mot *Dauphine*. Porte en plus la signature à la pointe «Dupin» (sous le tr. c. à g.) et une adresse différente : «A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue St-Jacques à la ville de Coutances.» [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et au burin due sans doute à Nicolas Dupin, né en 1753, élève d'Augustin de Saint-Aubin et de son père Pierre Dupin. C'est, avec les différences signalées ci-dessus, la même planche que le numéro 81, où l'on a remplacé le portrait de la Dauphine par celui de la Reine.

A comparer, pour les traits et la coiffure, avec notre numéro 247 et les numéros 250, 251, 253, 254, 256 ci-après.

Gower, n° 130.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 114.

83. **La même, Dauphine**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale. «Marie — Antoinete, ‖ Dauphine — de France ‖

3.

Née à Vienne — le 2 9bre 1755. || Mariée à Versailles le 16 mai 1770. || Marillier del. — Le Beau sculp. » [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte et au burin. Épreuve rognée. Au-dessous du trait carré, les épreuves entières portent six vers (trois et trois) et l'adresse suivante : « A Paris chez Hesnaut et Rapilly rue St-Jacques à la ville de Coutances. . . » A comparer, ainsi que le numéro suivant, avec le portrait de la Dauphine gravé par Hubert, d'après Davesne, dont Marillier s'est sans doute borné à copier le tableau (ci-après, notre numéro 102).

Frontispice de l'*Éloge de Charles-Quint* par Dom Ansart, dédié à la Dauphine. Paris, Barbou, 1774.

Gower, n° 212.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 105.

84. **La même, Reine,** en buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale. Même planche que la précédente, sans autre modification que celle de la suscription, où les mots « Dauphine de France » sont remplacés par « Sœur de l'Empereur, Reine de France », et la substitution des armes royales à celles de la Dauphine. Les six vers ont disparu. [Fol. 47

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 105.

85. **La même, Dauphine,** en pied, de profil à gauche, entourée des Grâces et recevant un volume des mains de la Muse de l'Histoire. Dans le cartouche : « Bibliothèque || de Me la Dauphine || N° 1. » Sous le tr. c. à la pointe : « Ch Eisen invenit — Sçupsit 1770. » [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte par le célèbre graveur Eisen (ci-dessus, n° 65). Frontispice de la « *Bibliothèque de Madame la Dauphine, n° 1, Histoire,* à Paris chez chez Saillant et Nyon, libraires rue St Jean de Beauvais et chez Moutard, libraire de Madame la Dauphine, quai des Augustins, 1770 », in-8°, par Jacob-Nicolas Moreau, premier conseiller de Monsieur, et bibliothécaire de la Dauphine, dernier historiographe de France, nommé à ce poste le 28 août 1774. (*Gazette de France* du 29 août 1774.) La *Bibliothèque de la Dauphine* était une liste des livres dont la lecture lui était recommandée par Moreau. — Sur Moreau et l'accueil fait à ce livre par Marie-Antoinette, voir *Mes Souvenirs,* par J.-N. Moreau, éd. Hamelin, t. I, p. 220. L'exemplaire à ses armes, présenté à la Dauphine par l'auteur, se trouve à la Bibl. Nat. Imprimés, Inv. Z. 55.889. Estampe passant généralement à tort pour être l'*Ex libris* de la Dauphine. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 127; largeur, 0 m. 083.

86. **La même,** en pied, de profil à droite. C'est la contre-partie

de l'estampe précédente avec les différences suivantes, de légende : les mots «Bibliothèque ‖ de Me la Dauphine ‖ N° 1» sont remplacés par «Les Grecs couronnent la Protectrice ‖ des Sciences et des Beaux-Arts»; d'encadrement : les guirlandes de fleurs et le cartouche n'existent plus; de vêtement : les Grâces sont entièrement nues dans cette seconde planche. [Fol. 47

Inconnue à Gower.

87. **Allégorie à l'occasion de la mort de Louis XV.** Louis XV, de trois quarts à gauche, la tête de profil à droite, sous les attributs d'Hercule, quitte le monde pour les Champs-Élysées. A sa gauche, de haut en bas, suite de huit portraits-médaillons : Louis XVI et Marie-Antoinette, Cte et Ctesse de Provence, Cte et Ctesse d'Artois, Mme Clotilde et Mme Élisabeth. A sa droite, les trois portraits-médaillons de Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie. Au-dessus, à droite, le Temps armé de sa faulx; au milieu, Minerve couvrant le Roi défunt de son épée; à gauche, la Religion tenant d'une main un calice, de l'autre une croix et le portrait de Mme Louise la Carmélite. Sous le tr. carré : «Fossier del. — Danzel sc.»

Suivent 6 vers :

«Quel spectacle important ce tableau vous présente,
D'une famille auguste et toujours florissante,
Contemplez ici les portraits;
Voyez-y rassemblés sous les yeux de la France
Avec l'objet de ses regrets
Ceux de sa plus vive espérance.

Nau.»

[Fol. 47

Pièce gravée à l'eau-forte et au burin en 1774, à l'époque de la mort de Louis XV, par Jérôme Danzel, abbevillois (1755-1810).

Il existe, au Cabinet des Estampes (*Collection de portraits*, Louis XV), un second état de cette gravure avec l'adresse : «A Paris chés Le Père et Avaulez Mds d'estampes rue S. Jacques a la ville de Rouen ‖ Et chès Borée quai des Théatins à l'Hôtel de Choiseul». Gower, n° 104.

Hauteur, 0 m. 196; largeur, 0 m. 131.

88. **Sept médaillons que des Amours enguirlandent de palmes et de rameaux d'oliviers,** représentant au sommet le feu roi Louis XV, et accolés deux à deux les portraits de Louis XVI (en buste de face) et de Marie-Antoinette (en buste de trois-quarts à gauche), du comte et de la comtesse de Provence et du comte et de la comtesse d'Artois. Sous le tr. c. : «J.-B. Huet Del.

— Briceau Sculp. » Suivent huit vers (quatre et quatre), le numéro du catalogue de vente de Briceau (n° 102) et l'adresse : « à Paris chés Briceau rue St Honnoré près l'Oratoire. » [Fol. 48

Manière de crayon, tirage rouge et noir, par Claude Briceau (dont la fille Angélique devait épouser le graveur Allais), d'après le célèbre peintre et dessinateur Jean-Baptiste Huet (1740-1810). Elle fut gravée à la mort de Louis XV, comme nous l'indique l'annonce de la *Gazette de France* du lundi 13 juin 1774. Le prix total en était de 6 livres, et chaque portrait se vendait séparé 1 livre 4 sols. Cf. ci-après (n° 134) une autre pièce par Briceau d'après Huet. Ajoutons que le portrait-médaillon de Marie-Antoinette présente une analogie frappante avec le portrait en manière de crayon de la même, attribué par lord Gower à Bonnet (Gower, n° 48); ce qui nous induit à proposer comme plus vraisemblable l'attribution de ce dernier portrait à Briceau.

Les portraits du Roi et de la Reine dans la même estampe, gravés en couleur imitant la miniature, par le sieur Briceau, chez l'auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Hôtel des Américains, et qu'annonce la *Gazette de France* du 15 août 1774, au prix de 3 livres, nous paraissent aussi n'être que les deux médaillons de Louis XVI et de Marie-Antoinette tirés à part sur la même feuille.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 555; largeur, 0 m. 393.

89. **Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement. Sur la tablette : « Marie-Antoinette ‖ Dauphine de France. » Sous le tr. c. : « A Paris chés Bonnet rue Galande vis à vis la rue du Fouare entre un Chandellier et ‖ un Layetier. » [Fol. 49

« Manière de pastel » par Louis-Marin Bonnet d'après le tableau de Kranzinger, comme nous l'apprend une autre manière de pastel de mêmes dimensions que celle-ci, mais en contre-partie, et où le vêtement est de couleur différente, lie de vin au lieu de chaudron (Cabinet des Estampes, *Portraits*, Marie-Antoinette); en voici la lettre : « Marie-Antoinette ‖ sœur de l'emp. Archiduchesse, née à Vienne le 2 novembre 1755. ‖ Gravé par Louis Bonnet d'après le tableau de Ktanzinget (*sic*) qui est aux Ap ‖ partements de Mesdames... ». Fait pendant au « Louis Auguste ‖ Dauphin de France », gravé par Bonnet d'après Van Loo, dont nous n'avons pas l'épreuve en manière de pastel, mais l'épreuve en sanguine. (Voir notre numéro 91.)

Parue peu avant la venue de Marie-Antoinette en France, comme nous l'apprend l'annonce suivante de la *Gazette de France* du vendredi 27 avril 1770 : « Le sieur Bonnet, graveur, rue Gallande, vis-à-vis la rue du Fouare, entre un chandelier et un lectier, a mis en vente le Portrait de Madame la *future* Dauphine, gravé en manière de pastel et de miniature. Prix : 3 liv. »

Kranzinger, peintre viennois, qui vint se fixer en France en janvier 1769, et devint dessinateur des Menus-Plaisirs, sans doute grâce à la protection de la nouvelle Dauphine, avait dû peindre à Vienne un portrait d'elle, envoyé

par gracieuseté à Mesdames. Les *Mémoires* de J.-G. Wille (t. I, p. 397, 404), qui orthographie son nom Grenzinger, nous renseignent sur la date de son arrivée à Paris, muni de lettres de recommandation du directeur et du secrétaire perpétuel de l'Académie de Vienne. Il faut donc renoncer à le confondre, soit avec le peintre viennois J. Hauzinger (1728-1786), soit avec Kreutzinger (1750-1825), identifications hypothétiques successivement proposées par J. Flammermont et H. Bouchot.

Estampe inconnue à Gower, qui indique seulement la manière de pastel du Cabinet des Estampes et la manière de sanguine décrite sous le numéro suivant (nos 45 et 46).

Louis-Marin Bonnet (1743-12 octobre 1793), qui se prétendait l'inventeur de la gravure en manière de crayon, dont la découverte est due incontestablement à Jean-Charles François de Nancy (1717-22 mars 1769), fut, avec Demarteau et Briceau, l'un des artistes qui portèrent ce procédé à sa perfection. Mais c'est à lui que revient spécialement la découverte de l'impression sur papier bleu aux deux crayons, le noir rehaussé de blanc, et aussi de l'impression en manière de miniature ou de pastel : Bonnet fut gratifié par Louis XVI d'une somme de 2,000 livres pour l'invention «d'une nouvelle manière de graver à l'imitation du pastel». On peut voir à la bibliothèque de l'Arsenal un album provenant de chez le peintre Baudouin, comprenant les huit états successifs de la même planche, par où Bonnet arrivait à l'épreuve définitive en manière de pastel. Cet album, accompagné d'un commentaire explicatif du graveur, a été exposé en 1906 à la Bibliothèque nationale, sous le numéro 554. H. Bouchot croit que le portrait à huit états qu'il contient n'est pas celui de la Pompadour d'après Boucher, mais celui de Marie-Émilie Boucher, fille du peintre, mariée d'abord à Pierre-Antoine Baudouin, puis à Cuvillier, premier commis des Bâtiments du Roi, et morte en octobre 1784. C'est aussi à ce graveur qu'est due l'innovation des encadrements dorés qui firent fureur à l'époque et dont celui de la Marie-Antoinette de Janinet (ci-après n° 336) peut servir d'exemple. Bonnet signait parfois de son nom retourné «Tennob», comme Guyot signait «Toyug» et comme Augustin Legrand, neveu de Bonnet, signera «Denargle».

La boutique de Bonnet, qui avait travaillé d'abord en Russie, fut successivement rue Galande, place Maubert, rue Saint-Jacques au coin de la Parcheminerie au Magasin anglais, enfin rue du Plâtre-Saint-Jacques, n° 12. Quant au catalogue de ses estampes ou recueils, au nombre de 1,054, on n'en connaît qu'un exemplaire ayant fait partie de la bibliothèque de M. G. Duplessis.

Le précieux *Inventaire alphabétique des documents relatifs aux artistes parisiens conservés aux Archives de la Seine*, dressé par M. L. Lazard, nous a mis sur la piste de l'Inventaire après décès de Bonnet, conservé dans l'étude de Maître Faroux, notaire à Paris, où nous avons pu sans difficulté en extraire les renseignements suivants : Louis-Marin Bonnet avait épousé par contrat en date du 4 février 1770 Jeanne-Henriette Le Vieil, alors fille mineure de feu Nicolas-Guillaume Le Vieil, de son vivant maître vitrier et peintre sur verre à Paris, et de Françoise Mouvet, veuve Le Vieil, remariée avec Jean Megret, aussi maître vitrier à Paris. Notons en passant, pour l'établissement de la généalogie jusqu'ici fort embrouillée de cette famille de

peintres verriers parisiens, que son auteur Guillaume Le Vieil (1676-1741), à qui l'on doit une partie des vitraux de la chapelle de Versailles, eut trois fils exerçant à Paris la même profession : Nicolas-Guillaume Le Vieil, père de Mme Bonnet, Pierre Le Vieil (1708-1773), auteur du *Traité historique et pratique de la peinture sur verre*, Jean le Vieil, peintre sur verre ordinaire du roi. Enfin un autre Pierre Le Vieil, frère de Mme Bonnet et fils de Nicolas-Guillaume, fut, en 1788, déclaré absent après quatre ans de disparition.

Louis-Marin Bonnet, qui occupait pour un loyer annuel de 1,700 livres une maison située 12, rue du Plâtre-Saint-Jacques, appartenant à la dame Anne-Élisabeth Périnelle, veuve de Joachim Cochu, avait acheté le 15 janvier 1782 un terrain à Saint-Mandé, et y fit construire une maison par Pierre Dumas, architecte à Paris. C'est dans cette maison qu'il décéda sans enfant le 12 octobre 1793. Outre sa veuve, Jeanne-Henriette Le Vieil, il laissait deux héritières, ses deux sœurs : Marie-Anne Bonnet, femme du graveur en taille-douce Louis Legrand, et Marie-Jeanne Bonnet, fille majeure, représentées par Antoine-Simon-Ferdinand Basan, marchand d'estampes, domicilié 14, rue Serpente, fondé de leur procuration (c'est l'un des deux fils et successeurs du célèbre Pierre-François Basan). A leur requête, il fut procédé à l'inventaire de la succession du défunt, où nous relevons les détails suivants :

Immeubles : Bonnet possédait, outre sa maison de Saint-Mandé, une maison à l'angle de la rue de la Perle et de la rue Vieille-du-Temple, achetée par lui le 8 mars 1786 la somme de 32,150 l. 15 s. et qu'il louait 2,000 livres par an à J.-B. Letellier, marchand épicier; — une maison à l'angle de la rue Vieille-du-Temple et de la rue Barbette, achetée 25,000 livres le 23 juin 1781, et qu'il louait 1,700 livres par an à Pierre Delau, marchand de vins; — enfin, 80, rue Sainte-Avoye, une maison achetée à titre de bien national le 25 novembre 1790 pour 29,500 livres, ladite maison louée en partie 1,200 livres à Louis Fessard, marchand de vins.

Titres de rente : Sur le cy-devant clergé de France, sur les cy-devant Etats de Bretagne, sur la fabrique de Saint-Etienne du Mont (provenant de l'héritage de Pierre Le Vieil, oncle de Mme Bonnet); — 48 livres de rente perpétuelle sur l'Etat acquises avec les 2,000 livres payées à Bonnet par Denis, trésorier des bâtiments du cy-devant Roi, en paiement de la gratification à lui concédée pour son invention d'une nouvelle manière de graver à l'imitation du pastel.

Créances à recouvrer sur les marchands d'estampes dont les noms suivent : — A Paris : Ambrosone et Cie, 44, rue Grenéta, 674 livres. — Dennet, 4 livres. — Frère, 2,519 livres plus 4,700 l. 16 s. pour une caisse d'estampes encadrées et en feuilles emportée à Saint-Pétersbourg ; — Denis Guesnon, 107 livres ; — Salmon, 95 l. 5 s. — A Bayeux : Borey, 158 l. 19 s.; Borey fils, 130 l. 1 s. — A Brest : Priston, 119 l. 16 s. — A Clermont-Ferrand : Fabre, veuve Leroux, 51 livres. — A Coutances : Raisin, 68 l. 4 s. — A Douai : Louis Terry et frères, 59 l. 4 s. — A La Rochelle : Daurin, 128 livres. — A Lille : Agnès, 629 livres. — A Limoges : J. Gilles, à l'enseigne de la Violette, 90 l. 2 s. — A Nantes : Moulin Du Perron, 138 l. 17 s., et Moulin Ebigeon, 145 l. 6 s. — A Reims : Ledoyen, 29 livres. — A Rennes : Guillemin, rue Dauphine, 39 l. 16 s. — A Rouen : Gendre,

17 l. 16 s. — A Saint-Omer : Legras, 51 livres. — A Verdun : François, 208 l. 14 s. — *A l'Etranger*. A Augsbourg : Tessari et Cie, 2,104 l. 18 s. — A Bruges : Godefroy, 95 l. 14 s. — A Dresde : Molinari, 108 l. 15 s. — A Liège : Nicolas Terry, 63 l. 4 s. — A Rotterdam : Cauta, 849 l. 13 s. — Total de ces créances : 11,044 l. 16 s., en y comprenant une dernière traite sur un marchand nommé Bethalis Barné.

Tableaux et dessins prisés par François-Léandre Regnault-Delalande, peintre-graveur à Paris, Cloître extérieur du Val de Grâce, n° 234, rue du faubourg Saint-Jacques : 2 Lagrenée, à bordures de bois doré, sujets de femmes et d'enfants, 36 livres. — 6 Schall et Beaufort, sujets de genre encadrés, 50 livres. — 6 Gaulain et Schall, intérieurs et études de nu, encadrés, 40 livres. — 2 Schall, sujets de toilette et cachette, 36 livres. — 2 sujets d'après Corneille et Bosch, 12 livres. — 2 paysages avec animaux, par Huet, 24 livres. — 6 par Humbert et autres, 20 livres. — 9 gouaches, d'après Baudouin et Charlier, 12 livres. — Huet, *La Toilette de Vénus*, 9 livres. — 4 dessins rustiques lavés au bistre par Aubry, 1 dessin colorié par Carême (*Bacchanale*), 1 dessin colorié par Van Gorp, 3 dessins coloriés par Huet (dont *Le Charlatan* et *La Bacchante*), 7 autres dessins et 1 gouache de Huet, le tout, 120 livres. — 6 pastorales coloriées, de Huet, 36 livres. — 9 autres du même, 50 livres. — 8 dessins de Carême et de Le Prince, 50 livres. — 10 de Huet, 24 livres. — 50 de Huet (Fable, Pastorale, etc.), 186 livres. — 6 paysages à la gouache, par Massé, 30 livres. — 18 dessins d'après Boucher, Raoux et Baudouin, 24 livres. — 16, par Fleury, 24 livres. — 15 dessins par Boucher, 40 livres. — 40 sujets de paysages en feuilles, par Boucher et Huet, 24 livres. — 57 dessins variés, fleurs, ornements, etc., 24 livres. — Total de l'estimation des tableaux et dessins : 815 livres.

Mobilier et garde-robe. — Mentionnons seulement parmi le mobilier, dans la chambre du graveur : Une commode de bois de rose de 3 pieds et demi, à deux grands et trois petits tiroirs avec clous, anneaux et entrées de serrures de cuivre en couleur, et à dessus de marbre Sainte-Anne ; — dans le salon, donnant sur la rue du Plâtre : Un feu de fer poli, avec ornements de cuivre en couleur, pelle, pincette et tenailles, une paire de girandoles à deux branches de cuivre doré d'or moulu, un trumeau de cheminée d'une glace en deux parties, 39 et 24 pouces de haut sur 34 de largeur, dans son parquet de bois peint en gris surmonté d'un trophée avec moulure sculptée et dorée; une paire de bras à deux branches de cuivre en couleur, une pendule à colonne et à vase, le tout de marbre blanc avec ornements et fleurs, le tout de cuivre doré d'or moulu, mouvement à cadran d'émail allant quinze jours, sonnant heure et demie, du nom de Croisier à Paris, sous sa cage de verre blanc, prisé ensemble 348 livres. Le meuble du salon consistait en une ottomane de six pieds avec un carreau et six cabriolets, couverts d'une étoffe de soie cannelée et brochée à fond blanc et à fleur, et de sept chaises de paille satinée, prisé 400 livres.

Pour ce qui est de la garde-robe, celle du sieur Bonnet se composait :

D'un habit et culotte de drap noisette, une veste de velours blanc rayé blanc et rose doublée de peluche, une veste et une culotte de drap de soie

noire, un habit de drap noir, une vieille culotte de drap et de soie noire, une autre culotte de prunelle de même couleur, une veste de bazin brodée en or, une veste de mousselinette et deux caleçons, un de toile et l'autre de futaine, le tout prisé 60 livres. Joignez-y une robe de chambre d'homme d'indienne à fond rouge, une veste de velours de coton cannelé merde d'oie, un habit de toile imprimée et marbrée, et deux chapeaux dont un jocquet; une petite canne de bambou à pomme d'acier.

Quant à la garde-robe de Madame Bonnet, nous y remarquerons seulement entre autres nombreux pierrots avec leurs jupons assortis, un pierrot de satin rayé puce et bleu, un pierrot de linon à mouches, un pierrot de taffetas bleu et un autre de satin fond brun et rayé; deux déshabillés, l'un de Péking rose et noir, l'autre de mousseline des Indes brodée; un corset et deux paires de poches de bazin rayé, un bonnet rond à deux ronds de linon garni de dentelle, un châle de soie fond jaune et trois fichus de mousseline. — Voir l'intitulé de cet inventaire aux *Archives de la Seine* (Domaines, carton 568, dossier 297).

Hauteur, 0 m. 088; largeur, 0 m. 068.

90. **La même estampe**, manière de crayon, tirage sanguine, même légende, même adresse, mêmes dimensions. [Fol. 49

Est-ce à cette estampe et aux deux suivantes que se rapporterait l'annonce suivante des *Affiches, Annonces et Avis divers* du 18 juillet 1770?

«Le sieur Bonnet, graveur à Paris, rue Galande, vis-à-vis la rue du Fouarre, a mis au jour trois nouveaux portraits gravés en camayeu, d'après les tableaux les plus ressemblans : sçavoir, celui du Roi d'après M. Vanloo; celui de Mgr le Dauphin d'après le même peintre et celui de Madame la Dauphine. Prix : 24 s. pièce et 17 s. en noir.»

Gower, n° 46.

91. **Louis XVI, Dauphin**, en buste, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que le numéro 89. Sur la tablette : «Louis Auguste ‖ Dauphin de France». Sous le tr. c. : «M. Venloo pinx. — L. Bonnet, sculpt. 1770. ‖ (Même adresse que le numéro 89.) [Fol. 49

Manière de crayon, tirage sanguine, par Louis-Marin Bonnet d'après Michel Vanloo (ci-dessus, n° 38). Fait pendant au numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 088; largeur, 0 m. 067.

92. **Louis XV**, en buste, presque de face, légèrement tourné vers la droite, dans le même encadrement que les numéros 89-91. Sur la tablette : «Louis XV Roy de France ‖ né le 15 Fév. 1710». Sous le tr. c. à g. : «Venloo pinx.» [Fol. 49

Manière de crayon, tirage sanguine. Fait partie de la même série que les trois précédents numéros dont on l'a rapprochée intentionnellement. Réduction par Louis-Marin Bonnet de la grande manière de sanguine par lui gravée

d'après Michel Vanloo, et décrite comme il suit dans la *Gazette de France* du Lundi 5 septembre 1770 : «Portrait du Roi, gravé par le sieur Bonnet d'après le tableau de M. Michel Vanloo chez l'auteur rue Galande, place Maubert vis-à-vis la rue du Fouare».

Hauteur, 0 m. 088; largeur, 0 m. 067.

93. **Marie-Antoinette, Dauphine**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement et orné de rubans, de roses et de lys, décoré à la base d'une flèche et d'un flambeau nuptial et supporté par une tablette où on lit : «Marie-Antoinete ‖ Dauphine — de France ‖ Née à Vienne — le 2 9bre 1755 ‖ Mariée à Versailles — le 16 Mai 1770.» Sous le tr. c., 6 vers, 3 et 3 :

«Du sang le plus Auguste elle a reçue (*sic*) le jour
Et son moindre mérite est sa haute naissance
Minerve avec tendresse éleva son enfance,
Elle en fit l'ornement d'une brillante cour,
Aujourd'hui tous les Dieux inspirés par l'amour
Comble (*sic*) par son hymen le bonheur de la France.

A Paris chez Henauts et Rapilly, rue St Jacques à la Croix de Lorraine.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au burin, tirage sanguine. État avant la mention du privilège. Type analogue à celui de la manière de pastel et de la manière de sanguine par Bonnet (voir nos numéros 89 et 90) d'après Kranzinger. Remarquer surtout la coiffure et le vêtement bordé de fourrure; l'original d'après lequel cette gravure aurait été exécutée ne serait donc autre que le tableau de Kranzinger, du cabinet de Mesdames de France.

Gower (no 176) n'a point connu ce tirage.

Hauteur, 0 m. 154; largeur, 0 m. 105.

94. **Louis XVI, dauphin**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement et orné au sommet d'un nœud de ruban et d'une guirlande de roses et de lys, reposant sur une tablette portant une sphère et des attributs de peinture et sculpture. [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au burin, tirage carmin. Même type (réduit) qu'au numéro 68, d'après le portrait de J.-B.-A. Dagoty. Même légende avec en plus: «Marié le 16 de May 1770.» Les quatre vers (2 et 2) mis au bas, et qui diffèrent de ceux du numéro 68, sont les suivants :

«Auguste Petit-Fils d'un Roi cher à la France
On voit *sur ton front* sa douce Majesté :
A nos yeux attendris flateuse ressemblance!
Tu nous rends tous ses traits, tu nous dois sa bonté.»

Épreuve avant l'adresse : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St-Jacques à la ville de Coutances», et avec la variante qui donne un vers faux : *sur ton front,* au lieu de *briller sur toi.*

Hauteur, prise du témoin, o m. 180; largeur, o m. 115.

95. **Marie-Antoinette, Dauphine**, même estampe que le numéro 93, sans autre différence que le tirage en noir. [Fol. 51

Épreuve avant le privilège. Gower, n° 176.

96. **Louis XVI, Dauphin**, même estampe que le numéro 94, sans autre différence que le tirage en noir. [Fol. 51

97. **Louis XVI et Marie-Antoinette, Dauphin et Dauphine**, en bustes, de trois quarts à droite et de trois quarts à gauche, se faisant face dans deux médaillons entourés de guirlandes de lys et de roses et surmontés, l'un d'un coq gaulois, l'autre de l'aigle autrichienne. Sous le tr. c. : «Louis, Auguste, Dauphin de France. — Marie Antoinette d'Autriche Dauphine de France ‖ Mariés à Versailles le 16 May 1770.» Suivent huit vers, quatre et quatre :

«La Rose du Danube
Et le Lys de la France,
En mêlant leurs couleurs
S'embelliront tous deux;
Du tissus (*sic*) de ces Fleurs
Amour forme la chaine
Qui doit unir les Cœurs
De deux Peuples heureux.

A Paris chés Mondhare rue St Jacques.» [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte et au burin anonyme. On a placé ici cette estampe populaire gravée à l'occasion du mariage, en raison de l'analogie existant entre le type du portrait médaillon de la Dauphine et celui des deux estampes de Bonnet et d'Esnauts et Rapilly (nos 89, 90, 93, 95); ici encore, le graveur s'est inspiré du type du portrait de Kranzinger. Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 206; largeur, o m. 150.

98. **Louis XVI, Dauphin**, en buste, de face, dans une bordure ovale ornée de lys et de roses. [Louis Auguste ‖ Dauphin de France. ‖ De la Tour effig. pinx. — Car. Steph. Gaucher del. et sculp.]. [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin due au très habile graveur Charles-Étienne Gaucher (1740-1804).

IV

MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE

1770

GRAVURE À L'EAU-FORTE ET AU BURIN PAR GABRIEL DE SAINT-AUBIN
ET P. CROISEY

N° 100


Marie Antoinete
Archiduchesse d'Autriche,
Dauphine de France
A. P. D. R.
A Paris, chez Croisey Graveur Quay des a la Minerve

Avant toute lettre. Décrite par Portalis et Béraldi, *Les Graveurs du XVIIIe siècle*, t. II, p. 274, n° 101. Ce portrait, qui a été remplacé dans le même encadrement, au moment du mariage, par le portrait de Louis XVI de Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty, fils aîné de Jacques Gautier-Dagoty (voir le numéro suivant), remplaçait déjà lui-même un portrait antérieur, peut-être celui du Dauphin père de Louis XV, mort en 1767, que nous n'avons pu retrouver. On s'en convaincra en le comparant avec l'épreuve du Cabinet des Estampes (Œuvre de Gaucher formé par l'artiste lui-même, Ef 44) où le portrait est recollé dans l'encadrement et porte de nombreuses corrections à la pierre blanche de la main du graveur.

Hauteur, 0 m. 325; largeur, 0 m. 215.

99. **Le même**, en buste, de trois quarts à droite, dans le même encadrement et avec la même légende que le numéro précédent. Seuls le portrait et la mention de son auteur diffèrent. Sous le tr. c. : «J. B. Andr. Gautier Effig. pinx. — Car. Steph. Gaucher del. et sculp.» [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin. Le médaillon de Louis XVI gravé par Gaucher d'après Gautier-Dagoty, et destiné à remplacer le portrait de La Tour dans l'encadrement du numéro précédent, se trouve également au Cabinet des Estampes (Œuvre de Gaucher, Ef 44). Décrit par Portalis et Béraldi, *op. cit.*, t. II, p. 274, n° 101 [2].

Hauteur, 0 m. 325; largeur, 0 m. 215.

100. **Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale orné de roses et de lys : «Marie-Antoinete ‖ Archiduchesse — d'Autriche, ‖ Dauphine — de France.» Sous le tr. c. : «. . . A Paris, chez Croisey Graveur Quay des Augustin a la Minerve.» [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin. État différent de celui du Cabinet des Estampes (*Collection de Portraits*) qui lui est antérieur; la coiffure et le visage ont été allongée et affiné pour plus de ressemblance, après la venue de Marie-Antoinette; autres différences dans le ruban de tour de cou et dans la bretelle gauche du corsage.

On lit dans la *Gazette de France* du vendredi 11 mai 1770, à la date du 9 mai, l'annonce du premier état (Cabinet des Estampes, *Portraits*, Marie-Antoinette) : «Hier le sieur Croisey graveur a eu l'honneur de présenter à Mgr le Dauphin le portrait gravé de Madame la Dauphine.» C'est le présent et second état que désigne la *Gazette de France* du vendredi 31 août 1770 : «Nouveau portrait de Madame la Dauphine; chez Croisey, graveur, quai des Augustins.»

Le dessin original de cette estampe, dû à Gabriel de Saint-Aubin, a été décrit par les Goncourt (*L'Art du XVIIIe siècle*, I, p. 426) et reproduit par A. Dayot dans son album de *La Révolution française* (p. 83). Bien que portant la date

du 16 janvier 1776 (surcharge d'une date antérieure), et la surcharge du mot *Dauphine* de la légende par celui de *Reine*, c'est bien en 1770 que Saint-Aubin l'exécuta pour Croisey, en même temps qu'un dessin de Louis-Auguste, Dauphin, lui faisant pendant, et dont on trouvera la photographie au Cabinet des Estampes (Aa 80a). Ce dernier, faisant partie de la collection des Goncourt et décrit par eux (*op. cit.*, p. 427), est signé très nettement : « Gabriel de S. Aubin f. 1770. » Le mot *Dauphin* y a été également surchargé, par la suite, du mot *Roi* et l'artiste y a ajouté les dates du mariage et de l'avènement. Nous pensons que Saint-Aubin a repris et corrigé en 1776 les deux dessins exécutés par lui en 1770, afin qu'on en puisse tirer deux nouvelles gravures de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Roi et Reine. La Marie-Antoinette Dauphine a seule été gravée.

L'encadrement de cette estampe, analogue à celui d'un portrait de Necker que l'on trouvera ci-après (no 1404), est, à notre avis, l'œuvre du graveur Queverdo.

De P. Croisey, à la fois graveur et marchand d'estampes, voir ci-dessous nos numéros 198 et 199.

Gower, no 96. Planche IV, page 44 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 320; largeur, 0 m. 210.

101. **Louis XVI, Dauphin**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale orné de lys et de roses. Sur la tablette : « Louis — Auguste ‖ Dauphin — de France ‖ Né à Versailles — le 25 aout 1754 ‖ Dédié à Madame Adelaïde de France ‖ Par son tres humble et respectueux serviteur Gaucher. » Sous le tr. c. : « J. B. Andr. Gautier Effig. Pinx. — Car. Steph. Gaucher del et sculp. 1770. ‖ A Paris chés l'Auteur, rue St Jacques, Maison des Dames de la Visitation. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin. Réduction du numéro 99, annoncée dans la *Gazette de France* du lundi 15 janvier 1770. Etat antérieur à la mention du privilège. Il en existe (Cab. des Est. *Portraits*) un troisième, postérieur à l'acquisition de la planche par Bligny, et portant l'adresse différente : « A Paris chez Bligny, lancier du Roy. . . », qui fait le pendant exact du numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 156; largeur, 0 m. 096.

102. **Marie-Antoinette, Dauphine**, à mi-corps, de profil à gauche, dans un médaillon ovale orné de lys et de roses. Sur la tablette : « Marie-Antoinnette — Archiduchesse ‖ Sœur de — l'Empereur, ‖ Dauphine — de France. ‖ Née à Vienne — le 2 Novbre 1755 » (suivent 6 vers, 3 et 3). Sous le tr. c. : « Hubert scul. ‖ par Bligny, Lancier du Roi, Cour du Manège aux Thuileries. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin par François Hubert, né en 1740, élève de Beauvarlet, graveur abbevillois. Annoncée dans la *Gazette de France* du vendredi 25 mai 1770. D'après un portrait peint par Davesne ou Davenne, qui

peignit également un portrait de l'archiduc Maximilien, frère de Marie-Antoinette, dont on trouvera la gravure par Dupin, dédiée à la Reine de France, au Cabinet des Estampes (*Portraits*, verbo *Autriche*, Maximilien d'). Le nom de Davesne, orthographié d'Avene, nous est fourni par une gravure différant très peu de la présente estampe, due également à Hubert et décrite par Gower (n° 180).

Les six vers sont ceux du numéro 93, que nous retrouverons au numéro 105 ci-après. Cette gravure, à comparer avec nos numéros 83 et 84 ci-dessus, présente une curieuse analogie avec un petit bas-relief en marbre anonyme, actuellement à Versailles (n° 2152 du cat. Eud. Soulié), qui comporte la même lettre (avec l'orthographe identique Marie-Antoi*n*nette) et les mêmes six vers. Nous supposons que le bas-relief dont il existe au même musée un pendant (Soulié, n° 2151) représentant Louis XVI, est la copie de notre estampe.

Pendant du troisième état du numéro précédent.

Gower, n° 181.

Hauteur, 0 m. 154; largeur, 0 m. 095.

103. **Louis XVI, Dauphin**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale ornée de roses et de lys, sur laquelle on lit : «Louis Auguste Dauphin de France. . .» Sur la plinthe : «Se trouve à Amsterdam chez Pilding et à Paris chez les ‖ Associés aux adresse ordinaire.» [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin. Contrefaçon hollandaise du numéro 101.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 094.

104. **Le même**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale orné de roses et de lys. [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin. Contre-partie du numéro 101 dans les mêmes dimensions et avec la même légende en lettres capitales au lieu de lettres italiques. Épreuve avant toute adresse et toute dédicace, sans tablette où l'on pût graver cette dernière.

Comparer les numéros 101, 103 et 104, gravures exécutées d'après le portrait de Louis XVI par Gautier-Dagoty, avec nos numéros 94 et 96, gravures anonymes du même portrait, de dimensions analogues et d'encadrement différent.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 094.

105. **Marie-Antoinette, Dauphine**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale orné de nœuds, de fleurs et d'attributs divers. . . Sur une écharpe sont inscrits 6 vers, les mêmes qu'aux numéros 93 et 102. Sous le tr. c., à g. : «Fossier del.»; à dr. : «Le Beau Sculp.» Au-dessous : «Marie Antoinette Dauphine

de France || . . . A Paris chez Hénaut et Rapilly rue S[t] Jacques à la Croix de Lorraine.» [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin par Lebeau (ci-dessus n° 27). Annoncée par la *Gazette de France* du lundi 13 août 1770. Fait pendant au numéro suivant. Fossier (ci-dessus, n° 87) s'est inspiré du portrait de Ducreux (ci-dessous, n° 111). Gower, n° 211.

La Dauphine porte sur le sein gauche, attachée par un ruban noir, la décoration de l'Ordre autrichien encore existant des Dames chevalières de la Croix Étoilée (*Sternkreuzorden*), fondé en 1668 par l'impératrice Éléonore de Gonzague, veuve de Ferdinand III. C'est une médaille d'or entourée d'une large bordure d'émail bleu renfermant un aigle éployé, émaillé de noir, aux deux têtes d'or, supportant une croix d'or émaillée de vert, croisée elle-même de deux petites branches de buis et surmontée de la devise «*Salus et Gloria*» sur fond blanc. Le 9 décembre 1780 fut célébrée à Vienne, dans l'église des Augustins, la *Kreuzfest* pour la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, Grande Protectrice de l'Ordre (*Oberste Schützfrau*).

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 199.

106. **Louis XVI, Dauphin**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale sur lequel on lit : «Louis-Auguste Dauphin de France», fixé par un nœud de rubans sur un fond équarri. Autour de l'ovale et sur le socle qui le supporte, fleurs, lauriers, drapeaux, canons, palette, compas, mappemonde. A la face antérieure du socle, cartouche aux armes du Dauphin surmontant une banderole où sont gravés les quatre vers déjà cités au numéro 96. Sous le tr. c., à g. : «Fossier del»; à dr. : «Le Beau Sculp.» Au-dessous : Louis Auguste Dauphin de France, || . . . A Paris chez Henaut et Rapilly. . . » [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin. Annoncée par la *Gazette de France* du lundi 13 août 1770. Fossier a sans aucun doute copié lui-même le portrait de J.-B.-A. Gautier-Dagoty. Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 199.

107. **Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale orné de guirlandes de fleurs. . . Sous le tr. c. : «A Paris chez Desnos, Ingénieur Géographe et Libraire de S. M. Danoise, Rue Saint Jacques, au Glôbe.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin. Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 22 juin 1770 dans les termes suivants : «Portrait de Madame la Dauphine gravé en médaillon. Prix 1 liv. et 4 s. et 2 liv. 8 s. en carmin. Chez Desnos, ingénieur géographe, rue Saint-Jacques». Reliée, ainsi que le numéro suivant, en tête de la *Collection* signalée ci-dessus, n° 53. Gower, n° 118.

Hauteur, 0 m. 166; largeur, 0 m. 127.

108. **Louis XVI, Dauphin**, en buste, de trois quarts à gauche, dans le médaillon décrit au numéro précédent. Sur le socle : «Louis — Auguste ‖ Dauphin — de France ‖ Né à Versailles — le 23 Aoust 1754.» Sous le tr. c. : «A Paris chez Desnos, Ingénieur Geographe et Libraire de S. M. Danoise, Rue Saint Jacques au Glôbe.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin destinée à servir de pendant au numéro précédent. Portrait du type de celui que peignit J.-B.-A. Gautier-Dagoty. Une main inconnue a ajouté en marge : «Mort sur l'échafaud, le 21 janvier 1793.»

Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 29 juin 1770 dans les termes suivants : «Portrait de Monseigneur le Dauphin gravé en médaillon et armorié, faisant pendant à celui de Madame la Dauphine. Prix 1 liv. 4 s. et en carmin 2 liv. 8 s. chez Desnos, etc...» Nous n'avons jamais rencontré de tirage en carmin de l'une de ces planches. Voir ci-dessus notre numéro 53.

Hauteur, 0 m. 166; largeur, 0 m. 117.

109. **Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon entouré d'un cadre rectangulaire. Sous le tr. c. : «J. Massard del. et sculp. ‖ A Paris chez le Pere et Vaulez rue St Jacques au Papillon.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte d'après sa propre composition, par Jean-Baptiste Massard le père (1746-1822), à ne point confondre avec sa sœur Louise Massard (ci-dessous, n° 122), ni avec les deux graveurs du même nom, ses fils.

État postérieur et ne différant de celui décrit par Gower sous le numéro 263 que par l'adresse des éditeurs Le Pere et Vaulez, remplaçant celle de l'auteur, qu'on trouvera au numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 077; largeur, 0 m. 050.

110. **Louis XVI, Dauphin**, en buste, de profil à gauche, dans le médaillon décrit au précédent numéro. Sur la tablette : «Louis-Auguste ‖ Dauphin de France. ‖ Né à Versailles le 23 aoust 1754.» Sous le tr. c. : «J. Massard del. et Sculp. ‖ A Paris ches l'Auteur rue des Francs Bourgeois Porte S. Michel ‖ Maison de M. Gouin ‖ et chés Ponce, Graveur même Maison.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte. Fait pendant au numéro précédent avec la différence d'adresse indiquée. Annoncée, ainsi que le premier état du numéro précédent (décrit par Gower, n° 263), dans la *Gazette de France* du vendredi 25 mai 1770.

Hauteur, 0 m. 077; largeur, 0 m. 050.

111. **Marie-Antoinette, Dauphine**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale. Sous le tr. c., à g. : «Du Creux

IMPRIMERIE NATIONALE.

pinxit. », à dr. : « Gravé par Charles Duponchel. » Au-dessous : « A Paris chez Jacques Chéreau le Pére, Rue St Jacques au Grand St Remy. » [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin par Charles-Eugène Duponchel, graveur abbevillois, né en 1748, élève de N. Tardieu. D'après le portrait exécuté à Vienne en 1769, sur l'ordre de Louis XV, par Joseph Ducreux, peintre de la Cour de France (ci-dessus, n° 26). Ducreux arriva à Vienne le 15 février 1769, avec le « friseur » Larseneur, expédié par Mercy pour tirer le meilleur parti du « front un peu haut et des cheveux assez mal plantés » de l'Archiduchesse (Lettre du prince de Starhemberg au Cte de Mercy, *Arch. Imp. de Vienne*, citée par Flammermont, *Gaz. des Beaux-Arts*, 3e sér. t. XVIII, p. 16). La future Dauphine porte épinglée sur le sein droit la décoration de l'Ordre de la Croix étoilée, ce qui est contraire au rite et prouve bien que nous avons affaire à une gravure en contre-partie de la toile de Ducreux. (Voir ci-dessus le numéro 105.)

Gower, n° 132.

Hauteur, 0 m. 276; largeur, 0 m. 182.

112. **Louis XVI, Dauphin**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale. Sur le socle : « Louis—Auguste ‖ Dauphin—de France ‖ Né à Versailles — le 23 Aoust 1754. » Au dessous : « A Paris chez Jacques Chéreau Pére, rue St Jacques au grand St Remy. — J. B. Andr. Gautier Effig Pinx. Gravé par Charles Duponchel. [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin. D'après le portrait déjà cité (ci-dessus, n° 68) de J.-B.-A. Gautier-Dagoty. Pendant du précédent numéro.

Hauteur, 0 m. 276; largeur, 0 m. 182.

113. **Médaille de Louis XVI, Dauphin**, en buste, de profil à droite, entourée de la légende : « Louis Auguste Dauphin de France MDCCLXX. » Au-dessous : « Dessiné par Vassé, Sculpteur du Roi, Dessinateur des Médailles de S. M. à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Gravé par Demarteau lné. ‖ A Paris chés Demarteau Graveur du Roi, rue de la Pelterie à la Cloche. » [Fol. 57

Manière de crayon, tirage sanguine, portant manuscrit le numéro 223, numéro du *Catalogue des Estampes gravées au crayon. . . qui se vendent à Paris chés Demarteau.* — Premier état avec l'indication de *Dauphin* et la date de 1770. Louis-Claude Vassé (1716-30 nov. 1772), élève de Bouchardon, avait eu le prix de Rome en 1739 et était membre et professeur de l'Académie. Sur Demarteau, voir ci-dessus le numéro 14.

Diamètre, 0 m. 170.

114. **La même médaille**, second état, avec la légende : «Louis XVI Roi de France et de Navarre M. DCCLXXIV.» [Fol. 57

Épreuve rognée autour du trait circulaire.

115. **Médaille de Marie-Antoinette, Dauphine**, en buste, de profil à gauche, entourée de la légende : «Marie Antoinette Jos. Jea. Dauphine de France, M D CCLXX.» Même signature et même adresse que le numéro 113. [Fol. 58

Manière de crayon, tirage sanguine. Pendant de notre numéro 113. Décrite au numéro 113 de Gower qui n'a pas connu le second état rarissime de cette planche, avec la légende «Marie Antoinette, Reine de Frce et de Navre, M. DCCLXXIV», pendant exact de notre numéro 114, et qui existe au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Marie-Antoinette).

Diamètre, 0 m. 170.

116. «**Répertoire ‖ de Fontainebleau.** Année 1770. [Suit sur deux colonnes la liste des pièces jouées du samedi 13 Octobre au jeudi 15 Novembre]... Dessiné par J. M. Moreau le Jne. — Gravé par N. Ponce 1770.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte et au burin par Nicolas Ponce (cf. ci-après la notice jointe à notre numéro 1163). On trouvera la description de cette planche, dans laquelle le profil de Louis XVI devait remplacer quatre ans après celui de Louis XV, dans le *Catalogue de l'œuvre de Moreau le Jeune*, par E. Bocher, n° 236. Ce Répertoire est particulièrement intéressant pour l'histoire de Marie-Antoinette dauphine, car il donne la liste des premières représentations auxquelles elle assista.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 355.

117. **La Cathédrale d'Orléans**, façade, portail et partie du bas côté Sud; sur la place, procession se dirigeant de gauche à droite et entrant dans l'église; au premier plan, carrosses et assistants. Sur la tablette : «Hanc basilicam ‖ Ex voto Henrici magni inchoatam ‖ Ludovicus Dilectissimus ‖ Promov : ac dirig : Ludov : Sextio De Jarente ‖ Clarissimo praesule ‖ Perfecit ‖ ANNO M. DCC. LXX.» Sur l'encadr. de la tablette, à la pointe : «Trouard Inv. — J. M. Moreau Le Je del. Scup. 1771.» Sous le tr. c. : «Trouard Arch. inv. — J. M. Moreau le Je del. et Sculp. 1771.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte. Vignette frontispice en tête du IVe volume (Pars autumnalis) du *Breviarium Aurelianense... D. D. Ludovici Sextii De Jarente de la Bruyere Episcopi Aurelianensis*... Aurelianis, typis viduae Rouzeau-Montaut, 1771, 4 vol. in-12.

Décrite dans le plus grand détail par Emm. Bocher, *Catal. de l'œuvre de Moreau le Jeune*, p. 308, n° 855. Nous ignorons pourquoi lord Gower (n° 273) a donné place dans son *Iconographie de Marie-Antoinette* à cette vignette où l'on peut tout au plus apercevoir la silhouette du roi (Louis XV) au-dessus du Saint-Sacrement.

L'évêque d'Orléans, Louis de Jarente de la Bruyère, dont il est question, n'est autre que le célèbre amant de la Guimard.

Louis-François Trouard, architecte, fils de Louis Trouard, marbrier du Roi, était né en 1729. Grand prix d'architecture en 1753, membre de l'Académie d'architecture en 1769, Trouard demeura l'architecte de la cathédrale d'Orléans pendant la Révolution.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 073.

118. **La Cathédrale d'Orléans**, copie en contre-partie de la vignette précédente. Sur la tablette : «Vue du Portail ‖ de l'Eglise cathedrale ‖ d'Orléans». Au-dessous à la pointe : «Trouard Arch. direxit — C. Campion sculpsit 1771.» Sous le tr. c. à g. : «C. Campion sculpsit 1771.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte copiée sur le numéro 117 par le célèbre amateur et collectionneur Charles-Michel Campion l'aîné (1734-1784), contrôleûr général des fermes à Orléans. Également décrite par Bocher, p. 308, en appendice au n° 855.

Hauteur, 0 m. 133; largeur, 0 m. 077.

119. «**Tableau — magique ‖ de Zémire — et Azor,** ‖ Dédié à Madame — la Dauphine ‖ Par son trés humble et très ‖ obéissant Serviteur Touzé. ‖ Imprimé par J. B. Dute[rtre].» Sous le tr. c. : «J. L. Touzé del. — Voye le jeune Sc.» [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte et au burin par François Voyez le jeune, graveur abbevillois, né en 1746, élève d'Aliamet. La composition par Touzé (1747-1809), élève de Greuze, représente une scène de l'Opéra de *Zémire et Azor*, musique de Grétry, paroles de Marmontel, représenté à Fontainebleau le 9 novembre 1771 et à Paris le 10 décembre de la même année. On a cru devoir placer ici ce nouveau témoignage de la popularité de la Dauphine, qui d'ailleurs n'a pas plus inspiré le personnage de droite, que les comtesses de Provence et d'Artois (cette dernière était encore en Piémont) n'ont inspiré les deux personnages du fond : il y a là une erreur manifeste de lord Gower (n° 365) qu'il nous a paru utile de signaler.

Zémire et Azor était un des opéras favoris de Marie-Antoinette. Plus tard, devenue reine, lors des réceptions données en l'honneur de la visite du Comte du Nord (le grand-duc héritier de Russie, futur Paul Ier) et de la Comtesse du Nord (princesse Dorothée de Wurtemberg), c'est par cet opéra de Grétry que débuta la fête offerte aux royaux voyageurs le 6 juin 1782, à Trianon.

La baronne d'Oberkirch écrit : «On donna à Trianon *Zémire et Azor*, ce délicieux opéra de M. Grétry. Il fut chanté dans la perfection. Sa Majesté y tient la main, elle est fort bonne musicienne et élève du chevalier Gluck..... J'essayai pour la première fois une chose fort à la mode, mais assez gênante ; des petites bouteilles plates et courbées dans la forme de la tête, contenant un peu d'eau pour y tremper la queue des fleurs naturelles et les entretenir fraîches dans la coiffure... Le printemps sur la tête, au milieu de la neige poudrée, produisait un effet sans pareil... Madame la Comtesse du Nord avait sur la tête un petit oiseau de pierreries qu'on ne pouvait pas regarder tant il était brillant. Il se balançait par un ressort, en battant des ailes, au dessus d'une rose, au moindre de ses mouvements. La Reine le trouva si joli qu'elle en voulut un pareil.»

Hauteur, 0 m. 442; largeur, 0 m. 317.

120. «**Entrée de Monsei || gneur le Dauphin et de || Madame la Dauphine à || Paris** le huit juin 1773.» Louis, de profil à droite et Marie-Antoinette, de face, en buste, derrière les glaces d'un carrosse à leurs armes traversant le Pont-Neuf de la rive gauche à la rive droite, se rendent de l'abbaye de Sainte-Geneviève aux Tuileries. Dans le carrosse, bustes de trois femmes de la suite de la Dauphine; autour, public acclamant le jeune couple; à droite, gentilhomme appuyé sur une canne, femme agitant un éventail, soldat aux Gardes faisant la haie; à gauche, homme se penchant vers un enfant auquel il désigne le Dauphin. Au fond du tableau, à gauche le collège Mazarin, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; à droite (l'estampe est en cet endroit restaurée) se dressait la statue équestre de Henri IV; à l'arrière-plan, le Pont-Royal. Le tout dans un encadrement de rocailles, de fleurs et de fruits, au sommet duquel un cartouche porte l'inscription ci-dessus, qui sert de titre à la pièce. [Fol. 61

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Exemplaire unique de cette estampe populaire dont la naïveté n'exclut pas un certain talent de composition et de dessin. Sans doute était-ce un calendrier, comme semble l'indiquer la tablette inférieure (l'estampe est découpée en cet endroit), probablement occupée par les mois sur douze colonnes.

C'était l'usage que les Dauphins et Dauphines de France, peu de temps après leur mariage, fissent une entrée publique dans Paris. «La cérémonie porte qu'ils se rendent d'abord à la métropole de Notre-Dame, ensuite à l'église de Sainte-Geneviève et finalement dans le jardin des Tuileries d'où le cortège retourne à Versailles» (Lettre de Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse, en date du 18 mai 1773, éd. d'Arneth, t. I, p. 455). On avait omis ce cérémonial pour Marie-Antoinette. Mercy, son conseiller habituel, insista fortement, d'accord avec Marie-Thérèse, pour que la Dauphine sollicitât de Louis XV la

réparation de cet oubli; il pensait avec raison que la popularité de la princesse ne s'en pouvait qu'accroître. Deux lettres, l'une de Marie-Antoinette à l'Impératrice-Reine, le 14 juin (Lettres de Mercy, t. I, p. 458), l'autre de Mercy à la même (*ibid.*, p. 461) et le récit de la *Gazette de France* du vendredi 11 juin, nous prouvent le plein succès de cette manifestation. Le libraire Hardy, dans son journal manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale (Ms. fr. 6681, t. II, p. 199), nous en a conservé un curieux témoignage.

Citons de même, à titre d'indication, ce fragment des *Souvenirs du baron de Frénilly* (éd. Chuquet, Paris, Plon, 1908, p. 19) :

« Je n'avais que sept ans lorsque Louis XVI fit avec Marie-Antoinette sa première entrée dans Paris après la mort de Louis XV. On me mena voir ce magnifique cortège. Le roi avait la figure non pas agréable mais fort noble. La reine avait beaucoup d'éclat, de fraîcheur et son visage s'animait par la bonté et la gaieté. Tous deux, vêtus de blanc, occupaient une de ces magnifiques voitures, monuments de sculpture et de ciselure qu'on n'a imités depuis qu'avec une mesquinerie ridicule. Je fus frappé de la pompe pacifique, élégante, presque galante qui les escortait. Rien de militaire. Tout était civil : les officiers des maisons, ceux de l'écurie, la compagnie des chasses, la fauconnerie. . . »

Rappelons enfin que Gabriel de Saint-Aubin s'était arrêté pour croquer le carrosse en glaces et à huit chevaux blancs dans lequel Marie-Antoinette fit son entrée à Paris, au moment où la Dauphine fit halte à la porte charretière des Tuileries. Ce dessin lavé d'encre de Chine et de bistre faisait encore en 1893 partie du *Livre des Saint-Aubin* (n° 4, page 32 du Catalogue de la Vente Destailleur, du 26 mai 1893).

Planche II, page 2 du présent catalogue. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 680; largeur, 0 m. 485.

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DU RÈGNE

SOMMAIRE DU CHAPITRE II.

Nos 121 à 131. — **Avénement** de Louis XVI (10 mai 1774).

Nos 132 à 186. — **Sacre** de Louis XVI à Reims (11 juin 1775).

Nos 187 à 196. — **Allégories** et **projets de monuments** gravés en l'honneur de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Nos 197 à 211. — **Actes de vertu et d'humanité** de Louis XVI et de Marie-Antoinette. On trouvera groupées sous cette rubrique toutes les estampes de la Collection ayant trait aux actes de vertu et d'humanité de Louis XVI et de Marie-Antoinette, aussi bien à ceux du Dauphin et de la Dauphine, et à ceux du milieu et de la fin du règne, qu'à ceux des débuts.

V

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

VERS 1774

MANIÈRE NOIRE PAR WILLIAM SMITH D'APRÈS LE CHEVALIER DE LORGE

N° 238


MARIE ANT.TE D'AUTRICHE
Reine de France et de Navarre

CHAPITRE II.

LES DÉBUTS DU RÈGNE.

---

121. **Avènement de Louis XVI.** «Erfunden gezeichnet und gestochen von J. G. Huck. ‖ Die Gelangung Ludwigs XVI zum Throne von Frankreich. — Avénement de Louis XVI au Throne de France.» Suivent trois lignes de texte allemand, avec en face la traduction française, et au-dessous : «Seiner Majestaet Franz dem zweiten — Roemischen Kaiser etc. allerunterthoenigst gewidmet ‖ von J. G. Huck. ‖ Herausgegeben Dusseldorf — im Februar 1794 von J.-G. Huck.» [Tome 1, Fol. 62

Manière noire exécutée à Düsseldorf par Johann-Gerhard Huck qui avait étudié ce procédé de gravure en Angleterre, à l'école de Valentine Green. Elle porte gravée, au-dessous du chiffre de l'Empereur François auquel elle fut dédiée, la mention «Num. I»; c'est en effet la première planche d'une série gravée par Huck qui doit en contenir au moins douze, puisque nous connaissons, outre le numéro XI, dédié au roi de Prusse Frédéric-Guillaume II et représentant *Les derniers adieux de Louis XVI... à sa famille la veille de sa mort...* (ci-dessous, n° 5117), le numéro XII, dédié à Catherine de Russie et représentant *Louis XVI sur l'Echaffaut* (ci-dessous, n° 5160).

Il est à remarquer que cet Avènement de Louis XVI comporte, outre les portraits du nouveau roi, en pied, de trois quarts à gauche, et de la nouvelle reine, en pied, de profil à droite, celui d'une enfant de dix ans environ par qui l'artiste a sans doute voulu représenter Madame Élisabeth, née en 1764. Au fond à gauche, jeune fille qui n'est probablement autre que Madame Clotilde, âgée de 15 ans, née en 1759.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 440; largeur, 0 m. 575.

122. **Estampe allégorique à l'occasion de l'avènement de Louis XVI.** Henri IV, en pied, de profil à dr., sur un nuage, exhorte le nouveau roi, en pied, de profil à gauche. Sous le tr. c., à g. : «Loinville del.»; à dr. : «Louise Massard sculp. ‖ 1776.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte et au burin par Louise Massard, sœur de Jean-Baptiste Massard (ci-dessus, n° 109), et dont Le Blanc (*Man. de l'Am. d'Est.*) ne

signale que cette gravure et la suivante, avec des titres de fantaisie, et l'orthographe fautive L*a*inville pour Loinville. Portalis et Béraldi impriment «Latinville». Nous ne savons rien du dessinateur Loinville, confondu par eux à tort avec le peintre Latinville.

Épreuve avec les signatures à la pointe et les armes de la duchesse de Chartres, avant la lettre dont voici le texte : [A Madame la duchesse de Chartres. || Henri IV à Louis XVI

Ami de la sagesse et de la vérité
Tu chéris les vertus et crains la flaterie
Persevère mon fils, chaque instant de ta vie
Est un pas que tu fais vers l'immortalité.

A Paris chez Alibert au Palais Royal.]

La duchesse de Chartres à qui cette estampe et la suivante sont dédiées, est Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon Penthièvre, mariée depuis 1769 à Philippe Égalité. L'allusion à Henri IV à propos de Louis XVI est courante pendant toute la durée du règne, et nous en trouverons de fréquents exemples au début de la Révolution (ci-après, nos numéros 456-471, 4006, 4007). Citons seulement quelques textes contemporains de la présente estampe :

Gazette de France du Vendredi 12 août 1774 : «De Compiègne, le 11 août 1774. Le sieur Fontaine [en note : Cet artiste loge rue St Pierre au Pont aux Choux] a eu l'honneur de présenter au Roi un grouppe en terre cuite de sa composition représentant Sa Majesté et Henry IV qui lui montre le chemin de l'Immortalité.»

Gazette de France du Lundi 17 octobre 1774 : «De Fontainebleau, le 16 octobre 1774. Le 9 de ce mois, le sieur Compigné, tabletier du Roi, a eu l'honneur de présenter à la Reine deux tableaux dont l'un représente le Joyeux Avènement de Louis XVI au trône et l'autre l'Ombre de Henri IV montrant au Roi le chemin de la Gloire, avec ces mots : *Les Premiers pas vont à l'Immortalité.*»

Gazette de France du 24 mars 1775 : «Le sieur Prault, libraire, quai des Augustins, a présenté au Roi et à la Famille Royale un ouvrage de sa composition ayant pour titre : *L'Esprit d'Henry IV* [in-8°].»

Hauteur, 0 m. 278; largeur, 0 m. 215.

123. **Estampe allégorique**, en pendant de la précédente. Marie-Thérèse, en pied, de profil à gauche, exhorte sa fille, Marie-Antoinette, en pied, de profil à droite, appuyée sur la France. Signé à la pointe à dr. sous le tr. c. : «Louise Massard.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte et au burin par la même.

Épreuve dans les mêmes conditions que le numéro précédent avec en moins la signature de Loinville. Avant la lettre que voici : [A Madame la Duchesse de Chartres || L'Imperatrice Reine à sa Fille :

Sèche tes pleurs, ma fille, en toi montre a la France
Et la mere du peuple et l'epouse du roi
Pour adoucir les maux que m'offre ton absence
Le bruit de tes vertus parviendra jusqu'à moi.

A Paris chez Alibert au Palais Royal.]

Voir ci-après (nos 4008 et 4009) deux caricatures de l'époque révolutionnaire inspirées de cette gravure, comme les numéros 4006 et 4007 signalés ci-dessus l'étaient du numéro 122.

Gower, n° 264.

Hauteur, 0 m. 278; largeur, 0 m. 215.

124. **Allégorie dessinée à l'occasion de l'avènement de Louis XVI.** Signée à gauche sur la première marche : « Saint-Quentin del. » [Fol. 63 *bis*

Lavis d'encre de Chine par Jacques-Philippe-Joseph de Saint-Quentin, peintre et dessinateur exposant au Colisée et d'après lequel Janinet a gravé les deux pièces connues, intitulées : *L'Aimable Paysanne* et la *Compagne de Pomone*. C'est d'après le présent lavis que Née et Masquelier gravèrent en contre-partie, et réduite d'environ un cinquième, l'estampe décrite au numéro suivant. On remarque dans le dessin certaines différences : la coiffure de la Reine est tout autre et les médaillons appendus aux colonnes du temple y sont seulement esquissés; l'écu soutenu par un Génie, et où le graveur inscrira les armes du couple royal, est en blanc; enfin c'est une torche, au lieu d'un serpent, qu'étreint le Vice foudroyé au pied du temple.

N° 96 du catalogue de la *Vente de dessins anciens* du 2 février 1908, dirigée par MM. Desvouges et L. Delteil.

Hauteur, 0 m. 420; largeur, 0 m. 321.

124 *bis*. **Allégorie gravée à l'occasion de l'avènement de Louis XVI.** Au milieu, Louis XVI, en pied, de trois quarts à droite; à gauche, Marie-Antoinette, en pied, de profil à droite. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par St Quentin. »; à dr. : « Gravé par Née et Masquelier en 1774. » Au-dessous : « Les Garants de la — Félicité Publique, ‖ Dédié — au Roy ‖ (Suivent quatre vers signés Guichard) ‖ à Paris chés les Auteurs rue des Francs bourgeois ‖ Porte St Michel, à côté de l'Arquebusier. — Presenté par ses très humbles et très fidèles ‖ sujets Née et Masquelier. ‖ Écrit par Petit. » [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte et au burin par les graveurs associés François-Denis Née (1735-1818) et Louis-Joseph Masquelier l'aîné (21 fév. 1741-26 fév. 1811), illustrateurs et vignettistes, anciens camarades de l'atelier Lebas, auxquels on doit entre autres illustrations celles des *Tableaux pittoresques de la Suisse*, de la *Description pittoresque de la France*, des *Chansons de J.-B. de La Borde* et de la *Galerie de Florence*.

D'après le dessin décrit au numéro précédent. Gower, n° 286.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 238.

125. **Allégorie gravée à l'occasion de l'avènement de Louis XVI.** Louis XVI est représenté en pied, en grand costume, de profil à droite, et Marie-Antoinette également en pied, de profil à gauche. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Monnet Ptre du Roy en 1775»; à dr. : «Gravé par Née et Masquelier en 1776.» Au-dessous : «Les Voeux du Peuple — confirmés par la Religion. ‖ Dédié à — la Reine.» (Suit un verset du Ps. 71, avec la traduction française.) Même adresse et même formule de dédicace que la précédente estampe. [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte par Masquelier, terminée au burin par Née. L'épreuve d'état de cette estampe (ci-après, n° 127) est signée de Masquelier seul. Pendant de l'estampe précédente, dessiné l'année qui suivit, à l'occasion du Sacre, et gravé deux ans après. D'après un dessin du peintre Charles Monnet, élève de Restout, né à Paris le 10 janvier 1732, mort après 1808. Gower, n° 287.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 238.

126. **La même estampe,** tirage postérieur ne portant d'autre lettre que «Le Sacre de Louis XVI, ‖ Estampe allégorique. ‖ Champagne n° 1.» [Fol. 66

C'est la planche précédente utilisée par Née pour sa publication en 12 vol. in-fol. (1781) intitulée : *Voyage pittoresque de la France*, et que commandita le célèbre J.-B. de la Borde, valet de chambre de Louis XVI. L'estampe ainsi transformée porte le n° 1 de la 29e livraison consacrée au «*Gouvernement de Champagne, Département de la Seine* (sic).» Inconnue à Gower.

Mêmes dimensions.

127. **La même estampe,** épreuve d'état, sans marges. [Fol. 67

128. **Allégorie gravée à l'occasion de l'avènement de Louis XVI.** Sous le tr. c., à g. : «C. L. Desrais del. 1776»; à dr. : «J. Marchand sculp.» Des Génies portent sur des nuées les portraits-médaillons de Marie-Antoinette, profil à droite entouré de la légende «Marie-Antoinette Reine» et de Louis XVI, profil à gauche entouré de la légende «Louis XVI Roi de France». Au premier plan, la France debout les indique d'un geste à la Renommée qui inscrit leurs noms dans un livre que lui présente un Génie ailé et cuirassé. Au fond, temple entre les colonnes duquel sont suspendus les portraits-médaillons de plusieurs rois de France, dont Charlemagne, Philippe VI de Valois (légendes à la pointe) et Henri IV. A

droite, soleil dans l'orbe duquel on lit, à la pointe : «Occasum Gallia nescit.» [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte par Jacques Marchand, élève de Godefroy, que les manuels font naître, sans doute à tort, en 1769. Il faudrait supposer, ce qui est très invraisemblable, que la gravure n'a été exécutée que plusieurs années après le dessin.

D'après une composition de Charles-Louis Desrais (ci-dessus, n° 46). Gower, n° 257.

Hauteur, 0 m. 167; largeur, 0 m. 110.

129. **Allégorie gravée à l'occasion de l'avènement de Louis XVI.** Sous le tr. c., à g. : «Patas inv. et sculp.» Au-dessous : «Avénement de Louis Auguste XVI — et de Marie-Antoinette d'Autriche ‖ Au Trône de — France, 10 mai 1774.» Suivent quatre vers, 2 et 2, signés «de Bastide», la dédicace et l'adresse. [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean-Baptiste Patas, fécond illustrateur et vignettiste, connu surtout par les planches de la *Galerie d'Orléans* et celles du *Sacre de Louis XVI* (ci-dessous, nos 137-185). État dont l'adresse diffère de celle que donne lord Gower (n° 294). La nôtre porte : «A Paris chez l'Auteur rue Basse des Ursins proche le — petit Escalier derière St Denis de la Chartre» au lieu de «chez l'Auteur Hotel des Ursins derrière St Denis de la Chartre». Estampe annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 14 octobre 1774.

Hauteur, 0 m. 256; largeur, 0 m. 194.

130. «**Premier Édit de Louis XVI.**» Sous le tr. c. : «Voisard sculp. — Beaublé scrip. ‖ Mis au jour par Antoine Sergent Mtre Imprimeur en Taille-Douce, rue des Noyers, vis à vis S. Yves. A Paris.» C'est, dans un médaillon surmonté d'un globe fleurdelysé rayonnant et décoré de nombreux attributs, le texte de l'*Édit du Roi donné à la Muette en 1774*, par lequel Louis XVI renonçait en faveur de ses sujets au droit de joyeux avènement. [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte. Étienne-Claude Voysard (1746-?), élève de Baron et graveur ordinaire du comte d'Artois, a gravé l'encadrement. Voysard a travaillé surtout d'après Ranson, d'après Le Clerc, Desrais et Borel. Citons de lui, outre le présent numéro, plusieurs portraits des comte et comtesse de Provence (dont les numéros 797, 798), celui du maréchal-des-logis Louis Gillet (ci-après nos 1306 et 1309), la *Promenade du Boulevard Italien* ou *le petit Coblentz* gravé d'après Desrais en 1797, et un portrait de Mirabeau d'après Borel. Le texte par Beaublé le père, graveur de lettres, puis éditeur, qui vivait encore en 1818 et a publié plusieurs traités d'écriture, le *Régulateur des Ecritures française et anglaise*, les *Alphabets de tous les Peuples*, etc.... Antoine Sergent,

maître imprimeur en taille-douce du Bureau de la Guerre et des fortifications de Sa Majesté, domicilié rue St Jacques, au coin de celle du Plâtre, puis rue des Noyers, n'était point, en dépit d'une singulière conformité de prénom, le père du célèbre graveur en couleurs Antoine-François Sergent-Marceau, si nous en croyons MM. Portalis et Béraldi (*Les Graveurs du XVIIIe siècle*, t. III, p. 537).

Hauteur, o m. 142; largeur, o m. 112.

131. «**Le Nouveau Jeu des Cris de Paris**, ‖ dédié aux Amateurs. . . » Suivent trois lignes de prospectus et les «Règles du Jeu» sur deux colonnes. Tout autour ce sont, suivant la disposition habituelle des Jeux d'Oie, les 44 cris «qui font le plus souvent retentir les rües, places et jusqu'aux culs de sac de la ville, faux bourgs et banlieue de Paris». Le 44e et dernier cri, sur la case duquel on gagne la partie, est celui du crieur de gazettes qui s'en va vendant «*l'Heureux* ‖ *Edit du Joieux Avénement*». Il ne s'agit d'autre chose que du premier édit de Louis XVI dispensant ses sujets du droit de joyeux avènement (cf. le numéro précédent). Aux quatre angles de l'estampe, quatre amusantes scènes représentant, en bas, à droite, le jeu de «*La Bague*», et à gauche, «*La Balance Royale*», où l'on pèse les contribuables afin d'évaluer la taxe dont on doit les frapper; en haut, à droite, «*Les Parades*», c'est-à-dire un Pierrot et un Arlequin sur des tréteaux, et à gauche «*Les Battus paiet l'Amande*», scène de la pièce de ce nom par Dorvigny, représentée en 1779 au petit théâtre des Variétés Amusantes (alors à l'angle des rues de Bondy et de Lancry). Le célèbre acteur Volange y est représenté dans son fameux rôle du niais Janot, au moment où il reçoit à la porte de «Simon, mt Savetier» le contenu d'un vase nocturne que ce dernier vide sur lui par la fenêtre. Ce fragment de l'estampe n'est d'ailleurs que le pastiche de la très fine gravure de Louise Brindaire d'après Touzé, intitulée : «*Ah, c'en est*». A gauche de la scène, la loge du souffleur; au-dessous, vus de dos, les musiciens de l'orchestre. [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte anonyme, très finement coloriée. N° 64, p. 30 de l'*Iconographie du Noble jeu de l'Oye, ou Catalogue descriptif et raisonné de sa Collection de jeux*, par le Baron Eugène de Vinck, Bruxelles, Olivier, 1886, in-8°, 52 p. (*Extrait des Annales du Bibliophile Belge*). Nous ne connaissons de ce jeu que cet exemplaire, celui-là même que possédait autrefois et qu'a décrit le Baron Eug. de Vinck.

Le rôle de Janot fit la fortune de Volange, de son vrai nom Maurice-François Rochet, fils d'un notaire de Nantes et né dans cette ville le 25 mars 1756.

Il fit ses débuts théâtraux à Saint-Domingue, revint à Paris jouer aux Variétés Amusantes, où il triompha, et qu'il quitta malencontreusement, devenu trop ambitieux, pour les Italiens; il dut faire retour aux Variétés, nouvellement établies au Palais Royal. Enfin il joua à Bordeaux sous la Révolution, puis au théâtre de la Montansier. En l'an 1779, sa vogue fut telle, que, gravé par Weisbrod d'après Wille fils, par Louise Brindaire d'après Touzé, par J. Béguinot d'après Desrais (Cab. des Est., *Portraits*, et Œuvre de Desrais, Dc 59), on exécuta même de lui un biscuit de Sèvres. Il y eut aussi des éventails à la Janot, des coiffures à la Janot, voire un potage à la Janot. Nous le retrouverons dans plusieurs gravures (ci-après, nos 885, 886, 911). Grimm en a longuement parlé dans sa *Correspondance littéraire* (éd. Tourneux, tome XII, p. 253 et 379).

Hauteur, o m. 475; largeur, o m. 665.

132. **Allégorie gravée à l'occasion du Sacre**, représentant Louis XVI, en pied, de profil à gauche, prêtant serment à la Religion sur un livre que soutient Marie-Antoinette, en pied, de trois quarts à droite : «François, votre Roi jure de vous rendre heureux; ‖ Il tiendra son serment. ‖ Tiré de l'Ouvrage. ‖ Hoc monumentum ibit in aevum. ‖ Monet delint — Invenit abbas de Lubersac — Née et Masquellier sculpnt.» [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin par Née et Masquelier (ci-dessus, n° 124 *bis*) d'après une composition de Charles Monnet (1732-1816). C'est le frontispice du *Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus... suivi d'une description du monument projeté à la gloire de Louis XVI et de la France* dédié au Roi par M. l'abbé de Lubersac, vicaire général de Narbonne, ... Paris, Imp. Royale, 1775, pet. in-folio. — Cette estampe annoncée par la *Gazette de France* du 23 juin 1775 fut présentée à la Reine le 23 juillet suivant par l'abbé de Lubersac, ci-devant aumônier du Roi, évêque de Tréguier et aumônier de Madame Sophie : «L'abbé de Lubersac a eu l'honneur de présenter à la Reine une Estampe allégorique et relative au sacre, mise sous les yeux du Roi à Reims, le jour du départ de S. M. Cette estampe doit servir de frontispice à un ouvrage sur les monuments publics dont le Roi a bien voulu agréer l'hommage et qui doit bientôt paraître.»

L'ouvrage complet fut présenté au Roi, à la Reine et à la Famille Royale le 2 septembre 1775 (*Gazette de France* du lundi 18 septembre 1775).

Gower, n° 285.

Hauteur, o m. 285; largeur, o m. 195.

133. **Allégorie gravée à l'occasion du couronnement** [11 juin 1775]. Louis XVI, à genoux, de profil à droite, devant un autel circulaire; Mercure, sur des nuages, entouré de divinités de la Fable, tend une couronne à un pontife qui se dispose à en ceindre le front du roi. A gauche, une femme tenant un sceptre monte les marches

de l'autel, soutenue par un guerrier; au premier plan, le Temps dont la faulx est rompue; au sommet de la scène, le char de Phébus. — Sous le tr. c., à g. : «L. A. G.»; à dr. : «J. B. B. Del et Sculp.»; au milieu, le Roi posant la première pierre d'un monument, médaillon ovale des deux côtés duquel on lit : «Le Couronnement — de Louis XVI. ‖ Sujet ‖ allégorique ‖ Présenté — au Roi.» Suivent quatre vers (2 et 2) :

«Peuple rendu fameux par l'amour de tes Rois!
Fait (*sic*) retentir les airs de tes chants d'allégresse,
Le Ciel en couronnant l'objet de ta tendresse :
Ne fait en ce beau jour, que confirmer ton choix.»

Et quatre autres vers (2 et 2) :

«Louis au premier pas qu'il fait dans son Empire
S'occupe des moyens de conserver nos jours.
La France le prévient et tout son peuple aspire
A prodiguer les siens, pour qu'il vive toujours.»

[Fol. 70

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 208; largeur, 0 m. 178; sans comprendre le médaillon ovale inférieur de 0 m. 054 × 0 m. 050.

134. **Louis XVI ‖ Couronné à Reims ‖ Le** 11 juin 1775. ‖ J. B. Huet Del. — Briceau Direxit. ‖ L'Heureux Jour — de la France. ‖ Gravé en Couleurs N. 111. — A Paris chez Briceau, Quay de l'Ecole près la rue de l'Arbre-sec. Louis XVI de profil à gauche et Marie Antoinette, de face, assis dans un char symbolique traîné par un lion et par un mouton. [Fol. 71

«Manière de pastel» publiée par Claude Briceau (ci-dessus, n° 88) et gravée, sous sa direction. D'après une composition du célèbre Jean-Baptiste Huet (ci-dessus, même numéro). Numéro 111 du catalogue de Briceau. Cette estampe n'est indiquée ni par Gower, ni par Le Blanc (*Man. de l'am. d'est.*). Une gravure au burin et à l'eau-forte, en réduction de cette pièce, et qui parut chez Esnauts et Rapilly, existe dans la Collection Hennin (n° 9531, t. CIX, fol. 39).

Hauteur, 0 m. 395; largeur, 0 m. 340.

135. «**Voiture qui a servie** (*sic*) **au Sacre du Roi à Rheims**, le 11 juin 1775. ‖ Dédiée à Son Altesse Monseigneur Charles Eugène de Lorraine Prince de Lambesc, . . . ‖ par Son très humble et très Obéissant Serviteur L. Prieur. ‖ La Peinture et la Sculpture ont été exécutées par le Sʳ Aubert, Peintre et Sculpteur du Roi. ‖

Et les bronzes par Louis Prieur, Sculpteur, Cizeleur et Doreur du Roi, Enclos du Temple chés lequel se vend cette gravure. ‖ Dessinée et gravée par L. Prieur.... 1783... » [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au burin. Sur Louis Prieur, et la confusion à éviter entre ce ciseleur et le graveur des *Tableaux historiques de la Révolution française*, voir ci-après la note consacrée à ce dernier en tête de nos numéros 446-453. Sur Lambesc, voir ci-dessus notre numéro 31. Daniel Aubert, sculpteur et directeur de l'Académie de Saint-Luc, était, depuis 1769, le gendre de maître Antoine Vincent, peintre et vernisseur du Roi.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 650.

136. «**Serment de Louis XVI à son sacre.** [Ce titre dans un cartouche au bas de l'estampe au milieu.] Décoration du sacre de Louis XVI, Roi de France et de Nav. à Rheims le XI juin 1775... ‖ Girault et Boquet inv. — Dessiné d'après nature et gravé par J. M. Moreau le Jeune, Dessinateur et Graveur du Cabinet du Roi 1779 — Beaublé scripsit — Imprimé par Dubus.» Louis XVI, assis, la tête couverte, vêtu d'une robe blanche, prête serment sur l'Évangile entre les mains du cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, qui lui fait face; à la tribune, à gauche, Marie-Antoinette. [Grand Format, Tome 1, Fol. 1

Gravure à l'eau-forte et au burin par le célèbre Moreau le jeune, d'après sa propre composition. Les noms de Girault et de Boquet sont ceux des deux artistes chargés par les Menus de l'importante mise en scène du Sacre; Boquet n'est sans doute autre que Simon-Louis Bocquet, dessinateur de costumes de théâtre, en même temps que sculpteur décorateur agréé à l'Académie en 1786, dont le nom se retrouve fréquemment dans les comptes des Menus. Quant à Girault, architecte et ingénieur machiniste des spectacles du Roi, il avait été, en 1760, chargé par le duc d'Aumont de la restauration et de l'embellissement du théâtre des Comédiens italiens (Hôtel de Bourgogne).

Tirage moderne de la planche de Moreau; le Cabinet des Estampes (AA 5) en possède deux états d'eau-forte différents, dont Emmanuel Bocher (*Cat. de l'œuvre de Moreau le jeune*, p. 96, n° 254) ignore l'un. Voir les second et troisième états dans l'album AA 5, dans le vestibule du Cabinet des Estampes, ou encore dans les collections Hennin (t. CIX, fol. 27, n° 9513), et de l'Histoire de France (Qb 74).

Le dessin de cette gravure fut présenté à Louis XVI par Moreau lui-même, «dessinateur des Menus Plaisirs», le 9 avril 1776 (*Gazette de France*, 15 avril 1776). Quant à l'estampe, une tradition veut que l'artiste, mécontent des observations à lui faites et des retards apportés au payement promis d'une partie de son dû, ait illustré de scènes érotiques les vitraux de la cathédrale de Reims, en haut de la planche à droite; en dépit des hachures verticales rajoutées postérieurement, on les distingue encore avec quelque attention.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est le 24 décembre 1779 seulement que la gravure terminée fut présentée à Louis XVI : «Le Roi, en recevant l'estampe où l'auteur a fait *des changements que Sa Majesté elle même avoit indiqués*, a témoigné sa satisfaction, tant par rapport au mérite de l'exécution qu'à celui de l'exactitude...» (*Gazette de France* du 28 décembre 1779).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 501 ; largeur, 0 m. 790.

(137-185.) **Suite complète de 48 planches illustrant le «Sacre et couronnement de Louis XVI**, *roi de France et de Navarre à Rheims le 11 juin 1775, précédé de recherches sur le sacre des Rois de France... et suivi d'un Journal Historique... enrichi d'un très grand nombre de figures en taille douce gravées par le Sieur Patas.*» [Texte par l'abbé Pichon.] A Paris chez Vente,... et chez Patas,... 1775, in-4°. (Bibl. nat., Imp. L 39^b, 187 A.)

Gravures à l'eau-forte et au burin.

Sur le graveur Patas, voir ci-dessus notre numéro 129. L'ouvrage fut présenté au Roi et à la famille royale à Fontainebleau, le 25 octobre 1775, par Vente, libraire des Menus Plaisirs du Roi, au bas de la montagne Sainte-Geneviève, et par le graveur Patas (*Gazette de France* du 30 octobre 1775).

Hauteur, 0 m. 152 ; largeur, 0 m. 087 (nos 137 et 147 à 185).
Hauteur, 0 m. 154 ; largeur, 0 m. 213 (nos 138 à 146).

137. **Frontispice**. Louis XVI, à genoux, de profil à gauche, dépose son sceptre et sa couronne sur l'autel de la Religion. [Fol. 73

Suivent 9 planches signées Patas, représentant **Les diverses phases du Sacre :**

138. «Levé du Roy.» [Fol. 73

139. «Le Roy allant à l'Eglise.» [Fol. 73

140. «L'arrivée de la Ste Ampoule.» [Fol. 74

141. «Le Roi prosterné devant l'autel.» [Fol. 74

142. «La Cérémonie des Onctions.» [Fol. 74

143. «Le Couronnement du Roy.» [Fol. 75

144. «Le Roi mené au Throne.» [Fol. 75

145. «La Cérémonie des Offrandes.» [Fol. 75

146. «Le Festin Royal.» [Fol. 76

Suivent 38 planches signées Patas et représentant en pied et dans leurs divers habillements le Roi et les personnages ayant participé à la cérémonie du Sacre :

(147-149.) **Le Roi.**

147. «Premier habillement du Roy.» Louis XVI y est représenté de trois quarts à gauche. [Fol. 76

148. «Second habillement du Roy.» Louis XVI, de profil à gauche. [Fol. 76

149. «Troisieme habillement du Roy.» Louis XVI, de trois quarts à droite, avec le sceptre, la couronne et le manteau royal. [Fol. 76

(150-155.) **Pairs Laïques.**

150. «Habillement du Pair Duc de Bourgogne.» Le comte de Provence, Monsieur, de face, avec la couronne et le manteau. [Fol. 77

151. «Habillement du Pair Duc de Normandie.» Le comte d'Artois, de trois quarts à droite. [Fol. 77

152. «Habillement du Pair Duc d'Aquitaine.» Le duc d'Orléans, Louis-Philippe, de trois quarts à gauche. [Fol. 77

153. «Habillement du Pair Comte de Toulouse.» Le duc de Chartres, Philippe Égalité, de trois quarts à droite. [Fol. 77

154. «Habillement du Pair Comte de Flandres.» Le prince de Condé, Louis-Joseph de Bourbon, de trois quarts à gauche. [Fol. 77

155. «Habillement du Pair Comte de Champagne.» Le duc de Bourbon, Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, de trois quarts à gauche. [Fol. 77

(156-159.) **Dignitaires Ecclésiastiques.**

156. «Habillement du 1er Pair Ecclésiastique faisant fonctions de sacrer le Roy.» L'Archevêque de Reims, Charles-Antoine de la Roche-Aymon (1697-27 octobre 1777). [Fol. 78

157. «Habillement d'un Pair Ecclésiastique.» Les pairs ecclésiastiques étaient : Jean-François de Rochechouart, évêque-duc de Laon; — César-Guillaume De la Luzerne, évêque-duc de Langres;

— François-Joseph de La Rochefoucauld, évêque-comte de Beauvais; — Antoine-Éléonore Le Clerc de Juigné de Neuchelles, évêque-comte de Châlons; — Charles de Broglie, évêque comte de Noyon. [Fol. 78

158. «Habillement d'un Cardinal assistant.» Paul d'Albert de Luynes, archevêque-vicomte de Sens. [Fol. 78

159. «Habillement du Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint Remy.» Dom de Bare. [Fol. 78

(160-163.) Grands Officiers de la Couronne.

160. «Habillement du Connétable.» Gaspart de Clermont Tonnerre, duc de Clermont, pair et premier maréchal de France. [Fol. 78

161. «Habillement du Chancelier.» Le garde des sceaux Armand Hue de Miromesnil. [Fol. 78

162. «Habillement du Grand-Maître de la Maison du Roy.» Charles de Rohan, prince de Soubise. [Fol. 79

163. «Habillement du Grand Chambellan.» Godefroy-Charles-Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon. [Fol. 79

(164-185.) Autres officiers et assistants.

164. «Habillement du Premier Gentilhomme de la Chambre.» Emmanuel de Durfort, duc de Duras. [Fol. 79

165. «Habillement du Grand-Maître de la Garde-Robe.» François de La Rochefoucauld, duc de Liancourt. [Fol. 79

166. «Habillement d'un Maréchal de France portant les honneurs.» Ces maréchaux, au nombre de trois, étaient Louis-Georges-Erasme, marquis de Contades; — Victor-François, duc de Broglie; — Antoine-Chrétien, comte de Nicolaÿ. [Fol. 79

167. «Habillement d'un Chevalier des ordres du Roy portant les offrandes.» Ils étaient au nombre de quatre : Philippe de Noailles, duc de Mouchy; — Louis-Nicolas de Felix, comte du Muy; — Louis-Marie-Florent, comte du Chatelet-Lomont d'Harancourt; — Charles-Léonard de Baylens, marquis de Poyane. [Fol. 79

168. «Habillement d'un Seigneur Otage de la Sainte Ampoule.» Ces otages furent : Jean-François, vicomte de La Rochefoucauld, comte de Surgères; — Antoine-Louis-François, comte de la Roche-Aimon; — Jean-Louis Royer, marquis de Rochechouart; — Charles-Louis-Daniel Talleyrand-Périgord, comte de Talleyrand. [Fol. 80

169. «Habillement d'un Chevalier porte-daix de la Ste Ampoule.» Les porte-daix furent : Charles Deslaire, seigneur de Gernicourt; — Louis, comte d'Augé, baron de Neuvizy; — Pierre Alexandre, comte d'Augé, baron de Belestre; — Jean Gaudefroy de Romanec, baron de Terrier. [Fol. 80

170. «Habillement du Prince nommé pour porter la queue du Manteau Royal.» Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc, duc d'Elbeuf, de trois quarts à droite (ci-dessus, n° 31). [Fol. 80

171. «Habillement du Grand Maître des Cérémonies.» Joachim de Dreux, marquis de Brézé. [Fol. 80

172. «Habillement du Maître des Cérémonies.» M. de Nantouillet. [Fol. 80

173. «Habillement d'un Secrétaire d'État assistant.» Les secrétaires d'État assistants furent : Louis Phelippeaux, duc de la Vrillière; — Henri-Léonard Bertin; — Charles Gravier, comte de Vergennes; — Antoine-Raymond-Jean-Galbert-Gabriel de Sartine. [Fol. 80

174. «Habillement d'un Conseiller d'état assistant.» Les Conseillers d'état assistants furent : MM. d'Aguesseau; — de Chaumon de la Galaisière; — Feydeau de Marville; — Le Pelletier de Beaupré; — Bertier de Sauvigny; — Trudenne; — de Boulogne; — de Bastard; — Turgot. [Fol. 81

175. «Le Grand Prevost de l'Hôtel.» Louis de Bouchet, marquis de Sourches et du Bellay, que son fils Louis-François de Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel, assista dans ses fonctions le jour du sacre. [Fol. 81

176. «Habillement d'un Page de la Chambre du Roy.» Les pages étaient : MM. de Valory; — de Châteaubourg; — de Montbrun; — de Mazelières; — de St George; — de Sigy; — du Cheret; — de Guemy. [Fol. 81

177. «Habillement du Roy d'Armes de France.» François-Gabriel Bronod de la Haye. [Fol. 81

178. «Habillement du Capitaine des Gardes du Corps.» Louis, duc de Noailles. [Fol. 81

179. «Habillement du Capitaine des Gardes Écossois.» Charles-Juste de Beauveau. [Fol. 81

180. «Habilllement d'un Exempt des Gardes du corps du Roy, servant aux Cérémonies.» M. de Romainvilliers. [Fol. 82

181. «Habillement d'un des six Gardes Écossois.» [Fol. 82

182. «Habillement du Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roy.» François-César Le Tellier, marquis de Courtenvaux, comte de Tonnerre, capitaine-colonel en exercice, étant malade, ses fonctions furent remplies au Sacre par Louis-Hercule, duc de Cossé-Brissac, capitaine-colonel en survivance. [Fol. 82

183. «Habillement d'un des Cent-Suisses de la Garde.» [Fol. 82

184. «Garde de la Prevosté de l'Hotel.» [Fol. 82

185. «Habillement d'un Huissier de la Chambre du Roy.» [Fol. 82

Nous avons rétabli, d'après le texte de l'abbé Pichon, les noms des dignitaires, dont les gravures qui précèdent sont de véritables portraits qu'on aurait tort de considérer comme de simples planches de costumes.

---

186. «**Cérémonie du Couronnement de Louis XVI** le 11 juin 1775.» Suivent neuf lignes de commentaire. Louis XVI est représenté à genoux, de profil à droite, au moment où le cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, le couronne. [Fol. 83

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Estampe populaire coloriée.

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 198.

187. «**L'Arrivée du Roi à son Palais de justice**, ‖ Dédiée et Présentée à Nosseigneurs de Parlement ‖ par son tres Humble et tres Respectueux Serviteur Ransonnette, Graveur ordre de Monsieur. ‖ — Inventé et conduit par P. Desmaisons, . . . ‖ Architecte de Sa Majesté et de son Académie Royale d'Architecture. — Dessiné et

gravé par N. Ransonnette. ‖ A Paris, chez l'Auteur, rue Perdü, N° 6, Place Maubert.» [Tome 2, Fol. 1

Gravure à l'eau-forte et au burin par Pierre-Nicolas Ransonnette (1753-1810), (père de Ch. Ransonnette), graveur ordinaire de Monsieur avant la Révolution, et auteur de planches jacobines après 1790. D'après une composition de l'architecte Pierre Desmaisons, architecte du Palais de Justice, successivement en association avec Couture et avec Moreau; c'est avec ce dernier qu'il reconstruisit en partie le Palais après l'incendie de janvier 1776. Desmaisons était de l'Académie d'Architecture depuis 1762.

Cette estampe, annoncée par la *Gazette de France* du 10 décembre 1784, se vendait 3 livres chez son auteur, rue Perdue.

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 410.

188. «**Projet d'un Pont Triomphal** à la Gloire immortel (*sic*) de Louis XVI.» Sous le tr. c., à g. : «Daubanton inv.»; à dr. : «Gravé à l'eau forte par Germain.» Signé à la pointe sur l'eau-forte même, à gauche «*Daubenton inve.*» et à droite «*Germain s. 1775.*» [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte par Louis Germain, né en 1733, connu par la gravure de deux pièces galantes, l'*Escarpolette* et le *Villageois entreprenant*, d'après Moreau l'aîné, et surtout de nombreuses ruines et paysages et notamment d'un palais bâti près de Naples par la reine Jeanne, «d'après Hubert Robert, eau-forte terminée par Dequevauwiller». A ne point confondre avec P. F. Germain, domicilié 174, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle de Saint-Dominique, et auteur d'une Prise de la Bastille (Est. Supp^ts non rel. *Germain*).

Nous n'avons trouvé, du nom de Daubenton ou Daubanton, qu'un graveur qui semble s'être spécialisé dans la gravure de plans d'ingénieurs et d'architectes, pont neuf de Lyon, escalier de la maison de M. Maurinet, rue de la Barillerie en face le Palais de Justice, combles à Strasbourg, etc.

Hauteur, 0 m. 295; largeur, 0 m. 515.

189. «**Vue et perspective d'un monument** projetté à la gloire de Louis—Seize en memoire du rétablissement de l'ancienne magistrature. ‖ La statue du Roi, assis sur un trône élevé sous un arc de triomphe, occupe le milieu de ce monument destiné à une Bibliothèque — publique de Jurisprudence et à terminer l'enceinte du Palais sur une nouvelle place en face d'Henri IV... ‖ Dédié ‖ à Mr Josson ‖ de Baloy, ‖ Auditeur ‖ des Comptes,... (cette dédicace, au centre, dans un cartouche ovale.) ‖ par son très humble serviteur et neveu, Davy de Chavigné.» Sous le tr. c., à g. : «Composé et dessiné en 1775 par Davy de Chavigné Auditeur des Comptes»; à dr. : «Gravé par Gustave Taraval.» [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte et au burin par Louis-Gustave Taraval, architecte et graveur, né à Stockholm en 1738, mort à Paris en 1794. Il était fils de Guillaume-Thomas Taraval, premier peintre du roi de Suède, et frère cadet du peintre connu Hugues Taraval.

D'après une composition du dessinateur amateur Davy de Chavigné dont nous citerons encore, outre la planche suivante, un projet d'une colonne de la Liberté à ériger sur l'emplacement de la Bastille, également gravé par Taraval (ci-dessous, notre numéro 1714), et celui d'un temple à la Concorde à élever sur l'emplacement de la Madeleine actuelle, gravé par Normand.

On lit dans la *Gazette de France* du vendredi 6 décembre 1776 (p. 858) : «Le sieur Davy de Chavigné, auditeur des Comptes, a fait graver sur ses dessins par Gustave Taraval une Vue et Perspective d'un Monument à exécuter à la gloire de Louis XVI, en mémoire du rétablissement de l'ancienne Magistrature. Cette gravure sur papier grand aigle se trouve chez le sieur Viel, architecte, enclos de Saint-Sulpice, du côté de la rue Férou. Prix 6 liv.» (Le sieur Viel, peintre et architecte, était originaire de Montpellier, et ne doit pas être confondu avec Viel de Saint-Maux, qui construisit l'hôpital Cochin.)

La même feuille (*Gazette de France*, à la date du 31 août 1781) nous fournit encore l'indication d'un autre projet de monument dû au fécond inventeur que fut Davy de Chavigné : «Le 25 de ce mois, jour de Saint Louis [25 août 1781], l'Académie Françaïse tint l'après midi sa séance publique ordinaire pour la distribution des Prix .. On avoit exposé dans la salle d'assemblée une Estampe présentée à l'Académie par le sieur Davy de Chavigné, auditeur des Comptes, et qui représente le Projet du monument que ce citoyen propose d'ériger dans la Capitale en mémoire de l'abolition de la servitude dans les domaines du Roi.» Il semble inutile d'ajouter que tous les monuments dus au cerveau de Davy de Chavigné restèrent à l'état de projets.

Hauteur, 0 m. 380; largeur, 0 m. 740.

190. «**Fontaines** — **des Muses**, ‖ Monument projetté en mémoire de la protection accordée à la Littérature et aux — Arts, par Sa Majesté Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France et de Navarre. . . ‖ Dédié ‖ a Mr Davy ‖ de Chavigné, ‖ Conseiller du roi, ‖ Maître Ordinaire ‖ en la Chambre ‖ des Comptes ‖ de Paris (cette dédicace dans un médaillon ovale) ‖ par son tres humble serviteur et fils Davy de Chavigné.» ‖ Sous le tr. c. : «composé et dessiné en 1777 par Davy de Chavigné, Auditeur des Comptes. — Gravé en 1778 par Gustave Taraval.» [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte et au burin due aux mêmes artistes que la précédente, dont elle est le pendant. La *Gazette de France* du 19 janvier 1779 nous fournit la date approximative de son apparition : «Le sieur Davy de Chavigné, Auditeur des Comptes, a fait paroître une grande Estampe, composée et dessinée par lui et gravée par le sieur Taraval, ayant pour titre *les Fontaines des Muses*, en mémoire de la protection accordée à la Littérature et aux Arts par la

Reine. Ce monument sert de pendant à un autre, fait par le même amateur, à l'occasion du rétablissement de la Magistrature en 1776; elle se trouve chez le sieur Viel, architecte, rue Saint-Jacques, près Saint-Jacques du haut pas.» Cf. également l'annonce des *Nouvelles de la République des Lettres et des Arts*, n° V, 23 février 1779 (erreur d'orthographe : *Briel* au lieu de *Viel*).

Épreuve très rognée du haut, ayant fait partie de la Collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 315; largeur, 0 m. 750.

191. «**Illumination — et Décoration** ‖ Exécutées à Soleure le 26 Aoust 1777 dans la — Cour de l'Hôtel de Son Excellence Monsieur ‖ le Marquis de Vergennes, Ambassadeur de Sa — Majesté très Chrétienne en Suisse, à l'occasion du ‖ Renouvellement d'Alliance entre l'Auguste — Couronne de France et le Louable Corps Helvétique.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné à Soleure par L. Midart en 1777.»; à dr. : «Gravé sous la Direction de Chr. de Mechel à Basle en 1779.» [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée sous la direction du célèbre graveur et éditeur d'art Christian von Mechel, élève de Wille, né à Bâle en 1737, mort à Berlin en novembre 1817, dont on trouvera ci-après (n°s 6019 et 6021) les délicieux portraits de Madame Royale à son passage à Bâle en 1795. Le *Dictionnaire des Artistes suisses*, publié sous la direction du docteur Brun, ne mentionne point L. Midart, qui était peut-être un amateur français de la suite de Vergennes.

On trouvera des détails sur la réception à Soleure, par le sieur Glatz, Avoyer en chef, du marquis de Vergennes, le 8 mai 1777, dans la *Gazette de France* du vendredi 16 mai 1777, p. 341, ainsi que dans le Supplément à celle du lundi 8 septembre 1777, p. 657. Sur Vergennes, voir ci-après le numéro 1227.

Hauteur, 0 m. 245; largeur, 0 m. 375, sans l'encadrement.

192. [«**La Place Louis XVI et la Salle de l'Opéra** ‖ proposées au Carousel en face des Tuileries. ‖ A Monseigneur, Comte d'Artois ‖ fils de France, frère du Roi ‖ Par Belanger premier architecte de Monseigneur. ‖ Berthault sculp. — Le plan de ce projet a été gravé le 24 juin 1781. — Beaublé scrip.»] [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au burin par Pierre-Gabriel Berthault (voir sur cet artiste la notice ci-dessous, placée en tête de nos numéros 446-453). D'après le projet inventé par François-Joseph Belanger (1744-1er mai 1818), architecte du comte d'Artois et amant de Sophie Arnould, pour remplacer, par une salle de spectacle construite au Carrousel, l'Opéra construit par Moreau au Palais-Royal et qui venait de brûler le 8 juin 1781.

On sait que cette salle fut remplacée par le théâtre que Nicolas Lenoir construisit en six semaines à la Porte Saint-Martin.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 490.

193. «**Monument à la — Gloire de Louis XVI.** ‖ Dédié et Présenté au Roi et — à la Nation Françoise Assemblée ‖ par Vangelisty ‖ . . . a Paris chez l'Auteur rue S[t] Honoré au Caffé Militaire — et chés Crousel, Doreur et M[d] d'Estampes rue S[t] Jacques vis a vis celle du Plâtre, N° 244.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Monsiau Peintre du Roi»; à dr. : «Inventé et Gravé par Vangelisty.» Au centre, statue de Louis XVI, en pied, de trois quarts à droite, au manteau royal fleurdelysé retroussé au-dessus du genou, accompagnée de celles de Minerve et de la Justice. Sur le socle : «Louis XVI, Père de la Patrie, Roi d'un Peuple Libre.» Au premier plan, à gauche, le Temps détruisant les derniers restes de la Féodalité; à droite, un arc de triomphe sous lequel une plaque commémorative porte l'inscription : «A la Mémoire des États Généraux de MDCCLXXXIX.» [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte et au burin par Vincenzo Vangelisti (1744-1798), artiste florentin, élève de Wille, établi à Paris. D'après la composition de Nicolas-André Monsiau (1754-1837), peintre d'histoire et de portraits, académicien en 1789. Planche que n'ont pas connue Portalis et Béraldi (t. III, p. 608).

On lit dans la *Gazette de France* du 20 juin 1789 : «Le sieur Vangelisti a eu l'honneur de présenter au Roi une estampe allégorique intitulée *Monument à la Gloire de Louis XVI.* Cette estampe allégorique, de 22 pouces sur 18, se trouve à Paris chez l'Auteur, rue S[t] Honoré, au Café Militaire, et le sieur Crusel (*sic*), marchand rue S. Jacques, vis à vis celle du Plâtre, n° 244.» Le livre d'achat de Vallée, m[d] au Louvre, note à la date du 12 juin 1789 : «Au sieur Vangelisty, graveur, Deux la Gloire de Louis Seize à 4 l. 10 s. : 9 livres.»

Hauteur, 0 m. 385; largeur, 0 m. 540.

194. **La même estampe**, avant la lettre. [Fol. 8

195. Transformation de l'estampe précédente. «**La Liberté — Triomphante**, ‖ Dédiée aux autorités constituées — des Nations Libres ‖ Par la C[ne] Delagardette, veuve Vangelisty.» Au bas de l'estampe, au milieu, cartouche portant l'inscription : «A la Postérité ‖ Lodi ‖ Arcole ‖ Maringo.» A g., légende explicative en français; à dr., la même en italien. Suivent les deux adresses : «A Paris chez Depeuille M[d] d'Estampes Rue des Mathurins aux deux Pilliers d'Or N° 374 — A Milano presso Margaillan Libraio Francese sotto il Portico dé figini Piaza del Duomo.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Monsiau»; à dr. : «Inventé et Gravé par Vangelisty.» La statue de Louis XVI a été remplacée par une Liberté de trois quarts à gauche, tenant de la main droite une épée et une branche d'olivier,

et de la gauche une pique supportant un bonnet phrygien. Le socle ne porte aucune inscription. Celle de l'arc de triomphe à dr. est ainsi modifiée : « A la Mémoire du Peuple Français qui conquit sa liberté le 14 Juillet M D CC LXXXIX. » [Fol. 9

196. Seconde transformation du N° 193. « **A Bonaparte, Pacificateur.** || Le Premier Consul refuse de nouvelles palmes qui lui sont offertes par la Victoire et reçoit une branche d'olivier que lui présente la Paix — || . . . A Paris, chez Joubert, M^d d'Estampes, rue de Sorbonne, aux deux Piliers d'Or || Basan, M^d d'Estampes rue et Maison Serpente, N° 14, et chez la Ve Delagardette-Vangelisty, rue de Thionville, N° 1745, vis à vis celle Contrescarpe, — en Province chez les M^ds. »

Les signatures de Monsiau et de Vangelisty sous le tr. c. ont été grattées et remplacées au milieu par la mention : « Dessiné et Gravé sous la direction de C. E. Gaucher. » Le Louis XVI de la première planche, la Liberté de la seconde sont remplacés dans ce troisième état par un Bonaparte se dressant, coiffé du chapeau légendaire, entre la Paix et la Victoire. Nombreuses retouches et modifications aux coiffures et attributs des personnages du premier plan. Sur le socle de la statue centrale : « A la Consulta Cisalpine assemblée à Lyon. » — A g. sur le piédestal de la statue du lion, les vers suivants faisant allusion à la ville de Lyon :

« Du sommeil de la mort frappé par la terreur
Ce lion languissoit sur ce sanglant rivage;
A l'aspect d'un héros il renaît au courage
Et les arts de Pallas reprennent leur splendeur.

Pitra || 21 Nivôse An 10 || 1802 (V. S.). »

A droite, l'inscription de l'arc de triomphe est demeurée la même que celle de l'estampe précédente. [Fol. 10

Nouvelle modification du numéro 193, exécutée sous la direction de Charles-Étienne Gaucher (ci-dessus, n° 98). Elle est dédiée à la Consulte cisalpine réunie à Lyon le 11 janvier 1802 (21 nivôse an x, n. st.) pour recevoir du Premier Consul des lois et un gouvernement.

197. « **Monseigneur le Dauphin — labourant.** » Suivent, deux et deux, les quatre vers :

« Quel est Donc, O Cérès, ce nouveau Triptolème?
Quelles mains de ton art Essaïent les Leçons?
D'un Père bienfaisant c'est le plus doux Emblème,
L'Image de Louis, l'héritier des Bourbons.

Dédié à Monseigneur — le Dauphin, l'an 1769 ‖ Par son très humble et très respectueux Serviteur Poulin de Fleins.» Sous le tr. c. : «Inventé par Poulin de Fleins. — Composé et Gravé par F. M. A. Boizot.» Le Dauphin, de profil à gauche, la main à la charrue, est suivi de son gouverneur le duc de la Vauguyon et de ses deux frères, Provence et d'Artois, escortés eux-mêmes de leurs gouverneurs. [Fol. 11

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par F.-M.-A. Boizot (ci-dessus, n° 48). Le 15 juin 1769, lit-on dans le *Mercure de France* de septembre suivant, Louis XVI, alors dauphin, passant près d'un champ qu'on labourait, voulut lui-même tracer un sillon. C'est ce petit fait très insignifiant qu'exploita l'ingénieuse courtisanerie du sieur Poulin de Fleins.

Hauteur, o m. 380; largeur, o m. 545.

198. «**Monseigneur le — Dauphin labourant.**» Suivent, deux et deux, les quatre vers :

«O Terre! ouvre ton sein, l'utile agriculture,
L'Objet de nos dédains S'annoblit en ce jour;
L'Humanité Sourit et toute la Nature
En Voyant travailler l'objet de notre amour.»

Signé en bas à dr. à la pointe, sur le cadre : «M. Wachsmuht st.» [Fol. 12

Gravure à l'eau-forte par Jeremias Wachsmuth, graveur, qui travailla à Augsbourg et à Vienne. Pastiche de la gravure de Boizot décrite au numéro précédent, et dont elle diffère d'ailleurs par de nombreux détails. Estampe annoncée avec son pendant (le numéro 199 ci-après) par la *Gazette de France* du vendredi 26 octobre 1770 : «Deux nouvelles estampes représentant, l'une, Monseigneur le Dauphin labourant, et l'autre, Monseigneur le Dauphin chassant. Chez Croisey, graveur et marchand d'estampes, rue Dauphine, vis à vis de la rue Christine.» Du graveur-éditeur P. Croisey, voir ci-dessus notre numéro 100.

Hauteur, o m. 345; largeur, o m. 515.

199. «**Monseigneur le — Dauphin chassant.**» Suivent, deux et deux, les quatre vers :

«Digne héritier du Trône et du sang des Bourbons,
Que j'aime à voir tes pas respecter nos moissons!
Ce trait d'humanité m'annonce, Prince Auguste,
Les vertus d'un Ayeul, d'un bon Roy, d'un Roy juste.

Présenté à Son Altesse Royale Marie Antoinette d'Autriche Dauphine de France — par son très humble et très respectueux

VI

TRAIT DE BIENFAISANCE DE MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE

À ACHÈRES LE 16 OCTOBRE 1773

MANIÈRE NOIRE PAR JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ GAUTIER-DAGOTY — DÉTAIL

N° 202



serviteur Perrier. A Strasbourg chez l'Auteur.» Le Dauphin, de trois quarts à gauche, se dresse du fond de son carrosse afin de donner ordre à ses gens de ne pas traverser un champ cultivé. [Fol. 13

Gravure à l'eau-forte due au graveur strasbourgeois Perrier. Fait pendant au numéro précédent. Sans doute présentée par le graveur à Marie-Antoinette à son passage à Strasbourg, le 7 mai 1770, lors de sa venue en France pour le mariage. Mise en vente à Paris, chez Croisey, en octobre 1770 (cf. le numéro précédent).

Hauteur, 0 m. 345; largeur, 0 m. 520.

200. «**Exemple — d'Humanité ‖ donné par Madame — la Dauphine** le 16 8bre 1773.» Suivent, trois et deux, ces cinq vers de Marmontel :

«Vous n'oubliez pas qui nous sommes,
Princesse; et l'infortune est sacrée à vos yeux.
Conservez ce respect; il vous est glorieux.
C'est en s'abaissant jusqu'aux hommes,
Que les Rois s'approchent des Dieux.

Dédié à Sa Majesté Marie — Therèse, Imperatrice Douairière ‖,. . . et Présenté à Madame la Dauphine ‖ Par leur très Humble et très ‖ Obeissant Serviteur F. Godefroy. ‖ A Paris chès l'Auteur, rue des Francs-bourgeois ‖ St Michel, vis à vis la rue de Vaugirard.» Sous le tr. c. : «Dessiné par Maureau le J. (*sic*) — Gravé par F. Godefroy.» [Fol. 14

Gravure commencée à l'eau-forte par Pietro-Antonio Martini (cf. le numéro 685 ci-après), terminée par François Godefroy, né en 1745 à Bois-Guillaume, près de Rouen, élève de Descamps et de Lebas, membre des Académies de Rouen, de Londres et de Vienne et président de l'Athénée des Arts, mort à Paris le 28 avril 1819. Son fils Adrien Godefroy, né en 1777, s'adonna surtout à la caricature, à l'époque de la Restauration. Les gravures de cet artiste les plus appréciées par ses contemporains furent les *Nappes d'Eau*, dédiées à la Reine de France, et la *Vue de Corse*. Sur les démêlés de Godefroy et du graveur Liénard, il est intéressant de consulter le *Journal intime de l'abbé Mulot* (cf. *infra* le numéro 1094), éd. Tourneux, *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. XXIX, p. 47 et 48.

Le dessin original à l'encre de Chine par Moreau le jeune a passé en vente en mars 1883 (lundi 5 au jeudi 8 mars), lors de la dispersion d'une collection anonyme de portraits effectuée à l'Hôtel Drouot par MM. Delestre et Vignères. E. Bocher (la présente estampe est le sixième état par lui décrit sous le n° 244 de son *Catalogue de l'œuvre de Moreau le Jeune*) n'a point connu ce détail.

La *Gazette de France* du lundi 28 février 1774 annonce cette gravure dans les termes suivants : «Exemple d'humanité donné à la chasse du Roi près le village d'Achères. . . Prix, 2 liv. 8 s.» Le lundi 19 décembre 1774, elle in-

dique au même prix, en pendant, le *Trait de Bienfaisance*, gravé par David (1er état du n° 204 ci-après). Le mardi 4 mars 1783, la même feuille annonce «Le Retour de Chasse, petite estampe dessinée et gravée par Duclos pour servir de pendant à celle de l'Exemple d'humanité; 1 liv. 4 sous chez Godefroy, rue des Francs-Bourgeois.» On trouvera le *Retour de Chasse* au Cabinet des Estampes, suppléments non reliés, *verbo* Duclos.

Sur l'accident qui fut l'occasion de cette gravure et des suivantes (nos 200 à 203), la très jolie lettre de Mme de Choiseul, envoyée par Mme du Deffand à l'abbé Barthélemy le 21 octobre 1773, est tout entière à citer :

«Madame la Dauphine, Mme la Comtesse de Provence, Mme de Beaumont et moi, nous étions dans la même et unique calèche. Le Roi s'en est approché et a dit à Madame la Dauphine : «Madame, il vient d'arriver un affreux malheur, le cerf a sauté dans le jardin d'un pauvre vigneron qui a été effrayé; il a voulu fuir, le cerf l'a tué. C'est sa malheureuse femme qui vient par ses cris de m'apprendre ce malheur. J'ai envoyé sur le champ du monde pour le secourir, et j'ai envoyé au rendez-vous pour avoir le chirurgien. Il n'a que trente ans et trois enfants dont j'aurai soin, mais la pauvre femme, cela ne lui rendra pas son homme. On est venu dire au Roi que l'homme n'étoit pas mort. La femme étoit presque évanouie à vingt pas de nous. Mme la Dauphine dit tout de suite : «Il faut le dire à cette pauvre femme.» On est venu le lui dire. Elle ne le vouloit pas croire. Mme la Dauphine me dit : «Je voudrois y aller, mais je n'ose pas, le Roi étant là.» Le Roi part; Mme la Dauphine et Mme la Comtesse de Provence volent au bas de la calèche, et à travers les vignes vont joindre cette malheureuse femme. M. le Dauphin et M. le Comte de Provence, au lieu de suivre le Roi, les accompagnent. Mme la Dauphine, toute en larmes, se jette presque au cou de cette malheureuse, l'assure que son mari n'est point mort; elle ouvre les yeux et dit : «Et mes pauvres enfans?» Mme la Dauphine la conjure d'être tranquille, l'assure qu'on en aura soin, lui donne sa bourse. M. le Dauphin, pénétré de douleur, en fait autant ainsi que M. le Comte et Mme la Comtesse de Provence. On dit à Mme la Dauphine que la connaissance est revenue totalement au pauvre malheureux et qu'il demande sa femme. Mme la Dauphine l'a fait mettre dans sa voiture avec son fils, sa sœur et sa cousine. Un des valets de pied fut commis pour en avoir soin. Le souffrant n'est occupé que de l'état de sa femme et cherche à la tranquiliser sur le sien. Le chirurgien espère que la blessure n'est pas mortelle.»

Ce à quoi l'abbé Barthélemy répondait : «L'action de Mme la Dauphine est attendrissante. Madame de Beauvau a dit quelque chose de bien joli : Madame la Dauphine suivait la nature, M. le Dauphin suivait Mme la Dauphine.»

Signalons encore, avec la lettre de Mercy à Marie-Thérèse du 12 novembre 1773, les deux extraits suivants de la *Gazette de France* qui, joints à la lettre de l'estampe de Dagoty (n° 202), fourniront un commentaire suffisant :

«De Fontainebleau, le 21 octobre 1773. Samedi 16 de ce mois, il arriva à la chasse du Roi un accident au village d'Achères... [Pierre Grimpier, vigneron à Achères, est blessé dangereusement par un cerf]... Madame la Dauphine et Madame la Comtesse de Provence, qui passèrent un moment après dans leur calèche, ayant trouvé cette femme éplorée [la femme du vigneron], s'informèrent du sujet de sa douleur; elles descendirent de leur voiture

et coururent à elle avec le plus grand attendrissement. Madame la Dauphine lui donna sa bourse et lui dit en fondant en larmes tout ce qui pouvait adoucir sa douleur; elle l'assura de sa protection, la fit monter dans sa calèche ainsi que les deux enfants et les deux autres femmes qui étaient avec elles et les fit conduire au village d'Achères.» (*Gaz. de France* du vendredi 22 oct. 1773.)

«De Fontainebleau, le 14 novembre 1773. L'homme du village d'Achères dont nous avons parlé précédemment et qui avait été blessé à la chasse du Roi s'est trouvé, avec sa famille, dans la Galerie des Réformés au passage du Roi [Louis XV]. S. M. s'est arrêtée pour lui parler et a bien voulu lui témoigner, avec la bonté qui la caractérise, le plaisir qu'elle avoit de le voir rétabli.» (*Gaz. de France* du lundi 15 nov. 1773.)

Il nous paraît aussi curieux de noter avec quel enthousiasme exagéré l'événement d'Achères fut exploité par les artistes et les lettrés, à la veille de l'avènement, présumé prochain, de la Dauphine, et de même, rappelé et repris au cours du règne.

On lit dans la *Gazette de France* du vendredi 12 novembre 1773 :

«De Fontainebleau, le 11 novembre. L'abbé Le Moine, chapelain de Madame la Dauphine, a eu l'honneur de présenter à cette princesse une pièce de vers sur la *sensibilité héroïque* qu'elle a témoignée lors de l'accident arrivé à la chasse du Roi le 16 octobre dernier. Cet ouvrage se trouve chez la veuve Thibout, libraire-imprimeur du Roi, place Cambrai.»

Quant aux œuvres d'art inspirées par le même fait, outre la présente gravure de Godefroy et sa contrefaçon par Boorsaller (n° 201), outre le tableau, le dessin et l'estampe de Dagoty (n°s 202 et 202 *bis*), outre la gravure de Duclos (n° 203), nous citerons encore :

Un éventail, qui paraît la copie exacte de l'estampe de Godefroy (il appartient à M. le lieutenant Cailliot);

Un tableau d'écaille, et aussi des couvercles de tabatières et autres bijoux, mis en vente à l'occasion des étrennes par le sieur Compigné, tabletier, rue Greneta, au Roi David. «On trouve chez le sieur Compigné,... un Tableau d'écaille et de forme ronde portant dans sa bordure 6 pouces 9 lignes de diamètre, représentant un fait très intéressant arrivé le 16 octobre dernier à la chasse du Roi, ayant pour titre : *les Malheurs réparés par la Bienfaisance*. Nous avons parlé dans notre Gazette de cet événement et des marques de bonté et de sensibilité que le Roi et la Famille Royale ont données dans cette occasion. Le sieur Compigné a eu l'honneur de présenter ce Tableau à Madame la Dauphine, qui a bien voulu lui en témoigner sa satisfaction. On trouvera dans son magasin le même sujet en petite forme pour pouvoir être placé sur des tabatières et un très grand nombre de bijoux de toute espèce, pour des étrennes» (*Gaz. de France*, vendredi 24 décembre 1773, p. 468);

Une esquisse à la gouache de G. de Saint-Aubin : «le *Trait de bienfaisance de la Reine* à Fontainebleau, de 5 pouces de haut sur 7 pouces de large», exposée sous le n° 224 (4e supplément) au Colisée, en 1776 (*Liste et description des tableaux, sculptures, dessins, gravures*... exposés au Colisée dans le Salon des Grâces en 1776; Paris, impr. de d'Houry, 1776, in-12, p. 46, Bibl. nat., *Est.* Yb 119);

Enfin la même année 1776, sans doute à la suite du succès de Dagoty, on utilisait ce souvenir, vieux de trois ans, à la *Fête des Bonnes Gens*, célébrée le 15 septembre à Canon-les-Bonnes-Gens (Basse-Normandie). «Aux deux côtés d'une statue en pied d'Henri IV étoient deux tableaux dont le premier, à droite, représentoit le Roi visitant, inconnu, les pauvres des environs de Versailles dans l'hiver dernier [1775], avec cette inscription : *Quis novus hic nostris successit sedibus hospes?* Le second représentoit la Reine et Madame essuyant les pleurs de la femme d'un vigneron blessé par un cerf à Achères au mois d'octobre 1775 [*corr.* 1773], avec cette inscription également heureuse : *Et vera effusis lacrimis patuit Regina.*» (*Gaz. de France* du vendredi 18 octobre 1776.)

Gower, n° 164.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 213.

201. «**Exemple d'Humanité ‖ Donné par Madame la Dauphine**, le 16 8bre 1773.» ‖ Suivent, trois et deux, les cinq vers de Marmontel déjà mentionnés dans la pièce précédente. [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte signée à gauche à la pointe à l'intérieur du tr. c. : «Boorsaller 1774». Imitation en contre-partie de l'estampe de Godefroy, (voir le numéro précédent) due à un artiste peu connu et assez mal habile, travaillant sans doute en Allemagne.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 178; largeur, 0 m. 340.

202. «**Bienfaisance de la Reine.**» Marie-Antoinette, en pied, de trois quarts à gauche, accompagnée de la Comtesse de Provence, de Mmes de Beaumont et de Choiseul et ayant à sa gauche Louis XV, de profil à gauche, remet une bourse à une paysanne dont le mari, qui vient d'être grièvement blessé par un cerf, est soutenu par quatre gens de la suite royale, à gauche du tableau. A la gauche également, au premier plan, le cerf abattu que se disputent les chiens; à droite, deux piqueurs, l'un monté, l'autre à pied, un cor de chasse à la main, rochers, arbres. Au fond, calèche de la Dauphine attelée en poste et vue du village d'Achères. A peu près au-dessous du pied du cheval, à droite de la scène, la signature à la pointe : «peint et gravé par le Cher Dogoty (*sic*) l'ainé ‖ peintre de la Reine. . . ».

Sous le tr. c. : «Bienfaisance de la Reine ‖ Dédié à Madame — Comtesse de Provence ‖ par son tres humble et tres obéissant Serviteur le Cher Dagoty, peintre de la Reine et de Madame». A g.: «Le 13 octobre 1774, un cerf ‖ poursuivi par la chasse du Roi ‖ se rua sur le nomé pierre Grimpier ‖ vigneron à Achères, proche Fontaine ‖ bleau et le blessa dangereusement.» A dr. : «La Reine

pour lors Madame la ‖ Dauphine, fut au devant de ces malheureux, les combla de ses ‖ bienfaits et leur fit donner ‖ tous les secours nécessaires. » [Grand Format, Tome 1, Fol. 2

Manière noire avec rehauts d'eau-forte et de burin exécutée par Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty, (ci-dessus, n° 68), peintre et graveur, d'après le tableau peint par lui en 1776. Rappelons que l'accident d'Achères ici retracé date de trois ans auparavant (16 octobre 1773), du temps où la Reine était encore Dauphine, comme le porte exactement la lettre ci-dessus, qui donne en contradiction la date fausse du 13 octobre 1774. Le tableau et un dessin original (dû aussi à Dagoty; cf. le numéro suivant 202 *bis*) furent exposés en 1776 au Salon des Grâces au Colisée, nous écrit obligeamment M. Vuaflart, «bien que le catalogue de cette exposition ne les mentionne pas». «C'est ce tableau, ajoute le même érudit que nous citons textuellement, qui valut à J.-B.-A Gautier-Dagoty le titre de Chevalier de l'Ordre de Limbourg que lui décerna le Prince de Limbourg-Styrum, prince d'opérette qui ne dédaignait pas de faire bouillir sa marmite par la vente des croix de son ordre de fantaisie.»

Quant à l'estampe, elle parut la même année que le tableau, en 1776, et fut présentée au Roi et à la Famille Royale à Versailles, le 5 octobre 1776, «par le sieur Dagoty, fils aîné, peintre du Roi et de Madame». (*Gazette de France* du 7 octobre 1776.) Inconnue à Gower. Estampe exposée en 1906, à l'*Exposition d'œuvres d'art du XVIIIe siècle à la Bibliothèque nationale*, sous le numéro 573, «épreuve dont on ne connaît que ce seul exemplaire complet». Détail à la planche VI, page 76 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 483; largeur, 0 m. 618.

202 *bis*. **Bienfaisance de la Reine.** Reproduction photographique du dessin signalé au numéro précédent.
[Grand Format, Tome 1, Fol. 2

Par J.-B.-A. Gautier-Dagoty. M. Vuaflart n'ayant pu réussir à retrouver le tableau, on ne peut savoir si ce dessin en différait sensiblement ou en était l'exacte reproduction; mais il est intéressant de noter entre la gravure (n° 202) et le présent dessin, de mêmes dimensions, et sans doute exécuté en vue de cette gravure, les différences suivantes: dans le dessin, la robe de Marie-Antoinette est unie, tandis que, sur l'estampe, le graveur y a ajouté les bouffants et nœuds de rubans et la décoration en forme de fleurs de lys du grand portrait en pied de la Reine (ci après, n° 334); dans le dessin, une seule dame au lieu de deux accompagne la Reine et la Comtesse de Provence, deux femmes au lieu de quatre entourent la paysanne que la Reine gratifie d'une bourse, enfin le cerf est différemment abattu à gauche au premier plan, et le fond plus chargé comporte moins de ciel.

Ce dessin appartient à M. Paul Aubry.

Hauteur de la photographie, 0 m. 171; largeur, 0 m. 208.

IMPRIMERIE NATIONALE.

203. **Humanité de la Dauphine.** [Vignette, p. 247 de Fromageot, *Annales du règne de Marie-Thérèse*, Paris, Prault fils, 1775, in-8°.] La Dauphine Marie-Antoinette, de trois quarts à gauche, remet une bourse à une femme soutenue par sa fille. Signé, en pointillé sous le tr. c. : « J. M. Moreau le Jeune invenit. — A. J. Duclos sculpsit 1775 ». [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte et au burin par Antoine-Jean Duclos, né en 1742, dessinateur et graveur, élève d'Augustin de Saint-Aubin, d'après lequel il a gravé les deux célèbres estampes du *Concert* et du *Bal Paré*. Il est également l'auteur de deux eaux-fortes terminées par Helman, faisant partie des seize planches des *Principaux événements de la Révolution* de Monnet.

Il s'agit toujours du trait de bienfaisance de Marie-Antoinette à Achères. Numéro 557 du *Catalogue de l'œuvre de Moreau le Jeune*, par E. Bocher, 3e état décrit. Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 129; largeur, o m. 076.

204. « **La Poule au pot.** ‖ Dessiné par Dugourc. Gravé par A. fr. David. (Suivent onze vers, cinq et six)

La divine Antoinette un jour en son chemin
Rencontra Fillette gentille
Portant un potage mesquin
Triste dîner de sa pauvre famille
Qui travaillait au champ voisin,
En questionnant la jeune fille
La Princesse plaint leur destin
Et du bon Roi henry montrant le caractère
A la pauvrette elle dit aussitôt
Prends cette pièce d'or et va dire à ta Mère
Qu'elle mette la poule au pot.

Par Mlle Cosson.

Dédiée et présentée à la Reine ‖ par son très humble et très ‖ obéissant Serviteur et sujet A. f. David. ‖ A Paris, chés l'Auteur, rue des Noyers ‖ au coin de la rue des Anglois. »

Au fond de la scène, à droite, Louis XVI et Marie-Antoinette, suivis d'un groupe de courtisans. Au premier plan, à gauche, paysans et paysannes se tournant vers eux avec des gestes de reconnaissance. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte et au burin par Anne-François David (1741-1824), élève de Lebas, sur un dessin de J.-D. Dugourc (ci-dessus, n° 64). Second état.

Il existe de cette estampe un premier état (Collection Hennin, n° 9431, tome CVIII, f. 44) ne différant du nôtre que par le titre « *Trait de bien-*

faisance», au lieu de «*La Poule au Pot*», et par les vers suivants (trois et deux) signés simplement «Cosson» :

«Sentir d'un époux vertueux
Palpiter le cœur généreux
Quelle volupté séduisante
Pour la main douce et bienfaisante
Qui chaque jour voudrait faire un heureux.
Cosson.»

C'est ce premier état qu'annonce la *Gazette de France* du lundi 19 décembre 1774, comme pendant de *l'Exemple d'Humanité* (ci-dessus, numéro 200) au même prix de 2 livres 8 sous. Le second et présent état avec le titre de *la Poule au Pot* est annoncé dans la *Gazette de France* du 7 avril 1775 au prix de 1 livre 10 sous.

Le trait que célèbre cette gravure se serait passé dans des circonstances un peu différentes, si nous en croyons la légende d'une estampe anonyme représentant le Dauphin et la Dauphine en train de goûter la soupe que leur présente un jeune paysan (Collection Hennin, tome CVIII, f. 44, n° 9430). La voici :

«Trait de bienfaisance. || Notre Reine étant Dauphine, se promenoit dans le Parc avec Monsieur le Dauphin; ils || virent un enfant qui portoit de la soupe dans une écuelle, Madame la Dauphine lui dit || que porte-tu là? c'est de la soupe pour mes freres et sœurs. Goutons-la dit cette bonne Prin || cesse à son Epoux; ils en goutèrent, cela n'est pas fort ragoutant; ce sont des hommes || comme nous qui s'en nourrissent: elle lui donne 4 louis, porte cela à ton père; nos deux || Augustes Époux le suivirent et se cachèrent pour etre témoins de sa commission || il dit à son père qu'une belle Dame vient de le faire bien riche; alors ils se mon || trent et les remerciements du père attendrissent nos augustes époux jusqu'aux larmes.»

Gower cite seulement cet état au n° 106.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 205.

205. «**Le Monarque — Bienfaisant.** || Méon, del. Profr de l'Éc. Rle Militre — Moitte pere Sculp. Graveur du Roi. || Voyez la *Gazette de France*, du 25 (*sic*) Aoust 1774.» Suivent deux et deux, ces quatre vers de Marmontel :

«O qu'un Roi populaire est un mortel auguste!
Vous qui foulez aux pieds vos peuples consternés,
Apprenez d'un Héros plus sensible et plus juste
Quel est le prix des jours de deux infortunés. . .

Dédié à Sa Majesté Marie Thérèse,. . . . . . || Présenté — à la Reine à Versailles, le 22 Février 1775, || et au Prince Maximilien — Coadjuteur de l'Ordre Teutonique,. . . || Par leur très humble et très Obeissant || Serviteur Bligny, Lancier du Roi.» [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte par Pierre-Étienne Moitte (1722-1790) dont le fils François-Auguste Moitte, né en 1748, et les filles Angélique-Rose et Élisabeth-Mélanie gravèrent également.

De la même série que les numéros 200 et 204 ci-dessus, cette estampe fait plus particulièrement pendant au premier, c'est-à-dire à l'*Exemple d'humanité de la Dauphine*, également dédié à Marie-Thérèse.

Le «Monarque bienfaisant» dont il est ici question n'est pas Louis XVI, comme on le croit souvent à tort, mais Joseph II, ce qui explique mieux la dédicace et la présentation de cette pièce à l'Impératrice Reine, sa mère, à Marie-Antoinette, sa sœur, et à son frère l'archiduc Maximilien, alors en visite à Paris sous le nom de comte de Burgau. (Février à Mars 1775.)

La *Gazette de France*, du vendredi 26 (et non 25, comme le porte la lettre ci-dessus) août 1774, insère, en effet, la dépêche suivante: «De Vienne, le 15 août 1774. L'Empereur vient de donner une nouvelle preuve de cette douce sensibilité qui le rend si cher à ses peuples et qu'une princesse du même sang a portée sur le trône des François. . . Deux ouvriers en creusant dernièrement un puits dans un des fauxbourgs de cette ville furent couverts par l'éboulement des terres à environ six toises de profondeur. Informé de cet accident, l'Empereur se transporta aussitôt sur les lieux, donna des ordres pour qu'on travaillât sans relâche à la délivrance de ces malheureux, s'arrêta une heure entière en cet endroit, encourageant les travailleurs par l'espoir d'une récompense et consolant par ses largesses et par des expressions de bonté les femmes désolées des deux manœuvres. . . » (Après deux jours et deux nuits de travail, on les retira tous les deux; seul, l'un était légèrement blessé et dans un état d'étourdissement le privant de l'usage de sa raison.)

Hauteur, o m. 142; largeur, o m. 215.

206. «**La Reine annonçant à Mme de Bellegarde des Juges et la** ‖ liberté de son mari en mai 1777. ‖ Composé et dessiné au pastel, de même grandeur que l'Estampe en 1778 par le Sr Desfossés, Officier au Corps Royal d'Artillerie — Gravé à Paris en 1779 par Ant. Jean Duclos sous la direction du Sr Basan. ‖ Se vend à Paris chez Basan et Poignant March^ds^ d'Estampes, rue et Hôtel Serpente». Marie-Antoinette de profil à droite relève Madame de Bellegarde agenouillée. Elle est escortée de Joseph II, voyageant alors à Paris sous le nom de Comte de Falkenstein (de trois quarts à gauche), ainsi que des comtes et comtesses de Provence et d'Artois. [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée par Antoine-Jean Duclos (ci-dessus, n° 203) sous la direction du célèbre graveur-éditeur Pierre-François Basan (né à Paris le 23 octobre 1723, mort le 10 janvier 1797) et parue chez lui et son gendre Poignant. Second état avec la lettre complète, et où l'on a effacé les mots : « 1re Épreuve de souscription avant la lettre à 48.» D'après le pastel exécuté par un officier, collègue de Bellegarde au Corps royal d'Artillerie, et pastelliste amateur. On sait qu'Antoine Dubois de Bellegarde, condamné par un

Conseil de guerre pour avoir vendu comme hors d'usage de vieux fusils des arsenaux aux Insurgents d'Amérique, était revenu se constituer prisonnier après avoir servi dans l'armée prussienne. La protection de Marie-Antoinette, plus encore que l'éloquent plaidoyer du célèbre Linguet (1736-27 juin 1794), lui gagna sa cause. Un prospectus accompagnant l'estampe la décrit ainsi : «La Reine est accompagnée de l'Empereur, des comtes et comtesses de Provence et d'Artois, de Mesd[mes] de Chimey et de Mailly, dames d'honneur et d'atours (coiffées au Lever de la Reine et à la Gabrielle de Vergy), et aussi de Madame de Gramont, dame du palais de la Reine. Madame de Bellegarde est accompagnée de son fils, à genoux, de M[rs] de la Garde, d'Agoult, Monlezun, etc., officiers du Corps Royal d'Artillerie.» (Voir l'épreuve exposée dans le vestibule du Cabinet des Estampes.) Gower, n° 122.

Hauteur, 0 m. 355; largeur, 0 m. 465.

207. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, et **Louis XVI**, assis derrière elle, de trois quarts à gauche, sur un char traîné par des lions, et précédé de l'Hyménée, tenant un flambeau à la main. Au-dessus, Renommée déployant une banderole où on lit : «*Lex uberrima fulget*», Minerve couvrant le jeune couple de son égide. Sous le tr. c., à dr. : «f. N. Martinet.» Sur la tablette décorée de guirlandes de fleurs : «Bienfaisance — de la Reine.» [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte par François-Nicolas Martinet, auteur de nombreuses gravures d'ornements, de vignettes, de planches d'oiseaux et des planches du vaisseau volant de Blanchard (ci-après, n[os] 991-994).

Vignette tête de page du premier article du tome II de l'*Histoire civile* || *Ecclesiastique, Physique* || *et Littéraire* || *de Paris;* || *avec la Description de ses plus* || *beaux Monuments* || *gravés en taille douce* || *par f. N. Martinet, Ing[r] et graveur du* || *Cabinet du Roi* || ouvrage dédié au Roi || par M. P[oncelin], Avocat au Parlement || et principal auteur de la || Bibliothèque de France ||. Paris, 1780, au bureau de la Bibliothèque de France, rue Garancière, près S. Sulpice, 3 vol. in-4°.

On trouvera, p. XXII de l'*Avis* placé en tête du second volume, le commentaire explicatif de cette vignette. Notons seulement que la scène se passe le 8 février 1779 au parvis Notre-Dame, où le Roi et la Reine allèrent rendre grâces de la naissance de Madame Royale, née le 20 décembre 1778, ainsi qu'à l'église de Sainte-Geneviève.

La légende «Bienfaisance de la Reine» s'explique par les dots constituées à cette occasion par la Reine à cent jeunes filles. Mercy écrivait à Marie-Thérèse, le 25 janvier 1779 : «Dans la matinée de cette journée [le 8 février] l'Archevêque de Paris donnera la bénédiction nuptiale à cent mariages, dotés par la Reine à raison de cinq cents francs à chaque pauvre fille et l'habillement de l'époux et de l'épouse. Chaque curé de Paris a présenté un nombre de ces mariés : ils seront tous dans l'Eglise de Notre-Dame lorsque le Roi et la Reine y arriveront. A cette charité la Reine a joint celle de faire payer les

mois de nourrice de tous les premiers enfants qui naîtront de ces mariages, en observant que, si les mères allaitent leurs enfants, elles recevront 15 livres par mois, et si les mêmes enfants sont remis à des nourrices étrangères, celles-ci recevront 10 livres par mois (éd. Arneth, t. III, p. 287)... Le Directeur général des finances [Necker] a cru devoir consacrer par une médaille cet acte de bienfaisance de la Reine; je joins ici une des pièces, il n'y en a point eu de frappée en or; il n'y en a même en argent qu'autant qu'il en fallait pour en distribuer une à chacun des mariages et à un petit nombre des personnes de la suite de la Cour.» (Lettre de Mercy à Marie-Thérèse du 16 février 1779, *ibid.*, p. 294.)

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 065 (sans la guirlande); largeur, 0 m. 090.

208. «**Humanité et bienfaisance du Roi**». Sous le tr. c., à g. : «Peint par P. L. De Bucourt peintre du Roi 1785»; à dr. : «Gravé par Guyot 1787». «Dédié à Monsieur — Armand Joseph de Bethune, || duc de Charost, Pair de France, President — de la Société Philanthropique et à la Société.» Suivent un commentaire de cinq lignes, la mention «le Tableau a été exposé au Salon en 1785», et l'adresse : «A Paris chez l'Auteur, Rue S. Jacques n° 9 — A Versailles, chez Blaizot, Rue Satori. A.P.D.R.» [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte, tirée en couleur, repérage dans les marges, due à Laurent Guyot, né en 1756, mort en 1806, surtout connu par la gravure à l'aquatinte de petites pièces d'après Fragonard (*le Verrou*, *l'Armoire*, *la Gimblette*), d'après Mallet (*la Sonnette* ou *le Déjeuner interrompu*), d'après Sergent, (*The Magnetism*, n° 899), par sa série des *Cris et Costumes de Paris* d'après Watteau de Lille, sa série des *Evènements de la Révolution* d'après Moreau le Jeune, ses planches ayant trait à des actes d'humanité et de vertu (le présent numéro et ci-après le numéro 1304), ses paysages, ruines, vues d'Angleterre, vues de Trianon (cf. n°s 1041-1043), ses nombreuses vues de Paris parues chez ses éditeurs ordinaires, les Campion.

Philibert-Louis Debucourt, né le 13 février 1755, mort le 22 septembre 1832, est suffisamment connu comme peintre et comme graveur; on pourra consulter sur lui la notice précédant le catalogue de M. Fenaille et surtout, p. 323-345, les actes d'état civil et judiciaire le concernant publiés par l'érudit collectionneur.

Deuxième état de cette estampe, décrit par M. Fenaille, *Catalogue de l'œuvre gravé de Debucourt*, n° 10. Gravure annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 11 mai 1787. Médaillon ovale en largeur dans un cadre rectangulaire.

Hauteur, 0 m. 285; largeur, 0 m. 315.

209. La même estampe, tirage en noir, troisième état signalé par M. Fenaille, avec l'adresse modifiée comme il suit : «chez Basset, rue S. Jacques N° 64.» [Fol. 17

210. «**Bienfaisance du Roy** — Dédiée à la Patrie.» Sous le tr. c. : «J. L. Le Barbier le Jeune inv. — J. C. Le Vasseur Sculp. ‖ (Suivent dix-sept lignes d'explications et de commentaires, neuf et huit) ‖ Par Son très humble et très Obéissant Serviteur et Respectueux Concitoïen J. L. ‖ Le Barbier le Jeune en 1780. ‖ Elle se vend à Paris chez L'auteur rue de Grammont vis à vis celle de Menars ‖ et M. Hamel Notaire rue neuve S[t] Merry, dépositaire des Fonds, en recevra les prix.» Louis XVI, de profil à gauche, honore du titre de brave homme le Dieppois Boussard que lui présente la ville de Dieppe agenouillée. Parmi les assistants, Marie-Antoinette, de profil à gauche. [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean-Charles Le Vasseur (1734-1816), graveur abbevillois, élève de Beauvarlet, dont les gravures de *La Laitière* et du *Testament déchiré*, d'après Greuze, sont célèbres.

Le prix provenant de la souscription ouverte pour l'acquisition de cette estampe devait être partagé en deux, et donné aux matelots français des vaisseaux corsaires qui s'étaient signalés par quelque action d'éclat, et aux veuves de ceux qui avaient péri à l'ennemi.

Le Dieppois Jean Boussard ou Bouzard, garde-pavillon de la jetée de Dieppe, ancien quartier-maître, avait, le 31 août 1777, sauvé huit citoyens et «conservé la subsistance de 22 enfants» lors du naufrage d'un navire venant de la Rochelle. Louis XVI, qui le gratifia d'un brevet de solde entière de 22 livres par mois, ses anciens appointements, lui donna audience le 3 janvier 1778 à Versailles, dans le salon d'Hercule. «S. M. jetant sur ce simple citoyen des regards remplis d'intérêt et de bonté dit ces mots si précieux au sieur Bouzard : *Voilà un brave homme et véritablement un brave homme.*» (*Gazette de France* du vendredi 16 janvier 1778.) Sur Boussard, voir également les *Mémoires secrets* à la date du 31 décembre 1777, la *Correspondance* de Grimm (tome VII, p. 41-43) et le *Journal intime de l'abbé Mulot* (*Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. XXIX, p. 50).

Benoît a gravé d'après Méon un portrait de Boussard, paru chez Bligny et signalé par la *Gazette de France* du 27 mars 1778 (Est. *Portraits*, *verbo* Boussard), et de la Fosse exécuta à l'aquatinte un très curieux portrait du même, en pied, à son poste de garde-pavillon (Est. *ibid.*).

Gower, n° 248.

Hauteur, 0 m. 440; largeur, 0 m. 330.

211. «**Louis XVI. distribuant des — bienfaits à de pauvres paysans** ‖ dans l'Hiver de 1788.» Sous le tr. c. : «Peint par Hersent. 1817. — Gravé en 1822, par Pierre Adam, Professeur de l'Institution Royale des Sourds et Muets.» Sous la légende qui précède : «Dédié a son Altesse Royale — Madame, Duchesse d'An-

goulême... » Louis XVI, de profil à droite, remet une bourse à une vieille femme. [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin par Pierre-Michel Adam, né le 29 mai 1799, entré à l'École des Beaux-Arts en 1813, et qui grava la collection complète des 80 portraits en pied peints par le baron Gérard. D'après Louis Hersent, élève de Regnault, né à Paris le 10 mars 1777, mort le 2 octobre 1810.

Hauteur, 0 m. 400; largeur, 0 m. 485.

CHAPITRE III

LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE

SOMMAIRE DU CHAPITRE III.

N°s 212 à 726. **Louis XVI et Marie-Antoinette, Roi et Reine.** Portraits en pendant, seuls, accompagnés sur la même estampe de portraits d'autres membres de la Famille Royale.

N°s 727 à 767. **Naissance** et portraits du **Premier Dauphin, Louis-Joseph-Xavier François**, né le 22 octobre 1781, mort le 4 juin 1789. Madame Poitrine, sa nourrice. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'estampe représentant la petite **Madame, Sophie-Hélène-Béatrice**, (9 juillet 1786-19 juin 1787). Quant aux portraits du **Second Dauphin, Louis-Charles**, duc de Normandie **(Louis XVII)**, né le 27 mars 1785, mort au Temple le 5 juin 1795 (?), ils ont été reportés ci-après (chapitre XLVIII) à l'époque de sa captivité au Temple. Il en est de même des portraits de **Madame Royale, Marie-Thérèse-Charlotte** de France (19 décembre 1778-19 octobre 1851), antérieurs à son mariage avec Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, le 10 juin 1799. Les portraits postérieurs à cette date, et qui la représentent en tant que duchesse d'Angoulême, ont été joints à ceux de son mari, à l'époque de la Restauration.

VII

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

1775

MANIÈRE NOIRE PAR FABIEN GAUTIER-DAGOTY D'APRÈS LE PORTRAIT
PEINT PAR SON FRÈRE JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ

Nº 333



CHAPITRE III.

LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE.

212. **Autographe de Marie-Antoinette.** — Versailles, 1er juillet 1783. — Ordre de la Reine à Marc-Antoine-François-Marie Randon de la Tour, trésorier général de sa Maison, de payer au sieur Bonnefoy-Duplan, son blanchisseur, 250 livres comptant, à savoir 150 pour son payement et 100 pour son logement, à lui dues pour le premier semestre de 1783. Signé à droite, de la main d'Augeard, secrétaire des commandements de la Reine : «Marie Antoinette, ‖ Augeard (paraphe)», et à gauche, de la propre main de la Reine : «payez ‖ Marie Antoinette.» — Au verso, la signature de Bonnefoy-Duplan pour acquit (paraphe.) [Tome 2, Fol. 20

L'*Almanach royal* de 1789 nous fournit au chapitre intitulé «Maison de la Reine» la double mention de «M. Randon de la Tour, Rue Royale, place Louis XV, trésorier général de la Reine depuis 1766», et de «M. Augeard, boulevard Montmartre, secrétaire des commandements de la Reine pour les années impaires, en fonctions depuis 1777».

Jacques-Mathieu Augeard, né à Bordeaux en 1731, mort à Paris le 30 mars 1805, mérite une mention spéciale. Fermier général, il avait refusé de Maurepas le Contrôle général des finances et préféré la charge de Secrétaire des Commandements de la Reine. Ce fut un adversaire acharné de Necker, puis de Calonne, contre lesquels il publia clandestinement nombre de pamphlets, comme, sous le règne précédent, il avait vigoureusement attaqué Maupeou dans la *Correspondance*. Très dévoué à la Reine, Augeard combinait, au lendemain des journées d'octobre 1789, tout un plan de fuite à Metz, qui ne comportait cependant que le départ de Marie-Antoinette et de ses enfants, Louis XVI demeurant à Paris. Dénoncé par un commis, arrêté la nuit par ordre du Comité des Recherches que présidait l'abbé Fauchet, il fut assez habile pour se tirer de ce pas dangereux et se faire mettre hors de cause par le Châtelet le 8 mars 1790; il émigra peu de temps après. Augeard, qui passe pour avoir rédigé le manifeste des Princes français émigrés contre la Constitution de 1791, sollicita vainement auprès des Princes allemands et de l'Empereur une intervention efficace en faveur de Marie-Antoinette; seul l'archiduc Charles l'accueillit favorablement et s'entremit pour lui, d'ailleurs vainement.

Il rentra en France après le 18 brumaire. M. E. Bavoux a publié en 1866 à la librairie Plon les *Mémoires secrets* de J.-M. Augeard.

Quant à Pierre-Charles Bonnefoy du Plan, originaire du village du Charmel (Aisne), il était concierge-tapissier du château de Trianon et garde-meuble de la chambre de la Reine, fonctions dans lesquelles il avait succédé à son père. Anobli en 1782, il a laissé une relation, publiée par M. de Lescure (*La vraie Marie-Antoinette*, 3e éd. Plon, 1867, 8°, p. 241, v°) sous le titre de *Relation inédite du baron de Charmel, intendant de Trianon.* Son portrait, acquis en 1894, est conservé au musée de Versailles. (Renseignements empruntés à la bibliographie de M. Tourneux, IV, 21302a.)

Papier; hauteur, 0 m. 362; largeur, 0 m. 243.

213. **Autographe de Louis XVI.** — Paris, 15 avril 1791. — Ordre du Roi à Jean-Baptiste Tourteau de Septeuil, trésorier général de sa liste civile, de payer à la ci-devant prieure des Carmélites de Saint-Denis les 12.000 livres du premier semestre 1791, moitié du comptant annuel de 24.000 livres à elle continué pour quatre ans à partir du 1er janvier 1788, et dont jouissait avant elle la précédente prieure dudit couvent, Madame Louise, tante du Roi, décédée le 27 décembre 1787. — Signé à gauche de la main du Roi : «Louis» et au-dessous : «Par le Roi ‖ Laporte» (paraphe). Au verso : «Comptant des cy devant Religieuses ‖ Carmelittes de St Denis.» [Fol. 20

La prieure qui avait succédé à Madame Louise, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin, était sœur Dorothée de Jésus (Archives nationales, *Papiers de Mique*, premier architecte du Roi, T 630 2).

Jean-Baptiste Tourteau de Septeuil est mentionné dans l'*Almanach royal* de 1791 (p. 268), au chapitre des «Trésoreries supprimées qui achèvent leur exercice», pour la «Maison du Roi et de la Reine», comme «trésorier général, rue des Capucines». Ses appointements étaient de 50.000 livres. On sait que les dépenses portées sur son registre pour l'année 1791 (aujourd'hui aux Archives nationales, O1* 744), registre saisi chez lui au 10 août, furent l'un des principaux chefs sur lesquels porta l'accusation, lors du procès de Louis XVI.

Arnaud de Laporte, qui a contresigné cet ordre, était intendant de la Liste civile.

Papier; hauteur, 0 m. 362; largeur, 0 m. 243.

214. «**Almanach** ‖ Pour 30 ans ‖ Dedié à la **Reine** ‖ Par son très humble très soumis et fidel sujet Lequin.» Au centre, les armes de Louis XVI et de Marie-Antoinette; on remarque leurs portraits en buste de profil à droite et de profil à gauche dans deux cartouches ovales au sommet de deux pyramides. [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte et au burin avec vides ménagés à l'endroit des calendriers mobiles. Annoncée et décrite comme il suit dans la *Gazette de France* du vendredi 20 octobre 1775 : «Almanach pour trente ans, dedié à la Reine, par le sieur Lequin, formant une estampe enrichie des portraits du Roi et de la Reine et de divers ornements. Chez l'auteur rue et hôtel de Condé. Prix 3 livres, et sous verre et bordure 8 livres.» Gower (n° 230) a lu par erreur *Leguin*.

Hauteur, 0 m. 415; largeur, 0 m. 340.

215. **Louis XVI et Marie-Antoinette**, bustes de profil à droite accolés dans un même médaillon ovale, à l'angle supérieur gauche d'un calendrier pour 1784. «Louis Auguste ‖ XVI, Roi de ‖ France né à ‖ Versailles le ‖ 23, Août 1754.» — «Marie Ant^tte ‖ d'Autriche ‖ Reine de France ‖ né (*sic*) à Vienne le ‖ 2 Novem. 1755.» A l'angle supérieur droit de la même estampe, on voit dans un médaillon, faisant pendant au premier, le **Comte** et la **Comtesse de Provence**, en buste de profil à gauche; et aux angles inférieurs : à dr., le **Comte** et la **Comtesse d'Artois**, à g. : «**Marie-Thérèse** ‖ **Charlotte de Fran^ce** ‖ **Madame** née le ‖ 19 Decembre 1776» tenant dans ses bras «**Louis Jos. Xavier** ‖ **François Dauphin** ‖ né à Versailles ‖ le 22 Octob. 1781.» [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. La même estampe, constituant un calendrier pour l'année précédente «1783», a été décrite et partiellement reproduite par lord Gower (n° 416).

Hauteur totale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 355. — Hauteur des médaillons, 0 m. 043; largeur, 0 m. 032.

216. **Marie-Antoinette**, en pied de trois quarts à droite, presque de face, tenant à la main droite un éventail et désignant de l'autre une couronne posée à sa gauche sur un coussin. Robe à ramage et à traîne, où l'on remarque un semis de dauphins et de fleurs de lis. A droite au fond, colonne et draperie; à gauche, balustrade surmontée de vases; au-dessus, des nuages : «Marie Antoinnet^e dAutriche — Reine de France né ‖ le 2 novembre 1755 et — marié le 17 may 1770.» [Fol. 22

Gravure sur bois anonyme, unique, ayant de grandes analogies avec les bois sortant des ateliers de Perdoux et de Létourmi, à Orléans. Tirage en deux couleurs, jaune et bleue. Grande naïveté dans la représentation des objets et la distribution des couleurs.

«Létourmi, dit le baron Eug. de Vinck dans son *Iconographie du noble jeu de l'oye* (*op. cit.*, p. 34, n° 72), avait à Orléans une grande vogue comme fabricant de papiers peints et enluminés; il mettait son nom sur ses fabricats qui s'exportaient jusqu'en Suisse et en Hollande. Une masse de livres édités en 1786

sont revêtus d'un papier colorié portant à l'un des coins le nom de Létourmi à Orléans.» C'était aussi un éditeur de bois en couleur d'une grande naïveté, aujourd'hui excessivement rares. Nous en connaissons une Cathédrale d'Orléans (Est. Supp^ts non reliés *Létourmi*), et, dans cette collection même, une Prise de la Bastille (n° 1559) ainsi qu'une série de portraits de généraux du Directoire, classée à cette époque. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 325; largeur, 0 m. 147.

217. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, vêtue d'une robe à paniers qu'elle tient de la main droite, un éventail à la main gauche, jaquette bordée de fourrure, cheveux relevés, collier de perles. En haut de l'estampe : «Engraved for the Lady's Magazine.» Au bas : «Maria Antonietta, ‖ Queen of France Born Novr 2. 1755.» [Fol. 22

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Clairevoie. Ce sont le type et le costume de la Marie-Antoinette dauphine en manière de pastel par Bonnet d'après Van Loo (ci-dessus, n° 89). Illustration du *Lady's Magazine*, London, Robinson, Paternoster Row, année 1774, mai, p. 295. Gower, n° 207.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 100.

218. «**Marie Antoinette Reine de France.**» En buste, de trois quarts à gauche dans un ovale tronqué sur les côtés. Sous le tr. c. : «Mic. Vanloo pinx. — L. Bonnet sculp. ‖ A Paris, chés Bonnet rue S. Jacques.» [Fol. 23

Manière de crayon tirage sanguine, par Louis-Marin Bonnet (ci-dessus, n° 89) d'après Michel Vanloo (ci-dessus, n° 38). Ce dernier avait entrepris en 1770, sur l'ordre du marquis de Marigny, un grand portrait à cheval de la Dauphine; il mourut le 20 mars 1771 et ne put le terminer. Est-ce d'après une étude faite en vue de ce tableau, ou d'après un autre portrait en buste, faisant pendant à celui de Louis XVI (cf. le numéro suivant), que Bonnet grava cette planche quatre ans plus tard? (Voir Flammermont, *Les Portraits de Marie-Antoinette, Gazette des Beaux-Arts*, t. XVIII, p. 285.) De la même série et de mêmes dimensions sont les portraits de Louis XVI (n° suivant) et de Louis XV (Est. *Portraits*, N 3), également gravés par Bonnet en manière de sanguine.

N° 88 du Catalogue des estampes de L.-M. Bonnet (prix, 15 s.); on le remarque en haut de l'estampe à droite. Voir au *Cab. des Est.* (Aa 139 e) l'état unique avec la lettre «Marie-Antoinette Dauphine. . .». Gower (n° 47) n'a connu que ce premier état.

Hauteur, 0 m. 512; largeur, 0 m. 395.

219. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale tronqué sur les côtés. «M. Vanloo Pinx. ‖ Louis Auguste Roy de France ‖ A Paris chez Bonnet rue St Jacques.» [Fol. 24

Manière de crayon, tirage sanguine. Pendant du numéro précédent. N° 70 du Catalogue de L.-M. Bonnet (ce numéro indiqué en haut à droite). C'est le même portrait, gravé en grandes dimensions et en contre-partie, que celui dont la gravure en petit par le même Bonnet a été décrite ci-dessus (n° 91). Second état, «Roi» au lieu de «Dauphin».

Hauteur, 0 m. 510; largeur, 0 m. 395.

220. **Louis XVI et Marie-Antoinette**, bustes de profil à droite et de profil à gauche, dans de minuscules médaillons que la France maintient sur un autel et auxquels l'Amour présente des fleurs. «C. L. Desrais 1771 — E. Voysard sc. ‖ Le Bijou de la ‖ Reine.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte par Étienne-Claude Voysard (ci-dessus, n° 130) d'après Charles-Louis Desrais (ci-dessus, n° 46.) Vignette-frontispice en tête de la première page du *Bijou de la Reine*, almanach in-32 obl. Outre la première page décorée de la vignette ci-dessus décrite, la présente estampe en comporte 15 autres, où l'on a gravé (sauf à la 7e et à la 8e qui sont restées blanches) des vers adressés en diverses occasions à la Reine et à d'autres membres de la Famille royale. Au verso de la plupart de ces pages, dans l'état définitif de la feuille tirée au recto et au verso, se trouvent les mois du calendrier, ornés en tête de petits portraits médaillons représentant dans l'ordre de ces mois : «Louis XVI, — la Reine, — Monsieur, — Madame, — le Comte d'Artois, — la Comtesse d'Artois, — Louis XV, — La Princese de Piémont, — Mme Elisabeth, — le duc de Chartres, — l'Empereur d'Autriche, — Henri IV».

La *Gazette de France* du lundi 30 décembre 1776 annonce pour les étrennes de 1777 : «L'Heureuse Année ou le Bijou de la Reine, petit almanach en maroquin avec glace, 3 liv. en blanc, coloré 6 liv. Chez Esnauts et Rapilly, rue S.-Jacques.» Nous le trouvons également annoncé dans la même feuille pour les années suivantes jusqu'en 1780, et il est probable, si l'on tire une conclusion de la date de 1771 accompagnant sur notre estampe la signature de Desrais, qu'il parut dès 1772. Cette date, en chiffres minuscules et d'une lecture malaisée, fut-elle successivement modifiée, ou Grand-Carteret (*Les Almanachs français*, n° 594) et Gower (n° 368) ont-ils fait erreur en la lisant, le premier «C. Desrais 1772», le second «C. H. Desrais 1778»?

Hauteur de la vignette, 0 m. 042; largeur, 0 m. 032; hauteur des pages, 0 m. 135; largeur, 0 m. 033.

221. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire reposant sur des nuages et enguirlandé de lauriers et de roses; une boucle de cheveux ramenée par-dessus l'épaule descend sur la poitrine. «Dessiné par Moreau le jeune 1775 — Gravé par Gaucher de l'Acad. des Arts d'Angl.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte et au burin par Charles-Étienne Gaucher (ci-dessus, n° 98) d'après Jean-Michel Moreau le jeune. Tête de page de la dédicace des

Annales du Règne de Marie-Thérèse. . . , Dédiées à la Reine par M. Fromageot, . . . Paris, Prault fils, 1775, in-8°. Le dessin original à la plume, lavé de bistre, de profil à dr. et signé 1774, appartenait à M. Emm. Martin et fut vendu 1,301 fr. en mars 1883 (lundi 5 au jeudi 8) à l'Hôtel Drouot (n° 628, p. 55 du Catalogue de vente d'une belle collection de portraits par le ministère de MM. Delestre et Vignères). Emm. Bocher, *Cat. de l'œuvre de J.-M. Moreau le Jeune*, n° 34, 2e état décrit. Gower, n° 151.

Hauteur de l'encadrement, o m. 066; largeur, o m. 077; diamètre du médaillon, o m. 041.

222. **La même estampe.** [Fol. 25

Tirage à part, sans texte au verso. Cf. Bocher, n° 34.

Hauteur, o m. 084; largeur, o m. 098.

223. **Marie-Antoinette**, de trois quarts à droite, en Aurore, répandant des roses sur un globe fleurdelysé représentant la France; à gauche, au premier plan, le Temps; à droite, Son Altesse Royale **Madame**, à la tête des Grâces ses sœurs: **Madame Clotilde**, et la **Comtesse d'Artois** qui tient **Madame Elisabeth** par la main. Dans un médaillon sur le cadre duquel on lit : «Ex binis una salus» avec en exergue la légende : «Ma Anta Spes Francorum MDCCLXXIV.» Sous le médaillon : «P. de Berainville inv. et delin. — Godefroy sculp.» Dans un autre médaillon de mêmes dimensions, accolé au premier et joint à lui par une guirlande de roses, se trouve l'«Explication ‖ des Emblêmes». Au-dessous de ces deux médaillons, deux colonnes de 20 et de 18 vers. Au bas : «Présenté à la Reine ‖ à Marly le 29 juillet 1774 — Par son très Respectueux et très ‖ fidèle sujet le Cher de Bérainville.» Sous le tr. c. : «Se vend à Paris chés Lattré rue St Jacques à la Ville de Bordeaux.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, par François Godefroy (ci-dessus, n° 200), d'après le chevalier Person de Berainville, versificateur fécond et dessinateur à ses heures, auquel sont dues la plupart des légendes versifiées accompagnant les *portraits des membres de l'Assemblée nationale* édités par Mme Bergny (ci-après, nos 2084-2133). Person de Berainville devait, en 1793, continuer à fournir à la même marchande d'estampes, sous le nom démocratisé de Person tout court, des légendes moins fleuries et surtout moins entachées d'aristocratisme; on s'en convaincra au simple vu du *Triomphe de la Liberté*, du *Triomphe de la Montagne*, et de l'estampe intitulée : *A l'immortalité de Marat*, stipples en couleurs parus en pleine Révolution chez Mme Bergny.

La *Gazette de France* enregistre à la date du lundi 8 août 1774 la présentation au Roi, à la Reine et à la Famille Royale, par le sieur Person de Berainville, chevalier de l'ordre du Christ, de «deux médaillons allégoriques avec leur

explication et une pièce de vers à chacun»; ils se vendaient chez Lattré au prix de 1 liv. 4 s. Il s'agit de la présente estampe et du numéro suivant.

Ajoutons que ces deux médaillons ne furent sans doute pas les seuls, puisque la même *Gazette de France* annonce, le 3 juillet 1775, une suite de *Médaillons allégoriques à la gloire de Louis XVI* par le chevalier de Berainville, chez l'auteur, cloître Saint-Honoré, qui les présenta au Roi à Versailles le 5 juillet 1775 (*Gazette de France* des 3 et 10 juillet 1775).

Incomplètement décrit par Gower, n° 166.

Hauteur, 0 m. 323; largeur, 0 m. 236; diamètre des deux médaillons, 0 m. 097.

224. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à gauche, sur les marches d'un trône où Minerve l'appelle, tend les bras à la France en deuil. Dans un médaillon où on lit à l'exergue : «Sufficit omnibus ‖ MDCC. LXXIV.» Dans le médaillon de droite accolé au premier : «Explication ‖ des Emblèmes.» Au-dessous de ces deux médaillons, deux colonnes de 20 vers. [Fol. 26

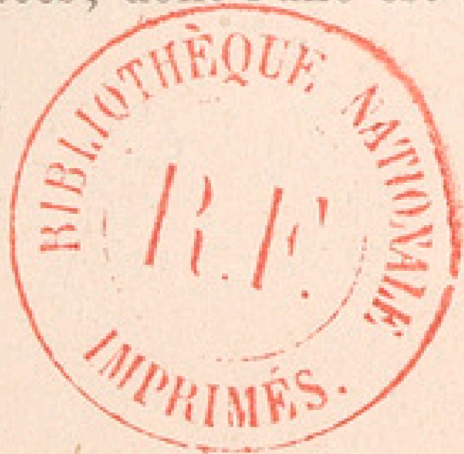
Gravure à l'eau-forte due aux mêmes artistes que le numéro précédent auquel elle fait pendant. Avant toute lettre. Ne porte, ni au-dessous du médaillon de gauche, les signatures «P. de Berainville inv. et delin. — Godefroy sculp.», ni, au bas de l'estampe, la dédicace «Présenté au Roi ‖ à Marly le 29 juillet 1774 ‖ Par son très respectueux et très ‖ fidèle sujet le Ch^r de Berainville», ni enfin, au-dessous du tr. c., l'adresse du graveur de lettres Lattré.

L'état très postérieur de la Collection Hennin (tome CIX, f. 2, n° 9477), d'après lequel nous relevons ces indications, diffère encore du nôtre par les particularités suivantes : sur le cadre du médaillon de gauche, les mots absents dans notre état «Sufficit omnibus», et l'exergue différent portant «Lud. XVI. suscipit imperium ‖ MDCC.LXXIV»; enfin au 19e vers (colonne de gauche), la variante «*sur le noble inutile*», au lieu de «*sur l'inepte envieux*», accompagnée d'un renvoi «La Noblesse doit tout son lustre à l'importance de ses services». Cette dernière remarque semble bien la preuve que l'estampe de la Collection Hennin est un retirage de la même planche, datant au moins de 1789.

Hauteur totale, 0 m. 323; largeur, 0 m. 236; diamètre des deux médaillons, 0 m. 097.

225. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon portant autour de la tête de la Reine la légende «Mar. Ant. Austriae Fr. Reg.» Au bas de la tablette : «J. M. Moreau le j^ne del. — Gravé par N. le Mire, Graveur de L L. Majestés Imper^les et R^les.» [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Noël Le Mire (ci-dessus, n° 41), d'après J.-M. Moreau le jeune. En vente dès décembre 1774 chez Petit, au prix de 4 l. 10 s. (*Catalogue hebdomadaire*). Petit eut, le 24 décembre 1774, «l'honneur de présenter au Roi, à Monsieur et à Monseigneur le comte d'Artois deux estampes montées, dont l'une est le Portrait de Sa Majesté [cf.



IMPRIMERIE NATIONALE.

le numéro suivant] et l'autre celui de la Reine, accompagnés des vertus qui les caractérisent. Ces gravures, exécutées par le sieur Le Mire d'après les dessins du sieur Moreau, se trouvent à Paris chez ledit sieur Petit, négociant, rue du Petit-Pont» (*Gazette de France* du vendredi 30 décembre 1774). Le même Petit offrit en même temps à la Reine, à Madame et à Mme la comtesse d'Artois ces deux sujets sur deux écrans (*ibid.*).

Deuxième état, avant l'adresse : «A Paris chés Petit rue du Petit Pont à l'image Notre-Dame», décrit par Emm. Bocher, *Cat. de l'œuvre de J.-M. Moreau le jeune*, n° 33. Gower, n° 233. Nous avons examiné deux épreuves, avant lettre et à fleur de cuivre, de cette estampe et du numéro suivant, parmi les états contenus dans l'œuvre de Le Mire, formée par le graveur lui-même et appartenant à M. Vereschaghine (cf. *supra*, n° 41).

Hauteur, 0 m. 324; largeur, 0 m. 233.

226. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon portant autour de la tête du Roi la légende : «Ludovicus XVI Rex Christianissimus.» Au bas de la tablette : «Dessiné par J. M. Moreau le J^{ne} — Gravé par N. le Mire, Graveur de LL. Majestés Imp^{les} et R^{les}.» Sous le tr. c. : «A Paris chés Petit, rue du petit Pont, à l'Image Notre-Dame.» [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin par les deux mêmes artistes que le numéro précédent, auquel il fait pendant. Troisième état décrit par Emm. Bocher, *Cat. de l'œuve de J.-M. Moreau le jeune*, n° 30. Paru et présenté au Roi en même temps que le numéro 225 (voir la note ci-dessus).

Hauteur, 0 m. 324; largeur, 0 m. 233.

227 **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, coiffure haute à draperie retombant sur l'épaule droite. Dans un médaillon soutenu par des Génies et des Amours. Au-dessous, sur des nuées groupe de femmes représentant les Arts, offrant des cœurs enflammés; concert d'Amours et de Génies personnifiant également les Arts du Dessin. Sous le tr. c. : «Dessiné par C. N. Cochin, de l'Acad. R^{le} de Peint. et de Sculp. 1776 — Gravé par B. L. Prevost de l'Acad. Imp. et Roy^{le} de Vienne. ‖ **Hommage des Arts.**» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte par Benoît-Louis Prevost, né vers 1735, élève d'Ouvrier et graveur ordinaire de Cochin, auteur d'un portrait gravé de Louis XV, d'aprèsc et artiste (cité au numéro 67), et sur le dessin du même Charles-Ni as Cochin (n° 6 *supra*). Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 14 juin 1776 : «Hommage des Arts, estampe dessinée par Cochin et gravée par le sieur Prevost. Chez ce dernier, rue Saint Thomas, près la porte St Jacques, 4 liv.» Gower, n° 309. Estampe transformée postérieurement (cf. le numéro suivant).

Il existe de cette planche, outre le troisième état, qui suit, un second état, non connu de Gower, différant du premier par l'addition au-dessous des mots «Hommage des Arts» des vers suivants (3 et 3) :

«Reine, l'honneur et l'amour de notre âge
Par tes regards les beaux arts soutenus
A l'envi t'offrent leur hommage.
Et tandis que les uns célébrant tes vertus
Font admirer l'Épouse de Titus
Les autres font adorer ton image.»

et de l'adresse «a Paris chés Prevost, rue St Thomas, la 1re Porte cochère près la Porte St Jacques».

Voir l'épreuve d'eau-forte pure de cette estampe au Cabinet des Estampes (œuvre de Prevost, Dc 27). Nous avons eu entre les mains un album de musique élégamment relié en maroquin rouge, avec sur le plat une plaque en maroquin vert «M^d la Baronne de Mauvilly», où l'estampe de Prevost suit immédiatement l'Épître en vers à la Reine. C'est le *IVe Recueil d'airs choisis avec accompagnement de harpe* dédié à la Reine par Boilly, musicien de la chapelle du Roy et maître de harpe de Madame la Comtesse d'Artois... A Paris chez Cousineau, luthier breveté de la Reine, rue des Poulies... L'abbé Boilly, bénéficier de la Sainte Chapelle, qui a ici simplement adapté pour la harpe des airs de Grétry, de Campan, de J.-B. de la Borde et autres, est également l'auteur de plusieurs Recueils de musique pour la harpe, *L'Abeille lyrique* (Bibl. Nat. Imp. Vm7, 6146), *l'Avant coureur lyrique* (*ibid.*, Vm 7, 6147), et des trois premiers *Recueils d'ariettes*, auxquels fait suite celui-ci (en voir un exemplaire aux armes de Marie-Antoinette, Vm7, 6180). Le *Mercure de France* (juillet 1776, p. 203) nous apprend qu'effectivement l'*Hommage des Arts* servait de frontispice au recueil de musique de Boilly.

Hauteur, 0 m. 357; largeur, 0 m. 248.

228. **La même estampe**, entièrement modifiée à sa partie supérieure, qui présente aux lieu et place du médaillon de Marie-Antoinette ci-dessus décrit, une République tenant à la main droite des couronnes de roses et de la gauche une bannière surmontée d'un bonnet phrygien, où on lit «Liberté Eg...». De même le personnage représentant la Sculpture est devenu une allégorie de l'Histoire, et tient, au lieu d'un marteau, une plume et un volume au dos duquel on lit «Histoire». Nombreuses modifications de détail. Sous le tr. c. : «Dessiné par C. N. Cochin. — Gravé par B. L. Prevost. ‖ Hommage — des Arts.» Dans une couronne de roses, au milieu : «Prix ‖ d'Emulation ‖ 1793 ‖ Donné à la citoyenne... au Concours de ... ‖ Institution tenue par les — Citoyennes Hurard, à Rouen.» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Troisième état de la planche dont le numéro 227 ci-dessus est le premier. Primitivement allégorie en l'honneur de Marie-Antoinette, cette estampe est devenue sous la République, par les soins d'un habile graveur, peut-être Prévost lui-même, un diplôme de distribution de prix pour une institution de jeunes filles de Rouen. Gower (n° 309) le qualifie simplement de «Diplôme du Prix d'Emulation en 1793».

Hauteur, o m. 357; largeur, o m. 248.

229. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, et **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, gravés en regard sur la même planche dans des encadrements séparés. Sur le socle du portrait de la Reine : «Marie. — Ant^te^ ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne le 2 novembre 1755.» Sous le tr. c. on lit tracé légèrement à la pointe : «fait par Lebeau Grarveur (*sic*) de Monseigneur le duc de Chartres». Suivent quatre vers (2 et 2). Sur le socle du portrait du Roi : «Louis — XVI ‖ Roi de — France ‖ Né à Versailles le 23 août 1754.» Sous le tr. c. on lit, tracé légèrement à la pointe : «fait par Le Beau, Graveur de Monseigneur le duc de Chartres. . . ‖ d'après une medaille d'or apartenant à M^r^ le marquis de Lavarante.» Au-dessous des deux portraits, trois lignes de titre : «Vœux de la Nation au Roi et a la Reine ‖ Pour le Jour de l An 1778 ‖ Dédiés et présentés à Leurs Majestés, par l'Auteur.» Suivent 54 vers sur trois colonnes de 18 vers chacune. [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Pierre-Adrien Lebeau (ci-dessus, n° 27).

Nos recherches sur la médaille en or représentant Louis XVI, dont s'est inspiré Lebeau, n'ont abouti à aucun résultat, non plus que celles que nous avons faites sur le numismate Lavarante.

Cette planche paraît n'être qu'un second état réunissant en une seule estampe les portraits du Roi et de la Reine parus séparément en juillet 1777, comme nous l'indique la *Gazette de France* du vendredi 11 de ce mois : «Portraits du Roi et de la Reine en petit par Lebeau, graveur du duc de Chartres. Le Portrait du Roi est gravé d'après une médaille d'or. Ches Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, 1 l. 4 s.»

Le portrait de Marie-Antoinette a été décrit par Gower, n° 210.

Hauteur des portraits, o m. 085; largeur, o m. 052.
Hauteur de l'estampe, o m. 205; largeur, o m. 203.

230. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, et **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, sur la même estampe. [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, par P.-A. Lebeau. Autre état de la planche décrite au numéro précédent. Il s'agit, soit d'un état intermédiaire entre le premier (portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette séparés, ci-dessous, n° 231) et le troisième (Louis XVI et Marie-Antoinette sur la même estampe, avec texte, n° 229), soit d'un tirage séparé des deux portraits compris dans ce dernier état.

La présente estampe diffère du numéro 229 par l'absence des quatre vers gravés sous le portrait de la Reine, de la mention «d'après une médaille d'or...» sous le portrait du Roi, et de tout le texte qui suit, remplacé par la simple adresse d'Esnauts et Rapilly.

Gower, n° 210.

Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 128; largeur, 0 m. 204.

231. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche. [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, par P.-A. Lebeau. C'est le premier état, auquel nous faisions allusion au numéro précédent, du portrait de Louis XVI faisant face à celui de Marie-Antoinette sur une seule et même estampe (n°s 229 et 230). Même légende et même lettre (excepté le titre et les vers y faisant suite) que le numéro 229, avec en plus l'adresse suivante : «A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue S. Jacques à la ville de Coutance.» Le portrait de la Reine faisant exactement pendant à celui-ci, et formant une estampe distincte, nous paraît être celui qu'annonce la *Gazette de France* du lundi 22 septembre 1777, au prix de 12 sols.

Hauteur, 0 m. 085; largeur, 0 m. 052.

232. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle aux armes de France et d'Autriche. Coiffure haute ornée de plumes, rouleaux de cheveux sur la nuque, et deux boucles tombant sur l'épaule gauche. [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin avant toute lettre. Nous ne connaissons, de cette estampe très rare, qu'un autre exemplaire en tous points identique (Est. *Portraits*, N2). La conformité absolue de l'encadrement nous donne à croire que nous sommes en présence du premier état de la Marie-Antoinette Reine de France gravée par Gérard Vidal (né à Toulouse en 1742, connu par la gravure de pièces galantes de Lavreince et de Fragonard) et parue «à Versailles, chez Blaizot Lib^{e} du Roi et de la Reine», dont on trouve la description dans l'Iconographie de lord Ronald Gower, sous le numéro 359. Les traits du visage, beaucoup plus jeunes dans notre estampe, indiquent incontestablement un premier état. S'agit-il d'une Dauphine ou d'une Reine? Nous penchons pour cette dernière hypothèse.

Un Louis XVI en pendant, en buste, de profil à droite, et inspiré du type de

Boizot (Est. *Portraits*, N2), porte avec la légende «Louis XVI ‖ Roy de France», l'adresse «A Versailles, chez Blaizot, au Cabinet Littéraire, rue Satory».
Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 094; largeur, 0 m. 045.

233. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale que supporte un Amour assis sur un nuage, et les yeux tournés vers la gauche dans la direction d'un petit Temple où semble le guider un Génie ailé. A droite du médaillon, le Temps couché parmi ses attributs ordinaires. Sous le tr. c. à la pointe : «pioche (*sic*) inv. — Co. sc.». [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Jacques-Louis Copia (né à Landau en 1764, mort à Paris le 21 mars 1799, vignettiste de talent et graveur de Sicardi et de Prudhon) d'après le dessin de Piauger qui exposait en 1776, au Colisée, Salon des Grâces, plusieurs œuvres dont un *Sacrifice au Dieu Pan*, et, entre autres portraits, celui de Crébillon fils (*Livret de l'Exposition*, p. 20, nos 96-101). Premier état, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire, repris et modifié postérieurement, avec développement des signatures comme il suit : «Piauger inv. — Copia sculp.» et addition des quatre vers :

«Voici le temple auguste où le Génie appelle
Tous ceux qu'il inspira de son soufle divin;
Mais c'est de la faveur d'une Reine immortelle
Que dépend leur bonheur et leur brillant destin.»

Un portrait d'une Marie-Antoinette vieillie de plusieurs années, beaucoup moins finement gravé, a remplacé dans le second état le portrait de la présente estampe, dont le type très jeune est assez semblable à celui du numéro précédent, dû sans doute à Vidal. Le phylactère accompagnant le médaillon, en blanc dans notre estampe, porte dans ce second état (Est. *Portraits*, N2) la légende «Dissipat umbras».
Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 046; largeur, 0 m. 075.

234. **Marie-Antoinette**, en buste de trois quarts à gauche, presque de face, dans un médaillon ovale fixé à un cadre rectangulaire par un nœud de ruban. Au-dessous, une tablette où on lit : «Marie — Antoinette ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne — le 2 9bre 1755 ‖ Mariée à Versailles — le 16 de Mai 1770.» Sous le tr. c. : «Queverdo del. — Hubert sculp. ‖ A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue S. Jacques à la ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Hubert (ci-dessus, n° 102), d'après François-Marie Queverdo (né à Josselin le 2 février 1748, mort à Paris le 24 décembre 1798, élève de Pierre et de J. de Longueil), dessinateur et

graveur connu par l'eau-forte de plusieurs planches de l'abbé de Saint-Non et le dessin de nombreuses vignettes et de portraits, celui de Charlotte Corday par exemple (nos 5348 et 5349). Voir du même artiste un dessin original représentant Marie-Antoinette conduite à l'échafaud (n° 5464 ci-après), et la gravure de ce dessin par Gérard qui l'a sensiblement modifié (n° 5465).

Ce portrait et le suivant, son pendant, sont annoncés au prix de 12 sous par la *Gazette de France* du 5 août 1774.

Gower, n° 182.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 124.

235. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, dans le même encadrement que la Marie-Antoinette du numéro précédent, à laquelle il fait pendant. Sur la tablette : «Louis XVI — Roi de France ‖ Et de — Navarre ‖ Né a Versailles — le 23 Aout 1754 ‖ Marié le 16 — de Mai 1770 ‖ Sacré à Rheims — le 11 juin 1775.» Sous le tr. c. : «Dessiné par L. S. Boizot — Gravé par Hubert ‖ A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue St Jacques a la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte et au burin par Hubert, d'après un dessin de Louis-Simon Boizot, sculpteur attaché à la manufacture de Sèvres, né le 9 octobre 1743, à Paris, du second mariage du peintre Antoine Boizot avec Jeanne-Marie Flottes, et mort le 10 mars 1809. Outre sa sœur Marie-Louise-Adélaïde, née comme lui du second lit (cf. *infra*, n° 296), il avait, du premier mariage de son père, un demi-frère, F.-M.-A. Boizot (ci-dessus, n° 48). Le dessin de Boizot n'était sans doute qu'une étude préparatoire de ce sculpteur en vue du buste du Roi exposé par lui au Salon de 1777. Nous citerons parmi les principales œuvres de Boizot, outre ses bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette (cf. *infra*, les numéros 275, 296, 297), le buste de Racine de la Comédie-Française, le Joseph II du Salon de la Reine à Versailles, et sous la Révolution et l'Empire les bustes de Bonaparte, de Julien son aide de camp, tué pendant la campagne d'Égypte, du général Joubert et du naturaliste Daubenton, sans omettre les bas-reliefs destinés à la décoration du monument funèbre de Hoche (Musée de Versailles). Boizot eut successivement, outre son atelier du Louvre, deux ateliers privés, le premier rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis le passage de Saint-Germain-l'Auxerrois, le second quai de l'Ecole, près le passage de la Madeleine.

Estampe faisant pendant aux deux numéros 234 et 236.

Hauteur, 0 m. 18; largeur, 0 m. 127.

236. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans le même encadrement et avec les mêmes légende et adresse que le numéro 234. Les signatures du graveur et du dessinateur ont fait place à la mention : «Dessiné et gravé par le Beau, Graveur Mgr le Duc de Chartres.» [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte et au burin par P.-A. Lebeau (ci-dessus, n° 27). Au bas de la présente épreuve et à gauche on lit, manuscrit, le dixain suivant :

«Ce n'est ni Junon ni Pallas
Ce n'est point la morgue éternelle
De ces froides beautés dont l'Olympe est si las
C'est le printems lorsqu'il se renouvelle
C'est Hébé souriant au plaisir qui l'appelle ;
De quatorze ans enfin ce sont tous les appas.
Née au dessus des trônes ordinaires
Elle a l'éclat de la divinité ;
Née au village elle eut été
La plus aimable des Bergères.»

On y remarquera, au vers 5, la comparaison de la jeune reine à la déesse Hébé, sous les traits de qui Drouais devait représenter Marie-Antoinette en 1772 (cf. le numéro 263 ci-après), et, au vers 6, l'indication de l'âge de quatorze ans, ce qui reporte la présente poésie à 1770, date du mariage. Ce dixain est de Collé, le célèbre auteur de la *Partie de chasse de Henri IV*, comme nous l'apprend le *Bijou de la Reine*, qui réédite ces vers à la page 12 (ci-dessus, notre numéro 220).

Au bas et à droite, également manuscrits, les vers suivants de La Harpe, datant sans doute aussi du mariage et reproduits par le *Bijou de la Reine* à la page 9 :

«Le Ciel mit dans ses traits cet éclat qu'on admire
France, il la couronna pour la [*corr.* ta] félicité
Un sceptre est inutile avec tant de beauté
Mais à tant de vertus il falloit un Empire.
Le ciel qui la forma pour le plus grand des trônes
Lui fit présent d'un cœur digne de nos tributs
Et la plus belle des couronnes
Est encore au-dessous de ses rares vertus.»

Estampe annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 4 septembre 1778 : «Portrait de la Reine, dessiné et gravé par Le Beau, 1 liv. chez Esnauts et Rapilly, rue Saint-Jacques a la ville de Coutances.» Elle fait pendant au précédent numéro 235 et fut éditée par Esnauts et Rapilly pour remplacer le portrait gravé par Hubert d'après Queverdo (n° 234), qui avait cessé de plaire. Gower, n° 214.

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 124.

237. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, les cheveux en rouleaux, retombant en boucles sur l'épaule droite, corsage brodé, manteau fleurdelysé. Dans un ovale sur fond rectangulaire. Sous le tr. c. : «De Lorge Pinxit. — William Smith sculp. ‖ Marie-Ant^te^ — D'Autriche ‖ Reine de France — et de Navarre ‖ Née le 2 — Novembre 1755. ‖ A Paris chez Haines rue de Tournon vis-a-vis l'Hotel — de Nivernois chez le Bourrelier au 1er sur le derriere. ‖ Haines Scudit — Maillet Impri.» [Fol. 32

Manière noire due au mezzotintiste anglais William Smith, élève de Pether, d'aucuns disent de Clowes, et qui devint par la suite agent de change (J. C. Smith, *British Mezzotinto Portraits*, part. III, p. 1321). Estampe inspirée sans doute du portrait de Marie-Antoinette, alors Dauphine, en Diane, exposé au Salon de 1774 par le chevalier de Lorge. Sur cet artiste, voir ci-dessus le numéro 61. Gower (n° 345) indique, sans doute par erreur, un profil à gauche au lieu d'un profil à droite. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2) le portrait de Louis XVI en pendant.

Hauteur, 0 m. 392; largeur, 0 m. 277.

238. **Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche, dans un ovale tronqué, les cheveux relevés ornés de perles, avec une boucle retombant sur l'épaule gauche, corsage décolleté, manteau fleurdelysé. Sous le tr. c. : «De Lorge Pinxit — Haines sculp. ‖ Marie Ant^te^ — d'Autriche ‖ Reine de France — et de Navarre ‖ Née le 2 — Novembre 1755 ‖ A Paris chez Haines rue de Tournon vis-à-vis l'Hotel — de Nivernois chez le Bourrelier au 1er sur le derrière.» [Fol. 33

Manière noire à laquelle faisait pendant un portrait de Louis XVI, comme nous l'apprend la *Gazette de France* du 7 août 1775 : «Portraits du Roi et de la Reine gravés par le sieur Haines, d'après le sieur de Lorge. Chez l'auteur, rue de Tournon, vis à vis l'Hotel de Nivernois. Prix 1 liv. 10 s. chacun.»

Il est intéressant de constater que notre épreuve n'est que le second état d'une gravure originellement due au mezzotintiste William Smith. Sa signature (à dr. au-dessous du tr. c.) «*William Smith sculpsit*» a, en effet, été grattée et rechargée maladroitement des mots «*Haines sculp*».

Nous verrons (n°s 250 et suivants) que le graveur Haines était coutumier du fait.

Planche V, page 56 du présent catalogue.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 190.

239. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Sur le socle : «Louis — XVI ‖ Roi de — France ‖ Né à Versailles — le 23 Août 1754.» Sous le tr. c. : «Car. Monnet Pinx. — C. le Vasseur sculp. ‖ A Paris, chés l'Auteur Graveur du Roi et de leur M^té^ Imp^le^ et R^le^, rue des Mathurins, vis a vis celle des Maçons.» [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean-Charles Le Vasseur (ci-dessus, n° 210) d'après Charles Monnet (ci-dessus, n° 125). Ce portrait, l'un des premiers qu'on ait gravés de Louis XVI après l'avènement, a pour pendant un portrait de Marie-Antoinette, gravé par le même Le Vasseur d'après la toile de Kranzinger (sur cet artiste, voir ci-dessus n° 89), comme nous l'apprend

la *Gazette de France* du vendredi 1er juillet 1774 : «Le Roi et la Reine par Levasseur d'après Monnet et Ktansinger (*sic*), Chez l'Auteur rue des Mathurins vis à vis celle des Maçons.» (Voir le portrait de Marie-Antoinette au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N2.)

Hauteur, 0 m. 335; largeur, 0 m. 233.

240. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un encadrement rocaille supporté par un socle où on lit : «Ludovi — cus XVI ‖ D. G. Fran — ciae et Na ‖ varrae — Rex ‖ nat. d. 23. — Aug. : 1754. ‖ Joh. Lorenz Rugendas — fec; et exc. Aug. Vind.» [Fol. 34

Manière noire exécutée à Augsbourg, sans doute à l'occasion du Mariage, par Johann-Lorenz Rügendas, petit-fils du peintre Georg-Philipp Rügendas (1666-1742), et père de Johann-Lorenz Rügendas, peintre augsbourgeois (1775-1826). Ce portrait semble un pastiche du portrait-miniature du Dauphin, par Hall, exposé au Salon de 1769 (ci-dessus, n° 74).

Hauteur, 0 m. 343; largeur, 0 m. 225.

241. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement, supporté par un socle où on lit : «Maria Antonia ‖ Regina Franciae ‖ nata Archid. Austriae.» [Fol. 34

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Pastiche du portrait de la Dauphine par J.-M. Militz, dont nous avons décrit la gravure par J.-E. Haid (ci-dessus, nos 77 et 79).

Gower, n° 423.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 081.

242. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale tressé et couronné. «Ludwig der XVI ‖ König in Frankreich.» [Fol. 34

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin due à un artiste autrichien, et représentant un Louis XVI de pure convention.

Hauteur, 0 m. 170; largeur. 0 m. 109.

243. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire encadré rectangulairement. «Louis XVI, King of France et Navarre. ‖ London : Printed for R. Sayer, & J. Bennett, N° 53 Fleet Street, as the Act directs, 2nd Feby 1778.» [Fol. 35

Manière noire anonyme, exécutée à Londres en 1778 d'après le type, alors en faveur, du portrait du Roi par L.-S. Boizot (ci-dessus, n° 235).

Hauteur, 0 m. 354; largeur, 0 m. 253.

244. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, revêtu d'une cuirasse, dans un médaillon ovale couronné et entouré de lauriers et reposant sur un globe fleurdelysé accolé de deux Amours, le tout dans un encadrement rectangulaire. «Louis XVI Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754. ‖ Marié le 16 Mai 1770. ‖ A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue S. Jacques a la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est la reprise par un nouveau graveur, sans doute Pierre Savart (né en 1737 à St Pierre en Thimer), émule de Ficquet, de la planche gravée par Noël Le Mire (voir sur cet artiste le numéro 41) et représentant Louis XV (Est. *Portraits*, N2, Louis XV). Même encadrement, même buste, sauf la tête du feu roi remplacée par celle de son petits-fils.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 080.

245. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, dans l'encadrement décrit au précédent numéro. «Dessiné et gravé par Mlle R. Savart sous les yeux de M. son frère ‖. Louis XVI. . .» (La suite de la lettre et de l'adresse comme au précédent numéro.) [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au burin. Mlle Savart, sous la direction de son frère, s'est bornée à réduire le Louis XVI de Boizot qui est venu prendre dans son cadre la place du Louis XVI en cuirasse (Louis XV transformé) du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 080.

246. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale tronqué. Sous le tr. c., à g. : «R. Brookshaw fecit Parisiis 1774.» A g. du cartouche aux armes de France : «Louis XVI Roi de France ‖ et de Navarre. ‖ A Paris chés Brookshaw et Haines rue de Tournon vis-à-vis l'Hotel du Nivernois chez le Bourrelier.» Au-dessous du cartouche : «Imprimé par Maillet.» A dr. du cartouche : «Louis XVI King of France ‖ and Navarre.» A la suite de ces deux lignes se trouvait le Permis de publier du Parlement anglais avec la date. . . 1774, chiffre seul visible actuellement. [Fol. 36

Manière noire par Richard Brookshaw, né en Angleterre en 1736 et qui, après avoir péniblement vécu plusieurs années en son pays de la gravure d'estampes populaires, vint en 1772 se fixer à Paris, où il s'associa à son compatriote Haines, graveur et surtout marchand d'estampes, qui ne manqua pas de l'exploiter. L'association se rompit environ deux ans après. Brookshaw, qui se retira rue de la Peleterie, près St-Denis-de-la-Châtre (cf. ci-dessous nos

numéros 298, 299), et Haines, demeuré rue de Tournon, éditèrent chacun de leur côté.

Reprise du portrait à la manière noire, par le même graveur, de Louis Dauphin, signée «R. Brookshaw fecit Parisis *1773*.» (Est. *Portraits*, N 2, Louis XVI, deux états.) La date de *1773* persiste d'ailleurs sur un état ne différant de la présente estampe de Louis XVI Roi que par ce détail (Est. *ibid.*).

Pendant du numéro 247, annoncé en même temps que lui par la *Gazette de France* du vendredi 23 décembre 1774 : «Portraits du Roi et de la Reine gravés en manière noire par un des plus habiles artistes d'Angleterre. Chez Haines, rue de Tournon, prix 3 livres chaque.»

Hauteur, 0 m. 392; largeur, 0 m. 282.

247. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale tronqué, cheveux relevés et fixés en bandeaux roulés, corsage décolleté, manteau fleurdelysé. Sous le tr. c. à gauche : « R. Brookshaw fecit». Écu aux armes, à gauche duquel on lit : «Marie Antoinette d'Autriche, Sœur ‖ de l'Empereur, Reine de France». A dr. des armes : «Marie Antoinette of Austria, Sister ‖ to the Emperour, Queen of France». Au-dessous : «A Paris chez Brookshaw et Haines, rue de Tournon vis à vis l'Hotel de Nivernois chez le Bourrelier». Sous les armes : «Imprimé par Maillet». [Fol. 36

Manière noire due au même graveur que la précédente et lui faisant pendant; on distingue en effet, avec beaucoup de peine, à droite, sous le titre en anglais, les traces du permis de publier du Parlement anglais, avec la date de 1774. Gower (n° 66) a-t-il eu sous les yeux un état différent, ou est-il tombé dans une de ses habituelles inattentions? Son texte donne : «Sister *of* the *Emperor*», au lieu de «*to* the *Emperour*».

Hauteur, 0 m. 392; largeur, 0 m. 280.

248. **La même estampe**, avec les divergences suivantes de décor, de costume et de légende : addition d'une colonne dans le fond à gauche; addition de plumes à la coiffure; suppression de l'hermine au manteau; cartouche différent et comme légende : «Marie Antoinette d'Autriche, Sœur de — l'Empereur, Reine de France *et de Navarre* ‖ *Née à Vienne le 2 Novembre 1755 — Mariée à Versailles le 16 mai 1770.*» (Le texte anglais a disparu.) [Fol. 37

Manière noire anonyme que nous croyons une transformation par Brookshaw, ou peut-être par son associé Haines, du numéro précédent. Inconnue à Gower. Seul exemplaire que nous en ayons rencontré.

Hauteur, 0 m. 390; largeur, 0 m. 279.

249. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale à perles, tronqué et entouré de guirlandes. A dr. sous le tr. c. : « R. Brookshaw Fecit ». Au-dessous : « Louis XVI Roi de France — et de Navarre ‖ Née (*sic*) à Versailles le 23 Aoust 1754. — Marié le 16 Mai 1770 ‖ A commencé a Regner le 10 Mai 1774 — Sacré a Rheims le 11 Juin 1775 ‖ A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances A. P. D. R. » [Fol. 38

Manière noire qui n'est qu'une nouvelle reprise du portrait de Louis XVI gravé en 1773 par Brookshaw, signalé ci-dessus au numéro 246 qui en était déjà lui-même un troisième ou quatrième état. Sans aucun doute, Esnauts et Rapilly ayant acheté cette planche à Brookshaw, probablement lors de la rupture de son association avec Haines, l'utilisèrent à l'occasion du Sacre en juin 1775. La lettre ci-dessus semble le prouver. Nous sommes d'ailleurs inclinés à croire que ce portrait et son pendant sont les « Portraits du Roi et de la Reine en manière noire, chez Esnauts et Rapilly, prix 2 livres chacun », encore annoncés (à ce tarif diminué d'une livre sur celui de 1774, ci-dessus, n° 246) par la *Gazette de France* du vendredi 9 février 1776. Au-dessus de l'adresse d'Esnauts, on lit encore très effacés les mots « De Bussy scrip. », signature du graveur de lettres ordinaire de Haines et Brookshaw.

Hauteur, 0 m. 388; largeur, 0 m. 280.

250. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale tronqué. « Marie Antoinette — d'Autriche Sœur ‖ de l'Empereur, — Reine de France. ‖ A Paris chez Haines, rue de Tournon vis à vis l'Hotel de Nivernois, chez le Bourelier au Ir sur le derriere. » [Fol. 39

Manière noire de Richard Brookshaw, reprise par Haines qui a remplacé par son adresse personnelle l'adresse commune Haines et Brookshaw qu'on remarque sur un état du Louis XVI en pendant, conservé au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, Louis XVI). Type réduit du numéro 247, avec suppression du collier. Pendant du numéro 252 ci-dessous. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 122.

251. **La même estampe**, avant l'adresse. [Fol. 39

Manière noire coloriée et gouachée; le corsage décolleté est rouge, le manteau fleurdelysé est bleu et orné d'hermine. On distingue encors sous le tr. c. à g. l'initiale *R.* du prénom de Richard Brookshaw.

252. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale tronqué. « Louis XVI Roi — de France ‖ et de — Navarre. ‖ A Paris chez Haines rue de Tournon vis à vis l'Hotel de Nivernois, chez le Bourelier au Ir sur le derriere. » [Fol. 39

Manière noire. Mêmes observations que pour le numéro 250 dont elle est le pendant. Type réduit du numéro 249.

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 123.

253. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale tronqué. Sous le tr. c. : « Haines sculpsit — De l'Imprimerie de Maillet. ‖ Marie-Antoinette — d'Autriche, ‖ Reine de France — et de Navarre. ‖ Née le 2 — Novembre 1755. ‖ A Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon vis à vis l'Hotel de — Nivernois, chez le Bourrelier au I[r] sur le derriere. » [Fol. 39

Manière noire gravée par Haines, dans le même type et les mêmes dimensions que le numéro 250 ci-dessus, et avec un cartouche différent. Sans doute exécutée par Haines lorsque la planche gravée par Brookshaw, et déjà reprise par Haines, fut devenue hors d'usage. On trouvera le Louis XVI en pendant au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, Louis XVI). Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 122.

254. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale orné de guirlandes au sommet et à la base, encadré dans un rectangle et reposant sur un socle où on lit : « Marie Antoinette — d'Autriche ‖ Reine de France — et de Navarre ‖ Née à Vienne — le 2 Novembre 1755. » [A Paris, chez Mondhare rue S[t] Jacques près S[t] Severin.] [Fol. 40

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Pastiche sans finesse du type de Brookshaw ci-dessus décrit au numéro 247. Mondhare en a très certainement emprunté l'encadrement soit au numéro suivant, auquel elle peut faire pendant, soit à la Marie-Antoinette de Cathelin (ci-après, n° 263).

Épreuve rognée au-dessus de l'adresse rétablie plus haut. Gower, n° 272.

De la même série parue chez Mondhare font également partie les portraits du Comte et de la Comtesse de Provence (Est., *Portraits*, N2) et ceux du Comte et de la Comtesse d'Artois (ci-après, n[os] 825 et 826).

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 177.

255. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, couronné de laurier, dans un ovale décoré de lys à la base, encadré dans un rectangle et reposant sur un socle où on lit : « Louis XVI — Roi ‖ de — France ‖ Né a Versailles — le 23 Aoust 1754 ‖ Marié le 16 — May 1770 ‖ Presenté par son tres — humble et tres fidel ‖ Sujet T. V. Bligny — Lancier du Roi. » Sous le tr. c. : « A Paris chez Bligny, Lancier du Roi cour du manege aux Thuilleries — Gravé par Cathelin, Graveur du Roi. » [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte et au burin par L.-J. Cathelin (n° 31 ci-dessus). Type réduit du portrait de Louis XVI par Brookshaw (ci-dessus, n° 246). Cette estampe, dont on a cru bon de placer ici une épreuve, le précédent numéro 254 pouvant en être considéré comme un pendant, est le véritable pendant de la Marie-Antoinette de Cathelin d'après Drouais (ci-après, n° 263), en face de laquelle on a également placé (n° 264) une épreuve de la présente gravure.

Hauteur, o m. 258; largeur, o m. 151.

256. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle où on lit : «Maria, Antoinetta ‖ of Austria ‖ Queen of France». Au-dessus du tr. c., en haut de l'estampe : «Engraved for the Universal Magazine». Sous le tr. c. : «Printed for J. Hinton, at the Kings Arms in Paternoster Row». [Fol. 40

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Réduction du type de Brookshaw (n° 247), parue dans l'*Universal Magazine of Knowledge and Pleasure*, numéro d'août 1774, tome LV, p. 73, et accompagnant un article intitulé : «*The Character of the French, with anecdotes of Maria Antoinetta the present Queen of France, and a fine engraving of her Head*». Gower, n° 178.

Hauteur, o m. 138; largeur, o m. 087.

257. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale où on lit : «Louis, XVIth ‖ the present King of France». Mêmes mention et adresse que le numéro précédent auquel il fait pendant. [Fol. 40

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Réduction du portrait de Louis XVI par Brookshaw (ci-dessus, n° 246), parue dans l'*Universal Magazine...* de juillet 1774, tome LV, p. 21, et accompagnant un article intitulé : «*A sketch of the Constitution and Government of France, with the Head of Lewis XVI*, the present King, *finely engraved.*»

Hauteur, o m. 138; largeur, o m. 087.

258. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale tronqué. «Louis XVI Roi — de France ‖ et de — Navarre.» [Fol. 41

Manière noire par R. Brookshaw, avant la signature de cet artiste qui se lit à g. sous le tr. c. dans l'état du Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2). Réduction en contre-partie du numéro 246 ci-dessus.

Hauteur, o m. 101; largeur, o m. 071.

259. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un

ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle où on lit : «Lewis XVI ‖ King of France». [Fol. 41

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, due à un graveur anglais et destinée sans doute à l'illustration d'un magazine.

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 097.

260. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, enguirlandé de lauriers et de roses et reposant sur un socle où on lit : «Louis — XVI Roi ‖ de France et — de Navarre. ‖ Né à Versailles — le 23 Aout 1754.» Sous le tr. c. : «Marillier del. — Dupin sculp.». [A Paris ches Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la ville de Coutances. ‖ A. P. D. R.] [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte et au burin par Nicolas Dupin (ci-dessus, n° 82) d'après un dessin de Marillier (ci-dessus, n° 39) qui copie, en le modifiant très peu sensiblement, le type de Brookshaw (n° 246). Épreuve rognée au-dessus de l'adresse rétablie plus haut.

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 113.

261. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale sous lequel on lit : «G Metellus del. — S: Wm: Evans sculp. M. d' Sallieth direx. 1786 ‖ Louis seize.» [Fol. 41

Stipple, tirage sanguine, inspiré du portrait de Louis XVI par Brookshaw (*supra*, n° 246), exécuté en Hollande par S. W. Evans, graveur anglais établi peut-être à Rotterdam, sous la direction du graveur Mathias de Sallieth (né à Prague en 1749), élève du Viennois Mansfeld et du Parisien Ph. Lebas, et qui mourut à Rotterdam en 1791.

Hauteur, 0 m. 130; largeur, 0 m. 108.

262. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, et **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans deux médaillons ovales réunis par des guirlandes fleuries et des rubans, et supportés par des socles où on lit, sur celui de gauche : Marie-Antoinette ‖ Archiduchesse d'Autriche ‖ Reine de France ‖ née à Vienne, 2 Novembre 1755», et sur celui de droite : «Louis XVI, ‖ Roi de France ‖ Né 23 aout 1754, Marié le 16 ‖ mai 1770, Sacré le 11 juin 1775.» Sous le tr. c. «A Paris, chès Esnaults et Rapilly, rue Saint-Jacques, à la ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 41

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, tirage sanguine. Ces portraits sont annoncés comme il suit par la *Gazette de France* du vendredi 28 juillet 1775. «Chez Rapilly, médaillon du Roi et de la Reine en manière rouge,

12 s.» Voir pour ce qui concerne cette effigie de la Reine, la note de notre numéro 263 ci-après; celle du Roi est du type de Brookshaw (n° 246.) Numéro 404 de Gower qui, n'ayant connu qu'une épreuve rognée au-dessus de l'adresse, classa cette estampe aux anonymes.

Hauteur, 0 m. 154; largeur, 0 m. 206.

263. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale couronné d'un nœud de ruban, encadré rectangulairement et supporté par un socle où on lit: «Marie — Antoinette ‖ Archiduchesse — d'Autriche ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne le — 2 Novem. 1755 ‖ Mariée à Versailles — le 10 (*sic*) may 1770.» Sous le tr. c.: «La tête peinte par F. Drouais, P. du Roi — Gravé par L. J. Cathelin G. du Roi. ‖ Présenté par son très humble et fidel Sujet Bligny, Lancier du Roi ‖ A Paris chez Bligny, Cour du Manège aux Thuilleries.» [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte et au burin par L.-J. Cathelin (ci-dessus, n° 31). La tête seule, comme l'indique la lettre ci-dessus, a été empruntée au portrait de la jeune Reine en Hébé peint par François-Hubert Drouais (14 décembre 1727-21 octobre 1775) en 1772, et exposé au Salon en 1773 en même temps que le portrait de la Comtesse de Provence en Diane (ci-dessous, n° 787) peint par le même artiste. La Marie-Antoinette de Drouais est actuellement conservée au Musée Condé à Chantilly.

Cette gravure et son pendant (voir le numéro suivant 264 ou le numéro 255) sont annoncés comme il suit par la *Gazette de France* du lundi 10 octobre 1774: «Le Roi et la Reine par Cathelin, chez Bligny, prix 2 livres. De la même série font partie les portraits de Marie-Thérèse, de Joseph II, des Comte et Comtesse de Provence, des Comte et Comtesse d'Artois.» (Voir nos numéros 31, 789, 790, 844, 865.)

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 260; largeur, 0 m. 181.

264. **Louis XVI**, second exemplaire, en tous points identique, de l'estampe décrite ci-dessus sous le numéro 255. [Fol. 42

Pendant du numéro précédent.

265. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. «Marie Antoinette ‖ Archiduchesse d'Autriche. ‖ Reine de France». Sous le tr. c., à g.: «Cathelin Sculp.» [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte et au burin par L.-J. Cathelin. Réduction par cet artiste du numéro 263, dont elle ne diffère que par l'addition d'un rideau de fond.

Gower, n° 76.

Hauteur, 0 m. 087; largeur, 0 m. 057.

IMPRIMERIE NATIONALE.

266. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré dans un rectangle. Sous le tr. c.: «Wolckh sculp. ‖ Marie — Antoinette ‖ Archiduchesse — d'Autriche Sœur ‖ de l'Empereur — Reine de France ‖ née à Vienne — le 2 9bre 1755. ‖ A Paris chés Le Pere et Avaulez Mds d'Estampes, rue St Jacques près la fontne S-Severin ‖ à la Ville de Rouen.» [Fol. 43

Gravure à l'aquatinte et à la roulette, par le graveur Wolckh, sur lequel nous n'avons pu découvrir aucun renseignement. C'est toujours la tête de la Marie-Antoinette de Drouais, dont la coiffure est légèrement modifiée, et comportant l'addition d'une boucle et d'une chaîne. Le corsage, avec un manteau drapé différemment sur l'épaule gauche, est le même que celui de la gravure de Cathelin (ci-dessus, n° 263), dont cette estampe est la contre-partie.

Planche VIII, page 120 du présent catalogue.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 164.

267. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré dans un rectangle : Sous le tr. c. : «Dessiné d'après nature d'après Libbowenik. ‖ Louis Seize — Roi de ‖ France et — de Navarre ‖ Né à Versailles, le — 23 Août 1754 ‖ Marié le 16 — de mai 1770. ‖ A Paris chez Le Pere et Avaulez Mds d'Estampes, rue St-Jacques près la fontaine St-Severin, à la Ville de Rouen. [Fol. 43

Gravure à l'aquatinte et à la roulette, due au même graveur que le numéro précédent auquel elle fait pendant. Libbowenik semble avoir copié le type du Louis XVI de Brookshaw (ci-dessus, n° 246); ce portrait présente d'ailleurs une grande parenté avec le Louis XVI de Duponchel prétendument gravé d'après Van Loo (ci-après, notre numéro 270).

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 164.

268. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle où on lit : «Marie — Antoinette ‖ Archiduce d'Autriche — Sœur de l'Empr ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne le — 2 Novembre 1755.» Sous le tr. c. «Gravé par Duponchelle ‖ A Paris, chés Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte et au burin par Charles-Eugène Duponchel (ci-dessus, n° 111). C'est toujours la tête du portrait de la Marie-Antoinette en Hébé par Drouais, avec la même coiffure que la gravure de Cathelin (ci-dessus, n° 263),

et de plus un manteau fleurdelysé bordé d'hermine et masquant en partie le corsage.

Gower, n° 133.

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 190.

269. **La même estampe**, tirage sanguine. [Fol. 45

Pendant du numéro 271.

270. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle où on lit: «Loüis — Seize ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ Né à Versailles — le 23 aout 1754 ‖ Marié le 16 — de Mai 1770 ‖ Sacré à Rheims — le 11 juin 1775.» Sous le tr. c.: «Vanloo pinx. — Duponchel sculp. ‖ A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances A. P. D. R.» [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte et au burin par le même graveur que le numéro 268 auquel il fait pendant. C'est toujours, en dépit de la signature «Vanloo pinxit», le type du Louis XVI de Brookshaw (ci-dessus, n° 246); les fleurs de lys ont disparu du manteau royal.

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 190.

271. **La même estampe**, tirage sanguine. [Fol. 45

Pendant du numéro 269.

272. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale reposant sur un socle où on lit: «Marie — Antoinette ‖ Archduc^{e} d'Autriche — Sœur de l'Emper^{r} ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne le — 2 novembre 1755» Sour le tr. c.: «Peint par Vanloo — Gravé par Dupin fils. ‖ A Paris, chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et au burin par Nicolas Dupin (ci-dessus, n° 82). Même type de portrait que le numéro 268, avec, dans la coiffure, addition d'une chaîne et d'une boucle de cheveux qui n'existent ni dans le numéro 263 ni dans le numéro 268, mais existaient déjà dans le numéro 266.

Gower, numéro 128.

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 190.

273. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement, et reposant sur un socle où se lit la même légende qu'au numéro précédent. [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est le même type de la Reine que celui décrit au précédent numéro, avec modification de la coiffure (addition d'une aigrette et de trois plumes fixées par un bijou) due sans doute au désir de renouveler ce type d'après le récent portrait peint en 1775 par Gautier-Dagoty (cf. *infra*, numéro 334). Indiquée, en note de son numéro 128, par Gower qui croit avec raison que cette estampe n'est que celle de Duponchel usurpée et retouchée par Dupin.

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 164.

274. **Marie Leczinska**, en pied, de face, légèrement dirigée à droite. «Vanloo pinxit — N. de l'Armessin sculp. ‖ Marie Princesse de — Pologne Reine de France ‖ et de — Navarre ‖ Se vend à Paris chez N. de Larmessin graveur du Roy, rue des Noyers — à la 7e porte cochère à main droite en entrant par la rue St Jacques.» [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte et au burin par Nicolas de Larmessin le fils (ci-dessus, n° 7) d'après Carle Vanloo (*ibid.*). Cette estampe n'a été placée ici que pour permettre sa comparaison avec le numéro suivant qui en est la transformation.

Hauteur, 0 m. 505; largeur, 0 m. 357.

275. **Marie-Antoinette**, en pied, visage de trois quarts à gauche, la main gauche prenant une couronne royale posée sur un coussin. «Marie-Antoinette Josh — Jeanne d'Autriche. ‖ Reine de France et de — Navarre. Née à Vienne le 2 Nov. 1775. ‖ Tiré du Cabinet du Roy d'après le Buste et Modèle de Mr Boizot -- A Paris chez Crepy rue St Jacques à St Pierre prés la rue de la Parcheminerie.» [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin par Voyez l'aîné (ci-dessus, n° 69). C'est une reprise de la planche précédente dont on a changé la tête, la légende, les armes et l'adresse. La tête de Marie-Antoinette, mal proportionnée et trop petite pour le reste du corps, est une copie du marbre dû au ciseau du sculpteur Louis-Simon Boizot (ci-dessus, n° 235).

Cette estampe et le Louis XVI lui faisant pendant (ci-dessous, n° 278) sont annoncés comme il suit par la *Gazette de France* du lundi 14 novembre 1774 : «Le Roi et la Reine (19 pouces × 14 pouces) par Voyez l'aîné d'après les bustes du sieur Boizot qui sont au cabinet du Roy, Chez Crépy, rue Saint-Jacques. Prix 3 livres chaque.»

Gower, numéro 208.

Hauteur, 0 m. 505; largeur, 0 m. 357.

276. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale, cheveux relevés sur le front par un peigne orné de

trois perles, boucles tombant sur les épaules, corsage décolleté garni de dentelles, orné de perles en poires sur la poitrine, manteau fleurdelysé. « Vérité delin. — G. Zatta Sculp. ‖ Maria-Antoinetta. » [Fol. 48

Stipple exécuté, sans doute en Italie, par le graveur G. Zatta, d'après un dessin du graveur français Jean-Baptiste Vérité. Nous lui consacrerons ci-après une note à l'occasion des portraits de Marie-Antoinette et de Louis XVI par lui gravés, et du même format que sa collection de portraits de membres de l'Assemblée, reprise par la veuve Bergny (voir le numéro 435). Vérité semble ici s'être borné à recopier, sans modifications sensibles, la tête du grand portrait de la Reine décrit ci-dessus (n° 275).

Inconnu à Gower.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 118; largeur, 0 m. 092.

277. **Louis XV**, en pied, de trois quarts à gauche: « Vanlo pixit — N. de Larmessin sculpsit. ‖ Louis quinze Roy de — France et de Navarre. ‖ Se vend à Paris chez N. de Larmessin graveur du Roy, rue des Noyers — à la 7e porte cochère à main droite entrant par la rue St Jacques. » [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Nicolas de Larmessin, du portrait officiel de Louis XV peint par Vanloo et dont on envoya des copies à toutes les cours étrangères.

Cette estampe n'a été placée ici que pour en permettre la comparaison avec le Louis XVI décrit au numéro suivant, qui en est la transformation.

Pendant du portrait de Marie Leczinska (n° 274).

Hauteur, 0 m. 493; largeur, 0 m. 350.

278. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à droite. « N. J. Voyez Major Sculp. ‖ Louis Seize Roy de — France et de Navarre ‖ Née (*sic*) a Versailles — le 25 aoust 1754 ‖ à Paris chez Crepy rue St-Jacques à — S^t pierre pres la rue de la parcheminerie. » [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au burin par Nicolas-Joseph Voyez l'aîné (ci-dessus, n° 69), dont le rôle a simplement consisté à remplacer la figure du Louis XV de Vanloo par celle du Louis XVI du type de Brookshaw (ci-dessus, n° 246) peut-être copié lui-même d'un buste de Boizot, si l'on ajoute foi à l'annonce de la *Gazette de France* citée plus haut (n° 275), à substituer aux guêtres du premier de lourdes bottes carrées, et à canneler la colonne du fond à droite; le tout pour le compte du marchand d'estampes Crépy, acquéreur de la planche de Larmessin.

Pendant de la Reine Marie-Antoinette décrite ci-dessus sous le numéro 275.

Hauteur, o m. 493; largeur, o m. 350.

279. **Marie-Antoinette**, tête de profil à gauche, dans un médaillon décoré de palmes reposant sur un socle où on lit: « Tome II », et entouré de Génies dont l'un soulève la draperie qui masquait le portrait de la Reine, l'autre tend une couronne à une femme assise personnifiant les Arts, en train de copier ce portrait. Au fond, paysage avec un temple dans le goût du Temple de l'Amour à Trianon. Sous le tr. c.: « Le Bouteux, inv. delin. Romae 1774. — Née et Masquelier sculp. 1774. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte et au burin par F.-D. Née et L.-J. Masquelier l'aîné (ci-dessus, n° 124 *bis*) d'après une composition de Le Bouteux.

Titre-frontispice du tome II des chansons du célèbre Jean-Benjamin de La Borde, valet de chambre de Louis XVI et l'un des amants de la Guimard. Cette effigie reproduit de profil le type du marbre de Marie-Antoinette par L.-S. Boizot (indiqué ci-dessus, n° 275). On sait que le tome I des chansons de J.-B. de La Borde fut présenté à Marie-Antoinette, le vendredi 5 août 1774, par le sieur de Lormel, imprimeur de l'Académie Royale de Musique, demeurant rue du Foin-Saint-Jacques. (Cf. la *Gazette de France*, à cette date.)

M. Béraldi (*Bibliothèque d'un bibliophile*, p. 65) a découvert dans la bibliothèque de M. Decloux l'épreuve unique d'un portrait, par Moreau le Jeune, de la Dauphine Marie-Antoinette, gravé par Née et Masquelier et occupant, au lieu des armes qu'on y rencontre habituellement, le petit médaillon de la vignette dédicace du tome I des *Chansons de J.-B. de La Borde*.

Gower, numéro 284.

Hauteur, o m. 144; largeur, o m. 094.

280. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale agrémenté de rocailles et surmonté d'une couronne fleurdelysée; cheveux relevés par un diadème et dont une boucle retombe sur l'épaule gauche; corsage décolleté orné de dentelles et manteau fleurdelysé retenu sur le côté gauche par une chaîne à deux cabochons. Sur le socle : « Maria Antonia ‖ Regina Franciae et ‖ Navarrae. » [Fol. 50

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, inspirée du buste de L.-S. Boizot (ci-dessus, n° 275). Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 134; largeur, o m. 081.

281. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale surmonté d'une tête d'Amour nimbée, et supporté par

un socle contre lequel un Amour maintient un bas-relief représentant la Reine couronnée par Minerve et accueillant la France : «Marie — Antoinette ‖ Reine de — France ‖ Née — à Vienne ‖ le 2 — 9bre 1755 ‖ Mariée — le 16 Mai 1770.» Sous le tr. c. : «Vanloo pinx. — Voyez sc.» Suivent quatre vers (deux et deux) :

«Ce Lys que la France vous donne
Princesse, étoit digne de vous. —
Vous méritiez une couronne
Et d'avoir Louis pour époux.

A Paris chés Esnauts et Rapilly Rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte et au burin par N.-J. Voyez l'aîné (ci-dessus, n° 69). Le type du visage est certainement inspiré du buste de la Reine par Boizot, qui a servi à la transformation de la Marie Leczinska du numéro 274 en la Marie-Antoinette du numéro 275. Notez surtout l'analogie du port de la tête de trois quarts, et du diadème relevant les cheveux.

Les vers ci-dessus transcrits, dus à l'abbé de Lattaignan, ont été reproduits dans le *Bijou de la Reine* (n° 220); nous les retrouverons ci-après au numéro 285. Gower (n° 367) estime que la présente estampe est postérieure à la suivante (n° 283), la figure de la Reine lui paraissant dans la première plus jeune de quelques années; l'opinion contraire nous paraît, pour la même raison, devoir prévaloir.

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 170.

282. **La même estampe**, tirage sanguine. [Fol. 51

283. **Marie-Antoinette**, en buste, légèrement de trois quarts à droite, presque de face, dans le même encadrement, avec la même légende et la même adresse que le numéro 281, moins les quatre vers plus haut cités. [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin par Voyez l'aîné. La figure seule, orientée plus de face, et les cheveux relevés et ornés de perles distinguent cette estampe du numéro 281.

Gower, n° 366.

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 120.

284. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale surmonté d'une tête d'Amour nimbée et reposant sur un socle; devant le socle, un lion couché, une massue, un bas-relief allégorique représentant l'avènement de Louis XVI et supportant à droite les insignes royaux. «Dessiné et gravé par Hubert ‖ Louis XVI Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Aout 1754. ‖

Marié le 16 de Mai 1770. ‖ A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la ville de Coutances A. P. D. R. » [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin, exécutée sur son propre dessin par François Hubert (ci-dessus n° 102). Ce portrait (type de Brookshaw, n° 246 ci-dessus) ne semble point le pendant exact du numéro 283, dont il diffère par la disposition de la légende (ici, sous le tr. c.; dans le portrait de la Reine, sur le socle même). Il a dû exister un état différent du numéro 283, faisant plus exactement pendant au présent portrait de Louis XVI et portant la signature d'Hubert. C'est ce que donne à penser l'annonce suivante de la *Gazette de France* du 5 août 1775 : « Marie-Antoinette et Louis XVI, par Hubert, chez Esnauts et Rapilly; prix, 12 s. »

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 122.

285. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans le même encadrement que les numéros 281 et 283, avec légende et adresse différentes. Sur le socle : « Née à — Vienne le 2 Novem ‖ bre 1755 — Mariée à Versailles ‖ le 16 de — Mai 1770. » Au-dessous du tr. c. : « Gravé d'après le Tableau Original de Mauperin — par Le Beau 1774. ‖ Marie-Antoinette Reine de France. » Suivent sur deux colonnes, 2 et 2, les quatre vers déjà transcrits au numéro 281. « A. P. D. R. 1774. ‖ Vers par M. l'abbé de Lattaignan. ‖ A Paris chez le Beau rue St Jacques, maison de la Veuve Duchesne Libraire. » [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin par P.-Adr. Le Beau (ci-dessus, n° 27), d'après une toile de Maupérin, peintre et graveur peu connu, de l'Académie de Saint-Luc, qui exposait au Salon de cette Académie, à celui de la Correspondance, et exposa également au premier Salon libre de 1791. Il habitait au n° 13 de la rue et place de l'Estrapade, et Nagler cite de lui deux portraits, celui du lieutenant-civil Dufour de Villeneuve, gravé par G.-B. Le Villain, et celui de F.-E. de Nieuport, gravé par Chenu.

Ici, l'on n'a gardé absolument que l'encadrement du numéro 281. Le buste de la Reine se détache sur une tenture fleurdelysée; la coiffure, ornée de perles au sommet, est bouffante sur les côtés et se complique de boucles retombant sur les épaules; le corsage est moins décolleté; le cou est orné d'un nœud de ruban et d'un collier de perles.

La *Gazette de France* du vendredi 10 juin 1774 annonce comme il suit ce portrait et son pendant (le numéro suivant 286) : « Portraits du Roi et de la Reine, dessinés et gravés par Le Beau. Chez l'Auteur et chez la Vve Duchesne Libraire, rue St Jacques. Prix, 12 s. chacun. » Gower, n° 213.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 125.

286. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que le numéro 284. A droite sur le socle :

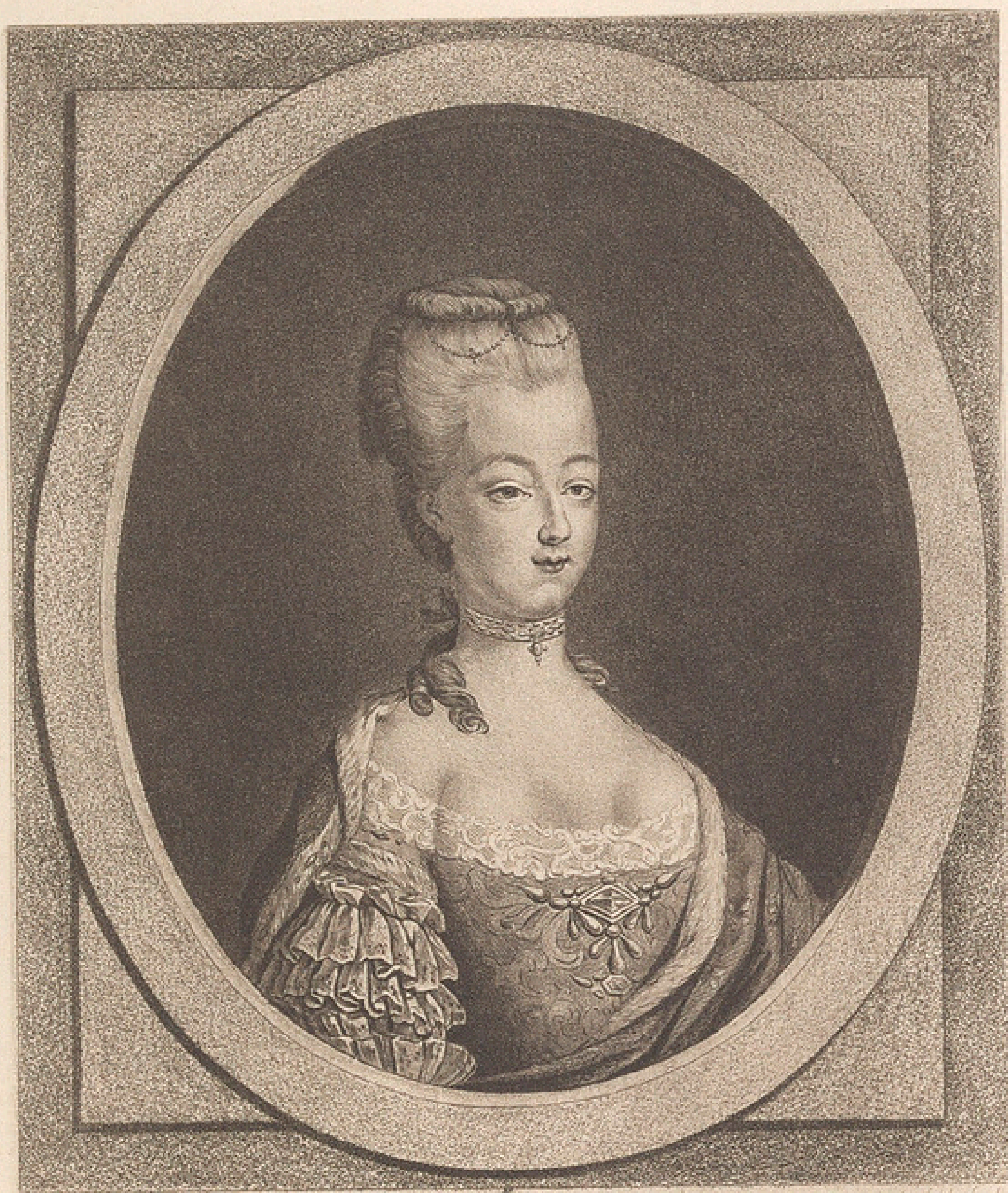
VIII

MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE

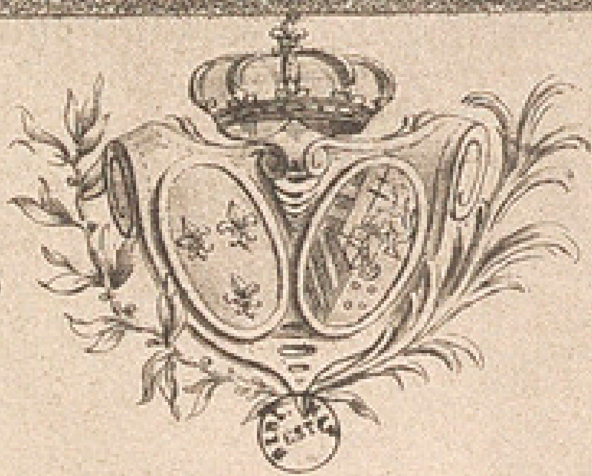
VERS 1772

GRAVURE À LA ROULETTE ET À L'AQUATINTE PAR WOLCKH

N° 266



Marie Antoinette
Archiducbesse d'Autriche Sœur
de l'Empereur, Reine de France;
née à Vienne le 2 9bre 1755.



A Paris chés Le Pere et Avaulez M.ds d'Estampes, rue St Jacques près la fontne S. Severin à la Ville de Rouen.



«Né à Versaille ‖ le 20 Aoust 1754 ‖ Marié à Versailles ‖ le 16 de Mai ‖ 1770.» Au-dessous du tr. c. : «Dessiné et Gravé — par le Beau 1774. ‖ Louis XVI Roy de France et de Navarre.» Suivent (2 et 2) les quatre vers suivants :

«Un Roy qui Se fait Tant Chérir
Avec une Reine adorée
Vont bientôt faire Revenir
Les jours de Saturne et de Rhée.

Vers par M^r l'abbé de Lattaignan. ‖ A Paris, chez le Beau Rue St Jacques, Maison de la Veuve Duchesne Libraire, A. P. D. R. 1774.» [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin. Ce Louis XVI ne diffère du type de Brookshaw (ci-dessus, n° 246) que par le costume (il porte le grand manteau royal et les ordres), et par les boucles de cheveux retombant sur les épaules. Sur sa date d'apparition, voir la note du précédent numéro dont il est le pendant.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 125.

287. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale suspendu par un nœud de rubans à un pilastre décoré d'attributs variés, drapeaux, colombes, dauphin, aigle d'Autriche, etc. . ., et reposant sur un socle où on lit : «Marie — Antoinette ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne le — 2 Novembre 1755 ‖ Mariée à Versailles — le 16 Mai 1770.» [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Imitation de la gravure précédente de Le Beau, d'après Maupérin (n° 285), dans un encadrement différent. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 132.

288. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale suspendu par un nœud de rubans à un pilastre décoré d'attributs variés, drapeaux, sphère, compas, cahier de musique, chevalet, palette, etc., et reposant sur un socle où on lit : «Louis — XVI Roy ‖ de France et — de Navarre ‖ Né à Versailles — le 23 Aoust 1754 ‖ et Marié le — 16 mai 1770.» [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Pendant du précédent numéro. C'est, dans un encadrement différent, une imitation de la gravure de Louis-Auguste Dauphin par Ch.-Et. Gaucher, d'après le tableau de J.-B.-A. Dagoty (ci-dessus, n° 99), si souvent copié.

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 132.

289. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, presque de face, dans un médaillon ovale et encadré rectangulairement, décoré en sa partie supérieure d'un nœud de rubans et d'une guirlande de roses, à la partie inférieure d'une branche de lys et d'une branche de chêne. Sur le socle on lit : «Marie-Antoinette ‖ Archid^sse^ d'Autriche — Reine de France. ‖ . . . quae Te tam laeta tulerunt ‖ Saecula! Qui Tanti — Talem genuere Parentes!» Sous le tr. c. : «Peint par Frédou — Gravé par Cathelin, Graveur du Roi. ‖ A Versailles chés Blaizot, au Cabinet Littéraire, rüe Satory. A Paris, chés Calenge, rüe de la Harpe, près celle du Foin, Maison de Mr Fortin Ingénieur pour les Globes.» [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin par L.-J. Cathelin (ci-dessus, n° 31), d'après un curieux portrait de Jean-Martial Fredou (né vers 1711 à Fontenay-le-Père, mort en 1795 à Versailles), dont aucune recherche n'a pu faire retrouver la trace. On pourra, sur J.-M. Fredou, premier peintre de Monsieur, consulter une brève note que nous lui avons consacrée dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1908, 2e fascicule, p. 100.

Gower (n° 77) a donné du second des vers de l'*Énéide* transcrits ci-dessus une lecture au moins étrange : «Qui Tante talem genere Parentis!»

Hauteur, 0 m. 413; largeur, 0 m. 290.

290. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale se détachant sur un fond à cadre rectangulaire orné de perles et de feuilles de chêne. Sur la tablette : «Louis Seize ‖ Roi de France.» Au haut de l'estampe, au-dessus du cadre : «[Galerie des] hommes illustres vivans.» Sous le tr. c. : «Dessiné par Bounieu P^tre^ du Roi, d'après le Tableau de Mr Duplessis — Gravé par A. Romanet.» [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin par Ant.-Louis Romanet (ci-dessus, n° 4), d'après un dessin de Michel-Honoré Bounieu, élève de Pierre (né à Marseille en 1740, mort à Paris en 1814), professeur de dessin à l'École royale des Ponts, et garde par intérim (du 13 septembre 1772 au 21 juin 1795) du Cabinet des Estampes. Le portrait, gravé par Romanet et dessiné par Bounieu, est le premier des deux portraits de Louis XVI peints par Joseph-Siffrein Duplessis (né le 22 septembre 1725 à Carpentras, mort à Versailles le 1er avril 1802), académicien en 1774. Il habitait rue de Seine, près de l'hôtel de la Rochefoucauld.

Par le courrier du 17 août 1776, Mercy-Argenteau annonçait à Marie-Thérèse l'envoi du portrait de son gendre, qu'il qualifie de «parfait comme peinture et fort ressemblant, à cela près que le Roi n'a pas une attitude aussi gracieuse» (Arneth, t. II, p. 487). Le comte d'Angivilliers, directeur des Bâtiments, Académies et Manufactures royales, qui avait commandé et surveillé

l'exécution de ce portrait, reçut en remerciement de l'Impératrice, pleinement satisfaite, une tabatière et une bague d'une valeur de 1,000 florins chaque. Le portrait fut d'ailleurs goûté de tous, et obtint un grand succès au Salon de 1775 (l'*Explication des Peintures, Gravures et Sculptures* ne le mentionne pas, quoiqu'il y ait été certainement exposé), comme nous l'apprennent *La Lanterne Magique aux Champs-Élysées ou Entretien des grands peintres sur le Sallon de 1775* (Est. Coll. Deloynes, n° 163, p. 17 et 18) et l'*Épître* [en vers] *à Monsieur Duplessis sur le portrait du Roi*... parue en octobre 1776 chez Grangé. Cette épître est de l'invention de M. Nodille de Rosny, avocat au Parlement, qui la présenta le 4 novembre suivant au Roi et à la Famille royale (*Gaz. de France*, lundi 6 novembre 1775). Cozette exécuta même aux Gobelins, d'après ce portrait, une tapisserie que Louis XVI offrit en 1784 au prince Henri de Prusse, lors de son séjour à Paris. Elle mesure 0 m. 80 de haut sur 0 m. 66 de large, est signée «Duplessis Pin. Cozette 1783» et fait partie des collections de Guillaume II; une tapisserie de mêmes dimensions représentant Henri IV, également de Cozette et offerte au prince Henri en même temps que celle de Louis XVI, lui faisait et lui fait encore aujourd'hui pendant. (P. Seidel, *Collections d'œuvres d'art françaises conservées en Allemagne*, trad. P. Vitry et J.-J. Marquet de Vasselot.)

Il est à remarquer que le grattage des deux premiers mots du titre de la collection dont cette estampe fait partie, la *Galerie des hommes illustres vivans*, entreprise par Bounieu, n'est pas spécial à notre épreuve; toutes celles que nous avons rencontrées, et non seulement de Louis XVI, mais de tous autres hommes illustres, étaient dans le même cas. On pourra vérifier cette remarque pour les portraits de Joseph II, dessiné par Mollard d'après le buste de L.-S. Boizot et gravé par Huber; de Catherine II, dessiné par Bounieu d'après le buste de Houdon et gravé par Beisson; de Franklin, dessiné par M.-H. Bounieu d'après le buste de Houdon et gravé par Chevillet, beau-frère de Wille; de Malesherbes, dessiné par Bounieu d'après le pastel de Valade et gravé par Hubert; de Washington, dessiné par Bounieu d'après un portrait appartenant à Lafayette et gravé par Chevillet; de Necker et de Mirabeau, etc.

Hauteur, 0 m. 385; largeur, 0 m. 296.

291. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale se détachant sur un rectangle de marbre, et reposant sur un socle orné d'un cartouche aux armes flanqué de deux ailes, sur lequel on lit : «Ludovicus — Decimus ‖ Sextus, — francorum Rex.» Au-dessous du tr. c. : «Peint par J. Ph. (*sic*) Duplessis, Peintre du Roy, Dessiné et gravé par N. Le Mire, de l'Académie Impériale et Royale, ‖ de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Rouen.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin par Noël Le Mire (ci-dessus, n° 41) du portrait de Duplessis exposé au Salon de 1775 dont il a été parlé au numéro

précédent. La *Gazette de France* du lundi 6 janvier 1777 annonce la mise en vente de ce «Portrait de Louis XVI, gravé par Le Mire, d'après M. Duplessis, 5 livres. Chez l'auteur, rue Saint-Etienne des Grès.» Remarquons dans ce portrait et dans les suivants l'erreur du graveur à propos des initiales *J. Ph.* au lieu de *J. S.* Duplessis.

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 124.

292. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite. Réduction en contre-partie du numéro précédent, avec la légende en français, et addition d'une tablette sous le socle. Sur le socle : «Louis — Seize ‖ Roi de — France ‖ et de — Navarre.» Sous le tr. c. : «Peint par J. Ph. (*sic*) Duplessis, Peintre du Roi et Gravé par N. Le Mire, des Académies ‖ Imperiale et Roiale et de celles (*sic*) de Rouen.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 072.

293. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite. Copie allemande, en contre-partie, du numéro précédent. Sur le socle : «Ludewig — XVI ‖ Koenig von — Frankreich». Sous le tr. c., à dr. : «nach Le Mire.» [Fol. 56

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 121; largeur, 0 m. 074.

294. **Louis XVIII**, en buste, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement et du même type que le Louis XVI du numéro 291. Sur le socle : «Louis — XVIII ‖ Roi de — France.» Sous le tr. c. : «A Paris chez Jean, Rue St Jean de Beauvais, N° 10.» [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin. Ce Louis XVIII est simplement un Louis XVI.

C'est intégralement la planche de Le Mire (n° 291), dont l'éditeur Jean s'est borné à changer la légende, et à supprimer la signature du graveur, qu'il a remplacée par sa propre adresse.

Cette supercherie avait été déjà signalée dans une curieuse communication du Baron Eug. de Vinck à la *Gazette des Beaux-Arts* (année 1859, t. IV, p. 191).

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 124.

295. **Louis XVI**, en pied, le visage légèrement de trois quarts à droite, presque de face, dans le costume de triomphateur antique, appuyé sur une lance et entouré de Génies dont deux soutiennent

une table de pierre où on lit : « Illi Fas Terris ‖ Ostendere Olivam. » A droite, un olivier; au-dessus, une Minerve planant sur des nuages. Sous le tr. c. : « Louis XVI » et une légende explicative de quatre lignes, suivie de l'adresse « A Paris, chez Alibert, M^d d'Estampes, au Palais Royal. » [Fol. 57

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. A l'occasion de la paix de Versailles qui mit fin en 1783 à la guerre d'Amérique, on reprit cette planche allégorique, gravée à l'époque du traité de Paris (1763) en l'honneur de Louis XV le Bien-Aimé, et portant primitivement au sommet un cartouche avec ces mots : « L'Ami de la Paix. » On remplaça le visage de Louis XV par celui du portrait de Louis XVI de Duplessis (ci-dessus, n° 290); on supprima l'encadrement en modifiant la légende; on y introduisit l'allusion indiquée à l'affranchissement de l'Amérique et au rétablissement de la liberté des mers. Confronter la présente estampe et, dans la Collection Hennin, celle qu'on trouvera au folio 62 du tome CVIII (n° 9457).

Hauteur, o m. 532; largeur, o m. 410.

296. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, coiffure aux quatre boucles ornée d'une aigrette et d'un turban, dans un médaillon circulaire fixé sur un fond rectangulaire par un nœud de rubans et des guirlandes de fleurs. Sous le médaillon, tablette portant : « Marie Antoinette ‖ d'Autriche Reine de France. » Sous le tr. c. : « Dessiné par L. S. Boizot — Gravé par Marie L^se A^de Boizot 1775. ‖ Se vend à Paris, chez J. J. Flipart Graveur du Roy, Rue d'Enfer pres la place St Michel chez le Limonadier. » [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte et au burin par Marie-Louise-Adélaïde Boizot, née le 15 août 1744 du second mariage d'Antoine Boizot, peintre du Roi, et de Jeanne-Marie Flottes. Elle grava ce premier portrait de la Reine d'après le dessin de son frère Louis-Simon Boizot (ci-dessus, n° 235), sculpteur et dessinateur attaché à la manufacture de Sèvres.

Ce portrait et le suivant sont les deux premiers d'une série de 7 portraits de la Famille royale, comprenant, en outre, ceux des comtes et comtesses de Provence et d'Artois et celui de Madame Élisabeth (n°s 799, 800, 837, 5805).

On trouvera ci-après une seconde série de portraits des mêmes personnages par Marie-Louise Boizot, datant de 1783, et qu'il faut se garder de confondre avec la première (cf. ci-dessous nos numéros 380, 381, etc.).

Gower, n° 42.

Hauteur, o m. 213; largeur, o m. 159.

297. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, dans le même encadrement que le précédent numéro. Sur la tablette : « Louis XVI ‖ Roy de France. » Au-dessous du tr. c. « Dessiné par L. S. Boizot

— Gravé par Marie L^{se} A^{de} Boizot 1775. ‖ Se vend à Paris chez J. J. Flipart Graveur du Roy, Rüe d'Enfer près la place Saint Michel, chez le Limonadier. » [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte et au burin par la même artiste. Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 211; largeur, 0 m. 158.

298. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, dans un ovale tronqué décoré de fleurs de lys et entouré d'une guirlande de roses. Sous le tr. c. : « R. Brookshaw Fecit ‖ Marie Antoinette d'Autriche — Sœur de l'Empereur ‖ Reine de France — et de Navarre ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755 — Mariée à Versailles le 16 Mai 1770 — A Paris, chés l'Auteur rue de Pelterie pres St Denis de la Chartres (*sic*). » [Fol. 59

Manière noire, par R. Brookshaw (ci-dessus, n° 246). Tirage sanguine d'une planche sans doute inspirée à ce graveur par le portrait dessiné vers 1775, par Louis-Simon Boizot et gravé par sa sœur (ci-dessus, n° 296).

Inconnue à Gower.

Planche X, p. 174 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 190.

299. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, dans le même encadrement que le précédent numéro. Sous le tr. c. : « R. Brookshaw fecit. ‖ Louis XVI. Roi de France — et de Navarre ‖ Né à Versailles, le 23 Aoust 1754. — Marié le 16 Mai 1770 ‖ A commencé à Régner, le 10 Mai 1774 — Sacré à Rheims le 11 Juin 1775 ‖ A Paris chés l'Auteur rue de la Pelterie près S^{t} De^{nis}. » [Fol. 59

Manière noire, tirage sanguine, par R. Brookshaw. Pendant du numéro précédent et, comme lui, inspiré à Brookshaw par le dessin de Boizot, gravé par sa sœur. (Cf. le numéro 297.)

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 190.

300. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, cheveux relevés, surmontés d'une gaze et d'une aigrette, avec rouleaux sur les côtés et boucles retombant sur les épaules, corsage décolleté orné de ruches et d'un rang de perles. Dans un ovale. Sous l'ovale : « Marie Antoinette ‖ Queen of France. ‖ Publish'd by J. S. Jordan N° 166 Fleet Street Sept. 28. 1793. » Au-dessus de l'ovale : « Beckfords History of France. » [Fol. 60

Stipple anonyme. Le nom de l'artiste, gratté au-dessous de l'ovale, pourrait

être celui du graveur anglais Ridley, auteur d'une Marie-Antoinette de même dimension, différant peu de celle-ci. (Cabinet des Estampes, *Portraits* N2, Marie-Antoinette.) Illustration de l'*History of France from the most early Records to the Death of Louis XVI*, London, 1794, 4 vol. in-8°, par William Beckford. Voir également au Cabinet des Estampes (*Portraits, ibid.*) un état postérieur où la mention «Beckfords History of France» a disparu et qui comporte l'addition du mot *late* : «Marie-Antoinette ‖ *late* ‖ Queen of France.»

Gower, n° 199.

Hauteur, o m. 092; largeur, o m. 079.

301. **La même estampe**, épreuve rognée, imprimée en couleur. [Fol. 60

Inconnue à Gower.

302. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, d'après un dessin à la plume, d'un seul trait à main levée, dans un encadrement elliptique d'ornements calligraphiques. «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France et de Navarre. ‖ Dédié et présenté au Roy Par son très humble et très obéissant serviteur G. P. Jumel ‖ de l'Académie Royale d'Ecriture, Ancien maître Ecrivain de la Ville de Caen 1777. ‖ Gravé par Beaublé.» [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte par Beaublé (ci-dessus, n° 130), qui s'est inspiré de la gravure exécutée en 1775 par M.-L.-A. Boizot du portrait de la Reine dessiné par son frère L.-S. Boizot (n° 296). Cette gravure calligraphique et celle du portrait suivant sont annoncés dans la *Gazette de France* du lundi 31 août 1778 : «Portraits du Roi et de la Reine, à la plume, par le sieur Jumel, de l'Académie royale d'écriture et gravés par Beaublé.»

On lit également dans celle du vendredi 11 septembre de la même année : «Jumel, expert vérificateur, juré de l'Ac. Roy. d'Écriture, ancien maître écrivain de la ville de Caen, donna le 1er octobre 1778 à 7 heures du soir un cours rue de la Vieille Place aux Veaux à l'entrée par la rue St Jacques de la Boucherie.» (*Gaz.* du vendredi 11 sept. 1778.)

Gower, n° 28, imprime à tort Jume*t* pour Jume*l*.

Hauteur, o m. 298; largeur, o m. 234.

303. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, à main levée. «Louis XVI, Roi de France et de Nav.» [Fol. 60

Dessin à la plume par Jumel, destiné à remplacer dans l'encadrement du numéro précédent le portrait de la Reine et à permettre une gravure faisant pendant au numéro 302.

Hauteur, o m. 174; largeur, o m. 113.

304. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un

encadrement en tous points semblable à celui des numéros 268 à 273 (Louis XVI et Marie-Antoinette par Duponchel et Dupin fils d'après Drouais et Vanloo). Même légende exactement que les numéros 272 et 273. [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est la substitution, au type modifié du portrait de Drouais, dans le même cadre, et en conservant la même légende qu'au numéro 273, d'un nouveau type très inspiré de celui de Boizot (ci-dessus, n° 296), et n'en différant que par la coiffure (pouf, bouillonnés, plumes, aigrette et turban). Epreuve définitive.

Gower, n° 129.

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 190.

305. **La même planche.** [Fol. 61

Épreuve d'essai où le grattage de la planche décrite au numéro 273 ci-dessus est manifeste; eau-forte avec retouches à la mine d'argent dans la coiffure.

306. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, dans le même encadrement que les numéros 268 à 273, 304 et 305. Même légende exactement que les numéros 270 et 271. Seule la signature du graveur «Sullin sculp.» remplace celle de «Duponchel sculp.» sous le tr. c. à dr. [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin, par P.-V. Sullin (ci-dessus, n° 62). C'est la substitution à l'ancien type de Brookshaw, dans le même encadrement que le numéro 270, du nouveau type de Boizot (ci-dessus, n° 297).

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 190.

307. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon suspendu par un nœud et des guirlandes à un encadrement rectangulaire et reposant sur un socle où on lit : «Mariae (*sic*) — Antoinette ‖ Archiduce (*sic*) — d'Autriche ‖ Sœur de — l'emper^r ‖ Reine de — France ‖ Née a Wienne le 2 Novembre 1755.» Sous le tr. c., à droite : «Gravé par Jan Balzer.» [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin, due, comme celle qui suit, au graveur bohémien Jean Balzer (1738-1799) fixé à Prague, auteur de nombreux portraits gravés de l'empereur Joseph II.

Même coiffure que le numéro 304, dont cette estampe est très fortement inspirée.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 175; largeur, 0 m. 117.

308. **Louis XVI**, de profil à droite, dans le même encadrement

que le numéro précédent. Sur le socle : «Louis — Seize ‖ Roi de — France ‖ et de — Navarre ‖ Née (*sic*) Versailles le 23 Août 1754.» Sous le tr. c., à dr. : «Grave par Jan Balzer.» [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin par Balzer. Pendant du numéro précédent. C'est le type du portrait de Boizot (n° 297).

Hauteur, 0 m. 169; largeur 0 m. 114.

309. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, dans un encadrement rectangulaire. Sur un phylactère tenant lieu de tablette : «Marie-Antoinette — Reine de France.» Suivent quatre vers :

«Dès son enfance — au trône consacrée,
Antoinette aujourd'hui — scait regner a la fois
Et sur un peuple entier — dont elle est adorée,
Et sur le Cœur — du plus sage des Rois.
B. D.

Publié à Paris l'année de la paix 1783. A Paris, Rue de Gevres, chez Isabey. P. D. R.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est le second état, datant de 1783, avec nouvelle légende, d'une gravure (Est. *Portraits* N2 et Gower n° 372) due à I. F. Wartell qui l'avait dédiée à la comtesse Jules de Polignac, et sans doute exécutée vers 1775 ou 1776, en tout cas avant 1780, date de l'érection en duché du comté de Polignac.

Très inspirée du type dû au crayon de Louis-Simon Boizot, et reproduit par le burin de sa sœur Marie-Louise-Adélaïde Boizot (ci-dessus, n° 296). Les modifications portent principalement sur le vêtement et la coiffure.

Cette dernière, dite «coiffure en hérisson surmontée de plumes et aux fleurs mêlées dans les cheveux», est des plus caractéristiques et se retrouve dans les numéros 311, 313 et 314 ci-après. Elle prouve suffisamment leur inspiration d'après un même type.

Gower (n° 186) n'a pas fait le rapprochement qui s'indiquait entre la présente estampe et celle de Wartell, décrite par lui au numéro 372.

Dimensions prises du tr. c. : hauteur, 0 m. 219; largeur, 0 m. 157.
Dimensions prises du témoin : hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 100.

310. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, dans le même encadrement que le numéro précédent. Sur le phylactère : «Louis XVI — Roi de France.» Suivent quatre vers :

«Aux vains attraits — d'une brillante gloire
Preferant les douceurs — d'une solide Paix
Louis vient d'enchaîner — le char de la Victoire
Pour ne songer — qu'au bonheur des Français.
B. D.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Publié pour la Paix de 1783, la 8e année de son règne.» Sous le tr. c. : «Dessiné par B.-A. Nicollet», et à la pointe : «Fait par Lebeau graveur de Monseigneur le duc de Chatres (*sic*) ‖ [A Paris ches Jean rue St Jean de Beauvais n° 10].» (Cette dernière ligne effacée ou grattée est à peine visible.) [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte par Pierre-Adr. Lebeau (ci-dessus, n° 27).

Nous ignorons si quelque tableau inspira ce dessin de B.-A. Nicolet, graveur, né en Suisse en 1740 et mort en 1807 à Paris, où il fut l'élève de Poilly et de Cochin.

Fait pendant à la pièce précédente, et doit avoir été mise en vente en même temps par Isabey, qui fit disparaître en 1783 l'adresse du marchand d'estampes Jean, dont il la tenait.

Mêmes dimensions.

311. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, dans un cadre rectangulaire décoré à sa base d'un cartouche fleurdelysé et d'une guirlande de chêne, au sommet d'un losange en largeur. Sur le losange : «Majestas et Amor.» Sous le tr. carré : «Joh. Martin Will exc. A. V. ‖ Marie Antoinette d'Autriche Reine de France, ‖ Fille de l'Empereur François I. née 2. Novembre 1755, mariée 16 maj 1770. ‖ Gravé 1778.» [Fol. 64

Manière noire anonyme exécutée en 1778 pour le graveur et éditeur augsbourgeois Johann Martin Will (ci-après, n° 920). Très inspirée de la gravure de Wartell (ci-dessus, n° 309).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 358; largeur, 0 m. 233.

312. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans l'encadrement du numéro précédent. Sur le losange : «ad Decus Galliae et ‖ Spem.» Sous le tr. carré : «Joh. Martin Will exc. A. V. ‖ Louis XVI. Roi de France et de Navarre. ‖ Né à Versailles le 23 Aout 1754, marié le 16 Mai 1770 ‖ Gravé 1778.» [Fol. 64

Manière noire. Pendant du numéro précédent. Type modifié du portrait de Louis XVI par Brookshaw (n° 246).

Hauteur, 0 m. 358; largeur, 0 m. 233.

313. **Marie-Antoinette**, en pied, de profil à droite, tenant à la main droite un sceptre, vêtue d'une robe jaune rayée de rouge et d'un manteau vert doublé d'hermine, avec une coiffure haute, dans un jardin où l'on voit à droite un jet d'eau, à gauche

une balustrade ornée d'un buste de négresse coiffée de plumes rouges et bleues : « Antoinette d'Autriche — Reine de France. ‖ N° IV. » [Fol. 65

Gravure anonyme à l'eau-forte coloriée. Numéro IV d'une série de planches de costumes. Imagerie populaire de grande naïveté. La coiffure en hérisson est la même que celle des numéros 309 et 311.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 293; largeur, 0 m. 188.

314. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon fixé par un nœud à un cadre rectangulaire et orné à sa base d'une guirlande de fleurs. Tablette sur laquelle on lit : « Maria Antonietta, ‖ Queen of France. ‖ Born 1755. » [Fol. 65

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Imitation anglaise réduite et en contre-partie du numéro 309. Même coiffure en hérisson que les numéros 309, 311 et 313.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 146; largeur, 0 m. 090.

315. **Marie-Antoinette**. Buste de profil à droite, posé sur un socle cylindrique, auquel Melpomène présente les œuvres de Metastase dans le Temple des Grâces. Encadrement surmonté d'une couronne de laurier : « J. M. Moreau le jeune, Del. — 1783 — J. J. Le Veau, Sculp. ‖ Melpomene nel Tempio delle Grazie presenta ‖ a Maria Antonietta, Regina di francia, ‖ Le Opere del Metastasio. » [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean-Jacques-André Leveau (1729-1785), élève de Lebas. Le type de buste dessiné par Moreau le jeune se rapproche beaucoup (profil et coiffure) du premier type de Boizot (n° 296).

Vignette à la page 273 du onzième volume de : *Opere del signor Abate Pietro Metastasio*, in Parigi Presso la Vedova Herissant nella via nuova di Nostra Donna alla Croce d'Oro, 1780, 12 vol. in-8°.

Marie-Antoinette avait souscrit plusieurs exemplaires de cette édition de luxe entreprise sous la direction de Pezzana, puisque, en 1792, la Commission temporaire des arts, faisant l'inventaire des volumes restés à Versailles et que la Cour n'avait pas rapportés aux Tuileries en octobre 1789, notait 23 exemplaires de Métastase (Tourneux, n° 21016).

Citons ce passage d'une lettre de Mercy à Marie-Thérèse en date du 17 mai 1780 :

« Sacrée Majesté... la Reine se propose d'offrir à V. M. un exemplaire des œuvres de l'abbé Metastase et elle en destine un autre exemplaire pour être remis en son nom à ce célèbre auteur. C'est de son propre mouvement que la Reine a eu cette dernière idée... » (Arneth, III, 434.)

Et celui-ci, d'une lettre du 18 juin 1780, du même à la même : «La Reine vient de me faire remettre les exemplaires reliés des œuvres de Metastasio pour V. M., pour l'Auguste Famille et pour l'auteur. Comme le tout forme deux caisses très pesantes et impossibles à transporter sur les petites voitures des gardes-nobles, je vais les expédier par les rouliers. . . » (*Ibid.*, 441.)

L'abbé Métastase avait été à Vienne le professeur d'italien de Marie-Antoinette.

Voir Bocher, *Catal. de l'œuvre de Moreau le Jeune*, n° 35, 3e état décrit.

Gower, n° 249.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 091.

316. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, dans un médaillon orné de palmes, surmonté d'une fleur de lys et reposant sur un socle où on lit : «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755.» La Reine porte une coiffure haute à trois boucles, turban et plumes, petit pouf entouré à sa base d'une guirlande de roses. [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Imagerie populaire. Type dérivé de celui de Boizot (n° 296).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 335; largeur, 0 m. 225.

317. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à gauche, dans le même encadrement que le numéro précédent. Sur le socle : «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versaille le 23 Aoust 1754, marié le 16 mai 1770, ‖ sacré à rheims le 11 juin 1775.» [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Imagerie populaire. Pendant du numéro précédent. Dérivé du type de Boizot n° 297.

Hauteur, 0 m. 335; largeur, 0 m. 225.

318. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c. : «Antoinette de l'Autriche, Reine de France ‖ Né (*sic*) le 2 Novembre 1755.» Sur un fond noir se détache le profil de la Reine, cheveux relevés ornés de deux plumes, jaune et rouge, et d'une chaîne de perles et de bijoux, quadruple collier de perles, corsage décolleté bleu à garniture de lingerie, manteau rouge doublé d'hermine. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte anonyme, coloriée.

Ce portrait, qui fait partie d'une série dont nous en connaissons deux autres, Louis XVI et Joseph II (voir les numéros suivants 319 et 320), doit

être comme eux l'ouvrage du graveur Louis-Marin Bonnet (ci-dessus, n° 89), célèbre par ses manières de crayon et de pastel (voir l'adresse du numéro 320).

Exécuté, si l'on s'en rapporte au type de coiffure, dit «au Chien Couchant», en 1776.

Seul exemplaire connu, et qui par conséquent n'a pas été décrit par lord Gower.

Planche XI, p. 198 du présent catalogue.

Hauteur de l'encadrement, 0 m. 199; largeur, 0 m. 138.

319. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, dans un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c. : «Louis XVI Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 [23] Aout 1754 ‖ Marié le 16 Mai 1770 ‖ A Paris chez l'Auteur.» [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, aquarellée et gouachée. Pendant du numéro précédent. Même fond noir, sur lequel se détache le profil du Roi, perruque poudrée, habit vert barré de droite à gauche du cordon rouge de Saint-Louis, très inspiré du type de Boizot (n° 297). Paru sans doute chez Bonnet en 1776 en même temps que le portrait de la Reine.

Hauteur, 0 m. 192; largeur, 0 m. 140.

320. **Joseph II**, de profil à gauche, dans un encadrement rectangulaire. Au-dessous du trait carré : «Iosephus II. Caesar Anc. (*sic*) Natus d. 13 Martii A 1741 ‖ à Paris chez Bonet rue St Jaques.» [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, aquarellée et gouachée, sans doute parue en 1777 lors de la visite à Paris de Joseph II, sous le nom de comte de Falkenstein, pour compléter la série inaugurée par les deux précédents numéros. On remarquera la différence de proportions existant entre le portrait de Joseph II, plus grand, et ceux de sa sœur et de son beau-frère, ainsi que la différence des caractères de la légende.

L'Empereur, en uniforme gris à col rouge, porte la Toison, le grand cordon (blanc bordé de deux bandes rouges) et la plaque de l'Ordre de Marie-Thérèse.

Cette estampe n'a été placée ici que comme terme de comparaison avec les deux numéros précédents.

Hauteur, 0 m. 193; largeur, 0 m. 147.

321. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, dans un ovale surmonté d'un nœud de rubans et de branches de laurier et encadré par un rectangle; au-dessous, tablette où on lit : «Louis XVI Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 aoust 1754, Marié à Versailles le 16 Mai ‖ 1770, et Sacré à Reims le 11 Juin 1775.» [Fol. 68

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, dont le visage est également inspiré du Louis XVI de Boizot (ci-dessus, n° 297).

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 092.

322. **Louis XVI**, de profil à droite, en uniforme de Royal-Infanterie (habit et veste blanche à parements et revers bleu de roi et à garnitures d'or) monté sur un cheval blanc à houssine tigrée bordée d'or. Sous le tr. carré, à gauche : «Robin de Montigny fecit»; à dr. : «A Paris chez l'Auteur Enclos ‖ du Temple, cour du Lion ‖.» Au milieu : «Louis XVI Roi de France et de Navarre ‖ En uniforme de son Régiment d'infanterie lorsqu'il en fit la revue le 23 avril 1778.» [Fol. 68

Gravure à la roulette, coloriée.

«Gravure enluminée dans le goût du lavis», dit la *Gazette de France* du vendredi 8 mai 1778, qui en annonce la mise en vente. Premier état.

Robin de Montigny, dont des auteurs tels que Ch. Le Blanc (*Manuel de l'Amateur d'Estampes*) et Portalis et Béraldi (*Les Graveurs du XVIIIe siècle*), ignorèrent ou du moins turent le nom, publia à dater de 1778 une série de portraits équestres, dont nous citerons Louis XVI, Marie-Antoinette, le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois, Joseph II, empereur d'Allemagne (ci-dessus, n° 34), Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, Catherine II, etc.; ces portraits parus chez lui, enclos du Temple, cour du Lion, et passés en la boutique de Basset, rue Saint-Jacques, gravés dans le goût du lavis et souvent coloriés, se vendaient 1 livre 16 sous. (Voir les *Gazette de France* des 8 mai, 20, 24 et 31 juillet 1778.) Nous citerons encore du même graveur une galerie d'Uniformes militaires de la Cavalerie française, avec les étendards de chaque régiment «Figures de 8 pouces, compris le cheval, gravées dans le goût du lavis et coloriées par le sieur Robin de Montigny, enclos du Temple, cour du Lion, 36 livres». (*Gazette de France* du lundi 13 avril 1778.) Et à propos des événements de la guerre d'Amérique, deux portraits équestres, l'un de l'amiral Keppel, commandant en chef d'une flotte anglaise, l'autre du duc de Crillon, lieutenant des armées de France et d'Espagne «... qui vient de finir la prise du fort St Philippe». (Est. Suppléments non reliés. *Robin de Montigny.*) Citons enfin, du même, trois portraits du chevalier d'Éon, l'un équestre, de la même série que le Louis XVI et la Marie-Antoinette, les deux autres de profil en buste dans des encadrements ovales ornés d'attributs variés et fort curieux. (Est., *Portraits*, N2 Éon.)

Hauteur, 0 m. 262; largeur, 0 m. 217.

323. **La même estampe**, second état, avec la variante d'adresse suivante : «A Paris, chez Basset, rue S^t ‖ Jacques près la rue des Mathu[rins].» Les couleurs légèrement passées, la housse du che-

val coloriée en rouge par-dessus la tigrure, et la natte de la crinière rouge au lieu de bleüe. [Fol. 69

Exact pendant du numéro suivant.

324. **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, coiffée en boucles et cadenettes, chapeau noir surmonté de plumes multicolores, vêtue d'une amazone couleur fraise écrasée, l'habit ouvert sur une veste blanche brodée; montée en femme sur un cheval blanc à housse bleue bordée d'or. Sous le trait carré, à g. : «Robin de Montigny fecit»; à dr. : «A Paris chez Basset rue S. ‖ Jacques à S^e Genevieve pres la rue ‖ des Mathurins.» Au milieu : «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France et de Navarre.» [Fol. 69

Gravure à la roulette, coloriée. Pendant du numéro 323. Le premier état (Cabinet des Estampes, *Portraits, Marie-Antoinette*) porte la même adresse que le Louis XVI du 1er état (n° 322) : «A Paris chéz l'Auteur Enclos ‖ du Temple cour du Lion.» La couleur de l'amazone beaucoup plus vive en est rose saumon rehaussé de carmin, les plumes du chapeau sont uniformément grises, les bottes vertes au lieu de jaunes, le cheval gris, la natte de sa crinière bleu et or au lieu de bleue, le sol vert. Un essai de ciel à la partie supérieure a produit une fâcheuse tache qui n'existe pas sur notre second état.

Marie-Antoinette affectionnait fort l'exercice du cheval. Le désir très vif de monter à cheval manifesté par la Dauphine dès la première année de son arrivée en France, et qu'encourageait imprudemment Madame Adélaïde, fut nettement contrarié par Marie-Thérèse sur les avis de Mercy, et celui-ci obtint de Louis XV qu'il y substituât l'offre «de monter sur des ânes doux et tranquilles». (Lettre de Mercy du 19 sept. 1770; Arneth, I, p. 49.)

La Dauphine n'hésitait point à désobéir dès novembre, et l'Impératrice lui écrivait le 2 décembre : «Le monter à cheval gâte le teint et votre taille à la longue s'en ressentira et paraîtra encore plus. J'avoue, *si vous montez en homme* (dont je ne doute), je trouve même dangereux et mauvais pour porter les enfants, et c'est pour cela que vous êtes appelée : c'est par là que votre bonheur sera constaté. Si vous montiez comme moi en femme, il y aurait moins à dire.» (Arneth, I, 104.) La Dauphine montait, à vrai dire, en femme, comme nous la représente l'estampe de Robin de Montigny, et Mercy écrivait à l'Impératrice, pour la rassurer, le 17 décembre 1770 (Arneth, t. I, p. 111) : «Je dois ajouter ici que S. A. R. monte à cheval en selle de femme.»

Au début de l'année 1779, Marie-Antoinette à peine remise de la naissance de Madame Royale, survenue le 20 décembre 1778, «reprend malheureusement, écrit Mercy à Marie-Thérèse, son ancien goût pour l'exercice du cheval, et il faut avouer qu'elle en use avec trop peu de modération... Le premier médecin [Lassone] s'y oppose autant qu'il lui est possible et le public forme avec regret la conjecture ou que la Reine n'est pas vis à vis du Roi en position de devenir grosse d'un jour à l'autre, ou que, si elle y est, cette auguste prin-

cesse marque peu de désir et de soin à éviter les dangers contraires à un pareil état.» (Lettre du 17 mars 1779; Arneth, III, p. 299.)

Rappelons enfin pour comparaison que le *Livre des Saint-Aubin* (dessins de Gabriel de Saint-Aubin, n° 19, page 34 du Catalogue de la Vente Destailleur du 26 mai 1893) comprenait une très délicate pierre noire signée «G. de Saint-Aubin, 1771», et représentant la Dauphine «en avant d'un carrosse aux panneaux fleurdelysés, montée sur un cheval blanc à la longue queue libre et balayante, coiffée d'un petit chapeau noir aux plumes envolées.» (De Goncourt.)

Gower, n° 320, n'a connu que ce second état.

Planche IX, p. 152 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 260; largeur, 0 m. 213.

325. **Marie-Antoinette**, à cheval, de trois quarts à gauche, corsage décolleté garni de dentelles, manches courtes en dentelles, jupe brodée à fleurs, grand manteau à ramages, montée en femme; à l'arrière-plan, nombreuse suite de carrosses et de cavaliers; au fond, panorama d'une ville dont les clochers indiquent, au contraire de Paris, une ville telle que Prague. Sous le tr. carré, au milieu, «Maria Antonia ‖ Regina Franciae, nata Archid. Austriae, ‖ nat. d. 2 Nov. 1755 ‖ Johann Lorenz Rugendas inv. Sculps. et excud. Aug. Vind.» [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin, par J.-L. Rügendas (ci-dessus, n° 240). La figure très conventionnelle de la Reine, la perspective de la ville formant le fond du tableau et la comparaison avec les autres planches de la même série de portraits gravés par Johann-Lorenz Rügendas nous portent à croire que celle dont il s'agit n'est qu'une transformation d'une Marie-Thérèse. Du même Rügendas, nous signalerons un Georges III, roi d'Angleterre, un Frédéric II, roi de Prusse, etc. (Est., *Portraits*, N2.)

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 180; largeur, 0 m. 337.

326. **Louis XVI**, à cheval, de trois quarts à droite, habit à broderies de style rocaille, bottes collantes montant au-dessus du genou, perruque à l'autrichienne, suivi au second plan de deux personnages également à cheval, mais nu-tête, qui peut-être veulent représenter les comtes de Provence et d'Artois; cavaliers et canons; au fond, ville à propos de laquelle on fait la même remarque qu'à propos du fond de l'estampe précédente. Sur le tr. carré, au milieu : «Ludovicus XVI. D. G. ‖ Franciae et Navarrae Rex ‖ nat. d. 23. Aug. 1754. ‖ Johan Lorenz Rugendas inv. Sculpsit et excud. Aug. Vind.» [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin. Pendant du précédent numéro. Semble n'être qu'un Joseph II transformé.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 330.

327. **Louis XVI**, à cheval, de profil à droite, le visage tourné de trois quarts à gauche, habit bleu de roi coupé par un cordon de couleur verte bordé de brun qui veut être celui du Saint-Esprit; cheval bai, se détachant sur un fond de rivière et de bois; ciel violet tranché de nuages bleus. Sur la tablette, de couleur jaune : «Ludovicus. XVI. ‖ König, in Franckenreich; et Navara, gebohren den 23. August, A°. 1754. ‖ Regiret seit A°. 1774.» A droite, dans l'angle inférieur : «N° 95.» Sous le tr. c. : «J. P. Wolff deel. Erben exc.» [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte, coloriée, d'après le dessin de Johann Peter Wolff, éditeur luxembourgeois, qu'il ne faut pas confondre avec le fabricant d'imageries d'Augsbourg, Jeremias Wolf, dont les estampes, coloriées en vert, bleu et rouge, réjouissaient si fort le jeune Wille, auquel les donnait en récompense le frère jardinier des Capucins d'Augsbourg (*Mémoires de J. G. Wille*, t. I, p. 3). Ni Nagler, ni Zani ne mentionnent Johann Peter Wolff, dont la maison fut reprise après un certain laps de temps par le fils d'un de ses héritiers, Martin Pech (Füszli, *Allgemeines Künstlerlexikon*, *verbo* Wolff), sans que le commerce en ait été interrompu; mais au nom de l'éditeur fut substitué, avant cette date, le terme général «Erben» [héritiers]. Les mots «Erben exc.» signifient donc ici que la présente gravure fut éditée par les héritiers de Wolff, et la signature «J. P. Wolff deel.» indique que cet artiste en avait lui-même antérieurement composé le dessin. Le numéro 95 qu'on remarque sur notre gravure semble indiquer qu'elle fait partie, sans doute, d'une série de portraits de souverains dont nous connaissons, en noir et non colorié, mais de même facture et de semblables dimensions, le numéro 97, un portrait de Christian VI de Danemark (Est., *Portraits* N2, Christian VI).

Hauteur, 0 m. 334; largeur, 0 m. 260.

328. **Louis XVI**, à cheval, de profil à gauche, en uniforme de la garde nationale, grand cordon de S[t] Louis, le bâton de commandement à la main droite, passant sans doute une revue au Champ de Mars. A droite, tentes, à gauche perspective des Tuileries. [Fol. 71

Stipple anonyme. Épreuve rognée. L'épreuve dans son entier (Est., *Portraits* N2, *verbo* Louis XVI), porte la lettre suivante : «Louis XVI, Roi des Français ‖

«Que de Louis partout l'exemple se répande,
Tandis qu'ailleurs d'un seul la volonté commande
D'un peuple libre il fait régner la Loi
Et des Français il est le premier Roi.

A Paris chez Me Breton, M^de^ d'Estampes, rue St Jacques, près celle de la Parcheminerie, n° 17.»

Médaillon ovale; hauteur, o m. 095; largeur, o m. 122.

329. **Marie-Antoinette**, à cheval, le corps de trois quarts à droite, la tête tournée vers la gauche, coiffée d'un chapeau à larges bords orné de plumes et d'une aigrette : «Marie Antoinette d'Autriche.» [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Petite imagerie populaire qui n'est que la réduction d'une estampe de o m. 260 × o m. 212, éditée chez Basset, et due probablement à C.-L. Desrais (ci-dessus, n° 46), que l'on trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits* N2, *verbo* Marie-Antoinette).

Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 077; largeur, o m. 058.

330. **Louis XVI**, à cheval, le corps de profil à gauche, la tête tournée vers la droite, fontes fleurdelysées : «Louis XVI, Roi d'un peuple libre.» [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Pendant du numéro précédent. Réduction coloriée du Louis XVI à cheval, «roi bienfaisant des Français ‖ et pacificateur des mers», dessiné par C.-L. Desrais et édité par Basset, pendant de la Marie-Antoinette à cheval qui a servi de modèle pour le numéro précédent (Est., *Portraits* N2, *verbo* Louis XVI).

Hauteur, o m. 080; largeur, o m. 056.

331. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage de trois quarts à droite, presque de face, cheveux relevés sur le front et retombant en boucles sur les épaules, habit de cheval décolleté à brandebourgs, une cravache à la main droite, accoudée sur une table où est posé un chapeau garni de fleurs; dans un fond octogone. Sous le tr. : «Audinet Sculp. ‖ Marie Antoinette, ‖ Reine de France. ‖ O Mélange touchant de malheurs et de charmes! ‖ London Published as the Act directs by M. de Mervé.» [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au burin, par P. Audinet. Cet artiste, qui travaillait en Angleterre vers 1800, a gravé également, d'après le peintre Pierre-Henri Danloux, le portrait du comte d'Artois (ci-après, n° 854), ceux du duc de Buccleugh, de Cléry, du général Gordon. Il a gravé également les planches du *Journal de Cléry*, paru à Londres en 1798, ainsi qu'au tome III des *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, par Joseph Weber, p. 98 et 99, l'estampe allégorique intitulée «Lâche qui les abandonne» (voir le numéro 25 ci-dessus).

Gower, n° 5.

Hauteur, o m. 094; largeur, o m. 075.

332. «**Le Nouveau Jeu du Costume ‖ et des Coiffures des Dames ‖ Dédié au Beau Sexe.**» Suit le texte du jeu, en deux colonnes de 10 et de 17 lignes; commençant par les mots : «La Beauté fait toujours voler à la Victoire... » et finissant par «afin de triompher de tous ses Adversaires avec la Belle-Poule». De ces règles aussi naïves qu'imprévues nous citerons seulement la suivante pour exemple (colonne de gauche, ligne 9) : «De 23, on rétrogradera à 5 où est la Couturière et l'on paiera deux jettons pour les fournitures et façons de la Petite Mère.» — Tout autour ce sont 62 cases, aboutissant à un vaisseau chiffré 63, recouvert d'un dôme surmonté d'un drapeau avec l'inscription : «Vive la France.» — Sous ce dôme, flanquée de 8 trophées, une femme souriante, la coiffure surmontée d'une poule, tient de la main droite une couronne et de la gauche une palme. Sur la carène : «La Belle Poule.» Les 62 cases qui précèdent renferment autant de représentations de femmes, soit en pied, soit en buste, curieuses les unes au point de vue du costume, les autres à celui de la coiffure, comme l'annonce le titre du Jeu.

Aux quatre coins, quatre scènes particulièrement intéressantes au point de vue de l'iconographie de Marie-Antoinette: c'est le récit en images d'une journée de la Reine consacrée à la chasse, sport pour lequel elle était très passionnée, bien qu'elle en reprochât à Louis XVI l'usage immodéré.

En bas à gauche : «**Le Matin**». La Reine, assise à sa coiffeuse, reçoit une épée des mains d'une de ses femmes, tandis qu'une autre s'apprête à lui placer sur la tête un feutre orné de plumes. Marie-Antoinette est en jupe ample, en veste et en habit court; à droite au fond, un valet de meute accompagné de plusieurs chiens de chasse; à gauche au premier plan, sur un tabouret, le chien Mops (sorte de bouledogue) que la Reine affectionnait. Dans un décor d'intérieur à boiseries sculptées.

En bas à droite, en pendant : «**Le Midi**». La Reine, à cheval, dans le costume que nous venons de décrire et «montant en femme» (voir la notice du numéro 324), courre le cerf l'épée haute à la main droite, suivie de deux piqueurs à cheval sonnant du cor, et précédée de six chiens. L'image de la Reine semble bien inspirée de l'estampe de Desrais, parue chez Basset, dont il a été parlé plus haut (n° 329) et qu'on trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, Marie-Antoinette).

En haut à droite : «**L'Après-Midi**». La Reine, ayant fait halte dans une clairière, une collation lui est servie sur le gazon; les veneurs lui présentent une tête de cerf et une hure de sanglier. Elle a quitté son chapeau, posé à ses pieds ainsi que son épée.

En haut à gauche, en pendant : «**Le Soir**». La Reine est assise sous un dais surmonté du coq gaulois; derrière elle, une tenture brodée d'un écu fleurdelysé et couronné (ce qui ne laisse subsister aucun doute sur son identité); entourée des comtesses de Provence et d'Artois, du Roi et d'un de ses frères, elle reçoit le capitaine des chasses et un valet de meute qui lui présentent les chiens.

Sous le tr. c., l'adresse suivante : «A Paris, chés Crépy, rue S. Jacques à S. Pierre, pres la rüe de la parcheminerie.»

[Grand format, Tome 1, Fol. 3

Gravure anonyme à l'eau-forte, destinée au coloriage. La date d'exécution de ce jeu, paru chez Crépy, dont ce genre de publications était une des spécialités, semble bien être l'année 1778. C'est en effet, le 17 juin 1778, que *la Belle-Poule* étant sortie de Brest avec deux autres frégates, *la Licorne* et *la Pallas*, et un lougre, *le Coureur*, la flottille française s'en fut donner dans l'escadre anglaise commandée par l'amiral Keppel, qu'elle avait mission d'espionner. Les trois autres bâtiments baissèrent pavillon, mais *la Belle-Poule*, après un abordage terrible de la frégate anglaise *l'Aréthuse*, réussit à gagner le large et à rallier la côte française. Son capitaine, La Clocheterie, l'enseigne de La Roche Kerandraon qui fit mettre pendant le combat un appareil à son bras cassé et ne quitta pas son poste, l'officier auxiliaire Bouvet et 73 hommes furent blessés. Le lieutenant de vaisseau Green de Saint-Marsault et 29 hommes furent tués.

Rappelons qu'après une seconde frégate du même nom, capturée en 1806 par l'escadre anglaise, à hauteur des Canaries, il y en eut une troisième, également célèbre, que commandait le prince de Joinville et qui reçut la mission de ramener en France les cendres de Napoléon Ier. Partie de Toulon le 7 juillet 1840, elle aborda le 8 octobre à Jamestown, reçut le 15 la dépouille de l'Empereur et aborda à Cherbourg le 30 novembre (voir ci-après, à la division «Révolution de 1830 et Monarchie de juillet», notre chapitre intitulé : «*Le retour des cendres de l'Empereur.*»

N° 74, page 35 de *l'Iconographie du noble jeu de l'oye* (*op. cit.*) du baron Eug. de Vinck, l'une des plus curieuses pièces de sa précieuse collection de Jeux et offert gracieusement par sa fille, Mme la baronne de Woelmont, au baron C. de Vinck.

Gower, n° 458.

Hauteur, 0 m. 540; largeur, 0 m. 755.

333. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, légèrement de trois quarts à gauche, coiffure dite «de la Reine», hérisson mêlé de perles, surmonté d'un toquet de ruban bleu Saxe et de plumes blanches fixées à droite par une attache en pierreries; rouleaux de cheveux tom-

bant sur les épaules. Corsage décolleté en gaze blanche à rayures roses, guimpe et manches en dentelle. Manteau bleu de roi fleurdelysé, doublé d'hermine, jeté sur l'épaule droite. [Fol. 73

Manière noire, avec rehauts d'eau-forte et de burin. Avant toute lettre. Tirage en couleur obtenu au moyen de cinq planches tirées en rouge, jaune, bleu, noir et blanc, ce dernier tirage étant le plus rarement employé. (Remarquer son utilisation pour la dentelle de la guimpe et de la manche et pour les plumes du toquet.) Par Fabien Gautier-Dagoty, cinquième fils de Jacques Gautier-Dagoty. Estampe présentée par lui à la Reine, à Fontainebleau, le 11 novembre 1775, comme nous l'apprend la *Gazette de France* du lundi 13 novembre : «Le sieur Fabien Dagoty a eu l'honneur de présenter à la Reine le portrait de Sa Majesté gravé et imprimé en couleurs, selon le nouvel art dont le sieur Dagoty père, pensionnaire du Roi, est inventeur et d'après le tableau original peint par le sieur Dagoty fils aîné, peintre de la Reine, ouvrage dont Sa Majesté a bien voulu témoigner sa satisfaction à cet artiste.»

Le tableau original que reproduit notre estampe, œuvre du fils aîné de Jacques Gautier-Dagoty, c'est-à-dire de Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty, n'est pas le portrait à l'huile en pied de la Reine, dont il sera parlé au numéro suivant, mais un portrait en buste, peut-être à l'huile, plus probablement au pastel, présenté par l'auteur à la Reine à Versailles le 29 juillet 1775, et exposé avec son autorisation «dans la Grande Galerie du château, à la vue de toute la Cour et du public dont il a réuni les suffrages».

L'original de ce portrait, si l'original était bien un pastel, appartenait à M. Charles Rossigneux, qui le tenait de ses ascendants, Julien et Charles Bazin, garçon de la chambre et contrôleur de la bouche de la Reine Marie-Antoinette (il appartient aujourd'hui à M. Gabriel Bourdon, son neveu). M. Vuaflart y reconnaît toutes les qualités et tous les défauts habituels de J.-B.-André Dagoty. Au cas où l'original aurait été un portrait à l'huile dont nous ignorons la trace, le pastel de M. Rossigneux n'en serait pas moins une réplique contemporaine.

Il existe de la même estampe un état postérieur avec, au bas, sur deux lignes, la légende suivante (correspondant bien d'ailleurs avec la désignation de la *Gazette de France* rapportée ci-dessus) : «Gravé en couleurs par Fabien Dagoty, selon le nouvel art dont le Sr Dagoty Père est inventeur et d'après le tableau original peint par Dagoty fils aîné, Peintre de la Reine.»

Gower, n° 101.

Planche VII, page 90 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 395; largeur, 0 m. 298.

334. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, coiffure en hérisson entremêlée de perles, avec rouleaux retombant sur les épaules, ornée de plumes fixées sur le côté gauche par une attache de pierreries; corsage décolleté et robe à paniers garnis de bouillonnés de gaze à lignes, et de lys brodés attachés par des nœuds de gaze; grand manteau fleurdelysé doublé d'hermine jeté sur

l'épaule droite et que la Reine tient de la main gauche. A droite, dossier du fauteuil royal et draperie formant dais au-dessus de la Reine. A gauche, sur une table, une mappemonde où vient s'appuyer la main droite de Marie-Antoinette, et, sur un coussin, la couronne royale, des roses et des lys; à côté, une harpe, un album ouvert sur un siège en X; au-dessus, dans un clair obscur, deux colonnes d'un temple et une statue de la France en Minerve tenant le portrait-médaillon de Louis XVI de profil à droite.

[Grand format, Tome 1, Fol. 4

Manière noire avec retouches à la main consistant en rehauts de gouache et application d'une teinte rose sur certaines parties des draperies et du vêtement. Avant toute lettre. La figure et les bras sont indemnes de toute retouche au pinceau, fait à signaler, puisque la collection du baron Edmond de Rothschild possède la même estampe avec encrage en rose à la poupée aux bras et au visage. A côté des épreuves tirées en noir, comme la présente estampe, il en existe aussi d'imprimées à la poupée en deux tons, noir et ocre.

L'auteur de cette estampe est Honoré-Louis Gautier-Dagoty, quatrième fils de Jacques Gautier-Dagoty. Il l'exécuta en 1776, et la présenta à la Reine à Versailles le 5 octobre de cette même année. La toile originale dont cette gravure est la reproduction avait été terminée l'année précédente par son frère, Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty, fils aîné de Jacques Gautier-Dagoty, et peintre de la Reine, auteur à la même époque d'un portrait de la Reine à mi-corps, sans doute au pastel, dont il a été parlé au numéro précédent. Marie-Antoinette donna ce portrait en 1777 au prince Georges de Starhemberg, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, alors ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement des Pays-Bas; il est resté dans cette famille et est actuellement possédé au château d'Efferding en Haute-Autriche par le prince Ernest Rüdiger de Starhemberg. Une épreuve conservée à Windsor porte la légende suivante, relatée par M. Béraldi (*Mes Estampes*, p. 33, Lille, Danel, 1884, in-12) : «Marie Antoinette Reine de France ‖ Dédiée a Madame, Comtesse de Provence». Au-dessous, à gauche : «Gravé dans un nouveau genre ‖ sur le portrait original peint ‖ d'après nature par le sieur ‖ Dagoty l'aîné, peintre de la Reine ‖.» A droite : «Par son très humble et très ‖ soumis serviteur, ‖ Louis Dagoty sculp.»

On lit dans la *Gazette de France* du lundi 7 octobre 1776 (p. 711) : «De Versailles le 5 octobre 1776... Le sieur Louis Dagoty, quatrième fils, a eu l'honneur de présenter à la Reine la première épreuve de la gravure du portrait de Sa Majesté qu'il vient de faire dans un nouveau genre imitant le dessin aux deux crayons, et d'après le tableau original peint en pied d'après nature par le sieur Dagoty l'aîné, peintre de la Reine. Cette estampe de la hauteur de 27 pouces sur 21 de large se distribuera après le 15 de ce mois chez Lacombe et chez Alibert, marchand d'estampes au Palais Royal et à Versailles chez les Marchands d'estampes.» Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 644; largeur, o m. 538

335. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de face, cheveux en hérisson avec rouleaux et boucles retombant sur les épaules, surmontés d'un toquet de plumes et rubans fixés à gauche par un bouquet de roses; corsage décolleté orné de dentelles et de perles, bretelles de gaze bouillonnée décorées de roses. La main gauche s'appuie sur la couronne royale posée sur un coussin de velours fleurdelysé, grand manteau fleurdelysé doublé d'hermine jeté sur tableau original «Marie Antoinette Reine de France ‖ d'après le l'épaule droite : peint par Rosseline (*sic*) peintre du Roi ‖ et gravé par rager (*sic*).» [Fol. 74

Manière noire avec travaux d'eau-forte et de burin. Épreuve de graveur. Seul exemplaire connu. L'inscription à la pointe tenant lieu de lettre reproduite ci-dessus est indiscutablement d'une date postérieure à la gravure exécutée en 1828 par Barthélemy Roger (1767-1841) du portrait de Marie-Antoinette par Mme Vigée-Lebrun, qu'on a longtemps cru l'œuvre du Suédois Roslin.

Empressons-nous d'ajouter qu'il n'existe aucun rapport entre le portrait gravé par Roger (cf. ci-dessous notre numéro 454) et la présente estampe. Cette dernière, dont la lettre originale, grattée et rechargée par l'inscription de fantaisie qu'on vient de lire, indiquait très probablement comme graveur l'un des Dagoty, est sans aucun doute l'œuvre d'un membre de cette famille. Voici à ce propos la note qu'a l'extrême obligeance de nous communiquer M. A. Vuaflart dont l'avis fait autorité pour tout ce qui concerne la vie et les œuvres des Dagoty :

«A mon sens, il faut attribuer l'exécution de cette estampe au fils aîné, *Jean-Baptiste-André*, peintre et graveur, l'auteur du portrait de la *comtesse Dubarry* et du *Trait de bienfaisance de la Reine*. Nous nous trouvons en présence d'une épreuve d'état de l'estampe en cours d'exécution, et non d'une épreuve d'une planche demeurée inachevée. En effet, l'estampe en couleurs, quoique d'une insigne rareté, a été signalée par deux auteurs; d'abord par de Lescure dans *La vraie Marie-Antoinette* (Paris, 1863, in-8°, page 170) et plus tard par le Baron Roger Portalis. Quant à la date d'exécution, je pense qu'il est raisonnable de la fixer à 1779; le visage de la Reine correspond bien à ce moment; à cette date Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty exposait au *Salon de la Correspondance* une esquisse du portrait de la Reine peinte d'après nature; cette estampe est peut-être la traduction du portrait exécuté à cette époque et gravé par son auteur.»

Le chevalier Alexandre Roslin, né à Malmoë (Suède) en 1718, mort le 5 juillet 1793, établi en France en 1752 et membre de l'Académie de peinture, jouit comme portraitiste d'une vogue sans égale. Marié le 8 janvier 1759 à Marie-Suzanne Giroust, également peintre de portraits et membre de l'Académie de peinture, il était l'oncle de Wertmüller.

Inconnue à Gower.

Planche I, en regard du titre du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 453; largeur, 0 m. 282.

336. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, presque de face, le visage très légèrement de trois quarts à droite, même coiffure et même costume que le numéro 333, dans un ovale sous lequel on lit : «Gravé par Janinet en 1777». [Fol. 75

Gravure à l'aquatinte, tirée en couleurs, fond gris, cheveux poudrés, ruban de la coiffure et corsage bleu saxe, manteau royal d'un bleu plus vif, guimpe à rayures rosées. Le collectionneur a joint à cette estampe un encadrement mobile bleu et or, qui est bien contemporain, mais n'est pas l'encadrement fait pour la gravure; c'est celui de deux manières de pastel en pendant bien connues, parues chez Bonnet : *The Woman taking coffee* et *The Milk Woman*. Par le célèbre graveur François Janinet (1752-1813) d'après le portrait de la Reine par J.-B.-A. Gautier-Dagoty, dont il a été parlé au numéro 333. Second état, le premier avant toute lettre (Cabinet des Estampes, *réserve*), le troisième portant la légende : «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France et de Navarre ‖ née à Vienne le 2 septembre 1755 ‖ Mariée à Versailles le 16 de May 1770. Gravé par Janinet en 1777. ‖ Imprimé par Blin.»

Cette estampe se vendait 9 livres, et 13 liv. 10 sols avec son encadrement mobile. L'exagération avec laquelle les femmes se fardaient à l'époque explique et doit excuser le coloris des joues dont la vivacité nous choque aujourd'hui. Une compagnie n'offrait-elle pas, en 1780, la somme, alors exorbitante, de cinq millions pour le privilège de la vente d'un certain rouge. Des statisticiens ont estimé que la consommation annuelle de rouge était alors d'environ deux millions de pots. Les plus célèbres marchandes de rouge sous Louis XVI étaient la dame Josse et la demoiselle Martin, cette dernière brevetée de la Reine et de toutes les royautés féminines de l'Europe.

Portalis et Béraldi, t. II, p. 486. Gower, n° 189.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 205.

336 *bis*. **La même estampe**, reproduction moderne de la maison Geny-Gros. [Fol. 75

N'a été placée ici que pour permettre la comparaison du pastiche et de l'original.

337. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, même coiffure que les numéros 334-336, robe décolletée cerise garnie de dentelles, traîne bleu de roi : «Dessiné par Le Clerc — Gravé par Patas ‖ Habit de Cour de satin Cerise...

A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue S[t] Jacques à la Ville de Coutances, A P D R.» [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte coloriée par Patas (ci-dessus, n° 129) d'après le peintre dessinateur Thomas Le Clerc (cf. *infra* le numéro 797). Fait partie du XIV[e] cahier, à placer en tête, dit la préface (p. 33), de la *Gallerie* ‖ *des modes et costumes français* ‖ *dessins d'après nature*, gravés par les plus célèbres artistes

de ce genre, ‖ et colorés avec le plus grand soin par Madame Le Beau ‖, ouvrage ‖ commencé en l'année 1778. ‖ A Paris, chez les Srs Esnauts et Rapilly. . . Incontestablement imitée de la gravure de Janinet, parue en 1777. C'est de la présente estampe que s'est certainement inspiré le calligraphe Bernard, en 1787, pour le dessin à la plume lavé de bistre dont on trouvera la reproduction et la description au numéro 488 de lord Gower. — Voir ci-après, de la même série, les Comte et Comtesse de Provence (nos 797 et 798), les Comte et Comtesse d'Artois (nos 847 et 848).

Gower, n° 292.

Hauteur, o m. 236; largeur, o m. 175.

338. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à droite, habit et culotte de velours cerise, veste d'étoffe d'or, cordon du Saint-Esprit en travers de la poitrine : «Dessiné par Le Clerc — Gravé par Dupin ‖ Monarque juste et bienfaisant ‖ Vêtu simplement de l'habit Français de velours cerise. . . ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly rue S. Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte coloriée. Pendant du numéro précédent, qui lui fait suite dans le quatorzième cahier de la même «*Gallerie* ‖ *des Modes et Costumes français.*»

Hauteur, o m. 237; largeur, o m. 168.

339. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, même coiffure et costume qu'aux numéros 334 à 337, dans un ovale encadré rectangulairement et supporté par un écu de forme ronde à ses armes, accosté de deux Amours qui tiennent des banderoles fleurdelysées. Sur la tablette : «Marie Antoinette Reine de France ‖ Née à Vienne le 2 9bre 1755, mariée le 16 Mai 1770.» Sous le tr. c. : «Dessiné par Le Beau Graveur de Mgr le Duc de Chartres et gravé par le même. ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly rue S. Jacques, à la Ville de Coutances A. P. D. R.» [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte et au burin par P.-A. Lebeau (ci-dessus, n° 27) d'après sa propre composition. Type et coiffure de la gravure de Janinet.

Gower, n° 215.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 103.

340. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite dans un ovale encadré rectangulairement de la même façon que le numéro précédent, avec la seule différence suivante : l'écu est aux armes de France, au lieu d'être mi-parti de France et d'Autriche. Sur la tablette : «Louis XVI, roi de France et de Navarre.» Sous le tr. c. :

IMPRIMERIE NATIONALE.

«Né à Versailles le 23 Août 1754, marié le 16 mai 1770, sacré le 11 juin 1775. ‖ Gravé par Le Beau, Graveur de Mgr le duc de Chartres. ‖ A Paris, chez Esnauts et Rapilly... » (la suite comme au numéro précédent). [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte et au burin, par le même graveur que le numéro précédent auquel elle fait pendant.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 102.

341. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, légèrement de trois quarts à gauche, dans une large bordure ovale encadrée rectangulairement. Mêmes tête, coiffure et costume que les numéros 334-337 et 339. Sous le tr. c. : «Engraved from an Original Crayon Picture by J. R. Smith ‖ Marie Antoinette d'Autriche ‖ Queen of France ‖ Published Decr 18th 1776 by John Boydell Engraver in Cheapside London». [Fol. 78

Manière noire exécutée par le célèbre mezzotintiste John-Raphaël Smith (1752-1812), d'après la gravure de Janinet. Voir ci-dessus le numéro 336.

État inconnu à Gower, ainsi qu'à Smith, *British Mezzotinto Portraits*, col. 1282, qui ne cite que l'état décrit par nous au numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 195.

342. **La même estampe**, avec la légende à la pointe et partie de l'inscription en français «Marie Antoinette d'Autriche reine de France ‖ published 18 decem^e 1776... » (le reste comme au numéro précédent). [Fol. 78

Gower, n° 344. Smith (*op. cit.*), col. 1282, n° 103.

343. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, légèrement de trois quarts à droite, dans une bordure ovale à hachures horizontales, surmontée d'un nœud. Sous l'ovale : «Birrell sculp. ‖ Marie Antoinette, ‖ Queen of France, etc. ‖ Published as the Act directs, by R. Butters, n° 79, Fleet Street, Novr 30, 1789.» [Fol. 79

Gravure à l'eau-forte et au burin. Type, coiffure et costume se rapprochant beaucoup de la gravure de Janinet, dont cette estampe est certainement inspirée. Illustration extraite du *Political Magazine and parliamentary... literary Journal*.

Inconnue à Gower.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 141; largeur de l'ovale, 0 m. 105.

344. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, même type que les numéros 334-337, 339, 343. Occupe le comparti-

ment supérieur droit d'une estampe de coiffures qui en contient quatre. Au-dessus de l'estampe, on lit : « 2e *cahier des nouveaux costumes français pour les coiffures* ». A gauche de l'effigie de la Reine, on lit : « Coeffure de la Reine. » Sous le tr. c. de l'estampe : « Dessiné d'après nature par les plus célèbres Artistes en ce genre. ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly. . . » [Fol. 79

Gravure à l'eau-forte, coloriée. C'est la première planche du second cahier de la *Gallerie* déjà signalée au numéro 337.
Inconnue à Gower.

Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 240; largeur, 0 m. 195.
Hauteur du compartiment, 0 m. 111; largeur, 0 m. 090.

345. **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, coiffure relevée ornée deplumes, manteau agrafé sur l'épaule gauche, dans un cercle au-dessus duquel on lit : « M. A. Dcse Reine de France. » [Fol. 79

Gravure à l'aquatinte anonyme. Dessus de boîte, tirage bistre.
Inconnue à Gower.

Diamètre, 0 m. 037.

346. **«Le nouveau Jeu des Modes Françoises»**. Suit un prospectus de cinq lignes, suivi lui-même d'une « Règle du Jeu », où nous relevons à titre de curiosité les règles suivantes : « Si l'on n'amène que 5 du 1er coup on donnera 2 Jettons pour la Cuisinière et l'on ira à 14 trouver la Gouvernante. ‖ Qui se trouvera à 22 avec la petite Maîtresse, païera de même et y restera à lui conter fleurettes, pendant que chacun jouëra 2 coups ‖ ... A 50 où est la Pimpante, on s'arrêtera à lui dire des riens, jusqu'à ce qu'un autre vienne se charger de cette besogne, alors on occupera la place ‖ de son Libérateur, le tout Gratis. ‖ Enfin qui viendra à 59 contempler la belle Jambe d'une Nymphe faite au tour paiera 4 Jettons ‖ pour ce plaisir et recommencera le jeu. » Tout autour ce sont en 63 cases les types divers des « *Coeffures et des habillemens a l'usage des Dames inventés depuis environ trois ans* »; nous n'en retiendrons que le bonnet à la Voltaire (no 38), le bonnet à la Gabrielle de Vergi (no 40), la coiffure à la Raucourt (no 43), le bonnet au lever de la Reine (no 46), le chapeau à l'Anglo-Américaine (no 58), le chapeau à la Henri quatre (no 60), et, numéro 62, la **coeffure de la Reine**, reproduisant le type du portrait peint en

1775 par Gautier-Dagoty (cf. ci-dessus n° 336). Nous concluons de leur réunion sur cette estampe à la date approximative de 1778; le couronnement de Voltaire à la Comédie-Française après la représentation d'*Irène* datant du 30 mars 1778, la 1re représentation de la tragédie de *Gabrielle de Vergy* par de Belloy datant du 12 juillet 1777, la Raucourt ayant surtout triomphé à cette date, la guerre anglo-américaine ayant éclaté en 1776, la *Partie de chasse de Henri IV*, de Collé, datant de 1774, etc...

Aux quatre coins, quatre tableaux intéressant particulièrement l'histoire des mœurs de cette époque; en bas à gauche, les « **Champs Elisées** ». C'est le Grand Cours planté en 1760, lors de l'établissement de la place Louis XV, avec ses quatre rangées d'arbres, la foule des promeneurs de toute sorte, dames, gentilshommes, bourgeois, abbés, moines, marchand de coco, marchand de gaufres, consommateurs attablés en plein air, enfants jouant sous l'œil maternel, etc...

A droite en pendant : « **Odinot...** » La scène représente le public sortant du théâtre de ce nom, édifié en 1770 par Nicolas-Médard Audinot à l'emplacement des Folies-Dramatiques actuelles, au boulevard du Temple.

Audinot (1732-1801) avait débuté en 1764 à la Comédie-Italienne, qu'il dut quitter en 1767 à la suite d'un passe-droit. Après avoir quelque temps dirigé le théâtre de Versailles, il fonda en 1769 un théâtre de marionnettes à la foire Saint-Germain; chacune de ses marionnettes figurait à s'y méprendre un de ses camarades de la Comédie-Italienne; cette vengeance parut spirituelle et fit son succès. Aussi l'année suivante fit-il bâtir, boulevard du Temple, le théâtre qui devint par la suite l'Ambigu-Comique et fut incendié en 1827. (L'Ambigu actuel, reconstruit deux années plus tard par Hittorf et Lecointe, le fut à quelques pas, au n° 2 du boulevard Saint-Martin.) Aux marionnettes d'Audinot furent bientôt substitués des enfants dont le succès s'accrut encore, si bien que le directeur, en 1772, dut faire agrandir son théâtre; sur le rideau, il fit inscrire ce jeu de mots latin : « Sicut infantes audi nos »; le public traduisait : « Ce sont les enfants d'Audinot ». Les pantomimes dialoguées, telles que *le Tonnelier*, joué le 6 juin 1783 par Marie-Antoinette au théâtre de Trianon, *Dorothée* ou *le Preux Chevalier*, inventées par Audinot, sont l'origine de l'actuel mélodrame.

On lit dans les *Mémoires* de Jean-Georges Wille (éd. Duplessis, 1857, tome II, p. 191), à la date d'octobre 1788 : «Mon fils [le peintre Pierre-Alexandre Wille, élève de Greuze et de Vien] s'est malheureusement blessé les deux jambes contre un banc de pierre en sortant de nuit du spectacle d'Audinot; il s'est même foulé la main en tombant au dela du banc».

En haut à dr. : «**Academie des Coëffures**». Dans un petit salon sommairement meublé, deux garçons, en tablier blanc et en veste bleue, et une coiffeuse prodiguent les soins de leur art à trois dames assises sur des chaises basses.

En haut à g., en pendant : «**Boutique de Modes**». Une jeune dame et un abbé à petit collet font leurs emplettes à un comptoir derrière lequel se tiennent cinq vendeuses.

Sous le tr. c. encadrant la totalité de cette estampe : «London, Printed for Robt Sayer, n° 53 Fleet street & Jn^s Smith N° 35 Cheapside». [Tome 3, Fol. 1

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée, dont l'invention et la gravure sont nettement françaises en dépit de l'adresse anglaise qui n'avait sans doute pour motif (le fait était constant) que d'intéresser davantage l'acheteur. Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 490; largeur, o m. o32.

347. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, coiffure haute à toquet avec rubans, plumes, fleurs, aigrette et diamants, corsage décolleté et robe roses à guirlandes, manteau fleurdelysé doublé d'hermine jeté sur l'épaule droite. Sous le tr. c., à gauche : «Le Clerc del. — »; à dr. : «Dupin sculp. ‖ Marie Antoinette Archiduch^e d'Autriche Sœur de l'Empereur Reine de France. ‖ vetue de ses Hâbits royaux. ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques a la ville de Coutances. A. P. D. R.» En haut de la planche à dr. : «mm», à gauche : «206.» [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée. Épreuve à toutes marges. Fait partie du «36e *Cahier des costumes français, 28e suite d'habillements à la mode en 1781.* ‖ 1er Cahier pour le 3e volume» parus chez Esnauts et Rapilly. Pendant de notre numéro 349.

Gower, n° 127.

Hauteur, o m. 244; largeur, o m. 175.

348. **La même estampe en noir, épreuve rognée.** [Fol. 2

349. **Louis XVI**, en pied, le visage de trois quarts à droite, en habits royaux, la main droite appuyée sur son sceptre. Sous le tr. c. : «Le Clerc del. — Dupin Sculp. ‖ Louis XVI. Roi de France et de Navarre, ‖ revêtu de ses hâbits royaux appuyé sur son Sceptre.» [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée. Remmargée. L'estampe dans son entier (Est. *Portraits*, N2, Louis XVI) porte en outre : «A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la ville de Coutances. Avec Privil. du Roi.» Pendant de notre numéro 347. C'est le folio 205, 36e *Cahier des Costumes français, 28e suite d'habillements à la mode en 1781*, publiés chez Esnauts et Rapilly.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 175.

350. **Louis XVI**, en pied, le visage de trois quarts à droite, en grand costume royal, la main droite appuyée sur son sceptre, relevant à la hanche un manteau de la main gauche. Sous le tr. c. : «Dessiné par Desrais — Gravé par Deny. ‖ Monarque juste et bienfaisant ‖ Vêtu d'un Manteau Royal de Velours violet semé de Fleurs de Lys d'Or. ‖ A Paris, chés Basset Rue St Jacques au coin de celle des Mathurins à l'Image Ste Geneviève. Avec Privilege du Roy —». En haut de la planche : «1er Cahier de la Collection d'Habillements modernes et ‖ galants, avec les Habillements des Princes et Seigneurs. ‖ A — 1er volume 1re F^{le}.» [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée.
La différence d'avec le numéro précédent consiste principalement dans le manteau relevé de gauche à droite et soutenu par la main gauche. Comme l'indique l'inscription en haut de la planche, cette estampe fait partie de la *Collection d'Habillements* publiée chez Basset, où l'on trouve à la 2e feuille, faisant pendant à ce Louis XVI, une Marie-Antoinette également gravée par Deny d'après Desrais (Gower, n° 114), que l'on peut voir au Cabinet des Estampes, *Costumes de Cour 1779*, Oa 82.

Hauteur, 0 m. 252; largeur, 0 m. 191.

351. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à droite, presque de face, tenant à la main droite un minuscule médaillon de Louis XVI, et de la gauche la couronne royale reposant sur un coussin fleurdelysé supporté par une console; cheveux relevés avec toquet de ruban orné de plumes, perles et diamants. En haut de la planche à l'intérieur du cadre : «VIme cahier de Costume François.» Sous le tr. c. : «Marie Antoinette d'Autriche Reine de France et de Navarre en Habit de Cour ‖ et le Manteau Royal ‖. A Paris chez Mondhare rue Saint-Jacques.» [Fol. 4

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, destinée au coloriage. Epreuve en noir.

Gower, n° 270.

Hauteur o m. 336; largeur, o m. 238.

352. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale découpé sur un fond rectangulaire, cheveux relevés, coiffure à boucles, avec voile et plumes; corsage très décolleté garni d'une ruche. Sous le tr. c., à la pointe : «Marie Antoinette ‖ Reine de France.» [Fol. 4

Gravure anonyme à l'aquatinte. Frontispice du pamphlet devenu rare intitulé : *Supplément à la Vie et aux avantures de la comtesse de Valois de la Motte, suivi de quelques pièces intéressantes trouvées à la Bastille* S. l., 1793, in-12, 100 p., et que l'on trouvera à la Bibliothèque nationale, imprimé à la suite de la *Vie et avantures...*, Ln^{27} 11295, rés.

De mêmes dimensions, et du même graveur que le portrait de la comtesse de la Motte signalé au numéro 1115 ci-après.

Insuffisamment décrit par Gower, n° 385.

Planche XII, p. 218 du présent catalogue.

Hauteur, o m. 98; largeur, o m. 58.

353. **Marie-Antoinette**, en buste, la tête de trois quarts à droite, cheveux relevés mêlés de rubans, plumes, fleurs et perles, corsage décolleté orné en son milieu de trois perles en forme de poires, dans un ovale surmonté d'une couronne de roses et de deux branches de lauriers, dans un encadrement rectangulaire. Sur la tablette aux armes : «Marie Antoinete — d'Autriche ‖ Reine de France — et de Navarre ‖ Née à Vienne — le 2 Novembre 1755.» Sous le tr. c. : «Binel Del. — A Paris chez Mondhare rue St Jacques près St Severin — Gravée par Le Beau 1781». [Fol. 5

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin par P.-Adr. Lebeau (ci-dessus n° 27) d'après un dessin de Louis Binet (?). Fait pendant au numéro suivant. (Voir au Cab. des Est., N2 et n°s 254 825, 826, les portraits des Comte et Comtesse de Provence, Comte et Comtesse d'Artois de la même série.)

Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 248; largeur, o m. 178.

354. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, manteau royal d'hermine et collier du Saint-Esprit, dans le même ovale et le même encadrement que le numéro précédent. Sur la tablette aux armes : «Louis — Seize ‖ Roy de France — et de Navarre ‖ Né à

Versailles — le 23 Aoust 1754.» Sous le tr. c. : Binel Del. — A Paris chez Mondhare rue St Jacques près St Severin — Gravé par Le Beau 1781.» [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte et au burin. Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 178.

355. **Marie-Antoinette**, en pied, de profil à droite, cheveux relevés ornés d'un voile, de plumes et de perles, robe à paniers garnie de guirlandes de fleurs, corsage décolleté orné de bijoux, manteau semé de fleurs de lys. Dans un encadrement rectangulaire. Sur la tablette, avec au milieu un globe aux armes de France : «Marie Antoinette, — Archide d'Autriche ‖ Sœur de l'Empereur, — Reine de France. ‖ Née à Vienne le — 2 Novembre 1755.» Sous le tr. c. : «Le Clerc del — A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la ville de Coutances. A.P.D.R. — Le Beau Graveur...» [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au burin. Remarque à faire pour la signature du graveur : les mots «de Mgr le duc de Chartres» ont été effacés.
Gower, n° 216.

Hauteur, 0 m. 273; largeur 0 m. 189.

356. **Louis XVI**, en pied, la tête de profil à gauche, en grand habit et manteau royaux, la main droite appuyée sur son sceptre, dans le même encadrement que le précédent numéro. Sur la tablette semblable : «Louis — Seize, ‖ Roi de France — et de Navarre, ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754 — Marié le 16 de May 1770, ‖ Sacré a Rheims — le 11 juin 1775.» Sous le tr. c. : «Le Clerc del. — A Paris chez Esnauts et Rapilly rue St Jacques a la Ville de Coutances A. P. D. R. — Le Beau Graveur...» [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au burin. Pendant du numéro précédent. Les mots «sacré à Rheims le 11 juin 1775» ont été rajoutés, sans nul doute à l'occasion du sacre. Même remarque à faire qu'au numéro 355, pour la suppression, à la signature du graveur, des mots «de Mgr le duc de Chartres».

Hauteur, 0 m. 273; largeur, 0 m. 189.

357. **Marie-Antoinette**, en pied, de profil à gauche, coiffure bouclée à toquet orné de plumes, d'une aigrette et d'un voile, corsage décolleté et robe à guirlandes de fleurs, grand manteau violet fleurdelysé, tenant de la main droite un lys.

IX

LA REINE MARIE-ANTOINETTE À CHEVAL

1778

GRAVURE À LA ROULETTE, ENLUMINÉE, PAR ROBIN DE MONTIGNY

N° 324



Robinau Montigny fecit.

MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE

Reine de France et de Navarre.

A Paris chez Basset rue S. Jacques à Ste Geneviève pres la rue des Mathurins



Dans un encadrement à rocaille surmonté des deux écus de France et d'Autriche sous la même couronne et accostés d'un vol; deux Génies ailés tiennent des cornes d'où s'échappent des médaillons où on lit à gauche de haut en bas : « L'Aigle et le Moineau franc Fable dédiée à la Reine » — « Remerciement à la Reine pour les Cent Mariées en 1779 » (cf. *supra* notre numéro 207) — « La Ceinture de la Reine en 1774 » — et à dr. : « Les bienfaits de la Reine ». — « La bon. . dame douceur (*sic*) sur la naissance de Mgr le Dauphin » — « La Joie de la Nation a la Reine, Naissance de Madame » — « L'Auguste Naissance de Mgr le Dauphin le 22 octobre 1781. » — « Naissance de Mgr le duc de Normandie le 27 mars 1785. »

Au bas de l'estampe, dans un cartouche orné du coq gaulois et de l'aigle autrichienne : « Marie ‖ Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France et de Navarre ‖ Mariée à Versailles le 16 Mai 1775 (*sic*) » Au-dessous de l'encadrement : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 7

Gravure anonyme à l'eau-forte parue chez Basset. Feuille d'écran coloriée. Porte la fausse date de 1775, au lieu de 1770, mariage de la Dauphine. Les titres inscrits sur les médaillons sont ceux de poésies en l'honneur de la Reine. Fait pendant au numéro suivant. Inconnue à Gower.

Planche XIII, page 240 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 709; largeur, 0 m. 512.

358. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à droite, en grand costume royal, le sceptre fleurdelysé à la main droite, montrant de la gauche une main de justice et la couronne royale déposées sur une console à pied de lion. Dans un encadrement différant surtout de celui du numéro précédent par les armes France et Navarre au lieu de France et Autriche, l'addition d'une balustrade à gauche, et le cartouche où on lit : « Louis ‖ Auguste XVI ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754 ‖ Sacré et Couronné à Reims le 11 Juin 1775. » Au-dessous de l'encadrement : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » Dans les médaillons, à g. de haut en bas : « Le retour de l'âge d'Or » — « La Suppression des Corvées » — « Le retour de Henri IV » — « Le Cri du Cœur » — « Le bonheur des François » — « La Joie de la Nation ». A dr. : « Le mois d'Auguste, » — « Les bienfaisances royale (*sic*), » — « Le nouveau Regne, » — « Le sacre de Louis XVI, » — « Le joyeux Avenement au Trône, » — « Les Vertus de Louis XVI. » [Fol. 8

Gravure anonyme à l'eau-forte parue chez Basset. Feuille d'écran coloriée, faisant pendant au numéro précédent. Les titres inscrits dans les médaillons sont également ceux de poésies à la gloire du Roi.

Hauteur, 0 m. 710; largeur, 0 m. 510.

359. **Marie-Antoinette**, en pied, le visage de trois quarts à gauche, cheveux frisés ornés d'un rang de perles et de plumes blanches, collier à deux rangs de perles, corsage décolleté à ruche blanche garni d'un nœud bleu par devant, jupe jaune où sont piqués deux bouquets de roses à rubans roses, avec paniers bleu pâle garnis également de rubans roses et de bouquets de roses. A droite, trône, tenture; à gauche, coussin de velours rose portant la couronne royale; au fond, à gauche, colonne de marbre; sol recouvert d'un tapis uni bleu foncé. [Fol. 9

Dessin anonyme aquarellé et gouaché.

Hauteur, 0 m. 268; largeur, 0 m. 205.

360. **Marie-Antoinette**, en buste, légèrement de trois quarts à gauche, presque de face dans un ovale, cheveux frisés ornés de perles et de plumes, corsage décolleté orné de ruches, manteau sur les épaules. Sous l'ovale : «Marie Antoinette Josephe ‖ Jeanne de Lorraine, ‖ Archiduchesse d'Autriche, ‖ Reine de France.» [Fol. 9

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. A été détachée et se trouve en regard du titre de l'*Histoire de Marie-Antoinette*... par l'Auteur de l'Eloge de Louis XVI,.. [Montjoye]. A Paris, de l'imp. de H.-L. Perronneau, 1797, in-8°, xx-535 p. (B. N. L39[b] 75). Gower, n° 399.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 121; largeur, 0 m. 097.

361. **La même estampe**, copie allemande dans les mêmes dimensions : «Maria Antonie Josephe ‖ Johanne von Lothringen, ‖ Erzherzoginn von Oesterreich ‖ Koeniggin von Franckreich.» [Fol. 9

Gravure à l'eau-forte et au burin. Inconnue à Gower.

362. **Marie-Antoinette**, assise de face, le visage légèrement de trois quarts à gauche, cheveux relevés ornés de plusieurs rangs de perles et de cinq plumes de dimensions exagérées, robe à traîne bordée d'hermine, ouverte sur un corsage décolleté et une robe à ruches; accoudée à sa coiffeuse, elle tient de la main droite un billet, dans un appartement décoré de pilastres : «Maria Antonietta,

Queen of France.» Au haut de l'estampe à dr. : «London Mag.ⁿ Novʳ 1777.» [Fol. 10

Gravure anonyme à l'eau-forte. Détachée du numéro de novembre 1777 du *London Magazine*, t. XLVI, p. 539.
Gower, nº 417.

Hauteur, 0 m. 100; largeur, 0 m. 160.

363. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, cheveux en rouleaux ornés de rubans de fleurs et de plumes, dans un médaillon ovale soutenu par une tablette et appendu au sommet d'un médaillon circulaire, à la base duquel deux tourterelles se becquetent : «A la Reine de France ‖ Rue des Lombards, la 1ʳᵉ boutique à gauche en entrant par ‖ la Rue Sᵗ Denis, vis à vis les Grilles Sᵉ Catherine ‖. Patureaux ‖ marchand confiseur tient des Dragées de Verdun ‖ en Boette et Confitures seches pour les Baptêmes; Bijoux et ‖ Bouquets en sucre pour les Fêttes, entreprend les Desserts, les ‖ plus conséquant. Bonbons les plus recherchez, Pâte et ‖ Tablettes de Guimauve pour le Rhume, Chocolat de santé ‖ et à la Vanille, Confitures liquides et Sirop de toutes ‖ espèce, Fait et vend généralement ce qui ‖ concerne son état, A juste prix. ‖ A Paris.» [Fol. 10

Gravure à l'eau-forte anonyme. Inconnue à Gower.

Diamètre, 0 m. 165.

364. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à droite, la main droite sur la poitrine, cheveux relevés et frisés ornés de cinq plumes, robe à paniers décorée de ruches, petit mantelet d'hermine, ceinture à deux pans tombant droit par devant; socle à la bordure fleurdelysée. [Fol. 11

Dessin anonyme à la plume, lavé de sépia, ayant sans doute servi de projet pour un biscuit ou une pâte.

Hauteur, 0 m. 370; largeur, 0 m. 285.

365. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, cheveux frisés, turban orné de plumes, voile tombant par derrière, corsage décolleté, manteau sur l'épaule gauche. Portrait obtenu par des fioritures calligraphiques. Dans un médaillon circulaire à large bordure décoré d'ornements calligraphiques parmi lesquels des fleurs de lys, et encadré rectangulairement. Sur la bordure du médaillon, à g. : «Petit sculp.»; à dr. : «D'après Broque scrip. —

le trait Derret.» Sous le tr. c. : «Marie Antoinette ‖ Reine de France ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755. ‖ A Paris chez Basset Marchand d'Estampes et Fabriquant de Papiers Peïnt (*sic*) rue S[t] Jacques au coin de celle des Mathurins. ‖ Avec Privilège du Roi.» [Fol. 11

Gravure à l'eau-forte, exécutée par Petit, d'un dessin à la plume du calligraphe Broque. Chairs coloriées. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, *verbo* Louis XVI) le Roi en pendant, grand costume, en buste, même signature.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 183.

366. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à gauche, dans le grand costume de la séance d'ouverture des États généraux, sur les marches du trône, tenant à la main gauche le chapeau à plumes blanches; grand manteau fleurdelysé à collet et à doublure d'hermine. Sous le tr. c. : «Peint par Callet peintre du Roy — Gravé en 1791 par Allais. ‖ Louis Seize, ‖ Roi des Français ‖ N° 38 (ce numéro à la pointe), ‖ à Paris chez M. Guerin, Editeur, rue de Turenne, N° 79 au Marais, — Et chez Reslut, M[d] d'Estampes Boulevart Frascati.» [Fol. 12

Gravure à l'aquatinte exécutée en 1791 par le graveur Jean-Louis Allais (né en 1762), mari d'Angélique Briceau, d'après le tableau de Callet, de 10 pieds de haut sur 7 de large, indiqué sous le numéro 63 de l'*Explication des Peintures. . . du Salon de 1789*, et qui, n'étant pas achevé, ne parut pas au début de l'Exposition. Le numéro 38, qui existe sur les différentes épreuves qui nous ont passé entre les mains, est sans nul doute celui du catalogue de l'éditeur Guérin. Le peintre Callet, académicien, avait en 1786 transporté au Louvre son atelier de la rue du Coq S[t] Honoré, maison de M[r] Ducret. Le même portrait de Louis XVI par Callet (passé à la vente de Hirsch, février 1906, copie à Versailles, n° 3890) a été gravé, et c'est l'une de ses meilleures planches, par Charles-Clément Bervic (23 mai 1756-23 mars 1822).

Le portrait de Louis XVI par Callet, la tête et quelques détails seuls modifiés, semble aussi avoir fortement inspiré la gravure par W. Skelton d'un Louis XVIII, portant la mention «H. Danloux pinx.» (Cab. des Est., *Portraits*, Louis XVIII.)

Hauteur, 0 m. 459; largeur, 0 m. 317.

367. **Louis XVI**, à mi-jambes, de trois quarts à gauche, même type et même costume que le précédent numéro. Sous le tr. c. : «Gravé par Coqueret. ‖ Louis — Seize, ‖ Roi de France — et de

Navarre ‖ Né à Versailles le 23 aout 1754 — Mort le 21 janvier 1793 ‖ A Paris chez Ch^les^ Bance.» [Fol. 13

Gravure à l'aquatinte. Pierre-Charles Coqueret, né en 1761, élève de Janinet, a gravé ici le fragment central du portrait du roi par Callet, dont il a été parlé au numéro précédent.

Hauteur, o m. 265; largeur, o m. 212.

368. **Louis XVI**, en buste, le visage de trois quarts à droite, grand costume, manteau à collet d'hermine avec le collier du Saint-Esprit, dans un médaillon circulaire à large bordure encadré rectangulairement et reposant sur un socle à tablette où on lit : «Louis — Seize ‖ Roi des — Français ‖ Né à Versailles — le XXIII Aoust MDCCLIV.» Sous le tr. c. à gauche : «Dessiné et gravé par Coutellier en 1789.» Au-dessous : «Présenté au Roi, par son très humble et très fidele Sujet ‖ Coutellier ‖ A Paris chez Mondhare et Jean rue St Jean de Beauvais, N° 4.» [Fol. 14

Le portrait à l'aquatinte et l'encadrement au burin. Par Coutelier, graveur connu par une curieuse série de portraits d'acteurs et d'actrices. Second état portant l'adresse de Mondhare et Jean, tandis que le premier (Est., *Portraits*, N2, Louis XVI) porte : «Coutellier demeure parvis Notre-Dame, maison de Mr Parvi a côté de la porte du Cloître à Paris ‖ et chez Blaizot, Libraire ordinaire du Roi et de la Reine rue Satory, à Versailles, N° 5. ‖ Imprimé par Madame Fortier.» C'est ce premier état que la *Gazette de France* annonça dès le 31 mars 1789, bien que (*ibidem*, vendredi 10 avril 1789) ce soit seulement le 8 avril 1789, à Versailles, que «le sieur Coutellier, graveur en taille douce et peintre en miniature, eut l'honneur de présenter au Roi le portrait de Sa Majesté. Il se trouve chez l'Auteur à Paris, Parvis Notre-Dame, etc...»

Hauteur, o m. 394; largeur, o m. 297.

369. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, grand manteau royal bleu fleurdelysé d'or, avec le collet d'hermine et le collier du St Esprit, dans un ovale sous lequel on lit : «Benard del. — Ridé sculp.» Au-dessous, des deux côtés d'un cartouche en grisaille représentant un globe avec trois fleurs de lys, une couronne royale, un sceptre et une main de justice sur un coussin, les insignes des ordres de St Michel et de St Esprit, et une urne à encens, on lit : «Louis Seize ‖ Roi de France — et de Navarre. ‖ Né à Versailles, le — 23 Aoust 1754. ‖ Sacré à Reims — le 11 juin 1775.» Au bas de l'estampe : «A Paris, chez Blin, Imprimeur en Taille-Douce, place Maubert n°. 17. Vis a vis la rue des 3 Portes. ‖

Avec Privilège du Roi.» Au haut de l'estampe à gauche la lettre «A.»; à dr. «N° 1». [Fol. 15

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleur. Première planche de la première livraison, publiée en 1786 par Pierre Blin, de ses *Portraits* ‖ *des Grands Hommes* ‖ *Femmes illustres* ‖ *et sujets mémorables* ‖ *de France,* ‖ gravés et imprimés en couleurs ‖ dédiés au Roi ‖ A Paris, ‖ chez Blin, Imprimeur en taille douce, Place Maubert, N° 17, vis à vis la rue des Trois Portes ‖ avec privil. du Roi. (*Est.*, Na 33 et Ef 120 b, pet. in-fol.) Chaque portrait de grand homme est accompagné dans ce Recueil, qui n'eut pas moins de 48 livraisons (92 gr.) dont la dernière parut en 1792, du «tableau de leur action la plus éclatante». Voir *infra* sous notre numéro 1204: «L'Amérique ‖ et les mers ‖ O Louis, ‖ vous reconnaissent ‖ pour leur libérateur», la planche de L. Roger d'après Duplessi-Bertaux, jointe dans le Recueil au portrait de Louis XVI.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 142; largeur, 0 m. 125.

370. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale surmonté d'un nœud, et encadré rectangulairement; grand manteau royal à collet d'hermine sur lequel se détachent deux colliers de fantaisie, censés figurer ceux de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Sur la tablette : «Luigi XVI ‖ Re di Francia ‖ Nato Li 23 Agosto 1754.» Sous le tr. c. : «Apud Theodorum Viero Venetiis C. P. E. S. 1789.» [Cum privilegio Excellentiæ Serenissimæ]. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée à Venise par Teodoro Viero, peintre et graveur, élève de N. Cavalli, né à Bassano en 1740, mort en 1795.

Inspirée du portrait de Louis XVI par Callet, ci-dessus n° 366.

Hauteur, 0 m. 178; largeur, 0 m. 124.

371. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, grand manteau royal à collet d'hermine sur lequel se détache le collier de l'ordre du Saint-Esprit, rabat de dentelle; dans un médaillon ovale sous lequel on lit : «Jones fecit.» Au-dessous : «Louis XVI.» Au bas de l'estampe : «Publish'd as the Act directs, by C. Lowndes, 20 Octr 1792.» [Fol. 15

Stipple inspiré à John Jones (1740-1797) [ci-après, n° 493], graveur londonien spécialisé dans le stipple et le mezzotint, par une gravure française du portrait du Roi par Callet. Série comprenant également les numéros 803, 839, 2689, etc.

Hauteur du médaillon, 0 m. 130; largeur, 0 m. 100.

372. **Louis XVI**, debout, en pied, de trois quarts à droite, en grand manteau royal fleurdelysé à collet d'hermine, avec le grand

collier et la plaque de l'ordre du Saint-Esprit, la main gauche sur son sceptre, le chapeau à plumes blanches à la main droite. Au fond, colonne et tentures. Sur le cadre : «Louis Seize ‖. Il voulut le bonheur de sa nation et en devint la victime. ‖ Peint d'après nature par Duplessis — Gravé par J. G. Müller, Prof. à l'Acad. Caroline ‖ à Stoutgart, membre de l'Acad. des Arts à Paris.» Sous le tr. carré : «Imprimé a Nuremberg par Ramboz — se vend chés J. Fr. Frauenholz a Nuremberg.» [Grand format, Tome 1, Fol. 5.

Gravure à l'eau-forte et au burin dont on pourra voir un autre état (*Est. Suppl*ts Reliés AA4, *Duplessis*), ne portant sous le tr. c. que «A Nuremberg chez Frauenholz.»

Johann Gotthard von Müller (1747-1830), graveur wurtemburgeois, né à Bernhausen, élève de Wille, exécuta cette gravure à la toute fin du XVIIIe siècle, d'après le second portrait (en pied) du Roi, par Duplessis, de 8 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds de large, exposé sous le numéro 119 au Salon de 1777.

«M. Müller, écrit son maître Wille, est grand et bel homme, très régulier dans sa conduite. Il a fait des progrès rapides puisque, lorsqu'il vint chez moi, il n'avait jamais manié le burin. Il est sujet du duc de Wurtemberg et son pensionnaire. Il doit retourner cette année à Stuttgard, ce dont je suis très fâché; il aurait été très-utile à Paris, où il auroit fait revivre la bonne manière qu'on doit employer à graver le portrait.» (Appréciation de Wille, à l'occasion de la réception de Müller à l'Académie le 30 mars 1776, *Journal de J.-G. Wille*, t. II, p. 41.)

Hauteur, 0 m. 686; largeur, 0 m. 504.

373. **Louis XVI**, debout, en pied, de trois quarts à droite. Réduction de la gravure précédente de J. G. von Müller d'après Duplessis. Sur le cadre : «Louis Seize ‖ Il voulut le bonheur de sa nation et en devint la victime.» Sous le tr. c., à dr. : «Jean Bapt. Dasori, sculp. Romae.» Au-dessous, des deux côtés d'un écu losangé aux armes de France : «Dédié à Mes — Dames de France ‖ Par Jean Bapte Dasori — Graveur Romain.» [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée par J.-B. Dasori, après 1791, date de l'arrivée en Italie des tantes du Roi, auxquelles il dédia cette pièce.

Hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 167.

374. **Louis XVI**, à cheval, de trois quarts à gauche, la tête découverte, tenant à la main gauche un chapeau à plumes blanches, à la main droite un sceptre; manteau rouge fleurdelysé d'or, collet d'hermine avec le collier du Saint-Esprit. Au fond petite maison et bouquet d'arbres. Sous le tr. c. : «Louis XVI ‖ Roi de France et

de Navarre, ‖ Né à Versailles le 23 Aout 1754, mort le 21 Janvier 1793. ‖ Déposé à la Bibliothèque Royale — A Paris chez Jean, Rue St Jean de Beauvais, N° 10.» [Fol. 16

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, coloriée.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 191.

375. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, cheveux relevés et frisés, avec boucles tombant sur les épaules, ornés d'un toquet à ruban rose, de plumes et d'un voile, corsage rose décolleté, manteau bleu fleurdelysé doublé d'hermine. Dans un médaillon ovale reposant sur un socle où on lit: «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France et de Navarre ‖ Née à Vienne le 2 novembre 1755.» Sous le tr. carré: «Brion de la Tour Del. — J.-B. Chapuy Sculp. ‖ A Paris chez Basset rue St Jacques, près les Mathurins. Avec privilège du Roy.» [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte tirée en couleur et faisant pendant au numéro suivant. Fait partie de la série des portraits des personnages de l'affaire du collier, série cataloguée ci-après sous les numéros 1072 à 1095.

Jean-Baptiste Chapuy (1760-1802), dessinateur et graveur en couleurs, est l'auteur du *Recueil de coiffures*, paru chez Depain, de pièces de genre telles que *Les Trois Sœurs au Parc de Saint-Cloud* et *Les Grâces Parisiennes au bois de Vincennes*, d'après Lavreince. On lui doit : *Le Moraliste*, paru chez Le Vachez, *Les amours d'Estelle et de Némorin*, plusieurs scènes de *Robinson Crusoé*, une grande planche «*Vue des 40 jours d'incendie des habitations de la plaine du Cap Français ‖ arrivé le 23 août 1791, Vieux Style*», d'après J.-L. Bocquet; enfin, sous le Consulat, *La Paix fait dételer les chevaux de Mars du char de la Victoire et conduit Bonaparte à l'Immortalité* d'après J.-S. Lemonnier. (Voir ci-après cette pièce et sa transformation au chapitre intitulé : *Bonaparte Premier Consul.*)

Sur Brion de la Tour, voir ci-après notre numéro 735. Gower, n° 80.

Hauteur, 0 m. 208; largeur, 0 m. 133.

376. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, collet d'hermine et grand manteau royal où se détache le collier du Saint-Esprit, dans le même encadrement qu'au numéro précédent. Sur le socle : «Louis Seize. ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754». Le reste de la lettre et de l'adresse comme au numéro précédent, dont ce portrait est le pendant. [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte, tirée en couleur. Mêmes remarques que pour le numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 213; largeur, 0 m. 136.

377. **Marie-Antoinette**, en pied, debout, de trois quarts à gauche, cheveux relevés ornés d'une couronne de roses, boucles sur les épaules, sous la figure d'Eugénie ou de la Noblesse, tenant d'une main une lance, de l'autre une petite statue qu'elle dédie à Minerve, assise à gauche sur un nuage et tenant à la main droite un portrait de l'Impératrice Marie-Thérèse. Sur la tablette: «Eugénie ou la Noblesse ‖ Représentée par les Romains. . . ». Suivent 6 lignes de texte. Sous le tr. carré: «C. N. Cochin fils del. 1780 — J. F. Rousseau sculp.» [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte par Jean-François Rousseau (1740-17..), vignettiste et illustrateur de Gravelot et de Cochin. Le portrait de Marie-Thérèse, morte le 29 septembre 1780, est celui de Joseph Ducreux dont on trouvera ci-dessus la gravure par Haid sous notre numéro 26. Gower, n° 326.

Hauteur, 0 m. 201; largeur, 0 m. 129.

378. **La même estampe**, épreuve avant toute lettre. [Fol. 18

379. **Marie-Antoinette**, en pied, debout, de trois quarts à droite, un grand éventail à la main gauche, escortée de **Madame Royale**, de trois quarts à gauche; la Reine, coiffée d'un pouf à plumes et rubans, avec voile retombant par derrière, est vêtue d'une robe à paniers, aux entrelacs garnis de rubans et de fleurs. Sous le trait carré: «Marie-Antoinette d'Autriche, femme de Louis XVI, ‖ roi des Français et Madame royale, fille du roi.» Au haut de l'estampe à gauche: «Tome V», à droite: «Page 363.» [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte due sans doute au graveur Moithey (cf. notre numéro 813 ci-après). Illustration du 5e volume d'un recueil de costumes dont on trouvera ci-après (nos 813, 841, 1836) d'autres planches représentant les Comtes de Provence et d'Artois et le maire Bailly.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 096; largeur, 0 m. 066.

380. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, cheveux relevés sur le front, bouffants sur les tempes, et en rouleaux sur la nuque, entremêlés d'un voile de gaze rayée, et ornés au sommet d'un diadème en bandeau décoré de fleurs de lys; perles en poires aux oreilles, corsage décolleté. Dans un médaillon et un encadrement ne différant point de ceux de notre numéro 296.

Sur la tablette: «Marie Antoinette ‖ d'Autriche Reine de France.» Sous le tr. carré : «Dessiné par L. S. Boizot sculpteur

IMPRIMERIE NATIONALE.

du Roy — Gravé par Marie L^se^ A^de^ Boizot 1781 ‖ Se vend à Paris chez J. J. Flipart graveur du Roy, rue d'Enfer, chez le Limonadier.» [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin par M.-L.-A. Boizot sur le dessin de son frère (voir sur ces artistes nos numéros 235 et 296). Portraits gravés à la suite de la naissance du Premier Dauphin, et ayant conservé les encadrements des portraits gravés par Mlle Boizot (numéros 296 et 297 ci-dessus). La *Gazette de France* du 11 décembre 1781 les annonce comme il suit: «Nouveaux portraits du Roi et de la Reine gravés par Mlle Boizot d'après les dessins du sieur Boizot, chez Flipart, rue d'Enfer, près la place Saint-Michel, du même format que les précédents, 1 livre 4 sols chacun.»

Gower, numéro 43.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 155.

381. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, au cou le collier de la Toison, en écharpe le cordon du Saint-Esprit, drapé à mi-bras dans le grand manteau royal fleurdelysé. Médaillon et encadrement du numéro précédent. Sur la tablette: «Louis XVI. ‖ Roy de France.» Sous le tr. carré: «Dessiné par L. S. Boizot, sculpteur du Roi — Gravé par Marie L^se^ A^de^ Boizot. 1781. ‖ Se vend à Paris, etc.» (L'adresse comme au numéro précédent.) [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin. Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 155.

382. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, au trait de plume à main levée, dans un encadrement d'ornements calligraphiques. Dans l'ovale, sous le portrait: «Marie-Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France.» Au dessous: «Dessiné et gravé par J. A. Koehl — de Saarbruck.» [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte sur son propre dessin par le calligraphe Koehl. D'après le second portrait de la Reine par L. S. et A^de^ Boizot. Cf. ci-dessus notre numéro 380. Pendant du numéro suivant. Gower, n° 203.

Hauteur, 0 m. 370; largeur, 0 m. 287.

383. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, au trait de plume à main levée, dans un encadrement d'ornements calligraphiques. Dans l'ovale, sous le portrait: «Louis Seize ‖ Roi de France.» Au-dessous: «Dessiné et gravé par — J. A. Koehl de Saarbruc.» [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte. D'après le second portrait de Louis XVI par les Boizot. Cf. ci-dessus notre numéro 381.

Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 363; largeur, 0 m. 285.

384. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, au trait de plume à main levée, dans un encadrement d'ornements calligraphiques. Cheveux relevés sur le front, avec trois rouleaux sur le côté et des boucles retombant sur les épaules, voile, aigrette et diadème. Corsage décolleté. Au-dessous du portrait, à l'intérieur de l'encadrement : «Rendu à main levée ‖ Et sans remplissage. Par Bernard ‖ Ecrivain du Cabinet du feu Roi Stanislas 1780.» [Fol. 22

Dessin à la plume aux deux encres par le célèbre calligraphe Bernard. Le profil du visage est traité d'une encre qui a beaucoup moins jauni, la prunelle de l'œil est légèrement teintée de bleu et les chairs sont par endroit légèrement gouachées.

Bernard, qui s'intitulait «maître d'écriture de la Reine», ne lui donna sans doute que bien peu de séances, car Marie-Antoinette conserva toujours une fort laide écriture (cf. l'autographe du numéro 212). L'*Abrégé du Journal de Paris* nous apprend qu'à la veille de 1789, les élégantes, avant le dîner de 3 heures, s'allaient «faire écrire de profil à main levée par le calligraphe Bernard».

On peut voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N3, Napoléon Ier) un profil à main levée de l'Empereur «Par Bernard, Professeur d'Ecriture des Pages de S. M. l'Empereur et Roi, à St Cloud.»

Hauteur, 0 m. 675; largeur, 0 m. 455.

385. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, au trait de plume à main levée, dans un encadrement d'ornements calligraphiques. Au-dessous, à l'intérieur de l'encadrement : «Rendu à main levée ‖ sans aucun remplissage tel qu'on jette une lettre capitale. ‖ Par Bernard Ecrivain du Cabinet du feu Roi ‖ Stanislas Duc de Loraine et de Bar ‖ L'an 1780.» [Fol. 23

Dessin à la plume aux deux encres. Profil du visage traité d'une encre qui n'a pas jauni, et chairs franchement gouachées. Fait pendant au numéro précédent, malgré l'encadrement différent, et fait plus exactement pendant à une Marie-Antoinette, du même, appartenant à M. le Lieutenant Graveraux.

Hauteur, 0 m. 635; largeur, 0 m. 425.

386. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, au trait de plume à main levée, dans un encadrement d'ornements calligra-

phiques. Sous le portrait, à l'intérieur de l'encadrement : « Gravé d'après l'original à main levée. ‖ Petit Sculpsit 1787 — Bernard Scripsit 1780. ‖ Tiré du Cabinet de M^r^. . . . . le Carpentier ‖ Controlleur de la Maison de la Reine ‖ à Paris chez Chéreau et Joubert rue des Mathurins, aux deux Pilliers d'or ‖ et chez Jaufret, Peintre doreur et M^d^ d'Estampes rue de la feronnerie près la rue S^t^ denis. » [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte, par Petit, d'après un dessin à la plume de Bernard, peut-être d'après celui que nous décrivons sous notre numéro 384, et qui n'en diffère pas sensiblement. Prunelle de l'œil coloriée en bleu, chairs anciennement coloriées en rose. Épreuve différente de celle décrite par Gower (n° 298).

Hauteur, 0 m. 590; largeur, 0 m. 385.

387. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, au trait de plume à main levée, dans un encadrement d'ornements calligraphiques. Sous le portrait, à l'intérieur de l'encadrement : « Gravé d'après l'original à main levée, ‖ Tiré du cabinet de M^r^ le C. . . ‖ à Paris chez Chereau et Joubert, rue des Mathurins aux deux Pillier d'or et chez Jofret Peintre doreur et M^d^ d'Estampes rue de la Feronnerie près la rue S^t^ denis. » [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte lavée de sépia. Chairs coloriées. Pendant du numéro précédent et d'après un dessin original à la plume, également tiré du cabinet de M. Le Carpentier.

Hauteur, 0 m. 595; largeur, 0 m. 390.

388. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, dans un encadrement rectangulaire, cheveux relevés ornés d'un bijou en forme de diadème, et d'une aigrette; portrait composé et accompagné de fioritures et d'ornements calligraphiques : « Marie Antoinette Reine de France et de Navare ‖ à Paris chez Jacques Chereau rue St Jacques aux deux Colonnes ‖ au dessus de la Fontaine Saint Severin ‖ Phelipart sculpcit — 1787 — Baudran scripcit. » [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte exécutée par Phelipart en 1787, d'après un dessin à la plume du calligraphe Baudran. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, Louis XVI) le portrait du Roi en pendant, par Aubin d'après Bariolle, en 1788. Chairs coloriées à la main. Épreuve rognée à laquelle manquent les ornements calligraphiques de l'encadrement.

Gower, n° 299.

Hauteur, 0 m. 128; largeur, 0 m. 099.

389. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, chevelure à quatre rouleaux relevés sur le front, bouffants sur les oreilles, boucles et catogan, avec draperie tombant par derrière. Corsage décolleté à hauts de manches bouffants fleurdelysés. Au trait de plume à main levée, dans un encadrement ovale d'ornements calligraphiques. Au-dessous de l'ovale : « Fait à la Plume et à main Levée par Palme fils agé de 22 ans, Élève de Bernard, Académicien à Paris, 1790. » [Fol. 26

Dessin à la plume. Chairs légèrement teintées de rose; œil très délicatement nuancé de vert.

Hauteur, 0 m. 520; largeur, 0 m. 397.

390. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite. Au trait de plume à main levée, dans le même encadrement que le numéro précédent auquel il fait pendant. Au-dessous de l'ovale, la même lettre qu'au numéro précédent, moins la date. [Fol. 27

Mêmes remarques que pour le numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 522; largeur, 0 m. 396.

391. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, coiffure et costume sensiblement copiés de ceux du numéro 389, dont ce dessin paraît bien être une imitation. Au trait de plume à main levée, dans un encadrement ovale d'ornements calligraphiques. [Fol. 28

Dessin à la plume anonyme. Chairs très légèrement rosées.

Hauteur, 0 m. 432; largeur, 0 m. 371.

392. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, imitation manifeste du numéro 390 et pendant du numéro 391. Au trait de plume à main levée, dans le même encadrement que le numéro précédent. [Fol. 29

Mêmes remarques qu'au numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 430; largeur, 0 m. 366.

393. **Louis XVI et Marie-Antoinette**, bustes conjugués, de profil à gauche; la Reine a les cheveux en rouleaux depuis le sommet de la tête jusque sur les épaules; le corsage, décolleté, est garni de bouffants réunis par des fleurs. De Louis XVI le profil du visage apparaît seulement. Au trait de plume à main levée, dans un ovale d'ornements et de fioritures calligraphiques, encadré rectangulaire-

ment. En bas, à droite, à l'intérieur du rectangle, on lit: «Fait la Plume (*sic*) par Mlle Bernard 1816.» [Fol. 30

Dessin à la plume, avec rehauts de couleurs, par la nièce de Bernard. Calligraphie défectueuse.

Hauteur, o m. 387; largeur, o m. 327.

394. **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, et **Louis XVI**, de profil à droite, en buste, en regard dans deux médaillons ovales cerclés d'or et fixés par des anneaux d'or et des nœuds de ruban bleu à une guirlande de roses qui, s'enlaçant avec les rubans, forme autour des médaillons un encadrement en cœur. Sous les médaillons, deux branches de laurier entrecroisées; au-dessus, une couronne d'olivier occupant la place de la flamme du cœur. [Fol. 31

Impression en couleurs sur satin blanc, obtenue à l'aide de plusieurs planches. Nous nous bornerons à reproduire à propos de sa date, et du problème que soulève son exécution, la note suivante, rédigée pour le Baron de Vinck par M. A. Vuaflart :

«Diverses hypothèses ont été proposées au sujet de cette impression sur soie, en taille-douce, qui n'est connue qu'à quelques exemplaires. Les uns y ont vu le chef-d'œuvre d'un tisseur lyonnais, alors qu'il est plus logique en cette occasion de penser à une pièce imprimée qu'à une pièce tissée; d'autres ont cru à une impression anglaise du temps de la Révolution; les derniers ont avancé les noms de Huet et de Janinet. Toutes ces hypothèses sont fausses. En 1779 *Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty* monta au faubourg du Roule, rue de Monceau, une manufacture pour imprimer sur étoffes, selon un procédé spécial et à l'aide d'une presse particulière, dont il était inventeur. Son associé pour cette entreprise et son collaborateur, ou pour mieux dire, son maître pour la création des modèles, était *Jean Pillement.* A ce moment un certain *Bonvallet* exécutait la gravure des planches de taille-douce dont ils se servaient; on ne connaissait cet artiste que par les portraits qu'il grava, beaucoup plus tard, au physionotrace. Au mois d'octobre 1781, les associés lancèrent un meuble allégorique à la naissance du Dauphin; ce devait être une sorte de coffret, car sa décoration comportait cinq pièces de soie imprimées en couleurs. La plus grande, qui formait le dessus du meuble, représentait les portraits du Roi et de la Reine, enguirlandés de fleurs, dus à la composition de Jean Pillement, à la gravure de Bonvallet et à l'impression de J.-B.-A. Gautier-Dagoty.»

L'épreuve décrite par Gower, n° 428, et acquise par lui à la vente La Béraudière au prix de 1,520 francs, a des rehauts d'or dans les ornements, et les portraits en sont imprimés en couleur. Les portraits de la nôtre sont à l'aquatinte, de nuance légèrement bistre; les ornements n'ont point de rehauts d'or. Elle est identique à celle que possédait le marquis de Selve et qui fut fort mal reproduite par Dupont-Auberville dans son *Ornement des Tissus*,

Paris, 1877. Enfin, il existe en Angleterre, dans une collection privée, une troisième épreuve entièrement imprimée en bistre.

Hauteur, o m. 312; largeur, o m. 357.

395. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite; coiffure relevée sur le front, ornée de deux plumes et d'une aigrette, cheveux noués par un ruban retombant sur la nuque; corsage décolleté, épaulette ornée d'un bijou fixé à un nœud de ruban, ceinture presque sous l'aisselle. Sous le tr. c. : « M^rie^ A^te^ Archiduchesse d'Autriche, Sœur de l'Empereur, ‖ Reine de France. ‖ Née à Vienne le 2 9bre 1755. » [Fol. 32

Stipple anonyme, tirage bistre, chairs imprimées en rose à la poupée et non coloriées, comme le croit à tort Gower. Gravure attribuée à Francis Bartolozzi (1727-1815), le célèbre graveur florentin établi à Londres. Signalée par Gower (n° 14), qui a eu entre les mains des épreuves avec l'adresse effacée d'Esnauts et Rapilly. Cette dernière particularité rendrait d'ailleurs moins vraisemblable l'attribution à Bartolozzi. Nous pensons en effet que le dernier historiographe de Bartolozzi, M. A. W. Tuer (*Bartolozzi and his Works*, vol. I, chapter x, p. 52) a raison lorsque, cherchant à expliquer la bizarrerie des signatures différentes Bartolozzi et Bartolotti (il faut y ajouter celle de Bartoloneii ci-dessous, n°s 399 et 408), il avance que les éditeurs d'estampes parisiens escomptaient la vogue dont jouissait alors l'estampe anglaise et spécialement celle de Bartolozzi : il leur était facile de faire exécuter par des artistes peu connus des gravures au stipple que ceux-ci ne signaient pas, ou qu'on leur faisait signer non pas du nom de Bartolozzi, crainte de poursuites, mais du nom de Bartolotti, ou encore, ajouterons-nous, de Bartoloneii.

Hauteur, o m. 240; largeur, o m. 162.

396. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, type sensiblement copié sur celui du portrait du Roi par J. Boze (voir notre numéro 415). Sous le tr. c. : « Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre. ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754, Marié le 16 May 1770 et Sacré à Reims le 11 Juin 1775. » [Fol. 32

Stipple anonyme, tirage bistre, chairs encrées en rose à la poupée. Pendant du numéro précédent.

Hauteur, o m. 234; largeur, o m. 160.

397. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, coiffé du bonnet phrygien. A cette dernière modification près, c'est exactement le même que celui du numéro précédent, dont il ne diffère autrement que par la lettre : « Louis seize ‖ Roi de^s^ Franceais (*sic*). ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754, Marié le 16 May 1770, et

Sacré à Reims le 11 Juin 1775. ‖ Bonnet de la Liberté, Présenté au Roi par le peuple Français, le 20 Juin 1792.» [Fol. 32

Stipple. Transformation de la planche décrite au numéro précédent; outre l'addition du bonnet de la Liberté, et la dernière ligne de la lettre qui y a trait, on remarquera que le graveur a, par paresse, utilisé les lettres des mots *Roi de France* pour la nouvelle mention *Roi des Français*, d'où la faute d'orthographe soulignée plus haut. La présentation du Bonnet de la Liberté au Roi le 20 juin n'alla pas, comme on le sait, sans quelque tumulte et l'invasion des Tuileries par le peuple. (Cf. ci-dessous nos numéros 4860 à 4884.) C'est un décret de l'Assemblée, en date du 19 octobre 1789, qui décida que le titre de *Roi des Français* remplacerait à l'avenir celui de *Roi de France et de Navarre.*

Hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 158.

398. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, dans un médaillon. Semble bien une copie réduite en contre-partie du numéro 395, attribué à Bartolozzi, dont elle ne diffère que par la coiffure, comportant en plus des frisures et un voile tombant par derrière, ainsi qu'une troisième plume en lieu de l'aigrette.

Sur le médaillon, coupée en son milieu par les armes royales, l'inscription : «Marie — Antoinette, ‖ Archiduchesse d'Autriche, — Sœur de l'Empereur ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne le 2 novembre 1755.» [Fol. 33

Stipple bistre, chairs encrées en rose. Épreuve ayant fait partie de la Collection Soulavie et par conséquent rognée, où fait défaut l'adresse gravée au bas de la feuille : «A Paris, chez Esnauts et Rapilly, rue S[t] Jacques, à la Ville de Coutances, n° 259.» Estampe attribuée à tort à Bartolozzi. Voir ci-dessus (n° 395) notre opinion à ce sujet. Gower, n° 13.

Diamètre du médaillon, 0 m. 100.

399. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, grand manteau royal et rabat de dentelle, collier de l'ordre du Saint-Esprit; dans un médaillon sous lequel on lit à dr. : «Bartoloneii sculp.» Au-dessous, coupée par un cartouche aux armes de France, l'inscription : «Louis — Seize Roi de ‖ France — et de Navarre ‖ Né à Versailles — le 23 Août 1754 ‖ Marié le 16 — de May 1770 ‖ Sacré à Rheims le 11 Juin 1775.» Au bas de la feuille : «A Paris chez Esnauts et Rapilly rue S[t] Jacques, à la Ville de Coutances, N° 259.» [Fol. 33

Stipple bistre, chairs encrées de rose. Sur la signature «Bartoloneii sculp.» et l'attribution possible à Bartolozzi, voir ci-dessus notre numéro 395.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 160.

400. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement; coiffure à boucles frisées surmontée de plumes, corsage décolleté à épaulette ornée d'un bijou, ceinture presque sous l'aisselle. Sur la tablette aux armes de la Reine : « Marie — Antoinette ‖ Archiduchesse — d'Autriche ‖ Sœur de — l'Empereur ‖ Reine de — France ‖ Née à Vienne le — 2 Novembre 1755. » [Fol. 34

Stipple anonyme. Pastiche en contre-partie du numéro 398. Le trait carré est remplacé par un trait pointillé. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 100.

401. **La même estampe**, tirage bistre, les chairs colorées en rose et le corsage en bleu. [Fol. 34

Les seules autres différences d'avec le numéro précédent consistent dans le pointillage de la tablette, restée blanche au numéro 400, et le tracé très net du trait carré. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 99.

402. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement. Sous le tr. c. : « Maria Antonette ‖ Königin von Frankreich. ‖ geb : d : 2 Nov : 1755. » [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Contrefaçon allemande anonyme du numéro 398. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 098; largeur, 0 m. 068.

403. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement. Type, coiffure et costume manifestement imités du numéro 395. Sur le socle : « Marie Antoin^tte^ Archiduchesse d'Autriche ‖ Reine de France. » [Fol. 35

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Fond de l'ovale et du rectangle formé de hachures entrecroisées, socle rayé de hachures verticales, jointes par des traits obliques, formant arêtes. Gower, n° 383.

Hauteur, 0 m. 084; largeur, 0 m. 051.

404. **La même estampe**, épreuve de graveur, le fond de l'ovale haché de rayures seulement horizontales, et le fond du rectangle de rayures seulement verticales. Même lettre que le numéro 403. [Fol. 35

Gower, n° 384, qualifie cette eau-forte de copie du précédent portrait (n° 403).

Hauteur, 0 m. 084; largeur, 0 m. 051.

405. Contre-partie de la même estampe, fond de l'ovale à hachures horizontales, fond du rectangle à hachures entrecroisées, socle à hachures verticales. Même lettre que le numéro 403. [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte. Illustration sans doute extraite d'un pamphlet ayant trait à Marie-Antoinette. Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. o84; largeur, o m. o5o.

406. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à gauche, dans un ovale. Coiffure qui semble combinée du type du numéro 395 (attribué à Bartolozzi), boucles et cheveux attachés avec un ruban tombant sur la nuque, et du type de Boizot (n° 380), bijou dans les cheveux au-dessus du milieu du front et écharpe retombant par derrière. Signé à droite sous l'ovale : «D. Berger fecit.» Au-dessous : «Marie Antonie ‖ Königin von Frankreich.» [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au stipple, tirage bistre, due au graveur berlinois Daniel Berger (1744-1824), directeur de l'Académie de Berlin en 1787, et dont on connaît la belle gravure, au stipple bistre, du portrait de la marquise de Sabran par Mme Vigée-Lebrun. Très inspirée des numéros 380 et 395. Détachée du tome Ier des *Friedens-Praeliminarien herausgegeben von dem Verfasser des heimlichen Gerichts*... (le titre du tome I porte en outre : «mit dem Bildnisse der Königin von Frankreich Marie Antonie), Berlin 1794, in der Vossischen Buchhandlung, 5 vol. in-8°, 408-396-420-410-404 p. (Bibl. nat., Imp. L 41^b, 2094). Gower, n° 33.

Hauteur de l'ovale, o m. o93; largeur, o m. o71.

407. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire. Réduction en contre-partie du numéro précédent, avec lequel elle ne présente que de très légères différences. Sous le médaillon, à g. : «E. Verhelst»; à dr. : «Mannh.» Au-dessous : «Marie Antonie ‖ Königin von Frankreich.» [Fol. 36

Stipple par Egidius Verhelst le jeune (1742-1818), élève de Wille, graveur de la Cour de Bavière et professeur à l'Académie de Mannheim, comme l'indique l'abréviation «Mannh.».

Existe, en pendant, sur la même feuille qu'un Charles Ier du même graveur, dont voici la légende : «Karl Stuart ‖ König von Grossbritanien ‖ Frankreich und Irland.» Gower, n° 354.

Diamètre, o m. o48.

408. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire. Réduction en contre-partie du numéro 399.

Sous le médaillon, à g. : «Bartoloneii del.»; à dr. : «H. Lips sc. 1793.» Au-dessous : «Ludwig XVI ‖ König von Frankreich.» [Fol. 36

Stipple dû à Johann-Heinrich Lips (1758-1817), graveur zurichois, élève de l'Académie de Mannheim, puis professeur à l'Académie de dessin de Weimar. Voir du même graveur une Charlotte Corday (ci-après, n° 5370). Pendant du numéro précédent.

Diamètre, o m. o48.

409. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, cheveux relevés sur le sommet de la tête et formés en rouleaux sur la nuque. Corsage décolleté bordé d'une ruche, épaulette ornée d'un bijou et d'un nœud de ruban, ceinture jusque sous l'aisselle. Dans un ovale encadré d'un trait carré. Sous l'ovale, tablette où on lit : «Marie Antoin^te d'Autriche ‖ Sœur de l'Empereur ‖ Reine de France. ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755.» [Fol. 36*

Stipple anonyme. Sauf quelques modifications et surtout la coiffure, où font défaut les plumes et l'aigrette, c'est le type du numéro 395, dont cette estampe est certainement inspirée.

Gower, n° 393 (2).

Hauteur prise du témoin, o m. 186; largeur, o m. 110.

410. **La même estampe**, imprimée en couleur, chairs teintées, corsage et nœud des cheveux carmin. Sans trait carré encadrant l'ovale, ni tablette encadrant l'inscription qui est ici à clairevoie. [Fol. 36

Gower, n° 393 (1).

Hauteur de l'ovale, o m. 099; largeur, o m. 080.

411. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré d'un trait carré. Sous l'ovale, tablette où on lit : «Louis Seize ‖ Roi des François ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754.» [Fol. 36

Stipple anonyme. Pendant du numéro 409. Reproduction du type de Boze (n° 415), sans doute connu du graveur par l'intermédiaire du numéro 396.

Hauteur prise du témoin, o m. 165; largeur, o m. 105.

412. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, dans un ovale; cheveux bouclés, voile drapé retombant derrière la tête; corsage décolleté. Sous le trait ovale, à gauche : «Dessiné par Césarine F...»; à droite : «Gravé par Ruotte.» Au-dessous : «Marie Antoinette dAutriche.» [Fol. 36

Stipple imprimé en couleurs, dû à Louis-Charles Ruotte (1754-1806), élève de Bartolozzi, d'après un dessin où Césarine Franck a voulu représenter la Reine «*en bergère*». Les épreuves avec la lettre portent en plus : «Se vend à Paris, chez Chaise, m[d] d'Estampes, rue Neuve des Petits Champs, vis à vis le Ministre des Finances, n° 390...» Fait pendant à la Princesse de Lamballe, par Ruotte d'après Danloux (ci-après, n[os] 4981-4982).

Indiqué par Gower, n° 327.

Hauteur de l'ovale, o m. 170; largeur, o m. 144.

413. **La même estampe**, en noir, même légende, lettre grise, encadrée d'un double trait carré. [Fol. 37

Gower, n° 327.

Hauteur de la feuille, o m. 298; largeur, o m. 242.

414. **Marie-Antoinette**, en buste, dans un ovale orné à la partie inférieure de roses et de lys, sur un fond rectangulaire supporté par un socle; de trois quarts à gauche, presque de face, coiffée d'un turban en gaze losangée orné de trois plumes; corsage décolleté orné de ruches et d'un nœud de ruban en son milieu; manteau fleurdelysé sur les épaules. Sur le socle : «Reducibus Liliis, — Redux Galliae Decus». Sur la tablette aux armes royales fixée à la face antérieure du socle : «Marie — Antoinette ‖ Arch[sse] D'Autriche — Reine de France, ‖ Née à Vienne le — II Novembre MDCCLV, ‖ Mariée à Versailles — le XVI Mai MDCCLXX». Sous le tr. carré, à gauche : «Peint en 1785 par J. Boze.» A dr. : «Gravé en 1814 par S. C. Miger, Membre de l'Académie Royale de Peinture, dans sa 80[e] année.» [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte et au burin, exécutée lors du retour des Bourbons, par le peintre Miger, d'après le tableau de Joseph Boze dont l'original se trouve actuellement chez M. le pasteur Goulden à Sedan.

Destinée à servir de pendant au numéro suivant et faisant partie d'une suite due aux graveurs Miger et Audouin, comprenant les portraits de Louis XVIII, du comte d'Artois, du duc et de la duchesse d'Angoulême, du duc et de la duchesse de Berry, de Napoléon I[er], etc. (que l'on trouvera ci-après aux dossiers respectifs de ces personnages), ainsi que celui de Bailly, d'après L.-S. Boizot (voir notre numéro 1820).

Simon-Charles Miger (né à Nemours le 19 février 1736, mort à Paris le 28 février 1820), élève de Wille et surtout de Cochin, et qui signait souvent de son nom retourné, Régim, fut agréé à l'Académie dès janvier 1778. Il grava cette estampe en 1814 lors du retour des Bourbons, afin de se concilier leur faveur et dans l'espoir de conserver une petite pension de 600 francs que l'Empire lui avait accordée. Le 13 février 1815, grâce à l'entremise de quelques

amis, Miger obtint une audience de Louis XVIII et lui présenta, avec le portrait gravé de Marie-Antoinette, ceux de Madame Adélaïde et de Madame Victoire (voir nos numéros 869 et 870), gravés par lui sur les dessins de son amie, Mlle Capet, qui, en 1806, avait peint le propre portrait du graveur (actuellement au Cabinet des Estampes, dans le Cabinet du Conservateur). En même temps que ces trois estampes, Miger, qui était poète, offrait au Roi ses « *Oblectamenta senectutis meae* », recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque du Louvre. (Sur les trois portraits gravés par Miger, voir les numéros 252, 249 et 250 du *Catalogue de l'œuvre de Miger, précédé de sa biographie,* par M. Bellier de la Chavignerie, Paris, Dumoulin, 1856 [B. N. Est., Ye 130, in-8°]. Voir aussi sur Miger, *Mémoires de J. G. Wille,* t. I, p. 309 et note 1.)

Gower, n° 267.

Hauteur, 0 m. 396; largeur, 0 m. 278.

415. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, habit à parements de broderie, plaque de l'Ordre du Saint-Esprit, cheveux relevés sur le front, à rouleaux sur les côtés, serrés dans une bourse par derrière; dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle aux armes royales à la face antérieure duquel on lit : « Louis — Seize ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ Né à Versailles — le XXIII Aoust MDCCLIV. » Sous le tr. c., à gauche : « Peint en 1785 par J. Boze »; à droite : « Gravé par B. L. Henriquez, Graveur du Roi et de S. M. Imple de Russie, Membre de l'Acadie Imple de St Petersbourg. » Au-dessous : « Présenté au Roi par son très humble et très fidèle sujet ‖ Boze. ‖ A Paris, chez l'Auteur au Musée des Artistes à la Sorbonne. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est le 13 mars 1786 (*Gazette de France* du vendredi 17 mars 1786) qu'eut lieu la présentation au Roi, par le sieur Boze, « de la gravure faite par Henriquez, graveur, d'après le portrait original de Sa Majesté peint par le sieur Boze ». Le Roi avait, en 1785, posé devant Joseph Boze (1743-1826) pour ce portrait, le plus connu de Louis XVI et le plus répandu par la gravure en France et à l'étranger. Benoît-Louis Henriquez (1732-1806), de l'Académie de Paris, était élève de N. Dupuis.

Reproduisons, d'après la *Correspondance* de Grimm (t. XIV, p. 371), ces vers de Rivarol à Boze sur son portrait de Louis XVI, gravé par M. Henriquez :

Alexandre jaloux de l'immortalité,
Se réserva la main d'Apelle,
Afin qu'un peintre si fidèle
Le rendît tout entier à la Postérité.
Boze! le ciel te garde un destin plus prospère.
Apelle ne peignit que l'effroi de la terre.
Plus fortuné que lui, tu peins un jeune roi
De qui la gloire sans seconde
Sera d'avoir partout fait respecter sa loi
Sans coûter une larme au monde.

Ce portrait gravé est le seul, antérieur à la Révolution, de la série des portraits indiquée au numéro précédent, série exécutée pour lui servir de suite, lors du retour des Bourbons.

A pour pendant le numéro précédent qui n'en diffère, pour l'encadrement, que par l'addition d'une guirlande de fleurs au bas de l'ovale et d'une légende sur le socle.

Hauteur, 0 m. 362; largeur, 0 m. 265.

416. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, même type et même encadrement que le numéro précédent, dont il ne diffère que par le procédé : stipple, au lieu d'eau-forte et de burin, l'inscription de la tablette et la lettre suivantes. Sur la tablette aux armes de France et Navarre : «Louis — Seize ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754 — Marié à Versailles le 16 Mai 1770 ‖ Et Sacré à Reims — le 11 Juin 1775.» Sous le tr. c., à gauche : «J. Haven Del.»; à dr. : «Bartolozzi Sculp.» Au-dessous : «A Paris chez Basset rue S[t] Jacques au coin de celle des Mathurins, A. P. D. R.» [Fol. 40

Stipple, l'encadrement tiré en bistre, le portrait imprimé en couleur. Le dessinateur Haven n'a fait que reproduire le type de Boze, sans doute d'après la gravure de Henriquez. Bartolozzi est-il vraiment l'auteur de cette planche? Nous en doutons malgré l'affirmation de son dernier historien, A. W. Tuer (n° 1838 de la *List of Bartolozzi's Works*).

Hauteur, 0 m. 355; largeur, 0 m. 250.

417. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, mêmes type et encadrement que le numéro précédent, avec la transformation suivante. Sous la bordure ovale, la tablette a été remplacée par une **Vue de l'exécution de Louis XVI**, en aquatinte, dans un encadrement rectangulaire à pans coupés, fixée par 4 attaches en forme de fleurs de marguerites, sur une nouvelle tablette beaucoup plus haute que la précédente. [Fol. 41

Stipple et aquatinte. Épreuve avant toute lettre. Tirage en noir. Il en existe également, au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2), une épreuve avant toute lettre, mais tirée en bistre, sauf le portrait imprimé en couleurs.

Hauteur, 0 m. 386; largeur, 0 m. 250.

418. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de face, l'avant-bras droit appuyé sur un meuble supportant le buste de Louis XVI. Cheveux relevés sur le front et maintenus par un turban à carreaux rouges et blancs, serré d'un ruban bleu. Robe à rayures de deux

X

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

1775

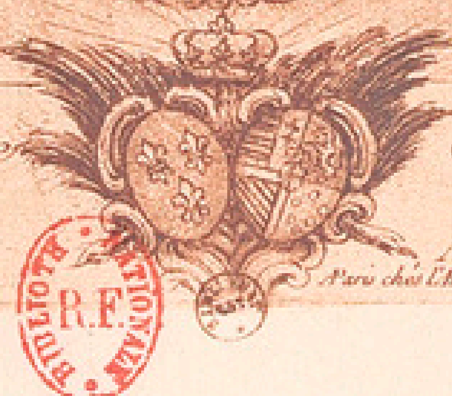
MANIÈRE NOIRE PAR RICHARD BROOKSHAW

Nº 298



R. Brookshaw Fecit

Marie Antoinette d'Autriche Sœur de l'Empereur
Reine de France et de Navarre.
Née à Vienne le 2 Novembre 1755. Mariée à Versailles le 16 Mai 1770.



Paris chez l'Auteur rue de Poterie près S.t Denis de la Chartres

roses, avec manches courtes et décolletage garnis de dentelles. Au-dessous de l'ovale : «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France. ‖ Æparis se trouve chez Mr Ternisien Dhaudricourt, Auteur des Femmes Célèbres, ‖ Rue St Honoré vis-à-vis celle de Grenelle.» [Fol. 42

Stipple en couleur, avec quelques retouches à la main, par Jean-César Macret (1768-1813), abbevillois, marchand d'estampes et de tableaux, graveur et maître de dessin.

Ternisien, appelé aussi Tournisien d'Haudricourt, est l'auteur d'une galerie des *Femmes célèbres de toutes les nations*, et surtout des *Fastes de la Nation Française et des Puissances alliées, ou tableaux historiques gravés par d'habiles artistes, accompagnés d'un texte explicatif et destinés à perpétuer la mémoire des hauts faits militaires, des traits de vertu civiques, ainsi que des exploits des Membres de la Légion d'honneur*..., Paris, 1807, rue de Seine, n° 27, près l'Hôtel de La Rochefoucault. Cet ouvrage, avec une légère modification du titre et une dédicace à Charles X, fut réédité par le même Ternisien, chez Decrouan, 14, rue Saint-Séverin, vers 1825 (voir *Quérard*).

Gravure inspirée d'un portrait de la Reine, par Mme Vigée, comme nous l'apprend la lettre du numéro suivant. Gower (n° 425) n'a connu qu'une épreuve différente, avant lettre.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 127; largeur, 0 m. 106.

419. **La même estampe**, tirage bistre, chairs légèrement encrées de rose à la poupée, portant sous l'ovale la signature «Mme Le Brun Pinx^t» et au-dessous, la lettre suivante en 2 colonnes : à gauche, «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754.»; à droite, «Marie Ant^te d'Autriche ‖ Reine de France et de Navarre ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755.» [Fol. 42

Sans mention de Ternisien d'Haudricourt. La Bibliothèque nationale (*Est.*, Portraits de Marie-Antoinette, N2) possède une estampe en noir ne différant des deux que nous venons de décrire que par l'absence du buste de Louis XVI et du meuble qui le supporte, ainsi que par la lettre suivante : (sous le tr. ovale) à g. : «Dessiné d'après Mme Le Brun par...»; à dr. : «Gravé par C. Macret en 1788».

Au-dessous : «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine de France».

Nous croyons pouvoir classer ces trois états dans l'ordre de date suivant : 1er état, avant le buste de Louis XVI; 2e état, n° 418; 3e état, n° 419. Inconnue à Gower. Planche XIV, page 260 du présent catalogue.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 127; largeur, 0 m. 106.

420. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, assis dans un fauteuil et tenant à la main gauche une *Imitation de Jésus-Christ*.

A gauche sur une petite table, buste de «**Louis Dauphin**» enfant [Louis XVII], rouleau de papier où on lit : «Testament de Louis XVI» et volume sur le plat duquel est inscrit : «Vie ‖ de ‖ Charles Ier». Dans un ovale encadré rectangulairement, et reposant sur une tablette qui porte les quatre vers suivants :

«On doit à leurs malheurs, à leurs vertus sublimes
De longs regrets, des honneurs immortels
Et dans les cœurs François, ces augustes victimes
Auront toujours un Trône et des Autels.»

Sous le tr. c., à gauche : «F. Hüe Invenit.»; à droite : «N. Schiavonetti sculp.» [Fol. 42

Stipple dû au graveur anglais Nicolas Schiavonetti (1771-1813), frère cadet du célèbre élève de Bartolozzi, Luigi Schiavonetti (1765-1810).

En regard du titre des *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI...*, par François Hue, l'un des officiers de la chambre du Roi, appelé par ce prince, après la journée du 10 août, à l'honneur de rester auprès de lui et de la famille royale... A Paris, de l'Imprimerie royale, 1814, in-8°, XIV-502 p. (Bibl. nat., Impr. $L39^{b}$ 59). Sur François Hue, dont l'idée de cette gravure a été rendue par Schiavonetti, voir la troisième édition du même ouvrage (Lb^{39} 59 B), précédée d'une notice sur M. Hue par le baron René du Menil de Maricourt, son petit-fils (Plon, 1860, in-8°), et la récente édition donnée par le baron de Maricourt, arrière-petit-fils de Hue (Calman-Lévy [1903], in-8°, La^{31} 48).

Hauteur, 0 m. 151 ; largeur, 0 m. 101.

421. **Marie-Antoinette**, à mi-jambes, de face, le corps tourné vers la droite, assise dans un fauteuil, accoudée à sa gauche à une table supportant un vase de fleurs et un coussin. Jupe de soie, corsage de velours décolleté à guimpe, cheveux relevés, toquet à trois plumes et à voile retombant par derrière. Sous l'ovale, à gauche : «Peint par L. E^{ht} Lebrun, Peintre du Roi»; à droite : «Dessiné et gravé par C^{ar} Macret 1789.» Au-dessous, avec au centre un cartouche aux armes de Madame Royale (écu losangé aux trois fleurs de lys de France) : «Marie — Antoinette A^{rchi} D^{sse} D'Autriche, ‖ Reine de — France ‖ Dédié à Madame — Fille du Roy ‖ Par son très Humble et très Obéissant — Serviteur Ternisien D'Haudricourt ‖ Historiog^{he} des femmes celebres de toutes — les Nations ‖ Avec privilège du Roi — A Paris Rue Feydeau n° 19.» [Fol. 43

Stipple exécuté en 1789, par Jean-César Macret (ci-dessus, n° 418), d'après le portrait de la Reine peint par Mme Vigée en 1788, actuellement au musée de Versailles (n° 2097).

L'opulence de la poitrine, et plus particulièrement du sein gauche, dénote dès cette époque, chez Marie-Antoinette, une tendance à l'embonpoint qui ne devait que s'accroître au cours des années qui suivirent. Ne lit-on pas à la date du 31 août 1790, dans le *Livre-Journal de Mme Eloffe*, publié par Reiset, que cette fournisseuse de la Reine devait élargir pour elle trois douzaines de ses chemises; et le 9 octobre 1790, c'étaient les manches de deux corsets qui se trouvaient à leur tour trop étroites.

Le portrait que copie la présente estampe est incontestablement celui de la Reine qui présente le plus de chances de ressemblances, et aussi celui qui fut le plus copié par la gravure. (Voir ci-après, nos 429, 432, 442, 446, 579, 583, etc.)

On lit dans la *Gazette de France* du mardi 15 décembre 1789 : «De Paris le 15 décembre 1789. Le sieur Tournisien d'Haudricourt, historien des *Femmes Célèbres*, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine et à la Famille royale le portrait de la Reine, gravé et imprimé en couleurs, d'après le tableau de Mme Lebrun, dédié et présenté à Madame, Fille du Roi... Ces différents ouvrages se trouvent chez l'auteur, rue Feydeau, n° 19.»

Gower, n° 254.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 215; largeur, 0 m. 185.

422. **Louis XVI**, à mi-jambes, de trois quarts à gauche, assis dans un fauteuil, avançant la main droite vers la clef d'un meuble sur le rebord duquel est posé un plan. [Fol. 43

Stipple tiré en noir, avant toute lettre. Porte seulement un cartouche aux armes du Dauphin auquel la gravure est dédiée. Pendant du numéro précédent. C'est la gravure, par Macret, du portrait de Boze dont il a déjà été parlé ci-dessus, n° 415.

Nous ne connaissons pas d'état portant les signatures du peintre et du graveur et l'adresse, et correspondant ainsi exactement à la Marie-Antoinette décrite au numéro 421, mais seulement, au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2), deux états en contre-partie de celui-ci, l'un (tirage en bistre, chairs encrées en rose) avec la légende : «Louis XVI ‖ roi des François», l'autre, également de trois quarts à droite (tirage en noir) avec la lettre : «Louis XVI, Roi des Français ‖ Dédié à Monseigneur le Dauphin.»

Hauteur de l'ovale, 0 m. 212; largeur, 0 m. 178.

423. **Marie-Antoinette**. La même qu'au numéro 421, mêmes signatures de peintre et de graveur, avec, entre leurs noms, le millésime «0971» [1790] gravé à rebours. Le reste de la lettre, titre, dédicace et adresse, fait défaut; seul le cartouche subsiste. [Fol. 44

Stipple, tirage en couleur. Fauteuil carmin et tapis de table vieux rose, jupe blanche, corsage de velours gris, chairs rosées.

Inconnu à Gower.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 179.

IMPRIMERIE NATIONALE.

424. **Louis XVI.** Le même qu'au numéro 422. Aucune lettre, cartouche aux armes du Dauphin. [Fol. 44

Stipple, tirage en couleur.

Fauteuil garni de vieux rose, habit et culotte bleu pâle, veste blanche, ruban de Saint-Louis rose [pour rouge], cordon du Saint-Esprit et tentures bleu de roi.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 212; largeur, 0 m. 178.

425. **Marie-Antoinette.** La même qu'au numéro 421, avec la lettre suivante sous l'ovale à gauche : «Peint par L. E^ht^ Lebrun, Peintre du Roi.» A droite : «Dessiné par Rubens et gravé par Schinker.» Au-dessous : «Marie Antoinette — Arc^d.sse^ d'Autriche ‖ Reine de France et de Navare ‖ Dédié à Madame — Fille du Roi ‖ Et présenté par son très humble — et très Obeissant Serviteur ‖ Le Ch^er^ Ternisien d'Haudricourt — ancien Cap^ne^ de Troupes Légères.» Au-dessous en deux colonnes, à gauche : «Auteur des Femmes célèbres, ‖ Historiographe des Fastes de France et des Puissances alliées, ‖ Membre de la Société Académique des Sciences de Paris ‖ Rue des Sts Pères, n° 17.»; à droite : «A Paris chez Messieurs, ‖ Simon, Graveur au Palais Royal, Galerie du Théâtre Français, n° 6. ‖ Bellard, Chef de Bureau à l'Interpretation G^al^ des Langues, rue Richelieu, n° 38. ‖ Pique, au Café du Théâtre Français, Rue de Richelieu, n° 6.» [Fol. 45

C'est la planche de Macret décrite au numéro 421, reprise à l'époque de la Restauration par le graveur peu connu Schinker, sur la commande de Ternisien d'Haudricourt.

Gower, n° 340.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 213; largeur 0 m. 180.

426. **Louis XVI.** Le même qu'au numéro 422, mais faisant pendant à la Marie-Antoinette décrite sous le numéro 425 et avec la lettre suivante : sous l'ovale, à gauche : «Peint par Bosse (*sic*) Peintre du Roi»; à droite : «Dessiné par Rubens et gravé par Schinker.» Au-dessous : «Louis — Seize ‖ Roi de France — et de Navare ‖ Dédié à Monseig^r^ — le Dauphin ‖ Et présenté. . .» (La suite comme au numéro précédent.) [Fol. 45

Hauteur de l'ovale, 0 m. 212; largeur 0 m. 178.

427. **Marie-Antoinette.** La même qu'au numéro 421, mais l'ovale est encadré dans un rectangle, sous le trait carré duquel

on lit, à gauche : «Peint par L. E^bt^ le Brun, peintre du Roi —»; à droite : «Dessiné par Rubens et Gravé par Schinker.» Au-dessous : «Les Illustres Victimes ‖ Marie Antoinette — Arc^d.sse^ d'Autriche ‖ Reine de France — et de Navare ‖ Dédié à Madame — Fille du Roi ‖ Et présenté par son très humble — et très obeissant serviteur ‖ Le Ch^er^ Ternisien d'Haudricourt. — Ancien Cap^ne^ de Troupes Légères ‖ Membre de la société Royale — Académique des Sciences de Paris.» [Fol. 46

Indiquée par Gower, n° 340.

Hauteur, 0 m. 325; largeur, 0 m. 225.

428. **La même estampe** que la précédente, épreuve rognée, coloriée. [Fol. 46

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 195.

429. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite. Médaillon ovale, dans un encadrement rectangulaire auquel il est fixé par un nœud de rubans accompagné de deux branches de chêne, et appuyé sur une tablette aux armes de France où on lit : «M^ie^ Antoinette — DAutriche ‖ Reine de France — Né (*sic*) à Vienne en 1755.» Sous le tr. carré, à gauche : «Peint par M^e^ le Brun»; à droite : «Coqueret sculp.» Au-dessous : «A Paris, chez le Vachez sous les Colonnades du Palais Royal N° 258.» [Fol. 47

Le portrait à l'aquatinte, l'encadrement à l'eau-forte. Par Pierre-Charles Coqueret (ci-dessus, n° 367), d'après le portrait de la Reine exposé par Élisabeth Vigée-Lebrun au Salon de 1783 (sous le numéro 110).

Inconnue à Gower, ainsi qu'à Portalis et Béraldi, *les Graveurs du XVIIIe siècle*, tome I, article *Coqueret*.

Voir la même estampe, imprimée en couleurs et faisant le pendant exact du numéro 431, au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, *verbo* Marie-Antoinette). Au verso de la présente estampe, l'adresse bien connue des amateurs : «Naudet, M^d^ au Louvre, 1818.»

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 155.

430. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche. Médaillon ovale, dans un cadre rectangulaire ne différant que par le nœud de rubans et le cartouche aux armes de l'encadrement décrit au numéro précédent. Sur la tablette : «Louis — Seize ‖ Roi des — Français ‖ Restaurateur de la Liberté Française ‖ Né le 23 — Août 1754.» Sous le tr. carré à droite : «Coqueret sculp.» Au-

dessous : «A Paris chez le Vachez sous les Colonnades du Palais Royal N° 258.» [Fol. 47

Le portrait à l'aquatinte, l'encadrement à l'eau-forte. Pendant du numéro précédent. Sur le titre de «*Restaurateur de la liberté françoise*», voir ci-dessous notre numéro 631.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 159.

431. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale à bordure sur laquelle on lit : «Louis XVI Roi des Français, Né à Versailles le 23 Août 1754.» et qui repose sur un socle en imitation de bronze vert décoré de génies de la Liberté détruisant les emblèmes de la tyrannie; au fond à gauche, ruines de la Bastille; à droite, tables de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen; au centre, les trois médaillons de Louis XII, Louis XVI, Henri IV. Sous le tr. c., à gauche : «Peint par Drelin»; à droite : «Gravé par Ant. Fr. Sergent.» Au-dessous, au milieu : «Dédié aux Francais ‖ et Présenté à l'Assemblée nationale. ‖ Se vend à Paris ‖ chez Sergent, Dessinateur rue Mauconseil, N° 62 — et Le Vachez au Palais R^al^, sous les Colonnades, N° 258 ‖ Prix 4^tt^.» [Fol. 47

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs (repérage dans les marges), exécutée par le célèbre graveur Antoine-François Sergent-Marceau, élève de Gaucher et beau-frère du général Marceau, d'après le type de Louis XVI de Boze. L'indication : «Peint par Drelin» n'indique sans doute que l'intervention d'un peintre de second ordre, d'ailleurs totalement inconnu, et ayant fourni au graveur une réduction en couleurs du portrait de Boze, sur laquelle il pût travailler. La conformité absolue des deux portraits-médaillons de Louis XVI, l'un aquatinte simple, l'autre aquatinte en couleurs, de Coqueret (voir le numéro précédent) et de Sergent, donnerait à croire que l'éditeur Le Vachez a confié à l'un, sans doute à Sergent, la planche gravée par l'autre.

Citons, outre la Marie-Antoinette en pendant, signalée ci-dessus en note du numéro 429, deux portraits de mêmes dimensions également encadrés dans un ovale et reposant sur une tablette décorée d'un bas-relief imitant le bronze : «Monsieur, frère du Roi ‖ Né le 17 Nov. 1755», «Duplessis pinx.» «A. Sergent sc.» (Est. N2 *Portraits*, Louis XVIII) et Necker, gravé sous la direction de A. de Saint-Aubin par Sergent (ci-dessous, n° 1410).

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 140.

432. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; médaillon circulaire fixé sur une plaque imitant un marbre veiné gris clair que supporte une tablette de même matière. Cadre rectangulaire imitant un marbre veiné noir. Sur la tablette : «Me Antoinette

d'Autriche. ‖ Reine de France. ‖ Né (*sic*) à Vienne en 1755.» Sous le tr. c., à gauche : «Peint par Me Lebrun»; à droite : «Gravé par le Vachez fils en 1792.» Au-dessous : «A Paris, chez Le Vachez, M^d d'Estampes sous les Colonnades du Palais Royal, n° 258.» [Fol. 48

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs (repérage) d'après le portrait de Mme Lebrun ayant inspiré déjà les gravures de Macret et de Coqueret (ci-dessus, n°s 421 et 429). Fait partie, comme le numéro suivant, de la série de portraits indiquée dans la notice consacrée ci-après (en tête des numéros 446-453) aux Le Vachez.

Gower, n° 242.

Hauteur, 0 m. 120; largeur, 0 m. 076.

433. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans l'encadrement décrit au précédent numéro. Sur la tablette : «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre, ‖ Né le 23 Aoust 1754.» Sous le trait carré, à gauche : «Peint par Duplessis»; à droite : «Gravé par le Vachez fils en 1792.» Au-dessous, même adresse qu'au numéro précédent, sauf la différence du mot Palais Royal écrit en abrégé «R^al». [Fol. 48

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs (repérage), exécutée d'après le portrait de Louis XVI en pied par Joseph-Siffrein Duplessis, exposé en 1777 sous le numéro 119. Fait pendant au numéro 432.

Hauteur, 0 m. 118; largeur, 0 m. 075.

434. **La même estampe**, en noir, épreuve rognée au-dessus de l'adresse. [Fol. 48

435. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement de rayures horizontales dites à cage, et reposant sur un socle également rayé, mais de traits verticaux, où est fixée une tablette avec l'inscription : «Louis XVI, Roi des François ‖ Né à Versailles, le 23 Août, 1754.

Du despotisme affreux il terrasse l'empire;
Par lui la France est libre et le peuple respire;
Bon père, bon époux, digne soutien des lois,
Le premier Citoyen et le meilleur des Rois.»

Sous le tr. c., à droite : «Vérité sculp.» Au-dessous : «A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, N° 19 ‖ A Bordeaux, chez Jogan, M^d d'Estampes, rue du Chapeau Rouge.» [Fol. 49

Stipple tiré en couleur d'après le type du portrait de Boze. Voir ci-dessus notre numéro 415. Pendant de la Marie-Antoinette décrite au numéro 442.

Jean-Baptiste Vérité, né le 11 janvier 1756 à Paris, mourut à Bessancourt (Seine-et-Oise) le 25 mars 1837. Feu le docteur Alfred Vérité, propre petit-fils du graveur, auquel nous devons ces renseignements, nous apprit que, compromis à la suite de diverses gravures de portraits de Louis XVI, son aïeul, retiré à Bessancourt, avait dissimulé entre les murs et le papier de tenture de toute une chambre des épreuves choisies des planches compromettantes par lui gravées. Des ouvriers peintres non prévenus déchirèrent, il y a quelques années, toutes ces estampes en enlevant l'ancien papier de tenture pour le remplacer par un moderne. Détail peu connu, une fille de l'artiste (Esther-Pauline Vérité), qui enseignait par charité les enfants de Bessancourt, leur donnait en récompense son propre portrait gravé par son père.

Successivement domicilié 19, rue des Cordeliers; 237, rue de la Harpe; 2, rue Neuve-des-Capucines, près la place Vendôme; et 24, rue Mazarine, Vérité publia, à partir d'environ 1789, une curieuse série de portraits du format de celui-ci et dans le même encadrement. Elle comprenait, outre Louis XVI, la Reine, le comte de Provence, les principaux personnages de la Révolution, députés à l'Assemblée nationale (cf. notre numéro 475 et nos numéros 2084-2133 ci-après, ainsi que l'œuvre de Vérité au Cab. des Est., Ef. 107 a), héros de la Bastille, saints révolutionnaires (Brutus, Le Peletier [n° 5031], Marat), gardiens du Temple [nos 4953-4955], etc. Citons encore un rarissime portrait du soldat La Breteche «blessé de 42 coups de sabre à la bataille de Jemmapes» (n° 4541).

On doit à Vérité une autre série moins nombreuse de portraits-médaillons ovales assez semblables (quoique beaucoup plus fins) à ceux de Bonneville : la Reine, le Dauphin, Madame Royale (deux états, le second en duchesse d'Angoulême), Mme de Lamballe (n° 4974), Malouët, etc. Enfin de grandes pièces historiques sur la journée du 20 juin (nos 4865-4866), les deux Séparations de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'avec leur famille (nos 5066, 5439 et 5440), le Jugement de Marie-Antoinette d'Autriche au Tribunal révolutionnaire (n° 5454). Ces quatre planches, d'après Bouillon, ont été postérieurement démarquées par Cazenave. De Vérité citons enfin la gravure d'après Hamilton, terminée par Duthé, de *Louis XVI et son auguste famille au sein de la gloire céleste,* dédiée à la duchesse d'Angoulême (nos 5922-5923).

La série de portraits inaugurée par Vérité, et dont nous parlions en premier lieu, fut reprise dans la suite par Mme veuve Bergny, éditeur et marchande d'estampes de la princesse de Lamballe, demeurant rue du Coq-Saint-Honoré. (Voir ci-après sa carte-adresse accompagnant les estampes ayant trait à la princesse de Lamballe, n° 4972.) Les légendes de cette nouvelle série (par Person de Berainville) sont souvent modifiées dans le sens révolutionnaire et les portraits des mêmes personnages y ont été parfois transformés.

Le précieux *Inventaire* de M. Lazard, dont nous avons déjà fait usage pour Bonnet (ci-dessus, le numéro 89), nous a permis d'emprunter les indications suivantes au bilan de Rémy-François Bergny, dont sa femme, Marguerite Bridenon, reprit le commerce d'estampes en décembre 1782.

Bergny avait laissé péricliter ses affaires. Le bilan fut dressé le 11 décembre 1782, et, le 14 novembre suivant, le mari, par pouvoir daté de Paimbœuf, abandonnait son commerce à sa femme.

A l'actif, nous relevons les chiffres suivants :

Pour la planche de Necker, 400 livres (voir notre numéro 1386 ci-après); pour celle des Vœux patriotiques, 380 livres; pour la mort de Turenne, 3,589 livres; pour le chevalier d'Assas, 189 livres (cité n° 1304).

Pour ce qui est du passif, les Bergny devaient 10,000 livres à Basan, 11,600 à Crépy, 600 à Esnauts et Rapilly, 800 au graveur Massard (ci-dessus, n° 109), 9,300 à Frémont, 1,305 au graveur Pariset, 228 à Lefèvre.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 092.

436. **La même estampe**, en noir. [Fol. 49

437. **La même estampe**, tirage bistre de l'encadrement, le portrait colorié, avec les différences de légende et d'adresse suivantes : «Louis XVI, ‖ Roi des Français. ‖

De notre liberté c'est le Restaurateur.
De Nestor, des Titus Auguste imitateur. . .
Que dis-je? ô Peuple heureux par son amour extrême
Tu ne peux comparer ce grand Roi qu'à lui-même.
P. de Berainville.»

Sous le tr. carré, à dr., à la pointe : «Vérité sculp.» Au-dessous : «A Paris chez Me Bergny Mde d'Estampes de S. A. S. Me la Pcesse Lamballe rue du Coq S. Honoré.» [Fol. 50

Fait pendant à la Marie-Antoinette décrite ci-après sous le numéro 443.

438. **La même estampe** que le numéro précédent, en noir, avec la différence de légende suivante : «Louis XVI.

Monarque bienfaisant, Protecteur plein de zèle,
Louis dans tous les cœurs voit son trône affermi
La droiture est sa loi, le sage est son ami. . .
Heureux François, voilà ton Père et ton modèle.
Par M. le Cher P. de Berainville.»

[Fol. 50

439. **La même estampe**, avec les différences de légende et d'adresse suivantes : «Louis XVI, Roi de France ‖ Né à Versailles, le 23 Août, 1754 ‖ Marié à Versailles, le 16 Mai 1770. ‖ Décapité le 21 Janvier 1793.

Il ne sut que mourir, aimer et pardonner
S'il avait su punir, il aurait su régner.»

Sous le tr. carré, à gauche : «Boze pinx.»; à droite: «Vérité sculp.» Au-dessous : «A Paris chez Vérité graveur, rue de la Harpe, N° 237.» [Fol. 51

Stipple tiré en couleur. Date sans doute de l'Empire ou de la Restauration.

440. La même estampe, en noir. [Fol. 51

441. La même estampe que la précédente, même légende, avec adresse différente : «A Paris chez Vérité, graveur, rue Neuve des Capucines, N° 2.» [Fol. 51

Dernier état de la série. Fait pendant à la Marie-Antoinette décrite ci-après sous le numéro 445.

442. Marie-Antoinette, à mi-corps, visage de face, buste légèrement de trois quarts à droite, dans le même ovale et le même encadrement. Sur la tablette on lit : «Marie Antoinette ‖ Archid^se d'Autriche, reine des Français ‖ Née à Vienne le 2 Novembre, 1755.

Épouse d'un bon Roi citoyen sur le trône
Il détourne mes pas du chemin des erreurs,
Reine et mère d'un fils l'espoir de la Couronne,
A des titres si beaux l'on gagne tous les cœurs.»

Sous le tr. c. à la pointe, à g. : «V. Le Brun» (très effacé); à dr. : «Vérité sculp.» Au-dessous : «A Paris chez l'Auteur, rue des Cordeliers, en face de celle des Fossés St Germain des ‖ des (*mot répété*) prés, maison du M^d d'Indienne, N° 19.» [Fol. 49

Stipple tiré en couleur par J.-B. Vérité. Type du portrait de Mme Vigée-Lebrun (ci-dessus, n° 421). Pendant des numéros 435 et 436.
Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 092.

443. Marie-Antoinette, à mi-corps, de trois quarts à droite, cheveux blonds relevés tombant naturellement sur les épaules, turban orné d'une grande plume bleue, corsage de mousseline décolleté à corps bleu, manches bouffantes serrées sur le bras par un velours rose. Dans le même encadrement, tiré en jaune, que le numéro précédent. Sur la tablette on lit : «M^rie Antoinette d'Autriche ‖ Reine des François, Née à Vienne le 2 Nov. 1755.

O vous en qui le Ciel mit l'espoir de la France,
Embellissez les jours d'un Monarque adoré!
Vos charmes, parmi nous assurant sa présence,
Fixeront un bonheur si longtemps desiré.»

Sous le tr. carré, à g. : «Mad^e Dabos inv.»; à dr. : «Phelippeaux Sculp.» Au-dessous : «A Paris chez Mad^e Bergny M^de d'Estampes de S. A. S. Mad^e la P^cesse Lamballe, Rue du Coq St Honoré A. P. D. R.» [Fol. 50

Stipple tiré en couleur. Gravé pour Mme Bergny, en pendant du Louis XVI par Vérité décrit ci-dessus (nos 437 et 438), par Antoine Phelippeaux, graveur bordelais, élève de Janinet, d'après un portrait par Mme Jeanne Dabos, née Bernard, qui exposait au Salon de 1791 plusieurs miniatures.

Il existe au Cabinet des Estampes (*Portraits* N2, Marie-Antoinette) un autre état, encadrement noir, avant les signatures du peintre et du graveur et l'adresse.

Gower, n° 301.

Hauteur, 0 m. 154 ; largeur, 0 m. 093.

444. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale fixé par un nœud de ruban sur un fond rectangulaire. Sous l'ovale, tablette où on lit : «Antoinette ‖ Königin der Franzosen.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte. Copie allemande anonyme du portrait précédent. A comparer avec une estampe de plus grandes dimensions, également allemande, dont elle doit être la réduction, indiquée par Gower sous le numéro 420.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 084 ; largeur, 0 m. 057.

445. **Marie-Antoinette**, même portrait dans le même encadrement que notre numéro 442. Différences de légende et d'adresse suivantes : «Marie Antoinette, ‖ Archidse d'Autriche, reine de France ‖ Née à Vienne le 2 Novembre, 1755. ‖ Mariée à Versailles le 16 Mai 1770. ‖ Décapitée le 25 Octobre 1793.» Sur letr. c., à g. : «Vigé le Brun»; à dr. : «Verité sculp.» Au-dessous : «A Paris chez Verité graveur, rue Ne des Capucines N° 2.» [Fol. 50

Stipple par Vérité. Pendant du Louis XVI décrit ci-dessus sous le numéro 441.

Gower (n° 355) n'a connu que la Marie-Antoinette en pendant du Louis XVI décrit sous notre numéro 439, et qui porte l'adresse de la rue La Harpe.

(446-453). Huit Portraits (cinq de **Marie-Antoinette** et trois de **Louis XVI**) provenant de la Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française.

Il nous paraît utile de donner ici quelques indications sur cette publication comportant à la fois des discours et notices, dont la place n'était point dans une collection d'estampes, et des tableaux et portraits qui ont été distribués aux divers chapitres auxquels ressortissent les événements et les personnages

représentés. Les données suivantes sur l'ensemble de l'édition et les rédacteurs des différents textes sont résumées de la savante et minutieuse étude imprimée par M. Tourneux dans sa *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. I, p. 33 et suiv., à laquelle nous renvoyons pour plus de détails. Les *Graveurs français du XVIIIe siècle* de MM. Portalis et Béraldi nous ont fourni la plupart des renseignements sur les dessinateurs et graveurs ayant collaboré à la publication.

La première livraison de cet ouvrage, pour lequel on souscrivait chez le banquier Briffault de la Charprais, parut le 15 juin 1791. Le prospectus annonçait une livraison par mois, comprenant deux gravures et deux discours ou notices (huit pages de texte). Ces livraisons parurent successivement chez Briffault, chez Lesclapart, chez le dessinateur Prieur, enfin chez l'éditeur Auber, père du compositeur. Les rédacteurs successifs des discours et notices ne furent autres que le fameux évêque constitutionnel Claude Fauchet (1744-1793) [introduction et deux premières livraisons]; le célèbre Chamfort, ancien secrétaire de Mme Élisabeth (1741-1794) [livraisons 3 à 15]; son ami et biographe Ginguené (1748-1816) [livraisons 16 à 25]. Roucher (1745-1794) ne fournit que quelques pages, et François-Xavier Pagès (1745-1802), auteur d'une *Histoire secrète de la Révolution*, serait l'auteur des cinquante-cinq dernières notices.

Une seconde édition, annoncée en l'an V, parut en l'an VI (1798 v. st.). Elle donna, outre la reproduction des quatre-vingts tableaux, discours et notices de la première, formant un premier tome, un second volume, comprenant les tableaux et notices 81 à 144, plus cinquante-neuf portraits des personnages ayant le plus marqué dans la Révolution, accompagnés eux-mêmes de notices et classés par Constitutions. Le texte des quatre-vingts premiers discours et notices y était modifié dans un sens moins révolutionnaire, et surtout antiorléaniste; il s'inspirait principalement de l'*Histoire de la Conjuration de Philippe d'Orléans*, par Montjoye, parue en 1796. C'est aussi cette dernière note qui prévaut dans le texte des nouvelles notices et des commentaires joints aux portraits, dont la rédaction est due à François-Xavier Pagès.

En l'an X (1802), nouvelle édition chez Auber, en trois tomes, avec nouveaux remaniements du texte; en l'an XIII (1804), quatrième édition, comportant six nouveaux portraits, avec nouvelle transformation du texte dans un sens encore plus modéré. Enfin en 1817, cinquième et dernière édition, comprenant en tout deux cent vingt gravures, dont la dernière représente l'*Entrée de Louis XVIII à Paris par la Porte Saint-Denis;* Pierre-Auguste-Marie Miger (1771-1837) y réduit extrêmement le texte des notices et refait les commentaires des portraits dans un sens nettement bourbonien.

Quant aux artistes ayant collaboré à cette importante publication, nous en donnerons la liste alphabétique complète avec, à la suite de chaque notice, en chiffres arabes, les numéros des tableaux par eux gravés ou dont ils ont fourni les dessins; nous avons distingué par des chiffres romains ceux des neuf tableaux préliminaires. Ce sont :

Berthault (Pierre-Gabriel), né à Saint-Maur en 1737, mort à Paris, rue Saint-Hyacinthe, porte Saint-Jacques, n° 5, en 1831. Graveur de talent qu'il

faut se garder de confondre soit avec son neveu *J.-P. Berthault*, peintre-graveur paysagiste (1779-1838 environ), soit avec le peintre de batailles *Jacques Bertaux*, né à Arcis, élève de Bachelier, soit surtout avec le célèbre graveur *Duplessi-Bertaux*, son collaborateur, dont il sera parlé ci-dessous, soit, enfin, avec *J.-B. Bertaux*, préparateur à l'eau-forte de nombreuses planches de la *Galerie de Florence*.

Parmi les très nombreux travaux auxquels il collabora, nous n'en citerons que deux pour exemple : à ses débuts, en 1781, il exécutait de nombreuses planches pour le fameux *Voyage à Naples et en Sicile* de l'abbé Saint-Non; en 1817, il dirigeait comme chef d'atelier les travaux de gravure du grand ouvrage de la *Description de l'Égypte*. Berthault n'a pas gravé moins de cent quatre des *tableaux historiques de la Révolution*, la plupart sur les dessins de Prieur. Moins piquantes que celles de Duplessi-Bertaux, d'une si spirituelle fantaisie, ses planches ont plus de sincérité, et nul ne l'a dépassé dans la gravure des journées d'émeute. Les planches dues à la collaboration de Berthault et de Duplessi-Bertaux ne doivent le plus souvent à ce dernier que l'addition de petits personnages très finement gravés par ce descendant de Callot, et animant les compositions un peu froides de Berthault.

Sur dessins de Prieur : tableaux 1-63, 65-68; — sur dessins de Swebach-Desfontaines : 64, 69-84, 86, 87, 89, 92, 95, 102, 110; — sur dessin du même et préparation à l'eau-forte de Duplessi-Bertaux : 98; — sur dessins de Duplessi-Bertaux, parfois accompagnés de préparations à l'eau-forte du même : 90, 91, 93, 96, 100, 101, 104, 105, 107, 111, 115, 121; — sur dessin d'Ozanne, 88; — sur dessin de Fragonard fils, interprété par Duplessi-Bertaux : 97; — sur dessin du même, interprété par Malapeau : 103.

Coiny (Jacques-Joseph), (1761-1809), fils d'un orfèvre de Versailles nommé Urbain Coiny et gendre du graveur Le Gouaz, dont il avait épousé la fille Marie-Amélie. Yves Le Gouaz ayant, comme on le verra plus loin, épousé Marie-Jeanne Ozanne, sœur des graveurs de ce nom, Coiny était, par sa femme, neveu des Ozanne. Il collabora également au *Voyage de Naples et de Sicile* et fournit entre autres nombreuses illustrations, aujourd'hui très recherchées, celles de l'édition de Manon Lescaut de 1797. Son portrait par F.-X. Fabre, peint à Rome de 1788 à 1790, est conservé au Musée de Versailles (n° 4644).

Eau-forte du frontispice du tome I (édition de 1796), dessiné par Fragonard fils et gravé par Malapeau.

Desaulx, dont le nom est souvent écrit en deux mots et dont nous ignorons l'état civil, grava surtout des paysages d'après les Hollandais et d'après J. Vernet. Il fournit aussi des planches au *Musée Français* et à divers recueils parus sous la Restauration, tels que les *Campagnes d'Italie*, de Salicetti, et le *Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de Melling*.

Dessin et gravure du numéro 135; — gravure d'après Duplessi-Bertaux des numéros 134, 137, 138.

Duparc (Marie-Alexandre) travailla comme Desaulx au *Musée Français*, au *Voyage pittoresque de Constantinople* et à plusieurs autres collections.

Son rôle s'est borné, pour celle des *Tableaux historiques de la Révolution*, à terminer la gravure du tableau II, due à Girardet.

Dupréel, élève d'Ant. Duclos et de Nic. de Launay. Ce n'était, au dire de MM. Portalis et Béraldi, qu'un «*finisseur*, se bornant à mettre les derniers traits de burin sur les planches qu'on lui livrait toutes préparées à l'eau-forte». Il n'a pu «qu'éteindre en les finissant, ajoutent-ils, les eaux-fortes de Duplessi-Bertaux». Travailla aux mêmes collections que Desaulx et Duparc, aux *Campagnes d'Italie*, au *Musée Français*, au *Voyage pittoresque de Constantinople*, et fournit la gravure de nombreuses vignettes et illustrations de volumes, dues à Borel, Monsiau, Moreau, Pauquet et Monnet.

Gravure d'après Duplessi-Bertaux des tableaux 139-144.

Duplessi-Bertaux (Jean), (1747-1818), successivement élève de Cochin, de Vien et de Le Bas et professeur de dessin à l'École militaire dès 1770, est par ailleurs trop connu pour que nous en donnions d'autres détails.

Dessins des tableaux 85, 94, terminés par P.-P. Choffard; — des numéros 90, 91, 93, 96, 100, 101, 104, 105, 107, 111, 115, 121, gravés par Berthault; — du 106, gravé par Malapeau; — des 134, 137, 138, gravés par Desaulx; — des 139 à 144, gravés par Dupréel; — dessin d'après Fragonard fils du numéro 97, gravé par Berthault.

Fragonard (Alexandre-Évariste), (1780-1850), fils d'Honoré, élève de David, peintre et dessinateur également connu.

Composition des frontispices de l'édition de 1798 et des tableaux 97 (gravé par Berthault sur dessin de Duplessi-Bertaux) et 103 (gravé par Berthault sur dessin de Malapeau).

Girardet (Abraham), (1763-1823), élève de Gaucher, dessinateur et graveur au talent assez froid, mais d'un fini remarquable, qui grava surtout d'après Moreau, et plus tard d'après Percier.

En collaboration avec Vény, tableaux préliminaires I, V, VII, VIII; — avec Meunier, IV; — dessin et gravure du tableau II, terminé par Duparc; — *id.* du tableau VI, terminé par Niquet; — dessin des gravures exécutées par Berthault, 108, 112, 114, 116, 117, 120, 122, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 136; — dessin et gravure des numéros 113, 128.

Le Gouaz (Yves-Marie), (1742-1816), graveur breton, élève de Nicolas Ozanne, dont il épousa la seconde sœur, Marie-Jeanne, puis élève d'Aliamet. Graveur de l'Académie des sciences dès 1770, il grava surtout des marines en collaboration, soit avec son beau-frère Ozanne (d'après lequel il grava le *Combat du Vengeur*), soit avec sa belle-sœur Jeanne-Françoise Ozanne, soit avec son gendre Coiny, ou des planches de constructions navales. C'est sous sa direction que Louis XVI grava à l'eau-forte certain cartouche peu connu pour le titre de la carte de la forêt de Fontainebleau (Bibl. nat., Est., Rec. *Amateurs*).

Grava sur le dessin d'Ozanne le numéro 99.

Lépine, graveur assez obscur, dont nous connaissons la gravure, d'après

Girardet, de la *Cérémonie funèbre en l'honneur de Hoche*, et plusieurs *Vues de Monceaux*. Lépine habitait n° 21, rue du Fouarre, près la place Maubert, comme nous l'apprend la *Gazette de France* du 20 janvier 1788 : «Le sieur Lépine a eu l'honneur de présenter au Roi une estampe représentant le passage de S. M. au Hâvre, dont elle a bien voulu agréer la dédicace. Elle se trouve chez l'auteur. . . Prix 3 livres.»

Grava, sur le dessin de Girardet et de Vény, le tableau préliminaire VIII, en collaboration avec Niquet.

Malapeau (Claude-Nicolas), (1755-1804), élève de Moitte, et qui grava surtout sur des dessins de Cochin.

Gravure, d'après Duplessi-Bertaux, du numéro 106; — d'après Swebach-Desfontaines, des numéros 109, 118, 119; — eau-forte, d'après Fragonard fils, du numéro 97 gravé par Berthault.

Meunier, dessinateur, auteur du dessin de la *Fête de la Fédération* (1790), gravé par Giraud le jeune sous la direction de Nicolas Ponce, capitaine de la garde nationale, qui dédia cette planche aux gardes nationales parisiennes.

Dessin du tableau III gravé par Niquet; — dessin en collaboration avec Girardet du tableau IV gravé par Niquet.

Niquet (Claude) l'aîné, surtout connu par la gravure des tableaux préliminaires de la Révolution française, auteur, sous la Restauration, d'une caricature connue contre les Jésuites, intitulée : *École des Jésuites. A bas la Culote.*

Grava les tableaux I, V, VII, sur les dessins de Vény et Girardet; — le tableau III, sur le dessin de Meunier; — le IV, sur dessin de Meunier et Girardet; — termina la gravure du VI, dessiné et gravé par Girardet; — grava avec Lépine le VIII, dessiné par Vény et Girardet; — grava avec Pélicier le IX, dessiné par Vény et Girardet.

Ozanne (Nicolas) l'aîné, (1728-1811), successivement professeur de dessin (1750) des gardes du pavillon à Brest, son lieu de naissance; dessinateur de la Marine à Paris (1757); ingénieur de la Marine (1769); professeur de construction navale et de manœuvre des vaisseaux du Dauphin (le futur Louis XVI) et de ses frères. Auteur des plans des ports de France et de nombreuses gravures de vues de ports, marines, etc. De ses deux sœurs, élèves d'Aliamet, nous avons vu que la seconde, Marie-Jeanne, épouse d'Yves Le Gouaz, avait marié sa fille Marie-Amélie au graveur Coiny.

Sur les Ozanne, voir *Une Famille d'artistes bretons au XVIIIe siècle. Les Ozanne*, par le docteur Auffret. Rennes, Caillère, 1891, in-4°.

Dessins du 88, gravé par Berthault; — du 89, gravé par Le Gouaz.

Pélicier (J.), élève de J.-P. Le Bas, vignettiste dont le rôle semble s'être borné à la préparation à l'eau-forte de planches terminées par Moreau, Fessard, Longueil, Le Barbier, Née, etc. MM. Portalis et Béraldi émettent l'avis que Pélicier aurait gravé l'eau-forte de l'*Ouverture des États généraux*, d'après Moreau, généralement attribuée à ce dernier.

Préparation à l'eau-forte du tableau IX, dessiné par Vény et Girardet, gravé par Niquet.

Prieur (Jean-Louis), (1759-1795), né à Paris, fils du sculpteur, ciseleur et doreur du Roi L. Prieur (ci-dessus notre numéro 135), passa toute son enfance dans l'Enclos du Temple, où s'était retiré son père «pour dettes contractées dans son état». Peintre d'histoire (ainsi le désigne son interrogatoire), il fut longtemps juré du Tribunal révolutionnaire, où il occupait ses loisirs, déposèrent plus tard ses détracteurs, à dessiner les têtes des accusés en les représentant couvertes de sang. Nous parlerons ailleurs (n° 540) de la célèbre ébauche (signée sur le fond à droite) du portrait de Marie-Antoinette à la Conciergerie, que conserve le musée Carnavalet, et des estampes qui l'ont reproduite ou s'en sont inspirées. Il semble que l'attribution à Prieur doive être remplacée par l'attribution à Kucharski. Le 17 floréal an III (6 mai 1795), Prieur fut condamné à mort en même temps que Fouquier-Tinville et les membres de l'ancien Tribunal révolutionnaire; le lendemain 18 floréal (7 mai), il fut guillotiné. Duplessi-Bertaux (Collection Hennin, t. CXXXVII, p. 18) a laissé un curieux croquis de ce Prieur, qu'il faut se garder de confondre avec l'architecte Prieur, auteur d'un projet de monument sur la place de la Bastille, exposé au Salon de l'an II.

Sur les dessins originaux de Prieur ayant servi aux gravures de Berthault et actuellement conservés au Louvre, où les a découverts M. Jean Guiffrey, voir *l'Art*, octobre et novembre 1901, article de M. J. Guiffrey; *la Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 novembre 1901, article de M. P. de Nolhac; la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er février 1902, article de M. Tourneux. M. de Nolhac a publié un volume d'héliogravures reproduisant ces dessins originaux du musée du Louvre : *Tableaux de Paris pendant la Révolution française* (1789-1792), dessins de J.-L. Prieur, publiés par M. P. de Nolhac. Paris; *le Livre et l'Estampe*, in-fol., 15 p., 64 pl. et 2 f. (Tourneux, IV, 26165).

Dessins des tableaux 1 à 63, 65, 68, gravés par Berthault.

Swebach-Desfontaines (Jacques-François), dit aussi Swebach Fontaine (1769-1828), peintre messin, élève de J.-S. Duplessis, laissa de côté la peinture de portraits qui fit la célébrité de son maître, et se livra à la peinture d'histoire, de batailles et de paysages. Il lithographia quelques-uns de ses tableaux, mais fit surtout de la peinture sur porcelaine à Sèvres, en 1810, et en Russie où il dirigea la manufacture impériale de porcelaine, en 1814.

Dessins des tableaux 64, 69-84, 86, 87, 89, 92, 95, 98, 102, 110, gravés par Berthault; — des tableaux 109, 118, 119, gravés par Malapeau.

Vény, dessinateur.

Nous n'en connaissons que des dessins en collaboration avec Girardet, ceux des tableaux I, V, VII, gravés par Cl. Niquet, et ceux des tableaux VIII et IX, gravés, le premier, par Niquet et Lépine, le second, par Niquet et Pélicier.

Le Vachez (Les). Deux personnages de ce nom occupent dans l'histoire de la gravure, et spécialement de la gravure au lavis et en couleurs, au temps de Louis XVI, sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, une place importante. Le père, établi marchand et éditeur d'estampes sous les colonnades du

Palais-Royal, n° 258, gravait-il lui-même, ou se bornait-il à éditer, avec celles de beaucoup d'autres graveurs (Sergent, par exemple), les gravures de son fils Charles-François-Gabriel Le Vachez? Si l'on admet cette première hypothèse, il est en tout cas difficile de faire le départ entre l'œuvre du père et celle du fils, qui ne signa que très irrégulièrement Le Vachez fils, et aussi très souvent Le Vachez. Le Vachez père avait travaillé en Saxe et en Autriche, comme nous l'apprend le fragment suivant des mémoires de J.-G. Wille :

«Le 18 [janvier 1764]. Écrit à M. Eberts à Strasbourg, pour le prier de bien recevoir M. le Vacher...

«Depuis le 15 jusqu'au 20, je fus fort occupé à faire la convention avec un jeune imprimeur en taille-douce que je dois envoyer à Vienne, en Autriche, et dont M. Wächter, secrétaire du comte de Kaunitz, m'avoit donné la commission. Il doit rester trois ans; il aura chaque année quinze cents livres, le logement, et tout ce qui est nécessaire pour imprimer lui sera fourni, trois cent cinquante livres pour faire le voyage et autant pour son retour au bout des trois années. Il doit partir demain, 21, avec le coche de Strasbourg. Il a déjà été en Saxe, se nomme M. Le Vachez, et il est très habile...» (*Journal de J.-G. Wille*, éd. Duplessis, tome I, p. 246.)

Sans entrer dans le détail multiple des productions de Le Vachez, nous citerons :

La série des soixante-six portraits-médaillons gravés pour les *Tableaux historiques de la Révolution française*, au-dessus des scènes de Duplessi-Bertaux, et dont font partie les huit portraits ci-après décrits (n°s 446-453);

La gravure de nombre de planches de la *Collection générale des portraits de MM. les députés à l'Assemblée nationale tenue à Versailles le 4 mai 1789*, dite Collection Le Vachez, dont il sera parlé ci-après (n°s 2134-2377);

Une autre suite de portraits de députés à l'Assemblée nationale, lavis en noir et en bistre, dans de petits médaillons circulaires ornés d'un nœud de ruban (n°s 2655-2661);

Une série de petits portraits-médaillons circulaires dans un encadrement de deux marbres, format in-12; nous en connaissons : Marie-Antoinette, d'après Mme Lebrun (ci-dessus, n° 432); — Louis XVI, d'après Duplessis (ci-dessus, n° 433); — l'Archiduc Charles-Louis; — le Premier Consul; — Masséna; — Kléber; — Moreau; — Napoléon Ier empereur; — Marie-Louise. (Voir au Cab. des Est. l'œuvre de Le Vachez, Ef 165, et la collection de *Portraits*, N2, aux noms des divers personnages représentés);

Autre série moins connue de personnages du Consulat, petits portraits-médaillons en noir : le consul Lebrun, les généraux Berthier, Macdonald, Leclerc (Œuvre de Le Vachez);

Les nombreux portraits de Louis XVI et Marie-Antoinette, de Napoléon Ier, de Louis XVIII, de Charles X et autres seront décrits en leur lieu. Citons encore, outre des séries de scènes de chasse et de carrosses d'après Carle et Horace Vernet, des séries de costumes militaires et de costumes étrangers, de scènes champêtres d'après Hubert, enfin les suites romantiques de *Tobie*, du *Beau Dunois*, de *Christophe Colomb*, de *Malek-Adhel*, de *Zulema et Gonzalve*, des *Amours de Mlle de La Fayette et de Louis XIII*, publiées sous la Restauration d'après les dessins d'H^te^ Lecomte, de Martinet et autres.

Voici les différentes adresses des Le Vachez :

Sous les Colonnades du Palais-Royal, n° 258, et à Versailles, rue des Chantiers, n° 14;

A Mousseaux [Monceaux], près Paris;

Rue Saint-Lazare, n° 42;

Rue de Clichy, n° 4;

Boulevard des Capucines, n° 6.

---

446. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, toquet de velours orné à gauche de deux plumes, corsage à châle décolleté laissant voir le sein gauche; dans un médaillon circulaire sous lequel on lit à gauche : «Levachez sc.». Encadré en largeur d'un fond à l'eau-forte rectangulaire rayé horizontalement; au-dessous, tablette à laquelle est apposée en bas-relief une [**Arrestation de Marie-Antoinette à Varennes** en juin 1791]. Sous le tr. c. de la tablette, on lit : «Duplessi Bertaux inv. et del. — An 8 de la Répub. — Duplessi Bertaux aqua forti.» Un astérisque placé devant les mots «An 8 de la Répub.» renvoie à la désignation de la scène, ci-dessus placée entre crochets carrés, et qui se trouve au bas, sous le tr. c. de l'encadrement au burin de toute la page, comprenant le portrait décrit, le bas-relief de Duplessi-Bertaux et la légende suivante : «Marie Antoinette Josephe Jeanne de Lorraine ‖ Archiduchesse d'Autriche, dernière reine de France, ‖ Née à Vienne le 2 nov. 1755, mariée à Louis XVI le 16 mai 1770 ‖ et jugée le 16 octobre 1793.»

Au-dessous, 21 lignes de texte en quatre alinéas, commençant par «On ne peut songer à Marie Antoinette...» et se terminant par «... s'il en est une qui croye à la possibilité des horreurs qu'on m'impute, qu'elle se lève!» [Fol. 52

Le portrait à l'aquatinte comme les quatre portraits qui vont suivre; le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin.

Type du portrait de la Reine par Mme Vigée-Lebrun (nos 421, 429, etc.).

Premier état d'une planche dont les numéros suivants sont les transformations successives. Indiqué par Gower, n° 243.

Diamètre de l'aquatinte, 0 m. 109.
Hauteur totale, 0 m. 367; largeur totale, 0 m. 228.

447. **Marie-Antoinette**, en buste, de face, cheveux relevés ornés d'un toquet en gaze orné d'un bandeau à perles, d'une aigrette et

de deux plumes retombant à gauche, corsage décolleté garni de fourrure où sont fixées des perles, étole de même.

L'encadrement, le bas-relief de Duplessi-Bertaux et le texte sont en tous points identiques à la description du précédent numéro. En somme la même planche, où Levachez a seulement substitué ce nouveau portrait à celui qu'il avait gravé d'après Mme Lebrun. [Fol. 53

Le type assez rare du visage de cette Marie-Antoinette présente quelque analogie avec celui d'un portrait-miniature de la Reine exécuté par le marquis Durand d'Arsonval. Ce dernier, détenu à la Conciergerie en 1793, avait pu sinon y approcher, du moins y entrevoir la Reine, décapitée quelques mois après. Le marquis d'Arsonval aida-t-il ses souvenirs, lorsqu'il exécuta la miniature de la Reine, de la présente estampe, ou bien au contraire le graveur a-t-il connu la miniature que nous signalons (actuellement chez M. le comte de Beauchamp) et dont on trouvera la reproduction dans le *Monde illustré* du 23 mars 1861? En tout cas, les traits du visage, la disposition générale et particulièrement une bande de fourrure entremêlée de perles descendant, sur l'épaule droite dans la miniature, sur l'épaule gauche dans la gravure, semblent attester une parenté entre les deux œuvres.

Inconnu à Gower.

Mêmes dimensions.

448. **Marie-Antoinette**, en buste, la tête très légèrement de trois quarts à gauche, cheveux relevés, coiffée d'un toquet orné sur la droite de plumes que coupe la bordure du médaillon, collier de deux rangs de perles au cou, corsage décolleté garni d'un mince cordon de fourrure. [Fol. 54

L'encadrement, le bas-relief de Duplessi-Bertaux et le texte en tous points identiques à ceux des deux précédents numéros. Nouvelle substitution de portrait faite par Levachez

Inconnue à Gower.

Mêmes dimensions.

449. **Marie-Antoinette**, en buste, le visage très légèrement de trois quarts à gauche. Portrait ne différant de celui décrit au numéro précédent que par l'addition d'un fichu de mousseline croisé sur la gorge et laissant transparaître le collier de perles. Signé à la pointe sous le médaillon : «Levachez sc.»

Les autres différences à signaler portent uniquement sur le texte qu'on lit au-dessous de la légende «Marie Antoinette, . . . etc.» et qui n'est plus réparti qu'en trois alinéas. Les modifications du

IMPRIMERIE NATIONALE.

texte sont d'ailleurs facilement remarquables à la différence des caractères typographiques employés. Ligne 6, au lieu de : « *La véracité de l'Histoire ne nous permet pas. . .* » jusqu'à ligne 13 : « *à jamais mémorable du 10 août* », nous lisons : « *On a prétendu qu'elle avait ruiné. . . dans celle du 10 août 1792.* » [Fol. 55

Gower (n° 244) cite deux épreuves un peu différentes de ce même état.

Mêmes dimensions.

450. **Marie-Antoinette**, même portrait qu'au numéro précédent, avec les modifications suivantes : le collier de perles ne transparaît plus sous le fichu; la planche étant beaucoup plus pâle de tirage, les cheveux paraissent beaucoup plus gris, presque blancs; le fond du médaillon est entièrement quadrillé au burin. Sous le médaillon, signature à la pointe : « Levachez sc. » comme au numéro précédent.

Sous la vignette de Duplessi-Bertaux, l'inscription « An 8 de la Répub. » a disparu, bien que soit demeurée sous le tr. c. de l'estampe entière l'indication « Arrestation de Marie Antoinette à Varennes en juin 1791 » à laquelle renvoyait l'astérisque placé devant les mots « An 8. . . ». Au-dessous de cette indication, fac-similé de la signature de la Reine : « Marie Antoinette ».

Le texte de la notice est très différent de celui des numéros précédents. Signalons les différences suivantes : la quatrième ligne du titre « Marie Antoinette Josephe de Lorraine. . . » qui portait : « *et jugée le 16 octobre 1793* », porte : « *décapitée le 16 octobre 1793* ». La notice est de 23 lignes au lieu de 21, et sans alinéas. Les modifications du texte sont trop nombreuses pour que nous les puissions rapporter. Rappelons seulement que ces transformations sont dues à la plume de Pierre Miger, et que la planche est celle de la cinquième et dernière édition, parue en 1817, et entièrement remaniée dans le sens monarchique. [Fol. 56

Inconnue à Gower.

Mêmes dimensions.

451. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire, encadré en largeur d'un fond rectangulaire au burin, au-dessus d'une tablette à laquelle est apposée en bas-relief une vignette de Duplessi-Bertaux représentant la Journée du 10 août 1792. Sous le tr. c. de cette vignette, à gauche, astérisque

renvoyant à la mention «Avant la lettre», sous le tr. c. de l'encadrement de l'estampe entière; au-dessus de la vignette de Duplessi-Bertaux, le titre de la notice qui va suivre : «Louis XVI, Dernier Roi des Francais ‖ Né le 23 août 1754, ‖ Décapité le 2 Pluviôse, l'an Ier de la Republique.» Suivent, en trois alinéas, 23 lignes de notice commençant par «Parvenu au trône à l'âge de 19 ans...» et finissant par «à la porte de leurs capitales». [Fol. 57

Type du portrait de Louis XVI, de Boze. Le portrait [par Levachez] à l'aquatinte, la vignette de Duplessi-Bertaux à l'eau-forte, les encadrements au burin.

Texte de l'édition de 1798 (an VI).

Diamètre de l'aquatinte, 0 m. 110.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 365; largeur totale de l'estampe, 0 m. 228.

452. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche. Même portrait qu'au numéro précédent, avec variantes insignifiantes; tirage beaucoup plus clair faisant disparaître le relief du visage. Sous le médaillon à gauche : «Levachez sculps.» Sous le tr. c. de la vignette de Duplessi-Bertaux : «Duplessi Bertaux inv. et del. — *L'An 7 de la Répub. — Duplessi Bertaux aqua forti.» L'astérisque placé devant les mots «*L'an 7...» renvoie à l'indication suivante sous le tr. c. de l'encadrement de toute l'estampe : «*Journée mémorable du 10 août 1792*». Même titre de la notice, qui comprend 24 lignes (une de plus qu'au numéro précédent) sans alinéas. Texte modifié, comprenant notamment deux additions, à propos du Mémoire justificatif de Louis XVI après la Fuite à Varennes, et du Testament du roi. [Fol. 58

Texte de l'édition de 1802 (an X).

Mêmes dimensions.

453. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche. Même portrait qu'aux deux numéros précédents, signé à g. sous le médaillon : «Levachez sculps»; l'aquatinte comporte elle-même, outre un fond repris au burin, de nombreuses retouches à l'eau-forte et au burin dans les vêtements. Sous le tr. c. de la vignette de Duplessi-Bertaux, la mention «* L'an 7 de la Répub.» a disparu et il n'en demeure plus que l'astérisque renvoyant à l'indication qui suit, sous le tr. c. de l'encadrement de toute l'estampe «*Exécrable journée du 10 août 1792*», au-dessous de laquelle se voit un fac-

similé de la signature du Roi : «Louis». Le titre, entièrement différent, de la notice est le suivant : «Louis XVI, Roi de France || né le 23 août 1754. || Décapité le 21 janvier 1793.» La notice ne contient plus que 21 lignes de texte de très petits caractères, entièrement transformé dans le sens monarchique. Rappelons que ce texte est dû à Pierre Miger, et que cette estampe appartient à l'édition de 1817. [Fol. 59

Mêmes dimensions.

454. **Marie-Antoinette**, en pied, debout, vue de face, le visage légèrement tourné de trois quarts à droite, cheveux relevés, ornés d'un turban à plumes et d'une aigrette montée sur perles. Robe à paniers décorée de bouffants et de nœuds de satin, corsage décolleté à manches courtes. A gauche au premier plan, table recouverte d'un tapis à bordure de palmettes portant un vase de fleurs et, sur un coussin fleurdelysé, la couronne royale. Au fond, paysage boisé encadré à gauche par un rideau, à droite par deux colonnes de marbre.

Bordure rectangulaire et tablette rayées de hachures horizontales. Sur la tablette : «Marie — Antoinette de Lorraine — d'Autriche, Reine de France || (à la pointe en lettres minuscules, au bas et à droite) Morte à l'âge de 37 ans.» Sous le tr. c., à gauche : «Peint par Rossline (*sic*) le Suédois»; au milieu : «Dessiné par Monenteuil»; à dr. : «Gravé par By Roger».

[Grand Format, Tome 1, Fol. 6

Gravure au burin. Tirage bistre moderne.

C'est la gravure exécutée sous la Restauration, en 1821, par le graveur Barthélemy Roger, du premier portrait de Marie-Antoinette, peint en 1779 par Mme Vigée-Lebrun. (Voir ses *Souvenirs*, t. I, p. 327.) Ce portrait, dont on peut voir une réplique au musée de Versailles (n° 3892), a été longtemps attribué faussement au chevalier Roslin, d'où la lettre ci-dessus. L'original, peint par Mme Lebrun pour servir de pendant au Louis XVI en pied de Duplessis, est actuellement au Belvédère à Vienne. Deux répliques en furent exécutées, l'une, avec quelques différences, est celle du musée de Versailles; l'autre fut offerte à Catherine de Russie.

L'exemplaire de Versailles, roulé pendant la Révolution et caché dans un magasin du vieux Louvre, fut retrouvé à la Restauration par Mondor, directeur des *Annales Françaises*, qui proposa une souscription nationale pour le faire graver par Barthélemy Roger. On croyait le portrait de Roslin.

Le cuivre, après une séquestration d'environ trente ans, fut racheté par Blaizot, libraire-éditeur, rue de Rivoli.

Quatrième état; le premier avant 1821 et avant la lettre; le second avec lettre et adresse de Piéry Bénard; le troisième avec l'adresse de Blaizot.

Gower, n° 321.

Hauteur, o m. 675; largeur, o m. 505.

454 *bis*. **La même estampe**, coloriée.
[Grand Format, Tome 1, Fol. 7

455. **Marie-Antoinette**, en pied, debout, vue de face, visage de trois quarts à gauche, cheveux relevés ornés de plumes et d'une aigrette montée sur perles. Corsage décolleté, robe à paniers à manches courtes. A droite tabouret, en partie recouvert d'une étoffe fleurdelysée, avec, sur un coussin, la couronne royale. A la pointe, à l'intérieur du tr. c., à gauche : «Touzée del.», à droite : «P. Duflos junior scul.» Sous le tr. c. : «Marie Antoinette Josephe Jeañe d'Autriche Archiduchesse. ‖ Reine de France et de Navarre. ‖ Tirée en partie du Tableau peint par M[d] le Breun (*sic*) ‖ A Paris chez Duflos le jeune — Avec Privilege du Roi.» [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte et au burin par Pierre Duflos, fils de Simon Duflos (ci-dessus, n° 10), et né à Lyon en 1751. Fait partie d'un «*Recueil d'estampes représentant les grades, les rangs et les dignités, suivant le costume de toutes les nations, publié à Paris par Duflos en 1780*». (Cabinet des Estampes, Ob 35, fol. 8.) Destinée à être coloriée, et ayant pour pendant un Louis XVI couronné en grand costume (pl. 7 du même recueil). Comme l'indique la lettre (Gower ne l'a point remarquée sur l'épreuve coloriée qu'il signale), c'est la gravure par Duflos d'un dessin fait par Touzé d'après le portrait peint par M[me] Vigée-Lebrun, dont il a été parlé ci-dessus à notre numéro 454.

L'indication «*d'après un dessin de Moreau*» qu'on lit sur un tirage moderne, indiqué par Gower et qu'on peut voir à la Bibliothèque nationale (N2 *Portraits*, Marie-Antoinette), est incontestablement erronée.

Gower, n° 123.

Hauteur, o m. 238; largeur, o m. 163.

456. **Pyramide allégorique** composée des six portraits-médaillons de **Louis XVI** de profil à gauche et de **Marie-Antoinette** de profil à droite, de **Louis XV**, de **Louis XIV**, de **Louis XIII** et de **Henri IV**, ce dernier au sommet, et surmontée d'un globe fleurdelysé que couronne une Renommée. A droite un temple, à gauche un arbre au pied duquel une femme debout, de profil à droite, s'appuie à une table de pierre, un stylet à la main droite. Sous

le tr. c., à gauche : «C. L. Desrais inv. — ; à droite : «Patas sculp.». [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte et au burin par Patas (ci-dessus, n° 129) d'après Charles-Louis Desrais (ci-dessus, n° 46).

Au dos de cette épreuve, on lit d'une écriture du XVIIIe siècle : «Cette est. m'a été ‖ donnée par ‖ M^r l'abbé Paris».

En regard du titre de «*La Sibyle Gauloise ou la France telle qu'elle fut, telle qu'elle est et telle, à peu près, qu'elle pourra être, ouvrage traduit du celte et suivi d'un commentaire par M. de la Dixmerie.* A Londres, et se trouve à Paris, chez Valleyre l'aîné,... et Lacombe, libraires, 1775», in-8°, XXVIII-276 pp. (B. Nat. Imp. L 39^b 202.)

Gower, n° 293.

Hauteur, 0 m. 142; largeur, 0 m. 096.

457. **Image de confrérie.** Au centre **Louis IX**, en pied, à genoux, de profil à gauche, vêtu du grand manteau royal fleurdelysé. En face de lui, un autel bas où se dresse une croix aux bras de laquelle est passée la couronne d'épines et d'où partent des rayons parmi lesquels on lit : «In hoc signo gloria dei, et amor crucis.» Au-dessous, à l'intérieur d'un cartouche ménagé dans un entrelacement de rameaux et de cornes d'abondance : «St Louis ‖ Roy de France ‖ Née (*sic*) en 1215 du Roy ‖ Louis VIII et de Blanche de ‖ Castille, mort à Tunis en ‖ Afrique en l'année 1270, ‖ et a été canonisé ‖ par le Pape ‖ Boniface.» Encadrement formé au sommet par un écu ailé et couronné, aux armes de France, par deux colonnes enguirlandées de lauriers, et par des rinceaux entremêlés de branches de roses et de lys, encadrant eux-mêmes quatre médaillons où l'on voit les scènes suivantes de la vie du Saint : en bas à gauche : «St Louis succède à Louis VIII ‖ son Pere a la couronne ‖ de France a l'age de ‖ 12 ans»; en haut à gauche : «La victoire de S. Louis ‖ sur les Sarrazins»; en haut à droite : «S. Louis après avoir livré bataille ‖ aux Sarrazins prenoit le plus ‖ g^d soin des blessées (*sic*) de ses ‖ soldats et même des ‖ ennemis»; en bas à droite : «St Louis mourut de la peste ‖ devant Tunis en Afrique ‖ le 25 août 1270, agée (*sic*) ‖ de 55 ans.» Le bas de l'estampe comporte un socle avec, à gauche, un médaillon ovale où la légende «**Henry IV**, le Grand Roi de France et de Navarre» entoure le buste de ce roi de profil à droite, et, à droite en pendant, dans un semblable médaillon, le buste lauré de profil à gauche de «**Louis XVI**, le Bien Faisant, Roi de France et de Navarre». Un espace blanc

XI

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

VERS 1776

GRAVURE À L'EAU-FORTE COLORIÉE, PARUE CHEZ LOUIS-MARIN BONNET

N° 318



ANTOINETTE DE L'AUTRICHE, REINE DE FRANCE
Né le 2 Novembre 1755

en longueur ménagé au milieu du socle était destiné à l'addition imprimée d'une prière de la Confrérie. Au-dessus de l'estampe on lit: «Patron des Maîtres Perruquiers.» Sans doute, l'estampe étant coupée ras au-dessus de cette ligne, y avait-il au-dessus les mots : «St Louis.» Au bas de l'estampe : «A Paris, chez Basset rue S. Jacques au coin de la rue des mathurins à Se Geneviève.» [Fol. 61

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. On a placé ici cette estampe (de faire analogue à celui de nos numéros 357 et 358), en raison du rapprochement des trois rois de France Louis IX, Henri IV et Louis XVI; les suivantes réuniront Henri IV et Louis XVI et souvent aussi Louis XII, Henri IV et Louis XVI.

Hauteur, 0 m. 692; largeur, 0 m. 475.

458. **Louis XVI**, en pied, de profil à gauche, auquel Minerve montre le portrait d'Henri IV que lui présente le Génie de la France, une fleur de lys rayonnante sur la poitrine. Figuration d'un cadre à deux moulures. Au-dessous du tr. c., à gauche : «C. N. Cochin inv.» — A droite : «Hiam scupl. (*sic*).» Au-dessous, quatre lignes de commentaire : «Cette ingénieuse Allégorie représente Louis XVI, saisi d'admiration au moment où Minerve montre à sa Majesté le ‖ Portrait de Henri IV, entouré d'un médaillon de laurier et soutenu par le Génie de la France. Devant ce Monarque, ‖ on voit son peuple rempli de joie, lui tendant les bras et recevant des mains de l'Abondance les Effets précieux de ‖ sa Générosité. On distingue les vertus cardinales qui sont l'image des qualités de cet auguste Prince.» [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin par un graveur dont nous n'avons pu traduire le pseudonyme «Hiam». C'est la copie in-folio de la gravure exécutée par Noël Le Mire (ci-dessus, n° 41) d'après Cochin, et servant de frontispice au *Télémaque* gravé de Drouet, 1775, in-8°, que l'on trouvera au Cabinet des Estampes, Collection de l'Histoire de France, année 1774. Une épreuve avant toute lettre de notre estampe existe dans le même recueil à la page précédente.

Hauteur, 0 m. 350; largeur, 0 m. 230.

459. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, (type du portrait de Brookshaw, ci-dessus n° 246), et Henri IV, de trois quarts à gauche, dans deux médaillons ovales accolés, fixés à un fond de muraille par deux anneaux et enguirlandés de branches de lauriers et de nœuds de rubans. A leur base, deux cornes

d'abondance, un sceptre, une main de justice, une lyre, une balance et une palette, attributs de la Justice et des Arts. Sur un socle où on lit :

«Heritier des vertus du plus chéri des Rois
Louis l'est aussi de sa gloire;
Il veut par ses bienfaits rappeller sa mémoire,
Et ne régner que par les Loix.»

Sous le tr. c., à gauche : «La Chaussée sculp. 1775». [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin par La Chaussée, graveur éditeur qui habitait en 1778 rue du Petit-Pont, à l'enseigne de Saint-Laurent.

Frontispice en regard du titre du *Dialogue entre Henri IV, le maréchal de Biron et le brave Crillon sur le règne fortuné de Louis XVI, recueilli par M. l'abbé Regley*... (suivi, p. 25, de la traduction de la IV[e] Églogue de Virgile sur la naissance de Drusus, fils d'Auguste). A Amsterdam et se vend a Paris chez la veuve Duchesne, rue S. Jacques au Temple du Goût, 1775, in-8°, 35 pp. (Bibl. nat. Imp. L 39[b] 195.)

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 094.

460. [«**Projet d'un Monument** à ériger pour le Roi ‖ dédié à l'Assemblée Nationale ‖ par ses très humbles et très obéissants serviteurs ‖ de Varenne et Janinet. ‖ Présenté au Roi le 30 mars 1790 par MM. de Varenne et Janinet ‖ Sa Majesté en a marqué sa satisfaction par ces paroles remarquables : «Je suis en bonne compagnie.» ‖ (Suivent quatre lignes de commentaire)..... A Paris, au bureau de la Poste aux Lettres de l'Assemblée Nationale à côté du Jardin des Feuillans et chez Janinet rue Haute Feuille n° 5.»] [Fol. 63

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs (repérage) par le célèbre Janinet (ci-dessus, n° 336). Premier état, ne portant que la lettre suivante au-dessous du trait carré; à g. : «De *Varene*, Huissier *honoraire* de l'Assemblée Nationale, invenit.»; au milieu : «Moreau dessinateur et graveur du Roi delineavit»; à dr. : «Gravé en couleur par F. Janinet en 1790». Nous renvoyons à la description très détaillée donnée de cette pièce par E. Bocher, *Catalogue de l'œuvre de J. M. Moreau le Jeune*, p. 106, n° 269, en signalant la variante existant entre la lettre par lui donnée de ce premier état, et celle de notre épreuve reproduite ci-dessus : l'ortographe différente du nom de *Varene*, et le terme huissier *honoraire*, au lieu d'huissier *d'honneur*.

Hauteur, 0 m. 430; largeur, 0 m. 370.

461. **Louis XVI**, en pied, assis de trois quarts à droite, le bras droit appuyé à une table sur laquelle est ouverte la Henriade, **Henri IV**, debout à sa gauche, lui saisissant le bras gauche et lui montrant une Vérité, apparaissant nue au milieu de nuages, qui lui

présente deux tables où on lit : «Connoit (*sic*) La Vérité et fuit (*sic*) Les Traitre (*sic*).» Les noms des traîtres dont il s'agit sont inscrits sur des feuilles de papier que tiennent ou jettent des Génies ailés, ce sont : Le prince de Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc d'Orléans, le prince Lambesc, le maréchal de Broglie — le baron de Bezenval, Monsieur de Puysegur, le marquis d'Autichamp, le baron de Breteuil, le prince de Vaudemont, le présidant (*sic*) d'Aligre, M^de^ de Polignac, le duc des Cars, de Villedeuil, le duc de Luxembourg.» Sous le tr. c., à gauche : «Inventé Dessiné Gravé par Texier.» Au-dessous : «Apparition d'Henri IV à Louis XVI — ou la Vérité découverte. ‖ Dédié à — La Nation ‖ se vend à Paris, chez l'Auteur rue Mazarine — Maison de Mr Couvert, Limonadier, au 2me.» Ces trois lignes encadrent un cartouche présentant une curieuse modification du cartouche royal antérieur à la Révolution; le globe fleurdelysé et couronné a bien pour tenant à droite l'ange accoutumé entouré de nuages, mais à gauche le tenant consiste en un homme du tiers État, assis sur les mêmes nuages, le chapeau sur la tête, brandissant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet phrygien. [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte et au burin datant d'environ 1791. Le nom du duc d'Orléans a été gratté, sans doute par un orléaniste, sur la feuille de papier qui le portait. Nous avons d'ailleurs un autre exemplaire de la même estampe, (Bibl. nat. *Sup. n. rel. Texier*) où la majorité des noms ont été barrés à l'encre. G. Texier, élève de Le Bas, et qui grava souvent d'après J.-M. Moreau le jeune, est l'auteur de deux compositions gravées en couleur par Guyot en 1786 pour perpétuer le souvenir des actes de vertu de Joseph Chrétien, ainsi que d'Antoine Sené, Charles Parent, etc. (ci-après notre numéro 1304). Henri IV était un de ses sujets de gravure habituel; citons : «Henri IV à Alençon ou la Dinde grasse» et «l'Arrivée du roi de Prusse aux Champs-Elysées et sa réconciliation avec Voltaire par Henry IV, parue chez Crépy» (ci-après, n° 4202).

Hauteur, 0 m. 171; largeur, 0 m. 248.

462. **Louis XII**, de trois quarts à droite; **Henri IV**, de trois quarts à gauche; **Louis XVI**, de trois quarts à gauche; à mi-corps, dans trois médaillons ovales accolés deux et un, enguirlandés de trois branches de lys attachés à la base par un nœud de ruban; sur les trois bordures des médaillons, en haut : «Louis XII» — «Henry IV»; en bas : «Louis XVI.» Au-dessous, on lit : «XVI égalle XII, plus IV ‖ Preuve par l'Addition ‖ Louis XII . . . Ami du Peuple ‖ Henry IV . . . Pere de ses Sujets ‖ Louis XVI . . . l'un et l'autre.» [Fol. 64

Gravure anonyme à l'aquatinte. Clairevoie. Date du début de l'année 1789, comme la majorité des pièces réunissant les effigies de ces trois rois. C'est ainsi que Sergent-Marceau mettait en vente le 20 février 1789 (*Gazette de France*) des «*Médaillons de tabatières* 12 et 4 font 16», et que l'éditeur Lenoir, de la maison duquel sort peut-être l'estampe que nous venons de décrire, annonçait le 17 avril 1789 (*Gazette de France*) «Louis XII, Henri IV et Louis XVI, estampe chez Lenoir rue du Coq». La composition de notre estampe et la légende relatée plus haut, modifiée comme il suit : «Henry IV Père de ses Sujets ‖ Louis XVI Ami du Peuple ‖ Louis XVIII L'un et l'autre», ont été reprises sous la Restauration à l'éloge de Louis XVIII dans une aquatinte parue chez Bance. (Bibl. nat. Est., *Portraits*, Louis XVI).

Hauteur, prise du témoin, 0 m. 333; largeur, 0 m. 206.

463. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, **Louis XII**, en buste, de profil à droite, **Henri IV**, à mi-corps, de profil à gauche, **Necker**, en buste, de trois quarts à droite; dans quatre médaillons disposés en losange; à l'intérieur des traits circulaires on lit en haut : «Louis XVI le Bienfaisant» — «Louis XII, Père du Peuple», — «Henry IV dit le Grand», — «Necker soutien de la Patrie». Au-dessous : «Dédiés à la Nation. ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances, n° 259.» [Fol. 65

Stipple anonyme, tirage bistre. Le Louis XVI est inspiré du type de Boze, le Necker du portrait peint par Duplessis (ci-après, n° 1410).

Diamètre de chacun des trois médaillons royaux, 0 m. 056.
Diamètre du médaillon de Necker, 0 m. 047.

464. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, **Louis XII**, buste couronné, de profil à droite, **Henri IV**, en buste, de profil à gauche; dans trois médaillons circulaires disposés en triangle, un et deux, enguirlandés de palmes et de lauriers, et accolés à une pyramide inscrite elle-même dans un cercle. Au-dessus du trait circulaire on lit : «Salus populi suprema lex esto.» Au-dessus : «Offrande de la Patrie à Louis. XVI.» Au-dessous : «Amavere dici pater atque Princeps.» Suivent onze lignes de commentaire commençant par «La plus Souveraine des Loix, c'est la Félicité publique».. et finissant par «Ventre Saint Gris, disait Henri quatre, s'en ‖ prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi.» Le tout encadré d'un trait carré doublé d'un filet. [Fol. 65

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 140.

465. **Louis XVI, Henri IV, Louis XII**; bustes de profil à gauche, accolés dans un médaillon circulaire sur la bordure duquel on lit : «Louis XVI. — Henri IV. — Louis XII.», encadré rectangulairement, surmonté d'une couronne de lauriers liée par une banderole, et au-dessus d'une tablette sur laquelle on lit : «Les Amis du Peuple.» [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 132; largeur, 0 m. 092.

466. **Louis XVI, Henri IV, Louis XII**; bustes de profil à droite, accolés dans un médaillon, dans le même encadrement que le numéro précédent, comportant l'addition d'une bordure rectangulaire; cette bordure est décorée d'une guirlande de couronnes de lauriers, et, au-dessus du tr. c., d'un triple chiffre : L H L, entrelacé et couronné. Agrandissement en contre-partie de l'estampe précédente. [Fol. 66

Stipple anonyme.

Hauteur, 0 m. 238; largeur, 0 m. 172.

467. **Louis XVI, Henri IV, Louis XII**, bustes de profil à gauche, accolés dans un médaillon, sous le tr. circ. duquel on lit, à la pointe : «Sigeot scls. 1822.» [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte et au burin par un obscur graveur de la Restauration. Type différant très peu de celui des deux numéros précédents.

Diamètre, 0 m. 070.

468. **Louis XVI**, habit violet à collet, cordon bleu et plaque du Saint-Esprit, **Henri IV** et **Louis XII**, bustes de profil à gauche; accolés dans un médaillon. A l'intérieur du trait circulaire on lit : «Louis XVI Roi des Français Né le 23 Août 1753. Henri IV Roi de France et de Navarre, Né en 1553, mort en 1610. Louis XII Roi de France Né en 1462, mort en 1515.» [Fol. 66

Gravure anonyme à l'aquatinte, tirée en couleurs. Destinée sans doute à un dessus de boîte.

Diamètre, 0 m. 060.

469. **Louis XVI**, en grand costume royal, l'épée au côté, le sceptre à la main gauche, le visage de trois quarts à droite; il se dresse sur un char traîné par un mouton et par le coq gaulois et

arrêté sous un oranger, dans le feuillage duquel est suspendue la couronne de France; à sa droite, de trois quarts à gauche, soutenant l'arbre de la main gauche et recevant, de la droite, un livre que lui présente une femme, Marie-Antoinette, un voile sur la tête, corsage à collerette, de trois quarts à gauche. Au premier plan, personnages du peuple, agenouillés, ramassant les fruits qui tombent de l'arbre; au fond, à gauche, hérauts d'armes tenant des torches, et monument qui paraît être les Tuileries. Au-dessus de l'estampe : « Louis XVI a son Peuple ». Sous le tr. c., à g. : « Desrais inv. »; à dr. : « Frussotte Sculp. ». Au-dessous : « Vous la voyez cette Couronne fille de l'ambition ‖ je ne veux la Conserver que pour vous deffendre ‖ Et vous rendre heureux ». [Fol. 66

Eau-forte de C. Frussotte dont nous connaissons quatre planches illustrant des pièces jouées à l'Ambigu-Comique, et des motifs de décoration intérieure gravés d'après l'antique. D'après C.-L. Desrais (ci-dessus, n° 46). Frontispice des *Remarques patriotiques*, par la Citoyenne, Auteur de la Lettre au Peuple [Olympe de Gouges,] s. d. in-8° (Bibl. nat. Imp. Lb^{39} 740). Sur Olympe de Gouges, voir l'étude de Ch. Monselet dans *Les Oubliés et les Dédaignés*.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 084.

470. **Louis XVI**, assis, en pied, de profil à gauche, sur un trône élevé sur une estrade, entouré de nombreux personnages allégoriques dont la définition nous est fournie par le commentaire suivant, au-dessous du tr. c. : « D'une vapeur infernale, qui couvre le palais de nos rois, sortent la Chimère tenant un sceptre, ‖ le Fanatisme philosophique élevant comme livres sacrés Rousseau et Voltaire; la Folie, la Discorde ‖ la Férocité, la Vengeance et la Mort les accompagnent. ‖ Louis, entouré de la Douceur, de la Bonne-Foi, de la Justice et de la Bienfaisance ne voit ‖ pas ces monstres. Près de lui la Force est endormie et l'Amour de la Paix enchaîne Hercule ‖ tandis que, masquées par la Fourberie, l'Ambition, l'Impiété et l'Avarice scient les appuis ‖ de son trône ». Au-dessus du tr. c., au haut de l'estampe, à dr. : « Tom. I. »; à g. : « Frontispice ». [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 110.

471. « **Jeu Royal de la Vie d'Henri IV.** » (Suivent vingt-deux lignes de règles, parmi lesquelles nous citerons les suivantes) : « Celui qui

arrivera au numéro 42, Signature de la paix de Vervins, payera le prix convenu, retournera au numéro 30 et criera : Vive le Roi! avec les bourgeois de Paris. . . Celui qui arrivera au numéro 52 payera le prix convenu, et y restera jusqu'à ce qu'un autre vienne l'en retirer et mettra son chapeau sur sa tête à l'exemple du paysan.» Tout autour ce sont soixante-deux cases, encadrant alternativement des portraits de princes de la Famille royale, de Henri IV au duc de Berry, et des scènes de la vie d'Henri IV, depuis sa naissance jusqu'au transport de sa dépouille au Louvre le 14 mai 1610, après l'attentat de Ravaillac. Un soixante-troisième et dernier tableau, auquel il faut arriver pour gagner la partie, porte : «Apothéose de Henri IV. ‖ Cette allégorie, inventée par Rubens, présente Henri IV enlevé au ciel, dans lequel ses vertus lui ont mérité ‖ une place; au-dessous le serpent de l'envie percé d'une flèche. La France désolée pleurant la mort de son Roi.» C'est une assez maladroite imitation du coin gauche du panneau décoratif du Luxembourg intitulé «Apothéose de Henri IV. Régence de Marie de Médicis.» (Pl. XV de la *Galerie de Rubens dite du Luxembourg*, Paris, Le Roi, 1846.)

Aux quatre angles laissés libres, quatre «sujets tirés de la *Partie de chasse d'Henri IV*» (de Collé); en bas, à dr. : «Michaud arrête Henri IV dans la forêt le prenant pour un braconnier»; — en bas, à g. : «Michaud et sa famille boivent à la santé du Roi et Henri IV attendri se détourne pour cacher son émotion»; — en haut, à dr. : «Sully se jette aux pieds de Henri IV qui lui dit : Relevez-vous ils croiroient que je vous pardonne»; — en haut, à g. : «Agathe, se jettant aux pieds de Henri IV, lui demande justice du marquis de Concini». [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte anonyme où le nom de l'éditeur a été gratté. Elle date du règne de Louis XVIII, et est antérieure au 13 février 1820, époque de la mort du duc de Berry, représenté ainsi que la duchesse à la case 59.

Les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette (case 32), ainsi que le sujet de ce jeu d'oie transformé, ont fait classer cette estampe à cette place; mentionnons encore : case 23, Louis XV; case 27, le Dauphin père de Louis XVI; case 36, Louis XVII; case 41, Louis XVIII; case 45, le futur Charles X; case 50, le duc d'Angoulême, amiral de France; case 54, la duchesse d'Angoulême. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 448; largeur, 0 m. 600.

472. «**Le Patriotisme Français.**» Un jeune soldat, en pied, de profil à gauche, la main droite sur son cœur, reçoit une épée des

mains de son père, de profil à droite, qui lui montre, dans un bosquet, sous un arc de treillage, le buste de **Louis XVI**, de trois quarts à gauche. La mère, la sœur et le jeune frère du volontaire assistent à la scène. Dans un encadrement de rayures horizontales. Dans la première, en partant du bas de l'estampe, à la pointe, en petites capitales : «Le Patriotisme Français», et en anglaises ordinaires : «Gravé par Avril 1788». Au-dessous, en lettres de dimension : «Le Patriotisme Français ‖ A Paris, Chez Avril Graveur Rue de la Huchette N° 20». [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée en 1788 par Jean-Jacques Avril l'aîné (1756-1823), en pendant de *La Double Récompense du mérite*, gravée en 1784 par le même.

L'auteur des deux toiles est Pierre-Alexandre Wille, fils du graveur Jean-Georges Wille, et élève de Greuze et de Vien.

Sans doute le *Patriotisme français* se vendait-il le même prix que son pendant, soit 12 livres (*Gazette de France* du mardi 28 décembre 1784).

Hauteur, 0 m. 582; largeur, 0 m. 438.

473. **Louis XVI**, buste de profil à droite, dans un médaillon ovale que supportent deux Génies ailés, dans le ciel d'une composition allégorique ainsi décrite : [«Cette estampe représente ‖ la Médecine conduite par l'Etude ‖ à de nouvelles observations anatomiques. ‖ La Peinture est prête à dessiner les ‖ divers organes du corps humain et des ‖ Eleves viennent s'instruire à leur Ecole. ‖ Au dessus on voit Apollon qui montre ‖ le portrait du Roi protecteur des ‖ Lettres et des Arts. ‖ Le Temps et le Génie des Sciences soutiennent ‖ la draperie qui sert de cadre à ce Tableau.»] [Fol. 69

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs.

Le commentaire ci-dessus rétabli, calligraphié de la main de Beaublé (ci-dessus, n° 130) : «Beaublé scrip.», est gravé sur une page faisant suite à l'estampe. Celle-ci sert de frontispice au tome premier du *Traité d'Anatomie et de Physiologie avec des planches coloriées*... dédié au roi par M. Vicq d'Azyr..., Paris, impr. de Franç. Amb. Didot l'aîné, 1786, fol.

L'indication suivante, au verso du faux titre : «A Paris, chez les sieurs Briceau, dessinateur et graveur, rue Aubri le Boucher, à la Perle..., Chereau, marchand d'Estampes, rue des Mathurins», nous fournit presque à coup sûr le nom de l'auteur de cette planche, qui grava également en couleurs toutes les planches anatomiques du volume. C'est Claude Briceau (ci-dessus, n°s 61, 88), dont la fille Angélique Briceau épousa le graveur Allais.

Hauteur, 0 m. 483; largeur, 0 m. 328.

474. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale, dans la bordure duquel on lit : «Pere de ses Sujets, il en est le modèle», et au-dessous : «Par M. de la Harpe»; en pendant : **Marie Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale dans la bordure duquel on lit : «Un sage au rang suprême a trouvé tout en elle», et au-dessous : «Par un Membre du Corps Municipal de Tours». Médaillons formant le couronnement de deux colonnes rejointes en leur base ainsi qu'en leur sommet par deux bandes décoratives, celle du haut ornée en son milieu des armes de France, le tout servant d'encadrement au texte du «**Discours** ‖ **du Roi**, ‖ Prononcé le 5 mai 1789, jour où Sa Majesté a fait l'ouverture des États généraux (suivent quarante-deux lignes). Au-dessous, à g. : «Bevalet direxit.»; à dr. : «De l'Imprimerie de Didot l'Aîné.; à g., chez l'Artiste, rue des Cinq Diamants». [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin. Pièce imprimée sur soie. Les deux médaillons de la Reine et du Roi, imprimés sur satin, ont été collés dans les ovales à ce destinés. Ce sont incontestablement des tirages des deux gravures d'Augustin de Saint-Aubin cataloguées par E. Bocher sous les numéros 146 et 169. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 440; largeur, 0 m. 380.

475. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, coiffé du chapeau noir à plumes blanches et vêtu du manteau violet étoilé, à parements d'or et décoré de broderies fleurdelysées; costume qu'il portait à la séance d'ouverture des États généraux.

Dans le même encadrement que les précédents numéros 435-439; même légende que le numéro 435 : «Louis XVI, Roi des François ‖ Né à Versailles le 23 Août, 1754. ‖

Du despotisme affreux il terrasse l'empire
Par lui la France est libre et le peuple respire :
Bon père, bon époux, digne soutien des lois,
Le premier Citoyen et le meilleur des Rois.»

Sous le tr. c., à dr. : «Verité scul.» Au-dessous : «A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, en face de celle des Fossés St Germain des ‖ Prés, maison du Md d'Indienne, N° 19.» [Fol. 71

Stipple, l'encadrement tiré en bistre, le portrait tiré en couleur. C'est le portrait de tête de la Collection Vérité (voir ci-dessus notre numéro 435) annoncée comme il suit dans la *Gazette de France* du mardi 27 avril 1790 et dont on trouvera la plus grande partie ci-après (nos 2084-2133) : «*Collection des*

portraits de MM. les députés à l'Assemblée Nationale qui se font distinguer par leur zèle pour le bien public, gravé à la manière anglaise [Stipple engraving]. Il paroit jusqu'à présent ceux du Roi, de MM. Bailli, Lafayette, Clermont-Tonnerre, Le Chapelier, Camus, Charles et Alexandre de Lamette, Barnave, Montmorenci-Laval, Thouret, etc... Ces portraits sont dessinés et gravés d'après nature; on y a joint au-dessous un quatrain qui renferme l'éloge et les traits principaux du caractère de ceux qu'il représente. Prix 20 sols en couleur et 10 sols en bistre ou noir. Chez Verité, graveur, rue des Cordeliers, en face de celle des Fossés-Saint-Germain des Prés, maison du marchand d'Indienne, numéro 19.»

Hauteur de l'encadrement, 0 m. 151; largeur, 0 m. 092.
Hauteur du médaillon, 0 m. 105; largeur, 0 m. 086.

476. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, même type et costume qu'au précédent numéro, dans un médaillon ovale enguirlandé de branches de chêne à sa partie supérieure, fixé par un nœud sur un fond rectangulaire et reposant sur une tablette, centrée d'un écu aux armes de France, où on lit: «Louis — Seize ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ Né le 23 — Aoust 1754». Sous le tr. c., au milieu : «A. Sergent excudit». Au-dessous : «Collection générale des Portraits de MM. les Députés des trois Ordres ‖ assemblés à Versailles en 1789 ‖ A. P. D. R.». A g. : «Chez Sergent, rue Mauconseil ‖ n° 62.»; à dr. : «A Paris chez le Vachez Md d'Estampes sous ‖ les Colonnades du Palais Royal N° 258 ‖ Et chez le même, à Versailles, rue des Chantiers, N° 14.» [Fol. 71

Gravure à l'aquatinte, le portrait tiré en noir, l'encadrement et la lettre en bistre.

C'est le premier portrait de la collection parue chez Le Vachez, à partir du 24 juillet 1789, par livraisons de huit portraits et dont on trouvera le prospectus et le plus grand nombre des planches sous les numéros 2134-2377 ci-après.

Antoine-François Sergent, graveur chartrain, Marie-Louise-Suzanne Marceau-Desgraviers, femme Champion de Cernel, puis femme de Sergent qui prit alors le nom de Sergent-Marceau, Le Vachez fils, Alix, sont les graveurs les plus connus des portraits de cette collection.

Hauteur, 0 m. 202; largeur, 0 m. 160.

477. **Louis XVI**, en pied, le visage de trois quarts à droite, coiffé du chapeau et vêtu du manteau décrits sous le numéro 475, veste brodée d'or, toison d'or et croix de Saint-Louis, bas blancs, souliers à boucles d'argent; la main droite tendue, le manteau couvrant la poitrine et le bras gauche. Sous le tr. c. : «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né le 23 Aoust 1754. ‖ A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins». [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte coloriée et gouachée. Le Roi est dans le costume qu'il portait le 4 mai 1789 à Versailles à la séance d'ouverture des États généraux.

L'un des nombreux portraits populaires édités, et peut-être gravés, par Basset, marchand d'estampes et fabricant de papiers peints, à l'enseigne du «Basset», rue Saint-Jacques. Fait partie d'une série révolutionnaire comprenant, en outre, les portraits de Mirabeau, Lafayette, Bailly, etc.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 159.

478. **Louis XVI**, en pied, le corps de profil, le visage de trois quarts à gauche, en uniforme de la Garde nationale, tricorne noir décoré de la cocarde bleue et rouge (couleurs de la municipalité parisienne) et d'un plumet rouge; habit à la française, à col rouge, à revers et parements blancs; veste barrée du cordon du Saint-Esprit; culotte et bas blancs, souliers à boucles d'argent; à la main droite, le bâton de commandement fleurdelysé, la main gauche levée. Sous le tr. c. : «Louis XVI Roi des Francois ‖ Restaurateur de la Liberté. ‖ A Paris chez J. Chereau Rue St Jacques aux 2 Colonnes N° 257». [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte coloriée. Une inscription manuscrite, d'une main moderne : «Séance de l'Assemblée constituante, 4 août 1789», veut-elle donner à croire que le roi portait ce costume à cette séance?

Édité par J. Chéreau, éditeur de costumes et d'images galantes, tenant boutique rue Saint-Jacques, à l'enseigne des «Deux colonnes», près la fontaine Saint-Séverin.

Fait partie d'une série de personnages révolutionnaires, parmi lesquels Lafayette, tenant une cocarde à la main; Bailly; Mirabeau, en robe de chambre verte, etc...

Il existe au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVI) un Louis XVI en tous points semblable, mais se détachant sur un fond de paysage, avec, à gauche, la Bastille au moment de sa démolition, dans un ovale sur le haut duquel on lit, à gauche : «P. Caresme Pinxit»; à droite : «R. Duchemin Sculpsit», et au-dessous : «Louis XVI, Roi d'un Peuple libre ‖ A Paris, Rue de la Lune, n° 38».

Cette estampe, au stipple colorié, et plus artistique, paraît vouloir être une amélioration du numéro que nous décrivons, qui présente beaucoup plus le type de l'imagerie populaire originale.

Citons encore au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVI) une contre-partie coloriée de l'estampe de Ph. Caresme et R. Duchemin, dans un trait rectangulaire, sous lequel on lit aussi : «Louis XVI, Roi d'un Peuple libre».

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 155.

479. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, cheveux relevés, diadème, cocarde et plumes tricolores, voile pendant par derrière; dans un médaillon circulaire reposant sur un socle et fixé

IMPRIMERIE NATIONALE.

sur un fond rectangulaire par un anneau et un ruban tricolore centré d'une cocarde. Corsage rouge décolleté, manteau bleu. Sur la tablette fixée au socle : «Marie Antoinette ‖ Reine des Francais ‖ Née a Vienne le 2 Nov. 1755, Mariée à Versailles le 16 mai 1770.» Sous le tr. c. : «A Paris Rue des Mathurins aux deux Piliers d'Or.» Sur le ruban fixé aux deux angles supérieurs du trait rectangulaire par deux petites patères en fleurs de lys, on lit : «Cocarde Nationale — prise le 13 juillet 1789.» [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée. Fait partie de la série à la Cocarde comprenant, outre ce portrait, celui du Roi, qui suit, celui du Dauphin (n° 5845), ceux de Bailly (n° 1823), Necker, Lafayette, Mirabeau (Est. N2), Le Chapelier (n° 2653), Rabaut Saint-Étienne (n° 6445), etc. Pendant du numéro suivant.

L'éditeur et marchand d'estampes Depeuille tenait boutique rue des Mathurins-Saint-Jacques ou rue des Mathurins-Sorbonne, aux deux Pilastres d'Or. Mais un Chéreau, associé avec Joubert et qui avait conservé la vieille enseigne de la veuve de François Chéreau, la célèbre marchande d'estampes du XVII[e] siècle, «Aux deux Pilliers d'Or», habitait à deux pas du Jean Chéreau de la rue Saint-Jacques, précisément rue des Mathurins. Nous pensons que cette série lui est attribuable.

Gower, n° 303. Une erreur d'impression peut seule expliquer le terme employé par cet auteur de «médaillon posé sur un ovale».

Hauteur, 0 m. 264; largeur, 0 m. 173.

480. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans le même encadrement que le numéro précédent, avec les différences suivantes : le fond sur lequel se détache le médaillon, au lieu d'être uni, revêt l'aspect d'une maçonnerie; la légende inscrite sur le ruban est modifiée comme il suit : «Cocarde Nationale Prise — par le Roy le 17 Juillet 1789.» Sur le socle sont figurées, à gauche, une couronne en équilibre instable, à droite, entre la tablette et le socle l'extrémité d'une lance coiffée d'un bonnet phrygien. Sur la tablette, on lit : «Louis XVI, Roy des Français ‖ Restaurateur de leur Liberté ‖ et se déclarant Protecteur de la Constitution Naissante ‖ Dans la Séance de l'Assemblée Nationale du 4 Février 1790.» [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée. A fait partie de la Collection Soulavie. Épreuve rognée au-dessus de l'adresse «A Paris, aux deux Piliers d'Or». Pendant du numéro précédent.

Mêmes dimensions.

481. La même estampe, épreuve en noir. [Fol. 73

482. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale, encadré dans un rectangle décoré de fleurs de lys aux quatre coins et reposant sur une tablette centrée d'un écu aux armes de France; sur la tablette, on lit : «Au Premier — Citoyen.» Sous le tr. c., à g. : «Bertaux del.»; à dr. : «Le Cœur sculp.» [Fol. 74

Gravure à l'aquatinte exécutée par G. Le Cœur sur un dessin du peintre de batailles Bertaux, élève de Bachelier, né à Arcis. Jules Renouvier fait erreur lorsqu'il voit dans ce portrait un comte de Provence (*Histoire de l'Art pendant la Révolution*, t. I, p. 144 et 268), le terme de *premier citoyen* ayant toujours désigné exclusivement le Roi. (Voir, par exemple, les vers accompagnant le portrait de Louis XVI par Vérité, décrit ci-dessus, n° 435.)

Il existe de cette même planche un tirage en sanguine (Cab. des Est., *Portraits*, classé par une semblable erreur à Louis XVIII).

Hauteur, 0 m. 189; largeur, 0 m. 135.

483. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale sous lequel on lit : «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754.» [Fol. 74

Gravure anonyme à l'aquatinte, imprimée en couleur. Type du portrait de Boze.

La même gravure, en noir, en contre-partie, se trouve en regard du titre de la *Vie de Louis XVI*, s. l. n. d., in-8°, 1 f. et 88 p. (Tourneux, n° 20860). [Bibl. nat., Imp. Lb^{39}, 6.]

Hauteur du médaillon, 0 m. 100; largeur, 0 m. 080.

484. **La même estampe**, en noir, avec modification de la légende en : «Louis Seize ‖ *Premier Citoyen actif* ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754.» [Fol. 74

C'est le 2 novembre 1789 que l'Assemblée constituante décréta la répartition des citoyens en *citoyens actifs* (les Français âgés de 25 ans, domiciliés dans le canton depuis un an et payant une contribution directe de la valeur locale de trois journées de travail) ou électeurs du premier degré, et en *citoyens passifs*, exclus des assemblées primaires. Le même décret exigeait, pour être éligible à l'Assemblée nationale, la propriété foncière et une contribution directe égale à la valeur d'un marc d'argent, soit 54 francs. Sur le marc d'argent, cf. ci-après nos numéros 2747-2756.

Mêmes dimensions.

485. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, vêtu d'un habit rouge, le bras droit tendu horizontalement, encadré d'un double

trait rectangulaire. A la base, tablette où on lit : «Louis Seize ‖ Roi des Francois. ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754.» [Fol. 74

Stipple anonyme colorié.

Hauteur, 0 m. 142; largeur, 0 m. 100.

486. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale, chevelure bouclée tombant sur les épaules, décolletage garni de lingerie, turban à plumes et à aigrette, voile tombant en arrière. Boucle d'oreille, formée d'une grosse perle en poiré, à l'oreille droite. Sous l'ovale : «Marie Antoinette ‖ Reine de France et de Navarre.» Au-dessous, à dr. : «Se vend à Paris chez Jean, rue St Jean de Beauvais, N° 10.»; à g. : «Dessiné par Le Barbier l'Aîné 1787.»; à dr., signé en pointillé : «Gravé par Cazenave.» [Fol. 75

Manière de crayon par Cazenave, graveur de second ordre connu par quelques planches d'après Schall et Monsiau et ayant collaboré à l'*Univers pittoresque*. Sur le dessin de Jean-Jacques-François Lebarbier (né à Rouen en 1738, mort en 1826), élève de Pierre et peintre du Roi. Tirage en noir (il en existe un en sanguine). Deuxième état, avec l'adresse de Jean (il en existe un premier sans cette adresse). Fait pendant au portrait de Louis XVI qui suit. Gower, n° 78.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 480; largeur, 0 m. 386.

487. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : «Louis Seize, Roi de France et de Navarre ‖». Au-dessous, à g. : «Dessiné par Le Barbier l'Aîné en 1787.» [Fol. 76

Manière de crayon par le même artiste que le numéro précédent, auquel il fait pendant. Deuxième état ne portant ni l'adresse de l'éditeur Jean, ni la signature du graveur. Il en existe un premier ne portant que le nom du dessinateur, sans la légende (Cab. des Est., *Portraits*, Louis XVI, N3).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 480; largeur, 0 m. 386.

488. **Marie-Antoinette**, en pied, assise sur un canapé, de trois quarts à gauche, le bras droit appuyé sur un coussin supporté par un guéridon, la main gauche jouant avec un pan de sa ceinture, robe de satin demi-montante, collier et bracelets de perles, cheveux relevés coiffés d'un toquet à plumes, aigrette, et voile de gaze retombant par derrière. Dans un intérieur décoré à droite de tentures, formant dais au-dessus du buste du Roi posé sur un fût. Sous l'estampe, à g. : «Peint à (*sic*) apres nature a Paris par Anton Hickel Peintre de la Cour de Vienne»; à dr. : «Gravé par Simon

Malgo.» Au-dessous : «Marie Antoinette — Mary Antoinetta.» (L'estampe est rognée au-dessous de ces mots.) [Tome 4, Fol. 1

Manière noire. Gower, n° 255 (où l'on trouvera le reste de la légende et de l'adresse), a mal lu le nom du peintre qu'il imprime à deux reprises *Kickel*. Il s'agit du peintre bohémien Carl-Anton Hickel (1745-1798), qui, après avoir étudié à l'Académie de Vienne sous la direction de son frère Joseph Hickel, quitta l'Autriche en 1777 et se fit successivement en France et en Angleterre la réputation d'un excellent peintre de portraits. Il exposait à Londres (où il habitait 113, Great Russel Street), de 1792 à 1796. Il est probable, bien que la correspondance de Mercy soit muette à cet égard, que Marie-Thérèse avait envoyé Antoine Hickel à Paris, avec la mission de faire le portrait de Marie-Antoinette, comme elle envoya Joseph Hickel à Parme peindre son autre fille. On trouvera au numéro 4980 ci-après, également gravé par Malgo, le portrait de la Princesse de Lamballe par Antoine Hickel, qui fait pendant à celui-ci.

Le portrait-médaillon de Louis XVI, suspendu au collier de la reine, et que nous retrouverons dans toutes les estampes suivantes (Curtis, Jones, Leney), n'est sans doute pas de l'invention du graveur, puisqu'il paraît déjà sur le buste en marbre de la Reine, sculpté par Lecomte, exposé au Salon de 1783 et donné par Marie-Antoinette à son confesseur l'abbé de Vermond.

Gravure mise en vente à Londres le 1er mars 1794 par l'éditeur et graveur Antony Molteno, élève et éditeur de Bartolozzi. Simon Malgo est généralement ignoré des dictionnaires et des manuels de graveurs. Seul Nagler, qui n'a pas connu les deux portraits précités, nous indique une gravure de paysage exécutée par lui d'après L. Belanger. Il exposait à Londres, à la Royal Academy, en 1788, un portrait d'homme, et habitait alors 34, Charles Street, Cavendish Square.

Hauteur de l'estampe (rognée), o m. 599; largeur, o m. 439.

489. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage légèrement de trois quarts à gauche, dans un ovale, cheveux frisés et retombant sur les épaules, toquet de tulle orné de plumes blanches et d'une aigrette, de perles et d'un voile rattaché sur le milieu de la poitrine, corsage décolleté bleu à garniture de dentelle, collier et chaîne de perles auxquels est suspendu un camée ovale, portrait de Louis XVI. Dans un cadre rectangulaire, reposant sur une tablette centrée des armes de France et d'Autriche sur laquelle on lit : «Marie A*n*toin^{tte} — D'Autriche ‖ Rei*n*e — de France ‖ Née à Vienne an MDCCLV.» Sous le tr. c., à g. : «Painted by Dufroe»; à dr. : «Engraved by Curtis.» Au-dessous, au milieu : «to be had at N° 132, Pall Mall.» [Fol. 2

Stipple tiré en bistre, le portrait en couleur. Estampe parue sans doute en 1793 comme son pendant (voir les numéros 491 et 493 ci-après). Type pré-

sentant de grandes analogies avec celui de Hickel (numéro précédent) dont il est sans doute inspiré. Nous n'avons pu découvrir aucune indication sur Dufroe. Quant à Curtis, il s'agit probablement de John Curtis, qui exposa de 1790 à 1822 à la Royal Academy, et habitait à Twickenham chez le peintre Marlow. Colnaghi and C° tenaient boutique 132, Pall Mall.

La gravure de Curtis semble avoir inspiré un petit portrait ovale de la Reine, de trois quarts à gauche, un nœud vert dans les cheveux, deux médaillons accolés suspendus sur la poitrine, pointillé en couleurs, qui se remarque sur le titre d'un rarissime petit volume in-12 : «Dzenen ‖ aus ‖ den letzten Tagen ‖ Marien Antoinettens ‖ von Frankreich ‖ . . . Offenbach bei U. Weiss und Carl Ludwig Brede, 1794» (Bibliothèque de Vienne).

Gower, n° 98.

Hauteur, o m. 380; largeur, o m. 270.

490. **La même estampe**, entièrement tirée en bistre. [Fol. 3

Gower, n° 98.

491. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale, même encadrement que le numéro précédent. Sur la tablette : «Louis — Seize ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ Nè à Versailles le XXIII. Aoust. M. DCC. LIV.» Sous le tr. c., à g. : «Painted by J. Boze»; à dr. : «Engraved by J. Curtis.» Au-dessous : «to be had at N° 132 Pall Mall ‖ London 1793.» [Fol. 4

Stipple bistre, le portrait tiré en couleur. D'après le portrait de Boze de 1785 (cf. ci-dessus n° 415). L'initiale du prénom accompagnant le nom du graveur confirme notre hypothèse du numéro 489 ci-dessus, son pendant.

Hauteur, o m. 375; largeur, o m. 272.

492. **La même estampe**, entièrement tirée en bistre. [Fol. 5

493. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale. Copie réduite du numéro 489. Sous le trait ovale : «Jones fecit.» Au-dessous : «Marie Antoinette of Austria ‖ Queen of France ‖ Publish'd as the Act Directs by C. Lowndes N° 66, Drury Lane, Iune 1st 1793.» [Fol. 2

Stipple. L'adresse de cette estampe, comme celle du numéro 491, nous précise la date d'apparition de celle de Curtis (n° 489) dont elle est incontestablement copiée. John Jones (1740-1797), graveur en mezzotint et au stipple, père du graveur plus célèbre, Georges Jones, était graveur du prince de Galles et du duc d'York. On lui doit également un Louis XVI (ci-dessus, n° 371), un Louis XVII (n° 5880), une Madame Royale (n° 5881), une Madame Élisabeth (n° 5819), un Comte de Provence et un Comte d'Artois,

un Necker, un Tallien de petit format, et gravés «for C. Lowndes and I. Parsons, 21 Paternoster Row.»
Gower, n° 195.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 130; largeur, 0 m. 104.

494. **Marie-Antoinette**, même type que le numéro précédent, dans un médaillon ovale. Sous le tr. ovale on lit : «Leney sc.». Au-dessous: «Maria Antoinette. ‖ Queen of France. ‖ London, Engrav'd for John Bell British Library Strand Nov[r] 1793.» [Fol. 3

Stipple imité de la gravure de Curtis (ci-dessus, n° 489) ou même de celle de Jones (ci-dessus, n° 493), à laquelle elle est postérieure de cinq mois. Sans doute destinée à l'illustration d'une histoire anglaise de Marie-Antoinette que nous ignorons, parue chez J. Bell à la British Library.

William Leney, élève de Bartolozzi, travaillait à Londres, à la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle. On connaît de lui quelques planches illustrant l'édition de luxe de Shakespeare, des gravures d'après les maîtres, et surtout des gravures de batailles, d'après J. Boydell et R. Smirke.

Gower, n° 236, n'a connu qu'une épreuve rognée au-dessus de l'adresse.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 078; largeur, 0 m. 066.

495. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage tourné de trois quarts à droite, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et qui repose sur une tablette présentant la scène de l'exécution de la Reine. Sur la bordure : «Marie Antoinette.» [Fol. 3

Gravure anonyme à l'eau-forte, les chairs au stipple. Réduction en contrepartie (avec modification consistant principalement dans la suppression de l'aigrette et des plumes du toquet) de la gravure de Curtis ci-dessus décrite (n° 489).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 095.

496. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale. Autour du tr. ovale, de g. à dr. on lit: «Louis XVI Roi de France et de Navare, né le 23 Aout 1754, immolé le 21 janvier 1793». [Fol. 4

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Type de Boze.

En regard du titre de *Une fleur sur le tombeau de Louis XVI, roi de France et de Navarre, immolé le 21 janvier 1793,* par un ami de la justice et de l'humanité. Bruxelles, 1793, 1 f. et 132 pp. (B. N. Imp. Lb[41] 393[A]). Décrit par Tourneux (t. IV, n° 20880).

Hauteur, 0 m. 098; largeur, 0 m. 079.

497. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire, cheveux bouclés relevés sur le front par un ruban et retombant sur les épaules, corsage échancré à double collerette. Dans la bordure circulaire on lit : «Marie Antoinette Reine de France Née à Vienne le 2 Nov. 1755.» [Fol. 5

Stipple anonyme tiré en bistre, le visage ayant dû être colorié en rose. Type très pur et très rare du profil de la Reine, cette estampe présenterait une certaine analogie de faire et de traits avec la Marie-Antoinette attribuée à Bartolozzi, également publiée chez Esnauts et Rapilly (ci-dessus notre numéro 395). Il s'agit en tout cas d'un élève du graveur florentin ou d'un graveur français ayant adopté sa manière.

Premier état, avant l'adresse des éditeurs Esnaults et Rapilly, que l'on trouvera au numéro suivant, pendant de cette estampe. Inconnue à Gower.

Diamètre du médaillon : 0 m. 055.

498. **Louis XVI**, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, dans la bordure duquel on lit : «Louis XVI le Bienfaisant». Au-dessous, sur une ligne : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue S. Jacques, à la ville de Coutances, N° 259.» [Fol. 5

Stipple anonyme également imprimé en bistre, joues autrefois encrées en rose à la poupée ; le vêtement au burin. Inspiré de près du type du Louis XVI de Boze. Pendant du numéro 497 et suggérant les mêmes hypothèses.

Diamètre du médaillon : 0 m. 055.

499. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale, entouré d'un second trait en pointillé bistre, distant du premier de 6 millimètres, et sous lequel on lit : «T. B. Freeman sc.» Au-dessous, quatre vers français signés «Durou . . de . . S . . » :

«Au récit des vertus dont brilla ta carrière
Et des sublimes traits de ton heure dernière
Les siècles à venir partageant nos regrets
Diront : le juste Ciel a puni les Français.»

Suivis de quatre vers anglais :

«Sublime! prepared an earthly crown to scorn!
In thy last hour above all kingdoms borne!
Ages, like us, shall bless thee-sacred King!
And votive orisens with cypress bring —
Lord Macdonald.»

Au bas de l'estampe, l'adresse : «London Published March 15, by Freeman & C°, 95, Strand.» [Fol. 5

Stipple imprimé en couleur. Type semblant plutôt emprunté à la miniature du Cher Jean-Baptiste-Albert-Barthélemy Picot de Buissaizon (1752-1841), commandant des Gardes-Suisses de Versailles (miniature faisant partie de la Collection Pierpont-Morgan), qu'à une gravure reproduisant le portrait de Boze.

Le graveur Freeman, seulement indiqué par Nagler, ne serait-il pas le T. Freeman, qui exposa en 1780 et 1784 à la Royal Academy, et fut successivement domicilié à Windsor et St Margaret Street, à Westminster ?

Le même Freeman est l'auteur d'une estampe représentant Marie-Antoinette, placée en regard du titre du tome II de *The female revolutionary Plutarch.* — [par Stewarton?] London, Murray, 1803, 3 vol. in-12 (British Museum, 613 d. 13) (Décrit par M. Tourneux, tome IV, 20755).

Hauteur, prise du témoin, 0 m. 179; largeur, 0 m. 108.

500. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite; cheveux bouclés ornés d'un diadème, de plumes, d'une aigrette et d'un voile retombant par derrière; corsage orangé décolleté garni de dentelles, manches de gaze bouffantes. Dans une bordure ovale sous laquelle on lit: « T. Cheesman sculp. » Au-dessous: « Maria Antoinette Queen of France ‖ After an Original Drawing. ‖ London Publish'd Octr 30 1793 by Anthy Molteno, No 76 St James's Street. » [Fol. 6

Stipple imprimé en couleur, exécuté par Thomas J. Cheesman, né en 1760, l'un des meilleurs élève de Bartolozzi. Il a gravé d'après Romney, Hogarth, les maîtres italiens; auteur d'un portrait de Washington, il exposait à la Royal Academy de 1798 à 1820, et habita successivement 40, Oxford Street et 71, Newman Street. (Andrew Tuer, *Bartolozzi and his works*, II, p. 48.)

Gower, n° 83.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 100; largeur, 0 m. 081.

501. **La même estampe**, en noir. [Fol. 7

Inconnue à Gower.

502. **La même estampe**, le portrait en noir, l'ovale entouré de divers attributs en bistre; au-dessus, couronne, croix, branches de lys dans des nuages; au-dessous, urne funèbre décorée de fleurs de lys, cassolette à encens, fanion aux armes d'Autriche, sceptre, main de justice, Amour en pleurs. — Légende : « Marié (*sic*) Antoinette, late Queen of France. » [Fol. 7

État que n'a pas connu Gower (n° 83), avant l'adresse « Published for John Bell, Southampton Street Strand Feb. Ist 1811 ».

Planche probablement destinée à un ouvrage paru chez Bell, à la Bristish

Library, et exécutée dans cette intention en 1811 d'après le numéro 500, paru en 1793 chez Molteno.

Hauteur, prise du témoin : o m. 214; largeur, o m. 131.

503. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale sous laquelle on lit: «J. Boze pin^t — B. le Clair inc^t». Au-dessous : «Louis 16th || King of France || Publish'd Feby 5. 1793 by A. Molteno Printseller to her Royal Highness the Dutchess of York, N° 76, St James's Street.» [Fol. 6

Stipple imprimé en bistre. La Marie-Antoinette de Cheesman (également auteur d'un Louis XVII que l'on trouvera ci-après), publiée chez Molteno en octobre 1793 (n° 500), le fut pour servir de pendant au Louis XVI de ce B. Le Clair, peut-être quelque graveur français émigré, sur lequel nous n'avons pu découvrir aucun renseignement.

Hauteur de l'ovale, o m. 100; largeur, o m. 079.

504. **Marie-Antoinette**, en pied, de face, chevelure frisée serrée d'un diadème et retombant en boucles sur l'épaule droite; tunique antique laissant à nu la naissance de la gorge, écharpe passée sous les bras et que le vent fait flotter. La main gauche appuyée sur un autel où sont posés des couronnes de lys et de roses et un vase à l'effigie de Louis XVI (de profil à gauche). Du vase sortent des lys et une rose que de sa main droite la Reine presse contre son cœur. Dans le petit temple de Trianon dont trois colonnes (entre lesquelles on aperçoit le jardin et le côté droit de l'escalier à balustrade, orné d'un vase, par où l'on en descend) forment le fond de la scène. Sous le tr. c., à g. : «Peint par F. Dumont p^tre du Roi, Membre de son Accadémie»; à dr. : «Commencé en 1792 et terminé en 1815 par Alex^dre Tardieu, g^r de la Marine.» Au-dessous : «Marie Antoinette, Archiduchesse d'Autriche, || Reine de France et de Navarre, || Née à Vienne le 2 Novembre 1755. Morte à Paris le 16 octobre 1793. || Dédiée à. S. A. R. Madame, Duchesse d'Angoulême || Par ses très humbles et très obéissants || Serviteurs || Dumont et Tardieu.» A g. : «A Paris, chez l'Auteur au Musée des Artistes.» Au milieu : «Déposé à la Direction de la Librairie || Bertonnier sc^t.» [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte et au burin. François Dumont, peintre miniaturiste, né en 1751 à Lunéville, l'émule de Hall, d'Augustin et d'Isabey, fut l'un des peintres préférés de Marie-Antoinette dont il laissa de nombreuses miniatures. Il exposait encore en 1824. Pierre-Alexandre Tardieu, né en 1756, était

XII

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

FRONTISPICE DU *SUPPLÉMENT À LA VIE ET AUX AVANTURES DE LA COMTESSE DE VALOIS DE LA MOTTE . . .*

AQUATINTE ANONYME

N° 352







Marie Antoinette

Reine de France.

élève de J.-G. Wille et de son oncle Jacques-Nicolas Tardieu. Surtout graveur de portraits, il devait sous la Révolution graver un grand nombre d'assignats et de papiers officiels; en sa qualité (ici rapportée) de graveur de la Marine, il grava les en-têtes de lettres de ce ministère. Il mourut en 1844. La miniature originale de Dumont ayant servi à Tardieu pour cette gravure est actuellement en la possession de Mme la duchesse de Mouchy. Le comte Horace de Viel-Castel, neveu de Mirabeau, avait offert à l'Impératrice Eugénie, en juillet 1854, le dessin ébauché de cette miniature, comme il appert du fragment suivant de ses *Mémoires* (t. III, p. 41) : «Je lui ai fait envoyer il y a huit jours le portrait de Marie-Antoinette dessiné d'après nature par Dumon (*sic*) son peintre en miniature. La Reine est représentée en pied dans le petit Temple du jardin de Trianon, tenant un vase sur lequel est le médaillon de Louis XVI (21 juillet 1854).»

On peut noter entre la miniature appartenant à la duchesse de Mouchy et la gravure de Tardieu les différences suivantes : dans la miniature, absence du vase et des balustrades de l'escalier, écharpe enveloppant la coiffure, plis lourds et disgracieux de la tunique.

Il en existe un état antérieur ne portant que les signatures suivantes, à dr.: «Peint par F. Dumont»; à g. : «Gravé par Alex^dre^ Tardieu.»

Gowor, n° 350.

Hauteur, 0 m. 436; largeur, 0 m. 324.

505. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage de trois quarts à droite, tunique ouverte sur la poitrine, manteau ramené sur l'épaule et le côté droit, cheveux bouclés tenus par un bandeau. Dans une bordure ovale, sous laquelle on lit à dr. : «Painted by S. Gratise»; à g. : «Engraved by A. Gabrielli». Au-dessous : «Mar^e^ Antoin^tte^ — d'Autriche ‖ Reine de — France ‖ née à Vienne en 1755. ‖ Published May 20 by Colnaghi an Co N° 132 Pall Mall.» [Fol. 9

Stipple imprimé en bistre. Ressemblance évidente avec une miniature signée «Dumont fecit» (Musée du Louvre). Sébastien Gratitien, ou Gratise, peintre miniaturiste de l'Électeur de Cologne, qui exposa huit portraits-miniatures à la Royal Academy de 1790 à 1795, donne successivement comme adresse 55, Great Windmill Street, et l'adresse de l'éditeur Colnaghi, 132, Pall Mall. Sans doute avait-il exécuté une miniature de la reine fortement inspirée de Dumont, et d'après laquelle Adam Gabrielli, membre de la famille d'artistes vénitiens de ce nom établie à Londres vers 1760, grava cette estampe. Elle fait partie d'une série de quatre, savoir le portrait du Roi, qui serait d'après J. Boze, et, avec celui de la Reine ici décrit, ceux de Madame Royale et de Louis XVII, également gravés en stipple, mais d'après J. Miery, par Adam Gabrielli, et parus aussi chez Colnaghi (ci-après, n° 5876).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 105; largeur, 0 m. 090.

506. **Louis XVI**, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale sous lequel on lit : «Painted by Boze — Engraved by A. Gabrielli». Au-dessous : «Louis — Seize ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ Né à Versailles — le 23 Août 1754 ‖ Published May 20 by Colnaghi and Co N° 132 Pall Mall.» [Fol. 9

Stipple imprimé en bistre. Type de Boze. Paru le même jour que le numéro précédent, auquel il fait pendant.

Hauteur, 0 m. 105; largeur, 0 m. 090.

507. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un fond octogonal découpé sur un encadrement rectangulaire. Tablette où on lit : «Maria Antoinette ‖ Late Queen of France». Au bas de l'estampe : «London, Pub[d] by J. Wallis, 77 Berwick Str[t] Soho S[quare]. A. Oddy, Warwick Lane, J. Goodwin, N° 10. Ave Maria La[ne]. and Davies & Eldridge, Exeter.» [Fol. 9

Gravure à l'eau-forte et au burin, en contre-partie de l'estampe de Gabrielli ci-dessus décrite (n° 505).
Gower, n° 371.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 104.

508. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, mêmes type et costume que le numéro 505, avec addition à la coiffure d'un diadème orné d'un bandeau de gaze noire et de plumes blanches. Dans une bordure ovale qu'encadre un rectangle imbriqué reposant sur un socle; à la face antérieure du socle, un bas-relief à l'eau-forte représente **l'exécution de la Reine**. Dans la bordure supérieure de l'encadrement : «Marie Antoinette, Reine de France». Sous le tr. c., à g. à la pointe : «Painted by S. Gratise»; à dr. : «Engraved by Gabrielli». [Fol. 10

Le portrait-médaillon, gravé en stipple, semble obtenu avec la planche, retouchée, qui a fourni l'estampe décrite ci-dessus (n° 505); le bas-relief à l'eau-forte. Tirage bistre.
Gower, n° 148.

Hauteur, 0 m. 206; largeur, 0 m. 154.

509. **Louis XVI**, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que le précédent numéro, auquel il fait pendant. Dans la bordure supérieure : «Louis Seize»; sur le socle, scène représen-

tant l'exécution du 21 janvier 1793. Sous le tr. c., à g. à la pointe : «Painted by Boze»; à dr. : «Engraved by Gabrielli». [Fol. 10

Même remarque que pour le numéro précédent. C'est le Louis XVI décrit au numéro 506, sans aucune retouche, avec addition d'un encadrement.

Le portrait-médaillon au stipple, l'encadrement et la scène de l'exécution à l'eau-forte. Tirage bistre.

Hauteur, 0 m. 208; largeur, 0 m. 155.

510. **Louis XVI**, dans un encadrement semblable, mais à bordure rectangulaire moins large et sans la légende supérieure : «Louis Seize»; le socle, également moins large, ne porte aucun bas-relief, mais est rayé de hachures horizontales et porte l'inscription : «Ludovicus ‖ Decimus Sextus». [Fol. 10

Le portrait au stipple. Tirage bistre. Sommes-nous en présence d'un premier essai de Gabrielli antérieur à la planche ci-dessus décrite (n° 506), ou d'une copie anonyme? La première hypothèse nous paraît plus vraisemblable.

Hauteur, 0 m. 192; largeur, 0 m. 122.

511. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle où on lit : «Maria Antonia ‖ Königin von Frankreich ‖ gebohren zu Wienn den 2 Novemb. 1755». Sous le tr. c., à g. : «Gemahlt von Gratise»; au milieu : «Zu finden bey den Gebrüdern Klauber»; à g. : «gegraben von Neidel». [Fol. 11

Le portrait au stipple, l'encadrement à l'eau-forte. Imitation bavaroise du numéro 508, dont elle ne diffère que par l'absence du bas-relief représentant l'exécution du 16 octobre 1793.

Johann Neidel ou Neidl, né à Graz le 20 mars 1776, et mort à Budapest le 31 août 1832, se fixa à Vienne après avoir étudié à Francfort, à Augsbourg et à Munich. Cette gravure date du temps où il travaillait à Augsbourg, puisqu'elle est éditée, comme la suivante, chez les frères Klauber (Joseph-Xavier et Sébastien-Ignace). Ce dernier, élève de Wille, après avoir été reçu à l'Académie sous les auspices de son maître, le 24 février 1787, et avoir assisté en France aux débuts de la Révolution comme grenadier du bataillon des Cordeliers (il prit part en 1790 au convoi des frères Agasse), épousa le 14 février 1791 la veuve du graveur nurembergeois Carl Guttenberg (ci-après, n° 1361) et s'en fut s'établir définitivement à Augsbourg le 19 septembre 1791. (*Mémoires de J. G. Wille, passim.*)

De la même série font partie, outre le Louis XVI décrit au numéro suivant, un Louis XVII gravé par Neidel d'après Miéry, et une Madame Royale,

tous deux parus également chez les frères Klauber (ci-après, n°s 5874 et 5875).

Gower, n° 289.

Hauteur, 0 m. 206; largeur, 0 m. 156.

512. **Louis XVI**, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que le précédent numéro, auquel il fait pendant. Sur le socle, on lit : «Ludwig der Sechzehnte, ‖ König von Frankreich und Navarre, ‖ gebohren zu Versailles den 23 August 1754». Sous le tr. c., à dr. : «Gemahlt von Boze»; au milieu : «Zu finden bey den Gebrüdern Klauber»; à g. : «gegraben von Sturm». [Fol. 11

Le portrait au stipple, l'encadrement à l'eau-forte.

Même remarque que pour le numéro précédent : imitation bavaroise du numéro 509.

Füssli (t. II, p. 1776) cite, entre autres graveurs du nom de Sturm, Jacob Sturm, graveur nurembergeois, né dans cette ville en 1771, et un graveur augsbourgeois, qui devint en 1813 membre de la Société artistique de Halle.

Hauteur, 0 m. 206; largeur, 0 m. 155.

513. **Marie-Antoinette**, en buste de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale. Au-dessous, les armes de France et d'Autriche accolées sous la couronne royale, entre deux rameaux d'olivier, et dont partent des rayons, qui forment à l'ovale un encadrement rectangulaire. Cheveux bouclés, maintenus par un ruban de tête. Corsage décolleté sur une chemisette dépassante et orné d'une broche-médaillon portant deux L entrelacés; collier à deux rangs de perles. Au-dessous, à g. : «M. T. Barber pinx.»; à dr. : «F. Bartolozzi sculp.» Au milieu : «Marie-Antoinette, Reine de France ‖ et de Navarre. Née, 9 (*sic*) Nov^e^ 1755. ‖ London, Published may 1 1805 by Mr Weber, Bath Hotel, Leicester Square». [Fol. 12

Stipple. Type inspiré de celui de Dumont. Gravure exécutée à Londres par le célèbre graveur florentin Francis Bartolozzi, d'après une miniature de John Thomas Barber, peintre miniaturiste du prince de Galles et du duc de Kent, qui exposa à la Royal Academy de 1794 à 1806 et habitait 26, Tavistock Street, Covent Garden. Même série que la Marie-Thérèse décrite sous notre numéro 25 (voir la note jointe à ce numéro). Paru chez le même Joseph Weber.

Gower, n° 11.

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 112.

514. **La même estampe**, avant toute lettre. [Fol. 12

515. **Marie-Antoinette**, en buste, légèrement de trois quarts à droite, dans une bordure ovale. Au-dessous, les armes de France et d'Autriche accolées sous la couronne royale entre un rameau d'olivier et une branche de lys, entourées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit et dont partent des rayons qui, se prolongeant au-dessus de l'ovale, lui forment un encadrement rectangulaire. Cheveux bouclés ornés d'un diadème de pierreries et de perles; deux boucles retombent sur l'épaule gauche drapée d'un manteau d'hermine. Corsage décolleté orné en son milieu de la broche chiffrée déjà décrite au précédent numéro; collier à trois rangs de perles. Au-dessous, à g. : «Edwd Stroehling pinx.»; à dr. : «L. Schiavonetti sculp.». Mêmes légende et adresse qu'au numéro 513, avec la différence de date (exacte sur cette estampe) de «2 Nov^e» au lieu de «9 Nov^e». [Fol. 12

Stipple. Estampe portant la même date d'apparition (1er mai 1805) que la précédente, et parue chez le même éditeur (Weber)(?). Type présentant beaucoup d'analogie avec la miniature de Barber, inspirée de Dumont, qu'a gravée Bartolozzi. Par Luigi Schiavonetti (1er avril 1765-7 juin 1810), l'aîné de deux frères de ce nom, graveurs originaires de Bassano, et élèves de Collini et de Bartolozzi, qui les amena avec lui à Londres en 1790. P. Edward Stroehling, peintre miniaturiste d'origine allemande, qui travailla successivement en Russie, en Italie et à Londres, où il se fixa, exposa à la Royal Academy, de 1803 à 1826, nombre de miniatures, parmi lesquelles celle de la Reine Louise de Prusse, en 1803, et, en 1804, celle, très remarquée, du comte de Starhemberg, alors ambassadeur d'Autriche à Londres. Stroehling habitait à cette époque 63, Pall Mall.

Voir notre numéro 25 et, ci-après (n° 5854), les portraits, faisant partie de la même série, de Louis XVII et de Madame Royale, par Schiavonetti d'après Stroehling.

Gower, n° 338.

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 111.

516. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que le numéro précédent, auquel il fait pendant. Les différences ne portent, avec celle du portrait-médaillon, que sur l'écu de droite, aux armes de Navarre; sur les signatures, à g. : «J. Boze pinx^t»; à dr. : «L. Schiavonetti sculp.»; enfin sur la suscription : «Louis XVI, Roi de France ‖ et de Navarre. Né. 23. Aoust. 1754»; même adresse. [Fol. 12

Mêmes observations que pour le numéro précédent. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVI) l'épreuve d'essai, où fut tiré seul le portrait-

médaillon du Roi, destiné à être introduit dans l'encadrement de la présente estampe.

Hauteur, 0 m. 182; largeur, 0 m. 113.

517. **Marie-Antoinette**, en buste, légèrement de trois quarts à gauche, dans un ovale. Sous le tr. ovale : «Hopwood sc.». Au-dessous : «Maria Antoinetta ‖ Queen of France and Navarre‖. Published by I. W. H. Payne, Warwick Square, Jan. I. 1815». [Fol. 12

Stipple. Cette gravure semble une copie manifeste des numéros précédents 513 et 515; elle emprunte à l'estampe de Bartolozzi le visage et la coiffure, et à celle de Schiavonetti (dont elle est la contre-partie) le buste, avec la boucle de cheveux retombant sur l'épaule droite, le manteau d'hermine, le collier à triple rang de perles (celui de la Marie-Antoinette de Bartolozzi n'a que deux rangs de perles) et le corsage.

Elle est due au graveur James Hopwood (1752-1819), à ne point confondre soit avec son fils James Hopwood junior, peintre, soit avec son autre fils William Hopwood, illustrateur, qui habitaient tous deux 24, Paradise Row, et exposèrent à la Royal Academy, le premier de 1802 à 1825, le second de 1801 à 1804.

Gower, n° 179.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 078; largeur, 0 m. 065.

518. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage légèrement de trois quarts à droite; cheveux frisés à rouleaux, boucles retombant sur les épaules; corsage à grande collerette entr'ouverte sur la gorge; chaîne à laquelle est suspendu le portrait-médaillon du Roi. Au-dessous : «Maria Antoinette ‖ Queen of France ‖ Engraved by L. Guttenbrunn after an Original ‖ Drawing taken from Life by Himself ‖ London Pub. as the Act directs October 18. 1793.» [Fol. 13

Stipple bistre. Clairevoie. Il existe un premier état avant toute lettre, tiré en noir. Si l'on en croit la lettre, cette estampe parut à Londres le surlendemain de l'exécution de Marie-Antoinette.

Ludwig Guteborn ou Guttenbrunn, artiste saxon, après avoir à Florence étudié, vers 1785, avec l'antiquaire Fabbroni, le procédé de la peinture à l'encaustique, vint à Londres, où il exposa, de 1790 à 1795, nombre de portraits de femmes. Il habitait 21, Bedford Street, Covent Garden, puis 4, Little Maddox Street. Sans doute, à son passage à Paris, allant d'Italie en Angleterre, eut-il l'occasion d'esquisser les traits de la Reine.

En 1806, Guttenbrunn exposait encore à Dresde deux copies d'après le Corrège.

Gower, n° 169.

Hauteur, prise du témoin, 0 m. 124; largeur, 0 m. 082.

519. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, dans un ovale, le visage de trois quarts à gauche; cheveux relevés, bouclés et ornés d'un diadème; collier de perles à trois rangs; corsage décolleté, bordé d'une haute fraise; chaîne avec portrait-médaillon du Roi. Sous le tr. ovale : «Drawn & Engraved by J. Conde. Marie Antoinette ‖ Late Queen of France ‖ Published by J. Parsons, Paternoster Row, March 15th 1793». Au-dessus du médaillon : «Engraved for Monthly Beauties.» [Fol. 13

Stipple dû au graveur Jean Condé, français d'origine établi à Londres, connu par de nombreuses gravures en couleur des portraits de Richard Cosway, de la manière duquel son dessin se ressent, et plusieurs portraits, dont celui (1791) du chevalier d'Éon. Il ne faut pas le confondre avec son fils Pierre Condé, peintre miniaturiste, qui exposa à la Royal Academy de 1806 à 1824. Gower (n° 92) a omis de reproduire la mention «Engraved for *Monthly Beauties*».

Hauteur de l'ovale, 0 m. 078; largeur, 0 m. 063.

520. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage légèrement de trois quarts à droite; cheveux bouclés, relevés par un ruban; corsage très décolleté, à collerette montante derrière la nuque; sur la poitrine, portrait-médaillon de Louis XVI suspendu après une chaîne passée sous la collerette; pas de collier. Sauf ces différences de coiffure et de costume, et le nez plus rectiligne, grande analogie de type avec le précédent numéro. Sous l'ovale : «Drawn & Engraved by J. Conde.» Au-dessous : «Marie Antoinette, ‖ Late Queen of France.» [Fol. 13

Stipple. Ici comme dans le précédent portrait dû au crayon du même artiste, qui l'a ensuite gravé, l'influence de Cosway est très visible.

Inconnue à Gower.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 099; largeur, 0 m. 080.

521. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de face, la tête légèrement inclinée à droite; cheveux bouclés tenus par un ruban; collier de perles à un seul rang; corsage décolleté, garni d'une ruche de dentelle. Dans un ovale sous lequel on lit : «Engraved by Agar.» Au-dessous : «Maria Antonietta ‖ of Austria ‖ Queen of France ‖ Published Feby 1. 1797, by Cadell & Davies, Strand.» [Fol. 13

Stipple dû à John Samuel Agar, peintre miniaturiste, qui exposa à la Royal Academy de 1796 à 1851, et habitait en 1797, 10 Boulton Row, Piccadilly. Semble très inspiré du portrait de la Reine par Kucharski (en la possession de Mme la princesse de Poix), qui ne serait lui-même qu'une copie transformée,

IMPRIMERIE NATIONALE.

par Kucharski, protégé de la famille de Tourzel, pour un membre de cette famille, du fameux pastel de la Reine. On sait que ce dernier, exécuté au Temple par le même artiste, est actuellement en la possession de M. le duc des Cars.

Gower, n° 2.

Hauteur de l'ovale, o m. 080; largeur, o m. 066.

522. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite, dans un ovale sous lequel on lit: «Engraved by Agar.» Au-dessous: «Lewis XVI. ‖ Published Jany 1. 1797, by Cadell & Davies, Strand.» [Fol. 13

Stipple. Le numéro précédent en est le pendant.

Hauteur de l'ovale, o m. 080; largeur, o m. 066.

523. **Marie-Antoinette**, en buste, dans un ovale, le visage légèrement de trois quarts à droite; cheveux frisés relevés par un ruban bleu orné de perles, à boucles retombant sur les épaules; corsage bleu décolleté, à écharpe de gaze fixée sur la poitrine par une broche ornée d'une perle en poire, manches de gaze. Sous le tr. ovale, à g. : «Painted by du Creu»; à dr. : «Engraved by M^{no} Bovi, late pupil to F. Bartolozzi R. A.» Au-dessous : «Marie Antoinette, Queen of France ‖ London, Published March 1. 1793 by M^{no} Bovi, N° 207. Piccadilly, near St James's Church.» [Fol. 14

Stipple en couleurs. Le célèbre portraitiste Joseph Ducreux, chargé comme on l'a vu plus haut de faire à Vienne le portrait de Marie-Antoinette en 1769 (n° 26), séjourna à Londres en 1791 et 1792; il y habitait 232, Piccadilly. Sans doute est-ce d'après une esquisse de souvenir, due à son crayon, que Mariano Bovi, graveur éditeur, élève de Bartolozzi, grava cette planche. Né vers 1740, Mariano Bovi, graveur du roi de Naples Ferdinand IV, avait été envoyé par lui à Londres suivre les leçons de Bartolozzi; il grava surtout d'après Cipriani et Angélica Kauffmann. Ayant fait faillite en 1805, tout son fonds fut liquidé le 28 mai de cette année pour une somme de 1, 034 l. 14 s., c'est-à-dire environ 26,000 francs.

Nous ne relevons pas dans la lettre de notre épreuve les deux fautes d'orthographe signalées par Gower, n° 59.

Hauteur de l'ovale, o m. 205; largeur, o m. 170.

524. **La même estampe**, en bistre, avec l'une des variantes orthographiques signalées par Gower : «Antoniette» au lieu de : «Antoinette»; le mot «Painted», ici comme sur l'épreuve précédente, est correctement imprimé. [Fol. 15

Léger bougeage au tirage, attesté par le doublage de certains mots à la signature du graveur et à l'adresse.

525. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, veste brodée, habit à l'anglaise sans parements, chapeau sous le bras gauche, dans un ovale. Sous le tr. ovale, à g. : « Painted by H. Caleis »; à dr. : « Engraved by M[no] Bovi ». Au-dessous : « Louis XVI, King of France ‖ Publish'd as the Act direct by M[no] Bovi, n° 207 Piccadilly Jan. 1[st] 1793. » [Fol. 15

Stipple imprimé en bistre. A pour pendant le numéro précédent, publié deux mois après. Nous n'avons connaissance d'aucun peintre anglais du nom de Caleis. Il est pourtant difficile de croire qu'il s'agisse de Callet (ci-dessus, n° 366).

Hauteur du médaillon, o m. o37; largeur, o m. o31.

526. **Marie-Antoinette**, en buste, de face, le visage légèrement de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré dans un rectangle de hachures horizontales. Cheveux relevés à boucles ramenées en avant; coiffure composée de plumes fixées par un bijou et d'un voile retombant sur les épaules; corsage décolleté garni d'une ruche de dentelle. Sous le tr. c., à g. : « A. D. . . del »; à dr. : « N. Bertrand sculp. » Au-dessous : « Marie Antoinette d'Autriche, ‖ Reine de France — et de Navarre ‖ Née à Vienne le — 2 novembre 1755 ‖ Dep[é] à la Direc[on] géné[le] de l'imprimerie et de la librairie ‖ A Paris, chez Bertrand, Graveur, Éditeur, rue S[t] Honoré, N° 363 près le Manège. » [Fol. 14

Stipple par Noël-François Bertrand, élève de Moreau le jeune et de Louis David (1784-1833 environ), auteur de nombreux portraits, de principes de dessins, d'études d'après l'antique, de scènes mythologiques dans le goût Premier Empire et Restauration.

Le dessin de ce portrait, imité de la gravure de Curtis, a été fourni par Alexandre Desenne (1485-1827), vignettiste fécond, et illustrateur de nombreux classiques, l'un des dessinateurs attitrés de Bertrand.

De la même série nous signalerons le pape Pie VII (dessiné d'après nature pendant son séjour à Fontainebleau); Henri IV; Louis XVI (pendant du présent numéro); deux portraits de Louis XVIII; S. A. R. Monsieur, comte d'Artois; Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême; deux portraits de Charles-Ferdinand, duc de Berry; Louis de Bourbon, prince de Condé; Louis-Antoine Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien; Louis-Philippe, duc d'Orléans; Madame fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême; Madame Elisabeth; Marie Caroline de Naples, duchesse de Berry; Napoléon I[er]; Alexandre I[er] de Russie; François II d'Autriche; Frédéric-Guillaume III de Prusse; Georges-Frédéric-Auguste, prince de Galles, régent d'Angleterre; le duc de Wellington, etc.

Inconnu à Gower.

Hauteur, o m. 106; largeur, o m. o87.

527. **Marie-Antoinette**, buste en camée, de trois quarts à droite, dans un petit médaillon fixé par un anneau et un nœud de ruban. Sous la bordure circulaire, à g. : «Camponas pinx.»; à dr. : «L. Legoux sculp.» Au-dessous : «Marie Antoinette ‖ D'Autriche ‖ Published by L. Legoux N° 52 Poland Street, Oxford Street, July I. [1793].» [Fol. 14

Stipple imprimé en bistre. Il est à supposer que le mot Camponas est une altération de «Campana», nom d'un célèbre miniaturiste auquel on doit plusieurs portraits de la Reine, notamment un, destiné à être encadré dans un médaillon en brillants, et offert à une princesse étrangère qui représenta Marie-Antoinette comme marraine au baptême du prince de Suède. Cette miniature, qui coûta 360 livres, pourrait bien être celle qui se trouve actuellement en la possession de Mme la baronne de Bourgoing, à Vienne, et dont les traits et la direction du visage sont les mêmes que ceux de notre estampe. La coiffure aurait été très modifiée. François Campana mourut en 1786.

L. Legoux, élève de Bartolozzi, est connu seulement par la gravure de nombre de «benefit tickets» (billets d'entrée pour des représentations au benéfice d'un artiste ou d'une œuvre), d'un *Ange gardien* d'après Foster, d'une *Bacchante* et d'une *Ariane* d'après Downman.

Estampe détachée du *Procès de Marie-Antoinette de Lorraine Autriche, veuve Capet*, du 23 du premier mois, l'an II de la République, imprimé mot pour mot selon la teneur de la *Gazette Nationale* ou *Moniteur Universel* des 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 27 d'octobre 1793; *orné d'un portrait en miniature le plus vraisemblant* (sic) *de tous ceux qui paru ce jour*. A Londres, chez J. de Boffe, libraire, Gerard Street, Soho, 1793, 8°, 1 f. et 116 p. (Ind. Tourneux, 21239).

Gower, n° 223.

Hauteur du médaillon, 0 m. 037; largeur, 0 m. 031.

528. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans le même cadre que la Marie-Antoinette du numéro précédent. Sous le tr. ovale, à g. : «J. Boze pinx.»; à dr. : «L. Legoux sculp.» Au-dessous : «Louis XVI ‖ Published by L. Legoux, N° 52, Poland Street, Oxford Street, March 2 1793.» [Fol. 14

Stipple imprimé en noir. A pour pendant le numéro précédent qui parut quatre mois après chez le même graveur-éditeur.

Hauteur du médaillon, 0 m. 037; largeur, 0 m. 031.

529. **Allégorie à la gloire de Necker**, à laquelle est associée Marie-Antoinette; dans le ciel à gauche, médaillons de la Reine, de profil à droite; de Louis XVI, de profil à gauche; de Sully, de profil à droite. La description de l'estampe est d'ailleurs fournie

par la légende suivante (où nous avons dû rétablir une ponctuation la rendant intelligible) : «La France montre à ses trois Enfans le nouveau Ministre, dont la Renommée l'annonce de sa trompette, et lui déssile les Nuages qui les couvraient ‖ à sa vüe; et sont dans l'admiration. Au dessus sont trois Génies qui portent les portraits du Roi, de la Reine, et plus haut celui de Sully, en bas du ‖ pied d'estal sont en groupe 1e La Jistice (*sic*), 2e l'Abondance, qui, de la main posé (*sic*) sur le livre, indique le Compte rendû, 3e la Prudence qui est ‖ derrière. Le Génie de l'histoire grave le nom de Necker, pendant qu'Apollon chasse l'Envie, la Discorde, et la Vengeance.» Suivent quatre vers sur deux colonnes, 2 et 2 :

«La Reine interressée au bonheur de la France,
Fit rappeler *Necker* pour gérer la Finance.
Le Français Généreux, Tendre et Reconnaissant,
A Marie Antoinette prodiguera son Sang.

scripsit Galand de Sairs».

Au-dessus de l'estampe, la devise : «Vertu surmonte tous obstacles.» [Fol. 16

Gravure à l'aquatinte imprimée en bistre. Les *trois Enfans* de la France sont incontestablement les trois Ordres; la mention du rappel de Necker semble assigner à cette estampe une date sensiblement voisine d'août 1788. S'il fallait proposer une attribution, peut-être la plus vraisemblable serait-elle celle de Marie-Anne Croisier, élève de Saint-Aubin, connue par plusieurs pièces dans le même genre à la gloire de Necker.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 208; largeur, 0 m. 291.

530. **La même estampe**, avant la signature de l'écrivain Galand de Sairs, et imprimée en sépia. [Fol. 16

531. **Estampe satirique** où l'on voit au premier plan **Marie-Antoinette**, le visage de trois quarts à droite, se relevant de terre où elle a été renversée par un taureau, sur la croupe duquel on lit : «Assemblée legislative»; à dr., le **Comte d'Artois** porte un coup d'épée au taureau; à g., les **rois de Prusse** et **de Suède** tentent de retenir l'animal par une corde dont ils lui entravent les pieds; à l'arrière-plan, le **roi de Bohème** attrape à la volée la couronne de la Reine qui a sauté dans sa chute. Sous le tr. c., marge, divisée en trois compartiments, dans laquelle on lit, au milieu : «Grand

Combat à mort ‖ 5. (Ces numéros correspondent à ceux qui accompagnent les personnages sur l'estampe.) La Reine de France ‖ renversée par le Taureau.» A g. : «1. Le Roi de Suède ‖ 2. le Roi de Prusse, retenant le ‖ Taureau avec des Cordes.» A dr. : «3. le Roi de Bohême attrapent (*sic*) à la volée ‖ la Couronne de marie-Antoinette que ‖ le Taureau a fait sauter. ‖ 4. Le Comte d'Artois tuant le Taureau.» [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte. Dans la marge inférieure, à gauche, on en lit le prix manuscrit : 15 s. On peut vraisemblablement y voir une allusion, d'inspiration contre-révolutionnaire, à la chute de la royauté le 10 août 1792.

Probablement due à l'éditeur Webert (cf. notre numéro 533). L'estampe satirique décrite ci-dessous sous ce numéro présente avec celle-ci de sérieuses analogies de faire, et les mêmes caractères de lettres pour le texte joint.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 120; largeur, 0 m. 162.

532. «**Marie-Antoinette sous la figure de Thémis**, les traits que la rage lance contre elle ‖ vienents (*sic*) ce briser contre l'Egide de la Sagesse qui la protège, lâme d'Antoinnette, dédie aux honnête gens.»

Au-dessous, 10 vers, 5 et 5, sur 2 colonnes :

«Je vois une auguste déesse
De qui la droite vengeresse
Fait briler un glaive tranchant;
Dans sa gauche est une balance
Que ne fraude ni violence
Ne forcent au moindre penchant.
C'est Antoinnette, c'est elle même
Orné de l'éclat le plus beau
Son front porte ce diadème
Que l'erreur prand pour un bandeau.
la M.»

Marie-Antoinette à dr. de l'estampe, sous les traits de Thémis, un glaive à la main droite, une balance à la gauche, couronnée d'un diadème fleurdelysé, s'appuyant à un autel sur lequel elle maintient un livre où on lit : «La loi, mon trône, ma liberté ou la mort.» Au centre de l'estampe, Minerve ou la Sagesse, sa lance à la main gauche, pare de la droite, avec son égide, les flèches décochées par les arcs de trois sans-culottes postés à gauche sur une éminence, coiffés de bonnets phrygiens à cocardes, et au-dessus desquels on lit : «La sequel sanculote jacobinail.» [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte et à la roulette. Caricature contre-révolutionnaire. Fait partie d'une série, comme l'indique d'ailleurs le chiffre 6, difficile à distinguer dans un nuage à droite.

Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 135; largeur, o m. 200.

533. «**Le Nouveau Calvaire.**» **Louis XVI**, cloué à une croix surmontée d'un bonnet républicain et dont le montant consiste en un faisceau de licteur; ses pieds reposent sur la « Table de ‖ Proscription ‖, Les trois ‖ Condé, ‖ Bouillé, ‖ Broglie, ‖ Rohan, ‖ Mirabeau, ‖ Lanbesq, &c. &c.» A sa dr. le **Comte de Provence**, à sa g. le **Comte d'Artois** de profil, également crucifiés. Au pied des croix de Louis XVI et du Comte d'Artois, **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, essuyant ses larmes, en coiffure à plumes et en robe à paniers, semble prendre le ciel à témoin. A droite, le **Prince de Condé**, en train de dégaîner; au pied de la croix de Louis XVI, la **Duchesse de Polignac** en Madeleine. A gauche de la scène **Robespierre**, en robe de moine Jacobin suivi de deux sanculottes, est à cheval sur la Constitution, jument à tête de femme, et présente au bout d'une lance une éponge de fiel au Crucifié.

Sous le tr. c. : « N° 1 (Ces numéros du texte correspondent à ceux qui accompagnent les divers personnages sur l'estampe.) Louis Seize mis en croix par les révoltés ‖ 2 et 3. Monsieur et Monsr Comte d'Artois frères du Roi liés par les Décrets des factieux. ‖ 4. Robespierre à cheval sur la Constitution suivi de la gente Jacoquine présente au bout d'une pique l'Éponge Imbibée du fiel de ses motions régicides. ‖ 5. La Reine accablée de douleur montre son époux et ses frères et sollicite une prompte Vangeance. ‖ 6. La Duchesse de Polignac au pied de la Croix. 7. Mgr le Prince de Condé Indigné s'apprête à venger son Roi. ‖ Se vend à Paris chez Webert Palais Royal galerie de bois N. 203.» [Fol. 18

Gravure à l'aquatinte. Caricature royaliste publiée chez le libraire-éditeur Michel Webert, dit l'Allemand, né à Saverne en 1769, condamné à mort le 20 mai 1794 (1er prairial an II) comme coupable d'avoir publié des écrits politiques sortis des «presses impures» de Froullé, Levigneur, Gattey et Girouard, et des brochures «obscènes» (Tourneux, 23653 et 25740). Dès le 8 janvier 1790, Michel Webert avait vu saisir chez lui nombre de brochures dites *séditieuses* ou *obscènes*, notamment celle des *Etrennes aux Grisettes*. (Tuetey, II, 1037.) Citons encore une plainte en abus de confiance contre son commis déposée par Webert le 26 avril 1792 (Tuetey, II, 3566), ainsi qu'une dénonciation du même Webert, des sieurs Chalier et Mongie, tous

trois libraires au Palais-Royal, en date du 17 juillet 1792, contre le sieur de la Reynie «vil intrigant» auteur d'un ouvrage contre les mœurs qui n'est autre que l'*Essai sur la vie de Marie Antoinette* (voir ci-après n° 1115), et du *Mémoire justificatif de Madame de la Motte.* (Tuetey, VI, 3438.)

C'est le 23 juin 1791 que Robespierre l'aîné, se prononçant contre l'inviolabilité de Louis XVI, l'avait dénoncé comme traître et tyran, demandant qu'il fût jugé comme fonctionnaire responsable. Dans son manifeste de juillet 1790, le prince de Condé avait écrit : «J'irai délivrer ce monarque infortuné!»

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 147.

534. **Marie-Antoinette et Louis XVI,** bustes de profil à gauche, conjugués, dans un médaillon à fond bleu marbré d'or; la Reine, décolletée, a les cheveux relevés et ornés de perles et d'un diadème; le Roi a les cheveux bouclés retombant sur les épaules et la poitrine découverte. [Fol. 18

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Impression sur soie blanche, le fond colorié. Copie exacte d'une miniature du musée Condé à Chantilly. Voir ci-après (n° 5847) une pièce analogue où les bustes du Roi et de la Reine sont remplacés par ceux du second Dauphin et de Madame Royale.

Inconnue à Gower.

Diamètre du médaillon : 0 m. 077.

535. **Louis XVI,** de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire reposant sur un socle en forme de tombeau, décoré à la face antérieure d'un bas-relief représentant «**Les Adieux de Louis XVI à sa famille**», et sur le côté droit duquel est assis un Amour embrassant une urne funèbre; le tout encadré rectangulairement et surmonté de l'inscription : «Portrait ‖ de Louis XVI, ‖ surnommé le Bienfaisant, ‖ Roi de France et de Navarre, né à Versailles, le 23 août 1754, ‖ mort martyr à Paris le 21 janvier 1793»; on lit à gauche une «Complainte ‖ sur la mort de Louis XVI ‖ Air : du Théodore français...», et à droite une «Complainte ‖ sur les Malheurs de la famille Royale...» Au-dessous, un huitain, et plus bas, un quatrain que voici :

«Français de ce bon Roi gardons le souvenir !
Toujours de ses sujets il fut le tendre père.
Il aima trop son peuple pour se montrer sévère;
Ses vertus, sa piété en ont fait un martyr.»

Le tout dans une bordure rectangulaire décorée de rinceaux de vigne.

Au bas de la feuille, à l'intérieur de la bordure : « A Nantes, de l'imprimerie de Busseuil jeune, place Royale. » [Fol. 19

Gravure sur bois. Estampe populaire datant de la Restauration.

Hauteur, 0 m. 375; largeur, 0 m. 289.

536. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement et enguirlandé de branches de cyprès, reposant sur un socle auquel s'appuie, à droite, un Amour en pleurs, accoudé à une urne funèbre et tenant une torche renversée.

Sur la draperie recouvrant la face antérieure du socle on lit : « Celui qui a la conscience ‖ pure ne craint rien... mettez ‖ la main sur mon cœur et voyez ‖ s'il bat plus fort qu'à l'ordinaire, ‖ s'il à la moindre frayeur. » [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin anonyme. Type du Louis XVI de Boze.

Détaché du premier volume (en regard du titre) de la *Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI...* rédigée par A. J. Dugour. Paris, Dugour, an V, [1796], 2 vol. in-8° (Bibl. nat. Imp. L. 41^b359). La légende accompagnant la présente estampe reproduit les paroles adressées par Louis XVI à un garde national, le 20 juin 1792 (voir ci-après n°s 4865 à 4868).

En tête du second volume se trouve une gravure représentant Louis XVI sur l'échafaud : « J'ai toujours aimé mon peuple, je meurs innocent. »

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 089.

537. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, coiffure à boucles en rouleaux, haut chapeau à larges bords surmonté de quatre plumes, corsage droit décolleté en carré, ample manteau sur les épaules, coude droit relevé et main droite sur la hanche, main gauche appuyée sur une balustrade. La trace du couteau de la guillotine est très nettement figurée sur la gorge de la Reine. Dans un médaillon ovale décoré de nœuds de rubans et de guirlandes de roses, encadré rectangulairement et reposant sur une tablette où l'on a figuré martelés deux écus accolés, entourés de branches de lys, censés avoir porté les armes royales; ils sont masqués par une guillotine établie sur une plate-forme. Faisant fond, au pied de la guillotine, une autre tablette à hachures verticales, où on lit : « Ah! ça ira. » Au haut de la feuille, gravés à l'envers, les deux vers sui-

vants qui doivent se lire en retournant l'estampe, de façon à considérer le portrait de la Reine la tête en bas :

«La tête en bas! Ah! quel funeste sort!
Je l'ai bien mérité: mais quelle affreuse mort!» [Fol. 20

Portrait au stipple, le reste de l'estampe à l'eau-forte et au burin. Détaché d'un pamphlet rarissime intitulé : *Confession dernière* || *et* || *testament* || *de Marie Antoinette* || *veuve Capet* || *précédés de ses dernières réflexions* ||, *mis au jour par un Sans-Culotte*. . . A Paris, || chez la citoyenne Lefèvre, Rue Percée || l'an deuxième de la République, in-8°, 32 p.; p. 3 : «Marie Antoinette au Diable. Épitre à son parrain.»; p. 9 : «Dispositions dernières de la veuve Capet.»; p. 22 : «Confession dernière de Marie-Antoinette.»

Citons seulement, afin de donner une idée de l'ensemble, cet échantillon du style de l'auteur anonyme de la brochure. C'est la Reine qui parle à son confesseur. P. 26 : «Je ne vous conterai pas mes prouesses libertines; vous seriez le seul qui pourriez les ignorer. Hommes et femmes, tout me servit, sans égard aux droits que prescrit la nature. J'en changeai la disposition et fournis aux siècles à venir un exemple mémorable de lubricité, de paillardise et d'obscénité.» Et plus loin, après avoir avoué ses rapports incestueux avec Madame Royale et Louis XVII, p. 31 : «Ma translation à la Conciergerie interrompit le cours de ces actes révoltants et ce fut à mon très grand regret. Point de jouissances délicieuses à espérer dans ce séjour où les partisans du crime confondus n'ont que la mort ou l'ignominie devant les yeux. De grands et robustes gendarmes auroient offert à ma sensualité des adoucissemens: mais ce corps est incorruptible, hélas! Je ne pouvois que les toiser du regard. Quelle triste situation pour une femme de ma trempe...»

L'exemplaire que nous avons eu entre les mains (Bib. Nat. Imp. Lb^{41} 3405) porte l'ex-libris suivant : «Le citoyen Guiede, defenseur officieux, Cû de sacq ci devant Comti [*corr.* Conti] n° 4, pres La Monnoye a Paris.»

La figure de la Reine semble inspirée de la miniature de Sicardi (appartenant à M. Ferdinand Bischoffsheim), de trois quarts à gauche, où le chapeau de la Reine, peu commun (je n'en sais pas d'autre exemple), et où les traits du visage présentent une réelle analogie avec ceux de l'estampe ici décrite.

Inconnue à Gower.

Planche XV, p. 284 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 178; largeur, 0 m. 095.

538. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, un voile de deuil couvrant la chevelure et retombant sur l'épaule, un foulard écossais formant châle et descendant sur la poitrine. Dans un médaillon circulaire sur lequel on lit : à g. : «M^ise^ de Lezay Marnesia pinx.»; à dr. : «L. Legoux Pupil of F. Bartolozzi R. A. Sculp.» Au-dessous : «Marie Antoinette d'Autriche || Reine de France.» Suivent ces deux lignes de Tacite : «Venient Legiones quae neque

me inultam ‖ neque vos impunitos patiantur. ‖ Tacit. ‖ London, Published as the Act directs Decr 2 1793.» [Fol. 20

Stipple exécuté à Londres deux mois après la mort de la Reine. Sur le graveur Legoux, auteur d'un autre portrait de la Reine d'après Campana (?), voir notre numéro 527 ci-dessus.

Quant à la marquise de Lezay-Marnesia, c'était la femme de Claude-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnesia (1735-1800), d'abord militaire, puis député du bailliage d'Aval aux États généraux, et émigré en 1790 en Pensylvanie, accompagné de cultivateurs, d'ouvriers et d'artistes afin d'y fonder un phalanstère. Ce précurseur des Saint-Simoniens, ayant échoué, revint en Angleterre, où Legoux copia probablement le dessin ou la miniature de Mme de Lezay qui inspira cette gravure; en 1792, Lezay retournait en Franche-Comté, passait en Suisse et venait mourir à Besançon. La marquise de Lezay eut deux fils, le premier, Adrien, comte de Lezay-Marnesia, préfet du Bas-Rhin sous l'Empire, maintenu sous la Restauration, fut précipité de sa voiture en allant au-devant du duc de Berry qui venait visiter son département (9 octobre 1814). La femme de son second fils fut peinte par Prudhon, dont c'est l'un des portraits les mieux venus; et le *Zéphir se balançant* du même artiste lui fut inspiré par le petit-fils de Madame de Lezay, qui posa pour cette fameuse toile.

Gower, n° 224.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 156; largeur, 0 m. 127; diamètre du médaillon, 0 m. 081.

539. **La même estampe**, tirage en couleurs, avec la lettre grise. [Fol. 20

Gover, n° 224.

540. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, se détachant sur un fond rectangulaire simulant une muraille. En habits de veuve, bonnet de lingerie recouvert d'un voile noir, robe noire à fichu blanc. Signé en bas, à dr., à l'intérieur du tr. c. : «T. C. Regnault.» Au-dessous, légèrement à droite : «Alcan.» [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte.

Premier état; les épreuves postérieures portent au lieu du mot «Alcan» l'inscription : «Publié par Alcan, éditeur, rue d'Assas, 11, Paris. ‖ Marie Antoinette. ‖ Copiée d'après nature à la Conciergerie.»

Par Thomas-Casimir Regnault, élève d'Henriquel-Dupont, d'après l'original ou une photographie du portrait de la Reine appartenant au duc d'Arenberg et peint au Temple, entre le 21 janvier et le 2 août 1793, par le Polonais Kucharsky. Cette eau-forte n'a pu, comme le veut Gower (n° 315), qui a lu à tort «J. C. Regnault», être une copie réduite en contre-partie de la gravure suivante (n° 541), puisqu'elle porte au fichu l'épingle qui n'existe pas sur l'estampe signée «Prieur fecit», et qui n'existe, de tous les portraits

peints semblables, que sur l'original, celui de la galerie d'Arenberg à Bruxelles. La preuve que le portrait fut fait au Temple a été très ingénieusement déduite de l'inscription qu'on lit au dos du cadre, par le baron Eugène de Vinck, dans un intéressant article sur *Les Portraits de Marie-Antoinette*, paru dans l'*Art* en 1878. (Voir 4[e] année, tome XIV, p. 66.)

Voici cette inscription, de la main même du comte de la Marck, *alias* le prince Auguste d'Arenberg (1753-1833), qui servit de trait d'union entre la Cour et Mirabeau, son ami intime : « Portrait de la Reine Marie-Antoinette lorsqu'elle se trouvait au Temple, et très exactement *jusqu'à l'épingle même qui ferme son fichu*, telle qu'elle était habillée peu de temps avant qu'elle fut transférée du Temple à la Conciergerie. Ce tableau est peint par Koharski qui avait fait le portrait de cette malheureuse princesse en 1780; il se trouva comme garde national de service au Temple, y vit la Reine, la considéra avec grande attention, et, rentré chez lui, il s'occupa de la dessiner de mémoire; il fut encore une seconde fois de service au Temple, examina de nouveau la Reine, et de retour chez lui, il acheva le portrait. Je le tiens de Koharski lui-même, je l'avais connu autrefois pour avoir été peint par lui et il savait combien j'étais attaché à la Reine. Ce tableau est l'original, il en a été fait ensuite par Koharski plusieurs copies et aussi par d'autres.

Auguste Arenberg. »

Parmi ces copies nous signalerons celle du Musée de Versailles, celle du Musée Carnavalet, où l'on aurait sans raison ajouté la signature de Prieur, ce nom étant emprunté à la gravure décrite au numéro 541, enfin celle que possédait l'abbé Carron, et d'après laquelle aurait été gravé précisément ce numéro 541. Citons encore, par Girodet-Trioson, une copie idéalisée de la même toile, dans la collection de M. G. Bourdon.

Hauteur, 0 m. 089; largeur, 0 m. 065.

541. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, même type et même costume que la gravure précédente, en contre-partie, dont elle diffère par les dimensions et par certains détails; le principal est l'absence de l'épingle fermant le fichu. Sous le tr. c., à g. : « Tiré du Cabinet de M[r] l'Abbé Carron »; à dr. : « Prieur fecit. » Au-dessous : « La Reine ‖ à la Conciergerie ‖ A Paris chez Clement aîné, M[d] d'estampes, Quai Voltaire N° 1. » [Fol. 21

Gravure au stipple et à l'eau-forte. Il semble bien que le nom de Prieur doive plutôt s'appliquer à un graveur qu'au peintre mentionné ci-dessus (en tête de nos numéros 446-453). Il en existe une épreuve en couleurs et un état avant l'adresse de Clément.

Gower, n° 310.

Hauteur, 0 m. 193; largeur, 0 m. 155.

542. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, même type et même costume que dans la gravure précédente dont

elle ne diffère que par l'addition, au fond à droite, d'un pilastre à chapiteau roman supportant la retombée d'un arc, et à gauche, par le percement dans le mur d'une ouverture à barreaux épais. Signé en bas à gauche à l'intérieur du trait carré : «Hte Lecomte ‖ 1822.» Sous le tr. c., à dr. : «Lith. de G. Engelmann.» Au-dessous, les deux versets du quarantième psaume de David : «Inimici mei dixerunt mala mihi : ‖ quando morietur et peribit nomen ejus? ‖ David Psalm. 40.» [Fol. 21

Lithographie exécutée d'après la précédente gravure par Hippolyte Lecomte.

Détachée d'une *Messe de Requiem* ‖ *à grand orchestre* ‖ *composée et dédiée* ‖ *à Madame la Baronne de la Bouillerie* ‖ par ‖ Ch. H. Plantade, ‖ Maître de Chapelle de Sa Majesté le Roi de France ‖ et membre de la Légion d'Honneur. ‖ Paris, chez J. Frey, artiste de l'Académie Royale, Editeur de musique et successeur de MM. Méhul ‖ Cherubini, Kreutzer, et Cie, Place des Victoires n° 8. ‖

Gravé et imprimé chez Marguerie Frères, rue Saint-Honoré, 45. In-fol. 1 f. pour le titre, 1 f. blanc, 1 portrait, 1 f. pour la dédicace, 2 ff. pour la liste des souscripteurs et 125 pages chiffrées.

Gower, n° 221.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 158.

543. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, dans un ovale. De face légèrement tournée vers la droite, les bras croisés, accoudée à la table placée devant elle. Cheveux relevés, à boucles descendant sur les épaules, bonnet de lingerie orné d'un ruban, corsage décolleté à fichu de dentelle, manches mi-courtes garnies de dentelles. Ceinture à gros nœud de ruban par derrière. Signé sous le tr. ovale : «Porporati 1796.» [Fol. 22

Stipple dû au célèbre graveur italien Carlo-Antonio Porporati (1740-1816), qui n'a fait que copier, en modifiant l'attitude et les mains, le buste d'un portrait de la Reine par Mme Vigée-Lebrun, actuellement à Neustrelitz. On sait les rapports d'amitié qui unissaient Porporati à Mme Lebrun.

La seule estampe que nous connaissions, avec les précédentes, où la Reine soit coiffée d'un bonnet de lingerie.

Premier état avant l'inscription : «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Reine ‖ de France et de Navarre.»

La planche de cette gravure, nous apprend Gower (n° 306), figurait en 1880 à l'Exposition rétrospective de Turin.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 181; largeur de l'ovale, 0 m. 153.

544. **Marie-Antoinette et Louis XVI**, bustes de profil à gauche, accolés, dans l'angle droit supérieur d'une gravure, avec, de gauche à droite, un Amour et un Génie ailé aidant à l'ascension d'une

femme qui tend les bras vers leur effigie d'où partent des rayons. Au bas à gauche, paysage dans le lointain. Sous le tr. carré, à g. : «Cochin f. delin.»; à dr. : «M^ie An^e Croisier sculp.» Au-dessous : «Un seul de leurs regards suffit à notre gloire.» [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte et au burin d'après Charles-Nicolas Cochin le fils, par Mlle Marie-Anne Croisier, élève de Saint-Aubin, et dont les gravures en l'honneur de Necker et du duc d'Orléans sont connues. Frontispice du tome I des *Fables mises en action* suivies de pièces fugitives et de quelques comédies, par M. Croisier. Paris, De Senne, Le Roy et Merigot, 1787, 2 vol. in-8°.

En tête du tome II se trouvent, dans trois médaillons enguirlandés, les portraits du duc d'Orléans, de son fils Philippe-Égalité et de sa belle-fille, qu'on a souvent pris à tort pour Louis XVI et Marie-Antoinette, et qu'on trouvera ci-après (n° 5749).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 109.

545. **Marie-Antoinette**, en pied, de profil à gauche, chevelure à boucles retombantes, corsage décolleté, accoudée à un socle sur lequel est posé le portrait-médaillon de **Louis XVI**, en buste, de profil à droite. Elle tient sous le bras droit une corne d'abondance d'où tombe une pluie d'écus; au sommet de la scène, Henri IV en armure planant sur des nuages; au premier plan, à gauche, femme à demi couchée tenant une ancre de la main droite; à l'arrière-plan à droite, foule de peuple tendant les mains vers les écus que la reine leur jette. Sous le tr. c., à g. : «F. M. Queverdo del.»; à dr. : «Gravé par A. F. Hemery.» [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte et au burin par A.-F. Hémery (1751-?) d'après Queverdo (ci-dessus, n° 234). C'est le frontispice des *Considérations Philosophiques sur les mœurs, les plaisirs et les préjugés de la Capitale*. Londres et Paris, chez Leroy, 1787, in-8°.

Gower (n° 175) signale une épreuve d'eau-forte pure et une épreuve avec, en plus des signatures, le titre : «Mon oisiveté.»

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 090.

546. **Marie-Antoinette**, en pied, de profil à gauche, vêtue d'une robe noire à fichu blanc croisé sur la poitrine, cheveux tombant naturellement, les mains jointes et tenant un mouchoir, agenouillée et recevant la bénédiction d'un prêtre réfractaire à travers les barreaux de sa prison. A droite, au premier plan, une cruche en terre; au fond, porte bardée de fer; à gauche, scellées au mur, des chaînes munies de fers, sol jonché de paille. A l'intérieur du trait

ovale : « London Publish'd March 25th 1796 by C. Laurent & C° N° 2, Johnsons-Buildings near Obelisk St Georges' Fields. » Sous le tr. ovale, à g. : « Mad. la Marquise de Brehan Pinxit »; à dr. : « G. Keating Sculpsit. » Au-dessous : « To Her Royal Highness Caroline Princess of Wales &c. &c. ‖ This Print representing Marie-Antoinette late Queen of France in the Prison of the ‖ Conciergerie at Paris, during the interval between her Sentence and Execution, from an Original Picture, ‖ is, by permission with profound respect Dedicated by ‖ Her Royal Highness's ‖ Most Obedient and devoted Humble Servant ‖ C. Laurent. » [Fol. 23

Stipple dû à George Keating (1762-1842), d'origine irlandaise, graveur, libraire et éditeur d'ouvrages de piété catholique, élève de W. Dickinson. Pendant du *Louis XVI au Temple*, décrit ci-après (n° 548). Gower (n° 201) indique une épreuve en couleur qui n'est sans doute autre que la gravure suivante, dont l'auteur est différent.

La marquise de Bréhan qui peignit à New-York, en 1789, un portrait camée de Washington gravé par Sergent-Marceau en 1790 (Cab. des Est., *Portraits* N 2, Washington), ne nous est connue que par quelques pièces d'archives ayant trait à son émigration et dont voici la simple analyse empruntée aux documents que nous avons consultés aux Archives nationales (F7 5646 et F17 1263, n° 130a).

26 mai 1792. — Passeport octroyé à Madame Anne Flore Millet de Bréhan, née à Paris, âgée de 40 ans, taille de quatre pieds neuf pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux bleus, nez petit, bouche petite, menton rond, front petit, visage oblong, demeurant rue de Rochechouart, déclarant qu'elle est dans l'intention d'aller à Bath en Angleterre.

29 frimaire an II (19 décembre 1793). — Vente par autorité de justice le 29 frimaire an II... chez l'émigrée Breant, rue du Fauxbourg Montmartre : « deux armoires à hauteur d'apuy remplies de coquillages, madrepores, mineraux et une petite caisse d'oiseaux, *un petit tableau d'après David et retouché par lui* (sic) *représentant une femme qui pleure sur un tombeau* et signé au procès-verbal du citoyen Jourdain, commissaire aux venttes. Ce 29 frimaire, l'an 2me de la République. Lemonnier. »

28 décembre 1796. — Acte de notoriété de séjour de la marquise de Bréhan à Hammersmith près de Londres, chez le margrave et la margravine de Brandebourg Anspach et Bayreuth, depuis le 6e jour de juin 1792, jusqu'à la fin de ladite année sans interruption, cette dame empêchée pour cause de maladie d'aller à Bath, ainsi qu'elle se l'était proposé à son départ de France; elle a quitté Londres à la fin de ladite année 1792, pour se retirer en Allemagne, où elle réside actuellement.

Cet acte de notoriété en date du 28 décembre 1796 fut passé par Josué Ogier, notaire et tabellion public à Londres. Ont signé : Leurs Altesses les margrave et margravine Alexandre M. D. B., Elisabeth M. B. A. B.; le général

comte d'Alet, leur chambellan, le comte Barth Benincasal, leur hôte, et George Dell et J. Witherington, témoins. La qualité et la signature du tabellion furent authentiquées le 30 décembre 1796 par les sceaux et signatures de l'ambassadeur de Suède, Pierre Olave d'Asp, et de l'ambassadeur de Gênes, Pierre-Christophe-Vincent, marquis de Spinola.

27 septembre 1796. — Certificat du médecin Otto Henry Knorre, bourgeois de Hambourg, qu'au commencement de Janvier 1793, il a été appelé à Altona par Madame Anne Flore Millet de Brehan, dont la santé était très altérée, et qui était atteinte de rhumatismes.

Acte de notoriété de résidence à Altona, du *1er janvier 1793* au *29 octobre 1796*.

24 prairial an VIII (13 juin 1800). — Attestation de maladie par le docteur Cabarron, officier de santé de la Commission de bienfaisance de la division du faubourg Montmartre, qui a soigné la dite dame Millet de Bréhan dans le courant de l'année 1792, lorsqu'elle était affectée d'une maladie chronique; pour raison de quoi il lui fut conseillé d'aller prendre les eaux de Bath.

13 vendémiaire an IX (5 octobre 1800). — Demande de radiation de la liste des émigrés, introduite par Anne Flore Millet de Bréhan, domiciliée à Paris, rue de Cerutty, n° 30, division du Mont-Blanc, et ayant quitté son domicile en mai 1792, pour aller à Berlin et à Postdam tant pour sa santé que pour régler des affaires en suspens. Mise en surveillance à Paris depuis son retour de Berlin, le 28 juin 1800 (9 messidor an VIII), une enquête a donné les résultats suivants. C'est la veuve d'un receveur général des finances; elle a toujours demeuré à Paris, 30, rue Cerutty, fait souvent de petits voyages à la campagne, ne reçoit personne chez elle et jouit dans son voisinage d'une bonne réputation. (Rapport de surveillance du 18 juillet 1800 [29 messidor an VIII].) Elle était protégée par Barrère.

Ajoutons que le peintre Kucharsky a peint le portrait de la comtesse de Bréant, belle-fille de la marquise, alors âgée de 19 ans et qui devait mourir sur l'échafaud en 1793, ainsi que le portrait de la jeune sœur de cette dernière, alors âgée de 3 ans et demi, en 1794.

Hauteur, 0 m. 365; largeur, 0 m. 307.

547. **Marie-Antoinette**, en pied, de profil à gauche, même sujet que la gravure précédente, avec des différences peu sensibles, surtout reconnaissables au dessin des chaînes scellées au mur et au trait ovale masquant une partie du fond, en bas et à droite. Sous le tr. ovale, à g. : «Mad. la Marquise de Brehan Pinxit»; à dr. : «C. Venzo Sculpsit.» Au-dessous : «Marie Antoinette late Queen of France in the Prison of the Conciergerie ‖ at Paris, during the interval between her Sentence and Execution.» [Fol. 24

Stipple imprimé en couleur, avec retouches au pinceau, dû au graveur italien Carlo Venzo, dont on connaît les gravures du *Serment des Horaces* d'après le tableau de David et du *Combat des Horaces*, d'après Lebarbier.

XIII

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

VERS 1775

FEUILLE D'ÉCRAN PARUE CHEZ BASSET

N° 357


MARIE
ANTOINETTE D'AUTRICHE
Reine de France et de Navarre



Il est très délicat d'apprécier lequel des deux graveurs, de Keating ou de Venzo, a copié l'autre; mais l'analogie des deux lettres et l'insignifiance des variantes prouvent à coup sûr un plagiat.

Inconnue à Gower.

Hauteur de l'ovale, o m. 366; largeur, o m. 310.

548. **Louis XVI**, en pied, assis de face dans sa prison, une plume à la main droite, appuyé du bras gauche à une table couverte de papiers, sur laquelle est posé un crucifix. A l'intérieur du trait ovale on lit : «Published by T. Parke 3 Lyons Inn, London, 1st January 1798.» Sous le trait ovale, à g. : «Singleton Pinxit»; à dr. : «G. Keating Sculpsit.» Au-dessous : «N'ayant que Dieu pour témoin — «Having God alone as my witness» ‖ Testament de Louis XVI — Will of Louis XVI ‖ To Her Royal Highness the Duchess of York, &c., &c. ‖ This Print representing Louis XVI in the Temple at Paris, at the awful moment of ‖ making his Will, and uttering the above words, is, by permission, with most profound respect, ‖ Inscribed by ‖ Her Royal Highness's ‖ most devoted and obedient servant ‖ Thomas Parke.» [Fol. 25

Pendant du numéro 546. Stipple par G. Keating, d'après Henry Singleton (1766-1839), peintre protégé par Reynolds.

Voir au Cabinet des Estampes (N3, *Portraits* de Louis XVI) la même estampe tirée en couleurs, faisant pendant à la gravure de Venzo (n° 547).

Hauteur de l'ovale, o m. 366; largeur, o m. 306.

549. **Marie-Antoinette**, à mi-jambes, de face, assise dans sa prison, tenant de la main droite un volume relié à ses armes, accoudée du bras gauche à une table sur laquelle se voient un buste de **Louis XVI** et, déplié, le testament du Roi. En robe noire décolletée et à manches courtes, garnie de dentelle; coiffe de veuve à brides nouées sur la poitrine et à long voile; elle porte suspendu au cou le médaillon de Louis XVII en camée. Sous le tr. c., à g. : «Mda La Mise de Brehan Pinxt»; à dr. : «I. Murphy Sculpt.» Au-dessous : «Marie Antoinette d'Autriche Reine de France, ‖ Vous qui fixez ces traits et du cœur et des yeux ‖ Osez en les voyant vous trouver malheureux.» [Fol. 26

Manière noire due au graveur stippliste et mezzotintiste John Murphy, né en Irlande en 1748, fixé à Londres, Howland Street, Fitzroy Square. Gower (n° 280) n'a connu qu'une épreuve rognée semblable à la nôtre. Smith (*British mezzotinto Portraits*, t. IV, p. 946, n° 8) donne la lettre complète dont voici la fin :

IMPRIMERIE NATIONALE.

«Published for the Proprietor by John and Josiah Boydel, Shakespeare Gallery, Pall Mall; April 1.1795.»

Sur la marquise de Bréhan, voir ci-dessus notre numéro 546.

Hauteur, 0 m. 455; largeur, 0 m. 355

550. «**La Panthère Autrichienne** || Voué (*sic*) au mépris et à l'exécration de la nation françaises dans sa postérité la plus reculée.» (Légende en deux lignes au sommet de la feuille.) Buste de **Marie-Antoinette**, de profil à droite, cheveux mi-frisés et retenus par un diadème et une rosette de rubans, retombant en boucles sur l'épaule; tunique décolletée; dans un médaillon ovale accroché à une lanterne et sur la bordure duquel on lit : «Marie-Antoinette la Médicis du 18e siècle.» Au-dessous du tr. c. on lit : «Cette affreuse Messaline, fruit d'un des plus Licencieux concubinage, est composée de matière hétérogène, fabriquée de plusieurs races, en partie Lorrai || ne, Allemande, Autrichienne, Bohêmienne, &c., &c., de toutes pièces déjà connue, le sera encore plus parfaitement par l'esquise de ces traits... Elle porte la redoutable || chevelure du treizième Apôtre, du même carractere de Judas, comme lui elle mit les mains dans le plat pour voler et dissiper les trésors de la France : Ses yeux || durs, traîtres et enflammés ne respirent que feux et carnage pour combler ses injustes vengeances; Son nez et ses joues son bourgeonnées et pourprées par un sang || corrompu qui se distile entre sa chair et son cuir déja plombé; Sa bouche fétide et infecte, recele une langue cruelle qui se dit pour jamais altérée du sang Francais. || A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie St Severin, Maison du Passage, N° 21.» [Fol. 27

Gravure à l'aquatinte imprimée en bistre. Doit dater des jours qui suivirent le 10 août 1792. D'après la miniature peinte par Sauvage, actuellement au Musée Condé à Chantilly. Sur le graveur Villeneuve voir J. Renouvier, *Histoire de l'art pendant la Révolution*, p. 273-274. Pendant du numéro suivant.

Gower (n° 360) a qualifié à tort cette estampe très rare de manière noire.

Hauteur, 0 m. 206; largeur, 0 m. 171.

·551. «**Le Traître Louis XVI** || Voüé au mépris et à l'exécration de la Nation françaises dans sa postérité la plus reculée» (légende en deux lignes au sommet de la feuille). Buste de Louis XVI, de profil à gauche, cheveux à rouleaux, boucles retombant sur les épaules et sur le dos, tunique ouverte, dans un médaillon ovale accroché à une lanterne et sur la bordure duquel on lit : «Cette

suspention vaut bien la déchéance.» Au-dessous du trait carré, on lit : «Le 10 Aoust 1792 étoit encore plus affreux que le 24 Aoust 1572 et Louis XVI bien autrement monstre que Charles IX. ‖ Celui-ci, du moins, qui sur un Balcon du Louvre, une arquebuse en main, canardoit les Protestans, s'exposoit à la représaille : mais ‖ Louis XVI le matin fait boire les Suisses, leur distribue de l'argent, les passe en revue, et apres leur avoir donné, ainsi qu'à ses chevaliers du ‖ poignard, le mot d'ordre d'assassiner bravement le Peuple à travers les Croisées de son Palais, aussi lâche que perfide, il va se cacher au sein du Corps- ‖ législatif et demande un asile aux représentans de cette même nation dont il vient de commander le meurtre : Ce forfait étoit encore inconnu dans l'histoire. ‖ A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie St Severin, Maison du Passage, N° 21.» [Fol. 27

Aquatinte bistre. Fait pendant au numéro précédent.

Hauteur, 0 m 207; largeur, 0 m. 172.

552. **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, et **Louis XVI**, de profil à droite, bustes en camée sur fond noir dans deux médaillons circulaires indépendants l'un de l'autre et se faisant face. Au-dessus et au-dessous du médaillon de droite, on lit la légende circulaire : «Marie Antoinette d'Autriche Reine des Français, Né (*sic*) à Vienne le 2 Nov. 1755 ‖ Décapitée à Paris, le 25 Octobre 1793.» Au-dessus et au-dessous du médaillon de gauche : «Louis Seize, Roi des Français, Né à Versailles, de (*sic*) 23 Aout 1754, marié en 1770, et Couronné à Reims en 1775 ‖ Décapité à Paris, le 21 Janv. 1793.» Au-dessous des deux médaillons, l'adresse du graveur : «A Paris, chez Verité, Graveur, rue de la Harpe, N° 237 ou 15.» [Fol. 27

Gravure au stipple et à l'eau-forte. Types de physionomie empruntés à Sauvage. Sur le graveur Jean-Baptiste Vérité, voir ci-dessus notre numéro 435. Second état avec la nouvelle adresse du graveur et l'addition des dates d'exécution du Roi et de la Reine, cette dernière d'ailleurs inexacte (*25* au lieu de *16* octobre). Le premier état, qui portait la même faute orthographique «*de* 23 aout» dans la légende du médaillon de Louis XVI, avait pour adresse : «A Paris chez Vérité Graveur, rue des Cordeliers, N° 19 ‖ A Bordeaux, chez Jogan, Md d'Estampes, rue du Chapeau rouge.» (Cabinet des Estampes, Œuvre de J.-B. Vérité, Ef 107 a.) On a gratté l'adresse sur ce second état à partir des mots *des Cordeliers*, comme la gravure plus fraîche des mots *de la Harpe* permet de l'observer.

Fait pendant aux deux portraits-médaillons, également sur la même feuille,

du second Dauphin et de Madame Royale, par le même graveur, que l'on trouvera au Cabinet des Estampes (Ef. 107 a).

Inconnue à Gower.

Diamètre des médaillons, 0 m. 070; hauteur prise du témoin, 0 m. 132; largeur, 0 m. 213.

553. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, légèrement de trois quarts à droite, dans un ovale, cheveux ébouriffés, gaulle à col de dentelle ouverte sur le corset. Au-dessous on lit: «Her Majesty ‖ Marie-Antonette Queen of France ‖ Engraved by F. Bartolozzi, R. A., Engraver to His Britannic Majesty, ‖ from an Original Miniature Picture, Painted by P. Violet ‖ Minature Painter to Louis XV (*sic*), King of France. ‖ London, Publish'd Jany 18th 1790 by J. F. Tomkins N° 18 New Bond Street.» [Fol. 28

Stipple imprimé en bistre dû au célèbre graveur Bartolozzi (ci-dessus notre numéro 395). La miniature de Pierre Violet (1749-1819), qui servit à la gravure de Bartolozzi, et fut exposée à Londres en 1790 à la Royal Academy (n° 328), est probablement celle que M. F. Doistau exposa en 1906 à l'Exposition d'œuvres d'art du XVIIIe siècle. (Voir le Catalogue de cette Exposition, p. 84, n° 478^a.) Sur ce miniaturiste, peintre de Louis XVI et non de Louis XV, et sur ses rapports avec Bartolozzi et l'éditeur Tomkins, on peut consulter la courte notice que nous lui avons consacrée en tête du Catalogue de son œuvre peint, dessiné et gravé (*Archives de l'Art français*, nouvelle période, tome I, p. 367-368). La présente gravure porte le numéro 145 de ce catalogue. Gower (n° 12) en indique une épreuve en couleurs que nous n'avons jamais rencontrée.

Fait pendant au Louis XVI par les mêmes, n° 555.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 160.

554. **La même estampe**, avant toute lettre. Illustration détachée d'un volume dont nous n'avons pu retrouver le titre. [Fol. 28

555. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, redingote à collet, veste rayée, cravate blanche. Dans un médaillon ovale, sous lequel on lit, à gauche: «P. Violet, pinx^t.»; à droite: «F. Bartolozzi R. A. sculp^t.» Au-dessous, sur deux colonnes, à droite: «The Unfortunate Louis 16th ‖ In the Dress he wore while ‖ confined in the Temple.»; à gauche: «L'infortuné Louis 16. ‖ dans le costume qu'il portoit ‖ durant sa détention au Temple.»

Suivent les deux vers de Lucain:

«. . . crinemque rotantes
Sanguineum populis ulularunt tristia Galli.
Lucan., I, v. 567.

London, Pub^{d}. Feb^{ry} 12 1793 by C. Guisan & Sold ‖ by J. F. Tomkins, N° 49, New Bond Street.» [Fol. 28

D'après une miniature de Violet. Stipple sans doute exécuté entre le 21 janvier et le 12 février 1793, sur le type d'une des miniatures du Roi peintes par lui avant l'émigration.

Fait pendant à la gravure précédente.

Tuer, n° 1837. Catalogue de l'Œuvre de Violet, n° 151.

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVI) un état différent provenant de la Collection Laterrade, ne portant, outre les signatures des peintre et graveur, que la suscription Louis XVI, en lettres capitales.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 085; largeur, 0 m. 070.

556. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, la tête encapuchonnée d'un voile noir, vêtue d'une robe à fichu croisé sur la poitrine, dit «fichu menteur». Dans un médaillon à fond noir et à bordure semée de croix et de larmes. Au-dessus : «Mater Dolorosa.»; au-dessous :

«O Perfidie! o crime o Jour fatal au monde
O mort toujours presente à ma douleur profonde.»

[Fol. 29

Gravure anonyme à l'aquatinte. Fait pendant au numéro suivant.

Gower, n° 394.

Diamètre, 0 m. 089; hauteur du témoin, 0 m. 180; largeur, 0 m. 120.

557. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, boucles de cheveux tombant par derrière et sur les épaules. Dans un médaillon à fond noir et à bordure semée de larmes et décorée en bas, au milieu, d'une tête de mort sur deux fémurs entrecroisés. Au-dessus : «Il sçut aimer, souffrir et Pardonner.»; au-dessous : «O Louis o mon Roi!» [Fol. 29

Gravure anonyme à l'aquatinte. Pendant du numéro précédent. Ces estampes parurent entre janvier et octobre 1793.

Diamètre, 0 m. 087; hauteur du témoin, 0 m. 176; largeur, 0 m. 120.

558. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, cheveux frisés ornés de perles, longues boucles tombant sur les épaules, corsage décolleté. Dans un médaillon ovale encadré rectangulairement. Au-dessous, un écu couronné aux trois fleurs de lis, accompagné de deux branches de cyprès entrecroisées, et l'inscription : «Décapitée — a Paris ‖ le 16 Octobre 1793.» Sous le tr. c., à dr.: «M. S.» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte et au burin d'un travail très délicat, due au même graveur anonyme que notre numéro 688 ci-après.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 073; largeur, 0 m. 058.

559. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, cheveux en rouleaux et à boucles retombant par derrière et sur les épaules. Dans un médaillon ovale à fond noir encadré rectangulairement, on voit deux moitiés d'une couronne fleurdelysée aux deux angles inférieurs du fond rectangulaire, entaillé en son milieu d'un demi-cercle formant, avec deux branches de saule entrecroisées, un écu à trois fleurs de lis; sur la tablette ainsi décorée, on lit : «Décapité — à Paris ‖ le 21 Janvier 1793.» [Fol. 29

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 096; largeur, 0 m. 058.

560. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, même type et même encadrement que le numéro précédent avec les différences suivantes : le travail du graveur est beaucoup moins poussé et les tailles horizontales du fond rectangulaire portent un guillochage; les branches de saule et l'inscription sont à claire-voie; l'inscription : «Décapité — à Paris ‖ le 21 Janvier 1793» est suivie des quatre vers suivants sur deux colonnes (2 et 2) :

«Du plus auguste des rois
Vous qui contemplez l'image
Voyez-y tout-à-la-fois
Un père, un héros, un sage.»

[Fol. 29

Gravure anonyme à l'eau-forte servant de frontispice au *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple*, 1814. (Bibl. nat., *Imp.* Lb^{39}, 47 E.)

Hauteur prise du témoin, 0 m. 120; largeur, 0 m. 079.

561. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, coiffure à rouleaux relevée sur le sommet de la tête et ornée d'une aigrette et de plumes. Corsage à draperie, décolleté. Dans un ovale découpé sur fond rectangulaire imbriqué, encadré lui-même d'une bordure rayée horizontalement, reposant sur un socle décoré de fleurs à la partie supérieure et qui porte sur la face antérieure un écu ovale aux armes de France, accompagné d'une guirlande supportée par des tourterelles, d'une branche d'olivier et d'une torche. Sous le socle,

sur une tablette : «The Queen of France.» Sous le tr. c., à droite : «T. Prattent sc^{t}.» Au-dessous : «Publish'd 1786 by J. Sewell Cornhill.» Au sommet de l'estampe, au-dessus du tr. c., on lit : «European Magazine.» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. L'épreuve avant la lettre, avec la signature du graveur à la pointe, à dr. sous le tr. c., se trouve à la Bibl. nat., Cab. des Est., *Portraits*, Marie-Antoinette. Gower (n° 308) a lu à tort *J.* Prattent au lieu de *T.* Prattent.

Hauteur, 0 m. 106; largeur, 0 m. 071.

562. **Marie-Antoinette**, buste de profil à droite, la tête couverte d'un voile de deuil, corsage décolleté en rond, mèches de cheveux couvrant les oreilles. Dans un médaillon, encadré dans un rectangle aux quatre angles duquel sont figurées quatre larmes. Au-dessous, une tablette où se voit une urne funèbre avec la légende : «O cendres — que j'adore.» Sous le tr. c., à g. : «Le Cte de Norion del.»; à dr. : «L. A. Claessens sculp.» Au-dessous :

«... le nom de mon Époux
Insensibles sujets a donc péri pour vous?»

[Fol. 30

Stipple par Lambert-Antoine Claessens, né à Anvers en 1764, mort à Rueil (Seine-et-Oise) en 1834, venu à Londres étudier à l'école de Bartolozzi, qui lui enseigna le stipple, et mezzotintiste à ses heures.

Semble devoir se placer entre la mort du Roi et celle de la Reine. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur le dessinateur amateur que devait être le comte de Norion. De la même série font partie *Louis XVII, Roi de France*, par Claessens d'après de Norion, avec la légende : «Veille sur lui Grand Dieu || Qui sauvas son enfance!» et *Madame Royale de France* (Claessens d'après Sauvage), avec celle-ci : «De mes larmes au ciel || J'offre le sacrifice» (ci-après, n°s 5893 à 5895).

Gower, n° 85.

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 098.

563. **Louis XVI**, buste, de profil à gauche, cheveux bouclés masquant les oreilles et tombant sur le dos. Dans le même médaillon et encadrement que le précédent numéro. Sur la tablette, tête de mort et fémurs croisés surmontés d'une couronne royale et accompagnés de trois larmes; au-dessous, la légende : «Il sut aimer souffrir et pardonner.» Mêmes signatures sous le tr. c. que dans le précédent numéro. Au-dessous : «Fils de St Louis montez au ciel.» [Fol. 30

Stipple par le même graveur que le numéro précédent, auquel il fait pendant, d'après le même dessinateur.

Mêmes dimensions.

564. **Louis XVI**, buste de profil à gauche. Portrait-médaillon et encadrement copiés intégralement sur le numéro 563 gravé par Claessens. Mêmes légendes; seules la signature du graveur : «Gravé par Schleich» et l'orientation de la tête de mort (de trois quarts à gauche au lieu de trois quarts à droite) diffèrent. Notons encore l'addition du millésime 1793, au milieu sous le trait carré, et de l'adresse de Martin Engelbrecht au bas de la feuille. [Fol. 30

Stipple d'après le Comte de Norion, par J.-C. Schleich, sur lequel on trouvera quelques indications au numéro suivant, dont la présente estampe est le pendant.

Mêmes dimensions.

565. **Marie-Antoinette**, buste de profil à droite, la tête couverte d'un voile de deuil. Portrait-médaillon, et encadrement copiés intégralement sur le numéro 562 gravé par Claessens. Même inscription sur la tablette. Sous le tr. c., à g. : «le Cte de Norion del.»; à dr. : «Gravé par Schleich.» Au-dessous : «Je suis donc réunie avec Vous pour jamais. . . . ‖ Se vend chez Martin Engelbrecht.» [Fol. 30

Stipple. Gravé par Johann-Carl Schleich, né en 1759, mort en 1842 à Augsbourg, et surtout spécialisé dans la gravure des cartes et plans. Paru après la mort de la Reine, à Augsbourg, chez l'éditeur Engelbrecht. Le même graveur et le même éditeur publièrent dans la même série un Louis XVII et une Madame Royale que l'on trouvera ci-après (n°s 5897-5898). Pendant du précédent numéro.

Gower, n° 341.

Hauteur, 0 m. 135; largeur, 0 m. 196.

566. **Marie-Antoinette et Louis XVI**, bustes sur piédouches, de profil à gauche et de profil à droite, se faisant face dans un encadrement formé par deux saules aux branches desquels est suspendue une couronne d'immortelles. Sur un socle à la face antérieure duquel on lit : «Décapité à Paris ‖ le 21 Janvier 1793. — Décapitée à Paris ‖ le 16 8bre 1793.» Au-dessous, branches de lys et de roses entrecroisées. [Fol. 30

Gravure anonyme à l'eau-forte. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 085; largeur, 0 m. 060.

567. **Marie-Antoinette et Louis XVI**, bustes de profil à droite, conjugués, dans un médaillon appuyé à une tombe au pied de laquelle une femme est étendue, la face voilée. Au-dessous : «Mnemosina Dea della Memoria ‖ piangendo gli sfortunati Luigi XVI Rè di Francia ‖ e Maria Antonietta Arciduchessa d'Austria sua Sposa ‖ decapitati in Parigi nella Piazza di Luigi XV ‖ per Ordine de loro proprj Sudditi ‖ Luigi XVI ai 21 Gennajo, Maria Antonietta ai 16 di Ottobre ‖ MDCCXCIII. ‖ London Pub[d] as the Act directs, October 30. 1793 by P. Molinari N° 43, Rupert Street, Hay Market.» [Fol. 31

Stipple imprimé en bistre, exécuté et paru à Londres dans les quinze jours qui suivirent l'exécution de la Reine. Sans doute, l'œuvre d'un graveur de l'école de Bartolozzi, qui s'est borné à réduire le dessin décrit au suivant numéro.

Voir au *Cab. des Est.* (Collection de Portraits, Louis XVI) la même estampe avec le texte en anglais.

L'éditeur Molinari a également publié un portrait de Louis XVII que l'on trouvera ci-après (n° 5849).

Inconnue à Gower.

Hauteur de la vignette, 0 m. 064; largeur, 0 m. 090.
Hauteur prise du témoin, 0 m. 202; largeur, 0 m. 151.

568. **Dessin original** au fusain, reproduit par la gravure précédente. Encadré d'un trait à l'encre, doublé lui-même par un trait semblable un peu plus large. Dans la marge inférieure ménagée entre ces deux traits, au milieu, dans un ovale en largeur, un chien, emblème de la fidélité, dirigé vers la droite; des deux côtés, huit vers français (4 et 4) écrits d'une encre presque entièrement effacée. Sur le bord inférieur du médaillon (représentant Louis XVI, souriant, chevelure à rouleaux et retombant en mèches sur l'épaule droite et sur la nuque, et Marie-Antoinette), la signature F. D. B. del, que nous avons vainement tenté d'identifier. [Fol. 31

Hauteur, 0 m. 285; largeur, 0 m. 335.

569. **Marie-Antoinette**, de trois quarts à droite; **Louis XVI**, de trois quarts à gauche; **Louis XVII**, de face; **Madame Élisabeth**, de trois quarts à gauche; **la princesse de Lamballe**, de profil à droite; **le duc d'Enghien**, de trois quarts à gauche, six têtes émergeant de nuages qu'une gloire irradie; planant au-dessus, les bras étendus, le Père Éternel. [Fol. 32

Gravure au stipple et à l'eau-forte, épreuve d'essai; nous ne connaissons de

cette dernière estampe qu'un autre exemplaire du même état (Bibl. nat., *Portraits*, N 3). Les figures de Louis XVI (type de Boze), de Mme de Lamballe (copiée sur la gravure de Ruotte d'après Danloux, nos 4981-4982), et de Louis XVII (type de Kucharsky) présentent seules quelque authenticité; celles de la Reine, de Madame Élisabeth et du duc d'Enghien (qui paraît âgé de douze ans) sont de pure fantaisie. Sans doute, cette gravure est-elle l'œuvre d'un pointilliste anglais de l'école de Bartolozzi.

Au verso, autre essai, plus brouillé, de la même planche.

Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 555; largeur, o m. 400.

570. **Marie-Antoinette**, buste de profil à gauche, encadré d'un quintuple trait dodécagonal; le contour en est obtenu par le retrait inégal des alinéas de la «Lettre ‖ Ecrite par la ‖ Reine de France Marie ‖ Antoinette à la sœur de Louis XVI ‖ Madame Élisabeth le 6 octobre (*sic*), à 4 h. 1/2 du matin.» Au-dessous des 80 lignes que comporte le texte de cette lettre, 5 lignes relatant les «Dernières Paroles de Marie-Antoinette.» Dans la bordure, à g. : «Gravé par A. Pelicier»; à dr. : «Déposé.» [Fol. 33

Gravure au burin. Alphonse Pélicier, graveur en lettres, en exécuta la planche en 1816, après la communication que Louis XVIII fit faire aux Chambres, le 12 février 1816, de cette lettre saisie par le préfet de la Meuse, sur ordre de Decazes, chez l'ex-conventionnel Courtois. Celui-ci, commissaire chargé de visiter après Thermidor les papiers de Robespierre et d'y apposer les scellés, se l'était indûment appropriée avec d'autres reliques de la Reine, transmises à Robespierre par Fouquier-Tinville. Sur la découverte de cette lettre, voir les *Récits d'une Tante, Mémoires de Madame de Boigne*, tome II, p. 361-362 et les notes. Naturellement Madame Élisabeth ne fut jamais mise en possession de la lettre à elle destinée. Le graveur a fait une erreur de copie; c'est *16* et non *6* octobre qu'il faut lire. On trouvera ci-après, au chapitre intitulé *Procès et Mort de Marie-Antoinette*, d'autres reproductions du même texte et des détails s'y rattachant (nos 5518-5521).

Le même Pélicier est l'auteur d'une gravure analogue, où la figure de Louis XVIII est obtenue par le texte de la Charte constitutionnelle de 1814; cette gravure parue chez Vilquier, marchand d'estampes, Grande cour du Palais-Royal, n° 20, a été classée ci-après au chapitre intitulé *La Charte de 1814*.

Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 290; largeur, o m. 243.

571. **Louis XVI**, buste de profil à droite, encadré d'un quintuple trait dodécagonal; le contour en est obtenu par le retrait inégal des alinéas du «Testament de Louis XVI.» Au-dessous des 95 lignes que comporte ce testament, 5 lignes relatant les «Dernières Paroles

de Louis XVI.» Dans la bordure, à g. : «Déposé»; à dr. : «Gravé par A. Pélicier.» [Fol. 34

Gravure au burin. Voir le numéro 570 dont celui-ci est le pendant, et ci-après (n° 5236-5254), au chapitre intitulé *Procès et Mort de Louis XVI*, de nombreuses éditions du testament, et des détails s'y rapportant.

Un autre état de cette estampe porte les mots : «Union et oubli» répétés à l'intérieur du cadre, au sommet et sur les deux côtés, ainsi qu'à gauche la signature : «Bouisson inv. et scrip.» au lieu du mot : «Déposé». Sous la bordure, elle porte encore l'adresse : «A Paris chez Vilquier, m^d^ d'estampes, Grande Cour du Palais Royal, N° 20.»

Hauteur, 0 m. 286; largeur, 0 m. 238.

572. **Marie-Antoinette**, buste de profil à gauche, cheveux relevés sur le front, boucles, natte double retombant devant et derrière l'épaule gauche, corsage décolleté; se détachant sur le fond noir d'un médaillon fixé lui-même par un nœud de rubans sur un fond rectangulaire, et supporté par une tablette où on lit : «Marie Antoinette ‖ d'Autriche, reine de ‖ France née lannée 1753.» Sous le tr. c., à g. : «Suntach Direxit.» [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte et au burin, qui paraît devoir être attribuée à Johann Suntach, de préférence à son frère Anton, qui grava plutôt des scènes religieuses et mythologiques, surtout d'après Raphaël.

Johann Suntach, élève de Wille, se fixa dans la suite à Vienne. Les deux frères étaient originaires de Bassano.

Gower, n° 349.

Hauteur, 0 m. 142; largeur, 0 m. 090.

573. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale encadrée d'un rectangle imitant le marbre et reposant sur un socle aux armes où on lit : «Louis — XVI ‖ Roi de France — et de Navarre.» Sous le tr. c., à la pointe, à g. : «Peint par Boze en 1785»; à dr. : «Gravé par Mougeot.» [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte et au burin, due au graveur Jean-Joseph Mougeot (né en 1780), élève de Laurent l'aîné et de Morel. Détachée de l'un des deux ouvrages suivants, dus à l'abbé Liévin-Bonaventure Proyart (1743-1808), principal du collège du Puy, ensuite chanoine d'Arras, émigré sous la Révolution à Bruxelles, rentré en France sous le Premier Empire et interné à Bicêtre en 1808 après saisie de son *Histoire de Louis XVI* :

1° *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, par M. l'abbé Proyart, nouvelle édition, Paris, Méquignon fils, 1819, in-8° (Bibl. nat., L 39^b, 11^b) [La première édition est de 1800].

2° *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart, Paris, Méquignon fils, 1819, 5 vol in-8° (Bibl. nat., L 39^b, 12^a).

La gravure de Mougeot se trouve dans ces deux ouvrages en regard du titre. Proyart est également l'auteur d'une *Vie du Dauphin père de Louis XVI* (Paris, 1777), de la *Vie de Louise de France*, fille de Louis XV (1793), et de la *Vie de Marie Leczinska* (1794), ces deux dernières parues à Bruxelles pendant l'émigration.

Hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 073.

574. **Marie-Antoinette**, en pied, de face, le visage de profil à gauche, protégée par la Vertu, sous les traits de Minerve, qui la couvre de son égide contre les menaces du Vice, sous ceux de Gorgone, un poignard à la main droite et brandissant des serpents de la main gauche. La Reine est ceinte d'un diadème et vêtue d'une tunique ouverte sur la poitrine. Médaillon au-dessus duquel on lit cette inscription circulaire : « A la meilleure des Reines et des Mères, par son fils lâchement calomnié comme elle et par les mêmes hommes. 1851. » Au-dessous du médaillon : « Déposé ‖ Marie-Antoinette. ‖ La Vertu la soutient, le Vice la calomnie. ‖ Paris, Imp^e^ P. Dien, r. Hautefeuille, 32. » [Fol. 35

Stipple anonyme; troisième état qui semble bien, à la légende circulaire supérieure, être un retirage, avec addition de la lettre, exécuté par l'imprimeur Dien, sur l'ordre du baron de Richemond, dont il sera parlé ci-après au chapitre des *Faux Dauphins*. Gower (n° 453), qui n'a pas connu cet état, en reproduit un avant toute lettre; il en existe un second état au Cabinet des Estampes, tiré en bistre avec le fond bleu (*Portraits*, N^2, verbo *Marie-Antoinette*), avec à l'exergue la légende : « Le Vice la calomnie ‖ la Vertu la soutient. »

Diamètre, 0 m. 130.

575. **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, et **Louis XVI**, de profil à droite; deux bustes dans deux médaillons se faisant face, suspendus à une pyramide surmontée d'une urne funèbre et accompagnés de deux Génies sur des nuages; décor de cyprès; au premier plan, une France agenouillée, en cuirasse et manteau fleurdelysé, tenant un mouchoir de la main gauche. Au-dessous : « La France éplorée ‖ a la memoire de Louis XVI et de Marie Antoinette D'Autriche; ‖ (à g.) à Paris chez Mme Ve Chéreau rue St Jacques N° 10, — (à dr.) Déposé à la Direction générale de l'imp. et de la lib^ie^. » [Fol. 35

Gravure anonyme à l'eau-forte. Allégorie datant de la Restauration. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 268; largeur, 0 m. 198.

576. **Louis XVI**, buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale maintenu, sur un autel où sont figurés les attributs des Vertus cardinales et théologales, par une femme personnifiant la Sagesse trônant sur un nuage et écrasant l'hydre des péchés capitaux. Autres attributs dont l'explication très détaillée se trouve aux pages v à XLII de l'ouvrage indiqué ci-après. Sous le tr. c. : « Sagesse de Louis XVI. » [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte par Pierre Étienne Moitte (ci-dessus, n° 205), sur les dessins de son fils, François-Auguste, et sur les données de l'abbé de Petity.

État avant les signatures : « J. R. de Petity inven. — Moitte Filius delin. Moitte Pater sculp. »

Frontispice de la *Sagesse de Louis XVI* ‖ *manifestée de jour en jour, enseignée à ses* ‖ *peuples, fondée sur les premiers principes de* ‖ *toute vérité*... Paris, Gueffier et de Hausy, 1775, 2 part. en 2 tomes in-8°, XXX-502 et XCVI-461 p. (Bibl. nat. imp. L 39^b 197). Sur l'auteur de cet ouvrage, l'abbé de Petity, et sur les rapprochements à établir entre la *Sagesse de Louis XVI* et les *Vœux de la France et de l'Empire*, voir ci-dessus nos numéros 53, 57 et 58.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 099.

577. **Louis XVI**, buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale sur la bordure duquel on lit : « Ludovicus XVI. Franciae Navarrae Rex Anno M.DCC.LXXV. », suspendu à une colonne tronquée dont la base repose sur un tombeau. Attributs funèbres, lampe, urnes, faux, sablier, encadrement de cyprès et de branches fleuries; au premier plan, un serpent. Sur la base de la colonne, on lit : « A la Postérité », et sur le tombeau : « Louis XVI, né à Versailles le 23 Août 1754. ‖ Marié à M^ie^ Ant^ette^ d'Autriche le 16 Mai 1770. ‖ Sacré et Couronné à Rheims le 11 Juin 1775. ‖ Et décapité à Paris le 21 janvier 1792 (*sic*) ». Sous le tr. c., à g. : « Dessiné et Gravé par J. B. Louvion »; à dr. : « Propriété ». [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean-Baptiste Louvion, et non Jean-Marie (comme l'impriment à tort Portalis et Béraldi, t. III, p. 753). Ce graveur, assez peu connu (Le Blanc ne le mentionne pas), a gravé surtout des pièces révolutionnaires : *Chapelet des Révolutionnaires*, frontispice du *Journal de l'Autre-Monde, Appel au Diable pour les corps sans tête sur les jugements de Dieu* (violente caricature contre Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin, copiée d'après Villeneuve), des pièces historiques à la gloire de Bonaparte, des caricatures satiriques contre l'Angleterre, des éventails. La présente pièce est peut-être la seule qu'il ait gravée dans un sens favorable à la Monarchie. Elle date sans doute de la Restauration.

État antérieur à l'adresse de l'artiste : « A Paris chez l'Auteur rue des Mathurins. N° 323. »

J.-B. Louvion habita successivement 26 rue Saint-Séverin, 32 rue de Bièvre, 2 rue Serpente et 323 rue des Mathurins.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 184.

578. **Modèle d'urne** couronnée d'un dauphin, décorée d'anses en têtes de béliers et ornée en son milieu d'un médaillon de **Louis XVI**, en buste de profil à gauche, que soutiennent deux enfants, l'un en Amour avec le cordon du St Esprit, l'autre vêtu d'une robe fleurdelysée. Sur le médaillon, la légende circulaire gravée à rebours : «LUDOVIQUS XVI REX FRANCIE NAVARX (*sic*) CHRITIAN». [Fol. 37

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Le numéro 6, en haut à droite, semble indiquer que cette planche faisait partie d'une série de modèles d'ornementation.

Hauteur, 0 m. 322; largeur, 0 m. 175.

579. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale (type de Mme Lebrun). Au-dessous : «Marie Antointe Josephe Jeanne ‖ de Lorraine, ‖ Archidsse d'Autche, Sœur de l'Empeur Reine des Frçois ‖ Née a Vienne le 2 Novemb. 1755 ‖ A Paris chez Basset, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins.» [Fol. 38

Stipple anonyme imprimé en couleurs. Pendant du numéro suivant.

Gower, n° 17.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 169; largeur, 0 m. 121.

580. **Louis XVI**, à mi-corps de trois quarts à gauche (type de Boze) dans un ovale. Au-dessous : «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754». [Fol. 38

Stipple anonyme colorié, faisant pendant au numéro précédent, mais d'un état antérieur, avant l'adresse de Basset.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 169; largeur, 0 m. 105.

581. **Louis XVI**, à mi-corps de trois quarts à gauche, le tricorne sous le bras gauche, dans un ovale sous lequel on lit : «Le Suire pinx. — Mno Bovi sculp.» Au-dessous : «Louis Seize ‖ Roi de France ‖ né a Versailles en 1754. ‖ Souffrir fut son destin, aimer fut son partage. ‖ Gravé d'après l'original ‖ donné par le Roi à M. de Curt en 1791.» [Fol. 38

Gravure au stipple et à l'eau-forte exécutée par Mariano Bovi, élève de Bartolozzi (ci-dessus, n° 523).

Signalons à la Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes (*Portraits*,

Louis XVI), un état différent; la lettre, d'un caractère plus gros, ne porte point : «Gravé d'après l'original, etc. . . ».

En regard du titre du tome premier de *The late picture of Paris, by G. Peltier* [le célèbre rédacteur des *Actes des Apôtres*], London, 1792, in-8°, première édition (Bibl. nat., Impr., Lb[39], 6103 *bis*).

En tête du tome II se trouve, également gravé par Bovi, un portrait du Dauphin (Louis XVII) dont l'ovale, de mêmes dimensions, est encadré dans un fond noir rectangulaire, et que l'on trouvera ci-après (n° 5888).

Ces deux portraits ont été fort maladroitement copiés en tête des deux volumes de la troisième édition en français, Paris, 1794.

Bovi grava postérieurement, en pendant à ce portrait de Louis XVI copié d'après Lesuire, un très fin petit portrait de Marie-Antoinette, décrit par Gover (n° 58) et dont il existe à la Bibliothèque Nationale (*Portraits*, N2, Marie-Antoinette) une épreuve avant toute lettre. Le graveur s'est servi pour cette dernière estampe d'une miniature appartenant à Lady Foster, présentant certaines analogies avec les miniatures de Dumont déjà citées (ci-dessus, n[os] 504 et suivants).

Hauteur de l'ovale, o m. 068; largeur, o m. 060.

582. **Louis XVI**, à mi-corps de trois quarts à droite, dans un ovale (type de Boze) au-dessus duquel on lit : «Louis XVI Roi de France Né le 23 Aout 1754.» Au-dessous, quatre vers :

«Si l'on put te prêter des desseins Criminels
Le français abusé qui te fut si Contraire
Dit de toi maintenant que sa raison l'éclaire
Ce Prince Vertueux mérite des Autels.»

[Fol. 38

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur de l'ovale, o m. 098; largeur, o m. 074.

583. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite dans un ovale. [Fol. 39

Stipple d'après le portrait de madame Lebrun, par J. D. E. Canu (ci-dessous, n° 716). Avant toute lettre. La lettre de l'état postérieur est la suivante : à l'intérieur du tr. ovale, à g. : «Bose pinx.»; à dr. : «Canu sculp.». Au-dessous : «Marie Antoinette.» Suivent quatre vers :

«Son Cœur pour des Amis, alla trop loin peut-être?
Mais il fut constamment sensible et généreux;
Ne songeant tous les jours qu'à faire des heureux :
Elle eut bien mérité de l'être!

A Paris chez Lorrion Cloître Honoré N° 9.»

Pendant du numéro suivant.

Gower (n° 72) n'a pas mentionné cette épreuve avant toute lettre.

Hauteur de l'ovale, o m. 193; largeur, o m. 147.

584. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche dans un ovale. [Fol. 39

Stipple par Jean-Dominique-Étienne Canu, d'après le portrait de Joseph Boze. Avant toute lettre. Pendant du numéro précédent.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 192; largeur, 0 m. 147.

585. **La même estampe**, tirage en couleurs, avec la lettre suivante : à l'intérieur du tr. ovale, à g. : «Bose pinx.»; à dr. : «Canu sculp.». Au-dessous : «Louis XVI». Suivent les deux vers :

«Il ne sut que mourir, aimer et pardonner.
S'il avait su punir, il aurait su régner.

A Paris chez Lorrion Cloître Honoré N° 9.» [Fol. 40

586. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, assis dans un fauteuil; bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle à la face antérieure duquel une tablette où on lit : «Louis Seize. ‖ Roi de France et de Navarre, Né à Versailles le 23 Aoust, 1754. ‖ Dédié aux Français». Sous le tr. c. échancré en son milieu pour laisser la place d'un globe fleurdelysé et couronné, on lit à g. : «Dessiné et Gravé par P. Audouin». Au-dessous, sur deux colonnes, quatre vers (2 et 2) :

«Comme un autre Titus, il affermit son Trône
En gouvernant son peuple avec cette Bonté
Qui releve toujours l'éclat de la Couronne,
Et conduit le Monarque à l'Immortalité.

A Paris, chez Rosselin M^d d'Estampes Quai Voltaire N° 21, près la Rue de Beaune.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte et au burin due à Pierre Audouin, élève de Beauvarlet (1768-1822). C'est toujours le type de Boze légèrement modifié. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, Louis XVI) une épreuve avant toute lettre, une épreuve avant l'adresse, une épreuve avec l'adresse différente : «A Paris chez les Godets, M^d d'Estampes Cour des Grande Ecurie du Roi au Tuillerie».

Hauteur, 0 m. 271; largeur, 0 m. 180.

587. **Louis XVI**, en buste de trois quarts à gauche dans un ovale sous lequel on lit à g. : «Audouin del^t». Au-dessous : «Louis XVI ‖ le dernier Roi de France ‖ naquit le 23 Août 1754 ‖ monta sur le trône le 10 mai 1774 et sur l'echafaud le 21 Janv. 1793. ‖ O mon Roi! l'univers t'abandonna!» [Fol. 40

Manière noire anonyme, certainement inspirée de la gravure précédente, comme l'indique la signature : «Audouin del^{t}».

Hauteur de l'ovale, 0 m. 153; largeur, 0 m. 123.

588. **Louis XVI**, à mi-corps de trois quarts à gauche (type de Boze), dans une bordure ovale sous laquelle on lit : «Mariage del et Sculpsit». Au-dessous : «Louis Seize ‖ Roi des François». [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte et au burin due au graveur Louis-François Mariage, élève de Bervic, surtout connu par de médiocres mythologies galantes d'après Ansiaux, des portraits assez durs, de froides allégories d'après Fragonard fils. Mariage habitait, en 1824, 5 rue de l'Arbalète.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 112; largeur, 0 m. 095.

589. **Louis XVI**, en buste de trois quarts à gauche (type de Boze), dans une bordure ovale sur laquelle on lit : «Louis Seize Roi de France et de Navarre». Sous le tr. ovale : «Gegraveerd door F. J. Pfeiffer. Amsterdam 1789». Au-dessous : «Lodewyk De XVI ‖ Koning van Vrankrÿk enz. enz.». [Fol. 42

Stipple dû à Franz-Joseph Pfeiffer l'aîné, né en 1741 à Aix-la-Chapelle, mort en 1801 à Bruxelles, peintre et graveur qui résida longtemps à Amsterdam. Charles Le Blanc (*Man. de l'Am. d'Est.*, t. III, p. 186) attribue à tort ce portrait à son fils, F.-J. Pfeiffer le jeune, qui, né à Liège en 1778, aurait été de la sorte âgé de 11 ans à la date de la présente gravure.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 210; largeur, 0 m. 189.

590. **Louis XVI**, en buste de trois quarts à gauche (type de Boze), dans un encadrement rectangulaire à la base duquel une tablette où se détache en lettres blanches sur fond noir l'inscription suivante : «Louis Seize, ‖ Roi. de France & Nav.». Au-dessous du tr. c., imprimés sur une planche spéciale plus petite que la gravure, les vers suivants : «Bataven! zie met vreugd in deze Beeldtenis, ‖ De schrandre Lodewyk, de schrik van Groot Britannje, ‖ Uw Hulp — uw Bondgenoot, wiens oog steeds wakende is ‖ Op't Vuig — het staafsch gewoel der aanhang van Oranje. ‖ Wensch U en Frankryks volk getuk met dezen Held, ‖ Die in menschlierenheid zyn hoogste wellust steld. ‖ 1786. — Jan Voorman.» [Fol. 42

Manière noire anonyme publiée en 1786, au moment où les patriotes Hollandais soulevés contre les orangistes trouvèrent un appui en France.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Voici la traduction des vers de Jan Voorman :

« Bataves ! Voyez avec joie dans ce portrait ‖ L'intelligent Louis, la terreur de la Grande Bretagne ‖ Votre soutien, votre allié, dont l'œil veille toujours ‖ sur l'agitation basse et servile des partisans d'Orange ‖ Félicitez vous en même temps que le peuple de France de posséder ce héros ‖ qui n'a pas de plus grande joie que la philanthropie. » (Traduction due à l'obligeance de notre confrère M. Huet, bibliothécaire au Département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale.)

Jan Voorman, poète hollandais, membre actif du groupe *de Kunst wordt door vriendschap volmaakt* (l'Art perfectionné par l'amitié), est surtout connu par son poème sur *la Mort* et sa cantate sur le *Printemps*.

De la même série de portraits que celui-ci, signalons le portrait de Vergennes, également accompagné de vers de Voorman, et qu'on trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, *verbo* Vergennes).

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 099.

591. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans une bordure ovale encadrée rectangulairement, surmontée de branches de laurier, décorée à sa base d'un écu fleurdelysé et couronné entre deux branches de lauriers entrelacées. Sur la bordure : « Louis XVI Roi de France ». Sous le tr. c., à g. : « E. Garnison del^t. » ; à dr. : « Alix sculp. ». Au-dessous : « Déposé a la Direction de l'Imp^ie et de la Lib^ie. — A Paris, chez Noël, Rue St Jacques N° 16. » [Fol. 43

Gravure à l'aquatinte due au célèbre graveur en couleurs Pierre-Michel Alix (1762-1817), filleul de l'acteur Préville.

Nous ignorons tout du dessinateur Garnison.

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVI) la même estampe avant toute lettre.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 240.

592. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, dans une bordure ovale, le visage de trois quarts à droite, cheveux relevés, boucles tombant sur les épaules, coiffée d'une toque garnie de plumes, corsage décolleté, collier à deux rangs de perles, boucles d'oreille en poires, nœuds de brillants au corsage bordé de fourrure. Au-dessous : « Marie — Antoinette, ‖ Archiduchesse d'Autriche, Reine de France et de Navarre. ‖ Née à Vienne le 2 Novem^bre 1755. ‖ A Paris Chez Christy, M^d d'Estampes, Rue des Prêtres S^t G^in L'Auxerrois. — Déposé à la Bibliothèque Royale. » [Fol. 44

Gravure anonyme à l'aquatinte. Type copié d'après Mme Lebrun. Pendant du numéro suivant.

Voir ci-après (n° 5846) un portrait de Louis XVII de la même série, qui comprenait également une Madame Royale et une Madame Elisabeth (n° 5807). Inconnue à Gower.

Hauteur de l'ovale, o m. 278; largeur, o m. 217.

593. **Louis XVI**, à mi-corps dans une bordure ovale, de trois quarts à gauche, habit brodé à plaque du Saint-Esprit et décoration de Saint-Louis. Au-dessous on lit : «Louis XVI, ‖ Roi de France et de Navarre, ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754» (le reste comme l'adresse de l'estampe précédente). [Fol. 45

Gravure anonyme à l'aquatinte. Fait pendant à l'estampe précédente. Premier état, avec l'adresse de Christy. Type inspiré du Louis XVI de Boze.

Hauteur du médaillon, o m. 278; largeur, o m. 215.

594. **La même estampe**, second état, avec l'adresse différente : «A Paris rue Boucher N° 1, près le Pont Neuf.» [Fol. 44

La planche très usée a donné une épreuve beaucoup plus douce; on a entièrement supprimé un pan du vêtement à gauche.

Mêmes dimensions.

595. **Marie-Antoinette**, même portrait que le numéro 592, dans un ovale encadré rectangulairement, les quatre angles du cadre décorés de fleurs de lys. Même lettre, sauf l'adresse : «Paris, Rue Boucher N° 1, près le Pont-Neuf» remplaçant celle de Christy. [Fol. 47

Gravure anonyme à l'aquatinte.
Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 273; largeur, o m. 215.

596. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, (type du portrait de Mme Vigée-Lebrun), dans un ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del. Sculpsit». Au-dessous : «Marie. Antoinette. Archid^se^ d'Autriche ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755 ‖ A Paris Rue St Jacques N° 195.» [Fol. 45

Stipple dû au dessinateur et graveur François Bonneville, surtout connu comme éditeur de la collection de *Portraits des personnages célèbres de la Révolution* (Paris, 1796-1797, 150 portraits et 33 planches de costumes) et d'un *Traité des Monnaies*.

On sait qu'en frimaire an II Bonneville fut mis en cause par le Procureur général de la Commune se plaignant que le graveur eût fait son portrait sans son consentement, et l'eût mis en vente malgré la défense qu'il lui avait faite

de reproduire sa figure et malgré l'offre de lui rembourser le prix de sa planche pour qu'il la brisât. (Renouvier, II, 450.)

Rappelons que la même série comprend entre autres les portraits de Louis XVII et de Madame Royale (ci-après, nos 5870 à 5872), de Madame Élisabeth (n° 5818) et du comte de Provence (n° 812).

Indiqué par Gower, n° 49.

Hauteur de l'ovale, o m. 112; largeur, o m. 090.

597. **La même estampe** avec la différence suivante. Les mots : «Née à Vienne le 2 Novembre 1755» sont suivis de : «Mariée à Versailles le 16 Mai 1770, Reine de Fr. en 1774 ‖ Décapitée le 25 octobre 1793, l'an 2 de la Rép.». Même adresse. [Fol. 46

Gower, n° 49.

Hauteur, o m. 112; largeur, o m. 092.

598. **La même estampe** que le numéro précédent, avec la différence d'adresse suivante : «A Paris Rue du Theatre Francais N° 4». [Fol. 46

Comporte plusieurs différences peu sensibles dans les traits du visage et dans la coiffure; la plus évidente consiste dans le nombre de petites plumes dépassant à gauche de la toque, trois au lieu des cinq qu'on remarque sur les numéros 596 et 597.

Gower, n° 49.

599. **Louis XVI**, à mi-corps de trois quarts à gauche (type du portrait de Boze), dans un ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del. Sculp.». Au-dessous : «Louis XVI ‖ Le dernier Roi des Francais ‖ Né à Versailles le 23 aout 1754. Décapité le 21 janvier 1793. ‖ A Paris Rue du Théâtre Français N° 4.» [Fol. 47

Stipple. Fait pendant au numéro précédent.

Hauteur, o m. 112; largeur, o m. 090.

600. **La même estampe.** Second état ne différant du premier que par la suppression de l'article *Le* avant les mots *dernier roi des Francais*. [Fol. 47

601. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c., à gauche : «Vigé Lebrun pinxt»; à droite : «Vve Bonnefoix Sculp.». Au-dessous : «Marie Antoinette, ‖ Archiduchsse d'Autriche, Reine de France, ‖ Née à

XIV

MARIE-ANTOINETTE « AU BUSTE DE LOUIS XVI »

STIPPLE EN COULEURS PAR JEAN-CÉSAR MACRET
D'APRÈS LE PORTRAIT DE MADAME VIGÉE-LEBRUN

N° 419



Mme Le Brun Pinx



LOUIS SEIZE — MARIE ANT.TE D'AUTRICHE

Roi de France et de Navarre — Reine de France et de Navarre

Né a Versailles le 23 Aoust 1754 — *Née a Vienne le 2 Novembre 1755.*

Vienne, le 2 novembre 1755, Mariée ‖ à Versailles, le 16 Mai 1770 ‖ A Paris, chez Marel, rue S[t] Julien, N° 12 pres la rue S[t] Jacque. — Déposé. » [Fol. 46

Stipple. Deuxième état avec l'adresse de Marel remplaçant celle de Ledoyen, qui a été grattée et dont on trouvera le texte au numéro suivant.

De M[me] Bonnefoix ou Bonnefoy, veuve de Jacques Bonnefoy, Arlésien, connu par ses illustrations de quatre *Contes de La Fontaine*, d'après Schall, de la *Marche Incroyable*, d'après Boilly, et de la *Machine Infernale*, nous connaissons encore l'*Amour désarmé*, la *Leçon de Charité*, la *Lecture*, la *Musique*, les *Petis Ramoneur* (sic), etc.

Gower, n° 44.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 140.

602. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un encadrement rectangulaire (type de Boze modifié). Sous le tr. c., à g. : « V[ve] Bonnefoix Sculp[t] »; à dr. : « Terminé par Duthé. » Au-dessous : « Louis XVI, Roi de France, ‖ Né à Versailles, le 23 août 1754, marié à Versailles, ‖ le 6 mai 1770, Immolé le 21 Janvier 1793. ‖

Il ne sut que mourir, aimer et pardonner,
S'il avait su punir il aurait su régner.

A Paris, chez Le Doyen, M[d] d'Estampes et de Cartes Géographiques, Première Cour du Palais-Royal, N° 7. » [Fol. 46

Stipple faisant pendant au premier état de l'estampe précédente.

Duthé, graveur travaillant à Paris sous la Restauration, et domicilié 17, rue des Bernardins, a gravé les peintures de la galerie du Luxembourg, par Rubens, nombre de sujets pieux et de scènes de genre d'inspiration romantique.

Duthé se chargea souvent de terminer l'œuvre d'autres graveurs. Citons : la *Jardinière coquette*, gravure in-folio en couleur de Brion de la Tour, et *Louis XVI et son auguste famille au sein de la gloire céleste*, par Vérité, d'après Hamilton. (N[os] 5922-5923.)

Autres états de la même gravure avec les variantes d'adresses : « Rue du Coq S[t] Honoré n° 6 », et : « A Paris, chez Marel, Rue S[t] Julien n° 12, près la rue S[t] Jacque. — Déposé. »

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 139.

603. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans un ovale sous lequel on lit : « Louis seize ‖ Roi de France et de Navarre. » [Fol. 48

Stipple anonyme colorié.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 202; largeur, 0 m. 166.

604. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans une bordure ovale décorée à la base de deux branches de chêne et d'olivier entrelacées, reposant sur une tablette où on lit : «Louis XVI». Au-dessous : «Se vend à Paris, chez Basset, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins, A. P. D. R.» [Fol. 48

Gravure anonyme à l'aquatinte, imprimée en sépia.

Hauteur de l'encadrement, 0 m. 155; largeur, 0 m. 117.

605. **La même estampe**, en noir. [Fol. 48

606. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, (type de Mme Lebrun) sur un fond rectangulaire. Au-dessous : «Marie Antoinette ‖ Reine de France ‖ Dé a la Don de la Lie ‖ à Paris, chez Genty, Md d'Estampes Rue St Jacques, No 14.» [Fol. 49

Gravure anonyme à l'aquatinte, coloriée.
Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 095.

607. **La même estampe**, en noir. [Fol. 49

608. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type de Boze), sur un fond rectangulaire. Au-dessous : «Louis XVI ‖ Roi de France ‖ Dé à la Don de la Lie ‖ à Paris, chez Genty, Md d'Estampes Rue St Jacques No 14.» [Fol. 49

Gravure à l'aquatinte, coloriée. Pendant du numéro 606.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 095.

609. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale en pierre décorée d'une tenture, reposant sur un socle aux armes de France et Autriche entourées de nuages où plane l'aigle à deux têtes, sur lequel on lit : «Marie Antte — Archsse d'Autriche. ‖ Reine de — France en 1774. ‖ Né (*sic*) à Vienne le 2 9bre 1755 — et Morte a Paris le 25 (*sic*) 8bre 1793.» Sous le tr. c. à droite : «Dessinée (*sic*) et Gravé par J.-A. Pierron.» Au-dessous à gauche : «à Paris Chez l'Auteur Rue des Fossée (*sic*) ‖ Mr le Prince No 26bis»; à droite : «Déposée a la Direction ‖ de la Librairie.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au burin. Jean-Antoine Pierron, né en 1783, grava surtout d'après les maîtres de l'école italienne et de l'école espagnole des su-

jets religieux et mythologiques, ainsi que quelques pièces d'après Trinquesse. Le Blanc (*Man. de l'Am. d'Est.*) n'a pas cité ce portrait, ni le suivant.

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Marie-Antoinette) un autre état, avec la signature du graveur à la pointe.

Gower, n° 302.

Hauteur, 0 m. 215; largeur, 0 m. 154.

610. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, en costume du sacre (type de Callet, ci-dessus n° 366), dans un encadrement rappelant celui du précédent numéro. Sur le socle : «Louis XVI Roi — de France ‖ Né à Versailles — le 23 Aoust 1754 ‖ Mort à Paris — le 21 Janvier 1793.» Sous le tr. c. à dr. : «Dessiné et Gravé par J. A. Pierron.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au burin. Au-dessous, mêmes adresse et indication qu'au numéro précédent, avec en plus la nouvelle adresse : «A Paris chez Marel rue S[t] Jacques N° [17]».

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 151.

611. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré d'un trait rectangulaire à l'intérieur duquel une tablette porte les mots : «Marie Antoinette ‖ Reine de France ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755.» Au-dessous de la tablette : «A Paris chez Jean, Rue S[t] Jean de Beauvais, N° 10.» [Fol. 51

Stipple anonyme, sans doute dû au graveur Renard qui a signé l'estampe suivante, pendant de celle-ci.

Inconnu à Gower.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 097.

612. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans un ovale encadré d'un trait rectangulaire à l'intérieur duquel une tablette où on lit : «Louis Seize ‖ Roi des François ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754.» Sous le tr. ovale : «Renard Del. et Sculp.». Au-dessous de la tablette : «A Paris chez Jean, Rue S[t] Jean de Beauvais, N° 10.» [Fol. 51

Stipple dû au graveur Renard, domicilié rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n° 6, Faubourg S[t] Germain. Ce graveur a surtout exécuté une série de portraits de souverains et d'hommes illustres ou connus, Georges IV, Ferdinand VII, Nelson, Quiroga, Toreno, Ternaux, etc., une série d'images de sainteté, S[t] Antoine de Padoue, S[t] Roch, S[t] Jean de la Croix, S[te] Madeleine, S[t] François d'Assise, S[te] Geneviève, S[t] Vincent de Paul, etc., etc., d'après

Tassaert, Blaizot, Duvivier et autres, enfin des mythologies d'assez mauvais goût. Pendant du précédent numéro.

Hauteur, o m. 151; largeur, o m. 100.

613. **Marie-Antoinette**, en buste de trois quarts à gauche (type Lebrun), dans un ovale tronqué sur le haut et sur les côtés et encadré rectangulairement. Sous l'ovale, tablette où on lit : «Maria Antoinetta ‖ van Oostenryk. ‖ Koningin van Frankryk. ‖ Sous le tr. c., à gauche : «Curtus, (*sic*) pinx.»; à dr. : «L. A. Claessens, sculp.» [Fol. 51

Stipple exécuté d'après une copie par Curtis (ci-dessus, n° 489) du portrait de Mme Lebrun. Sur le graveur anversois Lambert-Anton Claessens, voir ci-dessus le numéro 562. Fait partie de la série de 79 portraits illustrant les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk.* (Cf. ci-après notre numéro 1350.)
Gower, n° 84.

Hauteur, o m. 144; largeur, o m. 086.

614. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que le numéro précédent. Sur la tablette : «Lodewyk XVI. ‖ Koning van Frankryk en Navarre.» Sous le tr. c., à g. : «J. Boze pinx.»; à dr. : «L. A. Claessens sculp.» [Fol. 51

Stipple. Même série de portraits que le numéro précédent.

Hauteur, o m. 144; largeur, o m. 087.

615. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale (type du portrait de Mme Lebrun). Au-dessous : «Marie. Antoinette. Archid^se^. d'Autriche. ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755. ‖ Marié (*sic*) à Versailles le 16 Mai 1770. Reine de France le 11 Juin 1775. ‖ Morte le 18 Octobre 1793. ‖ A Paris chez Lenoir et Pillot Rue St Jacques N° 6.» [Fol. 52

Gravure anonyme à l'aquatinte. Fait pendant au numéro suivant.
Gower, n° 237.

Hauteur de l'ovale, o m. 141; largeur de l'ovale, o m. 122.

616. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale (type de Boze légèrement modifié). Au-dessous : «Louis Seize ‖ Roi des Français Né à Versailles le 23 Août 1754 ‖ Mort le lundi 21 Janvier 1793 ‖ Agé de 38 Ans cinq Mois moins deux Jours. ‖ A Paris chez Lenoir et Pillot Rue St Jacques N° 6.» [Fol. 52

Gravure à l'aquatinte du même graveur anonyme que la précédente, à laquelle elle fait pendant.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 137; largeur de l'ovale, 0 m. 120.

617. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré rectangulairement (type de Mme Lebrun). Sous le tr. c. à la pointe : «pomel scul.» Au-dessous : «Marie-Antoinette, ‖ Reine de France, ‖ Née le 2 9bre 1755, mariée le 16 Mai 1770. Décédée le 25 8bre 1793. ‖ A Paris, chez Mme Ve Chereau, rue St Jacques, N° 10. — Dépé à la Direction Gale de l'imp. et de la libie.» [Fol. 52

Stipple. Deux frères du nom de Pomel, graveurs et en même temps éditeurs, travaillaient sous la Restauration; l'aîné logeait 45, rue du Temple, et le cadet habita successivement rue Saint-Martin n° 242, et rue du Faubourg St Denis n° 64. Le présent portrait et le suivant, qui lui fait pendant, sont dus à l'aîné, surtout vignettiste; le cadet, spécialisé dans l'aquatinte, a principalement exécuté des gravures d'histoire de grandes dimensions : *Napoléon à Ratisbonne*, — *La veille d'Austerlitz*, — *Portrait du duc de Reichstadt*, etc. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Marie-Antoinette) la même estampe, tirée en couleurs.

Inconnu à Gower.

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 124.

618. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement (type de Boze modifié). Sous le tr. c. à la pointe : «pomel scul.» Au-dessous : «Louis XVI, ‖ Roi de France, ‖ Né le 23 Août 1754. Décédé le 21 Janvier 1793. ‖ A Paris, chez Mme Ve Chereau . . .» (la suite comme à l'estampe précédente). [Fol. 52

Stipple dû à Pomel l'aîné. Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 124.

619. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale reposant sur une plaquette à bas-relief représentant les «**Adieux de Louis XVI aux siens**»; le tout encadré dans un rectangle. Sous le tr. c. : «Engrav'd from an original Picture by Madme Le Brun. ‖ Marie Antoinette ‖ Born Novr 2nd 1755.» [Fol. 53

Stipple anonyme exécuté en Angleterre d'après le type du portrait de Mme Lebrun.

Gower, n° 218.

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 093.

620. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, médaillon circulaire, au-dessus duquel on lit : « Marie Antoinet^te Reine de France Née à Vienne le 2 Nov^bre 1755. » Au-dessous : « A Paris chez J. Chereau rue St Jacques ‖ pres la Font^e St Severin aux 2 colonnes N° 257. » [Fol. 53

Stipple colorié. Même type, en contre-partie, que le numéro précédent, et également copié du portrait de Mme Lebrun. Toquet mordoré, à ruban bleu pâle, corsage rouge à châle bleu pâle. Dessus de boîte ?

Inconnu à Gower.

Diamètre du médaillon, o m. o58.

621. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire. Au-dessus du tr. circ. : « Marie Antoinette d'Autriche Reine de France. Née à Vienne le 2 9bre 1755. » Au-dessous du médaillon, à l'intérieur du tr. circ. : « Benoist J^ne sculp. » [Fol. 53

Stipple. Même type que les précédents numéros, d'après le portrait de Mme Lebrun. J.-L. Benoist, qui signait aussi Benoist jeune et vécut jusqu'en 1846, ne doit pas être confondu avec G.-Ph. Benoist (1725-environ 1800), auteur d'une Marie-Antoinette dauphine, parue chez Vernet le jeune; ni avec M.-A. Benoist, dont Le Blanc pense qu'il était parent, et qui, de 1780 à 1810, grava surtout des vues et des paysages.

Gower, n° 31.

Diamètre, o m. o56.

622. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré rectangulairement, au-dessous duquel on lit : « Forssell sculp^t ‖ Marie-Antoinette, ‖ Reine de France. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte. Gower (n° 144) indique, outre cet état, un premier état avant la lettre avec le nom de l'artiste à la pointe. Même type que les précédents numéros, d'après Mme Lebrun; le graveur suédois F. Forssell, auteur de cette planche (né en 1777, et qui travailla successivement à Copenhague et à Paris), a gratifié la Reine d'un embonpoint anormal. En regard du titre du tome I de la troisième édition de l'*Histoire de Marie-Antoinette* de Montjoye, Paris, Vve Lepetit, 1816, 2 vol. in-8° (B. N. L39^b 75 A).

Hauteur, o m. o96; largeur o m. o77.

623. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à dr., encadrement consistant en un double tr. c. rectangulaire sous lequel on lit : « Marie-Antoinette, ‖ Reine de France et de Navarre, ‖ Née à Vienne le 2 Novembre en 1755. » [Fol. 53

Gravure anonyme à l'eau-forte. Même type que les numéros précédents, d'après le portrait de Mme Lebrun.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 109; largeur, 0 m. 076.

624. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale sous lequel on lit : «Marie-Antoinette.» [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin. Même type que les précédents numéros, d'après le portrait de Mme Lebrun.

Second état; le troisième porte sous l'ovale : «Bovinet fecit» et plus bas : «Marie-Antoinette ‖ Reine de France ‖ Née à Vienne, le 2 novembre 1755, morte à Paris le 16 8bre. 1793 ‖ A Paris chez Bénard, M^d^ d'Estampes de la Bibliothèque Royale ‖ et chez Decle, graveur, quai de l'Ecole, n° 10.»

Un premier état avant toute lettre existe à la Bibliothèque nationale (Collection de Portraits, N², *verbo* Marie-Antoinette).

Edme Bovinet, né à Chaumont en 1767, fut élève de Patas. Il est surtout connu comme collaborateur de Couché fils, dont il se bornait à terminer les eaux-fortes. Domicilié 5, rue Pavée St André des Arts, il travaillait encore en 1825.

Existe, dans ce second état, en regard du titre du tome I de la *Vie de Marie Antoinette Josèphe Jeanne de Lorraine*... parue à Paris, chez Capelle, libraire commissionnaire, rue J.-J. Rousseau, en l'an x (1802), 3 vol. in-12 (B. N. L 39^b^ 76).

Gower, n° 61.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 080.

625. **Louis XVI**, de trois quarts à gauche, dans un médaillon entouré de cinq tr. circ. A l'intérieur du second on lit : «La Nation, la Loi, et le Roi. Chez Le Vachez, au Palais Royal, N° 258.» [Fol. 53

Gravure à l'aquatinte. Type réduit du portrait de Louis XVI par Boze. Estampe coloriée. Devait être destinée à un dessus de boîte.

Diamètre du médaillon, 0 m. 045.

626. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage de face, le corps légèrement orienté vers la droite, dans un médaillon ovale; sous le tr. ovale : «J. L. Van Beck sculp.» Au-dessous : «Marie Antoinette ‖ gewezene Koningin van Frankrijk. ‖ Proefdruk.» [Fol. 53

Stipple grossièrement exécuté. Copie hollandaise, d'après une gravure du portrait de la Reine par Mme Lebrun.

Le terme hollandais *Proefdruck* dont le sens correspond assez exactement à celui d'impression d'essai, nous confirme dans l'opinion que cette épreuve due au hollandais Van Beck ne fut exécutée par lui qu'en vue d'être insérée dans le cadre exécuté par J. Sinnburg. Cf. les quatre numéros suivants.

Inconnu à Gower.

Hauteur de l'ovale, o m. 084; largeur, o m. 069.

627. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, le visage de face, le corps légèrement orienté vers la droite, dans un ovale appliqué à une stèle décorée de guirlandes ayant à son sommet un écu brisé, portant d'argent à la bande de sable chargée de deux alérions également d'argent. Le long du trait ovale au-dessus du médaillon, on lit, inscrits sur la pierre, les mots : « Maria Antoinetta Koningin v. Vrank. » La stèle repose sur un socle, dont la face antérieure reproduit la scène de **l'exécution de la Reine**, et dont la face supérieure porte l'inscription : « Het Doodronnis ondergaan binnen Parijs, den 16 October 1793. » [Cette exécution fut subie à Paris le 16 Octobre 1793.] Sur la même ligne, à gauche et exactement contre le trait ovale du médaillon, on distingue avec peine, gravée à la pointe, la fin du nom de J. L. Van Beck : « ck sculp. » Ce qui confirme l'opinion par nous émise en note du numéro précédent. Stèle et socle se détachent sur un fond de muraille plus noir. [Fol. 54

Le portrait au stipple; l'encadrement à l'eau-forte.

Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 189; largeur, o m. 113.

628. **La même estampe**, avec les variantes suivantes. Deux montants de pierre (de o m. 012 chaque) ont été ajoutés sur les deux côtés de la planche; et la scène de l'exécution de la Reine, au lieu de coïncider par la base avec le trait carré, est bordée d'une bande de pierre de o m. 008. L'inscription : « Het Doodronnis. . . . » a disparu à la face supérieure du socle. Sous le tr. c. on lit à gauche, à la pointe : « Sinnburg Fecit », et au-dessous : « Ge-executeerd den 12 (*sic*) October 1793. » [Fol. 54

Gravure au stipple et à l'eau-forte. Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 197; largeur, o m. 140.

629. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale à la bordure pointillée, dans le même encadrement que le numéro 627, auquel il fait pendant. Les seules variantes portent

sur les guirlandes disposées différemment, sur la substitution d'une couronne et d'un sceptre brisé à l'écu décrit au sommet de la stèle, sur la légende le long du trait ovale au-dessus du médaillon : « Lodewijk de XVI », sur celle que porte la face supérieure du socle « Het Doodronnis ondergaan binnen Paris den 21 Januarij, 1793 ». [Cette exécution fut subie à Paris le 21 Janvier 1793.], enfin sur la scène de la face antérieure qui représente l'**exécution du Roi**. Le mur d'encadrement diffère également par des taches plus claires ménagées par endroits, semblant les traces de pierres qu'on aurait lancées contre. [Fol. 54

Le portrait au stipple; l'encadrement à l'eau-forte. Pendant du numéro 627.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 115.

630. **La même estampe**, avec les variantes suivantes. Deux montants de pierre, de 0 m. 012 chaque, ont été ajoutés sur les côtés et une bande de pierre, de 0 m. 014, à la base. L'inscription à la face supérieure du socle a disparu. Sous le trait carré : « Geëxecuteerd den 2j Januarij 1793. » [Fol. 54

Pendant du numéro 628. Ne porte point la signature à la pointe « Sinnburg Fecit. »

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 142.

631. **Louis XVI**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire encadré dans un carré. On lit au-dessous, dans un encadrement rectangulaire de branches de lauriers et au-dessus d'un globe fleurdelysé, couronné et rayonnant : « Louis XVI. ‖ Né à Versailles le 23 Aoust 1754. ‖ Restaurateur de la liberté Françoise. ‖ 1789. » Sous le tr. carré, à g. : « Godefroy del. »; à dr. : « Massard Sc. Reg. Direx. » [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean Massard (1720-1822), graveur du roi (ci-dessus, n° 109) d'après le dessin de François Godefroy, artiste rouennais, élève de Lebas (ci-dessus, n° 200).

C'est à la suite de l'abolition des privilèges, dans la Nuit du 4 août 1789, que Louis XVI fut proclamé « *Restaurateur de la liberté françoise.* » Voir ci-après (n°s 2771 et 2772) les caricatures de Louis XVI en *Restaurateur embarassé* (sic), auxquelles prêta cette nouvelle dénomination.

Hauteur, 0 m. 156; largeur, 0 m. 090.

632. **Louis XVI**, buste à l'antique, de profil à gauche, dans un médaillon ovale formé de l'entrelacement de deux branches de

lauriers, accolé à une pyramide que surmonte un globe fleurdelysé. Au sommet de l'estampe, une Renommée et des Génies élèvent une banderole sur laquelle on lit : « A Louis XVI Restaurateur de la liberté Française. » Au premier plan, à gauche, la France tenant ouvert le « Nouveau code de loix »; à droite, Amours mettant le feu à l'« Ancien code criminel » et à l'« Ancien code civil. » Au-dessous du tr. carré on lit : « **Tableau Allégorique** || **de la restauration de la liberté des Français**. || La France assise sur un lion annonce qu'elle a vaincu ses ennemis par ses propres forces et qu'elle se repose sur elle (*sic*) : les chaînes cassées qui sont sous ses pieds signifient || qu'elle a brisé ses fers; et le bonnet qu'elle tient sur une lance marque sa liberté. Tandis qu'elle tient sur ses genoux les nouvelles loix dont elle s'honore, elle regarde || avec un air de satisfaction le Buste du Monarque sous le règne duquel s'est opérée cette heureuse révolution. Deux Enfans brulent les anciennes loix comme vicieuses, et un || Troisieme travesti en Hercule extermine l'hydre. Un drapeau sur la Bastille indique la prise de cette forteresse. La renommée annonce à l'univers ces grands événemens || et des génies qui jonchent la terre de fleurs, prédisent les beaux jours qui doivent succéder à ces temps Orageux. — 1790. » [Fol. 55

Gravure anonyme à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 308; largeur, 0 m. 230.

633. **Marie-Antoinette**, en buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire (type Vigée-Lebrun modifié). Au-dessous : « Marie Antoinette || Reine de France. » Au sommet de la feuille : « Tome 2. — Page 202. » [Fol. 56

Gravure anonyme à l'eau-forte, illustration détachée du tome II des *Procès des Bourbons*, contenant des détails historiques sur la journée du 10 Août... avec figures... Se trouve à Paris et chez tous les libraires de l'Europe, 1798; ou encore du tome II de la seconde édition du même ouvrage, parue à Hambourg la même année. Ces deux premières éditions des *Procès des Bourbons*, qui en eurent quatre, sont en effet illustrées, outre trois vignettes (*Louis XVI témoigne à ses fidèles amis... Dernière entrevue de Louis XVI... Adieux de Marie-Antoinette*), que l'on trouvera ci-après, d'une série de portraits, Louis XVI (n° 635), Marie-Antoinette, Louis XVII, dauphin, Madame Royale (n°s 5850-5852), Louis-Philippe d'Orléans (n°s 5767-5768), Madame Elisabeth (n° 5816).

Dans les 3e et 4e éditions (également en deux tomes et comprenant les mêmes vignettes) parues chez Lerouge en 1798 et chez Lerouge et Egron

en 1814, les portraits ci-dessus mentionnés ont reçu en plus un encadrement rectangulaire, et quelques nouveaux travaux.

Second état. Indiqué par Gower, n° 387.

Diamètre du médaillon, o m. 075.

634. **La même estampe**, premier état, épreuve avant toute lettre. [Fol. 56

Inconnue à Gower.

635. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite (type de Boze), dans un médaillon circulaire. Au-dessous : «Louis XVI.» Au sommet de la feuille : «Tome Ier. — Page Ier.» [Fol. 56

Gravure anonyme à l'eau-forte. Détachée du tome I de l'une des deux premières éditions des *Procès des Bourbons*.

Diamètre du médaillon, o m. 080.

636. **Marie-Antoinette**, même portrait dans le même médaillon que le numéro 634, mais avec les additions suivantes : nœud de rubans surmontant le médaillon, que supporte à sa base une tablette, à l'intérieur de laquelle est demeurée l'inscription : «Marie Antoinette ‖ Reine de France», encadrement rectangulaire. [Fol. 56

Gravure anonyme à l'eau-forte. C'est le troisième état du numéro 634, avec les additions et les travaux nouveaux que nous signalons. Il n'existe aucun doute sur l'utilisation de la même planche. Les inscriptions : «Tome 2. — Page 202» et «Marie Antoinette, etc.» ont été conservées exactement aux mêmes places et aux mêmes distances.

Illustration détachée d'une des deux éditions postérieures des *Procès des Bourbons* parues chez Lerouge, et chez Lerouge et Egron.

Indiquée par Gower, n° 387.

Hauteur, o m. 127; largeur, o m. 090.

637. **Louis XVI**, même portrait dans le même médaillon que le numéro 635, avec des additions analogues à celles que nous signalons pour le numéro précédent. [Fol. 56

Troisième état de la planche dont le numéro 635 est le second. Détaché de l'une des deux dernières éditions des *Procès des Bourbons*. Même série que le précédent numéro.

Hauteur, o m. 119; largeur, o m. 090.

638. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite (type Lebrun modifié), dans une bordure circulaire sur laquelle on lit :

«M^ie Antoinette d'Autriche, Reine de France, Née à Vienne le 2 Novembre 1755, et décapitée à Paris le 25 (*sic*) Oc^bre 1793.» Cette bordure reposant sur un socle évasé décoré à gauche d'une gerbe de roses, à droite d'un Amour en pleurs, à sa face antérieure d'un bas-relief représentant «**Les Adieux de M^ie Antoinnette à sa famille**», comme l'indique cette inscription que nous copions d'après la tablette placée au-dessous. Sous le tr. c., sur deux colonnes, les huit vers suivants (4 et 4) :

«A dieu ma sœur! a dieu constante amie
Des Français égaréz veulent me voir périr
Eh! pour moi n'est-ce pas un fardeau que la vie?
Quand mon epoux est mort, ne dois-je pas mourir?

A mes enfants, privés d'un si bon père
Je legue vos bons soins je legue votre cœur,
Ils ne s'apercevront qu'ils ont changé de mere
Qu'aux larmes que ne peut cacher votre douleur.»

[Fol. 57

Stipple anonyme dont on trouvera le pendant sous le n° 640, et la transformation sous le numéro 639. Indiqué par Gower, n° 401.

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 172.

639. **La même estampe**, copie de la précédente planche avec les différences suivantes : le médaillon circulaire est remplacé par une ouverture ovale sur fond imbriqué, la tablette inférieure a disparu, de sorte qu'entre le trait carré et les vers sur 2 colonnes cités plus haut, l'inscription : «Les Adieux de Marie-Antoinette à sa famille» est à clairevoie et le graveur a eu la place d'intercaler sur deux lignes la légende : «Marie Antoinette d'Autriche ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755 et Décapitée à Paris le 25 Octobre 1793.» [Fol. 58

Pendant exact du numéro 641 ci-après.

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Marie-Antoinette) la même estampe, avant toute lettre.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 226; largeur, 0 m. 172.

640. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, dans une bordure circulaire (type de Boze), elle-même dans un encadrement présentant en contre-partie une grande analogie avec celui du numéro 638. La gerbe de roses est remplacée par une palme, et l'Amour est assez différent. Le bas-relief à la face antérieure du socle

représente «**Les Adieux de Louis XVI à sa famille.**» Sur la bordure on lit : «Louis XVI Roy de France Né à Versailles le 23 Aout 1754 et Décapité à Paris le 21 Janvier 1793.» Au-dessous du tr. c. sur deux colonnes, huit vers (4 et 4) : [Fol. 59

«M'arracher de leur bras! famille infortunée!
C'en est fait; je vais donc vous perdre sans retour!!
Eh quoi! c'est là la destinée
d'un Roi qui pour son peuple eut le plus tendre amour!!

Est-ce bien là ton vœu trop malheureuse France!
Eh mon fils, cher enfant, mon fils écoute moi
N'employe un jour que la Clémence
Si le ciel te condamne au malheur d'être Roi.»

Stipple anonyme; pendant du numéro 638.

Hauteur, 0 m. 237; largeur, 0 m. 173.

641. **La même estampe**, copie de la planche précédente, avec les mêmes différences que celles que nous avons signalées entre les numéros 638 et 639, au dernier desquels cette estampe fait pendant. Le graveur a de même intercalé la légende : «Louis XVI Roi de France ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754 et Décapité à Paris le 21 Janvier 1793.» [Fol. 58

Hauteur, 0 m. 222; largeur, 0 m. 171.

642. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement et supporté par une tablette aux armes de France et de Navarre où on lit : «Louis — Seize ‖ Roi de France — et de Navarre.» Au-dessous, sur une tablette séparée : «Né à Versailles le XXIII. Aoust M. DCC. LIV.» Sous le tr. c., à gauche : «Painted by J. Boze»; à dr. : « In imitation of J. Curtis Engraved ‖ by Stumpf.» Au-dessous, au milieu : «Original ‖ to be had at N° 132 Pall Mall ‖ London.» [Fol. 59

Gravure au stipple et à l'eau-forte, assez malhabilement exécutée par un nommé Stumpf, d'après la gravure connue de Curtis (ci-dessus notre numéro 489). L'indication «Original to be had. . .» se rapporte à la gravure de Curtis qu'on trouvait effectivement chez son éditeur Colnaghi, 132, Pall Mall

Hauteur, 0 m. 262; largeur, 0 m. 181.

643. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, dans un double trait ovale, de face, diadème recouvert d'un voile retombant sur l'épaule droite, corsage décolleté, manteau fleurdelysé. Sous le tr. ovale, à

IMPRIMERIE NATIONALE.

g. : «J. Croizier d'après Callet»; à dr. : «Gravé par By Roger.»; Au-dessous : «Marie-Antoinette d'Autriche». [Fol. 57

Stipple, dû à Barthélemy Roger (ci-dessus, nos 335 et 454), épreuve à la lettre grise. Nous n'avons d'indication sur aucun portrait de Marie-Antoinette peint par Callet; il est probable que la signature «J. Croizier d'après Callet» a été simplement reproduite du Louis XVI en pendant, décrit au numéro suivant. Par contre, la présente gravure semble bien être la reproduction d'une toile signée «Bouton» et appartenant au baron de Cosson, à Florence.

Charles-Marie Bouton, né en 1781, auteur des Dioramas de Paris et de Rouen, était le collaborateur et l'émule de Daguerre.

Gower, n° 323.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 086; largeur, 0 m. 066.

644. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, costume du sacre, dans un double trait ovale, sous lequel on lit, à g. : «J. Croizier d'après Callet»; à dr. : «Gravé par By Roger.» Au-dessous : «Louis XVI». [Fol. 57

Stipple. Épreuve à la lettre grise. Pendant du précédent numéro. D'après le portrait en pied, par Callet, qu'on peut voir au Musée de Versailles (galerie n° 161) (n° 3890). Sur ce portrait, voir ci-dessus notre numéro 366.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 085; largeur, 0 m. 065.

645. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans un trait ovale. Au-dessous : «Louis XVI. ‖ Roi |de France, et de Navarre. ‖ Né à Versailles le 23 Aout, 1754. ‖ à Paris, chez Mme Lingée Rue Mazarine, N° 35.» [Fol. 60

Stipple anonyme en couleurs. Fait pendant à une Marie-Antoinette du type Vigée-Lebrun, dont on trouvera la description au numéro 250 de Gower. Thérèse-Éléonore Hémery, sœur du graveur de ce nom, et de la femme du graveur Nicolas Ponce, avait épousé le graveur Charles-Louis Lingée. Elle gravait elle-même agréablement au burin et surtout à la manière de crayon.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 071; largeur, 0 m. 056.

646. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite (type de Boze), sur un fond circulaire, entouré d'une marge de sept millimètres, que bordent deux autres traits. [Fol. 60

Gravure anonyme à l'aquatinte. Dessus de boîte.

Diamètre du médaillon, 0 m. 062.

647. **Marie-Antoinette et Louis XVI**, en buste, la Reine à gauche, de trois quarts à droite (type Vigée-Lebrun); le Roi à droite, de

trois quarts à gauche (type de Boze); en regard l'un de l'autre, dans un médaillon orné d'un nœud de rubans et de branches d'oliviers, et reposant sur une tablette où on lit les vers suivants :

«Dans les fers, sur le trône, à l'aspect de la mort
Leur fermeté ne s'est point démentie;
En tout tems au dessus du sort,
La palme du martyre a couronné leur vie.»

Le tout encadré d'un double trait rectangulaire, à chaque angle duquel est fixée une fleur de lys. [Fol. 60

Stipple anonyme colorié. Frontispice de *La mort de Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France*, tragédie en cinq actes et en vers, faisant suite à *La mort de Louis XVI*, à Paris, chez Boncompte, imprimeur, rue Pavée, n° 180, 1797. Gower, n° 405.

Hauteur, 0 m. 092; largeur, 0 m. 058.

648. **La même estampe**, en noir. [Fol. 60

649. **Marie-Antoinette et Louis XVI**, à mi-corps, la Reine à gauche, de trois quarts à droite (type Vigée-Lebrun); le Roi à droite, de trois quarts à gauche (type de Boze modifié); en regard, dans un médaillon circulaire, sur la bordure duquel on lit, à g. de bas en haut : «Marie Antoinette d'Autriche, Reine des Français, ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755, Morte à Paris le 25 Octob. 1793 (*sic.*)»; à dr., de haut en bas : «Louis XVI, Roi des Français. ‖ Né à Versailles le 23 août 1754, Mort à Paris le 21 Janv. 1793.» Au-dessous du médaillon, les quatre vers suivants :

«Lorsque pour vous, nous perdimes la vie,
Notre cœur déchiré fit encore des vœux.
Depuis que la lumiere à nos yeux est ravie
Dites! français, êtes vous plus heureux.»

[Fol. 60

Stipple anonyme colorié. Gower (n° 407), qui ne mentionne pas les quatre vers, n'a dû connaître qu'une épreuve rognée. Voir ci-après (n°s 5885 et 5886), avec quatre vers différents, et en plus la mention : «Déposé à la Bibliothèque», une estampe semblable où les portraits du Dauphin (le futur Louis XVII) et de Madame Royale remplacent ceux du Roi et de la Reine.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 129; largeur, 0 m. 084.

650. **Marie-Antoinette et Louis XVI**, à mi-corps, la Reine à droite, de trois quarts à gauche (type Lebrun); le Roi à gauche, de trois quarts à droite (type de Boze); en regard, dans un trait circu-

laire, au-dessus et le long duquel on lit : «Louis XVI Roi des Français et Marie Antoinette Reine de France.» Au-dessous et le long du même trait circulaire : «Le Roi d'un peuple libre est seul un Roi Puissant.» [Fol. 60

Stipple anonyme. Dessus de boîte. Essai de coloriage en vert à l'habit du Roi, au corsage et au toquet de la Reine.

Gower, n° 406.

Diamètre du médaillon, 0 m. 053.

651. **Marie-Antoinette et Louis XVI**, en buste, la Reine à droite, légèrement de trois quarts à gauche (type Lebrun), le Roi à gauche, de trois quarts à droite, en grand costume (type du portrait de Callet); en regard, dans une bordure circulaire contenant à la pointe la légende suivante : «Louis XVI Roi des Français Né le 23 Aout 1753 (*sic*) Marie Ant^e^ Archi d'Autriche Reine des Français Née a Vienne le 2 [Nov.] ^bre^ 1755.» [Fol. 60

Gravure anonyme à l'eau-forte. Épreuve d'essai.

Inconnue à Gower.

Diamètre du médaillon, 0 m. 056.

652. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale (type du portrait de Boze). Sous l'ovale, à droite, on lit : «J. Boillet sculp^t^». Au-dessous : «Louis Seize, ‖ Roi de France et de Navarre; ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754 et mort à Paris le 21 Janvier 1793.» [Fol. 61

Stipple datant de la Restauration et dont l'auteur, J. Boillet, est tout à fait inconnu.

Citons deux états différents de cette estampe (Cabinet des Est. *Portraits*, Louis XVI), le premier dont la lettre s'arrête aux mots «le 23 août 1754»; le second qui, ne portant plus la date de mort, comporte, à la suite de celle de naissance, les quatre vers :

«Sous son règne les loix en France
Recouvrent leur autorité;
Le Peuple enfin reprend sa liberté
Et la Nation sa Puissance.»

Suivis de l'adresse : «Æ Paris chez le Sr Breton, M^d^ d'Estampes, Rue St Jacques près celle de la Parcheminerie n° 17.» Ce dernier état existe tiré en noir et en bistre.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 248; largeur, 0 m. 208.

653. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un

ovale se détachant sur un fond rectangulaire et reposant sur une tablette où on lit : «Louis 16 ‖ Roi de France ‖ Né à Versailles le 23 Août 1754.» Au-dessous du tr. c. : «Dessiné et gravé ‖ Par Jazet.» Au bas de l'estampe, à gauche : «à Paris chez Basset rue St Jacques N° 64»; à droite : «Déposé à la Direction de la Librairie.» [Fol. 61

Gravure à l'aquatinte, exécutée par le plus fécond des aquatintistes du XIXe siècle, Jean-Pierre-Marie Jazet, élève et neveu de Debucourt dont la seconde femme, Mlle Marquant, était la sœur de la mère de Jazet. Ce dernier (1788-1871) recueillit son oncle tombé dans la misère, après avoir désintéressé ses créanciers; c'est chez lui, 17, rue de Lancry, que Debucourt mourut le 22 septembre 1832. Les gravures exécutées par lui d'après Horace Vernet sont les meilleures de l'œuvre très riche de ce graveur auquel on a trop reproché d'ailleurs son extrême facilité et sa rapidité d'exécution.

Le présent portrait de Louis XVI n'est mentionné ni dans le catalogue de l'œuvre de Jazet donné par le *Manuel* de Le Blanc, ni dans la liste fournie par *les Graveurs du XIXe siècle* de M. Béraldi.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 116.

654. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, se détachant sur un fond décoré d'une colonne et d'un rideau. Sous le tr. c., à g. : «M. Gratis Pinxit»; à dr. : «Topham Sculp.» Au-dessous : «Louis XVI ‖. From an Original Miniature by M. Gratis ‖ Published by Edwd Baines Leeds June 20th 1814.» [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte et au burin. En dépit de l'orthographe différente et de l'initiale M., il doit s'agir de Sébastien Gratitien ou Gratise, peintre miniaturiste de l'électeur de Cologne (voir ci dessus notre numéro 505).

Quant au nom de Topham, c'est celui d'une famille d'artistes de Londres dont deux membres, Francis William Topham et son fils Franck William Warwick, exposèrent à la Royal Academy, le premier de 1832 à 1870, et le second de 1860 à nos jours. Le graveur de notre planche est peut-être le premier de ces deux artistes ou, mieux encore, son père.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 112.

655. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon entouré d'un double trait circulaire. Corsage décolleté, coiffure à boucles compliquée où l'on remarque un turban à ferrets en brillants, un diadème, des plumes, des aigrettes, un nœud de rubans; voile rayé retombant sur l'épaule droite. Sous le tr. à g. : «G. Sardi s.» Au-dessous : «Maria Antonietta d'Austria ‖ Regina Di Francia ‖ Pubblicato in Venezia a spese di Fraῆco Aglietti e Compagni.» [Fol. 62

Stipple dû au dessinateur et graveur vénitien Giuseppe Sardi, qui travaillait au début du XIXe siècle. Ce nom de Giuseppe Sardi fut porté à Venise au XVIIe et au XVIIIe siècle par un architecte, un sculpteur et un ingénieur.

De la même série fait partie le Louis XVI décrit au numéro suivant, ainsi qu'un Louis XVII (n° 5899 ci-après), une Madame Élisabeth par Fontanella (n° 5810), une Charlotte Corday (n° 5392), etc.

Gower, n° 334.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 131; largeur, 0 m. 110.

656. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon entouré d'un double trait circulaire. Sous le tr. c., à g. : « G. Sardi sc. » Au-dessous : « Luigi XVI Re di Francia. » Au bas de la feuille, même adresse qu'à l'estampe précédente, dont celle-ci est le pendant exact. [Fol. 62

Stipple.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 129; largeur, 0 m. 109.

657. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, cheveux relevés sur le front par un diadème, boucles retombant par derrière et sur les côtés, dans un médaillon surmonté de branches d'oliviers liées par un nœud de ruban, et suspendu par un anneau. Au-dessous : « Maria Antonietta d'Austria. » [Fol. 62

Stipple anonyme. Pendant du numéro suivant.

Inconnu à Gower.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 162; largeur, 0 m. 111.

658. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche, costume du sacre, dans le même médaillon que le portrait de la Reine décrit au précédent numéro, auquel il fait pendant. Au-dessous : « Luigi XVI ». [Fol. 62

Stipple anonyme. Tirage bistre.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 161; largeur, 0 m. 111.

659. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, dans un médaillon circulaire, cheveux mi-partie relevés sur la tête, mi-partie retombant naturellement sur la nuque. Sous le tr. circulaire, à g. : « L. Agricola del. » —; à dr. : « P. Fontana inc. » Au-dessous : « Maria Antonietta ‖ Arciduchessa d'Austria ‖ Regina di Francia ‖ In Roma presso Agapito Franzetti a Torsanguigna. » Au coin dr. supérieur de la planche : « N° 3. Classe 1. » [Fol. 62

Gravure au burin, exécutée par le graveur romain Pietro Fontana (1762-1837), élève de Volpato, puis de Raphël Morghen, d'après Luigi Agricola, peintre romain qui travaillait de 1784 à 1821, année où il mourut dans la charge de Garde de l'Académie de Saint-Luc.

De la même série fait partie une Madame Royale que l'on trouvera ci-après sous notre numéro 6013, ainsi qu'un Louis XVIII, gravé par Fontana d'après Pozzi (Cab. des Est. *Portraits*, Louis XVIII). Publiée chez Franzetti, l'éditeur des *Vues de Rome*.

Gower, n° 142, a lu à tort «*L'*Agricola del.».

Hauteur prise du témoin, 0 m. 170; largeur, 0 m. 118.

660. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à droite, vêtu d'un habit à palmes, dans un ovale, sous lequel se trouve une tablette, le tout encadré dans un rectangle. Sur la bordure de l'ovale, à g. : «Vérité delin.» —; à dr. : «G. Zatta sculp.» Sur la tablette : «Luigi XVI.» Suivent les quatre vers : [Fol. 63

«Niun re, s'e ver quel che la fama scrisse,
Più innocente di lui, più sobrio visse.
Niun re tutte diran l'età future,
Più forte e pio mori sotto la scure.»

Stipple. Au-dessus de l'encadrement rectangulaire, le chiffre romain I, indiquant sans nul doute que ce portrait est le premier d'une galerie exécutée par le graveur italien Zatta d'après le graveur français Vérité (ci-dessus, n° 435). Le n° XII de la galerie est le portrait de Mirabeau (voir ci-dessous le numéro 1893). Voir également le portrait de Charlotte Corday, décrit ci-après (n° 5390).

Hauteur, 0 m. 197; largeur, 0 m. 137.

661. **Marie-Antoinette**, en pied, tournée vers la droite, la tête de profil à gauche. Au fond, vue de Paris, à droite Notre-Dame, à gauche les Tuileries. Sous le tr. c., à g. : «G. B. Bosio dis.»; à dr. : «G. A. Sasso inc.» Au-dessous : «Maria Antonietta ‖ Regina di Francia.» [Fol. 63

Stipple. Fait pendant au numéro suivant. De la même série, voir ci-après (n° 857) un portrait du comte d'Artois par Biasioli d'après Bosio, ainsi qu'un portrait de Charlotte Corday (n° 5394).

Inconnu à Gower.

Hauteur, 0 m. 169; largeur, 0 m. 115.

662. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à gauche. Sous le tr. c., à g. : «G. B. Bosio dis.»; à dr. : «A. Sasso inc.». Au-dessous : «Luigi XVI ‖ Re di Francia.» [Fol. 63

Stipple rehaussé d'eau-forte. Par les mêmes auteurs que le numéro précédent, auquel il fait pendant.

Hauteur, 0 m. 169; largeur, 0 m. 116.

663. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale entouré d'un tr. c.; cheveux relevés avec plumes et guirlande de fleurs, voile par derrière, gaulle demi-décolletée. Sous l'ovale: «A. Stottrup sc.» Au-dessous : «Marie Antoinette.» [Fol. 64

Stipple. Détaché du volume intitulé: *Schilderung des Lebens und Charakters der Königin Marie-Antoinette von Frankreich, mit dem Bildnisse der Königin...* Bremen, bei Friedrich Wilmans, 1794 [par Christoph Girtaner], in-12, 46 pp. (B. Nat. Impr. L. 39^b 11100). En regard du titre. Füssli ne mentionne pas ce graveur.

Gower, n° 348.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 072.

664. **Louis XVI**, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire encadré rectangulairement, cheveux à boucles retombant sur les épaules, cravate de dentelle et manteau d'hermine. Sous le médaillon, tablette fixée par deux clous sur laquelle on lit : «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre ‖ né à Versailles le XXIII aoust MDCCLIV.» Sous le tr. c., au milieu: «Se vend chés Haid.» [Fol. 64

Manière noire. D'après le dessin et la gravure de Coutellier (ci-dessus, n° 368). Par le graveur augsbourgeois Johann-Elias Haid (ci-dessus, n° 75).

Hauteur, 0 m. 205; largeur, 0 m. 138.

665. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite, se détachant sur un fond circulaire découpé dans un encadrement rectangulaire, avec, sous le médaillon, une tablette à l'intérieur de laquelle un écu aux armes de France couronné et accosté d'un vol, ainsi qu'un cartouche où on lit: «Louis XVI.» La tablette porte à la suite: «Roy de — France ‖ et de — Navarre.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par L. S. Boizot, sculpteur du Roi»; à dr. : «Gravé par N. J. Voyez 1785.» Au-dessous: «Se Vend chez l'Auteur, rue Zacharie proche celle de St ‖ Severin, Mn de Mr Pommesse vis à vis le Vitrier.» [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte et au burin, due à Nicolas-Joseph Voyez l'aîné (ci-dessus, n° 69).

Ni Gower, ni Portalis et Béraldi (*Les Graveurs du XVIIIe siècle*, article *Les*

Voyez) ne paraissent avoir connu le pendant très rare de cette estampe, une Marie-Antoinette dont nous ne savons qu'une épreuve, avant toute lettre, au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Marie-Antoinette), et qui présente, dans un encadrement analogue, un très fin trois-quarts de la Reine, les cheveux relevés et décorés d'un diadème, qu'il faut comparer avec la gravure (ci-dessus n°s 275 et 276) de Voyez d'après le premier buste de Boizot.

On trouvera également ci-après (n° 5906) une estampe excellemment gravée qui veut être un portrait de Louis XVII et fait partie de la même série, mais que, par une allusion sentimentale, le graveur intitula *Le Désir*. C'est la gravure par Voyez de la cinquième tête d'ange qu'on remarque à gauche, au pied de la Croix, dans le tableau de Charles Le Brun connu sous le nom de *Crucifix aux Anges*. On sait que, commandée au peintre par Anne d'Autriche en 1656, et transportée à Versailles en 1686 après agrandissement exécuté par Le Brun, cette toile qu'Edelinck a gravée est actuellement au Musée du Louvre. Pourquoi Voyez, dont la signature indique son emprunt à Le Brun, a-t-il choisi de préférence cette tête d'ange? Existait-il quelque prétendue ressemblance entre cette figure et celle de Louis XVII? Il est en tout cas incontestable que cette gravure, aux armes de France, dans le même encadrement et de mêmes dimensions que le Louis XVI et la Marie-Antoinette signalés ci-dessus, veut bien représenter Louis XVII. Sans doute, la dédicace à la Nation et l'emprunt à Lebrun devaient-ils détourner les soupçons des Patriotes. Voyez a d'ailleurs gravé d'après Le Brun, dont ç'avait été l'une des spécialités, des *Têtes d'Expression*, *L'Étonnement*, *Les Regrets*, analogues à cette estampe intitulée *Le Désir;* gravures devenues par la suite des allégories républicaines. Sur Louis-Simon Boizot, voir de même notre numéro 235 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 183 ; largeur, 0 m. 129.

666. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type imité de celui de Boze), dans un ovale encadré dans un rectangle en largeur. Décoration consistant en un fond de nuages, en palmes et en branches d'olivier accompagnées d'attributs, sceptre fleurdelysé brisé, couronne, mitre, crosse, tête de Gorgone, tête d'Ange, en une draperie suspendue au-dessus de l'ovale et supportant une couronne étoilée où on lit : «Louis. XVI — King of France», et, au-dessous, en un phylactère portant l'inscription : «Born at Versailles. 23 Augt 1754 — Massacred at Paris 21 Jany 1793.» Sous le tr. c., à g. : «Stevenson delin.» — à dr. : «Barlow sculp.» [Fol. 65

Gravure au burin par Inigo Barlow, graveur de Londres, d'après un dessin de J. H. Stevenson, peintre miniaturiste, qui exposa de 1792 à 1833 à la Royal Academy. Stevenson habita successivement 18 Fleet Street, — 15 Finsbury Place, — Aldermanbury, — 3 Artillery Court.

Hauteur, 0 m. 131 ; largeur, 0 m. 197.

667. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale (type de Boze). Au-dessous: «Louis XVI, roi des Français. ‖ Né à Versailles, le 23 août 1754, marié le 16 de Mai 1770, ‖ monté sur le trône, le 10 Mai 1774, sacré à Reims, le 11 de ‖ Juin 1775, et mort le 21 Janvier 1793.» [Fol. 65

Stipple anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m 105; largeur, o m. 082.

668. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans un ovale à bordure pointillée, décoré à sa base de deux branches entrecroisées de chêne et d'olivier, accompagnées d'une couronne et d'un sceptre brisés. Au-dessous : «Lodewy kXVI.» [Fol. 65

Stipple anonyme hollandais.

Hauteur de l'ovale, o m. 082; largeur, o m. 069.

669. **Louis XVI**, tête de profil à droite, dans le genre antique, dans un quadruple trait circulaire, encadré de deux branches d'olivier attachées par un nœud de ruban. Au-dessous : «Louis XVI.» [Fol. 65

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur prise du témoin, o m. 120; largeur, o m. 085.

670. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à gauche, la main droite étendue, la main gauche sur la garde de son épée, visage purement de fantaisie, habit violet à revers bleus ouvert sur une veste vert d'eau, culotte de satin noir, bas blancs, souliers à boucles. Dans un cadre doré, au-dessous duquel on lit à dr. : «Page sculp.». Au haut de la planche : «Engraved for Barlows General History of Europe.» Au bas: «Lewis XVI — (écu fleurdelisé et couronné, accosté de deux branches d'olivier) — King of France. ‖ Publish'd as the Act directs May 9; 1789 by W. & J. Stratford N° 112, Holborn Hill.» [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée, destinée sans doute à une *Histoire générale de l'Europe*, entreprise par Joël Barlow (1775-1812), historien et économiste américain, qui séjourna successivement en Amérique, en France, en Angleterrre, et en Russie où il mourut.

Hauteur du cadre, o m. 185; largeur, o m. 116.
Hauteur prise du témoin, o m. 275; largeur, o m. 165.

671. **Louis XVI**, à mi-corps, de profil à droite, costume du sacre, dans un médaillon ovale encadré dans une bordure rectangulaire et reposant sur un socle à la base duquel on lit : « Louis XVI. » [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. En tête du *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, Roi de France,...* par M. Cléry,... A Londres, de l'imprimerie de Baylis, Grimillestret, in-8° (B. Nat. Nat. Imp. L 39ᵇ 47 B).

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 084.

672. **Louis XVI**, buste tronqué, de profil à gauche, surmonté d'une couronne d'étoiles d'où partent des rayons; au-dessous, deux palmes croisées liées par une rosette de ruban, dans un rectangle comportant à la partie inférieure un socle sur lequel on lit : « La victime étendue sur l'autel, le glaive tomba, ‖ sépara la tête du tronc, fit jaillir ce sang issu de ‖ tant de Rois, et l'âme de Louis s'envola au Ciel... » [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. En tête de l'*Examen impartial de la vie privée et publique de Louis XVI, roi de France*, par M. André (J. Fr. *dit* Desvoges ou par le général Danican), Hambourg, 1797, in-8° (Bib. Nat. Imp. Lb[39] 6171).

Cet ouvrage contient également deux vignettes que l'on trouvera ci-après, p. 288 : Le Roi enseignant la géographie au Dauphin dans la Tour du Temple et, p. 374 : Les Adieux de la Famille Royale.

Hauteur, 0 m. 142; largeur, 0 m. 084.

673. **Louis XVI**, buste de profil à droite, dans une bordure circulaire, surmontée d'un nœud de ruban. Sous le tr. circulaire, à g. : « C. Schule sculps. » [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte due au graveur Georg-Christian Schule, né à Copenhague en 1764, fixé avant 1800 à Leipzig où il mourut en 1816.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 088; largeur, 0 m. 090.

674. **Louis XVI**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans un médaillon circulaire. [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Diamètre du médaillon, 0 m. 070.

675. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à gauche, en habit bleu, veste blanche, barrée du cordon du Saint-Esprit, le chapeau à la

main droite; fond de paysage. A clairevoie : «Canu fecit ‖ Louis XVI, ‖ Revenant de la Chasse ‖ Déposé à la Direction générale — A Paris rue des Noyers N° 37.» [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte. Vignette due au graveur J.-D.-E. Canu (ci-dessous, n° 716). On trouvera ci-après un Louis XVIII du même graveur, faisant partie de la même série que ce Louis XVI, série comprenant aussi un Henri IV, un Charles X, un duc et une duchesse d'Angoulême, un duc et une duchesse de Berry, un «Mgr le Duc de Bordeaux recevant les pétitions»; de même, un Alexandre, empereur de Russie, un Napoléon Ier, une Marie-Louise d'Autriche et un Roi de Rome.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 120; largeur, 0 m. 085.

676. **Louis XVI**, tête de profil à droite, dans le genre antique, en relief sur un médaillon ovale, recouvert à la partie supérieure gauche d'une draperie funèbre et supporté par un socle jonché d'une branche de lys, d'un écu fleurdelysé, d'un sceptre brisé et d'une couronne. A la face antérieure du socle on lit: «Ludewig XVI ‖ letzter König der Franzosen.» [Fol. 66

Gravure anonyme à l'eau-forte; allemande.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 155; largeur 0 m. 093.

677. **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans un ovale encadré d'une bordure rectangulaire, surmonté d'une couronne, décoré de palmes et de branches de saule et de cyprès, et reposant sur un socle à la face antérieure duquel est fixée une tablette où on lit : «Louis XVI ‖ Né à Versailles le 23 Aout 1754, ‖ et Mort à Paris le 21 Janvier 1793.» [Fol. 66

Gravure anonyme. Le portrait au stipple, l'encadrement au burin.

Hauteur, 0 m. 130; largeur, 0 m. 082.

678. **Marie-Antoinette**, en pied, le visage de trois quarts à gauche, le corps orienté de trois quarts à droite, la main gauche sur la couronne royale posée à droite sur un fût de colonne. A gauche un jet d'eau, au-dessous une balustrade; à droite la base d'une colonne, fond de paysage et de nuages. Sous le tr. c. : «Marie Antoinette — Princesse d'autrich^e ‖ Reine de — France ‖ né (*sic*) a Vienne le 2 Novembre 1755 et mariée — a Louis XVI Roy de France le 16 mai 1770 ‖ Ælyon ches v^e Daudet et Joubert.» [Fol. 67

XV

MARIE-ANTOINETTE « A LA GUILLOTINE »

FRONTISPICE DE *CONFESSION DERNIÈRE ET TESTAMENT DE MARIE-ANTOINETTE, VEUVE CAPET . . .*

GRAVURE ANONYME AU STIPPLE ET A L'EAU-FORTE

LA TRACE DU COUTEAU DE LA GUILLOTINE EST INDIQUÉE SUR LA GORGE DE LA REINE

Nº 537



La tête en bas! ah! quel funeste sort!
Je l'ai bien mérité; mais quelle affreuse mort!

Gravure anonyme et populaire à l'eau-forte. Pendant du numéro suivant. L'éditeur lyonnais Joubert, associé, puis successeur de la veuve Daudet, habitait à Lyon, rue Mercière, et était le correspondant de J.-G. Wille (cf. le bilan de cet artiste, Archives de la Seine, *Domaines*, carton 821, page 128). Le fils du graveur et marchand d'estampes Robert Daudet, Jean-Baptiste, appelé aussi Robert Daudet (1737-1824), fut lui-même élève de Wille, ce qui explique les rapports du maître avec le fonds de commerce de la rue Mercière.

Les broderies de la robe et l'allure générale du portrait nous paraissent dénoter une inspiration empruntée au portrait de Marie-Josèphe de Saxe plus haut décrit (n° 10).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 293; largeur, 0 m. 209.

679. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à gauche, tenant de la main droite un gant, la gauche passée dans sa veste; au fond à droite, colonnade et hémicycle; à droite, buste couronné (peut-être celui de Louis XV), livres, sphère géographique, plan de ville déployé, etc. Au-dessous : «Louis XVI Roy — de France ‖ Né à Versailles — le 23 aoust 1754 ‖ Ælyon ches v^e Daudet et Joubert.» [Fol. 67

Gravure anonyme à l'eau-forte. Pendant du numéro précédent. Les attributs à gauche de la planche, sphère, plan de ville, etc., semblent bien dénoter une inspiration d'après le portrait de Louis Dauphin, père de Louis XVI, par Tocqué, dont il a été parlé ci-dessus (n° 1).

Hauteur, 0 m. 283; largeur, 0 m. 208.

680. Sur la même feuille, en regard, les deux estampes suivantes :

1° A gauche, **Marie-Antoinette**, assise, à mi-jambes, de profil à droite; à la main droite un éventail, la main gauche appuyée sur une table, chevelure relevée sur le front retombant en rouleaux frisés sur les côtés, ornée de fleurs et d'un voile; au fond à gauche, colonnes et draperie. Sous le tr. c. : «Maria Antonie Konigin von Frank ‖ reich und Navarra Erz. von Oestereich.» [Fol. 67

Gravure allemande à l'eau-forte et au burin, coloriée de jaune, de bleu, de vermillon et de carmin. Anonyme.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 126.

2° A droite, **Louis XVI**, assis, à mi-jambes, de profil à gauche, la main droite passée dans sa veste, la gauche à la hanche, devant

une table couverte d'un encrier où est plongée une plume, et d'une feuille de papier à demi noircie. Au fond à gauche, une colonne cannelée, à droite un rideau. Sous le tr. c. : «Ludwig XVI Konig von Frankreich und ‖ Navarra Geb. den 23 Aug. 1754 succ. seinem Grosvatte Ludwig XV den 10 Mag 1770. ‖ Mit Maria Antoniae Erz. von Oesterreich Kaizer Joseph II Schwester ‖ gebohren den 2 Nov. 1755.» [Fol. 67

Pendant du numéro précédent. Colorié en bleu, vermillon, jaune et vert.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 128.

681. **Marie-Antoinette**, buste, de profil à gauche, coiffure Restauration ornée d'un double rang de perles, dans un médaillon ovale se détachant sur l'envers d'une draperie fleurdelysée, surmontée d'un écu couronné aux armes de France, et enguirlandée de fleurs. Sous le médaillon, autel auquel s'appuie un Amour tenant de la main droite deux couronnes, et de la gauche une torche embrasée. Sous le tr. c. : «Marie Antoinette ‖ Reine de France et de Navarre ‖ Née le 2 Novembre 1755 — Morte à Paris le 15 (*sic*) Octobre 1793 ‖ A Paris chez Beaublé fils, Quai des Augustins N° 37.» [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte et au stipple non signée, œuvre du graveur Pierre-Joseph Moithey, comme la suivante; ce renseignement nous est fourni par le dépôt qu'en fit Moithey sous la Restauration (Cabinet des Estampes, *Supp. non rel.*, *verbo* Moithey). Sur ce graveur, voir ci-après notre numéro 813.

Premier état avec l'adresse de Beaublé fils, remplacée sur le second état par celle de Germain Mathiot. Voir le Louis XVI en pendant, décrit au numéro suivant.

Gower, n° 29.

Hauteur, 0 m. 159; largeur, 0 m. 114.

682. **Louis XVI**, buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale, lui-même dans un encadrement analogue à celui du numéro précédent, avec les différences suivantes : Des guirlandes de lauriers remplacent celles de roses; l'autel au-dessous du médaillon est ici remplacé par de nombreux attributs, un mortier sur son affût, des boulets, une table à pieds en griffes de lion, des drapeaux, une sphère terrestre sur laquelle un Amour prend de la main droite des mesures avec un compas, tandis qu'il élève de la main gauche une torche embrasée. Au-dessous du tr. c. : «Louis Seize ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né à Versailles le 23 Août

1754. Mort à Paris le 21 Janvier 1793. ‖ A Paris, chez Germain Mathiot, Libraire, Rue de l'Hirondelle, N° 22. ‖ Déposé. » [Fol. 68

Pendant du numéro précédent, et du même graveur. Second état où l'adresse de Germain Mathiot a remplacé manifestement, après grattage, celle de Beaublé fils.

Hauteur, 0 m. 159; largeur, 0 m. 116.

683. Sur la même feuille, en regard :

1° A droite, **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, coiffure frisée à boucles retombant sur les épaules, et ornée d'une plume blanche, dans un ovale décoré d'un encadrement rectangulaire orné aux quatre angles d'une fleur de lys et reposant sur une tablette où on lit : « Marie Antoinette d'Autriche. »

2° A gauche, **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à droite (type de Boze), même encadrement, même tablette où on lit : « Louis Seize. »

Un trait sépare en deux parties égales la marge existant entre les deux gravures, et marque la ligne que doivent suivre les ciseaux. Au bas de la feuille, à g. : « A Paris chez Mme Ve Chereau rue St Jacques N° 10 »; à dr. : « Déposé à la Direction général (*sic*) de l'imp. et de la lib^ie^. » [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte et au stipple coloriée. Le Louis XVI en habit bleu, la Marie-Antoinette en fichu blanc, sur un fond vert clair, les deux encadrements de nuance brique. Même série que deux planches ci-après, représentant en pendant, l'une Louis XVIII et Monsieur Comte d'Artois, l'autre le duc et la duchesse d'Angoulême. (Le Louis XVIII en deux états absolument différents.)

Inconnue à Gower.

Hauteur de chaque encadrement, 0 m. 155; largeur, 0 m. 119.
Hauteur totale, prise du témoin, 0 m. 211; largeur, 0 m. 314.

684. **Marie-Antoinette**, même estampe (le coupon de droite seulement) en noir. Épreuve rognée au-dessus de l'inscription : « Déposé à la. . . » etc. [Fol. 69

685. « **Coup d'œil exact de l'arrangement des Peintures au Salon du Louvre, en 1785.** ‖ Gravé de Mémoire, et terminé durant le temps de l'exposition. ‖ A Paris, chez Bornet, Peintre en miniature, Rue Guénégaud N° 24. » [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte par Pietro-Antonio Martini, parmesan d'origine, élève de Le Bas, né en 1739, mort vers 1800. Surtout préparateur à l'eau-forte,

Martini, très lié avec Moreau le Jeune, qui exposa son portrait au même Salon de 1785, avait entre autres planches préparé à l'eau-forte l'*Exemple d'humanité de la Dauphine,* gravé par Godefroy (ci-dessus, n° 200). Martini est également l'auteur de l'estampe suivante et d'un *Coup d'œil* semblable de l'Exposition londonienne de la Royal Academy en 1787, d'après Ramberg.

La présente estampe a été placée ici en raison de la reproduction centrale du portrait par Wertmüller (actuellement au Musée royal de Stockholm; une copie en existe à Trianon) de «**la Reine, Monseigneur le Dauphin et Madame, Fille du Roi,** *se promenans dans le jardin Anglois du petit Trianon*» (n° 119 de l'Exposition). Nous citerons encore, parmi les toiles exposées, très reconnaissables sur l'estampe de Martini, «**Monseigneur le Dauphin et Madame, Fille du Roi,** *tenant un nid d'oiseaux dans un jardin*» (n° 85 de l'Exposition), par Mme Le Brun, et dont on trouvera la gravure par Maurice Blot sous notre numéro 764. (Cette toile est placée dans l'estampe de Martini au-dessous du Wertmüller.)

Notons également : par Wille fils (n° 144 de l'Exposition), *le Maréchal des Logis* (voir ci-après nos numéros 1306-1312), au-dessous de la grande toile de Lagrenée l'aîné (n° 2 de l'Exposition) représentant *Alexandre rendant visite à la femme de Darius mourante;* — par de Machy (n° 35), la *Vue de la Place Louis XV et des Tuileries à l'instant du départ du Ballon de MM. Charles et Robert, prise au bas de la terrasse de l'hôtel de Condé.* (Voir ci-après notre numéro 960.) Ce tableau est le troisième vers la droite à la suite de celui du Maréchal des Logis.

Gower, n° 260.

Hauteur, 0 m. 275, largeur, 0 m. 494.

686. «**Lauda-Conatum. ‖ Exposition au Salon du Louvre en 1787. ‖** a Paris, chez Bornet, Peintre, Rue Guénégaud, N° 24, et à Londres N° 7 St Géorges Row, Hyde Park.» Sous le tr. c., au milieu : «P-A. Martini Parm^s^ Faciebat.» [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte due au même artiste que la planche précédente; Martini a signé celle-ci et accompagné son nom de l'épithète Parmesanus indiquant son origine. Nous citerons ici, parmi les toiles reconnaissables : de Mme Vigée-Lebrun (n° 97), **La Reine** *tenant monseigneur le* **duc de Normandie** *sur ses genoux, accompagné de* **Mgr le Dauphin** *et de* **Madame,** *fille du Roi;* — de Mme Labille-Guiard (n° 110), **Madame Adélaïde**, en pied, devant un chevalet supportant un bas-relief en bronze présentant les bustes accolés de **Louis XV, Marie Leczinska** et du feu **Dauphin** son père; — (n° 109) «**Madame Élisabeth** *peinte jusqu'aux genoux, appuyée sur une table garnie de plusieurs attributs de sciences*» (par Mme Labille-Guiard), entre les deux toiles précédentes; — en pendant de la toile de Mme Vigée, sur le mur de gauche, au centre, portrait en pied (n° 222) du baron de Breteuil par Mosnier. Les numéros du catalogue sont d'ailleurs inscrits en plus grand nombre et plus visibles sur cette estampe que sur la précédente.

Gower (n° 261) s'est trompé en prenant pour un portrait de Marie-Antoi-

nette celui de Madame Adélaïde peint par Labille-Guiard (n° 110 du catalogue du Salon).

Hauteur, 0 m. 327; largeur, 0 m. 490.

687. **Louis XVI**, en buste, de profil à droite; **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche; **Louis XVII**, en buste, de trois quarts à droite, dans trois médaillons posés deux et un, réunis par des rubans et des branches de roses et de lys, se détachant sur un fond rectangulaire. Au-dessus, banderole où on lit : «Domine salvum fac regem.» Au-dessous, tablette où on lit :

«Reçois mes vœux famille infortunée!
Tout ce qui n'est pas corrompu
Déplore comme moi ta triste destinée,
Et tu jouis au moins des pleurs de la vertu.»

[Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au stipple.
Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 083; largeur, 0 m. 049.

688. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale détaché sur un fond rectangulaire et reposant sur un socle auquel sont appuyés deux bustes-médaillons de **Louis XVII**, de profil à droite, et de **Madame Royale**, de profil à gauche. La Reine a les cheveux relevés et ornés d'une aigrette et de plumes, coiffure semblable à celle de notre numéro 395. Sous le tr. c., à g. : «M. sc»; au-dessous, au milieu : «Décapitée à Paris ‖ le 16 Octobre 1793.» [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au burin. Du même graveur que notre numéro 558 ci-dessus.
Gower, n° 253.

Hauteur, 0 m. 098; largeur, 0 m. 062.

689. **Marie-Antoinette**, de face, **Louis XVI**, de trois quarts à gauche, **Louis XVII**, de face, à mi-corps, groupés en un médaillon entouré de guirlandes de roses sur la bordure duquel on lit : «Ludovicus. XVI. G.[alliae] Rex. M.[aria] Antonia. A.[rciducissa] A.[ustriae] G.[alliae] R.[egina] Ludo.[vicus] Carol.[us] D.[elphinus]» Une palme à la base du médaillon; au-dessous, une tablette où on lit : «Conjugem sequerer meum ‖ Nisi Hic teneret. ‖ Seneca in Troad.» Sous le tr. c., à g. : «Callet pinx. Paris.»; à dr. : «Jac. Adam sc. Viennae 1793.» [Fol. 72

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée à Vienne par le graveur Jacob Adam (1748-1811), sans doute entre la mort de Louis XVI et celle de Marie-Antoinette, comme semble l'indiquer le sens du vers emprunté à Sénèque :

Je m'en irais avec mon époux, si cet enfant (le Dauphin) ne me retenait.

La figure du Roi est manifestement empruntée au portrait en pied qu'en peignit Callet (ci-dessus, n° 366); et c'est sans doute ce que signifient les mots : « Callet pinxit Paris. » La figure de la Reine présente une analogie évidente avec celle du portrait gravé par Stottrup (n° 663).

Gower, n° 1.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 085.

690. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de face, légèrement de trois quarts à gauche, coiffée d'un turban à voile et plumes, cheveux frisés, corsage décolleté, tenant dans ses bras **le Dauphin**, de trois quarts à g., habit décolleté en rond, à collerette; à droite, **Louis XVI**, de trois quarts à gauche, les traits épais; à gauche, se penchant sur l'épaule maternelle, **Madame Royale**, de trois quarts à dr., cheveux attachés avec un ruban, robe décolletée en carré, à collerette. [Fol. 72

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin avant toute lettre.

Inconnue à Gower.

Diamètre du médaillon, 0 m. 072.

691. **Marie-Antoinette**, **Louis XVI** et **le second Dauphin**, bustes de profil à droite conjugués, dans un médaillon se détachant sur un fond rectangulaire. La Reine, aux cheveux frisés ornés de perles, une boucle à l'oreille droite, porte une blouse décolletée; le Roi, les cheveux relevés en rouleaux sur les côtés et retombant en boucles sur l'épaule et sur le dos, porte un vêtement à l'antique découvrant la gorge; le visage enfantin du Dauphin, entre ceux du Roi et de la Reine, est encadré de longs cheveux masquant les oreilles. Sous le médaillon, à l'intérieur du rectangle, une tablette où on lit : « Vive la Nation, la Liberté et la Loi » entre deux portées de musique dont dépassent, au-dessus et au-dessous, les hastes des notes, fournissant l'inscription : « Vive la Reine, le Dauphin et le Roy. » Sous le tr. c., à dr. : « Pointaut Sculp. » Au-dessous : « A Paris chez Le Vachez, au Palais Royal N° 258. » [Fol. 72

Stipple d'après une miniature ou un camée du peintre Piat-Joseph Sauvage, élève de Guérard d'Anvers, originaire de Liége. Cette œuvre, dont le succès fut grand, fut successivement gravée par Aug. de Saint-Aubin, Ruotte,

Bonneville, Jazet, etc., et de nombreux anonymes, tant en France qu'à l'étranger.

L'estampe que nous décrivons, et dont nous ne connaissons point d'autre exemplaire, est un échantillon des ingéniosités un peu puériles auxquelles donna lieu la Révolution. Elle était sans doute destinée aux royalistes qui, en repliant la gravure suivant les mots « Vive la Nation, etc. » et en rejoignant les deux fragments du chirographe, obtenaient une légende suivant leur cœur : « Vive la Reine, le Dauphin et le Roy. »

Voir à la Bibl. Nat. (Cab. des Est., *Portraits*, Louis XVI) un état différent avec, sur la bordure du médaillon, la légende circulaire : « Domine Salvos fac Regem Reginam et filios eorem (*sic*) — Pro Rege et Regena (*sic*) semper. » La pliure de cette estampe confirme ce que nous avons dit de sa destination.

Nous relevons aux Archives Nationales (O^1 1922) les mentions suivantes relatives au peintre Sauvage : en 1780 et 1781, il reçut 360 livres de trois bas-reliefs peints pour le cabinet des bains de Madame Adélaïde, 120 livres pour un dessus de cheminée, 120 livres pour le raccordement d'une corniche, 192 livres pour deux dessus de portes peints sur taffetas et collés sur verre dans les garde-robes dudit cabinet des Bains; en septembre 1785, Sauvage reçoit 926 livres pour frais de son voyage en Flandre, où il avait été acquérir des tableaux pour le service du Roi, sur ordre de Mr d'Angivilliers; en 1786 et 1787, il reçoit 3,000 livres pour des travaux à Rambouillet; et des peintures dans la chambre à coucher et le cabinet de travail de Monsieur, à Versailles, lui sont encore payées en 1787 le prix de 1,600 livres.

Inconnu à Gower.

Hauteur, o m. 128; largeur, o m. 092.

692. **Marie-Antoinette, Louis XVI, le second Dauphin**, bustes de profil à droite conjugués, dans un médaillon fixé par un anneau à une pyramide tronquée. Au-dessous du médaillon, tablette sur l'entablement de laquelle se voient une urne, un sceptre, une couronne et des branches de cyprès recouverts d'un voile funèbre. En haut sur la pyramide, au-dessus du médaillon : « A l'Immortalité. » Sur la tablette :

« La Vertu, les Graces, l'Enfance,
Tout a péri par un forfait nouveau,
Les yeux en pleurs, la timide espérance
Leur offre icy ce modeste tombeau. »

Sous le tr. c., à g. : « Sauvage, pinxt. »; à dr. : « St Aubin sculpt. » Au-dessous à g. : « A Paris chez Marel, rue St Julien No 12 pres la rue St Jacque »; à dr. : « Déposé. » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin. *Catalogue de l'œuvre d'Aug. de St Aubin*, par Emm. Bocher, p. 58, no 153, 6e état, décrit. La planche originale aurait été gravée (*Cat. de la vente d'A. de St A.*, p. 47, no 141) pour un particulier qui l'emporta en Angleterre.

Une estampe antérieure et de composition différente, mais comportant le même médaillon surmonté d'une couronne et reposant sur une tablette, dans un encadrement rectangulaire, avait été exécutée en 1791 par Saint-Aubin et dédiée par Desmarest à «*Madame, fille du Roi*». (Décrite par Bocher, *ibid.*, p. 57, n° 150.)

Gower, n° 332.

Hauteur, 0 m. 197; largeur, 0 m. 135.

693. **La même estampe, avant toute lettre.** [Fol. 73

Bocher, p. 58, n° 153, 2e état.

694. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin**, trois bustes de profil à droite conjugués. Réduction du groupement précédent. Sur un fond noir rectangulaire. Sous le tr. c., à la pointe, à g. : «P. Sauvage Pinx.»; à dr. : «D. B* et A. de S. A. Sculpnt.» [Fol. 74

Estampe minuscule à l'eau-forte et au burin, destinée sans doute à être montée en bague ou en médaillon; gravée en 1791 (E. Bocher, *Cat. de l'œuvre de A. de Saint-Aubin*), d'après Sauvage, par Duplessi-Bertaux et Augustin de Saint-Aubin. Bocher et à sa suite Portalis et Béraldi ont lu De B*; c'est D. B* qu'il faut lire, et l'on ne voit guère d'autre nom possible que celui de Duplessi-Bertaux, qui d'ailleurs encore en 1806 (Bocher, p. 180, n° 622) gravait à l'eau-forte une estampe que terminait A. de Saint-Aubin : *La Bataille de Roveredo.* «La grandeur de la bague n'était pas exagérée, remarque le baron Eug. de Vinck, car dès 1786 nous trouvons dans le *Cabinet des Modes* les dessins de bagues en vente chez le sieur Moricaud md Joaillier Bijoutier, Place Dauphine, N° 30, et plusieurs de ces bagues mesurent 0 m. 037 sur 0 m. 023.»

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 034; largeur, 0 m. 023.

695. **Marie-Antoinette, Louis XVI, le second Dauphin**, bustes de profil à gauche conjugués, se détachant sur un fond rectangulaire, dans un cadre mouluré accroché par un anneau. La Reine, aux cheveux frisés ornés de perles, une boucle à l'oreille gauche, porte une blouse décolletée; le Roi, aux cheveux relevés en rouleaux sur les côtés, retombant en boucles sur l'épaule et par derrière, porte un vêtement à l'antique découvrant la gorge; le visage enfantin du Dauphin, entre ceux du Roi et de la Reine, est encadré de longs cheveux masquant les oreilles. Dans la marge supérieure : «**Ancien Gouvernement Français**». Dans la marge inférieure, à dr. sous le tr. c. encadrant le fond : «Dessiné et gravé par Bonne-

ville». Au-dessous : «**Le Roi, La Reine, Le Dauphin.**», et plus bas, contre le cadre : «A Paris chez l'Auteur, rue St Jacques, N° 195.» [Fol. 74

Les têtes au stipple et le fond au lavis; gravure par F. Bonneville (ci-dessus, n° 596), d'après Sauvage.

Une curieuse transformation de cette planche nous paraît digne d'être notée. Sous le trait carré on lit : «Gravé en l'an IX par Villeneuve» et au-dessous : «Le Comte de Livourne*, ‖ Né à Parme le 5 juillet 1773, ‖ Marié le 25 Aoust 1795 avec Marie Louise Joséphine, infante d'Espagne. ‖ A Paris chez l'Auteur, rue St Jacques, n° 195.» Au-dessous du cadre, la note suivante précédée d'un astérisque auquel renvoie celui qui accompagne le mot Livourne : «En 1701, Philippe V, petit fils de Louis XIV, partit de Paris pour aller prendre possession du Trône d'Espagne; en 1801 l'un de ses arrières ‖ petit-fils, Louis P^ce de Parme, est partit (*sic*) de Madrid pour venir à Paris recevoir (en quelque façon) l'investiture du Trône de Toscane (sous le ‖ titre de Roi d'Etruries) où il est appellé par les vœux de la France.»

On sait qu'en vertu de la *Convention de Madrid* du 21 mars 1801 la Toscane fut cédée à Louis, fils de Ferdinand de Parme, sous le nom de royaume d'Etrurie, en compensation des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Le royaume d'Etrurie ne dura que jusqu'en 1807, époque où Napoléon le confisqua à Charles-Louis, fils de Louis. Quant à Marie-Louise-Joséphine de Bourbon (1782-1824), fille de Charles IV d'Espagne, reine d'Etrurie, puis duchesse de Lucques, elle fut placée sur les autels par Pie IX en 1876. Il existe un beau portrait du Comte de Livourne, gravé par Chaponnier d'après L.-S. Boizot.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 177.

696. **La même estampe**, tirage en couleur. [Fol. 74

Gower, n° 50.

697. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin**, bustes de profil à droite conjugués, dans un médaillon décoré en haut, au milieu, d'une couronne de lauriers, et encastré dans un encadrement rectangulaire. Sur le médaillon, tablette décorée d'une guirlande de lauriers où on lit : «Louis Seize ‖ The Queen and Dauphin.» Sur la bordure inférieure : «to be had at N° 132 Pall Mall London 1793.» Sous le tr. c., à g. : «Painted by P. Souvage (*sic*).» [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au stipple, exécutée à Londres d'après la première estampe de Saint-Aubin, dédiée à Madame (datant de 1791), dont il a été parlé plus haut sous notre numéro 692, et décrite par Bocher (p. 57, n° 150). Elle est reproduite sans aucun changement jusqu'à l'encadrement. Nous la

croyons due à Adam Gabrielli, graveur attitré de l'éditeur Colnaghi, domicilié 132, Pall Mall. (Ci-dessus nos numéros 505 et 506.)

Indiquée par Gower, n° 335.

Hauteur, 0 m. 164; largeur, 0 m. 115.

698. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin**, bustes de profil à droite conjugués, dans un médaillon surmonté d'une couronne et reposant sur une tablette où on lit: «Le Roi Louis XVI, La Reine ‖ et Le Dauphin.» Sous le tr. c. au milieu : «Chés les Freres Klauber à Augsbourg.» [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au stipple. Imitation allemande, avec quelques modifications dans l'encadrement, de la première gravure de Saint-Aubin, dont il a été parlé ci-dessus (n°s 691 et suiv.). Sur les frères Klauber, imprimeurs et graveurs augsbourgeois, et sur l'apprentissage de Klauber à l'école de Wille, voir ci-dessus notre numéro 511. Gower (n° 202) décrit un autre état sans la couronne royale et avec la légende différente : «Le Roi, la Reine ‖ et ‖ le Prince Royal.»

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 093.

699. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin**, bustes de profil à gauche conjugués. Sur la tablette : «Luigi XVI ‖ Maria Antonieta d'Au^{a} ‖ ed il Delfino.» Sur la bordure inférieure : «Appo Fr^{co} Orlandini Ven^{a}.» Sous le tr. c., à g. : «Sourage (*sic*) pin.»; à dr. : «Ign. Col. del. e sc.» [Fol. 75

En contre-partie et dans un encadrement copié de la première gravure de Saint-Aubin d'après Sauvage (indiquée ci-dessus à notre numéro 692).

Gravure à l'eau-forte et au stipple, éditée à Venise chez Francisco Orlandini, dessinée et gravée d'après Sauvage, ou plutôt d'après la première estampe de Saint-Aubin, par Ignazio Colombo, dessinateur et graveur vénitien travaillant vers 1816 (*Zani*).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 114.

700. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin**, bustes de profil à gauche conjugués, se détachant sur un fond noir, dans un médaillon surmonté d'une couronne d'immortelles et entouré de branches de saule et de cyprès, de roses et de lys. Au-dessous, imitation de bas-relief représentant **les Adieux de Louis XVI à sa famille**. Dans un encadrement rectangulaire. En haut, au-dessus du tr. carré, à dr. : «443.» [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au stipple, décrite par E. Bocher dans son *Catalogue de l'œuvre de A. de Saint-Aubin* (p. 58), sous le n° 154, 2e état décrit. Aucune

signature n'existant sur les deux états mentionnés par Bocher, nous considérons comme très hypothétique l'attribution qu'il fait de cette planche à A. de Saint-Aubin, dont le faire est tout différent. Remarque à signaler, les profils de la Reine et du Dauphin sont ici beaucoup moins accentués et plus réguliers que dans les estampes précédentes et suivantes.

Détachée d'un volume que nous ignorons. Inconnue à Gower.

Hauteur, o m. 134; largeur, o m. 088.

701. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin,** bustes de profil à gauche conjugués, se détachant sur un fond noir, dans un médaillon. [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au stipple. Avant toute lettre.

Les profils de la Reine et du Dauphin sont beaucoup plus accentués que dans les estampes précédentes.

Inconnue à Gower.

Diamètre, o m. 745.

702. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin,** bustes de profil à droite conjugués, se détachant sur un fond noir, dans un médaillon à trait circulaire, dans l'intérieur duquel on lit en haut : «Domine Salvum Fac Regem, Reginam et Delphinum.» [Fol. 75

Stipple tiré en bistre foncé. Anonyme. Type de Sauvage assez déformé. Estampe qui paraît tirée en fraude et que nous croyons postérieure à la séquestration de la Famille Royale au Temple. Inconnue à Gower.

Diamètre, o m. 067.

703. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin,** bustes de profil à droite conjugués, dans une bordure circulaire. Au-dessous : «Louis XVI ‖ et ‖ Sa Famille.» [Fol. 75

Stipple anonyme. Type de Sauvage déformé. Inconnu à Gower.

Hauteur prise du témoin, o m. 180; largeur, o m. 119.

704. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin,** bustes de profil à gauche conjugués, se détachant sur un fond noir, dans une bordure circulaire imitant le marbre surmontée d'une couronne d'étoiles, et en équilibre sur un socle affectant la forme d'un tombeau à la face antérieure duquel on lit ces quatre vers :

«Triomphez aujourd'huy généreuses victimes!
Ils tombent les méchans sous les coups du destin,
Et les Bourbons chéris redeviennent enfin,
Du trône des Français, possesseurs légitimes.»

A la base du socle, plate-bande de gazon et plante sur laquelle on lit, à g. : « Verzy f. » [Fol. 76

Stipple exécuté à la Restauration et inspiré par Sauvage à Jean-Baptiste Verzy, graveur français travaillant sous l'Empire et la Restauration.

Nous connaissons de lui un *Alexandre I empereur de Russie,* où seuls le portrait et les vers inscrits sur le socle diffèrent d'avec l'estampe que nous décrivons. Les deux pièces parurent à la même époque, au retour des Bourbons. Citons encore du même graveur un *Napoléon au bivouac préparant la victoire d'Austerlitz,* une *Vue* (en couleur) *de l'île d'Elbe;* plusieurs calendriers mobiles « inventés et dessinés par B. Verzy » et un *Portrait de Louis XVIII* obtenu par la pliure de l'estampe. Clairevoie.

Indiqué par Gower, n° 358.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 163; largeur, 0 m. 130.

705. **Marie-Antoinette, Louis XVI et le second Dauphin,** bustes de profil à droite conjugués, dans un médaillon entouré d'un trait circulaire à l'intérieur duquel on lit, en haut : « Louis XVI, Marie Antoinette et le Dauphin. » [Fol. 76

Stipple anonyme. Type de Sauvage. Inconnu à Gower.

Diamètre, 0 m. 075.

706. **Louis XVI, le second Dauphin, Marie-Antoinette, Madame Elisabeth et Madame Royale,** bustes, de profil à gauche, conjugués, se détachant sur un fond noir, dans un médaillon entouré d'un trait circulaire. Au-dessous : « Présentement chez Lenoir et Pillot, rue S[t] Jacques, N° 6 Æaris. » [Fol. 76

Stipple anonyme. C'est le médaillon de Sauvage décrit sous les précédents numéros, avec addition des deux profils de Madame Élisabeth et de Madame Royale, et comportant de la sorte les effigies de tous les prisonniers du Temple.

Gower, n° 237.

Diamètre, 0 m. 075.

707. **Marie-Antoinette, le second Dauphin, Louis XVI et Madame Royale,** bustes de profil à gauche conjugués, dans un médaillon à fond noir et à large bordure, surmonté d'une couronne dans une gloire. Sous la bordure, au milieu : « Engrav'd by J. Harding ». Au-dessous : « This Print ‖ of Louis the 16[th] and Family ‖ is humbly dedicated to the Friends of that Unfortunate ‖ Monarch. ‖ London, Pub[d] March 4. 1793, by J. Harding ‖ N° 164, Piccadilly nearly opposite Bond Str[t]. » [Fol. 77

Stipple bistre dû au graveur J. W. Harding, travaillant à Londres à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. Il était également peintre à ses heures et exposa à la Royal Academy en 1796, 1797 et 1798. Graves (*The Royal Academy Exhibitors*) a fait erreur sur son prénom. Contrairement à ce qui s'est passé pour les estampes précédentes, le profil de Madame Royale a été ajouté à droite, avant celui du Roi. Paru un peu plus d'un mois après la mort de Louis XVI.

Inconnu à Gower.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 186; largeur, 0,132.

708. **Marie-Antoinette, Louis XVI, Madame Royale et le second Dauphin**, bustes de profil à gauche conjugués, dans une bordure ornée de rubans et de perles sous laquelle on lit : «N. Heideloff — sculpsit.» Les bustes sortent d'un manteau royal fleurdelysé à schall d'hermine. Au-dessous : «Louis the 16th and his Family» et plus bas: «Pub^d by H. Humphrey n° 18 Old Bond Street April 1st 1793.» [Fol. 77

Stipple bistre dû à N. Heideloff, graveur du duc régnant de Wurtemberg en 1814, et dont on trouvera ci-après un portrait en pied de Louis XVII (n° 5901). Ce graveur est-il le même personnage que le N. Heideloff, architecte, domicilié 129, Long Acre, et qui exposait en 1810 à la Royal Academy une vue intérieure de l'Opéra d'Haymarket?

Estampe parue deux mois après la mort de Louis XVI.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 120.

709. **Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche; **Louis XVI**, de trois quarts à droite; **Madame Royale**, de trois quarts à gauche; **le second Dauphin**, de trois quarts à droite, presque de face; **la comtesse de Provence**, de trois quarts à gauche; **le comte de Provence**, de trois quarts à droite; **la comtesse d'Artois**, de trois quarts à gauche; **le comte d'Artois**, de trois quarts à droite; huit bustes encadrés dans des médaillons ovales, accolés, entre lesquels une fleur de lys; au centre, une fleur de soleil entouré de huit fleurs de lys; tout autour, bordure à l'intérieur de laquelle on lit : «M^ie A^te d'Autriche — Mme Première — Mme la C^sse de Provence — Mme la C^ssee d'Artois — M^r le Cte d'Artois — M^r le Cte de Provence — Mgr le Dauphin — Louis Seize.» [Tome 5, Fol. 1

Stipple anonyme. Dessus de boîte. Les figures, très finement gravées, en sont très ressemblantes. La Reine est suivant le type de Mme Lebrun, le Roi

suivant celui de Boze rajeuni. Voir à la Bibl. nat. (Cab. des Est., *Portraits*, Louis XVI) le même dessus de boîte tiré en couleurs.

Inconnu à Gower.

Diamètre, o m. 075.

710. **Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, le Roi** (type de Sauvage), bustes de profil à droite; **le second Dauphin**, buste de profil à gauche (type de Bonneville); dans des médaillons circulaires espacés les uns des autres par des médaillons de même dimension à l'intérieur desquels (sauf un, entièrement noir) sont figurés, les attributs suivants : une urne funèbre, un soleil levant, un trône embrasé; ils forment la bordure d'un dessus de boîte dont manque le sujet central. [Fol. 1

Gravure anonyme à l'eau-forte. Épreuve de graveur.

Inconnue à Gower.

Diamètre, o m. 063.

711. **Marie-Antoinette**, de trois quarts à droite; **Louis XVI**, de trois quarts à gauche, de face; **Madame Royale**, de profil à droite; **le second Dauphin** et **Mme Elisabeth**, de profil à gauche, à mi-corps et en bustes; dans un ovale en largeur au-dessous duquel on lit : «Famille de Louis XVI ‖ Louis XVI. . . (suit le *cursus* de chacun des personnages représentés.) [Fol. 1

Stipple. La Reine est du type Vigée-Lebrun, le Roi du type de Callet, le Dauphin de celui de Macret, d'après une miniature prétendument faite au Temple; celui de Madame Royale et celui de Madame Élisabeth sont du type de Bonneville.

Gower, n° 415.

Hauteur, o m. 160; largeur, o m. 252.

712. **Marie-Antoinette, Louis XVI, le second Dauphin, Madame Elisabeth**, bustes de profil à gauche conjugués, surmontés d'une couronne étoilée, rayonnante, et reposant sur des nuages; au-dessous, à gauche, le Temps enchaîné se détachant sur un paysage d'aurore. Au bas de l'estampe, tablette où on lit : «Le Temps les fait revivre à jamais.» Au-dessous : «à Paris chez Genty Md d'Estampes Rue St Jacques N° 14 ‖ Déposé à la Direction gale de la Librie.» [Fol. 1

Stipple anonyme. Gower, n° 412.

Hauteur, o m. 129; largeur, o m. 084.

713. Portraits groupés des **Bourbons de France et d'Espagne**, feuille comprenant cinq médaillons : en haut à gauche la «Famille Royale d'Espagne»; à droite, en pendant, la «Famille Royale de France» (famille de Louis XVI); en bas, en trois groupements différents, Louis XVIII, Charles X et leurs descendants. Entre ces quatre médaillons nombre de petits portraits détachés, dans des médaillons ou des losanges, représentant Louis XVIII, au-dessous, la Duchesse et en pendant le Duc d'Angoulême (portant par erreur l'inscription : «Le duc de Berry»), puis trois médaillons inscrits dans un losange (au milieu : Louis XVIII, Charles X, duc et duchesse d'Angoulême, duc et duchesse de Berry; à droite : Louis XVIII; à gauche, Charles X). Au-dessous du losange, en pendant, dans deux médaillons circulaires, duc et duchesse de Berry. Enfin cinq autres médaillons et losanges comprennent deux portraits de Louis XVIII, deux de la duchesse d'Angoulême (Mme la Dauphine), et un de la duchesse de Berry qui ne diffère de ceux de la Dauphine que par l'inscription. [Fol. 2

Gravure anonyme à l'eau-forte et au stipple, coloriée. Nous donnons pour les deux médaillons supérieurs qui ne portent pas de légende, les noms des personnages :

Famille Royale d'Espagne, de gauche à droite : «Fernando, Principe de Asturias (plus tard Ferdinand VII); Maria Luisa, Ynfanta de España, Reyna de Etruria; Carlos IV, Rey de España; Maria Ysabel, Ynfante de España, Princesa hereditaria de Napole; Francisco de Paula Antonio, Ynfanta de España; Maria Luisa, esposa de Carlos IV; Carlos Maria Ysidoro, Ynfante de España.» Ce médaillon est copié en contre-partie de la gravure de Donas, *Familia Royal de España*, que l'on trouvera au Cabinet des Estampes, *Portraits*, Charles IV (Espagne).

Le médaillon en pendant groupe de droite à gauche : Madame Élisabeth, Louis XVI, le second Dauphin, Marie-Antoinette et Madame Royale.

Inconnue à Gower.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 285; largeur, 0 m. 193.

714. **Marie-Antoinette, Louis XVI, le second Dauphin, Madame Royale et Madame Elisabeth**, bustes de profil à droite conjugués, dans un médaillon à large bordure pointillée sur laquelle on lit : «La Famille Royale de France.» [Fol. 2

Gravure anonyme à l'eau-forte et au stipple, coloriée. C'est en contre-partie, et avec des différences de détails, de légende et de couleur, le groupe-médaillon de droite décrit à la planche précédente. Inconnue à Gower.

Diamètre, 0 m. 080.

715. **Marie-Antoinette, Louis XVI, le second Dauphin, Madame Royale et Mme Elisabeth,** bustes de profil à droite conjugués, dans un médaillon sur la bordure et au-dessous duquel on lit : «Famille Royale de France.» [Fol. 2

Gravure anonyme à l'eau-forte et au stipple. Ne présente que de légères différences avec le groupe-médaillon décrit au numéro 714 : le vêtement du Roi qui est celui du Sacre, la figure de Madame Élisabeth (type Bonneville), etc. Inconnue à Gower.

Hauteur prise du témoin, o m. 158; largeur, o m. 115.

716. **Louis XVI,** de trois quarts à gauche, **Marie-Antoinette, le second Dauphin et Madame Elisabeth,** de profil à gauche, bustes conjugués, émergeant de nuages. Au-dessous, une palme et une branche de roses blanches entrecroisées, suivies de l'inscription : «Louis à (*sic*) Prié, Dieu Pardonne.» Sous l'inscription, cul de lampe formé par un trophée où entrent une couronne royale, un sceptre, un bouclier fleurdelysé, un casque à panache blanc, un glaive, etc... A la suite : «Famille Royale ‖ 1789.» Le tout dans un encadrement surmonté d'une couronne, et où casques, glaives, caducées, fleurs de lys, palmettes, tiennent une grande place. Sous l'encadrement à gauche : «Déposé»; à droite : «Canu fecit.» Au-dessous au milieu : «A Paris chez l'Auteur, Rue St Jacques, N° 29.» [Fol. 2

Stipple imprimé en couleur dû à Jean-Dominique-Étienne Canu, né en 1768, élève de Nicolas de Launay. Nous retrouverons ci-après nombre de gravures dues à Canu, spécialisé dans le portrait et l'estampe historique, et dont nous signalons dès maintenant, avec de nombreux portraits des Bourbons sous la Restauration, le petit *Louis XVII* agenouillé : «*Je prie Dieu pour mon père et pour la France*» et la petite Mme Royale en pendant; *Robespierre* pressant un cœur au-dessus d'une coupe; le premier portrait de *Bonaparte* paru en France; enfin les «*Premières armes de Mgr le duc de Bordeaux.*» A l'époque des Cent Jours, Canu édita, rue Saint-Jacques, une série d'estampes dites à surprise, dont deux, l'*Œillet du 8 juillet 1815* (la caricature de Bonaparte apparaissant au cœur d'un œillet rouge, à l'aide d'une tirette) et «*Il s'est enfui pour la dernière fois*» (un profil de Bonaparte en pied, accompagné de cette légende qui démasque, sous l'effort d'une tirette, un Louis XVIII sous lequel on lit : *Vive le Roi*) sont particulièrement rares et curieuses. Inconnu à Gower.

Hauteur prise du témoin, o m. 202; largeur, o m. 130.

717. **Henri IV,** de trois quarts à droite; **Louis XVI, Marie-Antoinette, le second Dauphin, Madame Elisabeth et le duc d'Enghien,** de profil à droite; bustes conjugués, surmontés d'une couronne d'é-

toiles, entourés de nuages. Au-dessous : «Famille Royale de France. ‖ 1. Henri IV. 2. Louis XVI... ‖ A Paris chez Genty Rue St Jacques, n° 24.» [Fol. 3

Stipple peut-être dû également à Canu, qui travailla fréquemment pour Genty. Clairevoie. Épreuve rognée.

Une épreuve coloriée non rognée (Est., *Portraits*, Louis XVI) porte en bas «Déposé» et : «Rue St Jacques n° 14».

Gower, n° 158.

Hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 098.

718. **Henri IV**, à mi-corps, de trois quarts à gauche; **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; **Louis XVI**, en buste, de trois quarts à gauche; **Louis-Charles XVII**, à mi-corps, de trois quarts à droite; **Madame, duchesse d'Angoulême**, à mi-corps, de trois quarts à gauche; **Charles X**, en buste, de trois quarts à droite; dans six médaillons occupant le centre de cinq fleurs de lys naturelles, encadrées elles-mêmes dans une fleur de lys héraldique (décoration de l'Ordre du Lys), et le centre de cette fleur de lys; la barrette de la fleur comprend les bustes, de profil à droite, de **Louis XIII** et de **Louis XIV**, et les bustes, de profil à gauche, de **Mme Elisabeth** et de **Louis XV**. Le tout surmonté d'une couronne, de l'inscription en grandes capitales : «Vive He-nri IV. ‖ et ses — enfans», et d'une banderole où on lit ces quatre vers (deux et deux) :

«Henri, ta précieuse image,
Plaira toujours aux bons Français
Tu présides à tous nos succès
Et les Bourbons sont ton ouvrage.»

Le fond de l'estampe est fourni par une gloire. [Fol. 3

Gravure anonyme à l'eau-forte et au stipple. Estampe populaire coloriée, parue sous le règne de Charles X et en son honneur. Marie-Antoinette, dont la coiffure est modifiée suivant le goût de l'époque, est du type de Mme Lebrun; Louis XVI, du type de Boze très déformé. Le portrait de Charles X a été recollé sur un autre portrait, sans date, à savoir celui de Louis XVIII qui fait défaut parmi tous ceux que nous avons décrits.

Au verso, croix de Saint-Louis, également couronnée, et suspendue à un ruban rouge, dont les quatre cantons portent les médaillons de la **duchesse d'Angoulême**, de **Louis XVIII**, du **duc d'Angoulême** et du **duc de Berry**. Au centre, médaillon de plus grande dimension contenant le même portrait de **Charles X** qu'au recto. En bas, en pendant, deux portraits-médaillons, de la **duchesse de Berry**, d'une part; du «**duc de Bordeaux et sa sœur**», de

l'autre. Le tout, dans une Gloire, est surmonté de l'inscription : «Vive les Bourbons || Charles X roi de France». Au-dessous, banderole avec ces quatre vers (deux et deux) :

«Un génie protecteur *présidoit* (*sic*) sur la France
Lorsqu'il y ramena les illustres Bourbons
Avec eux le bonheur, la paix et l'abondance
Sont de cette couronne les plus dignes fleurons.»

L'inscription primitive était : «Vive les Bourbons || et le duc de Bordeaux»; les quatre derniers mots transparaissent sous la légende : «Charles X roi de France» recollée par-dessus. Le médaillon de Louis XVIII a été recollé par-dessus un médaillon de Son Altesse Royale Monsieur comte d'Artois, et le médaillon central : «S. M. Charles X» par-dessus celui de «S. M. Louis XVIII le désiré...» Toutes ces modifications ont été exécutées en 1824 à l'avènement de Charles X; l'estampe, si nous en croyons la primitive inscription, doit dater originellement de la naissance du duc de Bordeaux (septembre 1820).

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 460; largeur, 0 m. 385.

719. **Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche; **Louis XVI**, de trois quarts à gauche; **Louis XVII**, de profil à droite; **Madame Elisabeth**, de trois quarts à droite; **le duc d'Enghien**, de trois quarts à gauche; **la Princesse de Lamballe**, de face; huit têtes émergeant de nuages, dans un médaillon encadré rectangulairement sous lequel une tablette porte les noms de ces six victimes de la Révolution. Dans un cadre alternativement décoré de fleurs de lys et d'étoiles, surmonté du chiffre entrelacé L. L. du Roi (et non L. H., ce qui ne signifierait rien, et ce qu'a lu Gower) et orné à sa base d'une urne funèbre, d'un sablier, d'une faux et de branches de cyprès. Sous le tr. c. au milieu : «A^in^ Legrand — Sculpsit.» Au-dessous : «Du Malheur || Augustes Victimes || A Paris, chez Bance aîné, M^d^ d'Estampes, Rue St Denis. — Déposé à la Direction G^le^ de la Librairie.» [Fol. 4

Stipple. Augustin Legrand, fils de Louis Legrand et neveu de Bonnet (ci-dessus, n° 89), a gravé d'après Huet, pour L.-M. Bonnet, une pièce assez recherchée intitulée : l'*Amant Pressant;* et d'après Debucourt la très curieuse estampe intitulée : *Récit d'un invalide chez un fermier de la Haute Normandie, en leur montrant une image représentant le portrait du Roy, accompagné d'une légende sur la journée du 17 juillet* (on la trouvera ci-après, n°s 1759-1762, avec ses diverses transformations); enfin la *Cocarde Nationale* d'après Boilly.

Une copie réduite, anonyme, de la présente estampe a été exécutée en Angleterre et porte, au-dessous des noms des victimes, les mêmes noms en langue anglaise. En voir une épreuve avant toute lettre à la Bibl. nat. (Cab. des Est., *Portraits*, Louis XVI).

Voir également ci-après, à la division *Restauration*, un portrait de Louis XVIII dans un encadrement assez semblable à celui de l'estampe décrite ici, et signé également Aug^{tin} Legrand.

Gower, n° 227.

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 170.

720. **Marie-Antoinette**, de profil à droite; **Louis XVI**, de profil à gauche; **Louis XVII**, de face; **Mme Elisabeth**, de trois quarts à droite; **Mme Royale**, de trois quarts à gauche; **Pie VI**, de profil à gauche; six bustes dans des médaillons ovales étagés sur les branches et encadrés des fleurs d'un plant de pensées. Au sommet, au milieu des nuages, ange tenant une croix, sacré-cœur, et cœur de la vierge percé d'un glaive, Religion tenant de la main droite un calice surmonté d'une hostie. Au bas de l'estampe, à droite, un arbre; à gauche, la Tour du Temple. Sous le tr. c., à gauche : «Elis. Mé. Moitte Sculp.» Au-dessous : «Ipsorum est regnum coelorum. St Mathieu. Chap. V. V. 10 ‖ . . . à Paris chez Jagot, successeur de Pasquier, place de Cambray N° 4. Déposé à la Bibliothèque nationale, 1803 . . . » [Fol. 4

Gravure à l'aquatinte due à Élisabeth-Mélanie Moitte, sœur cadette du célèbre sculpteur Jean-Guillaume Moitte (1747-1810), dessinateur et graveur à ses heures. A ne pas confondre soit avec Angélique-Rose Moitte, sa sœur aînée, soit avec sa belle-sœur Adelaïde-Marie Moitte, femme du sculpteur, artistes toutes deux.

Le sculpteur Moitte et ses deux sœurs étaient les enfants du graveur Pierre-Étienne Moitte (1722-1780), élève de Beauvarlet (ci-dessus, n° 205).

Gower (n° 435) n'en a connu qu'un état différent (B. N., *Portraits*, Louis XVI) dont le médaillon, où l'on voyait Pie VI, de profil à gauche, comprend l'effigie d'un ecclésiastique, peut-être l'abbé Edgeworth, de trois quarts à droite, presque de face. Edgeworth étant mort en 1807 seulement, tandis que Pie VI mourut en 1799, l'état décrit par Gower serait postérieur au nôtre, qui fut d'ailleurs déposé à la Bibliothèque en 1803.

Hauteur, 0 m. 322; largeur, 0 m. 235.

721. **Henri IV**, de trois quarts à droite; **Louis XIV**, de trois quarts à droite; **Louis XV**, de trois quarts à gauche; **Louis XVI**, de trois quarts à gauche; **Marie-Antoinette**, de trois quarts à droite; **Madame Elisabeth**, de trois quarts à gauche; **Louis XVII**, de trois quarts à droite; sept bustes dans autant de médaillons circulaires, disposés en hexagone sur un fond formé par un manteau héraldique brodé de fleurs de lys, semé de branches de laurier. Deux palmes, un sceptre et une main de justice entrecroisés, une cou-

ronne royale, complètent la décoration. Bordure rectangulaire décorée de violettes et de palmettes. Sous le tr. c., à gauche : « Dessiné par Blaiseau »; à droite : « Phelipeaux Sculpt. » Au-dessous : « L'Immortalité ». [Fol. 5

Stipple dû à Antoine Phelippeaux, né à Bordeaux en 1767, élève de Janinet, et qui grava un certain nombre de planches pour les *Costumes et annales des grands Théâtres de Paris*, de Levacher de Charnois, pour la *Collection de Portraits* de Bonneville, ainsi que des pièces de genres et des gravures pieuses.

Voir ci-dessus (n° 443) du même Phelippeaux d'après Mme Dabos, la Marie-Antoinette parue chez Madame Bergny et faisant pendant au Louis XVI de Vérité.

Épreuve rognée; sur les épreuves à toute marge on lit en outre : « A Paris, chez Bulla, m^d d'Estampes, rue St Jacques, n° 38. — Déposé à la Direction générale de l'Imprimerie et de la Lib^rie. »

Gower, n° 300.

Hauteur, 0 m. 288; largeur, 0 m. 195.

722. **La même estampe**, avant les noms du dessinateur et du graveur. [Fol. 5

723. **Henri IV**, de trois quarts à gauche; **Louis XVI**, de trois quarts à droite; **Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche; **Louis XVII**, de trois quarts à droite; **Mme Elisabeth**, de trois quarts à gauche; bustes, dans des médaillons circulaires ornant les extrémités d'une fleur de lys héraldique, contenant un « **Almanach du Lys ‖ et de la Paix pour l'année 1817** ». Guirlande de fleurs, à l'intérieur de laquelle on lit, en bas : « A Paris, chez Noël Graveur ‖ Rue St Jacques N° 16 ». A l'extérieur, à gauche, la Princesse de Lamballe, de trois quarts à droite; à droite, le duc d'Enghien, de trois quarts à gauche; bustes à clairevoie. A l'intérieur et au-dessus du tr. c., à gauche : « Chez Bance aîné Rue St Denis N° 214 »; à droite : « Chez Demoraine, Rue du Petit-Pont N. 18. » [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au stipple. Inconnue de Gower qui a mentionné seulement le numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 096.

724. **Henri IV**, de trois quarts à droite; **Louis XVI**, de trois quarts à droite; **Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche; **Madame Elisabeth**, de profil à droite; **Louis XVII**, de trois quarts à gauche, en bustes; cinq médaillons comportant chacun une légende circulaire, et à l'exergue la date du décès, disposés en pyramide au-dessus

d'une tombe, décorés de branches de lauriers et de cyprès ainsi que d'attributs funèbres, serpent, faux, sablier et surmontés d'un hibou. Appuyée contre la tombe, une femme éplorée, la France, avec, au premier plan, un globe fleurdelysé, une couronne, un sceptre, une main de justice, un casque empanaché. Décor de cyprès, ciel nuageux percé par les rayons d'une gloire. Sous le tr. c. : «Famille Royale». ‖ Suivent quatre vers sur deux colonnes (deux et deux) :

«France éplorée appaise tes douleurs
Sur le destin cruel de ces grandes victimes;
S'ils périrent, hélas! par le plus grand des crimes,
Leur mémoire, à jamais vivra dans tous les cœurs.»

Et au-dessous, à g. : «Déposé à la Direction de l'Imp^ie^ et de la Lib^ie^»; à dr. : «A Paris chez Noël, Rue St Jacques, N° 16.» [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au stipple due au même graveur que le précédent. Gower, n° 291.

Hauteur, 0 m. 282; largeur, 0 m. 192.

725. **Marie de Médicis; Anne d'Autriche; Marie-Thérèse d'Espagne; Marie Leczinska; Marie-Antoinette**, de profil à gauche, la palme du martyre sur l'épaule droite, chevelure frisée à longues boucles ornée d'un rang de perles; **Marie-Joséphine-Louise de Savoie**, femme de Louis XVIII; **Marie-Thérèse Charlotte, duchesse d'Angoulême**; sept têtes groupées au milieu de nuages et de rayons, entourées d'une couronne de fleurs de lys, dans un ovale encadré d'un rectangle décoré de quatre fleurs de lys aux quatre angles. Sous le tr. c., à gauche : «Chasselat del.»; à droite : «Lecerf sculp.» Au-dessous : «Les Reines — de France, ‖ Épouses des — Bourbons.» Suivent quatre vers (deux et deux), des deux côtés d'un écu aux trois fleurs de lys, couronné et décoré de deux branches d'olivier :

«Compagnes des Bourbons, à la France fidèles,
Elles ont de Henri transmis le sang heureux.
O vous, fille des Rois, qui venez après elles,
Comme elles, vous devez ce sang à nos neveux.»

[Fol. 7

Gravure à l'eau-forte et au burin due à Jacques-Louis-Constant Lecerf graveur et marchand d'estampes, qui travaillait à Paris, de la fin du XVIIIe siècle à 1824, et grava successivement d'après Moreau et Marillier des vignettes pour les œuvres de Rameau, deux portraits de Napoléon, et d'après Chasselat, en

IMPRIMERIE NATIONALE.

même temps que des illustrations de *la Pucelle* (in-12) et du *Petit-Chaperon Rouge* (in-4° en couleurs), des portraits et des allégories en l'honneur des Bourbons.

L'apostrophe contenue dans les deux derniers vers s'adresse à la duchesse de Berry, à qui cette planche devait être dédiée, comme son pendant (voir le numéro suivant) l'est au duc de Berry.

On ne s'étonnera pas de voir Marie-Joséphine-Louise de Savoie, morte le 13 novembre 1810, ni la duchesse d'Angoulême, comptées au nombre des Reines de France. Dans les idées légitimistes Louis XVIII régnait depuis 1795, date vraie ou fausse de la mort de Louis XVII, et l'on considérait la comtesse de Provence comme ayant régné depuis cette date, bien qu'on ne l'ait jamais appelée pendant l'Émigration que la comtesse de Lille. Quant à la duchesse d'Angoulême, l'abdication de Charles X en 1830, en faveur du duc de Bordeaux et avec l'assentiment du duc d'Angoulême, ne fut pas reconnue de tout le parti; d'aucuns même s'obstinèrent longtemps à appeler Angoulême Louis XIX.

Epreuve rognée. L'épreuve entière (Cab. des Est., œuvre de Lecerf, Ef 279) porte au bas l'adresse : «A Paris chez l'Auteur, Rue des Noyers, N° 52. — Déposé à la Direction génle — Et chez Tessari, Quai des Augustins, N° 25.» Voir l'épreuve d'eau-forte pure dans la Collection de Portraits, v° *Marie* de Médicis. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 228; largeur, 0 m. 186.

726. **Henri IV**; **Louis XIII**; **Louis XIV**; **Louis XV**; **Louis XVI**, de profil à droite, la palme de martyre à l'épaule gauche; **Louis XVII**, de profil à gauche, couronné de lauriers; **Louis XVIII**; sept têtes groupées au milieu de nuages et de rayons, même encadrement que le numéro précédent auquel cette estampe fait pendant. Sous le tr. c., à gauche : «Chasselat del.»; au milieu : «Louis XVIII et sa famille rentrés à Paris le 3 mai 1814»; à droite : «Lecerf sculpt». Au-dessous : «Henri Quatre — et ses enfans.» Suivent quatre vers (deux et deux) des deux côtés de l'écu aux armes décrit au numéro précédent :

«De touchans souvenirs quel auguste assemblage!
Ces portraits réunis offrent à notre hommage

Tout ce que la fortune a de plus éclatant,
Le malheur de plus beau, la vertu de plus grand.

Dédié et Présenté a son Altesse Royale ‖ Monseigneur le Duc — de Berry ‖ Par son très humble et très obéissant Serviteur ‖ Lecerf. ‖ Se vend à Paris chez l'Auteur, Rue des Noyers, N° 52. — Déposé à la Directn génle — Et chez Tessari, Quai des Augustins, N° 25.» [Fol. 7

Pendant du numéro précédent. N'existe pas au Cabinet des Estampes à l'œuvre de Lecerf (Ef 279).

Hauteur, 0 m. 228; largeur, 0 m. 186.

727. «**Les XXXII Quartiers paternels et maternels ‖ de Monseigneur le Dauphin**», arbre généalogique remontant jusqu'aux «quatrième ayeuls et ayeules paternels et maternels» ou seizième quartier du premier dauphin, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et comprenant ses père et mère, ayeuls et ayeules, bisayeuls et bisayeules, trisayeuls et trisayeules paternels et maternels, avec leurs dates de naissance et de mort, et leurs blasons. Sous le tr. c., au milieu : «Blason où (*sic*) Art héraldique»; à droite : «Benard Direxit ‖ 21.» [Fol. 9

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée sous la direction de Robert Benard, né à Paris en 1734, surtout connu par la gravure de la majeure partie des planches de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences des Arts et Métiers*... par Diderot... et d'Alembert. Paris, Briasson, etc... 1751-1777, 33 tomes in-folio (17 de texte et 12 de planches, 4 de suppléments). On trouve dans cette Encyclopédie, aux planches illustrant l'article *Art héraldique*, un arbre généalogique dont celui-ci est certainement une copie modifiée et qui établit les seize quartiers du Dauphin père de Louis XVI, né en 1729. La présente estampe, exécutée entre 1781 et 1789, était sans doute destinée à une nouvelle édition de la même Encyclopédie.

A fait partie de la Collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 270; largeur, 0 m. 648.

728. «**Naissance de Louis-Xavier-François, Dauphin de France**, Né le 22 octobre 1781. A droite **Marie-Antoinette**, le visage de trois quarts à gauche, en bonnet de nuit et gaulle attachée par un nœud rose, couchée dans un lit de bois doré à tentures violettes fleurdelysées. Une de ses femmes lui apporte sur un plateau un gobelet d'argent, tandis qu'à gauche, **Louis XVI**, accompagné de plusieurs gentilshommes, se dispose à passer le cordon du Saint-Esprit au cou du dauphin, tenu sur les genoux de sa première dame d'honneur vêtue de blanc. Sous le tr. c., au-dessous de la légende reproduite ci-dessus, les quatre vers suivants (deux et deux) sur deux colonnes :

«François quelle est votre allegresse !
Le Roi vient d'exaucer vos vœux,
L'auguste fruit de sa tendresse
Comme lui vous rendra heureux.

A Paris rue St Jean de Beauvais la 4e porte cochère à droite en entrant par la rue des Noyers. » [Fol. 10

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire. Louis-Joseph-Xavier-François, premier Dauphin (22 octobre 1781-4 juin 1789), naquit trois ans après Madame Royale. Il est curieux de lire dans le *Journal de Louis XVI* (*Revue rétrospective*, 1re série, tome V, p. 123) le récit de cette naissance.

On sait que, suivant le cérémonial, c'était le Garde des sceaux qui devait passer au cou du nouveau-né le cordon bleu ainsi que la petite croix qui a servi à Henri IV.

Inconnue à Gower. Planche XVI, en regard de la présente page.

Hauteur, 0 m. 177; largeur, 0 m. 223.

729. **Marie-Antoinette**, le visage de trois quarts à gauche, au lit, dressée sur son séant et soutenant le **premier Dauphin** nouveau-né que reçoit **Louis XVI**, assis dans un fauteuil à gauche du lit. A droite, deux femmes assises; à gauche, deux gentilshommes debout (comtesses et comtes de Provence et d'Artois?) Aux murs portraits de l'impératrice Marie-Thérèse et du feu dauphin Louis, père de Louis XVI. A gauche, au-dessus du tr. c. : « Avec P. de M. le L. de P. ». Au-dessous du tr. c., on distingue le sommet de la lettre suivante, à gauche : « A Paris chez Naudet Rue de la Mortellerie »; à droite « près le corps de Garde Place de Grèves »; au milieu le mot : Couplets [‖ Air : Ah! ça v'la qu'es donc baclé. . .] ». [Fol. 10

Eau-forte. Épreuve rognée. Thomas-Charles Naudet, né à Paris, dessinateur, graveur et marchand d'estampes, et qui habita successivement rue de la Mortellerie, au Pont-au-Blé et au Louvre, est surtout connu par ses paysages et ses figures de modes et caricatures datant de l'Empire et de la Restauration. Naudet fut, sous le Consulat et l'Empire, portier du Musée des Monuments Français; c'est le 3 décembre 1807 qu'il pria Lenoir d'accepter sa démission afin qu'il pût reprendre le commerce des gravures qu'il avait quitté.

Sa fille Caroline Naudet continua ses diverses spécialités de gravures; mais dès la fin du XVIIIe siècle il avait entrepris le commerce d'estampes populaires auxquelles Jean-Baptiste Huet lui-même travailla fréquemment; citons *le Vice forcé dans ses retranchemens*, *la Désolation des filles de joie*, etc. . . (ci-dessous nos numéros 1239 et 1240) avec laquelle l'estampe de la naissance du premier Dauphin nous paraît présenter de sérieuses analogies. Voir également ci-après, numéros 887, 888, les planches du *Mariage de Figaro*.

Gower, n° 283. Voir au numéro 163 du même auteur les trois couplets de six vers faisant suite à la lettre que nous avons incomplètement restituée ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 220.

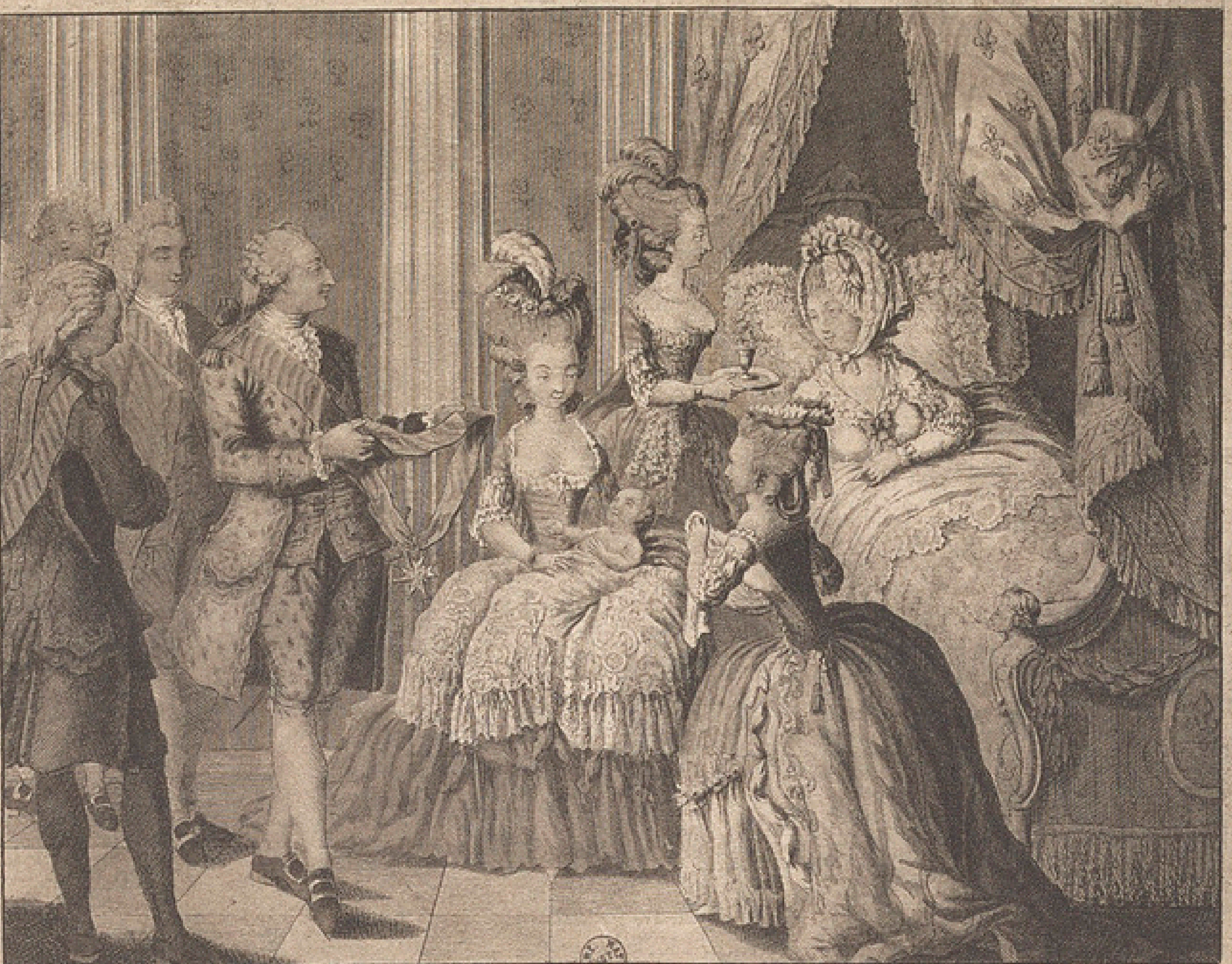
XVI

NAISSANCE DE LOUIS-XAVIER-FRANÇOIS PREMIER DAUPHIN

À VERSAILLES LE 22 OCTOBRE 1781

GRAVURE ANONYME À L'EAU-FORTE, COLORIÉE

N° 728



NAISSANCE DE LOUIS-XAVIER-FRANÇOIS DAUPHIN DE FRANCE Né le 22. Octobre 1781.

François quelle est votre allégresse | L'auguste fruit de sa tendresse,
Le Roi vient d'exaucer vos vœux; | Comme lui vous rendra heureux.

A Paris rue St. Jean de Beauvais la 4e. porte cochère à droite en entrant par la rue des Noyers.



730. **Marie-Antoinette**, le visage très légèrement de trois quarts à droite, couchée dans un lit à baldaquin fleurdelysé; au pied du lit la première dame d'honneur, en grand costume, présente le premier **Dauphin** nouveau-né à **Louis XVI**, le chapeau sur la tête, entouré de plusieurs personnages parmi lesquels on croit reconnaître le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois, le grand aumônier; dames de la Cour et quatre hérauts d'armes. Sous le tr. c. : «La Bonne Nouvelle, ‖ chanson allégorique sur l'accouchement de la Reine, accouchée d'un Dauphin le 22 8bre 1781. ‖ Air : Fanfare de S. Cloud.» Suivent les 32 vers suivants sur quatre colonnes de huit vers : [Fol. 11

«Amis courons à la place,
J'entends retentir l'airain;
Aurions-nous puni l'audace
D'un adversaire trop vain
D'une brillante Victoire
Le cœur serait moins flaté
D'un Héros fait pour la Gloire
Chantons la Postérité.

Qu'entends-je. la Reine est mère
Ah! que j'en suis enchanté!
Mon allegresse est entière
Et fait ma félicité!
Pour cette Auguste Princesse
Au Ciel j'ai fait mille vœux :
Objet de notre tendresse
Son bonheur nous rend heureux.

Combien sur cette naissance
On va composer d'écrits
Que de gens dont l'éloquence
Voudra remporter le prix!
Pour nous la simple nature
A toujours dicté nos sons;
De sa voix naïve et pure
Nous écoutons les leçons.

Pour le bonheur de la France
Que l'enfant si désiré
Remplissant son espérance
En soit toujours adoré,
Comme son illustre Pere
En répandant ses bienfaits
Qu'il brille ainsi que sa mere
De plus ravissans attraits.»

Eau-forte anonyme dont nous ne connaissons point d'autre exemplaire.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 254.

731. **Louis XVI**, buste de profil à droite, avec la légende : «Ludovicus XVI Rex Christianissimus», médaille de Duvivier, dont on lit le nom sur la bordure inférieure du droit; en regard le revers, figurant la France sous la forme d'une femme assise tenant sur ses genoux le Dauphin nouveau-né, ayant à ses pieds un lion couché et à gauche un globe terrestre; légende : «Vota orbis»; à l'exergue : «Natales Delphini ‖ Né à Versailles le 22 octobre ‖ 1781.» Le revers est signé en bas à dr. : «Rog». Dans un encadrement décoratif comportant au sommet un écu couronné soutenu par deux amours, au double chiffre entrelacé du Dauphin : L. L.; au centre, chevauchant un dauphin, un Génie ailé tenant dans chaque main une branche de lys, avec, comme fond, une marine; à la base, un cartouche avec l'inscription : «**La Naissance de Monseigneur ‖ le Dauphin**». Au-dessous : «A Paris chez Janinet, place Maubert, Hotel de la Limace — vis a vis la rue des 3. Portes.» [Fol. 11

Gravure à l'eau-forte. Clairevoie. Sur Duvivier, voir ci-dessus notre numéro 41. Sur Janinet, voir notre numéro 336.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 192; largeur, 0 m. 275.

732. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de profil à droite, vêtue d'une ample tunique blanche ouverte sur la poitrine, un manteau bleu jeté sur l'épaule gauche, une couronne sur les cheveux bouclés qui retombent sur la nuque, tient dans ses bras **le Dauphin**, vêtu d'une robe de dentelle. A droite, buste en marbre blanc de **Louis XVI**, de profil à gauche, se détachant sur une draperie de velours chaudron; à gauche, appendu au mur, le portrait de feu l'impératrice Marie-Thérèse par Ducreux (voir ci-dessus, n° 26). Dans un encadrement décoratif de rubans bleus, de guirlandes de roses et de lys, en forme de cœur, avec, au premier plan à droite, un autel de l'Amour en marbre rose, enguirlandé de lierre et fumant; au premier plan, à gauche, une ancre et un épagneul blanc, emblème de la Fidélité. Le fond du tableau est formé par un cadre rectangulaire en marbre veiné de rose et de bleu. Au-dessous, à g. : «Huet del.»; à dr. : «f. Janinet sculp. ‖ **Les Sentimens de la Nation.**» Suivent les quatre vers :

«Antoinette, des Lys Esperance bien chère!
Ce beau Jour met le Comble à la Félicité
Vous etes dans nos Cœurs, Roi, Reine, Enfant et Mère
Réunis par l'Amour et la fidelité».

[Fol. 12

Gravure à l'aquatinte en couleurs (repérage), exécutée par François Janinet d'après Jean-Baptiste Huet (ci-dessus, n° 88).

Épreuve rognée au-dessus de la signature de l'auteur des vers : «Guichard», et des deux lignes suivantes : «Pour la naissance de Mgr le Dauphin, né le 22 oct. 1781 a Versailles. || A Paris chez Isabey Md d'Estampes, Rue de Gesvres.»

Jean-François Guichard (1731-1811), qui se réclamait de Piron, est surtout l'auteur de *Le Bûcheron ou les Trois Souhaits*, en collaboration avec Castel, pièce qui eut grand succès en 1763 à la Comédie Italienne. Auteur de nombreuses fables et épigrammes, il avait préparé, sous le titre de *Le Dessert des Muses*, une édition complète de son œuvre poétique, qui n'a jamais paru.

Nous lisons dans la *Gazette de France* du vendredi 23 novembre 1781 : «*Les Sentimens de la Nation*, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin, estampe gravée en couleurs par Janinet d'après Huet, 2 liv. 8 s. chez Isabey, rue de Gêvres.» Gower, n° 190.

Hauteur totale, 0 m. 282; largeur, 0 m. 210.

733. Copie réduite et en contre-partie de l'estampe précédente avec les différences suivantes; d'encadrement : cadre rectangulaire enfermant à la base de l'estampe une tablette, portant l'inscription qui était à clairevoie dans l'estampe précédente, seule l'adresse d'Isabey est en dehors du tr. c.; de légende : le titre inscrit sur la tablette est : «**Le Cœur de la Nation**» au lieu de : «Les *Sentimens* de la Nation»; de procédé de gravure : eau-forte au lieu d'aquatinte. [Fol. 12

Gower, n° 185.

Hauteur, 0 m. 202; largeur, 0 m. 147.

734. **La France et l'Autriche**, sous les traits de deux Parques assises dont les rouets surmontés de la fleur de lys et de l'aigle à deux têtes les différencient, tissent la trame des jours du nouveau **Dauphin**; la troisième Parque, assise à gauche, sous les traits de la Fidélité, est accompagnée d'un Amour ailé, aux pieds duquel est couché un chien, tenant une torche dans sa gueule.

Au bas de l'estampe, à g. : «...le Cte de P....»; à dr. : «invenit...». Au-dessous :

«De ses jours précieux pour assurer le cours
La Fidelité veille et veillera toujours.»

A g. et à dr. du second vers, l'adresse suivante : «A Paris chez Janinet — Rue Haute Feuille N° 5.» [Fol. 13

Stipple bistre. Clairevoie. Dû au célèbre graveur amateur Jean-Philippe-Gui le Gentil, comte de Paroy (1750-22 décembre 1824), élève et ami de

Janinet, chez qui cette estampe est publiée; très lié avec Mme Vigée-Lebrun, dont il exécuta le portrait au lavis, ainsi que celui de Mlle Lebrun, sa fille, et celui de la Duchesse de Polignac à son clavecin. Le comte, plus tard marquis de Paroy (1814), fut reçu associé libre à l'Académie de peinture en 1785. Outre la *Bacchanale* du Poussin et la *Bacchante* de Mme Vigée, du cabinet du comte de Vaudreuil, l'ami de Mme de Polignac, outre des frises couleur de bronze vert et ses séries minuscules des *Fables de La Fontaine* et de statues antiques, Paroy a surtout gravé, sous l'Empire et la Restauration, des études de cavaliers, de paysages et d'animaux.

Hauteur, 0 m. 305; largeur, 0 m. 523.

735. **Louis XIV, Louis XV et Louis XVI**, bustes de profil à gauche dans trois médaillons décorés de lauriers à la base et superposés, appendus à la Colonne de la Gloire. Au-dessous du médaillon de Louis XVI, un quatrième médaillon encore vide, sur lequel un guerrier debout, vu de dos, (le Destin), écrit avec une plume arrachée à l'aile du Temps, assis au premier plan à droite : «Un Héros de plus» (allusion au Dauphin nouveau-né). Sous le tr. c., à g. : «Brion de la Tour fil. invenit et del.»; à dr. : «Janninet direx. Vossinik Sculp.». Au-dessous : «**L'Arrêt du Destin** ‖ Gravé d'après le Dessin original de Brion fils qui est au cabinet de la Reine. ‖ La colonne indestructible de la Gloire, enveloppée des rayons du Soleil, s'élève, sans que l'on en apperçoive le ‖ faîte, d'où descendent les médaillons de nos Rois. Le Destin, après avoir arraché une plume du Tems, lit dans son ‖ urne, s'élance et écrit son arrêt dans un nouveau médaillon destiné à l'Auguste rejetton du Pere des Français tandis que le Tems, dont la faux est brisée, s'endort.» Au-dessous, quatre vers sur deux colonnes, deux et deux :

«Au lieu des fastes de l'Histoire
Il suffira pour ton bonheur,
O France! ainsi que pour sa gloire,
Que Louis soit son précepteur.

A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la Ville de Coutances, A. P. D. R.» [Fol. 14

Gravure au lavis, tirage bistre, exécutée sous la direction de Janinet par le graveur assez mal connu J. P. Vossinik.

Quant à Brion de la Tour (mort en 1823), les auteurs ont généralement pris soin de le différencier d'avec le graveur rémois Antoine Brion, né en 1729. Il en était peut-être le fils; en tout cas, c'est bien le Brion de la Tour fils, auteur du dessin de notre estampe, qui est l'auteur des portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette (ci-dessus, n°s 375 et 376) et de la série du Collier (ci-après, n°s 1072-1095). C'est encore lui qui écrivait à Restif de

la Bretonne afin de faire accepter sa collaboration pour l'illustration des *Contemporaines* (voir Portalis et Béraldi, *Les Graveurs du XVIII[e] siècle*, t. I, p. 258) et qui a gravé, entre autres, le tableau de Monsiau intitulé : *Apelle choisissant ses modèles parmi les plus belles filles de la Grèce*. . ., exposé en l'an VI.

Hauteur, 0 m. 274; largeur, 0 m. 213.

736. **Marie-Antoinette**, coiffure haute avec aigrette, perles et plumache, robe à paniers, et **Louis XVI**, tous deux en pied, de profil à gauche, recevant les vœux de la Ville de Paris. Au fond, à gauche, vue de Notre-Dame; à droite, au-dessus des souverains, la Religion planant sur un nuage. Sous le tr. c. : « **L'Heureuse époque.** ‖ Dédiée et presentée à la Reine — par son trés humble et fidel sujet Décaché.

Protege o ciel! Ces augustes epoux
Pour le bonheur et l'exemple du monde
Rendre leur regne heureux leur union feconde,
C'est verser tes bienfaits moins sur eux que sur nous.

La Religion applaudit au Roi et a la Reine qui recoivent les voeux de ‖ la Ville de Paris, et qui donnent à leurs Peuples une Preuve signalée de ‖ leur bonté paternelle. A coté d'eux le Génie Tutélaire de la France se félicite et leurs rend Graces du bonheur qu'ils repandent sur leurs Etats ‖ Les trois Signes du Zodiaque marquent les mois de l'Accouchement ‖ de la Convalescence de la Reine, et celui de son entrée à Paris. ‖ Les Mariages des Jeunes Filles qu'elle a dotées sont designés par les ‖ Colombes que la ville lui presente. ‖ A Paris chez l'Auteur, rue N. Dame, a la Vertu. » [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte. P.-A.-F. Décaché, dessinateur et graveur, domicilié vers 1780 à Paris, Cour du Commerce, près la rue des Cordeliers, a gravé d'après Desrais l'encadrement de l'*Almanach royal de cabinet*. . . de l'année 1777, comprenant les portraits du Roi et de la Reine, de profil en camées (Gower, n° 109). Citons encore, entre autres portraits, ceux de Marie-Antoinette et de Louis XVI (Gower, n° 108), celui de Clément XIII, celui de Faydit de Tersac, curé de Saint-Sulpice, celui du poète Vanière, enfin une caricature de M[me] Necker, intitulée Madame la Ressource.

Hauteur, 0 m. 232; largeur, 0 m. 187.

737. **Allégorie sur la naissance du premier Dauphin**, que la France agenouillée reçoit des mains de Marie-Antoinette, assise sur un trône, le visage de trois quarts à gauche. Au-dessous de l'encadrement, des deux côtés d'un double écu couronné aux armes

de France et d'Autriche, on lit : «Dediée à la Reine.» Suivent quatre vers, deux et deux :

«Dès long temps une tige et si belle et si chere
Te devait un Dauphin, O France, applaudis toi.
Il a déja les traits, les graces de sa Mere
Il sera l'heritier des vertus de ton Roi.»

Au-dessous, à dr., faisant suite à l'inscription ci-dessus : «Dédiée à la Reine» : les mots «Par son très humble et très Obeissant Serviteur ‖ et Sujet Campana Peintre Ordinaire de son Cabinet.» A g. : «Chez Joullain, M[d] de Tableaux et d'Estampes, Quay de la Mégisserie.» [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte et au burin, dont la composition seule doit être du miniaturiste de la Reine, Campana (ci-dessus, n° 527). François Joullain, l'un des plus célèbres éditeurs et marchands d'estampes de la fin du XVIII[e] siècle, a gravé lui-même au burin de nombreuses planches. Inconnue à Gower.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 340; largeur, 0 m. 267.

738. **Louis-Joseph-Xavier-François, premier Dauphin,** dans son berceau, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire sur la bordure duquel on lit : «Louis Dauphin de France, Né à Versailles le 22 octobre 1781.» Encadrement rectangulaire comportant, au-dessus du médaillon, une étoile, au-dessous, deux branches de lys entrelacées dont les tiges disparaissent derrière une tablette où on lit :

«François de jour en jour s'accroit notre espérance
Son seul aspect decele un rang supreme,
Son aproche ravit notre admiration
Il augmente le bonheur de la Nation.
Par M. Marechal.»

Au-dessus du tr. supérieur : «Felicitas Francorum». Sous le tr. c., à dr. : «Gravé sous la direction de M[r] David». Au-dessous : «à Paris chés Crepy rue S. Jacques à S. Pierre pres la rue de la ‖ Parcheminerie.» [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte exécutée sous la direction du graveur Anne-François David (1741-1824) [ci-dessus, n° 204].

Hauteur, 0 m. 114; largeur, 0 m. 085.

739. **Marie-Antoinette,** assise, de trois quarts à gauche, relevant des deux mains la France vêtue d'une robe fleurdelysée, agenouillée devant elle; autour de la Reine : Minerve, Cérès et plusieurs femmes figurant les diverses Vertus. Au-dessus de sa tête

les trois Grâces, portées sur des nuages, soutiennent la couronne royale. Médaillon ovale décoré au sommet d'un carquois et d'une torche entrecroisés, et d'une couronne qu'une colombe tient en son bec. Encadrement rectangulaire à fond losangé de fleurs de lys, comportant, à la base, une tablette aux armes de France et Autriche où on lit :

«Les Graces sur son front soutiennent la couronne;
Minerve un Lis en main, la France à ses genoux
Et touttes les Vertus environnant son Trône
Assurent à jamais à son auguste Epoux,
Le prix du bonheur qu'il nous donne.

Présenté à la Reine par son très hum — ble, tres obeissant et fidele sujet, de Longueil.» Sous le tr. c. : «C. N. Cochin fils inv. — le 3 juin 1776 — De Longueil sculp. ‖ à Paris chez l'Auteur rue de Seve vis-à-vis les Incurables ‖ Et chez Basan rue Serpante à l'Hotel Serpante.» [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte et au burin par Joseph de Longueil (ci-dessus, n° 65) sur la préparation à l'eau-forte d'Augustin de Saint-Aubin, d'après le dessin de Charles-Nicolas Cochin.

Les bordures sont de P. P. Choffard. Ces renseignements nous sont fournis par la comparaison des deux épreuves d'eau-forte pure (avec encadrements) de cette estampe et de son pendant, conservées au Cabinet des Estampes (Œuvre de Cochin, Ee 15 d), dont l'une porte au crayon de la main d'A. de Saint-Aubin les indications ci-dessus. L'œuvre de Saint-Aubin (*ibid.*, Ef 33, f. 22) comprend également les eaux-fortes pures (avant les encadrements) de ces deux pendants, l'une d'elles signée à la pointe à rebours : «*Aug. de St Aubin aqua forti sculp.* ‖ *1775.*»

Longueil, comme il s'y fallait attendre, a ôté à l'œuvre de Saint-Aubin beaucoup de sa légèreté; soucieux de plus de ressemblance, il a changé entièrement la coiffure de la Reine en lui ajoutant l'aigrette et les plumes de la coiffure du portrait de Dagoty (ci-dessus, n° 334). De même, pour ce qui est du pendant (dont on trouvera le second état au numéro 741), il a totalement modifié le visage de Louis XVI.

M. Bocher (*Catalogue de l'œuvre de A. de Saint-Aubin*, n°s 334 et 336), qui a connu les trois premiers états de ces estampes, n'en a pas connu les transformations que l'on trouvera aux deux numéros suivants.

Donnons, d'après l'exemplaire conservé au Cabinet des Estampes (Œuvre de Cochin, Ee 15 d), les vers qui, avec la dédicace : «Présenté *au Roi* par son...», sont la seule variante de lettre que comporte le pendant de la présente estampe, pendant dont on trouvera la transformation au numéro 741 :

«L'Abondance et les Arts, les Talens la Justice
Refleurissent enfin par ses soins généreux
Restaurateur des Loix il foule aux pieds le Vice
Et sourit a l'aspect de tout un peuple heureux.»

Ajoutons que la *Gazette de France* du vendredi 12 juillet 1776 annonce ainsi les deux estampes présentées le 3 juin précédent : «Deux estampes allégoriques représentant le Roi et la Reine. . . dessinées par Cochin et gravées par Longueil. Chez l'Auteur rue de Sève et chez Bazan rue Serpente.»

Estampe classée à cette place en raison de la transformation qui en fut faite lors de la naissance du premier Dauphin (cf. le numéro suivant).

Gower, n° 252.

Hauteur, 0 m. 251; largeur, 0 m. 162.

740. **La même estampe**, transformée à l'occasion de **la naissance du premier Dauphin** et comportant les modifications suivantes : addition sur les genoux de Marie-Antoinette, dans ses bras et dans ceux de la France agenouillée, du Dauphin nouveau-né, nu, avec le cordon du Saint-Esprit; les différences de vers et d'adresse suivantes :

«O Reine, quel présent vous faites à la France!
Ce Rejetton des Lys (les Dieux l'ont arrêté)
Aura de votre cœur la tendre bienfaisance,
Et du Roi, votre Epoux la mâle intégrité.

Né le 22 8bre 1781 ‖ N. Cochin. del. — De Longueil Graveur du Roi. ‖ A Paris chez l'Auteur, rue de Seve vis-à-vis les Incurables.» [Fol. 16

Pendant du numéro suivant. Cette estampe et son pendant sont annoncés comme il suit dans la *Gazette de France* du vendredi 16 novembre 1781 : «Deux estampes de M. Cochin, gravées par le sieur de Longueil; dans l'une le Roi présente un dauphin à la France qui le présente à la Nation enchantée; dans l'autre c'est la Reine elle-même, avec tous les symboles qui caractérisent cette auguste Princesse, qui présente le Dauphin à la France. Le prix de chacune est de 1 liv. 16 s.; elles se trouvent chez le sieur de Longueil, rue de Sève, vis à vis les Incurables.» Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 251; largeur, 0 m. 162.

741. **Louis XVI**, en pied, de trois quarts à droite, entre la Justice et Minerve. Deux petits Génies ailés tiennent une couronne au-dessus de sa tête. A gauche, à terre, l'Envie, écrasée par la Justice et tenant un masque à la main. A droite, la France assise à terre et vêtue d'une robe fleurdelysée présente à des gens du peuple et de la campagne **le Dauphin nouveau né**, nu, avec le cordon du Saint-Esprit. Dans un médaillon ovale et un encadrement ne différant de celui décrit au numéro 739 que par le couronnement : une colombe tenant en son bec un rameau d'olivier, un sceptre, une

main de justice, une épée entrecroisées et un serpent, et par la guirlande d'entourage du médaillon et de la tablette : feuilles de chêne au lieu de fleurs.

Sur la tablette :

«Peuple, de ton bonheur vois le précieux gage
Minerve lui promet de sublimes destins.
Par ce Dauphin naissant la France te présage
Ainsi que par Louis, les jours les plus sereins.

Né le 22 8bre 1781 ‖ . . . ». La suite de l'adresse comme au numéro précédent. [Fol. 16

De même que pour le numéro précédent, dans cette estampe transformée le graveur a ajouté un Dauphin nouveau-né entre les bras de la France et changé les vers qui diffèrent, comme on peut s'en rendre compte, de ceux de l'état antérieur, cités ci-dessus au numéro 739, son pendant.

Hauteur, 0 m. 252; largeur, 0 m. 161.

742. [**Allégorie relative à la Naissance de Monseigneur le Dauphin** ‖ Dédiée à Monsieur Le Noir, Lieutenant Général de Police ‖. Explication. ‖ Le Dieu de l'Hymen sensible aux voeux des Français descend du Ciel sous la figure d'un beau jeune homme couronné de ‖ fleurs, et donne un Dauphin à la France. Ce Don céleste est fait sous les auspices de Junon qui présidoit au mariage et ‖ aux heureux accouchemens. L'Autel ex voto indique le vœu universel de la nation et les petits amours qui jettent des fleurs ‖ sur le Prince nouveau-né désignent les sentimens des diférens ordres de l'Etat.] Cette lettre, comprise dans la tablette formant la base de l'encadrement rectangulaire de cette estampe, a été découpée dans notre exemplaire. Nous la rétablissons d'après celui de l'œuvre de Chapuy (Ef 120) du Cabinet des Estampes. Les signatures, à dr. : «Adr. Joly Burg. inv.», à g. : «Chapuy scul.» sous le tr. supérieur de la tablette, ont été respectées ici. Sous le tr. c., au milieu, l'adresse : «A Paris chez Alibert au Palais Royal.» [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte et au burin. Par Jean-Baptiste Chapuy (1760-1802). On trouvera un abrégé rapide de sa production à l'article des portraits en couleur de Louis XVI et de Marie-Antoinette (ci-dessus, nos 375 et 376). D'après Brion de la Tour. Nous ne savons rien d'Adrien Joly, Bourguignon, qui n'est peut-être autre que le Joly, dessinateur de plusieurs des costumes de la *Collection d'habillements modernes et galants*, parue chez Basset (voir le cahier B, 9e feuille, *Petit maître vêtu d'un frac à la Polonoise*, etc.).

Cette planche a été curieusement transformée en *Allégorie relative à la Naissance de madame Première* ‖ *dédiée à Monsieur Le Noir*, etc., que l'on trouvera ci-après à la naissance de Madame Royale (n° 5997). Il paraissait au premier abord plus logique que le contraire ait eu lieu; mais, si l'on compare attentivement les deux estampes, on remarque : 1° que la légende de l'allégorie relative à la naissance de Madame ne comporte plus les espaces de lettres normaux, et que par exemple le mot *Anfant* a certainement été substitué au mot *Prince* au début de la dernière ligne; 2° que le grattage du cordon du Saint-Esprit (convenant à un prince, mais ne convenant plus à une princesse) a laissé des traces, quoique peu visibles, à l'endroit de la croix. Peut-être faut-il s'expliquer de la façon suivante cette transformation. Le premier dauphin étant mort le 4 juin 1789, l'éditeur n'avait plus aucune chance de vendre une estampe allégorique à la naissance d'un personnage ayant si peu marqué; au contraire Madame Première, née en 1778, demeurait, après 1795, seule descendante de Louis XVI et de Marie-Antoinette; bien plus, elle épousait par la suite le duc d'Angoulême et devenait elle-même Dauphine de France.

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 210.

743. «**Monument d'allegresse** ‖ a la memoire de l'Anne (*sic*) 1781. ‖ La Fécondité après nous avoir comblé des dons de Cérés et de Baccus, remet à la France un **Dauphin** ‖ né dans le signe de la Balance, sous les auspices de Lucine qui préside aux heureux accouchemens; le Dieu ‖ Mars demande a se charger de l'education de ce Prince auquel la Fécondité propose l'exemple de ses Peres ‖ qui ont mérités l'amour des Français. Au-dessous du Signe du Zodiaque on voit la datte de la Naissance de ce ‖ Prince désiré. A côté, paraît la Victoire arrivant d'Amérique sur l'aile des Vents, apportant la nouvelle de la prise ‖ du Général Cornwallis et de toute son armée. Les lettres semées sur les Nuages qui portent la Fécondité désignent ‖ la plus abondante et la plus belle Année dont la Génération présente ait jouie (*sic*). à Paris chès Godefroy, rue des Francs Bourgeois.» Sous le tr. c., au-dessus de la lettre et de l'adresse reproduites ci-dessus, à g. : «Dessiné par Le Barbier, Peintre du Roi»; à dr. : «Gravé par Godefroy de l'Académie Imp. et ‖ Royale de Vienne, de celle d'Angleterre &c..» [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte et au burin par le graveur François Godefroy (ci-dessus, n° 200), d'après Le Barbier l'aîné (ci-dessus, n° 486).

Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 2 novembre 1781.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 170.

744. «**Allégorie** ‖ **sur la Naissance de Monsieur le Dauphin**, fils de Louis XVI Roy des François.»

Suivent les quatre vers de Voltaire, deux et deux :

«Les mortels sont égaux : ce n'est pas la naissance;
C'est la seule vertu qui fait la différance.
Il est de ces esprits favorisés des cieux
Qui sont tout par eux-mêmes, et rien par leurs ayeux.
Vol.

A Paris chez Naudet, M^d d'Estampes, Quai de la Grève N° 16.» Sous le tr. c. à dr., à la pointe, deux fois répétée, la signature minuscule de Martini. On reconnaît en effet le travail médiocre de ce graveur (ci-dessus, n° 685) dans cette pièce où sont groupés tous les Dieux de l'Olympe et des Eaux.

Le motif central est constitué par la Reine **Marie-Antoinette**, assise dans une pose nonchalante, le visage de trois quarts à gauche tourné vers son fils et appuyé sur le coude droit; par **Louis XVI**, en Apollon, debout, présentant à Minerve le Dauphin que la France tient dans ses bras. [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte et au burin. Gower, n° 262.

Hauteur, 0 m. 282; largeur, 0 m. 418.

745. La France, couronnée, vêtue d'un manteau fleurdelysé, debout, le visage de trois quarts à gauche, tenant sur son bras droit **le premier Dauphin nouveau-né**, et appuyant sa main gauche sur l'épaule de l'Autriche assise à droite et accoudée à un bouclier à ses armes. A gauche, au premier plan, un Génie enfant souffle de la trompette et maintient l'écu ovale aux armes du Dauphin. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par L. S. Boizot»; à dr. : «Gravé par M. L. A. Boizot 1781». Au-dessous : «La France, reçoit des mains de l'Autriche, ‖ un Dauphin, fruit précieux de leur Alliance. ‖ Se vend à Paris chez J. J. Flipart, Graveur du Roy, rue d'Enfer près la place St Michel chez le Limonadier.» [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin.

C'est le second état transformé de l'estampe allégorique intitulée : «*La France recevant des mains de l'Autriche le premier fruit de leur alliance*», gravé en 1778 à l'occasion de la naissance de Madame Royale. La *Gazette de France*, qui annonce le vendredi 1er janvier 1779 le premier état au prix de 1 livre 4 sous, annonce également le second au même prix, le vendredi 2 novembre 1781.

Les seules modifications sont les suivantes : 1° différence de lettre : «Un dauphin, fruit précieux» au lieu de : «le premier fruit»; 2° addition du cordon du Saint-Esprit au nouveau-né; 3° substitution d'un écu ovale, aux armes du dauphin, à l'écu losangé, aux pleines armes de France, de Madame

Royale. On trouvera le premier état dans la Collection Hennin, à la date du 19 décembre 1778.

Sur Louis-Simon Boizot et sa sœur Marie-Louise-Adélaïde Boizot, élève du graveur Flipart, chez qui cette estampe fut mise en vente, voir ci-dessus les numéros 235 et 296.

Hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 156.

746. «**Vue intérieure de Notre Dame,** ‖ au moment de l'arrivée de la Reine, pour l'**action de grace de la Naissance de Mgr le Dauphin.**» Au bas de la nef, Marie-Antoinette, vue de dos, en robe à grands paniers, agenouillée ainsi que deux femmes de sa suite; à sa droite, le clergé, avec à sa tête l'archevêque de Paris; haie formée sur les deux bas-côtés par les Gardes françaises. Sous le tr. c., à g. : «Moitte Del.»; au milieu, à la pointe : «C. P. Malapeau les figures»; à dr. : «Née sculp.» Au-dessous, la légende reproduite plus haut : «Vue intérieure, etc.». Au bas de l'estampe, à droite : «Isle de France, Monumens de Paris. N° 48». [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte.

Sur Moitte, Malapeau et Née, voir ci-dessus nos numéros 205, 446-453 et 124 *bis*.

Planche 48 accompagnant sur la même feuille la planche 47, *Vue de la Façade de l'Église de Notre-Dame et de l'entrée des Gardes Françaises et des Gardes Suisses, pour la cérémonie de la Bénédiction des drapeaux* (ci-dessous notre numéro 1775), du tome IV du *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces, ouvrage national dédié au Roi*... par une société de gens de lettres... Paris, impr. de Monsieur, chez Lamy, libraire, 1787. (Suite de la *Description générale et particulière de la France*, entreprise par Née et Masquelier avec la protection de J.-B. de Laborde.) L'aquarelle originale de cette estampe existe au Cabinet des Estampes (Collection Destailleur, Paris, t. V, n° 957 du catalogue dressé par F. Courboin), et est signée à gauche «A. Moitte, 1784». On a supprimé sur l'estampe deux des personnages agenouillés à droite, que l'aquarelle nous montre lâchant un vol de colombes montant vers les voûtes de l'église; ce vol est absent également sur l'estampe.

Nous lisons dans la *Gazette de France* du 27 avril 1781 :

«De Versailles le 25 avril 1781.

«Le 25 de ce mois le sieur Beguillet avocat au Parlement, de l'Académie Royale des Sciences, de celle des Inscriptions et Belles Lettres, des Arcades de Rome, et les sieurs Née et Masquelier, graveurs, ont eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés et à la Famille Royale le premier tome in-fol. de la *Description générale et particulière de la France*, dédié au Roi, avec une livraison des vues et monumens de Bourgogne.

Le texte se vend séparément chez l'auteur rue du Paon, chez les sieurs Née et Masquelier, chez Nyon l'aîné, Mérigot jeune et Esprit.»

Il est intéressant de mettre en parallèle de cette estampe la description donnée par l'abbé Mulot (ci-dessous, n° 1094) dans son *Journal intime* (éd. Tourneux, *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. XXIX, p. 74) de cette cérémonie à laquelle il prit part.

Gower, n° 288.

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 223.

747. «Le Festin — Royal ‖ Fetes données au Roi et à la — Reine, par la Ville de Paris ‖ Le 21 Janvier 1782 a l'occasion de la — Naissance de Monseigneur le Dauphin.» Sous le tr. c., à g. : «Inventé par P. L. Moreau, Ch^er de l'Ordre du Roi, architecte de ‖ Sa Majesté, Maître Général des Bâtimens de la Ville en 1782»; à dr. : «Dessiné d'après nature et gravé par J. M. Moreau le j^e dessin^r et grav^r du Cabi. du Roi, de son ‖ Acad. R^le de Peint. et Sculpt. et de celle des Scien. et Arts de Rouen, C^er auli. de sa M^té le Roi de Prusse &c.» Au-dessous, la légende reproduite plus haut. [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Jean-Michel Moreau le jeune. L'architecte Pierre-Louis Moreau-Desproux (décapité en 1793), maître général des bâtiments de la Ville de 1763 à 1789, avait été chargé de la décoration et de la disposition de la salle.

Cinquième état de cette planche fameuse (Emm. Bocher, *Catalogue de l'œuvre de Moreau le jeune*, n° 201, état décrit), dont le Cabinet des Estampes possédait déjà les deuxième et quatrième états (Réserve), et les troisième et cinquième (Coll. Hennin, t. CXIII, fol. 36 et 35, et Coll. Histoire de France, Q^b 75).

Fait pendant au *Bal Masqué*, du 23 janvier 1782 (ci-après, n° 756).

Le dessin original de cette gravure, ainsi que les trois dessins des deux gravures cataloguées ci-après sous les numéros 748 et 756, et de celle du *Feu d'Artifice* (signalée comme pendant du numéro 748), fut exposé par Moreau au Salon de 1783 (sous le numéro 306).

Il paraît intéressant de compléter par quelques notes relevées aux Archives nationales (K 1017, n°s 158 et 306, K 1018, n°s 21, 150, 158, 173, 183), l'historique de ces quatre gravures se faisant deux à deux pendant, le *Bal Masqué* avec le *Festin Royal*, et l'*Arrivée de la Reine à l'Hôtel de Ville* avec la *Vue du Feu d'Artifice tiré le 23 janvier*.

C'est le 22 août 1782 que Caumartin, prévôt des Marchands, commandait à J.-M. Moreau, pour la somme de 40,000 livres, les quatre dessins et les quatre gravures, que celui-ci s'engageait à livrer dans les deux ans, avec promesse d'une gratification de 5,000 livres s'il les livrait dans les vingt mois (soit en mai 1784). Or, non seulement Moreau ne livre pas les gravures dans les vingt mois, mais le 6 août 1787 il ne les a pas encore livrées et demande un sursis jusqu'en janvier 1788. Mais la Ville, par l'entremise de son procureur M. de Corny, le fait assigner le 6 octobre 1787 à restituer les

IMPRIMERIE NATIONALE.

29,000 livres qu'il a déjà touchées en avance de solde, puisque trois ans se sont écoulés depuis les délais convenus. Moreau intrigue et finit par obtenir un sursis jusqu'en août 1788.

C'est donc seulement le 5 août 1788 que Moreau livre les quatre planches à lui commandées six ans auparavant, et il ne craint pas de réclamer, en même temps que le paiement de ce qui lui reste dû, les 5,000 livres de gratification qu'on lui avait promises s'il livrait dans les vingt mois. Il fait même apostiller sa demande à M. de Corny, procureur du Roi et de la Ville, par M. de Villedeuil, ministre du département de la Seine; Corny proteste et Villedeuil se rend aux raisons du Corps de Ville, ce qui n'empêche qu'après de longues discussions et des démarches réitérées de Moreau, le graveur n'obtienne enfin, le 25 février 1789, le payement de sa gratification et n'en touche le montant le 6 mars 1789.

Les fêtes de 1782 n'avaient plus guère d'intérêt en août 1788, date de la livraison des planches de Moreau; aussi n'en tira-t-on qu'assez peu d'exemplaires, et c'est l'une des principales raisons de leur présente rareté.

On lit dans le *Mercure de France* du 22 janvier 1782 : «On a servi une table de 78 couverts où il n'y avait que le Roi et ses deux frères en hommes, la Reine, les Princesses et femmes de la Cour. Les autres tables ont été mal servies; non à défaut de victuailles, mais par le peu d'intelligence de ceux qui présidaient aux distributions. Les Ducs et Pairs, entre autres, ont dîné avec du beurre et des raves parce que Sa Majesté s'étant levé hâtivement de table, il a fallu lever toutes les tables. Du reste, on peut juger de la profusion de ce jour par la viande de boucherie seule, dont il a été consommé 102,000 milliers.»

Gower, n° 274.

Hauteur, 0 m. 460; largeur, 0 m. 364.

748. «**Arrivée de la Reine à l'Hôtel de Ville** || Fetes données au Roi et à la Reine par la — Ville de Paris le 21 janvier 1782 à l'occasion de || la **Naissance de — Monseigneur le Dauphin.**» Sous le tr. c., à g. : «Inventé par P. L. Moreau, Ch^er^ de l'Ordre du Roi Architecte de || Sa Majesté, m^tre^ général des Bâtimens de la Ville en 1782»; à dr. : «Dessiné d'après nature et gravé par J. M. Moreau le j^ne^ dessin^r^ et grav^r^ du Cabi. du Roi, de son || Acad. de Peint. et Sculpt. et de celle des Scien. et Arts de Rouen, C^r^ aul. de Sa M^té^ le Roi de Prusse.» Au-dessous, la légende reproduite ci-dessus. [Tome 1, Grand Format, Fol. 8

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Tirage moderne de l'estampe décrite par Em. Bocher (n° 202) et dont le Cabinet des Estampes possédait déjà les deuxième et troisième états (Aa 5, *verbo* Moreau et Collection Hennin, t. CXIII, fol. 31). Fait pendant au *Feu d'Artifice*, du même graveur (Bocher, n° 203), dont le Cabinet des Estampes (Aa 5 et Coll. Hennin, t. CXIII, fol. 32) possède le second état.

Voir également sur cette fête le *Mercure de France* du 22 janvier. La Reine

avait dans son carrosse Mesdames Adélaïde et Élisabeth, la Duchesse de Bourbon, Mlle de Condé, les Princesses de Conti et de Lamballe.

Moreau le Jeune s'est représenté sous les traits de l'artiste juché sur le piédestal de la colonne de gauche, en train de dessiner et vu de dos, escorté d'un valet qui porte son manteau.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 460; largeur, 0 m. 733.

749. «**Vue et perspective de la superbe Galerie élevée dans la Place de Grève** à l'occasion de la **Naissance de Mgr le Dauphin** ou la Ville donna un magnifique festin au Roi et à la Reine ainsi ‖ qu'a toute la Cour et d'ou leurs Majestestés (*sic*) virent tirer le feu d'Artifice le lundi 21 janvier 1782. — Hauteur de la Salle 28 pieds, Largeur 48, longueur 132.» Sous le tr. c., à dr., au-dessus de la légende qui précède : «La Chaussée sculp.»; au-dessous de la légende, à dr. : «A Paris chez La Chaussée Graveur, rue St Jacques vis a vis la fontaine S. Severin»; au milieu, inscription manuscrite à l'encre : «1ere Vue.» [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique, la première d'une série dont fait aussi partie l'estampe suivante. Elle parut sans doute chez ce graveur-éditeur La Chaussée (ci-dessus, n° 459), dont Le Blanc cite un *Jean de la Fontaine*, et qui fut aussi domicilié à Saint-Laurent, rue du Petit-Pont.

Hauteur, 0 m. 252; largeur, 0 m. 397.

750. «**Vuë et Décoration de la Façade du Feu d'Artifice** élevé en la place de Grève, tiré devant leurs Majestés le 21 Janv. 1782 à l'occasion de la **Naissanc^e de Mgr le Dauphin** ‖ A Paris, chez La Chaussée, rue S. Jacques vis à vis la Fontaine St Severin N° . . . ‖ Et Presentem^t chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins.» Au haut de la feuille, de droite à gauche, à rebours, est reproduite en capitales, suivant l'usage pour les vues d'optique, la légende inscrite sous le trait carré que nous venons de donner. [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique passée dans le fonds de Basset et faisant suite au numéro précédent.

Sur ce feu d'artifice et la façon dont s'opérait la distribution au peuple de pain et de cervelas, lire un très curieux fragment du *Journal intime de l'abbé Mulot*, déjà cité (éd. Tourneux. *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. XXIX, p. 75). Voir également le *Mercure de France* (22 et 29 janvier 1782). L'artificier de la Varinière se tira fort mal de son office.

Hauteur, 0 m. 253; largeur, 0 m. 400.

751 «Vue du **Bâtiment** construit sous les ordres de MM. Le Prevot des Marchands et Echevins de la Ville de Paris, pour la ‖ reception du Roi et de la Reine, avec leur Cour; pour voir le Feu d'Artifice tiré en la place de Grève sur le bord ‖ de la Rivière de Seine, le 21 Janv. 1782, a l'occasion de la **Naissance de Mgr le Dauphin**, arrivée le 22 octobre 1781.» Sous le tr. à., à g. : «Desrais del.»; à dr. : «Voyzard sculp.» Suit la légende ci-dessus reproduite. Au-dessous, l'adresse : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques a la Ville de Coutances — A. P. D. R.» [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte. Sur Desrais, voir ci-dessus notre numéro 46, et sur Voysard notre numéro 130.

Hauteur, 0 m. 172; largeur, 0 m. 245.

752. **Décoration du Feu d'Artifice**, ‖ Elevé près l'Hôtel de Ville de Paris, à l'occasion de la **Naissance de Monseigneur le Dauphin** par les Ordres et sous la Prevôté ‖ de Mr de Caumartin; et l'Artifice exécuté en présence de Leurs Majestés, le Lundi vingt-un Janvier mil sept cent quatre-vingt-deux.» Fol. 22

Gravure anonyme à l'eau-forte. Un exemplaire colorié de la même estampe (Collection Histoire de France, Qb 75) porte en outre au-dessus du témoin l'adresse : «A Paris, chez Jean, rue Jean de Beauvais n° 32.» Semble le pendant du numéro 754 ci-après.

Hauteur, 0 m. 437; largeur, 0 m. 283.

753. «**Vue perspective de la Décoration et du Feu d'Artifice** tiré à l'Hotel de Ville de Paris en présence ‖ de Leurs Majestés a l'occasion de la **Naissance de Monseigneur le Dauphin**. le 21. Janvier 1782.» Sous le tr. c., à g. : «V. Nicolle Del. et Sculp.» Au-dessous, la légende ci-dessus reproduite. Suit, au-dessus du témoin, l'adresse : «A Paris chez M. Berton, Jardin du Palais Royal près le Caffé de Foi.» [Fol. 23

Manière noire due à Victor-Jean Nicolle, peintre, dessinateur et graveur (18 octobre 1754-26 janvier 1826), connu surtout par ses vues et perspectives panoramiques de Rome et de Paris. Le dessin original au trait (crayon repassé à la plume), ayant servi à l'artiste pour sa gravure, et cette gravure même, se trouvent dans la Collection Hennin, t. CXIII, fol. 33.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 320.

754. «**Intérieur de la Salle** ‖ construite dans la Place de Grève, à l'occasion de la **Naissance de Mgr le Dauphin**, où Leurs Majestés ont diné et ont vû tirer le Feu d'Artifice le 21 Janvier ‖ 1782. et

laquelle a ensuite servi pour le Bal masqué que la Famille Royale a honoré de sa présence le mercredi 23 du même mois.» [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire où le graveur a choisi, comme Moreau le jeune (ci-après, n° 756), le moment de l'arrivée du Roi et de la Reine au bal masqué. A droite, l'orchestre. Au plafond, cartouches décoratifs ornés de soleils, de dauphins et du chiffre du Dauphin nouveau-né L. D., alternés. Semble bien faire pendant avec le numéro 752 ci-dessus, et serait donc parue chez l'éditeur Jean.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 425.

755. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 24

756. «**Le Bal Masqué** ‖ Fetes données au Roi et à la Reine par la Ville de Paris... (La suite de la légende et les signatures de P. L. et de J. M. Moreau comme au numéro 747 ci-dessus.) [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte et au burin. Quatrième état décrit par Bocher (n° 200); le Cabinet des Estampes possédait déjà le second, le troisième (Réserve) et le quatrième (Coll. Hennin, t. CXIII, fol. 37 et Collection de l'Histoire de France, Qb 75). Pendant du numéro 747 ci-dessus : «*Le Festin Royal*», du 21 janvier.

«Le bal qui a eu lieu cette nuit à la Ville étoit détestable par la difficulté d'y aborder en voiture,... par l'espèce de monde dont la plus vile canaille de Paris faisoit une très grande partie. Le Roi et la Reine ont d'abord soupé au Temple [chez le Comte d'Artois] très gaîment. La Reine s'est habillée chez le sieur Buffaut, trésorier de la Ville et est de là entrée au bal au milieu d'une quarantaine de femmes de la Cour. Leurs Majestés se sont trouvées elles-mêmes si pressées que la Reine a crié elle-même «J'étouffe» et que le Roi a été obligé de se faire place à coups de coude.» (*Mercure de France*, 24 janvier 1782.)

Gower, n° 275.

Hauteur, 0 m. 460; largeur, 0 m. 364.

757. **Douze Vignettes** posées quatre en largeur et trois en hauteur sur la même feuille, **relatives à la naissance du premier Dauphin** : «1. L'Arrivée du Courier. — 2. L'Inauguration du Dauphin. — 3. L'Heureuse Epoque (feuille inspirée de la gravure de Mlle Boizot, ci-dessus notre numéro 745). — 4. La Présentation de Mgr. — 5. La Bonne Nourriture. — 6. L'Offrande de Mars (inspirée du Monument d'allégresse gravé par Godefroy, ci-dessus notre numéro 743). — 7. L'Enfant des Dieux. — 8. L'Action de Grace. — 9. Les Dons de Minerve. — 10. La Joie Publique. — 11. La Digne Mère (Marie-Antoinette sur un trône, tenant le Dauphin sur ses genoux). — 12. Le Présent de Vénus.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte. Série de planches destinée à être découpée et à illustrer un almanach de l'année 1782, peut-être celui qu'annonce la *Gazette de France* du 16 novembre 1781 : «*Almanach de l'heureuse année ou les Vœux de la France accomplis par la fécondité de la Reine*, avec des planches agréablement exécutées et conçues relativement à la naissance de Monseigneur le Dauphin; chez Desnos, rue S[t] Jacques, au Globe; 2 liv. 8 s. broché; 4 liv. 10 s. en maroquin.»

Gower, n° 451.

Hauteur de chaque vignette : 0 m. 075; largeur, 0 m. 044.
Hauteur totale prise du témoin : 0 m. 275; largeur, 0 m. 225.

758. **Cinq dauphins**, de postures différentes, répartis dans les cinq compartiments d'une feuille sans doute destinée à être découpée pour la confection d'une boîte ou d'un cartonnage. Au bas de la feuille, sous le tr. c. : «Vive Monseigneur le Dauphin.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, coloriée en vert et rouge.

Hauteur, 0 m. 260; largeur, 0 m. 185.

759. Portrait prétendu de **Madame Poitrine, nourrice du premier Dauphin**, à mi-jambes, assise, de trois quarts à droite, donnant le sein gauche à l'enfant royal. [Fol. 27

Reproduction phototypique d'une aquarelle (haute de 0 m. 31, large de 0 m. 24), due au peintre Antoine de Peters, passée en vente le lundi 25 mars 1907 (Lair-Dubreuil et Rollin), et qui a donné lieu aux quatre gravures suivantes (n° 48 du catalogue de vente).

Antoine de Peters, peintre et graveur, naquit à Cologne en 1723 et étudia à Paris à l'école de Greuze. Peintre de Christian IV de Danemark et du prince Charles de Lorraine, il se fixa bientôt à Bruxelles où il réunit la collection célèbre d'eaux-fortes de Rembrandt, acquise par le Cabinet des Estampes, le 13 avril 1784, pour la somme de 24,000 livres. Peters exécuta de nombreux portraits et traita des sujets assez libres, soit en miniature, soit à l'aquarelle. Il mourut à Cologne le 6 octobre 1795.

L'aquarelle originale fut exposée par Peters au Colisée, en 1776, sous le numéro 48 : «*Aquarella.* Une jeune dame allaitant son enfant, de 15 pouces de haut sur un pied de large.» (*Liste et description des tableaux... exposés au Colisée dans le Salon des Grâces, en 1776...*, Bibl. nat., *Est.*, Yb 119, p. 13.)

Sur Madame Poitrine, qui mit à la mode le vieil air de Malborough (voir ci-après, au chapitre intitulé *Les Folies du Jour*, nos numéros 881 à 886), rapportons ce témoignage d'un contemporain :

«La nourrice de l'enfant s'appelle M[me] Poitrine; elle est bien nommée, car elle en a une énorme et un lait excellent, à ce que disent les médecins. C'est une franche paysanne, la femme d'un jardinier de Sceaux. Elle a le ton d'un grenadier, jure avec une grande facilité; tout cela n'y fait rien, est fort heureux même, parce qu'elle ne s'étonne et ne s'émeut de rien, que,

par conséquent, son lait s'altérera difficilement. Les dentelles, le linge qu'on lui a donnés ne l'ont pas surprise; elle trouve tout cela tout simple, et a seulement demandé qu'on ne lui fît pas mettre de poudre, parce qu'elle ne s'en était jamais servi et voulait mettre son bonnet de six cents francs sur ses cheveux, comme les autres cornettes.»

Mais la tradition persistante qui fait de ce portrait celui de la nourrice du Dauphin est certainement erronée puisque ce dernier naquit le 22 octobre 1781, et que l'aquarelle de Peters fut exposée, nous l'avons vu, dès 1776. Elle représentait sans doute et plus simplement la femme du peintre, à qui Chevillet a dédié la gravure qui suit.

760. «**L'Amour Maternelle** ‖ Dédiée à Madame Elisabeth Gouël de Villebrune femme de Monsieur de Peters ‖ Peintre de S. M. le Roy de Danemarck et de S. A. R. le Prince Charle ‖ Duc de Lorraine Gouverneur des Païs-Bas Grand Maître de l'Ordre Teutonique ‖ Par son tres Humble et très Obeissant Serviteur Chevillet.» Gravure, dans les mêmes dimensions, de l'aquarelle originale mentionnée au numéro précédent, avec encadrement rectangulaire simulant l'ébrasure d'une fenêtre, et au-dessous une tablette sur laquelle on lit la légende reproduite plus haut. Sous le tr. c., à g. : «Peint par de Peters»; à dr. : «Gravé par Chevillet.» Au-dessous: «Æaris chez Chevillet Graveur rüe des Maçons Maison de Mr Freville.» [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Juste Chevillet, né à Francfort-sur-l'Oder en 1729, mort en 1802 à Paris, élève de G.-F. Schmidt et de son beau-frère J.-G. Wille. Il faut, sur Chevillet et sur les relations du peintre Peters avec les deux beaux-frères, Chevillet et Wille, consulter le *Journal* de ce dernier.

Cette gravure de Chevillet fut d'ailleurs, comme l'aquarelle originale de Peters, exposée au Colisée en 1776. Le numéro 178 porte en effet: «M. Chevillet. Une Mère allaitant son enfant, de 16 pouces de haut sur 15 de large, d'après M. de Peters.» (*Liste et description*. . ., *op. cit.*, p. 33.)

Hauteur, 0 m. 427; largeur, 0 m. 316.

761. «**L'Amour maternelle.**» Suivent huit vers, quatre et quatre sur deux colonnes :

«Au cœur de ton enfant, tu n'as pas droit de plaire,
Si tu bornes tes soins à lui donner le jour :
Veux tu donc aspirer au bonheur d'être mere,
Nourris le de ton sang; c'est le parfait amour

O des vertus, la vertu la plus belle.
Tendre sœur de l'humanité!
Fais au jourd'hui que cet heureux modele
Puisse à jamais être imité!»

Sous le tr. c., à g. : «Peint par de Peters»; à dr. : «C. Corbutt sculp.» Au-dessous, la légende et les vers reproduits plus haut, et l'adresse : «Printed for Rob[t] Sayer in Fleet Street.» [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin, par César Corbutt, élève de Smith (qu'il ne faut pas confondre avec le mezzotintiste Charles Corbutt); peut-être n'a-t-il connu que la gravure de Chevillet.

Hauteur, 0 m. 325; largeur, 0 m. 258.

762. Réduction en contre-partie du détail central de la gravure de Chevillet : la même, de trois quarts à droite, vue jusqu'à mi-corps, fond uni, dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle où on lit : «**L'Amour Maternelle.**» Au-dessous du tr. c. : «A Paris chés Esnauts et Rapilly M[ds] d'Estampes rue S[t] Jacques à la Ville de Coutances.» [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 234; largeur, 0 m. 171.

763. «**L'Amour — Maternelle** ‖ Dédiée — a Madame ‖ la Comtesse — de Calmark ‖ Par son tres Humble et tres — Obeissant serviteur Ch. Fr. Jennard.» La même, de trois quarts à gauche, vue jusqu'aux genoux, dans un médaillon ovale fixé par un nœud de rubans à un cadre rectangulaire, et décoré de guirlandes de roses et de lierre. Au-dessous, socle aux armes de la comtesse de Calmark, sur lequel on lit la légende reproduite plus haut. Sous le tr. c., à g. : «De Peters Pinx.»; à dr. : «Jennard Sculp.» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte et au burin dont l'auteur, Charles Jennard, est tout à fait inconnu.

Hauteur, 0 m. 370; largeur, 0 m. 268.

764. **Louis Joseph Xavier François, premier Dauphin**, en pied, de face, et **Marie Thérèse Charlotte, ou Madame Royale**, également en pied, de trois quarts à droite, assis tous deux dans un parc et tenant sur leurs genoux un nid d'oiseaux. A gauche, au fond, berceau de treillage et perspective d'arbres. Sous le tr. c., à g. : «Peint par Louise Elisabeth le Brun, peintre du Roi»; à dr. : «Gravé par Maurice Blot, en 1786.» Au-dessous : «Monseigneur le Dauphin, — et Madame, Fille du Roi. ‖ Dédié à — la Reine ‖ Par son très Respectueux et très fidèle sujet Blot.» Au-dessous à gauche : «Le

Tableau appartient à Sa Majesté. ‖ A Paris chez l'Auteur, Rue et près — l'Ancienne Comedie Française, N° 39.» [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, par le graveur Blot (1754-1818), élève d'Aug. de Saint-Aubin, d'après le tableau de Mme Lebrun exposé au Salon de 1785 (ci-dessus, n° 685), actuellement au Musée de Versailles (n° 3907). Fait pendant au Comte d'Artois et à Madame Clotilde, par Beauvarlet, d'après la toile peinte en 1763 par François-Hubert Drouais (1727-1775) [le tableau original au Musée du Louvre], comme nous l'apprend cette annonce de la *Gazette de France* du vendredi 6 octobre 1786 : «Mgr le Dauphin et Madame, fille du Roi, d'après Madame Lebrun, peintre du Roy, gravés et dédiés à la Reine par M. Maurice Blot, estampe de même grandeur que celle gravée en 1767 par Beauvarlet, représentant Mgr le comte d'Artois et Madame : 12 livres chez l'auteur, rue et près l'Ancienne Comédie Française, n° 39.»

Hauteur, 0 m. 450; largeur, 0 m. 345.

765. **Marie-Antoinette**, de face, en pied, assise dans un fauteuil, le visage de profil à droite, tenant à cheval sur ses genoux le **premier Dauphin** et lui montrant le buste de **Henri IV**, de profil à droite, sur une colonne tronquée placée à gauche. A droite, **Louis XVI** debout, couronne en tête et sceptre en main. Au bas de cette vignette, une tablette pointillée où on lit : «Il prend le bon Henri pour maître ‖ et pour modèle.» Sous le tr. c., à g. : «C. P. Marillier inv.»; à dr. : «P. Duflos Sculp.» [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Pierre Duflos, né en 1751, fils de Simon Duflos (ci-dessus, n°s 10 et 455), d'après Marillier (ci-dessus, n° 39). Illustration détachée d'un volume.

Gower, n° 124.

Hauteur, 0 m. 116; largeur, 0 m. 064.

766. **Le premier Dauphin**, à mi-corps, de face, coiffé d'un chapeau à larges bords surmonté d'un nœud de ruban, boucle de cheveux retombant à droite, habit décolleté à collerette, insignes des ordres de Saint-Louis et du Saint-Esprit. Dans un médaillon ovale, encadré dans une bordure rectangulaire décorée au sommet de guirlandes de roses, et reposant sur une tablette, ornée d'un écu aux armes et à la couronne delphinales, où on lit : «Louis Joseph — Xavier-François ‖ Dauphin — de France, ‖ Né à Versailles, le — 22 octobre 1781.» Sous le tr. c., à g. : «Desrais del.»; à dr. : «Dupin sculp.». Au-dessous : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances. N° 259. ‖ Avec Priv. du Roi.» [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Dupin fils (ci-dessus, n° 82), d'après Desrais (ci-dessus, n° 46). Voir ci-après (n° 6005) une Madame Royale en pendant, portant au coin supérieur droit de la feuille le numéro 181, tandis que la présente estampe porte au même endroit le numéro 180. Ce sont les numéros de la collection d'Esnauts et Rapilly.

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 116.

767. «Mort de Mgr Louis Joseph Xavier François Dauphin de France ‖ Né à Versailles, le 22 Octobre 1781, décédé au Château de Meudon, le 4 Juin 1789, dans la 8e année de son âge.

Cruelle faulx! arrête... Hélas! si jeune encore!...
Du beau jour qui va luire à peine il vit l'aurore.»

A droite, couché dans un lit à couronne delphinale, le petit prince agonisant; au pied du lit, la France, vêtue du manteau fleurdelysé, tente d'écarter la Mort armée d'une faulx qu'elle dirige vers l'enfant. Au premier plan, Génie dont la lyre est brisée; au fond à gauche, le Génie de la folie, tenant une marotte en main, entraîne une femme qui vient de quitter un masque comique et voile son visage de ses mains. Au pied du lit, à terre, un sceptre, un livre ouvert où on lit : «Prières ‖ Publiques», et banderole portant les mots : «Les plaisirs sont envolés.» [Fol. 31

Aquatinte anonyme.

On sait que le premier Dauphin mourut âgé de 7 ans et demi, le 4 juin 1789, au Château de Meudon, au moment de la réunion des États généraux. Sa mort fit passer le titre de Dauphin au second fils de Louis XVI, Louis-Charles, duc de Normandie (Louis XVII), né le 27 mars 1785, et alors âgé de 4 ans. Le premier Dauphin était devenu difforme à la fin de sa vie. Le 22 février 1789, Marie-Antoinette écrivait à son frère l'empereur Joseph II : «Mon fils aîné me donne bien de l'inquiétude; quoiqu'il ait toujours été frêle et délicat, je ne m'attendais pas à la crise qu'il éprouve. Sa taille s'est dérangée et pour une hanche qui est plus haute que l'autre, et pour le dos dont les vertèbres sont un peu déplacées et en saillie. Depuis quelque temps il a tous les jours la fièvre, et est fort maigre et affaibli.»

Hauteur, 0 m. 156; largeur, 0 m. 226.

CHAPITRE IV

LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE (Suite)

SOMMAIRE DU CHAPITRE IV.

Nos 768 à 857. Frères et sœurs de Louis XVI : **Xavier, duc d'Aquitaine** (Versailles, 8 septembre 1753-22 février 1754); **Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence** (Versailles, 17 novembre 1755-Tuileries, 16 septembre 1824), marié le 14 mai 1771 à **Marie-Joséphine-Louise de Savoie** (Turin, 2 septembre 1753-Hartwell, 13 novembre 1810); **Charles-Philippe, comte d'Artois** (Versailles, 9 octobre 1757-Goritz, 6 novembre 1836), marié le 16 novembre 1773 à **Marie-Thérèse de Savoie** (Turin, 21 janvier 1756-Mittau, 2 juin 1805); **Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavière** de France ou *le Gros Madame* (Versailles, 23 septembre 1759-Naples, 7 mars 1802), mariée le 6 septembre 1775 à **Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie**, prince de Piémont, puis **roi de Sardaigne** sous le nom de Charles-Emmanuel IV (24 mai 1751-6 octobre 1819). Elle fut béatifiée par bref du pape Pie VII, en date du 10 avril 1808. Nous ne connaissons point d'estampes représentant les deux premiers enfants de Marie-Josèphe de Saxe, tous deux morts jeunes : Marie-**Zéphyrine** (26 août 1750-2 septembre 1755) et **Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne** (13 septembre 1751-22 mars 1761).

Ce chapitre ne comporte les portraits de Louis XVIII et de Charles X qu'en tant que comtes de Provence et d'Artois. On trouvera plus loin, à l'époque de la Restauration, ceux de Louis XVIII roi de France, ceux du comte d'Artois en tant que lieutenant-général du royaume et, postérieurement, en tant que roi de France.

On a de même reporté ci-après, à l'époque de sa captivité au Temple et de son Procès, les portraits de **Madame Élisabeth**-Philippine-Marie-Hélène de France (3 mai 1764-10 mai 1794).

Nos 858 à 879. Tantes de Louis XVI : Madame Marie-**Adélaïde** (*Loque*) [Versailles, 3 mai 1732-Trieste, 18 février 1800]; Madame Marie-Louise-Thérèse-**Victoire** (*Coche*) [Versailles, 11 mai 1733-Trieste, 8 juin 1799]; Madame **Sophie**-Philippine-Élisabeth-Justine (*Graille*) [Versailles, 27 juillet 1734-Versailles, 3 mars 1782]; Madame **Louise**-Marie (*Chiffe*) [Versailles, 15 juillet 1737, entrée au Carmel de Saint-Denis, le 11 avril 1770, y meurt prieure sous le nom de sœur Thérèse de Saint-Augustin, le 23 décembre 1787].

XVII

MADAME, COMTESSE DE PROVENCE

1771

MANIÈRE NOIRE PAR RICHARD BROOKSHAW, D'APRÈS FRANÇOIS-HUBERT DROUAIS

N° 787



Marie Josephine Louise de Savoye, Madame.



Marie Josephine Louise Daughter to the king of Sardinia and Countess of Provence.

From the Original picture in the Cabinet at Versailles.



CHAPITRE IV.

LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE (Suite).

---

768. «L'Heureux Accouchement de Madame la Dauphine et la Naissance d'un duc d'Aquitaine ‖ Née (*sic*) à Versaille ce 8 de Septembre 1753. ‖ A Paris chez Basset le jeune, rue S. Jacques au coin de la rue des Mathurins à S. Genevieve — Avec permission de Mr Berrier.» Le lit de la Dauphine est à gauche de face. Au milieu, Louis XV, auquel le Dauphin présente son fils aîné, sur les bras de sa gouvernante. [Tome 5, Fol. 32

Gravure à l'eau-forte de la même série que le numéro 35 ci-dessus et que le numéro suivant. L'orthographe «Née» semble y impliquer la transformation que nous avons déjà signalée à l'occasion du numéro 35.

On sait que Xavier-Marie-Joseph, duc d'Aquitaine, né le 8 septembre 1753, mourut âgé de 6 mois, le 22 février 1754, «emporté par la coqueluche et le travail des dents», six mois avant la naissance de Louis XVI.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 258.

769. «L'Heureux Accouchement de Madame la Dauphine et la Naissance du Comte de Provence ‖ Née à Versailles ce 17 Novembre 1755 ‖ A Paris chez Basset le jeune rue S. jacques au coin de la rue des Mathurins à S. genevieve.» Le lit de la Dauphine est à droite et de profil. Au milieu de la pièce, Louis XV, assis dans un fauteuil, ayant le Dauphin, debout, à sa droite, et auquel la gouvernante présente le comte de Provence. [Fol. 32

Mêmes observations que pour le précédent numéro. Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, naquit à Versailles le 17 novembre 1755, à trois heures et demie du matin : «Je le trouve, écrit l'ambassadeur de Saxe, si délicat et fluet du corps, des bras et des jambes, que je ne sais si on peut autant compter sur Sa santé que sur celle de MM. les ducs de Bourgogne et de Berry.»

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 248.

770. «L'Auguste Naissance de Monseigneur le Comte de Provence, Né à Versailles le 17 Novembre 1755.» Le lit de la Dauphine à gauche, de profil; Louis XV au milieu, le chapeau sur la

tête, le **Dauphin** à sa gauche, auquel sa gouvernante présente le comte de Provence. [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire, d'une série différente des deux précédentes gravures et qui comprend aussi la suivante. Le geste du soldat à droite, empêchant la foule de pénétrer, est le même que celui du numéro 772 ci-après.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 228.

771. « **L'Heureux accouchement de Madame la Dauphine, du Comte de Provence**, Né à Versailles le 17 Novembre 1755. » Le lit de l'accouchée est au milieu et de trois quarts; à droite, au premier plan Louis XV et le Dauphin, le comte de Provence dans les bras de sa gouvernante. [Fol. 33

Même série que l'estampe précédente.

Hauteur, 0 m. 152 : largeur, 0 m. 230.

772. **L'Heureux Accouchement de Madame la Dauphine et de** (*sic*) **la Naissance du Comte de Provence** ‖ Née (*sic*) à Versailles le 17 Novembre 1755. ‖ A Paris chez Basset le jeune rue S. Jacques au coin de la rue des Mathurins a S. Genevieve — avec permission de Mr Berrier. » Le lit de l'accouchée au milieu de face; à gauche le comte de Provence sur les bras de sa gouvernante. [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte, de plus grandes dimensions que les précédentes. L'orthographe « Née », et la disposition des lettres de la première ligne de la légende, ainsi que l'addition manifeste du cordon du Saint-Esprit, indiquent la transformation d'une planche antérieure représentant sans doute la naissance de Marie-Zéphirine.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 302.

773. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale fixé par un nœud de rubans à un fond rectangulaire décoré de guirlandes de roses, avec au-dessous un écu aux armes décoré de deux palmes, et un soubassement portant une tablette où on lit : « Louis Stanislas — Xavier de France ‖ Comte de — Provence ‖ Né à Versailles le — 27 (*sic*) Novembre 1755. » Sous le tr. c., à g. : « Marillier del. »; à dr. : « Duhamel Sculp. » Au-dessous, quatre vers :

« Puisse le Ciel constant a vous combler de Graces,
Voir faire aller toujours sur les heureuses traces
Du Grand Roi, qui fidele a maintenir les Loix,
Se voit dans ses Neveux renaître quatre fois.

A Paris Chez Hénaut et Rapilly Rue S[t] Jâques a la Croix de Lorraine. Avec Privilêge du Roi. » [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte et au burin par A. Duhamel, élève d'Augustin de Saint-Aubin (né en 1736), l'auteur des gravures du *Magasin des Modes*, d'après Defraisne. D'après un dessin de Marillier (ci-dessus, n° 39).

L'exécution doit s'en placer entre octobre 1757, date de la naissance du comte d'Artois, et mars 1760, date de la mort du duc de Bourgogne, puisque le dernier vers fait allusion aux quatre princes, petits-fils de Louis XV, qui sont les ducs de Bourgogne et de Berry, les comtes de Provence et d'Artois.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 104.

774. **Le Comte de Provence**, à mi-corps de face, dans le même encadrement et avec la même légende que le numéro précédent. [Fol. 35

La seule différence consiste dans la substitution à l'ancien portrait du comte de Provence d'un nouveau dont nous connaissons deux exemplaires, l'un au musée de Versailles (n° 3894), justement attribué à Louis-Michel Vanloo, l'autre au musée du Louvre (n° 1047) portant l'indication erronée de comte d'Artois et la simple mention : « École française du XVIII[e] siècle. »

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 104.

775. **Le Comte de Provence**, de face, légèrement orienté à gauche, habit vert, cordon bleu du Saint-Esprit, cordon rouge de la Toison d'Or, le chapeau sur le bras gauche, se détachant sur un fond gris, dans un encadrement rectangulaire à ouverture ovale de couleur brun rouge, à la base duquel on lit : « Louis-Stanislas-Xavier de France; Comte de Provence. ‖ né à Versaille le 17 Novembre 1755 ‖ Présenté au Roy et à Monseigneur le Comte de Provence par leur très Respectueux Serviteur Bonnet. » Sous le tr. c. : « Æaris chés Bonnet chez Gallande place Maubert, la porte cochère entre un Chandellier et un Layetier vis a vis la rue du Fouare. » [Fol. 35

Gravure en manière de pastel par l'inventeur de ce procédé, Louis-Marin Bonnet (voir ci-dessus, n° 89), d'après le portrait du comte de Provence mentionné au numéro précédent et peint par Vanloo. Bonnet, qui a gravé en contre-partie du sens observé par Duhamel, a respectueusement observé ici les couleurs du portrait du musée du Louvre (n° 1047). La *Gazette de France* du lundi 20 mai 1771 nous donne la date de cette gravure : « Portrait de Monseigneur le Comte de Provence, gravé en couleurs par Bonnet. Prix 3 livres. Chez l'Auteur rue Galande, Place Maubert. » Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVIII), l'état avant toute lettre, avec l'habit bleu au lieu de vert.

Hauteur, 0 m. 298; largeur, 0 m. 212.

776. «**Mariage de Monseigneur Louis Stanislas Xavier — Comte de Provence**, né le 17 Novembre 1755 avec ‖ **Marie Josephe Louise de Savoie**, née à Turin le 2 Sep. — 1753. Célébré le 14 mai 1771 dans la Chapelle du Roi. ‖ A Paris chez Basset rue S. Jâques.» [Fol. 36

Gravure anonyme à l'eau-forte. De même que l'année précédente (16 mai 1770) pour Louis XVI et Marie-Antoinette, c'est dans la chapelle du château de Versailles que le cardinal de La Roche Aymon, archevêque de Reims, maria le 14 mai 1771 le comte de Provence avec Marie-Joséphine-Louise de Savoie, plus âgée de deux ans que son fiancé, petite-fille du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel (27 août 1701-20 février 1773), et fille du futur roi de Sardaigne Victor-Amédée III (1726-1796). Louis XV, accompagné du Dauphin et de la Dauphine, du comte de Provence, et de ses filles Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, avait été suivant l'usage au-devant de la future comtesse de Provence. Du bas de la montagne de Bouron, où eut lieu la rencontre, on se rendit à Fontainebleau, d'où l'on partit le 13 pour Choisy; le 14 eut lieu le mariage à Versailles.

Le contrat avait été signé à Turin le 16 avril; le mariage par procuration avait eu lieu le 21 à la chapelle du Saint-Suaire de Turin, entre Marie-Joséphine et le prince de Piémont représentant le comte de Provence. La Princesse arriva à Lyon le 3 mai, en partit le 6 à 11 heures, arriva à Beaune le même jour à 7 heures, passa à Moulins le 7, fut à Nevers le 8 et arriva de Briare le 12.

Hauteur, 0 m. 201; largeur, 0 m. 295.

777. «**Fête et Salle de Bal** donné Æ Paris le 2 Juin 1771 Par Son — Excellence Monsieur Ferrero Comte de la Marmora ‖ Ambassadeur de Sardaigne à la Cour de France à l'occasion — du **Mariage de Monseigneur le Comte de Provence** avec ‖ **Marie Josephe Louise de Savoie** Sur les — Desseins et Conduite du Sr Heussée Architecte.» Suivent 4 vers sur 2 colonnes, 2 et 2 :

«Lorsqu'un Auguste Hymen signalant sa Puissance
Au Bonheur enchaîna la Savoye et la France

L'Ambassadeur de Charles au gré de ses désirs
Dans ce Salon brillant réunit les Plaisirs.

A Paris chez Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances.» A l'intérieur du tr. c., vers la gauche : «Heussée inv. et fecit.» [Fol. 36

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Le comte de la Marmora, «homme sage et honnête», au dire de Mercy (Lettre du 22 juin 1771 à Marie-Thérèse, Arneth, I, p. 175), donna, suivant l'usage auquel Mercy s'était rendu l'année précédente, une fête dans une salle

construite spécialement par l'architecte Heussée, que nous ne pensons pas être l'auteur de la gravure, en dépit du mot «fecit».

A fait partie de la Collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 260; largeur, 0 m. 437.

778. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de face, légèrement orienté à droite, dans un médaillon ovale fixé par un nœud de rubans à un encadrement rectangulaire, décoré de branches de lauriers et reposant sur un socle aux armes, à tablette enguirlandée où on lit : «Louis — Stanislas ‖ Xavier — de France ‖ Monsieur ‖ Né à Versailles le — 17 Novembre 1755 ‖ Marié le 14. — May. 1771.» Sous le tr. c., à g. : «D'après le tableau de Mr Vanloo»; à dr. : «le Beau sculp.» Au-dessous : «Æaris Chez Hénaut et Rapilly Rue St Jaques a la Ville de Coutances, Avec Priv. du Roi.» [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte et au burin due à Lebeau, graveur du duc de Chartres (ci-dessus, n° 27). L'indication «d'après le tableau de Mr Vanloo», au-dessous de cette gravure du portrait déjà signalé ci-dessus sous les numéros 774 et 775, confirme l'exactitude de la mention du musée de Versailles. Donc le portrait 3894 de Versailles (dont le 1047 du musée du Louvre n'est sans doute qu'une réplique, portrait successivement gravé par Bonnet, par Lebeau, et par Duhamel d'après le dessin de Marillier) est bien de L. Michel Vanloo. Pendant des deux numéros suivants.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 105.

779. **La Comtesse de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, corsage décolleté à manches de dentelles, mèche de cheveux sur l'épaule droite, dans les mêmes ovale et encadrement que le numéro précédent; seul l'écu aux armes est différent et l'on a ajouté aux angles inférieurs du cadre, sous la bordure ovale, deux croix de Savoie. Sur la tablette : «Marie Josephe — Louise Princse ‖ de Savoye, Née le 2 Septembre 1753. ‖ Mariée à Versles le 14 mai 1771 avec Mgr le Comte de Provence.» Sous le tr. c., à g. : «Queverdo del.»; à dr. : «Duhamel Sculp.» Au-dessous : «A Paris chez Hénaut et Rapilly Rüe St Jâques à la Ville de Coutances ‖ Avec Privilège du Roi.» [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au burin par Duhamel (ci-dessus, n° 778), d'après un dessin de Queverdo (ci-dessus, n° 234). La nouvelle princesse était très inférieure à Marie-Antoinette, écrit Mercy (Lettre du 22 juin 1771 à Marie-Thérèse, Arneth, I, p. 173), soit par les agréments de la figure, soit par ceux de l'esprit. «Madame la comtesse de Provence n'a aucun de ces avantages;

IMPRIMERIE NATIONALE.

elle n'annonce même aucun talent qui puisse y suppléer; sa contenance est froide, embarrassée, elle parle peu, sans grâce, et elle n'a rien de ce qui est nécessaire pour plaire à cette nation (les Français)».

Citons de suite cette critique, sans doute très exagérée, qu'en fera plus tard Madame de Boigne (*Mémoires de la comtesse de Boigne*, éd. Nicoullaud, Paris, Plon, 1907, tome I, p. 36) : «Madame se consolait des infidélités que lui faisait Monsieur avec Madame de Balbi, dans l'intimité de ses femmes de chambre et, ose-t-on le dire, par la boisson portée au point que le public souvent s'en apercevoit.» Née le 2 septembre 1753, la comtesse de Provence devait mourir à Hartwell en Angleterre, pendant l'émigration, le 13 novembre 1810, âgée de 57 ans. Queverdo a certainement copié le portrait, qui nous paraît assez peu ressemblant, peint à Turin et envoyé avant le mariage à la cour de France; une comparaison attentive de la présente estampe et de celle qu'on trouvera ci-après (n° 783) avec la mention du tableau de Turin ne laisse aucun doute sur ce point.

Hauteur, o m. 156; largeur, o m. 104.

780. **La Comtesse de Provence**, portrait différent dans le même encadrement et avec la même lettre. La Comtesse, de trois quarts à gauche, est vue presque jusqu'à mi-jambes, coiffure plus haute entremêlée d'un rang de perles, collier de perles, corsage décolleté, le bras droit pris dans un ample manteau. [Fol. 37

Mêmes dimensions.

781. **La Comtesse de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, cheveux relevés, tour de cou en ruban froncé orné d'un nœud, corsage décolleté à bretelles, dans un cadre rectangulaire à ouverture ovale, décoré de guirlandes de chêne et à la base de rameaux d'oliviers entrecroisés. Au-dessous, tablette sur laquelle on lit : «Marie Joséphine ‖ Louise de Savoye Madame ‖ Née a Thurin le 2 Septembre 1753.» Sous le tr. c., à g. : «Favanne del.»; à dr. : «Dambrun Sculp.» Au-dessous : «A Paris chez Mondhare rue St Jacques.». [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte et au burin par le graveur Jean Dambrun (né en 1741), d'après un dessin de Jacques de Favanne, fils du peintre Henri de Favanne et lui-même peintre et graveur. Fait pendant au numéro suivant. Le type de ce portrait est certainement emprunté à celui du portrait de Drouais (voir ci-dessous, n° 787).

Hauteur, o m. 160; largeur, o m. 105.

782. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans les même ovale et encadrement que le numéro précédent, son

pendant. Sur la tablette : «Louis Stanislas ‖ Xavier de France Monsieur ‖ Né à Versailles le 17 Novembre 1755.» Sous le tr. c., à g. : «Duclos del.»; à dr. : «Martini sculp.» Au-dessous : «A Paris, chez Mondhare, rue St Jacques.» [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée par Martini (ci-dessus, n° 685), d'après un dessin d'Antoine-Jean Duclos (ci-dessus, n° 203), élève d'Augustin de Saint-Aubin, qui semble avoir copié en le modifiant le portrait de Vanloo (ci-dessus, n° 774).

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 103.

783. **La Comtesse de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale décoré de guirlandes de roses et de lys, et fixé à un pilastre reposant sur un socle à tablette aux armes où on lit : «Marie Josephe — Louise de Savoie, ‖ Comtesse — de Provence, ‖ Née à Turin — le 2 Septbre 1753.» Sous le tr. c., à g. : «Gravée d'après le Tableau peint à Turin.» Au-dessous : «Æ Paris chés Boré, maison de M. Vallade Libraire rue S. Jacques au Griffon d'Or et chés Maigret vis-à-vis la rue du Plâtre.» [Fol. 38

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin du portrait peint à Turin, et qui ne diffère que par le trois quarts à gauche un peu plus prononcé, et peut-être par un plus grand souci de vérité, du numéro 779 ci-dessus. Boré ou Borée, d'abord associé avec Vallade, s'établit plus tard (ci-dessus, n° 87) quai des Théâtins, à l'hôtel de Choiseul; Maigret, rue Saint-Jacques vis-à-vis celle du Plâtre, et qui tenait aussi commerce d'estampes, avait épousé en secondes noces Françoise Le Viel, belle-mère de Louis-Marin Bonnet (ci-dessus, n° 89).

Hauteur, 0 m. 166; largeur, 0 m. 118.

784. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à droite, jabot de dentelles, cordon du St Esprit, habit à parements brodés, insignes de la Toison d'Or. Dans une bordure ovale encadrée d'un fond rectangulaire. [Fol. 39

Manière noire dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire. État avant toute lettre. Le portrait, dont la manière fait penser à Richard Brookshaw (ci-dessus, nos 246 et suivants, ci-après n° 787), présente une grande analogie de physionomie avec un autre portrait en sens inverse (de trois quarts à gauche), du comte de Provence, également avant toute lettre et en couleurs (l'habit est rouge), incontestablement sorti de la presse de Gautier-Dagoty (Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Louis XVIII).

Hauteur, 0 m. 308; largeur, 0 m. 0254.

785. **Le Comte de Provence**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale fixé par un nœud de rubans à un encadrement

rectangulaire, décoré à sa base de deux branches de roses, et reposant sur une tablette où on lit : «Louis Stanislas ‖ Xavier de France ‖ Comte de Provence ‖ Né le 17 Novembre 1755.» Sous le tr. c., au milieu : «J. Massard del et Sculp.»; au-dessous : «Æ Paris chés Megret Vitrier rue S. Jacques vis à vis celle du Plâtre ‖ et chés Vaulez M[d] d'Estampes Quai des Théatins.» [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin par Massard (ci-dessus, n° 109), faisant partie de la même série que Louis XVI et Marie-Antoinette (ci-dessus, n[os] 109 et 110), le comte et la comtesse d'Artois (ci-après, n[os] 830, 831). Sur Maigret, beau-père de Bonnet, voir ci-dessus le numéro 89.

Hauteur, 0 m. 077; largeur, 0 m. 049.

786. **La Comtesse de Provence**, en buste, de profil à droite, dans les mêmes médaillon et encadrement que le précédent numéro auquel celui-ci fait pendant. Sur la tablette : «Marie, Josephe, Louise ‖ de Savoye, ‖ Comtesse de Provence, ‖ Née le 2 Septembre 1753.» Le reste de la lettre comme au précédent numéro. [Fol. 39

Mêmes dimensions et mêmes remarques que pour le précédent numéro.

787. **La Comtesse de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à droite, chevelure haute à boucles couronnée d'une natte, tour de cou de ruban orné d'un nœud, corsage décolleté et ruché à bretelles, manches de dentelles, élevant de la main gauche une rose à hauteur de son visage; au fond, à droite, une colonne et une corbeille de roses, à gauche un arbre dans le lointain. Dans une bordure ovale encadrée rectangulairement. Sous le tr. c., à g. : «Drouias (*sic*) pin.»; à dr. : «R. Brookshaw fecit 1774.» Au-dessous, des deux côtés d'un double écu aux armes : «Marie Josephine Louise de ‖ Savoye, Madame, — Marie Josephine Louise Daughter to the ‖ King of Sardinia and Countess of Provence.» Au-dessous, à g. : «From the Original picture in the Cabinet at Versailles.» Au milieu : «Imprimé par Maillet.» A droite, le privilège en anglais a été effacé. [Fol. 40

Manière noire par Richard Brookshaw (ci-dessus, n° 246) d'après le premier portrait de la comtesse de Provence par François-Hubert Drouais, exposé au salon de 1771. C'est d'après ce portrait qu'ont été également gravés (avec suppression du bras qui tient la rose) les numéros 781 ci-dessus, par Dambrun, et 788, 789, 791, 793-795 ci-après, par Hubert, L.-J. Cathelin, Dupin, etc. Voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N 3, Provence (Marie-José-

phine-Louise, comtesse de), une manière noire de plus grandes dimensions (hauteur, o m. 463; largeur, o m. 352) exécutée l'année précédente par Brookshaw d'après Drouais : «Drouais pinx. 1771 — R. Brookchan (*sic*) sculp. 1773», ne portant qu'une lettre en français, et dédiée à la comtesse de Provence par Deseutre, l'un de ses valets de chambre. La principale différence consiste en ce que la comtesse de Provence, dans la manière noire du Cabinet des Estampes, est représentée vue à mi-jambes, et que le fond à gauche est uni et ne comporte plus de paysage. Il existe au musée du Louvre un état de cette dernière estampe avant toute lettre, qui parut à l'Exposition du xviiie siècle de la Bibliothèque nationale (1906) sous le numéro 762. Deux ans après avoir exposé ce premier portrait, Drouais exposait au salon de 1773 le portrait de la comtesse de Provence en Diane, en pendant de celui de la Dauphine en Hébé (ci-dessus, n° 263) : ces deux derniers devaient être payés à l'artiste 2,000 livres chacun. Mais c'est le portrait de 1771 qui a inspiré toutes les gravures de la comtesse de Provence qui vont suivre. A défaut de l'original, le musée de Versailles (n° 3897) conserve une copie de ce portrait de la princesse, une rose à la main; une copie du portrait de 1773 en Diane y est également conservée sous le numéro 3971. Planche XVII, page 332 du présent catalogue.

Hauteur, o m. 345; largeur, o m. 280.

788. **La Comtesse de Provence**, même type avec suppression du bras qui tient la rose, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale fixé à un pilastre, lui-même sur un fond rectangulaire et reposant sur un socle à tablette aux armes, où on lit : «Marie Je — Louise ‖ de Savoye — Madame ‖ Mariée à Versailles le 14 mai 1771.» Sous le tr. c., à g. : «Drouais pinx.»; à dr. : «Hubert sculp.» Au-dessous : «A Paris chés Esnauts et Rapilly rue S. Jacques à la Ville de Coutances. ‖ A. P. D. R.» [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte et au burin par Hubert (ci-dessus, n° 102) d'après le portrait de Drouais exposé au Salon de 1771.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 103.

789. **La Comtesse de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, chevelure haute, tour de cou de ruban froncé orné d'un nœud, corsage décolleté à bretelles, ruché et à manches de dentelles, dans un médaillon ovale décoré d'une guirlande de fleurs et fixé par un anneau à un fond rectangulaire. Au-dessous, socle aux armes avec tablette où on lit : «Marie Jne — Louise ‖ de Savoie — Madame. ‖ Mariée à Versailles — le 14 may 1771 ‖ Présenté par son tres humble — serviteur Bligny, Lancier du Roi.» Sous le tr. c., à g. : «Drouais, Pinx.»; à dr. : «Cathelin sculp.» Au-dessous :

«Paris chez Bligny Lancier du Roi Cour du Manege aux Thuilleries.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte et au burin par L.-J. Cathelin (ci-dessus, n° 31) du premier portrait de la comtesse de Provence, dont il a été parlé ci-dessus (n° 787), exposé au Salon de 1771. Même série que les Louis XVI et Marie-Antoinette (ci-dessus, n°s 263 et 264), le Comte d'Artois (n° 844), Madame Clotilde (n° 865), etc. Pendant du numéro suivant. On lit dans la *Gazette de France* du lundi 4 avril 1774 :

«De Versailles le 3 avril 1774.

«Le sieur de Bligny Lancier du Roi a eu l'honneur de présenter à Madame la Comtesse de Provence le portrait de cette princesse gravé par Cathelin d'après le tableau original de Drouais. Cet ouvrage se trouve chez le sieur Blygny, Cour du Manège aux Thuileries. Prix. 2 liv.»

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 181.

790. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré rectangulairement, orné à sa base de branches de lys et reposant sur un socle aux armes où on lit : «Louis Stanislas — Xavier de France ‖ Monsieur Fre du Roy ‖ Né à Versailles le — 17 Novembre 1755 ‖ Présenté à Versailles à Monsieur et à Madame par — son très humble et très Respectueux Serviteur ‖ Bligny Lancier — du Roy.» Sous le tr. c., à g. : «Peint par Drouist (*sic*) Prer Peintre du Roi et de Monsieur en 1771»; à dr. : «Gravé par Cathelin, graveur du Roy.» Au-dessous : «A Paris ches Bligny lancier du Roi cour de Manege au Tuillerie.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte et au burin par L.-J. Cathelin (ci-dessus, n° 31) d'après le portrait du comte de Provence, par François-Hubert Drouais qui se trouve au musée de Versailles (n° 3969). Drouais avait déjà peint un portrait du comte de Provence enfant, en chemise, et tenant de la main droite une cage, qui appartenait au comte Carvalhido (n° 761 du Catalogue de la *Galerie des Portraits nationaux*, de H. Jouin). Fait pendant au numéro précédent.

On lit dans la *Gazette de France* du lundi 26 août 1776. «Portrait de Monsieur, frère du Roi, gravé par Cathelin. Chez Bligny, Cour du Manège, 2 livres.» Estampe transformée postérieurement par Bligny (ci-après, n° 796).

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 180.

791. **La Comtesse de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, type du premier portrait de Drouais modifié par l'addition d'un manteau doublé d'hermine jeté sur l'épaule droite. Dans une bordure ovale tronquée sur fond rectangulaire. [Fol. 42

Manière noire anonyme très légère, dont le style et l'analogie avec les portraits gravés de Marie-Antoinette (ci-dessus, nos 250, 251, 253) nous font proposer l'attribution à Brookshaw et Haines. Pendant du numéro suivant. Épreuve remmargée et faisant partie de la même série que les numéros 832 et 833 ci-après (Comte et Comtesse d'Artois).

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 120.

792. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans les mêmes bordure ovale et encadrement que le numéro précédent auquel il fait pendant. [Fol. 42

Mêmes remarques que pour le précédent numéro. Le graveur paraît s'être servi d'un dessin inspiré d'assez loin du portrait du comte de Provence par Vanloo dont il a été parlé ci-dessus, n° 774. Épreuve remmargée.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 120.

793. **La Comtesse de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur une tablette aux armes, échancrée inférieurement, où on lit : « Marie — Jne Louise ‖ de Savoie — Madame ‖ Mariée à Versailles — le 14 mai 1771. » Sous le tr. c., à g. : « Drouais pinx. »; à dr. : « Dupin fil. scul. » Au-dessous : « A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R. » [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte et au burin par Dupin (ci-dessus, n° 82) du premier portrait peint par Drouais, exposé en 1771. Fait partie de la même série que les Louis XVI et Marie-Antoinette (ci-dessus, nos 268-273) et les comte et comtesse d'Artois (ci-après 824, 842 et 843). Pendant d'un comte de Provence par Duponchel d'après Vanloo (numéro 804 ci-après).

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 163.

794. **La même estampe**, même encadrement, même lettre, même type avec modification de la coiffure : boucles en rouleau retombant sur la nuque, cheveux bouffants, ornés d'un double rang de perles et d'un toquet, agrémenté de fleurs et d'une plume retombant à gauche. [Fol. 43

Second état de la planche précédente.

795. **La Comtesse de Provence**, en buste de trois quarts à gauche; coiffure, corsage décolleté, tour de cou, type, exactement copiés du premier portrait de Drouais (ci-dessus, n° 787); dans une bordure ovale surmontée d'une fleur de lis rayonnante et décorée à la base de deux palmes entrecroisées; socle où on lit : « Marie José-

phine Louise de Savoye ‖ Comtesse de Provence ‖ née le 2 sept. 1753, mariée à versailles le 14 mai ‖ 1771.» Dans un double trait rectangulaire à l'intérieur duquel se font pendant dans les angles supérieurs deux branches de roses et d'œillets. [Fol. 44

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Estampe populaire de travail grossier. Fait partie d'une série comprenant Louis XVI et Marie-Antoinette (ci-dessus, n°s 316, 317), le Comte et la Comtesse de Provence, le Comte et la Comtesse d'Artois (ci-après, n°s 834 à 836).

Hauteur, 0 m. 323; largeur, 0 m. 217.

796. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré rectangulairement, décoré à sa base de deux palmes entrecroisées, et reposant sur un socle où on lit : «Louis Stanislas Xavier de France ‖ Monsieur Frère du Roy ‖ Né à Versailles le 17 Novembre 1755. ‖ Présenté à Versailles a Monsieur et à Madame par son très humble et très Respectueux Servit^{r} ‖ Bligny Lancier du Roy.» Sous le tr. c. : «A Paris chez Bligny, Lancier du Roi Cour du Manege aux Thuilleries.» [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte et au burin d'après le portrait du comte de Provence par Drouais signalé au numéro 790 ci-dessus. On peut même assurer que Bligny n'a fait que reprendre, en l'utilisant au moyen d'un cache, la planche gravée par Cathelin (n° 790). Remarquez que le haut des cheveux du comte de Provence est coupé par l'ovale.

Bligny (voir ci-après nos numéros 845 et 846, Comte et Comtesse d'Artois) avait coutume de faire servir deux fois les planches que lui fournissaient les graveurs, en supprimant les noms de ces derniers ou en les défigurant à la deuxième. Voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, Provence (Marie-Joséphine-Louise, comtesse de) la planche de Cathelin (ci-dessus, n° 789) également transformée et faisant pendant au présent numéro.

Hauteur, 0 m. 195; largeur, 0 m. 130.

797. **La Comtesse de Provence**, en pied, de trois quarts à droite, coiffure haute à perles, ruban, plumes et aigrette; robe à panier dont la description est fournie par la lettre ci-après; le sol est recouvert d'un tapis à ramages. Sur le tr. c., à g. : «Dessiné par Le Clerc»; à dr. : «Gravé par Voysard.» Au-dessous : «Robe de Cour moyen panier, un seul retroussis, elle est d'hyver, de satin bleu garnie de bandes de queues ‖ de martre et les bandes de martre attachées avec des nœuds de ruban blanc sur tout le devant de la juppe. ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques a la

Ville de Coutances A. P. D. R.» Au haut de la feuille à g. : «O», à dr. «82». [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée. D'après Pierre-Thomas Le Clerc, né en 1740, élève de Lagrenée, auteur de nombreuses allégories, par exemple *Le Pacte National*, les *Droits de l'Homme*, gravées par Chapuy; de portraits, celui de l'acteur *Molé* dans Beverley; d'un *Recueil d'arabesques* gravé par Guyot, etc. Sur Voysard, voir notre numéro 130. Gravure de modes faisant partie du cahier *O* de la *Galerie des Modes et costumes français* coloriés par la femme du graveur P.-Adr. Le Beau, publication citée plus haut (n°s 337 et 338) à l'occasion des gravures de modes du même recueil empruntant leurs types à la Reine et à Louis XVI.

Voir également, avec le numéro suivant 798, pendant de celui-ci, les numéros 847 et 848 (Comte et Comtesse d'Artois).

Hauteur, 0 m. 241; largeur, 0 m. 170.

798. **Le Comte de Provence**, en pied, de profil à gauche, la main droite passée dans la veste, le chapeau à la main gauche, l'épée au côté, souliers à boucle, vêtement dont la description est fournie par la lettre ci-après. Sous le tr. c. à gauche, mêmes signatures et même adresse qu'au numéro précédent, auquel il fait pendant, et qu'il précède d'une page dans le cahier *O* de la *Gallerie des Modes :* «...Habit de printems, cannelé, fond argent, la veste et les paremens de l'habit aussi cannelés ‖ le même fond et cannelé d'une autre couleur. . . » Au haut de la feuille à gauche : «O», à dr. «81». [Fol. 45

Mêmes remarques que pour le précédent numéro. Le type de ce portrait semble inspiré de la gravure de Boizot, ci-après n° 800.

Hauteur, 0 m. 238; largeur, 0 m. 168.

799. **La Comtesse de Provence**, en buste, de profil à droite, chevelure dressée à quatre rouleaux de boucles par derrière, et surmontée d'un toquet; manteau à ruche ouvert sur la poitrine. Dans un médaillon circulaire suspendu sur un fond rectangulaire par un nœud de ruban et des guirlandes de fleurs. Sous le médaillon, tablette portant : «Marie-Josephe-Louise Ctesse de Provence ‖ Madame.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par L. S. Boizot»; à dr. : «Gravé par M^{rie} L^{se} A^{de} Boizot.» Au-dessous : «Se vend à Paris chez J. J. Flipart, Graveur du Roy, rue d'Enfer chez le Limonadier. ‖ Se vend présentement à Paris chés Basset, Rüe St Jacques. Il tient ‖ Magasin de Papiers en Rouleaux.» [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et au burin par Marie-Louis-Adélaïde Boizot, élève de Flipart, d'après le dessin de son frère Louis-Simon Boizot (ci-dessus, n°s 235 et 296). Même série que les portraits du Roi et de la Reine (ci-dessus, n°s 296, 297), que celui du comte de Provence dont il est le pendant (n° 800), que ceux du comte et de la comtesse d'Artois (n° 837). Second état avec l'adresse de Basset, acheteur de la planche. Le premier état est annoncé comme il suit par la *Gazette de France* du vendredi 29 mai 1778 :

«Portraits de Madame et de Madame la C^{esse} d'Artois, servant de pendants à ceux de Monsieur et de Monseigneur le Comte d'Artois, gravés par la Demoiselle Boizot. Chez le sieur Flipart, graveur du Roi, rue d'Enfer, près la place Saint Michel, 1 liv. 4 s. la pièce.»

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 157.

800. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de profil à gauche, dans le même médaillon et le même encadrement que le précédent numéro, son pendant. Sur la tablette : «Louis Stanislas X^{er} Cte de Provence ‖ Monsieur ‖ frère du Roy.» Sous le tr. c., à g. : Dessiné par L. S. Boizot»; à dr. : «Gravé par M^{rie} L^{se} A^{de} Boizot en 1776. ‖ Se vend à Paris chez J. J. Flipart Graveur du Roy, rue d'Enfer chez le Limonadier.» [Fol. 46

Mêmes remarques que pour le numéro précédent qui a été gravé, nous l'avons vu, pour faire pendant à celui-ci, deux ans après son apparition. Voici l'annonce de la *Gazette de France* du lundi 23 décembre 1776 :

«Portraits de Monsieur et de Monseigneur le Cte d'Artois, gravés par Mlle Boizot. Chez Flipart, graveur, rue d'Enfer.»

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVIII) l'état avant toute lettre de cette gravure.

Hauteur, 0 m. 213; largeur, 0 m. 156.

801. **La Comtesse de Provence**, en buste, de profil à gauche, chevelure haute, à rang de perles et toquet orné de fleurs, corsage ouvert garni de martre au décolletage et aux manches. Dans un médaillon ovale suspendu par un nœud de ruban sur un fond rectangulaire et reposant sur un socle, à tablette aux armes où on lit : «Marie J^{ne} — Louise ‖ de Savoie, — Madame, ‖ Mariée à Versailles — le 14 mai 1771.» Sous le tr. c., à g. : «Gravé par Le Beau.» Au-dessous : « A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» Au haut de l'estampe, à dr. : «N° 84.» [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte et au burin due à Lebeau, graveur du duc de Chartres (ci-dessus, n° 27). Type copié de celui de Boizot (ci-dessus, n° 799). Pendant du numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 111.

802. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de profil à droite, dans le même encadrement que le numéro précédent, son pendant. Sur la tablette : «Louis — Stanislas ‖ Xavier Comte — de Provence ‖ Monsieur, Frere du Roi.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné et gravé par Le Beau.» Suit la même adresse qu'au numéro précédent, à cette différence près que le privilège est indiqué comme il suit : «Avec Priv. du Roi.» Au haut de l'estampe, à dr. : «83». [Fol. 47

Mêmes remarques que pour le numéro précédent. Type également imité de la gravure de Mlle Boizot (n° 800).

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 112.

803. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de profil à droite, dans une bordure ovale sous laquelle on lit : «J. Jones Fecit.» Au-dessous : «Monsieur, ‖ Brother to Louis the Sixteenth. ‖ Publish'd as the Act Directs by G. Lowndes Drury Lane Feby. 22 1794.» [Fol. 48

Stipple par le graveur Jones (voir ci-dessus nos numéros 371 et 493) et voir aussi sur les différents portraits compris dans la même série que celui-ci, le Dauphin père de Louis XVI (Est. *Portraits*, France [Louis dauphin de]), Louis XVI et Marie-Antoinette, Comte et Comtesse de Provence, Comte et Comtesse d'Artois, Louis XVII et Madame Royale, les numéros 371, 839, 5819, 5880, 5881, etc.

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVIII) l'état avant la lettre.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 098.

804. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, le chapeau sous le bras gauche; dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur un socle aux armes, échancré rectangulairement à la base, où on lit : «Louis — Stanislas ‖ Xavier — de France ‖ Monsieur — Frere du Roi ‖ Né à Versailles — le 17 novembre 1755 ‖ Marié le 14 — de Mai 1771.» Sous le tr. c., à g. : «Vanloo pinx.»; à dr. : «Duponchel sculp.» Au-dessous : «A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin par le graveur abbevillois Duponchel (ci-dessus, n° 268). C'est le pendant, d'après le portrait de Vanloo cité plus haut (n°s 774 et 775), de celui de la comtesse de Provence, gravé par Dupin (ci-dessus, n°s 793 et 794); comme le Louis XVI, gravé pour Esnauts et Rapilly par Duponchel (ci-dessus, n°s 270 et 271), eut également pour pendant, outre la Marie-Antoinette de Duponchel (n°s 268 et 269), les Marie-Antoinette retouchées sur la planche même de Duponchel par Dupin (n°s 272 et 273).

Hauteur, 0 m. 238; largeur, 0 m. 161.

805. **Le Comte de Provence**, de profil à droite, en uniforme de colonel général des Carabiniers (habit bleu à parements et revers rouges et à garnitures d'argent, culotte chamois, bottes noires), monté sur un cheval gris clair à houssine verte frangée d'or. Sous le tr. c. : «Louis Stanislas—Xavier de France Comte de Provence ‖ Monsieur frère du Roy Colonel Général des Carabiniers ‖ Né le 17. Novembre 1755. ‖ à Paris chés Basset rue S[t] Jacques à S[e] Genevieve au coin de la rue des Mathurins.» [Fol. 49

Gravure à la roulette, coloriée, dite «enluminée dans le goût du lavis», par Robin de Montigny. Second état avec l'adresse de Basset au lieu de celle du graveur. Sur Robin de Montigny et les diverses planches, du prix de 1 livre 16 sous, faisant partie de cette série, voir ci-dessus notre numéro 322. La Comtesse de Provence en pendant (premier état, non colorié) existe, ainsi que le premier et le second état de la présente gravure, au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Provence [Marie-Joséphine-Louise, C[tesse] de] et Louis XVIII).

Hauteur, 0 m. 245; largeur, 0 m. 205.

806. **La Comtesse de Provence**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire décoré d'une guirlande de roses et de deux palmes entrecroisées, et encadré rectangulairement, supporté par une tablette où on lit : «Madame.» [Fol. 49

Gravure anonyme à l'eau-forte, sans doute détachée d'un almanach et faisant pendant au numéro suivant. Le type du visage paraît de fantaisie.

Hauteur, 0 m. 057; largeur, 0 m. 063.

807. **Le Comte de Provence**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire décoré d'une couronne et de branches de lauriers, et encadré rectangulairement, supporté par une tablette où on lit : «Monsieur.» [Fol. 49

Même remarque que pour le précédent numéro.

Hauteur, 0 m. 057; largeur, 0 m. 063.

808. **La Comtesse de Provence**, en buste, de profil à gauche (type inspiré d'assez loin de celui de Boizot, n° 799), dans un ovale à fond noir, encadré rectangulairement, reposant sur une tablette où on lit : «Marie-Josephe-Louise de Savoye, Madame, ‖ épouse de Monsieur, Née à Turin le 2. Septembre 1753.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte, fond noir à l'encre ajouté postérieurement à la main; publiée chez Basset, comme nous l'apprend l'adresse de l'estampe double

dont celle-ci est découpée, et qui comprend en outre en regard le pendant (numéro suivant) : «A Paris chez Basset rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins, à l'Image Ste Geneviève Av. Pr. du Roi.» L'éditeur Chéreau en publia une presque semblable, qu'on rencontre généralement coloriée.

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 090.

809. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, de profil à droite (type de Boizot, n° 800), dans le même encadrement que le numéro précédent, auquel il fait pendant. Sur la tablette : «Louis-Stanislas-Xavier de France, Monsieur, ‖ Comte de Provence, Né à Versailles le 17 Nov. 1755.» [Fol. 50

Mêmes remarques que pour le précédent numéro, auquel ce portrait fait pendant. Découpé de la même feuille.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 090.

810. **Le Comte de Provence**, à mi-corps, légèrement de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale, encadré dans un rectangle à hachures horizontales et reposant sur un socle à hachures verticales et à tablette, où on lit : «Monsieur Frere du Roi, ‖ Né le 17 Novembre 1755.» Suivent quatre vers :

«Doux, prudent, sage et debonnaire,
A la philosophie il joint la vérité;
Il a les vertus de son frère,
Et s'il n'a pas le Sceptre, il à la majesté.

Lutene.»

Sous le tr. c., à g. (au pointillé) : «D. . . p.»; à dr. : «Verité sculp.»; au-dessous : «A Paris chez l'Auteur, rue des Cordeliers, en face de celle des Fossés St Germain, Mon du Md d'Indienne, N° 19.» [Fol. 50

Stipple en couleurs dû au graveur J.-B. Vérité (ci-dessus, n° 435) et exécuté d'après le portrait de Monsieur exposé au Salon de 1779 par Joseph-Siffrein Duplessis (1725-1802) [ci-dessus, n° 290]. Sur ce portrait, actuellement au Musée de Chantilly, et supérieurement gravé par Sergent-Marceau (Cab. des Est., *Portraits*, Louis XVIII, deux états dont l'un avant toute lettre), on peut lire l'intéressante notice de M. A. Gruyer, *La Peinture au château de Chantilly*, Paris, Plon, 1898, in-4°, p. 313 et suiv., n° CXXVII. Les couleurs du tableau n'ont pas été ici fidèlement copiées; l'habit, au lieu de vert, est de satin argenté, etc.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 092.

811. **La même estampe**, second état, en noir, avec les différences suivantes de légende : «Louis François Xavier. ‖ de France ‖

Né à Versailles, le 17 Novembre 1755.» et d'adresse : «A Paris chez Vérité, graveur, rue Jacques, N° 31.» [Fol. 50

812. **Le Comte de Provence**, en buste, légèrement de trois quarts à droite, dans un ovale sous le trait duquel on lit : «F. Bonneville del.»; au-dessous : «Ls Stan. Xavier. ‖ Monsieur. Comte de Provence. ‖ Né à Versailles le 17 novbre 1755. ‖ a Paris rue du Théâtre Frans N° 4.» [Fol. 51

Stipple par François Bonneville, fait partie de la série plus haut mentionnée (nos 596 à 600). Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Louis XVIII) l'état avec l'adresse différente : «A Paris Rue St Jacques, N° 193.»

Hauteur de l'ovale, 0 m. 117; largeur, 0 m. 095.

813. **Le Comte de Provence**, en pied, de trois quarts à gauche, l'épée au côté, le chapeau sous le bras gauche étendu, la main droite à la poche. Dans un trait rectangulaire sous lequel on lit, à droite, à la pointe : «Moithey sc.»; au-dessous : «Stanislas Xavier frère du Roi.» Au haut de la feuille, à g. : «Tome V»; au milieu : «Costume»; à dr. : «Pag. [un blanc].» [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte. Pierre-Joseph Moithey, publiciste en même temps que graveur, devait en 1790 inaugurer une feuille in-8° intitulée : *Le Défenseur de la Liberté ou Histoire de la Révolution de mil sept cent quatre vingt neuf* (à Paris chez l'auteur, pont Saint-Michel, et chez J. Bigot, 1790; Bibl. nat., Imp. Lc1 399), qui eut quarante-neuf numéros et contient autant de portraits, assez mal gravés, des principaux hommes politiques contemporains. Il fut surtout connu postérieurement pour sa collaboration à la *Description de l'Egypte*, et par une planche de médailles du *Baptême du duc de Bordeaux*. Nous avons également vu de lui, outre les numéros 681 et 682 ci-dessus, un petit portrait de Fanny de Beauharnais et deux caricatures Restauration, l'une intitulée : «*le Pour et le Contre*», et l'autre à la gloire de Louis XVIII : « *Toujours unis pour le chérir et le défendre.*» Il habitait alors 24, rue des Fossés-Mr-le-Prince. Fait partie d'un recueil de costumes in-12 comprenant également notre numéro 379 ci-dessus (Marie-Antoinette et Madame Royale) et notre numéro 841 ci-après (Comte d'Artois).

Hauteur, 0 m. 098; largeur, 0 m. 066.

814. Carrosse en marche à la vitre duquel apparaît en buste **le Comte de Provence**, le chapeau à cocarde sur la tête, de trois quarts à gauche. Escorte de gardes françaises et de gens du peuple. Au fond, le palais du Luxembourg. Sous le tr. c. : «Le peuple ayant l'avis que Monsieur vouloit s'eloigner de la ‖ Capitale, se trans-

porta chez lui et l'accompagna depuis le ‖ Luxembourg jusqu'aux Thuilleries, mercredi soir 23 février 1791.» [Fol. 51

Gravure anonyme à l'eau-forte. Planche accompagnant le 66e numéro des *Révolutions de France et de Brabant* (B. N., Imp. Lc² 288).

Hauteur, 0 m. 132; largeur, 0 m. 092.

815. «**Le Jardin et le Palais du Luxembourg, à Paris.**» Sous le tr. c., à dr. : «à Paris chez Daumont rue St Martin.» [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte coloriée présentant de face la vue du Palais du Luxembourg, construit par Salomon de Brosse (1565-1626) de 1615 à 1620 pour Marie de Médicis, sur l'emplacement de l'hôtel bâti par Robert Harlay de Sancy et alors possédé par le duc de Piney-Luxembourg. Le comte de Provence en devint possesseur en 1778, et il y avait sa résidence d'hiver, comme Brunoy était sa résidence d'été. Les possesseurs antérieurs avaient été Gaston d'Orléans, fils de Marie de Médicis, Mme de Guise et Mlle de Montpensier, filles de Gaston, puis le Régent et la duchesse de Berry.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 430.

816. «**Palatium Luxemburgi ex parte Viridarii — Le Palais du Luxembourg du côté du jardin.**» En bas de la feuille à gauche : «54.» [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte coloriée. Vue de trois quarts de la façade du Palais donnant sur le jardin. A, plus encore que la précédente estampe, beaucoup d'analogie avec les vues d'optique.

Hauteur, 0 m. 284; largeur, 0 m. 413.

817. «L'Heureux **Acouchement — de Madame la Dauphine** ‖ et la **Naisance — du Comte d'Artois** ‖ Née à Versailles ce — 9 octobre 1757. ‖ a Paris chez Basset le jeune rue S. jacques au coin de la rue des Mathurins a S. genevieve.» La Dauphine couchée dans un lit vu de face, surmonté de deux écus accolés aux armes du Dauphin et à celles de Pologne (*sic*). Au pied du lit, Louis XV, ayant à sa gauche le Dauphin, passe le cordon du Saint-Esprit au cou du nouveau-né que lui présente sa gouvernante. Sous le tr. c., des deux côtés d'un écu aux armes de France, la légende reproduite ci-dessus. [Fol. 53

Gravure anonyme à l'eau-forte de la même série que les numéros 35 et 768 et suivants. Planche transformée ayant dû servir pour la naissance d'une fille de Louis XV, comme les numéros 768, 769, 772 pour celle

de Marie-Zéphyrine. Remarquer l'orthographe *née* et l'addition manifeste du cordon du Saint-Esprit.

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 265.

818. «L'Heureux **Accouchement de Madame la Dauphine** — et la **Naissance de M. le Comte d'Artois** ‖ Née à Versaille ce — 9 octobre 1757. ‖ Æparis, Chez Basset le jeune rue S. jacques aux — coin de la rue des Mathurin (*sic*) à S. Genevieve — Avec permission de Mr Ber[ryer].» A dr., le lit de l'accouchée vu de profil; au milieu de la scène, Louis XV, auquel la gouvernante du Comte d'Artois présente ce dernier. Sous le tr. c., la légende ci-dessus reproduite. [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte, de la même série et comportant les mêmes observations que le numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 258.

819. **Le Comte d'Artois**, en pied, de trois quarts à gauche, vêtu d'un habit de hussard, à ramages simulant des plumes de paon, décoré des deux cordons du Saint-Esprit et de la Toison d'Or et de la plaque du Saint-Esprit. Il tient à la main gauche placée sur sa hanche son bonnet de hussard à plumes, et de la droite il montre sur une table un volume à la page de droite duquel on lit : «Histoire de ‖ France ‖ Louis IX.» Sur la même table, deux plans où on lit : «Plan des Ville Cité et Citadelle d'Arras» et «Carte Generale de l'Artois», une mappemonde; tapis à franges; à droite, un fauteuil. Sous le tr. c. : «Charles Philippe de France Comte d'Artois ‖ Né à Versailles le 9. Octobre 1757. ‖ Gravé d'après le Tableau original donné par le Roi aux États généraux de la Province d'Artois en 1762.» [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin, épreuve ne portant aucune signature, comme toutes celles que nous avons rencontrées. Due au graveur abbevillois Jean Daullé (18 mars 1703-23 août 1763), maître de J.-G. Wille, si nous en croyons une note au crayon de l'épreuve inachevée du Cabinet des Estampes (Œuvre de Daullé, Ee 10 a), elle représentait originellement le Dauphin, père du comte d'Artois, d'après un tableau de J.-F. de Troy (1677-1752). Nous n'avons connaissance d'aucun portrait du Dauphin par de Troy. Delignières et à sa suite Portalis et Béraldi, qui ont connu l'épreuve avant toute lettre du Cabinet des Estampes, et ont admis l'identification de Louis Dauphin, père de Louis XVI, n'ont connu ni l'un ni les autres la présente épreuve.

Hauteur, 0 m. 428; largeur, 0 m. 324.

820. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, légèrement de trois quarts à droite, dans un ovale se détachant sur un pilastre décoré de fleurs et encadré rectangulairement. Socle orné à droite et à gauche de deux cartouches, l'un au chiffre entrelacé du comte d'Artois, C P, l'autre aux armes d'Artois. Entre les deux, tablette où on lit : «Charles Philippe de France ‖ Comte d'Artois, ‖ Né à Versailles le 9 8bre 1757.» A la base, à l'intérieur du tr. c., à g. : «Marillier delineavit.»; à dr. : «Le Beau sculp.» Sous le tr. c., quatre vers sur deux colonnes (deux et deux) :

«Le monde en ta faveur réünit ses suffrages,
Héros de tous les tems, Héros de tous les âges,
Sans jamais démentir l'éclat dont tu jouis
Sous cent aspects divers tu nous montres *Louis*.

A Paris Chez Hénaut et Rapilly Rüe St Jacques à la Ville de Coutances ‖ Avec privilège du Roi 1770.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin par Lebeau (ci-dessus, n° 27), d'après un dessin de Marillier (ci-dessus, n° 39).

Hauteur, 0 m. 159; largeur, 0 m. 104.

821. **Le Comte d'Artois**, à mi-jambes, de trois quarts à gauche, la main droite, tenant le chapeau, appuyée au dossier d'un fauteuil, la main gauche à la poche, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle décoré de drapeaux, d'un écu couché aux armes de France, d'un heaume, de gants de fer, d'une branche d'olivier, d'un caducée, etc. Une draperie le recouvre, sur laquelle on lit : «Charles, Philippe, Comte d'Artois ‖ Colonel General des Suisses et Grisons ‖ Né à Versailles le 5 (*sic*) Octobre 1757 ‖ Marié le 16 Novembre 1773.» Sous le tr. c. : «D'après le Tableau Original appartenant à M. Nogaret Trésorier g^{al} de la M^{on} de Monseigneur le Comte d'Artois, peint par M. Hall ‖ Suédois et Peintre du Roi ‖ Gravé et présenté à S. A. R. ‖ Par son très humble et très obéissant serviteur ‖ Dupin fils. ‖ A Paris chés Le Pere et Avaulez M^{ds} d'Estampes rue St Jacques, près la fontaine S. Severin, à la Ville de Rouen.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin. Gravure due au graveur Dupin (ci-dessus, n° 82) et exécutée sans doute d'après une miniature du célèbre Hall (ci-dessus, n° 74).

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 152.

IMPRIMERIE NATIONALE.

822. **La Comtesse d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à droite, cheveux relevés, collier de perles, corsage décolleté; dans un ovale fixé par un nœud de ruban à un pilastre qui se détache sur un fond rectangulaire, et reposant sur un socle aux armes, à tablette décorée de guirlandes de roses où on lit : «Marie—Thérèse ‖ Comtesse d'Artois ‖ Née le 31 Janvier, 1756 ‖ Mariée à Versailles le 16 Novembre 1773.» Sous le tr. c., à g. : «J. Ferdink pinx.»; à dr. : «Le Beau»; au-dessous : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin par Lebeau (ci-dessus, n° 27), d'après le tableau peint à Turin par J. Ferdink et envoyé à la Cour de France avant les fiançailles de Marie-Thérèse de Savoie avec le comte d'Artois. Fille de Victor-Amédée III, sœur de la comtesse de Provence, et de trois ans plus jeune qu'elle (née le 31 janvier 1756), Marie-Thérèse fut mariée par procuration le 24 octobre 1773, à Moncalier, avec le comte d'Artois, représenté par le frère de la princesse, Charles-Emmanuel, prince de Piémont. Ce mariage fut béni par l'archevêque de Turin, grand-aumônier de la Cour de Savoie. Le départ de la future comtesse d'Artois eut lieu le 26 pour Veillane; le 27, elle était à la Novalese; le baron de Choiseul, envoyé extraordinaire de la Cour de France, l'accompagnait; elle passa le 4 novembre au Pont de Beauvoisin, le 5 à Lyon, le 8 à Roanne, le 9 à Moulins, le 10 à Nevers, le 11 à Montargis, le 12 à Nemours; le 14, la famille royale la rencontra à la montagne de Bouron, dans la forêt de Fontainebleau, d'où l'on partit pour Choisy. Elle quitta Choisy, le 15, pour Versailles où le mariage eut lieu le 16. Mère des ducs d'Angoulême (né le 6 août 1775) et de Berry (né le 24 janvier 1778), la Comtesse d'Artois mourut pendant l'émigration, le 2 juin 1805, à Mittau.

Faut-il ajouter foi aux *Récits d'une Tante* (tome I, p. 36) plus haut cités, et croire, avec cette mauvaise langue de Mme de Boigne, que la comtesse d'Artois allait chercher auprès des gardes du corps des consolations dont ne résultèrent pas moins de deux grossesses illégitimes?

Fait pendant au numéro suivant. Est annoncée comme il suit par la *Gazette de France* du vendredi 3 décembre 1773 : «Portrait de Marie-Thérèse, Comtesse d'Artois, gravé par Le Beau d'après l'original peint par Ferdink. Chez Esnauts et Rapilly... Prix 10 sous.»

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 103.

823. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale et un encadrement en tous points semblables à ceux du précédent numéro. Sur la tablette : «Charles — Philippe ‖ Comte d'Artois, Colonel Général ‖ des Suisses et Grisons. ‖ Né le cinq Octobre 1757 ‖ Marié à Versailles le seize 9bre 1773.» Sous le tr. c., à g. : «Vanloo pinx.»; à dr. : «Le Beau sc.»; au-dessous :

«A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de ‖ Coutances.» [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin, faisant pendant au précédent numéro. Par Lebeau d'après le portrait du comte d'Artois par Vanloo, qui se trouve au Musée de Versailles sous le numéro 3899.

La *Gazette de France* du vendredi 31 décembre 1773 l'annonce ainsi : «Portrait de Charles-Philippe, comte d'Artois, gravé par Le Beau d'après l'original peint par Vanloo. Chez Esnauts et Rapilly... Prix 10 sous.»

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 102.

824. **Le Comte d'Artois**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire et un encadrement semblables à ceux des numéros 268 à 273, 793, 794, 804 ci-dessus, de la série desquels il fait partie. Sur la tablette aux armes, on lit : «Charles Philippe — de France ‖ Comte d'Artois, — Frère du Roi; ‖ Colonel Général des — Suisses et Grisons, ‖ Né le cinq (*sic*) — Octobre 1757 ‖ Marié à Versailles — le 16 Novembre 1773.» Sous le tr. c., à g. : «Vanloo pinx.»; à dr. : «Dupin sculp.»; au-dessous : «A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances, A. P. D. R.» [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin par Dupin fils (ci-dessus, n° 82), qui semble pour le costume inspirée du portrait de Fredou dont il sera parlé au numéro 844 ci-après, en même temps qu'inspirée du portrait de Vanloo cité au numéro précédent.

Pendant du portrait de la comtesse d'Artois par Campana, gravé par Dupin (Cab. des Est., *Portraits*, Artois [M. Th. Ctesse d']). Remplacé plus tard dans le même encadrement par le portrait de profil gravé par Mlle Boizot, décrit au numéro 843 ci-après.

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 169.

825. **La Comtesse d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement, même encadrement que les numéros 353, 354, de la série desquels il fait partie. Sur la tablette : «Marie Therese — de Savoye ‖ Comtesse — d'Artois ‖ Née à Thurin — le 31 Janvier 1756.» Sous le tr. c., à g. : «Campara Pinx.»; à dr. : «Dumenil Sculp.»; au-dessous : «A Paris chez Mondhare, Rue St Jacques près St Severin.» [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte et au burin. Le nom de Dumenil est tout à fait inconnu. Quant à Campara, il faut lire Campana, nom donné par la gravure de Gaillard. Sur cet artiste, voir ci-dessus notre numéro 527. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Artois [Marie-Thérèse, comtesse d']), en même temps

que la gravure de Gaillard, un second état de la présente estampe, également paru chez Mondhare, et où la coiffure, garnie d'un toquet de fleurs et de plumes, est complètement modifiée.

Pendant du numéro suivant.

Hauteur, o m. 248; largeur, o m. 178.

826. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans le même encadrement que le précédent numéro, auquel il fait pendant. Sur la tablette aux armes : «Charles Philippe — de France ‖ Comte — d'Artois ‖ Né à Versailles — le 9 8bre 1757.» Au-dessous du tr. c. : «A Paris chez Mondhare Rue St Jacques près St Severin.» [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte et au burin de la même série que les numéros 254, 353, 354, et 825 son pendant. Cette série comprend en outre un Comte et une Comtesse de Provence que l'on trouvera au Cabinet des Est. (*Portrait*, N 2). C'est la gravure du portrait peint par Fredou dont il sera parlé ci-après au numéro 844.

Hauteur, o m. 247; largeur, o m. 179.

827. **La Comtesse d'Artois** (type du portrait de Ferdink décrit ci-dessus, n° 822), dans un ovale suspendu à un pilastre, se détachant sur un fond rectangulaire et reposant sur un socle aux armes et à tablette, enguirlandé de roses. Sur la tablette : «Marie — Therese ‖ Comtesse d'Artois ‖ Née le 31 janvier 1756 ‖ Mariée à Versailles le 16 Novembre 1773.» Sous le tr. c., à g. : «J. Ferdink pinx.»; à dr. : «Hubert sculp.» Au-dessous : «A Paris, chés Esnauts et Rapilly, rue S. Jacques, a la Ville de Coutances. Avec Priv. du Roi.» [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte et au burin par Hubert (ci-dessus, n° 102) et dont l'encadrement diffère beaucoup de celui du portrait de la comtesse de Provence du même graveur chez les mêmes éditeurs (ci-dessus, n° 788). En dépit de la lettre, il semble bien qu'Hubert se soit ici inspiré du portrait de Campana, et non de celui de Ferdink. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Charles X) le pendant de cette gravure par Hubert, d'après Vanloo.

Hauteur, o m. 164; largeur, o m. 116.

828. **La Comtesse d'Artois** (même type réduit que le 825) dans le même encadrement que le portrait de la Comtesse de Provence, décrit ci-dessus n° 781. Sur la tablette : «Marie Therese de Savoye ‖ Comtesse d'Artois. ‖ Née à Thurin le 31 janvier 1756.» Sous le tr. c., à g. : «Corana Pinx.»; à dr. : «Dambrun Pinx.» [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte et au burin par Dambrun (ci-dessus, n° 781). Avant l'adresse de Mondhare. Corrigez «Dambrun Pinx.» en Dambrun Sculp.» et sans doute aussi «Corana» en «Campana» (Voir ci-dessus notre numéro 825, de type absolument semblable).

Fait partie de la petite série éditée par Mondhare, comme les numéros 781 et 782 ci-dessus. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Charles X), le pendant de cette estampe par Martini, d'après Fredou.

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 103.

829. **Le Comte d'Artois**, à mi-jambes, de trois quarts à gauche, le chapeau sous le bras droit, la main gauche passée dans la veste, dans un médaillon ovale, suspendu par un nœud de rubans à un motif décoratif, surmonté de deux cœurs enflammés accolés, accompagnés de banderoles où on lit : «Heureux souhaits» et : «Ils sont unis pour Jamais». Nombreux attributs tels que drapeaux, faisceaux de licteurs, mappemonde, compas, plans, cahiers de musique, carquois, palette, colombes, etc. Socle à tablette aux armes où on lit : «Charles Philippe — de France ‖ Comte-d'Artois ‖ Né le 9. octobre 1757 — Marié à Versailles ‖ le 16 nov^bre^ 1773 à Me Ther^se^. — Princesse de Savoye.» [Fol. 58

Gravure anonyme à l'eau-forte, parue chez Le Bel, rue du Petit Pont et chez Mr Veleine, M^d^ Épicier. Même série que les n°s 287 et 288 ci-dessus. Très inspirée du portrait de Louis XVI, dont seul le visage paraît avoir été modifié, par J.-B.-A. Gautier Dagoty, portrait dont il a été parlé ci-dessus au numéro 98.

Voir en pendant de cette estampe (avec l'adresse de Le Bel), une Marie-Thérèse de Savoie qui semble également un pastiche d'une Marie-Antoinette, au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Artois [M.-Th. comtesse d']).

Hauteur, 0 m. 195; largeur, 0 m. 132.

830. **La Comtesse d'Artois**, en buste, de profil à gauche; dans le même médaillon ovale et le même encadrement que les portraits de Marie-Antoinette et de Louis XVI (n°s 109 et 110 ci-dessus) et des comte et comtesse de Provence (n°s 785 et 786 ci-dessus). Sur la tablette : «Marie Therèse ‖ Comtesse d'Artois ‖ Née le 31 janvier 1756.» Sous le tr. c. : «Gravé par Massard». Au-dessous : «A Paris ches Le Pere et Avaulez M^ds^ d'Estampes rue Saint ‖ Jacques près la F^ne^ St Severin a la Ville de Rouen.» [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte et au burin due à J. Massard (ci-dessus, n° 109). Mêmes observations que pour les numéros 109, 110, 785, 786 ci-dessus. Pendant du n° 831. Épreuve remmargée. Le profil, prétendu celui de la

comtesse d'Artois, est exactement celui de Madame Clotilde, ci-après n° 860, et ne présente aucune ressemblance avec le type de la comtesse d'Artois.

Hauteur, 0 m. 075; largeur, 0 m. 049.

831. **Le Comte d'Artois**, en buste, de profil à droite; dans le même médaillon et le même encadrement que le numéro précédent, auquel il fait pendant. Sur la tablette : «Charles Philippe ‖ de France ‖ Comte d'Artois ‖ Né à Versailles le 5 octobre 1757. ‖ Marié le 16 novembre 1773.» Sous le tr. c. : «J. Massard del. et Sculp.» Suit la même adresse qu'au précédent numéro; seule différence : la rue *Saint* Jacques est ici écrite la rue *S*t Jacques. [Fol. 58

Mêmes observations que pour les précédents numéros 109, 110, 785, 786, 830.

Hauteur, 0 m. 075; largeur, 0 m. 049.

832. **La Comtesse d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à droite, chevelure relevée et nattée, boucles de cheveux sur l'épaule, corsage décolleté, grand manteau doublé d'hermine jeté sur le côté gauche. Dans un ovale tronqué. [Fol. 59

Manière noire très légère. Même série que les numéros 791 et 792 ci-dessus. Épreuve remmargée; pendant du numéro suivant.

Une épreuve avec marges (Cabinet des Estampes, *Portraits*, Artois [Marie-Thérèse comtesse d']) porte la lettre suivante : «Marie Therese de Savoye ‖ Comtesse d Artois ‖ a Paris chez Haines rue de Tournon vis a vis l'Hotel de Nivernois chez le Bourelier au Ir sur le derière.» Cette adresse confirme notre hypothèse, émise au numéro 791 ci-dessus, d'après laquelle les numéros 791, 792, 832, 833 seraient l'œuvre commune des graveurs Brookshaw et Haines, reprise par ce dernier qui a remplacé l'adresse commune par la sienne unique. On distingue, en effet, à peine visible, sous le tr. c. de cette épreuve, à gauche, l'ancienne signature : «R. Brookshaw fecit.»

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 120.

833. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type du portrait de Fredou, ci-après n° 844); dans le même encadrement que le précédent numéro auquel il fait pendant. [Fol. 59

Mêmes observations que pour les précédents numéros 791, 792, 832.

Hauteur, 0 m. 172; largeur, 0 m. 120.

834. **La Comtesse d'Artois**, en buste, de trois quarts à droite; dans le même encadrement que les numéros 316, 317 et 795 ci-dessus. Sur la tablette : «Marie Therese de Savoye ‖ Comtesse

d'Artois ‖ Née à Turin le 31 janvier 1756, mariée à Versailles le 16 nov. 1773." [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte et au burin. Estampe populaire anonyme.

Hauteur, 0 m. 315; largeur, 0 m. 210.

835. **La Comtesse d'Artois**, en buste, de trois quarts à gauche; dans le même encadrement que le précédent numéro. Coiffure différente, ornée de plumes et à boucles roulées, retombant sur l'épaule gauche. Sur la tablette, même légende en caractères plus grossiers. [Fol. 60

Mêmes observations que pour les numéros 316, 317, 795, 834.

Hauteur, 0 m. 317; largeur, 0 m. 211.

836. **Le Comte d'Artois**, en buste, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que les numéros 316, 317, 795, 834, 835 et faisant partie de la même série. Sur la tablette : "Charles Philipe comte d'Artois ‖ Colonel général des suisses et grisons ‖ Né le 9 octobre 1757, marié à Versaille le 16 novembre 1773." [Fol. 60

Mêmes observations que pour les précédents numéros. Pendant du numéro 835.

Pastiche du portrait de Fredou (ci-après, n° 844).

Hauteur, 0 m. 316; largeur, 0 m. 210.

837. **La Comtesse d'Artois**, en buste, de profil à gauche, cheveux relevés ornés d'un pouf, rouleaux sur la nuque, corsage décolleté et garni de fourrure; dans un médaillon suspendu par un nœud de ruban et des guirlandes de fleurs sur un fond rectangulaire. Même encadrement que les précédents numéros 296, 297, 799 et 800. Sur la tablette : "Marie-Térèse ‖ Ctesse d'Artois." Sous le tr. c., à g. : "Dessiné par L. S. Boizot."; à dr. : "Gravé par M^le L^se A^de Boizot en 1778." Au-dessous : "Se vend à Paris chez J. J. Flipart Graveur du Roy, rue d'Enfer, chez le Limonadier." [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Mêmes observations que pour les numéros 296, 297, 799 et 800. Voir au numéro 799 l'annonce, par la *Gazette de France*, de l'apparition de cette estampe. Le pendant (Comte d'Artois, de profil à droite) en existe au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Charles X).

Hauteur, 0 m. 214; largeur, 0 m. 157.

838. **La Comtesse d'Artois**, en buste, de profil à droite, sur un fond noir, dans un triple trait circulaire sous lequel on lit : «Minatelli s.» Au-dessous : «Mª Teresa di Sardegna Nel Co. D'Artois. ‖ Pubblicato in Venezia a spese di Catterin Minatelli e Compº.» [Fol. 61

Stipple dérivé de la gravure de Boizot décrite au précédent numéro.

Dimension du médaillon : hauteur, 0 m. 073; largeur, 0 m. 071.

839. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de profil à droite; dans une bordure ovale striée de hachures horizontales. Sous l'ovale : «Jones Fecit.» Au-dessous : «Count D'Artois. ‖ Published as the Act Directs. Novʳ 3ᵈ 1792. by C. Lowndes.» [Fol. 61

Stipple de la même série que les numéros 371, 803, etc.
Type imité de celui de Boizot (Cab. des Est., *Portraits*, Charles X).

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 099.

840. **Le Comte d'Artois**, à mi-jambes, de trois quarts à gauche; dans une bordure ovale au-dessous de laquelle on lit : «Le Comte d'Artois». [Fol. 61

Stipple anonyme. Type du portrait de Fredou (ci-après, nº 844).

Hauteur, 0 m. 096; largeur, 0 m. 075.

841. **Le Comte d'Artois**, en pied, de profil à gauche, dans l'uniforme de Colonel d'Artois-Dragons; filet carré sous lequel on lit au-dessous : «Ch. Philippe, frere du Roi.»; à dr. (à la pointe) : «Moithey 1792.» Au-dessus du filet, à g. : «Tome V»; au milieu : «Costume»; à dr. : «Pag. (en blanc)». [Fol. 61

Pour l'auteur de cette eau-forte et la série dont elle fait partie, voir ci-dessus nos numéros 379, 681, 682 et 813.

Hauteur, 0 m. 097; largeur, 0 m. 065.

842. **La Comtesse d'Artois**, à mi-corps, de profil à droite, corsage décolleté, chevelure haute, orné d'un toquet et d'un rang de perles. Dans le même encadrement que les numéros 268 à 273, 793, 794, 804 et 824 de la série desquels ce portrait fait partie. Sur la tablette aux armes : «Marie Therèse — Princesse de Savoie ‖ Comtesse — d'Artois ‖ Née le 31 — Janvier 1756» Sous le tr. c., on a gratté à dr. la signature : «Dupin fils Sculp.» Au-dessous : «A Paris chés Esnauts et Rapilly rue Sᵗ Jacques a la Ville de Coutances A. P. D. R.». [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin. Esnauts et Rapilly y ont remplacé par ce portrait de profil à droite (type inspiré du portrait de Boizot, ci-dessus n° 837), celui du type de Campana gravé par Dupin fils (Voir Cab. des Est., *Portraits*, Artois [M.-Th. comtesse d']). Pendant du n° 843.

Hauteur, 0 m. 244; largeur, 0 m. 165.

843. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de profil à gauche (type du dessin de Boizot); dans le même encadrement et avec exactement la même lettre, sauf le nom de Desrais remplaçant celui de Vanloo, que le numéro 824. [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Sur Desrais, voir ci-dessus notre numéro 46.

C'est, en somme, le second état du numéro 824, comme le numéro 842 est le second état du portrait de Campana gravé dans le même encadrement par Dupin. Pendant du numéro 842.

Hauteur, 0 m. 242; largeur, 0 m. 165.

844. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à droite; dans un ovale encadré rectangulairement, reposant sur un socle décoré d'un écu aux armes d'Artois, entouré des colliers du Saint-Esprit et de la Toison d'Or et d'un trophée de drapeaux. Sur la tablette : «Charles Philippe — Comte d'Artois ‖ Fils de France — et Petit-Fils du Roy ‖ Louis Quinze — le bien Aimé ‖ Né à Versailles — le 9 Octobre 1757.» Sous la tablette : «Présenté — par Bligny Lancier du Roy». Sous le tr. c., à g. : «Frédou Pinx.»; à dr. : «Cathelin Sculp. 1773.» Au-dessous : «A Paris chez Bligny Cour du Manége aux Thuilleries». [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin par L. J. Cathelin (ci-dessus, n° 31), d'après le portrait de J.-M. Fredou (sur cet artiste, voir ci-dessus, n° 289), conservé au musée de Versailles sous le numéro 3900 (?). A pour pendant le portrait gravé de la comtesse d'Artois (par Cathelin, d'après Drouais), que l'on trouvera au Cabinet des Estampes, *Portraits*, Artois (Mie-Th. comtesse d'). Même série que les numéros 31, 263, 264, 789, 790, 865.

Le portrait du comte d'Artois est annoncé comme il suit par la *Gazette de France* du vendredi 12 novembre 1773 : «Portrait de Ches Philippe Cte d'Artois gravé par Cathelin d'après l'original peint par Frédou Prix 2 liv. Chez Bligny, Cour du Manège aux Thuileries.»

Hauteur, 0 m. 257; largeur, 0 m. 182.

845. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans le même encadrement ovale que le numéro 796 ci-dessus. Sur

le socle : «Fredou Pinx. — Chatelin (*sic*) Sc. ‖ Charles-Philippe Comte d'Artois ‖ Fils de France petit-fils du Roi ‖ Né à Versailles le 9 Oct. 1757. ‖ Présenté par Bligny.» Sous le tr. c. : «A Paris chez Bligny, Lancier du Roi, Cour du Manege aux Thuilleries.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est un retirage, au moyen d'un cache, de la planche ayant déjà servi au numéro précédent. Supercherie analogue à celle que nous signalions plus haut (n° 796); le nom de Chatelin déguise mal celui de Cathelin. Pendant du numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 195; largeur, 0 m. 130.

846. **La Comtesse d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, corsage décolleté à bretelles décorées de fleurs ruchées, adossée à un fauteuil. Dans un encadrement ne différant de celui du précédent numéro que par l'addition d'un nœud de ruban et d'un anneau par où le médaillon est fixé sur le fond rectangulaire. Sur le socle : «Marie Therese ‖ Princesse de Savoye ‖ Comtesse d'Artois ‖ Née le 31 janvier 1756.» Sous le trait carré : «A Paris chez Bligny, Lancier du Roi, Cour du Manege aux Thuilleries.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte et au burin. Comme pour le précédent numéro, dont cette estampe est le pendant, Bligny s'est servi, au moyen d'un cache, de la gravure par Cathelin d'après Drouais, signalée en note de notre numéro 844. Drouais avait exposé le portrait original au Salon de 1775, sous le numéro 43.

Hauteur, 0 m. 191; largeur, 0 m. 129.

847. **La Comtesse d'Artois**, en pied, de trois quarts à gauche, chevelure haute ornée d'un toquet à plume bleue et ruban groseille, robe à paniers verte ornée de dentelles, décrite ci-dessous. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Le Clerc»; à dr. : «Gravé par Le Roy.» Au-dessous : «Robe de Cour sur le grand panier, cette robe est de gros de Naples et garnie ‖ de dentelle entrelassée de rubans noués de distance en distance. ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques a la Ville de Coutances A. P. D. R.» Au sommet de l'estampe, au-dessus du tr. c., à g. : «O»; à dr. : «84». [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte et au burin coloriée à la main (par Mme Lebeau), due au graveur J. Le Roy (né en 1739), surtout connu par les illustrations du *Paysan perverti* et de la *Paysanne pervertie* de Restif de la Bretonne. D'après

Le Clerc (ci-dessus, n° 797). Fait partie du même recueil que les numéros 337, 338, 797, 798 ci-dessus. *Gallerie des modes et costumes français*... cahier O, pl. 84. Pendant du numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 238; largeur, 0 m. 169.

848. **Le Comte d'Artois**, en pied, de profil à gauche, la canne à la main droite, la main gauche sur la hanche, en uniforme et casque de colonel d'Artois-Dragons. Au fond, à droite, fortifications; à gauche, cheval tenu en main par un écuyer. Sous le trait carré, à gauche : «Dessiné par Le Clere (*sic*); à dr. : «Gravé par Dupin.» Au-dessous : «Artois Dragons, habit du colonel ‖ Habit de drap verd foncé, collet droit, paremens, revers, pattes de la poche de Drap rouge ‖ piqué de blanc, boutons blancs, gilet et culotte de Drap blanc. ‖ A Paris, chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la Ville de Coutances. A. P. D. R.» Au sommet de l'estampe au-dessus du tr. carré, à g. : «O.»; à dr. : «83». [Fol. 64

Mêmes observations que pour le précédent numéro dont celui-ci est le pendant. Sur Dupin, voir ci-dessus le numéro 82. Le type du profil du comte d'Artois semble inspiré du type de Boizot signalé ci-dessus (n° 837).

Planche 83 du même cahier O. Remarquons que le coloriage de cette estampe n'a pas été rigoureusement exécuté suivant les indications que porte la lettre. Les parements, les revers et les pattes de poches n'ont pas été coloriés en rouge comme il convenait.

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 165.

849. **La Comtesse d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, assise et tenant sur un coussin posé sur ses genoux **le duc d'Angoulême** (né le 6 août 1775); à sa droite, dans un même berceau, **Mademoiselle d'Artois** (née le 5 août 1776), et **le duc de Berry** (né le 24 janvier 1778). Dans un médaillon circulaire se détachant sur un fond rectangulaire à cadre fleurdelysé, surmonté de deux amours tenant des couronnes et décoré de branches de lys et de divers attributs, torche enflammée, carquois, casque, etc... Tablette aux armes enguirlandée sur laquelle on lit : «Dédié et Présenté — a Madame ‖ La Comtesse — d'Artois ‖ Par sa très humble et très — Respectueuse Servante fem. Ingouf.» Sous le trait carré : «Gravé par P. C. Ingouf d'après la Boëte donnée par cette Princesse à M. Busson son 1^r médecin.» Au-dessous : «A Paris, chez Perrier au Collège Royal de Cambray, Place Cambray.» [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte et au burin par Pierre-Charles Ingouf l'aîné (1746-1800), élève de Flipart, ami de Greuze et de Wille. D'après une miniature, couvercle de boîte, qui doit dater environ de 1780, M[lle] d'Artois, née le 5 août 1776, étant morte le 23 juin 1783 sans avoir été nommée.

Il est peu probable que la miniature originale ait été l'œuvre de M[me] Ingouf. Nous lisons dans le *Journal de Wille* (t. I, p. 449), à la date du 25 juillet 1770 : «M. Ingouf l'aîné, duquel je n'avais pas lieu d'être content, s'étant marié depuis peu avec la fille d'un boulanger, qui est fort jolie, vint me la présenter, et je les ai bien reçus.»

Hauteur, o m. 210; largeur, o m. 157.

850. Le Comte d'Artois, de trois quarts à droite, dans un ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del.» Au-dessous : «C[h] Philippe C[te] d'Artois. ‖ Né à Versailles le 9 oct[bre] ‖ 1757. ‖ à Paris rue du Théâtre F[s] N° 4.» [Fol. 65

Stipple. Fait partie de la série de Bonneville (ci-dessus, n° 596) dont nous avons déjà signalé les numéros 596 à 600 et 812 ci-dessus. Voir au Cabinet des Estampes, œuvre de Bonneville (Dc 52 a), l'état différent avec l'adresse : «A Paris rue S[t] Jacques n° 193.»

Hauteur de l'ovale, o m. 112; largeur, o m. 090.

851. «Les Vœux Accomplis ‖ Présentés — à ‖ Madame ‖ Par son très humble et très Obéissant Serviteur ‖ Math. Ranchon Chapelain Ord[e] de M[e] Comt[e] d'Artois.» A gauche sur le même plan que les deux dernières lignes ci-dessus gravées à droite, on lit : «D'après le dessin présenté à M[e] Comt[e] d'Artois ‖ le jour de sa fête à l'occasion de sa Convalescence.» Au-dessous, six lignes d'explication que l'on trouvera tout au long reproduites par Bocher (n° 265); elles nous apprennent que la jeune femme, à gauche, tenant un cœur enflammé, est la duchesse de Lorges, première dame d'honneur, que celle dont la tunique porte les mots (omis dans la description de Bocher) : «De loin comme de près» est la marquise de Caumont, gouvernante des enfants d'Artois : Mademoiselle, armée de ciseaux, à gauche du buste de la comtesse d'Artois; le duc d'Angoulême, enchaînant le Temps au piédestal, et le duc de Berry qui vient de lui ravir son sablier, après que le médecin Audirac, sous les traits d'Apollon, vient de lui arracher sa faulx. Il serait également difficile, sans ce commentaire, d'identifier aussi M[gr] de Pottier et M[gr] de Cheylus, premiers aumôniers du comte et de la comtesse d'Artois, l'officiant du Temple au fond à droite et le guide des jeunes mariés du premier plan. [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean-Baptiste Simonet (1742-1810), graveur attitré de Baudouin, témoins le *Modèle honnête*, le *Coucher de la Mariée* et la *Soirée des Tuileries*, et qui termina nombre d'eaux-fortes de Moreau. D'après une composition de Moreau le jeune, 4e (en réalité 3e) état décrit par Em. Bocher (*Cat. de l'œuvre de Moreau le jeune*, n° 265, p. 104) auquel nous ne pouvons mieux faire que renvoyer pour tout ce qui concerne cette planche et sa transformation (ci-dessous, n° 853).

Nous nous bornerons à signaler une légère erreur : c'est sous le numéro 307 et non sous le numéro 306 que fut exposé par Moreau son dessin allégorique pour la convalescence de Mme la comtesse d'Artois, et il mesurait 14 pouces de long sur 10 de haut, au lieu de 12 pouces de haut sur 9 de large. Remarquons de même que M. Bocher a dû par erreur distinguer un deuxième et un troisième état que rien ne différencie.

Hauteur, 0 m. 288; largeur, 0 m. 374.

852. **La même estampe**, deuxième état. Avec les armes, avant toute lettre. Au-dessous du nuage qui supporte les armes, à la pointe, à gauche : « J. M. Moreau inv. »; à dr. : « J... B... Simonet Sculp. » [Fol. 67

Décrite par Bocher, n° 265.

853. **Transformation** de la planche, décrite aux deux précédents numéros, en allégorie à la gloire de Napoléon intitulée : «**Le Vœu des — Deux Nations ‖ Dédié à Sa Majesté — l'Impératrice et Reine.**» Suivent 16 vers sur quatre colonnes reproduits par Bocher, n° 265 B. Au-dessous, à g. : « A Paris chez Crousel, Doreur et Encadreur d'Estampes et Tableaux, rue St Jacques, N° 30. »; à dr. : « Appresso Crousel figlio, in Milano nella Contrada di Santa Margarita, N° 1100. » Les signatures de Moreau et de Simonet et la dédicace de Ranchon ont disparu. Les principales différences sont les suivantes : Le buste de la comtesse d'Artois est remplacé par celui de Napoléon, qui se détache sur une draperie semée d'abeilles et à bordure de palmettes, au lieu de la cotte d'armes aux trois lions passants de la gravure précédente. La marquise de Caumont est devenue la France, l'une des deux nations; la Duchesse de Lorges est devenue l'Italie (sous la figure de Minerve), et présente à l'Empereur la couronne de fer au lieu d'un cœur enflammé; le médecin Audirac, sous les traits d'Apollon, est devenu Mercure, Dieu du commerce, coiffé d'un bonnet ailé et tenant un caducée au lieu d'un serpent. Addition à gauche, au premier plan, d'un bouclier à tête de Méduse.

Les armes impériales ont naturellement remplacé sur l'estampe celles d'Artois. [Fol. 67

Bocher, auquel il faut recourir pour la description de cette planche transformée (n° 265 B), indique encore une nouvelle transformation, le buste de Napoléon ayant fait place à celui de Voltaire dans un médaillon ovale obtenu par le moyen d'un cache. Nous pouvons donner la lettre exacte de ce dernier état assez rare; il se trouve au Cabinet des Estampes à l'œuvre de J.-B. Simonet (Ef 63) :

Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par J. M. Moreau le J[ne] dessinateur et Graveur du Cabinet du Roi et de son Acad. de Peint. et Sculpt.»; à dr. : «Gravé par J.-B. Simonet 1783, inventé par M. Ranchon 1782.» A la fin de l'inscription à droite : «A Paris chez l'Auteur [Simonet] rue de la Calandre à l'Hôtel Tanchoux.»

Hauteur, 0 m. 287; largeur, 0 m. 377.

854. **Le Comte d'Artois**, à mi-corps, de trois quarts à droite, le bras droit levé; dans un médaillon ovale sur un fond rectangulaire strié de rayons qui partent d'un écu aux armes couronné et accosté de drapeaux. Au-dessous de l'ovale, des deux côtés des armes : «Charles Philippe — de France ‖ Monsieur — Frère du Roy ‖ Né à Versailles — le 9 Oct[re] 1757.» Au bas de l'estampe, à gauche : «H. Danloux pinx[t] Edinburgi»; à droite : «P. Audinet sculp[t]». Au-dessous : «London, Published 1799 by H. Danloux, N° 11, Charles Street, Middlesex Hospital.» [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte et au burin par P. Audinet (ci-dessus, n° 331), d'après le portrait peint à Édimbourg par le peintre français émigré Pierre-Henri Danloux (1745-3 janvier 1809), élève de Vien et de Lépicié, adversaire de David avec lequel il avait travaillé en Italie, à la veille de la Révolution.

Les trois gravures qui vont suivre ont été également exécutées d'après ce même portrait peint par Danloux, qui appartenait en 1804 au duc des Cars (ci-dessous, n° 856).

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Charles X) une autre gravure dans un ovale, par le même Audinet, du même portrait avec, en moins, le bras droit devant le corps, et ne portant comme lettre que les mots : «H. Danloux pinx. — P. Audinet Sculp.»

Hauteur, 0 m. 320; largeur, 0 m. 226.

855. **Le Comte d'Artois** (même type que le précédent numéro), avec suppression du bras droit passant devant le corps. Dans un ovale également sur fond rectangulaire strié de rayons partant d'un écu aux armes. Au-dessous du fond rectangulaire, à g. : «H. Danloux pinx[t]»; à dr. : «L. Schiavonetti sculp[t].» Au-dessous : «Charles

Philippe de France, ‖ Monsieur Frere du Roi, ‖ Né à Versailles le 9 octobre 1757. ‖ London Published May. 1. 1805. by Mr Weber Bath-Hotel Leicester Square. » [Fol. 68

Stipple dû au graveur Luigi Schiavonetti (ci-dessus, n° 515). Portrait détaché du tome II (p. 306-307) des *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, par Joseph Weber. Sur ces *Mémoires*, sur leur auteur et les différents portraits de la même série, voir ci-dessus nos numéros 25, et 513 à 516. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Charles X) la copie allemande de cette gravure, exécutée à Berlin en 1814 par F.-W. Bollinger, qui a de même donné deux contrefaçons des portraits du duc d'Angoulême et du duc de Berry, gravés par Schiavonetti d'après Danloux.

Hauteur, 0 m. 175; largeur, 0 m. 108.

856. **Le Comte d'Artois** (même type que le précédent numéro), le bras gauche écarté du corps; dans une bordure rectangulaire décorée à la partie supérieure d'une couronne rayonnante et d'un écu aux armes accosté de drapeaux, rayonnant, et entouré des colliers de la Toison, du Saint-Esprit et de Saint-Louis, à la partie inférieure. Des deux côtés de l'écu aux armes, on lit, à g. : «Charles Philippe de France, ‖ Monsieur, Frère du Roy, ‖ Né à Versailles le 9 Oct. 1757.»; à dr. : «Charles Philip of France, ‖ Monsieur, Brother of the King, ‖ Born at Versailles, Oct. 9 1757.» Sous le tr. carré : «Engraved by A. Freschi, after the original Picture in the Possession of Mur le Comte François ‖ Des Cart. ‖ London, Published July 16. 1804 at. P. Simon's, N° 79, Castle Street, Great Newport Street.» [Fol. 69

Gravure au stipple et à l'eau-forte par A. Freschi, graveur d'origine vénitienne établi à Londres, d'après le portrait peint par Danloux dont il a été parlé au numéro 854 ci-dessus.

Une lithographie par Adolphe, parue chez Motte en 1818, est la copie exacte de cette gravure (Cab. des Est., *Portraits*, *verbo* Charles X).

Hauteur, 0 m. 332; largeur, 0 m. 226.

857. **Le Comte d'Artois**, en pied, de trois quarts à droite, en uniforme de général en chef, à la main droite le bâton du commandement, le bras gauche appuyé à un rocher où est posé son chapeau et contre lequel sont deux étendards, dont l'un blanc, semé de fleurs de lys. Dans le fond à gauche, armée rangée en bataille, les drapeaux déployés. Sous le tr. carré, à gauche : «Bosio dis.»; à dr. : «Biasioli inc.» Au-dessous : «Carlo Filippo Conte d'Artois.» [Fol. 69

Stipple dû au graveur italien Biasioli, cité seulement par Zani à la date de 1816, d'après un artiste du nom de Giovanni Baptista Bosio, qui n'est pas plus connu. Fait partie de la même série que le Louis XVI et le Marie-Antoinette décrits ci-dessus (n[os] 661 et 662), et la Charlotte Corday que l'on trouvera ci-après (n° 5394).

Hauteur, o m. 177; largeur, o m. 121.

858. **Madame Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France**, en buste, de profil à droite, cheveux relevés à bouclettes et rubans, corsage ruché décolleté. Dans un ovale suspendu par un nœud de ruban à un fond rectangulaire décoré de deux fleurs de lys, et reposant sur un socle, à guirlande de fleurs et écu losangé aux armes de France. Sur la tablette : «Marie, Adélaïde, Clotilde, Xaviere ‖ de France (Madame) ‖ Sœur de Monseigneur le Dauphin : ‖ Née à Versailles le 23 7[bre] 1759.» Sous le tr. c., à g. : «Fontaine del.»; à dr. : «Voyez Sculp.» Au bas de la feuille : «A Paris chés Boré rue S[t] Jacques maison de M. Vallade Libraire au Griffon d'Or, ‖ Et chés Megret Vitrier même rue vis à vis celle du Plâtre.» [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin par Nicolas Voyez le Jeune (ci-dessus, n° 119), d'après un dessin d'un artiste inconnu du nom de Fontaine, qui a servi également à la gravure de Lebeau du numéro suivant. Il nous paraît très improbable qu'il s'agisse de Louis Fontaine, ou La Fontaine, portraitiste hanovrien (1705-1771), d'après lequel gravèrent Daullé, Dupuis, Schmidt et autres.

Hauteur, o m 165; largeur, o m. 117.

859. **Madame Marie-Adélaïde Clotilde**, en buste, de profil à droite (même type que le précédent numéro); dans un médaillon ovale surmonté d'une fleur de lys, décoré de guirlandes de roses et de feuilles, reposant sur un cartouche aux armes de France, dans lequel est inscrite une tablette où on lit : «Marie-Adélaïde ‖ Clotilde-Xavier (*sic*) ‖ Madame, Sœur de M. le Dauphin.» Sous le tr. c., à g. : «Fontaine del.»; à dr. : «Lebeau sculp.»; au milieu : «Née a Versailles le 23 7[bre] 1759.» Suit l'adresse : «A Paris chez Henault et Rapilly, rue S[t] Jacques à la ville de Coutances. ‖ Avec Privilege du Roi.» [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin par Lebeau (ci-dessus, n° 27) d'après le dessin qui a servi à la gravure précédente.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 105.

860. **Madame** Marie-Adélaïde-Clotilde, en buste, de profil à gauche; dans le même petit médaillon ovale et le même encadrement que la série de Massard parue chez Le Pere et Vaulez, puis chez Volée et Megret (ci-dessus, nos 109, 110, 785, 786, 830, 831). Sur la tablette : «Madame ‖ Sœur de Monseigneur ‖ le Dauphin ‖ Née le 23 7bre 1759.» Au-dessous du trait carré : «Æ Paris chés Volée Md d'Estampes Quai des Théatins ‖ et chés Megret Vitrier rue St Jacques.» [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin par J. Massard (ci-dessus, n° 109), très inspirée du type ayant servi à la gravure des deux estampes précédentes. Le portrait-médaillon en a été utilisé (ci-dessus, n° 830) pour le portrait de la Comtesse d'Artois de la même série. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo Marie*-Adélaïde-Clotilde-Xavière, Reine de Sardaigne), l'état avant toute lettre, et celui qui porte sous le trait carré : «Gravé par Massard ‖ A Paris chès le Pere et Vaulez rue St Jacques au ‖ Papillon.»

Hauteur, 0 m. 075; largeur, 0 m. 050.

861. **Madame** Marie-Adelaïde-Clotilde, en pied, de profil à gauche, en robe à paniers, la main droite dans celle d'un Amour couronné de roses et tenant le flambeau nuptial. A gauche, un Amour enfant dirige une flèche contre un écu appendu avec celui de la princesse à un buisson de roses. A droite, sur des nuages, s'envolent les Génies personnifiant les Plaisirs. Sous le trait carré :

«Fuyez plaisirs, vous perdez votre Mère
Ses charmes, ses vertus, qui ravissoient vos cœurs,
Vont dans une Cour étrangère
De la felicité répandre les douceurs.»

[Fol. 70

Eau-forte anonyme, sans doute détachée d'un almanach, ou d'étrennes offertes à la princesse le 1er janvier 1776. En regard, une page de mêmes dimensions, encadrée du même trait carré, donne l'explication de cette vignette : «Mariage de Madame Clotilde ‖ Soeur du Roi avec Charles Em- ‖ manuel Prince de Piémont. ‖ Madame Clotilde est conduite ‖ par l'Hymen, dont on apperçoit le ‖ Temple, sur le sommet des Alpes. . . ‖ l'Amour tenant l'Ecusson de France, ‖ est prêt à l'acoler avec celui de Sar ‖ daigne suspendu à un rosier. . . ‖ Les Ris, les Jeux et les plaisirs ‖ françois s'envôlent, ne pouvant ‖ plus tenir à la perte de cette char- ‖ mante Princesse qui faisoit leurs ‖ délices.»

On sait que Madame Clotilde, ou «le Gros Madame», épousa par procuration, le 21 août 1775, à Versailles, le prince de Piémont Charles-Emmanuel représenté par le comte de Viry, ambassadeur extraordinaire du Roi de Sar-

IMPRIMERIE NATIONALE.

daigne Victor-Amédée III et de son fils le prince de Piémont. Le fiancé de Madame Clotilde était le frère des comtesses de Provence et d'Artois.

Le mariage eut lieu à Chambéry le 6 septembre 1775.

Hauteur, o m. 091; largeur, o m. 053.

862. **Charles-Emmanuel, Prince de Piémont, et Madame Clotilde,** tous deux à mi-corps, de trois quarts à droite; dans un cadre ovale supporté par l'Amour tenant à la main droite le flambeau nuptial, et par deux autres Amours enfants tenant, l'un une couronne, l'autre une guirlande de fleurs. Au milieu de nuages; au premier plan, trophée de drapeaux, épée, carquois, arc, casque et bouclier aux armes de France et de Sardaigne; au fond, à droite, la draperie laisse voir un portique. Sous le tr. carré à droite : «Gio. Batt. Betti incise Firenze.» [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte et au burin avant toute autre lettre. Par Giambattista Betti, graveur fixé à Rome, qui l'exécuta à Florence à l'occasion du mariage, en 1775. Le type du portrait de la princesse est incontestablement copié du type de Drouais, ci-après n[os] 863, 865. Estampe dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

Hauteur, o m. 250; largeur, o m. 180.

863. Marie-Adélaïde **Clotilde** Xavière de France, **Princesse de Piémont**, dans le même médaillon ovale et le même encadrement que les numéros 788, 822 et 823 ci-dessus, faisant partie de la série Esnauts et Rapilly. Sur la tablette surmontée d'un écu losangé aux pleines armes de France : «Marie Adelaide Clotilde Xaviere ‖ de France, Princesse de Piémont ‖ Née a Versailles le 23. septembre 1759. ‖ Mariée à Chambery le 6. Septembre 1775.» Sous le trait carré, à g. : «Renold pinx.»; à dr. : «Housman sculp.» [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte et au burin. Housman n'est mentionné par aucun manuel ou dictionnaire, et cette estampe est la seule que nous connaissions signée de ce nom. Renold n'est pas plus connu, et le portrait ici gravé est incontestablement copié de la gravure parue chez Bligny (n° 865). Portrait intercalé dans un encadrement ayant déjà servi pour la Comtesse d'Artois (ci-dessus, n° 822), et qu'on a modifié et entouré d'un filet carré, dissimulant mal les signatures des auteurs de la gravure d'origine «J. Ferdink Pinx. — Le Beau.»

Pendant du numéro suivant. Nous ne connaissons pas d'état comportant l'adresse d'Esnauts et Rapilly.

Hauteur, o m. 160; largeur, o m. 108.

864. **Charles-Emmanuel, prince de Piémont**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans le même encadrement que le précédent numéro et que les numéros 788, 822 et 823 ci-dessus, faisant partie de la même série parue chez Esnauts et Rapilly. Sur la tablette : «Charles — Emanuel ‖ Ferdinand Marie — Prince de Piémont ‖ Né à Turin le 24 mai 1751.» Sous le tr. c., à g. : «Vanloo pinx.»; à dr. : «Le Beau sc.» Au-dessous : «A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de ‖ Coutances.» [Fol. 71

Gravure au burin et à l'eau-forte, faisant pendant au précédent numéro. Elle nous paraît être un état modifié du portrait du Comte d'Artois par Lebeau d'après Vanloo (ci-dessus, n° 823). La physionomie du prince de Piémont semble de fantaisie. Et ni Vanloo ni Lebeau n'ont dû contribuer soit à un portrait de ce prince, soit à sa gravure. En effet, un état assez peu différent de celui-ci (on y remarque quelques essais de retouche au visage pour plus de ressemblance) est encadré d'un double filet destiné à faire disparaître ces deux noms et à dérouter davantage les acheteurs. On le trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits*, Charles-Emmanuel IV).

On sait que le prince de Piémont Charles-Emmanuel, fils de Victor-Amédée III, lui succéda en 1796 sur le trône de Sardaigne, abdiqua le 4 juin 1802 en faveur de son frère Victor-Emmanuel et mourut jésuite le 6 octobre 1819, étant entré dès 1802 au noviciat du Quirinal.

Hauteur, 0 m. 154; largeur, 0 m. 101.

865. Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, **Princesse du Piémont**, de trois quarts à droite, coiffure haute à toquet, corsage décolleté décoré d'un nœud sur la poitrine. Dans les mêmes ovale et encadrement que les numéros 263, 264, 844, etc. . ., ci-dessus, de la même série, parue chez Bligny. Sur la tablette, aux armes accolées de Sardaigne et de France on lit : «Marie Adélaïde — Clotilde Xavière ‖ de France, Prin—cesse de Piémont ‖ Née à Versailles — le 23 Septembre 1759 ‖ Mariée à Chambéri — le 6 Septembre 1775 ‖ Présenté à Versailles — le 24 aoust 1775 ‖ par Son très humble Serviteur — Bligny père Lancier du Roi.» Sous le tr. c., à g.: «Peint par Ducreux Peintre de leurs Majestés Impériales»; à dr. : «Gravé par L. J. Cathelin Graveur du Roi.» Au-dessous : «A Paris chés Bligny Lancier du Roi Cour du Manege aux Thuileries.» [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au burin par L.-J. Cathelin (ci-dessus, n° 31). Même série que les numéros 31, 255, 263, 264, 789, 790, 844. L'état antérieur de ce portrait, avec en moins la mention ici rajoutée : «Mariée à Chambéri — le

6 septembre 1775», fut en effet présenté à Versailles, le 25 août 1775, trois jours après le mariage par procuration. (*Gazette de France* du vendredi 25 août 1775.) Le voir au Cabinet des Estampes, au mot *Marie*-Adélaïde-Clotilde, Reine de Sardaigne, ainsi qu'au mot *France* (Élisabeth de) le portrait de cette dernière princesse, de la même série.

Hauteur, 0 m. 259; largeur, 0 m. 180.

866. Marie-Adélaïde-**Clotilde**-Xavière de France, **Princesse de Piémont**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale à encadrement rectangulaire, décoré d'une fleur de lys, de guirlandes, de deux écussons en pendant, l'un aux L L entrelacées, l'autre aux armes de la Princesse enguirlandé de branches de roses et de lys. Au-dessous, sur une draperie : «Marie Adélaide Clotilde ‖ Xaviere de France, Sœur du Roi ‖ Née à Versailles le 23 septembre 1759.» Sous le tr. c., à g. : «Queverdo Del.»; à dr. : «Dambrun sculp.» Au-dessous : «Mariée au Prince de Piémont le 21 Aoust 1775.» [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au burin, d'après Queverdo (ci-dessus, n° 234), par Dambrun (ci-dessus, n° 781). C'est le type modifié (la coiffure surtout est différente) déjà décrit ci-dessus aux numéros 858 et 859. Portrait paru plusieurs années avant le mariage, chez Mondhare, et au bas duquel on a rajouté la date du mariage par procuration. Mondhare édita en pendant le portrait du Prince de Piémont. (Voir Cab. des Est., *Portraits*, *verbo* Charles-Emmanuel IV.)

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 101.

867. Marie-Adélaïde-**Clotilde**-Xavière, **Reine de Sardaigne**, à mi-jambes, de trois quarts à droite, coiffée d'un bonnet ruché à nœuds de rubans, vêtue d'une simple robe de drap à poignets de baptiste ruchés, un fichu dit fichu menteur croisé sur la poitrine. La main droite sur la poitrine, elle tient un livre de prières de la main gauche, soutenue par un coussin supportant une couronne royale. Sous le tr. c., à g. : «L. Perretti Pinx^t»; à dr. : «Houist Sculp^t.» Au-dessous : «Effigie della Serva di Dio. ‖ Maria Clotilde Adelaide Saveria ‖ di Francia, Regina di Sardegna, Nata in Versaglies, ‖ Li 23 Settembre 1759, Morta in Napoli, li 7 Marzo, 1802. ‖ Presso G. B^tta Maggi, Mercante di Stampe, sotto li portici della fiera in Torino.» [Fol. 73

Stipple. La Reine est représentée dans le costume presque religieux qu'elle avait adopté les dernières années de sa vie, lorsqu'elle eut versé dans une dévotion excessive. Morte en odeur de sainteté à Naples, le 7 mars 1802, elle fut béatifiée par bref de Pie VII, en date du 10 avril 1808. Cette estampe,

comme la suivante, date probablement de l'époque du procès de béatification. On sait que la mort de la Reine décida Charles-Emmanuel IV à abdiquer le 4 juin suivant, en faveur de son frère Victor-Emmanuel, et à entrer au Noviciat des Jésuites de Rome.

Hauteur, o m. 266; largeur, o m. 203.

868. Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière, **Reine de Sardaigne**, de trois quarts à gauche, agenouillée, en oraison devant un autel, les bras en croix, même costume que dans l'estampe précédente. Sur un canapé, derrière elle, couronne et manteau royal. [Fol. 74

Gravure à l'eau-forte et au burin dont nous n'avons pas rencontré d'autre exemplaire.

Avant toute lettre.

On pourra voir deux autres portraits du Roi et de la Reine de Sardaigne dans la planche représentant la « *Visite de LL. MM. Sardes à Sa Sainteté Pie VI à la Chartreuse de Florence* », le 9 février 1799, signée de G. Beys et de Pietro Bonato, et faisant partie de la suite consacrée à la vie politique de Pie VI que l'on trouvera ci-après au chapitre intitulé : « *La Campagne d'Italie.* »

Hauteur, o m. 366; largeur, o m. 265.

869. **Madame Marie-Adélaïde** de France, assise, à mi-corps, de profil à gauche, les cheveux relevés coiffés d'un toquet, corsage à collerette. Dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur une tablette où on lit: « Madame Adelaide de France ‖ Tante du Roi. » Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Mlle Capet » ; à dr. : « Gravé par Miger. » [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au burin par Simon-Charles Miger (ci-dessus, n° 414) décrite, comme la suivante, dans le *Catalogue* de son œuvre, par M. Bellier de la Chavignerie (n°s 249 et 250). L'auteur de ces deux portraits, Mlle Gabrielle-Marie Capet (1761-1818), une des élèves préférées de Mme Labille-Guiard, est surtout connue comme miniaturiste.

Madame Adélaïde, quatrième fille de Louis XV, qui l'appelait familièrement *Loque*, naquit à Versailles, le 3 mai 1732, après Louise-Élisabeth, qui devint duchesse de Parme (morte en 1759) et Madame Henriette (morte en 1752) nées jumelles le 14 août 1727, et après Louise-Marie, née le 28 juillet 1728, morte en 1733, qu'il ne faut pas confondre avec Madame Louise la Carmélite. Intrigante, autoritaire, et ayant pris dès l'enfance sur son neveu Louis XVI, comme sur sa sœur Victoire, un grand ascendant, elle était dominée elle-même à son insu par sa dame d'honneur Mme de Narbonne, dont le mari, le comte Louis de Narbonne, passait à tort pour être son fils naturel (Mme de Boigne, t. I, p. 66 et suiv.). A l'arrivée de Marie-Antoinette à la Cour de France, elle prit sur la jeune Dauphine une influence fâcheuse dont l'Impératrice Marie-Thérèse et Mercy eurent peine à triompher. On sait le tumulte

provoqué à l'Assemblée nationale par l'arrestation des tantes du Roi lors de leur départ pour Rome, et l'éloquent discours de Mirabeau à ce propos (19 février 1791). Après leur visite au Saint-Père, et un séjour à Rome de quelques années, elles se fixèrent à Naples (1796), puis, chassées par l'invasion française, durent se réfugier à Trieste. Madame Adélaïde y mourut le 18 février 1800.

Hauteur, o m. 173; largeur, o m. 131.

870. **Madame** Marie-Louise-Thérèse-**Victoire** de France, assise, à mi-corps, de profil à droite, les cheveux relevés coiffés d'un toquet, corsage à fichu menteur. Dans le même encadrement que le numéro précédent auquel il fait pendant. Sur la tablette: «Madame Victoire de France ‖ Tante du Roi.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Mlle Capet»; à dr. : «Gravé par Miger.» [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au burin. Mêmes observations qu'au numéro précédent.

Cinquième fille de Louis XV, (*Coche*), Madame Victoire, qui subit toute sa vie la domination de sa sœur Adélaïde, était née à Versailles le 11 mai 1733. Elle mourut à Trieste, huit mois avant sa sœur, le 8 juin 1799.

Hauteur, o m. 173; largeur, o m. 131.

871. **Madame** Marie-Louise-Thérèse-**Victoire** de France, à mi-corps, de face, corsage décolleté, boucle de cheveux sur l'épaule droite, dans les mêmes médaillon et encadrement que le numéro 820 ci-dessus, de la série duquel il fait partie. Sur la tablette : «Madame Marie Louise ‖ Thérèse Victoire ‖ de France.» Sous le tr. c., à g. : «Nattier pinx.»; à dr. : «G. L. Biosse sc.» Au-dessous : «A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances ‖ A. P. D. R.». [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au burin par Georges-Louis Beausse, connu sous le nom de Biosse (29 septembre 1752-1er août 1806), élève d'Augustin de Saint-Aubin.

Très inspirée du portrait de Madame Victoire par Nattier, actuellement au musée de Versailles (n° 3806).

Hauteur, o m. 159; largeur, o m. 105.

872. **Madame** Marie-Louise-Thérèse-**Victoire** de France, à mi-corps, assise, de trois quarts à gauche, cheveux relevés, tour de cou orné d'un nœud, boa, corsage de dentelle décolleté; dans un médaillon ovale surmonté d'une couronne et enguirlandé de lys et de roses, se détachant sur un fond rectangulaire fleurdelysé et reposant sur un socle à tablette également enguirlandé. Sur la tablette,

entre deux cartouches, l'un à son chiffre V. L. M. T. entrelacé, l'autre à ses armes, on lit : «Madame Victoire-Louise-Marie ‖ Thérèse de France Fille de Louis XV ‖ Née à Versailles le 11 de Mai 1733.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné et Gravé»; à dr. : «par le Beau.» Au-dessous : «A Paris chez Le Beau rue St Jacques, Maison de Madame du Chesne, Libraire, au Temple du Goût ‖ Avec Privilège du Roi.» [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte et au burin par le graveur Lebeau (ci-dessus, n° 27). Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 28 octobre 1774, au prix de 12 sous.

Hauteur, 0 m. 177; largeur, 0 m. 124.

873. **Madame Louise-Marie de France**, en religion Sœur Thérèse de Saint-Augustin, en costume de Carmélite, à mi-jambes, assise de trois quarts à gauche, un livre de prières ouvert entre les mains, une croix posée sur un meuble à sa droite, une bibliothèque formant le fond de la scène. Dans un médaillon ovale surmonté d'un soleil rayonnant décoré de guirlandes et reposant, entre deux urnes d'encens fumantes, sur un socle à tablette. Sur la tablette, entre deux cartouches, l'un au chiffre M. L. entrelacé, l'autre à ses armes, on lit : «Me Louise Marie de France ‖ Née à Versailles le 13 Juillet 1737 ‖ Religieuse Carmélite sous le nom de Sr Therèse ‖ de St Augustin au Couvent de St Denis en 1770.» Sous le tr. c., à g. : «Queverdo del.»; à dr. : «Le Beau Sculp.» Au-dessous, les quatre vers suivants sur deux colonnes (2 et 2) :

«La Vertu se dévoue et la Grandr s'immole :
Sacrifice éclatant, digne de l'Immortel !
Louise de l'Orgueil confond, brise l'Idole
Abandonne le Trône et s'enchaîne à l'Autel.

A Paris, chez Hénaut et Rapilly, rue St Jâques à la Ville de Coutances ‖ Avec Privilège du Roi.» Au haut de la feuille à dr., au-dessus du tr. c. : «86». [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte et au burin par Le Beau (ci-dessus, n° 27) d'après Queverdo (ci-dessus, n° 234) [n° 86 du Catalogue d'Esnauts et Rapilly].

On sait que Madame Louise, (*Chiffe*), pour des raisons restées obscures, entra au Carmel de Saint-Denis, le 11 avril 1770, et y mourut prieure le 23 décembre 1787. La sœur Dorothée de Jésus lui succéda (ci-dessus notre numéro 213).

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 104.

874. **Le publiciste Gorsas**, à mi-corps, de trois quarts à droite, chemise ouverte sur la poitrine, dans un ovale sous le tr. duquel on lit, à g. : «F. Bonneville del.»; à dr. : «et sculp....» Au-dessous: «Antoine. Joseph. Gorsas. ‖ Né à Limoge le 20 Mars 1753. ‖ Député du Dép[t] de Seine et Oise. ‖ à la Convention Nat[ale] Lan 1[ere] de la Rép[que] ‖ A Paris rue du Theatre Français N° 4.». [Fol. 76

Stipple dû au graveur François Bonneville (ci-dessus, n° 596), et faisant partie de la même série que les numéros 596 à 600, etc. La raison du classement de ce portrait à cette place est fournie par le commentaire auquel donnera lieu l'estampe suivante. Antoine-Joseph Gorsas, fils d'un cordonnier de Limoges, naquit le 21 septembre 1751 (et non le 20 mars 1753, comme le porte la lettre de la présente estampe). Ayant quitté les ordres, il fonda à Versailles une maison d'éducation, tout en se livrant à la poésie satirique. Enfermé à Bicêtre en 1788, il devint en 1789 un des révolutionnaires les plus exaltés, et rédigea successivement le *Courrier de Versailles*, puis le *Courrier des quatre-vingt-trois départements*. L'un des meneurs lors des journées des 5 et 6 octobre, du 20 juin et du 10 août, il fut élu député de Seine-et-Oise à la Convention. Il ne tarda pas à verser dans le modérantisme, à plaider, au lieu de la mort, «la détention de Louis XVI pendant la guerre et son bannissement perpétuel à la paix», à attaquer violemment Danton, Robespierre et surtout Marat.

La populace envahit son domicile le 8 mars 1793 et brisa ses presses; bientôt Gorsas, compromis avec les Girondins, commit l'imprudence, après avoir pris une part active à l'insurrection du Calvados, de venir à Paris, en plein jour, retrouver sa maîtresse Brigitte Mathey, qui tenait un cabinet de lecture au Palais-Royal. Il fut arrêté et exécuté le 7 octobre 1793; ce fut le premier député ayant péri sur l'échafaud.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 089.

875. Carrosse arrêté tourné vers la gauche; à l'intérieur **Madame Adélaïde et Madame Victoire**; autour, sur la place d'Arnay-le-Duc, groupe de municipaux et de gens du peuple. Au premier plan, à droite, officiers municipaux inventoriant le linge contenu dans les bagages de Mesdames. Au-dessus du tr. c.: «Les Municipaux d'Arnai-Le-Duc Arêtent Mesdames Tantes du Roi, ‖ et leur redemandent les chemises du folliculaire Gorsas.» Sous le tr. c. : «donnez nous les chemises ‖ à gorsas ‖ donnez nous les chemises. ‖ Sabats jacobites n° 4.» [Fol. 76

Eau-forte anonyme. C'est la gravure jointe en frontispice au tome I[er], c'est-à-dire aux 25 premiers numéros, des *Sabats Jacobites*, journal hebdomadaire rédigé par l'auteur de la *Chronique du manège* [le publiciste contre-révolutionnaire François Marchant (1761-1793) qui y publia les *Amours de Dom Gerle*, tragédie en vers patriotiques]. Le volume de 25 n[os] coûtait 5 livres à Paris,

6 dans les départements, et était en vente au Palais-Royal et chez Blanchon, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 110. (Bib. Nat. Imp. Lc[2] 541.) On trouvera (p. 56 et suivantes de ce premier volume des *Sabats Jacobites*) l'explication de cette gravure: «On se rappelle que le patriote Gorsas a dit dans son journal [*Courrier de Paris dans les 83 départements*, à la date du 9 février 1791] que tout ce que possédoient Mesdames étoit à la Nation et que leurs chemises même lui appartenoient. Cette phrase amphibologique et conséquemment bien digne d'un journaliste du mérite de M. Gorsas faillit coûter cher à Mesdames, car les patriotes des quatre-vingt trois départements qui lisent exactement le *Courrier* dans les provinces crurent de bonne foi que Mesdames avaient emporté les chemises de M. Gorsas. On les arrête de la part de la Nation et de M. Gorsas. On les fait descendre de voiture et les officiers municipaux avec leurs habits noirs, leur gravité, leur civisme et leurs perruques dirent à Mesdames: Donnez-nous les chemises à Gorsas. Donnez-nous les chemises... etc.... »

Hauteur, 0 m. 067; largeur, 0 m. 125.

876. «**Pio VI. accoglie le RR. Principesse Zie del Rè Cristia || nissimo Luigi XVI.**» Dans la salle du trône décorée de pilastres et de statues antiques, le Pape Pie VI, de trois quarts à droite, qui vient de se lever pour aller à leur rencontre, accueille **Madame Adélaïde** et **Madame Victoire**, de profil à gauche, prosternées à ses pieds. A droite et à gauche, deux groupes de personnages; au fond, galerie en perspective donnant sur la mer; on y aperçoit des mâts de navires. Sous le tr. c., la légende ci-dessus reproduite. Au sommet de l'estampe à droite, au-dessus du tr. c., le numéro «11». [Fol. 77

Gravure italienne anonyme à l'eau-forte. Fait sans doute partie d'une série de planches représentant les principaux événemens de la vie de Pie VI.

Hauteur, 0 m. 133; largeur, 0 m. 246.

877. **Pie VI**, la tiare en tête, en pied, de trois quarts à gauche, assis sur le trône de Saint Pierre, la main droite levée; à ses pieds, agenouillées, **Madame Adélaïde** et **Madame Victoire**, de trois quarts à gauche et à droite; fond du tableau fourni par un autel entre deux colonnes torses. Sous le tr. c. : «Notre Saint Père, nous sommes filles d'un Roi bien aimé, mais nous avouons || que nous aimons mieux nous expatrier que de vivre dans un empire dont les || législateurs détruisent les abus, frondent les préjugés et anéantissent le despo || tisme : pour ne faire régner que la justice et la raison; et sur-tout en invitant les || ministres des autels d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi. || Que voulez-vous mes enfans les français sont maîtres chez eux (je l'avoue à || regret) la

lumière brille dans tout son jour, ainsi suivons ce précepte : il faut ‖ souffrir ce qu'on ne peut empêcher. » [Fol. 77

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration détachée du numéro 64 des *Révolutions de France et de Brabant* (Bibl. Nat. Imp. Lc² 288).

Hauteur, 0 m. 128; largeur, 0 m. 092.

878. « **Présentation des hacquenées au Sᵗ Pere.** » A gauche, sur le trône pontifical, tiare en tête, **Pie VI**, de profil à droite, soutenu à gauche par un cardinal légat; un autre cardinal armé d'un forceps, agenouillé à sa droite, fait le geste de l'accoucher d'un rouleau de papier sur lequel on lit : « Bref au Clergé de France. » Le Cardinal de Bernis, ambassadeur de France, de trois quarts à gauche, lui présente **Mesdames Adélaïde et Victoire**, affublées de grotesques robes à paniers exagérément décolletées. Madame Adélaïde tient en équilibre sur ses hanches un chat et un chien. Trois autres personnages décrits par le commentaire qu'on lit sous le tr. c. à droite et à gauche du titre de la caricature reproduit plus haut : « Présentation, etc. » Voici ce commentaire : à gauche : « 1. Sa Stupidité notre Saint Pere Lepape ‖ sur le lit de misere. ‖ 2. Le Cardinal Foirandini faisant l'extraction du Bref ‖ 3. Légat *du Coté* soutenant le Sᵗ Pere en travail. ‖ 4. Son embonpoint le Cardinal de Bernis introducteur. », à droite : « 5. et 6. Jeunes et fraiches hacquenées ‖ Richement caparaconnées. ‖ 7. La Princesse de Sᵗᵉ Croix dame de boudoir du Cardinal. ‖ 8. La Nourice portant Le petit poupon. ‖ 9. Gentilhomme Caudataire faisant ‖ son office. » [Fol. 78

Eau-forte coloriée. Caricature. Elle fait allusion, comme les deux précédentes estampes, au voyage des tantes de Louis XVI à Rome en février 1791. Le titre demande une explication. Pourquoi ce terme désuet de haquenées? Il faut se rappeler qu'en 1776 Bernardo Vanucci, premier ministre du Roi de Naples Ferdinand IV, avait infligé à la politique de Pie VI le premier échec, en faisant abolir le tribut annuel d'une *haquenée blanche* que les rois de Naples étaient tenus d'offrir au Saint-Siège à la fête de Saint Pierre; cette institution remontait à Charles d'Anjou. Les haquenées volontaires venant s'offrir à Pie VI sont les tantes de Louis XVI; le cardinal *Foirandini* pourrait désigner soit le cardinal Carandini, soit peut-être le futur Pie VII, alors cardinal *Chiaramonti*, neveu de Pie VI; Bernis (François Joachim de Pierre de), notre ambassadeur à Rome depuis 1769, après avoir occupé le Ministère des Affaires étrangères au début du règne de la Pompadour, qui le disgrâcia, avait accueilli à Rome avec beaucoup d'affabilité les tantes du Roi.

Le « gentilhomme caudataire » veut sans doute représenter le comte Louis de Narbonne, chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, qui avait accompagné Mesdames dans leur odyssée.

Sur le célèbre bref de Pie VI en date du 10 mars 1791, voir plus loin notre chapitre intitulé : *Pie VI et son bref.*

Il existe (Coll. Hennin, n° 10960, t. CXXIV, p. 43) une gravure copiée de celle-ci dans des dimensions un peu réduites.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 592.

879. «**Famille royale de France.**» Six portraits dans six médaillons ovales, à phylactères, joints par des palmes et des branches de lys, au-dessus d'un globe fleurdelysé, couronné, entouré de nuages et de rayons. Clairevoie. Au sommet : «**Madame Louise** ‖ Marie de France, Carmélite, ‖ Née en 1737, Morte en 1787.», à mi-corps, de trois quarts à gauche; – au-dessous, au centre : «**Madame Victoire** ‖ Marie Thérèse de France, ‖ Née en 1733, Morte en 1799.», à mi-corps, de face; – à gauche : «**Madame Adélaïde** ‖ Marie de France ‖ Née en 1732, Morte en 1800.», à mi-corps, de profil à droite; – au-dessous : «**Madame Elisabeth** ‖ Philippine de France, ‖ Née en 1764, Morte en 1794», à mi-corps, de trois quarts à droite; – à droite, en haut : «**Madame Clotilde** ‖ Xavier de France, Reine de Sardaigne ‖ Née en 1759, Morte en 1802.», à mi-corps, de trois quarts à gauche; – au-dessous : «S. A. R. Madame ‖ **M. Therese Charlotte de France** ‖ Née le 19 décembre 1778.», à mi-corps, de trois quarts à gauche. Au-dessus, l'inscription mi-circulaire : «Le Ciel n'est pas plus pur que le fond de leur cœur.» Sous le tr. c., au-dessous et des deux côtés du titre «Famille Royale de France», on lit, à g. : «A Paris, chez Jean fils, Quai des Augustins, N° 29»; à dr. : «Déposée à la Direction Générale.» [Fol. 79

Stipple anonyme tiré en couleurs, avec retouches à la main, dont le faire nous paraît analogue à celui d'Augustin Legrand (ci-dessus, n° 719).

Hauteur prise du témoin, 0 m. 360; largeur, 0 m. 220.

CHAPITRE V

LES FOLIES DU JOUR

SOMMAIRE DU CHAPITRE V.

Le titre de ce chapitre est emprunté à l'estampe en couleurs de Louis Le Cœur d'après Watteau de Lille (n° 880) intitulée «**Les Folies**», reproduite ci-contre, et où sont indiqués les divers objets de l'engouement de la Cour et de la Ville de 1782 à 1784 :

N°s 881 à 886. — La **Chanson de Marlborough**, dont Mme Poitrine, nourrice du premier Dauphin, berçait l'enfant royal en 1782, et dont la mode fit fureur.

N°s 887 à 898. — Le **Mariage de Figaro**, comédie de **Beaumarchais** (24 janvier 1732-18 mai 1799), représentée pour la première fois à Gennevilliers chez le comte de Vaudreuil, en septembre 1783, et à la Comédie Française le 21 août 1784. C'est la chanson de Marlborough qui, remarquons-le, inspira à l'auteur la romance chantée par le page Chérubin à sa marraine, romance mise sur ce même air.

N°s 899 à 908. — Le **Baquet de Mesmer**, où tous voulurent se faire magnétiser en 1784. Mesmer, Deslon et Nicolas Bergasse.

Le Comte de **Cagliostro.** On a reporté au chapitre suivant, à l'**Affaire du Collier**, les estampes représentant Cagliostro, qui en fut l'un des acteurs secondaires.

La **Harpye** découverte au Chili (1784). Comme il est peu douteux que la légende de la Harpye ait été uniquement une arme dirigée contre Marie-Antoinette, les estampes qui auraient pu trouver place ici ont été reculées de préférence au chapitre suivant, avec les Estampes satiriques dirigées contre la Reine.

N°s 909 à 1033. — Les **Ballons**, (1783-1785), qu'une aquatinte en couleurs d'A.-F. Sergent-Marceau (n° 909) qualifie aussi de «*The Day's folly*».

XVIII

LES FOLIES

1784

AQUATINTE EN COULEURS PAR LOUIS LE CŒUR

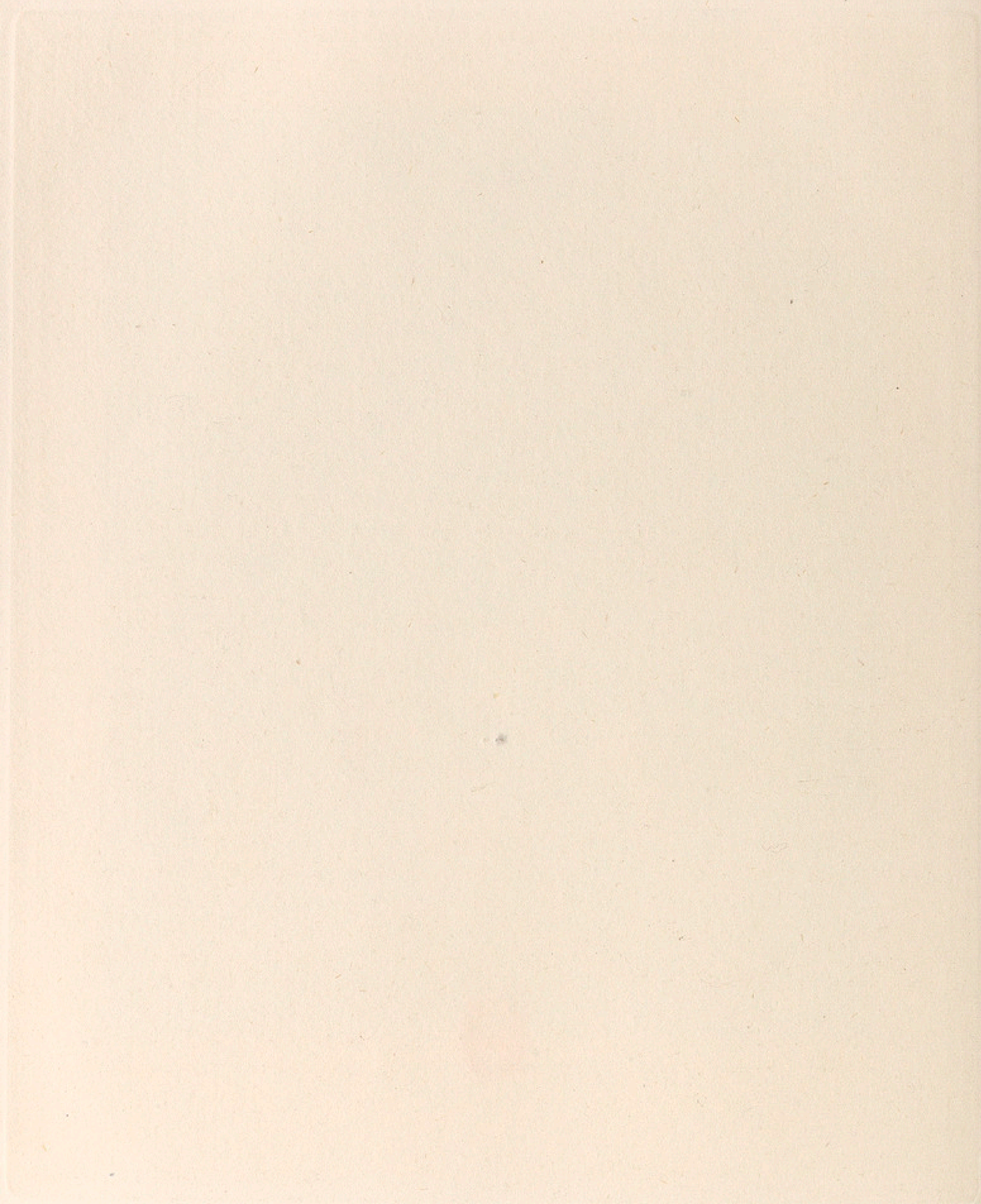
D'APRÈS FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH WATTEAU DE LILLE

Nº 880



Wittson del. *Le Cœur Sculp.*

LES FOLIES.



CHAPITRE V.

LES FOLIES DU JOUR.

880. « Les Folies. » Figaro, en pied, de profil à gauche, vêtu d'un pourpoint de soie bleu clair à larges rayures noires, lacé sur la poitrine et tenu à la taille par une ceinture rouge, coiffé d'une toque également rouge par-dessus une résille, brandissant de la main droite une épée sur laquelle on lit : « Malboroug s'en va-t-en guerre » dont il menace la Harpye terrassée sous son pied droit, et tenant du bras droit, en guise de bouclier, un portrait de Cagliostro, de trois quarts à gauche. A droite, le Baquet magnétique de Mesmer dans lequel gît une femme à la renverse, et un Garde-française, la main gauche sur la hanche, tenant de la droite une page de musique où on lit : « Malborough. » Dans le ciel, la Montgolfière qui fit à Versailles l'acension du 19 septembre 1783; à sa droite, au-dessous, le globe aérostatique de Charles et Robert (ascension du 1er décembre 1783); à sa gauche, un cerf-volant. Sous le tr. c., à g. : « Watteau del. »; à dr. : « Le Cœur Sculp. » Au-dessous : « Les Folies. » [Tome 6. Fol. 1

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs due à Louis Le Cœur, élève de Debucourt, qui signait aussi du pseudonyme « Cor ». On connaît surtout de lui *la Vieillesse d'Annette et Lubin*, pendant de la pièce célèbre de Debucourt, la *Visite au Grand-Père*, d'après J.-R. Smith, la *Visite à la Nourrice*, d'après Morland, nombre de pièces galantes, de portraits, de vues de France et d'Europe, ces dernières exécutées sous la Restauration; car Le Cœur travailla d'environ 1785 à 1810. D'après François-Louis-Joseph Watteau de Lille (né à Valenciennes en 1758, mort en 1823), surtout connu par des sujets galants que grava Fessard, des gravures de modes exécutées sur ses dessins par Dupin, la suite de *Cris et costumes de Paris*, gravée par Guyot.

Voir au Cabinet des Estampes (*Collection de l'Histoire de France*, Qb 75, à la date de 1784) un exemplaire de coloris différent, avec l'adresse : « A Paris chez Le Cœur, Graveur, rue Mazarine, N° 52 », et, dans la *Collection de Portraits* (*verbo* Mesmer), la même estampe uniformément tirée en bistre, avec la même adresse. Planche XVIII, page précédente du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 217; largeur, 0 m. 182.

881. Le premier **Dauphin**, Louis-Joseph-Xavier-François, en pied, de profil à droite, cheveux bouclés, habit à collerette, pantalon demi-long, ceinture à large nœud bouffant, à la main droite un chapeau à bords ronds orné d'une plume. Assise en face de lui, de profil à gauche, la jambe droite croisée sur la gauche, tenant un éventail, une femme à coiffure haute où l'on pourrait voir Marie-Antoinette. Dans le décor d'un parc (peut-être Versailles). Sous le tr. c. : «**Le petit Malboroug.**» [Fol. 2

Gravure anonyme à l'eau-forte, d'après un dessin dont le genre nous paraît dénoncer Carmontelle. Nous avons indiqué déjà (ci-dessus, n[os] 759 à 763) que M[me] Poitrine, nourrice du premier Dauphin, avait remis à la mode la vieille chanson de Marlborough. C'est le jeune prince qui est ici appelé le petit Marlborough.

La vogue de la chanson de Marlborough fut immense. «Marie-Antoinette s'en étant amusée elle-même, tous les courtisans chantèrent Marlborough, Versailles retentit de mirontons et le fatal ennemi que l'hilarité française avait tué pour la première fois vers 1709, quoi qu'il se portât fort bien, se redressa plus vivace que jamais à la fin du même siècle, tout mort qu'il était et à peu près oublié depuis 60 ans.» (Note manuscrite du Baron Eugène de Vinck.)

Ajoutons que Trianon même nous a conservé le souvenir de cette vogue; n'y a-t-il pas autour du lac la Tour de Marlborough à côté de la maison du Seigneur? (Voir aussi Leber, Salgues et Cohen, *Collection des Meilleures dissertations, notices et traités particuliers*, Paris, Dentu, années 1826 et suiv.; 20 vol., t. IV, n° 583.) Arnould Mussot donnait en 1783 à l'Ambigu-Comique une pièce empruntée à ce thème et nous signalerons, entre autres témoignages de la vogue de Marlborough et de sa chanson, les annonces suivantes de la *Gazette de France* de 1783 :

Vendredi 4 avril : «*Mal'broug s'en va-t-en guerre* pantomine grivoise, 12 s. chez Cailleau. Rue Galande.» — Mardi 8 avril : «Air de Malbrouck avec 9 variations pour le clavecin, par M. B. 1 liv. 16 sous, chez M[lle] Levasseur, rue de la Monnoie, à côté de la rue Boucher.» — Mardi 29 avril : «*Monsieur de Malbourough* ou l'*Enchanteur Rossignolet*, pantomitragi-parade en 2 actes par M. François, 12 s. chez Cailleau et les M[ds] de Nouveautés.» — Mardi 5 août : «Portrait de Jean, Baron de Churchill, duc et comte de Marlborough, 3 livres chez Basset, rue S[t] Jacques.» — Mardi 7 octobre : «Air de Marl'borough, arrangé pour la harpe, avec accompagnement d'un violon et d'une flûte, par le sieur Krumpholtz, 1 liv. 16 s. Œuvre X; chez le sieur Naderman, rue d'Argenteuil, butte S[t] Roch.»

Enfin la *Correspondance littéraire* de Diderot et Grimm (édition Tourneux) nous fournit encore de curieux détails sur cette vogue de Marlborough : lors de la première représentation du *Mariage de Figaro*, les invités furent admis sur la présentation de billets *rayés à la Malbrough*, (t. XIII, p. 322); et lors de la Procession annuelle expiatoire du Suisse de la rue aux Ours, le 30 juin 1783,

ne s'avisa-t-on point d'affubler le mannequin, promené en tête de la procession, du costume de Marlborough?

Nous n'avons pas été peu surpris de rencontrer exactement la même estampe, tirée à nouveau avec la lettre suivante, assez inattendue : «L'empereur Napoléon ‖ dans son enfance.

Tout en lui annonçait
Qu'un jour par ses Exploits
Il dicterait des Loix
Aux Empires et aux Rois.

Il le prouve en Effet par son Génie, sa Sagesse, ses talents, sa Bravoure et sa Générosité.» (Cab. des Est. *Coll. de Portraits*, Napoléon Ier, tome XI.) Sans doute le goût très vif de Napoléon pour la chanson de Marlborough inspira-t-il à l'éditeur l'idée de cette transformation. M. C. Bellaigue, dans une étude sur *Napoléon et la Musique*, parue dans la *Revue hebdomadaire* d'août 1908, rappelle qu'à en croire le valet de chambre de l'Empereur, Constant, l'air de Marlborough, sifflé par Napoléon, était l'annonce certaine d'un prochain départ pour l'armée. M. Vandal rapporte de même que l'Empereur fredonnait cet air au passage du Niémen.

Nous citerons encore un curieux exemple de transformation d'estampe se rapportant au même personnage. En 1783 paraissait à Orléans, chez Perdoux, un bois populaire en couleurs représentant «*La mort de M. Malbroug ou le Petit Page*, air connu.» Marlborough est représenté en pied, armé d'un sabre, à la droite de la tour où se tient la dame de Marlborough, une lunette à la main; à gauche, au fond, le petit page au galop de son cheval; au premier plan, à gauche, le tombeau du général encadré des Quatr-z-officiers, et surmonté du romarin sur lequel chante un rossignol; au-dessus, dans le ciel, l'âme du général représentée par un enfant ailé, volant «au milieu des jambons». (Voir cette pièce dans la Collection Hennin, 1783, t. CXIV, p. 40, n° 9,975.) Des deux côtés, sur deux colonnes, le texte de la chanson. Or, sous l'Empire, parut à Nantes, imprimerie de Baras, rue du Moulin, n° 3, un bois destiné au coloriage et intitulé sans hésitation : «Véritable portrait du Général Bonaparte». Il ne diffère de l'estampe précédemment décrite et représentant la Mort de Marlborough, que par la nouvelle lettre, la substitution de couplets sur les victoires du général Bonaparte et les modifications suivantes de l'image : suppression de la dame de Marlborough sur la tour, suppression du tombeau, du romarin et du rossignol autour desquels sont demeurés les quatre officiers; suppression des jambons au milieu desquels volait l'âme du capitaine, âme qui est toujours figurée de la même traditionnelle façon. Les légendes ont disparu, mais on distingue encore nettement l'L initiale de «Le Petit Page». (Voir cette estampe, provenant de la Collection Laterrade, au Cabinet des Estampes, *Portraits*, Napoléon Ier, t. VIII.)

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 154.

882. **«Réveil de Marlboroug.»** A droite, soulevant de la main droite la pierre de son tombeau, Marlborough ressuscite, environné

IMPRIMERIE NATIONALE.

de flammes et de fumées, et met en fuite une femme et deux hommes, tandis qu'au premier plan, le célèbre Janot, sa lanterne à la main, gît à la renverse. A gauche, au fond, à côté de l'église Notre-Dame, personnages à pied et à cheval arrêtés devant un écriteau où on lit : «Avis au Public ‖ Tête à changer pour 1783»; derrière, une affiche représentant, au-dessous de plusieurs rangées de têtes, semblables à un jeu de massacre, la prétendue opération de l'échange des têtes. Au-dessus du tombeau de Marlborough, cartouche où on lit : «Hic jacet ‖ Dux ‖ Marlboroug ‖ Obiit anno ‖ Domini ‖ 16. .» Au-dessus du tr. c., au sommet de l'estampe, le titre reproduit ci-dessus. Au-dessous du tr. c., quatre couplets de fantaisie sur quatre colonnes; le premier commençant par : «Sous des trophées de gloire Mironton...», le dernier finissant par : «Changez changez vos têtes Stupides chansonniers Fin.» [Fol. 2

L'auteur anonyme de cette caricature (eau-forte coloriée) a supposé que Marlborough (John Churchill, duke of), né le 24 juin 1650, mort le 26 juillet 1722, ressuscitait aux échos de la chanson devenue de mode en 1783, et se plaignait qu'on insultât sa mémoire. Le Janot renversé au premier plan est une allusion au succès étourdissant du mime Volange, dont il a été parlé ci-dessus n° 131. Sur la plaisanterie des têtes à changer, critique adressée à la versatilité contemporaine et qui jouit alors d'un gros succès, il faut voir ci-après notre numéro 885 et, dans la Collection Hennin (n° 9786), l'aquatinte intitulée : *Changez-moi cette tête,* ainsi que (n° 10037) l'eau-forte ayant pour légende : «Avis au public, tête à changer.» Signalons également un compte rendu du Salon de 1783 intitulé : «*Changez-moi cette tête, ou Lustucru au Salon*, Paris, 1783.»

On trouvera dans la Collection Hennin (n° 9979) une eau-forte en réduction et en contre-partie de celle-ci.

Sur cette gravure, comme sur la précédente et les suivantes, consultez l'article 583 de Leber (*op. cit.*).

Hauteur, 0 m. 154; largeur, 0 m. 280.
Hauteur prise du témoin, 0 m. 200; largeur, 0 m. 302.

883. «**Les Funerailles du Grand General Malbrough.**» Le cortège funèbre de Marlborough, porté sur un brancard par les quatre officiers, s'achemine de la gauche vers la droite, où se voit le mausolée du capitaine; au fond, colline avec deux moulins à droite; à gauche, la tour devant laquelle le page, se découvrant, annonce à sa maîtresse, armée d'une lunette d'approche, la mort de son maître. Au-dessus du tr. c., au sommet de l'estampe, le titre reproduit ci-dessus. Au-dessous du tr. c., sur huit colonnes,

les vingt-six couplets de la fameuse chanson, se terminant par les deux vers :

«J'n'en dis pas davantage
Car en voilà tassés (*bis*).»

[Fol. 2

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 263.

884. Imagerie populaire comprenant, en trois compartiments, les trois scènes principales de la **Chanson de Marlborough**, accompagnées des couplets qui y ont trait : 1° Le Départ de Marlborough et ses adieux à sa femme; 2° L'Annonce de sa mort faite à cette dernière par le page; enfin, 3° Les Funérailles de Marlborough, exposé sur un lit funèbre autour duquel les quatre officiers. Dans un double trait carré. [Fol. 3

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 263; largeur, 0 m. 195.

885. «**Le Retour de Malbrouk.**» Imagerie à deux compartiments superposés comportant chacun à leur sommet une draperie à six colonnes de texte, à savoir les couplets de deux chansons, l'une sur l'air de *Marlborough*, l'autre sur celui des *Têtes à changer*. Dans le compartiment supérieur, Marlborough sort de son tombeau, cuirassé et casqué, brandissant son épée et monté sur un animal ailé à tête d'âne. Sur la pierre renversée de sa tombe on lit : «Ci Git Malbrouk.» Au-devant de lui s'avance sa femme sortant de la tour, tandis que le page sonne du cor. Dans le second compartiment, allégorie satirique où l'on reconnaît, outre Volange, dans le personnage de Janot, recevant du cordonnier Simon le contenu d'un vase de nuit, et divers acteurs de la comédie des *Pointus* ou *On fait ce qu'on peut*, de Dorvigny, des personnages tels que Gilles, de *Gilles le Ravisseur*, dans la comédie de ce nom due à Thomas Hales, avec la pendule qu'il a volée et qui permet un quiproquo fameux avec la fille enlevée; un abbé se cachant le visage; enfin Marlborough brandissant un sabre et tenant un bouclier décoré d'un tambour, accompagné de la légende : «Plus de bruit que de besogne.» Sous le tr. c. : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 3

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Grimm (*Correspondance*, t. XIII, p. 324) écrit, en 1783, à propos de

l'aquatinte qu'on peut voir dans la Collection Hennin (n° 10037) : «On a fait une assez jolie caricature dont l'épigraphe est : «Avis au public, têtes «à changer». C'est un magasin où l'on voit une grande affluence d'hommes et de femmes de toutes conditions qui viennent se pourvoir selon leur besoin de nouvelles têtes, de nouveaux culs, de nouvelles hanches, etc... L'idée de cette gravure a beaucoup réussi et ce succès a donné lieu à de mauvais couplets qu'on attribue à M. Després, secrétaire du baron de Besenval.» Ce sont sans doute les couplets accompagnant notre estampe; une note de Mesmer ajoute, en effet, que les couplets de Després sont sur l'air des *Têtes à changer*. Pour ce qui est de l'origine même de la présente estampe, il faut savoir que le mardi 24 juin 1780 on avait représenté, sous le titre de l'*Auteur Satirique*, une pièce auparavant intitulée *Changez-moi cette tête*, dont s'inspirèrent et les caricaturistes et les auteurs de couplets.

Sur cette célèbre chanson des *Têtes à changer*, qui visait également Franklin, l'abbé Delille et le fameux Grimod de la Reynière, voir aussi Ch. Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés*, t. II, p. 199-200.

Hauteur, 0 m. 282; largeur, 0 m. 195.

886. «**Le Nouveau Jeu ‖ des Variétés Amusantes.**» Suit un commentaire de quatre lignes : «Depuis qu'un fameux Personnage qu'avec Justice on a remarqué dans plus d'un endroit, pour son rare talent et sa sublime adresse à bien imiter les Fripons ainsi que ‖ les honnêtes Gens, a fait oublier à beaucoup de Monde les plus habiles Auteurs et les meilleures Pièces, en faisant triompher sur leurs débris des Variétés ‖ Amusantes, on n'avoit point encore imaginé d'Allégorie sur sa Victoire surprenante et admirable à tous égards : puisse celle que ce Nouveau Jeu présente ‖ au Public avoir un succès aussi marqué que l'hoñe unique et célèbre à la Gloire duquel on en a composé le Sujet et les Règles.» Suivent les «*Combinaisons*», débutant par «Les différens Roles représentés par le héros de ce Jeu et dont le dernier placé au nombre 64 donne le Gain de la Partie...», et finissant par «et l'on donnera 4 Jettons pour avoir mis entre Vénus et Diane un personnage qui doit tout son Crédit à la Fortune». Tout autour, ce sont soixante-cinq cases, la dernière contenant un ballon, les soixante-quatre autres alternativement de fantaisistes divinités de l'Olympe et des personnages de pièces représentées aux Variétés Amusantes et à l'Ambigu Comique, et de parades foraines. Aux quatre angles du jeu, quatre tableaux allégoriques en même temps que satiriques : 1° l'origine de **Volange**, né d'un grelot du dieu Momus (il est reçu dans un vase, par un Génie ailé, et sort de la marotte du dieu); à l'angle inférieur de droite, son portrait de profil à gauche, dans un médail-

lon encadré de feuilles de chêne, à droite duquel sortent deux livrets sur lesquels on lit : « Les battus payent. . . » et : « Janot chez le Dégraisseur »; 2° Volange, reconnaissable à sa veste rouge, à la porte de l'École d'Asnières, tenue par Mme Dom. Butord »; 3° le Triomphe de Janot : Volange, sa lanterne à la main et son bonnet rouge au bout d'un bâton, sur une voiture de vidange; 4° plusieurs personnages, les uns assis, les autres debout, considérant au-dessus de leurs têtes l'ascension d'une montgolfière. Chacune de ces scènes est commentée par l'un des quatre vers suivants :

« Son origine fut un grelot de Momus,
Dans ses jeux il sembloit vouloir braver Comus
Son Triomphe embaumoit de Paris jusqu'à Rome,
Aucun Ballon n'étoit si haut que ce grand Homme. »

Les pièces (Volange joua généralement le rôle principal dans chacune d'elles), auxquelles sont empruntés les personnages représentés dans les soixante-quatre cases du jeu, appartiennent au répertoire des Variétés Amusantes; ce sont : « *Les Battus payent l'amende* ou *Janot* (1779); *Chacun son métier, les vignes seront bien gardées* (1779); *On fait ce qu'on peut*, ou *les Pointus* (1780); *Janot chez le Dégraisseur* (1781); ces quatre pièces dues à Dorvigny (1743-1812), fils naturel de Louis XV, acteur, puis auteur dramatique; *les Trois Aveugles*, de Goullinet (1783); *les Fausses consultations*, comédie-proverbe de Desbuissons (1779); *Gilles Ravisseur*, par Thomas d'Hèle (Thomas Hales) [1781]; *le Faux Talisman, le Maître de Déclamation, le Directeur forain*, autres comédies-parades d'auteurs inconnus.

Au centre de la pièce, au-dessus du trait ovale entourant les pièces du jeu : « Vallet scrip. » Sous le tr. c. : « A Paris chez Crépy rue S. Jacques à S. Pierre pres la rue de la parcheminerie. » [Fol. 4

Le baron Eugène de Vinck, dans son *Iconographie du Noble jeu de l'oye* (Bruxelles, Olivier, 1886), a décrit (n° 68) cette gravure à l'eau-forte, coloriée, dont nous ne connaissons point d'autre exemplaire, provenant de sa collection de jeux et gracieusement offerte par sa fille, Mme la baronne de Woelmont, au baron C. de Vinck. Classée en cet endroit en raison des trois cases représentant « Malbrouk, Mme de Malbrouk avec son enfant et le petit page de Malbrouk. » Ce sont des types empruntés à la pièce de l'Ambigu-Comique d'Arnould Mussot (1783), comme l'indique très exactement Eug. de Vinck. Pour ce qui est de l'inspiration d'ensemble du jeu, nous sommes d'avis que ce n'est pas l'abbé Miollan, objet des railleries du public en 1784, après l'insuccès de son expérience aérostatique, mais bien Volange (ci-dessus, n° 131), que vise notre estampe.

Ce sont tous ses rôles, comme le dit le commentaire, qui fournissent les étapes successives du jeu. Et l'on comprend que la caricature n'ait point épargné Volange dont la folie des grandeurs avait réjoui tout le public, lorsqu'ayant acheté un château avec les droits seigneuriaux y attachés, il se prit si fort au sérieux que Monseigneur Janot avait son banc à l'église, son pain bénit, et se faisait encenser par le curé.

Sur Volange et sur Dorvigny, l'auteur qui fit sa célébrité, voir le très pittoresque article de Ch. Monselet, dans *Les Oubliés et les Dédaignés*, t. II, p. 90 et suivantes.

Hauteur, 0 m. 480; largeur, 0 m. 680.

887. Scène du **Mariage de Figaro**. La comtesse Almaviva, assise de face, tenant à la main la romance, à sa droite le page Chérubin qui la chante, à sa gauche Suzanne l'accompagnant sur une guitare. Chambre de la comtesse avec, au fond, l'alcôve. Signé à la pointe, en bas, à gauche, à l'intérieur du tr. c. : « Naudet invenit. » Sous le tr. c., au milieu, les deux vers terminaux de la romance :

« . . . J'avais une Maraine
Que toujours adorai. »

(Deux derniers vers du cinquième couplet de la romance, le dernier que l'on chante à la scène; la romance originale en comprend huit.) Au-dessous à gauche : « Ce vend chéz Le Blanc fils à S^t^ ‖ Etienne en Forèt à la Salle de Comédie. »; à dr. : « Fin de la Romance Scène 4e ‖ N^o^ Tête du Mariage de Figaro. » [Fol. 5

Eau-forte due à Thomas-Charles Naudet (ci-dessus n° 729). C'est la seconde d'une série de cinq estampes mises en vente en août 1784, après le gros succès de la pièce de Beaumarchais, qui, jouée pour la première fois le 21 avril 1784, à la Comédie-Française, n'eut pas moins de soixante-huit représentations. La *Gazette de France* du mardi 3 août 1784 annonce ainsi cette série : « Cinq estampes dont les sujets sont tirés du *Mariage de Figaro : le Petit Page, la Romance* (c'est notre numéro 887), *l'Audience, Fin du Duo* (notre numéro 888), *les Maronniers;* 3 liv. chez Naudet, rue Geoffroy l'Asnier n° 19. » La Collection Hennin (n°s 10012 et 10013) comprend la quatrième et la cinquième de ces planches, avec l'adresse différente (premier état) : « Se vend à Paris chez Naudet rue Geoffroid l'asnier à la Comédie Bourgeoise. »

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 235.

888. Scène du **Mariage de Figaro**. A droite de la scène, le comte Almaviva plaçant sur la tête de Suzanne, agenouillée à ses pieds, la toque et le voile; la comtesse assise, avec à sa droite Bridoison, également assis. A gauche Figaro, Marceline et Bartolo. Au milieu

danseur et danseuse dansant un fandango. Sous le tr. c. au milieu : «Il vous rend chaste et pure aux mains de votre Epoux.» (Dernier vers du duo chanté par deux jeunes filles.) Au-dessous à g. : «Se vend chez Leblanc fils à St ‖ Etienne en Forèt à la Salle de la Comédie.»; à dr. : «Fin du duo Scène 9e ‖ Acte 4e du Mariage de Figaro.» [Fol. 5

Mêmes observations que pour le précédent numéro.
C'est la quatrième planche de la série que nous y avons signalée.

Hauteur, o m. 180; largeur, o m. 240.

889. Scène du **Mariage de Figaro**. Le comte Almaviva découvre, blotti dans le fauteuil où le dissimulait la robe de la comtesse, le page Chérubin, La comtesse et Bazile lèvent les bras de stupéfaction. Au-dessus du tr. c., à g. : «Mariage de Figaro»; à dr. : «Acte I.» Sous le tr. c., à g. : «St Quentin Del.»; à dr. : «C. N. Malapeau Sculp.». Au-dessous : «Ce tour-ci vaut l'autre.» [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Malapeau (ci-dessus, nos 446-453), d'après Saint-Quentin (ci-dessus, no 124).
Illustration détachée, comme les quatre suivantes, de l'édition originale de *la Folle journée ou le Mariage de Figaro*, par M. de Beaumarchais, [Kehl], de l'imprimerie de la Société littéraire et typographique, 1785, gr. in-8°, 5 pl.
Scène IX de l'acte I.

Hauteur, o m. 145; largeur, o m. 089.

890. Scène du **Mariage de Figaro**. Suzanne sortant du cabinet où était enfermé le page, à la stupéfaction du comte. A gauche, au premier plan, la comtesse assise levant les bras. Même lettre qu'à la gravure précédente avec les différences «Acte II» au lieu de «Acte I» et la citation : «*Je le tuerai, je le tuerai.* Tuez le donc, ‖ ce méchant Page.» [Fol. 6

Mêmes observations que pour le précédent numéro. Scène XVII de l'acte II.

Hauteur, o m. 145; largeur, o m. 089.

891. Scène du **Mariage de Figaro**. Au fond de la salle, sur un siège élevé, le comte Almaviva préside au jugement que doit rendre la Cour du différend élevé entre Figaro et sa mère Marceline. Au premier plan, Bartholo et le barbier discutant. Même lettre que les deux estampes précédentes, sauf les différences

suivantes : «Acte III», «Malapeau Aq. F^{ti}» et la citation d'un mot de Bridoison : «un pâ. . .âté! je sais ce que c'est.» [Fol. 6

Mêmes observations que pour les deux précédents numéros. Acte III, scène xv.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 089.

892. Même scène du **Mariage de Figaro** que celle précédemment décrite au numéro 888. C'est la fin du duo. Au premier plan, à droite, le comte Almaviva remettant le voile à Suzanne et recevant de ses mains le billet fermé d'une épingle lui donnant rendez-vous sous les marronniers; à gauche, Figaro et la comtesse; au fond, danse des villageois. Au-dessus du tr. c., à g. : «Mariage de Figaro»; à dr. : «Acte IV.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par St Quentin, ancien pensionnaire du Roy»; à dr. : «Malapeau Sculp.» Au-dessous : «Il vous rend chaste et pure aux mains de votre époux.» [Fol. 6

Mêmes observations que pour les trois précédents numéros. Acte IV, scène ix.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 089.

893. Scène du **Mariage de Figaro**. Le comte Almaviva découvrant que la femme qu'il prenait pour Suzanne n'est autre que la comtesse; Figaro agenouillé, Bridoison, le page Chérubin en bottes et le fouet à la main. La scène se passe sous les «grands marroniers». Au-dessus du tr. c., à g. : «Mariage de Figaro»; à dr. : «Acte V.» Sous le tr. c., à g. : «St Quentin Del.»; à dr. : «Roi Sculp.» Au-dessous : «Ah! qu'est-ce que j'apperçois?» [Fol. 6

Mêmes observations que pour le précédent numéro. Du graveur Roi, assez peu connu, nous connaissons seulement un portrait du Suédois C. B. Wadstrom, exécuté à Paris en 1798.

Acte V, scène xix. Le véritable texte est : «Ah! qu'est-ce que je vois!»

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 089.

894. **Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire se détachant sur un fond rectangulaire auquel il est appendu par un nœud de ruban. Sur le fond, au-dessous du médaillon : «P. A. Caron de Beaumarchais.»

Sous le tr. c., à g., à la pointe : «C. N. Cochin del.»; à dr. : «Aug^n de St Aubin Sculp. 1773.» [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Augustin de Saint-Aubin, d'après C.-N. Cochin le fils. Frontispice des «*Mémoires de M. Caron de Beaumarchais, Écuyer conseiller secrétaire du Roi, Lieutenant Général des chasses au Bailliage et Capitainerie de la Varenne du Louvre... accusé de corruption de Juge, contre Mr Goëzman...* Paris, Ruault, 1774.»

La date de 1773 : «*Aug. de St Aubin sculp. 1773*» doit être une erreur du graveur, ou une addition, puisque l'eau-forte pure (Cabinet des Estampes, *Portraits, verbo* Beaumarchais) porte «C. N. Cochin del. mars 1774». Cette gravure se vendait séparément chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, 1 livre 4 sols. (*Catalogue hebdomadaire* et *Mercure de France*, juillet et septembre 1774.) Décrite par Emm. Bocher, *Catalogue de l'œuvre de A. de Saint-Aubin*, n° 14, p. 6 et 7.

Hauteur, 0 m. 174; largeur, 0 m. 122.

895. **Beaumarchais**, en buste, de profil à gauche; dans un médaillon ovale décoré de branches d'olivier et fixé par un nœud sur un fond rectangulaire, supporté par un socle de pierre, à la face duquel une tablette enguirlandée de fleurs, où on lit : «Pierre Augustin Caron de ‖ Beaumarchais.» Sous le tr. c., à dr. : «Gravé par Delatre.» Au-dessous : «A Paris chés Esnauts et Rapilly rue St Jacques, a la Ville de Coutances. ‖ A. P. D. R.» [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Jean-Marie Delatre, graveur abbevillois, né en 1746, souvent employé par Esnauts et Rapilly. Travailla ensuite en Angleterre, à l'école de Bartolozzi.

Réduction, en contre-partie et dans un encadrement différent, du portrait précédent.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 103.

896. **Beaumarchais**, nu-tête, la main gauche passée dans l'habit, la droite tenant le chapeau, entre deux gardes françaises qui le conduisent à Saint-Lazare. Au fond, les murs et la porte d'entrée de cette prison. Au premier plan, à gauche, un mendiant. Sous le tr. c. : «Voilà où nous réduit l'Aristocratie.» [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, coloriée

Caricature parue à la suite de l'incarcération de Beaumarchais, obtenue le 7 mars 1785 par le comte de Provence. Monsieur avait été fort irrité d'une réponse assez dure de Beaumarchais, et où il se sentait personnellement visé, à une attaque de Suard, directeur de l'Académie, son protégé (*Journal de Paris*, 7 mars 1785). L'ordre d'incarcérer fut donné par Louis XVI, en train de jouer

aux cartes, au dos d'un sept de pique. Pour infliger à Beaumarchais une plus grande humiliation, on ne l'interna ni à Vincennes, ni à la Bastille, ni même au For-l'Évêque, prison des comédiens, mais à Saint-Lazare, sorte de maison de correction tenue par les Frères de l'ordre de ce nom, et où l'on enfermait les jeunes débauchés.

Voici le texte de l'ordre d'incarcération donné à Breteuil, tel que le donne Meister (*Correspondance de Grimm*, t. XIV, p. 120) : «Aussitôt cette lettre reçue vous donnerez l'ordre de conduire le sieur de Beaumarchais à S[t] Lazare. Cet homme devient aussi par trop insolent; c'est un garçon mal élevé dont il faut corriger l'éducation.»

Hauteur, 0 m. 176; largeur, 0 m. 142.

897. **Beaumarchais**, amené par un exempt tenant à la main droite le mandement adressé à «Messieurs de Saint-Lazare ce 7 mars 1784.» Au premier plan, à droite, une cruche brisée. A gauche, sur le pas de la porte de la prison, un Lazariste sous l'accoutrement de Bazile, qui est censé prononcer la légende inscrite au dessous du tr. c. : «Ah! je l'avais bien dit, tant va la Cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.» [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Mêmes observations que pour le précédent numéro. La légende reproduit le proverbe émis par Bazile à la scène XI de l'acte I du *Mariage* avec la variante «qu'elle s'emplit», tel qu'on peut le lire au numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 197; largeur, 0 m. 147.

898. **Beaumarchais**, vu de dos, le cul à découvert, la tête dans le giron d'un Lazariste en train de lui infliger avec une verge l'une des deux flagellations quotidiennes, de règle à Saint-Lazare. A droite, assise dans un fauteuil derrière lequel est debout le page Chérubin, la comtesse Almaviva consternée. En haut, à gauche, sur le mur d'un bâtiment cellulaire : «Tans va la cruche a l'Eau qu'enfin ‖ elle s'emplit.» Au premier plan, à gauche, un chapeau et un bourdon (allusion au pèlerinage plaisamment supposé de Beaumarchais à Saint-Lazare, en vue de sa conversion). [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, coloriée. D'une extrême rareté, nous apprend M. Tourneux (Grimm, *Correspondance*, t. XIV, p. 122, note 1), qui en signale un état différent avec l'inscription «*Qu'es-à-co*» (terme familier à Beaumarchais, *Mariage de Figaro*, acte V, scène X, et *Qu'es-à-co Marin*, du mémoire écrit contre le gazetier Marin), à côté du chapeau et du bourdon. Deux chansons, parues en mars 1785 à l'occasion de cet emprisonnement qui dura cinq

jours, sont reproduites par Grimm (*loc. cit.*); nous détachons seulement de l'une d'elles le couplet suivant, qui commente assez précisément notre estampe :

«Un lazariste inflexible
Ennemi de tout repos
Prend un instrument terrible
Et l'exerce sur son dos.
Par ce châtiment horrible
Caron est anéanti
Paveant male nati!»

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 144.

899. «**The Magnetism.**» Dans un salon décoré de glaces à encadrements dorés dans le style du temps, **le docteur Mesmer** expérimente sur deux jeunes femmes l'effet du Baquet magnétique. Sa main gauche est placée sur le front d'une malade assise devant le baquet qui tient le milieu de la pièce, tandis que de la droite il lui tâte le pouls. A droite, une autre jeune femme, à demi renversée dans un fauteuil, est soutenue par un aide. Au fond, dans l'encadrement de la porte, un autre aide emporte une femme évanouie. Médaillon circulaire entouré d'un double trait sous lequel on lit : «Drawn by Sergent, in Graved by Toyug.» Au-dessous : «The Magnetism.» [Fol. 9

Aquatinte en couleurs, par Laurent Guyot (dont le nom retourné donne Toyug) [ci-dessus notre numéro 208, ci-après nos numéros 1041-1043 et 1304]. D'après Antoine Sergent-Marceau (ci-dessus, n° 431).

Estampe ayant fait partie de la Collection Soulavie. De mêmes dimensions que notre numéro 909 ci-après, «The Day's Folly» auquel elle fait pour ainsi dire pendant. L'adresse, que l'on trouvera sur l'exemplaire non rogné de la Collection Hennin (n° 10024), est la suivante : «A Paris chez Tilliard, graveur quai des Grands Augustins, maison de M. Debure Fils Aîné Libraire.»

Gabriel de Saint-Aubin (n° 40 du recueil catalogué 112, vente Destailleur du 26 mai 1893) a traité le même sujet en un spirituel croquis à la plume rehaussé de sanguine.

On sait qu'Antoine Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne (1733-1815), n'ayant pu réussir à convaincre ses compatriotes de l'excellence de son invention et de sa méthode, vint se fixer à Paris, place Vendôme, en février 1778. Il publia, en 1779, son *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, par M. Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne; Genève et Paris, Didot jeune, 1779, in-12, 85 p.

Deslon (mort en 1786), régent de la Faculté de Médecine de Paris, l'un des premiers adeptes du système, ne tarda pas à devenir un concurrent sérieux du docteur viennois, dont Bergasse, d'Esprémesnil et La Fayette restèrent les plus fidèles clients. Louis XVI, quand La Fayette vint prendre congé à la veille de son départ pour l'Amérique, lui dit, nous rapporte Meister (*Corres-*

pondance de Grimm, t. XIV, p. 25) : «Que pensera Washington quand il saura que vous êtes devenu le premier-garçon apothicaire de Mesmer?» Tout Paris se partageait bientôt en deux clans, Mesmériens et Anti-Mesmériens. Les principaux réfractaires au nouveau système furent Frédéric, roi de Prusse, et la princesse de Lamballe, que Mesmer ne parvint pas à endormir. Une commission composée de neuf membres, quatre médecins et cinq membres de l'Académie des Sciences, fut nommée par le Gouvernement pour examiner le système et les méthodes de Mesmer et de Deslon. Bailly en était le rapporteur. Elle conclut (1784) qu'il n'existait rien dans le magnétisme animal qui ne pût s'expliquer par «cette influence morale que des individus ayant la conscience de leur présence mutuelle exercent les uns sur les autres». Ce fut la ruine du Mesmérisme, et les satires, tant en images qu'en prose et en vers, ne lui manquèrent point. Citons une comédie-parade, jouée à la Comédie-Italienne le 16 novembre 1784 : «*Les Docteurs modernes*», par Radet, et le quatrième couplet d'une chanson due au marquis de Champcenetz, reproduite par Grimm (t. XIV, p. 66) :

«Que le charlatan Mesmer
Avec un autre frater
Guérisse quelques femelles
En agitant leurs cervelles
En les touchant Dieu sait où
C'est fou
Très fou
Et je n'y crois pas du tout
Mais je pense qu'il magnétise
Par la sottise.»

Citons également une brochure signalée par la *Gazette de France* du vendredi 13 août 1784 : «*Lettre de Figaro au comte Almaviva pour et contre le magnétisme animal, où il explique ce secret*, 1 liv. 16 s. chez les Marchands de nouveautés.» Sur Mesmer et toute cette affaire, la *Correspondance de Grimm* (t. XIII, p. 510 à 515, XIV, p. 30 à 26, 44, 66) donne les détails les plus circonstanciés et les plus curieux.

Diamètre, 0 m. 135.

900. «Le Baquet de Mr Mesmer ‖ ou «Representation fidelle des Opérations du Magnétisme Animal.» Chambre de crise, suivant l'expression alors usitée; à droite, en pied, le corps de trois quarts à gauche, le visage de trois quarts à droite, le docteur Mesmer, tenant de la main droite la baguette magnétique. Assis en cercle autour du baquet, hommes et femmes de diverses conditions, abbé, moine, chevalier de Saint-Louis. Un paralytique appuyé sur des béquilles est debout et a attaché son pied droit sur le couvercle du baquet, où jouent un peu plus loin deux enfants. Au premier plan, à gauche, une femme, évanouie sur une chaise, qu'un aide

est en train de faire revenir à elle; au fond, à gauche, autre salle où l'on remarque d'autres clients autour d'un second baquet; au fond, à droite, baie à travers laquelle on aperçoit un orchestre de deux musiciens. Sous le trait carré, au-dessous de la légende reproduite ci-dessus, on lit un commentaire explicatif de neuf lignes, commençant par les mots : «Mr Mesmer, Docteur en Médecine de la Faculté de Vienne en Autriche. . », et finissant par : «il est sérieux, parle peu, sa tête en tout temps paroit chargée de grandes pensées». [Fol. 9

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée, nettement favorable à Mesmer. Il existe dans la Collection Hennin (n° 10023) une copie, dans le même sens, de cette gravure, également coloriée et portant pour titre : «Le Magnétisme animal, || Importante découverte par Mr Mesmer docteur en médecine de la Faculté de Vienne en Autriche.» Le commentaire qui suit, différent de celui de notre estampe, commence par les mots : «Il est prodigieux la quantité des malades. . .» et finit par «Mr Mesmer recommande la gaieté et ce qui peut l'inspirer». Voir de même (*Collection de l'Histoire de France*, Qb 75, à la date d'octobre 1784) une estampe en contre-partie de la nôtre, deux états, en couleur et en noir.

Hauteur, 0 m. 217; largeur, 0 m. 314.

901. «**La Puissance du Magnétisme.**» Au-dessous de cette légende, encadrée comme le reste de l'estampe d'un double tr. c., un personnage de profil à droite, à oreilles d'âne et à queue de lion (caricature du **docteur Mesmer**), appuyé sur une canne, et de la bouche duquel sort la légende : «éh bien monsieur! que sentér vous?» En face de lui, de profil à gauche, un second personnage, en perruque, pris de nausée, et de la bouche duquel sort également la légende suivante : «adressés vous à la porte de derriere pour le savoir». Ce même personnage a le cul découvert et derrière lui un petit garçon, conduit par un second docteur à tête de dindon, recueille ses excréments dans un vase de nuit et prononce les mots : «excellent! excellent!» Au-dessous de ces trois personnages et à l'intérieur du double tr. c., sorte d'écriteau formé par un simple trait, où on lit :

«Hélas! Messieurs contemplés ma misere
L'un par devant plus traître qu'un corsaire
Impitoiablement me fait d. [égueuler]
L'autre m'attaquant par derrière
Très amplement me fait F. [oirer]
Quant au troisième, il n'est pas si severe,
Mais le petit fripon aime à se régaler.»

Les mots que nous avons rétablis entre crochets carrés sont remplacés, sur l'estampe, le premier par la figure d'un individu en train de d., le second par un cul en train de f. [Fol. 10

Gravure anonyme à l'eau-forte. Fréquente est la représentation caricaturale de Mesmer avec des oreilles d'âne et une queue de lion; citons seulement (Collection Hennin, n°s 10019 et 10021) l'estampe intitulée : «*Le Doigt magique, ou le Magnétisme animal, Simius semper Simius.*»

Hauteur, 0 m. 130; largeur, 0 m. 128.

902. «**Les Effets du Magnétisme... Animal.**» Un piqueur (Mesmer), le cor de chasse en bandoulière, le fouet de chasse à la main gauche, et se prenant la tête de la main droite, est suivi d'un violoneux aveugle et d'un enfant tendant une sébile; il est entouré d'une meute et précédé d'un âne qui d'une ruade a désarçonné une laitière tombée sur le sol jambes par-dessus tête; occasion favorable saisie par un passant, qui inspecte ses dessous un lorgnon à la main. Au carrefour de rues, dont l'une, éclairée par un quinquet, laisse voir à gauche le jardin et la porte de la «*Pension*» du docteur Mesmer; sur un mur de la rue Saint-Nicolas, au premier plan à droite, on lit les inscriptions suivantes : «Au Baquet — Bon Vin — Les Doc[teurs] Modern[es] (affiche de la pièce citée plus haut, en note de notre numéro 899) — Baquet et ustencile a magneti[ser] A Vendre.» Sous le tr. c., au-dessous de la légende ci-dessous reproduite, l'adresse : «Se vend chez Paris, M^{d} d'Estampes sur le Boulevard du Temple vis-a-vis le Caffé d'Alexandre.» [Fol. 10

Eau-forte anonyme. Caricature sur la confusion du Mesmérisme, dont le sens exact est difficile à déterminer. Le piqueur paraît bien être une charge de Mesmer, et les chiens de la meute, les uns vomissant, les autres f..., semblent bien une allusion aux clients du docteur; l'un d'eux porte au cou un collier avec l'inscription : «A M. Mes[mer]». Quant à la laitière renversée par une ruade, sans doute personnifie-t-elle le système même du magnétisme.

Lire sur cette caricature une explication un peu différente dans l'ouvrage du docteur Eug. Holländer, paru à Stuttgart en 1905 : *Die Karikatur und Satire in der Medizin*, p. 269-271; à cette dernière page se trouve une caricature allemande signée «Marq. Wocher inv. et fec. 1787», inspirée de la présente estampe. Sur ce Marquart Wocher, voir ci-dessous notre numéro 1152. Sur le café d'Alexandre, voir notre numéro 1233.

Hauteur, 0 m. 187; largeur, 0 m. 266.

903. « **Le Mesmerisme — Confondu.** » Planant sur des nuages au-dessus du baquet magnétique dont viennent de s'enfuir Mesmer et ses fidèles, apparaissent la Justice et Esculape, ce dernier foudroyant Mesmer, Deslon et le R. P. Hervier, dont s'empare le chien Cerbère, aux portes de l'Enfer environnées de flammes. Au premier plan, à droite, jeune femme soutenue par deux docteurs en robe. Le milieu du tr. c. est occupé par un médaillon ovale, contenant de profil à droite le portrait en buste de Mesmer, imitation du numéro 909 ci-après. Sous le tr. ovale de ce médaillon : « Mesmer. » Des deux côtés du médaillon : « Le Mesmérisme — confondu. » Au-dessous : « Sculape (*sic*) appuyé sur la Justice, foudroye Mesmer et ses deux proneurs des — quels le Chien Cerbere s'empare pour leur faire subir le sort dû a leur ignorance ‖ Aux pieds de Sculape est une Femme Mesmerisée — a qui la Faculté s'empresse d'apporter ses secours. » [Fol. 10

Gravure anonyme au lavis, tirage sanguine. On peut voir (*Collection de l'Histoire de France*, 1784, Qb 75, et *Collection de Portraits, verbo* Mesmer) un état de la même estampe, avant le commentaire de deux lignes reproduit ci-dessus, et qui est tiré en bistre.

Les deux prôneurs de Mesmer ici représentés sont le docteur Deslon, dont il a été parlé ci-dessus (n° 899) et le révérend Père Hervier, prédicateur qui n'avait point hésité à vanter en chaire, à la cathédrale de Bordeaux, les vertus du Mesmérisme. Au fond, pyramide votive à laquelle sont appliqués des cartouches ovales portant des noms célèbres dans les fastes du Mesmérisme, celui d'Antoine Court de Gébelin (1725-1784), ministre protestant, érudit, philosophe, théologien, surtout connu par son système du *Monde Primitif* et par la fondation du *Musée*, et qui avait écrit en 1783 une *Lettre sur le Magnétisme animal* très favorable à Mesmer; celui de la marquise de Fleury, adepte passionnée du Mesmérisme, qui mourut au cours de son traitement; ceux de Léchevin, Bourgade, marquise L. B., etc.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 265.

904. **Mesmer, à mi-corps, de profil à gauche, dans un triple tr. ovale, habit à collet largement ouvert sur la chemise. Au-dessous du tr. ovale, les sept vers suivants :**

« Mille jaloux esprits en vain t'ont voulu nuire,
Mesmer, par tes soins généreux,
Nos maux ont disparus, l'humanité respire,
Poursuis tes destins glorieux
Quoique la jalousie en gronde :
Qu'il est beau, qu'il est grand d'avoir des envieux
En faisant le bonheur du monde. »

Au-dessous de ces vers on a gratté, sans doute pour faire croire à un état antérieur, l'adresse suivante : «A Paris, chez Civil graveur, rue d'Angiviler pres celle des Poulies, Q^er du Louvre, N° 5.» [Fol. 11

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleur, avec retouches à la main; léger bougeage au tirage. Due sans doute à Civil, dont nous connaissons, outre ce portrait, un petit portrait in-12 de Deslongrois, à la sanguine, signé «Civil sculp.», ainsi qu'un curieux portrait de la chevalière d'Eon, dans une bordure ovale imbriquée, que l'on trouvera au Cabinet des Estampes (*Collection de Portraits, verbo* Eon).

Voir au Cabinet des Estampes, *Collection de Portraits, verbo* Mesmer, deux états de la présente gravure, l'un en noir, l'autre colorié à la main, l'habit rouge à revers bleus.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 125; largeur, 0 m. 108.

905. **Mesmer**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, habit à collet, veste à revers, col dégrafé, dans un ovale encadré rectangulairement, avec au-dessous, fixée par deux clous à tête ronde, une tablette où on lit : «A. Mesmer ‖ D. en M. de la Faculté de Vienne en Autriche. ‖

Le voilà ce Mortel dont le Siecle s'honore,
Par qui sont replongés au séjour infernal
Tous ces fléaux vengeurs que dechaîna Pandore,
Dans son Art bienfaisant il n'a pas de rival,
Et la Grèce l'eut prit (*sic*) pour le Dieu d'Epidaure.
Par Mr Pallissot.»

Sous le tr. c., à g. : «Pujos, del. advivum.»; à dr. : «Legrand, Sculp.». Au-dessous : «Se trouve chez M. Pujos, Quai Pelletier prés la Grève.» [Fol. 11

Gravure à l'eau-forte et au burin par Louis Legrand, beau-frère de Bonnet (ci-dessus, n° 89), d'après André Pujos, peintre-miniaturiste et dessinateur, membre de l'Académie royale de Toulouse mort le 16 septembre 1788, dont nous citerons les portraits suivants : 1° dans la même série que ce portrait de Mesmer, celui du marquis d'Arlande, premier navigateur aérien (ci-après notre numéro 1001), également gravé par Legrand; ceux de L. Du Puy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres (1777) et de Mme Du Puy, sa femme (Chloris), de l'Académie des Arcades de Rome, tous deux gravés par Pariset; celui de Buffon (1776), gravé par Vangelisty; celui de Mercier, l'auteur des *Tableaux de Paris*, gravé par Henriquez; celui de J.-Fr. Cailhava (1780), gravé par Charles-Etienne Gaucher; enfin le très gracieux portrait de la Beauménil, gravé au lavis par Vidal. Estampe ayant fait partie de la Collection Soulavie. Elle est annoncée comme il suit par la *Gazette de France*

du mardi 19 octobre 1784 : «Portrait de M. Mesmer, dessiné d'après nature par M. Pujos, chez l'auteur, quai Pelletier, près la Grève.» Grimm (*Correspondance*, t. XIV, p. 44) a cité les vers, reproduits ci-dessus, de Charles Palissot de Montenoy (1730-1814), l'auteur connu de la comédie des *Philosophes* (1760).

Signalons encore de Pujos : le portrait de la marquise de Villette, dessiné par lui et gravé par Mme Lingée, et, dans la même série que le portrait du marquis d'Arlande, ceux de Montgolfier et de Pilatre de Rozier, indiqués par la *Gazette de France* du vendredi 27 mars 1789; celui du célèbre savant Joseph le Français de la Lande, directeur de l'Observatoire, gravé par Dupin et par Ingouf le jeune; ceux de Cagliostro (signalé ci-après à notre numéro 1051), de Bonnot de Mably, de Target, gravés par Vinsac; ceux de Gros de Besplas, aumônier de Monsieur; de Laharpe, de l'abbé Delille, gravés par Fr. Huot, le dernier gravé aussi par Vangelisti; ceux du lieutenant de police Lenoir, de la comtesse de Cagliostro (mentionné à notre numéro 1107), de l'avocat Marchand, gravés par Mme Lingée; celui de Letourneur, gravé par Charles Lingée, et celui de Mlle d'Oliva (ci-après, n° 1124).

Hauteur, 0 m. 189; largeur, 0 m. 128.

906. **Nicolas Bergasse**, à mi-corps, le visage de trois quarts à gauche, chemise ouverte sur la poitrine, habit brun à revers orné de brandebourgs en galon d'argent. Dans un ovale encadré rectangulairement, reposant sur un socle à tablette où on lit : «Nicolas Bergasse ‖ né en 1750.» Suivent quatre vers :

«Son zèle impétueux qu'inspire la droiture,
Sous l'aile du génie, offre un puissant renfort.
Trop heureux l'innocent trahi par l'imposture
Que verroit un Bergasse aux portes de la mort.»

Au-dessous du tr. c. : «A Paris chez Me Bergny Mde d'Estampes de S. A. S. Mme la Princesse Lamballe, Rue du Coq S. Honoré.» [Fol. 12

Stipple en couleur de la série de portraits de députés parue chez madame Bergny (ci-dessus, n° 435 et ci-après, nos 2084-2133). D'après le peintre Romany, connu seulement par ce portrait. Nicolas Bergasse, avocat au Parlement et publiciste (1750-1832), est surtout connu par ses *Considérations sur le Magnétisme Animal ou sur la théorie du monde et des êtres organisés d'après les principes de M. Mesmer* (in-8°, 149 pages), écrit en 1784 en faveur du système de ce dernier, dont Bergasse fut le premier élève. C'est grâce à ses soins qu'une souscription, dont le produit monta à 340,000 livres, fut ouverte en 1784 en faveur de Mesmer, que cette compensation décida à demeurer en France, après le refus qu'il avait fait d'une rente viagère de 20,000 livres et d'un traitement annuel de 10,000 francs à lui offerts par Louis XVI.

La seconde affaire retentissante où Bergasse fut mêlé fut le célèbre procès Kornman, connu par le rôle qu'y joua Beaumarchais. Bergasse y plaidait pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

Kornman. Beaumarchais se vengea de lui par la suite en introduisant dans sa pièce de la *Mère Coupable* (1792) un personnage imité de Tartufe, qu'il baptisa Begearss. Bergasse, député de Lyon en 1789, fut compromis, lors de l'ouverture de l'armoire de fer, par la découverte qu'on y fit d'un plan de constitution écrit de sa main à la demande de Louis XVI. Il fut interné en 1794 jusqu'à la paix, et recouvra la liberté sous le Directoire. L'empereur Alexandre I[er] de Russie l'appréciait au point d'entretenir avec lui une correspondance qu'il continua jusqu'à sa mort.

Portrait se vendant 18 sous en 1789; c'est du moins le prix qu'en donnait le marchand d'estampes Valée (*Livre d'achat*, déjà cité, à la date du 20 juin 1789) à M[me] Bergny.

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 094.

907. **Bergasse**, même type et même costume que ceux du portrait décrit au numéro précédent, mais en contre-partie. Dans un encadrement ne différant de celui de l'estampe précédente que par l'absence de rayures, soit verticales, soit horizontales, et l'addition de deux clous à tête ronde tenant la tablette. Sur cette tablette : «Nicolas Bergasse Né en 1750.

Fidèle à l'amitié, fidèle a la Patrie,
Il apprit aux français à rougir de leurs fers,
Et fort de sa Vertu, puissant par son Génie
Il fut l'appui du Juste et l'effroi des pervers.
Septembre 1788.»

Sous le tr. c., à g. : «Romany Pinx[t]»; à dr. : «Mis Sardsam Sculp[t]». Au-dessous : «Publish'd according to Act of Parliament in Cheapside; London 1788.» [Fol. 12

Stipple colorié. Voir au Cabinet des Estampes l'épreuve en noir (*Portraits*, *verbo* Bergasse), ainsi que plusieurs gravures de dimensions et d'encadrements différents, par le même graveur, d'après le même portrait. Miss Sardsam ne nous est, comme Romany, connue que par ce portrait.

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 094.

908. **Bergasse**, de trois quarts à gauche, à mi-corps (même type que les précédents numéros), dans une bordure ovale décorée de deux branches de chêne et d'olivier et reposant sur une tablette où on lit : «M[r] Bergasse ‖ député de Lion.» Au-dessous, l'adresse : «A Paris chez Basset M[d] d'Estampes et Fabricant de Papiers peint (*sic*), rue S[t] Jacques au coin de celle des Mathurins ‖ A. P. D. R.» [Fol. 12

Gravure à l'aquatinte faisant partie de la série de portraits des députés de la Constituante parue chez Basset (ci-après, n[os] 2645-2652). Clairevoie.

Il est difficile de préciser quel est celui des portraits de son avocat dont Kornman avait commandé ou du moins commandité la gravure. Notons néanmoins que le marchand d'estampes Valée mentionne, à la date du 26 juin 1789, «six Bergasse» payés 22 sous 6 deniers pièce, soit 6 livres 15 au total, «au domestique de Corneman», et le 7 août 1789, au même «domestique Corneman» six Bergasse à 9 s., soit 2 livres 14 sous.

Hauteur, o m. 150; largeur, o m. 125.

909. «**The Day's Folly.**» Dans une chambre décorée de fines boiseries, d'une glace ornée d'un cartel, d'une console bizarrement surmontée d'un tapir sous verre, quatre personnages : un vieillard en chemise, la tête dépourvue de perruque, s'envolant à gauche par la croisée ouverte, une servante en tablier levant les bras au ciel, un jeune homme tentant vainement d'arrêter le premier personnage dans sa fuite, et retenu lui-même par une jeune femme vue de dos, en redingote rose, qui l'enlace par la taille. Au fond, à droite, alcôve laissant voir un lit à baldaquin orné de plumes. Sur le sol, caisse de fioles pharmaceutiques, et seringue ayant servi à gonfler l'homme aérostatique. Médaillon circulaire à l'intérieur duquel, on lit, en bas, à dr., : «A. S. F.»; sous le tr. circulaire : «Drawn and Engrav'd by A-y Sergent 1783.» Au-dessous : «The Day's Folly.» [Fol. 13

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, due au graveur Antoine Sergent-Marceau (ci-dessus notre numéro 431). Voir au Cabinet des Estampes (Aa 139 d, réserve) l'eau-forte pure de cette gravure, exposée sous le numéro 724 à l'*Exposition de Miniatures et d'Estampes du XVIIIe siècle*, en 1906, à la Bibliothèque nationale. Mêmes dimensions que notre numéro 899 ci-dessus, «*The Magnetism*», auquel elle fait pendant, et que grava Guyot, d'après Sergent.

Le sujet de cette caricature est emprunté à la même plaisante fiction que nos numéros 911, 912 et 913 ci-après.

L'auteur de cette ingénieuse farce est un rédacteur du *Journal de Paris*, qui publia le 3 octobre 1783, sous la rubrique *Variétés*, une prétendue lettre d'un sieur Borné, commençant par les mots : «Messieurs, Permettez que je me serve de la voye de votre journal pour demander à l'Univers des nouvelles de mon pauvre oncle le Physicien que nous avons eu le malheur de perdre avant-hier sur les neuf heures du matin. . .» et finissant par : «Mon adresse est à Mr Borné, rue Neuve St Marceau. J'ai l'honneur d'être. . . Ce Dimanche 23 Septembre.» (*Journal de Paris*, n° 276, p. 1141.)

On trouvera l'abrégé de cette lettre dans le commentaire accompagnant le numéro 911, que nous donnons in-extenso ci-après. L'estampe «*The Day's Folly*» est souvent désignée sous le titre de «*Mon pauvre oncle*». Audinot (ci-dessus, n° 346) représenta à l'Ambigu-Comique une farce intitulée «*Mon oncle*

envolé", qui n'est que la mise à la scène de cette invention drôlatique. Voir ci-après la lettre du numéro 913.

Ajoutons enfin qu'outre une assez mauvaise copie très postérieure tirée en bistre, il existe un pastiche de l'estampe de Sergent datant de la Restauration, à personnages guindés dans leurs costumes 1820. Voir au Cabinet des Estampes (Ib 4, f. 88) le recueil en quatre volumes sur les Ballons, de toute première importance, et qui fut acheté en messidor an XII à la vente de Boscher, et complété en germinal an XIII par la Collection Roussel. Voir dans le même recueil (f. 94) deux éventails reproduisant la même aventure de "*Mon pauvre oncle*".

Diamètre, 0 m. 134.

910. **Caricature sur les Ballons.** À droite, large porte cochère sur le linteau de laquelle on lit : "**Bureau des Diligences...**"; sous la voûte, tonneaux de gaz empilés, table à laquelle est assis un personnage inscrivant les noms des partants; à droite de la table, une armée d'apothicaires d'un genre spécial se prépare, seringue en main, à fournir aux nouveaux venants la quantité de gaz nécessaire pour prendre leur volée. Au premier plan à droite, un voyageur vu de dos, le pont de sa culotte rabaissé, subit l'opération du gonflement aérostatique; un peu plus à gauche, un autre, presque gonflé, s'élève déjà de terre; un troisième, qui s'envole, donne un pourboire à celui qui vient de le gonfler; il est précédé d'un abbé et de cinq autres personnages, tous envolés déjà. On ne voit plus que les jambes des deux premiers, un homme et une femme. Au premier plan, à gauche, cinq nouveaux arrivants, désireux de tenter le voyage, dont une femme vue de face et qui, se retroussant de la main droite, faisant signe de la main gauche à l'un des employés, se met en posture pour l'opération du gonflement.

Au-dessus du tr. c. : "Avis trés important." Sous le tr. c. : "On avertit le Public que le Bureau des Diligences Aérienne a commencés ses opérations le mardi 13 de Janvier avec le plus grand succes, 40 Voyageurs ‖ de tout ages et conditions ont partis pour differentes destinations les uns pour la Chine, et d'autres pour le Perou, pour la Turquie, et l'Egipte. Ceux qui ‖ voudront profiter de cette surprenante invention pourront sadresser au Bureau général établit sur la Butte de Mont — martre." [Fol. 13

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Sur le registre où le personnage assis à la table inscrit les partants, nous lisons : "Mr Basset le jeune — Mr Campion le fils." Serait-ce chez l'un de ces deux marchands d'estampes

que parut la présente caricature? La chose est probable, comme il l'est aussi qu'une facétie du graveur a représenté sous les traits de ces éditeurs les deux derniers partants : l'homme coiffé d'un chapeau de forme haute (Campion), et celui qui s'envole son chapeau sous le bras en donnant un pourboire au commis (Basset).

Hauteur, 0 m. 224; largeur, 0 m. 343.

911. «L'Homme aérostatique ou Mon Pauvre Oncle...». A droite, une maison portant l'écriteau de la «R. Neuve ‖ St Marceau»; à la fenêtre du premier étage, un jeune homme, tenant de la main droite un soulier, et une servante armée d'une seringue remplie de gaz. Vers la gauche, un peu au-dessus, s'envole un personnage vêtu d'une houppelande rose, les culottes tombées sur les talons, et perdant sa perruque et son bonnet de nuit. Au fond de la scène, à gauche, un mur dont dépasse un personnage armé d'un télescope et où est percée une porte avec cette inscription : «Assembl[ée] d'Expérience», sous laquelle on reconnaît le célèbre Janot (Volange), sa lanterne à la main. Dans la rue, une bouquetière (*Babet*, rôle tenu par la Dugazon dans *Blaise et Babet*, opéra-comique de Monvel et Dezéde, alors en plein succès et joué pour la première fois au Théâtre Italien le 30 juin 1783). Sous le tr. c. : «L'Homme Aérostatique ou Mon Pauvre Oncle. ‖ Un Physicien ayant construit un balon, employa pour le remplir d'air inflammable, deux seringues ordinaires. Surpris d'une ‖ colique à la suite d'une dispute qu'il avoit eu avec un de ses amis aussi Physicien, on lui fit prendre pour le guerir, de l'eau de Cologne ‖ qui ne fit pas l'effet qu'on en devoit attendre. Son neveu et la gouvernante résolurent de lui donner des lavemens, et se servirent des ‖ seringues qui lui injectèrent l'air inflammable dont elles étoient remplies. Son ventre aussitôt s'enfla, il fit plusieurs sauts dans sa ‖ chambre et finit par enfiler la fenêtre, la culotte sur les talons. On le perdit bientôt de vue : son bonnet a été trouvé à quelques lieues ‖ de Paris et des Chasse-marée ont rapporté que sa perruque étoit tombée à Rouen. On peut croire qu'il est à présent à caracoler vers ‖ le firmament sans qu'on puisse avoir nouvelle de lui. Ce fait a été annoncé dans le Journal de Paris du 3 octobre 1783 afin que si on le ‖ rencontre à l'endroit de sa chute on le renvoye par la premier occasion à M. Borné son neveu, rue Neuve St Marceau. Sa taille est ‖ petite, il est maigre, la tête et les épaules larges, les emboitures fortes : son habillement est une robe de chambre d'ancieu Damas ‖ couleur

de rose sèche, culotte de velours canelle, des bas gris; il n'a qu'un soulier attaché d'une petite boucle d'argent, à jarretière.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Voir à propos de cette estampe la note du numéro 909. Le commentaire reproduit ci-dessus n'est que le résumé de l'article de *Variétés*, paru dans le *Journal de Paris* du 3 octobre 1783, dont il a été parlé plus haut au numéro 909.

Hauteur, 0 m. 227; largeur, 0 m. 166.

912. «**L'Homme Aérostatique.**» Même scène qu'au précédent numéro. Nombreuses différences; au-dessous de la fenêtre de la maison, également à droite de l'estampe, porte d'où sortent un homme (Janot?) et une femme levant les bras au ciel, précédés d'un chien aboyant; la bouquetière (Babet) est accompagnée d'un jeune homme (Blaise? rôle tenu avec éclat par le célèbre Michu dans la pièce citée au précédent numéro); autres différences : le fond de la scène, et la légende sous le tr. c. où l'on a supprimé la variante de : «ou mon pauvre oncle». Au-dessous, sur treize lignes au lieu de dix, le même commentaire qu'au précédent numéro, mais suivi de l'adresse : «A Paris chés Grepy rue S. Jacques a S. Pierre pres la rue de la parcheminerie.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 232; largeur, 0 m. 175.

913. «**Graces a Dieu, voila mon Oncle retrouvé.**» Dans une grange, l'homme aérostatique, à demi sorti d'un sac, entre les bras de sa gouvernante réjouie et de son neveu, qui fait pression sur sa tête de peur qu'il ne se réenvole, entouré des deux meuniers qui le rapportèrent, de l'apothicaire et de son aide, et de trois gardes françaises; au premier plan, à droite, un jeune savetier. Au-dessus du tr. c., la légende ci-dessus reproduite : «Graces a Dieu, etc.». Au-dessous : «**Les Dangers de la Physique.** ‖ Après quelques heures de voyage vers le firmam[t] le bon oncle tomba sur l'aîle d'un moulin de Montmartre. Deux Meuniers le ‖ rapporterent dans un sac à son neveu qui étoit déjà inquiété par la déposition d'un Savetier du voisinage qui avoit été chercher le ‖ Commissaire. Mais enfin M. Pilon Apoticaire, l'instruisit du fait en lui disant que ce n'étoit qu'une simple expérience de Physique de ‖ même qu'on le voit représenté chez Audinot, dans la pièce intitulée, Mon Oncle envolé.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

La mention de la pièce d'Audinot, dans la dernière ligne de la légende du numéro 913, nous donne à croire que ce directeur de théâtre fit publier lui-même cette estampe, à titre de réclame pour sa pièce.

Hauteur, o m. 254; largeur, o m. 196.

914. **Le Gascon envolé.** A gauche, pan de mur d'une maison; à une fenêtre, buste de vieille femme de profil à droite, vêtu d'une robe de chambre et coiffé d'un bonnet de nuit; elle s'efforce de retenir par son habit un personnage orné de talonnières, coiffé d'un chapeau garni d'ailes comme le pétase de Mercure, et qui s'envole, une bourse à la main, au moyen d'un parachute. A droite, autre maison, à deux étages de fenêtres, d'où s'envolent d'autres personnages qu'on tente vainement de retenir. Au fond, perspective d'arbres et de collines. Sous le tr. c., sur quatre colonnes, les couplets suivants : «

La Vieille.

(Air : *ou Courés vous M*r *l'Abbé?*)

Ou courés vous cher Platignac
En me volant jusqu'à mon Sac?

Le Gascon.

Sandis je vais ma Chere
Hé bien!
Sous une autre Hémisphere
Vous m'entendés bien?

La Vieille.

(Air : *Du bas en haut.*)

Du bas en haut
A quoi bon prendre cette Course?
Du bas en haut.
Craignés de rester en défaut,
Pour atteindre au Signe de l'Ourse,
Menagés mon cœur et ma bourse,
Du bas en haut. »

Au-dessous : « A Paris chés Basset, Rüe St Jacques, il tient Magasin de Papiers en Rouleaux. » [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Caricature dont l'auteur suppose qu'un Gascon aimé d'une vieille femme profite de la nouvelle invention pour, lui ayant dérobé sa bourse, se débarrasser de ses assiduités. Il existe, en pendant de cette estampe populaire, une scène analogue entre un petit-maître

et une jeune femme de mœurs légères qui prend également son vol, aidée de talonnières et d'un parachute. On lit au-dessous : «

LE PETIT MAITRE, lorgnette en main.

(Air : *Réveillez vous, belle endormie*, etc.)

Dieu que de choses je découvre
Dans cet oiseau traversant l'air
Est ce un Palais Royal, un Louvre
Ma foy je n'y vois pas trop clair.

LA DAME, en l'air.

(Air : *la Curiosité*.)

. . . .
Je fais par des louïs
Payer en femme habille
Ma curiosité.»

On trouvera cette estampe dans le recueil précité : «*Histoire des Ballons*» (Ib 4, fol. 102).

Hauteur, 0 m. 244; largeur, 0 m. 181.

915. «**Petit Maître Aérostatique allant en Campagne.**» Caricature satirique représentant, le corps de trois quarts à gauche, le visage de profil à droite, un jeune élégant dont toutes les parties de l'habillement sont des ballons ou des accessoires aérostatiques; remarquer, à la dragonne de l'épée, deux glands, qui sont la reproduction de deux ballons (l'un est la célèbre montgolfière enlevée à Versailles le 19 septembre 1783; voir ci-après nos numéros 938-944; l'autre, le ballon de Charles et Robert?). Il est suivi d'un Amour, les yeux bandés, tenant une palme et une torche embrasée, vêtu d'une robe de fou agrémentée de grelots. Sur le sol, ballon d'où s'échappe par la base le gaz enflammé (ballon de Miollant et Janinet?). Sous le tr. c., la légende ci-dessus reproduite; au-dessous, l'adresse : «A Paris, chez Basset, rue S[t] Jacques.» [Fol. 15

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Voir au Cabinet des Estampes (*Histoire des Ballons*, Ib 4, fol. 86) le pendant de cette estampe, une «*Nimphe aérostatique sortant de figurer à l'Opéra*».

Hauteur, 0 m. 268; largeur, 0 m. 216.

916. «**Rural Sports. Balloon Hunting.**» [Délassements champêtres. Chasse au ballon.] Dans le ciel, à droite, un ballon; au-dessous, femme soutenue par un parachute et dont les jupes sont

retroussées par le vent, à la joie d'un personnage juché au haut d'une tour et armé d'un télescope. Au premier plan, voiture conduisant des curieux qui voulurent suivre le ballon, et dont les traits viennent de casser. Le cheval rue, tenu à la bride par le cocher dont la perruque s'envole. De la voiture renversée sont tombées trois femmes, jambes par dessus tête, en des postures grotesques. A l'intérieur du tr. c., à g. : «Price One Shilling Coloured»; à dr. : «Pub[d] October 25[th] 1811 by Tho[s] Tegg N° 111 Cheapside.» Sous le tr. c., le titre ci-dessus reproduit. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte due au célèbre caricaturiste anglais Thomas Rowlandson (1756-1827), et ayant paru dans la suite des *Tegg's Caricatures*, série des *Rural Sports*, comprenant également, par exemple, le «*Cat in a Bowl*» (chat dans une gamelle); la «*Buck Hunting*» (chasse au cerf); le «*Game at Quoits*» (le jeu de palets); «*A milling Match*» (le match de boxe); «*Smock racing*» (la course en chemises). Épreuve en noir, valant à l'époque un shilling coloriée, comme l'indique la mention ci-dessus.

Hauteur, o m. 232; largeur, o m. 345.

917. «Figure de la Barque inventée en 1709. ‖ Par Barthélemi Laurent de Gusman, Chapelain du Roi à Lisbonne ‖ pour s'Elever et Cheminer à travers les Airs.» Barque aéronautique munie d'ailes, de voiles et d'un gouvernail, vue de profil à gauche; l'avant est formé par une tête d'aigle; à l'arrière, pavillon aux armes portugaises. [Fol. 16

Gravure anonyme à l'eau-forte. Clairevoie. Bartholomeo Lourenço de Gusmão naquit à Santos (Brésil) vers 1685; il mourut après 1724. Très protégé par Élisabeth de Brunswick, femme du roi d'Espagne et empereur Charles VI, il inventa «une machine à l'aide de laquelle on pouvait se transporter dans les airs d'un lieu à l'autre»; et à laquelle il semble qu'il ait appliqué à la fois l'électricité et le magnétisme. «Cette machine dont on sait peu de chose avait, disent certains, la forme d'un oiseau criblé de tubes multipliés par lesquels le vent passait pour emplir d'air une espèce de panse saillante, au moyen de laquelle elle s'élevait. Si le vent faisait défaut, l'inventeur obtenait le même effet par le moyen de machines métalliques disposées dans le corps de la machine. L'ascension devait aussi se produire par l'attraction électrique de certaines pièces d'ambre établies vers la partie supérieure, et par deux sphères situées de même et pleines d'aimant.» (Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, verbo *Gusman*.) La seule ascension connue de Gusmão eut lieu le 8 août 1709, près de Lisbonne, de la tourelle da Casa da India, au terreiro de Pace.

La rare et curieuse estampe ci-dessus décrite illustre une «Lettre ‖ écrite par M. L. A. G. ‖ A M. D. S., à Versailles,» datée de Lisbonne 10 février

1784, et dont la quatrième page contient l'«Explication de la Machine». On trouvera cette plaquette dans le Recueil plus haut cité, Ib 4, p. 45. A la page précédente, voir une imitation coloriée, en contre-partie, de cette estampe, et différente de celle que nous décrivons au numéro suivant.

Hauteur de la feuille, 0 m. 215; largeur, 0 m. 310.

918. **Barque de Gusmão.** Copie en réduction et en contre-partie de l'estampe précédente. Au-dessus de la barque, à l'intérieur du tr. c., même titre : «Figure de la Barque...», etc., avec la variante : «et se diriger dans les Airs» au lieu de : «et cheminer à travers les Airs.» A la partie inférieure de l'estampe, des deux côtés de la figure, explication renvoyant aux lettres accompagnant sur la figure les différentes parties de la machine. [Fol. 16

Gravure anonyme à la roulette.

Hauteur, 0 m. 136; largeur, 0 m. 134.

919. «**Ballon Aërostatique voyageant.**» Projet d'un ballon présentant avec la barque de Gusmão une lointaine ressemblance, due surtout au gouvernail et à la proue qui est destinée à fendre l'air. Décoration combinée de fleurs de lys et du double chiffre L (chiffre de Louis XVI) entrelacé. Au-dessous de la figure, sept lignes d'«Explications...» (avec lettres auxquelles renvoient celles des différentes parties de la machine). [Fol. 18

Gravure anonyme à l'eau-forte. Épreuve rognée. L'épreuve entière comporte, à l'intérieur d'un double tr. c., l'adresse : «A Paris chés Esnauts et Rapilly, rue Saint Jacques à la Ville de Coutances.» On la trouvera, coloriée, dans le Recueil déjà cité, Ib 4, fol. 3. Voir aussi, à la page précédente du même volume, une estampe parue chez Basset intitulée : «*Projet d'un superbe balon de 120 pieds de diamètre qui doit être enlevé à Dijon*», et qui paraît une copie en contre-partie de celle-ci.

Hauteur, 0 m. 265; largeur, 0 m. 190.

920. **Ballons de guerre.** Caricature allemande. Deux armées en présence sur un terrain plat; l'une d'elles est mise en fuite par les projectiles qui pleuvent sur elle de deux vaisseaux volants, entrecroisant leurs feux. Au sommet de l'estampe, à l'intérieur du tr. c. : «Folgen von der Erfindung der Luftmaschin ‖ (suit la traduction :) La Suite dé lá envention de la Machine ‖ Aërostatique.» Sous le tr. c. : «Der unbeschreibliche Nuzen und grosse Vortheile, Welche dem Erfinder der Luftmaschine zu Verdanken haben und zur Zeit auch ‖ in *Bathalien* so fern es Wie von ihr Geschriben wirdt, über

Berg und See zu reisen, auch in den grösten *Bathalien* Gebrauch da‖von gemacht werden kente, und von der Luft herunder *Bombardiren*, und den Mächtigsten Feind, in Unordnung und zum Weichē ‖ zu bringen im Stande wehre. ‖ (suit la traduction abrégée :) L'extremement profit chi on a remercier a l'inventeur de la machine aerostatique ‖ du temps d'un Battallie. » Au bas de l'estampe à dr. : « Johañ Martin Wiłl. excud. Aug. Vind. » [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, destinée à être coloriée, en vente à la fin du XVIIIe siècle à Augsbourg chez l'éditeur Johann-Martin Will, en même temps graveur, et qui est sans doute l'auteur de cette estampe. Füssli (p. 5098) le considère comme un graveur d'ordre inférieur et qui exécuta surtout, avec un grand nombre de caricatures, des copies telles que celle du *Portrait équestre du Grand Frédéric*, par Chodowiecki; celles des portraits du *Général Elliot* et du *Roi de Prusse Frédéric-Guillaume*. J.-M. Will a copié également les séries ornementales de notre J.-F. Forty. On connaît encore de lui les planches des *Funérailles de l'évêque Joseph d'Augsbourg* (1769), et il parut chez Will en 1805 une *Carte générale de l'Europe*, en six feuilles, par F. X. Huller, d'après Johann Walch.

Pièce dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire. En dépit de ce qu'il y a de fantaisiste dans cette hypothèse, on peut noter que les ballons, quelque dix ans plus tard, furent employés, non à la façon d'obusiers volants, mais comme fournissant un précieux moyen de renseignements sur les dispositions de l'ennemi. Sur le rapport d'une commission présidée par Monge et comprenant Berthollet, Fourcroy, Guyton-Morveau, le Comité de salut public institua une Compagnie d'aérostiers, avec le physicien Coutelle comme capitaine. Ce dernier, envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse, rendit les plus grands services à la défense de Maubeuge, à l'attaque de Charleroi et à la bataille de Fleurus. Son ballon, rendu captif à l'aide de cordes qui permettaient à des conducteurs de le diriger du champ de bataille même, fournissait les plus importants renseignements à l'aide de signaux. Bonaparte avait également constitué une compagnie d'aérostiers, lors de la campagne d'Égypte, mais on ne put l'utiliser, le vaisseau chargé du matériel aérostatique ayant été capturé par les Anglais. On pourra voir également, ci-après (Époque Consulaire), au chapitre intitulé : « *Projets de descente en Angleterre de 1798 à 1809* » plusieurs représentations des ballons prétendument destinés à transporter outre Manche l'armée française.

Hauteur, 0 m. 182; largeur, 0 m. 265.

921. « **Vollkom̄ener Entwurf, der Luft Maschine, wie solche gemacht.** » [Représentation complète de la machine aérostatique.] Au-dessous de ce titre, de gauche à droite, un tonneau rempli d'air inflammable, un tuyau de tôle muni d'un robinet faisant communiquer ce tonneau avec le ballon à gonfler, enfin la nacelle.

Des lettres renvoient à un commentaire de 21 lignes, gravé au-dessous du trait carré, commençant par : «A. Der Korb ist Vermittelst 4 Seiler. etc. . . » finissant par : «alsbald oberwehnte Luft durch einen Ellectrischen Funken entzindet wird.» En bas de la feuille à droite : «Joh : Michael, Probst, excud : Aug. Vind.» [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, coloriée, parue en 1783 chez l'éditeur augsbourgeois Johann Martin Probst, sur lequel sont muets tous les dictionnaires allemands. Pièce dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

Hauteur, 0 m. 230 ; largeur du témoin, 0 m. 190.

922. «**Gespräch zwischen dem Monsieur Sicherlich, ‖ und der Madame Zweifelhaft, über die ‖ Luft Machine.**» [Conversation entre Monsieur «Sûr de lui» et Madame «l'Irrésolue» sur la machine aérostatique.] A gauche, estampe oblongue en hauteur, avec au sommet les mots : «Bon Voyage», au-dessus d'un ballon dont la nacelle est occupée par deux personnages; en bas, vue difficilement reconnaissable du Champ-de-Mars, de l'École militaire et des monuments de Paris, avec, au premier plan, les accessoires nécessaires au départ du ballon lancé le 27 août 1783, et quelques curieux. A droite, au-dessous de la légende ci-dessus reproduite, conversation (52 lignes) entre les deux personnages plus haut cités, avec, au-dessous à droite, l'adresse : «Joh. Michael, Probst, exc. Aug. Vind.» [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte coloriée sortant de la presse du même J. M. Probst. (Voir le numéro précédent.) Certainement inspirée du numéro 929 ci-après.

Hauteur de la vignette , 0 m. 287; largeur, 0 m. 120.

923. «**Le Parti-Pris ou Pierre Têtu**», estampe divisée dans la hauteur en trois compartiments; dans celui du haut, la légende ci-dessus reproduite; dans celui du milieu, vaisseau volant à l'arrière duquel est assis l'aéronaute, et flanqué à droite et à gauche de deux hélices. Dans le compartiment inférieur les quatre vers :

«Phisiciens, vous avès Combattu
Pour mériter la Couronne de gloire
Sachés que pour remporter la Victoire
Il faut en tout ètre Tetu.»

[Fol. 18

Gravure anonyme à l'eau-forte, destinée au coloriage. La représentation de ce vaisseau volant n'est pas de fantaisie, si nous en croyons une estampe

(Recueil Ib 4, p. 29) qui reproduit le même aérostat en contre-partie avec au-dessous la légende : «*Aérostat enlevé au Luxembourg le* ‖ *18 juin 1786 par M. Tétu.*» Le nom de cet aéronaute explique le jeu de mot de notre estampe «Le Parti-pris ou Pierre Tetu.»

Voici ce que nous savons de son ascension «qui dura douze heures et offrit des particularités peu banales. Sa machine portait des voiles et un appareil de gouvernail. A trois mille pieds environ d'élévation, craignant la rupture de son ballon que menaçait la trop grande expansion du gaz, il atterrit en un champ de blé près de Montmorency. Les paysans accoururent et le propriétaire du champ voulant faire payer à l'aéronaute le dégât qu'il avait causé, entraînait le ballon vers le village, aidé de la foule qui grossissait incessament. Mais Testu jeta du lest, coupa la corde que tiraient les paysans et disparut à leur grand désappointement. Il atteignit une couche d'air dans laquelle flottaient des particules de glaces. Comme la nuit approchait il entendit le bruit du cor et ayant aperçu des chasseurs il jugea le moment favorable pour descendre, ce qu'il fit en perdant du gaz. Mais après avoir jeté ses voiles qui le gênaient, il fut relevé jusque dans un nuage orageux où il flotta trois heures au milieu d'une obscurité complète. Cependant il ne perdit pas courage, malgré la pluie et la neige qu'il recevait à la lueur des éclairs et au bruit de la foudre. Une perche dorée, qui faisait partie de son gouvernail, lançait de fréquentes étincelles et fut mise en pièces par une décharge électrique. Enfin la tourmente cessa... entre deux et trois heures du matin... l'aéronaute descendit sain et sauf, à vingt-cinq lieues de son point de départ.» (Fragment d'un extrait sans date du *Magasin Universel*, inséré dans le Recueil Ib 3, f. 123.)

Hauteur, 0 m. 241; largeur, 0 m. 167.

924. **Joseph-Michel de Montgolfier,** en buste, de profil à droite; dans un médaillon ovale fixé par un nœud de ruban à un encadrement rectangulaire, et reposant sur un socle à tablette où on lit : «Jos. de Montgolfier ‖ Chevalier de l'Ordre de St Michel ‖ Inventeur de l'Art Aërostatique.» Sous le tr. c., à gauche : «Binet Del.»; à droite : «Le Beau Sculp.» [Fol. 19

Gravure au burin et à l'eau-forte par le graveur Pierre Adrien Le Beau (ci-dessus, n° 27), d'après Louis Binet, dessinateur et graveur (né en 1744), surtout connu par les illustrations des œuvres de Restif de la Bretonne. Joseph-Michel Montgolfier, né en 1740 à Vidalon-lès-Annonay, mort le 26 juin 1810 à Balaruc, auteur, avec son frère Jacques-Étienne Montgolfier (7 janvier 1745-2 août 1799), de l'invention des ballons. Associés pour l'exploitation de deux papeteries par eux installées à Voiron et à Beaujeu, ils firent successivement leurs premières expériences concluantes le 5 juin 1783, en présence des États du Vivarais, le 12 septembre 1783, à Paris au Champ-de-Mars devant l'Académie des Sciences, le 19 septembre à Versailles en présence du Roi.

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 110.

925. **Jacques-Étienne Montgolfier**, en buste, de profil à gauche; dans le même encadrement que le portrait précédent auquel il fait pendant. Sur la tablette : «A Etienne ‖ de Montgolfier ‖ Coopérateur et Inventeur ‖ de l'Art Aërostatique.» Sous le tr. c., à g. : «Binet Del.»; à dr. : «Le Beau Sculp.» [Fol. 19

Mêmes observations que pour le précédent numéro. Beaucoup plus instruit que son frère Joseph-Michel, Jacques-Étienne Montgolfier qui avait appris l'architecture à l'école de Soufflot, semble, en dépit de la tradition, avoir plus que son frère contribué à la nouvelle invention et à sa mise en pratique.

Hauteur, 0 m. 156; largeur, 0 m. 111.

926. Bustes conjugués, de profil à droite, de **Jacques-Étienne et Joseph-Michel de Montgolfier**, dans une bordure circulaire sur laquelle on lit : «Etienne et Joseph Montgolfier Frères, Nés à Annonay en Vivarais» et «Inventeurs en Société du Globe Aérostatique.» Ce médaillon repose sur un socle à la face antérieure duquel on lit :

«Montgolfier que l'Europe entière
Ne sauroit assez révérer,
A, des airs franchi la carriere,
Quand l'œil de ses rivaux cherche a la mesurer.»

Dessiné et gravé par De Launay le jeune ‖ d'après le Bas-relief de M. Houdon Sculpteur du Roi, fait en 1783 ‖ pour servir de Modèle à la Médaille qu'on doit frapper en leur Honneur.» Sous le tr. c., au milieu : «A Paris chez l'Auteur Rue et Porte St Jacques n° 111.» [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte due à Robert de Launay, ou de Launay le jeune (1754-1814) élève de son frère aîné le célèbre Nicolas de Launay, auteur lui-même des quatre planches illustrant la *Description de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier* par Faujas de Saint-Fond, Paris, 1783.

D'après un bas-relief du célèbre Houdon (1741-1828). Nous apprenons par la *Gazette de France* du mardi 16 décembre 1783 (p. 442) que Louis XVI donna l'ordre à Breteuil de faire frapper une médaille propre à consacrer en même temps l'époque et les auteurs de la découverte de la machine aérostatique. Nous lisons également dans la *Gazette* de vendredi 5 décembre 1783 : «De Versailles le 3 décembre 83. Le sieur Pilatre du Roziers intendant des Cabinets de Physique, Chimie et Histoire naturelle de Monsieur, secrétaire du Cabinet de Madame, membre de plusieurs Académies nationales et étrangères, a eu, le 30 du mois dernier, l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à Monsieur, à Madame, à Monseigneur Comte d'Artois et à Madame Comtesse d'Artois, protecteurs de son Musée, la médaille frappée pour les frères Montgolfier en vertu d'une souscription sous la direction du sieur de Faujas de Saint-Fond.»

Quant à notre estampe, elle est annoncée par la même feuille, dès le mardi 21 octobre 1783, au prix de 1 livre 4 sous.

Voir, dans le Recueil Ib 1 (p. 1), une épreuve de cette gravure avant l'adresse, ainsi qu'un stipple bistre reproduisant la même médaille en contre-partie avec huit vers de Gudin de la Brenelerie, gravé par Mlle Roze Le Noir et mis en vente «à Paris chez Le Noir M^d Fournisseur du Cabinet des Estampes du Roi, demeurant au Louvre».

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 107.

927. «**Expérience** phisique de la Machine Aréostatique ‖ **de Mrs de Montgolfier Danonai en Vivarais, Répétée à Paris le 27 aoust 1783 au Champ de Mars** ‖ avec un Balon de Taffetas, enduit de Gomme Élastique de 36 pieds 6 pouces de circonférence rempli ‖ d'airs Inflammable. **Par M. Robert**, sous la direction de **Mr de Faujas de St Fond. Et de M^r** Charles Profess^r ‖ de Phisique. Ce Balon après avoir parcouru 4 lieües dans les Airs en 3 quarts d'heure est tombé à **Gonesse.**» Estampe représentant le Champs-de-Mars et à son extrémité l'École militaire; à l'intérieur des palissades maintenant le public à droite et à gauche, sont des spectateurs privilégiés en carrosses, à cheval et à pied. [Fol. 20

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Elle représente la première expérience faite à Paris avant l'arrivée des Montgolfier, à l'instar de celle qu'ils avaient faite à Annonay, par Charles et Robert. Jacques-Alexandre-César Charles (né à Beaugency le 12 novembre 1746, mort à Paris le 7 avril 1823), célèbre physicien aux cours duquel assistaient des femmes connues et des savants illustres tels que Volta et Franklin, innova de gonfler les ballons inventés par les Montgolfier avec de l'hydrogène, quatorze fois plus léger que l'air atmosphérique, tandis que l'air inflammable employé par les inventeurs, n'étant que deux fois plus léger, produisait infiniment moins de résultats.

On sait peu de chose des Robert. Ces deux frères, mécaniciens fort habiles et ingénieux, travaillèrent successivement avec le professeur Charles et avec leur beau-frère Colin-Hullin, à la construction de plusieurs ballons. On trouvera dans le *Journal de Paris* (*passim*) de nombreux avis et lettres des Robert sur leurs diverses expériences. Leurs ateliers de construction étaient Place des Victoires.

Quant à Barthélemy Faujas de Saint-Fond (né à Montélimart le 17 mai 1741, mort à Saint-Fond [Dauphiné] le 18 juillet 1819), ce célèbre géologue et voyageur, ami de Buffon et attaché sous ses ordres à la direction du Muséum, fut un des premiers à s'enthousiasmer pour la nouvelle découverte. Il lui a consacré, outre la *Description* illustrée par De Launay l'aîné, plus haut citée (n° 926), des *Mémoires sur le gaz inflammable*, sur *l'Art de faire les machines aérostatiques*, et une *Lettre sur les moyens de diriger les machines*...

Hauteur, 0 m. 222; largeur, 0 m. 176.

928. «Expérience Aérostatique ‖ Faite dans le Champ de Mars le 27 aoust 1783 a 5 heures ‖ du soir par un tems pluvieux. Cette Superbe machine s'est ‖ élevée très promptement dans les Airs à perte de vue et a ‖ tombé le meme jour a Gonesse a 6 heures.» Cette vignette représente le gonflement du ballon. [Fol. 20

Eau-forte destinée au coloriage. Imitation en contre-partie de la gravure de Bertault que l'on trouve dans le recueil sur *l'Histoire des ballons* (Ib 1, p. 15).

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 102.

929. La même «Expérience de la Machine Aréostatique.» (Inscription à rebours en haut de l'estampe au-dessus du tr. c.) Vue du Champ-de-Mars avec au fond l'École militaire; à droite et à gauche représentation, plutôt fantaisiste, des principaux monuments parisiens. Au premier plan, en avant de la grille, assemblée de peuple et accessoires ayant servi au lancement du ballon d'essai du 27 août 1783. Dans le ciel, le ballon, rayé de striures oranges et jaunes, lâché par Charles et Robert. Sous le tr. c., sur deux colonnes, en français et en allemand, la légende suivante (dans la colonne de gauche en français) : «Expérience de la Machine Aréostatique (*sic*) ‖ de Mrs de Montgolfier d'Anonai en Vivarais. ‖ Reppétée a Paris le 27 Aoust 1783 au Champ de Mars avec un Balon de Taffetas enduit ‖ de Gomme élastique, de 36 pieds 6 pouces de Circonférence. Le Balon plein d'Air inflamable a été exé- ‖ cuté par Mrs Robert en vertu d'une Souscription Nationale sous la direction de Mr Faujas de Saint Fond.» Dans la colonne de droite la même légende en allemand : «Versuch mit der aerostatischen Maschine... etc.» [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique parue en Allemagne. Nous ne l'avons pas trouvée dans le Recueil l'*Histoire des ballons*, Ib 1 à 4, du Cabinet des Estampes.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 383.

930. «La Sphère Aréostatique, ou Globe volant d'environ 12 pieds de diamètre, pesant 25 à trente livres, abandonné aux ‖ vents dans le Champ de Mars, le 27 aoust 1783, à 5 heures du soir par un tems pluvieux. Il est construit de taffetas ‖ gommé bien clos à sa surface, de manière que l'air extérieur n'y peut pénétrer. Il est rempli d'air inflammable, ‖ vapeur provenante d'une dissolution de limaille de fer avec l'huile vitriolique. En s'élevant il a dé-

crit une courbe || parabolique dirigée du Sud au Nord et s'est élevée (*sic*) très promptement dans les airs à perte de vue : il a tombé à Gonnesse le même jour à 6 heures. L'invention est de M. Mongolfier d'Annonai en Vivarais, éxécutée par M. Robert sous les yeux de MM. Faujas de S. Fond || et Charles, Physiciens. » [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 314 ; largeur, 0 m. 185.

931. « La Sphère Aréostatique ou Globe volant d'environ 12 Pieds de diamètre, pesant 25 à 30 livres, abandonné aux Vents dans le Champ de Mars, le 27 aoust 1783 à 5 heures du soir par un temps pluvieux. » (La suite textuellement copiée de la légende déjà reproduite au numéro précédent.) Au milieu du Champ-de-Mars, barrière circulaire au bas de laquelle se pressent les spectateurs, avec au centre une tente, une table et les accessoires ayant servi au gonflement et au lancement du ballon. Au fond, l'École militaire. Dans le ciel, le ballon de Charles et Robert. [Fol. 22

Gravure anonyme à l'eau-forte, destinée au coloriage. Parue probablement chez Basset, déduisons-nous de la comparaison qu'on en peut faire avec le n° 985 ci-après.

Hauteur, 0 m. 195 ; largeur, 0 m. 310.

932. « Die fliegende Luftkugel von beÿlaüfig 12. Schue im Durchschnitte 25 bis 30 Pfund schwer, welche am 27 August 1783 beÿ Paris im Marsfelde um 5 Uhr || Abends den Winden ist überlassen worden. . . etc. » (Traduction allemande de la légende française des deux précédents numéros.) [Fol. 22

Gravure anonyme à l'eau-forte, destinée au coloriage. Copie allemande réduite et en contre-partie de l'estampe précédente.

Hauteur, 0 m. 174 ; largeur, 0 m. 295.

933. « Expérience de la machine Aréostatique de Mrs de Montgolfier, d'Anonai en Vivarais || Reppetée à Paris le 27 Aoust 1783 au Champ de Mars, avec un Balon de Taffetas enduit de Gomme élastique, de 36 pieds 6 pouces de Circonférence. || Ce Balon plein d'Air Inflamable a été exécuté par Mrs Robert, en vertu d'une Souscription Nationale sous la direction de Mr Faujas de Saint Fond. || Se vend à Paris chez Le Noir M^d d'Estampes au Louvre et rue du Coq St Honoré. » Scène à peu près semblable à celle que nous avons

IMPRIMERIE NATIONALE.

décrite ci-dessus sous notre numéro 929, certainement copié de la présente estampe dont il est la contre-partie. [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte parue chez Le Noir (ci-dessus, n° 926), père de Mlle Rose Lenoir, graveur.

Cette estampe est le second état d'une planche dont on trouvera le premier état sous notre numéro 995. Comme nous l'indiquons ci-après (n° 982), le vaisseau volant de Blanchard précéda la découverte des Montgolfier; Lenoir mit donc en vente, en premier lieu, la pièce intitulée «Aux Incrédules de Paris» et qui est une satire déguisée des prétentions de Blanchard. Puis, le public s'étant désintéressé de Blanchard et se passionnant pour les expériences des Montgolfier, Lenoir fit supprimer (2e état) le vaisseau volant, l'homme en baudruche et le cerf-volant, remplacés par un unique ballon; on exhaussa l'École militaire et l'on s'efforça, d'ailleurs imparfaitement, d'effacer les traces des cordes retenant le vaisseau volant, le cerf-volant et l'homme aérostatique; les amorces en sont demeurées très visibles sur la présente estampe,

Le résultat ayant paru peu satisfaisant, un troisième état fut publié, où l'on avait gratté, ou masqué à l'aide d'un cache, tout ce qui se trouvait au-dessus de la rangée de spectateurs du premier plan; des parasols distribués de çà de là avec profusion formèrent la transition de la partie conservée avec le nouveau travail; celui-ci consiste en la représentation très simplifiée du Champ-de-Mars, avec l'École militaire au fond; à droite et à gauche, deux rangées d'arbres, et la vue du dôme des Invalides à gauche. La légende est la même que dans le second état, n° 933. (Recueil Ib 1, fol. 22.)

Hauteur, 0 m. 258; largeur, 0 m. 160.

934. «**Chute du 1er Globe enlevé le 27 Août — au Champ de Mars, près le Bourg de Gonnesse.**» La première partie de cette légende est gravée au-dessus, et la seconde au-dessous du tr. c. encadrant une vignette en hauteur, représentant deux paysans, l'un armé d'une fourche, l'autre d'un fusil, s'acharnant sur le ballon tombé à Gonnesse, tandis que le curé du village, dont l'église occupe l'arrière-plan de la scène, s'efforce de les calmer. [Fol. 23

Gravure anonyme à l'eau-forte, destinée au coloriage. La frayeur causée chez les paisibles habitants de Gonesse (Seine-et-Oise, ch.-l. de c.) fut telle, qu'il parut nécessaire de faire distribuer un «*Avertissement au Peuple, sur l'Enlèvement des Ballons ou Globes en l'air, celui dont il est question a été enlevé à Paris ledit jour 27 Août 1783, à cinq heures du soir au Champ de Mars.*»

Dans cet avertissement, destiné à «prévenir les terreurs» que la nouvelle découverte pourrait «occasionner parmi le peuple», nous lisons : «On se propose de repeter cette Expérience avec des Globes beaucoup plus gros. Chacun de ceux qui découvriront dans le Ciel de pareils Globes, qui présentent l'aspect de la Lune obscurcie, doit donc être prévenu que, loin d'être un Phenomene effrayant, ce n'est qu'une Machine toujours composée de Taffetas ou de

toile légère revêtue de papier, qui ne peut causer aucun mal et dont il est à présumer qu'on fera quelques jours des applications utiles aux besoins de la Société.» (Recueil Ib 1, p. 24.) Suit la description copiée d'après cet avis par les commentateurs des gravures numérotées 930 et 931 ci-dessus, et que nous avons reproduite au numéro 930. Voir dans le recueil précité (Ib 1, même page), la même estampe coloriée.

Hauteur, 0 m. 100; largeur, 0 m. 048.

935. «**Expérience du Globe Aërostatique faite au Champ de Mars sous ‖ la direction de MM. Charles et Robert, le 27 août 1783.** Il avoit ‖ 12 pieds 2 pouces de diamètre.» Au-dessus de cette légende, dans un cartouche oblong, vignette inspirée du numéro 931 ci-dessus. [Fol. 24

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Le coloriage empêche de distinguer les traits d'eau-forte indiquant la pluie qui tombe. Voir au cabinet des Estampes (Ib 1, fol. 19) la même gravure, page 20, une vignette d'un semblable sujet parue chez Vachez, ainsi que, page 17, une autre, anonyme. Même scène que le numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 088; largeur, 0 m. 105.

936. «**Étonnement causé par la chute du Ballon Aërostatique de M.M. ‖ Charles et Robert,** à Ecouen, environ 5 lieues du point de son départ, ‖ Il fut ramené à Paris par les habitans de Gonnesse.» [Fol. 24

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Vignette représentant la même scène que notre numéro 934 ci-dessus, et de la même série que le numéro 935. Inspirée de la gravure parue chez Le Noir (Ib 1, p. 23) dont le numéro 937, qui suit, n'est que la copie allemande.

Hauteur, 0 m. 086; largeur, 0 m. 104.

937. **Chute du ballon de Robert et Charles, à Gonesse.** Au fond, à gauche, le clocher et l'église de Gonesse. Au premier plan, le ballon qu'un paysan agenouillé attache par une corde à la queue d'un cheval et qu'à droite un milicien vise d'un fusil; tout autour, des paysans armés de fourches, incommodés par l'odeur du gaz aérostatique, se bouchent le nez, tandis que le curé s'efforce à les calmer par des explications scientifiques. Sous le tr. c., sur deux colonnes, la légende suivante, en français à gauche, en allemand à droite : «La Machine Aréostatique de Mr de Montgolfier à Paris s'élevà ‖ le 27 Aoust 1783 plus que 20000 pieds de hauteur En 3/4 d'heure elle est parcuru (*sic*) a 10 Milles ou elle creva et tomba

dans le village Gonesse. ‖ Les Habitants courent en Foule, ils l'assaillirent à coup de pierres ‖ jusqu'à ce que le curé du Lieu leurs ayant expliqué La Machine ‖ ils l'attachèrent enfin à la queue d'un cheval et la traînèrent La ‖ Machine avoit 38 pieds de Circonférence. » Au-dessous, à gauche : « Gestochen nach dem Pariser original »; à droite : « se vend chez J. M. Will à Augsbourg. » [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte, due à Johann-Martin Will (ci-dessus, n° 920). L'original de Paris d'après lequel fut faite cette copie allemande, existe au Cabinet des Estampes (Ib 1, fol. 23); il parut chez Le Noir et nous croyons utile d'en reproduire ici la légende beaucoup plus curieuse et circonstanciée que celle de l'estampe allemande : « A Messieurs les Souscripteurs. ‖ Allarme Générale des habitants de Gonesse, occasionnée par la chute du Ballon Aréostatique de M[r] De Montgolfier. ‖ Ce Ballon, de 38 pieds de circonférence, fait en Taffetas enduit de gomme Elastique et plein d'air Inflamable, tiré du Fer au moyen de l'acide Vitriolique, s'éleva de lui-même au Champ de Mars à Paris le 27 Aoust 1783 à 5 heures du soir en présence de plus de 300 mille personnes. La pluie d'orage qui survint dans l'instant ou on l'abandonna ne l'empê- ‖ cha pas de s'élever avec un mouv[t] accelleré jusqu'au delà des Nües. On présume qu'il fut porté à plus de vingt mille pieds de hauteur où il creva par la réaction du Gaz Inflam- ‖ mable sur l'Air Atmosphérique. Il tomba à 5 heures 3 quarts près de Gonesse à 10 milles du Champ de Mars. Les Habitants accoururent en foule, et deux Moines leur ‖ ayant assuré que c'étoit la peau d'un animal monstrueux, ils l'assaillirent à coups de Pierres, de Fourches, et de Fléaux; le Curé du lieu fut obligé de se transporter près du Ballon pour ‖ rassurer ses Paroissiens épouventés. Il attacherent enfin à la queue d'un cheval l'Instrument de la plus belle expérience de Physique qui ait jamais été faite et le traînèrent à plus ‖ de mille toises à travers champs. »

Hauteur, 0 m. 177; largeur, 0 m. 277.

938. **Expérience des frères Montgolfier, le 19 septembre 1783, à Versailles.** « Le Globe Aërostatique construit à Versailles a été placé dans la 1[ere] Cour du Château, dite Cour ‖ des Ministres, sur un échafaut de 60 pieds quarré et 8 de hauteur. 100 ouvriers environ travailloient aux préparatifs et ‖ le tout étoit enfermé d'une toile pour empêcher le public de voir ce qui se passoit intérieurement. Ce Globe de la capacité ‖ de 60 pieds de haut et 40 de diamètre, fond d'azur, son pavillon et ses ornemens couleur d'or, contenant 4000 pieds ‖ cubes de gaz, pouvoit enlever douze cent livres pesant; cependant il n'a été chargé que six cent, sans compter son ‖ poids naturel qui étoit de sept à huit cent; on y a attaché une cage dans laquelle étoit enfermé un mouton; et le 19 7[bre] ‖ 1783 à une heure après midi, ayant été rempli d'air inflammable il s'est enlevé

en présence du Roi et de la Famille ‖ Royale. Sa direction formoit avec la méridienne vers le couchant un angle de 87 degrés 40 minutes, l'angle au dessus ‖ de l'horizon étoit d'un deg. 55 m. 55 sec. ce qui donne une hauteur de 293 toises au dessus du rez-de-chaussée de ‖ l'Observatoire : le diametre apparent étoit d'environ 6 min. ce qui indiquoit que la machine s'approchait de l'Obser- ‖ vatoire : et en effet elle a été portée sur Paris à 1800 toises du point de son départ au Carrefour Maréchal, dans le ‖ Bois de Vaucresson près le chemin aux Bœufs où il est tombé. » La montgolfière est représentée au moment où elle vient de passer les poteaux munis de poulies par où passaient des cordes qui l'élevaient au fur et à mesure qu'elle s'emplissait d'air. On remarque au-dessous de la cage d'osier de 4 pieds carrés, emportant non seulement un mouton, mais une poule et un canard, un étui de grandes dimensions contenant un baromètre. On ne distingue pas les six poids de 50 livres chacun, attachés à la base du ballon. [Fol. 26

Gravure à la roulette, coloriée. Épreuve légèrement rognée du haut.

Les renseignements fournis ci-dessus sont empruntés à un croquis accompagné de notes manuscrites que l'on trouvera dans le recueil déjà cité (Ib 1, fol. 34). On y lit en outre : « Le globe a été rempli dans la 1re cour de Versailles en 6 minutes ‖ le vent du sud l'a poussé aussitôt sur les toits des bureaux de Mr ‖ de Castries qu'il a franchi 4 toises en parcourant une ligne ‖ diagonale, il a pris la balance avec l'air atmosphérique au milieu de la Rüe de de l'aile du Château ou est la salle de Spectacle et a perdu ‖ l'équilibre en trois minutes et est allé tomber à la grille de Clagny. »

Hauteur, 0 m. 360; largeur, 0 m. 192.

939. **Expériences des frères Montgolfier à Versailles, le 19 septembre 1783.** Même légende que celle reproduite au n° 938. Sous le double tr. c. encadrant une vue d'ensemble en hauteur du château de Versailles avec les deux cours séparées l'une de l'autre par une grille, et dans la première dite des Ministres, l'échafaud contenant en son milieu le réchaud où l'on a brûlé la paille pour fournir le gaz nécessaire. Dans le ciel, se dirigeant vers le Nord-Ouest, le ballon décrit ci-dessus. Au bas de l'estampe, au-dessous de la légende ci-dessus reproduite : « A Paris chès Esnauts et Rapilly, Rüe St Jacques, à la Ville de Coutances. » [Fol. 25

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Épreuve légèrement rognée du haut.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 218.

940. «Experience Arostatique (*sic*) Faite Versailles (*sic*) le 19 Sept. 1783.» (Inscription à rebours au haut de l'estampe, au-dessus du tr. c.) Sous le tr. c. sur deux colonnes, la légende suivante, à gauche en français, à droite en allemand : «Expérience Aerostatique Faite à Versailles le 19 Sept. 1783 en présence de leurs Majestés de la Famille Royale et de plus de 130 milles (*sic*) Spectateurs Par Mrs Montgolfier avec un Ballon de 57 Pieds de hauteur sur 41 de diamètre. ‖ Cette superbe machine a fond d'Azur, avec le Chiffre du Roi et divers Ornements en couleurs d'Or déplacoit 37500 pieds cubes ‖ d'Air Atmosphérique, pesant 3192 livres mais la vapeur dont on la remplissait, pesant moitié moin que l'Air comun il restoit une ‖ rupture d'equilibre de 1596 livres sur quoi la machine et la cage où étoit un Mouton, un Coq et un Canard, pesant ensemble 900 et ce ‖ poid devant être soustrait, le Ballon auroit pu enlever encore 696 livres. A une heure un Coup de Canon annonca qu'on alloit remp- ‖ lir la machine, onze minuttes après, un second coup apprit qu'elle étoit plaine et un troisieme qu'elle alloit partir elle s'eleva alors maje- ‖ stueusement a une grande hauteur, a la surprise des Spectateurs et au bruit des acclamations public. Elle se soutent ‖ quelque tems en equilibre et descendit lentement huit minuttes apres a 1700 toises de distance du point de son départ, dans le Bois de ‖ Vaucresson, Care four Marechal, le Mouton, le Coq et le Canard n'eprouverent pas la plus legere incommodité.» Vue de face du château de Versailles et des deux cours, puis de la première balustrade en venant de la première grande grille extérieure. Au-dessus d'une foule immense, manifestant son enthousiasme de toutes façons, remarquer au premier plan, à gauche, un homme en larmes; la Montgolfière s'élève vers le Nord-Ouest; elle empiète sur la marge en dépassant le tr. c. [Fol. 26

Gravure anonyme à l'eau-forte de la même série que notre numéro 929 ci-dessus. Vue d'optique destinée au coloriage, n'existant pas non plus dans le Recueil Ib 1. Agrandissement en contre-partie de la très jolie estampe parue chez Le Noir (en bistre et en noir) et dédiée «à Monsieur de Faujas de St Fond, de Plusieurs académies.» (Voir ces deux tirages dans le Recueil Ib 1, fol. 26 et 27.) (Sur Faujas de Saint-Fond, voir ci-dessus notre numéro 927.)

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 385.

941. «Expérience faite à Versaille, en présence de leurs Majestés et de la Famille Royale, ‖ par Mr Montgolfier, le 19 Sept. 1783. ‖ La

Machine Aérostatique avoit 57 Pieds de haut sur 41 de Diamètre.» Représentation de la même série que ci-dessus, prise un peu plus à gauche. Dans une bordure rectangulaire striée de hachures horizontales, au-dessus de laquelle on lit à droite : «Pla. 5» et au-dessous à gauche : «Ch de Lorimier del.» à dr. : «N. de Launay dir.» Au-dessous, la légende ci-dessus reproduite. [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte. Cinquième planche de la *Description de la Machine Aérostatique de MM. de Montgolfier*, 1783, par M. Faujas de Saint-Fond, illustrée par Nicolas de Launay (cf. ci-dessus notre numéro 926) d'après le chevalier de Lorimier, né vers 1763, élève de Hue, et qui avait été en Italie se perfectionner dans l'étude du paysage.

Le dessin original du chevalier de Lorimier est exposé au Musée Carnavalet; il porte la mention manuscrite de la main de l'auteur : «Donné au Sallon des Arts.»

Voir dans le Recueil Ib 1, fol. 33, un état différent où a disparu l'inscription «Pla. 5.», où les signatures du dessinateur et du graveur sont en français au lieu d'être en latin, et où la légende est suivie des deux vers suivants à la pointe :

«Ce Globe qui s'élève et qui perce la Nüe
De l'Empire des Airs nous ouvre l'étendue ||
par M. Gudin de la Brenellerie.»

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 102.

942. «**Expérience Aérostatique Faite à Versailles le 19 Sept. 1783.** || En Présence de leurs Majestés...» (Le reste de cette légende est simplement un abrégé de celle que nous avons transcrite *in extenso* au numéro 940 ci-dessus.) [Fol. 26

Gravure anonyme à l'eau-forte reproduisant exactement en contre-partie le numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 100.

943. «**Herrn von Montgolfier wichtige Endekung der Luft Machine.**» Au-dessous de cette légende, réduction dans le même sens (que n'excuse plus la destination de vue d'optique) du numéro 940 ci-dessus. Au-dessous du tr. c., légende en allemand reproduisant celle qui se trouve dans la colonne de droite du même numéro 940. En bas de l'estampe à droite : «Joh. Mich. Probst exc. A. V.» [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte. Sur Johann-Michel Probst, voir ci-dessus nos numéros 921 et 922. Pièce manquant également au Recueil Ib 1-4.

A la fin de la légende, les mots «in dem Korb» précédés de la lettre *a*, renvoient à la corbeille contenant le mouton, le coq et le canard. Sur le piédestal du reverbère, le graveur a reproduit par des hiéroglyphes encore moins nets

les mots grecs « εργον εξ ημερων » qu'on peut lire au même endroit sur l'estampe de Le Noir (citée au numéro 940) et que le graveur auquel est dû le numéro 940 avait déjà reproduit par des caractères simulant les caractères hébreux.

Hauteur, 0 m. 248 ; largeur, 0 m. 212.

944. « **Machine Aërostatique de Monsieur de Montgolfier ‖ Herrn v. Montgolfiers Luft Machine.** » Représentation en détail de la Montgolfière lancée le 19 septembre 1783 à Versailles. Au-dessus, la légende allemande et française, ci-dessus reproduite. En bas et à droite : « Expérience Aërostatique. . . » (la suite, comme la légende donnée *in extenso* à notre numéro 940). [Fol. 27

Eau-forte coloriée, très probablement sortie des presses de Johann-Michel Probst, comme les numéros 921, 922, 943. Clairevoie.

Fait également défaut au Recueil Ib 1-4.

Hauteur, 0 m. 302 ; largeur, 0 m. 214.

945. « **Globe a reostatique Lancé a paris dans le faubourg ‖ St Antoine le dimanche 19, 8bre 1783.** il a 60 pied de diamètre dans la grande ‖ dimension et 40 dans la petite il pese 800^{ll} quatre Hommes placés Sur les Cotés se Sont enlevée ‖ avec lui à la Hauteur de 400 pied il a été environ quinze minute en Lair. » Au-dessus de cette légende demi-circulaire, grossière représentation du ballon construit par les Montgolfier aux dépens de l'Académie des Sciences, dans le jardin de Mr Reveillon, au faubourg Saint-Antoine, et enlevé le 19 octobre 1783, un mois jour pour jour après l'expérience de Versailles. Au-dessus et des deux côtés du globe, la chanson suivante :

« CHANSON SUR LE GLOBE-AËOROSTATIQUE (*sic*).

Air : *Eh mais, oui-da.*

L'Empereur de la Chine
Attendoit l'autre soir
La burlesque machine
Qu'enfin il n'a pu voir.
Eh mais oui dà
Comment peut on trouver du mal à çà.

Par trop grande vitesse
Dans une heure de temps
Elle put dans Gonesse
Étonner les savans
Eh mais, etc. . .

Mais chose bien plus drôle,
Blanchard, sans s'effrayer
Du Cabinet d'Eole
Veut être le Courier.

Eh mais, etc...

Il n'a pour attelage
Qu'un modeste zéphyr.
Ah le joli voyage!
On revient sans partir.

Eh mais, etc...

Sur un globe bizarre
Chacun dorénavant
Plus assuré qu'Icare
Dirigera le vent

Eh mais, etc...

O si l'Académie
Peut un jour s'y loger
Nul vaisseau, je parie
Ne sera si léger

Eh mais, etc.

Les curés de village
Sauront par le journal
Qu'un Globe qui voyage
N'est pas un animal.

Eh mais, etc...

Malboroug rentre en terre
Et nos esprits flottans
Vont au sein du tonnerre
Chercher leur passe-tems.

Eh mais, etc...

Tout Globe est fait pour plaire,
N'en soyez pas surpris
Ce qu'on aime à Cythère
On l'aime dans Paris

Eh mais, etc.»

Au-dessous de la légende demi-circulaire, ci-dessus reproduite, assemblée de gens de tout âge et de toute condition vus de dos et de profil, groupés en demi-cercle, les yeux levés vers le ballon s'élevant dans les airs. Au bas de la feuille, l'adresse : «A Orléans — chez Perdoux — F. M. D.» [Fol. 28

Bois en couleurs de la fabrique de Perdoux, rival de Létourmi, et orléanais comme lui. Remarquer dans cette chanson l'allusion à l'expérience du 27 août

1783, à la chute du ballon à Gonesse, au curé de ce village; remarquer aussi l'allusion à la vogue de Marlborough.

La «Manufacture royale de Papiers Peints et Veloutés» du sieur Jean-Baptiste Reveillon occupait au faubourg Saint-Antoine (n° 31 actuel de la rue de Montreuil) une partie de l'hôtel précédemment connu sous le nom de «Folie Titon» et qu'avait bâti Evrard Titon du Tillet (1677-1762), maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, et auteur du Parnasse François. Reveillon, introducteur du papier de tenture en France, fut décoré de la propre main de Louis XVI et gratifié d'une médaille de Duvivier, dont le graveur L. Joubert, ami du manufacturier, nous a laissé la représentation. (Cf. *Coll. Hist. de France*, Q[b] 76, année 1785.) On sait que le 28 avril 1789 «le bruit ayant couru dans le fau || bourg que les ouvriers de la Manufacture de Reveillon seraient taxés à 15 sous par jour» et que «le Pain était trop bon pour eux,» une émeute violente rua le peuple contre la manufacture dont les meubles furent jetés par les fenêtres et incendiés. Sur cette journée du 28 avril 1789, l'une des premières de la Révolution, voir ci-après nos numéros 1482 à 1485.

En dépit du chiffre de «quatre hommes» annoncés par notre estampe comme ayant pris place dans la galerie, il n'y en eut en réalité que deux.

L'un était Jean-François Pilâtre de Rozier, né à Metz le 30 mars 1756, mort le 15 juin 1785, d'une chute en ballon, à Wimereux (ci-après notre numéro 1026.) Le second était François Laurent, Marquis d'Arlandes, major d'infanterie française (né à Anneyron, Drôme, en 1742, mort en 1809).

L'ascension du 19 octobre avait été précédée de toute une série d'expériences et de deux autres ascensions en ballon captif. Giroud de Villette et après lui le Marquis d'Arlandes accompagnèrent Pilâtre dans ces tentatives auxquelles présidait Montgolfier, qui les a racontées dans une curieuse lettre (Recueil I[b] 1, fol. 41). C'est à la suite de ces expériences que Pilâtre et d'Arlandes entreprendront le 21 novembre suivant, du château de la Muette, la première ascension aérostatique en ballon libre.

On lit dans les *Mémoires de Wille*, tome II, p. 73 (octobre 1783) :

«Nous avions été invités par lettre, de la part de M. de la Fosse, pour voir, chez M. Reveillon, faubourg Saint-Antoine, l'expérience aérostatique de MM. de Montgolfier. Je me suis transporté avec mon fils. La foule était immense et la garde double : ceux qui n'avoient point de lettres d'invitation à montrer y furent refusés; mais je trouvai assez de protection pour faire entrer MM. Preisler et Soiron, mes élèves, et M. Huber. Le Globe d'expérience, en forme de vase, avoit soixante-seize pieds de haut et quarante-six de diamètre. On le fit monter en l'air quatre fois, aux acclamations de plus de deux mille personnes qui étoient dans le jardin; deux hommes y furent enlevés avec la machine pour fournir constamment le gaz convenable.»

Hauteur, 0 m. 350; largeur, 0 m. 270.

946. **«Wahre abbildung der aerostatischen Maschine des Herrn Montgolfier** || Von 70 franz Fuss Höhe und 46 Fuss in Durchmesser, **mit welcher der Herr** || **Marquis d'Arlandes und Herr Pilatre de Rozier den 19. Octob : 1783 zu** || Paris 324 Fuss **in die Luft gestiegen.»**

Représentation du ballon ayant servi aux expériences d'octobre 1783 à la fabrique Réveillon; il est figuré libre, au milieu du ciel, dans une bordure rectangulaire à striures horizontales et à points. Au-dessus, tablette portant, à la suite de la légende allemande ci-dessus reproduite, à la pointe, à gauche : «Zu finden in Leipzig beÿ G. G. Endner»; à droite : «Endner sculp.» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte coloriée, due au graveur Gustav-Georg Endner (né en 1754 à Nuremberg, vivait encore en 1790), fixé à Leipzig où il avait suivi les leçons de Bause, membre de l'Académie de Dresde en 1780, connu par de nombreuses illustrations de volumes et beaucoup de copies. Semble un agrandissement en contre-partie du numére 947 ci-après. Fait défaut dans le Recueil Ib 1 à 4.

Hauteur, 0 m. 201; largeur, 0 m. 154.

947. «**Machine Aerostatique** de 70 Pieds de hauteur sur 46 de Diamètre, **qui s'est élevée a Paris**, ‖ avec deux hommes à la hauteur de 324 Pieds **le 19 Oct. 1783.**» Représentation du ballon enlevé dans le jardin de la fabrique Montgolfier, comportant la vue de l'échafaud sur lequel on distingue entre autres un personnage les bras chargés de paille destinée à entretenir le réchaud. Dans la galerie, deux aéronautes, Pilâtre et le Marquis d'Arlandes. Bordure rectangulaire striée de hachures verticales et horizontales. Au-dessus de laquelle on lit, à droite : «PL. 8.» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Illustration détachée d'un volume. Fait défaut dans le Recueil Ib 1-4.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 095.

948. «**Aërostatische Maschine** 70 Schuhe hoch und 46 Schuhe ‖ im Durchschnitte **die den 19 Oct : 1783 zu Paris mit** ‖ zwey Personen 324 Schuhe in die Höhe gestiegen.» [Fol. 29

Gravure anonyme à l'eau-forte. Copie allemande de la précédente estampe. Fait également défaut dans le Recueil Ib 1-4.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 096.

949. **Genaue Abbildung der Aërostatischen Maschine mit welcher** ‖ **Mr Montgolfier den 21 November A° 1783 auf dem Schloss-Plaz** ‖ **la Muette den erten Versuch machte.** — Gestochen nach dem Pariser original.» Représentation du premier ballon libre enlevé à la Muette le 21 novembre 1783, avec dans sa galerie les deux premiers navigateurs aériens, Pilâtre de Rozier et le Marquis d'Arlande.

Au sommet, le ballon, qui ne paraît point différent de celui qui servit pour les expériences au jardin de Réveillon. Au-dessous, au fond, le château de la Muette; à droite et à gauche, sous les arbres formant les deux bordures de l'allée centrale, curieux armés de lunettes et gesticulant; au premier plan, échafaud ayant au centre le réchaud embrasé, et sur les côtés les deux poteaux munis de cordes passant dans les poulies servant au gonflement du ballon. Au-dessus de tr. c., au milieu : «Tab. I.» Au-dessous, en bas de la feuille, la légende reproduite ci-dessus. [Fol. 30

Gravure anonyme à l'eau-forte où l'on n'a colorié que la montgolfière, copie allemande de l'estampe intitulée «*Confusion des mauvais plaisans*» que l'on trouvera p. 54 du Recueil Ib 1. Illustration extraite d'un volume que nous n'avons pu identifier, au texte duquel renvoient les lettres accompagnant sur l'estampe les différents détails et accessoires de l'expérience. On sait que, partie à une heure 54 minutes, emportant Pilâtre de Rozier et le Marquis d'Arlandes, la montgolfière s'éleva à 3,000 pieds de hauteur, traversa la Seine au-dessus de la Barrière de la Conférence, passa entre l'École militaire et les Invalides, puis, menaçant de donner dans les maisons de la rue de Sèvres, fut élevée à nouveau par les aéronautes, et descendit enfin dans la campagne au delà du nouveau Boulevard, vis-à-vis le moulin de Croulebarbe (sur la butte aux Cailles, du côté de Gentilly).

C'est sur la demande de M. de la Greze, secrétaire des Enfans de France, que Montgolfier organisa l'ascension du 21 novembre, où il céda sa place dans la galerie au Marquis d'Arlande. On se proposait de distraire et d'instruire à la fois le premier Dauphin par cette expérience.

Hauteur, 0 m. 261; largeur, 0 m. 182.

950. **Première expérience en ballon libre à La Muette le 21 novembre 1783.** Réduction en contre-partie de l'estampe précédente, comportant la même légende avec en outre l'adresse : «se vende chez J. M. Will à Augsbourg.» Porte également au-dessus du tr. c., mais en caractères penchés, l'indication : «Tab. I.» [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte. Épreuve non coloriée, faisant également défaut au Recueil Ib 1-4. Du même éditeur, Johann-Martin Will, que nos numéros 920 et 937.

Hauteur, 0 m. 254; largeur, 0 m. 174.

951. «Genaue Vorstellung des **Globe Aerostatique**, **welcher vor dem Schloss la Muette** von dem Erfinder Montgo[l]fier **am 21 9**ber **1783 in die Höhe gelassen wurde.** — Zu finden in der Jaegernschen Buchhñdlung.» [Fol. 31

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Copie allemande de l'estampe, parue chez Basset, que l'on trouvera dans le Recueil Ib 1, fol. 53.

Hauteur, 0 m. 288; largeur, 0 m. 202.

952. «Experience du chateau de la Muete. ‖ Ayant tiré mon mouchoir, je l'agitai; et alors je m'apperçus d'un grand ‖ mouvement parmi les spectateurs. Page (en blanc).» Vue du même ballon que ci-dessus, avec une perspective de la Muette et de la charmille en bordure du bassin situé devant le château. [Fol. 31

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration détachée d'un volume.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 094.

953. «Experience Aerostatique Faite au Chateau de la Muette le 21 Nov^b^ ‖ 1783 en presence de Monseigneur le Dauphin et d'un grand nombre ‖ de personnes de distinction. M^r^ le Marquis d'Arlande et Mr Pilatre de ‖ Rosier étant montés dans la gallerie de cette superbe Machine s'est élevé ‖ a plus de 3 Milles pieds de hauteur ou elle a été a porté d'être vue de tout ‖ Paris. Ces premiers voyageurs Aériens ci-dessus nommés apres avoir ‖ traversé paris ont descendus tranquillement dans la Campagne du nouveau ‖ Boulevard vis-à-vis le Moulin Croulebarbe sans aucune incommodité.» C'est avec la légende différente reproduite ci-dessus, la reproduction exacte en contre-partie de la scène décrite aux numéros 947 et 948 ci-dessus. [Fol. 31

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration détachée d'un volume. Voir la même estampe, coloriée, dans le Recueil Ib 1, fol. 57.

Hauteur, 0 m. 139; largeur, 0 m. 101.

954. Représentation détaillée du Globe enlevé a la Muette le 21 Novembre 1783. De la base au sommet la décoration consiste, au-dessus de la galerie à draperies, en aigles enguirlandés, en draperies relevées par des anneaux que mordent des gueules de lion, dans le chiffre royal accosté de soleils rayonnants, en une frise reproduisant les signes du Zodiaque entre une garniture à glands et un rang de fleurs de lys. Le globe repose sur un échafaud muni en son milieu d'un escalier que montent deux personnes; sur l'échafaud et à l'entour, plusieurs personnages fournissant l'échelle. [Fol. 32

Préparation à l'eau-forte, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire. Anonyme. Reprise avec certaines modifications (la partie supérieure de l'escalier remplacée par le réchaud enflammé; Pilâtre de Rozier et le Marquis d'Arlandes placés dans la galerie; quelques perssnnages ajoutés, d'autres retranchés), la planche a donné les deux estampes différemment coloriées, aux deux lettres en partie différentes, que l'on trouvera dans le Recueil Ib 1, fol. 51 et 52.

Hauteur, 0 m. 307; largeur, 0 m. 244.

955. **Expérience de la Muette.** Planche comprenant, à l'intérieur d'un double trait carré, huit figures accompagnées de lettres renvoyant au texte d'un volume que nous ignorons. La première de ces figures représente la montgolfière lancée à la Muette le 21 Novembre 1783. Sous le tr. c., à dr. : «Weis sc.» [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte due à un artiste sur lequel les manuels sont unanimement muets.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 126.

956. Le physicien **Charles**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon suspendu par des cordages dont on ne voit que les extrémités inférieures, sur un fond de nuages à travers lesquels apparaît la base d'un globe aérostatique. A droite, au-dessous du médaillon, un aigle, les ailes éployées, et une bannière sur laquelle on lit : «Charles ‖ aux Thuilleries ‖ le 1r Décembre ‖ MDCCLXXXIII.» Au sommet de l'estampe, au-dessus du tr. c. :

«... jusqu'alors sans égal
Le Monarque des Airs y suivit son Rival.»

Sous le tr. c., à g. : «Gravé par S. C. Miger Graveur du Roi.»; à dr. : «Æ Paris chez Miger la grande Maison neuve ‖ Place de l'Estrapade». [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte et au burin par Simon-Charles Miger (ci-dessus, nos 414, 869, 870). N° 208 du *Catalogue de l'Œuvre de Miger* par Bellier de la Chavignerie, déjà cité. Sur le physicien Charles, voir ci-dessus notre numéro 927. Sur l'expérience du 1er décembre 1783, voir ci-après nos numéros 959 à 978.

Estampe exposée au Salon de 1785 sous le numéro 274. N'a pas été gravée, comme l'avance à tort Bellier de la Chavignerie, d'après le portrait exposé au Muséum central des Arts en l'an VI sous le numéro 203 (et non 202) par Mme Labille-Guiard, car l'indication du livret démontre la fausseté de cette attribution. Le professeur Charles était représenté sur ce portrait «faisant une démonstration d'optique et tenant un réflecteur solaire». Il est par ailleurs peu probable que Mme Guiard ait attendu jusqu'en 1798 pour exposer un portrait exécuté dès avant 1785, date où Miger exposa sa gravure. Il existe de

cette gravure une copie réduite par P.-G. Tavenard (cf. ci-après nos numéros 1208 et 1292).

On lit dans la *Gazette de France* du mardi 6 avril 1784 l'annonce de cette estampe : «Portrait du sieur Charles aux Tuileries, par le sieur Miger, 48 s. chez l'Auteur, place de l'Estrapade.»

Hauteur, 0 m. 227; largeur, 0 m. 171.

957. **Charles**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale attaché par un anneau et un nœud de ruban à un encadrement rectangulaire. Socle à tablette où on lit : «Charles ‖ aux Thuilleries ‖ le 1er Decembre 1783.» Sous le tr. c., au milieu :

«Jusqu'alors sans égal
Le Monarque des Airs
Y suivit son rival.

A Paris chés Esnauts et Rapilly Rue St Jacques à la Ville de Coutances.» [Fol. 33

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin qui semble bien une réduction arrangée, en contre-partie, de l'estampe précédente. Les deux mêmes vers, coupés à tort en trois, n'y ont plus le sens qu'ils pouvaient à la rigueur comporter sur la gravure de Miger, puisque l'aigle a disparu.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 103.

958. **Charles**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire portant la légende : «N. Charles P. de Physique.» et reposant sur un bas-relief qui représente Charles accueilli à sa descente dans la prairie de Nesles par le duc de Chartres. Sous le bas-relief, les quatre vers :

«Charles par un prodige a terrassé l'envie
Par l'éloquence, le Génie,
Le Scavoir, l'intrépidité
Il assure ses droits à l'Immortalité.»

[Fol. 33

Gravure anonyme à l'eau-forte. En voir la contre-partie (0,186 × 0,127) dans le recueil Ib 1, fol. 64, avec l'adresse : «Se vend à Paris, chez Frièze, Graveur, Rue de Harlay, Maison de Mr Berthoud.»

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 134.

959. **«Globe Aërostatique de Mrs Charles et Robert. ‖ Au moment de leurs départ du Jardin des Thuilleries le premier Decembre 1783. ‖** A Paris chès Henauts et Rapilly, Mds d'Estampes, Rue St Jacques à la Ville de Coutances.» [Fol. 34

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée, qui semble une copie de celle de Bouteloup d'après Duperreux, décrite au numéro suivant. On sait que le 1er décembre 1783, Charles et Robert, auxquels une souscription (de cent personnes à quatre louis), sous les auspices de M. Lenoir, lieutenant de police, avait fourni le matériel nécessaire, s'élevèrent à 1 h. 40 et, traversant en deux heures cinq minutes un espace de neuf lieues, allèrent atterrir dans la prairie de Nesles, entre cette ville et Hédouville. Un procès-verbal fut dressé par le Duc de Chartres, le Duc de Fitz-James et M. Farer, gentilhomme anglais, qui avaient suivi le ballon à cheval, et par les notabilités du lieu, le syndic de Frénoy, les curés de Nesles, de Frénoy et d'Hédouville. A 4 h. 30, Charles remonta dans sa machine, et s'étant élevé à la hauteur de 10,000 pieds environ, il redescendit trente-cinq minutes après dans les friches du bois de la Tour du Lay. On peut lire dans le *Journal de Paris* du mercredi 3 décembre 1783 une lettre de Charles, en date du 2, racontant les détails de son ascension. (Récit analogue commentant cette expérience dans la *Gazette de France* du vendredi 5 décembre 1783, p. 430.) Voir au Cabinet des Estampes (Recueil Ib 1, fol. 65) le prospectus de la souscription et deux exemplaires de cartes d'entrée.

L'honneur de lancer un ballon d'essai devant indiquer le sens du vent avait été réservé à Montgolfier.

On lit dans les *Mémoires de J.-G. Wille*, tome II, p. 76, le récit aussi exact que naïf que voici (2 décembre 1783) : «Après avoir été avec M. Baader au cabinet de feu M. Sénac, y voir les médailles qui y doivent être vendues après demain, je me suis rendu avec lui vers les Tuileries pour y voir l'élévation du globe aérostatique construit par les frères Robert et Charles, dont j'avais vu les préparatifs, hier dimanche, de bien près. D'abord vers midi et demi, on tira trois coups de canon (de trois pièces placées sur la terrasse) [*les remarquer sur notre gravure*], ensuite deux coups; dans ce moment un petit globe, avant-coureur du grand, s'éleva à une hauteur si prodigieuse qu'on le perdit enfin de vue, et les yeux m'en pleurèrent de fatigue. Sa direction étoit entre le couchant et le Nord. A une heure trois quarts, encore trois coups de canon, et peu après le globe de vingt-six pieds de diamètre s'éleva de la manière la plus majestueuse, et un des frères Robert et Charles étant suspendus dans une espèce de vaisseau superbement orné au bas du globe. Ils partirent en saluant trois cent mille spectateurs, tant dans les Tuileries que des deux bords de la Seine, avec leurs banderoles blanches et rouges (dont une des blanches tomba des mains d'un des voyageurs aériens). Le globe s'éleva constamment mais pas si haut que le petit dont il prit la même direction. Je le considérai des terrasses des Tuileries, jusqu'au moment qu'il devint obscur sur l'horizon. Ce globe étoit rempli d'air inflammable dont les dépenses avoient coûté dix mille livres; mais nos constructeurs et hardis voyageurs avoient reçu, tant par souscriptions à quatre louis par personne qu'à trois livres le billet par la suite, environ cent cinquante mille livres; c'est beaucoup, mais j'ay presque envie de le croire, vu la prodigieuse quantité de monde qui étoit dans les Tuileries. Ma femme a vu l'élévation très parfaitement de nos fenêtres, ce qui m'a fait grand plaisir. J'espère que demain nous saurons quelque chose du voyage le plus hardi qui aura jamais été entrepris depuis que le monde est

monde. Quelle invention! J'en suis tout étourdi. Je fais des réflexions à perte de vue... Cependant la première invention, selon moi, doit appartenir à MM. de Montgolfier, malgré que le procédé des uns et des autres soit différent.»

Hauteur, 0 m. 209; largeur, 0 m. 298.

960. «**Globe Aérostatique. ‖ De Mrs Charles et Robert, ‖ Au moment de leur départ du Jardin des Tuileries. ‖ le 1er Xbre 1783.**» Même vue que le numéro précédent. Sous le tr. c., au-dessus de la légende reproduite ci-dessus, à gauche : «Dessiné par Mr Duperreux fils»; à droite : «Gravé par L. Boutelou.» [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage, et due au graveur Louis-Alexandre Bouteloup ou Bouteleu, élève de Le Mire, né à Paris en 1761. Il habitait «rue Sainte-Hyacinthe près la Porte S. Jacques, n° 27». Épreuve rognée du bas, au-dessus de l'adresse : «Se vend chez le Graveur Rue Ste Hiacinte vis à vis le Jeu de Paume, à Paris.» Le lavis original de Duperreux fils (signé en bas à gauche de ce nom presque effacé), qui a servi à la présente gravure, est conservé au Cabinet des Estampes (Collection Destailleur, tome IV, p. 10, n° 562 du Catalogue dressé par M. F. Courboin). Rappelons que P. A. Demachy (1723-1807) exposa au Salon de 1785, sous les numéros 35 et 39, deux tableaux représentant la même scène, prise de points de vue différents.

Cette estampe, à peine réduite, a donné le numéro précédent 959.

Hauteur, 0 m. 213; largeur, 0 m. 305.

961. «**Le Moment — d'hilarité universelle ‖ ou le Triomphe de MMrs Charles et Robert — au Jardin des Thuileries le 1er Xbre 1783. ‖** Présenté à mon Père — pour son 89me Anniversaire.» Vue du jardin des Tuileries prise de la rive gauche de la Seine en aval du pont Royal; de droite à gauche, le pavillon de Flore et la terrasse du bord de l'eau. Le dessinateur a représenté le ballon au moment de son départ et quand il est déjà à une assez grande altitude. Médaillon circulaire au milieu du tr. c. inférieur et portant au-dessous les mots : «Projet d'un — Monument»; à l'intérieur, vue d'une pyramide projetée au milieu d'un bassin des Tuileries en l'honneur de Charles et de Robert (il en fut exécuté un type légèrement différent). Voir Ib1, fol. 7. Sous le tr. c., à g. : «J. H. E. invenit et delinavit.»; à dr. : «H. G. Bertaux Sculpt.» Au bas de la feuille à g. : «Se vend chez M. Le Noir, au Louvre», à dr. : «Voyés le Journal de Paris du 2 Xbre.» [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte due à un graveur du nom de H.-G. Bertaux, totalement inconnu. Quant à l'auteur du dessin, sans doute faut-il y voir Jean-Henri

IMPRIMERIE NATIONALE.

Eberts, banquier et dessinateur amateur dont il sera parlé ci-après (voir notre numéro 1361 et notre numéro 1369). Le renvoi au *Journal de Paris* du 2 décembre est un simple renvoi au procès-verbal dressé à Nesles, publié par cette feuille.

Annoncée par la *Gazette de France* du mardi 13 avril 1784, sans indication d'auteur ni de prix.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 177.

962. «**Expérience du Globe Aërostatiques de MM. Charles et Robert au Jardin des Thuileries le I. Decembre 1783.** || Le même jour à trois heures trois quarts après midi, la Machine Aërostatique est descendue dans une Prairie entre Nesle et Hédouville, à 3 lieues de Paris. Le Pro- || ces verbal en a été fait dans la Machine par M. Charles, et signé par MM. Charles, Robert, Jean Burgaret, Curé de Nesle, Charles Philippet, Curé de Frénoy, || Thomas Hutin Syndic de cette Paroise et l'heureux Curé d'Hedouville. Mrs. le duc de Chartres et Mr. de Fitz James qui sont arrivés un quart d'heure après ont honoré || ce Proces Verbal de leur signature. A quatre heure un quart Mr. Charles, à remonter dans la Machine et à Continue seul sa route environ un Lieue et demi dans l'espa- || ce de 35 Minutes : il est descendu dans des frisches d'ou ayant ete apperçu par un Gentilhomme Anglois, il l'engagea a passer la Nuit chez lui, il revint le lendemain à || Paris. Il a rapporté que la Machine Aërostatique n'avoit souffert aucun accident. || A Paris chez Esnauts et Rapilly rue St. Jaques a la Ville de Coutances.» (Suit la traduction allemande de la légende ci-dessus.) Représentation du départ du ballon monté par Charles et Robert, s'élevant au-dessus du bassin des Tuileries; à la surface du bassin, plancher circulaire supportant dix réchauds réunis par des tuyaux aboutissant à une cheminée centrale. Au fond, le château des Tuileries. Au-dessus du tr. c., au milieu, au sommet de l'estampe: «Bon Voyage.»; au-dessous, la légende reproduite plus haut. Sous le tr. c. à dr. : «G^{t} sculp.» [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage; copie allemande de l'estampe parue chez Esnauts et Rapilly qu'on peut voir dans le Recueil, Ib 1, fol. 80.

Hauteur, 0 m. 260; largeur, 0 m. 180.

963. «**Abbildung des Aërostatischen Globus womit die Herrn Charles** || **und Robert im Garten der Thuillerie zù Paris den 1. Decemb.**

1783 || ihren Versuch machten.» Au-dessus du tr. c., au milieu : « Tab. II. »; sous le tr. c., à dr. : « Berndt fec. »; au-dessous, la légende ci-dessus reproduite, suivie de l'indication : « Gestochen nach dem Pariser Original », en bas à droite. [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte, due au graveur nurembergeois Johann Christoph Berndts, Berndt ou Bornd (né en 1755), en partie coloriée. Ne diffère pas sensiblement du numéro précédent, étant comme lui une copie allemande de la même estampe parue chez Esnauts et Rapilly.

Même série que le numéro 949 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 263; largeur, 0 m. 182.

964. **Éventail** de papier, à fond pointillé de rouge, décoré d'étoiles et de marbrures dorées, jadis orné de paillettes. La partie centrale en est gravée et représente l'**Expérience aérostatique du 1er Decembre 1783.** Vue du château des Tuileries et du jardin avec les deux terrasses de droite et de gauche encombrées de spectateurs; au premier plan, le bassin muni d'un plancher chargé de onze brasiers et entouré de personnages manifestant leur admiration; au milieu des airs, le ballon de Charles et de Robert avec les deux aéronautes dans la nacelle, l'un d'entre eux venant de laisser échapper une banderole; l'inscription : « Bon voyage. » accompagnant le ballon. Au verso, la « Chanson || A la Gloire de MM. Charles et Robert sur l'enlèvmt || De leur Globe Aerostatique le 1er Decembre 1783 || au Jardins des Thuillerie || air : avec les jeux dan le village. ||

1

De l'aerostatique sphère
François, admirez la splandeur
Voyez sa forme circulaire
Coupée par un Equateur.
En s'élevant elle présente
Le signe qui nous attendrit
C'est la maison intéressante
Des Gemeaux qu'elle nous ravit (*bis*).

2

De cet enfant qui vient de naître
Braves nochers Aériens
Votre entreprise fait connaître
Ce qu'on peut attendre de biens
Revenez d'un hardi voyage
Ou vous accompagnent nos cœurs
Venez recevoir notre hommage
Et les lauriers les plus flateurs (*bis*).

3

De Louis dit on la prudence
S'opposoit a votre projet
Le Roy vous avoit fait deffence
D'entreprendre un si haut trajet
Peuple d'un Roy si débonnaire
Applaudissez aux soins touchans
De ses sujets il est le pere
Il craint pour deux de ses enfans (*bis*).

4

Il te fallut un cœur de chene,
Un cœur doublé d'un triple acier
A toi qui sur l'humide plaine
Osas te livrer le premier.
L'Eceuil qui causa ton naufrage
Plusieurs fois t'a servi de port
Mais quand on tombe d'un nuage
Le moindre danger c'est la mort (*bis*).

5

Si votre zele est temeraire
Vous l'etes pour le bien de tous
Craindrions nous qu'un tendre per^e^
Appesantît sa main sur vous
Non... mais si votre Noble audace
Pouvoit le forcer à punir
La famille demande grace
Vous etes surs de l'obtenir (*bis*).»

[Fol. 36

La scène centrale gravée à l'eau-forte et coloriée.

Nous rappellerons, pour l'intelligence des couplets 3 et 5, que Louis XVI, inquiet de l'issue de l'expérience, avait exigé du lieutenant de police Lenoir, dont le patronage avait permis la souscription, que l'ascension n'eût pas lieu; la défense fut éludée on ne sait trop comment, et lorsque le Roi apprit le succès de l'entreprise, il accorda à Charles une pension sur sa cassette. Remarquer dans le couplet 4 l'emprunt à Horace (Lib. I. Carmen III, vers. 9-12):

«Illi robur et aes triplex
Circa pectus erat qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus...»

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 515.

965. «**Départ de MM. Charles et Robert, du Jardin des Tuilleries dans leur Machine Aërostatique le 1er Décembre 1783.**» Vue d'une partie du jardin avec, au premier plan, le bassin entouré d'une

multitude innombrable de spectateurs parmi lesquels on remarque celui qui brandit triomphalement la banderole que les aéronautes ont laissé tomber. Au-dessus des arbres, à droite, le ballon emportant dans sa nacelle Charles et Robert, et au-dessus du ballon, à même le ciel, un phylactère où on lit : «Sic itur ad astra.» Sous le tr. c., au-dessus de la légende plus haut reproduite, l'échelle en toises. Au bas de la feuille, l'adresse : «Paris chez Vachéz, M^{d} d'Estampes, Quai de Gêvres à l'Espérance.» [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte très habilement coloriée. Fait partie de la «*Collection complète des aérostats avec les différentes vues d'où ils sont partis* chez le sieur Vachez, quai de Gêvres, qui continuera cette suite à mesure qu'il en paroîtra; 12 s. chaque en couleur et 8 s. en noir.» Sur Vachez ou Le Vachez, voir ci-dessus nos numéros 446 à 453.

Hauteur, 0 m. 113; largeur, 0 m. 079.

966. **Copie exacte** de l'estampe précédente, dont la différence est à peine sensible. Porte en moins l'adresse de Vachez. [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage.

Hauteur, 0 m. 115; largeur, 0 m. 081.

967. **Copie** du numéro 965, n'en différant que par le faire et par l'adresse : «A Paris chez Crousel, rue S. Jacques vis a vis celle du Platre.» [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage.

Hauteur, 0 m. 114; largeur, 0 m. 079.

968. «**Experience celebre faite à Paris** ‖ En présence de plus de 8 cent milles personnes **dans le** ‖ **Jardin R^{le} des Thuilleries le 1er Janvier 1783** a 1 heure 40 minutte ‖ à près midi : Cette Machine merveilleuse montée par M^{rs} ‖ Charles et Robert le Jeune s'étant élevé majestueusement à ‖ la hauteur considerable a pris sa direction au Nord-Ouest ‖ et a parcouru l'espace de 9 lieues dans l'interval de 2 h. 5 min.» Copie en contre-partie du numéro 965, portant au-dessous de la légende reproduite l'adresse : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte coloriée. C'est, comme on voit, la troisième contrefaçon de l'estampe de Vachez.

Hauteur, 0 m. 114; largeur, 0 m. 080.

969. «**Expérience du Globe Aërostatique de MM. Charles et Robert** ‖ **Devant le Château des Thuileries — le 1 Xbre 1783** à 1 heure 40 minutes.» Représentation du Départ du Globe de Charles ne différant de celle parue chez Esnauts et Rapilly, citée au numéro 962, et des deux imitations allemandes qui en furent faites (nos 962 et 963), que par les dimensions réduites, l'attitude donnée aux aéronautes et l'addition dans l'angle supérieur de gauche du globe d'essai lancé par Montgolfier. La légende ci-dessus reproduite est comprise au sommet de l'estampe à l'intérieur du tr. c. Sous le tr. c., au bas de la feuille, on lit : «Ils descendirent à 3 heures 3/4 dans la prairie de Nesle à 9 Lieues de Paris, ou Mgr le Duc ‖ de Chartres et M. le Duc de filz-James [*sic*] signèrent un proces-verbal. M. Charles reparti ‖ seul à 4 heures 1/4, s'est élevé à 1524 toises évaluées par le Baromètre; en sorte qu'il à ‖ passé de la température du printems à celle de l'hiver. il à mit pied a terre au bout ‖ de 35 minutes dans les friches du bois de la Tour du Lay à 1 lieue 1/2 de Nesle. ‖ M. de Montgolfier fit partir un petit Globe Verd qu'on perdit de vue en 5. Minutes.» [Fol. 37

Gravure anonyme à l'eau-forte, en partie coloriée. Un exemplaire de la même gravure (Recueil, Ib 1, fol. 73) est également colorié en partie seulement, exactement de la même façon, ce qui laisse à penser que le marchand vendait l'estampe dans cet état.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 160.

970. «**Expérience célèbre faite à Paris** en présence de plus de 8 cent ‖ mille personnes **dans le jardin des thuilleries le 1er Decembre 1783** ‖ a 1 heure 40 minute apres midi. Cette machine montés par Mrs Charles et ‖ Robert descendit a 3 h. 3 quarts dans la prairie de Nesle a 9 lieues de Paris ‖ Mr Charles remonta seul dans la meme machine et redescendit à 1 lieue 2/1 (*sic*) du depart.» [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage. Copie réduite, comportant des modifications de peu d'importance, du numéro précédent. Sort, à notre avis, de la boutique de Basset.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 102.

971. «Representation du **petit Ballon Aërostatique** qui fut **enlevé le 1er Décembre 1783, dans** ‖ **le Jardin du Palais des Tuilleries**, la hauteur de son élévation dans l'Air.. fût ‖ si rapide... qu'on l'a perdu de vue en 3. minutes (ensuite on proceda a l'elevation du

second). » Au-dessus de cette légende, à l'intérieur du tr. c., représentation du petit ballon vert lancé par Montgolfier, dont il a été parlé ci-dessus (n°s 959 et 969). Sous le tr. c. : « A Paris chez Berthet, rue S. Jean de Beauvais, la 4e porte cochère à droite en entrant par la rue des Noyers. » [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte coloriée. Une erreur dans la légende a nécessité une correction faite très maladroitement et qui se remarque dans la lettre de tous les exemplaires que nous avons rencontrés. (Cf. Recueil Ib 1, p. 106.) Faut-il, suivant en ceci Portalis et Béraldi, attribuer cette planche, comme notre numéro 975 ci-après, au graveur Louis Berthet, dont les productions habituelles présentent beaucoup plus d'intérêt, et qu'on connaît surtout par sa collaboration avec Louis Binet?

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 152.

972. **Expérience du 1er Decembre 1783. La prairie de Nesles** au moment où vont y atterrir Charles et Robert. Au premier plan, un ruisseau au bord duquel un pêcheur à la ligne à droite, qu'effraie la machine inconnue; laboureur dont la charrue est tirée par des bœufs; berger et bergère de pastorale suivis de leur troupeau, contemplant stupéfaits la descente du globe aérostatique, où l'on distingue les deux aéronautes avec leurs rames et leurs banderoles. [Fol. 38

Gouache originale non signée. Si nous en croyons la lettre d'une curieuse aquatinte que conserve le Recueil, Ib 3 (fol. 3), elle serait de C.-L. Desrais (ci-dessus, n° 46). En effet, cette gravure (hauteur, 0 m. 243; largeur, 0 m. 344) est incontestablement copiée de la présente gouache, dont elle ne diffère que par le paysage d'horizon, où la ligne des collines et de la plaine de Nesles a été remplacée par celle de l'Océan, sur lequel apparaissent de nombreux vaisseaux. Voici la lettre entière de cette gravure : Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Desrais »; à dr. : « Gravé par L. Bonvalet. » Au-dessous : « Dédié à Mr Blanchard. ‖ Apparition du Globe Aerostatique de Mr Blanchard entre Calais et Boulogne ‖ parti de Londres le 7 de janvier 1785 à 1 heure $\frac{1}{2}$. ‖ (Au-dessous, sur deux colonnes, six vers, trois et trois.)

Le Pêcheur qui sur l'eau tenait son bras tendu
Laisse tomber sa ligne, il reste confondu;
Les ïeux fixés au ciel, courbés sur sa charue

Le Laboureur les voit et les suit dans la nüe
Le timide Berger les crut des immortels
Et dans son cœur troublé leur dresse des Autels.

Par son trés Humble et trés Obéissant Serviteur et Ami Basset. » Plus bas, à gauche : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins — Avec Privilége du Roi. »

Il aurait pu se faire que le graveur Bonvalet (graveur attitré de Desrais) ait copié notre gouache, qui aurait représenté la descente de Charles et Robert du 1er décembre 1783, en la modifiant légèrement en janvier 1785 pour représenter la descente de Blanchard et Jefferies du 7 janvier 1785 (voir ci-après notre numéro 982). Il est plus probable qu'en dépit du fond de paysage différent, la gouache elle-même a, dès l'origine, représenté l'atterrissement de Blanchard et Jefferies (la forme du ballon laisse peu de doute à ce sujet); un autre état de l'aquatinte que nous signalons dans le Recueil Ib 3, et qu'on peut voir au Musée Carnavalet, porte en outre, d'ailleurs, au-dessus du tr. c. supérieur, les mots : «Premier passager aérien de la Mer.» Il aurait donc mieux valu revenir sur le premier classement et reporter ce présent numéro 972 après le numéro 995; nous ne l'avons pas fait pour ne point casser la reliure du présent album.

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 348.

973. «**La Descente du Globe Aerostatique || Dans la Prairie de Nesle.** || Cette superbe Machine est descendu dans la Plaine de Nesle || près de Beaumont sans aucun accident en présence de Mgr || le duc de Chartres, et Mr le duc de Fitz-James à 4 heures et demi || Mr Charles est repartis seul dans la même Machine et s'est || élevé en 10 minuttes à la hauteur de 1524 toises et est || redescendu très heureusement dans les Friches du Bois de la || Tour du Lay à 1 lieue et demie du point de son départ.»

Prairie bordée d'arbres à gauche, à droite clocher et maisons de Nesles; trois cavaliers (censés sans doute représenter le duc de Chartres, le duc de Fitz-James et Farrer) et deux piétons considérant la descente du ballon de Robert et Charles. Au-dessus du ballon, le phylactère mentionné aux numéros 965 à 968 ci-dessus, avec la même légende : «Sic itur ad astra». Au-dessous de la lettre reproduite plus haut, l'adresse «A Paris, chez Basset rue St Jacques». [Fol. 38

Gravure anonyme à l'eau-forte coloriée. Même série que notre numéro 968 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 115; largeur, 0 m. 080.

974. «**Descente du Globe du Jard. des Thuileries, || dans la Prairie de Nesle** à 9 lieues de Paris, || en présence du Duc de Chartres et autres.» On y distingue le duc de Chartres et l'Anglais Farrer descendus de cheval, ce dernier accueillant les bras ouverts Charles encore dans la nacelle et lui disant (suivant la lettre de l'estampe dont celle-ci est imitée) : «Moi Charles premier». Cavaliers encore en selle, indigènes entourant la nacelle. La légende ci-dessus re-

produite est moitié au-dessus, moitié au-dessous du tr. c. Dans l'angle supérieur de la feuille à droite, le numéro « 26 ». [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage. Semble une imitation réduite de l'estampe coloriée intitulée « Vue de la Prairie de Nesles... » qu'on trouvera au folio 91 du recueil Ib 1. Fait partie de la même série.

Hauteur, 0 m. 099; largeur, 0 m. 046.

975. **« Descente de la Machine ‖ Aerostatique ‖ des Srs Charles et Robert. »** Scène représentant l'atterrissement du ballon; Charles un pied sur le sol, l'autre encore dans la nacelle tend au duc de Chartres qui lui ouvre les bras, le procès-verbal de l'expérience. Le duc, la tête couverte, est suivi des curés de Nesles et d'Hédouville, du duc de Fitz-James et de nombreux curieux. Dans l'angle supérieur de gauche, à l'intérieur du tr. c., la légende reproduite ci-dessus. Sous le tr. c. : « Extrait du Procès Verbal. Ce Globe fut enlevé le 1er Decembre 1783 à une heure 40 minuttes dans le Jardin du Palais des Thuilleries et est descendus a 3 heures 3 quarts ‖ dans une Plaine entre Nesle et Hédouville pres Beaumont. Mgr le Duc de Chartres et plusieurs Seigneurs arrivèrent à l'instant de sa descente ou se trouverent les Curés ‖ de Nesles d'Hédouville et d'autres personnes qui ont signés le Proces Verbal. Mr Charles est reparti à 4 heures et un quart dans la même Machine en présence des mêmes témoin. ‖ A Paris chez Berthet rue St Jean de Beauvais pres celle des Noyers. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte coloriée parue chez le même graveur et éditeur que notre numéro 971 ci-dessus. Il existe de cette gravure, outre la contrefaçon allemande décrite au numéro suivant, une copie en contre-partie parue chez Basset (Recueil Ib 1, fol. 98). On sait que le duc de Chartres (Louis-Philippe-Joseph, plus tard duc d'Orléans, connu sous le nom de Philippe-Égalité, 13 avril 1747-6 novembre 1793), avant tout désireux de popularité, s'était empressé de se poser en fervent de la nouvelle découverte. De même il avait versé dans la franc-maçonnerie, et s'était enthousiasmé pour l'indépendance des États-Unis avec la même ardeur que pour les courses de chevaux et les jockeys anglais. Il se taillait encore une habile réclame en faisant répandre dans le public des estampes le représentant sauvant son écuyer sur le point de se noyer ou secourant une famille dans la misère. (Voir ci-après, chapitre XXXI, *Philippe-Égalité*, un grand nombre de ces estampes.) Le duc de Chartres voulut expérimenter en personne la nouvelle invention, et l'on trouvera ci-après (nos 5775 et 5776) deux estampes représentant le ballon aux armes du duc de Chartres, dans lequel ce prince, accompagné de M. Colin et de M. Robert frère, partit le 15 juillet 1784 de son château de Saint-Cloud pour aller atterrir à Meudon.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 259.

976. « **Vorstellung der Aerostatischen Maschine von Charles und Robert**, wie solche nach ihrer erhebung **den 1. December 1783** wieder Zurück auf die Erde kam. » Copie allemande réduite, dans le même sens, de la gravure décrite au précédent numéro. Au sommet de l'estampe, à l'intérieur du tr. c. : « Tab. III ». Au bas, sous le tr. c. à droite : « JM : Zell sc. ffort. » Au-dessous, la légende reproduite ci-dessus suivie de l'adresse : « in Verlag der Jaegernschen Buchhandlung 1784. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte coloriée, de la même provenance que notre numéro 951 ci-dessus. Due au graveur Johann-Michaël Zell, originaire de Nuremberg et établi à Frankfurt-am-Main, où il a gravé cette planche, comme nous l'apprend sa signature. Il est surtout connu comme l'auteur de nombreux cahiers gravés de papillons.

Hauteur, o m. 182; largeur, o m. 255.

977. « **Globe Aërostatique** ‖ **Dédié a Monsieur Charles.** ‖ Cette Machine est représenté ici s'élevant pour la seconde fois au milieu de la **Prairie de Nesle**, ou il venoit de descendre, accompagné de Mr **Robert** et en Présence ‖ de Mgr le duc de Chartres, M^r le Duc de de Fitz-James, et de Mr Farer, Gentilhomme Anglois. Mr Robert Présente le Procès-Verbal a signer aux Curés d'Hédouville et de Nesle. ‖ Par son tres Humble et tres Obeissant serviteur Basset. »

A droite descendent d'une éminence couronnée d'une tour, de nombreux paysans; au premier plan à cheval le duc de Chartres, le duc de Fitz-James, M. Farer à pied escorté de son chien; à gauche, les curés de Nesles et d'Hédouville signant le procès-verbal que leur tend Robert, et paysan juché dans un arbre; dans le fond, clochers de Nesles et d'Hédouville. Au centre de la scène, à quelques mètres de terre, le ballon repartant, chargé de Charles agitant une banderole. Sous le tr. c., à g., : « Desrais del. »; à dr. : « Denis sculp. ». Au-dessous, la légende ci-dessus reproduite, suivie de l'adresse : « A Paris chez Basset, rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage, due au graveur peu connu Denis, sans doute le même qui grava, d'après le paysagiste Simon-Mathurin Lantara, un certain nombre de vues de Paris et environs, tirées en sanguine.

Cette planche, passée en la possession de Chéreau, fut retirée, avec, comme seule différence, l'adresse de ce dernier éditeur. (Voir le numéro suivant.)

Sur C.-L. Desrais, voir ci-dessus notre numéro 46.

Hauteur, o m. 230; largeur, o m. 328.

978. **La même estampe** que celle que nous avons décrite au numéro précédent, coloriée et portant l'adresse suivante au lieu de celle de Basset : «A Paris chez Jacques Chereau rue St Jacques au dessus de la Fontaine St Severin aux 2 Colonnes N° 257.» [Fol. 40

Second état de la planche décrite au numéro précédent. Chéreau, qui a substitué son adresse à celle de Basset, a conservé telle quelle la dédicace; on y retrouve donc la mention : «Dédié à Monsieur Charles..... Par son très Humble et très Obeissant Serviteur Basset». Épreuve légèrement rognée.

Hauteur, 0 m. 226; largeur, 0 m. 325.

979. **«Globe Aérostatique ‖ avec des Agrès pour voyager dans l'air au moyen du Vent...»** Représentation d'un ballon sur un fond de nuages, au-dessus d'un rivage que borde la mer, dont la nacelle ou mieux le char en forme de barque est muni d'un gouvernail et de rames, tandis que trois voiles, l'une à l'avant, les deux autres sur les côtés, permettent de diriger suivant l'orientation du vent; une ancre complète le gréement. Dans un encadrement rectangulaire, à la base duquel se trouve une tablette portant en haut à gauche : «J. Houël inv. et sculp. 4 Xbre 1783». Au-dessous, la légende reproduite plus haut, suivie du commentaire renvoyant aux lettres A à E, accompagnant sur la figure les différents agrès. [Fol. 41

Gravure au lavis, tirage sépia, due au peintre et graveur Jean-Pierre-Louis-Laurent Houël (né à Rouen en 1735, mort le 14 novembre 1813), élève de Lebas et de Le Mire, gouacheur qui, à l'aide du lavis, transportait en hâte sur le cuivre ses études exécutées à la gouache.

Il est surtout connu par son très remarquable *Voyage pittoresque de Sicile, de Malte et de Lipari* et les suites de ruines, de paysages et de scènes de mœurs qu'il grava pendant son séjour dans ces pittoresques contrées.

Hauteur, 0 m. 177; largeur, 0 m. 121.

980. **«Frontispice ‖ Du Mémoire sur la direction des Aérostats** par fix H.» Vaisseau volant muni de trois voiles et d'un gouvernail, ainsi que d'un très large parachute; au-dessus d'une vue de lointain, avec à droite un château fortifié. Dans un encadrement rectangulaire comportant à sa base un cartouche où on lit l'inscription ci-dessus. [Fol. 41

Gravure anonyme à l'eau-forte. La voir en tête du *Mémoire sur la direction des aérostats*, par Felix Hénin, Paris, Moreau, an x, in-8°, 16 p., pl.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 114.

981. «**Essai sur l'art de diriger à volonté la chaloupe D.**» Élévation, coupe, et plan, ainsi que l'inscription ci-dessus gravée au sommet, et l'échelle, gravée à la base, le tout dans un double tr. rectangulaire, au-dessous duquel on lit : «Gaitte Sculp.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte due à l'architecte et graveur Antoine-Joseph Gaitte, né à Paris en 1753. Voir l'explication de cette gravure par l'inventeur lui-même, un sieur Deumier, dans le *Supplément du N° 85 du Journal de Paris* (jeudi 25 mars 1784 seulement), bien que le projet ait été déposé à ce même journal, affirme la rédaction, au mois de décembre précédent. La gravure même était distribuée avec ledit supplément et le *Journal de Paris* du 25 mars 1784.

Hauteur, o m. 304; largeur, o m. 185.

982. **Jean Pierre Blanchard**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire. [Fol. 42

Manière noire anonyme. Épreuve rognée sur laquelle on a recollé les fragments suivants «Mr Blanchard ‖ Né a Andely en Normandie le 4 Juillet 1753» de la vraie lettre qui est la suivante : «Mr Blanchard. ‖ Premier Auteur du Vaisseau Volant, Né à Andely ‖ en Normandie, le 4 Juillet 1753.» (Voir le Recueil Ib 3, p. 3.)

Blanchard avait, dès l'âge de 16 ans, inventé une voiture mécanique; à l'âge de 19 ans, une machine hydraulique. Son invention purement mécanique du vaisseau volant (tel qu'on en trouvera la représentation ci-après sous nos numéros 991-994) est antérieure à la découverte des Montgolfier.

Il va sans dire que, tel quel, ce vaisseau volant ne put jamais s'enlever. Mais à la suite des expériences des Montgolfier et de Charles et Robert, Blanchard se reprit à son invention, et remplaça par des sortes de rames les ailes du vaisseau primitif, pliantes dans leur longueur, s'ouvrant et se fermant alternativement pendant l'ascension, à la façon des ailes des oiseaux. Il suspendit ensuite son nouveau vaisseau volant à une montgolfière et continua de s'intituler «premier auteur du vaisseau volant». La lettre intentionnellement tronquée du présent portrait prouve que tous ne lui reconnaissaient pas ce titre.

Avec son expérience du 2 mars 1784, la plus célèbre, et celle qui doit dater dans les fastes de l'aéronautisme, est celle du vendredi 7 janvier 1785: Blanchard accompagné du docteur Jefferies quitta Douvres à 1 heure précise et, traversant le Pas de Calais, atterrit à 3 h. 3/4 entre Calais et Boulogne. Il ne fit pas moins de 66 ascensions, tant en Amérique qu'en Europe, et mourut à Paris le 7 mars 1809, des suites d'une attaque d'apoplexie dont il avait été frappé à La Haye, en février 1808, au cours de sa soixante-sixième et dernière ascension.

Sa femme, née Marie-Madeleine-Sophie Armant, pratiquait comme lui; elle mourut en 1819, son ballon ayant explosé, au cours d'une ascension faite du jardin de Tivoli. Elle tomba, morte dans sa nacelle, rue de Provence.

Diamètre du médaillon, o m. 135.

983. **Blanchard**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale sous le trait duquel on lit, à g. : «R. Livesay pinxit»; à dr. : «J. Newton sculpsit». Au-dessous : «Jean Pierre Blanchard». Suit l'adresse : «March 24; 1785. Pub^{d} for the Proprietor, by S. Hooper, N° 212, High-Holborn, London.» [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte et au burin, la tête au stipple; par James Newton, né à Londres en 1743, connu par la gravure de quelques paysages et de quelques portraits. Celui-ci fut exécuté à Londres, après le grand succès de la traversée du Pas de Calais du 7 janvier 1785. Il existe un retirage de cette planche (Recueil Ib 3, f. 3) au moyen d'un cache, avec à gauche sous le tr. ovale, au lieu de la signature de «R. Livesay», la mention : «London Pub^{d} July 1st 1785 by I. Sewel Cornhill».

Quant à Richard Livesay, auteur de l'original, c'est également un graveur, dont on ne connaît guère que 16 planches gravées d'après le célèbre Hogarth.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 178; largeur de l'ovale, 0 m. 141.

984. Portrait silhouette de **Blanchard**, en buste, de profil à gauche, sur un fond haché de striures horizontales et dans un médaillon circulaire enguirlandé sur la bordure duquel on lit : «Mr. Blanchard, Citoyen de Calais, Pensionnaire de S. M. T. C. et Correspod. des plusieurs Accad.» Autour du médaillon, à claire-voie, à droite et à gauche, de bas en haut :

«Sieh Volk! den Braven
Sing bis in Haven,
Gen Himmel fliehen,
Ihm Wolken ziehn.»

[Fol. 42

Gravure allemande anonyme à l'eau-forte.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 055; largeur, 0 m. 070.

985. « **Expérience du Vaisseau Volant de Mr Blanchard le 2 Mars 1784**, ou il est monté à midi et demie. On estime qu'il s'est élevé a la hauteur de 1500 toises. Il devoit être ‖ accompagné de Dom Pêche sans la faillie d'un jeune homme qui s'est élancé dans son Vaisseau, voulant absolument partir avec lui. Et fit un très grand domage a sa Machine ‖ Et est descendu a 1 heure 3 quarts dans la Plaine de Billancourt. ‖ A Paris chez Basset rue Sr Jacques — Avec Privilège du Roy.» C'est l'estampe décrite ci-dessus sous notre numéro 931 où l'on a remplacé la montgolfière, lancée le

27 août 1783, par le vaisseau volant de Blanchard muni d'un parachute et de deux rames, et contenant deux aéronautes, avec au-dessus la légende : «Comme il devoit partir». On a rajouté à droite dans le ciel le même vaisseau sans parachute ni rames et contenant le seul Blanchard, avec la légende : «Comme il est parti seul». [Fol. 42

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Elle devait être prête, avec le seul ballon qu'on voit au milieu, dès avant l'expérience. Blanchard ayant dû changer le gréement de son vaisseau volant et partir seul, le graveur a retravaillé sa planche et rajouté le second vaisseau volant de droite. Le Bénédictin qui devait accompagner Blanchard s'appelait Dom Page et non Dom Pech, comme la légende de notre estampe orthographie ce nom à tort. Quant au jeune militaire dont la «faillie», c'est-à-dire la lâcheté alla jusqu'à blesser d'un coup d'épée au bras l'aéronaute qui ne voulait point lui permettre d'embarquer, une légende a voulu que ce fût le lieutenant d'artillerie Bonaparte, qui n'entra d'ailleurs à l'École militaire de Paris que le 19 octobre 1784. Des *Mémoires de Napoléon*, naturellement apocryphes, lui prêtent les mots suivants : «Je tire mon épée et j'en donne deux coups dans l'aérostat en disant : Eh bien! si je ne pars pas avec lui, il ne partira pas au moins aujourd'hui sans moi» (t. II, page 10). Une vignette accompagne cette phrase (Recueil Ib 2, fol. 34), et ce même épisode a été reproduit dans l'un des médaillons d'une planche comprenant une suite de scènes de la vie de Napoléon.

Sur cette expérience, voir le *Journal de Paris* du 4 mars 1784. Parti à midi et demie, le ballon passa au-dessus de Passy, se dirigea du côté de Montrouge, et aborda à 1 h. 3/4 dans la plaine de Billancourt. Cette expérience n'était pas la première de Blanchard; dès le 28 février, il avait fait une ascension, dont on trouvera les cartes d'admission, signées de sa main et gravées par Deny sous la direction de Basset fils, dans le Recueil Ib 2, f. 13. Signalons dans le même Recueil, au folio 40, une curieuse eau-forte coloriée signée «*Blanchard fesite* (*sic*)» représentant la «*Desante du Globe de M. Blanchard dans la plaine de Billancourt vis a vis Sève le 2 mars 1784.* || *lequel apres s'estre elevé du Champ de Mars a une hauteur prodigieuse a paru aller contre le vent* || *suivant le sentiment du public impartial.*» Travail d'amateur, incontestablement, cette eau-forte serait-elle de Blanchard lui-même?

Ajoutons que Blanchard ne fut pas le premier aéronaute ayant tenté de perfectionner l'invention de Montgolfier et de Charles, en s'appliquant à trouver un système de direction. Dès le 22 décembre 1783, le D[r] Jonathan enlevait du village d'Essesbruck, au pays de Galles, un ballon en fil de laiton laminé, couvert d'une toile de coton enduite de mastic, muni d'un gouvernail, d'une voile et de rames. Une deuxième expérience du même aéronaute eut lieu dans sa propriété le 10 janvier 1784. (Recueil Ib 1, fol. 119 v°, fol. 120, 122.)

Hauteur, 0 m. 193; largeur, 0 m. 315.

986. **Éventail comportant en son milieu la représentation du départ du Vaisseau-volant de Blanchard** (tel qu'on l'avait prévu) **le 2 mars 1784, au Champ de Mars**; à droite, l'École militaire; des deux côtés, dans six médaillons, réunis trois par trois au moyen d'un anneau et d'un nœud de rubans, les dix couplets suivants :

«La Phisico Mécanique.

Air de : «*La Meunière*».

1

Oh! par bleu voici du plaisant
Vive la Phisique.
Le Globe allait au gré du vent.
On le conduit maintenant
Par la Mécanique
Du Vaisseau volant.

2

Le Globe allait au gré du vent.
Vive la Phisique.
Nous allons plus directement
Voyager au Firmam[t] (Par

3

Nous allons plus directem[t]
Vive la Phisique
Blanchard le prouve clairement,
En voltigeant hardiment (Par

4

Sans être Roi de l'élément
Ainsi qu'il s'explique.
Lui seul a pu trouver comm[t]
Le maîtriser aisém[t]. (Par

5

Il dit encor modestement
Vive la Phisique
Sans son secours assurém[t]
Je m'élevais faiblem[t] (Par

6

Sans son secours assurém[t]
Vive la Phisique.
Mais enlevé plus fortement,
Je remplirai mon serment (Par

7

Mais enlevé plus fortement
Vive la Phisique.
Ce qui n'était qu'un jeu d'enfant
Devient plus intéressan[t] (Par

8

Ce qui n'était qu'un jeu d'enfant
Vive la Phisique.
Mérite généralement,
Un juste applaudissement. (Par

9

Mr Blanchard certainement,
Vive la Phisique,
Vous aures le nom de savant
Vous et vôtre confident. (Par

10

Que nôtre siècle est floriss[t]
Vive la Phisique.
Cela n'est pas bien étonnant
C'est l'effet du mouvement
De la Mécanique,
D'un Roi Bienfaisant.

‖ Enlevé au Champ de Mars ‖ le 2 Mars 1784. » [Fol. 43

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur de la vignette centrale, 0 m. 120; largeur de la vignette centrale, 0 m. 240.

987. « **Chapeau à la Blanchard.** » Buste de profil à gauche d'une jeune femme, coiffée du chapeau ainsi désigné, calotte ronde, passes tendues de gaze, ruban de velours noir à boucle placée par devant, dans un ovale encadré rectangulairement sous lequel on lit la légende ci-dessus. [Fol. 43

Gravure anonyme à l'eau-forte. Épreuve rognée.

Hauteur, 0 m. 133; largeur, 0 m. 895.

988. « **Chapeau au Ballon.** » Buste de profil à droite d'une jeune femme coiffée du chapeau décrit au numéro précédent, mais en outre agrémenté d'une ruche tuyautée passant dans le ruban. Au haut de la feuille à droite : « N° 798 ». En bas à gauche : « J. B. Huet del. ». Au-dessous au milieu : « Chapeau au Ballon ‖ A Paris chez Bonnet rue de la Parcheminerie. » [Fol. 43

Gravure à la manière de crayon d'après Jean-Baptiste Huet (ci-dessus, nos 88, 732, etc.). Tirage sanguine. Numéro 798 du catalogue de Louis-Marin Bonnet. (Voir ci-dessus notre numéro 89.) Clairevoie.

Hauteur, o m. 255; largeur, o m. 200.

989. « **Expérience du Vaisseau Volant de Mr Blanchard le 2 Mars 1784 au Champs-de-Mars** ‖ où il est monté accompagné de Dom. Page Benédictin. » Au-dessus du ballon en partie colorié, on lit : « Sic itur ad astra ». A la base de la feuille, l'éditeur a collé une bande de même papier portant le détail des indications auxquelles renvoient les lettres A à K, accompagnant sur la figure les deux personnages et les divers agrès du vaisseau volant. [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte en partie coloriée, éditée chez Basset. Tirée et sans doute mise en vente avant l'expérience, dont l'incident rapporté ci-dessus (n° 985) modifia le cours. Blanchard partit seul, dans son vaisseau démuni d'une partie notable de son gréement qui devait lui permettre de diriger l'aérostat. Épreuve légèrement rognée du haut. N'existe pas dans le Recueil Ib 1-4.

Hauteur, o m. 311; largeur, o m. 190.

990. « **Globe Aréostatique que l'on se propose d'enlever.** » Représentation d'un vaisseau hémisphérique volant, muni de deux voiles et d'un gouvernail, et où l'on a sans doute voulu représenter le vaisseau volant de Blanchard. Sous le tr. c. à la suite de la légende ci-dessus, commentaire des lettres A à Q accompagnant sur la figure les différentes pièces de l'aérostat. En bas de la feuille : « Se trouve a Paris chez Mds de Nouvautés. » [Fol. 44

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Fait défaut dans le Recueil I b 1 à 4.

Hauteur, o m. 230; largeur, o m. 173.

(991 à 994). **Suite de** *Quatre planches* représentant **le Vaisseau volant de Blanchard** et en faisant comprendre le mécanisme.

991. « **Mécanique du Vaisseau-Volant.** » A l'intérieur du vaisseau, le « pilote aérien » (portrait de Blanchard), assis, en pied, de profil à gauche, manœuvrant les bascules et les pédales communiquant

IMPRIMERIE NATIONALE

leur mouvement aux quatre ailes d'ascension et aux deux ailes de direction. Derrière le pilote, le siège *vide* du compagnon de voyage; sous ses pieds, on lit :

«Si par son art il peut dompter le fier Éole
Il sera des Français l'Archimède et l'Idole.»

«Dessiné par F. N. Martinet. — M. Blanchard.» A gauche en hauteur, une échelle de 5 pieds. Au-dessous, explication, avec renvois aux différents détails de la figure. [Fol. 45

Eau-forte très délicatement coloriée, le pilote en habit rose et bas blancs, le fond lavé en violet, les ailes et le gouvernail en vert. Gravure exécutée par François-Nicolas Martinet (ci-dessus notre numéro 207) sur les indications de Blanchard. Clairevoie. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire, non plus que des trois planches qui suivent.

Le Recueil Ib 2 (fol. 19 et 20) ne possède que les contrefaçons de ces quatre estampes, contrefaçons dont deux sont dénoncées par Martinet lui-même au bas de la planche suivante (n° 992).

Pour ce qui est de la contrefaçon du présent numéro 991, elle est en contre-partie, porte, en moins, la signature de Martinet, et, en plus, sur le siège du «Compagnon de voyage», une sorte de fou vêtu de jaune et de rouge, coiffé d'un bonnet à grelots et jouant du cor de chasse.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 205; largeur, 0 m. 245.

992. « **Coupe de trois quarts.** » A gauche de la figure, l'explication; à droite, l'«Echelle des Vües Lattéralle et d'Avant». Sous la coupe : «Dessiné par f. n. Martinet.» Au-dessous :

«Si par son vol il peut (M. Blanchard) escalader la Lune,
Il fera, comme un autre, en volant, sa fortune.»

[Fol. 45

Mêmes remarques que pour la planche précédente.

Celle-ci présente l'intérêt particulier de porter outre l'*Echelle des Vües Lattéralle et d'Avant*» destinée à démasquer la contrefaçon, le suivant «Nota : Il y a de mauvaises contrefactions des Vües Lattérale et d'Avant. ‖ Les miennes ont 2 pieds 7 lignes de haut Pied-de-Roi, et à l'échelle ‖ cy-dessus 7 Pieds 4 pouces. Il y a aussi mon nom et mon adresse.» On se rendra compte par la description du numéro 994 de l'exactitude de cette dernière assertion. La contrefaçon du présent numéro (Recueil Ib 2, fol. 19) est en contre-partie, comme l'était celle du précédent uuméro, et ne porte naturellement ni la signature de Martinet, ni l'échelle des Vues Latérale et d'Avant, ni le Nota reproduit ci-dessus, dont la place est occupée par les deux vers ci-dessus cités, très espacés.

Hauteur, 0 m. 222; largeur, 0 m. 134.

993. « **Vuë d'avant || du Vaisseau Volant.** » C'est, au-dessous de ses six ailes lavées de couleur verte, un vaisseau composé d'une carène pouvant reposer sur le sol à l'aide de pieds en griffes de lions, et décorée de Génies, au milieu d'un ciel bleu parsemé de nuages; sur la carène vient s'adapter un toit au travers duquel passent quatre ailes; elle est ornée d'une sorte de proue, en cuivre doré, comme les autres parties de sa monture. [Fol. 46

Mêmes remarques que pour les deux précédents numéros.

Eau-forte très délicatement gravée et coloriée, avant la signature et la légende inférieure. Elle porte en bas, dans l'angle gauche, la signature manuscrite «Martinet inv.», et au milieu «avec P. du Roi». Comme la suivante, cette estampe est de beaucoup plus petites dimensions que les deux grossières contrefaçons déjà signalées ci-dessus (n°s 991 et 992) qu'on trouvera dans le Recueil Ib 2 (fol. 20).

Hauteur, prise du témoin, 0 m. 167; largeur, 0 m. 207.

994. «**Vue lattérale du Vaisseau.**» L'avant est tourné vers la droite. Dans cette représentation de vaisseau, on se rend compte que la carène est ornée à l'arrière de deux Génies soufflant de la trompette, comme à l'avant (nous l'avons déjà vu au précédent numéro) de deux Génies soutenant le toit de cette maison aérienne. Ce toit est percé de trois lucarnes, et la carène de deux. On voit à l'arrière le gouvernail. Au bas de la feuille :

«Le Vaisseau-Volant de M. Blanchard Renferme une Méchanique ingénieuse qui, au moyen des || leviers et des poulies mises en mouvement par les pieds et les mains du Pilote assis dans ce Vaisseau, || agite les aîles à l'imitation des Oiseaux, en sorte que, quand les unes sont élevées, les autres sont abaissées. || Nous en donnerons les détails, après l'expérience faite en public.» Dans l'angle inférieur droit, au-dessus du témoin, à la pointe : «Chez Martinet rue St Jacques». [Fol. 46

Voir les remarques faites à l'occasion des trois précédents numéros.

L'ordre exact de ces quatre planches, suivant leur apparition, serait 993, 994, 991, 992.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 164; largeur, 0 m. 212.

---

995. «**Aux Incrèdules de Paris.**» Suit sur deux colonnes (3 et 3 vers), cette prédiction de Nostradamus :

«En l'An Mille sept cents octante plus et moins
Attendres dans le Ciel ètrange phœnomène,
Grande Ville aux abois qui force gens promène,
Tous jusques aux Marmots veulent être témoins :
Plus de Guerre n'est bruit et quoiqu'on en espère
Chacqun d'iceux sera dûpe de la Chimère.

NOSTRADAMUS.

L'Astrologue provençal ne semble-t'il pas avoir clairement désigné dans cette prédiction le Vaisseau volant du célèbre M. Blanchard ?» Au bas, l'adresse : «Se vend à Paris chez Le Noir, M[d] d'Estampes au Louvre et rue du Coq S[t] Honoré.» C'est la planche qui, transformée, a été décrite sous le numéro 933 ci-dessus, publié à l'occasion de l'expérience de Charles et de Robert du 27 août 1783 au Champ-de-Mars. [Fol. 47

Voir la note du numéro 933 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 258; largeur, 0 m. 160.

996. **Caricature contre Blanchard.** «**Nous sommes ici en admirant ‖ le départ du Vaisseau volant.**» Cercle formé par une multitude d'aveugles, bâton et sébille en main, conduits par leur chien ou par quelque Antigone, et à l'intérieur duquel deux ânes à lunettes, un singe armé d'une loupe, un renard placé devant un télescope, s'évertuent vainement à observer l'ascension du vaisseau volant qui ne vole point. Au milieu de la lucarne percée dans ce dernier, s'encadre la physionomie de Blanchard. Sous le tr. c., à droite et à gauche des deux vers servant de légende, on lit les huit vers suivants (4 et 4) :

«Ah ! le bel oiseau vraiment
Qui s'est mis dans cette Cage
Ah le bel oiseau vraiment
Depuis vingt mois on l'attend,

Le Singe va regardant
Les Anes sont pres de Braire
L'Aveugle s'en va disant
Pour moi, je ne le vois guerre.»

[Fol. 47

Gravure à l'eau-forte destinée au coloriage. Estampe populaire. En voir une contre-partie et une réduction dans le Recueil Ib 2, fol. 41 et fol. 42.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 284.

997. **Jean-François Pilâtre de Rozier,** à mi-corps, de profil à gauche, dans un ovale, tenant de la main gauche un papier enflammé et de la droite un tube de verre au moyen duquel il aspire et expire l'air inflammable (expérience successivement exécutée par le président du Musée en 1782, devant la Famille royale, et en 1785, devant le Balloon Club de Londres). Sous le tr. ovale : «Painted by John Russell Crayon Painter to His Royal Highness the Prince of Wales and Engrav'd by Josh Collyer.» Au-dessous : «François Pilatre de Rozier. ‖ President of the Museum established at Paris in 1781 under the Patronage of Monsieur and Madame, Inspector of the Cabinet of Physick, Chymistry & Natural History of Monsieur,.... (suivent neuf lignes résumant les titres et la vie de l'aéronaute) ‖ Published by W. Faden, Charing-Cross, Jany 9 1786.» [Fol. 48

Stipple exécuté par Josuah Collyer (1748-1790), stippliste et mezzotintiste, graveur de batailles et de portraits, d'après un pastel de John Russell, le célèbre élève de Francis Cotes (20 mars 1745-20 avril 1806), membre de la Royal Academy en 1788. Sur Pilâtre de Rozier, voir ci-dessus, n° 945.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 133.

998. **Pilâtre de Rozier,** en buste, de profil à droite, dans un médaillon appendu par un anneau à un fond rectangulaire, et sur la bordure duquel on lit : «Pilatre de Rozier.» Sur le fond, au-dessous du médaillon, quatre vers :

«Courage! digne enfant d'une Aigle trop chérie
Hardi mortel; immortel De Roziers
Ce qu'on dit des Titans me semble une folie,
Ce n'est qu'aux cieux que croissent tes Lauriers.»

Sous le tr. c., à g. : «S. Goulet del»; à dr. : «et Sculp.» Au-dessous : «A Paris chez l'Auteur rue du Platre St Jacques.» [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin, par S. Goulet dont nous connaissons également un portrait du Bailli de Suffren, d'après un dessin de N. Fontaine; le même Goulet (?) a gravé un grand nombre d'éventails de Sainton jeune sous le Directoire, l'Empire et la Restauration.

Hauteur, 0 m. 135; largeur, 0 m. 100.

999. **Pilâtre de Rozier,** en buste, de profil à droite, dans un médaillon entouré de nuages et encadré rectangulairement. Sous le médaillon, banderole où on lit : «François Pilatre de Rozier ‖

Né à Metz le 30 Mars 1756. ‖ Mort près de Boulogne sur Mer le 15 juin 1785.» Ni lettre, ni adresse sous le trait carré. [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin due à Pierre C.-A. Beljambe, graveur connu, né à Rouen en 1752, mort en 1820, membre de l'Académie de Caen et d'Orléans. Associé pour un huitième dans l'entreprise de la Collection de Portraits de Déjabin, Beljambe en grava une grande partie. Voir également ci-après (n° 1305) le portrait du *Courageux Joseph Chrétien*, en parallèle duquel on peut citer celui du *Vertueux Joseph Cange*, commissionnaire à Saint-Lazare.

Cette estampe nous paraît un retirage avec un cache du numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 084.

1000. **Pilâtre de Rozier.** Estampe ne différant du numéro précédent que par les dimensions; elle a 0 m. 105 de large au lieu de 0 m. 084, sans compter la bordure d'un centimètre qui l'entoure et qui n'existe plus au numéro 999, cette bordure portant au sommet l'inscription : «Pilatre de Rozier», tandis que la banderole porte ces vers :

«Victime devouée à la rigueur du sort,
Le chemin de l'honneur l'a conduit a la mort.»

et par l'adresse : «A Paris chez Beljambe graveur rue des Fossés Mr le Prince N° 28.» [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin. Mêmes observations qu'au précédent numéro. Voir au Cab. des Estampes (*Portraits*, *verbo* Pilâtre), un état en tous points semblable à ce numéro 1000, sauf les deux vers cités que remplacent ceux-ci :

«Pilatre dont le nom volera d'age en age
Par son audace heureuse étonna l'Univers
A l'Amour de la gloire il dut tout le courage
Qui le fit le premier s'élancer dans les airs.»

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 121.

1001. **Le Marquis d'Arlande**, à mi-corps, de trois quarts à droite, en uniforme de major d'infanterie, dans un ovale encadré rectangulairement; tablette sur laquelle on lit : «Mr le Maris d'Arlande, ‖ Premier Navigateur Aérien.» Sous le tr. c., à g. : «A. Pujos del. ad vivum 1784.»; à dr. : «Legrand sculp.» Au-dessous : «Se trouve à Paris chez Mme Pujos la 2me Maison apres le corps de Garde Place de l'Eestrapade.» [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte et au burin par Louis Legrand (n° 89 ci-dessus), beau-frère de Bonnet, père d'Augustin Legrand, d'après Pujos (ci-dessus notre numéro 905). Fait partie de la même série que les portraits (déjà mentionnés

sous ce numéro), des Montgolfier et de Pilâtre de Rozier. On trouvera ces trois autres portraits (annoncés avec celui du marquis d'Arlandes par la *Gazette de France* du 30 juillet 1784, et encore par celle du 27 mars 1789), au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbis* Montgolfier et Pilâtre). Le portrait de Pilâtre a été gravé en contre-partie par Chapuy, sur un dessin de Brion de la Tour qui a certainement copié Pujos.

Hauteur, 0 m. 187; largeur, 0 m. 130.

1002. «**Description de la Machine Aërostatique** enlevée en présence de la Famille Royale et du Cte d'Aga. ‖ **Le 23 Juin 1784** on a fait à Versailles dans la Cour des Ministres, l'expérience d'une Machine Aërostatique la plus complette et la plus brillante qui ait paru jusqu'alors : ‖ elle à 86 pieds de haut et 230 1/2 de circonférence, et composée de 3 parties, d'une calotte, d'un cylindre et d'un cône tronqué. La calotte qui a 40 pieds de diamètre est ‖ formée de 1540 peaux de mouton : le cylindre renferme 74 lais de toile de coton de 3 p^{ds} 3 p^{ces} de large sur 24 p^{ds} de haut. La galerie de 50 p^{ds} de circonference extér^{re} ‖ peinte en mosaïque fond or, parsemé des chiffres du Roi et de la Reine et de fleurs de lys, est soutenue par 12 cordes fixées par la réunion de 60 fuseaux dont le ‖ cône est composé. Cette Machine est nommée la Mongolfiere Marie-Antoinette : elle peut porter 25 quintaux. Sur deux parties du cylindre il na (*sic*) le chiffre de la ‖ Reine, d'un autre côté les armes du Roi vis-à-vis une gerbe, enfin le chiffre de Sa Majesté entrelacé avec celui de la plus ancienne M^{on} du R^{me} en opposition avec un bras garni ‖ vient de recevoir une couronne avec des lauriers. Son ascension s'est faite avec une lenteur majestueuse, jusqu'à ce que le vent l'ayant chassé avec force elle na paru ‖ dans un instant qu'un point dans l'horison. De Paris on l'a vu vers St Denis : elle est descendue entre Chantilly et Champlatreux a 5 heures 1/2 à 12 lieues de son départ ‖ de façon qu'elle n'a mis que 3 quarts d'heure pour ce long trajet. Les voyageurs MM. Pilatre de Rozier et Prouts (*sic*) avoient consommé toutes les provisions combus‖tibles. Mgr le Prince de Condé les fit venir à Chantilly et de là les fit conduire à Versailles où ils arriverent le même soir. ‖ Ce Prince étant informé que l'endroit ou la machine etoit tombée n'avoit point de nom ordonna qu'on l'appeleroit dans la suite Pilatre de Rozier. ‖ A Paris, chez les Campions freres, rue St Jacques a la Ville de Rouen.» Au-dessus de l'aérostat, on lit : «La Machine Aerostatiq. Vue du côté du Château.» Dans la galerie Pilâtre de Rozier et son

ami le chimiste Louis-Joseph Proust, professeur de chimie au Musée (26 septembre 1754-5 juillet 1826); l'un agite une banderole, l'autre un mouchoir. [Fol. 50

Gravure anonyme au lavis, tirée en couleur et parue chez les Campion. Clairevoie. On sait que le roi de Suède Gustave III (ci-après, n° 4374) vint, pour la seconde fois en 1784, rendre visite à Louis XVI et à Marie-Antoinette, sous le nom de comte de Haga, bien qu'il ne voyageât pas incognito. C'est alors, que charmé de l'accueil gracieux de la Reine de France, il sollicita qu'elle voulut bien lui envoyer en son pays un tableau lui rappelant les heureux moments passés près d'elle. Marie-Antoinette promit et c'est à cette promesse que l'on doit le superbe portrait de la Reine et de ses deux premiers enfants, dans le parc du Petit Trianon, par Wertmüller; une attention délicate avait fait choisir l'artiste suédois. Actuellement à Gripsholm, il en existe une assez bonne copie, datant du second Empire, à Trianon.

Hauteur, 0 m. 305; largeur, 0 m. 221.

1003. **La Montgolfière Marie-Antoinette**, représentation en contre-partie de la machine aérostatique décrite au numéro précédent. La différence des deux estampes consiste surtout dans les couleurs, plus foncées ici, et dans la légende simulant le manuscrit, qu'on peut lire au bas de la pièce et qui n'est qu'un résumé de la légende du numéro 1002. Elle commence ainsi : «Face du côté du Château ‖ Expérience de Laréosta nommé la Montgolfiere faitte Par Mr Pilatre du Rosier» (le mot important «Marie-Antoinette» est omis) et se termine par «S. A. S. l'a nommé pilatre de Rosier.» Sous le tr. c., à g. : «A paris chez Basset»; à dr. : «Dessiné d'après nature.» [Fol. 50

Gravure anonyme au lavis, tirée en couleur.

Hauteur, 0 m. 311; largeur, 0 m. 215.

1004. **Vue d'ensemble de l'expérience du 23 juin 1784.** Dans la Cour des Ministres encadrée des divers bâtiments du château de Versailles, une foule de spectateurs contemple l'ascension de la Marie-Antoinette vers le Nord-Est. En avant des grilles, carrosses de gala escortés de gardes à cheval. Sous le tr. c. l'on a reproduit, en l'abrégeant, la légende du numéro 1003. En bas, à g., on lit l'adresse : «A Paris chez J. Chereau rue St Jacques aux 2 Colonnes N° 257.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte, coloriée. C'est la vue d'optique, portant le numéro 79 de la série de Chéreau, que cet éditeur a transformée pour la circonstance en

faisant travailler à nouveau le milieu de la planche, ajouter quelques personnages regardant en l'air, et surtout ajouter dans le ciel la montgolfière. Mais l'ancienne destination de l'estampe est manifeste à l'inscription à rebours qu'on peut lire à demi effacée, au sommet de la feuille : «*Le Château Royal de Versailles du côté de la Grande Avenue de Paris.*» Au-dessus du tr. c., dans l'angle supérieur de dr., : «N° 79.»

La même estampe existe sans nom d'éditeur, Recueil Ib 2, fol. 60.

Hauteur, 0 m. 253; largeur, 0 m. 400.

1005. «**Le Volomaniste.**» Caricature dirigé contre l'abbé Miollan reconnaissable à son habit violet, à ses souliers à boucles et à son rabat. Une couronne de lauriers à la garde de son épée, une fiole de physique suspendue à son cou, un volume ouvert intitulé «Volcantein» épinglé au dos; deux ballons, la montgolfière enlevée le 19 octobre 1783 chez Reveillon, et l'aérostat de Charles et Robert, flottent dans l'air, attachés à sa perruque. Les patins lacés à ses pieds indiquent que pour lui le terrain est glissant. Il est malaisé de comprendre la signification des deux fleurets entrecroisés qui gisent à terre sous ses pas et du bouquet de roses qu'il tient de la main droite. De la gauche il élève un médaillon sur lequel on lit : «Jai fait parler de moi.» Au fond, à droite, sorte de grotte à l'entrée de laquelle l'inscription : «Temple du Gout.» Au premier plan, à g., tas de pierre, mortier et truelle de maçon. Sous le tr. c. : «Bresse fecit.» Au-dessous, au milieu : «le Volomaniste.» [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

C'est le 11 juillet 1784 que l'abbé Miollan, connu seulement par cette aventure, et le célèbre graveur en couleurs François Janinet (1752-1813) [ci-dessus, n° 336], tentèrent, après deux expériences satisfaisantes effectuées à l'Observatoire, les 17 et 30 juin précédent, l'enlèvement de leur aérostat au jardin du Luxembourg. On pourra voir dans le Recueil Ib 2, fol. 63, la quittance, signée Miollan et Janinet, d'une souscription pour la première enceinte (cette quittance est de 6 livres), ainsi qu'un fragment de l'enveloppe de l'infortuné ballon. Avec Miollan et Janinet, le marquis d'Arlandes et le mécanicien Bredin devaient être enlevés dans la galerie; personne ne partit puisque «plusieurs causes qu'on n'avoit pu prévoir, et surtout la grande chaleur et les rayons du soleil qui fit monter le Termomètre à l'air libre, au-dessus de 28 degrés, empêcha la machine de s'enfler, malgré les peines, les conseils des Scavans et les différents moyens que l'on employa». Ceci est du moins l'explication fournie par la lettre d'une estampe favorable, parue chez Esnauts et Rapilly (Recueil Ib 2, fol. 69). Sur cette expérience, lire le récit du graveur J.-G. Wille, que nous ne reproduisons pas, car MM. Portalis et Béraldi l'ont donné à l'article Janinet dans leurs *Graveurs du XVIIIe siècle*, tome II, p. 467.

Hauteur, 0 m. 245; largeur, 0 m. 160.

1006. «**Embrâsement Déplorable de la Machine Aërostatique des Srs Miolan et Janinet,** le Dimanche 11 Juillet 1784.» Au centre, le ballon en flammes dont partie des spectateurs arrachent des morceaux avec leurs couteaux de poche, tandis que les autres précipitent dans le brasier les chaises du jardin. Au premier plan à droite s'enfuient, sous les huées et les débris du ballon dont on les poursuit, les deux infortunés constructeurs, Janinet et Miollan. Au sommet de l'estampe, au-dessus du tr. c., la légende ci-dessus reproduite; sous le tr. c., on lit : «l'Expérience qui devoit avoir lieu ce jour la avoit attirés aux Luxembourg et aux environs une multitude Innombrables de Spectateur ‖ après plusieurs tentatives inutiles pour élever la machine, le feu y a pris. Les Spectateurs impatients ont murmurés hautement, la populace ‖ est entrée malgré la Garde et à détruit, Brulés, Saccagé, tout ce qui s'est trouvés sous leurs mains.» [Fol. 51

Eau-forte coloriée, anonyme. L'éditeur J. Chéreau mit en vente une estampe très imitée de celle-ci, mais en contre-partie, et avec d'assez sensibles différences dont la principale consiste en la représentation de Miollan en chat et de Janinet en âne. Nous verrons par les caricatures suivantes que ce fut la plaisanterie la plus usitée; le nom de Miollan donna l'idée d'appeler le premier l'abbé Miaulant, et de le représenter en chat; l'âne, qui avait déjà servi à représenter Mesmer (ci-dessus, n° 901), et aussi les prétendus savants s'occupant de physique, parut également l'animal qui convenait le mieux à désigner Janinet. Ajoutons que l'abbé Miollan fut représenté non seulement en chat, mais en chat-huant, et surtout en chat-hué, et que l'analogie du nom de Janinet avec celui de Janot, rôle de niais tenu par Volange dont il a été souvent parlé ci-dessus (n°s 131 et 886), le fit qualifier lui-même de Janot ou de fils de Janot. Enfin le mécanicien Bredin, accusé comme Miollan et Janinet d'avoir voulu soutirer indument l'argent des souscripteurs, fut logiquement qualifié «Gredin».

Hauteur, 0 m. 247; largeur, 0 m. 354.

1007. «**La Phisique confond l'Ignorance.** Dédié aux Souscripteurs.» A droite, sorte d'amphithéâtre occupé par une rangée de public, au milieu duquel un brasier en flammes que les spectateurs entretiennent de combustible de toute sorte, tandis que l'enveloppe bleue du ballon pend lamentablement sur les quatre poteaux qui devaient servir à l'enlèvement. A gauche, au premier plan, la Physique empoignant de la main droite l'abbé Miollan par sa chemise retroussée et en train de le fesser avec une verge qu'elle tient de la main gauche; plus à gauche, Janinet, dont le bonnet d'âne en papier dépasse sous son chapeau, attend son tour d'étrivières et serre

craintif sa culotte sur son cul. Dans le fond à gauche, vue d'une partie des bâtiments des Chartreux. Au-dessus du tr. c., au sommet de la feuille, la légende reproduite ci-dessus. Au bas de la feuille, sous le tr. c., les vers suivants sur deux colonnes (5 et 5) :

« A grands coups d'etriviere
Frappez sur le derriere
De cet abbé sans lumiere,
Roi des ignorans
Enfumé comme un Diable
Tu veux sauver ton rable
Pauvre misérable
Janninet, attends,
Changez moi ces deux têtes,
Têtes de Charlatans. »

[Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. C'est l'imitation en contre-partie d'une assez jolie aquatinte, tirée en sanguine et qu'on trouvera dans le Recueil Ib 2, fol. 82. Dans le même Recueil (fol. 81), voir une seconde contrefaçon de cette même aquatinte. Sur l'expression *Changez moi ces deux têtes* (avant-dernier vers), voir ci-dessus nos numéros 882 et 885.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 263.

1008. « **L'honnette Retraite de Minet et de Janot.**

Jusqu'au Ciel, dans la Grande et la petite ourse,
Au siècle des Ballons un chat voulu voler
En effet il vola, mais ce fut dans la bourse
Des curieux qui sans doute ont le droit de siffler.
Impromptu d'un souscripteur. »

Au-dessus de ce titre, suivi de ces vers (à la pointe sous le tr. c.), représentation de l'enceinte de palissades à demi renversées à l'intérieur de laquelle les spectateurs achèvent la destruction du ballon. Au fond, dôme des Chartreux. Au premier plan à droite, une femme qui figure sans doute la Physique, la tête ceinte d'une auréole d'étoiles, chasse à coups d'étrivières Miollan, en chat vêtu de violet, son rabat d'abbé au cou, et Janinet à la tête duquel l'on a substitué une tête d'âne. Ils sont escortés d'animaux de basse-cour et d'un chien. [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 142.

1009. « **Le Chat Miaulan fouetté par le Suisse.** » Au-dessous de cette légende, scène représentant l'abbé Miollan sous forme d'un chat, agrémenté d'un rabat et d'un petit collet d'abbé, qu'un Suisse,

qui le tient par la patte droite, fustige d'une verge. Au premier plan, buisson, chaise de paille renversée, ais de bois; au fond, le ballon incendié; à droite, le mur du Luxembourg surmonté des arbres du jardin. Sous le tr. c., entaillé en demi-cercle en son milieu, au milieu, le portrait dans un médaillon circulaire de : «Le fameux Abbé Miaulan ‖ . . . . Très excellent Phisitien très coñu ‖ par son expérience du 11 Juillet 1784 ‖ au Jardin du Luxembourg.» Des deux côtés de ce portrait (buste de profil à droite) en quatre couplets, deux à gauche, deux à droite, la

«CHANSON

sur *Air du Mariage de Figaro.*

1

Il faut raconter l'histoire
D'un fameux ballon manqué
Qui promettoit tant de Gloire
Et dont on fut étonné
Auroit on jamais pu croire
Etre impudamment trompé
C'est bien digne d'un Abbé.

2

Miaulan grand Abbé Magique
Et grand donneur de leçon
Bon professeur de Phisique
Pauvre faiseur de Ballon
Par sa science chimique
Nous parut intelligent
Pour nous voler notre argent.

3

Miaulan voyant la machine
Qui ne pouvoit réussir
Changeant aussitôt de mine
Feignit de s'évanouir
Enfin il se détermine
D'abandonner le ballon
Puis il se sauve en larron.

4

Dame il falloit voir le monde
Ennuyé Jurer Crier
Rompre et briser la rotonde
Et lui même se venger
Alors tout le monde abonde
Se rendant au même lieu
L'arrache et le met au feu.»

[Fol. 53

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. C'est la contre-partie, avec addition du portrait de Miollan et de la chanson, d'une caricature (Ib 2, fol. 79) portant pour lettre : «Le Chat Miollan fouetté par le Suisse ‖ Au Chat! Au Chat! Au Chat! Qu'on s'arme, qu'on le fesse, tandis qu'on est tranquille, ‖ il emporte la pièce.» Signalons de suite (voir le numéro suivant) qu'un pendant de ce numéro 1009, sous le titre de «Ballon enflammé ou grandes troupes d'animaux curieux» avec le portrait en médaillon de Janinet, existe dans le Recueil Ib 2, fol. 78.

Hauteur, 0 m. 274; largeur, 0 m. 0171.

1010. «**La Grande troupe des Animaux curieux** ‖ qui ont fait le Divertissement de la Ville et de la Cour. le 11 Juil. 1784. ‖ Dédié aux Souscripteurs.» Ces animaux curieux au-dessus desquels le graveur inscrivit leur identité sont deux chats, l'un portant rabat, «Miaullant», «Jean-Minet» (pour Janinet), un chien «Gredin» (le mécanicien Bredin), un singe vêtu d'un uniforme et faisant le geste de tirer son épée (sans doute le major d'infanterie, Marquis d'Arlandes, qui devait être le quatrième ascensionniste). Au fond, à droite, le ballon incendié. Sous le tr. c., la légende ci-dessus reproduite. [Fol. 53

Gravure anonyme à l'eau-forte. C'est d'après elle qu'on a gravé en contre-partie l'estampe que nous citions en pendant au numéro 1009. Les additions importantes y consistent, dans la gravure même, en un chapeau rempli de pièces d'or sur lequel le chien Gredin a mis la patte, et dans le portrait du «Fameux Janinet» bizarrement coiffé d'un chapeau par-dessus un bonnet, accompagné d'une «Canson, Air du Curé de Pomponne» (Ib 2, fol. 78).

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 160.

1011. «**La Montagne Accouchant d'une Souris** ‖ Ou la Prophétie accomplie dans le Luxembourg.» Suivent treize vers sur deux colonnes (6 et 7) :

«L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre
Un Chat miaulant, faisant le Diable à quatre
Mettra l'allerte dans Paris
On verra l'animal tellement se débattre
Qu'une Montagne en toile et Papier gris
Accouchera d'une Souris.

Ce qui devra bien plus surprendre
C'est qu'au lieu de monter quoique fait a ce prix
On verra la Montagne honteusement descendre
Et malgré vingt essais, sermens et baux écrits
Se trouver par le Peuple à l'instant mise en cendre
Voila ce qu'à grands frais et surtout en payant
Vous fera voir ce Chat miaulant.»

Au-dessous de ces vers, estampe représentant, à gauche, perché sur une montagne, un chat (l'abbé Miollan), au milieu, un âne (Janinet), en train de paître et qu'escortent deux dindons; dans le ciel, un ballon, qui vient d'éclater, est précipité vers le sol, entraînant dans sa chute quatre aéronautes qui se cramponnent tant bien que mal aux agrès.

Sous le tr. c. : « Nouvelle façon de voler par Mrs Miolan et Janinet. (Sept couplets sur trois colonnes, les trois derniers couplets occupant la dernière colonne.)

Air : *Du haut en bas.*

1

C'est un Ballon
Qui va s'enlever sans obstacle
C'est un ballon
Mon cher public, arrive donc
Voyez mais payez ce spectacle
Car en honneur c'est un miracle
Que ce ballon

2

L'Abbé Minet
Vantoit ainsi son savoir faire
L'Abbé Minet
Vantoit fort le Sieur Janinet
Leurs amis vantoient sans mistere
Monsieur Janot et son confrere
L'abbé Minet

3

Au Luxembourg
Ils ont posé ce char si leste
Au Luxembourg
Au lieu de diner chacun court
Pour un écu bonheur céleste
On y voit le ballon qui reste
Au Luxembourg.

4

Ils font du vent
Pour gonfler ce vaste volume
Ils font du vent
Ils font du Gaz, mais vainement
Le bon janot jure et s'enrume
L'abbé Minet miaule et fume
Ils font du vent.

5

Sans un ballon
Prendre son vol est téméraire
Sans un ballon
Mais nos Messieurs en savent long
Au lieu de percer l'Atmosphère
On les a vus voler sur terre
Sans un ballon.

6

Tres prudemment
Ils avoient gâté leur machine
Très prudemment
Ils avoient recueilli l'argent
Le public attend, se mutine
Ces Messieurs filent a la sourdine
Très prudemment.

7

Que décider
Ils ont filé, la chose est claire
Que décider
A quoi faut-il les condamner.
Qu'ont ils filé, je dois me taire
Je n'oserois juger l'affaire
Que décider.»

[Fol. 54

Gravure anonyme à l'eau-forte, en partie coloriée. Voir Recueil Ib 2 (fol. 83 et 84) trois estampes différentes, dont l'une, parue chez Bligny, semble avoir inspiré les autres, et dont le sujet est le même.

Hauteur de la feuille, 0 m. 275; largeur, 0 m. 220. Hauteur de la gravure, 0 m. 126; largeur, 0 m. 205.

1012. **La même estampe, en noir, sans aucun essai de coloriage.** [Fol. 54

1013. «**Jugement définitif en faveur des Srs Miolant et Janinet.**» Au fond, à gauche, la colline et les moulins de Montmartre; au centre, cour plénière des académiciens de Montmartre (ce sont des ânes dressés sur leurs pattes de derrière) en cercle autour de leur président, assis sur un trône. A droite, la Physique, sous les traits d'une femme ailée couronnée d'étoiles, planant sur des nuages, présente le «Jugement» à Miollan, faisant amende honorable à ses pieds, un cierge d'une main, un mouchoir de l'autre,

sous la figure d'un chat vêtu d'un corps de soutane violet à rabat et d'un pantalon rouge. A gauche, au premier plan, dans une sorte de char à roues, comprenant une mangeoire remplie de foin et représentant, avec ses poteaux, la rotonde du Luxembourg où fut incendié son ballon, Janinet, sous les traits d'un âne agenouillé, auquel un confrère tend une botte de foin. Au premier plan, à droite, spectateurs tournant les deux constructeurs en dérision. Au-dessus du tr. c., au sommet de la feuille, la légende ci-dessus reproduite. Sous le tr. c. sur deux colonnes (quatre et quatre) les huit vers suivants :

«A tort vous demandez pardon
Et l'on vous berne avec raison.
Allez tout paris vous condamne
Et ne serez jamais qu'un Ane.
Mangez du foin : c'est le salaire
Des Phisiciens tels que vous.
Aux Anons vous avez sçu plaire :
Vous ne ferez point de jaloux.»

[Fol. 54

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. C'est la reproduction en contre-partie d'une aquatinte anonyme, faisant suite et pendant à la «Réception des Srs Miolant et Janinet à l'Académie de Montmartre.» On trouvera ces deux pièces dans le Recueil Ib 2 (fol. 85). En terminant l'analyse des caricatures de la présente collection relatives à Miolant et Janinet, il nous paraît utile de signaler encore dans le Recueil Ib 2 les très rares et très curieuses caricatures qui suivent :

(Fol. 71) : «*Les Deux Midas*»; c'est, dans un encadrement dont les deux côtés sont fournis par les profils en pied de Janinet et Miollant, en bonnets d'âne, et les culottes bas, la «*Vue de l'Élévation du Globe Aérostatique faite par un détachement des Gardes Suisses sous la direction de Messieurs Miolan et Janinet.*»

(Fol. 72) : la caricature intitulée «*Globes des Mécontemps au Luxembourg le 11 Juillet 1784.*»

(Fol. 75) : «*Le Chat Hué ou le Chat Miollan*»; un hibou affublé d'un rabat et d'un manteau ecclésiastique, tenant dans sa patte une estampe représentant le ballon incendié, et *le Triomphe de l'Ignorance*, avec en pendant deux médaillons de profil des deux aéronautes.

(Fol. 76) : «*Le Fameux Physicien conduit par son frère*»; Janinet, en pied, de profil à droite, son carton d'estampes sous le bras, conduit par Janot et précédé de Miollant, sous les traits d'un chat volant des pièces d'or. Un intérêt spécial s'attache à cette estampe : le personnage représentant Janinet y a été de toutes pièces emprunté à la série de caricatures anonymes exécutées par l'amateur La Live de Jully (1725-1779) d'après le sculpteur dessinateur Jacques-François Saly (1717-1776) [cf. Cabinet des Estampes, *Œuvre de La Live de Jully*, Ad 16, fol. 6].

(Fol. 78) : «*Minet, phisicien, ou la colique de ces Messieurs, le médecin qui a vu de leurs urines a dit qu'ils étoient bien malades*». (Pastiche de la caricature qu'on trouvera décrite ci-après, sous notre numéro 1110.)

(Fol. 80) : «*L'Abbé Miolan ou Ballon Abimé*» (anagramme); l'abbé, en chat, conduit par la patte par Janinet, et sortant avec lui du Luxembourg.

Enfin (fol. 86) : «*Le Chien à courtes pattes Barbouilleur d'Images Remerciant le Petit Janinet Phisicien encore en Jaquette*». C'est l'une des plus curieuses de cette série de caricatures; on y voit Janinet caricaturé ici en tant que fils du niais Janot, faisant ses premiers pas grâce aux lisières dans lesquelles le pousse son prétendu père et tenant un ballon au bout d'un fil.

Hauteur, o m. 158; largeur, o m. 218.

1014. «**Aérostat de MM. Robert** ‖ fait d'après leur Dessin.» Sous cette légende, représentation du ballon rayé de jaune et de rouge, restauré et élargi, avec lequel les frères Robert, accompagnés de leur beau-frère Collin-Hullin, firent le 9 septembre 1784 leur seconde expérience, ou la troisième, si l'on compte comme première l'expérience de Charles et de Robert aîné aux Tüileries, pour laquelle avait servi le même ballon dans son état primitif, le 1er décembre 1783. Des deux côtés de la nacelle, munie de parasols ou ailes de taffetas bleu, deux vues de son avant, et de son arrière au chiffre des constructeurs RR entrelacé. Au-dessous, au milieu, vue en plan de la nacelle, et *Carte des Voyageurs* de Paris à Beuvri. Des deux côtés de la carte: à gauche : «Détail exacte de ‖ Machine Aréostatique»; à droite : «Précis du voyage aérien ‖ et u Procès-verbal.» Nous ne donnons le texte que de cette secon de partie : «La troisième expérience de MM. Robert frères ‖ eut le succès le plus complet le 19 septembre 1784, ‖ le ballon fut rempli en trois heures par M. Vallet, après les ‖ signaux donnés il fut conduit à 11 heures 1/2 de l'entrée ‖ de la grande allée à l'estrade construit sur le bassin du ‖ Jardin des Tuileries, en face le Château, les cordes furent ‖ tenues par Mr le Maréchal ‖ de Richelieu, Mr le Maréchal Biron, Mr le Bailli de Soufren et Mr le duc de Chaulnes. ‖ La Machine s'enleva à midi aux acclamations multi ‖ pliées de la plus nombreuse et brillante compagnie. ‖ Les Voyageurs au nombre de trois, MM. Robert frères ‖ et Mr Collin Hullin leur Beau-frère, disparurent à 1 heure ‖ 50 minutes pour les meilleurs lunettes. Ils sont arrivés ‖ à 6 heures 40 minutes du soir au-dessus du Village de ‖ Beuvri près Béthune en Artois, distance de cinquante ‖ lieues de Paris.»

IMPRIMERIE NATIONALE.

«Mr le Prince de Ghistelles et Mr le Prince de Richebourg ‖ son fils, venoient de donner à leurs Vassaux le spectacle ‖ de l'enlevement d'une Montgolfière de 30 pieds de ‖ haut, ce fut dans ce moment que fut aperçu le Ballon de MM. Robert, il excita la commotion la plus vive, et tous leurs crièrent de choisir cet endroit pour descendre, ils descendirent en effet et firent devant tout ce peuple une belle manœuvre avec leurs rames pour éviter le choq d'un moulin et ont décrit ‖ un quart de cercle pour se conduire au milieu de la plaine de Beuvri. Après avoir descendus ils se sont enlevés à une hauteur d'environs 200 pieds et sont re ‖ descendus sur le champ avec plusieurs sacs de sable. L'Assemblée cria vive Robert, ils furent conduit au château de Mr le Prince de Ghistelle et furent couronnés ‖ tant dans le Château que dans la ville de Béthune où Mr le Marquis de Gouy leur donna une fête. La difficulté des arbres, des maisons et de la nuit les ont ‖ obligés de vider leur Machine. Ils partirent de Beuvri le 22 et arrivèrent à Paris le 23 Septembre à 7 heures du matin.» Au bas de l'Estampe : «A Paris chez Vachez, Md d'Estampes Quai de Gèvres à l'Espérance ‖ A. P. D. R.» [Fol. 55

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Voir au chapitre ci-après (*Philippe Égalité*) les pièces concernant la deuxième expérience des frères Robert (au Château de Saint-Cloud, le 15 juillet 1784, après celle des Tuileries du 1er décembre 1783, et avant celle-ci du 19 septembre 1784). (Cf. également notre numéro 975 ci-dessus.) Le Recueil Ib 2 (fol. 102) conserve deux billets, dont l'un fort décoratif, encadré de deux ailes, apostillé de la main de Robert, pour cette troisième expérience.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 270 ; largeur, 0 m. 194.

1015. «**Expérience du Globe Aërostatique de MM. les Frères Robert**, Au Jardin des Thuileries. . .» (Suit un abrégé de la légende reproduite au numéro précédent.) Au bas de la feuille : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la Ville de Coutances.» Au-dessus d'une vue du château des Tuileries et du bassin entouré de spectateurs, le ballon modifié, décrit au numéro précédent, occupant toute la largeur de l'estampe et emportant dans la nacelle les deux Robert et Collin-Hullin. L'un des aéronautes tient de la main droite un des parasols destinés à la direction de l'aérostat. Au sommet de la feuille, au-dessus du tr. c., au milieu : «Bon voyage». [Fol. 55

Gravure anonyme à l'eau-forte, destinée au coloriage. C'est, modifiée, la planche ayant déjà servi à l'estampe qu'on trouvera dans le Recueil Ib 1 (folio 80) et représentant la première expérience de Charles et Robert du 1er décembre 1783, également parue chez Esnauts et Rapilly. Le ballon rond, d'où tombent un chapeau et une banderole, a été gratté complètement et remplacé par le nouveau ballon oblong dont les personnages sont de taille très exagérée et contraire à toutes les lois de la perspective, si on la compare à celle des spectateurs. Le système de onze réchauds réunis par des conduits aboutissant à une cheminée centrale a disparu également pour faire place à un plancher vide de tout accessoire; mais, détail curieux, le nuage de fumée sortant de la cheminée est demeuré très visible devant les marches du grand escalier et les fenêtres du rez-de-chaussée du Palais.

Hauteur, 0 m. 266; largeur, 0 m. 185.

1016. Dans le ciel, trois vaisseaux volants, dont l'un vient de se délester de trois hommes volants, l'un déjà sur le sol ayant retroussé son manteau et déposé ses «manivoles», l'autre, sur le point d'atterrir, le troisième encore assez haut dans les airs. Dans le fond, vue d'un village, avec à droite un étang ou bien la mer; au milieu de l'eau on distingue un homme volant auquel son scaphandre permet de voguer. Sous le tr. c., à gauche : «Thib. Sti Andrea, inv. et del.»; à dr. : «M. Fessard Sculp.» Au milieu : «Explication.» Suit cette explication en six lignes :

«Les deux Ballons, pleins d'air inflamable, suivent une direction déterminée tandis que le troisième dépourvu de son Gàz et soutenu ‖ par l'immense surface qu'il présente à l'air, se dirige à l'aide de son gouvernail vers un lieu propice : les deux Voyageurs qui planent en ‖ l'Air avec des habits Aërostatiques et des Manivoles en mains, ont quitté ce Bâtiment, ainsi que le Voyageur qui est à terre; celui-ci a ‖ son habit retroussé et ses Manivoles près de lui. tous ont des Scaphandres, pour les faciliter à voguer sur l'eau : une Boussole qui est sur le devant de ces Scaphandres a pour objet de guider les Voyageurs, lorsque les brouillards et l'éloignement leurs empêcheroient de ‖ voir la Terre, l'espèce de Lenterne qui est en haut des Ballons, doit contenir un homme pour faciliter la manœuvre des Voiles. ‖ Nil tam difficile est, quin quaerundo investigari possiet ‖ Terent. in Heaut. ‖ A Paris chez M. Fessard, Rue Amelot même Maison de Mr Beruyer Salpetrier du Roi, au Pont aux Choux. ‖ A. P. D. R.» [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte due au graveur Marin Fessard qu'il ne faut confondre ni avec Étienne, ni avec Claude-Mathieu Fessard; ce dernier signait,

en effet, C. Fessard ou Fessard tout court; il habitait d'ailleurs rue et Isle Saint-Louis, maison du Charron, vis-à-vis du Corps de Garde.

Nous n'avons encore pu trouver aucun renseignement sur Thibaud de Saint-André, l'un des très nombreux ancêtres des modernes aviateurs. Sans remonter au XIe siècle jusqu'au moine anglais Olivier de Malmesbury qui se cassa les jambes en 1060 en se précipitant, des ailes aux pieds et aux mains, du haut d'une tour, rappelons simplement le danseur de corde Allard qui s'élança, devant Louis XIV, de la terrasse de Saint-Germain et se blessa grièvement; et plus tard, au XVIIIe siècle, le marquis de Bocqueville et l'abbé Desforges.

Bocqueville s'envolait en 1744 jusqu'à la Seine de la terrasse de son hôtel, au coin de la rue des Saints-Pères et du quai, et se cassait la jambe en heurtant un bateau de blanchisseuses.

Quant à l'abbé Desforges, voici ce qu'en écrivait Grimm, et l'on verra que son système se rapprochait de celui de notre Thibaud de Saint-André inconnu. «Il a fabriqué une espèce de gondole d'osier, il l'a enduite de plumes, il l'a surmontée d'un parasol *idem;* il s'y campe avec deux rames à longues plumes, et il espère, à force de rames, se soutenir dans les airs et les traverser.» L'expérience eut lieu à la Tour Guinette, près d'Étampes. Quand les quatre paysans qui tenaient la gondole l'eurent lâchée, elle fit naturellement la culbute : l'abbé en fut quitte pour une contusion au coude.

Nous empruntons ces détails au curieux article de Henry Bidou (*Débats* du 20 septembre 1908) «*Le Martyrologe des Aviateurs*». Citons enfin la lettre suivante d'un autre homme volant (nous ignorons le sort de sa tentative) adressée aux rédacteurs du *Courrier d'Avignon* et insérée dans cette feuille à la date du 20 juillet 1784 :

D'Embrun, ce 10 juin.

«Je vous prie d'annoncer dans votre feuille que le 20 de ce mois je me propose d'aller à Briançon (distant d'Embrun de sept lieues) par le seul secours de deux ailes de toille soutenues par du fil d'Arechal et d'un gouvernail fait en forme d'oiseau attaché à mes reins. Au moyen d'une certaine mécanique je ferai mouvoir à volonté, et sans beaucoup d'efforts, mes ailes.

Les expériences que j'ai déjà faites me font espérer succès : entre autres Jeudy 8 je m'élevai à la hauteur de 70 pieds, puis faisant usage de ma queue, je planai sur Embrun aux grands applaudissements de tous les spectateurs. Je descendis à un quart de lieue de l'endroit d'où j'étais parti. J'aurai soin de vous annoncer l'effet de mes ailes audacieuses qui, j'espère, fera taire la jalousie qui me compare déjà à Icare; heureusement que la cire n'entre pas dans la composition de mes ailles et que les rayons du soleil ne pourront pas me faire éprouver le sort du malheureux fils de Dédale.

ARIES, procureur à Embrun.»

(Publiée par nous dans le *Journal des Débats* du 6 décembre 1908.)

Hauteur, 0 m. 246; largeur, 0 m. 184.

1017. «**Le Grand Vendangeur Aërostatique.** Le moment de l'Expérience de MM. Lhomond et Roger; cette figure faite en

Baudruche portant 13 pieds ‖ de hauteur a été construite dans l'ancienne Salle du Concert aux Tuileries en 1785 approuvé du gouvernemt. » Estampe représentant le départ du Vendangeur, gonflé d'air chaud au moyen d'une lampe, alimentée par un conduit communiquant avec un tonneau. Les notes ci-après montrent que l'indication du jardin des Tuileries comme emplacement est de fantaisie, le lancement ayant eu lieu d'une fenêtre du château. Au bas de la feuille, l'adresse : « A Paris chés Le Vachez sous les Colonnades du Palais-Royal N° 206 et sous le Quay de Gevre a l'Esperance. A. P. D. R. » [Fol. 56

Eau-forte coloriée, parue chez Vachez ou Le Vachez, qui en a publié (Ib 3, fol. 10) une reprise plus conforme à la vérité; le baquet au-dessus de la tête du *Vendangeur* a pris une toute autre forme; et ce dernier s'enlève au-dessus du château des Tuileries dont il sort, tenant en main une banderole où on lit : « Adieu, adieu baquet, vendanges sont faites. » Au-dessus de l'estampe, couplets sur l'air : « Adieu panier, vendanges sont faites. » Sans doute s'agit-il d'une chanson alors célèbre, qui fut l'origine de la construction du *Vendangeur aérostatique*. Remarquons aussi que c'était le beau moment de la pièce d'Audinot, intitulée *Le Tonnelier* et, qu'à la suite de ce succès, le théâtre des Boulevards représentait une pantomine intitulée *la Vigne d'Amour*, et le théâtre Italien *les Vendanges de Champagne*. La mode était aux vendangeurs, et la mode en dura longtemps, puisque le numéro 97 des *Révolutions de France et de Brabant*, de C. Desmoulins, qui a pour objet la Dissolution de l'Assemblée Constituante, a pour frontispice une gravure intitulée : « *Adieu, paniers, vendanges sont faites.* » (Bibl. nat. Imp. Lc[2] 288.)

Quant à l'expérience même, dès le 30 janvier 1785, le *Journal de Paris* annonçait la construction de cette figure de baudruche portant sur la tête un ballon ayant la forme de baquet ou de tonneau; le prix des billets autorisant dès ce moment la visite de la salle des Tuileries contenant le mannequin était de 24 sous. Le départ du *Vendangeur* devait être précédé de l'ascension de trois ballons, le premier représentant un soleil et une gloire, le second une tonne d'or, le troisième destiné à exploser dans l'air à une certaine hauteur.

« A midi précis s'élévera le Vendengeur tenant à la main droite un ballon sous lequel sera suspendue une gondole représentant l'expérience de MM. Charles et Robert. »

On lit encore dans le *Journal de Paris* du lundi 14 mars 1785 (p. 301) : « Physique. – L'expérience du grand Vendangeur Aerostatique par le Sr Lhomond a eu lieu hier aux Tuileries, à l'heure qui avoit été fixée. Le depart de cet espèce de mannequin a été précédé par l'explosion d'un Globe composé d'air inflammable et d'air déphlogistiqué. L'intention du Physicien étoit que l'explosion ne se fit qu'à une grande hauteur; mais l'évènement a trompé son attente. Peu après on a vu sortir par la fenêtre de l'ancienne salle du Concert Spirituel le grand Vendangeur. Les différentes attitudes qu'il semblait prendre

en s'élevant, ses balancements divers, avaient quelque chose d'assez pittoresque; il s'est élevé en peu à une assez grande hauteur, mais il ne s'y est maintenu que pendant quelques minutes: violemment poussé par le vent du Nord, il a terminé sa course dans la plaine de Grenelle.»

Hauteur, o m. 230; largeur, 170.

1018. «**Poste Aërienne**, ‖ Vrai moyen de diriger à volonté, ‖ Inventé par A. V. 1784.» Au moment où le grand problème passionnant tous les physiciens consistait dans la direction des aérostats, un graveur a représenté plaisamment dans le ciel un ballon retenu au sol par des cordes dont les extrémités sont attachées au licol d'un cheval de poste. Celui-ci, conduit par deux postillons montés sur deux autres chevaux, doit diriger de la sorte l'aérostat. [Fol. 56

Gravure anonyme à l'eau-forte. La satire parut excellente. Deux almanachs empruntèrent leurs en-têtes à cette gravure; ce sont *l'Almanach du Jour ou le Mot pour Rire* ‖ *Étrennes aérostatiques pour les six derniers mois* (Ib 4, fol. 77) de l'année 1785 et les *Étrennes à mon cousin* (*ibid.*, fol. 76) de l'année 1787.

Hauteur, o m. 164; largeur, o m. 211.

1019. **Projet décoratif d'une montgolfière**, comportant une colonnade ionique et une galerie où l'on remarque plusieurs groupes de soldats dont trois porte-drapeaux; la terminaison inférieure consiste en une sorte de socle renversé muni d'une longue aiguille aimantée. Dans un double tr. c. rectangulaire à l'intérieur duquel on lit à gauche : «Joint Del. 1764.» [Fol. 57

Dessin aquarellé dont la signature en lettres minuscules est d'une lecture plus que malaisée. Faudrait-il lire Janinet? Ce graveur avait, nous l'avons vu par la signature des billets de l'expérience de Luxembourg, une écriture haute et pointue n'ayant aucun rapport avec la signature de l'auteur de ce dessin. Le nom de Joint ne correspond d'ailleurs à celui d'aucun artiste connu.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 090.

1020. «**Poisson Aerostatique** composé de fer blanc pour être rempli d'air inflammable, avec une chambre ‖ en dedans propre à y placer quelqu'un pour le conduire en l'air. En donnant a ce poisson les mouvemens ‖ qu'il a naturellement dans l'eau, on parviendra à faire sous cette forme une machine qui ira de tout sens, ‖ même contre le vent, au gré du conducteur.» Au-dessus de cette légende, poisson volant vu de profil à gauche, ayant dix paires de

nageoires, colorié en vert et portant au milieu du ventre une porte et deux fenêtres, dans un cadre de bois. [Fol. 57

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 205.

1021. **Prospectus de l'invention du sieur Alexandre.** 1791, 30 septembre, Poitiers. Le prospectus suivant est trop rare et trop curieux pour ne pas le reproduire intégralement. Au sommet de la première page, timbre de la « Société des Amis de la Constitution de Poitiers. La Liberté ou la Mort. » Sous le timbre :

« La Liberté, reine du monde,
Va, par ce moyen, réunir les mortels.

M. Alexandre, Doreur et Argenteur sur métal, Membre de la Société des Amis de la Constitution de Poitiers, convaincu par l'utilité et le succès des instructions publiques dont cette Société s'occupe sans cesse, que l'opinion fait la force des Empires; que c'est elle qui, une fois éclairée, a élevé le François à la dignité d'Homme libre et qui le porte aujourd'hui à tout entreprendre pour la défense de sa Liberté et le maintien de son bonheur, a conçu le projet de répandre l'instruction chez les Puissances rivales de la (page 2) prospérité françoise, qui forte de l'esclavage des peuples qu'elles gouvernent, écartent avec soin ce qui pourroit les tirer de l'abjection où elles les ont réduits. Pénétré de ces principes, M. Alexandre a remarqué qu'on pouvoit tirer un parti avantageux des Aérostats, et disposer ces voyageurs aériens à établir l'union et la concorde dans toutes les parties du monde, en ramenant les peuples aux notions de bonheur universel où ils peuvent atteindre. 1° Pour donner à un Aérostat les moyens de parcourir un plus grand espace de terrain, cet Artiste a inventé une machine qu'il adapte au ballon et qui, au premier moment où il s'affoiblit, profite de cette inclinaison, qui fait lever une soupape, pour lui donner un nouvel aliment et le mettre en état de poursuivre sa route. Cette opération se répète autant de fois que l'exige la distance des lieux que l'Aérostat doit parcourir et sans que sa marche en soit ralentie. 2° Sous l'Aérostat, et dans l'endroit où est ordinairement la nacelle, M. Alexandre a imaginé de placer une galerie qui a des cavités qu'il remplit d'ouvrages littéraires (page 3) tels que la Constitution Française, le Catéchisme des Droits de l'Homme,

et les meilleurs morceaux d'instruction. Cette galerie renferme un mécanisme qui à des espaces de temps déterminés à la minute, laisse échapper des milliers de ces ouvrages. Lorsque la distribution est finie, la machine tombe et s'anéantit sans laisser de traces du mécanisme. M. Alexandre en a fait l'essai dans la salle de la Société des Amis de la Constitution. Le succès a secondé parfaitement ses intentions; mais ses facultés ne lui permettant pas d'en faire l'entreprise en grand, il désireroit que les personnes riches qui à grands frais lancent des Aérostats sans aucun motif d'utilité, et dont le but unique est de satisfaire la curiosité des Citoyens, fissent planer celui-ci sur quelques parties de la France : il offre de diriger l'opération.

Signé : Alexandre.

Nous, Président et Membres de la Société des Amis de la Constitution, Séante à Poitiers, certifions avoir vu l'essai d'un nouvel aérostat (page 4) inventé par M. Alexandre. Convaincus de l'utilité de ce projet, par les effets dont nous avons été témoins, nous avons arrêté de le faire connoître par la voie de l'impression, en l'adressant à toutes les Sociétés patriotiques du Royaume. A Poitiers ce 30 Septembre de l'an 3 de la Liberté. Signé Grillaud, Président; Dassier, Fradin, Gervais et Roy, Secrétaires.

De l'imprimerie de Chevrier 1791.» [Fol. 57

Brochure petit in-8° de 4 pages. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire. Voir sur cette plaquette un *Au jour le jour* publié par nous dans le *Journal des Débats* du 21 janvier 1909.

Hauteur, 0 m. 192; largeur, 0 m. 112.

1022. «**Expérience Aërostatique** ‖ **du Sr Adorne**, premiers éssais faits à la Citadelle de Strasbourg au mois de ‖ Mars 1784 avec un ballon de 80 pieds de hauteur sur 156 de Circonférence ‖ déplaçant 113.310 pieds cubes d'air Athmosphérique du poids de 26 1/2 Quintaux en tout.» Au-dessus de cette légende inscrite sous le tr. c., vue de l'Ill et de la ville de Strasbourg, avec à droite au premier plan l'emplacement d'où s'est enlevé l'aérostat; au fond vue de l'unique flèche du Dom. L'aérostat planant au-dessus du paysage est à fond bleu, avec des décorations rouge et or, parmi lesquelles un zodiaque. Au sommet, flamme sur laquelle on lit : «In cœlum patet ‖ Ibimus illuc.» Dans la galerie deux

aéronautes saluant l'un avec un chapeau, l'autre avec une banderole. Sous le tr. c. à gauche : «G. C. Enslen del.» [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte très délicatement coloriée, probablement due à Georg-Carl Enslen le vieux, dont Nagler ne connaît que le nom, et qui était sans doute le père ou l'oncle de Carl-Georg Enslen le jeune, né en 1792, paysagiste et lithographe.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 228.

1023. «**Machine Aërostatique construite par le S^re^ Pierre et Degabriel**, dessinée d'après ‖ Nature le Jour de la Première Expérience faite à Strasbourg le 26 may 1784.» Représentation de cet aérostat dans un encadrement rectangulaire décoré de guirlandes et portant au sommet et à la base deux cartouches : dans celui du haut, la légende ci-dessus reproduite; dans celui du bas, commentaire renvoyant aux quatre médaillons décorant la panse de l'aérostat; le premier est vu de face en petit sur l'aérostat même, les trois autres sont reproduits en détail dans trois encadrements de nœuds et de feuillages, au-dessous du ballon et au-dessus du cartouche inférieur qui porte : «1. La France Présente aux Nations étonnés les Portraits des premiers Argonautes Aëriens [les frères Montgolfier, dont on reconnaît les bustes de profil accolés, tels que les représente notre numéro 926 ci-dessus] ‖ 2. Le Génie et le Courage représentés par Minerve et Hercule, terrassent la Fraude, l'envie et l'ignorance. ‖ 3. Les Differens ages Surpris Effrayé de voir des Hommes Enlevés par un Aërostat. ‖ 4. Le Génie de la Science enchaîne les quatre Elemens. ‖ Gravé par Joseph Durig.» Sous le tr. c. : «La Machine a 76 pieds de hauteur sur 160 de Circonférence.» [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte due à un graveur strasbourgeois peu connu.

Hauteur, 0 m. 186; largeur, 0 m. 136.

1024. «**Aërostat** de 30 pieds, 3 pouces de diamêtre. ‖ Elevé à Nantes le 14 juin 1784 — a 6 heures 30 min. du Soir. ‖ On la perdu de vue — en 18 Minuttes.» Au-dessous de cette légende comprise au sommet de l'estampe à l'intérieur du tr. c., représentation du ballon en question, peint en vert, auquel est suspendue par dix-neuf cordes une nacelle en forme de barque; dans la nacelle, Coustard de Massi tenant à la main un drapeau aux armes de Nantes et l'abbé Mouchet tenant l'extrémité de l'enve-

loppe. Sous le tr. c. on lit : « Cette Machine s'est enlevée dans le jardin de l'Hopital des enfans trouvés de cette Ville. La ‖ Gondole nommé *Le Suffren*, portoit deux Voyageurs Aériens MM. Coustard de Massi Chevalier de ‖ l'Ordre Royal et Militaire de St Louis, et Lieutenant de Nosseigneurs les Maréchaux de France, ‖ et Mouchet de l'Oratoire, Professeur de Physique au Collège de cette ville. ‖ Cette Aërostat ainsi que tous les appareils pour les expériences par Mr l'Eveque Ingenieurs de la Marine ‖ secondé de MM. Dulau, Mouchet, Coustard de Massi, Le Cher de Tussac, Louvrier, Passelet, ‖ Seheuls Fils, MM. Bourmeau Fils, Constructeur, ont présidé à la construction de la Gondole, et l'envelope a ‖ été verni par M. Diot propriétaire d'une très belle Manufacture de Toile et de Taffetas cirée : elle s'est ‖ élevée à la hauteur de 2000 Toises et a parcouru neuf lieues en 58 minute et est descendu dans un pré, près le ‖ Bourg de Gètes en Anjou. On s'étoit servi pour cette expérience de Gaz Inflammable tiré de la ‖ dissolution du Zinc par l'acide Vitriolique; La Vue général de cette Fête également que cette démonstration ‖ est faite par les soins du Sr Henon Architecte et Dessinateur de la ville et communauté de Nantes et Eleve ‖ Breveté des Accadémies Royal de Paris. Ces deux estampes se Vendent A Nantes chez le Sr Sebire ‖ Quay Brancasse ou l'on trouvent tous les assortiments convenable en belles estampes, Papier peint et ‖ different papier d'hollande et autres propres à l'usage des Appartements et Cabinets, sans les autres ‖ Marchandises, etc. etc. ‖ On promet de donner au Public sous 15 jours la vue du Nouveau bâtiment de l'hopital des enfans trouvé d'où s'est élevé l'Aërostat. » [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte et à la roulette coloriée. Sur Antoine Hénon, voir notre numéro suivant. Il en existe une réduction en contre-partie sans nom d'éditeurs (Recueil Ib 2, folio 55). Remarquer l'annonce du numéro suivant 1025 contenue dans la dernière ligne de la légende.

Hauteur, 0 m. 270; largeur, 0 m. 230.

1025. « . . .**Vue perspective du nouveau bâtiment de** — **l'Hopital des Enfants trouvés** de cette ville. ‖ Avec la démonstration de l'**Aérostat** élevé dans le Jardin de cette maison le 14 Juin 1784.. » Suit un abrégé de la notice explicative donnée *in extenso* au numéro précédent. En tête de la tablette aux armes de Coustard de Massi, qui porte la légende ci-dessus reproduite, on lit : « Dédiée

à Monsieur — Coustard de Massi || Chevalier de l'ordre royal et — militaire de St Louis Lieutenant || de Nosseigneurs les — Maréchaux de France. . . » et à la fin de la même tablette : « Par son très Humble Serviteur Antoine Hénon || Architecte et Dessinateur de la Ville et Communauté de Nantes Eleve Breveté des Académies Royal d'Architecture de Paris. » Sous le tr. c. : « Cette Estampe se vend a Nantes chez le Sr Sebire Quay Brancasse qui est assorti en Estampes papier peint et autres || Et à Paris chez Chereau rue St Jacques au-dessus de la Fontaine St Severin aux 2 colonnes N° 257. » [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, coloriée à la façon des vues d'optique par l'éditeur Chéreau, spécialisé dans la vente de coloriages populaires, et qui, cette fois encore, a racheté cette planche à son collègue Basset, en a fait tirer de très nombreux exemplaires, ce qui a fatigué le cuivre, sur de mauvais papier; puis les a fait barbouiller de couleur. L'adresse de Chéreau a remplacé celle de Basset au-dessous de celle de Sébire, le marchand Nantais : « et a Paris chez Basset, rue St Jacques au coin de celle des Mathurins ». On peut voir le premier état de la gravure, avec cette adresse et en noir, dans le Recueil Ib 2, folio 53. C'est naturellement ce premier état, à paraître chez Sebire et chez Basset, qui est annoncé par la dernière ligne du texte du numéro précédent 1024. Quant à Antoine Hénon, auteur des deux gravures ci-dessus, il est plus connu comme peintre et dessinateur que comme architecte; le Marquis de Granges de Surgères dans ses *Artistes Nantais* (p. 261-267) dit ne connaître de lui que l'autel de la chapelle de la Madeleine à Nantes; par contre il a dressé une liste de seize dessins et lavis de Hénon représentant des vues ou des fêtes de Nantes, et de sept gravures d'après Hénon (parmi lesquelles le numéro 3 est la gravure premier état de notre numéro 1025).

Hauteur, 0 m. 300; largeur, 0 m. 250.

1026. « **Vue de la Garenne du Roy à Vimereux,** || à cinq quart de Lieue de Boulogne sur Mer. » Au-dessous de cette légende gravée au-dessus du trait carré, au haut de la feuille, représentation de l'accident auquel Pilâtre de Rozier et son compagnon de Romain durent la mort le 15 juin 1785, quinze minutes après leur départ. Dans le ciel, à droite, le ballon au moment de l'explosion; au-dessous, vue des deux collines boisées au pied desquelles de nombreux spectateurs manifestent leur effroi par de grands gestes, et entre lesquelles coule la petite rivière du Vimereux que traverse à cheval M. Terneaux, garde-marteau de la maîtrise de la Garenne, désireux de porter secours aux deux victimes. Sous le tr. c. : « Extrait d'une Lettre écrite à M. de . . . par —

Mr Terneaux Garde Marteau de la Maîtrise.» Au-dessous, des deux côtés d'un médaillon ovale contenant les deux profils à gauche, accolés, de **Pilâtre de Rozier** et de **Romain**, avec les deux vers :

«Victimes dévoués à la rigueur du sort
Le chemin de l'Honneur les conduit à la mort.»

inscrits sur la bordure, on lit l'épître suivante : «Le mercredi 15 juin 1785 à 7 heures 1/4 du matin le Ballon — étant rempli d'air inflamable M. Pilatre de Rosier et M. Romain ‖ l'aîné y ayant adapté une Montgolfière avec la Galerie, parti—rent par un vent Sud-Est. Ce départ fut superbe et majestu‖eux, il fut annoncé par le Cãnon des Remparts, et les accla—mations du peuple qui bordoit la côte; leurs cris de joie furent ‖ bientôt changés en ceux d'effroy lorsque 15 minutes après l'on — vit sortir un feu du ballon qui fit l'effet de l'éclair. Le feu de ‖ la Montgolfière s'étant joint avec l'air inflamable occasioña — la perte des deux infortunés qui tombèrent de 600 toises ‖ dans la Garenne du Roi proche une petite rivière que M. — Terneaux passa à la nage étant à cheval pour leur porter ‖ secours mais il n'étoit plus temps. M. Pilatre de Rosier étoit — anéanti et M. Romain hors de la Galerie vécut encor 2 minutes ‖ et rendit les derniers soupires dans ses bras : il prit soin de — les faire inhumer à Wimile. Chose unique, c'est que leurs 2 ‖ montres alloient encore, la corbeille qui renfermoit du pain — et du Biscuit fut trouvé intacte sans aucun dérangement. ‖ On doit leur faire chanter un service solennel en la Cathédra—le de cette ville et ériger un Obélisque à leur mémoire ‖ avec des inscriptions historiques, dans l'endroit où ils onts — fini leur malheureux jours.» Suit l'adresse : «A Paris, chez Le Vachez, Md d'Estampes — sous les Coloñades du Palais-Royal No 248. ‖ A. P — D. R.» [Fol. 60

Gravure anonyme à l'eau-forte. Seul le ballon éclaté est colorié. Sur Pilâtre de Rozier, voir ci-dessus notre numéro 945. On sait que son entêtement à user d'une «aéro-montgolfière», ballon à gaz hydrogène surmontant un cylindre assez haut servant de montgolfière, fut la cause de l'accident du 15 juin 1785. Charles et d'autres physiciens de profession lui expliquèrent vainement que son projet était insensé; que c'était «placer une mèche allumée sous un baril de poudre!» Après cinq mois d'attente, les vents étant contraires, Pilâtre se décida à tenter la traversée de la Manche effectuée déjà par Blanchard le 7 janvier 1785. Sa machine avait été dévorée par les rats et Pilâtre se montrait moins enthousiaste. M. de Calonne, dont les subsides lui avaient permis la construction de la machine, lui dit : «Le gouvernement n'a pas dépensé

150.000 francs pour qu'un physicien voyage sur les côtes de Picardie. Il faut utiliser la machine et passer la Manche.» Pilâtre partit, mais n'emmena avec lui que le physicien qui l'avait aidé à la construction de son aéro-montgolfière, Romain, et refusa d'embarquer Mme de Saint-Hilaire et le capitaine de Maisonfort.

On peut voir encore aujourd'hui, au petit cimetière de Wimille (Pas-de-Calais, cant. Boulogne-sur-Mer), le tombeau des deux aéronautes.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 168.

1027. «**La Quatorzième expérience — Aérostatique de M. Blanchard** ‖ accompagné du Chevalier Lepinard — faite à Lille en Flandre, le 26 Août 1785. ‖ Dédiée à Messieurs les Magistrats — de la ville de Lille en Flandre (cette inscription des deux côtés d'un écu aux armes de Lille) ‖ Par leurs très Humbles et très Obeissants Serviteurs L. Watteau.» Sous le tr. c., à g. : «Peint par L. Watteau, Professeur de l'Académie de Lille»; à dr. : «Gravé par Helman, de la même Académie.» Au bas de l'estampe, à g. : «Se vend à Lille chez L. Watteau, Rue et vis à vis l'Eglise St Pierre.»

Au centre d'un carré formé par des troupes de la garnison de Lille, à l'intérieur d'une seconde enceinte, quelques privilégiés entourent le réchaud ayant servi au lancement de l'aérostat qui plane déjà à une certaine distance du sol. Le fond de la scène est fourni par une vue de Lille et de ses principaux monuments. Au premier plan types de cavaliers, de curieux et de soldats. [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte et au burin par Isidore-Stanislas Helman (1743-1806), graveur du duc de Chartres, d'après Louis Watteau de Lille (ci-dessus, n° 880), dont le goût pour le décor, les scènes de mœurs et les scènes militaires s'est ici donné libre cours.

Helman avait étudié à Lille à l'école de Louis Watteau avant d'entrer chez Le Bas. Il est surtout connu par la gravure du *Recueil des Principales Journées de la Révolution*, de Monnet.

Troisième état. On trouvera le premier, avant toute lettre, et le second, avant la dédicace et l'adresse, aux folios 25 et 24 du Recueil Ib 3. Estampe annoncée comme il suit dans la *Gazette de France* du mardi 13 février 1787 : «La 14e expérience aérostatique de M. Blanchard. Chez Helmann, rue St Honoré, vis-à-vis l'Hôtel de Noailles.»

Hauteur, 0 m. 290; largeur, 0 m. 435.

1028. «**Entrée de M. Blanchard — et du Chevali^er Lepinard** ‖ cinq jours après leur Ascension Aérostatique — dans la Ville de Lille le 26 Août 1785.» (Cette inscription des deux côtés d'un double écu aux armes de Vignacourt ayant pour fond le collier et

une croix de Saint-Louis timbrée d'une couronne de marquis.) Sous le tr. c., à g. : «Peint par L. Watteau, Professeur de l'Académie de Lille.»; à dr. : «Gravé par Helman de la même Académie.» C'est le retour triomphal des deux aéronautes au devant de qui la municipalité et les gens de Lille sont sortis des remparts. Blanchard et Lépinard viennent de descendre d'un carrosse, que suit un cabriolet chargé du ballon dégonflé; les dragons forment la haie; au fond, la porte des Malades et la tour de l'église Saint-Sauveur. Au premier plan, à droite, cocher maladroit renversant une femme qui laisse choir un panier d'œufs, colporteur vendant le «Voyage Aérien», marchand de coco, etc. [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte et au burin, pendant du numéro précédent. Second état avant la dédicace «A Madame la Marquise de Vignacourt ‖ Par son très humble et très obeissant serviteur L. Watteau»; et avant l'adresse : «Se vend à Lille, chez L. Watteau, Rue et vis-à-vis l'Eglise St Pierre et chez l'auteur Rue St Honoré n° 315.» On trouvera le troisième état avec ces mentions dans le Recueil Ib 3, fol. 27.

Hauteur, 0 m. 282; largeur, 0 m. 426.

1029. «**Ballon de Franconville** ‖ 1. axe perpendiculaire — 3. manivelle qui aboutit aux rouages ‖ 2. Engrainures — 4. Cordages pour isser et ramener les voiles. ‖ ce moien de direction est adapté au ballon parti le 16 janvier des jardins de Madame ‖ la Comtesse d'Albon et retrouvé le 21 du même mois derrière Montmorenci.» La scène représente au premier plan, à droite, plusieurs personnages groupés autour d'un feu ayant servi au lancement de l'aérostat; au fond, à droite, clocher d'un village; à gauche, ruines d'un château fortifié devant lequel passent des bœufs menés par des paysans; au milieu, autre paysan conduisant deux ânes; plus à droite et au premier plan, un abbé levant le bras gauche vers le ciel semble montrer le ballon curieusement entouré d'une monture destinée à supporter les voiles. Sous le tr. c., à g. : «F. M. de Bussy pinx.»; à dr. : «E. L. P. Sculpt.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte, due sans doute à un amateur. C'est le troisième état, avec addition du système de direction décrit, de la gravure représentant simplement le ballon lancé le 16 janvier, gravure qu'on trouvera en noir et en couleur dans le Recueil Ib 2, fol. 4, avec la lettre suivante :

«Vue de l'enlevement du globe aerostatique parti des Jardins de Madame la Comtesse ‖ D'Albon, à franconville la garenne prise du vieux château le 16 janvier 1784, ‖ il avoit 24 pieds de haut sur 16 de diamètre et 48 de circonférence, il portoit dans une cage d'osier deux cochons ‖ d'inde et un

lapin. on l'a retrouvé dans les champots de Montmoranci. les animaux étoient vivans.» Le ballon transformé fit-il quelque ascension? Nous l'ignorons. Citons de notre estampe (troisième état) un tirage sanguine (Ib 2, fol. 3) et, dans le même Recueil (fol. 2 v°), le second état, qui est en somme le troisième état avant les deux dernières lignes explicatives de la lettre : «Ce moien de direction... Montmorenci.»

Hauteur, 0 m. 130; largeur, 0 m. 198.

1030. **Parachute.** Planche détachée d'un volume représentant, en trois figures, l'invention nouvellement utilisée par Garnerin. Sous le tr. c. : «F. 1. Calotte du Parachute — F. 2. Parachute ployé, à l'instant du départ. ‖ F. 3. Parachute déployé, à l'instant de la séparation d'avec le ballon.» A l'intérieur du tr. c., en haut de l'estampe, à g. : «N° 4. page 15»; à dr. : «An 7.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Le parachute, dont certains attribuent l'invention à Léonard de Vinci, d'autres à Etienne Montgolfier ou à Blanchard, fut, en l'an VI, utilisé par André-Jacques Garnerin jeune (1769-1823) qui, le 1er brumaire an VI (22 octobre 1797), s'éleva en ballon du parc de Monceau à 5 h. 28 du soir et, coupant, à 350 toises de hauteur, la corde qui attachait au ballon son parachute, descendit à l'intérieur de ce dernier, dans la plaine de Monceau. (Voir le rapport de Lalande à l'Institut national, donné en lettre de la gravure de Simon Petit, Recueil Ib 3, folio 34.)

Il est le premier aéronaute qui en ait lui-même fait usage : Blanchard n'avait expérimenté que de petits parachutes, contenant des chiens et autres animaux, qu'il lançait de son ballon à travers l'espace.

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 166.

1031. **L'Aérostate de Dijon.** Planche II jointe à la brochure intitulée : «*Description de l'Aérostate de l'Académie de Dijon... extrait du compte rendu à cette société par MM.* [Guyton] *de Morveau, Chaussier et Bertrand...* — Dijon, Causse et Paris, Th. Barrois, 1784, in-8° pl.» Au-dessus du tr. c., à g. : «Aerostate Acad. de Dijon.»; à dr. : «Pl. II.» Sous le tr. c., échelles des quatre figures que donne cette planche. [Fol. 63

Gravure anonyme à l'eau-forte. On sait que l'Aérostat ou «*l'Aérostate*» baptisée «*l'Académie de Dijon*», après une première ascension tentée par l'abbé Berteau et M. Marveaux le 25 avril, et qui avait échoué, «ses moyens de direction ayant été brisés par la violence du vent», s'enleva de Dijon, le samedi 12 juin 1784, à 7 heures 7 minutes, avec Louis-Bernard Guyton-Morveau (1737-1816), le futur conventionnel, alors chancelier de l'Académie de Dijon, et le Père de Virly. On trouvera dans le Recueil Ib 2 (fol. 48) le *Procès-verbal* de cette seconde expérience, signé de Morveau et de Virly, et la carte du parcours effectué par l'aérostat, ainsi que les détails, trop longs à reproduire ici,

permettant l'intelligence de la figure ci-dessus, si l'on ne recourt pas à la *Description de l'Aérostate* signalée plus haut.

Hauteur, o m. 162; largeur, o m. 228.

1032. «**La Minerve vaisseau aërien** destiné aux découvertes par le professeur Robertson ‖ Die Minerva, ein Luftschif welches durch Professor Robertson zu einer Entdekung bestim̃t ist ‖ man sehe die Erklärung nach.»

Image représentant un gigantesque vaisseau aérien portant des maisons, des canons, des tentes, des pavillons, des instruments de toute espèce, le tout communiquant par d'immenses échelles de cordes. [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte. Clairevoie. Cette image était distribuée à profusion par le célèbre aéronaute, physicien et fantasmagoriste belge Étienne-Gaspard Robert, dit Robertson, né à Liège, le 15 juin 1763, mort aux Batignolles, en juillet 1837. Robertson prétendait avec sa «Minerva» faire le tour du globe en quelques heures.

Successivement ecclésiastique, peintre, physicien, Robertson s'adonna bientôt à l'étude du galvanisme, science qu'il répandit en France, d'accord avec Volta, et à l'art aéronautique. Il ne fit pas moins de cinquante-neuf expériences aéronautiques, devant toutes les cours d'Europe.

La présente estampe semble détachée d'une brochure dont il donna deux éditions, l'une in-8°, l'autre in-12, en 1820 et intitulée : *La Minerve, vaisseau aérien destiné aux découvertes*... La deuxième édition parut chez Hoquet, in-12, 36 p., pl.

Il faut se garder de le confondre avec son fils aîné Guillaume-Eugène Robertson (1799-1836), que ses expériences aérostatiques en Espagne, en Portugal et en Amérique ont également rendu célèbre.

Hauteur, o m. 445; largeur, o m. 320.

1033. «**Coupe oblique de l'Aérostat** sur les dimensions de la Fige 1re ‖ dans laquelle toutes les manœuvres intérieures sont aperçues», accompagnée de la «Vue de l'Aërostat lorsqu'il aura ‖ ses pavois baissés», et des «Inclinaison ascendante» et «Inclinaison descendante.» Planche détachée d'un ouvrage que nous ignorons et consacrée à la représentation détaillée d'un gigantesque poisson volant affectant la forme des modernes dirigeables. [Fol. 64

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, o m. 275; largeur, o m. 435.

CHAPITRE VI

DISCRÉDIT DE MARIE-ANTOINETTE DANS L'OPINION

IMPRIMERIE NATIONALE.

SOMMAIRE DU CHAPITRE VI.

N°s 1034 à 1045. — **Trianon** et ses jardins.

N°s 1046 à 1126. — L'**Affaire du Collier** (1er février 1785 - 31 mai 1786). Diverses séries de portraits publiées à cette occasion. Portraits et estampes groupés par personnages aux noms du **Cardinal de Rohan** (25 septembre 1734 - 17 février 1803), de **Jeanne de Luz de Saint Remy de Valois**, **comtesse de la Motte** (22 juillet 1756 - 23 août 1791), de **Joseph Balsamo**, dit le comte Alexandre de **Cagliostro** (1743 - 1795), etc...

N°s 1127-1141. Allusions satiriques ou obscènes aux **prétendues relations de la Reine** avec La Fayette, le comte d'Artois, Dillon, Vaudreuil, etc...

N°s 1142 à 1147. — Allusions aux relations de la **Reine** avec la **Duchesse Jules de Polignac** (née Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron, en 1749, morte le 9 décembre 1793). **Portraits** de cette dernière.

N°s 1148 à 1157. — **La Harpye** imaginaire découverte au Chili. On soupçonne le génie calomniateur autant qu'inventif du comte de Provence d'avoir, en créant et répandant cette légende par la voie des libelles et des estampes, poursuivi le discrédit de la Reine, sa belle-sœur. C'est Marie-Antoinette que personnifiait, pour le public, l'animal néfaste, dont la nourriture était si dispendieuse, à tête et corps de femme, à queue de serpent, censément découvert au Chili.

XIX

LA DUCHESSE DE POLIGNAC

VERS 1789

STIPPLE EN COULEURS ANONYME, PARU CHEZ LA VEUVE BERGNY

N° 1142



M.^DE JULLES DE POLIGNAC.

Sous des traits séduisans que formerent les Graces
Ne s'attendroit on pas a trouver un Phénix ?
Trop malheureux francais, tu connois tout le prix
De ce masque trompeur qui causa tes disgraces.



CHAPITRE VI.

DISCRÉDIT DE MARIE-ANTOINETTE DANS L'OPINION.

1034. «Vüe de Trianon dans le Parc de Versailles du côté de l'Avenue. ‖ Trianon n'est qu'une petite promenade du château de Versailles : il est construit sur le res-de-chaussée, orné de colonnes, pilastres, architraves et Panneaux de marbre, sur les impostes des arcs aux fenêtres sont ‖ des Ornements d'un gout exquis, aussi bien que les vases sur l'Attique, et les groupes de figures sur le péristile; ce qui rend cet Edifice des plus somptueux. Il est destiné pour la retraitte et les d'Elassements du Roy ‖ 10.» Sous le tr. c., à g. : «J. Rigaud.»; à dr. : «Privilège du Roy.» Au bas de l'estampe : «Se vend chez L'auteur rüe St Jacques à paris.» [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est la dixième planche de la série des vues de Versailles (qui en comprend douze) des *Maisons Royales* de Jean-Baptiste Rigaud (1700-1754), commencées par lui en 1730, et terminées par son neveu, comme nous l'apprend une note manuscrite du Recueil Ve 17 du Cabinet des Estampes.

On sait que le Trianon de porcelaine, construit par d'Orbay, en 1670, fut remplacé, vers 1685, par le Grand Trianon actuel, édifié par Mansart et dont certains attribuent le péristyle à Robert de Cotte. Le nouveau bâtiment fut terminé en 1688, et Louis XIV y coucha pour la première fois en 1694 (28 avril). Le Régent délaissa Trianon, Louis XV le remit en honneur, et l'on sait quelle prédilection lui témoignaient Louis XVI et, surtout, Marie-Antoinette. Les dépenses occasionnées par la restauration du Grand Trianon et surtout par la construction du Petit Trianon comptèrent parmi les principaux griefs imputés à la Reine; aussi a-t-il paru logique d'inaugurer le présent chapitre par quelques vues de cette «Folie» de la Reine de France.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 470.

1035. «Vüe du Château de Trianon du côté du Parterre ‖ Cette vuë est dessinée du haut du Perron au bout de l'aisle qui avance dans le Jardin et d'où l'on découvre en entier le beau parterre émaillé de toutes sortes de fleurs les plus rares. Ce qui produit un coup d'œil ademirable : le Canal paroit dans l'Eloignement —

11.» Sous le tr. c., à g. : «J. Rigaud In. Sculp.»; à dr. : «Avec P. du R.» [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte et au burin, coloriée. Planche 11 de la série des diverses vues de Versailles des *Maisons Royales* de Rigaud. Porte dans l'angle supérieur gauche la lettre «A» qui n'existe pas sur l'épreuve du Recueil Ve 17. A servi pour la vue d'optique cataloguée ci-après sous notre numéro 1038.

Hauteur, o m. 225; largeur, o m. 474.

1036. «**Veüe et Perspective de l'Entrée de Trianon de Versailles** ‖ Fait par Aveline — à Paris rue S. Jacques au Coq chés Charpentier.» Vue à vol d'oiseau donnant, par dessus l'attique du palais, dont on a colorié grossièrement les vases en rouge et en bleu, la perspective du parterre, au fond, et du canal, à gauche. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée, dont le dessin est dû au dessinateur Aveline, auteur de portraits et de vues assez piètres. Les auteurs de manuels d'estampes ne paraissent pas encore avoir établi un classement bien strict des estampes à affecter soit à François Aveline, dessinateur et graveur au burin (1660?-1712?), soit à son fils Antoine (1685?-1743?), dont les dates de naissance et de mort sont d'ailleurs hypothétiques. Nous attribuerons néanmoins (suivant l'avis de Le Blanc) cette estampe à Antoine Aveline.

Hauteur, o m. 320; largeur, o m. 508.

1037. «**Vuë du Chateâu Royal de Trianon, dans le parc de Versailles.**» Au-dessus du trait carré, au haut de la feuille, en lettres retournées : «Trianon», et à droite le numéro «36». Sous le trait carré à gauche : «Dessiné par P. le Pautre.» [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique. Pierre Le Pautre, graveur et dessinateur de la première moitié du XVIIIe siècle, ne doit pas être confondu avec le célèbre Jean Le Pautre, non plus qu'avec Antoine Le Pautre.

Hauteur, o m. 260; largeur, o m. 392.

1038. «**Veue du Chateâu de Trianon du coté du Parterre du Parque de Versaille.**» Au-dessus du tr. c., au milieu, en lettres retournées : «Vuë de Trianon a Versaille.» Au bas de l'estampe à gauche : «A Paris chez Basset, rue S. Jacques a S^e Geneviève.» [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique. C'est une réduction en contre-partie, avec suppression de nombreux détails, de la planche de Rigaud cataloguée ci-dessus sous le numéro 1035.

Hauteur, o m. 263; largeur, o m. 403.

1039. «**Les Jardins de Trianon.** — 12.» Au-dessous de cette légende, vue de la terrasse aboutissant, par un double escalier, des deux côtés d'un bassin, au Canal de Versailles. Nombreux personnages dont la facture ainsi que celle de l'ensemble de cette planche nous la font attribuer à Aveline (ci-dessus, n° 1036). [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 192; largeur, o m. 288.

1040. «**Les Cascades de Trianon.** — 11.» [Fol. 69

Même série que le précédent numéro et mêmes observations.

Hauteur, o m. 192; largeur, o m. 288.

1041. «**Vue du Temple de l'Amour.**» Il est placé à droite; on aperçoit vers la gauche le Petit Trianon. Au-dessus du tr. c., à dr. : «N° 1». [Fol. 70

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs. Sans autre lettre. Nous l'attribuons, ainsi que les deux suivantes, à Laurent Guyot (ci-dessus, n° 208) qui l'a sans doute gravée d'après Antoine Sergent-Marceau. Le même graveur a, en effet, exécuté d'après Sergent une série connue de vues analogues du Grand Trianon, signée : «Sergent del. — L. Guyot sc.» (Voir au Cabinet des Estampes, *Œuvre de Sergent-Marceau*, Ef 120, la «1re Vue de Trianon du côté du Canal... a Paris chès les Srs Guyot, Graveurs et Mds d'Estampes rue St Jacques au Gd Gessner, A. P. D. R.») Nous n'en connaissons pas d'autre série complète.

Hauteur, o m. 135; largeur, o m. 183.

1042. «**Vue du Rocher.**» De petits personnages montent à droite et à gauche par deux sentiers y conduisant. [Fol. 70

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleur, léger bougeage de la planche de rouge. Nous n'avons rencontré cette estampe nulle part ailleurs. Avant toute signature. Voir le numéro précédent.

Hauteur, o m. 131; largeur, o m. 178.

1043. «**Vue du Belveder et de l'Entrée du Boccage.**» C'est le délicieux site que l'on connaît, avec au pied du Belvédère la barque de plaisance de la Reine décorée du pavillon et de la flamme blancs rayés de bleu, les armes royales à la proue, et dont débarquent en passant sur une autre barque les intimes du petit cercle de Marie-Antoinette. Au premier plan à droite,

couple en aparté; promeneurs s'en allant dans le fond par petits groupes. [Fol. 70

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs. Avant toute signature. Voir les deux numéros précédents.

Hauteur, 0 m. 129; largeur, 0 m. 186.

1044. «Salle à manger du petit Trianon — Versailles — The eating Room at the little Trianon.» Le titre provient de ce fait que Marie-Antoinette venait souvent goûter au Hameau avec quelques intimes. Le site est très reconnaissable et n'a que très peu changé. Au balcon une jeune femme; devant la maison, couple en promenade. Sous le tr. c., à g.: «J. C. Nattes del»; à dr. : «I. Hill Aquatinta.» Au bas de l'estampe : «Published April I 1807 by W. Miller Albermale S^tr London and Vaudemaire North-End.» [Fol. 71

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs, due aux deux aquarellistes John-Claudius Nattes (né en 1765), dont les vues d'Écosse, d'Irlande et d'Angleterre (et spécialement celles de Bath) sont célèbres en Grande-Bretagne, et John Hill, tous deux au nombre des fondateurs de l'Association des Aquarellistes créée à Londres en 1805.

Hauteur, 0 m. 244; largeur, 0 m. 350.

1045. «Vue de la 2me Entrée du Grand Trianon ‖ dans le parc de Versailles.» Le Grand Trianon sous la Restauration. Les fleurs de lys de l'écusson du carrosse se rendant au château et les plumets blancs des militaires qu'on remarque sur l'estampe nous l'indiquent. Sous le tr. c., à g. : «Courvoisier del.»; à dr. : «Fortier sculp^t.» Au bas de l'estampe, à g. : «A Paris chez Basset, rue St Jacques, N° 64»; à dr. : «Déposé au Bureau des Estampes.» En haut à dr. le n° «99» de la série de vues éditée par Basset. [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Estampe populaire gravée par Claude Fortier (né à Paris en 1775), qui travailla surtout sous l'Empire et la Restauration. Citons le *Passage du Pont d'Arcole*, la *Bataille de Marengo*, l'*Entrée des Français à Milan*, d'après Gérard; de nombreuses planches pour des publications telles que les *Antiquités de la Nubie* et le *Voyage en Grèce*, de Choiseul-Gouffier.

Courvoisier, dessinateur employé par Basset, a fourni à cet éditeur le dessin d'une «*Vue de la Neva, de la place de Pierre le Grand et du Palais du Sénat ‖ à Saint Pétersbourg*», gravée par Dubois.

Hauteur, 0 m. 243; largeur, 0 m. 405.

(1046-1126.) L'Affaire du Collier de la Reine.

«Le procès du Collier, a dit Mirabeau, a été le prélude de la Révolution.» Et Goethe : «Ce procès fit une secousse qui ruina les bases de l'État.» Il nous paraît indispensable de donner ici, d'après l'excellent ouvrage de notre érudit confrère M. F. Funck-Brentano (*L'Affaire du Collier*, Paris, Hachette, 1901, in-8°), un sommaire rapide des événements auxquels furent mêlés les personnages dont les portraits vont suivre.

En septembre 1781, Rohan voit pour la première fois à son château de Saverne Mme de La Motte, que lui présente Mme de Boulainvilliers. En avril 1784, la La Motte avise discrètement le cardinal de ses prétendues relations avec Marie-Antoinette; le mois suivant, elle lui annonce que, sur ses instances, la Reine est en partie revenue de sa fâcheuse impression sur le cardinal. Elle ne tarde pas à faire écrire par Retaux de Villette, son amant et son secrétaire, les prétendues lettres adressées par Marie-Antoinette au cardinal. Le 11 août 1784, Louis de Rohan est amené par la comtesse de la Motte au premier rendez-vous que lui aurait fait donner la Reine dans le parc de Versailles au Bosquet de Vénus. Le personnage de la Reine est tenu par la demoiselle d'Oliva. Suit un premier emprunt, fait toujours au prétendu nom de la Reine par la La Motte, de 50,000 livres que verse le cardinal.

Le 29 décembre 1784, visite rendue par Bassenge, au numéro 10 de la rue Neuve-Saint-Gilles, chez Mme de La Motte, à qui est présenté le célèbre collier. L'aventurière remet au cardinal une lettre de la Reine, écrite sous sa dictée par Retaux de Villette, et où Marie-Antoinette manifeste le désir que Rohan traite pour elle l'achat du collier qu'elle payera à diverses échéances : le cardinal rendra le plus grand service à la Reine en lui servant de garant.

Le 24 janvier 1785, visite de Rohan chez les joailliers; le 29 janvier, projet de marché établi à l'hôtel de Strasbourg, entre le cardinal, Bœhmer et Bassenge. Ce projet, de la main même de Rohan, et signé des deux marchands, est remis à Mme de La Motte qui le rapporte le 31 janvier, pourvu de la signature fausse et inusitée : «Approuvé. Marie Antoinette *de France*.»

Le 1er février 1785, livraison du collier à Rohan. Le soir même, celui-ci se rend à Versailles et remet le précieux écrin, dans une maison de la place Dauphine qu'habite la comtesse de La Motte, à l'émissaire de Marie-Antoinette, Desclaux, attaché à la chambre de la Reine et à la musique du Roi, du moins le croit-il; ce personnage était joué par Retaux de Villette.

Le 12 juillet 1785, remise par Bœhmer à la Reine d'un billet peu explicite où il la remercie de l'achat du collier, billet que la Reine ne comprend point et brûle sans plus d'attention.

Le 31 juillet, prétendue lettre de Marie-Antoinette à Rohan, toujours de Mme de La Motte, lui annonçant que les 400,000 livres dues à la première échéance, c'est-à-dire le lendemain 1er août, ne pourront être payées aux joailliers que le 1er octobre.

Le 3 août 1785, Mme de La Motte déclare à Bassenge que le cardinal a été trompé, que la signature de la Reine est fausse, dans l'espoir que, les joailliers s'adressant à Rohan, celui-ci payera pour étouffer l'affaire.

Mais Bœhmer s'ouvre à Mme Campan le vendredi 5 août.

Mandé par la Reine le 8 août, il reçoit l'ordre de lui rédiger un mémoire qu'il remet le 12.

Le 15 août, arrestation du cardinal de Rohan; dans la nuit du 16 au 17 août, à 11 heures et demie, arrivée de Rohan à la Bastille; le 18 août, arrestation de Mme de La Motte à Bar-sur-Aube. Le 20 août, remise par Rohan aux deux commissaires désignés pour l'interroger, Vergennes et Castries, d'un mémoire justificatif. Le 23 août, arrestation de Cagliostro et de sa femme, chargés par Mme de La Motte. Arrestation de la d'Oliva à Bruxelles le 17 octobre 1785, et de Retaux de Villette à Genève en mars 1786.

Le 5 septembre 1785, Louis XVI, sur option de Rohan, confie son jugement au Parlement de Paris, les Chambres assemblées. Celui-ci siège du 22 mai au 31 mai 1786, jour du jugement condamnant Jeanne de Valois de Saint-Rémy à être fouettée nue, marquée, enfermée à la Salpêtrière pour le reste de ses jours; Retaux de Villette est exilé du royaume, la d'Oliva mise hors de cause; Cagliostro et le cardinal sont déchargés de toute accusation. Le procureur général était Joly de Fleury; les rapporteurs étaient Titon de Villotran et du Puis de Marcé; les avocats du cardinal, de Mme de La Motte, de Cagliostro, de Retaux de Villette et de la d'Oliva : Maîtres Target, Doillot, Thilorier, Jaillant-Deschainaits et Blondel.

1046. «**Représentation exacte || du Grand Collier en Brillant des Srs Boëhmer et Bassenge.** || Gravé d'après la grandeur des Diamans. A Paris chez M. Taunay, rue d'Enfer, Place St Michel, Maison du Libraire.» [Tome 7, Fol. 1

Eau-forte. Clairevoie. Sans doute exécutée sur les dessins des deux joailliers associés Charles-Auguste Bœhmer et Paul Bassenge, israélites venus de Leipzig et joailliers de la Couronne et de la Maison de la Reine, lorsqu'au début de l'année 1786 on s'occupa de faire rechercher à l'étranger et notamment en Angleterre les diamants détachés du collier et vendus par les complices de Mme de La Motte.

Bœhmer mort à Stuttgart le 18 septembre 1794, sa femme se remaria avec son associé Bassenge.

De R.-F. Taunay, graveur, élève de Dupuis, nous connaissons deux vues de Rome et de Florence et une planche d'Arabesques d'après Corbier.

Voir dans la Collection Hennin (t. CXVI, p. 5) une copie de cette estampe parue dans la métropole même du diocèse de Rohan : «A Strasbourg, chez William, sur la Grande Place.»

Hauteur, 0 m. 480; largeur, 0 m. 369.

1047. «**Emjambée de la Sainte famille des Thuilleries à Montmidy...**» [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Caricature exécutée après le retour de Varennes (le 21 juin 1791), et dont on trouvera ci-après (chapitre XL, *La Fuite à Varennes*) la description et le commentaire. Elle n'a été placée ici que parce qu'elle présente au premier plan, sous l'arche formée par l'enjambée de Marie-Antoinette, la comtesse de La Motte tenant de la main droite le célèbre collier, et enlacée par le cardinal de Rohan, dont un geste significatif du bras gauche a été indiqué par le graveur au ras du trait carré inférieur.

Les phrases suivantes sont prêtées à la comtesse et au cardinal : «7 M^de^ la motte. Ce que je montre en fait asses connoître.» — «8 le Card. de Rohan. je m'en tiens a la Motte.» Le dernier personnage en bas à droite, vêtu d'un uniforme rouge et décoré du cordon du Saint-Esprit, est le duc de Coigny (1737-1821), ancien colonel général des dragons (1771-1783), lieutenant général, premier écuyer du Roi et pair de France. Ce fut l'un des courtisans que les pamphlets désignèrent avec le plus d'insistance comme amant de Marie-Antoinette. D'où la légende qu'on lit ici : «9. Mr Coig^y^. Si je la [la Reine] montois, elle sauteroit le pas.»

Coigny serait, au dire de plusieurs contemporains, le véritable père de Madame Royale. On lit d'autre part, dans les mémoires de Lord Holland, que Mme Campan, muette dans ses *Souvenirs*, aurait avoué verbalement avoir favorisé les rencontres de la Reine et de Coigny?

Gower, n° 481.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 473.

(1048-1056.) **Première série de neuf estampes comportant** dans autant de médaillons supportés chacun par un bas-relief représentant une scène de leur biographie, les portraits des principaux acteurs de l'**Affaire du Collier**. Seul le premier portrait de la série, celui du cardinal de Rohan, est supporté par un socle aux armes accompagnées du simple énoncé de ses titres. Cette série serait complète avec deux autres portraits, celui de Retaux de Villette, de profil à droite, dont le cartouche est intitulé «les 300 ll. que Mr de Villette apporte à Mlle d'Oliva», et celui de la femme de chambre de Mme de La Motte, dont le cartouche porte : «Mme de la Motte et sa femme de chambre habillent Mlle d'Oliva».

Gravures anonymes à l'aquatinte, imprimées en bistre, avec coloration rosée des visages. La crainte de poursuites, ou du moins de la défaveur royale, a fait sans doute que les auteurs des portraits des diverses séries qui suivront ont très rarement signé.

Hauteur, 0 m. 168; largeur, de 0 m. 103 à 0 m. 105.

1048. **Le Cardinal Louis de Rohan**, à mi-corps, de trois quarts à droite, en camail sur lequel se détachent le ruban et la croix du

Saint-Esprit. Sur le phylactère masquant la base du médaillon : «Louis René Edouard Prince de Rohan» Sur le socle aux armes : «Guemené Cardinal de — la Ste Eglise Romaine, ‖ Evêque Prince — de Strasbourg, Lande-‖-grave d'Alsace, Prince — de l'Empire, ‖ Grand Aumonier — de France etca.» [Fol. 3

Louis-René-Édouard, prince de Rohan-Guéméné, né à Paris le 25 septembre 1734, fut élu en 1760 coadjuteur de son oncle, Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, et sacré la même année évêque de Canope *in partibus*. Ambassadeur à Vienne de 1772 à 1774, grâce à l'influence de la Du Barry et du duc d'Aiguillon, on sait qu'il s'y attira les mauvaises grâces de Marie-Thérèse, choquée de ses façons plus mondaines qu'ecclésiastiques. Rappelé en 1774 à l'avènement de Louis XVI, et sur les instances de Marie-Antoinette docile instrument de sa mère Marie-Thérèse, il supporta mal cette sorte de disgrâce dont il crut sortir miraculeusement en se rendant aux propositions de Mme de La Motte. Grâce au crédit de la puissante famille des Rohan-Marsan-Soubise, il avait obtenu en 1777 la Grande-Aumônerie de France, et le chapeau en 1778; il était proviseur de Sorbonne, abbé de la Chaise-Dieu et de Noirmoutier, et succéda à son oncle comme évêque de Strasbourg en 1779. Déchargé de toute accusation par le Parlement, il fut exilé dès le lendemain de l'arrêt (1er juin 1786) en son abbaye de la Chaise-Dieu et se vit retirer la Grande-Aumônerie et le cordon bleu.

Il passa la fin de son existence dans son diocèse, où il n'avait pas tardé à rentrer, menant une vie plus édifiante. Élu aux États Généraux de 1789 par les bailliages de Haguenau et de Wissembourg, son élection fut validée le 23 juillet 1789, et l'Assemblée protesta contre son exil. Rohan remercia l'Assemblée le 12 septembre en un discours qui lui valut un dernier moment de popularité. Bientôt il refusait de siéger, puis de prêter le serment civil, et se retirait dans la partie de son diocèse située au delà du Rhin, où il mourut à Ettenheim le 17 février 1803.

1049. «**Jeanne de St Remi de Vallois, Comtesse de la Motte.**» En buste, de trois quarts à droite, les seins à demi-découverts, chevelure relevée, à boucles retombant sur les épaules, ornée d'un toquet à plumes et, par derrière, d'un voile. Le cartouche représente la «Premre visite de Mme De La Motte chez Mlle d'Oliva». [Fol. 3

Jeanne de Saint-Rémy de Valois, née au château de Fontette, département de l'Aube, le 27 juillet 1756, de Jacques de Saint-Rémy et de Marie Jossel, fille de son concierge, descendait en ligne directe de Henri II par les mâles (elle blasonnait d'argent à une fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or). Elle devint la protégée de la marquise de Boulainvilliers, femme du Prévôt de Paris, après avoir été livrée à la mendicité par sa mère qui, ruinée, avait abandonné son mari pour vivre avec un soldat aux Gardes. Placée ainsi que sa sœur à l'abbaye de Longchamps, elles s'enfuirent en 1779 et

trouvèrent un refuge chez la Présidente de Surmont, qui les garda près d'un an. C'est là que Jeanne de Valois connut Marc-Antoine-Nicolas de La Motte, officier de gendarmerie, compagnie des Bourguignons, qu'elle épousa le 6 juin 1780 à Bar-sur-Aube. Un mois après le mariage naissaient deux fils jumeaux qui ne vécurent que quelques jours.

On sait (voir le résumé donné plus haut) le rôle joué dans cette Affaire du Collier par la soi-disant comtesse de La Motte.

Fouettée et marquée en cour de Mai le 21 juin 1786 à 5 heures du matin, elle fut emprisonnée à la Salpêtrière, d'où la connivence des religieuses et la protection des Soubise lui permirent de s'évader le 8 juin 1787. Il est curieux de lire sur la culpabilité et le sort de Jeanne de La Motte les pages que Michelet lui a consacrées dans son *Histoire de France* (t. XIX, p. 249-285), récit auquel on aurait tort d'attacher trop de foi, mais qui corrige ce qu'il peut y avoir peut-être d'un peu trop favorable à la Reine dans la thèse soutenue par M. Funck-Brentano. Mme de La Motte, enfuie en Angleterre, y fut-elle l'objet des poursuites des émissaires de Breteuil et est-ce en essayant d'échapper à leurs poignards qu'elle se jeta d'une fenêtre et se brisa la cuisse, chute dont elle mourut peu après? Il semble que Michelet, dans son habituel souci de dramatiser, ait accueilli avec trop de complaisance le récit fourni par les *Mémoires de M^r^ de La Motte.*

1050. «M^r^ le Comte de la Motte.» En buste, de profil à gauche, uniforme à parements. Le cartouche représente la «Ire visite de M^r^ De La Motte chez Mlle d'Oliva». [Fol. 3

Il a été dit quelques mots au numéro précédent, pendant de celui-ci, de Marc-Antoine-Nicolas de La Motte, officier de gendarmerie, neveu du président de Surmont, et que Jeanne de Valois épousa le 6 juin 1780.

L'*Histoire véritable de Jeanne de St Remy, comtesse de la Motte*, nous fournit les détails suivants sur les débuts de leur liaison : «Par-tout où Mademoiselle de Valois etoit seule le Gendarme de la Motte alloit l'y chercher; il épioit les moments, il la poursuivoit. . . jusques à la garde robe. Le siège peu commode de ce cabinet qui ne fut jamais destiné à flatter l'odorat, fut l'autel sur lequel ils sacrifièrent ensemble pour la première fois à Vénus.»

Peu après leur mariage on sait que le mari mit sa femme au couvent de Saint-Nicolas, en Lorraine, et reprit sa vie de garçon, puis se réconcilia avec elle quelque temps après. La faveur du cardinal de Rohan lui fit obtenir le brevet de capitaine à la suite des dragons de Monsieur, à Lunéville; mais le couple préféra se fixer à Paris où il vécut d'expédients, s'endettant de jour en jour davantage, jusqu'au moment où Jeanne de La Motte réussit l'escroquerie du Collier. On sait l'aide que lui prêta son mari dans cette affaire; c'est lui qui rencontre en juillet 1784, dans les jardins du Palais Royal, la d'Oliva, dont la ressemblance avec Marie-Antoinette permettra la mystification du Bosquet de Vénus. Le 10 ou 12 avril, le collier livré, le comte de La Motte part à Londres et se défait chez les joailliers Robert et William Gray, dans New Bond Street, ainsi que chez Nathaniel Jefferies, dans Piccadilly, d'une bonne part des diamants, pour une somme de 240,000 livres et un grand

nombre de bijoux de toute sorte livrés en échange. Le seul des complices de sa femme qui ait réussi à échapper (on n'extradait pas en Angleterre), La Motte fut condamné par contumace aux galères perpétuelles. Poursuivi en Angleterre, comme sa femme après son évasion, par les émissaires du gouvernement français, il préféra rentrer en France à la Révolution et se mit en rapports avec Mirabeau. Arrêté et enfermé à la Conciergerie, il échappa par miracle aux Massacres de Septembre. Arrêté de nouveau à Bar-sur-Aube en 1793, il fut incarcéré à Troyes et délivré le 9 thermidor. Il finit ses jours dans la plus noire misère à l'hôpital de la Pitié.

1051. «Alexandre Comte de Cagliostro.» En buste, de trois quarts à gauche, chemise ouverte sur la poitrine, les yeux levés au ciel et l'air inspiré. Le cartouche représente l'«Embarquement du Comte de Cagliostro pour aller à Malte». [Fol. 3

Joseph Balsamo, nom qu'illustrera dans la suite le roman de Dumas père, naît sans doute à Palerme vers 1745, quoiqu'il prétende avoir toujours existé, avoir connu le Christ qu'il tenta vainement de dissuader de la prédication, et qu'il soutienne également avoir à son service un domestique qui le sert depuis 1,200 ans. Contraint de quitter Palerme après une escroquerie commise au préjudice d'un orfèvre, il se sert de l'argent volé pour voyager en tous pays, changeant en chacun d'eux de nom et de condition; il visite la Grèce, l'Égypte, Malte, la Turquie et l'Arabie, où quelques connaissances en médecine lui attirent une grande popularité et le font l'ami du chérif de la Mecque. En 1773, de retour de ses premiers voyages, il épouse, à Naples ou à Rome, Lorenza Feliciani (devenu Seraphina Feliciani), fille d'un fondeur sur cuivre, jolie et intrigante, et qui le sert adroitement dans sa fortune.

Le couple, après un voyage de plusieurs années en Russie et en Allemagne, se fixe, en 1780, pour quelque temps à Strasbourg et y capte la confiance de Rohan, puis vient définitivement s'installer à Paris.

Tout comme Mesmer, il y devint une des «folies du jour» (cf. ci-dessus notre numéro 880) et l'on vit courir tout Paris rue Saint-Claude, au Marais, dans l'hôtel somptueux de la marquise d'Orvillers, préparé par ce remarquable charlatan, à la fois guérisseur, magicien, évocateur d'esprits, alchimiste, chef d'une nouvelle franc-maçonnerie, la franc-maçonnerie égyptienne, pour illusionner plus facilement ses dupes. Jaloux de toute influence prise sur Rohan, Cagliostro devait entrer avec Mme de La Motte en rivalité violente; cette dernière tenta de le perdre lorsqu'elle fut arrêtée en août 1785 en essayant de le compromettre dans l'Affaire du Collier à laquelle il n'avait pris qu'une part très indirecte, entretenant néanmoins, afin de le satisfaire, la crédulité du cardinal au succès de l'aventure tentée pour regagner les bonnes grâces de la Reine. Cagliostro fut déchargé d'accusation, mais relégué par ordre du Roi; il partit en Angleterre.

On sait qu'ayant commis l'imprudence de revenir en Italie, le Saint-Office s'empressa de mettre la main, le 27 décembre 1789, sur le fondateur de la nouvelle franc-maçonnerie, et de l'enfermer au Château Saint-Ange. Con-

damné à mort le 7 avril 1791, le Pape commua en une détention perpétuelle la peine de Cagliostro. Il mourut au Château de Saint-Léon dans le duché d'Urbino, vers 1795, après une longue prison. Sa femme, arrêtée en même temps que lui, fut enfermée au Couvent de Sainte-Apolline où elle finit également ses jours.

Outre le buste de Houdon, notons trois portraits dessinés de ce personnage dont dérivent tous les portraits gravés que l'on trouvera ci-après; le premier est l'œuvre de Christophe Guérin, qui le grava lui-même, et fut exécuté par cet artiste à Strasbourg en 1781. On sait que ce Christophe Guérin (cf. ci-dessus notre numéro 60) était le frère de Jean Guérin. Le présent portrait (n° 1051) est imité du portrait dessiné et gravé par Guérin (ci-après notre numéro 1109), comme le sont également les portraits catalogués sous nos numéros 1061, 1074 et 1108.

Le second portrait fut dessiné par A. Pujos (ci-dessus notre numéro 905) en 1785 et fut gravé par Vinsac; on le trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo* Cagliostro); le même Pujos était l'auteur du dessin gravé en pendant par Mme Lingée et représentant Seraphina Feliciani (voir également au Cabinet des Estampes, *Portraits, verbo* Cagliostro); nous en possédons seulement la copie parue chez Boydell (ci-après, n° 1107). D'après le portrait de Cagliostro dessiné par Pujos (reconnaissable au large collet de fourrure de son vêtement) fut également gravé le portrait de Bonneville (n° 1105).

Enfin le troisième portrait date du séjour de Cagliostro en Angleterre (lors de son exil après l'Affaire du Collier); il est de Bartolozzi et fut gravé par Marcuard (n° 1104) et par J.-E. Haid (*Portraits, verbo* Cagliostro). On peut, sur Cagliostro, lire la comédie de Gœthe, qui le connut : «der Gross Kophta», et les curieux *Mémoires* de Beugnot.

1052. «**Seraphinia Felichiani Comt^sse^ de Cagliostro.**» En buste, de trois quarts à droite, les cheveux relevés et frisés sur le dessus de la tête et retombant en boucles sur les épaules, fichu menteur fermant sur la poitrine. Le cartouche représente le «Mariage du Comte de Cagliostro». [Fol. 3

Voir le numéro précédent dont cette estampe est le pendant.

1053. «**Mlle Le Guet d'Oliva**», en buste, de trois quarts à gauche, cheveux relevés et bouclés ornés d'un toquet à plume, aigrette, et voile retombant par derrière. Corsage décolleté garni d'une ruche de lingerie, paré d'un bouquet et laissant voir le sein gauche. Le cartouche représente l'«Entrevue de Mlle d'Oliva avec M^r^ De la Motte au Palais Royal». [Fol. 4

Elle était née le 1er septembre 1761.

Rencontrée au Palais Royal par le Comte de La Motte en juillet 1784, Marie-Nicolle Le Guay, modiste dévoyée en impure et qui se faisait appeler Madame de Signy, vivait au Petit hôtel de Lambesc, rue du Jour, avec un

jeune gentilhomme nommé Toussaint de Beaussire. Nous avons dit sa ressemblance étrange avec Marie-Antoinette, assez peu sensible du reste aux portraits gravés qui nous sont demeurés d'elles, et son rôle dans l'Affaire du Collier. C'est à Mme de La Motte qu'elle dut le nom d'Oliva, primitivement écrit d'Olisva, anagramme de Valois, et dont celle-ci l'affubla. Mise hors de cause, à la suite du procès où ses larmes sincères lui concilièrent la pitié des magistrats et lui valurent les offres de nombreux galants, Nicole Le Guay vécut quelque temps avec son jeune avocat, Me Blondel, puis elle choisit, entre de nombreux prétendants, son ancien ami, Toussaint de Beaussire, qu'elle épousa le 24 avril 1787 à Saint-Roch.

1054. «**De Bette d'Etienville**», en buste, le visage de trois quarts à droite, coiffé d'un chapeau bicorne, vêtu d'un habit à revers garni de boutons, cravate nouée négligemment sous le col, veste déboutonnée. Le cartouche représente «Mr Détienville se rendant au Châtelet». [Fol. 4

Jean-Charles-Vincent Bette d'Étienville, bourgeois de Saint-Omer, sous-aide major dans les hôpitaux de l'armée, rencontre le 8 février 1785, au café de Valois, sur les jardins du Palais-Royal, un sieur Augeard, se disant l'intendant d'une dame de qualité, en réalité Retaux de Villette, chargé par Mme de La Motte d'une délicate mission.

Nous nous bornerons à transcrire ici une note substantielle de la main du baron C. de Vinck, expliquant très clairement l'intrigue à laquelle furent mêlés Bette d'Etienville, le baron de Fages, le comte de Précourt, l'abbé Mulot, enfin le bijoutier Loque et l'horloger Vaucher, personnages dont on trouvera ci-après deux séries de portraits plus complètes (n°s 1061-1098).

«Ces personnages. . . furent les artisans d'une tentative d'escroquerie dont l'Affaire du Collier ne fut que le point de départ. Lorsque Mme de La Motte se trouva en possession du collier, elle rechercha le moyen d'en vendre, par petits paquets, les diamants. Afin de ne pas éveiller de soupçons, il fallait, autant que possible, user d'intermédiaires nombreux. Voici l'intrigue compliquée et touffue qu'elle imagina à cette occasion:

«Une part des diamants fut remise à une certaine Mme de La Motte, sa cousine, qui adopta le nom de guerre de *comtesse Mella de Courville Sulbac*. Celle-ci se fit passer pour une des maîtresses du cardinal de Rohan, maîtresse comblée de bienfaits, et à laquelle le Cardinal voulait procurer, moyennant finances, un mari honoraire et honorable.

«Retaux de Villette, sous le nom d'*Augeard*, joua le rôle d'intendant de la dame. En cette qualité, il s'aboucha, le 8 février 1785, avec un certain *Bette d'Etienville*, bourgeois de Saint-Omer, et sous-aide-major dans les hôpitaux de l'armée. Il chargea celui-ci de lui fournir un épouseur, gentilhomme authentique, et lui promit de reconnaître généreusement cet office.

«Bette d'Etienville amena à Retaux de Villette (Augeard) un noble ruiné, le *baron de Fages-Chaulnes*, prêt à toutes les compromissions, garde-du-corps de Monsieur.

«On présenta le fiancé à la fiancée. Celle-ci avait à ses côtés un certain *Marcilly,* qui n'était autre que M. de La Motte. On convint des conditions du mariage; et la dame exhiba le lot de diamants, don prétendu du Cardinal, dont elle manifesta l'intention de réaliser la valeur pour entrer en ménage. Bette d'Etienville fut chargé d'aller en vendre une partie en Hollande; il effectua honnêtement cette première mission, dans l'espoir de demeurer chargé de la suite des opérations.

«La dame, qui était en possession d'un mari véritable, et qui n'avait imaginé l'intrigue des fiançailles que pour rendre plausible la vente des diamants, différait toujours la réalisation de son mariage avec le baron de Fages. Inquiet, celui-ci réclama une garantie. Elle lui fut donnée sous forme d'une enveloppe close, qui était censée contenir 30,000 livres, et qui fut remise en dépôt à *l'abbé Mulot,* chanoine-prieur de l'abbaye de Saint-Victor à Paris, protecteur de Bette d'Etienville.

«Le baron de Fages avait un ami, le *comte de Précourt,* filou et chevalier authentique de Saint-Louis. Les deux amis, voulant escompter d'avance la dot de la fiancée récalcitrante, commandèrent au joailler *Loque,* établi au Pont-Notre-Dame, des bijoux destinés prétendument à Mme de Courville Sulbac, mais qu'ils portèrent au Mont-de-Piété, après avoir négligé de les payer. Fages et Précourt renouvellèrent la même escroquerie aux dépens de l'horloger *Vaucher,* habitant dans la Cité. Loque et Vaucher menaçant de faire du bruit, le digne abbé Mulot intervint; en leur montrant l'enveloppe aux 30,000 livres, il leur fit prendre patience.

«Quels développements allait prendre cette intrigue qui n'était encore qu'à son début? L'arrestation et l'incarcération du cardinal de Rohan, le 16 août 1785, mirent brusquement terme à l'aventure. La comtesse de Courville Sulbac s'enfuit en hâte en Angleterre, et eut la modestie de ne plus faire parler d'elle. Bette d'Etienville, Fages et Précourt furent, sur la requête de Loque et de Vaucher, enfermés au Châtelet, et condamnés par arrêt du 23 janvier 1789. L'abbé Mulot devint député à l'Assemblée législative.»

1055. «Mlle de La Tour», à mi-corps, de trois quarts à gauche, cheveux à boucles, coiffée d'un chapeau à larges bords, à plumes et à ruban retombant. Le cartouche représente «Mlle De la Tour mangeant des Confitures avec sa Tante». [Fol. 4

Marie-Jeanne, fille de M. et Mme Lamotte de la Tour, cette dernière, sœur du comte de La Motte, était née en 1770. Elle fut présentée à Cagliostro par sa tante la comtesse de La Motte et lui servit à plusieurs reprises de medium, car il fallait au mage un sujet innocent, et les quinze ans de Marie-Jeanne paraissaient pleins de garanties. Afin de convaincre les assistants qu'elle était innocente (on lui avait dit que si elle ne voyait rien, c'est qu'elle ne l'était plus), elle vit tout ce qu'on voulut, et même Marie-Antoinette dans une carafe, ceci combiné par Cagliostro pour satisfaire le Cardinal. Du moins avoua-t-elle sa supercherie au Parlement, lors de son interrogatoire (21 septembre 1785).

1056. «Mme **Mella de Courville Sulbark**», en buste, de face, le visage de trois quarts à droite, cheveux frisés à boucles retombant sur les épaules, chapeau à larges bords orné de plumes, de fleurs et d'un ruban retombant par derrière; corsage ruché décolleté. Le cartouche représente la «visite de Mr de Tienville chez Mme de Courville». [Fol. 4

Marie-Josèphe-Françoise de Waldburg-Frohberg, cousine de la comtesse de La Motte, avait été mise à la Bastille pour une escroquerie où elle avait compromis les noms de la Reine, de la princesse de Lamballe et de la comtesse de Polignac. Transférée dans une maison de détention, elle s'était évadée, puis enfuie en Allemagne, d'où elle venait de revenir quand sa cousine l'utilisa pour sa délicate entreprise. La comtesse Mella de Courville devait passer pour une ancienne chanoinesse d'un couvent d'Alsace, séduite par le cardinal de Rohan, qui voulait la marier honorablement, autant pour elle-même que pour l'enfant né de leurs coupables rapports. Ainsi fut expliquée la chose à Bette d'Etienville et au baron de Fages, fiancé à la dame. Nous avons vu ci-dessus (n° 1054) que toute l'intrigue avait eu pour but unique la vente du collier; peut être faut-il aussi tenir compte de l'ambition personnelle de la cousine, qui se fit déposer une part des diamants, et dont les antécédents pourraient laisser supposer qu'elle fut l'instigatrice de la comtesse de La Motte. Sitôt la découverte de l'escroquerie de sa cousine, la baronne de Courville s'enfuit en Angleterre et l'on n'en entendit plus jamais parler.

(1057-1060.) **Quatre portraits** d'une **seconde et très rare série** en couleurs parue «A Paris chez Alibert, M^{d} d'Estampes, rue Froid-Manteau, près le Palais-Royal» et comprenant en outre, à notre connaissance, le portrait de Cagliostro (type de Guérin, voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Cagliostro) et celui de la d'Oliva, tiré en noir (Cab. des Estampes, *Portraits*, *verbo* Oliva).

Gravures à l'aquatinte imprimées en couleur.

Hauteur de l'ovale, o m. 120; largeur, o m. 100.

1057. «**Louis René Edouard, prince de Rohan**», à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit la légende ci-dessus, suivie de l'adresse d'Alibert. [Fol. 5

1058. «**Jeanne de St Remi de Valois, comtesse de La Motte**», à mi-corps, de trois quarts à droite, chevelure relevée et frisée, à boucles retombant sur les épaules; corsage décolleté laissant voir les seins pour lesquels, écrit Beugnot, «la nature s'était arrêtée à

moitié de l'ouvrage et cette moitié faisait regretter l'autre ». Dans un ovale au-dessous duquel on lit cette légende suivie de l'adresse d'Alibert. [Fol. 5

1059. « **M. le comte de La Mothe** », à mi-corps, le visage de trois quarts à droite, habit bleu vert s'ouvrant sur un gilet rouge et sur un jabot. [Fol. 5

1060. « **Seraphinia Felichiani Comtesse de Cagliostro** », à mi-corps, de trois quarts à gauche, cheveux relevés et frisés, à boucles retombant sur les épaules, fichu menteur croisé sur la poitrine, type déjà décrit sous le numéro 1052 ci-dessus. [Fol. 5

Pendant du portrait de Cagliostro indiqué ci-dessus.

(1061-1071.) **Troisième série de onze portraits**, dans des médaillons ovales surmontés de nœuds et de guirlandes et reposant sur des socles portant les noms des personnages. Manquent : 1° celui de Madame de La Motte que l'on trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* La Motte), en bistre et en couleur, et 2° celui du cardinal de Rohan, de trois quarts à droite, type déjà décrit (ci-dessus, n° 1057) [également au Cabinet des Estampes, *Coll. de Portraits*, *verbo* Rohan].

Gravures à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 122; largeur, 0 m. 097.

1061. « **Le Comte de Cagliostro.** ‖ Pour Savoir ce qu'il est il faut être lui même. » En buste, de trois quarts à gauche. Type du portrait de Guérin (n° 1109 ci-après) dont il a été parlé ci-dessus (n° 1051). [Fol. 6

1062. « **Seraphinia Felichiani Comtesse de Cagliostro** ‖ Agée de 29 ans. » En buste, de trois quarts à droite, draperie au fond à droite. Type déjà décrit au précédent numéro 1052. [Fol. 6

1063. « **M^r le Comte de La Motte** », à mi-corps, de profil à gauche. [Fol. 6

1064. « **M^d Mella de Courville** ‖ **Sulbark** », à mi-corps, le visage de trois quarts à droite; coiffée d'un chapeau garni de plumes,

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'une aigrette et d'un nœud de rubans dont les pans retombent sur le côté, le bord du chapeau relevé à droite; guimpe ornée d'un nœud au milieu de la poitrine. [Fol. 7

Voir ci-dessus notre numéro 1056.

1065. **Mlle le Guet d'Esigny ‖ d'Olisva**», à mi-corps, le visage de trois quarts à gauche, cheveux à frisons ornés d'un toquet de gaze à plumes et aigrette; collier à double rang de perles, corsage décolleté, bouquet et nœud de rubans au milieu de la poitrine. [Fol. 7

Voir ci-dessus notre numéro 1053 et ci-après notre numéro 1080.

1066. «**M. Rêtaut de Villette**», à mi-corps, de profil à droite, la main droite passée dans la veste. Voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, la même estampe en couleur avec la bordure ovale tirée en or, et l'habit couleur lie de vin. [Fol. 7

Retaux de Villette, fils du directeur général des octrois de Lyon, ancien gendarme et camarade du comte de La Motte, avait été présenté par celui-ci à sa femme, qui en fit son amant et son secrétaire. C'est lui qui rédigeait les lettres galantes de la Reine au cardinal de Rohan, lui qui, sous le nom d'Augeard, découvrit Bette d'Étienville. Arrêté à Genève, où il s'était enfui dès la première alerte, par le célèbre inspecteur de police Quidor, il chargea son amie sans le moindre scrupule, et s'en tira sans autre peine que l'exil.

1067. «**Mlle de la Tour**», à mi-corps, le visage de trois quarts à droite, chapeau bergère à brides de rubans formant nœud sur le milieu de la poitrine, corsage décolleté, manches courtes, ceinture à boucle; le portrait se détache sur un paravent. [Fol. 8

Voir notre numéro 1055 ci-dessus.

1068. «**Le Père Loth** ‖ Minime», en buste, de trois quarts à droite, froc à capuchon, calotte ronde sur le haut de la tête, cheveux relevés. [Fol. 8

Ce personnage, dont il n'a pas encore été parlé, était voisin du domicile de La Motte, rue Neuve St Gilles. Frère procureur des Minimes de la Place Royale, devenu secrétaire intime de la Valois, pour laquelle il disait messe tous les matins, il lui servait aussi de majordome. C'était au fond un naïf.

1069. «**De Bette d'Etienville**», à mi-corps, de trois quarts à gauche, chemise ouverte sur la poitrine, redingote à larges revers à boutonnières. [Fol. 9

Voir notre numéro 1054.

1070. «Mr Marcilly», à mi-corps, de trois quarts à gauche. [Fol. 9

On sait que c'est le nom d'emprunt du mari de Mme de La Motte. Voir ci-dessus notre numéro 1054 et ci-après notre numéro 1091.

1071. «Mr. . D. . . », buste de jeune homme en habit à revers, de profil à droite. [Fol. 10

Nous ignorons quel est ce personnage représenté dans un encadrement ne différant pas sensiblement de celui des portraits précédents. Est-ce un des acteurs de la comédie du collier? Ou bien un graveur, qui ne doit pas être le même que l'auteur des numéros 1061 à 1070, a-t-il simplement repris cet encadrement qui lui convenait? Il est difficile de répondre à cette question.

(1072-1095.) Quatrième série (la plus complète) de 22 portraits, dont plusieurs tirés en couleur représentant dix-huit personnages divers, mêlés à l'Affaire du Collier, dans un ovale supporté par un socle à la face antérieure duquel on lit le nom, parfois accompagné des qualités, du personnage représenté. Elle est en partie l'œuvre du graveur en couleurs Chapuy qui en exécuta plusieurs planches sur les dessins de Brion de la Tour, comme les portraits en pendant de Marie-Antoinette et de Louis XVI (ci-dessus, nos 375 et 376) qui font partie de cette même série. Voir également sur Brion notre numéro 735. Quant aux autres planches, elles seraient l'œuvre d'un aquatintiste nommé «de Villeneuve» qui travaillait pour Basset (si nous en croyons une note manuscrite ancienne accompagnant le portrait de Rosalie Briffault, ci-après no 1082, que l'on trouvera au Cabinet des Estampes, Supp. non reliés, *verbo* Villeneuve). N'y eut-il qu'un Villeneuve? Celui qui signait de Villeneuve et qui gravait à Bordeaux en 1788, est-il le même que l'éditeur des caricatures révolutionnaires, domicilié rue Zacharie? Quels sont les portraits dus à Chapuy, ceux dus à Villeneuve? Autant de problèmes bien délicats à solutionner.

Gravures à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 205; largeur, 0 m. 135.

1072. «Louis René Edouard ‖ Prince de Rohan Guémené ‖ Cardinal de la Ste Eglise Romaine. ‖ Eveque Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince de l'Empire ‖ Grand Aumonier de

France, Commandeur de l'Ordre du St Esprit en 1777 ‖ Proviseur de Sorbonne en Avril 1782.» En buste de trois quarts à droite, la cravate de l'Ordre du Saint-Esprit sous le rabat. Sous le tr. c., à gauche : «Brion del.»; à droite : «Chapuy Sculp.». Au-dessous, l'adresse : «A Paris chez Basset rue St Jacques près les Mathurins A. P. D. R.» [Fol. 10

Il est plus que probable que Chapuy, après avoir lui-même vendu les portraits de la série qui suit, en céda les planches à l'éditeur Basset qui, les faisant parfois remanier par un graveur à ses gages, supprima les signatures de Brion et de Chapuy.

Ce portrait, avec ceux du Roi et de la Reine (n°s 375 et 376 ci-dessus) et celui de Cagliostro (ci-dessous, n° 1076), est le seul que nous ayons rencontré portant lesdites signatures. L'adresse de Basset (que nous ne reproduirons plus dans leur description, sauf modifications) se retrouve sur les numéros 1073-1095. En couleurs.

1073. **La même estampe**, de mêmes dimensions, en contrepartie, même légende, même adresse. Les signatures du dessinateur et du graveur ont disparu. [Fol. 10

En noir.

1074. **«Le Comte de Gagliostro.»** Type du portrait par Guérin (ci-après, n° 1109) dont il a été parlé ci-dessus, n° 1051. Sur la tablette, au-dessous de la légende déjà mentionnée, les quatre vers suivants :

«De l'ami des humains reconnaissez les traits,
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits,
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence,
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.»

Sous le tr. c., au milieu, l'adresse réduite : «A Paris chez Basset, rue St Jacques.» [Fol. 10

En noir.

1075. **«Seraphinia Felichiani ‖ Comtesse de Cagliostro.»** Sous le tr. c., l'adresse de Basset, sans mention du privilège. [Fol. 11

En noir. C'est le type décrit ci-dessus n° 1052.

1076. **«Le Comte ‖ de Gagliostro.»** Sous le tr. c., à gauche : «Brion de la Tour Del.»; à droite : «J. B. Chapuy Sculp.». [Fol. 11

En noir. Contre-partie du portrait par Guérin (ci-après, n° 1109). C'est d'après ce numéro 1076 qu'a sans doute été exécuté en contre-partie le numéro 1074 catalogué ci-dessus.

1077. «**Jeanne de Saint Remy de Valois ‖ Epouse du Comte de la Motte**», en buste, presque de face, le visage légèrement de trois quarts à droite, cheveux relevés à boucles retombant sur les épaules, pendants d'oreilles, corsage décolleté rouge garni d'un châle bleu noué sur le milieu de la poitrine. L'ovale se détache sur un fond brun. [Fol. 12

En couleurs.

1078. **La même estampe.** [Fol. 12

En noir.

1079. «**Mr le Comte de la Motte**», en buste, de trois quarts à gauche, habit sans revers ouvrant sur la veste d'où dépasse le jabot. Sous le tr. c., l'adresse de Basset réduite : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 12

En noir.

1080. «**Mademoiselle ‖ Leguet d'Esigny ‖ d'Olisva**», à mi-corps, de trois quarts à gauche, cheveux relevés et bouclés ornés d'un toquet rose à rayures, corsage lie de vin garni d'une ruche de lingerie et décolleté, ruban gris formant collier auquel a été rajouté un médaillon en forme de cœur (non gravé). Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 13

En couleurs. Le portrait présente une certaine analogie de pose et de physionomie (en dépit de l'effort du graveur à dissimuler son emprunt) avec le numéro 1065; sans nous prononcer pour l'antériorité de l'un ou de l'autre, nous croyons à un pastiche.

1081. **La même estampe**, sans le médaillon en forme de cœur rajouté à la main sur l'estampe précédente. [Fol. 13

En noir.

1082. «**La Femme de chambre ‖ de Mme la Comtesse de la Motte**», à mi-corps, de profil à gauche; coiffée d'un bonnet de lingerie, à garniture consistant en un nœud sur le devant et une bride

retombant sur le côté gauche; fichu à col ruché fermant sur la poitrine; un velours noir supportant une croix autour du cou. L'encadrement diffère de celui des précédents numéros (nos 1072-1081) et des suivants (nos 1083-1095) par l'addition d'un anneau et d'un nœud de rubans à la partie supérieure du médaillon. [Fol. 13

En noir, avant toute lettre. Rosalie Briffault, femme de chambre dévouée de Jeanne de La Motte, partageait avec le valet de chambre Deschamps le soin de son service. La mère de Rosalie avait nourri Mme de La Motte à la fin de 1782, lorsqu'elle était dans la plus complète misère. Rosalie contribua au déguisement de la d'Oliva et fut arrêtée en même temps que sa maîtresse.

1083. «**Monsieur Bohemer**», en buste, de trois quarts à droite. [Fol. 14

En noir. Sur cet orfèvre et son associé Bassenges dont le portrait suit, voir ci-dessus notre numéro 1046.

1084. «**Monsieur Bassanges**», à mi-corps, de trois quarts à gauche. Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset : «A Paris chez Basset, rue St Jacques.» [Fol. 14

En noir.

1085. «**Monsieur ‖ Vaucher ‖ Horloger — Monsieur ‖ Loque ‖ Bijoutier**»; portraits se faisant face dans deux médaillons ovales suspendus par deux nœuds de rubans; légende inscrite à la partie antérieure du socle que divise en deux un trait vertical. Vaucher est en buste, de profil à droite; Loque, en buste, de profil à gauche. [Fol. 14

En noir. Sur ces deux dupes du baron de Fages, de Bette d'Etienville et du comte de Précourt, voir ci-dessus notre numéro 1054.

1086. «**Mle de La Tour**», à mi-corps, vue presque de dos, le visage de trois quarts à droite, coiffée d'un volumineux chapeau à plumes et à rubans pendants, à bord postérieur exagéré. Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 15

En noir. Sur ce personnage, voir ci-dessus notre numéro 1055.

1087. «**Madame ‖ Mella de Courville ‖ Sulbark**», à mi-corps, de trois quarts à gauche, cheveux mi-relevés, mi-retombant en bou-

cles sur les épaules, frisés des extrémités; sorte de gaulle ou de blouse lâche, ouverte sur la poitrine. [Fol. 15

En noir. Sur ce personnage, voir ci-dessus notre numéro 1056.

1088. «**Monsieur || Retaut de Villette**», en buste, de trois quarts à gauche, coiffé d'un tricorne; habit brodé ouvert sur la veste et le jabot. [Fol. 15

En noir. C'est la transformation (obtenue par la légende différente et par l'addition du chapeau) du portrait de Bette d'Etienville mentionné ci-après, à propos du numéro 1089. Sur ce personnage, voir ci-dessus notre numéro 1066.

1089. «**M. Jean Charles Vincent || de Bette d'Etienville || Bourgeois de S**$^{\mathbf{t}}$ **Omer en Artois**», à mi-corps, de trois quarts à droite. Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 16

En noir. Sur ce personnage, voir ci-dessus notre numéro 1054. Voir, de la même série (Est. *Portraits*, *verbo* Bette), un autre portrait du même personnage portant simplement la légende : «De Bette d'Étienville» et qui a servi, avec simple addition d'un chapeau, pour celui de Retaux de Villette décrit au numéro 1088.

1090. «**Monsieur Augeard**», à mi-corps, cheveux relevés, chemise ouverte sur la poitrine, habit à larges revers à boutonnières. Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 16

En noir. Sur ce personnage, qui n'est autre que Retaux de Villette, voir ci-dessus notre numéro 1054.

1091. «**M**$^{\mathbf{r}}$ **Marcilly**», à mi-corps, de trois quarts à droite, habit à brandebourgs. Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset : «A Paris chez Basset rue St Jacques.» [Fol. 16

En noir. Le portrait présente une grande analogie avec le numéro 1070 de la série précédente. Il est difficile de dire quelle est l'estampe dont l'auteur a fait œuvre de copiste, quoique le plagiat soit manifeste.

1092. «**Monsieur || le Baron de La Fages**», en buste, le visage de trois quarts à droite, redingote croisée et boutonnée. Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset. [Fol. 17

En noir. Sur ce personnage, voir ci-dessus notre numéro 1054.

1093. «**M. le Comte de Précourt**», en buste, le visage de trois quarts à gauche, habit sans revers; sur la poitrine, à droite, passé dans deux boutonnières, le ruban de chevalier de Saint-Louis. Sous le tr. c., l'adresse réduite de Basset. [Fol. 17

En noir. Voir également le numéro 1054 ci-dessus.

1094. «**L'abbé Mullot.**» A mi-corps, le visage de trois quarts à droite, vêtu d'un surplis, une cordelette descendant sur la poitrine. [Fol. 18

En noir. Précisons, d'après la très intéressante *Notice préliminaire* que M. Maurice Tourneux a placée en tête du *Journal intime de l'abbé Mulot* (1777-1782) dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XXIX, p. 19-36, ce que nous avons dit du personnage et du rôle qu'il joua dans l'affaire d'escroquerie tentée par Mme de Courville-Sulbac, le comte de La Motte et Bette d'Etienville.

François-Valentin Mulot, fils d'un huissier de la Chambre des Comptes, né à Paris le 29 octobre 1749, entra comme novice à l'abbaye de Saint-Victor à l'âge de 15 ans. Grand-prieur de l'abbaye en 1782, ses fonctions l'appelèrent à visiter les détenus de la Force. Il y fit la connaissance de Bette d'Etienville, dont il désintéressa généreusement une partie des créanciers. Celui-ci, mandataire de Mme de Courville auprès du baron de Fages-Chaulnes, présenta ce dernier à l'abbé Mulot, et c'est au chanoine de Saint-Victor que les deux amis, dupés par Mme de La Motte, confièrent la fameuse enveloppe aux cachets de cire rose, prétendue contenir les 30,000 livres de dédit dus à Fages-Chaulnes en cas de rupture des négociations matrimoniales. Ce fut donc un perpétuel défilé chez l'abbé Mulot des fournisseurs auxquels Fages achetait largement, escomptant la dot ou du moins le dédit. Le bijoutier Loque et l'horloger Vaucher auxquels le chanoine, de fort bonne foi, montra l'enveloppe, repartirent tranquilles. Mais Bette ayant réclamé le dépôt à l'abbé Mulot, celui-ci le rendit au dépositaire et la comtesse de La Motte s'empressa de déchirer l'enveloppe mystérieuse. D'où, lors du procès du collier, l'assignation de Mulot par Loque et Vaucher devant le Châtelet. La meilleure preuve de la bonne foi du chanoine résulte de la sentence du Châtelet (7 janvier 1786), le mettant hors de cause et lui enjoignant seulement d'être plus circonspect à l'avenir.

Ajoutons pour terminer que l'abbé Mulot, démis volontairement de sa charge de grand-prieur et devenu archiviste de l'abbaye, fut l'un des esprits les plus cultivés du temps; sous-bibliothécaire du Musée, collaborateur assidu des *Étrennes lyriques*, auxquelles il fournissait chaque année son contingent appréciable de petits vers et d'épigrammes, il était en rapport avec tout ce que Paris et l'étranger comptaient de savants, de lettrés et d'artistes; très lié avec les graveurs David et Godefroy, il fournit au premier les notices de son *Muséum de Florence*. Secrétaire du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet au lendemain de la prise de la Bastille, Mulot fut, le 2 septembre 1789, admis à la deuxième assemblée des représentants de la Commune, et, le 19 dé-

cembre 1791, élu quinzième député de la ville de Paris à l'Assemblée législative, par 381 voix contre 61 à Gerdret et 40 à Danton. Accusé une première fois d'être un «contre-révolutionnaire adroit» gagné par les royalistes, Mulot sut prouver son civisme et fut relâché; arrêté une seconde fois et emprisonné à la Force en 1794, il n'y fit qu'un court séjour; il devint enfin inspecteur de l'instruction publique dans les quatre départements du Rhin et professeur des belles-lettres à l'École centrale de Mayence. Il mourut le 9 juin 1804, au moment d'aller occuper le poste de secrétaire général du département de la Sarre. L'ex-chanoine avait épousé son ancienne maîtresse, Marie-Thérèse Patin, alors âgée de 38 ans, et qui mourut en 1829.

Il faut lire le spirituel journal, bourré d'anecdotes, de ce très curieux personnage, édité avec infiniment de soin et d'érudition par M. Tourneux, auquel nous empruntons les détails qu'on vient de lire.

1095. «**Le Père Loth || Minime.**» En buste, de trois quarts à gauche. Type déjà décrit au numéro 1068 ci-dessus. En contrepartie de cette estampe, que nous croyons copiée d'après le présent numéro 1095, comme il est également plus probable que les numéros 1065 et 1070 sont inspirés des numéros 1080 et 1091. [Fol. 18

(1096-1098.) **Cinquième série comprenant trois portraits** dans des bordures ovales fixées par un nœud de ruban et un anneau sur un fond rectangulaire, et reposant sur un socle portant le nom des personnages représentés. Œuvre du graveur et peintre Pierre-Thomas Le Clerc ou Leclerc (ci-dessus, n° 797), qui collabora souvent avec les Campion, Bonnet et Chapuy pour l'exécution de gravures en couleurs.

Gravures à l'aquatinte, tirées en sépia, les chairs colorées de rose.

Série très rare qui, peut-être, n'a pas été continuée, n'ayant pas satisfait l'éditeur. Nous ne l'avons rencontrée nulle part ailleurs.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 112.

1096. «**Louis René Edouard. || Prince de Rohan Guémené || Cardinal Evêque de Strasbourg.**» En buste, de trois quarts à gauche, type décrit ci-dessus n°s 1072 et 1073. [Fol. 19

Avant toute lettre.

1097. «**Seraphinia Felichiani || Comtesse de Cagliostro.**» En buste, de trois quarts à droite, type décrit ci-dessus sous le numéro 1052. Sous le tr. c., à g. : «L. B... Del.»; à dr. : «Le Clerc Sculp.» [Fol. 19

1098. «Mr de Bette d'Etienville.» En buste, de trois quarts à droite. Même type, en contre-partie, que le numéro 1069 ci-dessus. [Fol. 19

Avant toute lettre.

1099. «M^r le Prince Louis ‖ de Rohan-Guémené etc., ‖ de l'Academie Françoise», en buste, de profil à gauche, cheveux bouclés, coiffé d'une calotte, rabat, croix pectorale, dans un médaillon circulaire fixé par un anneau et un nœud de ruban à un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c., à g. : «C. P. Campion de Tersan sculpsit.»; à dr. : «C. N. Cochin delin. 1765.» [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte, due à l'abbé Charles-Philippe Campion de Tersan (né à Marseille en 1736, mort à Paris le 11 mai 1819), frère cadet du graveur Charles Campion (sans aucun rapport avec les éditeurs Campion ou Le Campion), grand collectionneur d'antiquités et graveur amateur. D'après Cochin (ci-dessus, n° 6). En 1765, le futur cardinal de Rohan n'était encore que coadjuteur de son oncle l'évêque de Strasbourg, et évêque de Canope *in partibus*.

Signalons de ce portrait deux états antérieurs (Cabinet des Estampes, *Portraits, verbo* Rohan, et Ad 22, fol. 15, *Œuvre de Campion de Tersan*), l'un, premier essai tiré sur papier blanc et sur papier gris bleu, où le médaillon n'est pas encore encadré : il porte à la pointe les signatures circulaires superposées : «Campion de Tersan fecit 1765» et : «C. N. Cochin filius Delineavit 1765»; le second, avec encadrement, et la même lettre que notre présent numéro, est encore une épreuve de graveur.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 118.

1100. Le Cardinal de Rohan, à mi-corps, de trois quarts à gauche, camail d'hermine, cravate de commandeur du Saint-Esprit, rochet de dentelle visible à la manche gauche. Dans un ovale encadré rectangulairement, reposant sur un socle à tablette aux armes, où on lit : «Louis René Edouard — Prince de Rohan, ‖ Guémené, Cardinal — de la Ste Eglise Romaine ‖, Coadjuteur de Strasbourg, — Grand Aumonier de France, ‖ Commandeur de l'Ordre — du St Esprit en 1777.» Sous le tr. c., à dr. : «Voyé le Jeune.» Au-dessous, au milieu : «Présenté par Bligny. ‖ A Paris chez Bligny, Lancier du Roi cour du Manège aux Thuilleries. Vend Estampes, Fait la Peinture Dorure et le Commerce de Vitrier.» [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte et au burin. Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo* Rohan) une estampe aux armes, à la tablette blanche, portant sous le

tr. c. les signatures, à g. : «Peint par Roslin 1768», à dr. : «Gravé par Cathelin 1773.» Voir également (*ibidem*) un état postérieur de la même planche, passée en possession d'Esnauts et Rapilly, où les qualités d'Evêque-Prince de Strasbourg et de Proviseur de Sorbonne ont été rajoutées sur la tablette.

Le portrait qui a également inspiré cette estampe, le numéro 1057 ci-dessus, et les numéros 1101 et 1102 qui suivent, fut exécuté, en 1768, par le chevalier Alexandre Roslin, peintre suédois (ci-dessus, n° 335), et n'a pas été mentionné par M. Fidière dans les articles consacrés à cet artiste (*Gazette des Beaux-Arts*, 40e année, 3e période, t. XIX, p. 45 et 104). Commencée de graver par Louis-Jacques Cathelin (ci-dessus, n° 31), la présente gravure fut sans doute terminée par Voyez le jeune (ci-dessus, n° 119).

Hauteur, 0 m. 231 ; largeur, 0 m. 163.

1101. **Le Cardinal de Rohan**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale fixé par un anneau et un nœud de rubans sur un fond rectangulaire, et reposant sur un socle à tablette aux armes, où on lit : «Louis-René-Edouard — Pce de Rohan-Guéméné ‖ Cardinal de la Ste — Eglise Romaine, ‖ Evêque Prince de — Strasbourg et du St ‖ Empire, Landgrave — d'Alsace, Gd Aumônier ‖ de France, Comdeur de — de (*sic*) l'ordre du St Esprit ‖ en 1777, Proviseur de — Sorbonne en 1782.» Sous le tr. c., à dr. : «Dupin fil sculp.» Au-dessous : «A Paris, chez Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances N° 259 Avec Pr. du Roi.» En haut, à droite, le numéro «176». [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte et au burin. Réduction en contre-partie du numéro précédent, avec un encadrement différent. N° 176 du catalogue d'Esnauts et Rapilly.

Sur Dupin fils, surtout graveur de modes, employé habituellement par les éditeurs Esnauts et Rapilly, voir ci-dessus notre numéro 82.

Hauteur, 0 m. 171 ; largeur, 0 m. 116.

1102. **Le Cardinal de Rohan**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un trait ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del.» Au-dessous : «Rohan-Guéméné. ‖ Né le 27 septembre 1734.» [Fol. 21

Stipple dû au graveur François Bonneville. Sur cet artiste et sa collection de portraits des membres des Assemblées nationales (Rohan fut élu aux États généraux par les bailliages de Haguenau et de Wissembourg), voir ci-dessus notre numéro 596. Le type de ce portrait est le même que celui des numéros 1057, 1100 et 1101 ci-dessus.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098 ; largeur, 0 m. 081.

1103. **Caricature** représentant le **Cardinal de Rohan**, dit le «**Cardinal Collier**», quittant sa résidence d'Ettenheim et se rendant

à Rome, à pied, une hotte de colporteur au dos, vêtu de haillons ecclésiastiques et implorant la charité des habitants. A droite de la scène, une femme lui jette une miche de pain, du haut du mur d'une ferme, dans son chapeau de cardinal qu'il tend des deux mains. A son cou pend, après un collier de diamants, une gigantesque croix du Saint-Esprit; dans la hotte qu'il porte on remarque sa crosse épiscopale, une paire de bottes éculées, sa mitre et plusieurs liasses de papiers auxquels pendent des bulles et des sceaux et sur lesquels on lit : «Lettre pastoral ‖ Hirtenbrief» — «falsche Bullen [bulles fausses]» — «500 quartiers ‖ So de noblesse.» A l'intérieur du tr. c., angle inférieur de droite, on lit à l'envers : «A paris.» Sous le tr. c. sur deux colonnes, à g. : «Der Hausirende Vagirende ‖ nach Rom reisende Cardinal.» [Voyage à Rome du cardinal colporteur errant]; à dr. : «Le Cardinal Collier ‖ allant à Rome.» [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte, parue peut-être à Strasbourg, en tout cas dans la région rhénane. Exemplaire unique. Voir sur le cardinal Collier une suite d'autres caricatures au chapitre ci-après, intitulé «*La Première Coalition*».

Hauteur, 0 m. 215; largeur, 0 m. 167.

1104. **Cagliostro**, à mi-corps, dirigé à droite, le visage de trois quarts à droite, les yeux au ciel, la chemise ouverte sur la poitrine, la main droite passée dans une houppelande à col de fourrure. Dans un ovale sous lequel on lit, à g. : «Fran^s Bartolozzi R. A. Engraver to His Majesty delin^t»; à dr. : «Robt Saml. Marcuard Pupil of F. Bartolozzi Sculp^t.» Au-dessous : «Comte de Cagliostro.» (Suivent, sur deux colonnes, les quatre vers suivants, en français à gauche, en anglais à droite.)

A gauche :

«Voilà l'homme étonnant, dont le talent sublime
De la mort, chaque jour trompe l'avidité
Et qu'aucun intérêt n'anime
Que celui de l'Humanité.»

A droite :

«Behold this wond'rous man whose talents sublime
His skill each day doth eager death disarm,
His noble soul, sordid int'rest doth decline,
Humanity alone his breast doth warm.»

[Fol. 22

Stipple bistre dû au graveur Robert-Samuel Marcuard (1751-1792), élève de Bartolozzi, d'après lequel il grava ce portrait, comme beaucoup d'autres,

parmi lesquels celui de Reynolds. Marcuard, qui a aussi gravé au mezzotint, est surtout un pointilliste, connu par la gravure des œuvres de Bartolozzi, de Cipriani, d'Angelica, d'Hamilton, d'Hoppner, de Reynolds, de Flaxman, etc.

La date approximative du dessin de Bartolozzi nous est fournie par le privilège (absent sur cette épreuve remmargée) qu'on trouvera sur l'exemplaire du Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Cagliostro) : «London, Published Oct[r] 6[th] 1786 for R. S. Marcuard, by Torre & C° N° 132 Pall Mall.» Elle correspond à l'époque du séjour de Cagliostro en Angleterre, après l'ordre d'exil donné contre lui par Louis XVI, à la suite de l'affaire du collier. Sur Cagliostro et ce portrait, voir ci-dessus notre numéro 1051.

N° 1750 du *Catalogue de l'œuvre de Bartolozzi*, dressé par Andrew W. Tuer.

Hauteur, 0 m. 216; largeur, 0 m. 164.

1105. **Cagliostro**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del.» Au-dessous : «Cagliostro. ‖ A Paris rue du Theâtre Fran[s] N° 4.» [Fol. 22

Stipple dû au graveur François Bonneville (ci-dessus, n° 596). Type du portrait de Pujos signalé ci-dessus en note du numéro 1051.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 117; largeur, 0 m. 094.

1106. [**Seraphinia Feliciani, comtesse de Cagliostro.**] A mi-corps, de trois quarts à droite. Type décrit précédemment sous le numéro 1052. Dans un ovale. [Fol. 23

Stipple. Avant toute lettre. Cette gravure soulève un petit problème assez curieux. Son analogie avec les différentes gravures représentant la comtesse de Cagliostro (voir ci-dessus nos numéros 1052, 1060, 1062, 1075, 1097) n'est point douteuse; il existe même au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Cagliostro [Seraphinia Feliciani, comtesse de]) une gravure au stipple ne différant que très peu sensiblement de la présente estampe et ayant pour titre : «Seraphinia Felichiani ‖ Comtesse de Cagliostro.» Pourtant notre numéro 1106, sans qu'il y ait doute possible sur cette identification, est l'état avant lettre du portrait de M[rs] Sage, la première aéronaute anglaise qui s'enleva le 29 juin 1785, avec M. Biggin, dans l'aérostat de Lunardi, de la prairie de Saint-Georges à Londres; portrait tiré en couleur à la poupée, et signé «L. Shelly del. — Le Grand sculp.». (Voir ce portrait au Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Sage; voir de même dans le Recueil Ib 3, fol. 22, ce même portrait en noir et au lavis sépia.) Nous croyons à une transformation en M[rs] Sage de l'estampe représentant primitivement la comtesse de Cagliostro.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 121; largeur, 0 m. 104.

1107. **La comtesse de Cagliostro**, en buste, de trois quarts à gauche, robe légère à décolletage garni d'une double ruche de dentelles, cheveux frisés à boucles retombant sur les épaules, coiffée d'un chapeau tricorne orné de plumes, de rubans et de pendentifs

en brillants. Dans un ovale au-dessous duquel on lit : «La Comtesse de Cagliostro. ‖ London oct^{re} 1st 1786 bÿ Joh. Boydell Engraver in cheapside.» [Fol. 23

Stipple anonyme paru chez le célèbre graveur éditeur John Boydell, et qui n'est que la copie (moins l'encadrement) de la gravure de Mme Lingée, d'après le dessin d'A. Pujos, dont il a été parlé au numéro 1051. On trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo* Cagliostro) cette gravure en deux états, l'un avant toute lettre, l'autre à la tablette blanche avec sous le tr. c., à g. : «Dessiné par A. Pujos»; à dr. : «Gravé par Mme Lingée, de l'Académie R^{al} de Marseille.» Thérèse-Éléonore Hémery, fille de ce graveur, née en 1753, avait épousé le graveur Charles-Louis Lingée.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 137; largeur, 0 m. 112.

1108. **Cagliostro**, en buste, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale, sur laquelle on lit : «Le Comte de Cagliostro», fixée par un anneau et un nœud de rubans à un fond rectangulaire, et reposant sur un socle à la face antérieure duquel les quatre vers suivants :

«L'Homme dans chaque siècle a courru les prestiges
Ce Docteur que tu vois à profité du sien :
Il étudia l'homme, et grand magicien,
Sur l'ignorance humaine il fonda ses prodiges.»

Sous le tr. c., à g. : «Dessiné d'apres nature par Guerin»; à dr. : «Gravé par Devere.» Au-dessous : «a Paris chez l'auteur, rue des Grands Dégrez N° 17, et chez Mlle Le Beau M^{de} au Palais Royal, aux Trophées N° 161.» [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte et au burin. Copie en contre-partie par le graveur Devere, auteur d'une *Suite de tous les essais aérostatiques avec les endroits où on les a faits*, du portrait dessiné et gravé par Guérin, que l'on trouvera au numéro suivant. Ce portrait est annoncé par la *Gazette de France* du mardi 14 février 1786.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 140.

1109. **Cagliostro**, en buste, de trois quarts à gauche. Type déjà décrit (cf. ci-dessus notre numéro 1051). Dans une bordure ovale sur laquelle on lit : «Le Comte de Cagliostro», fixée par un nœud sur un fond rectangulaire et surmontant une tablette où sont inscrits les quatre vers suivants :

«De l'Ami des Humains reconnoissés les traits,
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits,
Il prolonge la Vie, il secourt l'indigence,
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.»

Sous le tr. c., à g. : «Dessiné d'après nature et gravé par Chris. Guérin 1781.» [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte et au burin, due à Christophe Guérin (ci-dessus, n° 60) qui dessina lui-même le comte de Cagliostro à Strasbourg, au temps où celui-ci, arrivé dans cette ville le 19 septembre 1780, y captait les bonnes grâces et la faveur de Rohan. Épreuve avant l'adresse (sous le tr. c., à dr.) : «Se vend a Strasbourg chez l'Auteur à la Monnoie.»

Hauteur, 0 m. 205; largeur, 0 m. 139.

1110. Caricature ridiculisant Cagliostro et sa réforme de la franc-maçonnerie sur le rite égyptien. Elle est censée représenter les préparatifs faits par Cagliostro et un aide pour l'admission d'une jeune femme dans cette nouvelle franc-maçonnerie. La récipiendaire, coiffée d'un bonnet de linon, le haut du corps appuyé sur un lit, les jupes retroussées, tient de ses deux mains, sur la partie inférieure de son individu, une perruque à travers laquelle l'assistant accroupi derrière elle lui souffle un fluide au moyen d'une trompe retournée. Au fond, le Grand Cophte, vêtu d'une ample robe et coiffé d'un bonnet de docteur, paré du tablier maçonnique, se tenant le menton de la main droite; la gauche est étendue au-dessus de la patiente. Meubles supportant plusieurs flacons et instruments de physique et d'alchimie. Dans un médaillon ovale en largeur sous lequel on lit, à g. : «Pitre Invenit»; à dr. : «Jules Sculpsit.» Au-dessous : «The Celebrated Doctor Comte Cagliostro ‖ and his Assistant ‖ Making the necessary preparations for Admission ‖ into the Ancient Order of Egyptian ‖ Free Masonry. ‖ . . . Sold in London in the Srand [*sic* pour Strand] N° 160.» [Fol. 24

Stipple sanguine dont nous ne connaissons que cet exemplaire. Les signatures «Pitre» et «Jules» nous paraissent sujettes à caution. Nous ne connaissons qu'un dessinateur de costumes militaires, du milieu du XVIIIe siècle, nommé Pitre, et aucun graveur contemporain du nom de Jules. Il est pourtant impossible de lire Jukes, auquel cas il s'agirait du graveur Francis Jukes, auteur de la *Vue* (à l'aquatinte) *du Combat du Médiateur* et de la planche de l'*Arrivée de Madame Royale à Bâle*. (Hennin, t. CXIV, p. 34, et t. CXXXVIII, p. 61.)

Nous avons signalé plus haut (ci-dessus, n° 1013) une caricature dirigée contre l'abbé Miollan et le graveur Janinet, et intitulée : «Minet, phisicien ou la colique de ces messieurs ‖ le médecin qui a vû de leurs urine a dit qu'ils etoient bien malades» (Recueil Ib 2, fol 77 v° et 78), qui est certainement imitée de la présente estampe; le graveur Janinet, dans la même posture, remplace la jeune femme et tient, au lieu de perruque, son chapeau

sur son derrière; l'assistant est remplacé par un apothicaire tenant une seringue au lieu d'une trompe. Au premier plan, à gauche, l'abbé Miollan.

Comme cette caricature date de 1784, époque de l'expérience avortée de Janinet et de Miollan, l'estampe anglaise qu'elle imite doit être à peu près de la même époque, lorsque Cagliostro, ayant retrouvé à Londres le manuscrit de Georges Coston, entreprit de réformer la franc-maçonnerie et attaqua le rite écossais.

La présence d'une femme sur notre estampe s'explique par la grande innovation de Cagliostro qui, le premier, admit la femme à un rôle actif dans les loges de rite égyptien. La loge d'Isis, dont Mme de Cagliostro était grande-maîtresse, comptait, en 1784, les femmes les plus distinguées de Paris, comtesses de Polignac, de Brienne, de Choiseul, marquise de Loménie, marquise de Bréant (ci-dessus, n°s 547, 548, 549), Mme de Genlis, etc.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 125; largeur, 0 m. 144.

1111. **Caricature anglaise contre Cagliostro**, représentant une séance de la loge maçonnique de l'Antiquité, chez M. Barker, perruquier, King Street, Bloomsbury, maître de la loge, le 1er novembre 1786, séance à laquelle était invité le comte de Cagliostro, et où il fut tourné en dérision, comme l'expliquera plus en détail la légende française et anglaise et l'«Abrégé de l'Histoire du Comte Arabe», également en français et en anglais, inscrits au-dessus et au-dessous du trait carré.

Table à laquelle sont assis plusieurs membres de la loge de l'Antiquité, de la bouche desquels sortent des phylactères portant des légendes tantôt françaises, tantôt anglaises. Un personnage assis à la table dit : «Tout se voit à la fin, M^r^ le Comte.» Un autre : «Take your Hat, Sir, and God bless you, Huzza!» (Mettez votre chapeau, M^r^, et Dieu vous bénisse.) Un autre : «Sir, there is your Snuff Box, Huzza!» (Messieurs, voici votre tabatière, hurrah.) Un autre : «Are you shot through the Heart? take a drop of my Balsamo.» (Êtes-vous touché au cœur; prenez une goutte de mon Balsamo.) Tous les autres : «Huzza.» (Hurrah.)

A gauche de la table Cagliostro, assis, entouré de ses disciples : «Per Dio Santo! Son Scoperto.» (Par Dieu, je suis démasqué.) L'un de ses compagnons : «M^r^ le Comte, je vais remercier ces Messieurs et nous sortirons.» Un autre : «Que cela soit vrai ou faux, que m'importe?» Un autre : «C'en est trop, partons.» Un autre : «Mon pauvre Acharat! comme on te traite!» Un autre : «Quelle insolence!» Un autre : «Et c'est là notre fondateur!»

Au-dessus du tr. c., à g. : «Anecdote maçonnique. ‖ Arrivée à

Londres le 1er Novembre 1786, au frère Balsamo Soi-disant Prince de Trebisonde, ‖ Marquis de Harrat ‖ Comte de Cagliostro, etc. etc. etc... ‖ Le frère titré ayant été rendre visite à la Loge maçonne de l'Antiquité, avec quelques étrangers, le frère Mash, Opticien, substitua ‖ par hazard et très innocemment, à une chanson qui lui fut demandée, un rôle de Charlatan que Mr le Comte crut être joué ex- ‖ près pour lui, ce qui le fit déguerpir de la Loge, très mécontent du plaisir que le frère Mash avoit fait à la Compagnie. ‖ Mr Barker perruquier, King Street, Bloomsbury, Maître de la Loge. Le Souper, y compris le Vin et le Punch, 3 Chelins par tête.» (En face, à droite, le texte anglais.)

Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par un Frère Maçon temoin de la Scène»; à dr. : «Design'd by a Brother Mason, a witness of the Scene.» Suit sur deux colonnes (15 et 15 vers) l'«*Abrégé de l'histoire du Comte Arabe* :

Né Dieu sait où; Maintenu, Dieu sait comme,
Maître ou Valet, Manant ou Gentilhomme
Voilà l'ami de lord George G....n
Voilà celui qui fut reçu Maçon
Sous un nom faux; Enfant de l'imposture
Il dit : «Je Souis le fils de la nature.
Voyez en moi l'innocent Acharat;
Fenix, Anna, le Marquis de Harat,
Je fas dou Bien, j'ai l'ame charitable
J'ai le secret de rendre l'or potable;
Je guarris tout avec mon Balsamo :
Ce n'est pas tout je Souis Purissimo.»
Beaucoup de gens, simples, foibles, crédules,
Ont avalé les poudres, les pilules
Du Charlatan qui leur parloit ainsi.

De son Roman tel est le raccourci
Mais il s'en faut que ce soit son histoire.
A tout le monde il est enfin notoire,
Que Balsamo fut un peintre ignorant,
Qu'il fut ensuite un imposteur errant;
Que par trois fois il vint en Angleterre,
A chaque fois changeant de baptistaire,
Qu'il attrapa les braves Alsaciens,
En leur donnant des Us Egyptiens.
Strasbourg, Bordeaux, Lyon et Paris même,
Se sont laissés prendre à ce stratagême.
Au Frère Mash il étoit réservé
Que par ses soins Londres fut préservé.
De la leçon que ce frere lui donne
Profitez tous, Maçons, car elle est bonne.»

IMPRIMERIE NATIONALE.

(En face, à droite, également sur deux colonnes, trente-quatre vers anglais [17 et 17], dont les vers français précédents sont la traduction.)

Au bas de la feuille : «London Publish'd N[ovember] 21st 1786, for the Proprietor by H. Humphrey New Bond Street.» [Fol. 25

Eau-forte due au célèbre caricaturiste anglais James Gillray (cf. Cabinet des Estampes, Cd 39, *The Works of James Gillray from the original Plates*, London, H. G. Bohn, plate 379xxx). Devait être distribuée comme réclame par le perruquier-traiteur Barker afin d'attirer les chalands.

Hauteur, 0 m. 354; largeur, 0 m. 447.

1112. **La Comtesse de La Motte**, en buste, de trois quarts à gauche dans un ovale fixé par un nœud à un encadrement rectangulaire et orné à la partie supérieure d'une couronne et de branches de lauriers et de roses. Type assez semblable, en contre-partie, à celui décrit ci-dessus au numéro 1058. Le médaillon est supporté par un socle à tablette sur laquelle on lit : «Jeanne de St Remi de Valois, ‖ Epouse du Comte de La Motte ‖ Née à Fontette le 22 juillet 1756, mariée en 1780.» Au sommet de la feuille, à droite, au-dessus du tr. c., le numéro «175». [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte et au burin. Avant toute signature et adresse. Nous n'en connaissons aucun exemplaire portant signature et adresse. N° 175 du catalogue d'Esnauts et Rapilly.

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 113.

1113. **Le Comte de La Motte**, en buste, de profil à droite, dans un ovale surmonté d'un nœud de rubans, encadré rectangulairement et reposant sur un socle à tablette où on lit : «M. le Comte de la Mothe.» Au-dessus du tr. c. à droite, le numéro «178». [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte et au burin. Avant toute signature et adresse comme les numéros 1112 et 1121, faisant partie de cette série parue chez Esnauts et Rapilly; n° 178 de leur catalogue.

Le type de ce portrait est copié du profil de L.-A. de Saint-Maurice, prince de Montbarey, dont on pourra comparer, avec le présent numéro, le portrait gravé par Pierre Laurent (Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Montbarey). Voir également, sur une autre transformation de ce même type en Necker, la note de notre numéro 1356.

Hauteur, 0 m. 175; largeur, 0 m. 110.

1114. **La Comtesse de La Motte**, en buste, légèrement de trois quarts à gauche, cheveux mi-relevés, mi-retombant en boucles sur les épaules, corsage à fichu menteur découvrant le sein droit. Dans un trait ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del. sc. ‖ Comtesse de La Motte. ‖ Née à fontette le 22 juillet 1756. ‖ a Paris rue du Théâtre Fr. N° 4.» [Fol. 27

Stipple dû au graveur François Bonneville (ci-dessus, n° 596).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 115; largeur, 0 m. 085.

1115. **La Comtesse de La Motte**, en buste, légèrement de trois quarts à droite, fichu menteur fermé sur la poitrine par une épingle, coiffée d'une charlotte enrubannée. Dans un ovale encadré rectangulairement. Sous le tr. c. : «Comtesse de Valois ‖ de la Motte.» [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte. Épreuve remmargée. Copie exacte d'une aquatinte anonyme très délicate servant de frontispice à la *Vie et Avantures* ‖ *de la Comtesse* ‖ *de Valois de la Motte,* ‖ écrites par Elle-même, avec figures. Londres, 1793, in-12, VIII-425 p. (Bibl. nat., Imp. Ln^{27} 11295 Rés.) Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo* La Motte) la reproduction allemande de cette estampe : «Gräfinn von Valois ‖ de la Motte.» Cf. le n° 352 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 094; largeur, 0 m. 057.

1116. **La Comtesse de La Motte**, à mi-corps, légèrement de trois quarts à droite, corsage décolleté laissant voir la naissance des seins, coiffure en éventail surmontée de boucles de cheveux à deux rouleaux retombant sur les épaules. Dans un ovale encadré rectangulairement, surmontant une tablette aux armes (La Motte, d'argent semé de neuf hermines de sable posées 4, 3 et 2, au chef de même chargé de trois têtes de renard, et Valois, d'argent à la fasce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or), sur laquelle on lit : «Jeanne de — St Remy ‖ De Valois ‖ Comtesse de La Motte.» Sous le tr. c., à g. : «Robint pinx^{t}»; à dr. : «Goldar sculp^{t}.» Au-dessous : «Published as the Act directs by I. Bew, Pater Noster Row June 7th 1790.» [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin due au graveur anglais Goldar, né à Oxford en 1729, connu surtout par les planches qu'il a gravées d'après Collet et Dietrich. Cette estampe, comme les numéros 1119 et 1120 ci-après, est détachée de la *Vie de Jeanne de Saint-Remy de Valois, ci devant comtesse de La Motte*, et sert de frontispice au tome Ier (XIV-480 p.).

Hauteur, 0 m. 154; largeur, 0 m. 098.

1117. **La Comtesse de La Motte**, en buste, de trois quarts à gauche, chevelure relevée ornée d'un toquet et d'une aigrette, corsage décolleté. Dans un médaillon ovale, enguirlandé de fleurs, se détachant sur un mur décoré d'une draperie et dont le centre est occupé par la base d'une pyramide. Au-dessous, socle avec cartouche enguirlandé où on lit : «The Countess ‖ De La Motte», reposant sur une plinthe décorée d'un mascaron et d'une guirlande de vigne. Sous le tr. c., à dr. : «Ross sculp.» [Fol. 28

Le portrait au stipple, l'encadrement à l'eau-forte. Dû au graveur anglais peu connu, Ross.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 102.

1118. **La Comtesse de La Motte**, en buste, de profil à gauche, les cheveux mi-dénoués, maintenus par un double ruban lâche, la joue droite appuyée sur la main droite, vêtement dégrafé sur la poitrine. Dans un ovale sous lequel on lit, à g. : «la Vierette del. Paris»; à dr. : «Liebe Sc. Halae.» Au-dessous : «M^{dme} de La Motte.» [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin, due au graveur saxon Christian Gottlieb August Liebe, élève de Oeser, mort à Leipzig en 1810. D'après un dessin peut-être exécuté, pendant la détention de la Valois à la Salpêtrière, par un dessinateur amateur du nom de La Vierette. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 085; largeur, 0 m. 070.

1119. **«La comtesse de Valois de la Motte, à sa sortie de la ‖ Salpêtrière, traversant la Seine vis à vis de la Bastile.»** Dans le fond à gauche, la Bastille; au premier plan, sur la Seine, barque avec, à l'avant, le passeur ramant; au milieu, deux gentilshommes assis; et, debout, de trois quarts à gauche, une badine à la main, la Valois, vêtue d'un déguisement masculin; à l'arrière, assise de profil à gauche, Marianne, détenue qui s'évada en même temps qu'elle, en simple robe à fichu et en bonnet tuyauté. Sous le tr. c., à g. : «Dodd del^{t}»; à dr. : «Goldar sculp^{t}». Au-dessous, la légende reproduite ci-dessus, suivie de l'adresse : «Publié par J. Bew, Pater Noster Row le 7 juin 1790.» Au-dessus du tr. c., en haut à dr. : «Page 219 Tome II.» [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin, due au graveur Goldar (ci-dessus, n° 1116), d'après un dessin de Robert Dodd ou Dood, auteur de nombreuses marines et de paysages.

C'est le 8 juin 1787 que la Valois s'évada de la Salpêtrière (voir ci-dessus notre numéro 1049).

Voici, d'après ses *Mémoires*, le déguisement procuré à la comtesse de La Motte en même temps qu'une clef faite sur ses dessins, qui lui permirent de s'évader : «Une redingote en lévite bleue de roi, gilet et culotte noires, des brodequins, un chapeau rond à haute forme, une badine et des gants de peau.» C'est ce costume sous lequel la fugitive est ici représentée debout, dans la barque qui l'emporte avec sa compagne de cellule, Marianne. Cette estampe illustre le tome II de la *Vie de Jeanne de Saint-Remy de Valois, ci-devant comtesse de La Motte,* écrite par Serres de Latour sur les notes de la Valois, et parue en 1791, en deux volumes in-8°, à Londres, chez l'éditeur-imprimeur J. Bew, 18, Pater noster Row. (Indiq. Tourneux, n° 21152.)

Hauteur, 0 m. 104; largeur, 0 m. 170.

1120. «**La comtesse de Valois de la Motte et Marianne || déguisées en paysannes, voyageant à pied de Provins || en Champagne.**» De gauche à droite, Marianne et la Valois faisant route de Provins à Lunéville, sous le déguisement de paysannes se rendant au marché. La Valois vient de quitter, dans la forêt, son déguisement d'homme pour revêtir le «corset de toile de coton à mille raies, le tablier de même étoffe, la jupe de calmandre à raies bleues, roses et blanches, et la grosse paire de souliers à paire de boucles très petites», que Marianne lui a achetées. Sous le tr. c., à dr. : Dodd del^t»; à g. : «Goldar sculp^t.» Au-dessous, la légende ci-dessus reproduite, suivie de l'adresse : «Publié par J. Bew, Pater Noster Row le 7 juin 1790.» En haut à dr. au-dessus du tr. c. : «Page 225, Tome II.» [Fol. 28

Mêmes observations que pour le précédent numéro.

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 105.

1121. **Bette d'Étienville**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale fixé par un nœud à un fond rectangulaire et reposant sur un socle auquel est fixé, par quatre clous, une tablette où on lit : «Bette d'Etienville.» [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte et au burin. Avant toute adresse. Nous n'en connaissons pas d'exemplaire différent. Sort du fonds d'Esnauts et Rapilly.

Ce portrait est un nouvel exemple de la conscience avec laquelle les marchands d'estampes fournissaient au public l'effigie exacte et ressemblante des héros du jour. Comme on ne s'occupait plus de «*Joseph, sourd et muet, trouvé sur le chemin de Péronne || en Août 1773 réclamant les noms et qualités du comte de Solar disparu de Toulouse en Juillet 1773*», Esnauts et Rapilly se bornèrent à reprendre la planche gravée par Le Beau, d'après le dessin de Lemoine (que

grava de même Janinet), et à gratter la légende ci-dessus pour la remplacer par le nom de Bette d'Etienville. Voir dans la Collection Hennin (t. CVIII, p. 39) le portrait du sourd-muet Joseph, gravé par Lebeau, qui est ici devenu celui de Bette d'Etienville.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 111.

1122. **Le Baron Joseph-Guillaume de Fages-Chaulnes**, garde du corps de Monsieur. En buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire fixé par un anneau et un nœud de rubans sur un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c. : «M. le Baron de Fages.» [Fol. 29

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin dont le faire rappelle celui d'Augustin de Saint-Aubin. Nous n'en connaissons pas d'exemplaire avec la signature du graveur. En voir un état avant toute lettre au Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Fages.

Sur ce personnage, voir ci-dessus nos numéros 1054 et 1056.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 123.

1123. **Madame Mella de Courville-Sulbak**, vue à mi-corps, de face, assise sur un canapé recouvert de soie à raies; cheveux frisés et relevés, boucles retombant sur les épaules, corsage décolleté garni de nœuds de rubans; elle tient de la main gauche une lettre dépliée sur ses genoux. Dans un ovale sous lequel on lit : «Md De Courville.» [Fol. 29

Stipple anonyme. Nous supposons que ce portrait peut faire partie de la même série que les numéros 1125 et 1126 ci-après, dus au graveur Girard (voir le numéro 1125).

Sur Mme de Courville, voir ci-dessus notre numéro 1056.

Hauteur, 0 m. 106; largeur, 0 m. 089.

1124. **Mademoiselle Le Guet d'Esigny d'Oliva**, à mi-corps, de trois quarts à droite, presque de face, cheveux frisés et relevés sur le front, boucles retombant sur les épaules, gaulle à garniture de tulle laissant voir la naissance des seins. Dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur une tablette où on lit : «M. N. Leguay d'Oliva. ‖ Je donne, oui, je puis le dire, je m'honore dans ma mi- ‖ sère, de donner peut-être l'exemple de la probité la plus ‖ sévère et la plus rare. Page 48 du Second Mémoire.» Sous le tr. c., à g. : «Pujos del. ad Vivum»; à dr. : «Le Grand Sculp.» Suit l'adresse : «Se vend à Paris chez la Veuve de Lagardette, galerie du Palais Royal N° 141.» [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, de la même série que les portraits décrits ou signalés, gravés d'après Pujos par Louis Legrand, Vinsac, Mme Lingée, etc., et représentant Mesmer, Cagliostro, d'Arlande, Pilâtre de Rozier, etc., etc.

Sur Pujos, voir ci-dessus notre numéro 905; sur Louis Legrand, le numéro 89; sur la veuve Lagardette, le numéro 195.

Signalons également une très jolie estampe tirée en bistre et agrémentée d'une discrète touche de couleur, représentant le même personnage, sous le pseudonyme de *La Dame de Village* (Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Oliva). Le texte de notre gravure est emprunté au second mémoire de Me Blondel, le jeune avocat de la d'Oliva, chez qui elle devait habiter quelque temps lors de sa libération (ci-dessus, n° 1053).

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 124.

1125. **Mademoiselle d'Oliva**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, accoudée du bras droit, la joue appuyée sur la main, cheveux relevés et frisés couverts d'un chapeau de paille plat garni d'un voile de gaze retombant tout autour et encadrant le visage; corsage décolleté, lacé par devant à la façon d'un corset. Dans un ovale sous lequel on lit : «Mademoiselle Le Guet d'Oliva, ‖ Née à Paris le 1er Septembre 1761.» [Fol. 30

Stipple avant toute lettre. Nous avons par hasard rencontré une épreuve de cette estampe tirée en sanguine et portant sous l'ovale, à droite, la signature: «Gird sc.» et au-dessous l'adresse : «A Paris chez Girard Cloître St Germain l'Auxerrois Mon du Md de Gaze.» C'est de ce graveur inconnu, qui n'est ni Romain Girard, ni François-Alexis Girard, que sont à notre avis les numéros 1123 et 1126.

Hauteur, 0 m. 118; largeur, 0 m. 100.

1126. **Mademoiselle de La Tour**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, contre-partie du type décrit ci-dessus au numéro 1086. Dans un ovale sous lequel on lit : «Melle de la Tour.» [Fol. 30

Stipple. Voir ci-dessus nos numéros 1123 et 1125. Sur Mlle de la Tour, voir notre numéro 1055.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 100.

1127. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, coiffure haute ornée de plumes et d'une aigrette, cheveux en rouleaux sur les côtés et retombant en catogan sur la nuque; corsage décolleté, manches bouffantes. Dans un ovale débordant sur un fond rectan-

gulaire, et supporté par une tablette où on lit : «Marie Antoin^te^ Archiduchesse d'Autriche ‖ Reine de France.» [Fol. 31

Eau-forte anonyme. Frontispice des *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*... in-8°, tome I (à Londres, 1789, XIV-140 p.), ouvrage contenant une seconde partie (151 p., à Versailles chez la Montensier, hôtel des Courtisanes). [Indiq. Tourneux, 21051.] Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 081; largeur, 0 m. 050.

1128. **Caricature** satirique et obscène représentant **Marie-Antoinette** à demi étendue sur un sopha, le visage de profil à droite, relevant sa robe au-dessus de la ceinture, tandis qu'à ses pieds, un genou en terre, un personnage en uniforme et de profil à gauche, où nous croyons reconnaître Lafayette, porte une main hardie sur le «centre de ses charmes». Au-dessous de la main on lit : «Res ‖ publica.» Le décor de fond est fourni par une tenture dont s'envole un Amour ailé, le doigt sur les lèvres, qui découronne une sphère aux armes royales placée sur un socle décoré d'attributs obscènes. Dans un ovale en largeur au-dessous duquel on lit : «Ma Constitution.» [Fol. 31

Gravure anonyme à l'aquatinte, dont nous ne connaissons qu'un autre exemplaire (Réserve libre du Cabinet des Estampes). Il paraît bien, à moins qu'il ne s'agisse de Coigny, l'un des amants qu'on ait prêtés avec le plus de vraisemblance à la Reine, et qui était colonel général des dragons (ci-dessus notre numéro 1047), que cette estampe est inspirée par les calomnies dirigées en 1790 contre la Reine et Lafayette. Nous citerons seulement les titres de trois pamphlets obscènes dont les auteurs accréditèrent parmi le peuple la légende des amours de *l'Autrichienne* et du général *Mottier* (désignatif grivois emprunté au nom même de Gilbert *Motier*, marquis de la Fayette). Ce sont : *Marie-Antoinette dans l'embarras ou Correspondance de La Fayette avec le Roi, la Reine, La Tour du Pin et Saint-Priest* (19-26 octobre 1790), s. l. n. d., in-8°, 48 p. (Bibl. nat., Imp. Lb[39] 9479, Rés.); — *La Confession de Marie-Antoinette, ci-devant Reine de France, au Peuple de France, sur ses Amours et Intrigues avec M. de La Fayette*... De l'imp. du Cabinet de la Reine, s. d., in-8°, 16 p. (*Ibidem*, Lb[39] 10822, Rés.); — *Soirées amoureuses du Général Mottier et de la belle Antoinette par le petit épagneul de l'Autrichienne.* A Persépolis, à l'Enseigne de l'Astuce et de la Vertu délaissée, 1790, in-8°, 32 p. (*Ibidem*, Lb[39] 4281, Rés.).

Nous citerons encore, provenant de la même source calomnieuse, une estampe obscène pour couvercle de tabatière, représentant *La Fayette chez la Reine après le départ du Roi à Saint-Cloud refusé par les Parisiens.* (Cabinet des Estampes, *Réserve libre.*)

Quant à l'auteur de cette gravure, l'attribution à Villeneuve (ci-dessus, n° 550) nous paraît la plus vraisemblable. Le format de cette estampe, iden-

tique à celui de plusieurs autres pièces de ce graveur, pourrait encore fournir une présomption en faveur de notre hypothèse. Inconnue à Gower.

Hauteur de l'ovale, o m. 091; largeur, o m. 144.

1129. «**La Confession Générale de deux Personnes connus.**» Assis, de face, à l'intérieur d'un confessionnal surmonté du bonnet rouge de la Liberté rayonnant au milieu des nuages, un homme du peuple sous les traits duquel sera souvent personnifié le Tiers État, prête l'oreille à la confession générale du **Comte d'Artois**, reconnaissable à l'écu à ses armes qu'il porte, adossé à droite au confessionnal, le front dans sa main gauche, et de **Marie-Antoinette**, de profil à droite, agenouillée à gauche, la couronne royale à ses pieds, et lisant le long rôle de leurs communes fautes, marqué à ses armes. Au-dessous, à gauche, à la pointe : «Dessiné et gravé par un citoyen.» Suit la légende reproduite ci-dessus. [Fol. 31

Gravure anonyme à l'aquatinte, coloriée. La couronne, aux pieds de Marie-Antoinette, a été maladroitement coloriée en rouge. Gower, n° 473.

Hauteur, o m. 111; largeur, o m. 075.

1130. **La même estampe**, en noir, à toutes marges. [Fol. 31

1131. **Estampe satirique** représentant **Marie-Antoinette** en coiffure haute à plumes et robe de satin, à demi étendue sur un sopha, sa jupe troussée, et dans les bras du Comte d'Artois. Au fond à gauche, apparaissant à la porte de l'appartement qu'il vient d'ouvrir, le comte de Maurepas. Sous le tr. c., les mots : «Il voit la fille des Césars.» Au haut de l'estampe à gauche, le numéro «55». [Fol. 32

Très délicate gravure anonyme à l'aquatinte. C'est l'illustration du passage suivant du *Supplément à la Vie et aux Aventures de la Comtesse de Valois de La Motte*, dont nous reproduisons le portrait-frontispice à la planche XII, page 218 (ci-dessus, numéro 352). L'auteur explique comment Maurepas, ayant appris le secret des amours de la Reine et du comte d'Artois, fut empoisonné par la Polignac, sort réservé de même à Vergennes :

(P. 55.) «Un jour qu'il [Maurepas] se rendoit chez la Reine pour lui rendre compte d'une grâce qu'il avoit accordée à sa sollicitation, il entra dans l'appartement sans se faire annoncer. Il recule d'horreur et d'effroi; *il voit la fille des Césars*, la Reine de France dans les bras incestueux de son frère, du Corrompu d'Artois. . .»

Cette illustration, comme l'indique le chiffre 55 inscrit en haut à gauche, doit se placer en regard de la page dont nous extrayons ce passage. La *Vie et*

Aventures de la Comtesse de la Motte, dont il a été parlé ci-dessus (nº 1115), contient, page 78, une aquatinte de mêmes dimensions, intitulée *le Bosquet* et représentant Rohan baisant le pied de la Reine dans le bosquet de Trianon, qui est certainement du même graveur. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 098; largeur, 0 m. 059.

1132. **Estampe satirique** représentant la France, couronne en tête, adossée à un fût de colonne et portant dans ses bras **le Dauphin nouveau-né**; elle enjoint à une Renommée, qui se sert d'une trompette du côté où il ne convient pas, de publier cette naissance; au premier plan, au pied du pilier, médaillon ovale contenant, très reconnaissable, le buste de Louis XVI de profil à droite, le front orné de ramures. Au-dessous, on lit ces quatre vers :

«Part (*sic*) vole anoncer en tous lieux,
Qu'un Dauphin est né à la France
Mais garde toi d'ouvrir les yeux
Sur le secret de sa Naissance.»

[Fol. 32

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration accompagnant un exemplaire unique des *Essais Historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, pour servir à l'histoire de cette princesse.* A Londres, chez Stampe, libraire, M D CC LXXXIX, in-8°, VIII-80 p. (Signalé par M. Tourneux, t. IV, 21049.) Il est probable que cette estampe (cf. le numéro suivant) illustrait la seconde partie des *Amours de Charlot et Toinette :*

«Du Dauphin la naissance
Enchantait tout Paris...»

comme le numéro 1133 illustre les derniers vers de la même satire. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 098; largeur, 0 m. 055.

1133. **Estampe satirique** et obscène. Tandis qu'au premier plan **Louis XVI**, assis dans un fauteuil, le visage de profil à gauche, berce au moyen d'un ruban **le Dauphin nouveau-né**, au fond de la scène à droite on remarque, appuyés contre un lit, deux personnages dans une posture obscène, qui représentent **Marie-Antoinette** et **le Comte d'Artois**. Sous le tr. c. : «Occupation sérieuse du R... [Roi.] ||

Car apres tout n'en pouvant faire
Il peut bien bercer celui la,
Le débonnaire.»

[Fol. 32

Gravure anonyme à l'eau-forte. Inconnue à Gower. Signalée, comme l'illustration précédente, par M. Tourneux (t. IV, 21049) dans un exemplaire des

Essais Historiques sur la vie de Marie-Antoinette, 1re édition, Londres, Stampe, 1789. C'est l'illustration du dernier couplet de la troisième partie des *Amours de Charlot et Toinette*, pièce dérobée à V... [Versailles], satire en vers irréguliers, dont la première édition (on n'en connaît plus que deux exemplaires), qui date de 1779, fut rachetée au libraire Boissière; elle fut pourtant rééditée à plusieurs reprises et notamment à la suite du *Supplément à la Vie et aux Avantures de la Comtesse de la Motte*, déjà cité.

Voici le dernier couplet des *Amours de Charlot et Toinette* :

«Le Debonnaire
De cette avanture visa (*sic*)
Car après tout n'en pouvant faire
Il peut bien bercer celui la
Le Débonnaire.»

Hauteur, 0 m. 097; largeur, 0 m. 056.

1134. **Estampe allégorique** représentant une scène d'orgie présidée par une femme au corps de sirène (**Marie-Antoinette**), à demi dressée sur un lit et tenant de la main gauche un sceptre, et de la droite une coupe et des ciseaux (allusion à Dalila). A droite, une épée plongée au travers du corps, un Roi (**Louis XVI**) affaissé dans son trône. Au fond de la scène, un Faune couronné de fleurs; nombreux personnages et attributs. Sous le tr. c., les deux vers suivants :

«Un peuple est sans honneur et mérite ses chaines
Quand il baisse le front sous le Sceptre des Reines.»

[Fol. 32

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 093.

1135. «**Sire, Nous Fermons.**» Cette estampe passe généralement, à tort, pour représenter les filles du Palais-Royal venant se plaindre à Louis XVI de la concurrence que leur fait la Reine, et lui remettre les clefs de leurs maisons. Bien que les calomnies de tout genre n'aient pas épargné Marie-Antoinette, il faut se défier d'une fâcheuse tendance à exagérer dans ce sens. C'est ainsi que la présente estampe, qui a été néanmoins laissée à cette place, représente les comédiens *aristocrates* de la Comédie-Française, Mlle Contat, Mlle Raucourt, Naudet (costumé en moine), Grammont et Fleury, avec, au premier plan à gauche, le ventre du célèbre Desessarts, venant apporter au Roi la clef de la Comédie, où ils ne voulaient plus jouer avec le *jacobin* Talma. La marotte qui couronne l'encadrement et la guirlande de sifflets qui décore le bas de l'estampe

tournent en dérision les comédiens que le public, partisan de Talma, et qui le réclamait à grands cris dans le *Charles IX* de Chénier, ne s'était pas fait faute de siffler. On trouvera le commentaire de ces événements dans les numéros 44 (p. 233 à 239) et 45 (p. 278 à 284) des *Révolutions de France et de Brabant, et des royaumes qui, demandant une Assemblée nationale et arborant la Cocarde, mériteront une place dans les Fastes de la Liberté*, par Camille Desmoulins (Bibl. nat., Imp. Lc[2] 288). La présente estampe sert de frontispice au numéro 45, et il n'existe, on le voit, aucun doute sur sa signification. Les comédiens Grammont et Fleury «disent qu'on les forcera de porter la clef de leur salle au Roi», écrit Camille dans son numéro 44 ; cette parole malheureuse, qu'on devait amèrement leur reprocher, a inspiré cette vignette. Quant à Desessarts, les numéros précédents des *Révolutions de France et de Brabant* nous apprennent que, réactionnaire autant que ridicule, il était devenu le sujet habituel des railleries de Desmoulins, ami de son mystificateur ordinaire Dugazon.

Voici ce qu'on lit page 283 (n° 45) : «Puisque les comédiens ont enfin apporté au maire la clef de leur théâtre, notre graveur n'auroit pas dû les représenter en tête de ce N°, apportant les clefs au roi, comme c'étoit leur premier dessein. Cependant il faut savoir gré au graveur de son intention patriotique. On cherche Desessart dans le tableau, mais le graveur n'eût pu le faire entrer dans son cadre sans chasser tous les autres, à cause de l'énorme place qu'il y auroit occupée. Au reste, il n'a pas tenu à lui de l'y placer et c'est la première pointe de son ventre qu'on découvre dans l'enfoncement.» [Fol. 33

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 099.

(1136-1140.) Suite de cinq planches (complète en six planches), illustrant les *Essais Historiques sur la vie de Marie-Antoinette Archiduchesse d'Autriche*, première partie à Londres, 1789, XIV-140 p., et seconde partie à Versailles, chez la Montensier, hôtel des Courtisanes, 151 p., 2 vol. in-8°. La planche qui fait ici défaut, et que l'on trouvera ci-après aux Journées des 5 et 6 octobre (n° 2987), est intitulée : «*la Reine se jette dans les bras du Roi le jour de la Révolution à Versailles*»; elle doit se placer à la page 3 de la seconde partie.

Suite inconnue à Gower.

1136. «**L'Attouchement de Dilon à Marie ‖ Antoinette au bal.**» La Reine à demi évanouie dans un fauteuil; à sa droite Dillon, à sa gauche Louis XVI. [Fol. 33

Gravure anonyme à l'eau-forte non terminée. (Voir les épreuves terminées dans la Collection de l'Histoire de France, *Supplément* [de Labédoyère], Qb 190.) Voici le passage explicatif de cette gravure, qui doit se placer, comme l'indique le numéro en haut à droite, à la page 53 : «La Reine, à un des bals qu'elle donnoit au Château et pendant lesquels elle ne dansait presque qu'avec Dillon, prétendit avoir une palpitation de cœur effroyable : elle fit mettre la main sur son cœur à son auguste époux, et, après lui, au cher Comte qui eut la hardiesse de s'y prêter en présence de son maître. Le Roi prit mal la plaisanterie. On craignit déjà pour Dillon, mais l'humeur ne tarda pas à disparaître. L'adroite Antoinette apaisa tout avec une caresse et quelques mots tendres; l'amant reprit la confiance avec la faveur, et le nigaud de mari rentra dans son insouciance et sa nullité.»

Sur Édouard ou le beau Dillon, colonel du régiment de Picardie en 1782, neveu de l'archevêque de Narbonne et parent de Mme de Boigne, voir les *Mémoires* de cette dernière, *Récits d'une Tante*, passim.

Hauteur, 0 m. 078; largeur, 0 m. 048.

1137. «**Le premier baiser avec le jeune ‖ Commis de la Guerre.**» La scène, qui a lieu dans un des bosquets de Versailles, semble inspirée de loin de l'estampe de Moreau le Jeune illustrant *la Nouvelle Héloïse : «Le premier baiser de Julie»*. [Fol. 33

Mêmes observations que pour le précédent numéro. Illustration du même ouvrage, page 78.

Voici le récit de Mme Campan à propos de cet incident, qui eut lieu lors d'une des sérénades que la Reine faisait donner à Versailles pendant l'été de 1778 et quand, accompagnée de Madame et de la Comtesse d'Artois, elle se promenait sur la terrasse située au-dessous des appartements, parmi les habitants de Versailles que la musique ne manquait pas d'attirer : «Un jeune commis de la guerre, assez spirituel et de fort bon ton, ne reconnaissant pas ou feignant de ne pas reconnaître la Reine, lui adressa la parole; la beauté de la nuit et l'effet agréable de la musique furent le motif de la conversation; la Reine, ne se croyant pas reconnue, trouva plaisant de garder l'incognito. Au bout de quelques minutes, la Reine et les princesses se levèrent pour se promener et saluèrent le commis en quittant le banc. Ce jeune homme, sachant ou ayant découvert qu'il avait parlé à la Reine, en tira quelque vanité dans ses bureaux. On le sut, on lui fit dire de se taire et on s'occupa si peu de lui que la Révolution le trouva encore simple commis de la guerre.» Voici maintenant la contre-partie : «Parmi les athlètes avec lesquels elle [Marie-Antoinette] faisait des assauts nocturnes, on distingua surtout un jeune homme d'environ dix-sept ans, beau comme on nous peint Adonis, et commis au Secrétariat de la guerre. Sa figure intéressante, sa peau douce et fine, son

menton à peine garni de ce duvet qui est le symbole de la virilité, son ton, sa taille, sa voix gracieuse avoient allumé les désirs de la lubrique Antoinette, qui l'avoit fait introduire dans son boudoir par son valet de chambre Campan, son confident ordinaire et l'intendant de ses plaisirs.» (*Vie privée de Charles-Philippe, ci devant Comte d'Artois*, Turin, 1790.)

Hauteur, 0 m. 078; largeur, 0 m. 048.

1138. «**Le Decampativos de Vaudreuil.**» La Reine et Vaudreuil à droite, fuyant dans une même direction sous un des bosquets de Trianon; dans le fond de la scène à gauche, un autre couple enlacé se retirant à l'écart; à droite, le trône du «Roi des Fougères». [Fol. 33

Mêmes observations que pour les deux précédents numéros.

Voici le passage des *Essais Historiques*, page 88, que vise cette illustration : «On faisoit illuminer tant bien que mal une partie des bosquets dans l'un desquels on avoit établi un trône de fougères, et là on jouoit au roi comme les petites filles jouent à madame; on élisoit un roi, il donnoit ses audiences, tenoit sa cour, rendoit justice sur les plaintes qui lui étoient adressées par son peuple, représenté par les gens de la cour et du comité, par le roi et la reine qui venoient se dépouiller de leur grandeur devant ce trône factice. On faisoit au nouveau roi des plaintes plus originales les unes que les autres; les peines et les récompenses ne l'étaient pas moins; mais au bout de quelques instants de ces plaisanteries qui ne pouvoient faire qu'un bon effet, Sa Majesté, qui étoit presque toujours Vaudreuil, prenoit fantaisie de faire des ménages : il marioit le Roi avec une femme de la cour, la reine avec un des hommes (on a remarqué qu'il se l'approprioit le plus souvent). Il en faisoit de même pour les autres hommes et femmes de la société; il les faisoit approcher par couples au pied du trône, ordonnoit que chacun se prît par la main et là avec tout le respect dû à ce nouveau genre de sacrement et au nouveau roi qui se mêloit ainsi du sacerdoce, on entendoit le mot sacramentel qui étoit *decampativos*. Aussitôt prononcé, chacun avec sa chacune fuyoit à toutes jambes vers un des bosquets qu'il choisissoit. Défenses de par le Roi des fougères de rentrer avant deux heures dans la salle du trône; défense d'aller plus d'un couple ensemble et dans le même endroit; défense de se voir, de se rencontrer, de se suivre, de se chercher ni de se parler. On assure que ce jeu plaisoit fort au Roi, qui trouvoit très plaisant de se voir ainsi détrôné sur l'herbe par Vaudreuil...

«Cette année là on devoit ordonner les eaux à la Reine pour provoquer une seconde grossesse, mais les médecins sont tous tombés d'accord que le *decampativos* feroit encore plus d'effet.»

On sait que le comte de Vaudreuil, amant de la duchesse de Polignac, fut considéré par beaucoup de contemporains comme ayant été ensuite l'amant de Marie-Antoinette et comme le véritable père du premier Dauphin (né le 22 octobre 1781).

Hauteur, 0 m. 078; largeur, 0 m. 048.

1139. «**Visite chez Mr de Maurepas.**» La Reine vient annoncer sa grossesse à M. de Maurepas et solliciter de lui qu'il fasse trouver bien la chose au Roi. [Fol. 33

Mêmes observations que pour les précédents numéros. Page 113 de la première partie des *Essais Historiques*.

Hauteur, 0 m. 079; largeur, 0 m. 049.

1140. «**La Reine donne le serment de l'ordre || à ses courtisans dans son Conseil privé.**» Au premier plan à droite, barils de poudre, balles et boulets de canon en tas, fusils, poignards, table où reposent les statuts de l'Ordre et devant laquelle se tient la Reine, la main droite étendue; au fond, un grand nombre de gentilshommes levant la main droite et prononçant la formule du serment. [Fol. 33

Mêmes observations que pour les précédents numéros. Voici, d'après les *Essais Historiques*, 2e partie, p. 111, les termes mêmes, qu'illustre cette vignette, du serment articulé par la Reine : «Ayant toujours eu pour le sang françois une horreur invincible, et dans lequel j'aurois voulu me baigner à loisir, chacun des membres de cette honorable ligue emploiera les moyens les plus sûrs pour en faire couler des flots.»

Cette planche n'existe pas dans l'exemplaire connu de M. Tourneux et qu'il signale au numéro 21051 de son tome IV.

Hauteur, 0 m. 079; largeur, 0 m. 048.

1141. **Marie-Antoinette**, assise, de profil à gauche, derrière une table sur laquelle elle s'accoude et qui supporte une aiguière; elle tend, de la main droite, une coupe empoisonnée au **Comte de Vergennes** qu'accompagne le **Cardinal de Rohan**, complice de la Reine. Sur un socle, à droite, le buste de **Maurepas**, mort en 1781. Sous le tr. c. : «Sois satisfaite, il va rejoindre Maurepas.» [Fol. 33

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration du *Second Mémoire justificatif de la Comtesse de Valois de la Motte écrit par elle-même*, Londres, 1789, in-8°, 78 p. (Bibl. nat., Ln 2 11289 Rés. Indiq. Tourneux, tome IV, n° 21143). Après avoir accusé la Reine de s'être servi de Mme de Polignac pour empoisonner Maurepas en 1781 (voir ci-dessus notre numéro 1131), le pamphlétaire l'accuse ici de connivence avec Rohan; après avoir vainement tenté d'employer à ce crime la Valois, qui refusa, Marie-Antoinette aurait elle-même versé au ministre Vergennes (mort à Versailles le 13 février 1787) *la potion du baron de Lanta*. (P. 50 à 57.) Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 074.

1142. **La Duchesse de Polignac**, en buste, de trois quarts à dr., cheveux bouclés bas sur le front et s'échappant d'une capote à brides ornée d'un large nœud de ruban violet, corsage décolleté à semis de fleurs, fichu menteur, écharpe de gaze noire. Dans un ovale encadré dans un rectangle «à cage» (même encadrement que les autres portraits de Vérité et de Bergny), tablette sur laquelle on lit : «M^DE Julles de Polignac.»

Suivent quatre vers :

«Sous des traits séduisans que formèrent les Graces
Ne s'attendroit on pas à trouver un Phénix?
Trop malheureux François tu connois tout le prix
De ce masque trompeur qui causa tes disgraces.»

Sous le tr. c. : «Æ Paris, chez Mad^e Bergny M^de d'Estampes de Mad^e Lamballe, rue du Coq St Honoré.» [Fol. 34

Stipple imprimé en couleurs de la même série que les numéros 2084-2133.

Sur Mme Bergny, voir ci-dessus notre numéro 435. On sait l'exécration à laquelle fut vouée la comtesse Jules, devenue plus tard, en 1780, duchesse de Polignac, du fait de son intimité avec Marie-Antoinette, et de l'abus qu'elle fit de son influence, sollicitant et obtenant pour ses parents titres, places et pensions. Ce portrait a été utilisé postérieurement et est devenu une Charlotte Corday, par la simple substitution d'une légende différente. (Voir ci-dessous, à notre chapitre *Marat et Charlotte Corday*, n° 5391.) Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo* Polignac) la même estampe en noir, avant l'adresse de Mme Bergny.

«Madame de Polignac ne portait jamais de diamants; elle était séduisante, gracieuse, d'une beauté éclatante, petite de taille avec des yeux bleus. Elle était aussi bornée que jolie; une de ses réponses habituelles était : Ce que vous me dites là est au-dessus de ma portée.» (Note manuscrite du Baron Eug. de Vinck.) Planche XIX, page 482 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 090.

1143. «**Conversation de Madame Necker, ‖ avec Madame la Princesse de P...**» En pied, de profil à gauche, assise dans un fauteuil, la Duchesse de Polignac rend visite, à son passage à Bâle (?), à la femme de l'ancien ministre, vêtue d'une robe de chambre et coiffée d'un bonnet tuyauté, également en pied et assise dans un fauteuil, de profil à droite. Sous le tr. c., tablette rayée de hachures verticales portant la légende ci-dessus. [Fol. 34

Gravure anonyme à l'eau-forte. Frontispice d'un pamphlet très rare que nous avons eu jadis entre les mains et qu'il nous fut impossible de retrouver.

On sait que le départ de la Polignac donna le signal de l'émigration; c'est le 16 juillet 1789 qu'elle quitta Paris pour la Suisse, d'où elle se retira plus tard à Vienne; elle mourut dans cette dernière ville à l'âge de quarante-quatre ans.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 083.

1144. **Estampe satirique** représentant **Marie-Antoinette** et la **Duchesse de Polignac**, tendrement enlacées, sur les genoux l'une de l'autre, et s'embrassant sur les lèvres. Au-dessus de l'estampe en haut à gauche : «Pag. 9.» Sous le tr. c. : «Je ne respire plus que pour toi. . ‖ un baiser mon bel Ange! ‖ Acte 1er Scène 1re.» [Fol. 35

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, illustrant une pièce intitulée *La destruction de l'Aristocratisme*, drame en cinq actes en prose, destiné à être représenté sur le théâtre de la Liberté. A Chantilly, imprimé par ordre et sous la direction des princes fugitifs, 1789, in-8°, 128 p. (Bibl. nat., Imp. Yth 22127). Ce drame fut réédité sous le titre de : *Les Imitateurs de Charles IX ou les Conspirateurs foudroyés,...* par le rédacteur des *Vêpres siciliennes* et du *Massacre de la Saint-Barthélemy*. A Paris, de l'imprimerie du Clergé et de la Noblesse de France, dans une des caves ignorées des Grands-Augustins, 1790, in-8°, 128 p. (Bibl. nat., Imp. Lb 9^3 2773). Il était l'œuvre de Gabriel Brizard (1730-1793), avocat au Parlement et premier commis à la Chancellerie du Saint-Esprit.

Extrayons-en les passages suivants :

«Le Théâtre représente l'appartement de la Reine. Il est à peu près minuit. La scène est éclairée par des bougies. [P. 12] La Reine : Mais, d'Artois tarde bien? — [P. 13] La Duchesse de Polignac (avec jalousie) : Quoi, vous l'aimez encore? — La Reine : Non! Mais il m'est nécessaire de le feindre. Je te l'avoue. Ce caprice commence à se passer. O ma chère Polignac! je brûle, *je ne respire plus que pour toi. Un baiser mon bel ange!*...»

Citons encore, page 15, cette déclaration de Marie-Antoinette : «Ah! combien je le hais! Oui j'abhorre jusqu'au nom françois, ceux mêmes qui m'ont promis leur ministère me sont odieux. Avec quelle volupté je me baignerais dans leur sang! je verrois d'un œil sec leurs restes palpitants et si l'horrible carnage que je médite n'assouvissoit pas entièrement la fureur qui me consume, au moins étancheroit-il l'ardente soif qui me dévore (*sic*).» Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 982.

1145. «**La Noblesse tirée d'embaras par le Clergé ‖ ou Avanture de la Dame Polignac à Sens.**» Au premier plan, un abbé, en pied, de profil à droite, donnant les nouvelles à cinq habitants; derrière lui et à sa gauche, la duchesse de Polignac, en robe à paniers et à fichu, coiffée d'une capote à fond tuyauté très élevé garni de

IMPRIMERIE NATIONALE.

plumes, et se cachant le visage à l'aide d'un éventail. Derrière elle, sa femme de chambre; à gauche, la voiture dont un charron répare la roue; au fond, vue d'un clocher. Au-dessous, le titre que nous avons reproduit, suivi du commentaire : « La Dame Polignac, suivie d'une seule Femme-de-chambre et d'un Abbé, son complaisant, après avoir réduit plus de vingt cheveaux de poste, s'étoit enfin ‖ arrêtée à la ville de Sens pour faire réparer sa malheureuse voiture. Plusieurs personnes les questionent sur les nouvelles du jour. La Polignac croit que chacun la ‖ devine. Elle n'ose ouvrir la bouche; mais le jeune Abbé, sensible à l'embaras de sa protectrice l'en tire d'une maniere assez plaisante. Vous demandez Messieurs des ‖ nouvelles, réjouissez-vous. J'en ai de bonnes à vous offrir. Tous les Ministres sont renvoyés, toute la canaille des Polignac a pris la fuite, et M. Necker; le brave ‖ Genevois, va rentrer dans le ministère. Et aussi-tôt ils partent comblés de bénédictions. » [Fol. 35

Gravure anonyme à l'aquatinte, imprimée en sépia. Clairevoie.

Hauteur, prise du témoin, 0 m. 175; largeur, 0 m. 230.

1146. **La Duchesse de Polignac**, à mi-corps, de trois quarts à droite, coiffée d'un bonnet de dentelle à brides nouées sous le cou, et d'où s'échappent des boucles frisées, vêtue d'une robe noire à fichu menteur. Sous le tr. c., indiqué seulement à la base de l'estampe, on lit : « (à gauche) Engraved at Vienna by Fisher 1794 — (au milieu) in the collection of the late J. Tweddell Esq. — (à droite) Re-engraved by J. Smith London. » Au-dessous : « The Duchess of Polignac ‖ Done from memory by Mme Le Brun. » Au-dessous, des deux côtés d'un écu, dans une auréole, aux armes des Polignac parties de celles des Polastron, on lit les huit vers suivants (4 et 4) :

« D'un tendre Souvenir le Merveilleux effort
A pu sur la toile attendrie,
Donner une nouvelle Vie
A la beauté que nous ravit le Sort.
Tu rends à nos regards la plus parfaite amie,
Une épouse adorée, une mère Chérie
Lebrun, ton Art divin triomphe de la mort
Par un Sublime élan du Cœur et du Génie! »

Au bas de la feuille : « Published May 1st 1815 by J. Mawman. » [Fol. 36

Stipple dû à un graveur anglais du nom fort répandu de Smith et que nous pensons être John-Thomas Smith, peintre et graveur connu par une collection de cent planches des monuments antiques de Londres et des environs, parue en 1792; il publiait encore, en 1829, une biographie du sculpteur Nollekins.

Il s'était borné à reprendre la planche commencée à Vienne en 1794 par le jeune graveur Joseph Fischer (1769-1822), plus tard Directeur de la Galerie Esterhazy de cette ville et connu par la gravure de nombreux paysages et de nombreuses scènes religieuses. La duchesse de Polignac étant morte à Vienne, le 9 décembre 1793, son amie Mme Vigée-Lebrun fit de mémoire le portrait gravé l'année suivante par Fischer et repris par Smith.

Le portrait original par Mme Vigée est actuellement en la possession de M. le Dr Tuffier.

D'après une tradition contradictoire et que nous pensons erronée, ce portrait, de dimensions restreintes, aurait été donné, par la Polignac elle-même, au duc de Lauzun, qui ne s'en séparait jamais et l'emportait en voyage avec lui dans sa berline.

Hauteur (du tr. c. inférieur au sommet de la coiffure), o m. 132; largeur, o m. 122.

1147. **«à la mémoire de Madame la Duchesse de Polignac.»** Dans une forêt, sous un saule, dont le feuillage le recouvre en partie, mausolée formé d'un tombeau très simple reposant sur deux pierres; à gauche, le Temps, debout, de face à droite, grave sur la face antérieure l'épitaphe: «Je respecte ‖ son ‖ Souvenir.» Sous le tr. c., l'inscription reproduite ci-dessus. [Fol. 36

Gravure anonyme à l'eau-forte. Sans doute, œuvre d'un graveur autrichien, et très probablement de la même main que la gravure représentant M. du Roure dans sa prison (ci-après, n° 1147), gravure dont le style et même le texte de la légende présentent avec ceux de cette pièce une frappante analogie.

Hauteur, o m. 193; largeur, o m. 275.

1148. **Estampe satirique représentant Marie-Antoinette** sous les traits d'une **Harpye** foulant sous ses griffes les «*Droits de l'Homme*» et la «*Constitution des français*». Le buste de la Reine a été, sur cette estampe, substitué à celui de l'animal fantastique, prétendument découvert au Chili, dont les numéros 1150 à 1157 ci-après reproduisent l'image. Au fond, à gauche, vue des Tuileries; à droite, sorte d'obélisque. Le reste du corps de la harpye, pattes armées de griffes acérées, croupe couverte d'écailles, ailes de dragon, les deux queues dont l'une flexible sert à saisir la proie, et l'autre, armée d'un dard, à la tuer, est emprunté manifestement aux estampes qui suivent. De profil, à droite, dans un médaillon

circulaire, sous lequel on lit : «Mme*** Laspict» à l'intérieur d'un tr. circulaire doublant le premier, tracé à la pointe. [Fol. 37

Gravure anonyme à l'aquatinte. L'idée en a été empruntée aux estampes suivantes, toutes dérivées de la légende mise en circulation, dit-on, par le comte de Provence, et qui n'était, dit-on encore, qu'une allusion calomnieuse à Marie-Antoinette, accusée de dilapider le trésor royal. On ajoute, en 1789, que la Reine fait par-devant bon accueil à la Révolution, et perfidement, complote, en secret, la ruine des Français. Même série que le numéro suivant, et due probablement au graveur Villeneuve. Inconnue à Gower.

Diamètre du médaillon, o m. o64.

1149. **Estampe satirique** de la même série que le numéro précédent et représentant **le comte de Provence**, sous forme d'un chat à visage humain faisant le gros dos. De profil à gauche. A terre on remarque une feuille de papier où est dessiné un pendu après une potence, au-dessus de laquelle on lit : «Favras.» [Fol. 37

Gravure à l'aquatinte. A fait partie de la Collection Soulavie. On sait que Thomas Mahi, marquis de Favras (ci-après numéros 3533 à 3551), compromis dans des intrigues contre-révolutionnaires, fut arrêté en décembre 1789, condamné par le Châtelet comme coupable de haute trahison et pendu en Grève le 19 février 1790. On l'avait accusé d'avoir comploté une surprise à main armée de Paris, la mort de Bailly, Lafayette et Necker, enfin l'enlèvement du Roi à Péronne, d'où l'on aurait affamé la capitale. Favras, qui n'était au fond que l'agent du comte de Provence, fut, comme il était à prévoir, renié par ce dernier, qui ne semble pas avoir fait, de crainte de se compromettre, les efforts nécessaires pour le sauver. Mais ce n'était un mystère pour personne que Favras avait payé de sa vie pour Monsieur. Et c'est pourquoi cette estampe satirique, représentant le comte de Provence sous les traits de l'animal qui symbolise la fausseté et la perfidie, comporte ce détail peu remarqué. Lafayette rapporte dans ses *Mémoires* que Mme du Cayla, fille de Talon, avocat du roi au Châtelet, brûla, par la suite, à la prière et sous les yeux de Louis XVIII, dont elle était devenue la maîtresse, les pièces du procès Favras, héritées de son père et fort compromettantes pour le souverain restauré. Il faut donc abandonner l'opinion habituelle où l'on est que cette caricature représente Louis XVI dont le profil, bien caractéristique, diffère en tous points de celui du comte de Provence, très reconnaissable ici. Epreuve signée de cette très rare estampe, dont nous n'avons rencontré qu'un autre exemplaire avec en plus la lettre : «Monsieur... le Chat». Pendant exact de la pièce décrite au précédent numéro et dû probablement au graveur Villeneuve, dont on trouvera ci-après (au chapitre de *la Fuite à Varennes*, n°s 3925 et 3926) deux estampes satiriques également en médaillons, de dimensions presque identiques, représentant Louis XVI en porc et Marie-Antoinette en hyène.

Diamètre du médaillon, o m. o65.

(1150-1157.) **Huit estampes** représentant sous différents aspects **la Harpye** imaginaire découverte au Chili, allusion satirique à Marie-Antoinette (voir ci-dessus notre numéro 1148). Voici, d'après Barbier, le titre exact de la très rare brochure du comte de Provence, point de départ de toutes ces estampes : « *Description historique d'un monstre symbolique pris vivant sur les bords du lac Fagua, près de Santa-Fé, par les soins de Francisco Xaveiro de Meunrios, Comte de Barcelone.* Santa-Fé et Paris, 1784, in-8°, 29 p., avec la figure du monstre. » Le pseudonyme de Francisco Xaveiro de Meunrios, comte de Barcelone, dissimule mal la personnalité de Louis Stanislas *Xavier*, comte de Provence, Monsieur (le mot *Meunrios* est l'anagramme de *Monsieur*).

L'invention du comte de Provence fut pour les graveurs et les marchands la source d'un débit fructueux; même on la reprit l'année suivante sous une forme un peu différente, témoin une imagerie de Basset représentant un monstre au poil rouge foncé, à la queue de lion, aux oreilles de chien et à la corne de licorne, prétendument rencontré par un colon du Port-au-Prince et son fils. (Collection Hennin, tome CXV, f. 36.) Quatre ans après, en 1788, il paraissait encore chez Le Cœur une gravure en couleur représentant « *le Terrible Kaliamech, monstre amphibie*, monstre marin trouvé dans les rochers de la Baye de Pouliguen, près la pointe du Chefmoulin à l'entrée de la Rivière de Loire, par des gens qui tiraient du wareck. Ce monstre épouvantable et curieux est de 9 pieds de longueur et de la grosseur environ d'un tierçon. Voyez la *Feuille de Flandre* du mardi 17 juin 1788. A Paris, chez Le Cœur, rue Saint-Jacques, n° 55. » (*Coll. Histoire de France*, Q b 76, date du 17 juin 1788, à laquelle on a classé par erreur les Harpyes dont la place était au mois d'octobre 1784, comme l'indique la date d'apparition de l'estampe suivante.)

La vogue de cette invention fut telle, constate M. de Labédollière (*La Mode en France*, p. 137), que l'on alla jusqu'à porter des « vêtements à la Harpye ».

1150. **La Harpye.** De profil à droite, la Harpye, dont la légende suivante, sous le tr. c., donne la description : « Ce monstre à été trouvé au Royaume de Santa-Fée au Perou dans la province du Chily dans le lac de Fagua qui est dans les terres de ‖ Prosper Voston : il en sortait la nuit pour aller dévorer les Cochons, les

Vaches et les Taureaux des environs. Sa longueur est de onze pieds, la face est ‖ à peu près celle d'un homme; la bouche est aussi large que la face, elle est garnie de dents de 2 pouces de longueur. Il a deux Cornes de 24 ‖ pouces de long qui ressemblent à celles d'un taureau; les cheveux pendent jusqu'à terre; les oreilles ont quatre pouces et sont semblables à celles d'un âne : Il a 2 ailes comme celles de Chauve Souris: les cuisses et les jambes ont 25 pouces de long et les ongles 8 pouces : il a deux queues l'une très flexible, dont il se ‖ sert pour saisir la proie, l'autre qui se termine en flèche lui sert à tuer: tout son corps est couvert d'écailles. Ce monstre a été pris par une quantité ‖ d'hommes qui lui avoient tendu des pièges dans lesquels il tomba: il fut environné de filets et conduit vivant au Vice-Roi qui parvint à le nourir avec ‖ un Bœuf, Vache ou Taureau par jour qu'on lui donne avec 3 ou 4 Cochons dont on dit qu'il est très friand. Le Vice-Roi a déjà envoyé des ordres ‖ sur toute la route par terre pour qu'on ait l'attention de pourvoir au besoin de ce précieux Monstre en le faisant marcher par étape jusqu'au Golfe de Onduras, ou il sera embarqué pour la Havane, de la au Bermude, de la aux Acores, en trois semaines il débarquera à Cadix ou on l'amenera petit à petit à la Famille Royale. ‖ On compte prendre la femelle pour en perpétuer l'espèce en Europe : elle paroit etre celle des Harpies qu'on avoit regardée jusqu'ici comme ‖ un animal fabuleux.» [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte et au burin, due sans doute au graveur Bouteloup (ci-dessus notre numéro 960); notre épreuve est en effet rognée au-dessus de l'adresse suivante, qu'on trouvera dans la *Collection de l'Histoire de France* (Q b 76) à la date de 1788 : «Ce vend chez Boutelou, graveur, rue Ste-Hiacinthe et au Salon des Princes, Boulevard des Italiens.» Nous lisons d'autre part dans le *Journal de Paris* du 16 octobre 1784 (n° 290 de ce journal): «On mettra en vente mardi prochain, chez la dame Boutelou, rue Ste-Hyacinthe vis à vis le jeu de Paume, une estampe représentant un Monstre; prix 1 liv. 4 s. Voici la description gravée au bas de l'Estampe... » (Suit la lettre ci-dessus reproduite.)

Hauteur, 0 m. 232; largeur, 0 m. 312.

1151. **La Harpye.** Le même monstre, également dirigé à droite, mais la face de trois quarts, et enlevant un bœuf qu'il enroule avec l'une de ses deux queues et transperce de l'autre. Sous le tr. c. on lit: «Monstre qui a été pris dans le Lac de Fagua, au Royaume

de S[ta] Fé, Province du Chili au Pérou, dans l'Amérique méridion[le] en enlevant un bœuf. ‖ Ce Monstre de 12 pieds de long a la face de l'homme, des cornes de Taureau, des oreilles d'Ane, la gueule et la crinière d'un Lion, deux pattes assez courtes, deux queues dont l'une avec un dard pour tuer et l'autre pour ‖ emporter la proie; il a 2 ailes de chauve souris et son corps est couvert d'écailles; il mange par jour un bœuf et trois ou quatre cochons. On prend de grandes précautions pour le conduire vivant au Roi d'Espagne. ‖ A Paris, chez Bevallet, M[d] d'Estampes, Quai des Augustins, pres la rue Hurepoix A. P. D. R. » [Fol. 38

Gravure anonyme à l'aquatinte, imprimée en couleurs. En voir un tirage uniformément bistre dans la *Collection de l'Histoire de France* (Q b 76), *loc. cit.*

Hauteur, 0 m. 184; largeur, 0 m. 310.

1152. **La Harpye.** Le même monstre, dirigé à gauche, le torse de face, couché sur les bords du lac de Fagua; à l'arrière-plan, à gauche, bouquet de palmiers, auprès duquel s'enfuient des indigènes qui gardaient un troupeau de bœufs. Sous le tr. c. : « Harpie Monstre Amphibie Vivant. ‖ Ce monstre a environ 12 pieds de longueur. Sa face est semblable à celle d'un homme, la bouche très large, il a deux cornes de Taureau, des oreilles d'ane et une longue ‖ crinière pareille à celle du Lion: il a deux mameiles comme celles d'une femme, et des ailes de chauve-souris, il n'a que deux pattes qui sont grosses et courtes, armées de chacune 5 griffes de corne... » (la suite de cette description diffère peu de celle que nous avons reproduite au numéro 1150, et à laquelle nous renvoyons.) [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte, due au peintre et graveur Marquart Wocher (1758-1820), [cf. ci-dessus notre numéro 902], originaire de Souabe et fixé à Berne, et qui paraît être une copie réduite et en contre-partie du numéro suivant. Elle présente également une grande analogie (quoique ayant un fond de paysage en plus) avec la figure du même monstre parue chez Clément, au Palais-Royal, n° 129, et qu'on trouvera dans la *Collection de l'Histoire de France* (Qb 76, *loc. cit.*)

Hauteur, 0 m. 172; largeur, 0 m. 276.

1153. **La Harpye.** Le même monstre, dirigé à droite. C'est, avec moins de détails, l'estampe décrite sous le numéro précédent, qui en est une réduction en contre-partie. Au bas de cette figure, à droite, un peu au-dessus et à l'intérieur du tr. c., on lit la signa-

ture : «Noipmacel scps.» [Le Campion sculpsit.] Sous le tr. c. : «Harpie Monstre vivant qui a été trouvé et pris sur les bords du Lac de Fagua, au R^me de Sta Fé, Prov^ce du Chili, au Pérou, dans l'Amériq^e Merid^le. . . » (Suit la légende déjà reproduite au numéro 1150 ci-dessus.) [Fol. 39

Gravure à l'aquatinte, imprimée en bistre, due à l'un des frères Campion et sans doute éditée par ces graveurs et marchands d'estampes, comme le numéro 1155 ci-après. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire. Cette estampe semble avoir inspiré, outre le précédent numéro 1152, notre numéro 1154, ainsi que l'aquatinte tirée en sanguine, gravée par Mixelle (Collection Hennin, tome 115, folio 13), et la gravure parue chez Clément, déjà citée à notre numéro 1152.

Hauteur, 0 m. 278; largeur, 0 m. 375.

1154. **La Harpye.** Le même monstre, estampe ne différant du numéro précédent que par ses dimensions restreintes, la disparition du paysage et l'addition d'un bœuf que la Harpye maintient sous sa patte gauche, d'un mouton qu'elle tient entre les dents, d'un porc enroulé dans l'une de ses queues et qu'elle perce du dard qui termine la seconde. Sous le tr. c. : «Harpie Monstre Amphibie vivante. ‖ Ce Monstre. . . » (suit la légende, peu différente de celle que nous avons reproduite ci-dessus, à notre numéro 1150). Au bas de l'estampe, à dr. : «Se Vend chez Jean Martin Will à Augsbourg.» Au sommet de l'estampe, à l'intérieur du trait carré, la traduction allemande de la légende française, commençant par les mots : «In der Landschaft Chili in Südamerika. . . » et finissant par ceux-ci : «Gestochen nach dem Französischē[n] Original.» [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte. Contrefaçon allemande parue chez l'éditeur augsbourgeois Johann-Martin Will, dont il a été parlé ci-dessus (n° 920). Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire de cette estampe.

Hauteur, 0 m. 174; largeur, 0 m. 260.

1155. **La Harpye.** Le même monstre, de profil à gauche, au bord du lac Fagua. A droite de sa patte gauche on lit la signature de Le Campion, déjà mentionnée au précédent numéro 1153 : «Noipmacel scp.»; sous le tr. c. : «Monstre trouvé dans le lac de Fagua, dans la province du Chili qui dépend du Pérou, au Royaume de S^a Fé ‖ . . . » (suit une légende différant peu de celle que nous avons reproduite au numéro 1150 ci-dessus). Au bas de l'estampe

l'adresse : «A Paris chez les Campions frères, rue St Jacques, à la Ville de Rouen.» [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte due à l'un des frères Campion. Elle nous paraît une imitation, en contre-partie, du numéro 1150 ci-dessus. Épreuve, rognée sur le côté droit, de cette estampe, dont nous ne connaissons point d'autre exemplaire, mais une gravure en contre-partie (Collection Hennin, tome CXV, folio 15), parue chez la veuve Lagardette, rue du Roule, près celle de Saint-Honoré.

Hauteur, 0 m. 227; largeur, 0 m. 213.

1156. **La Harpye.** Le même monstre, même représentation, d'un travail plus grossier que celle que nous avons indiquée au précédent numéro. Sous le tr. c., en lettres capitales : «Harpie.» [Fol. 40

Gravure anonyme à l'eau-forte. Contrefaçon populaire de la figure décrite sous les numéros 1150 à 1155. Pour être complète, l'iconographie de la Harpye devrait comprendre, outre les numéros décrits ci-dessus, et les estampes déjà signalées, l'une due à Mixelle, deux autres parues chez Clément et chez la veuve Lagardette, celles que nous allons rapidement indiquer, renvoyant le lecteur aux Collections Hennin (tome CXV) et à l'Histoire de France (Qb 76) où elles sont conservées : Une gravure, différant peu de celle de Bouteloup (n° 1150), mais en contre-partie et due au graveur Devere, domicilié «rue des Grands Dégrés, maison de Mme Hardoin, vis-à-vis la Nef d'Argent», auteur de la *Suite de tous les essais aérostatiques, avec les endroits où on les a faits.* — Une autre représentant la Harpye maintenant un bœuf couché sous sa patte gauche, et enlevant un porc avec sa queue, tandis qu'à sa droite s'enfuient deux porcs; elle est signée, en bas, à droite et à l'envers «Presto sculp. 1784.» (?) — Enfin, parue chez les Campion, une nouvelle image de la Harpye, se repaissant gloutonnement d'un porc, au milieu d'un terrain plat, jonché de ses victimes, un bœuf et un porc; à l'horizon, la ligne de l'Océan où apparaissent deux voiliers.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 258.

1157. «**Départ de la Harpie ou Monstre Amphibie de Cadix** pour etre conduite au Roi et à la famille royale d'Espagne. ‖ Cet Animal fut pris sur les bords du lac de Fagua, au Rme de Sta Fé Provce du Chili, au Perou dans l'Ameriqe Merid. Il fut amené au Vicoire qui le fit partir par etape dans les terres jusqu'au Golfe de Honduras d'où on l'a embarqué ‖ pour la Havanne de là aux Bermudes, aux Acores enfin a Cadix. On a construit une grande cage de fer qui puisse le contenir à l'aise. Six forts chevaux conduisent la voiture sur laquelle est posée cette cage; on fait suivre des bœufs, vaches ‖ et cochons pour sa nourriture. On espere qu'il arrivera sous peu

a sa destination : il y est attendu avec la plus grande impatience. Ce monstre a environ 12 pieds de long (suit le commentaire abrégé de celui que nous avons donné *in extenso* au numéro 1150 ci-dessus). » Au bas de l'estampe, l'adresse : « A Paris, chez Esnauts et Rapilly, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Ville de Coutances. » Cette légende décrit assez exactement le sujet de l'estampe, dont elle occupe la partie inférieure, au-dessous du trait carré. La cage gigantesque occupée par le monstre est traînée de droite à gauche par des chevaux pomponnés et caparaçonnés à l'espagnole; au premier plan, troupeau de porcs et de bœufs; au fond de la scène, à gauche, clocher d'un village, et, plus près, moulin sur une éminence; sur le passage, quelques curieux, à une fenêtre deux femmes, contemplent stupéfaits cet étrange cortège. [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte anonyme; nous ne l'avons rencontrée nulle part ailleurs.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 430.

CHAPITRE VII

LA GUERRE D'AMÉRIQUE (1776-1783)

SOMMAIRE DU CHAPITRE VII.

N°s 1158 à 1162. — Portraits de **Georges Washington** (22 février 1732-14 décembre 1799), et de **Benjamin Franklin** (17 janvier 1706-17 avril 1790). Libération des États-Unis. Sir **Henry Clinton**, généralissime anglais (1738-1795). Les portraits de **Lafayette** se trouvent au chapitre XIV ci-après.

N°s 1163 à 1190. — Faits de guerre sur le continent Américain et au Sénégal. Guerre maritime aux Antilles. Charles-Henri, Comte d'**Estaing** (1729-28 août 1794) et la **prise de la Grenade** (4 juillet 1779). La valeur d'Ouradour récompensée. Le Siège de Gibraltar.

N°s 1191-1195. — Guerre dans l'Inde. **Suffren** (Pierre-André de Suffren de Saint-Tropez, dit le bailli de), (13 juillet 1726-8 décembre 1788). **Hyder-Ali** et **Tippou-Sahib.** Victoire de Gondelour (20 juin 1783).

N°s 1196-1231. — **Caricatures** satiriques **contre les Anglais** et **allégories** en l'honneur de la France et des États-Unis. Charles **Gravier**, Comte **de Vergennes** (1719-1787), négociateur du traité de Versailles. **Signature de la Paix**, le 3 septembre 1783.

XX

HYDER-ALI CORRIGEANT LES ANGLOIS...

1781

AQUATINTE PAR ANTOINE BOREL

N° 1193



Borel Pere Sculp.

hyder Ali;

Corrigeant les Anglois, un Soldat François lui presente les Verges.



CHAPITRE VII

LA GUERRE D'AMÉRIQUE (1776-1783)

1158. **Le Général Washington**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, sous l'uniforme de commandant en chef, dans un encadrement rectangulaire sous lequel on lit : « General Washington. » [Fol. 43

Lavis à l'encre de Chine. C'est la reproduction exacte de la gravure en manière noire exécutée par le célèbre Valentine Green (1739-1813), d'après le portrait du général peint en 1780 par John Trumbull (1756-1843), son aide de camp, peintre d'histoire et de batailles américaines (Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Washington). Trumbull fut de 1816 à 1821 président de l'Académie des Beaux-Arts de New-York.

A moins que nous ne soyons en présence du carton même ayant servi à V. Green pour sa gravure; nous n'émettons d'ailleurs cette dernière hypothèse que sous les plus grandes réserves. Au dos, lavis, par un architecte, de la façade d'un palais d'un style assez heureux.

Hauteur, 0 m. 332 ; largeur, 0 m. 257.

1159. **Washington**, à mi-corps, de profil à gauche, dans un ovale sous le trait duquel on lit : « F. Bonneville deli. — Ruotte sculp. »; au-dessous : « G. Washington. ‖ Né en Virginie année 1733. ‖ Commendant en Chef des Armées ‖ et Président du Congré Ameriquain. ‖ Se trouve rue du Théâtre Français ‖ N° 4. » [Fol. 43

Stipple dû au graveur Ruotte (ci-dessus, n° 412). Fait partie de la série de portraits révolutionnaires parue chez François Bonneville et dont il a été parlé ci-dessus (n° 596). Bien que Bonneville, peu scrupuleux, ait signé « F. Bonneville deli. » il n'est pas contestable que cette gravure soit très inspirée du dessin exécuté par Du Simitier, à Philadelphie, et que gravèrent B.-L. Prevost et Adam. (Voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Washington.) Second état; voir le premier avec l'adresse : « A Paris rue St Jacques n° 195 » au Cabinet des Estampes (*loc. cit.*).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110 ; largeur, 0 m. 090.

1160. **Benjamin Franklin**, à mi-corps, de face, le visage légèrement de trois quarts à droite, dans un ovale sous lequel on lit :

«F. Bonneville Deli. — Gautier Sculp.»; au-dessous : «Benjamin Franklin ‖ Né à Boston le 17 janvier 1706, ‖ Mort à Philadelphie en 1790.»; au bas de l'estampe : «A Paris chez l'Auteur rue du Théâtre Français N 4.» [Fol. 44

Stipple faisant partie de la série parue chez François Bonneville, dont il a été parlé ci-dessus. Le dessin de Bonneville est une imitation flagrante d'une des gravures du portrait peint par J.-S. Duplessis en 1778; les meilleures de ces gravures sont celles de F. Janinet (aquatinte en couleur) et de Chevillet (Cabinet des Estampes, *Portraits*, *verbo* Franklin). Voir *ibidem* un état différent de la même planche avec la lettre modifiée comme suit : «Benjamin Franklin ‖ . . . Janvier 1706, ‖ Imprimeur et fondateur de la République ‖ des Provinces Unies de l'Amérique Septentri^alle^ ‖ Mort à Philadelphie, en 1790.»

Hauteur de l'ovale, 0 m. 115; largeur, 0 m. 092.

1161. **Franklin**, en buste, de trois quarts à gauche, la tête coiffée d'un bonnet de fourrure, dans une bordure ovale tronquée à la partie supérieure, à gauche et à droite; encadrement rectangulaire comportant, sous l'ovale, une tablette où on lit : «Benjamin Franklin.»; sous le fond rectangulaire, à droite : «L. A. Claessens sculp.» [Fol. 44

Stipple dû au graveur anversois L. A. Claessens (ci-dessus, n°s 562 et 563). Fait partie de la série de portraits (ci-après nos numéros 2665-2687) publiés par Portman et Claessens dans les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. . . Type du portrait de Franklin, dessiné par Cochin en 1777 et gravé fréquemment, principalement par Augustin de Saint-Aubin.

Hauteur, 0 m. 146; largeur, 0 m. 088.

1162. **Le Général Clinton**, adversaire opposé par l'Angleterre à Washington dans la guerre de l'Indépendance. A mi-corps, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale surmonté d'un nœud de rubans et encadré rectangulairement (type ordinaire d'encadrement de la petite série de portraits parue chez Esnauts et Rapilly, dont cette gravure est le numéro 28). Sur la tablette : «Sir Henry Clinton, K. B. ‖ Commandant en chef des Troupes ‖ de Sa Majesté Britannique ‖ dans l'Amérique.»; Sous le tr. c., à g. : «Smart pinx.»; à dr. : «Dupin Sculp.»; au-dessous : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, A. P. D. R.» [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte et au burin, avant le numéro 28 (dans l'angle supérieur de droite). Due au graveur Dupin (ci-dessus, n° 82), d'après un portrait

du peintre anglais John Smart (1er mai 1741 - 1er mai 1809), habile miniaturiste et intime ami de R. Cosway.

Sir Henry Clinton (né en 1738, mort le 24 décembre 1795) était fils de l'amiral George Clinton, et de la famille des comtes de Lincoln. Il succéda, en 1778, à Howe dans le commandement en chef de l'armée britannique. La prise de Charlestown, en 1779, fut son succès le plus important. Remplacé par Carleton, en 1782, sir Henry Clinton devint gouverneur de Gibraltar; il écrivit des «*Réflexions sur l'Histoire de la Guerre d'Amérique*», parues en 1784.

Le présent portrait de Clinton est annoncé par la *Gazette de France* du mardi 27 novembre 1781, au prix de 12 sous.

Hauteur, 0 m 171; largeur, 0 m. 112.

1163. Titre-Frontispice du «*Recueil d'Estampes représentant les differents evenemens ‖ de la Guerre qui a procuré l'Indépendance aux Etats Unis de l'Amérique*», publié en collaboration par les graveurs Nicolas Ponce et François Godefroy.

Ce frontispice comporte le «Précis de cette guerre» encadré d'une vignette rectangulaire représentant le combat d'Ouessant et de quatre médaillons ovales figurant la prise du Fort de la Mobile, la reprise des colonies hollandaises, la victoire navale du Bailli de Suffren sur la côte de Coromandel et le combat entre les flottes anglaise et hollandaise sur le Doggers-Bank. Sous le trait carré de ce dernier médaillon on lit (à droite): «N. Ponce Inv. et Sculp.»; au bas de l'estampe, à gauche: «A Paris chez M. Ponce Graveur de Mr, Comte d'Artois, ‖ Rue Ste Hyacinthe, N° 19»; au milieu: «A. P. D. R.»; à droite: «et chez M. Godefroy, Graveur de Sa Majesté Impériale ‖ Rue des Francs-Bourgeois, Porte St Michel. — M. Niquet Scrip.»; au haut de la feuille, à droite, au-dessus du tr. c.: «N° 1.» [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte. Ce Recueil comprend seize planches (y compris le présent frontispice et le *Précis du Traité de Paix;* on les trouvera ci-après réparties à la date de chaque événement (nos 1164, 1165, 1167-1170, 1182-1184, 1186-1190, 1222).

Les planches, gravées tantôt par Ponce et tantôt par Godefroy, portaient toutes l'adresse des deux graveurs; elles furent mises en vente séparément, à la fin de 1783 et 1784 (sans doute après que l'on eut vendu le plus grand nombre de recueils possible et afin de les écouler), pour le prix de 1 livre 16 sols chacune. Voir pour exemple la *Gazette de France* des mardi 25 novembre 1783, vendredi 5 mars et vendredi 3 septembre 1784. Sur Godefroy, voir ci-dessus notre numéro 200. Nicolas Ponce, né à Paris le 12 mars 1746, élève du peintre Pierre, puis des graveurs Fessard et de Launay, est surtout connu par la gravure de scènes galantes, d'après Baudoin, gendre de Boucher: *La Toi-*

lette, Annette et Lubin, les Cerises, l'Enlèvement nocturne, le Verre d'Eau, le Pot au lait, etc. Ce fut aussi un vignettiste, et de grand talent; en collaboration avec Marillier, il publia la galerie des *Illustres Français*, dédiée à Monsieur, frère du Roi, comme il publiait avec Godefroy le Recueil sur la guerre d'Amérique. Ponce fut également un historien et un critique d'art de valeur. MM. Portalis et Béraldi lui ont consacré une très intéressante notice (*Graveurs du XVIIIe siècle*, t. III, p. 325-339).

Hauteur prise du témoin, 0 m. 189; largeur, 0 m. 212.

1164. «**John Malcom.**» Cet officier des douanes anglaises est descendu par des cordes de la fenêtre de sa maison dans une charrette remplie de paille; à gauche de la scène, au premier plan, une femme apportant une manne remplie de plumes, un homme levant à portée d'un autre, monté dans la charrette, et qui y plonge une large cuiller, une marmite de goudron. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné et gravé par F. Godefroy ‖ de l'Académie Imple et Rle de Vienne etc.»; au-dessous : «John Malcolm. ‖ Le 25 janvier 1774 la populace irritée pénétra sans armes dans sa maison. Il blessa plusieurs personnes à coups d'épée : mais les Bostoniens, modérés ‖ jusques dans leur vengeance, le saisirent, le descendirent par la fenêtre dans une charrette; ensuite il fut dépouillé, goudronné emplumé, mené sur la place ‖ publique, battu de verges, et obligé de remercier de ce qu'on ne le punissait point de mort : puis on le ramena chez lui sans autre mal. ‖ (Suit sur deux colonnes, de douze et onze lignes, un commentaire de l'«Origine de la Révolution Americaine»; au bas de l'estampe, à droite, l'adresse : «A Paris, chez Mr Godefroy, rue des Francs-bourgeois, Porte St Michel ‖ Et chez Mr Ponce, rue St Hiacinte No 19. A. P. D. R.» [Fol. 45

Seconde planche du Recueil signalé au précédent numéro. Gravure à l'eau-forte et au burin due à Fr. Godefroy. Aussi l'adresse fait-elle précéder de son nom celui de Ponce, comme, réciproquement, l'adresse commencera par le nom de Ponce quand celui-ci sera l'auteur de la gravure.

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 171.

1165. «**Journée de Lexington.**» Retraite des troupes anglaises à travers le village de Lexington incendié, poursuivies par les milices américaines. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné et gravé par F. Godefroy ‖ de l'Académie Imple et Rle de Vienne etc.»; au milieu : «Journée de Lexington.» Suit sur deux colonnes, vingt-six

lignes, treize et treize, le commentaire de cet événement. Au bas de la feuille, l'adresse. [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte. Troisième estampe du Recueil signalé au numéro 1163.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 171.

1166. «Représentation du feu terrible à Nouvelle Yorck, que les Américains ont allumé pendant la nuit du 19. septembre 1776. par lequel ont été brûlés tous les Batimens du côté de Vest, ‖ à droit de Borse, dans la rue de Broock jusqu'au collège du Roi, et plus de 1600 maisons avec l'Eglise de la S^e Trinité la Chapelle Luthérienne, et l'école des pauvres. ‖ A Paris, chez J. Chereau rue St Jacques au dessus de la Fontaine St Severin aux 2 colonnes. N° 257.» La scène représente une rue de la ville avec les maisons en flammes, les habitants s'enfuyant et emportant différents objets, coffres, vêtements, etc.; les insurgés massacrant des Anglais reconnaissables à leurs uniformes rouges. Au-dessus du trait carré, au sommet de l'estampe, l'inscription à l'envers : «Reproduction du feu terrible à nouvelle Yorch.»; au-dessous du trait carré, au bas de l'estampe, la légende et l'adresse reproduites ci-dessus. [Fol. 46

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique.

Hauteur, 0 m. 228; largeur, 0 m. 385.

1167. «Sarratoga ‖ Le 17 octobre 1777 le général Burgoine avec 6040 soldats bien disciplinés met bas les armes ‖ devant les milices Amèricaines nouvellement tirées de l'Agriculture et conduites par Horatio Gates.» La scène représente Burgoyne rendant son épée et les étendards anglais à Gates entouré de ses miliciens; au fond, à gauche, les soldats anglais déposant les armes. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Fauvel»; à dr. : «Gravé par Godefroy de l'Académie ‖ Imp^le et R^le de Vienne, etc.»; au milieu, la légende ci-dessus reproduite suivie d'un «Précis de cette campagne» en vingt-quatre lignes (douze et douze sur deux colonnes), et d'une note de renvoi (trois lignes) relatant le meurtre de Miss Mac-Rea. [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte. Quatrième estampe du Recueil signalé au numéro 1163 ci-dessus. D'après un dessin d'un artiste nommé Fauvel, sans doute celui qui exécuta surtout des paysages et est connu comme voyageur et archéologue (né vers 1760; mort, consul de France à Athènes, sous la Restauration).

IMPRIMERIE NATIONALE

Cette estampe est annoncée au prix de 1 liv. 12 s. par la *Gazette de France* du vendredi 3 septembre 1784.

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 171.

1168. «**Prise de la Dominique.**» La scène représente le débarquement de Bouillé (le 7 septembre 1778), dont les navires croisent, à gauche, à peu de distance de la côte, et la prise d'une batterie à la baïonnette par les chasseurs d'Auxerrois, sous les ordres du capitaine de la Chaise. Sous le tr. c., à dr. : «Gravé par Godefroy de l'Académie ‖ Imp^le et Royale de Vienne, etc.»; au milieu, la légende reproduite ci-dessus, suivie d'un commentaire de vingt lignes (sur deux colonnes, dix et dix) et de l'adresse. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte. Cinquième estampe du Recueil signalé au numéro 1163.

Hauteur, 0 m. 121; largeur, 0 m. 171.

1169. «**Prise du Sénégal.**» La scène représente, au pied des remparts, formant le fond à droite, et sur le bord de la mer, à gauche, sir Stenton, gouverneur anglais du Sénégal, remettant aux mains du duc de Lauzun la capitulation (février 1779.) Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par William.»; à dr. : «Gravé par N. Ponce ‖ Graveur de Mgr Comte d'Artois.» [Fol. 47

Au milieu, la légende reproduite ci-dessus, suivie d'un commentaire de dix-huit lignes sur deux colonnes (neuf et neuf), de l'adresse et du privilège.

Gravure à l'eau-forte. Sixième estampe du Recueil signalé ci-dessus au numéro 1163. Nous n'avons trouvé aucune indication sur un dessinateur du nom de William ayant pu fournir à cette époque le carton de cette gravure.

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 170.

1170. «**Prise de l'Isle de la Grenade.**» Sur la plate-forme du morne de l'hôpital, le vice-amiral comte d'Estaing, l'épée à la main droite, regarde l'heure à sa montre et déclare au parlementaire envoyé par le gouverneur anglais Lord Macartney, qu'il lui donne une heure et demie pour lui envoyer ses propositions. A droite, un officier ôte son épaulette qu'il attache au brave sergent Ouradour. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Le Paon Peintre de S. A. S. ‖ Mgr le Prince de Condé.»; à dr. : «Gravé par Godefroy de l'Académie ‖ Impériale et Royale de Vienne, etc.»; au milieu, la légende ci-dessus reproduite, suivie d'un commentaire de vingt-

huit lignes sur deux colonnes (quatorze et quatorze), de l'adresse et du privilège. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte. Septième estampe du Recueil décrit au numéro 1163 ci-dessus. D'après un dessin de Le Paon, peintre de batailles et de scènes militaires de la fin du XVIIIe siècle, auquel sont également empruntés les dessins des numéros 1187 et 1188 ci-après.

Le Paon est aussi l'auteur du dessin de la *Revue du Trou d'Enfer passée par Louis XV, en 1772* et que grava Le Bas. (Le dessin original appartient à M. Bourdon et provient de la Collection Rossigneux.)

Hauteur, 0 m. 121 ; largeur, 0 m. 170.

1171. **Le Comte d'Estaing**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et ornée à sa base d'attributs guerriers, casques, drapeaux, boulets, canons. Au-dessous du médaillon, tablette centrée d'un écu aux armes de l'amiral de France, sur laquelle on lit : «Charles Henri — Comte d'Estaing ‖ Chevalier des Ordres — du Roi, Lieutenant ‖ général de ses Armées — Vice Amiral de France. ‖ Né le 24 Novembre ‖ 1729.» Sous le tr. c., à la pointe, à gauche : «F. Sablet pinx.»; à dr. : «C. Gaucher direxit.» Au-dessous, sur deux colonnes, les quatre vers suivants (deux et deux) :

«Albion redouta son bras et son Génie
Vengeur du nom français, Général et Soldat,
Il sçut dompter avec éclat
Les Anglais et la Calomnie.»

[Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin, due à Charles-Étienne Gaucher (ci-dessus, n° 98). François Sablet, dit le Romain, suisse d'origine, fut élève de Vien, qui l'envoya à Rome se perfectionner dans l'étude du nu anatomique et du paysage. Il fit peu de portraits, et plutôt des scènes de genre telle que son *Colin Maillard*, ou de grandes toiles à sujets historiques tels que «*Enée voulant tuer Hélène dans le palais de Priam en est empêché par Vénus*». Protégé du cardinal Fesch et de Joseph Bonaparte, il suivit ce dernier à Madrid et y mourut en 1803.

Sur cette épreuve, comme sur une semblable conservée au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Estaing), on a fait disparaître, d'ailleurs maladroitement, pour faire croire à un état antérieur, au-dessus des mots de «Vice Amiral de France» ceux de «Présenté ‖ par son très humble serviteur Bligny Père». On a, par le même procédé, fait disparaître l'adresse de Bligny : «Lancier du Roy, Marchand d'Estampes Peintre Doreur et Vitrier Cour du Manège aux Thuilleries», accompagnée sur un second état des mots : «et presentement chez Basset, rue St Jacques, etc.» (Cab. des Est., *ibid.*)

Charles-Hector-Henri, comte d'Estaing, né en 1729 au château de Ruvel en Auvergne, fut d'abord colonel d'infanterie, puis brigadier des armées du

35.

Roi, et combattit sur terre avec Lally Tollendal jusqu'à l'année 1759, date du siège de Madras, où il fut blessé et fait prisonnier. Ayant recouvré sa liberté sur parole, il se fit marin, prit le commandement de deux bâtiments de la Compagnie des Indes, montés par deux cents hommes, et s'empara de la côte occidentale de Sumatra. Capturé au retour par une escadre anglaise, il fut réemprisonné et accusé d'avoir fait défaut à sa parole, allégation dont il prouva la fausseté.

Lieutenant général des armées navales à la paix de 1763, vice-amiral en 1777, il joua le rôle que l'on sait pendant la guerre de l'Indépendance.

Membre de l'Assemblée des notables en 1787, commandant de la garde nationale de Versailles, il se montra des plus dévoués à la famille royale, pour laquelle on prétendit même qu'il avait concerté tout un plan de fuite. L'un des témoins cités au procès de Marie-Antoinette, il s'efforça vainement de la disculper et fut lui-même décapité le 28 avril 1794.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 172.

1172. «**La bravoure récompensée.** ‖ **Mr le Comte d'Estaing**, à l'attaque du Mol de la Grenade, embrasse et fait Officier le brave **Ouradour**, ‖ Grenadier du Régiment de Rouergue qui venoit de sauver, sous ses yeux, la vie à Mr de Vence ‖ Campagne de 1779. ‖ A Paris chés Bergny Md d'Estampes de S. A. S. Me la Princesse Lambale; Rüe Coquilliere en face de la Rüe de Grenelle-St-Honoré.» Sous le tr. c., à g. : «Caresme del.»; à dr. : «G. Nilesnas Sculp.» [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte par un artiste peu connu que Füssli appelle Nineslas et Nagler Nilesnas, et dont ces deux auteurs ne connaissent que cette seule planche. D'après Philippe Careme, le peintre de genre connu. Second état, avec la lettre. Sur François Bergny, dont la femme reprit le commerce d'estampes, voir ci-dessus notre numéro 435.

Hauteur, 0 m. 171; largeur, 0 m. 235.

1173. «**La Valeur — récompensée,** ‖ A la prise de la Grenade — le 4 juillet 1779.» Suivent dix vers sur deux colonnes :

«D'Estaing jusques au Morne a peine est parvenu
Qu'il voit, avec la nuit, fuir l'Ennemi vaincu;
Il avance en héros que la Gloire environne.
En vain à ses côtés la mort passe et moissonne,
Tranquille à son aspect, il a partout les ieux.

Quelques Anglois encor combattoient en ces lieux
Pour reprendre un drapeau que leur saisit Devence;
Houradour, seul contr'eux, entreprend sa défense :
Il frappe et de leurs bras arrache ce Guerrier :
D'Estaing le voit, l'accueille. . . et le fait officier.»

Sous le tr. c., à gauche : «Peint par Demarne de l'Académie Royal de Peinture»; à droite : «Par D. . .». [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte et au burin que nous croyons, d'après une note de J. Renouvier, due au graveur Devisme. D'après Jean-Louis Demarne (1754-1829), qui peignit surtout des scènes champêtres et pastorales et des animaux, et ne fut membre de l'Académie royale qu'en 1783, ce qui recule au moins à cette date l'exécution de la présente gravure, où il est mentionné avec ce titre.

Cette gravure, peut-être exécutée d'après une toile de Demarne, nous paraît une réduction de la gravure grand in-folio en largeur de la même scène par Pierre Laurent, graveur de la guerre et membre de l'Académie de Peinture, faisant pendant à la gravure de la *Mort du chevalier d'Assas*, et que l'on trouvera dans la Collection Hennin (tome CXII, fol. 9 et 10).

Voici, à propos de cette dernière planche, deux extraits de la *Gazette de France :*

Gazette du vendredi 10 août 1781. «De Versailles, le 8 août 1781 : Le 20 juillet dernier, le sieur Laurent, Graveur de la Guerre a eu l'honneur de présenter au Roi et à la Famille Royale trois tableaux pour graver savoir : *La Valeur récompensée par le comte d'Estaing à la prise de la Grenade, Henri IV après la bataille d'Ivry* et *Louis XV après la bataille de Fontenoi*. . . »

Gazette du vendredi 14 juillet 1786 : «De Versailles le 12 juillet 1786 : Le sieur Laurent a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés et à la Famille royale une gravure dédiée au Roi, ayant pour titre : *La Valeur récompensée par le comte d'Estaing, après la prise de la Grenade,* faisant pendant à celle de la *Mort du chevalier d'Assas.* »

Hauteur, 0 m. 282; largeur, 0 m. 405.

1174. «**La Matinée du 4 Juillet 1779, a la Grenade**»; au-dessous huit vers sur deux colonnes (quatre et quatre) :

«Il n'est pas besoin de nommer
Le Héros dont icy l'Image est crayonnée;
Il remplira sa destinée,
La Gloire seule a droit de l'enflammer :

Il est digne (à ces nobles traits
On pourra mieux le reconnaître.)
De commander à des Français
Et d'avoir Loüis pour son Maître.

A Paris chez Chereau rüe des Mathurins — A. P. D. R. — Inventé et Dessiné par un Amateur. » [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte par un amateur qui, n'ayant point connu l'incident du drapeau pris aux Anglais par M. de Vence et que ceux-ci voulaient lui reprendre, a simplement représenté Ouradour relevant son capitaine blessé, tombé en montant à l'assaut.

Estampe dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 393.

1175. **Estampe allégorique à la gloire du comte d'Estaing**, vice-amiral de France, et faisant allusion à la prise de la Grenade. Médaille, dans un encadrement rectangulaire, représentant un léopard réduit à l'impuissance par un serpent, un lion et un coq, ce dernier perché sur sa croupe et le becquetant; à l'exergue les mots: «Tu la voulu». Légende circulaire inférieure: «O qu'el d'Estain» [jeu de mots]. Aux quatre angles du cadre, une tête de coq «La France», une tête de lion «L'Espagne», une tête de serpent «L'Amérique», une tête de léopard «L'Angleterre», fournissent l'explication de la scène. Sous le trait de l'encadrement, dans la marge, au-dessous du tr. c. : «Du sein de la tyrannie naquit l'Indépendance. M. A. Voltaire. [Marie Arouet Voltaire?]» [Fol. 51

Gravure anonyme à l'eau-forte. Il en existe plusieurs états. Le nôtre ne porte pas à l'exergue, au-dessous des mots : «Tu la voulu», la signature «GDD (ces trois lettres entrelacées) inv.» que le graveur a dû effacer, la trouvant avec raison d'un vilain effet. Voir également (*Coll. de l'Hist. de France*) l'état avant la citation de Voltaire (Qb 74, 6 juillet 1779).

Hauteur, 0 m. 224; largeur, 0 m. 153.

1176. **«Le Destin molestant les Anglois.»** (Même jeu de mots qu'au numéro précédent, au sommet de l'estampe, au-dessus du trait carré.) Sous le tr. c., le commentaire suivant : «1. M. le Comte d'Estaing présentant une Palme à 2. l'Amérique Angloise qui tient un Bâton, surmonté d'un Bonnet simbole de la liberté nationale. 3. la Renommée victorieuse ‖ publiant dans l'Univers entier les Exploits du héros de la France que suivent 4. trois animaux féroces et enchaînés représentans les Peuples de la Grande Bretagne.» Suivent quatre vers sur deux colonnes, deux et deux :

«Grace au Destin vainqueur l'Amérique repose,
Du commerce à présent c'est lui seul qui dispose.

Assise mollement sur cent Ballots divers
Elle peut molester ses Tyrans dans les fers.»

De gauche à droite, un ours et deux renards muselés et tenus en laisse par d'Estaing en cuirasse, une palme à la main. L'Amérique sous les traits d'un Peau-Rouge assis sur divers ballots et tonneaux portant les étiquettes suivantes : «Ris pour la France — Indigo pour le Repos de la Mer Mediteranée. — Tabac pour la Hollande — Tabac pour la Russie — Tabac pour la France 1780 — Indigo pour la France — Tabac pour l'Allemagne.» Au-dessus de l'Amé-

rique, planant sur les nuages, la Renommée soufflant dans une trompette garnie d'un tablier sur lequel on lit : «Vive ‖ Destaing.» [Fol. 51

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 211; largeur, 0 m. 308.

1177. **Caricature sur la prise de la Grenade.** De gauche à droite, un grenadier français, coiffé du bonnet à poil, chasse, l'épée à la main, une troupe de coqs d'Inde (les Anglais possesseurs des Indes) vers le bord de la mer. L'un des volatiles est chevauché par un personnage habillé en fou, et qui, un fouet à la main, n'est autre que le courrier Anglais allant porter à Londres la nouvelle de la prise de la Grenade. A gauche, au fond, le morne de la Grenade où flotte le drapeau blanc; au premier plan, un étendard anglais jeté à terre, un coq d'Inde mort, une grenade ouverte. Sous le tr. c. : «Les Anglois, Chassées (*sic*) de la Grenade.» [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte, en partie coloriée. On eut le tort de peindre le ciel en bleu et de laisser la mer en blanc.

Hauteur, 0 m. 176; largeur, 0 m. 291.

1178. **«Le Courier Anglois alant à l'Ondre, ‖ anoncer que les François ont pris la Grenade»**, dirigé vers la droite et à cheval sur un dindon; c'est en somme le détail du personnage signalé au numéro précédent. [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte. Même série de caricatures populaires que le précédent numéro.

Hauteur, 0 m. 208; largeur, 0 m. 143.

1179. **Autre caricature sur la prise de la Grenade.** Trio de grotesques discutant d'un air affairé. Sous le tr. c. : «Les nouvellistes Anglois ‖ parlant de la prise de la Grenade.» [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 205; largeur, 0 m. 143.

1180. **«Siège mémorable de Gibraltar,** par Terre et par Mer, par les Armées combinées de France et d'Espagne, sous les ordres de M. le duc de Crillon. ‖ Et les forces Navalles, sous les ordres de Dom de Bonaventure Moreno. ‖ A Paris chés Basset Rüe St Jacques au coin de celle des Mathurins.» Dans la marge de gauche, table renvoyant à l'aide de numéros aux principaux points fortifiés de

l'attaque et de la défense et aux personnages à cheval qui occupent le devant de la scène : le comte d'Artois, le duc de Crillon, le duc de Bourbon et deux personnages dont les numéros 4 et 6 ne sont accompagnés à la table d'aucune indication. [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée.

Hauteur, 0 m. 184; largeur, 0 m. 272.

1181. **Siège de Gibraltar.** Caricature allemande favorable à l'Angleterre et faisant allusion à l'échec du siège de Gibraltar. Balance dont un plateau est maintenu stable et fixé à terre par l'Angleterre sous les traits d'une déesse tenant à la main l'épée de la Justice et s'appuyant sur un bouclier à ses armes. Dans l'autre plateau soulevé, trois personnages près de chavirer et dont les costumes caractérisent le Français, l'Espagnol, l'Américain; un quatrième, le Hollandais, de la poche duquel tombent des pièces d'or, allusion à la perte de ses colonies asiatiques, comme l'indiquent les mots «West india Ilands», pèse vainement sur le plateau pour le faire pencher; au fond de la scène, vue de Gibraltar, de sa baie et de son rocher, avec l'inscription en grandes capitales : «Gibraltar». Sous le tr. c., légende en allemand, dans la colonne de gauche, traduite en mauvais français dans la colonne de droite, et que nous donnons néanmoins dans cette langue : «1. La balance de la puissance. 2 [L'Angleterre] Ne persône m'offense sans puni. 3. L'Epée de la ‖ Justice. 4. [L'Espagnol : Juan Langara] Rodney a ruiné notre Flotte. 5. [le Français : amiral comte de Grasse] Monsieu, aidez a nous ou nous sômes ‖ perdu. 6. [l'Américain] Mon ingratitude est puni come tous raison. 7 [le Hollandais] Je ferai quelque chose pour l'argent.» Suit l'adresse : «A Augsbourg chez J. Mart. Will Fauxbourg S. Jacques.» [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin sortant comme nos numéros 920 et 1154 ci-dessus de la boutique de Johann-Martin Will.

L'amiral anglais Rodney remporta deux victoires navales : sur l'Espagnol Juan Langara, en février 1780, et sur le Français de Grasse, le 9 avril 1782.

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 318.

1182. «**Prise de Pensacola.**» Sous le tr. c., à gauche : «Dessiné par Lausan. ‖ Berteaux Aqua. (à la pointe) fo.»; à droite : «Gravé par N. Ponce ‖ Graveur de Mgr Comte d'Artois». Au milieu : «Prise de Pensacola.» Suivent un commentaire de 22 lignes sur deux

colonnes, 11 et 11, l'adresse et le privilège. La scène représente l'explosion de la demi-lune défendant la place, au moment où Don Bernard Galvez, commandant en chef l'armée espagnole, à cheval au premier plan à droite, donne le signal de l'assaut, le 9 mai 1781. [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin. N° 8 du Recueil signalé ci-dessus au numéro 1163. Estampe annoncée au prix de 1 livre 16 sous par la *Gazette de France* du vendredi 5 mars 1784. Le dessinateur Lausan nous est tout à fait inconnu.

Sur Berteaux que nous croyons être J.-B. Bertaux, voir ci-dessus, sous nos numéros 446-453, quelques indications jointes à la notice consacrée à P.-G. Berthault. On remarque en bas de l'estampe, à l'intérieur du tr. c. à gauche, la signature «Bertaux Sculp.»

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 172.

1183. «**Prise de Tabago.**» Sous le tr. c., à gauche : «Dessiné par William»; à droite : «Gravé par N. Ponce, Graveur de Mgr Comte d'Artois.» Au milieu : «Prise de Tabago». (Suivent un commentaire de 18 lignes sur deux colonnes, 9 et 9, l'adresse et le privilège.) La scène représente la capitulation du Major Ferghusson, gouverneur de l'île de Tabago, sur la sommation de Mr de Dillon envoyé par le marquis de Bouillé. Au premier plan, Bouillé donnant ses instructions à Dillon et lui montrant de son épée, sur l'autre bord du ravin, Ferghusson et les troupes anglaises. [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin. N° 9 du Recueil signalé au numéro 1163 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 171.

1184. «**Reddition de l'Armée du Lord Cornwallis.**» Sous le tr. c., à gauche : «Dessiné par Le Barbier Peintre du Roi»; à droite : «Gravé par Godefroy de l'Académie Imple || et Royale de Vienne, etc.» Au milieu la légende ci-dessus reproduite, suivie d'un commentaire de 20 lignes sur deux colonnes, 10 et 10, de l'adresse et du privilège. Au premier plan Washington recevant l'épée de Lord Cornwallis; au second plan Rochambeau et autres officiers français et américains. Au fond soldats anglais rendant leurs armes. [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin. N° 10 du Recueil signalé au numéro 1163 ci-dessus. Sur Jean-Jacques-François Lebarbier l'aîné, voir ci-dessus notre numéro 486.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 171.

1185. **Capitulations de Saratoga et d'York.** Deux caricatures faisant allusion aux deux principales défaites des armées anglaises pendant la guerre de l'Indépendance, sur une même feuille susceptible d'être découpée en deux estampes. A gauche un dindon botté (le général Burgoyne), le pied droit entravé d'un anneau où il s'est pris maladroitement, la tête arrêtée et maintenue par un bâton que tient un soldat français; cercle d'autres soldats français le raillant. Sous le tr. c. : «le général Burgoyne à Saratoga le 17 8bre 1777 ‖ a été pris prisonnier de guerre avec toute son armée.‖ (Au-dessous séparé par un trait l') Extrait d'une lettre du général Burgoyne ‖ (au général Cornwallis). Eh quoi, vieux Renard, toi qui avais promis à la patrie ‖ de venger ses malheurs et réparer le mien, te voilà pris ‖ toi même! Cependant, Milord, ne nous décourageons pas; ‖ tant qu'il restera un anglais, les destinées de la grande ‖ bretagne ne seront pas desésperées.» A droite, séparée de la première par un trait vertical partageant la feuille dans toute la hauteur, caricature en pendant représentant le général Cornwallis sous les traits d'un renard maintenu par deux soldats français la queue sur un billot, tandis qu'un troisième, faisant l'office de bourreau, s'apprête, une hache levée, à la lui trancher. Sous le tr. c. : «le général Cornwallis à York le 19 8bre 1781 ‖ a été pris prisonnier de guerre avec toute son armée. ‖ (Au-dessous séparé par un trait l') Extrait de la réponse du général Cornwallis ‖ (à celui de la lettre du général Burgoyne en pendant, reproduit ci-dessus). Oui, je suis pris, mais non pas comme un dindon : je le suis ‖ sans que mon Etourderie ni ma jactance aïent contribué ‖ à l'exécution des sages projets de nos Ennemis; cependant ‖ le sort m'accable sans me décourager, j'espére tout de la ‖ fortune britannique et de la valeur de nos braves anglais; ils ont juré, comme nous ils tiendront leur parole.» [Fol. 55

Gravure anonyme à l'eau-forte dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 185; largeur, 0 m. 248.
Hauteur de chaque caricature, 0 m. 122; largeur, 0 m. 111.

1186. «**Surprise de St Eustache.**» Sous le tr. c., à gauche : «Dessiné par P. C. Marillier»; à droite : «Gravé par N. Ponce Graveur ‖ de Mgr le Comte d'Artois.» Au milieu le titre ci-dessus reproduit, suivi d'un commentaire de 18 lignes sur deux colonnes, 9 et 9,

de l'adresse et du privilège. La scène représente Dillon et un Irlandais culebutant, le 26 novembre 1781, un régiment anglais surpris à l'improviste tandis qu'il faisait l'exercice sur l'esplanade, et au premier plan, le chevalier O'Connor arrêtant par la bride de son cheval et faisant prisonnier le gouverneur de l'île de Saint-Eustache, Lord Cockburn. [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin. Numéro 11 du Recueil ci-dessus signalé au numéro 1163. Pierre-Clément Marillier (28 juin 1740-11 août 1808), né à Dijon et mort à Boissise aux environs de Melun, fut un habile graveur, mais surtout un dessinateur de grand talent et de beaucoup d'esprit, auquel dut infiniment l'illustration du livre au XVIII[e] siècle.

Le colonel James Cockburn, commandant la place de Saint-Eustache, fut, à la suite de la prise de cette île le 26 novembre 1781, déféré à une cour martiale qui, le 31 mai 1783, le cassa de son grade.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 171.

1187. «**Siège du Fort S. Philippe.**» Sous le tr. c., à gauche : «Dessiné par le Paon Peintre de ‖ S. A. S. M[gr] le Prince de Condé»; à droite : «Gravé par Godefroy de l'Académie ‖ Imperiale et Royale de Vienne, etc.» Au milieu le titre ci-dessus reproduit et les deux lignes suivantes : «Vue de la batterie de la Mola pendant la nuit du 15 au 16 janvier 1782 et durant l'incendie des magasins qu'elle occasionna, lequel continua ‖ trois jours et demi, tandis que cent onze pièces de canon et trente trois mortiers foudroyaient cette place.» Au-dessous, commentaire de quatorze lignes sur deux colonnes, sept et sept, et le texte : «Un soldat qui avait toujours donné des preuves de courage, de modestie et de constance dans tous les travaux des batteries, ‖ fut reconnu pour fille après avoir été tué. Elle était du pays de Vaud, et servait dans le régiment de Betschart.» Suivent l'adresse et le privilège. Au premier plan, à cheval, le lieutenant général duc de Crillon. [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin. N° 12 du Recueil signalé au numéro 1163 ci-dessus. Sur Le Paon, voir également ci-dessus notre numéro 1170.

Hauteur, 0 m. 121; largeur, 0 m. 171.

1188. «**Attaque de Brimstomhill** ‖ en l'île S[t] Christophe, vue prise entre le Fort Charles et le Ravin de Molener.» Sous le tr. c. à gauche : «Dessiné par le Paon, peintre de S. A. S. ‖ M[gr] le Prince de Condé»; à droite : «Gravé par N. Ponce Graveur ‖ de M[gr] Comte d'Artois.» Au milieu le titre ci-dessus reproduit suivi

d'un commentaire en vingt lignes sur deux colonnes, dix et dix, de l'adresse et du privilège. Au premier plan, à cheval, vu de dos, le marquis de Bouillé l'épée à la main. [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte et au burin. N° 13 du Recueil signalé ci-dessus au numéro 1163. Cette planche est la seule qui ne porte pas son numéro d'ordre en haut à droite, au-dessus du trait carré.

Hauteur, 0 m. 121; largeur, 0 m. 173.

1189. «**Carte des États Unis.**» (Ce titre est inscrit à gauche, à l'intérieur du tr. c. encadrant la carte.) Sous le tr. c. : «Épo‖ques de l'établissement des Européens dans les États Unis» (à la suite sommaire historique donnant les dates de ces principaux établissements, trente-trois lignes, sur deux colonnes, 17 et 16.) [Fol. 57

Gravure anonyme à l'eau-forte. Planche 14 du Recueil cité au numéro 1163.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 171.

1190. «**Cartes Particulières [4] ‖ des concessions faites par l'Angleterre à la France et à l'Espagne** par le Traité de 1783.» Sous le tr. c. à gauche: «Ponce delinéavit»; à droite : «Dupuis Sculp.» Au milieu le titre ci-dessus reproduit, suivi d'un commentaire de vingt-quatre lignes sur deux colonnes (douze et douze). Au-dessous: «Depuis la conclusion de la paix, on a reçu des nouvelles de l'Inde: Mr de Suffren a livré un 6e combat le 20 juin 1783, à la hauteur de Goudelour, dans lequel il a eu l'avantage quoi. ‖ qu'il neut que 15 vaisseaux contre 18. Cet officier, parti Capitaine de vaisseau en 1781 a été fait Vice-Amiral et chevalier des Ordres du Roy en 1784. Mr de Bussy command^t les troupes de terre s'est aussi fort distingué dans un combat donné sous Goudelour le 13 juin, contre une armée trois fois plus forte que la sienne.» Suivent l'adresse et le privilège. [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte. N° 15 du Recueil qui est de la sorte complet, avec le numéro 1222 ci-après, paru en novembre 1783.

Hauteur, 0 m. 122; largeur, 0 m. 169.

1191. **Le Bailli de Suffren**, en buste, de trois quarts à gauche, en uniforme de vice-amiral de France, habit bleu, veste rouge, portant sur la poitrine le cordon bleu du Saint-Esprit, sur le côté gauche la plaque du même ordre et celle de Saint-Jean de Jéru-

salem. Dans un ovale sous lequel on lit à gauche : «F. Gérard, pinx^t»; à droite : «Mme de Cernel sculp. 1789.» Au-dessous la légende suivante, centrée d'un écu aux armes de Suffren : «Pierre-André de Suffren ‖ de Saint-Tropez ‖ Chevalier, Grand-Croix — de l'Ordre de St Jean de — Jérusalem, ci-devant Gén^l — des Escadres de la ‖ Religion, Chev^er des Ordres du Roy, Vice-Amiral ‖ de France, commandeur des Comman^deries de Jalès, ‖ St Christol et Puimoisson, — Ambassadeur Extraor^dre de ‖ l'Ordre de Malte près — Sa Majesté Très — Chrétienne; ‖ né en 1727, mort le 8 décembre 1788.» Au-dessous l'adresse : «A Paris, chez Blin, Imprimeur en Taille Douce, Place Maubert, N° 17, vis-à-vis la rue des 3-Portes. A. P. D. R.» [Fol. 58

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs, due à Mme Marie-Louise Champion de Cernel, née Marceau, et sœur du général, d'après le dessin de son futur et second mari Antoine-François Sergent-Marceau. Sur ces deux artistes, voir ci-dessus nos numéros 431 et 476. Gravure faisant partie des *Portraits des grands hommes, femmes illustres et sujets mémorables de France, gravés et imprimés en couleurs dédiés au Roi*. . . parus en livraisons de 4 planches (deux portraits et deux scènes historiques) chez Blin, de 1786 à 1792. Voir ci-dessus (n° 369) le portrait de Louis XVI de la même collection, et ci-après (n° 1204) le médaillon allégorique à la Paix de 1783, accompagnant ce portrait du Roi.

Pierre-André de Suffren de Saint-Tropez, dit le Bailli de Suffren, né le 13 juillet 1726 à Saint-Tropez, chevalier, puis commandeur, puis enfin bailli de l'ordre de Malte et général des escadres de la Religion, reprit le service de la France en 1781 et se montra dans l'Inde aussi adroit négociateur avec Hyder Ali qu'amiral habile et heureux, devant lequel les Anglais ne cessèrent de fuir. Nommé chevalier des ordres du Roi, une quatrième charge de vice-amiral fut créée en sa faveur, charge qui devait s'éteindre à son décès. Suffren fut tué en duel le 8 décembre 1788, âgé de 62 ans, par le prince de Mirepoix auquel il avait répondu, comme celui-ci le priait de s'entremettre pour ses neveux, officiers de peu de valeur : «Je ne ferai jamais rien pour de pareils j. f.» Le portrait qu'a gravé Mme de Cernel doit compter parmi les premières œuvres de François Gérard, dont le père servait dans la maison du Bailli de Suffren. Il est actuellement en vente chez un marchand de la rue de Seine.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 150; largeur, 0 m. 130.

1192. «Vüe de Pondichery dans les Indes Orientales. ‖ A Paris chés Huquier fils, rue St Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au G^d St Remy.» Au-dessus du tr. c., en lettres retournées : «Pondichéry.» [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte coloriée. Vue d'optique.

Hauteur, 0 m. 244; largeur, 0 m. 396.

1193. **Caricature représentant «Hyder Ali, ‖ corrigeant les Anglois**, un Soldat François lui présente les verges.» Sous le tr. c. à gauche : «Borel Père Sculp.». Au milieu la légende ci-dessus reproduite. Hyder-Ali une verge à la main gauche, tenant sous le bras droit et fustigeant un Anglais, les culottes sur les talons, de la bouche duquel sort un phylactère portant le mot : «Pontichéry». [Fol. 59

Aquatinte par Antoine Borel, dessinateur et graveur né à Paris en 1743, mort après 1810. Nagler nous apprend qu'il habita longtemps en Amérique; il dessina plusieurs scènes de la guerre d'Indépendance (cf. également notre numéro 1221 ci-dessous.)

Le portrait d'Hyder Ali Khan Bahadour, daïva du Mysore, soubah de Sirra, nabab de Bangalore, Bellapour, Bassapatnam, radjah des Canarins et des Corgues, né en 1717, mort le 7 décembre 1782, père de Tippou-Saïb et fidèle allié de la France, fut gravé par Lebeau, d'après le dessin d'Ycar, pour Esnauts et Rapilly, qui le vendaient 1 livre au mois de janvier 1782 (*Gazette de France* du vendredi 18 janvier 1782). Signalons aussi une gravure au stipple de I. Maidstone d'après un dessin de J. Leisler de Madras, parue en 1781 chez R. Wilkinson, à Londres, et tirée en noir et sanguine (Cab. des Est., *Portraits*, Hyder-Ali). Planche XX, page 540 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 218; largeur, 0 m. 172.

1194. **Tippou-Saïb**, à mi-jambes, de profil à gauche, la tête coiffée d'un turban, un collier de perles au cou, un yatagan suspendu à un baudrier. Il est soutenu par un coussin brodé et dans le fond à gauche on aperçoit plusieurs villages incendiés et les tentes d'un camp. Sous le tr. c., au milieu : «Engraved by S. W. Reynolds.» Au-dessous : «Tippoo Sultaun. ‖ from an original Drawing in the Possession of ‖ the Marquis Wellesley. ‖ London, Published and Sold by G. et W. Nicol, Booksellers to His Majesty, Pall Mall, May 1800.» [Fol. 59

Manière noire due au graveur anglais Samuel-William Reynolds (4 juillet 1773-13 août 1835), petit-fils d'un planteur des Indes occidentales. Richard Colley, marquis Wellesley, possesseur du dessin gravé par Reynolds, était né en 1760; nommé en 1797 gouverneur de Madras, puis en 1798 gouverneur général des Indes, c'est lui qui ruina la puissance de Tippou-Saïb et délivra l'Angleterre de ce dangereux adversaire. Tippou-Saïb, né en 1749, tué le 4 mai 1799 par un soldat anglais à la prise de Seringapatam, sa capitale, avait contraint l'Angleterre au traité très désavantageux du 11 mai 1784, et pris, à dater de ce moment, le titre de Sultan. C'était le fils d'Hyder-Ali.

Hauteur, 0 m. 221; largeur, 0 m. 179.

1195. «**Le fameux courier Anglais** ‖ Expret envoyé à l'Amirauté de Londres avec le Détaille de la prise de la Flotte destinées pour l'Inde et pour les Indes ‖ Occidentalles sous l'Escorte du Ramillies Vaisseaux de Ligne de 74 Canons et de 2 Fregattes le 8 Aoust 1780 par l'Armée conbinée de France et d'Espagne. ‖ Liste des Batiments qui composoient la Flotte à son départ d'Angleterre. ‖ Pour la Jamaïque avec des munitions de Guerres et un Corps de troupes 13. Pour les Antilles avec Marchandises et rechanges necessaire à l'Escadre ‖ de l'Amiral Rodneij. 18. Pour Madere New-Yorck et la Caroline 28. Pour l'Inde 5. Total 64 Vaisseaux.» Au premier plan, nu tête, tenant à la main droite une dépêche, le courrier anglais se dirigeant, à toute allure de son cheval, de droite à gauche; au fond vue de la mer et du combat naval livré par la flotte française à l'escadre anglaise. [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte coloriée. Estampe populaire anonyme.

Hauteur, 0 m. 215; largeur, 0 m. 318.

1196. «**La Collère de Neptune.** ‖ Anglois, puisqu'il est possible que vous ne puissiés conserver le titre de roi de la mer, ‖ je suis obligé de vous corriger, Autrefois vous y trouviés des roses et à présent ce n'est ‖ que des épines.» Le Dieu Neptune, la tête ceinte d'une couronne, brandissant le trident et contraignant, d'une pesée vigoureuse, deux Anglais à s'agenouiller; au second plan d'autres Anglais s'enfuient en levant les bras au ciel. [Fol. 60

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, coloriée.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 140.

1197. «**L'Amiral Byron** ‖ **Repartant pour l'Angleterre.**» Il est représenté se dirigeant vers la droite, grotesquement affublé d'un chapeau à plumes de paon, et avec un corps de dindon. Des deux côtés de la légende ci-dessus reproduite on lit à g. : «a Paris chez Basset»; à dr. : «rue S. Jacques.» [Fol. 61

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Clairevoie. L'adresse de Basset a été manifestement rajoutée par ce marchand, après acquisition de la planche de quelque autre éditeur.

John Byron (né le 8 novembre 1723, mort le 10 avril 1786), navigateur anglais auquel on doit le relevé du détroit de Magellan et la découverte de nombreuses îles. Sa défaite par d'Estaing à la Grenade le 6 juillet 1779, et

ses efforts inutiles le 22 juillet pour reprendre l'île lui valurent de nombreuses caricatures.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 195; largeur, 0 m. 120.

1198. **Contre-partie de la caricature** décrite au numéro précédent. Même légende, moins l'adresse, en caractères différents. [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte coloriée.

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 139.

1199. «**L'Amiral Biron pleurant de rage en ‖ voyant sa Marmite renversée.**» Il est représenté de face, sous les traits d'un marmot en larmes, contemplant les débris de sa marmite, posée sur une sorte de tronc d'arbre en guise de socle. [Fol. 61

Gravure anonyme à l'eau-forte. En haut et à droite, au-dessus du tr. c. «N° 93».

Hauteur, 0 m. 086; largeur, 0 m. 059.

1200. «**Anciennes Troupes Légère** (*sic*) **Angloises ‖ Revenant des Indes.**» Caricature représentant sur une place du village la parade grotesque de quatre soldats maigres et déguenillés conduits par un sergent et auxquels un officier gras et replet fait avec sa canne le geste de rassemblement. Sous le tr. c., à g. : «Vater Del.» Au-dessous la légende reproduite plus haut. [Fol. 62

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 290; largeur, 0 m. 251.

1201. **Recrues anglaises.** Caricature représentant un jeune officier anglais debout, de profil à gauche, passant en revue à un carrefour trois recrues qu'un sergent s'efforce d'aligner. A gauche, au premier plan, jeune femme assise, une corbeille à ses pieds, à l'angle d'un mur dont dépassent le masque hilare d'un spectateur joufflu et ébouriffé, et une potence munie d'une enseigne représentant un invalide, avec un bandeau sur l'œil, une jambe de bois, un bras en moins, tenant de l'autre un verre. Sous le tr. c., inscription manuscrite au crayon, à g. : «. . . 1780»; à dr. : «J. Juillet Sc. 1780.» [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte qui serait donc due au graveur Juillet, né en 1739, dont nous connaissons des fleurs et des ornements d'après Sallembier. C'est en tout cas la copie, en contre-partie, d'une amusante estampe au stipple de

Watson et Dickinson d'après W. H. Bunbury, intitulée : «Recruits» et parue chez les deux graveurs le 1er janvier 1780. On la trouvera au Cabinet des Estampes (Œuvre de Bunbury, Cd 29, fol. 14).

Hauteur, 0 m. 258; largeur, 0 m. 332.

1202. **Estampe satirique anglaise** dirigée contre **lord Cockburn**, gouverneur, et la garnison de l'île de **Saint Eustache** surpris et faits prisonniers par **le marquis de Bouillé**, gouverneur général des Îles du Vent, le 26 novembre 1781. Au premier plan, un officier français, le sabre à la main (sans doute Bouillé), et laissant traîner à terre les quatre drapeaux anglais enlevés à l'ennemi dont il tient les hampes sous son bras gauche, escorte deux prisonniers, l'un encore en bonnet et costume de nuit (allusion à la surprise des Anglais à 6 heures du matin) l'autre, la mine penaude, en uniforme (sans doute le gouverneur lord Cockburn). Au fond à droite, la porte d'un des bastions de Saint-Eustache, à laquelle est adossée une guérite, avec un factionnaire du régiment d'Auxerrois (la mention «d'Auxerrois» est inscrite sur son bonnet à poil) : c'est aux chasseurs d'Auxerrois, commandés par Damas et aux Irlandais de Dillon, que les Français durent la victoire. Au fond à gauche, autres prisonniers qu'on emmène. Sur le mur du bastion écriteau portant les mots : «667 { Anglois / English } 68 peices of cannon ‖ 379 { Francois / French } point de Retreat ‖ Retreat cut off ‖ 4 pair of colours ‖ 4 Pavillions.», et indiquant assez exactement les chiffres des combattants et les succès des Français. L'estampe décrite ci-dessus sous notre numéro 1186 indique en effet que la garnison anglaise comptait 700 hommes, que les assaillants étaient moins de 400 hommes, et qu'ils s'emparèrent de 68 pièces de canon et de quatre drapeaux. Dans un encadrement rectangulaire comportant sous le premier tr. c., en partant de l'intérieur, l'inscription suivante, à gauche : «Kobon pinxit» à droite : «Marq. de Bouillé fecit.» Au-dessous, au milieu, un cartouche où on lit : «Be not Surprised ‖ ne Soyez pas surpris.» Au-dessous du dernier tr. c., l'adresse de Humphrey, l'éditeur ordinaire de J. Gillray : «London, Publish'd Feb. 12. 1782 by H. Humphrey N° 18. New Bond Street.» [Fol. 63

Manière noire avec travaux d'eau-forte et de roulette. Il va sans dire que le nom de Bouillé est simplement celui du vainqueur de Saint-Eustache inscrit ici, par allusion satirique, aux lieu et place de celui du graveur; comme il est probable que celui de Kobon dénature intentionnellement celui de lord Cock-

IMPRIMERIE NATIONALE.

burn. Le commentaire qui accompagne dans le catalogue de la collection Hennin l'indication de cette estampe (nº 9928) est inexact; il ne peut s'agir de la prise de Brimstomshill, survenue le jour même (12 février 1782) de l'apparition de l'estampe, et pour laquelle les chiffres ci-dessus sont loin de concorder.

Hauteur, 0 m. 350; largeur, 0 m. 280.

1203. **Halte de troupes françaises pendant la campagne d'Amérique**; au premier plan deux tambours, l'un debout dirigé de gauche à droite, l'autre assis à cheval sur sa caisse qui lui sert de table et où est posé son verre, tenant de la main gauche une bouteille et de la droite une longue pipe recourbée; à droite un grenadier soutenant un nouveau-né auquel sa mère, coiffée d'un feutre à longue plume donne le sein; à l'arrière-plan troupe de vieux soldats, drapeaux déployés, dont l'un porte un pain fiché à sa baïonnette; à gauche, charrette où l'on distingue une femme et un enfant. Signé au bas à gauche : «P. G. Toulon 1781.» [Fol. 63

Dessin à la sanguine et à la plume, aquarellé et rehaussé de gouache. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur un dessinateur du nom de Toulon.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 275.

1204. «**Indépendance des États-Unis.**» Au centre d'un médaillon circulaire, colonne tronquée à laquelle sont appendus les trois portraits-médaillons de Louis XVI, Franklin et Washington, surmontée d'une sphère fleurdelysée que domine le coq Gaulois, et placée sur un piédestal où on lit : «L'Amérique ‖ et les mers, ‖ ô Louis ‖ vous reconnaissen^t^ ‖ pour leur Libérateu^r^.» Debout, à droite du monument, et s'appuyant sur une lance coiffée d'un bonnet de liberté de couleur blanche, un indigène Américain à demi vêtu de peaux de bêtes et de plumes, couronné d'un diadème de plumes à la façon des Peaux-Rouges, le pied gauche écrasant un léopard [L'Angleterre]. A droite deux palmiers; autour du tronc de l'un d'eux s'enroule un phylactère portant ces mots : «En m'élevant je m'embellis»; à gauche, au premier plan, plusieurs ballots de marchandises où on lit: «M. L.», «Nº 22», «18», et sur lesquels repose une ancre; au fond, vue de mer et de vaisseaux. Sous le trait circulaire à g. : «Duplessis Berteaux del.» à dr. : «L. Roger Sculp. 1786.» Au-dessous du médaillon : «Indépendance des États-Unis.» [Fol. 64

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs, due au graveur peu connu L. Roger (à ne pas confondre avec Barthélemy Roger), dont il existe une gravure de la *Bergère des Alpes* de Volni, et de petites vues rondes de Paris.

C'est, comme nous l'avons dit ci-dessus, l'allégorie accompagnant le portrait de Louis XVI du Recueil des *Portraits des Grands Hommes*, *Femmes illustres et sujets mémorables*... (Voir notre numéro 369). Épreuve rognée au-dessous des mots : «*Indépendance des Etats-Unis.*» Les exemplaires complets portent en outre sur deux colonnes un commentaire de 28 lignes, 14 et 14, et l'adresse de Blin.

Médaillon de 0 m. 135 de diamètre.

1205. **Caricature contre les Anglais.** En haut de l'estampe : «Les Anglois molestés et chatiées (*sic*)». Sous le tr. c., la légende suivante renvoyant aux personnages et aux emblêmes figurant sur l'estampe, et en indiquant le sens : «1. Le Soleil de la France eclairant l'Amérique et Foudroïant la Grande-Bretagne. 2. Un Anglois Americain [sur son bonnet on lit le mot «Congrès»] Fustigeant ses anciens Frères devenus ses esclaves ‖ 3. Un Anglois. 4. Un Ecossoise. 5. Un Irlandois.» [Fol. 64

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 312.

1206. **«Un bon averti en vaut deux.»** Cinq personnages allégoriques en pied, au-dessous desquels est indiquée leur qualité; de gauche à droite : «Les États Unies ‖ de l'Amérique,» femme nue jusqu'à la ceinture coiffée d'un diadème de plumes à l'indienne, armée d'un arc et d'un carquois et tenant un phylactère où on lit : «De moitié ‖ nous ‖ serons ‖ ensemble.»; «L'Angleterre», femme vêtue d'une toge à l'antique et couronnée, de profil à droite; à ses pieds «Son léopard» avançant une griffe sur la robe de «La Colonie», femme nue jusqu'à la ceinture, coiffée d'un diadème de plumes, et tenant négligemment de la main droite un phylactère que tient également l'Angleterre et où on lit : «Le ‖ Milord ‖ m'offre ‖ des ‖ richesses.» Sur l'avant-bras gauche elle tient un second phylactère où on lit : «Doux espoir ‖ de la Liberté ‖ Viens calmer ‖ mon cœur ‖ agité.»; «La France», toge et couronne fleurdelysées, s'appuyant de la main droite sur un écu ovale décoré de trois fleurs de lys, accompagnées des mots «La Nation, La Loi et le Roi» et portant la légende suivante : «La plus mauvaise Paix est préférable à la meilleure Guerre.» De la main gauche elle tient un phylactère où on lit : «Le Bonheur ‖ est de le ‖ répandre ‖ de le verser ‖ sur

les ‖ Humains» [il s'agit de l'espoir de la liberté]. Enfin «Le Comerce» coiffé du casque ailé de Mercure, et présentant de la main droite des chaînes à la Colonie, tandis qu'il tient de la gauche un phylactère où on lit ces vers qui s'adressent également à la Colonie :

«Ne va pas me tromper
Ne crois pas m'échaper
Sur la Terre et sur l'Onde
Ma puissance s'étend
Et jusqu'au bout du monde
Ma vengeance t'attend.»

Au fond, à gauche, remparts d'une ville surmontés d'une tour, étendue de mer où sont deux vaisseaux, l'un à demi visible seulement à droite; aux pieds du Commerce le caducée de Mercure, derrière lui, ancres, ballots de marchandises, etc. Sous le tr. c., la légende reproduite en tête de cette description. [Fol. 65

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Cette estampe allégorique dont le sens est assez obscur et que l'on a placée à cet endroit, parce qu'y figurent les États-Unis d'Amérique, doit dater de 1790 et paraît faire allusion à la Liberté du Commerce établie par le traité de Versailles entre la France et les colonies américaines, libre échange dont certaines colonies, en affaires courantes avec l'Angleterre, se montraient peu satisfaites. D'où les menaces du Commerce.

Hauteur, 0 m. 093; largeur, 0 m. 143.

1207. La même allégorie, grandie de plus de trois fois, avec les autres différences suivantes; le fond de la scène et certains attributs (arc des États-Unis, caducée de Mercure) ont disparu; le titre : «Un bon averti en vaut deux» se trouve au sommet de l'estampe qui est à clairevoie, sauf un seul tr. c. à la base. Mêmes légendes. [Fol. 65

Gravure anonyme à l'eau-forte qu'a reprise et transformée Tavenard (voir le numéro suivant.)

Hauteur prise du témoin, 0 m. 335; largeur, 0 m. 521.

1208. La même estampe que le précédent numéro 1207 avec les différences suivantes : La femme qui personnifiait la France et était ceinte d'une couronne fleurdelysée est devenue «La Liberté»; elle est coiffée du bonnet à cocarde, et sur l'écu auquel elle s'appuie de la main droite, les fleurs de lys et l'inscription «La Nation, la Loi et le Roi» ont disparu pour faire place à un faisceau de

licteurs surmonté d'un bonnet de liberté et encadré de deux branches de chêne. Quant à la légende «La plus mauvaise Paix...» elle est remplacée par la date «L'an 2me de la République Francaise.» Pour l'Angleterre, sa couronne, rejetée en arrière, est sur le point de choir. Enfin, un fond au pointillé a été rajouté par le graveur. Sous le tr. c., à g., à la pointe : «fait par tavenard.» Au milieu : «Les Grandes Menaces du Commerce.» Au-dessous, l'adresse : «Ce vend chez Tavenard rue Mouftard N° 42.» [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte, le fond au stipple. Transformation, exécutée en 1793, de la planche signalée au précédent numéro. Par P.-G. Tavenard, graveur peu connu, dont nous avons cité ci-dessus la copie du portrait de Charles par Miger (n° 956). Tavenard est également l'auteur de la *Vue de la descente de Blanchard dans la plaine de Billancourt*, le 2 mars 1784, parue chez Le Vachez, et de notre numéro 1292 ci-après: *Derues dans la charrette qui le conduit au supplice.*

Hauteur, o m. 282; largeur, o m. 484.

1209. **Caricature contre les Anglais.** Sous le tr. c., à g. : «Dessiné d'après nature a Boston par Corbut en 1778.»; à dr.,: «et gravé à Philadelphie par Va de bon cœur.» Au-dessous : «Dédié aux Milords de l'Amirauté Anglaise par un Membre du Congrés Américain.» Suit un commentaire de trois lignes renvoyant aux numéros accompagnant sur l'estampe les divers personnages fictifs incarnant les représentants des diverses nations : «1. Un Amiral attaché à un arbre ayant aux pieds et aux mains des serres de Vautour et des ailes. 2. Le Congrès Américain lui coupe celles des pieds. 3. L'Espagnol tient ‖ une des ailes tandis qu'un Français. 4. la lui coupe pour empecher son vel [*sic, corr. :* vol]. 5. Un autre Français emporte des rouleaux de Tabac. 6. Un Anglais au désespoir casse ses pipes. ‖ 7. Un gros Hollandais s'enrichit des plumes qu'il arrache de l'autre aile du Vautour, tandis que son associé. 8. fait le commerce à la barbe de l'Angleterre.» Suivent quatre vers sur deux colonnes, 2 et 2 : [Fol. 67

«Tel qu'un apre Vautour dévorant l'Amérique,
Anglais, impunément tu crûs la mettre a sac:
Mais pour la bien venger d'un traitement inique
Il ne l'y [*corr.* t'y] reste pas une once de Tabac.»

Gravure à l'eau-forte d'après une allégorie due à un Américain du nom de Corbutt, à ne pas confondre avec les graveurs anglais du même nom, César, Charles et Philippe Corbutt. Signalons, de l'invention du même personnage,

une caricature allégorique (Coll. Hennin, n° 9706, tome CXI, fol. 49) représentant l'*Ange de la France chassant les Anglais de Philadelphie.*

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 320.

1210. **Reproduction en contre-partie** de l'estampe décrite au précédent numéro dont on a retranché à droite (et donc à gauche dans la présente estampe) une largeur de 0 m. 062 millimètres. Mêmes signatures et même lettre dont ont disparu les erreurs orthographiques. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée.

Hauteur, 0 m. 168; largeur, 0 m. 258.

1211. **Caricature contre l'Angleterre.** Sous le tr. c., sur deux colonnes, commentaire renvoyant aux numéros, omis par le graveur, qui devaient accompagner sur l'estampe les divers personnages représentés : « 1. La Vache à lait représente le Commerce de la Grande-Bretagne. ‖ 2. Le Congrès est représenté par l'Américain, qui est occupé à enlever à la vache sa force naturelle, ‖ et ses armes défensives, en lui sciant ses cornes, dont l'une est déjà par terre, et l'autre prête à tomber. ‖ 3. Un Hollandais de bonne humeur, profitant des circonstances, s'occupe à tirer la pauvre vache, qui ‖ mugit en voyant sa destruction. ‖ 4 et 5. Derrière la vache sont un François et un Espagnol; le premier, d'un air très-content, emporte ‖ une jatte pleine de lait, et marche sur le paon, Symbole de l'orgeuil (*sic*) Britannique qui malgré la ‖ perte de sa plus belle plume fait encore entendre l'aigre son de sa Voix. Et le second tenant ‖ une moindre jatte semble en attendre sa part. ‖ 6. Le Vaisseau de Guerre Anglois nommé l'*Aigle* à quelque distance de Philadelphie paroît desarmé ‖ sans voiles et sans artillerie, le reste de la flotte hors de vue, personne ne scachant où elle est. ‖ 7. Les deux Frères, dans Philadelphie, sommeillant et éloignés de la flotte et de l'Armée. ‖ 8. Le Lion Britannique profondément endormi, ne sent pas qu'un petit dogue, fort éveillé, marche ‖ sur son dos, et semble ne s'appercevoir de rien. ‖ 9. A côté du lion, on voit un Anglais en deuil, dans une attitude de désespoir, hors d'état d'eveiller ‖ le lion, pour punir tous ces usurpateurs de ses prérogatives royales, et les propriétés de ses ‖ sujets. » [Fol. 68

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 264.

1212. **Copie**, dans le même sens, de l'estampe décrite sous le numéro précédent, avec les différences suivantes. Le mot «Philadelphie» a remplacé sur la gravure même, celui de «Philadelphi*a*», le vaisseau anglais ne porte plus à l'arrière son nom «Eagle». Le paon, et la harpe d'Irlande posée à terre devant le lion, en guise de piège où s'est prise une souris, ont aussi disparu. Sous le tr. c., le titre suivant : «Mal lui veut mal lui tourne dit le bon homme Richard ‖ Sujet Mémorable des Révolutions de l'Univers.» Suit en 6 lignes un commentaire renvoyant aux numéros (gravés sur cette estampe) accompagnant les personnages et objets de l'allégorie. C'est un résumé de celui que nous avons reproduit ci-dessus. [Fol. 68

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée. Le titre de cette estampe «Mal lui veut mal lui tourne» est la mauvaise traduction en français d'une des maximes publiées par Franklin dans ses *Almanachs* de Richard Saunders ou du Bonhomme Richard, écrits pour l'instruction du peuple américain et parus à partir de 1732.

Hauteur, 0 m. 171; largeur, 0 m. 260.

1213. **«Représentation critique executée par la troupe du Docteur Schasz.** ‖ 1. M. Brodding, au désespoir, jette un regard lugubre sur les papiers scellés, 2. Guillaume Griff exale sa douleur parce que les Sacs a Subsides sont vuides et les Théieres cassées. ‖ 3. Goedhart en veste et culotte a la matelotte, marque sa surprise en voyant un intriguant tel qu'est. 4 Oeconomicus près de son ami 5 Mercator : c'est la raison pourquoi il se méfie ‖ de l'avis de ce dernier et évite leur conversation, crainte qu'en demandant conseil à Oeconomicus, son trafic sur Mer pourroit s'en aller en fumée. Il souhaite qu'outre les Toiles ‖ peintes des Indes Orientales, pour l'habiller, on puisse encore se servir d'autre Étoffes étrangères, transportées par lui même, il est d'opinion qu'alors, moyennant la vigilance du ‖ Pilote, il n'y aura gueres de mal. 6. Le Patriote découvre, même sans l'aide de sa phiole à l'eau de rose que Goedhart pense bien et entend ses affaires. 7. Don Lopez et 8. Don ‖ Aylva, assis l'un près de l'autre conférent vivement ensemble pour décider le parti qui leur reste à prendre dans cette occurence : tandis que 9. Jean Prenet montre au 10. Docteur ‖ Schasz sur un Tableau la Fable comme (*sic*, *corr.* connue) du Lion, de l'Ours, du Singe et du Renard, afin qu'il puisse examiner avec plus d'application sa con-

jecture centenaire. En atten‖dant, 11. L'Homme Sauvage (de l'autre côté) continue a recueillir et a débarquer ses marchandises; il fait grand feu de ses Batteries et de ses fortifications pour prouver qu'il est ‖ bien établi chez lui. ‖ Il faut voir l'Enfant hors les langes. » Au dessous des deux personnages espagnols, Don Lopez et Don Aylva, on lit l'inscription : « I. de l'Arc. » [Fol. 69

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée. Cette caricature, dirigée comme la précédente contre l'Angleterre, emprunte sans doute son titre à la vogue dont jouissaient en Allemagne, à cette époque, les prédictions et les centuries d'un charlatan du nom de Schasz. Nous n'avons retrouvé aucune indication sur ce personnage réel ou imaginaire. Quant aux acteurs de la parade ici représentée, ce sont toujours, sous divers aspects, les divers nationaux, réjouis ou attristés des succès Américains.

Hauteur, 0 m. 175; largeur, 0 m. 290.

1214. **La même estampe** en contre-partie, moins l'inscription : « I. de l'Arc. » Même légende. [Fol. 69

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe coloriée.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 292.

1215. « **The Olive Reject[td] or the Yankees Revenge** ‖ Pub[ds] as the act Directs may 4 1778. ‖ Le Lord Burthe couronné sur un Ane ‖ Infortunez Anglois, à quoi vos Bills Conciliatoire ont-ils servis ? ‖ 1. Le représentant de la Grande-Bretagne pressé de fuir l'Amérique monté sur un Coursier à longues oreilles ne pouvant regagner l'Angleterre qu'à la ‖ nage, sa Flotte étant dispersé ou deffaite et ne pouvant lui donner du secour en ayant besoin elle même par les Signaux de détresse qu'elle fait entendre de tous cotez. 2. ‖ plusieurs Américains faisant treve à leur modération naturelle que leurs enemis ont gratuitement qualiffiés de poltronerie, chassent honteusement l'agent qui sous un voile ‖ honete vouloit ébranler leur liberté en semant la division parmi eux. 3. un Anglois faisant partie du petit nombre de ceux qu'on souffre encor en Amérique fait les plus (*sic*) ‖ pour y retenir l'Amiral. 4. un François représentant son Pays digne soutien et allié du plus beau de l'Univers s'empresse de couper le foible lien dont vainement l'Anglois vouloit se servir. » Cette caricature représente, monté sur un âne qui tente d'un effort vigoureux de franchir l'océan, lord Burke (nom par erreur orthographié Burthe) l'un des principaux partisans de la

conciliation, et l'adversaire de Pitt. Sa tête est coiffée d'une couronne d'où dépasse une branche d'olivier; de sa poche sort un parchemin où on lit : «Conciatary (*sic, corr.:* Conciliatory) Bill.» On sait que les Américains, décidés fermement à la conquête de leur indépendance, refusèrent les compromis que l'Angleterre leur fit offrir après Saratoga. [Fol. 70

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 280.

1216. «**The Curious Zebra.alive from America! walk in Gem'men** and Ladies, walk in. ‖ [Le curieux zèbre venu d'Amérique, venez le voir, gentlemen et ladies, venez le voir!] London, Printed for G. Johnson as the Act directs 3 Sepr 1778, and Sold at all the Printshops in London & Westminster.» La caricature représente un zèbre dont chaque rayure porte le nom d'une des treize colonies anglaises qui signèrent le manifeste du 4 juillet 1776. De la bouche des sept personnages qui l'entourent de gauche à droite, sortent autant de banderoles avec les phrases suivantes : «My name is Boreas the First ‖ I hold the Reins, and will never ‖ quit them, till the ‖ Beast is subdued.» [Mon nom est Borée premier, je tiens les rênes et ne les lâcherai pas que la bête ne soit matée.] — «I thought they wou'd have ‖ received us more Friendly, but ‖ now give over all ‖ hopes.» [Je pensais qu'ils nous auraient reçu plus amicalement, tout espoir est maintenant abandonné.] — «I imagined the Animal ‖ wou'd have accepted ‖ our Hay and Oates» [J'imaginais que l'animal aurait accepté son fourrage et son avoine.] — «Our Offers are Rejected ‖ no terms but' ‖ Independence.» [Nos offres sont rejetées, pas de transaction possible en dehors de l'Indépendance] — «I say, Saddle the Beast ‖ She will be able to bear great ‖ burdens, for plac—n & ‖ Pens—rs.» [Sellons la bête, elle pourra supporter un lourd fardeau pour les gens en place (placemen) et les pensionnés (pensioners).] — «You are doing un grand Sottise ‖ and Begar. I Vill avail ‖ myself of it. Dis Zebra Vill look very pretty in my ‖ Menagerie.» [Vous allez faire une grande sottise et une gueuserie. Je veux moi-même en tirer parti. Le zèbre sera du plus gracieux effet dans ma ménagerie.] — «My name is Fabius the Second & the ‖ Rudder is my hand. Pull Devil ‖ Pull Baker, but She'll Stand ‖ upon her legs ‖ at last.» [Mon nom est Fabius II, et c'est ma main qui sert de gouvernail. Tirez,

Diable, tirez, Boulanger, jusqu'à ce qu'à la fin elle se dresse sur ses pattes.] [Fol. 70

Gravure anonyme à l'eau-forte. Nous supposons que le personnage qualifié Borée premier veut représenter le roi Georges III. Les autres personnages, de la gauche à la droite, seraient: quatre gouvernants anglais, les trois premiers, partisans d'une conciliation refusée par les treize provinces, le quatrième, au contraire, persévérant dans le système des taxes qui provoqua la révolution américaine; un Français, Louis XVI, qui avait signé le 6 février, sept mois avant l'apparition de cette estampe, le traité d'alliance avec les États-Unis; et enfin Washington, qualifié ici de Fabius II, sans doute par allusion au célèbre Fabius Cunctator de l'antiquité.

Hauteur, 0 m. 174; largeur, 0 m. 263.

1217. **«L'Angleterre suppliante. ‖**

Assiégée au dehors, embrasée au dedans,
Est cent fois en un jour à son dernier moment.
VOLTAIRE. ‖

L'Amérique est représentée assise tenant un arc; l'Angleterre est à genoux en attitude suppliante, le petit Garçon qui est à côté d'elle les fers aux ‖ pieds, représente la Chambre des Communes. La France et l'Espagne se tenant par la main, paroissent prendre de justes mesures pour soutenir ‖ leurs droits.» Sous le tr. c. à g. : «Gravé à Boston.» [Fol. 71

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Pendant du numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 219; largeur, 0 m. 164.

1218. **«L'Angleterre expirante ‖**

Votre sceptre de fer, en frappant les humains,
Tyrans, peut vous blesser et rompre dans vos mains. ‖

L'Angleterre les fers aux mains a le bras gauche sur l'épaule d'un petit Garçon, représentant la Chambre des Communes, qui ‖ déjà en deuil fait lecture des dernières volontés de l'Angleterre. L'Amérique d'un air triomphant est à cheval, et la Victoire lui offre ‖ des Couronnes.» Sous le tr. c. à g. : «Gravé à Boston.» [Fol. 71

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Pendant du précédent numéro.

Hauteur, 0 m. 216; largeur, 0 m. 161.

1219. **Caricature contre les Anglais.** «1re Flle du Cabinet d'histoire naturelle trouvé en Angleterre dans l'examen de l'état de la

Nation avec les entretiens Philosolamenticomique Par une Société de Docteur Enchiropédic.» Au-dessous de cette légende qui occupe le haut de la feuille, quatorze nationaux anglais traités en grotesque, sept du sexe masculin, et au dessous sept du féminin, tous à la garde-robe. La planche contient de la sorte pour ainsi dire quatorze petites estampes distinctes, sous chacune desquelles on lit deux vers appropriés au sujet. Pour exemple nous citerons seulement ceux qui accompagnent les deux premiers portraits de gauche (rangée inférieure) :

«Et bonjour ma pauvre Commère
Comment se porte ton derrière?
— Je vous dirai pour nouvelle
Que je chie à la Croque au sel»

et ceux qu'on lit au-dessous du dernier compartiment :

«Que nos malheurs présent aprene a nos neveux
A devenir plus sage et vivre plus heureux.»

[Fol. 72

Gravure anonyme à l'eau-forte. Caricature dirigée contre les Anglais, auxquels cette pénible indisposition aurait été occasionnée par leur échec dans la guerre d'Amérique.

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 312.

1220. **Caricature contre les Anglais.** «État de la Nation Angloise.» Planche composée comme le numéro précédent de 14 compartiments, sur deux rangées de 7, la rangée supérieure comportant également 7 Anglais, et l'inférieure 7 Anglaises, à la garde-robe. Sous chaque compartiment deux vers dans le même goût que ceux que nous avons cités au précédent numéro. Au bas de la feuille l'adresse comique : «A Londre a la taverne du vent.» [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte due au même auteur, et parue à la même époque que le numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 177; largeur, 0 m. 308.

1221. **Estampe allégorique à la gloire de Franklin et des États-Unis indépendants.** Sur un socle que la jeune Amérique, sous les traits d'une Indienne à la coiffure et au jupon de plumes, enlace de ses bras, la statue de la Liberté, s'appuyant sur une lance couronnée du bonnet phrygien. Au centre, Franklin vêtu à l'antique, le front lauré, appuie la main droite sur l'épaule de l'Amérique

qu'il protège du bras gauche armé d'une simple baguette. Au premier plan, à droite, l'Angleterre et Neptune terrassés par la France sous les traits et le costume d'Hercule, une massue à la main droite, coiffée d'un casque surmonté du coq gaulois. Au premier plan, à gauche, Mercure et Cérès assis de trois-quarts et de profil; dans le ciel Minerve, armée de la lance et de l'égide, combattant avec la France et l'Amérique contre l'Angleterre. Sous tr. c., à g. : « Æborel invenit et delineavit 1778 »; à dr. : « J. C. Le Vasseur Sculptor Regis et Majest^{m}. Imp^{m}. et Reg^{m}. sculp. » Au-dessous, au milieu : « L'Amérique — Indépendante — Dédiée au Congrès des — États unis de l'Amérique ‖ Par leur très humble et très obéissant ‖ Serviteur Borel. » Au bas de la feuille à g. : « A Paris ches l'auteur rue Boucherat au coin de la rue Xaintonge. » Cartouche représentant, au centre d'une chaîne en cercle dont chaque anneau porte le nom d'une des provinces, une harpe et la devise : « Majora Minorib? [minoribus] consonat. » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin par Jean-Charles Le Vasseur, graveur abbevillois (1734-1816), élève de Beauvarlet et de Daullé, dont on a rencontré ci-dessus les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette (n° 239) et la gravure de *Louis XVI récompensant le Dieppois Boussard* (n° 210). Cf. également notre numéro 1242 ci-après. D'après la composition d'Ant. Borel (ci-dessus notre numéro 1193).

Hauteur, o m. 435; largeur, o m. 345.

1222. **Guerre d'Amérique.** Seizième et dernière planche du « *Recueil d'Estampes représentant les différents evenemens de la Guerre...* » signalé ci-dessus au numéro 1163, et comprenant les numéros 1163-1165, 1167-1170, 1182-1184, 1186-1190, et 1222. Le motif central de cette gravure est fourni par une Renommée ailée tenant de la main droite un rameau d'olivier et portant à ses lèvres de la main gauche une trompette sur le tablier de laquelle on lit, sur deux colonnes, au-dessous des noms des rois de France et d'Espagne, ceux de leurs héros de la guerre d'Indépendance. Le fond du tableau, que vient éclaircir un arc-en-ciel, emblème de la paix, représente la mer couverte des deux flottes rivales. Des deux côtés de ce motif central, quatre médaillons ovales encadrés de guirlandes et de banderoles sur lesquelles est inscrit le sujet des faits de guerre qu'elles représentent. Cette première série d'illustrations est supportée par un socle à la face antérieure duquel se trouve la liste des « *Principaux Officiers tués ou blessés dans cette Guerre* » à g.,

et à dr. le « IIIe combat de M. de Grimouard » et la « Prise de St Vincent ». Sous le tr. c., à g. : « N. Ponce inv. »; à dr. : « et Sculpsit ». Suivent le « *Précis du Traité de Paix* ‖ *Signé à Versailles le 3 Septembre 1783*... (16 lignes sur deux colonnes, 8 et 8) » et la « *Table des estampes qui composent cette suite*... » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin. Annoncée par la *Gazette de France* du mardi 25 novembre 1783.

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 170.

1223. **Estampe allégorique en l'honneur du traité de Versailles.** Au centre, Louis XVI en grand costume royal, coiffé du chapeau à plumes, tenant de la main gauche un rameau d'olivier, de la droite un caducée; à sa droite, une stèle où on lit : « Vive ‖ la Paix ‖ à ‖ Jamais. » Il est entouré de divers personnages que mentionne le commentaire suivant, sous le tr. c. : « A. Le Roi assis sous un Palmier Simbole de la Victoire. B. A côté de lui est l'Abondance qui lui donne le Caducée. C. l'Angleterre qui reçoit du Roi un Rameau d'Olivier en signe de Paix. ‖ D. l'Amérique abhore (*corr.* : arbore) l'Étendard de la liberté. E. La France. F. L'Espagne. G. La Hollande qui sont assemblée pour marquer leurs Unions. ‖ Æ Paris chez Basset rue S. Jacques au coin de la rue des Mathurins à S^e Geneviève. » [Fol. 74

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée.

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 284.

1224. « **Representation du Superbe Feu d'Artifice** tiré devant l'Hôtel de Ville de ‖ Paris le 14 Decembre 1783. en Rejouissance de la Publication de la Paix ‖ entre sa Majesté très Chretienne et sa Majesté Britannique. » Le motif décoratif principal de cette pièce d'artifice est fourni par une colonne verticale surmontée d'une Renommée et reposant sur un massif de maçonnerie à la base duquel se voit un bassin peuplé de Tritons et de Néréides. Au premier plan, rangée de spectateurs vus de dos, de toutes classes et de tous costumes. [Fol. 74

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée.

Hauteur, 0 m. 296; largeur, 0 m. 210.

1225. **Feuille d'éventail** représentant **la proclamation de la Paix signée à Versailles**, faite à son de trompe sur la Place Maubert;

sept hérauts d'armes vêtus de la cotte violette semée de fleurs de lys accompagnent six huissiers en robe rouge et noire, tous à cheval. Spectateurs de toutes classes, de tous âges et de tous costumes. Au bas de la vignette, qui occupe le centre de l'éventail, on lit les mots : «Place Maubert.» Le reste de la feuille est décoré d'un semis de points violacés, d'étoiles de même couleur au centre d'un cercle demeuré blanc, et d'un trait ondulé marqué en or. Au verso : «Chanson à l'occasion de la Paix, ‖ Publiée le 25 Novembre 1783, ‖ Air : Annette à l'âge de 15 ans.» (cinq couplets sur trois colonnes), suivie d'une seconde chanson : «Autre sur le même sujet ‖ Sur l'Air : Vas, Manon, ne pleures pas.» (trois couplets sur deux colonnes). La fin de cette cinquième colonne et la sixième sont occupées par le curieux commentaire suivant du quatrième couplet de la première chanson. Donnons successivement ce quatrième couplet et le texte auquel renvoie l'astérisque placé à la fin du premier vers :«

4

Tu [l'Angleterre] sçais marcher dessous les eaux *
Tes essais sont hardis et beaux ;
Mais marcher dans l'air nous pouvons
Gare à la Guerre
Et au tonnerre
De nos Ballons...

Il faut voir le quatrième couplet de la première ‖ Chanson. ‖

* M. Cox, Méchanicien Anglois occupé ‖ à retirer le Royal George du fond de la ‖ Mer, il a inventé une machine avec la ‖ quelle il est parvenu à marcher au ‖ fond de l'eau, et à y parcourir environ ‖ mille toises. Ce qui a inspiré à M^r ‖ Gudin de la Brénellerie de l'Académie ‖ de Marseille, ce Distrique (*sic*) frappant :

Cox marche au fond des Mers,
Mongolfier vole aux Cieux,
Ouvrez moi les Enfers,
J'en éteindroi les feux ;

Journal de Paris des 28 et 29 août ‖ 1783, pp. 980 et 996.» La première de ces deux références au *Journal de Paris* est exacte sauf l'erreur de chiffre 980 au lieu de 989. On y pourra lire (n° 240, jeudi 21 aoust 1783, p. 989) les vers de M. Gudin de la Brenellerie «Sur le Globe ascendant». Les deux vers que notre éventail emprunte à ce morceau de poésie en sont les vers 47 et 48. Quant au numéro du 29 août, nous n'y rencontrons qu'un

entrefilet relatif à l'expérience de la montgolfière tombée à Gonesse (le 27 août 1783). [Fol. 75

La vignette centrale à l'eau-forte, coloriée à la main.

Hauteur, o m. 275; largeur, o m. 535.

1226. « Vue perspective d'un **Feu d'Artifice** tiré devant l'Hôtel de Ville pour la **Publication de la Paix à Paris.** » A dr., l'hôtel de ville; au milieu, vu du côté gauche, le feu d'artifice décrit sous notre numéro 1224 ci-dessus. Au premier plan le public maintenu par un cordon de gardes françaises et vu de dos. Au-dessus du tr. c., au sommet de la feuille, l'inscription à rebours : « Vue d'un feu d'artifice tiré à Paris. » Sous le tr. c., à dr. : « A Paris chez Jacques Chereau rue St Jacques au dessus de la Fontaine St Séverin N° 257. » Suivent le titre, reproduit en tête de ce numéro, et l'ancien permis d'imprimer : « Permis d'Imprimer et distribuer ce 17 juin 1763. De Sartine. » Au haut de l'estampe, au-dessus du tr. c., à dr. : « N° 93. » [Fol. 76

Gravure anonyme à l'eau-forte. Vue d'optique coloriée. Cette planche primitivement gravée à l'occasion du traité de Paris, en 1763, et du feu d'artifice tiré à l'occasion de l'érection de la statue de Louis XV de la place Vendôme, le 20 juin 1763, a été rachetée et remaniée manifestement par Chéreau pour la paix de 1783.

Hauteur, o m. 207; largeur, o m. 308.

1227. **Le comte de Vergennes**, ministre des affaires étrangères qui décida l'intervention française en Amérique et signa le traité de Versailles. En buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle aux armes où on lit : « Charles Gravier — Comte de Vergennes ‖ Commandeur des — Ordres du Roi, ‖ Conseiller d'État d'Épée — Ministre et Secret^e d'État ‖ ayant le Département — des affaires Étrangeres. » Au bas de la feuille on lit : « A Paris chez Bligny, Lancier du Roi M^d d'Estampes, Peintre, Doreur, et Vitrier, Cour du Manége aux Thuileries. » [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte et au burin. Copie en contre-partie du portrait dessiné et gravé par Clément Bervic en 1780. (Cf. Cab. des Estampes, *Portraits*, Vergennes.) Voir *ibidem* le premier état, avant toute lettre, de cette estampe.

Charles Gravier, comte de Vergennes, né à Dijon le 28 décembre 1719, neveu de Chavigny et entré sous ses auspices dans la diplomatie, ministre du roi de France à la cour de Trèves en 1750, à Constantinople en 1754, en

Suède en 1771. Il fut nommé par Louis XVI, en 1774, secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1787.

Hauteur, 0 m. 245; largeur, 0 m. 171.

1228. **Vergennes**, à mi-jambes, le corps de trois quarts à gauche, le visage légèrement de trois quarts à droite, assis à son bureau surmonté d'un profil-médaillon de Louis XVI que supportent des Amours. Vêtu d'une veste de satin broché, d'un habit de soie à manches de dentelle et d'un pantalon de même étoffe dont tous les boutons sont exactement reproduits, il tient de la main droite une lettre dont on lit la suscription : « Au Roy. » Sous le tr. c., à g. : « Callet pinx^{t}. »; à dr. : « Vangelisti sculp. » Au-dessous : « Charles Gravier — Comte de Vergennes, ‖ Conseiller d'État Ordinaire, — Ministre et Secretaire d'État ‖ Et Chef du Conseil — Royal des Finances. ‖ Se vend à Paris à l'ancienne grande Poste — Rue des Fossés St Germain l'Auxerois. » [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte et au burin. Callet, académicien, peintre du roi (ci-dessus notre numéro 366), exposa ce portrait du comte de Vergennes (haut de 5 pieds, large de 4) sous le numéro 150 du Salon de 1781. Sur le minutieux graveur Vangelisti qui épousa la veuve Lagardette, voir ci-dessus notre numéro 193. Signalons le fait curieux suivant, qui a de quoi surprendre. Toutes les épreuves que nous avons rencontrées de cette estampe comportent la même restauration consistant en un papillon rétablissant les deux premières lettres Gr. du mot Gravier, nom qu'on avait sans doute par erreur mal orthographié. (Cf. Cab. des Est. *Portraits*, N^{3}, *verbo* Vergennes.)

Hauteur, 0 m. 435 ; largeur, 0 m. 335.

1229. **Vergennes**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale fixée à un encadrement rectangulaire par un nœud de rubans et reposant sur un socle où on lit : « M^{eur} le Comte — de Vergennes ‖ Chevalier des — Ordres du Roi, ‖ Ministre Conseiller et — Sécrétaire d'État ‖ ayant le Departem^{t} des — Affaires Étrangère. » [Fol. 78

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin qui est la copie réduite de la gravure de Bervic que nous signalions au numéro 1227 ci-dessus. Voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N^{2}, *verbo* Vergennes, la même estampe avant toute lettre, et la même estampe avec en plus l'adresse d'Esnauts et Rapilly et, dans l'angle supérieur de droite, le numéro 148 du catalogue de ces éditeurs.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 108.

1230. «Fête du peuple de Paris à l'occasion de la Paix conclue entre leurs Majestés les Rois de France et d'Angleterre, ‖ Donné à la nouvelle Halle aux bleds, dont la place vient d'être couverte en dôme par MM^s Le Grand et Molinos, cette salle ‖ a été décorée et illuminée par les ordres de Mr de Caumartin Prevôt des Marchands, et de MM^rs les Echevins de la ‖ Ville de Paris, le 14 décembre 1783, on distribua au peuple, du Pain, du Vin, et Comestibles nombreux, depuis ‖ 5 heures jusqu'à 6 du soir, heure à laquelle on tira un superbe feu d'artifice à la Grève; ce vaisseau éclairé par plus de ‖ 6000 lumières placées et distribués jusques dans la Coupole, avec un G^d orchestre placé au point central pour favoriser les ‖ danses dans toute l'étendue de son intérieur, à (*sic*) la même dimension que le Dôme de St Pierre de Rome, il a 100 pieds de diamètre, 300 de ‖ circonférence et 100 d'élévation, il est percé de 25 Portiques. (A Paris chez Crepy rue S. Jacques à S. Pierre près la rue de la parcheminerie).» [Fol. 78

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 276; largeur, 0 m. 195.

1231. Planche à quatre compartiments représentant les quatre bas reliefs de l'Obélisque élévé en 1780 à la gloire de Louis XVI au Port Vendre, port rétabli par le roi et achevé en douze années. Sous le tr. c. de chacune des quatre estampes on lit, à g. : «Dessiné par Monet Peintre du Roi»; à dr. : «Née Sculp. 1786.» La première en haut à gauche porte la lettre suivante : «La Servitude abolie ‖ Le Roi sortant de son Palais annonce la liberté aux Serfs de ses États ‖ Roussillon n° 6.» L'estampe qu'on voit au-dessous porte : «L'Indépendance de l'Amérique. ‖ D'un côté la ville de Boston et les Peuples de l'Amérique rassemblés sur le rivage, tendant les ‖ mains à la Frégate du Roi qui leur porte le traité qui assure leur indépendance. ‖ Roussillon n° 7.» La vignette supérieure droite porte : «La Marine Relevée. ‖ Deux Escadres sortant l'une du port de Toulon, l'autre de celui de Brest; au milieu un Pied-destal ‖ surmonté d'une Renommée, au bas duquel sont appuyés les Dieux des deux Mers. ‖ Roussillon N° 8.» La vignette inférieure droite porte : «La Liberté du Commerce. ‖ Le Génie de la France et celui de la liberté annoncent aux Vaisseaux de toutes les Nations dont la ‖ Mer est couverte, la liberté du Commerce due à la protection du Roi. ‖ Roussillon N° 9.» [Fol. 78

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gravures à l'eau-forte et au burin par le graveur Née (ci-dessus notre numéro 124 bis), d'après les dessins de Monnet (ci-dessus notre numéro 132). Comme l'indiquent les mentions «Roussillon, nos 6, 7, 8, 9», gravées dans l'angle inférieur de droite de chaque estampe, cette quadruple planche est extraite du *Voyage Pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces, ouvrage national dédié au Roi... par une société de gens de lettres*, tome III, Paris, Lamy, imp. de Monsieur, 1787. Cet ouvrage a déjà été signalé ci-dessus (n° 746). On trouvera dans le tome III, aux pages 19 et 20, l'historique et la description de l'obélisque de Port-Vendre, élevé sur les dessins de l'architecte de Wailly; la planche V qui précède le détail des bas-reliefs (pl. VI à IX) représente la «Vue des différentes faces de l'obélisque érigé à l'honneur de Louis XVI au Port-Vendre.» Une grande vue in-folio de ce monument existe au Cabinet des Estampes dans la *Collection de l'Histoire de France* (Qb 75) où nous signalerons également deux tirages séparés des planches VI et VII, et VIII et IX, reproduisant les bas-reliefs; dans ce nouvel état, chacune des deux sections de l'estampe totale primitive porte, au-dessus de la vignette supérieure, les mots : «Bas-reliefs de l'obélisque du Port-Vendre.»

Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 240; largeur, 0 m. 370.
Hauteur de la vignette de gauche, 0 m. 081; largeur, 0 m. 162.
Hauteur de la vignette de droite, 0 m. 083; largeur, 0 m. 164.

CHAPITRE VIII

QUELQUES ESTAMPES AYANT TRAIT À L'HISTOIRE DES MOEURS À LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

SOMMAIRE DU CHAPITRE VIII.

Nos 1232 à 1245. — Les **Boulevards** et **Cafés** de Paris. **Ramponeau. Police et mœurs.**

Nos 1246 à 1300. — L'**Affaire Derues. Portraits** de l'empoisonneur Antoine-François Derues, (né à Chartres en 1744, exécuté à Paris le 6 mai 1777). Suites d'estampes retraçant les **diverses scènes de sa vie.**

Nos 1301 à 1320. — **Traits de dévouement, d'humanité ou de justice : Damade-Beller** (26 octobre 1775). — Captifs français rachetés par les **ordres des Mathurins** et **de la Merci** (17 octobre 1785). — **Joseph Chrétien** (27 décembre 1785). — Le **Maréchal des logis Louis Gillet** (1783). — **Victoire Salmon** et Maître **Le Cauchois** (23 mai 1786). — **François La Planche** (14 février 1789).

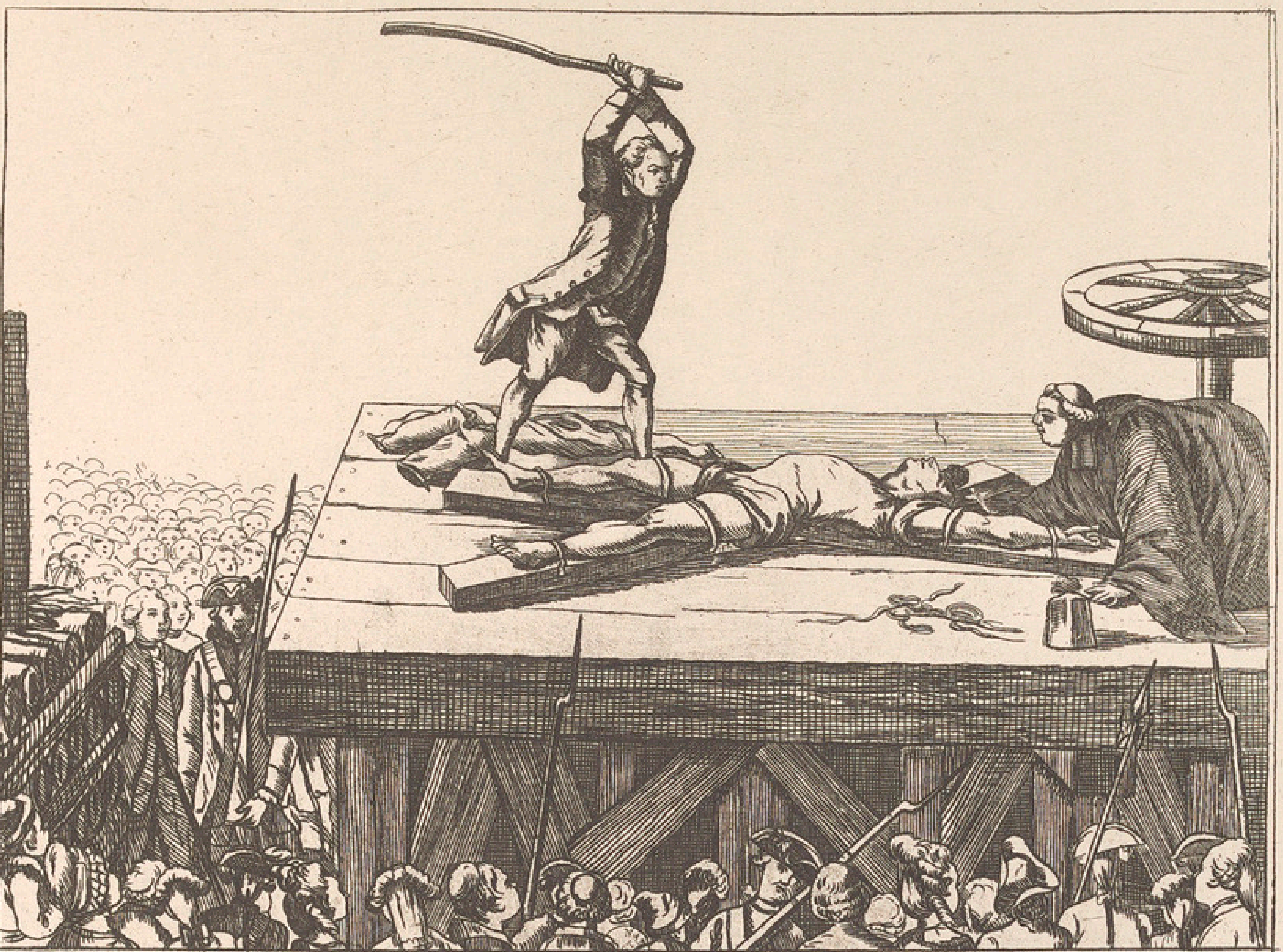
XXI

EXÉCUTION DE L'EMPOISONNEUR ANTOINE-FRANÇOIS DERUES

EN PLACE DE GRÈVE LE 6 MAI 1777

EAU-FORTE ANONYME DE LA SUITE PARUE CHEZ ESNAUTS ET RAPILLY

N° 1297



Antoine François Derues rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777, pour avoir empoisonné plusieurs personnes

Vit-on jamais projet plus exécrable,
Pour devorer la brebis et l'agneau?

Qui ne voudroit, helas! pour ce coupable,
Faire à l'instant l'office de bourreau.



CHAPITRE VIII.

QUELQUES ESTAMPES AYANT TRAIT À L'HISTOIRE DES MOEURS À LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE.

1232. «1er **Vuë des Boulvard** pris de la Porte St Antoine ‖ on averty le Public que cette Vuë est gravée pour estre vuë au naturel dans l'Optique.» Sous le tr. c., à g. : «A Paris chez Mondhare R. St Jacques a l'Hotel Saumur.» Au sommet de la feuille, à rebours, l'inscription «Les Boulvard.» [Tome 8, Fol. 1

Gravure à l'eau-forte coloriée. Vue d'optique de la série de Mondhare.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 363.

1233. «35e Vue d'optique ‖ Représentant ‖ **Le Grand Caffé d'Alexandre** ‖ sur les Boulvards de Paris.» A partir des mots «Le Grand Caffé» ce fragment de la lettre se trouve à droite des mots «35e Vue d'optique ‖ représentant» qui occupent le centre de la marge inférieure, tandis qu'à gauche en pendant on lit l'inscription latine suivante : «Major taberna Caffe Alexandri ‖ In Majori Ambulatorio Lutœtiae vulgo boulvard.» Au bas de l'estampe à gauche, à l'intérieur du tr. c., à droite du premier arbre, à la pointe, la signature : «Arrivet Sculp.» Sous le tr. c., à dr. : «A Paris chez Daumont rue St Martin.» [Fol. 1

Gravure à l'eau-forte coloriée. Nous ne connaissons qu'un graveur du milieu du XVIIIe siècle du nom de J. Arrivet, auteur de cartes, de plans et de vues de villes, et qui a de même gravé les frontispices de plusieurs atlas. Trente-cinquième vue de la série d'optique parue chez l'éditeur marchand d'estampes Daumont.

Le boulevard du Temple était, au milieu et à la fin du XVIIIe siècle, bordé non seulement de théâtres, d'estrades où Bobèche et Galimafré «paradaient», d'établissements tels que le musée de cire de Curtius, mais encore de bals (le bal de la Galiote) et de nombreux cafés, parmi lesquels le café Turc (actuellement café Bonvalet), celui du Cadran Bleu, et celui d'Alexandre, repris après sa mort par sa veuve et devenu le café Ozouf.

Hauteur, 0 m. 266; largeur, 0 m. 392.

1234. « **Portrait de Mr Ramponeau, Cabartier de la basse Courtille en bonnet de nu[it].** » Au dessous de cette légende, occupant la marge supérieure de l'estampe, le célèbre cabaretier traité en grotesque, en pied, de face, tenant sous le bras droit une sorte de baquet rempli de brocs et de bouteilles, et de la main gauche un broc. Le fond de la scène est fourni par deux couples de lutteurs ayant « ramponné » (*traduisez* : bu avec excès) et par une attablée de buveurs : celui qui occupe l'extrémité gauche du groupe paraît bien malade. Dans l'angle supérieur droit de l'estampe, fenêtre en encorbellement à laquelle apparaît la femme du cabaretier : « Mme Ramponeau crie à ‖ gorge déployée Servez Mrs ‖ les Savetiers, Mr Ramponeau ». Du toit sort la hampe d'une enseigne en forme de drapeau « Ramponeau, ‖ Au Tambour Royal », divisée en trois bandes horizontales : le Tambour royal ; un paysage avec au premier plan, assis, un joueur de flûte ; enfin le célèbre proverbe « Tout ce qui vient de la flûte retourne au Tambour. » Au bas de l'estampe, à droite, à l'intérieur du tr. c. : « Permis de distribuer ce 13 mars 1760. De Sartine. » Sous le tr. c., la « Chanson ‖ sur l'air : Allons chez Ramponeau. » (deux couplets de six vers, l'un à gauche, l'autre à droite du titre de la chanson et de l'adresse qu'on lit au-dessous : « A Paris chez Charpentier rue St Jacques au Coq. ») [Fol. 2

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin dont la date nous est fournie par celle du privilège : mars 1760. On sait qu'après avoir vu tout Paris courir à son cabaret de la Basse Courtille, aux Porcherons, où l'on consommait à trois sous et demi la pinte, Jean Ramponeau (né à Argenteuil) se laissa tenter par le démon du théâtre et traita de son engagement avec Gaudon, directeur des Variétés amusantes. Il échoua piteusement et reprit son ancien métier, non sans peine, puisqu'il lui avait fallu entrer en procès avec le directeur du théâtre pour recouvrer sa liberté. Ce procès (1760), où son adversaire prit pour défenseur maître Élie de Beaumont (ci-dessous, n° 1301), marqua l'apogée de sa gloire. Ramponeau mourut vers 1765.

Sur Ramponeau et le *Tambour Royal*, il convient, outre les pièces qui vont suivre, de consulter le tome CIII de la Collection Hennin (année 1758, ff. 23 à 26) et, particulièrement, un très curieux portrait populaire du cabaretier, paru chez Mlle Aveline (n° 8912, fol. 24) et une aquarelle originale représentant un « Tintamare chez la Ramponaux » (n° 8915, fol. 26).

Hauteur, 0 m. 273 ; largeur, 0 m. 213.

1235. Vue de l'intérieur du **Cabaret du Tambour-Royal** tenu **par Ramponneau.** Dans la curieuse salle dont les murs sont couverts

de caricatures grotesques et de rébus, et dont la grande cheminée porte l'inscription : «Ramponeau ‖ Cabartié-z-à la mode», clients attablés, endormis ou dansants, garçons de service, marchands de poisson, mendiants estropiés, etc. [Fol. 2

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe rognée, découpée suivant une courbe irrégulière. Voici la lettre de l'exemplaire intégral (Cabinet des Estampes, *Costumes et Mœurs Louis XV*, Oa 38e) [sous le tr. c., à dr.] : «Permis de distribuer ce 24 mars 1760. de Sartine» (au milieu) : «Phenomene de la basse Courtille ‖ A Paris chez Danisy rue St Jacque au Chinois.» Suivent dix vers sur deux colonnes (cinq et cinq) :

«Quelle foule, quel bruit, quel spectacle nouveau
Ne me le cele point merveilleux Ramponeau
N'est-ce pas de ta part quelque trait de Magie
Qui rassemble ces gens guidés par la fo-lie.
Non non tu pensa (*sic; corr.* penses à) mal, la Curiosité

Les prit (*corr.* l'esprit) parisien et la frivolité
Amenent chez moi l'abondance
Trouvez y de l'extravagance,
Moquez vous en, censeurs, raillez en, beaux esprits
Et voyez qui de nous aura plus de louis.»

Hauteur de l'estampe non rognée, 0 m. 181 ; largeur de l'estampe non rognée, 0 m. 335.

1236. Vue différente de l'intérieur du **Cabaret du Tambour-Royal**, en contre-partie de la précédente et beaucoup plus riche en détails de tous genres. Les dessins grotesques et les rébus inscrits sur les murs sont, de gauche à droite : «le Docteur — Polichinel — Gallus Cantate! (*sic*) ‖ Le Coq chante — Prêt à boire ‖ Sitio ‖ j'ay soif — Bachus — Mon oye [monnoie] fait tout — Crédit est mort — la Camargot — Bel humeur — Bonum vinum Letificat cor hominis.» Le portrait, en buste de trois quarts à gauche, de Ramponeau, coiffé d'un tricorne, avec la légende demi-circulaire «Jean Ramponaux» et en forme de médaillon, occupe le centre de la marge inférieure en débordant légèrement sur le trait carré inférieur de l'estampe. Des deux côtés de ce médaillon on lit, à gauche :

«Au sein de la paix gouter le plaisir
Chés soi s'amuser dans un doux loisir
Ou bien chez Magny s'aller divertir
C'étoit la vieille méthôde.»

à droite :

«L'on voit aujourd'hui courir nos Badaux;
Sans les achever quitter leurs travaux;
Pourquoi c'est qu'ils vont chez Mons. Ramponaux
Voilà la Taverne à la mode.»

Tout au bas de la feuille l'adresse et le permis d'imprimer, à g. : «a Paris rue Ste Hyacinthe dans la maison de M. Parvillée Me Ecrivain»; à dr. : «Avec permission de M. le Lieutenant General de Police.» [Fol. 3

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 335.

1237. Vue de l'extérieur du cabaret du **Tambour-Royal** tenu par **Ramponneau**, où l'affluence est telle que l'on consomme dehors, et que les nouveaux arrivants ne peuvent même plus faire avancer leurs voitures. Sous le trait carré inférieur, entaillé d'un trait demi-circulaire, au milieu de la marge, portrait-médaillon de «Madame de Ramponeau», en buste, de profil à gauche, des deux côtés duquel on lit ces couplets de chanson, à gauche :

«Chez Ramponeau bon vin nouveau
A bon marché rien n'est si beau,
On y voit en chenille
Hé bien,
Hommes, femmes et filles
Vous m'entendés bien.»

à droite :

«C'est chez Madame de Ramponeau
Que les États sont au niveau,
Meint enfans de famille
Hé bien,
Se forment à la Courtille
Vous m'entendés bien.»

Au-dessous, le permis d'imprimer et l'adresse, à g. : «Avec permission de M. le lieutenant général de police.»; à dr. : «Se vent à paris chez Mové passage du palais Royal.» Sous le tr. c., à dr. à la pointe, la signature fantaisiste : «fait par Raphael fecit.» [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte d'un nommé Mové dont Le Blanc (*Manuel de l'Amateur d'Estampes*) ne cite que cette gravure. Peut être considérée comme faisant pendant au précédent numéro.

Hauteur, 0 m. 175; largeur, 0 m. 336.

1238. «**La Promenade des Remparts de Paris.**» Sous le tr. c., à g. : «Aug. de St Aubin Inv. et Del.»; à dr. : «P. F. Courtois

Sculp. » Troisième état de cette rare et gracieuse estampe décrite dans tous ses détails par Emm. Bocher, *Catalogue de l'œuvre de A. de Saint-Aubin*, n° 382. Pendant de l'estampe intitulée « *Tableau des Portraits à la Mode* », (Bocher, n° 378), par les mêmes, et annoncée en même temps chez la veuve Chéreau par le *Mercure de France* en juillet 1761. [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte due au graveur Pierre-François Courtois (1736-1763), connu surtout par ces deux estampes et par le titre gravé d'après Piauger (ci-dessus, n° 233) du *Traité des Pierres Précieuses* du joaillier Pouget fils. D'après une composition originale du célèbre dessinateur et graveur Augustin de Saint-Aubin, passée en 1896 à la vente Destailleur (n° 674 du Catalogue).

Hauteur, 0 m. 228; largeur, 0 m. 368.

1239. **«Le Vice forcé dans ses retranchemens»**. Suivent quatre vers sur deux colonnes, deux et deux :

« Dans ce lieu de Libertinage
Trève a de coupables fureurs.

Soldat, laisse venger les mœurs
Pour ton Roi garde ton courage. »

Sous le tr. c., à g. : « Avec Privilège du Roi 1778 »; à dr. : « A Paris chez Naudet rue de la Mortelleri (*sic*) pres le Corps de Garde Place de Greve. » A l'intérieur du tr. c., en bas de l'estampe à g., on lit, à la pointe : « J B H. (monogramme qui se lirait plutôt A L B.) f. en 1778. » Salon d'une maison de tolérance dans lequel font irruption à droite, par la porte enfoncée, des fusiliers de ligne escortant un commissaire en robe. Au fond, en face, deux ou trois filles affolées tentent de s'enfuir par la fenêtre; à gauche, un grenadier, qui a mis le sabre à la main et veut défendre ses galantes compagnes, est retenu et calmé par elles; aux rideaux du lit grimpent deux chats effarés du tumulte, dont la posture paraît singulière. [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte, due au peintre et graveur Jean-Baptiste Huet (1745-1811), aussi réputé pour ses polissonneries que pour ses études d'animaux, ses paysages et ses bergères. Parue chez Thomas-Charles Naudet (ci-dessus, n° 729). Cf. l'*Iconographie des Estampes et sujets galants*..., par le Comte d'I[deville], Genève, 1868, col. 371.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 334.

1240. «**La Désolation des Filles de Joie.**» Suivent quatre vers sur deux colonnes, deux et deux :

[«Ah! la Police nous écrase!
Mais il faut aussi l'accuser.
Nous en avons tant fait raser
Qu'il est bien juste qu'on nous rase.»]

Sous le tr. c., à g. : «[A] Paris chez Naudet rue de la Mortellerie près le Corps de Garde Place de Greve.» A droite, on a gratté la suite de l'adresse : [«et chez Alibert au Palais-Royal.»] La scène représente le jugement des filles arrêtées par le commissaire, assisté de son greffier, jugement aussitôt suivi de son exécution, puisque à gauche de l'estrade du tribunal un coiffeur rase les têtes des infortunées, tandis qu'à droite un groupe d'entre elles déjà prêt est tassé dans la charrette qui doit les conduire à la «Maison de Santé» visible dans le fond. Au mur un certain nombre d'avis facétieux et de réclames : «Avis au Public ‖ Nouvelle Pomade ‖ pour faire pous‖er les cheveux ‖ promtement.» — «Vente de cheveux.» — «Nouveaux ‖ Rasoirs ‖ pour les ‖ testes.» — «Nouveaux Bonets ‖ très élégants pour ‖ les têtes rasées.» — «Avis à — la Belle ‖ Jeu—nesse.» — «Ordonnance ‖ de Police ‖ concernant les ‖ Femmes de ‖ débauches.» [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte due à Jean-Baptiste Huet (cf. l'*Iconographie* du comte d'I. citée au précédent numéro, même colonne). Épreuve rognée au-dessus des quatre vers rétablis ci-dessus, que l'on trouvera sur la même estampe (avant l'adresse) conservée dans la Collection Hennin (tome CXI; fol. 55), et sur l'estampe en contre-partie décrite à notre numéro suivant 1241.

Pendant du numéro 1239.

Gabriel de Saint-Aubin (dessin au crayon noir coté 19 du recueil numéroté 112 du Catalogue de la vente Destailleur du 26 mai 1893) a traité le même sujet : «*Les filles du monde sont rasées et envoyées à l'hôpital*».

Hauteur, 0 m. 216; largeur, 0 m. 335.

1241. **La même** scène reproduite en contre-partie, sans adresse, avec le même titre et les mêmes quatre vers. [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte coloriée.

Hauteur, 0 m. 208; largeur, 0 m. 330.

1242. «**Le Transport des filles — de joye à l'Hopital.** ‖ Tiré du Cabinet de Monsieur Damery, Chevalier — de l'Ordre Royal et

Militaire de St Louis». Au-dessous, huit vers, sur quatre colonnes, deux et deux :

«Réjouissés-vous, belle Jeunesse?
Vos Nimphes vont se raffraîchir,

Non pas avec du lait d'Anesse
Il ne suffit pour les guérir.

Souvent un Pere de Famille
Ne pense pas dans cet instant

Que sa Femme, ainsi que sa Fille,
A petit bruit en font autant.»

Suit l'adresse : «Æparis chés l'Auteur Graveur du Roi et de LL. Majestés Imples et Rles rue des Mathurins vis à vis celle des Maçons.» Sous le tr. c. à g. : «St. Jeaurat Pinx.» A dr. : «C. le Vasseur Sculp.» La gravure représente, dans la charrette traînée par deux chevaux en flèche dont les colliers portent les armes royales, les filles que les Archers de la Ville convoient à l'Hôpital de Lourcine, au Faubourg Saint-Marceau (ancien hôpital de la Charité fondé par Marguerite de Provence, et devenu au milieu du XVIe siècle l'hôpital des Vénériens). La gravure étant, comme généralement, en contre-partie du tableau, on risquerait de mal comprendre la topographie de la scène. Le convoi vient d'arriver sur la rive gauche par le pont de la Tournelle, et une première voiture, ancêtre de nos voitures cellulaires, s'est engagée sous la porte Saint-Bernard (porte reconstruite en 1606 sous Henri IV, puis remplacée en 1674 par un Arc de Triomphe érigé à la gloire de Louis XIV sur les dessins de l'architecte François Blondel, les reliefs de Baptiste Tuby, démolie en 1793). A droite de la porte, (à gauche en réalité), le château de la Tournelle (prison des galériens). [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au burin par le graveur abbevillois Jean-Charles Levasseur (ci-dessus notre numéro 1221).

Étienne Jeaurat (1699-1789), élève de Vleughels, qu'il accompagna à Rome en 1724, académicien en 1733 et garde des tableaux du Roi à Versailles en 1737, peignit, en même temps que des sujets mythologiques et religieux, des tableaux de genre comme le *Carnaval des rues de Paris*, le *Transport des filles de joie*, les *Citrons de Javotte* que grava Levasseur, comme aussi la *Place Maubert*, gravée par Aliamet.

La présente estampe fait pendant au *Carnaval des rues de Paris*, du même graveur et du même peintre.

Hauteur, 0 m. 385; largeur, 0 m. 490.

1243. Portrait-charge du célèbre «**La Tulipe**», en buste de profil à droite; l'ample tricorne Louis XV en bataille orné d'une large cocarde, l'air féroce, les sourcils froncés et la moustache belliqueuse, la pipe aux dents. Sous le tr. c., à g. : «de Favanne Inv.»; à dr. : «de Poilly sculp.» Au milieu : «La Tulippe». Suivent huit vers sur deux colonnes, quatre et quatre :

«Mon nom de guerre est la Tulippe
Je suis, comme on voit, beau Garçon
Quand d'une main je tiens ma pipe,
Et que j'ai de l'autre un flacon.

Si j'ai le gousset bien rempli
Des maux que nous cause la Guerre,
Avec mes amis, à plein Verre
Je suis sur de boire l'Oubly.»

Suit l'adresse : «A Paris chez la Ve de F. Chereau Rue St Jacques aux 2. Piliers d'Or.» [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte et au burin, due sans doute au graveur Jean-Baptiste-Nicolas de Poilly, né en 1712, fils de Jean-Baptiste de Poilly, et petit-fils de Nicolas et petit-neveu de François de Poilly, le dernier de cette dynastie de célèbres graveurs. D'après un dessin de Jacques de Favanne, dessinateur et graveur (1716-1770) [ci-dessus, n° 781], fils du graveur Henri-Antoine de Favanne. J.-B.-N. de Poilly était l'un des graveurs employés habituellement par la veuve de François Chéreau.

La Tulipe (ce sobriquet fut l'un des plus fameux qu'adoptèrent les briscards de l'époque; tous s'appelaient à plaisir d'un surnom que mentionnent les rôles officiels des compagnies) a de même été popularisé par une estampe que grava Beauvarlet d'après P. L'Enfant et qui s'intitule : «*Le Testament de la Tulipe*» :

«Tiens, garde ma pipe et aussi mon briquet
Et si la Tulipe fait le noir trajet
Que tu sois la seule dans le Régiment
Qui ait le brûle-gueule de son cher Amant.»

Hauteur, 0 m. 286; largeur, 0 m. 203.

1244. Portrait-charge de «**Sans-Souci**», digne frère d'armes de «La Tulipe». En buste de profil à gauche, coiffé du même chapeau que La Tulipe, garni de plumes blanches, les joues gonflées de souffler dans une trompette au tablier fleurdelysé, et paré d'une énorme boucle d'oreille. Sous le tr. c. à g. : «De Favanne Inv.»; à dr. : «De Poilly sculp.» Au milieu : «Sans Souci.»

Suivent huit vers sur deux colonnes, quatre et quatre :

« L'Original dont tu vois la peinture
N'a jamais connu le chagrin ;
Sans Souci vit à l'aventure
Sans de quoi que ce soit considerer la fin.

Il boit, toujours à pleine tasse
Quand il a de l'argent comptant
Et sans en souffrir autrement
Quand il n'en a pas, il s'en passe. »

Suit l'adresse : « A Paris chez la Ve de F. Chereau Rue St Jacques aux 2 Piliers d'Or. » [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte et au burin par le même graveur, d'après le même dessinateur que le numéro précédent auquel il fait pendant.

Hauteur, 0 m. 290; largeur, 0 m. 221.

1245. « **Sans-Souci** », gravure en contre-partie du précédent numéro, coloriée à la main, avant les signatures du dessinateur et du graveur et l'adresse de l'éditeur. [Fol. 7

Mêmes dimensions.

1246. **Antoine-François Derues**, célèbre empoisonneur, en buste de profil à droite, coiffé du bonnet de détenu et vêtu d'une robe de chambre à rayures, ayant, suspendus au cou, l'un devant et l'autre derrière, les écriteaux que lui mit l'exécuteur avant l'amende honorable; on y lit : « Empoi‖sonneur ‖ de desein ‖ premédi ‖ té. » Dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle où on lit : « Antoine Francois Derues. » Sous le tr. c. au milieu, vignette représentant la scène de l'exécution ; à droite l'échafaud sur lequel est étendu le condamné que le bourreau est en train de rouer et qu'assiste un prêtre; à gauche le bûcher allumé. Des deux côtés de cette vignette l'inscription suivante en trois lignes : « Derues rompu vif — et jetté au feu le six ‖ Mai 1777 pour — avoir empoisonné ‖ plusieurs — personnes. » Au-dessous, quatre vers sur deux colonnes, deux et deux :

« Vit-on jamais projet plus exécrable,
Pour dévorer la brebis et l'agneau?

Qui ne voudroit, helas, pour ce coupable
Faire à l'instant l'office de bourreau. »

[Fol. 8

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire.

Le retentissement de l'affaire Derues (sur laquelle il faut lire l'intéressant volume de M. Georges Claretie, *Derues l'Empoisonneur*, Paris, Charpentier, 1907, in-8°) fut immense; à côté de plusieurs vies de Derues, l'une de Baculard d'Arnaud, l'autre du libraire Cailleau, parurent une infinité de canards (voir *Les Canards du procès de Derues*, article du Baron Eug. de Vinck, *Revue de la Révolution*, in-8°, 1883) et toute une série de 39 estampes (ci-après, n°s 1254-1273, 1275, 1276, 1278-1283, 1285-1287, 1290, 1291, 1293, 1295-1297, 1299, 1300) destinée par ses éditeurs Esnauts et Rapilly à illustrer la *Vie de Derues*, par Cailleau. Il faut y joindre les divers portraits de Derues et de sa femme et les estampes imitées de celles que firent paraître Esnauts et Rapilly. Signalons de même, ci-après (n° 4060), une très fine caricature, unissant dans la même satire Péthion, Derue et Brissot, «tous les trois bons bourgeois de Chartres», Carra et Condorcet.

Résumons rapidement cette affaire d'après le livre de M. Claretie.

Antoine-François Derues, fils d'un marchand de blé précédemment aubergiste, était né à Chartres en 1744. Garçon épicier dans cette ville, puis à Paris rue Saint-Victor, près de Saint-Étienne-du-Mont, il achetait en 1770 à sa patronne son fonds de commerce et se faisait recevoir marchand épicier.

En 1772, il épouse Marie-Louise Nicolais, fille d'un carrossier de Melun, qui lui apporte en dot ses droits à la succession de M. Jean Despeignes-Duplessis, seigneur de Candeville, Bury et autres lieux (au bailliage de Clermont-en-Beauvoisis), assassiné le 21 novembre 1770. Il est à croire que la future Mme Derues avait été la maîtresse du défunt. Du jour de ce mariage, Derues escomptant cette succession «veut être gentilhomme et se pare d'un faux titre à l'abri duquel il fait des dupes»; il emprunte de tous côtés; bien plus, il achète un château en province sans avoir un sou pour le payer. Ses biographes, qui n'ont pas manqué de noircir ses débuts, racontent qu'il avait escroqué le fonds d'épicerie de la rue Saint-Victor en déchirant en présence de sa patronne le billet de 1,200 livres qu'il lui avait signé lors de la vente. Le désir d'être reconnu propriétaire du Buisson-Souëf (près de Villeneuve-sur-Yonne) sans avoir à bourse délier, lui inspire l'idée de falsifier un reçu du prix de vente que lui-même signera du nom de Mme Saint-Faust de Lamothe, épouse du vendeur, après avoir fait disparaître cette dernière. Au mois de décembre 1776, Mme de Lamothe venue à Paris à fin de liquider le billet de 130,000 livres souscrit par Derues pour l'achat du Buisson-Souëf, accepte sur les instances de celui-ci l'hospitalité de sa maison de la rue Beaubourg.

Le 31 janvier 1777, Derues empoisonne Mme de Lamothe à l'aide de sublimé corrosif dans de l'opium; le 1er février, il l'enferme dans une malle qu'il confie en garde à une voisine; quelques jours après, ayant loué une cave rue de la Mortellerie (actuellement rue de l'Hôtel-de-Ville), il l'y ensevelit après y avoir fait creuser un trou par un maçon, sous le prétexte d'y enterrer du vin de Malaga. Un crime en enchaîne un autre : pour rendre vraisemblable le départ de Mme de Lamothe à l'étranger, il fait qu'on la croie partie avec son fils, et qui plus est, avec le père véritable de ce fils, anciennement l'amant de la mère, resté le protecteur de l'enfant. La mort du jeune de Lamothe est donc

décidée; le dimanche gras 1777, l'enfant, qui a congé, sort chez les Derues; on lui apprend le départ de sa mère pour Versailles, et après l'avoir lesté deux fois de suite de deux tasses de mauvais chocolat, l'empoisonneur le conduit à Versailles, au-devant de sa mère, lui dit-il. Derues, dont le compagnon est déjà condamné, se loge à l'hôtel avec lui sous les noms de Beaupré, oncle et neveu, et, quand il expire, il explique aux témoins que la débauche et la syphilis sont les causes de sa mort. L'enterrement de la victime a lieu sous le nom de Beaupré au cimetière de Versailles.

Cependant M. de Saint-Faust de Lamothe s'inquiète; il arrive à Paris, fait des démarches auprès du lieutenant de police et du commissaire Hubert Mutel. Ce dernier apprend par ses inspecteurs que Derues vient de partir à Lyon. Et quelques jours après, arrive de Lyon une procuration passée en l'étude de M[e] Pourra par M[me] de Lamothe : c'était Derues qui, déguisé en femme, avait lui-même passé et signé l'acte chez le notaire.

Le commissaire Mutel ne fut pas long à découvrir tout le mystère; les confrontations des témoins avec l'empoisonneur, qui nia jusqu'au dernier moment, parurent concluantes. On exhuma les cadavres de M[me] de Lamothe et de son fils; l'autopsie conclut à l'empoisonnement par l'arsenic, et le 6 mai 1777, Antoine-François Derues, après avoir fait amende honorable à la porte de Notre-Dame et avoir fait des adieux émouvants à sa femme à l'Hôtel de Ville, fut roué et brûlé place de Grève. La condamnation de Marie-Louise Nicolais, veuve Derues, enceinte, lors de son arrestation, d'un garçon dont elle accoucha le 29 juillet 1777 et qui naquit idiot, fut remise de jour en jour pour plus ample informé jusqu'au 9 mars 1779, date à laquelle la chambre de la Tournelle la condamna *ad omnia citra mortem ;* traduisez : détention perpétuelle à la Salpêtrière, après avoir été, la corde au col, battue et fustigée nue, puis flétrie d'un fer chaud en forme de la lettre V entre les deux épaules. L'exécution eut lieu le 13 mars; le 23 mai 1779, la veuve Derues accouchait à la Salpêtrière d'un second garçon, son mari étant mort depuis deux ans; elle y resta treize ans, jusqu'aux massacres du 4 septembre 1792, qui devaient parfaire de la façon la plus horrible le châtiment qu'elle n'avait peut-être point mérité, les juges l'ayant condamnée comme suspecte et non comme complice d'empoisonnement. Odieusement violée avant et après son supplice, elle tomba sous les haches et les piques des brigands, la cinquième des trente-cinq prisonnières massacrées par les Septembriseurs à la Salpêtrière.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 167.

1247. **Derues**, même type et même costume, moins les écriteaux, dans un cadre rectangulaire sous lequel on lit à gauche : «Dessiné d'après Nature par T. Z... et P...» Au-dessous, au milieu : «Portrait du Fameux Empoisonneur ‖ A. F. Dérües ‖ réduit en cendres le 6 Mai 1777.» Dans la marge inférieure, en remarques, à droite le bûcher; à gauche, l'échafaud sur lequel Derues, roué par le bourreau, et le prêtre chargé de l'assister à ses derniers moments. [Fol. 8

Gravure anonyme à l'eau-forte. L'un des plus rares et des plus finement exécutés des portraits de Derues; nous n'en connaissons qu'un autre exemplaire plié et relié en tête de la *Vie de Desrues* [par Baculard d'Arnaud] conservé à la réserve de la Bibliothèque Nationale (Ln[27] 6009*a*) et qui, d'un second état, porte en plus entre les deux remarques les vers :

«Son air fourbe et sournois annonce un hypocrite
Et la justice enfin a connu son mérite.»

Hauteur du cadre, 0 m. 165; largeur du cadre, 0 m. 147; hauteur, prise du témoin, 0 m. 220; largeur, 0 m. 152.

1248. **Derues**, en contre-partie du numéro 1246, et dans un semblable encadrement, mais sans les écriteaux et avec la différence de légende suivante. Sur le socle : «Antoine François Derues ‖ Executé à la Grève le 6 mai 1777 pour avoir ‖ empoisonné plusieurs personnes.» [Fol. 8

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 223; largeur, 0 m. 169.

1249. **Derues**, en buste de profil à gauche, en chemise et la corde au col, sur la poitrine l'écriteau portant : «Empoisonneur ‖ de dessein ‖ prémédité.» Dans une bordure ovale reposant sur un socle à la face duquel on lit : «Antoine Francois Derues ‖ Exécuté a Mort le 6 May 1777.» Sous le tr. c. on lit les quatre vers :

«L'Ardente Ambition, la Fourbe Hypocrisie,
De ce Scelerat ont formés les Maximes.
De La Mothe et sa Mère ayant perdu la Vie
De ce Monstre Cruel dévoilent tous les Crimes.»

[Fol. 9

Gravure anonyme à l'eau-forte. Le portrait-médaillon, découpé de cette estampe, a été collé en frontispice du curieux exemplaire annoté de la *Vie de Derues*... [par Baculard d'Arnaud] conservé à la Bibliothèque Nationale (Ln[27] 6009 Réserve).

Hauteur, 0 m. 175; largeur, 0 m. 124.

1250. **Le même portrait**, avec la seule différence de fond suivante : le graveur a ajouté derrière la bordure ovale un encadrement rectangulaire. [Fol. 9

Ce second état, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire, a fait partie de la Collection Soulavie.

Mêmes dimensions.

1251. **Derues**, en buste de profil à droite, vêtu d'une robe de chambre et coiffé d'un bonnet de nuit, dans une bordure ovale sur laquelle on lit : «Antoine-François Desrues, Rompu et Brûlé vif par Arrêt du Parlement, à Paris le 6 mai 1777, agé de 32 ans et demi.» Ce portrait-médaillon est suspendu par une corde aux barreaux de fer d'une fenêtre de cachot, au-dessus des divers attributs de son crime et de son supplice : à droite, le gobelet dans lequel il a versé le poison et, à côté, une tablette où on lit : «Em-poison‖neur de ‖ dessein ‖ prémedité»; au milieu la barre recourbée servant à l'exécuteur pour le supplice de la roue (et non la pioche qui servit à l'ensevelir, *cf.* G. Claretie, *Derues l'Empoisonneur*, p. 301); à gauche, les fagots du bûcher. Au-dessous et au centre, les quatre vers :

«Sous le masque de la Vertu
Il fit plus d'un crime effroyable
Cet Hypocrite abominable
A fini comme il a vécu.»

[Fol. 9

Gravure anonyme à l'eau-forte. Le portrait-médaillon est l'exacte réduction du «*Véritable portrait d'Antoine François Derues ‖ agé de 36 ans. Exécuté à Paris le 6 May 1777 en place de Grève ‖ A paris rue St Jaques près celle de la parcheminerie*», et dont on trouvera au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Desrues) trois exemplaires, l'un en noir, l'autre en sanguine, le troisième grossièrement colorié. On y trouvera de même l'épreuve avant toute inscription sur la bordure et avant les quatre vers cités plus haut du présent numéro 1251. Ajoutons que la présente estampe, surmontée de la légende : «Veritable Portrait de Desrues», sert de frontispice à la *Vie privée et criminelle d'Antoine-François Desrues*. . ., à Avignon, et se trouve à Paris chez Cailleau, imprimeur libraire, rue Saint-Séverin, in-8°, par André-Charles Cailleau (Bibl. Nat. Imp. Ln[27] 6008).

Hauteur, 0 m. 128; largeur, 0 m. 077.

1252. **Derues**, en buste de face, coiffé de son bonnet habituel, le cou entouré d'un large fichu, dans une bordure circulaire encadrée rectangulairement. Sous le trait carré, à la pointe, à g. : «Dessiné d'apres ‖ Nature»; à dr. : «Gravé par X. . .» Au milieu, au-dessous : «Portrait de Derues ‖ Empoisonneur, Exécuté le 6 .Mai .1777.» [Fol. 9

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 128; largeur, 0 m. 126.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1253. **Marie-Louise Nicolais, femme Derues**, en buste de profil à droite, vêtue d'un corsage à fleurs décolleté orné d'un nœud sur la poitrine et garni d'un fichu menteur, coiffée d'un bonnet de dentelles. Dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle à la face antérieure duquel on lit : «Marie Louise Nicolais ‖ Femme d'Antoine-François Derues ‖ condamnée à être fouettée et marquée sur les deux épaules d'un Fer chaud ‖ en forme de lettre V. et à être enfermée à perpétuité à l'Hôpital Général, ‖ le 13 mars 1779.» [Fol. 10

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Exemplaire ayant fait partie de la Collection Soulavie.

Fait pendant au portrait de Derues décrit ci-dessus sous notre numéro 1248. La lettre que nous venons de transcrire a été rajoutée à partir des mots «Condamnée à être fouettée..., etc.». Sur l'infortunée veuve Derues et sa condamnation, voir ci-dessus notre numéro 1246.

Signalons encore dans la Collection de Portraits du Cabinet des Estampes [*verbo* Desrues (Marie-Louise Nicolais)] une très rare et très curieuse estampe populaire à trois compartiments, éditée «à Paris chés Mme Bellot rue des Anglais à l'Hôtel d'Angletaire (*sic*)» et représentant, au milieu, la Vve Derues «à l'interrogation»; à droite, la même dans la cour de la Conciergerie avec ses enfants; à gauche, la même dans la charrette qui la conduit au supplice qu'elle subit le 13 mars 1779, au pied du Mai, dans la Cour du Palais de Justice.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 170.

1254. **«Antoine Francois Derues, étant encor enfant, est battu a coups de latte par ses cousines a cause de ses fredaines qui ‖ montraient deja la noirceur de son caractère.»** [Fol. 10

Gravure anonyme à l'eau-forte. C'est l'une des premières planches mises en vente par les éditeurs et marchands d'estampes Esnauts et Rapilly, qui firent paraître successivement les estampes décrites ci-après sous les numéros 1254-1273, 1275, 1276, 1278-1283, 1285-1287, 1290, 1291, 1293, 1295-1297, 1299, 1300. Cette série d'estampes, la plupart gravées avec beaucoup de goût, fournit sur les mœurs, les coutumes, et particulièrement la décoration intérieure des appartements bourgeois à la fin du XVIIIe siècle, d'intéressantes indications. La *Vie privée et criminelle d'Antoine-François Desrues*, par André-Charles Cailleau (Bibl. Nat. Imp., Ln^{27} 6008), dont il a été parlé ci-dessus à notre numéro 1251, porte au verso du titre l'indication suivante : «Ceux qui voudront se procurer les gravures faites d'après les détails circonstanciés dans les brochures, en trouveront la collection complète chez les sieurs Esnauts et Rapilly, Marchands d'Estampes rue Sainct Jacques, près de la Fontaine de St Severin. On pourra placer les Figures suivant l'ordre indiqué page 131.» On trouve en effet page 131 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau, la liste des 39 estampes parues chez Esnauts et destinées à y être inter-

calées; nous avons néanmoins préféré l'ordre logique des événements à celui du texte de Cailleau, et nous nous bornerons à donner, d'après la page 131 de sa brochure, le numéro d'ordre de chaque estampe et la page correspondante de la *Vie de Desrues*. Le présent numéro 1254 correspond au numéro 2 de la série Esnauts et Rapilly et doit se placer à la page 8 de Cailleau. On peut voir dans la Collection Hennin, tome CX, fol. 22, une estampe de la même série, portant également au-dessus du trait carré supérieur à gauche le chiffre 8 (qui indique la page de Cailleau) et dont voici la suscription : «*A. François Derues des son enfance montrait deja la bassesse et l'hipocrisie de son caractere en faisant fustiger a l'Ecole ou* || *on l'avoient* (sic) *mis, ses camarades en les accusant faussement, afin dechaper* (sic) *au chatiment qu'il avoit justement mérité.*» L'estampe représente une salle d'école et le petit Derues montrant du doigt son camarade innocent, culotte bas, que fustige le maître.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 178.

1255. «**A. F. Derues**, etant encor enfant est surpris par ses cousins etant a voler de largent dans le comptoir de || leur pere qui etoit M^d de fer a chartres en beauce.» [Fol. 10

Gravure anonyme à l'eau-forte.

N° 1 de la série d'Esnauts et Rapilly. Page 7 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 178.

1256. «**A. F. Derues**, vole a son oncle douze cent livres que cet homme avoit mis dans une comode en ayant levé le dessus || avec des ferrements qu'il avoit apporté a cet effet.» [Fol. 10

Gravure anonyme à l'eau-forte.

N° 5 de la série Esnauts. Page 20 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 176.

1257. «**Ant. Franç. Derues** pour en imposer a l'Epicière chez laquelle on l'avoit placé, coucha pendant tout un Carême sur une || seule paillasse, cachant sous le voile de la religion l'ame la plus scelerate. Il fut rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 11

Gravure anonyme à l'eau-forte.

N° 3 de la série Esnauts. Page 14 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 173.

1258. «**Ant. François Derues**, ayant prié sa Maîtresse de loger son frere qui etait pour quelque tems venu a paris, l'accusa d'avoir pris dans le || Comptoir de l'argent pour acheter deux bonnets de

coton, qu'il venait de trouver dans sa malle, dont il remit l'argent a sa maîtresse || disant qu'ils coutoient au moins trois livres douze Sols. Il fut rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777, en Place de Grève.» [Fol. 11

Gravure anonyme à l'eau-forte.
N° 4 de la série Esnauts. Page 16 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 175.

1259. «**A. F. Derues**, dechire l'accord de douze cent livres qu'il avoit fait a sa maitresse pour le fond de Boutique || joignant aussi la mauvaises foi a l'interêt le plus sordide.» [Fol. 11

Gravure anonyme à l'eau-forte.
N° 8 de la série Esnauts. Page 24 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 127; largeur, 0 m. 178.

1260. «**A. F. Derues**, est forcé par le fils d'un peintre qui avoit barbouillé sa Boutique, et par deux autres témoins, de || faire un billet de 24 livres qu'il lui avoit voulu excroquer.» [Fol. 11

Gravure anonyme à l'eau-forte.
N° 11 de la série Esnauts. Page 41 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 178.

1261. «**A. F. Derues**, ayant mis le feu dans sa cave pour favoriser ses friponeries appella du secours disant qu'il était || ruiné, il evaluoit sa perte a Sept a huit milles livres.» [Fol. 11

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 6 de la série Esnauts. Page 22 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 179.

1262. «**A. F. Derues**, le lendemain du feu qu'il avois mis a dessein dans sa cave etait sur le pas de sa porte, pale || et defait, s'excitant a vomir pour mieux en imposer a ses voisins.» [Fol. 11

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 7 de la série Esnauts. Page 23 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 178.

1263. «**Antoine François Derues**, a l'Hotel Dieu se saisit d'une quittance de 105 livres pour en retenir la || valeur qu'il

devoit a Mme L. . . pour les soins de cette dame envers Mme le Grand. » [Fol. 12

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 9 de la série Esnauts. Page 28 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Mme L. . . (Cailleau ne la désigne pas plus explicitement) est l'épicière chez laquelle Derues fut commis-épicier avant de lui acheter son fonds de boutique; Mme Legrand est la veuve du marchand de fer de Chartres chez lequel il avait débuté comme apprenti.

Hauteur, 0 m. 127; largeur, 0 m. 179.

1264. «**A. F. Derues**, chez Madame L. . . s'eforce de glisser un papier plein d'Arsenic entre deux tasses pour empoisonner || cette Dame tandis qu'elle faisoit de la sauce blanche, mais elle s'appercut heureusemt de son mauvais dessein. » [Fol. 12

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 10 de la série Esnauts. Page 30 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 179.

1265. «**Antoine François Derues** alla au devant de Me de la Motte et de son fils qui arrivoient par le coche d'eau de Montereau le 15 Decembre 1776, les emmena chés [lui] || pour éxécuter son detestable projet de les empoisonner l'un et l'autre et pour punition de son crime il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777. » [Fol. 12

Gravure anonyme à l'eau-forte de plus grandes dimensions que les précédentes. N° 12 de la série Esnauts. Page 57 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Le coche d'eau de Montereau abordait au Port Saint-Paul.

Hauteur, 0 m. 146; largeur, 0 m. 217.

1266. «**Antoine François Derues** ayant emmené Mme de la Motte avec son fils chez lui, leur donne à souper, et cachoit sous le masque de l'honneteté l'execrable crime || qu'il a commis en les empoisonnant l'un et l'autre, il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777. » [Fol. 12

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 13 de la série Esnauts. Page 58 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Le chiffre 24, qu'on peut lire à gauche au-dessus du trait carré supérieur de cette estampe, est remplacé par le chiffre 58 (correspondant à la page de Cailleau) dans l'exemplaire de la Collection Hennin (tome CX, fol. 25).

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 215.

1267. «Antoine François Derues ayant composé une médecine empoisonnée, la fait donner par sa servante a Mme de la Motte le 31 janvier 1777, a 6 heures du matin et dont ‖ elle mourut le soir même, il a fait amende honorable, a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 13

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 14 de la série Esnauts. Page 59 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Madame de Lamothe au lit reçoit la médecine des mains de Jeanne Barque, servante de Derues; ce dernier observe la scène, caché derrière un rideau de vitrage.

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 214.

1268. «Antoine François Derues ayant empoisonne Mad^e^ de la Motte mit son cadavre dans une malle le 1er Fevrier 1777 et la déposa au Louvre chez un Menuisier, ‖ pour la faire ensuite transporter et enterrer dans une cave rue de la Mortellerie, il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 13

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 16 de la série Esnauts. Page 63 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 218.

1269. «Portrait véritable, et circonstance interessante de la vie de A. F. Desrues, ‖ executé pour crime de poison a Paris le 6 mai 1777.» Le cadavre de Mme de Lamothe, tourné de trois quarts à gauche, dans un lit devant lequel Derues tient entr'ouverte la malle où il va faire glisser sa victime. [Fol. 13

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 15 de la série Esnauts, bien que cette estampe, de moindres dimensions, soit beaucoup plus grossièrement gravée; elle porte en effet (cf. Coll. Hennin, t. CX, p. 25) en haut à gauche le chiffre 63 correspondant à celui de la page de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Une variante de cette estampe, en contre-partie, également mal gravée et intitulée «Suitte de l'histoire véritable, etc...», se trouve jointe à la suite de la *Vie de Desrues* par Baculard d'Arnaud, de trois complaintes et d'un mémoire, reliés dans le volume déjà cité plus haut (Bibl. nat., Imp. Ln^27^ 6009 *a*, Réserve).

Hauteur, 0 m. 135; largeur, 0 m. 175.

1270. «Antoine François Derues faisant transporter le cadavre de Me de la Motte est rencontré par sa femme dans la rue St Germain l'Auxerrois à qui il dit ‖ que cette malle contenoit de la fayance pour envoyer a la terre de Buisson Souef. Il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 28 de la série Esnauts. Page 107 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. C'est bien à la place qui lui est assignée que doit être classée cette estampe, puisque c'est à la suite de cette rencontre avec sa femme (sans doute préméditée) que la malle funèbre fut, par les soins de cette dernière, confiée en garde à une voisine, Mme Mouchy.

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 206.

1271. «**A. F. Derues** surpris par un créancier lorsqu'il faisoit charger la malle qui renfermait le cadavre de Mme de ‖ la Motte, croiant qu'il detournait des meubles qu'il lui avoit saisis, ce Scelerat lui fit accroire que ‖ cetoit des vins de liqueur qu'il avoit vendu et qu'il alloit livrer.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 17 de la série Esnauts. Page 64 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Le créancier importun rencontré par Derues était M. Mesvrel-Desvergers, négociant de l'enclos à l'Arsenal.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m 178.

1272. «**A. F. Derues**, voulant gagner un mâçon a leffet de lui aider a enterer Mme de la Motte se mit a ses ‖ genoux en lui offrant de l'argent que le mâcon accepta.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 18 de la série Esnauts. Page 68 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. La scène se passe dans la cave de la rue de la Mortellerie (actuellement rue de l'Hôtel-de-Ville), louée par Derues sous le nom de M. Ducoudray. Le maçon s'appelait François Loirot. C'est une légende que Derues, découvert par lui, l'ait supplié d'enterrer une personne morte chez lui subitement, sans qu'il y eut de sa faute; comme l'aurait cru le maçon à l'examen du cadavre ne portant aucune blessure. Derues fit seulement creuser par Loirot un trou profond pour enterrer, lui dit-il, son vin de Malaga, puis il revint seul achever la besogne.

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 179.

1273. «**Antoine François Derues**, après avoir empoisonné Mme de la Motte, l'enferme dans une malle et l'enterre dans une cave rue de la Mortellerie, aidé ‖ par un Compagnon Maçon à qui il donna deux Louis d'or de recompense. Il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 19 de la série Esnauts. Page 69 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Inspirée de la même légende que le précédent numéro.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 226.

1274. «**Antoine François Derues**, après avoir empoisonné Mme de la Motte, l'enferme dans une malle, et l'enterre dans une cave rue de la Mortellerie, il a été ‖ rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 14

Gravure anonyme à l'eau-forte. C'est un second état de l'estampe décrite au numéro précédent. Le maçon et le cadavre de Mme de Lamothe ont disparu pour faire place à la malle funèbre que Derues, à l'aide de cordes, descend lui-même dans la fosse.

Il est probable qu'au fur et à mesure de l'instruction, les légendes créées par l'imagination des biographes de Derues étant détruites, les éditeurs Esnauts et Rapilly sentaient la nécessité de modifier certaines planches dans le sens de la réalité des faits. Le présent numéro 1274, remplaçant le numéro 1273, en est un curieux exemple.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 222.

1275. «**Antoine Francois Derues** Empoisonne le fils de M^de^ de la Motte dans une tasse de chocolat le matin du 12 de Fevrier 1777 ‖ avant de partir pour Versailles. Il fut rompu vifs et jetté au feu en Place de Greve le 6 mai 1777.» [Fol. 15

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 20 de la série Esnauts. Page 74 (ou 72 d'après le chiffre porté sur l'estampe non rognée) de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 221.

1276. «**Antoine François Derues**, a Versailles, recite les prières des agonisans aupres de Mr de la Motte fils qu'il vient d'empoisonner et ‖ pour punition de ces crimes il a été rompus vif et jetté au feu, le 6 mai 1777.» [Fol. 15

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 21 de la série Esnauts. Page 78 (ou 77 d'après le chiffre porté sur l'estampe non rognée) de la *Vie de Desrues* par Cailleau. La scène se passe dans la chambre louée par Derues, sous le nom prétendu de Beaupré, originaire de Commercy, chez le tonnelier Pecquet, rue de l'Orangerie, à Versailles. Le jeune de Lamothe fut enterré au cimetière de Versailles sous le nom de Louis-Antoine Beaupré, neveu du locataire du tonnelier.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 217.

1277. «Dernier trait de l'**hipocrite Antoine François Derues** lorsqu'il étoit a Versailles chez un tonnellier sous ‖ le nom de Beaupré.» Des deux côtés des quatre derniers mots de la légende, qui

occupent la seconde ligne, quatre vers sur deux colonnes, deux et deux :

«Ce Monstre abominable ayant commis son crime
Feignit d'être affecté d'une vive douleur
Mais ce fier célérat dans son indigne cœur
Vit avec grand plaisir expirer sa victime.» [Fol. 15

Gravure anonyme à l'eau-forte. En contre-partie, et de plus grandes dimensions, elle semble inspirée de la précédente estampe (remarquer les traits du moribond). Même série que les numéros 1288 et 1289 ci-après.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 258.

1278. «**Ant. Franç. Derues** voulant cacher le crime qu'il avoit commis en empoisonnant le jeune de la Motte, l'ensevelit lui meme et veut faire voir au tonnelier qu'il ‖ etoit mort du mal vénérien; ce scelerat affectoit de verser des larmes, tandis que deux fossoyeurs apprêtoient la bierre, il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 16

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 22 de la série Esnauts. Page 78 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 213.

1279. «**A. F. Derues**, apres avoir empois^e^ Mme de la Motte et son fils, s'en fu trouver le sieur de la Motte pere a ‖ Buisson soëf, et lui presente l'Acte sous seing privé de son epouse.» [Fol. 16

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 23 de la série Esnauts. Page 84 (ou 83 d'après le chiffre porté sur l'estampe non rognée) de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 179.

1280. «**Antoine François Derues**, pour cacher l'exécrable crime qu'il avoit commis en faisant périr par le poison Me de la Motte et Mr de la Motte fils, va à Lyon ou déguisé ‖ en femme il fait un faux acte chés un notaire, qui prouvoit leur existence, et a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 16

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 24 de la série Esnauts. Page 86 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 223.

1281. «Le Notaire que la Justice avoit fait venir de Lyon n'ayant pas reconnu **Derues**, on prit le parti de l'habiller en femme et ne fut pas pour cela reconnu ‖ du Notaire, ce Scelerat sous ce deguisement se caressoit le menton en tenant des propos trivials; il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 16

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 25 de la série Esnauts. Page 96 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. On y lit page 98 : «Lorsque l'on travestissoit ce scelerat en femme, il se caroissoit le menton, minaudoit et tenoit les propos les plus jovials; il redisoit même a ceux qui lui parloient dans la prison : «Je «n'ai pu m'empêcher de rire comme un fou lorsque je me suis vu ainsi dé-«guisé; je n'avois pas mauvaise grâce, continuoit-il, et je crois que sous cet «habit j'aurois pu faire quelques conquêtes.»

Hauteur, 0 m. 136; largeur, 0 m. 207.

1282. «**Antoine François Derues** Transferé avec sa femme dans la Cave rue de la Mortellerie affecte de ne point reconnoître le corps de Me de la Motte quoique ‖ reconnu par sa femme pendant toute l'instruction qui se fit sur le lieu le 18 avril 1777, il a été rompu vif et jetté au feu le 6 mai suivant.» [Fol. 17

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 26 de la série Esnauts. Page 101 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 220.

1283. «**Antoine François Derues**, etant dans le Cimetière de St Louis à Versailles, le 23 avril 1777, ou la Justice s'étant transportée aussi, on ‖ Exhuma plusieurs Cadavres, le Tonnelier ou le jeune de la Motte etait décédé, reconnut le 3e pour celui du Sr de la Motte fils; ‖ Derues et sa femme affecterent de se trouver mal et de ne point le reconnaitre, mais Derues dit qu'il s'en rapportait a ceux qui ‖ le reconnaitraient. Il fut rompu vif et Jetté au feu le 6 mai 1777 en Place de Greve.» [Fol. 17

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 27 de la série Esnauts. Page 104 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 218.

1284. **Antoine François Derues**, en pied, de profil à gauche, coiffé d'un bonnet de coton blanc et enveloppé de sa robe de chambre à fleurs. Portrait encadré d'un double trait carré sous lequel on lit : «Antoine françois derues dans la prison ‖ condamné a mort le 6 may 1777.» [Fol. 17

Gravure anonyme à l'eau-forte. Le chiffre 74 inscrit dans l'angle supérieur de gauche, au-dessus de l'encadrement, semble indiquer que cette estampe était destinée à l'illustration d'une *Vie de Derues* qui n'est ni celle de Cailleau, ni celle de Baculard d'Arnaud (qui ne comprend que 35 pages). De la même série que notre numéro 1294 ci-après.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 111.

1285. «**A. F. Derues**, etant en prison, dormoit peu, sa principale occupation etait de lire dans des livres de pieté, sa conversation ‖ repondoient a ses exercices, il jouait quelque fois au cartes, avec les Gardes qui le surveillaient.» [Fol. 17

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 29 de la série Esnauts. Page 108 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 122; largeur, 0 m. 172.

1286. «**Antoine François Derues** est appliqué a la question extraordinaire avant l'exécution et a ete rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 17

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 30 de la série Esnauts. Page 113 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. A droite, la barrette sur la tête, debout, face à l'accusé, le lieutenant-criminel, M. Bachois de Villefort.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 209.

1287. «**Antoine François Derues** étant a l'Hotel de Ville fit venir sa femme qui le voyant dans ce funeste appareil se trouva grievement mal apres quoi ce monstre ‖ fut conduit sur Lechafaut, et fut rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 18

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 34 de la série Esnauts. Page 123 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Derues parut ému en revoyant sa femme, à laquelle il dit à plusieurs reprises et en pleurant, tandis qu'elle tombait évanouie : «Ah! ma chère bonne amie, ma chère bonne amie!» «Du même instant ce criminel changea tout à coup de couleur, ses forces diminuèrent de moitié et l'on s'apperçut à l'altération de son visage qu'une sueur froide s'était emparé de tous ses sens.» On voit à la gauche de Derues, qu'il s'efforce de réconforter et d'exhorter à la mort, Me Jean-Gilbert Segaud, docteur en Sorbonne et curé de Saint-Martin, qui l'assista jusqu'à ses derniers moments.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 211.

1288. «**Antoine François Désrues**, étant prest de sortir du Chatelet ‖ pour être conduit au Suplice, qui fut le 6 May 1777.» [Fol. 18

Gravure anonyme à l'eau-forte. Même série que le numéro 1277 ci-dessus. Un valet détache à Derues les fers des pieds, un autre tend la chemise, tandis que Maître Segaud l'entoure de ses bras et lui met un crucifix entre les mains.

Hauteur, 0 m. 171; largeur, 0 m. 255.

1289. **La même estampe**, second état, avec addition des quatre vers suivants, deux et deux, de droite et de gauche de la légende reproduite au précédent numéro.

A gauche :

«L'Ambition a causé mes forfaits.
Je vais mourir, pr reparer mon crime;»

A droite :

«Mais croyez moi, si l'or a des Attraits,
Tachés de laquerir par un droit legitime.»

[Fol. 18

1290. «**Antoine François Derues**, etant prest de sortir du Chatelet pour etre conduit a la Place de Greve, ou il a été rompus vifs ‖ et jetté au feu le 6. Mai 1777. pour crime de Poison.» [Fol. 19

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 31 de la série Esnauts. Page 115 de la *Vie de Desrues* par Cailleau : «L'Exécuteur lui met les écriteaux.»

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 218.

1291. «**Antoine François Derues**, l'instant avant d'aller au supplice, se mit à genoux, demanda pardon aux Magistrats des mensonges qu'il avoit ‖ soutenu dans le cours de son procès, insista à se dire innocent du poison dont on l'accusoit et fut rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777.» [Fol. 19

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 35 de la série Esnauts. Page 126 de la *Vie de Desrues*, par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 212.

1292. **Derues** dans la charrette qui le conduit au supplice, coiffé de son habituel bonnet de coton, en chemise, la corde au cou, sur la poitrine un écriteau portant : «Empoisoneur ‖ de dessin ‖ prémedité», un crucifix à la main droite.

A sa gauche, maître Jean-Gilbert Segaud l'exhortant, la main posée sur son épaule; derrière lui, un valet de l'exécuteur tenant le cierge destiné à l'amende honorable. Sur une des poutres dont l'assemblage forme le coffre de la charrette, on lit à la pointe à

droite : «P. G. Tavenard in. csp. (*pour* scp.) 1777». Au milieu, sous le tr. c. : «Antoine Francois Derues. ‖ rompus vif. jetté au feu le 6. May. 1777». [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte due au graveur P.-G. Tavenard, dont nous avons signalé ci-dessus (n°s 956 et 1208) une réduction du portrait de l'aéronaute Charles, une estampe parue chez Le Vachez représentant la descente de Blanchard dans la prairie de Billancourt, et la réduction de la grande planche intitulée : «Un bon avérti en vaut deux».

Signalons une très rare et fort curieuse représentation du même convoi, avec le public aux fenêtres et en bordure de la rue, et le détail, qui surprend, d'un large parapluie que le valet de l'exécuteur tient ouvert au-dessus de Derues et de maître Segaud; le cierge allumé est fixé à l'avant de la charrette. La légende est celle-ci : «Antoine François Desrues allant faire Amende honorable devant l'Eglise Notre-Dame». (Cab. des Est., *Portraits*, *verbo* Desrues.)

Hauteur, o m. 121; largeur, o m. 162.

1293. «**Ant. Franç.** Derues fait amende Honorable devant l'Eglise de N. Dame, étant en chemise, nue tête, nus pieds, la corde au col et tenant une torche du poids de deux livres, ‖ et déclare a haute voix ses infames forfaits dont il demande pardon à Dieu, au Roi et à la Justice, après il a été rompu vif et jetté au feu le 6. mai. 1777.» [Fol. 20

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 32 de la série Esnauts. Page 116 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, o m. 144; largeur, o m. 210.

1294. «**Antoine françois derues** faisant ‖ amende-honorable devant notre dame.» A genoux, en pied, de profil à droite, un valet de l'exécuteur le tenant par une chaîne. [Fol. 20

Gravure anonyme à l'eau-forte. Dans l'angle supérieur degauche, le chiffre 75. Mêmes observations que pour le numéro 1284 ci-dessus, faisant partie de la même série.

Hauteur, o m. 157; largeur, o m. 110.

1295. «**Antoine François Derues** après avoir fait amende honorable est conduit à la Greve ou il va être rompu vif et jetté au feu le 6. mai 1777. pour avoir ‖ empoisonné plusieurs personnes.» [Fol. 20

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 33 de la série Esnauts. Page 122 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 8 m. 150; largeur, o m. 220.

1296. « **Antoine François Derues** prêt à être rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777. pour avoir empoisonné plusieurs ‖ personnes. » Au-dessous de cette légende, les quatre vers suivants sur deux colonnes 2 et 2 :

> « Le Ciel par un jugement équitable
> Sait tôt ou tard punir un cœur pervers;
> Chrétiens, prions tous le Seigneur aimable
> Qu'il sauve ce noir esprit des enfers. »

Derues, nu-tête et dépouillé de la chemise ayant servi pour l'amende honorable, enveloppé de sa robe de chambre à fleurs, tient de la main gauche un crucifix; maître Segaud le soutient et l'exhorte. A gauche, le bûcher préparé; au pied de l'échafaud, foule contenue par la garde. [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 36 de la série Esnauts. Page 127 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. « Il monte à l'Echafaud avec sérénité. . . baise l'instrument de son supplice. . . enfin il s'étendit courageusement lui-même sur la Croix de Saint-André. Après avoir embrassé affectueusement son confesseur, et baisé à plusieurs reprises le crucifix, il s'est enfin livré à la mort qui l'attendoit sans donner le moindre signe de crainte ni d'emportement (il étoit alors 7 heures du soir). . . au neuvième coup il cessa de se plaindre. »

Hauteur, 0 m. 164; largeur, 0 m. 220.

1297. « **Antoine François Derues** rompu vif et jetté au feu le 6 mai 1777. pour avoir empoisonné plusieurs personnes. » Suivent quatre vers sur deux colonnes, 2 et 2 :

> « Vit-on jamais projet plus exécrable
> Pour devorer la brebis et l'agneau?
> Qui ne voudroit, helas! pour ce coupable,
> Faire à l'instant l'office de bourreau. »

Ces quatre vers sont les mêmes que ceux cités plus haut en lettre du portrait de Derues catalogué 1246.

Sur l'échafaud : Derues attaché sur la roue, Bastien, aide du bourreau Charles-Henri Sanson, la barre levée (remarquer sa forme incurvée qui justifie ce que nous avons avancé au numéro 1251 ci-dessus), et, agenouillé à son chevet, maître Segaud, l'exhortant. [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 37 de la série Esnauts. Page 128 de la *Vie de Desrues* par Cailleau. Planche XXI, p. 580 du présent catalogue.

Hauteur, 0 m. 164; largeur, 0 m. 219.

1298. « **Antoine François Derues** Empoisonneur de dessein prémédité, mis à mort le six ‖ May 1777. ‖ A Paris chez Basset rue St Jaques. »

La place de Grève avec, au fond, l'Hôtel de Ville; au centre, au milieu de l'espace entouré d'un cordon de gardes, l'échafaud où le bourreau est en train de rouer Derues; son confesseur, sur une échelle, à gauche de l'échafaud, lui tend un crucifix. A gauche un carrosse, celui du lieutenant criminel; au premier plan : à droite, groupe de spectateurs occupés à un pique-nique, à gauche enfants se disputant (cette indication du graveur est en désaccord avec le sujet central) les cendres du supplicié. [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire.

Hauteur, 0 m. 180; largeur, 0 m. 270.

1299. **Antoine François Derues** apres avoir été rompu vif est mis sur un bucher pour y être réduit en cendres, pour avoir empoisonné Mme de la Motte et son fils dans le dessein ‖ de s'approprier la terre de Buisson Souef appartenante aux Sieur et Dame de la Motte. Il a subi la peine due à son crime le 6 mai 1777. »

Le supplicié, tordu et replié sur lui-même, est attaché sur le bûcher que les valets du bourreau embrasent à l'aide de torches de résine. Au fond, la foule maintenue par la garde; à droite, l'échafaud; au premier plan, un bourgeois auquel un garde barre le passage; à une fenêtre à gauche, une spectatrice en coiffure haute à plumes, entourée de plusieurs gentilshommes. [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 38 de la série Esnauts. Page 128 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 215.

1300. « Le corps d'**Antoine François Derues** étant totalement brulé, le Bourreau prit les cendres et les jetta au vent, suivant l'arrêt du Parlement. C'est ainsi que cet infame ‖ destructeur du genre humain a subi par un jugement équitable les peines dues aux crimes que la passion des richesses lui avoit fait commettre. »

Au premier plan, à gauche, le bourreau jetant au vent à l'aide d'une pelle les cendres de Derues; à droite, enfants se bousculant et luttant pour s'emparer des débris des ossements calcinés de l'empoisonneur. [Fol. 21

Gravure anonyme à l'eau-forte. N° 39 de la série Esnauts. Page 129 de la *Vie de Desrues* par Cailleau.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 210.

1301. **Estampe allégorique à la gloire de Damade-Beller** et de ses deux défenseurs, maître **Target** et maître **Elie de Beaumont.** A gauche la Justice et la Vérité assises sur des nuages, la seconde tenant à la main un miroir où est figuré le guet-apens du 26 octobre 1775, et présentant à la première Damade-Beller, le bras gauche en écharpe, entre ses deux avocats, Target et Élie de Beaumont. Sous le tr. c., à gauche : «Notté del.»; à dr. : «Godefroy dir.». Au milieu, deux lignes empruntées au mémoire de Target : «La Patrie l'a confié pour un moment à mon zèle, je le dépose entre ‖ les mains de la Justice qui en repond à la Patrie. ‖ Mém^re^ de M^tre^ Target.» Au-dessous suivent sur deux colonnes, 3 et 3, six lignes d' «Explication. ‖ Monsieur Damade Beller entre ses deux deffenseurs au Parlement de Paris, ‖ (Mr Target à sa droite et Mr Elie de Beaumont à sa gauche), présenté à ‖ la Justice par la Vérité, qui montre dans son miroir la scène du 26 ‖ 8bre 1775 où le Sr Damade eut les bras coupés à coups de sabres par ‖ Mrs de Queissat, trois frères, qui exigeaient de lui un salut qu'ils lui ‖ avaient refusé plusieurs fois et qu'ils ne voulaient pas rendre.» Sur une ligne, au bas de l'estampe : «Les Amis de Mr Damade Beller lui offrent cette Gravure, Monument de leur tendre intérêt et à ses Deffenseurs ce Temoignage de leur reconnaissance.» [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte et au burin exécutée sous la direction de François Godefroy (ci-dessus, n° 200) d'après une composition de Claude-Jacques Notté, peintre briard, sur lequel on pourra consulter une notice due à MM. Gaucher et Thuillier et parue à Meaux, 1877, in-8°, 11 pages. — Voici, d'après les mémoires rédigés par Target et Élie de Beaumont (Bib. Nat. Imp. 4° Fm 8568-8571), le résumé de l'affaire Damade-Beller-de Queyssat:

Les deux familles Damade et de Queyssat habitaient Castillon-de-Dordogne (Gironde, arr. Libourne) et étaient alliées; la tante maternelle des Queyssat avait épousé l'oncle paternel des Damade; celui-ci étant mort, sa veuve consentit en faveur des neveux de son mari une libéralité à laquelle les Queyssat ne se résignèrent point sans se promettre d'en tirer vengeance. Ils étaient cinq frères, dont les trois aînés à l'armée : le chevalier de Queyssat, chef d'escadron au régiment de Chartres (dragons), les sieurs de Froidefond de Queyssat et Filhol de Queyssat, capitaines réformés au régiment provincial de Marmande. Le sieur Isaac Damade, ou Damade l'aîné, également officier, subit,

le premier, les provocations du sieur de Froidefond, avec lequel il eut plusieurs rencontres à l'épée. Froidefond poussa la haine jusqu'à intriguer auprès du maréchal de Mouchy, gouverneur de la province, afin qu'il fût fait défense à Damade aîné, comme non noble, de porter les armes. Mais le maréchal de Mouchy fut édifié sur la noblesse des Damade par un certificat des nobles de Castillon et éclairé sur l'affaire par Damade-Beller (*alias* Belair ou Bellair), frère puîné d'Isaac Damade et jeune négociant de 27 ans fixé à Bordeaux; non seulement il refusa d'accéder à la demande de Froidefond, mais il lui fit prendre l'engagement d'honneur en son nom et au nom de ses frères de ne point rechercher les frères Damade. Le dépit qu'en conçurent les Queyssat devait bientôt se manifester de la façon la plus indigne.

Damade-Beller, sortant d'une grave maladie, arrive le 28 septembre 1775 à Sainte-Magne, propriété de son frère, à la porte même de Castillon. Le 22 octobre, il rencontre chez la dame de Guillemanson, puis chez les demoiselles Pacquerie, le sieur de Froidefond qui ne répond point à son salut et profère des menaces assez claires, annonçant qu'il a un bon sabre bien affilé avec lequel il se propose de couper les oreilles à quelqu'un. C'est en réalité le lendemain 23 octobre qu'il porte à affiler chez un armurier un sabre de grenadier.

Le surlendemain 24 octobre, le chevalier de Queyssat, chef d'escadron de dragons, âgé de 30 ans, se promène sur la route de Castillon à Sainte-Foi, avec deux pistolets, et monté sur son cheval d'armes, sachant que Damade-Beller doit passer par cette route pour venir à Castillon. Damade, monté sur un cheval de louage, tente de l'éviter; Queyssat lui barre la route et après lui avoir proposé un combat au pistolet, exige de lui qu'il le salue; ce à quoi Damade consent, à condition que Queyssat le salue en même temps; ils conviennent de se saluer réciproquement désormais et tirent chacun de son côté.

Le 26 octobre, Damade-Beller se rend à un dîner à Castillon chez le sieur Lassime, ancien maire, dont il longeait paisiblement la maison, la canne à la main, dans la rue habitée par les Queyssat, lorsque le chevalier de Queyssat traverse la rue, large de 40 pieds, et l'abordant, lui dit: «Pourquoi n'ôtez-vous pas votre chapeau quand vous passez devant nous? n'êtes-vous pas convenu de me saluer?» Sur quoi Filhol de Queyssat survient et frappe Damade d'un coup de poing au visage. Ce n'est pas tout. Froidefond, caché dans la maison avec les deux derniers frères, sort, un sabre nu dans chaque main, jette aux pieds de Damade celui qui est ébréché, et le menace de celui qu'il a fait affiler deux jours avant. Damade tire un pistolet de sa poche et fait feu, sans faire autre chose qu'une égratignure à Froidefond, qui le poursuit à coups de sabre, lui tailladant le visage et les bras dont il se protège de son mieux, tâchant de parer les coups avec sa canne. Il arrive enfin, ensanglanté, à demi expirant, chez l'ancien maire Lassime, où Froidefond a le cynisme de pénétrer, le suivant à la trace de son sang, et lui entr'ouvre son vêtement afin de voir s'il ne portait pas un plastron en dessous.

Sur plainte de Damade-Beller, prise de corps fut décrétée en première instance contre les Queyssat; ceux-ci firent appel au parlement de Bordeaux qui confirma le jugement; le pourvoi en cassation renvoya l'affaire devant le parlement de Toulouse qui confirma encore le jugement; enfin la Grand'Chambre

IMPRIMERIE NATIONALE.

du parlement de Paris, en dépit des protections et des intrigues des Queyssat, sur la plaidoirie de Me Target et sur les mémoires de Me Élie de Beaumont rendit, le 13 avril 1778, un arrêt condamnant les Queyssat à la prison jusqu'au payement solidaire de 80,000 francs de dommages et intérêts au sieur Damade; il leur était en outre fait défense d'approcher de plus de dix lieues des villes de Castillon, Libourne et Bordeaux; 2,000 exemplaires de l'arrêt étaient mis en circulation, et 50 devaient être affichés aux frais des frères de Queyssat.

Il faut dire un mot des deux habiles défenseurs de Damade. Gui-Jean-Baptiste Target (né le 6 décembre 1733, mort le 9 septembre 1806), que le procès Cazotte et sa plaidoirie éloquente contre les Jésuites rendirent célèbre, et qui fut, en 1785, admis à l'Académie française, devait jouer plus tard, dans la réorganisation du droit français, un rôle important. Député du Tiers aux États généraux, on sait que la Constitution de 1791 fut en grande partie son œuvre. Il devait plus tard être désigné par le Premier Consul comme commissaire chargé d'examiner le Code civil et fut l'un des rédacteurs du Code criminel. On lui a reproché d'avoir refusé, sous le prétexte, valable ou non, de sa mauvaise santé, de défendre Louis XVI à la barre de la Convention; il se borna à écrire des *Observations sur le procès de Louis XVI*, 1792, in-8°, favorables au Roi.

Quant à Jean-Baptiste-Jacques-Élie de Beaumont (1732-1786), la faiblesse de son organe vocal l'avait obligé de bonne heure à renoncer aux plaidoiries, mais ses mémoires judiciaires d'une grande netteté, d'un beau mouvement et d'infiniment d'esprit lui acquirent une réputation européenne. Citons surtout son *Mémoire pour les Calas* (1762), celui qu'il composa pour le sieur Gaudon contre le sieur Ramponneau (cf. ci-dessus notre numéro 1234), enfin le spirituel *Mémoire au sujet des caves forcées et des vins pillés des chanoines de la Sainte-Chapelle* (1760).

Philanthrope, Élie de Beaumont fut l'un des promoteurs de la fête des Bonnes Gens. La *Gazette de France* du vendredi 29 décembre 1775 nous apprend que «le sr Elie de Beaumont, avocat au Parlement,... a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à Monsieur, à Madame... les deux médailles représentant *Le Bon vieillard* et *la Bonne fille* qui ont été données cette année aux deux couronnés dans la fête morale et patriotique que S. M. a bien voulu agréer et autoriser sous le nom de fête des *Bonnes Gens*».

Hauteur, 0 m. 292; largeur, 0 m. 427.

1302. «Ordre et Marche de la **Procession des Captifs François** racheté par les 2 Ordres de la Rédemption ‖ Scavoir celui des Chanoines Reguliers de la Sainte Trinité dit Mathurins et celui de Notre Dame de la Mercy ‖ Sortant de l'Abbaye de St Antoine pour se rendre en l'Eglise Cathédrale de Notre Dame de Paris, le 17 octobre 1785. ‖ A Paris chez J. Chereau rue St Jacques au dessus de la Fontaine St Severin aux 2 Colonnes No 257.» [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Estampe populaire. Le rachat de 1785, fait en commun par les deux ordres, fut le dernier et le plus important : 313 esclaves furent rachetés à Alger et ramenés à Marseille par la frégate *la Minerve*, commandant M. Buor de la Charoulière.

Sitôt terminée la quarantaine que nécessitait l'épidémie de peste presque constante à Alger, la procession commençait; successivement Marseille, Aix, Arles, Tarascon, Avignon, Lyon, Troyes, Fontainebleau ou Meaux et enfin Paris voyaient défiler les «délivrés», généralement bien accueillis et gratifiés d'aumônes et de vêtements, ce qui n'était pas inutile quand la procession (comme il arriva en 1732, 15 janvier) se faisait au plein cœur de l'hiver.

Voici l'ordre et la marche de cette procession pour le premier jour (elle se répétait trois jours de suite) :

«Sortant de l'abbaye de St-Antoine, après le compliment fait à l'abbesse par un jeune homme [le sieur Lebœuf (Thomas-Benoît) âgé de 15 ans], la procession passera par la Grande Rue du Fauxbourg St Antoine, place de la Bastille, la rue St Antoine, rue et place Royale, dont elle fera le tour, rue St Antoine, place Baudoyer, Cimetière St Jean, rue de la Verrerie, des Arcis, pont Notre Dame, rue de la Lanterne, de la Juiverie et rue Neuve Notre Dame.» (*L'Ordre et la Marche*..., brochure in-4° de 8 pages, parue chez P. De Lormel, rue du Foin St Jacques, permis d'imprimer 11 octobre 1785, De Crosne; Bib. Nat. Imp. L d 43, 3.)

Elle était ainsi composée :

«Une brigade du guet à cheval ouvrira la marche; un capitaine, deux hautbois, quatre tambours, un fifre, le drapeau de la Ville, un lieutenant, un sergent, dix gardes de la Ville, la bannière de l'Ordre, un Timbalier, deux Trompettes, deux Hautbois, un Basson, les Suisses, la Croix et les Chandeliers; une partie de Messieurs les Ecclésiastiques d'un des trois Séminaires qui accompagneront les Processions. La Bannière des Captifs, dont des Anges tiendront les cordons. Les Anges marchant deux à deux; différents Guidons postés à distances égales; un Timbalier, trois Trompettes, quatre Hautbois, deux Bassons, deux Cors de chasse, un Corps de musiciens, chantant les Cantiques de la Délivrance; les Religieux de chaque ordre marchant sur deux lignes, l'Huissier de la Maison, un Officier de l'Etat Major marchant à côté du Supérieur, deux gardes et un Sergent fermant la Marche. Sur les deux ailes marcheront deux sous-Lieutenants, deux sergents et Trente six gardes de la Ville.»

Par une coutume qui date de 1635, des enfants, vêtus de rochets de fine toile, couronne en tête, à la main le guidon de l'Ordre (Trinité ou Merci), jouaient le rôle d'anges et conduisaient les délivrés par des liens dorés, rappelant les chaînes barbaresques. A la procession de 1785, outre les écussons des deux ordres cousus sur leur poitrine, les captifs rachetés par les Trinitaires étaient reconnaissables à un ruban rouge; ceux qu'avaient rachetés des Mercédaires, à un ruban bleu. De nombreux conflits ne manquèrent point de diviser, au cours de six siècles, ces deux ordres : celui de la Trinité, fondé en 1198 par Jean de Matha, avec l'assentiment d'Innocent III et le concours de Maurice de Sully, évêque de Paris; et l'ordre aragonais de la Merci, ordre mi-laïque, s'inspirant des grands ordres militaires espagnols et fondé à Barcelone, en

1228 environ, par un gentilhomme languedocien, Pierre Nolasque. Sur le Rachat des Captifs, et spécialement le rachat de 1785, lire le très érudit ouvrage de notre confrère P. Deslandres, *L'Ordre des Trinitaires pour le Rachat des Captifs*, Toulouse et Paris, 1903, 2 vol. in-4°, tome I, p. 394.

Hauteur, o m. 228; largeur, o m. 365.

1303. Titre-frontispice d'un « **Cahier ‖ de plusieurs Captifs ‖ rachetés par les deux ‖ ordres des Mathurins ‖ et de la Mercy ‖ en 1785.** » Debout, en pied, de profil à droite, une palme à la main, devant la stèle portant le titre ci-dessus, un père de la Merci; sur la stèle, des fers enguirlandés de fleurs; à gauche, une borne de fonte à laquelle les captifs étaient attachés sur les pontons barbaresques, également enguirlandée de fleurs. Sur la stèle, en bas à droite, la signature : « A. Gagnebin Sculp. » Sous le tr. c. : « Se Vend chez Le-Bel, rue St Denis. vis-à-vis la rue aux Fers, au Mulet chargé ‖ A Paris. » [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, coloriée, due à un graveur qui ne nous est connu que par ce cahier.

Nous n'avons pu retrouver l'album, mais on pourra consulter à la Bibliothèque Nationale (Imp. Ld^{43} 3) la *Liste des 313 Captifs rachetés en 1785 par les Trinitaires et les Mercédaires*, parue également chez De Lormel, rue du Foin St-Jacques.

On trouvera de même au Cabinet des Estampes (Supp^ts non reliés, *verbo* Gagnebin) cinq autres planches à l'eau-forte, du même format que le présent numéro, et faisant partie du même cahier. Elles précisent de curieuse façon ce que nous disions au précédent numéro de la procession des captifs, des anges les accompagnant, et des écussons aux armes des deux ordres qu'ils portaient sur la poitrine. L'une de ces planches représente un soldat aux dragons serrant sur son sein un parent ou ami « délivré ».

Hauteur, o m. 165; largeur, o m. 113.

1304. « Action de **Joseph Chrétien** qui a remporté le — Prix de Vertu a l'Académie Française en 1786. » Dans un médaillon ovale surmonté d'un nœud de ruban et d'une banderole enguirlandée sur laquelle on lit la légende ci-dessus, vue de la pièce d'eau des Suisses, prise du côté du château de Versailles, le 27 décembre 1785, jour du sauvetage par Joseph Chrétien de trois jeunes gens enfoncés sous la glace. Au premier plan, Joseph Chrétien attirant sur la berge un des noyés; femme à genoux desserrant les dents d'un autre, homme enveloppant le troisième dans son manteau; élégante en robe rose et en chapeau à plumes, les mains dans un manchon; à l'arrière-plan, patineurs, à l'autre extrémité de la pièce

d'eau dont les deux berges sont garnies de curieux. Le médaillon ovale est encadré dans un fond rectangulaire obtenu à l'aide de tailles horizontales, sous lequel on lit, à g. : «G. Texier del.»; à dr. : «Guyot Sculp.» Au-dessous : «Dédiée à Monseigneur — Armand Joseph de Béthune ‖ Duc de Charost, Pair de France Président de — la Société Philantropique et a la Société. ‖ (Suit un commentaire de sept lignes :) Le 27 décembre 1785, Joseph Chrétien, natif de Versailles, agé de 17 ans entend dire que — trois jeunes gens ont eu le malheur de s'enfoncer sous la glace presqu'au milieu de la pièce d'Eau ‖ des Suisses laquelle a 350 toises de long sur 120 de large. Il accourt vert (*sic*) la rive où il — appercoit beaucoup de monde rassemblé; surpris de ce que personne n'alloit secourir les trois infortunés, ‖ il s'informe de leur age, ayant appris que le plus grand n'avoit que seize ans, puisque je suis — leur aîné, dit-il, je vais tenter de les sauver. Aussitôt il se met à genoux adresse à dieu une courte ‖ priere et le voilà sur la glace. . . arrivé au trou, il s'y plonge en faisant le signe de la Croix. Pres — de saisir un de ces trois malheureux, jugeant que la glace ne pouvoit porter deux personnes à la ‖ fois, il se met à la rompre et parvient à s'ouvrir un passage jusqu'à la rive. . . il replonge — une 2e fois et il a le bonheur d'amener à terre un des enfans, âgé de 14 ans il replonge une 3e fois et ‖ retire le plus jeune âgé de 11 ans, il court chercher le 3e agé de 15 ans et le sauve. On a frappé — par l'ordre du Roi une médaille d'Or pour conserver le souvenir de cet événement, on l'a ornée d'une ‖ chaîne de même métail (*sic*) et le ministre de la maison de S. M. en a décoré le jeune Cordonnier — lettre de M. l'abbé Sabaster de Castres sur Joseph Chrétien.» Suit l'adresse : «A Paris chez l'Auteur, rue St Jacques N° 9 chez les Campions freres, même — rue où la Ville de Rouen, et à Versailles chez Blaisot Libraire, rue Satori.» [Fol. 24

Le médaillon à l'aquatinte imprimé en couleur, l'encadrement à l'eau-forte. Par Laurent Guyot (ci-dessus, n°s 208, 899, 1041-1043) d'après un dessin G. Texier, élève de Lebas, né en 1750, dont on connaît surtout la gravure de nombreuses planches des *Voyages pittoresques de la Suisse*, et de beaucoup des portraits de la Collection Déjabin (ci-après, n°s 2378-2634). De la même série, intitulée l'*Héroïsme national et étranger*, parue chez les frères Campion, citons également, gravés par Guyot et dédiés au duc de Charost, président de la Société philanthropique, l'exact pendant de cette pièce : «Action courageuse qui a méritée le prix de l'Académie d'Amiens 1786» (aussi d'après Texier; sauvetage par Antoine Sené, Madeleine Marie et Charles Parent de plusieurs

personnes, lors de l'inondation de Ressons du 16 juin 1786; prix fondé par le peintre M. Q. de La Tour); notons encore, outre notre numéro 208 ci-dessus d'après Debucourt, l'estampe intitulée : «Clémence de Henri IV», d'après Delarive de Lille 1787 (en bistre). [Cab. des Est., Œuvre de Guyot, E*f* 112, fol. 10 et suivants, ainsi que l'eau-forte pure de l'action courageuse..... d'Amiens.]

Joseph Chrétien, âgé de 17 ans, était garçon cordonnier. Le récit de l'accident et du sauvetage du 27 décembre 1785 est donné par la *Gazette de France* du vendredi 17 mars 1786. Le prix de vertu fut décerné au jeune Chrétien par l'Académie, à l'Assemblée publique du 25 août 1786, et la Reine lui donna une somme pour payer sa maîtrise. Enfin la *Gazette de France* du 23 janvier 1787 annonce la mise en vente de la 2e livraison de l'*Héroïsme national et étranger*, présentant l'action de Joseph Chrétien qui a remporté le Prix de Vertu de l'Académie Françoise, gravée en couleurs d'après M. Texier, par M. Guyot; l'Auteur rue S. Jacques n° 9, les frères Campion, même rue à la Ville de Rouen, Blaizot à Versailles.

Hauteur de l'encadrement rectangulaire, 0 m. 190; largeur, 0 m. 260.

1305. **Joseph Chrétien**, en buste, de profil à droite, vêtu d'une redingote à collet, dans un ovale encadré rectangulairement reposant sur un socle décoré de la médaille offerte par Louis XVI au jeune sauveteur, accompagnée de la légende suivante : «Le Courageux Joseph Chrétien, agé de 17 ans, ‖ comblé d'honneurs et des Bontés du Roi, ‖ pour avoir sauvé trois Enfans ‖ près de Périr ‖ sous la glace ‖ dans la Pièce ‖ des Suisses ‖ à Versailles. ‖ Avec Privilège ‖ du Roi.» Des deux côtés des neuf dernières lignes de cette légende, le droit et le revers de cette médaille dont il a été parlé au numéro précédent, réunis par la chaîne d'or destinée à l'attacher sur la poitrine de Chrétien. Au droit, à gauche, buste de Louis XVI de profil à droite avec la légende circulaire : «Ludovicus XVI. Rex Christianiss.». Le revers, à droite porte l'inscription : «Le Roi ‖ a décoré ‖ de cette médaille ‖ Joseph Chrétien, ‖ natif de Versailles ‖ agé de 17 ans ‖ qui s'est courageusement ‖ précipité sous la glace ‖ et en a retiré 3 enfans ‖ près de périr ‖ le 27 décembre ‖ 1785.» Sous le tr. c., on lit : «Dessiné d'après Nature et Gravé par Beljambe.» [Fol. 24

Stipple bistre, le visage tiré en rose, la médaille coloriée à la main. Dû au graveur Pierre Beljambe (ci-dessus notre numéro 999).

La même estampe existe tirée en noir (Cab. des Est., *Portraits*, *verbo* Chrétien) avec dans la marge inférieure l'adresse suivante : «A Paris chez Depeuille Md d'Estampes au Pavillon pres du Bassin Jardin du Palais Royal ‖ Et à Versailles chez Blaizot Libraire du Roi rue Satory.» Estampe annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 28 juillet 1786.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 0 116.

1306. **Le Maréchal des logis Louis Gillet**, en buste, de profil à gauche, coiffé du tricorne à cocarde, vêtu de l'uniforme d'Artois-Cavalerie sur lequel se détache la plaque de vétérance. Dans une bordure ovale sur laquelle on lit : Louis Gillet dit Ferdinand, Maréchal des Logis, âgé de 77 ans», décoré d'une guirlande de chêne formant couronne au-dessus, et à laquelle est attachée en dessous par un nœud de ruban une plaque de vétérance. Le portrait-médaillon ovale est échafaudé sur deux médaillons circulaires représentant, celui de gauche, le combat de Gillet contre les brigands, celui de droite, Gillet refusant les propositions de mariage des parents de la jeune fille sauvée par lui. Au-dessous, tablette sur laquelle on lit : «Louis Gillet dit Ferdinand Maréchal des Logis au — Régiment d'Artois Cavalerie, traversant une forêt près ‖ d'Autun pour rejoindre Ste Menehould sa patrie, entendit des cris perçans, l'intrepide Militaire vole au secours ‖ mais quel fut sa surprise de voir une jeune fille agée de dix-huit à vingt ans que deux Scélérats avoit attachée à un ‖ arbre et qui alloit être victime de leurs brutalités : à ce spectacle affreux le courageux Maréchal des Logis met ‖ le Sabre à la main, coupe la joue droite de l'un des brigans le met en fuite et d'un coup de revert abat le poignet ‖ du second qui vouloit le tuer d'un coup de pistolet, apres les avoir poursuivis environ 60 pas il revient à l'in‖fortuné (*sic*) la delie la ramene chez ses parens qui lui offrirent depouser leur fille, le brave Gillet répond qu'il lui a ‖ été plus facile de lui sauver la vie que de la rendre heureuse a l'age de 70 ans qu'il avoit : le Pere penetré de reconnoissance le ‖ prie d'accepter au moins une bourse pour prix d'une si belle action. Ce génér^x^ Militaire lui assure que la Récompense est dans son cœur.» Sous le tr. c., on lit à g. : «Dessiné d'après nature par Borel, le 13 Février 1786. avec Permission ‖ de Monsieur le Cte de Guibert Gouverneur de l'Hôtel Royale des Invalides.»; à dr. : «Gravé par E. Voysard Graveur ordinaire ‖ de Monseigneur Comte d'Artois.» Au-dessous : «A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, N° 18.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte et au burin, par E.-C. Voysard (ci-dessus nos numéros 130 et 797), d'après Antoine Borel, dessinateur et graveur (ci-dessus notre numéro 1193). Le médaillon de gauche reproduit exactement en réduction et dans le même sens la gravure du même Voysard d'après le même Borel, décrite ci-dessous (n° 1309).

La *Gazette de France* du mardi 21 mars 1786 annonce ainsi cette estampe : «Portrait de Louis Gillet, marechal des logis, gravé par Voysard; on a mis

au bas en médaillon la représentation de la délivrance de la jeune fille, et de l'autre côté le sujet d'une nouvelle estampe qui sera publiée incessamment qui est la Récompense offerte à Louis Gillet : chez l'auteur, rue de la Harpe, vis à vis la rue Serpente.» (Voir également la *Gazette de France* du 21 février 1786.) Nous n'avons jamais rencontré l'estampe dont le projet est ici indiqué comme réduit dans le médaillon de droite.

L'épisode, au commentaire duquel peut suffire la légende reproduite ci-dessus, eut un grand retentissement. Ajoutons que Gillet rentrait dans ses foyers après quarante-cinq ans de services et avec une pension de 200 livres. Le récit de sa dramatique aventure fait par lui-même, en un langage pittoresque, à ses camarades des Invalides, où on l'admit d'emblée, nous a été conservé par Grimm (*Correspondance littéraire*, t. XIV, p. 293), qui avait été l'entendre lui-même. La toile de Pierre Alexandre Wille (1748-1821), exposée sous le numéro 144 au Salon de 1785, y obtint un véritable succès d'attendrissement. C'est, nous apprend Jean-Georges Wille dans son *Journal* (tome II, p. 98, 9 août 1784), lui-même qui avait commandé à son fils, afin de le graver, le tableau du maréchal des logis : «J'en fus si content, ajoute le père, qu'outre le payement de seize cents livres que je lui ai fait, je lui fi présent d'un cachet d'or que j'avais acheté et fait graver à son chiffre exprès...», et encore : «Ce tableau est beau et bon et je me propose de le graver aussi bien qu'il me sera possible.» On trouvera au Cabinet des Estampes (Œuvre de J.-G. Wille, Ec 172, fol. 67 et 68), cette gravure in-folio par le père d'après le tableau du fils, en deux états, dédiée au roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Voir de même ci-dessus (n° 685) la gravure de Martini : «*Coup d'œil exact de l'arrangement des peintures au Salon du Louvre en 1785*», où là toile de P.-A. Wille est très reconnaissable. Citons enfin comme dernière preuve de la vogue extrême dont jouit Gillet, la pièce intitulée *Le Maréchal des Logis*, pantomine en deux actes, jouée sur le théâtre d'Audinot dès 1783 et qu'on reprit en 1785. Le 14 novembre de cette année, nous apprend une note de Meister (*Correspondance littéraire de Grimm*, éd. Tourneux, t. XIV, p. 294), «les directeurs ont invité le héros de la pièce à y assister avec trente ou quarante de ses camarades [des Invalides], à qui on a réservé la première banquette du parquet. Cette représention ayant été annoncé d'avance, on conçoit quelle affluence de monde elle a dû attirer et combien le brave Louis Gillet a reçu d'hommages et d'applaudissements.»

Hauteur, 0 m. 224; largeur, 0 m 171.

1307. **Louis Gillet**, en buste de trois quarts à gauche, même coiffure et même tenue, dans un médaillon ovale enguirlandé fixé par un anneau à un cadre rectangulaire. Au-dessous, banderole où on lit : «Le vaillant Louis Gillet M[al] de Logis», surmontant une vignette en façon de bas-relief, qui représente le combat de Gillet et des deux brigands. Sous le tr. c., à g. : «Desrais del.»; à dr. : «Dupin scul.» Au-dessous dix lignes de commentaire reproduisant presque textuellement le commentaire que nous avons donné au précé-

dent numéro. Suit l'adresse : « A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la Ville de Coutances, N° 259. Avec Privil. du Roi. » Dans l'angle supérieur de droite le chiffre « 179 », numéro du catalogue de vente des libraires Esnauts et Rapilly. [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte et au burin par Dupin (ci-dessus, n° 82), d'après le dessin de C.-L. Desrais (ci-dessus, n° 46)

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 0109.

1308. **Louis Gillet**, en pied, portant l'uniforme d'Artois-Cavalerie, bleu à parements et revers rouges, moins les bottes remplacées par des guêtres, le corps tourné de trois quarts, le visage de profil à gauche, la canne à la main droite. Au fond à droite, deux tentes tricolores. Estampe comportant à la partie inférieure une tablette où on lit : « Le Brave Louis Gillet dit Ferdinand ‖ Maréchal des Logis au Régiment d'Artois Cavalerie ‖ Agé de 77 ans restant actuellement a l'Hotel Royal des Invalides. » Sous le tr. c. : « A Paris chez Basset rue des Mathurins au coin de celle St Jacques. » [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte coloriée. Le visage et le haut du buste sont manifestement copiés de la gravure de Voysard d'après Borel (n° 1306). L'âge de 77 ans donné par la légende semblerait impliquer que cette gravure date de 1790 puisque Gillet n'avait que 70 ans lors de son aventure, en 1783. Le coloriage tricolore des tentes indiquerait le début de la période révolutionnaire.

Hauteur, 0 m. 267; largeur, 0 m. 182.

1309. **Le Maréchal des logis Louis Gillet** délivrant la jeune fille capturée par les brigands. Un carrefour dans une forêt: à droite, le sabre à la main, Gillet menaçant un brigand qui, s'enfuyant, se retourne et l'ajuste de son pistolet; ligottée au tronc d'un gros arbre, la jeune paysanne les cheveux défaits, à demi évanouie; dans le fond, à gauche, le second bandit s'enfuyant, la main gauche à la joue que Gillet vient de lui entamer d'un coup de sabre. Dans un encadrement rectangulaire aux armes du Comte d'Artois à qui la pièce est dédiée par C.-E. Voysard, l'un de ses graveurs en titre. Sur le cadre, au-dessous du trait bordant inférieurement la scène gravée, à g. : « Dessiné par A. Borel. »; à dr. : « Gravé par E. Voysard. » Au-dessous : « Le Marechal — des Logis. ‖ Dédié et Présenté à Monseigneur — Comte d'Artois, frère du Roi ‖ Par son très humble et tres respectueux Serviteur E. Voysard ‖ Graveur de Monseigneur Comte d'Artois. » Sous le tr. c., on lit : « Le sieur Louis Gillet dit Ferdinand, Maréchal — des Logis, au Régiment d'Artois

Cavalerie ‖ retournant de Nevers a Sainte Menehoult sa patrie — s'étant égaré dans la Forest est attiré par les cris l'amentable ‖ d'une jeune fille que deux assassins avoient depouillé et attachée à un arbre; le brave Militaire vole au secours de l'infortunée, blessé (*corr. :* blesse) désarmé (*corr. :* désarme) ‖ et met en fuite l'un des Scelerats; d'un coup de Sabre coupe le poignet au second qui le couchait en joue avec un pistolet, délie la fille et la ramene a ses parens. ‖ A Paris chez l'Auteur Rue de la Harpe, N° 18.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte et au burin. Par les mêmes dessinateur et graveur que le numéro 1306 ci-dessus. Épreuve rognée. Annoncée par la *Gazette de France* du mardi 21 juin 1786 : «Le Maréchal des Logis offrant le moment de l'action courageuse où Louis Gillet après avoir désarmé et blessé l'un des brigands combat le second : 3 liv. chez Voysard rue de la Harpe n° 18 où l'on trouvera incessamment le Portrait du Maréchal des Logis, dessiné d'après nature avec la permission du Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides.» Le portrait auquel ces dernières lignes font allusion est notre numéro 1306 ci-dessus.

Hauteur, o m. 313; largeur, o m. 238.

1310. **La même scène**, dans un ovale; le brigand qui couche en joue le brave Louis Gillet est vu de dos; celui qui s'enfuit à gauche est vêtu comme un paysan. Au-dessous de l'ovale : «Le Marechal des Logis» (Suit en sept lignes un commentaire qui n'est que la reproduction des sept premières lignes de celui du numéro 1306 ci-dessus, jusqu'aux mots «la ramène a ses parents» inclus.) Au-dessous l'adresse : «A Paris chez Deny Graveur rue des Noyers la 2e Porte Cochere a Gauche en entrant par la rue St Jacques N° 34.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée; pendant du numéro suivant.

Hauteur de l'ovale, o m. 220; largeur, o m. 180.

1311. **Le brave Louis Gillet** décline les propositions de mariage que lui font les parents de la jeune fille qu'il a sauvée. A droite, sur le pas de leur chaumière décorée de vigne grimpante, trio formé de la jeune villageoise délivrée, de sa mère qui l'enlace tendrement, de son père, le chapeau à la main gauche, offrant de l'autre une bourse. A gauche le brave Gillet, son sabre sous le bras gauche, une main sur son cœur, l'autre levée en un geste de refus; au fond de la scène, l'église du village. Dans un ovale sous lequel

on lit : «La Jeune Villageoise ‖ Rendue à ses Parents. ‖ (Suit le commentaire reprenant la fin de celui du numéro 1306 :) Le Marechal des Logis remet la Jeune Fille entre les mains de son père et de sa mère qui dans le transport de ‖ leurs joie lui offrent de l'épouser le brave Gillet repond qu'il lui a été plus facile de lui sauver la vie que de la ‖ rendre heureuse a l'age de 70 ans qu'il avoit Le Pere penetré de reconnoissance le prie d'accepter au moins ‖ une bourse pour prix d'une si belle action Ce genereux Militaire lui assure que la récompense est dans ‖ son cœur. Il reste actuellement a l'Hotel Royale des Invalides.» Au-dessous la même adresse qu'au numéro précédent. [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 180.

1312. **La même estampe**, ayant subi du fait des couleurs employées une grave détérioration, mais conservée ici en raison de l'adresse différente : «A Paris chez Deny Graveur rue des Mathurins au coin de celle St Jacques.» [Fol. 27

1313. Représentation de la **Séance mémorable du Parlement de Paris le 23 mai 1786, oû fut proclamée l'innocence de Marie-Françoise-Victoire Salmon.** Au fond, se détachant sur le mur fleurdelysé, le rétable du Parlement (actuellement au musée du Louvre, jadis dans la Grand'Chambre du Parlement, puis dans la première chambre de la Cour d'appel, au Palais de justice de Paris, n° 355 du catalogue de l'Exposition des Primitifs français). Dans l'angle du fond, à gauche, Victoire Salmon, les mains jointes, entre le Premier Président à sa gauche et un avocat à sa droite. Outre les conseillers et les avocats occupant les gradins de la salle, nombreux public au premier plan, jeunes filles lui tendant des bouquets. Sous le tr. c., à g. : «Binet delineavit»; à dr. : «Patas direxit.» Au-dessous : «L'Innocence — reconnue. ‖ Dédiée et présentée a Madame — la Marquise de Sillery, cy-devant ‖ Comtesse de Genlis. Par son très humble et tres Obeiss^t Serviteur ‖ Maillet. ‖ Marie Françoise Vict^re Salmon, Née en 1760, — Accusée en 1781 des crimes de Poison et Vol Domestique, Condamnée ‖ par les Juges de Caen, à être brûlée vive, leur Sentence confirmé — par Arrêt du Parlement de Rouen, du 17 May 1782. La Multitude ‖ rendue sur la place publique, ou le bois du bucher était déja — porté, l'Infortunée montée devant le re-

doutable Tribunal, tout ǁ semblait assurer l'exécution du sacrifice. Mais trois surséances en 1782, 1783 et 1784 assurerent d'abord la vie de cette interressante fille. Le Roy en son Conseil, après ǁ Cassation de l'Arret qui ordonnoit un plus ample informé indéfini, a renvoyé cette mémorable affaire au Parlement de Paris. Le 23 May 1786 Arret qui déclare ǁ l'accusée innocente. Le 26 Août suivant elle a été mariée au Sr Savary. C'est au zèle infatigable de M. le Cauchois, Av^t au Parl^t de Rouen que cette infort^ee doit l'hoñeur et la vie. (Suivent, sur deux colonnes, les huit vers suivants, 4 et 4, à l'honneur ceux de gauche du Parlement de Paris, ceux de droite de M^e le Cauchois :)

(à g. :) au Parlement de Paris.

Citoyens Malheureux reconnoissez un père.
Sous la garde des Loix vous vivrez à jamais.
Si le crime en ce lieu trouve un Juge sévère
L'Innocence y triomphe et s'en retourne en paix.

(à dr. :) à Monsieur le Cauchois.

D'un talent généreux telle est la recompense
Que ton cœur énivré d'un triomphe nouveau
Apprenne qu'au bucher ou tu vis l'innocence
L'Hymen a par tes mains allumé son flambeau.»

Au-dessous, à gauche, note à laquelle renvoie un astérisque accompagnant dans le commentaire ci-dessus le nom de Savary, et notifiant l'église où fut célébré son mariage avec Marie-Victoire Salmon : «En la Paroisse St Severin a Paris.» Au milieu l'adresse : «A Paris chez Maillet Graveur Rue St Jacques N° 45.» [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin due sans doute à Patas (ci-dessus, n° 129), d'après une composition de Louis Binet (1744-1800?), l'illustrateur célèbre de Restif de la Bretonne. Il est à noter que le rétable du Parlement est très imparfaitement reproduit, les six personnages debout au pied de la Croix n'ont aucun rapport avec les véritables et sont de pure fantaisie. La même remarque est à faire pour nos numéros 1343 et 1344 ci-après. Résumons brièvement l'affaire Salmon : Marie-Françoise-Victoire Salmon, fille d'un journalier de la paroisse de Méautis, en Basse-Normandie, entre le 1er août 1781 à Caen chez le sieur et la dame Huet-Duparc, aux gages de cinquante livres. La maison comprenait sept maîtres, le sieur et la dame Huet-Duparc, leurs trois enfants, deux fils, l'un de vingt et un, l'autre de onze ans, une fille de dix-sept ans; et les père et mère de la dame Duparc, les sieur et dame de Beaulieu, âgés de quatre-vingt-huit et quatre-vingt-six ans. Aussitôt on fixe à Victoire Salmon son emploi du temps; elle doit commencer la journée par préparer, à sept

heures du matin, la bouillie du sieur de Beaulieu, deux liards de lait et de la farine. Ceci est important pour la suite de l'affaire; en effet, le lundi 6, n'ayant pas trouvé le laitier, elle se prépare à y retourner lorsque la dame Duparc l'arrête, lui donne elle-même du lait et lui fait préparer la bouillie du vieillard; ce qu'il faut remarquer c'est que c'est des mains de la dame Duparc que Victoire Salmon reçoit la farine, et que la dame Duparc elle-même va au buffet et saupoudre la bouillie de sel. Ajoutons que très vraisemblablement la machination suivante avait été ourdie par la femme Duparc : se débarrasser de son vieux père, à fin de succession, en l'empoisonnant, et substituer à elle-même, véritable coupable, l'innocente Salmon arrivant de son village. Le sieur de Beaulieu meurt dans des spasmes qui ne laissent aucun doute sur l'empoisonnement : la dame Duparc n'en fait point de cas; ce n'est que le lendemain, s'étant inquiétée, ou ayant appris que l'on avait conçu des soupçons, qu'elle mêle une drogue aux aliments d'un dîner auquel elle a invité plusieurs personnes, et accuse formellement sa servante. Elle a d'ailleurs eu soin dans la journée de placer elle-même dans les «poches» (tablier), fond bleu rayé blanc et jaune, de la domestique, une provision d'arsenic qui, découverte à son instigation, convaincra les juges de la culpabilité de Victoire Salmon. Arrêtée, l'infortunée est condamnée à être brûlée vive, sur réquisitoire du sieur Revel de Breteville, procureur du Roi au bailliage de Caen, aux avances duquel elle a jadis résisté et qui, de ce fait, lui en veut. L'affaire va au Parlement de Rouen, qui, le 17 mai 1782, confirme la sentence du premier juge. C'est alors que maître Le Cauchois, sollicité par deux ecclésiastiques qui ont visité la fille Salmon dans sa prison, lui fait tenir une lettre où il l'avise qu'on s'intéresse à elle et que, si elle est vraiment innocente, il la sauvera. Il obtient du Roi trois surséances, et en 1785, le 12 mars, un jugement ordonnant un plus ample informé. Enfin le Conseil d'État privé du Roi casse l'arrêt le 20 octobre 1785 et renvoie l'affaire au Parlement de Paris. Celui-ci, le 23 mai 1786, rend l'arrêt définitif déchargeant «ladite fille domestique de toutes plaintes et accusations portées contre elle à la requête du substitut du Procureur général du Roi au bailliage de Caen», ordonnant que ses écrous seront rayés et biffés de tous registres, que ses effets lui seront rendus, et enfin la mettant hors de cour (cf. Bibl. nat., imp., Fm 29454 à 29457 *bis*, et 4° F[3], 1324 et 1325, Mémoires justificatifs de Le Cauchois et Arrêt du Parlement de Paris). C'est en juillet 1786 qu'eurent lieu les noces de Victoire Salmon avec Savary, ci-devant soldat au régiment de Lorraine, également réhabilité (en 1762) par Le Cauchois qui poussait le dévouement jusqu'à marier entre eux ses clients; on peut lire le numéro d'août 1786 (p. 113), des *Lunes* du Cousin Jacques (Abel Beffroi de Reigny) [Bibl. nat., imp. Lc[2] 1220]; on y trouvera les couplets chantés à la noce, en présence de madame la Comtesse de Genlis, protectrice de la fille Salmon, et à laquelle la présente estampe est dédiée.

Hauteur, 0 m. 292; largeur, 0 m. 236.

1314. **Maître Pierre Noël Le Cauchois**, avocat au Parlement de Normandie, défenseur de Victoire Salmon. A mi-corps, de face, en habit bourgeois, rabat de fine dentelle, les cheveux à boucles en

rouleaux, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle où on lit les quatre vers suivants :

« A l'aspect de ces traits, où vit la bienfaisance
Où règne le courage avec l'humanité;
Rassures-toi, faible innocence,
Contente-toi, Justice! et tremble iniquité. »

Sur la bordure ovale elle-même on lit : « Pierre Noël Le Cauchois, || Avocat au Parlement de Normandie né à Rouen en 1740. » La partie inférieure en est masquée par plusieurs volumes et, jetés çà et là, à côté d'un encrier, des mémoires sur les pages desquels on lit : « Justification || du S^r^ || de Bichen || 1786. — Justifications || de || S. Le Roux 1779 || et de || la jeune Salmon || 1786 ». — « Justifications || des || S. Savary 1762 || S. Le Cannu 1764 || D^e^ Blanchard 1778 || Salut des Tirot || 1779. » Sous le tr. c., à g. : « Peint par Mlle de Noireterre »; à dr. : « Gravé par Cathelin Graveur du Roi. » Au-dessous, l'adresse : « A Paris, chez Basan et Poignan, rue et Hôtel Serpente. » [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte et au burin par Louis-Jacques Cathelin (ci-dessus notre numéro 31), d'après une miniature de Mlle de Noireterre exposée en 1786 au *Salon de la Correspondance* de Pahinin de la Blancherie (sous le numéro 113) en même temps que celle de Marie-Françoise-Victoire Salmon (n° 112). Cf. les *Nouvelles de la République des Lettres*, 1786, suite du n° XXV. Mlle de Noireterre, de l'Académie des Arts de Londres, a présenté comme morceau de réception à cette Académie son propre portrait-miniature, qui doit être très ressemblant à en juger par sa laideur expressive; le possesseur de ce portrait, M. Manzi, l'a exposé en 1906, à l'*Exposition de Miniatures et d'Estampes du XVIIIe siècle à la Bibliothèque Nationale*, n° 376^a^ du catalogue. Parmi les autres portraits miniatures de Mlle de Noireterre, citons ceux de Mme Gaucher, femme du graveur Charles-Étienne Gaucher, et celui du brave Lucot, canonnier de la frégate l'*Amazone* (tous deux exposés au *Salon de la Correspondance* en 1787). Elle travaillait encore en 1803.

Second état, avec la mention rajoutée de la « Justification || du Sr de Bichen || 1786 » et l'adresse des éditeurs Poignant et Basan remplaçant celle qu'on lit sur le premier état : « A Paris, chez Mlle de Noireterre Peintre en Miniature rue Mazarine N° 25. » Ce premier état est annoncé comme il suit dans la *Gazette de France* du vendredi 27 octobre 1786 : « Portrait de M. Pierre-Noël Lecauchois, avocat au Parlement de Normandie, gravé par M. Cathelin, graveur du Roi, d'après le tableau original de Mademoiselle de Noireterre, 1 liv. 4 s. chez la demoiselle de Noireterre, rue Mazarine n° 25. »

Sur Maître Pierre-Noël Le Cauchois, et les différents personnages par lui sauvés de l'arbitraire ou de la calomnie, il faut lire une note insérée par le Cousin Jacques dans le numéro des *Lunes*, de juillet 1786, p. 19, et la lettre rectificative en réponse à cette note, écrite par Le Cauchois lui-même au Cousin

Jacques (*Lunes*, août 1786, p. 83). Bien qu'aucun nom ne soit indiqué dans ces deux numéros, nous croyons pouvoir identifier, sous toute réserve, les personnages auxquels il est fait allusion sur la présente estampe, comme il suit : Savary, qui servait à l'armée en même temps que Le Cauchois, alors militaire, fut accusé à tort de vol avec effraction et de rapt, et condamné sur audition de cinq faux témoins; Le Cauchois obtint son acquittement et sa réintégration dans l'armée. — Le Cannu, également au service avec Le Cauchois, frappa son fourrier, étant sous les armes, et fut condamné aux galères perpétuelles; Le Cauchois obtint sa grâce, et il put par la suite être employé au barreau de Rouen. — La dame Blanchard, sage-femme, accusée «par trente-deux adversaires du même état. . . d'avoir décolé un enfant du sein de sa mère», fut, après cinq années de procédure et de démarches, reconnue innocente, grâce aux soins de Le Cauchois. — Le sieur Tirot, huissier, condamné à mort pour prévarication, vit sa peine commuée en galères perpétuelles, et son avocat obtint du Duc d'Orléans, son seigneur, au profit duquel tous ses biens avaient été confisqués, que celui-ci les restituât à sa femme alors enceinte et aux douze garçons qu'il en avait déjà. — Le sieur Leroux, chirurgien sans maîtrise, dénoncé par ses rivaux comme empoisonneur public et dont la calomnie avait transformé les pots de confiture en «orviétan», avait été condamné en première instance. L'arrêt fut cassé par le Parlement de Rouen et l'accusé mis hors de cause, sur plaidoirie de Le Cauchois.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 096.

1315. **La fille Salmon**, à mi-corps, de profil à droite, coiffe normande, corsage à fichu, tablier à carreaux, les mains jointes la gauche par dessus la droite. Dans une bordure ovale fixée par un anneau et un nœud de ruban sur un fond rectangulaire où se détache, sous l'ovale, le cartouche suivant (à gauche) : «L'Innocence Présumée ‖ Est Marie Françoise Victoire Salmon. ‖ *Non moriar sed vivam et narrabo opera Domini.* — (à droite) : Anagramme ‖ J'étais Forcée à mort sans vol ni crime. ‖ Par M. le Gay Ingénieur de Riom en Auvergne.» [Fol. 29

Gravure anonyme à l'eau-forte. Dans ce portrait, comme dans le numéro suivant qui est la contre-partie, l'une des mains de Victoire Salmon est croisée par-dessus l'autre; donnons-en la raison : dans son enfance elle avait été attaquée par un loup qui lui avait déchiré les doigts de la main droite.

Épreuve rognée à gauche.

Hauteur, 0 m. 228; largeur, 0 m. 174.

1316. **Le même portrait**, en contre-partie; le cartouche porte : «L'Innocence Reconnue» au lieu de : «L'Innocence Présumée» et à la dernière ligne la citation latine et la mention de M. Le Gay, inventeur de l'anagramme, sont remplacés par : «Natif de

Meautis en basse Normandie — Dessiné d'après natur le 18 may 1786.» [Fol. 29

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 181.

1317. **La fille Salmon**, à mi-corps, de trois quarts à droite, même costume qu'aux deux numéros précédemment décrits; dans un ovale sous lequel on lit: «Duthé, Sculpt». Au-dessous: «L'Innocence reconnue ‖ de Marie, Françoise, Victoire, Salmon. ‖ Dédié à Monsieur le Cauchoy ‖ Avocat au Parlement ‖ (Suivent quatre vers, sur deux colonnes, deux et deux):

Dieu touché de mes peines
M'a donné son secours,
Il a brisé mes chaînes,
Et prolongé mes jours.
Le Grand Fils.

A Paris chez Le Grand Rue du Plâtre St Jacques N° 13.» [Fol. 30

Stipple par le graveur Duthé (ci-dessus, n° 602). Duthé travaillait sans doute alors à l'atelier de Louis Legrand (ci-dessus notre numéro 89) avec le fils de ce dernier, Augustin Legrand (n° 719), auteur des vers reproduits ci-dessus.

Gravure peut-être inspirée de la miniature de Mlle de Noireterre, citée au numéro 1314 ci-dessus.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 124; largeur, 0 m. 100.

1318. **Le même portrait**, en contre-partie, également dans un ovale, avec addition d'un bouquet de fleurs glissé entre le tablier et le corsage. Au-dessous: «L'Innocence Reconnue ‖ de Marie, Françoise, Victoire, Salmon ‖ Dédié aux Ames sensibles et bienfaisantes. ‖

Un cœur généreux fut touché de mes peines;
Au pied du Trône il porta la voix:
Un Monarque juste brisa mes chaînes,
Et mon innocence triompha par Le Cauchois.

A Paris, chez les Campions frères, rue St Jacques, à la ville de Rouen.» [Fol. 30

Gravure à l'aquatinte imprimée en bistre, les chairs tirées en rose.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 122; largeur, 0 m. 104.

1319. **Le même portrait**, également dans un ovale, et en contre-partie du numéro 1317 ci-dessus. Au-dessous: «L'Innocence Reconnue ‖ de Marie Françoise Victoire Salmon. ‖ Dédiée aux Ames sensibles.» Suivent, sur deux colonnes, deux et deux, les quatre vers de Le Grand fils reproduits ci-dessus au numéro 1317. Au-dessous, l'adresse : «A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la Ville de Coutances, N° 259.» [Fol. 30

Stipple anonyme. Ces cinq gravures (nos 1315-1319) sont les seuls portraits que nous connaissions de Victoire Salmon, en y joignant une dernière estampe qui reproduit le même type que les numéros 1317-1319, et la même lettre que le présent numéro 1319, avec l'adresse différente: «A Paris chez Basset rue St Jacques près celle des Mathurins» (aquatinte tirée en couleurs, en contre-partie du numéro 1317; Cab. des Est., *Portraits*, N2, *verbo* Salmon).

Hauteur de l'ovale, o m. 120; largeur, o m. 101.

1320. **François La Planche**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale soutenu par la Vertu, et entouré de nombreux personnages allégoriques désignés par le commentaire qu'on lit à l'exergue de l'ovale où toute la scène est comprise: «La Vérité levant le voile de l'Imposture découvre le portrait de l'infortuné François ‖ La Planche condamné deux fois à mort pour vol supposé et gardant depuis onze ‖ ans les Prisons où il s'étoit rendu volontairement. . . l'Innocence foulant aux pieds les fers de cette ‖ victime intéressante, orne de fleurs son image que soutient la Vertu, tandis que Thémis ‖ frappée du rayon de la Vérité, térasse l'Imposture qui fait de nouveaux efforts ‖ pour couvrir l'Innocence de son voile odieux. ‖ François La Planche est enfin déchargé de toute ac- ‖ cusation, par un Jugement Souverain des Requêtes de ‖ l'Hôtel du Roi du 14 Février 1789.» Sur la bordure ovale, en bas, à dr.: «Gaultier Sculpt.» Au-dessous: «Les paroles inscrites au bas du Portrait, sont celles que profera le vertueux La Planche, en refusant sa grâce qui lui fut offerte ‖ deux fois de la part de Sa Majesté par Son Eminence Mgr le Cardinal de Rohan.» On lit en effet sur le socle supportant le portrait médaillon : «Plutôt mourir innocent que de ‖ Vivre chargé du crime.» A la suite, cinq vers :

«Sous le poids de ses Fers, l'Innocence timide
Conserve de l'honneur la douce liberté.
Par l'imposture, en vain, son Arrêt est dicté. . .
Elle brave la mort et son cœur intrépide
Triomphe de la Vérité.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dédié et Présenté à S. A. S. E. Monseigneur le Cardinal de Rohan, Prime (*sic* pour Prince) Evêque de Strasbourg ‖ Abbé Commendataire des Abbayes Royales de St Vaast d'Arras et de la Chaise-Dieu, Proviseur de Sorbonne &c. ‖ (Au-dessous, à g.:) A Paris chez Me Bergny M^de d'Estampes de S. A. S. ‖ Mad^e la Princesse Lamballe, Rue du Coq St Honoré A. P. D. R. (au milieu:) Composé par le Ch^er P. de Berainville (à dr.:) Par sa très soumise et très respectueuse Ve Bergny. » [Fol. 31

Le portrait-médaillon au stipple imprimé en couleur, le reste de la planche à l'aquatinte et à la roulette. Le graveur Gaultier, dont on sait peu de chose, est également l'auteur de deux estampes pointillées en couleur d'après Augustin de Saint-Aubin, *l'Hommage réciproque* (portraits en pendant d'Augustin et de sa femme), d'un portrait, également au stipple et en couleurs, du chirurgien Forlenze, d'après Vallin, paru chez Le Noël, d'allégories révolutionnaires, d'après Bélanger : *Il ôte aux Nations le bandeau de l'erreur;* d'après Van Gorp : *Les douceurs de la Fraternité;* d'après L.-S. Boizot : *La Loi, l'héroïsme français, et la Philosophie découvrant la Vérité.*

Sur la Vve Bergny et sur le chevalier Person de Bérainville, inventeur de cette composition et sans nul doute auteur des vers qui l'accompagnent, voir nos numéros 435, 2084-2133 et 4972. Le Cardinal de Rohan, alors Grand Aumônier de France (c'était avant l'Affaire du Collier), avait, du fait de sa charge, visité La Planche en prison, et c'est à sa protection que celui-ci dut enfin sa réhabilitation.

Résumons brièvement l'affaire La Planche :

En 1771, François La Planche, âgé de 18 ans et jouissant d'une certaine fortune, entre comme commis aux écritures dans l'un des deux Bureaux de la recette des tailles d'Angoulême; il y reste environ sept ans, sans qu'on ait à relever contre lui aucun manquement, lorsque, le 17 août 1778, le sieur Pierre Marot, receveur des tailles à Angoulême, le prend à part et l'introduit dans une salle transformée en Tribunal où siègent plusieurs magistrats d'Angoulême qu'il a mandés chez lui. Puis il l'accuse d'avoir détourné 15,830 livres. Sur les dénégations véhémentes de La Planche, on l'enferme dans un cabinet voisin avec coups et menaces et on l'y laisse la nuit entière sous la surveillance de deux gardes; on veut le forcer à signer un acte par lequel il avoue son vol et restitue la somme de 15,830 livres. Il finit par signer pour échapper aux mains des sieurs Marot père et fils et va librement se constituer prisonnier, intentant une plainte contre eux et alléguant avoir été contraint par la violence. Pendant ce temps, les Marot font une perquisition au domicile de La Planche, manquent de respect à sa femme, enfin montent leurs prétentions jusqu'à réclamer successivement au lieu de 15,830 livres 25,000 livres, puis 40,830 livres.

La Cour des Aides, saisie, condamne, le 6 septembre 1781, François La Planche à mort. Sur appel, un nouvel arrêt intervient le 18 juin 1784, mettant La Planche hors de cour, mais sans l'innocenter; l'affaire est portée

devant le Parlement qui, le 27 janvier 1785, condamne une seconde fois La Planche à la mort; cet arrêt est cassé le 15 janvier 1787 et les Requêtes de l'Hôtel, le 14 février 1789, déclarent La Planche innocent.

Le Mémoire de Maître Riffé de Cambrai pour La Planche, intitulé : *Mémoire pour un homme condamné deux fois à mort* (Paris, Hérissant, 1788), porte au département des imprimés la cote Fm 17558.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 280; largeur, 0 m. 240.

CHAPITRE IX

L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES ET LA FIN DES PARLEMENTS

SOMMAIRE DU CHAPITRE IX.

N°s 1321 à 1323. — **Les anciens Parlements**, exilés par Maupeou (janvier 1771), **sont rappelés** à l'avènement de Louis XVI (1774) et le parlement Maupeou expulsé.

N°s 1324 à 1329. — L'**Assemblée des Notables**, convoquée à l'instigation de Calonne le 29 décembre 1786, pour consentir une égale répartition de l'impôt, se réunit à Versailles le 22 février 1787. Renvoi de Calonne que remplace Loménie de Brienne.

N°s 1330 à 1334. — Portraits de **Calonne** et de **Loménie**.

N°s 1335 à 1353. — **Le Parlement**, ayant refusé d'enregistrer les édits du Timbre et de la Subvention territoriale, **est exilé à Troyes** le 15 août 1787, après un **lit de justice** tenu sans résultat à Versailles le 6 août 1787; et les édits sont enregistrés à la Cour des comptes en présence de Monsieur, à la Cour des aides en présence du comte d'Artois. Rappel du Parlement le 10 septembre 1787, suivi de la séance du 20 septembre où le Roi annonce la prochaine convocation des États généraux. **Protestation** solennelle **du Parlement** le 5 mai 1788 contre le projet de Loménie restreignant les pouvoirs des Parlements. **Arrestation de d'Esprémesnil et Goislard de Montsabert** le 6 mai 1788. Le 24 août 1788, **retraite de Loménie** auquel succède Necker. Les Etats généraux, réunis le 5 mai 1789, déclarent le 3 novembre suivant **les Parlements en vacances**; le 13 novembre 1790, **apposition des scellés** par le maire de Paris **sur les papiers du Parlement**.

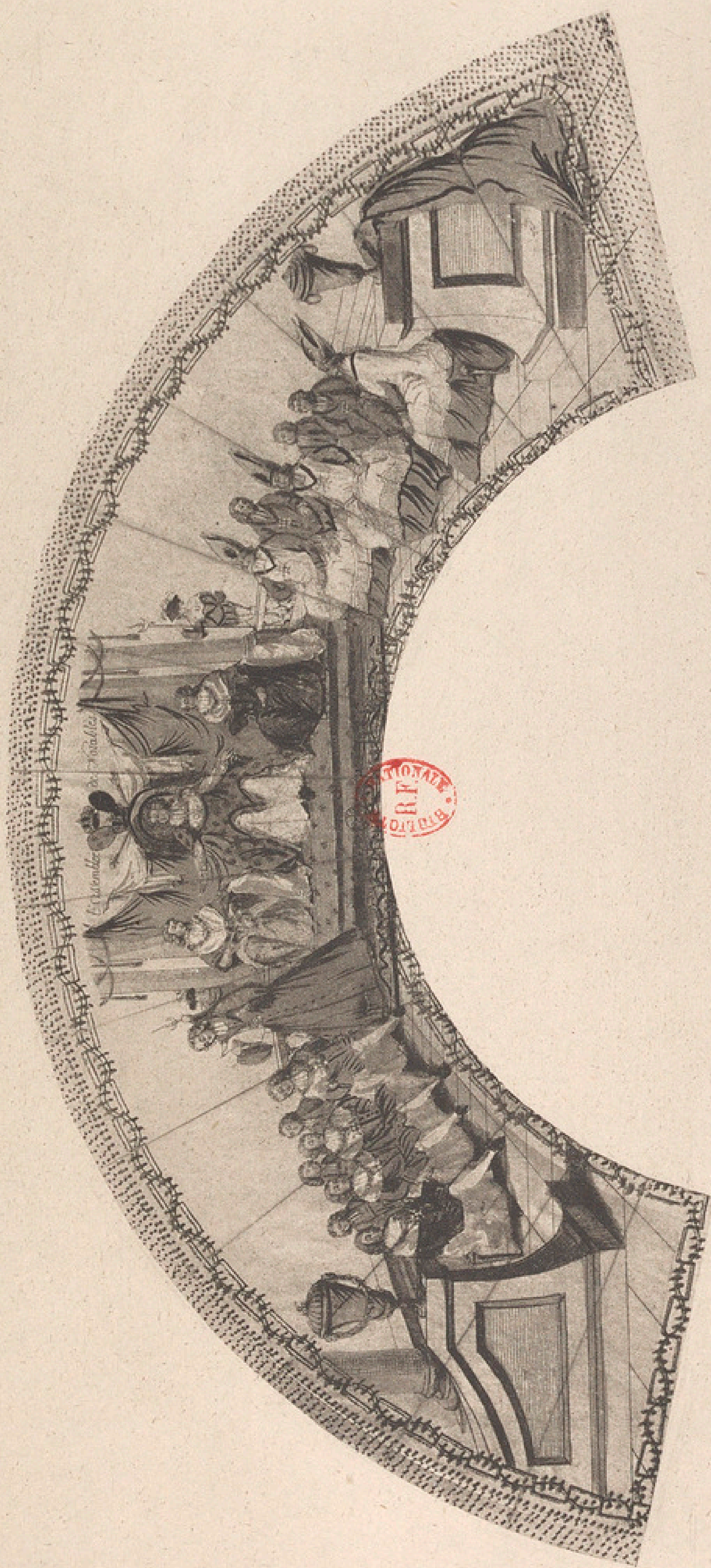
XXII

ÉVENTAIL « À L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES »

22 FÉVRIER 1787

LE SUJET CENTRAL À L'EAU-FORTE, COLORIÉ ET GOUACHÉ

N° 1326



CHAPITRE IX.

L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES ET LA FIN DES PARLEMENTS.

1321. **Estampe allégorique sur le rappel du Parlement**; à gauche Louis XVI assis sur un trône élevé, le sceptre à la main droite, accueille un magistrat en robe, décoré du Saint-Esprit, agenouillé à ses pieds (Miromesnil qui lui tend l'arrêt de rappel des Parlements) et que la France lui présente. Minerve couronne le Roi, tandis que dans le ciel on remarque sur des nuages une Renommée, une Cérès tenant sur le bras gauche une corne d'abondance, enfin une Justice, la balance à la main droite, à la main gauche une épée dont elle chasse l'Envie et la Calomnie reconnaissables au masque de Gorgone et aux serpents; au premier plan à gauche, Génie entourant de fleurs un globe fleurdelysé, et présentant un placard où on lit : «Arrêt du ‖ Conseil d'État ‖ du Roy ‖ Pour la Rentrée ‖ du ‖ Parleme. . . », attributs de divers arts, peinture, sculpture, musique. Dans un cadre rectangulaire obtenu par de simples filets. Sous le tr. c. à gauche : «[Wo]lckh sculp.» Au-dessous : «Le Retour D'esiré. ‖ Louis XVI. Rappelle son Parlement. ‖ A Paris chez Le Pere et Avaulez, rue S[t] Jacques, à la Ville de Rouen.» [Fol. 32

Gravure à l'aquatinte par le graveur Wolckh (ci-dessus, n° 266).

Hauteur, 0 m. 274; largeur, 0 m. 217.

1322. **«Le retour du Parlement. . .» Estampe allégorique** représentant, au premier plan, Louis XVI en grand costume royal, le bras gauche appuyé à une colonne tronquée, accueillant la Justice qui lui amène par la main la Félicité publique sous les traits de Cérès; à droite, Génie ailé couronnant de fleurs deux médaillons à l'effigie de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Dans le ciel, sur des nuages, Renommée embouchant la trompette et femme semant des roses sur le groupe précédemment décrit. Au fond de la scène,

le Palais de justice de Paris dont les parlementaires rappelés gravissent les marches du grand escalier; à droite descendant un autre escalier, protestant du geste et de la voix, les membres du Parlement Maupeou expulsés. A gauche le vaisseau de la Sainte-Chapelle. Au bas de l'estampe et aux pieds du Génie, feuilles dont l'une, historiée, porte inscrits à la pointe les mots : «La France sauvée»; l'autre, la légende suivante : «Le Nouveau Règne ‖ 1774 ‖ Dieu soutien des Bourbons ‖ ne l'abadonés pas ‖ toi que de vils accent ‖ n'ont point déshonoré. . . » Sous le tr. c. à gauche (autographe à la plume) : «Restout fils inv. Scup.» Au milieu : «Le Retour du Parlement (ces quatre mots soulignés de deux traits.)» Au-dessous : «Louis XVI Apuié sur sa vertu releve la justice qui ramene la Félicité Publique.» [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte due à Jean-Bernard Restout le fils (ci-dessus, n° 4), et qu'on a souvent attribuée à tort à Gabriel de Saint-Aubin.

Inconnue à Gower.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 289.

1323. «. . .Gravure allégorique faitte à l'occasion ‖ de l'expulsion des Conseillers superieurs de Roüen en 9° 1774. ‖ Cette estampe représente notre Seigneur chassant les ‖ Vendeurs du temple. ‖ La Scène se passe dans la cour du Palais tous ceux qui ‖ connoissent le local s'y reconnoitront a merveilles, nous ‖ l'expliquons pour les étrangers. ‖ Dans le fond du tableau on voit l'aile du Palais dans ‖ la quelle est au premier, la salle des Procureurs; on ‖ aperçoit aux fenêtres un monde immense curieux de ‖ voir ce qui va se passer, en descendant à gauche sont les ‖ boutiques de différens petits marchands, la dernière porte ‖ est celle de la Conciergerie. . . » Nous empruntons le titre ci-dessus au commentaire imprimé (trois colonnes de 76, 76 et 54 lignes) qu'on vendait avec l'estampe et qui est, aussi bien que la gravure qu'il accompagne, une violente satire contre les parlementaires expulsés. Nous donnons seulement les noms de ces derniers visés par la gravure et son commentaire : les tr. is présidents Thiroux de Crosne, Fiquet de Normanville, et Langlois; les conseillers Premesley, Delamarrobert, Le Bordier, Dupucé, l'abbé Perchel, Thorin, d'Hotel de Clémont, Le Courtois, de Ste Marie, Le Grip, Fouquiers, Delivet, Oursel, Ruelle, Deshays, Roger-Duquesnay, Destainières, le censeur Perchel, Préfelne, Montroty, Chambord. Leur origine roturière est l'occasion du tra-

vesti grotesque dont la plupart sont affublés. Le graveur a représenté sous les traits du Christ chassant les Vendeurs du temple le nouveau garde des sceaux Hue de Miromesnil, jadis premier président du Parlement de Rouen et exilé à la tête de son Parlement par Maupeou en 1771. Le commentaire joint se termine par ces mots : «Ceux qui auront quelques scrupules au ‖ sujet de l'explication que nous venons de ‖ donner ou qui voudront s'instruire plus ‖ en détail des faits et gestes des 26 inamovibles de Roüen [les 24 noms cités ci-dessus, plus les deux conseillers décédés en 1772 et 1773 Durand et Dairaux-Prébois] pouront consulter les ‖ Suplements à la *Gazette de France*, le *Gazette Normande*, le *Coup d'œil purin*, ‖ et les 501 pièces critiques et veridiques faites ‖ par de bons citoïens Normands. Ce sont ‖ autant de pièces justificatives de ce que ‖ l'on vient d'annoncer.» [Grand Format, Tome 1, Fol. 9

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur de l'estampe, o m. 470; largeur, o m. 347.
Hauteur du texte joint, o m. 273; largeur, o m. 323.

1324. **Estampe allégorique à la gloire de Louis XVI, faisant allusion à la convocation de l'assemblée des Notables.** Au milieu de nuages portrait-médaillon de Louis XVI, en buste, de profil à gauche, supporté par le Temps et quatre Génies ailés, tandis qu'une Renommée embouche la trompette et qu'une femme, au premier plan à gauche, suit de l'index de la main droite, sur une table qu'elle tient de la main gauche, la légende suivante : «L'assemblée ‖ des Notables ‖ tenue sous le Régne ‖ de — Louis XVI ‖ le — 22 Février ‖ 1787.» Au fond à droite émergeant des nuages, le temple de Mémoire avec entre les colonnes les portraits médaillons de Henri IV et de Louis XIII. Sous le tr. c. à droite : «M. Bellet sc.» Au-dessous, au milieu :

«Monarque des François tes vertus et ta gloire
Brilleront pour jamais au temple de Memoire.»

[Fol. 33

Gravure à l'aquatinte imprimée en sépia, due au graveur M. Bellet, qu'en dépit de longues recherches, il nous a été impossible d'identifier.

Hauteur, o m. 271; largeur, o m. 203.

1325. **Séance solennelle d'ouverture de l'Assemblée des Notables à Versailles** le 22 février 1787. Au fond, sous un dais aux armes de France et de Navarre, Louis XVI en grand costume, ayant à sa

droite le comte de Provence, à sa gauche le comte d'Artois; à gauche et au centre Miromesnil lisant le discours du Roi; à droite et à gauche, échelonnés suivant leur dignité, les notables des trois ordres convoqués par la lettre dont le texte est gravé au-dessous de l'estampe. Au-dessus de la vignette tête de page les mots : «L'Assemblée des Notables». Sous le tr. c. les quatre vers suivants sur deux colonnes, deux et deux :

«Citoyens assemblés par un Roy citoyen,
Conseil de la Patrie, et son noble soutien,
Vous ne trahirez point l'attente généreuse,
D'un Roi qui veut par vous rendre la France heureuse.»

Au-dessous : «La Lettre de convocation, écrite ‖ par le Roi ‖ aux divers Membres, conçue en ces termes : ‖ M ‖ Ayant résolu d'assembler des Personnes de diverses conditions et des plus qualifiées de mon ‖ état, afin de leur communiquer mes vues pour le soulagement de mes peuples, l'ordre de mes finances et la réformation de plusieurs abus, j'ai jugé à propos de vous y appeller. ‖ Je vous fait cette lettre pour vous dire que j'ai fixé ladite Assemblée au 29 du mois de ‖ janvier 1787 à Versailles, et que mon intention est, que vous vous y trouviez leditjour à ‖ son ouverture, pour y assister et y entendre ce qui sera proposé de ma part : Je suis ‖ assuré que je trouverai en vous le secours que je dois en attendre pour le bien de mon ‖ Royaume, qui en est l'objet. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. ‖ A Versailles, ce 29 Décembre 1786. ‖ (Suit l'adresse :)

A Paris chez { G[uyot] (mot gratté), rue S[t] Jacques N° 9
Mde Lesclapart Libraire rue du Roulle.

A Versailles Rue Dauphine chez les Associés.» [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte et à l'aquatinte, imprimée en bistre, due à Laurent Guyot (ci-dessus notre n° 208).

Hauteur de la vignette, 0 m. 110; largeur, 0 m. 163.
Hauteur prise du témoin, 0 m. 275; largeur, 0 m. 207.

1326-1327. **Feuille d'éventail représentant la séance solennelle d'ouverture de l'Assemblée des Notables** (22 février 1788). Au centre, sur un trône, Louis XVI, entre le comte de Provence, à sa droite, et le comte d'Artois à sa gauche; au pied du trône, Miromesnil lisant le discours du Roi; au premier rang, à droite en regardant l'estampe, trois évêques et à gauche quatre nobles; derrière

eux, quelques notables du Tiers. Au-dessus du dais l'inscription : « l'Assemblée des Notables. » Au verso : « Couplets sur l'assemblée des Notables ‖ Air Du Vaudeville de *Figaro*. ‖ (Suivent six couplets sur trois colonnes, deux et deux) : «

1

Eh Quoi : lorsque chacun vante
La bonté de notre Roi
Moi, qui toujours ris et chante,
Je pouroit me tenir coi!
Non, je rime et mon attente
N'est point un grand succès :
Car que dire après Escouchard (*bis*).

2

N'importe; il faut que je tente
De chanter notre bonheur :
Je veux que ma vieille Tante
En ait de la joie au cœur.
Quoiquelle soit ignorante,
Elle croit comprendre un peu
Ce que dit son cher neveu (*bis*).

3

Or, croyez voir votre Père
Qui se place parmi vous,
Et dit d'un ton debonnaire :
Mes enfans, que ferons-nous
Parlez moi d'un cœur sincere,
Et croyez que vos avis
S'ils sont bons, seront suivie (*bis*).

4

Oui, je veux que ma famille
Soit heureuse pour longtems;
Surtout que la gaité brille
Sur le front de mes Enfants
Si que notre voisin grille
En voyant vos cœurs joyeux
D'être comme vous heureux (*bis*).

5

Alors, dans votre délire,
Ne diriez-vous pas soudain :
Chacun de nous vous admire,
Et met tout entre vos mains.
C'est le Ciel qui vous inspire
Ah! mon Pere, sa faveur
Benit votre noble ardeur (*bis*).

6

Cette famille assemblée,
D'un Père prouve l'amour.
Heureux Francais! cette idée
N'est point un songe en ce jour.
De ton bonheur occupée
La grande ame de ton Roi
Fait moins pour lui que pour toi (*bis*). »

[Fol. 34

Gravure anonyme à l'eau-forte gouachée et coloriée. Nous ne connaissons pas davantage l'auteur des couplets inscrits au verso, auquel sa modestie dicte (dernier vers du premier couplet) l'éloge de Ponce-Denis Lebrun-Escouchard ou Lebrun Pindare (1729-1807). La planche XXII, page 630 du présent catalogue, reproduit le recto de cet éventail.

Hauteur, 0 m. 128; largeur, mesurée de deux angles inférieurs extérieurs, 0 m. 520.

1328. «**Assemblée des notables, tenue à Versailles** ‖ Le 22 février 1787. ‖ Cette assemblée fut composée des Princes, des Officiers de la Couronne, des Secrétaires d'État, des Pairs du Royaume, de Conseillers d'Etat, de Maîtres des requêtes, de Maréchaux ‖ de France, d'Archevêques et Évêques, de Présidents de Parlements et Conseils souverains, enfin de Municipaux de Villes et de Députés d'États. ‖ Dans les différentes Séances qui eurent lieu, on y discuta entre-autres plans, ceux de la Subvention Territoriale et de l'Impôt du Timbre; le Roi présida en personne ‖ la première et la sixième et dernière qui eut lieu le 25 Mai 1787. Cette Assemblée n'eut d'autre effet que de nécessiter la tenue des États Généraux. » Sous le tr. c., à gauche : «Dessiné par Veny et Girardet»; à droite : «Gravé par Cl. Niquet.» Au milieu et au-dessous la légende que nous venons de reproduire. [Fol. 35

Sur cette planche gravée à l'eau-forte et au burin, la première du recueil intitulé : *Tableaux historiques de la Révolution française,* et sur ses auteurs, voir ci-dessus la note que nous avons placée en tête des numéros 446-453. Cf. également dans les *Tableaux historiques* (Cab. des Est. Qe 25, t. I, p. 1) le premier discours préliminaire. . . , commentaire de cette planche.

Hauteur, 0 m. 214; largeur, 0 m. 350.

1329. Représentation, par le côté droit, de la même **Séance d'ouverture de l'assemblée des Notables.** A droite, dominé par une Renommée, Louis XVI en grand costume siégeant sur un trône élevé, ayant à sa droite ses deux frères, et entouré de divers notables.

Assis à une table, aux pieds du Roi, et tourné dans le même sens, le garde des sceaux Miromesnil lisant le discours d'ouverture. Au haut de l'estampe, au-dessus du tr. c. : «L'Assemblée des Notables.» Sous le tr. c. : «Discours du Roi ‖ Tenüe à Versailles le 22 Fevrier 1787 ‖ [cette dernière ligne se rapporte au mot Assemblée]. (Suit un abrégé du discours du Roi) Messieurs : Je vous ai choisis dans les differens ordres de l'Etat, et je vous ai r'assemblés autour de moi pour vous faire part de mes projets ‖ (suivent six lignes de texte. Au-dessous l'adresse :) A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins — Avec Permission.» Des deux côtés de l'estampe (trois et trois) les six «couplets ‖ sur l'assemblée ‖ Des Notables» que nous avons reproduits ci-dessus aux numéros 1326-1327.» [Fol. 35

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire.

Hauteur, 0 m. 164; largeur, 0 m. 250.

1330. **Monsieur de Calonne**, qui convoqua l'**Assemblée** des **Notables** et lui dut sa disgrâce en 1787. Assis dans un fauteuil, de profil à gauche, à mi-jambes, le buste de face, en habit de satin noir, sa main droite tenant un pli adressé «au Roy»; il s'appuie sur un bureau couvert de papiers où on lit : «Assemblée ‖ des Notables ‖ fevrier ‖ 1787» et à l'envers : «Edit du Roi ‖ Portant etablissement ‖... [a]mortissement ‖ [deli]bération ‖ l'Etat ‖ [1]784.» Sous le tr. c. à la pointe, à gauche : «M^de Le Brun pinx»; à droite : «de Bréa sculp^t»; au-dessous : «Monsieur de Calonne»; tout en bas, à droite, l'adresse : «A Paris Rüe Montmartre vis a vis St Joseph.» [Fol. 36

Manière noire tirage sépia foncé, due au mezzotintiste de Bréa *alias* de Bréhat, demeurant rue du Croissant au coin de la rue Montmartre, connu surtout par la gravure de *Daphnis et Chloé*, d'après Greuze, et de la gouache de Lavreince intitulée : *Les deux Cages ou la plus heureuse* (exposé à la Bibliothèque nationale en 1906, n° 563 du Catalogue). Bréa a gravé également les portraits de Mirabeau (ci-dessous, n° 1852) et de Mlle Renaud l'aînée. D'après le portrait de Calonne exposé par Mme Vigée-Lebrun au Salon de 1785, sous le numéro 87. «De tous ses portraits [les portraits exposés par Mme Lebrun à ce salon], écrit Grimm (*Correspondance*, t. XIV, p. 274), c'est celui de M. Calonne qui prouve peut-être le plus de talent... au mérite d'une ressemblance parfaite il réunit encore un beau ton de couleur et beaucoup d'effet.»

On sait que Charles-Alexandre de Calonne (né à Douai en 1734, mort à Paris le 30 octobre 1802), ancien avocat général au Conseil principal d'Artois,

puis Maître des requêtes au Conseil d'État, devint, en 1783, contrôleur général des finances, et contribua plus qu'aucun de ses prédécesseurs à compromettre le Trésor; c'est lui qui convoqua en 1786 l'assemblée des Notables; démasqué par cette assemblée même, il fut exilé en Lorraine, et se vit retirer le cordon du Saint-Esprit. Passé en Angleterre où il épousa la veuve de M. d'Harveley, il alla dès le début de la Révolution offrir ses services au comte d'Artois. Émigré en Allemagne, il devint l'agent attitré de ce prince et le chef de parti de Coblentz auquel il sacrifia toute sa fortune. Voir ci-après (n° 3707) la caricature intitulée : «Calonne en Paralisie». Après un long séjour en Angleterre, il obtint en 1802 l'autorisation de Napoléon Ier de rentrer en France où il mourut peu après.

Hauteur, o m. 395; largeur, o m. 328.

1331. **Calonne**, en buste, de face, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit, à gauche : «Mme Le Brun pinxt»; à droite : «Levachez Sculpsit.» Au-dessous bas relief représentant l'[Assemblée des Notables]; sous le tr. c. de ce bas-relief on lit : «Duplessi-Bertaux inv. et del. — An x de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti.» Un astérisque placé devant les mots «An x de la Rép.» renvoie à la désignation de la scène, placée ci-dessus entre crochets carrés, et qui se trouve au bas, sous le tr. c. de l'encadrement de la page; celle-ci contient au-dessous du portrait et du bas-relief décrits la légende suivante : «Calonne, ‖ contrôleur général des finances, en 1787.» Suivent dix-neuf lignes de texte, puis une note de trois lignes en plus petit caractère. [Fol. 37

Le portrait à l'aquatinte, le reste de l'estampe à l'eau-forte. Cf. ci-dessus nos numéros 446-453, précédés d'indications sur les Le Vachez, sur Duplessi-Bertaux et sur la *Collection complète des tableaux historiques de la Révolution*, dont cette estampe est détachée. La gravure de Le Vachez est inspirée d'assez loin du portrait de Calonne par Mme Lebrun dont il a été parlé au précédent numéro.

Diamètre de l'aquatinte, o m. 123.
Hauteur totale, o m. 365; largeur totale, o m. 224.

1332. **La même estampe**, premier état avant la légende «Calonne... etc.» et avant l'encadrement de la page. [Fol. 37

Hauteur, o m. 178; largeur, o m. 181.

1333. **Calonne**, à mi-corps, le buste de face, le visage de trois quarts à gauche, la main droite fermée appuyée sur deux volumes au dos desquels on lit : «Requête au Roi. 8bre 1787» et «Reponse a Mr Necker.» Dans un médaillon entouré d'un trait circulaire, et encadré, à une certaine distance, d'un filet carré. [Fol. 38

Stipple anonyme exécuté à Londres, où l'on sait que Calonne vécut le plus souvent à dater de sa disgrâce. La *Réponse de Calonne à l'écrit de Necker* parut à Londres en 1788, in-4°. Le privilège qui a été gratté très fortement nous paraît être le suivant : «Publish'd as the Act directs. . . May 1797.»

Estampe dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

Diamètre du médaillon, 0 m. 189;
Hauteur totale, 0 m. 268; largeur totale, 0 m. 208.

1334. **Etienne-Charles de Loménie de Brienne**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del.» Au-dessous : «De Lomenie de Brienne. ‖ Principal Ministre.» Au bas de la feuille l'adresse de Bonneville : «a Paris rue du Théatre Fr. N° 4.» [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte et au burin faisant partie de la *Collection de portraits* de François Bonneville (cf. ci-dessus notre numéro 596). Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, membre de l'Académie française depuis 1770, disciple de Turgot et ami de d'Alembert et de Morellet, n'hésita pas à accepter en 1787 la succession de Calonne qu'il n'avait point cessé de décrier. Se heurtant aux mêmes obstacles, il en vint aux mêmes expédients; il dut imposer au Parlement, par le lit de justice du 6 août 1787 (cf. notre numéro 1335), l'enregistrement des édits du Timbre et de la Subvention territoriale; le 15 du même mois, il l'exila à Troyes, puis le rappela à la fin de septembre, croyant l'avoir réduit.

L'incident Goislard et d'Esprémesnil (ci-après, n° 1345) lui prouva le contraire. Comprenant que les édits resteraient lettre morte, il se décida, dans un dernier espoir de reconquérir sa popularité, à annoncer la convocation des États généraux pour le 1er mai 1789; mais l'annonce (16 août 1788) que les payements de l'État se feraient en partie pour l'exercice 1788 en bons du Trésor, lui porta le dernier coup; il dut démissionner le 25 août et partit pour l'Italie comblé des bienfaits de la Cour, afin d'y chercher le Chapeau; il l'obtint en décembre et continua de voyager près de deux ans. Rentré en France en 1790, Loménie prêta serment à la Constitution civile du clergé, ce qui ne l'empêcha point d'être suspect au parti révolutionnaire et arrêté à Sens le 9 novembre 1793. Il mourut pendant sa détention le 16 février 1794, d'une attaque d'apoplexie, d'aucuns disent du poison qu'il aurait intentionnellement absorbé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 100; largeur, 0 m. 860.

1335. «**Lit de Justice tenu à Versailles**, ‖ **le 6 Aout 1787.** ‖ L'Enregistrement des Edits du Timbre et de la Subvention Territoriale, proposés par le Ministre Calonne, n'ayant pu avoir lieu à cause de la résistance opiniâtre du Parlement; le Roi tint son ‖ Lit de Justice à Versailles, le 6 Aout 1787, dans les formes usitées, et les Enregistremens ordonnés furent faits en sa présence; mais

immédiatement après le Parlement protesta contre ces Actes.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné et Gravé à l'Eau-forte par Girardet»; à dr. : «et Terminé par Duparc.» Au-dessous la légende ci-dessus reproduite. [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin par Girardet et Duparc, n° 2 de la *Collection complète des Tableaux historiques de la Révolution française* (voir sur ces deux artistes et sur cette collection la notice placée en tête de nos numéros 446-453). Voir également (Est. Qe 25, p. 5-8) le *Deuxième discours préliminaire aux Tableaux historiques...*, commentaire de la présente gravure. Sur le lit de justice convoqué par Loménie, voir la note jointe au numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 172; largeur, 0 m. 263.

1336. «**Charles-Philippe d'Artois, sortant de la Cour des Aides de Paris, ‖ le 19 Aout 1787.** ‖ Le second frere du Roi, etant venu le 17 Aout 1787 faire enregistrer à la Cour des Aides, les deux Edits du Timbre et de la Subvention Territoriale; ‖ le peuple qui vit dans cet Acte de l'autorité Royale une injure aux Magistrats alors dans sa faveur, manifesta son ressentiment dans la Cour du Palais.» Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Meunier», à dr. : «Gravé par C. Niquet.» [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin par C. Niquet sur un dessin de Meunier. Planche 3 des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice placée en tête des numéros 446-453, aux noms des deux artistes susdits). Voir également (Est. Qe 25, p. 9-12) le troisième *Discours préliminaire...*

Hauteur, 0 m. 174; largeur, 0 m. 267.

1337. **Caricature faisant allusion à l'exil du Parlement à Troyes** (15 août 1787). Exode de deux parlementaires, se dirigeant de droite à gauche, dont l'un serre un manchon d'hermine sur sa poitrine et l'autre perd sa perruque emportée par le vent. Sous le tr. c. : «Je croit que cette Bourasque nous emportera.» [Fol. 40

Gravure anonyme à l'aquatinte. Bien que le Parlement ait à cette époque pris momentanément parti pour le peuple, les prétentions dont il avait donné tant de preuves au cours du siècle étaient présentes à tous les esprits, et son impopularité persistait; ainsi s'expliquent cette caricature et les suivantes.

Hauteur, 0 m. 127; largeur, 0 m. 079.

1338. **Les mêmes**, estampe en contre-partie, de plus grandes dimensions, et de fonds différents (les nuages du ciel ont disparu, ainsi qu'un parapet très peu élevé au-dessus du sol qui se remarque

au numéro 1337). Le sol consiste en un terre-plein gazonné au-dessous duquel on lit : «Ah quelle affreuse Bourasque,». [Fol. 40

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Clairevoie.

Hauteur comptée du témoin, 0 m. 203; largeur, 0 m. 165.

1339. **Les mêmes**, estampe reproduisant dans le même sens et dans les mêmes dimensions qu'au précédent numéro 1338, les deux parlementaires décrits au numéro 1337. Addition d'un décor de fond significatif; au delà de la jetée sur laquelle passent les deux robins, et où l'on remarque une lanterne, étendue de mer avec, à gauche au fond, un navire démonté par la tempête, et au premier plan quatre autres parlementaires. Sous le tr. c. : «Confreres quel doit donc être nôtre sort! ‖ Pourrons nous échapper a la fois et à la Lanterne et à cette affreuse Tempête?» [Fol. 40

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Nous supposons que cette estampe fut gravée d'après le précédent numéro 1338, vers 1790, à la même époque environ que les numéros 1352-1353 ci-après, qui contiennent la même menace de pendaison à l'égard des «Parlementaires Aristocrates».

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 158.

1340. **Caricature faisant allusion à la suppression des Parlements.** Dans une cour qui n'est autre que celle du Palais de Justice de Paris et dont le fond est occupé par un bâtiment portant l'écriteau «Chambre à louer», un parlementaire en robe et en toque, un manchon au bras gauche, se dirige à droite vers les degrés du grand escalier du Palais. On lit au-dessous la légende «Monterai-je?» A gauche, un invalide n'ayant plus que sa jambe droite, appuyé sur deux béquilles et raclant un violon, lui fait escorte; on lit au-dessous la réponse à la question du Parlementaire : «Je n'en crois rien bis.» [Fol. 41

Gravure anonyme à l'eau-forte. Clairevoie. Le sens de cette satire est difficile à préciser exactement. Nous pensons pourtant qu'il ne s'agit plus ici de l'exil du Parlement à Troyes de 1787, mais de sa vacance, prononcée par les États généraux le 3 novembre 1789. Le costume de l'invalide et la cocarde (aux couleurs de la ville, dans l'estampe suivante) semblent indiquer comme date au moins 1789.

Hauteur, prise du témoin, 0 m. 188; largeur, 0 m. 143.

1341. **La même estampe**, coloriée, et à marges moindres. [Fol. 41

IMPRIMERIE NATIONALE.

1342. **Estampe allégorique et satirique faisant allusion à la Suppression des Parlements.** Au fond d'un appartement, sous un dais aux armes de France, une Justice assise tenant de la main droite la balance et de la gauche une main de justice; cet appartement s'ouvre par une large porte au linteau de laquelle on lit : «La Loi et le Roi» sur une salle de premier plan par où s'enfuient les parlementaires qu'expulsent du sanctuaire de la Justice des grenadiers qu'on aperçoit au fond et qui les accablent de leurs registres et des «Remontrances ‖ du Parlement» (ce titre inscrit sur un manuscrit lancé à la volée). A droite, plusieurs personnages où l'on croit reconnaitre Louis XVI, Marie-Antoinette et leurs courtisans, ces derniers applaudissant, assistent à cette exécution. Sous le tr. c., au milieu : «Suppression des Parlements.» [Fol. 41

Gravure anonyme à l'eau-forte détachée d'un volume.

Hauteur, 0 m, 129; largeur, 0 m. 085.

1343. **«Séance extraordinaire tenue par Louis XVI, au Palais, ‖** le 19 Novembre 1787. ‖ Le Cy-devant Roi fait enregistrer un Edit portant création d'un Emprunt pendant cinq ans. Lorsqu'il eut prononcé d'autorité l'enregistrement, le Cy-de^nt^ Duc d'Orléans ‖ se leva, et demanda au Cy-de^nt^ Roi si c'étoit un Lit de Justice, ou une Séance Royale. Il lui fut répondu Roy^le^. Alors il protesta contre cet enregistrement comme illégal.» C'est dans la Grand'Chambre du Parlement, célèbre pour ses voûtes en pendentifs et le triptyque, nettement visible au fond de la scène, dont il a été parlé ci-dessus (n° 1313), l'assemblée présidée par Louis XVI (au fond de la salle à gauche) assisté des princes de sang, et composée des membres du Parlement. Le troisième personnage à la gauche du Roi, et qui se lève pour protester, est le duc d'Orléans. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Meunier et Girardet»; à dr. : «Gravé par Cl. Niquet.» [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte et au burin. Sur les dessinateurs et graveur de cette planche, la 4e du tome I des *Tableaux historiques de la Révolution française*, voir la notice placée en tête des numéros 446-453 ci-dessus, et sur cette collection, voir aussi le *Quatrième discours préliminaire aux Tableaux historiques de la Révolution française*, commentaire de cette estampe (Est. Qe 25, p. 13).

Premier état; édition de 1791.

Hauteur, 0 m. 176; largeur, 0 m. 265.

1344. **La même estampe**, état postérieur, planche de la réédition de l'an XIII (1804). [Fol. 42

Elle diffère du numéro précédent par l'absence de la mention «Pag. 3» en haut à gauche, et par une légère différence de légende; les mots «Roi» et «Duc d'Orléans» y remplacent ceux de «Cy-de^nt^ Roi» et de «Cy-de^nt^ Duc d'Orléans».

1345. **«Arrestation de D'Éprémesnil et Goislard.** ‖ Le 6 Mai 1788, ‖ Le Conseiller d'Eprémesnil ayant découvert le projet d'édit du Cardinal de Loménie, concernant la Cour Pléniere, et l'ayant dénoncé au Parlement qui le fit avorter par le fameux Arrêté ‖ du 3 Mai, fut enlevé par Vincent d'Agout ainsi que son collègue Goislard, et conduit par Ordre de la Cour le 1er aux Isles Ste Marguerite et le 2^d^ au Chateau de Pierre-en-Cise.» La scène représente le moment où, après une lutte qui dura une nuit et une matinée, et qu'on appela le *Siège du Palais*, D'Espréménil et Goislard de Montsabert s'étant remis aux mains du marquis d'Agoult, chargé d'exécuter les deux lettres de cachet, montent en voiture pour un exil qui ne dura que jusqu'au 24 septembre 1788, date du rappel du Parlement. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Vény et Girardet»; à dr. : «Gravé par Cl. Niquet.» [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte et au burin. Sur les dessinateurs et le graveur de cette planche, voir la notice placée en tête des numéros 446-453. Voir aussi (Est., Qe 25, p. 17) le *Cinquième discours préliminaire*..... commentaire de cette estampe. Planche de l'édition de l'an XIII. Jean-Jacques Duval d'Esprémesnil (né à Pondichéry en 1746, et guillotiné en 1794) et Goislard de Montsabert avaient été pendant près de quatre mois les héros acclamés par le public; d'Esprémesnil s'étant prononcé pour la délibération par ordres et non par têtes, lors de la réunion des États généraux, tomba dès lors dans le plus complet discrédit. De même, lorsque les Etats généraux suspendirent les Parlements et que ceux de Rennes et de Toulouse protestèrent, d'Esprémesnil fut l'un des premiers parlementaires Parisiens à attaquer violemment l'Assemblée. Il écrivit en 1790 une brochure intitulée : «*Nullité et Despotisme de l'Assemblée Nationale*», qui acheva de lui attirer la haine populaire. Ayant failli périr aux approches du 10 août et sauvé par Péthion, il se retira dans une terre qu'il possédait près du Havre; arrêté vers la fin de 1793 et conduit à Paris, il y fut condamné le 21 avril 1794 avec Lamoignon de Malesherbes et les constituants Thouret et Le Chapelier.

Hauteur, 0 m. 176; largeur, 0 m. 265.

1346. **Caricature** représentant **D'Esprémesnil** assis au milieu des flammes, sur un fourneau que deux diables cornus alimentent

de charbon et attisent à l'aide d'un écran. Sous le tr. c. : «La rage parlementaire ‖ ou ‖ D'spremesnil dans son élément.» [Fol. 43

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Elle doit dater de 1790, date de la grande impopularité de Duval d'Esprémesnil. (Voir la note du numéro précédent.)

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 175.

1347. «**Charles Duval d'Epremenil**, ‖ Conseiller au Parlement de Paris; ‖ et Deputé aux Etats Generaux de 1789.» En buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire occupant la partie supérieure d'une page à encadrement rectangulaire qui comprend au-dessous de ce portrait-médaillon signé sous la bordure circulaire à dr. : «Levachez Sculp.», un bas-relief représentant «D'Epremenil prêt à être victime de la fureur du peuple le 27 Juillet 1792» (la scène se passe aux Tuileries) et sous le tr. c. duquel on lit : «Duplessi-Bertaux inv. et del. — An 8 de la Rep, — Duplessi-Bertaux aqua forti.» Suivent la légende reproduite en tête de notre description, et un commentaire de vingt-cinq lignes. [Fol. 44

Le portrait-médaillon gravé à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution française*, dont ce portrait est détaché, et sur les artistes Levachez et Duplessi-Bertaux, voir ci-dessus la notice placée en tête des numéros 446-453. Sur d'Espréménil, voir ci-dessus notre numéro 1345

Le présent portrait est inspiré du «Portrait de M. J. d'Epremesnil, dessiné d'après nature avec le physionotrace, par Quenedey, rue des Bons Enfans n° 45 et au Palais Royal, arcade 180, prix 1 liv. 4 s.» (*Gaz. de France*, mardi 18 novembre 1788) que l'on trouvera au Cabinet des Estampes (N2, *Portraits, verbo* Epréménil).

Hauteur, 0 m. 361; largeur, 0 m. 222.

1348. «**Le Maire de Paris, allant au Palais poser les scélés sur les papiers du Parlement** ‖ en Novembre 1790.» La rue de la Barillerie au premier plan, encombrée de peuple et de troupes, au fond la grille, la cour et les bâtiments du Palais, à gauche la flèche de la Sainte-Chapelle; la scène est prise au moment où le cortège du maire de Paris pénètre dans la cour. Sous le tr. c., à g. : «Prieur inv. & del.»; à dr. : «Berthault Sculp.» Dans l'angle supérieur de droite : «N° 45.» [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin. 45e *Tableau historique de la Révolution française* dont on trouvera le commentaire p. 177, tome Ier de ce Recueil

(Est. Qe 25). Sur la collection et les artistes Prieur et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête des numéros 446-453.

Hauteur, 0 m. 195; largeur, 0 m. 255.

1349. **Copie**, réduite, et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Prieur inv. del.»; à dr. : «Ant. Otto Sculp.» Au-dessous : «Der Maire von Paris geht in den Palast, um die Parlements papiere ‖ zu versieglen im November 1790.» En bas à dr. le numéro «25». [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin par un graveur allemand, qui n'est sans doute autre que C.-H. Otto, fixé à Meissen et dont on connaît de nombreuses études d'animaux peintes et gravées. Contrefaçon allemande. Planche 25 d'un recueil allemand reproduisant les *Tableaux historiques de la Révolution.*

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 205.

1350. **Copie**, réduite, et dans le même sens, du numéro 1348. Sous le tr. c., à g. : «J. Bulthuis delin.»; à dr. : «R. Vinkeles et D. Vrydag sculp. 1798.» Au-dessous : «De burgerlijke Hoofdschout van Parijs, gaande naar het gerigts-hof, om de papieren ‖ van het Parlement te verzegelen, op den 13den van Slachtmaand van 1790.» [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et au burin par Reinier Vinkeles (né à Amsterdam en 1741, mort dans la même ville en 1816), élève du graveur hollandais Punt et de notre J.-Ph. Lebas, illustrateur auquel on doit plus de 2,500 vignettes et illustrations, et par son élève Daniel Vrijdag (né à La Haye en 1765, mort à Amsterdam le 12 janvier 1822), également élève de Lebas et de J.-G. Wille et qui devint par la suite marchand d'estampes. D'après une copie par le peintre et dessinateur Jan Bulthuis, né à Groningue, mort à Amsterdam en 1801, élève d'Andriessen, académicien à l'Académie d'Amsterdam en 1785, auteur de nombreux paysages destinés à des tapisseries et de dessins à l'encre de Chine.

Planche 25 des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, Amsterdam, Johannes Allart, 1795-1801. 2 vol. in-8°, 25 livraisons comprenant 25 frontispices par Vinkeles et Vrijdag, 77 figures par Bulthuis, Vinkeles et Vrijdag, et 79 portraits par Claessens et Portman (on trouvera quelques-uns de ces portraits groupés ci-après sous les numéros 2665-2687) [Bibl. Nat., Impr., La[32] 323].

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 218.

1351. **Estampe satirique** représentant dans un ovale en largeur les «**derniers efforts du parlement auprès de la justice.**» L'interprétation, très libre, de cette légende est de celles qui ne souffrent

guère le commentaire. A gauche, la Justice assise sur un trône et sous un dais, se détournant d'un parlementaire, la toge troussée et le sexe à découvert. Un autre parlementaire, de profil à droite, le visage voilé de ses mains, prend la porte de sortie. [Fol. 46

Gravure anonyme à l'aquatinte. Allusion à la suppression des Parlements (novembre 1790).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 124; largeur, 0 m. 182.

1352. «**Depart des Apoticaires Patriotes du faubourg St Antoine Munis d'une provision de pilulles pour purger || les 2 Chambres des Vacations du Parlement de Rennes.** — Ecce 4 Pilulles suivant l'ordonnance» (ces six derniers mots ajoutés à la pointe). Caricature satirique représentant trois patriotes traînant sur une sorte de haquet quatre lanternes allumées qu'escortent à l'avant deux citoyens, armés d'une faucille et d'une faux, le premier brandissant un papier où on lit : «Recette contre l'Aristocratie || Prenez, une Lanterne || &c. &c. &c.», et, à l'arrière, un groupe de citoyens également armés de toutes façons. Sous le tr. c. la légende reproduite ci-dessus. [Fol. 47

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. On sait que le Parlement de Rennes, comme d'ailleurs ceux de Rouen, de Toulon, de Dijon et de Bordeaux, et plus violemment qu'eux encore, protesta contre la mesure votée par les États généraux et suspendant les pouvoirs des Parlements. D'où cette caricature qui doit dater de 1790.

Hauteur, 0 m. 123; largeur, 0 m. 254.

1353. Copie de la même estampe, en contre-partie; les divers personnages ayant été resserrés de façon à obtenir une moindre largeur de l'estampe. On remarque les variantes suivantes de la légende : «Depart des Apoticaires Patriotiques des Fauxbourgs de Paris Munis d'une provision de || Pilules pour Purger les Parlementaires Aristocrates» et de l'inscription citée au précédent numéro : «Recette || contre les Ennemis || de la || Nation || Descente de || la Lanterne.» [Fol. 47

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Épreuve rognée ayant fait partie de la Collection Soulavie.

Hauteur totale 0 m. 137; largeur, 0 m. 203.

CHAPITRE X

JACQUES NECKER

SOMMAIRE DU CHAPITRE X.

Nos 1354 à 1368. — **Jacques Necker** (né le 30 septembre 1732 à Genève, mort à Coppet le 9 avril 1804) est appelé le 29 juin 1777 à la **Direction générale des finances.** La publication de son **Compte rendu** en janvier 1781 l'ayant mis en désaccord avec Maurepas et Vergennes, il **démissionne pour la première fois** le 19 mai 1781.

Nos 1369 à 1403. — **Premier rappel** de Necker le 25 août 1788, après le double échec de Calonne et de Loménie qui lui avaient succédé. **Seconde retraite et exil** du ministre, le 11 juillet 1789. Le 12 juillet 1789, son buste et celui du duc d'Orléans sont promenés en triomphe place Louis XV (voir ci-après, chapitre XII, *Les premières Manifestations populaires*, nos 1507-1509). Réclamé par l'opinion, Necker est **une seconde fois rappelé** par Louis XVI le lendemain de la prise de la Bastille. Estampes allégoriques à sa gloire, et estampes satiriques et caricaturales dirigées contre lui. Sa **retraite définitive** le 18 septembre 1790.

Nos 1404-1422. — **Portraits** de Necker.

XXIII

ALLÉGORIE À LA GLOIRE DE NECKER

1789 (?)

AQUATINTE PAR LAURENT GUYOT

N° 1359



La Vérité Triomphante

Le Citoyen Vertueux qui sert son Roy Sa Patrie
Avec la Vérité un Jour Confond: Ses Ennemie

Digne Sang de Henry pui je te méconnoitre
que dis je il vit Encorre, et Sully, Va renaitre



CHAPITRE X.

JACQUES NECKER.

1354. **Jacques Necker**, en pied, de face, la main droite appuyée sur une corne d'abondance, devant un socle supportant le buste de **Louis XVI** de trois quarts à gauche. Sur le socle la légende : «Louis XVI Roi ‖ de Fr. et de Na.» Au premier plan à gauche, sur une console partiellement recouverte du manteau royal fleurdelysé, globe couronné et fleurdelysé, volume ouvert, sur les pages duquel on lit : «De ‖ l'amour ‖ des Fran...» — «Compte ‖ Rendu ‖ au Roi», et rouleau sur lequel on lit : «...des ‖ grains Eloge ‖ de ‖ Colbert.» Au-dessous du tr. c., quatre vers sur deux colonnes (2 et 2) :

«Grand Neker ta sage prudence,
Va rendre nos cœurs réjouis;
Tu nous ramenes l'abondance,
Sous le bon plaisir de Louis.»

Suit l'adresse : «A Paris chez J. Chereau Rue St Jacques pres la Fontaine St Severin aux 2 Colonnes.» [Fol. 48

Gravure anonyme à l'eau-forte, coloriée. Cette estampe doit dater de 1781. *L'Éloge de J.-B. Colbert* qui remporta le prix à l'Académie française est de 1773; le *Compte rendu* est de janvier 1781, et le traité *Sur la législation et le commerce des grains* date de 1775.

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 161.

1355. **Necker**, en buste de trois quarts à droite, dans un ovale maintenu contre un pilier par une Minerve qui le montre à un jeune homme recueilli et le front incliné; au premier plan, un abbé en rochet, un fermier général de la poche duquel sort un papier où on lit : «Aides ‖ et ‖ gabelles», et un parlementaire, terrassés ou mis en fuite par la seule vue du ministre. Dans un médaillon circulaire entouré de la légende suivante : «La Sagesse montrant aux Français le portrait de M. Necker, les Abus du

Clergé de la Robe et de la Finance sont effrayés, un hoñe du Tiers le voit avec veneration.» A l'exergue, l'adresse du graveur : «Chez Sergent rue Mauconseil, N° 62.» [Fol. 48

Gravure à l'aquatinte imprimée en couleurs. C'est le plus finement traité de tous les nombreux dessus de boîtes auxquels a prêté la popularité de Necker. Dû au célèbre Antoine-François SergentMarceau (ci-dessus, n° 431), dont on trouvera ci-après la très remarquable gravure du portrait de Necker par Duplessis, exécutée sous la direction de Saint-Aubin (n° 1410).

Diamètre du médaillon, o m. 052.

1356. **Necker,** en buste de profil à droite, dans un médaillon ovale fixé par un nœud de rubans sur un fond rectangulaire, et reposant sur une tablette où on lit : «C. H. G. Necker ‖ Directeur Général ‖ des finances». Ni signatures ni lettre sous le tr. c. [Fol. 48

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. L'exemplaire du *Cabinet des Estampes* (Portraits, *N*², Necker) ne porte non plus aucune lettre. Le type de ce portrait, qu'on retrouvera dans de nombreuses gravures ci-après, et que certaines lettres attribuent à Mme Vigée-Lebrun, paraît n'être que le type démarqué du portrait du prince Alexandre de Montbarey, secrétaire d'État de la Guerre en 1779, type déjà démarqué et utilisé au moment de l'Affaire du Collier pour un portrait du comte de La Motte (ci-dessus, n° 1113).

Hauteur, o m. 146; largeur, o m. 084.

1357. **Allégorie gravée en l'honneur de Necker.** Sous le tr. c. à g. : «Borel invenit». Au-dessous : «La Vertu récompensée. ‖ La France, tenant à la main le Compte rendu, indique à la nation la Piramide, sur laquelle est ‖ gravé le nom du Directeur général des Finances. ‖ L'Equité, la Charité, L'Humanité et l'Abondance sont au bas de la Piramide. ‖ L'Economie ordonne à la muse de l'histoire d'effacer de nos fastes le mot Impot. ‖ La Reñomée publie les heureux effets, qui résultent de la sage administration de nos Finances. ‖ Se vend A Paris chez l'Auteur, rue de Bretagne a coté du Potier d'Etain. ‖ Imprimé par Gayant le Jeune.» Sur le livre que la France tient à la main, on lit le titre : «Compte ‖ rendu au ‖ Roy ‖ au mois ‖ de Janvier ‖ 1781 — Imprimé ‖ par ordre ‖ de sa ‖ Majesté.» [Fol. 49

Gravure à l'aquatinte sur un dessin d'Antoine Borel (ci-dessus, n° 1193). Est-ce au dessin original de cette gravure et à son pendant que se rapporte cette double mention des *Nouvelles de la République des Lettres et des Arts*, de Pahin de la Blancherie, du 4 janvier 1782, ayant trait aux œuvres exposées

au *Salon de la Correspondance* : « N°s 42 et 43 [dessins], deux allégories à la gloire de M^r et Mme Necker, par M. Borel dessinateur » ?

Hauteur, o m. 349; largeur, o m. 280.

1358. **Copie réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente.** Dans un cadre rectangulaire strié de hachures perpendiculaires. [Fol. 49

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, o m. 174; largeur, o m. 120.

1359. **Allégorie gravée en l'honneur de Necker.** Necker dans un costume antique sort d'un tombeau, porté sur un nuage; il tient à la main gauche un portrait ovale de **Louis XVI**, en buste de trois quarts à droite, et enlève sur son bras droit une Vérité armée de la torche et du miroir. Au pied du tombeau, plusieurs personnages symboliques accompagnés des attributs ordinaires de l'Envie, de la Discorde et de la Calomnie, renversés par l'apparition du héros. A gauche, un Parlementaire confondu s'enfuit. Au premier plan, également à gauche, le Temps accroupi, dont le dos sert de pupitre à la France, occupée à inscrire sur un livre les louanges de Necker, et une femme assise de profil à droite, appuyée sur une ancre, qui symbolise sans doute l'Espoir des Français. A l'arrière-plan à gauche, ronde de citoyens et de citoyennes dansant autour d'une pyramide bizarrement surmontée de deux petites silhouettes. Au-dessous du tr. c. : « La Vérité Triomphante ». Suivent sur deux colonnes, 2 et 2, les quatre vers faux suivants :

« Le citoyen Vertueux qui sert son Roy Sa Patrie
Avec la Vérité un Jour Confond Ses Ennemie (*sic*)
Digne Sang de Henry pui je te méconnoitre
Que dis je il vit Encorre, et Sully, Va renaître. »

Suit l'adresse : « A Paris chez Guyot rue St Jacques N° 10. » [Fol. 50

Gravure à l'aquatinte, imprimée en sépia, par le célèbre graveur Laurent Guyot (ci-dessus, n° 208). Planche XXIII, p. 648, du présent catalogue.

Hauteur, o m. 280; largeur, o m. 351.

1360. **Allégorie gravée en l'honneur de Necker.** Necker et **Louis XVI**, bustes de trois quarts à gauche et de trois quarts à droite accolés et se faisant face dans un entrelacement de palmes, soutenus par le Temps, couché au premier plan, par une Minerve

debout en pied à gauche, et par une Vérité planant sur les nuages. Au fond à gauche, en bas, l'Envie s'enfuyant, en haut la Renommée soufflant de la trompette et élevant de la main droite une branche d'olivier. Au-dessous du tr. c., vignette faisant corps avec la gravure ci-dessus décrite, en dépit de ce tr. c. nettement marqué; elle représente au milieu de nuages un char fleurdelysé attelé à trois chevaux, dans lequel on remarque deux petits personnages; l'un assis, veut être Louis XVI; l'autre, nouvel Apollon, debout, stimulant les chevaux et rayonnant d'une auréole, veut être Necker. Des deux côtés de cette vignette on lit : «Ad celeberrimum — ante omnes. ‖ Riche en mœurs purs et comblé de louanges, — Comme un autre Sully, il à toute sa confiance. ‖ A Paris chez Vallée, Peintre Doreur et M^d^ — d'Estampes Rue de la Barillerie Palais M^d^.» [Fol. 50

Aquatinte anonyme.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 270; hauteur de la vignette, 0 m. 045; largeur, 0 m. 070.

1361. «**Allégorie**, pour servir de Frontispice ‖ au **Compte rendu** au Roi, par M. **Necker**, ‖ Directeur Général des Finances. ‖ La France à la tête de sa Marine appuyée d'une main sur le Compte rendu au Roi par M. Necker tient de l'autre une Corne ‖ d'Abondance d'ou sortent des Fruits et des Edits de Bienfaisance, aux pieds de la France un Leopard, couché sur une autre corne d'abon ‖ dance renversée, regarde un Coq qui le fixe avec fierté. Plus loin les Ecuries d'Augias. Dans le fond une troupe d'Habitans de la Campagne ‖ pleins d'allegresse dansent autour de la statue de Sa Majesté, pour témoigner la joie que leur causent la haute Sagesse et la bonté ‖ du Jeune et Vertueux Monarque, constam̃ent occupé du bonheur dont il les fait jouir, et de celui qu'il leur prépare.» Au sommet et au bas de la feuille deux citations empruntées au Compte Rendu; en haut dans un phylactère : «Cè Tableau satisfaisant n'est dû qu'a l'ordre que Votre Majesté a mis ‖ dans ses Affaires — Compte rendu F. 19»; au-dessous du commentaire reproduit ci-dessus et séparée par un double trait : «. . . Que le Nom de Votre Majesté toujours chéri, ne soit prononcé ‖ que pour la Consolation et pour l'Espérance ‖ Compte rendu F. 75.» Tout à fait au bas de la feuille : «I. H. E. invenit — A. P. D. R. — G. . . sculpcit.» Sur l'estampe même, notons un mauvais jeu de mots :

à droite, au-dessus du coq de la ferme que le commentateur baptise «écuries d'Augias», sort un torrent bienfaisant (allusion à Necker) qui les a nettoyées et purifiées; le graveur a inscrit ici sur le torrent même : «Neker Fl.»; le fleuve Necker par analogie avec le fleuve Neckar. [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte par le graveur nurembergeois Carl Guttenberg (1744-1795), d'après Jean-Henri Eberts, Suisse d'origine, dessinateur amateur, banquier fixé à Paris, place des Victoires, et ami de Necker. Lié avec Wille, Choffard, Flipart, Chardin et autres artistes, Eberts entreprit avec Freudeberg la célèbre publication continuée par Moreau le Jeune, intitulée : «*Suite d'Estampes pour servir à l'Histoire des mœurs et du Costume des françois*», et pour laquelle on souscrivait à sa banque, 1, rue de la Feuillade place des Victoires. Son monogramme «I. H. E. inv.» précède la signature «Freudeberg delin.» sur la première suite de douze estampes, du prix de 30 livres. (Brulliot, *Dict. des Monogrammes*. Munich, 1832, p. 197. Voir aussi nos n°s 961 et 1369.) Clairevoie.

Hauteur totale de la pièce, 0 m. 298; largeur, 0 m. 225.

1362. «**Allégorie || du Compte || rendu au || Roi, par || M. Necker || en 1781.**» Ce titre est inscrit dans un cartouche rocaille au bas de la pièce à droite. **Louis XVI**, en grand costume royal, est assis de profil à gauche sous un dais, et Necker agenouillé lui présente son compte rendu dont on lit les premiers mots à l'envers sur le volume qu'il tend au roi : «Sire || ayant dé || voué tout || mon tems || et toute — mes for || ces au || service || de Votre || Majesté...» Au fond, perspective des appartements royaux et, à gauche, groupe de courtisans parmi lesquels on pourrait reconnaître Brienne et Calonne. Encadrement, contenu à l'intérieur du tr. c., consistant dans la draperie du dais déjà cité, surmonté d'un écu en blanc couronné, au-dessus duquel on lit les deux vers latins :

«Sol geminus nostris partitur munera terris
Dividit hic lumen, dividit alter opes»

en un Henri IV planant sur des nuages; en un portrait-médaillon ovale de Sully, buste de profil à droite entouré de la légende «Maximilien de Béthune duc de Sully»; en un cartouche au centre duquel est une corne d'abondance «omnia vivificat»; en un ovale comprenant une vue de campagne et, sortant d'un nuage, la main de la Providence armée d'un compas «Composuit omnia»; en un ovale dont le phylactère est demeuré en blanc, à l'intérieur duquel on remarque plusieurs personnages groupés autour du lit d'un

malade (?). Au bas de l'estampe à gauche, Minerve armée de la lance, appuyée sur un phylactère où on lit le vers de Térence : «Homo sum ‖ et nihil hu ‖ mani a me ‖ alienum puto». Au bas, au milieu, les quatre vers :

«Au bonheur de l'Etat consacrant ses talens,
Il va droit à son bût sans craindre les méchants,
Comme un autre Sully, ce ministre fidèle
A la Postérité servira de modele.» [Fol. 51

Gravure anonyme à l'eau-forte. L'exemplaire du *Cabinet des Estampes* (N2 Portraits, *verbo* Necker) ne porte non plus aucune signature sous le tr. c.

Hauteur, 0 m. 236; largeur, 0 m. 170.

1363. «**Le Compte Rendu.**» Allégorie, gravée en l'honneur de Necker. Le buste de celui-ci, de profil à droite, est placé sur la tranche de plusieurs volumes, parmi lesquels le «Compte ‖ . . . . u au Roi ‖ Necker ‖ Finances ‖ 1781 ‖ Este», dont le poids écrase la poitrine d'un personnage symbolique aux cheveux enlacés de serpents, représentant l'Envie ou la Calomnie. Sur le sol, feuilles déchirées où on lit les premiers mots de quelques pamphlets, la plupart dus à Calonne : «Réponse [à M. Necker]» (cf. ci-dessus notre numéro 1333), etc. . . Au-dessous du tr. c. : aucune indication; seule, la légende reproduite ci-dessus. [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. L'exemplaire du Cabinet des Estampes (*Portraits*, N2, *Verbo* Necker), est également dépourvu de signature.

Hauteur, 0 m. 176; largeur, 0 m. 117.

1364. «**Allégorie pour le frontispice du Compte rendu au Roi ‖ par M. Necker**, en 1781. ‖ Dans le fond du Tableau on voit le Temple de Mémoire auprès ‖ duquel les Vertus élevent une pyramide à la gloire du Directeur des ‖ Finances. Ce sont la Fidélité, l'Humanité et la Justice qui s'en occupent. ‖ D'un côté, l'Histoire trace les évênemens remarquables de son minis ‖ tère, et l'Administration des Finances assise sur des sacs d'argent, ‖ tient dans ses mains le Compte rendu. De l'autre côté la France ‖ sous la figure d'un Guerrier, accompagnée de la Reconnoissance, ‖ viennent rendre leurs hommages. Les Génies des Sciences et des ‖ Arts prouvent par leurs occupations combien ils sont encouragés, et ‖ la Renommée annonce partout les travaux du Ministre.

Français, vous regrettiez Colbert
Vous le retrouvez dans Necker.»

Sur la vignette même qui surmonte cette légende on remarque les inscriptions suivantes; sur la Pyramide : «Hoc ‖ Virtu ‖ tis ‖ opus.» Sur une table de pierre, entre les mains de l'Histoire : «Lettres ‖ patentes du ‖ Roi concern. . . ‖ l'Hôt. Dieu.» Sur une plaque entre les mains de l'Administration des Finances : «Compte ‖ rendu au Roi ‖ par M. Necker ‖ en 1781»; enfin dans les mains de la Reconnaissance, une feuille portant : «Hopi ‖ taux ‖ Pri ‖ sons». Dans une bordure rectangulaire, à hachures perpendiculaires. Aucune mention sous le tr. c. [Fol. 52

Gravure anonyme à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 221; largeur, 0 m. 136.

1365. **Necker**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon suspendu par une guirlande de chêne à une pyramide et reposant sur la tranche de volumes (dont le *Compte rendu*) écrasant la poitrine du personnage symbolisant la Calomnie, déjà décrit au numéro 1363 ci-dessus. Au-dessous du tr. c. : «M. Necker, Ministre d'État ‖ Contrôleur Général des Finances de France.» [Fol. 53

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, qui nous paraît une contrefaçon, par un graveur allemand, du numéro 1363 ci-dessus, comportant l'addition de la pyramide, de la bordure et du fond du médaillon.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 093.

1366. **Frontispice allégorique du «Compte Rendu»** ‖ Au Roi ‖ Par ‖ **Mr Necker**» (ce titre inscrit dans un cartouche au bas de l'estampe, à gauche.) Sous un dais que soutiennent des Amours et dont les draperies retombant à droite et à gauche forment encadrement, un sultan [Louis XVI] passant une chaîne au cou d'un personnage agenouillé [Necker]; à droite, très semblable à ce dernier, un autre personnage, assis à une table sur laquelle il écrit; groupe de courtisans et de soldats; au fond, perspective d'un palais aux balcons duquel se presse une foule de spectateurs. A gauche, à l'intérieur de la draperie, trois cartouches superposés; les deux du bas représentent les mêmes motifs que ceux du précédent numéro 1362, en contre-partie, corne d'abondance et main tenant un compas; les légendes diffèrent : «Regi et Patria» et : «Cuique Sua». Au bas, à g., un lévrier, emblème de la fidélitè; à dr., une Minerve soutenant la draperie de droite, et sur l'égide de qui on lit : «Virtus.» Sur la banderole décorant le sommet du dais : «Honoris Merces.» [Fol. 53

Gravure anonyme à l'eau-forte. Épreuve rognée. Nous pensons qu'il s'agit d'un frontispice ou du moins d'une illustration d'un conte de sujet turc, ou persan ou indien, comme il y en eut tant au milieu et à la fin du XVIII[e] siècle; peut-être s'agit-il d'une illustration du Zadig de Voltaire, et la scène représentait-elle originairement le Roi Moabdar décernant le prix à Zadig? A l'occasion du Compte rendu on aurait repris, en 1781, cette composition où il était facile de reconnaître Louis XVI sous les traits de Moabdar et Necker sous ceux de Zadig. La légende «*Compte-Rendu* etc.... », remplaça dans le cartouche inférieur gauche une autre légende dont on retrouve encore, mais indistinctement, les traces. De même Necker est peint sous les traits d'Ibrahim dans les *Portraits à la turque de M. Necker et de plusieurs députés* (Bib. nat. *Imp.*, Lb[39] 4041), et désigné sous l'anagramme de Cerneck dans *Le dernier cri du monstre*, conte indien, s. l. juillet 1789 (Bibl. nat., *Imp.*, Lb[39] 2097). Nous pensons que le précédent numéro 1362 est inspiré de la présente estampe; au costume oriental, l'artiste a substitué le costume de la Cour de Louis XVI, comme il a, sans talent aucun, dénaturé le gracieux encadrement du numéro 1366, en y ajoutant Henri IV et Sully. Estampe dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

Hauteur, 0 m. 289; largeur, 0 m. 220.

1367. «**Le Moderne Sully.** ‖ On voit sur un nuage, dirigé vers le Temple de Mémoire, le Buste de ce sage Ministre porté par des Génies, l'un d'eux tient son Compte rendu qu'il éclaire ‖ du flambeau de la Vérité, proclamé par la voix des Peuples; la Renommée met sur le buste une Couronne Civique; Sur le devant, la Sagesse du Gouvernemēt arrête ‖ l'Audace de l'Envie, qui levant le masque et s'avançant, semble vouloir couper les ailes à la Renommée qui est déjà élevée beaucoup au dessus d'elle. ‖ On a voulu désigner par ce trait l'estime dont Notre Auguste Monarque, sans cesse occupé du bien de l'État, honore **M. Necker.** On veut aussi montrer combien ‖ le Fiel répandu dans plusieurs Écrits détracteurs est foible contre la justice que le Public rendra toujours à la probité et au vrai Mérite.» Sur le volume porté par le Génie de gauche, on lit: «Compte ‖ rendu ‖ au Roi ‖ au mois ‖ de Janv. ‖ 1781 — imprimé ‖ par or ‖ dre de ‖ Sa Ma ‖ jesté.» [Fol. 54

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Premier état.

Hauteur, 0 m. 245; largeur, 0 m. 195.

1368. «**Retraite de M. Necker en Juin 1781.**» [Fol. 54

La même estampe, second état ne différant du premier que par le titre ci-dessus; le reste de la lettre est identique.

1369. «**Le Rappel de Monsieur Necker.** ‖ Le Roi, appuyé sur les ouvrages de M. Necker le reçoit des mains de la France, ‖ représentée sous l'Emblème d'une belle femme, aux acclamations des Peuples le 25 aoust 1788. ‖ à Paris rue de la Feuillade N° 1. ‖ A. P. D. R.» **Louis XVI**, à droite, en pied, de trois quarts à gauche, la main gauche posée sur un volume que supporte une colonne tronquée, accueillant d'un geste de la main droite **Necker**, en pied, de profil à droite, tenant de la main droite un manuscrit dont on lit les deux premiers mots: «Projets — Salut.» Entre eux deux, de trois quarts à droite, en pied, la France, sous les traits de **Marie-Antoinette**, présentant à Louis XVI le Ministre rappelé. Au premier plan, à droite, terrassée, l'Envie représentée par un dragon; au fond, foule acclamant Necker. Dans le ciel, triangle centré d'un œil avec légende : «Post tenebras lux.» Sous le tr. c., à g. : «I. H. E. . . S, inv.»; à dr. : «C. S. Gaucher Sculp.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Charles-Étienne Gaucher (ci-dessus, n° 98) d'après Jean-Henri Eberts, Suisse (ci-dessus, nos numéros 961 et 1361). Le baron Eug. de Vinck, à qui le moindre détail a souvent fourni la matière d'une observation piquante et même d'intérêt général, avait noté en marge de cette estampe le curieux synchronisme suivant : «Le 25 août 1788, Necker est rappelé au ministère. A la date du 29 août 1788, on lit dans le *Livre-Journal de Mme Eloffe* (édit. de Reiset) : Avoir rebordé une paire de souliers pour la Reine, 15 sols. Ainsi au moment où Necker réformait les finances de l'État, Marie-Antoinette restreignait les dépenses de sa toilette et faisait reborder ses vieux souliers.» Annoncée par la *Gazette de France* du mardi 13 janvier 1789.

Gower, n° 152.

Hauteur, 0 m. 205; largeur, 0 m. 292.

1370. Projet de «**Monument pour Paris**» à l'honneur de **1789**, de **Louis XVI** et de **Necker**. Dans une niche de pierre, à la clef de voûte de laquelle on lit : «Anno 1789». Monument composé d'une pyramide tronquée et surmontée d'un portrait-médaillon de Louis XVI, à mi-corps, de trois quarts à gauche (type Callet), soutenu par la France et la Ville de Paris. De ce portrait descendent des chaînes et des cordes rompues, encadrant quatre médaillons, les deux du haut plus grands que les deux du bas, entourant eux-mêmes un tableau central carré placé au-dessus du portrait-médaillon de Louis XVI. Au bas de l'estampe, appliqué

IMPRIMERIE NATIONALE.

à un fût de colonne tronquée, buste de Necker, de trois quarts à droite (type Duplessis, ci-après n° 1410) dans un médaillon circulaire sous la bordure duquel on lit: «Mr J. Necker.» Sous le tableau central, représentant l'arrivée de Necker à l'Hôtel de Ville, le 24 juillet 1789, on lit : «De terugkomst van Mr Necker — Le Retour de M. Necker.» Sur les bordures des quatre médaillons ovales en largeur, les légendes suivantes en indiquant le sujet; à g., en haut: «Verklaring der Fransche Gardes — Déclaration des Gardes Françoises», en bas: «Het Gebeurde by Seves — L'Affaire près de Sèves»; à dr., en haut : «Verovering der Bastille — Prise de la Bastille»; en bas : «Het omvoeren der afgehoude hoofden — Les têtes tranchées portées dans les rues.» Sur le double socle du monument: «Gedenkteeken — voor Parys ‖ Monument pour Paris.» Sous le tr. c., à g. : «W. Kok. inv. et del.»; au milieu : «D. Schuurman Excudit.»; à dr. : «Th. Koning & J. L. v. Beck, sculp. 1790». [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte et au burin, par deux graveurs hollandais peu connus, d'après Jean-Martin Koch ou Kok, peintre hollandais, connu par des copies à l'aquarelle de Van Ostade, de Van de Velde et de Wouwerman.

Hauteur, 0 m. 258; largeur, 0 m. 482.

1371. **Estampe allégorique en l'honneur de Necker.** La Justice présentant à la France assise sur un nuage le portrait-médaillon ovale de Necker, de profil à gauche. Au dessous, on remarque, foudroyé par un éclair, une hydre à sept têtes, représentant l'Envie. Dans un cadre rectangulaire au sommet duquel est fixée une plaque avec quatre vers, et qui repose sur une tablette aux armes de Necker (de gueules à un cygne d'argent nageant dans une mer du même, au chef du second chargé d'une grappe de raisins de pourpre, pamprée de sinople, posée en fasce, la tige à senestre), où on lit: «A Monsieur Necker — ancien Directeur Général ‖ des Finances, Rappelé — au Ministère en 1788. ‖ La Justice qui de la Main gauche tient — le portrait de ce grand homme, le présente ‖ de la droite à la France, représentée par une — femme Couronnée et Couverte d'un ‖ Manteau parsemé de Fleurs de Lis; — dans le bas un Serpent à plusieurs têtes ‖ Terrassé par la Foudre, est le symbole de — L'envie qu'il a surmontée, et les Fleurs ‖ Rependues au tour du portrait désignent les — qualités brillantes de Son esprit et de Son Cœurs (*sic*).» Les

quatre vers inscrits sur la plaque fixée au sommet du cadre, sont les suivants :

«Un Génie à la Fois et bien Faisant et Sage,
François, sur Vos destins eut toujours l'œil ouvert :
Sous les traits de Sully S'il obtint Votre hommage;
Il le mérite encore sous les traits de Necker.»

Sous le tr. c., à g. : «St^{s} Superchy Sculp^{t} a Lyon 1788»; au milieu : «Imprimé par Giraud». [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte et au burin par un médiocre graveur lyonnais connu de Nagler seulement pour avoir gravé, d'après P. Battoni, en 1782, un double portrait de l'Empereur Joseph II et de Léopold, Grand-Duc de Toscane, se tenant les mains.

Hauteur, o m. 230; largeur, o m. 142.

1372. **«Vive le Roi, vive le Parlement et M. Necker».** A gauche, en sabots, un violoneux ambulant, aveugle, et que conduit un jeune garçon. A droite, corps de logis à la fenêtre duquel apparaît une jeune femme qui jette deux écus dans le chapeau de l'enfant. Sur l'appui de la fenêtre on lit : «Tiens, petit, voilà pour des fusées. ‖ Dieu vous les rende, belle Dame.» Au-dessous, une affiche fixée au mur porte : «Arrêt ‖ du Conseil ‖ d'Etat du Roi ‖ du 14 7bre 1788.» Dans un ovale encadré d'un fond rectangulaire. Sous le tr. c., au milieu, la légende ci-dessus reproduite; à g. : «A Paris chez Chereau rue St Jacques.» [Fol. 57

Gravure anonyme à l'eau-forte. Estampe populaire destinée au coloriage. Les fusées dont il est parlé sont celles qu'on tira lors du premier rappel de Necker. La date du 14 septembre 1788 est sans doute erronée pour celle du 24 du même mois, jour de l'arrêt rapportant les édits du Timbre et de la Subvention territoriale et rappelant le Parlement.

Annoncée par la *Gazette de France* du mardi 30 septembre 1788.

Hauteur, o m. 234; largeur, o m. 179.

1373. **«Une Femme de condition, fouetté (*sic*) pour avoir craché sur le portrait de Mr Neker.»** Dans le jardin du Palais-Royal, aux galeries figurées assez sommairement et maladroitement, une aristocrate, les jupes troussées, reçoit d'un patriote qui la tient sous le bras une vigoureuse fessée. Au premier plan, deux citoyens contribuant à la correction. Dans le fond, promeneurs en diverses attitudes, plusieurs les bras levés au ciel en signe de stupéfaction. [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte. Estampe populaire coloriée. Dans la marge inférieure on lit, manuscrite, l'inscription suivante : «L'anecdote est de toute Vérité.» Nous pensons que le nom du graveur de cette pièce (ou de la suivante) peut nous être fourni par le *Registre d'achat* du marchand d'estampes Vallée, Porte Royale du Louvre, commencé le 1er janvier 1787, et que nous comptons publier en appendice du tome II de ce catalogue. (*Archives de la Seine*, cart. 75, n° 3670.)

On y lit en effet à la date du 27 juillet 1789 :

«Au sieur Bause je dois 19 culs fouettés à 6 s. 5 liv. 14 s.»

A la date du 29 juillet :

«Au sieur Bause graveur... plus cinq culs fouettés à 6 s. chaque...»

Aux dates du 4, du 8, du 17 et du 23 août : «3, 5, 4 et 6 culs fouettés, [toujours] à 6 s. pièce».

Cette estampe jouit donc d'une certaine vogue; elle faisait allusion à un incident survenu (ou prétendument survenu au Palais-Royal) le 24 juin 1789 et sur lequel on pourra lire la brochure suivante (Bibl. Nat., Imp., Lb^{39} 1930) : *Dialogue entre un noble et sa femme qui fut fessée au Palais-Royal pour avoir osé conspuer le portrait de M. Necker.* Historiette faisant suite à celle de l'abbé. [Un abbé avait commis la même impertinence quelques jours auparavant; voir la brochure cotée Lb^{39} 7313.] S. l. n. d., in-8°, 7 pages.

Jean-Frédéric Bause, né à Hall le 3 janvier 1738 et mort à Weimar le 5 janvier 1814, a dessiné et gravé à l'eau-forte dans tous les genres, et a séjourné plusieurs années à Paris.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 211.

1374. La même scène, en contre-partie et beaucoup moins grossièrement traitée. Même légende avec une orthographe différente et l'addition d'un trait carré inférieur formant tablette. [Fol. 58

La principale différence consiste dans le chapeau à plumes qui remplace dans cette estampe la coiffe du n° 1373. La cocarde du chapeau du patriote qu'on remarque à terre est ici rouge, tandis qu'elle était bleue sur l'estampe précédente; inutile de remarquer que ce coloris est de fantaisie.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 204.

1375. **Tableau allégorique républicain en l'honneur de Necker.** Au sommet de l'estampe, trônant sur des nuages, la Justice tenant une Balance de la main droite, un glaive de la main gauche; devant elle est placé un livre ouvert sur les pages duquel on lit : «Alteri ‖ ne ‖ feceris — Quod tibi ‖ fieri ‖ non Vis.» Banderole sur laquelle on lit : «Rendez a Cezar ce qui est a Cezar — Il faut rendre a Chacun Justice.» Au-dessus de la Justice, l'inscription : «Français! ‖ Si j'étois perdüe, vous me trouveriez au cœur de votre Roy.» Au-dessous, encadrée de deux montants de pierre, sur-

montés, celui de gauche d'attributs scientifiques, celui de droite d'emblèmes ecclésiastiques et aristocratiques, et où se lisent des maximes civiques et égalitaires, sorte de stèle couronnée d'un fronton portant un cartouche où on lit : «Pacte Tacite ‖ Le Roy, La Nation ‖ Equité, Impôt, Sureté.» A chacun de ces trois derniers mots correspond une suite de trois médaillons ovales descendant par étages le long de la stèle, et appendus au cartouche par des rubans entrelacés. Ainsi sont obtenues les légendes suivantes : «[Equité] Est Due ‖ à ‖ toutes personnes — à tous biens, ‖ et à ‖ toutes industries — Pour Cela ‖ Gardes, Flotes ‖ et Armées.» «[Impôt] Est Du ‖ par ‖ toutes personnes — par ‖ tous biens ‖ et par ‖ toute industrie — Pour Cela ‖ Bureaux et ‖ Administrations.» «[Sureté] Est Due ‖ à ‖ toutes personnes — à ‖ tous biens ‖ et à ‖ toute industrie — Pour Cela ‖ Magistratures ‖ et Tribunaux.» Au-dessous de ces neuf médaillons, bas-relief se détachant sur le fond de la stèle : La France ceint de lauriers, un buste de Necker, de trois quarts à gauche, posé sur une colonne tronquée où on lit : «Civicam ‖ accipe ‖ Coronam»; à droite, une corne d'abondance. Au bas de l'estampe, tablette où on lit : «Au Ministre — Citoyen, ‖ Par le Tiers-Etat du Pays — Sonnois, Province du Maine.» [Fol. 59

Gravure à l'aquatinte. Une gravure à l'eau-forte du Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo* Necker), en contre-partie de celle-ci, nous fournit sur cette composition et ses auteurs les indications suivantes : C'est le 25 août 1789 que cette estampe fut présentée à Necker. Le sujet est de l'invention d'un sieur Le Balleur, de la ville de Mamers; on sait que cette ville était le chef-lieu du Sonnois (Sonnesium), correspondant approximativement à l'actuel département de la Sarthe. Le dessin est de Charles Monnet (ci-dessus, n° 125) et la gravure de Mme de Monchy, femme du graveur N. Martin de Monchy (né en 1746), élève d'Aliamet et d'Aug. de Saint-Aubin. Mme de Monchy a gravé jusque sous le Directoire une série de vignettes et des pièces de toutes sortes dont on trouvera la liste dans les *Graveurs du XVIIIe siècle* de Portalis et Béraldi, tome III, p. 118.

L'adresse sous le tr. c. est la suivante : «A Paris chez De Monchy, Cloître St Benoît, la première porte à gauche en entrant par la Rue des Mathurins.»

Hauteur, 0 m. 323; largeur, 0 m. 216.

1376. **Allégorie en l'honneur de Necker.** «La Vertu, tôt ou tard rentre dans tous ses droits. ‖ Dédié à Mrs S. et T. Citoyens de Genève. (Suivent vingt vers sur quatre colonnes de cinq, à l'éloge de Necker, comparé ici une fois de plus à Sully.) La Force Indique Mr Necker comme un des Ministres qui ont mérité la reconnaissance publique.

L'Administration médite sur ses travaux et *de* (*sic*, *corr.* le) vrai citoyen l'admire.» Ce commentaire peut tenir lieu de description de la scène grossièrement gravée au-dessus de la légende qui précède, entre deux colonnes de texte qui reproduisent la «Chanson à la Gloire ‖ de Mr Neker ou le ‖ Mentor français.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte. Épreuve rognée rendant difficile le déchiffrement de l'adresse suivante (en bas à gauche) que l'on trouvera plus lisible sur l'exemplaire du Cabinet des Estampes (*Portraits*, Necker) : «Chez Beauvalet, enclos de saint jean de latran, Cour du Noyer.»

Estampe qui paraît n'être que la contrefaçon populaire d'une planche parue chez Esnauts et Rapilly, qu'on trouve au Cabinet des Estampes (*Portraits*, *verbo* Necker).

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 207.

1377. «**Monsieur Nécker** redemandé par le Tiers-Etat. ‖ **Et porté Dans les bras Du peuple** jusque Chez luy. L'Année. 1789.» Au premier plan, Necker porté en triomphe par des citoyens et des citoyennes se dirigeant de la gauche vers la droite; au fond, la cour d'honneur et les bâtiments du Palais de Versailles. Sous le tr. c., la légende ci-dessus reproduite, suivie de l'adresse : «A Lyon chez Pezant Rue tupin la 2eme allée a drôite en entrant par la rue merciere.» [Fol. 60

Gravure anonyme à l'eau-forte. On sait que Necker, exilé le 11 juillet par une lettre de Louis XVI, fut en effet, à son retour, porté en triomphe à Versailles le 17 juillet, jour de la visite du Roi à l'hôtel de ville.

Hauteur, 0 m. 209; largeur, 0 m. 168.

1378. **La même estampe**, en contre-partie. Seul, le fond représentant le château de Versailles a été conservé dans le même sens. Même légende, avec variantes orthographiques, mais sans l'adresse que la légende reproduit au précédent numéro. [Fol. 60

Gravure anonyme à l'eau-forte. Elle nous paraît copiée du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 161.

1379. **Allégorie gravée en l'honneur de Necker.** «Année 1789. ‖ Restauration de la Nation Française.» Necker, le visage de trois quarts à gauche, est assis et écrit à une table qui se trouve à sa droite; il prête l'oreille aux avis de Minerve qui le couvre de son égide et est assise sur un nuage. Sur la table, encrier, papiers, caducée de Mercure dieu du commerce, sablier; au-dessous : ballots de marchandises, charrue, faux brisée, etc. Le fond du tableau est

formé par une pyramide décorée d'un buste-médaillon de Necker, de profil à gauche, sous lequel le Temps inscrit les premières lettres du mot «Imm[ortalité]». [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 308; largeur, 0 m. 220.

1380. **Necker en buste**, de face, le visage légèrement de trois quarts à droite; médaillon circulaire. Au-dessous : «Mr Necker ‖ Ministre d'état, directeur ‖ Général des finances ‖ de France ‖ 1789.» Suit plus bas, à droite, la mention «Proefdruk». [Fol. 61

Stipple anonyme dont il existe au Cabinet des Estampes (*Portraits, verbo* Necker) une épreuve tirée en bistre.

Diamètre du médaillon, 0 m. 071.

1381. **Estampe allégorique (1789) à la gloire de Louis XVI et de Necker.** A droite de l'estampe, la France à terre : «Mes Amis ayez pitié de ma situation il y a longtems que je suis abandonnée»; Necker debout de face : «Mr Necker au Roi ‖ Sire il faut ‖ la secourir»; le Roi en grand costume, le sceptre à la main gauche : «Louis XVI ‖ Nous la releverons.» A gauche de l'estampe, Necker en pied, de profil à gauche, tenant à la main une balance dont penche l'un des plateaux où se trouve l'inscription «Impot», tandis que l'autre où on lit «Impositions» demeure en haut, adresse la parole à Louis XVI, assis sous un dais, de profil à droite, en grand costume : «Mr Necker au Roi ‖ Sire cela n'est pas juste.» Le Roi répond : «J'i remediray avec le temps et vos conseils.» Le milieu de l'estampe est occupé par un arbre symbolisant le Tiers-État, que M. Necker soutient des deux bras : «M. Necker ‖ au Tiers Etat ‖ N'ayez pas peur soyez tranquille.» Dans les branches de cet arbre, huit personnages appartenant au Tiers-État, de la bouche desquels sortent autant de légendes à la gloire du Roi et surtout de Necker, entre autres : «Nous allons triompher Necker nous est promis.» Le Clergé, le Parlement, la Petite Noblesse, la Haute Noblesse, figurés par autant de personnages vêtus des costumes correspondant à leur état, s'efforcent vainement, à l'aide de cordes attachées à ses branches, de renverser l'arbre du Tiers-Etat que Necker maintient dans le sens contraire. De la bouche de chacun d'eux sort une légende différente du genre de celles-ci : «Il est bien soutenu, Necker le protège. — Courage mes Amis, jettons bas

cette Canaille, etc. » Sous le tr. c., au milieu : « Il voudrait abbattre ce qui les soutient ‖ Le Pied est bon mais la Cime n'est pas de même »; à dr. : « Si vous avez peur des Feuilles n'attaquez pas le Corp de l'arbre »; à g. : « La multitude des Branches dérange leur ambition ». [Fol. 62

Gravure anonyme à l'aquatinte imprimée en bistre.

Hauteur, 0 m. 280; largeur, 0 m. 415.

1382. **Estampe allégorique à la gloire de Necker.** Dans une niche encadrée de deux pilastres à cannelures, supportant une arcade en anse de panier, monument placé sur un tombeau, sépulcre du despotisme et de l'arbitraire, décoré à la face antérieure d'une peau de lion. Ce monument se compose d'un buste de Necker, sur une stèle, de trois quarts à gauche, que la France assise couronne de fleurs, et au pied duquel un Génie joue avec un masque. Sous le tr. c., à g. : « Peint et gravé par Kraus. » Au-dessous : « Dédié à la Nation. ‖ La France, sous la figure d'une belle femme, pose sur la tête de M. Necker une couronne de roses, emblême du plaisir qu'a éprouvé la Nation au retour de ce Ministre ‖ chéri; son buste est entrelacé d'une guirlande de feuilles de chêne, comme pour garantir la durée de son ministère et en assurer le succès. Au pied de la France ‖ est une bourse pleine d'or, annonçant le rétablissement des Finances et la circulation des richesses. A droite est le Génie de la Vérité, tenant le masque arraché ‖ à l'Hipocrisie, et deux anneaux mis aux deux bouts de la frise, supportant une peau de lion, symbole de l'anéantissement du despotisme et du pouvoir arbitraire. ‖ Se trouve à Paris, chez l'Auteur, passage des Petits Pères, N° 9. » [Fol. 63

Manière noire, exécutée en 1789 par Georg-Melchior-Johann Kraus, peintre dessinateur et graveur, né le 26 juillet 1737, à Francfort-sur-le-Main, mort le 5 novembre 1806 à Weimar, élève de Greuze et de Boucher, directeur de l'Académie de Weimar en 1780. Auteur du portrait de Gœthe, gravé par Chodowiecki, de sujets religieux, de paysages et d'illustrations de volumes, il était également membre des Académies de Vienne et de Berlin. Voir sur cet artiste les *Mémoires* de J.-G. Wille.

Voir au Cabinet des Estampes (*Portraits*, N3) la même estampe avant toute lettre.

Hauteur, 0 m. 364; largeur, 0 m. 310.

1383. **« L'œuil du Génie ou les Armes de Mr Necker.** ‖ Le passé, le présent, ainsi que l'avenir, rien n'échape à sa vigilance. » Sui-

vent à dr. et à g. les titres des trois principaux ouvrages de Necker, «1. Compte rendu au Roi. ‖ 2. Eloge de Colbert. — 3. l'Administration des ‖ Finances de la France», auxquels renvoient ces trois mêmes chiffres inscrits dans le corps de la vignette du bas sur un manuscrit et deux volumes. Au sommet de l'estampe, portrait de Necker, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale décoré de rinceaux à sa base et surmonté d'une couronne d'étoiles. Au-dessous, médaillon octogonal centré d'un œil et qui n'est que la reproduction du n° 1385 ci-après. Au bas l'adresse : «A Paris chez Crépy, Rue St Jacques, N° 252.» [Fol. 64

Gravure à l'aquatinte imprimée en sépia. Le portrait du type de celui de Duplessis (ci-après, n° 1410).

Hauteur prise du témoin, 0 m. 290; largeur, 0 m. 194.

1384. **Necker**, en buste, le visage de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire entouré à la partie supérieure de la légende «Necker jouis de ta gloire les hommes commencent a te connoitre.» [Fol. 64

Stipple anonyme, tirage sanguine.

Diamètre : 0 m. 050.

1385. «**L'œil du Génie ou les — armes de Mr Necker**; ‖ Dédié à Son Excellence, Monsieur — le Baron de Stael de Holstein, ‖ Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté — le Roi de Suède à la Cour de France. ‖ Le Passé, le Présent ainsi que l'Avenir — Rien n'échappe à sa vigilance.» A la suite, des deux côtés de l'écu aux armes de Necker (ci-dessus, n° 1371), un commentaire de 18 lignes (9 et 9). Au-dessous de la tablette comprenant la légende ci-dessus ainsi que sous son tr. c. supérieur les signatures «Marie An. Croisier del. — Guyot sculp.», on lit la triple adresse : «Se vend à Paris, chez l'Auteur, rue de l'Arbre Sec, maison du Notaire; Guyot, rue St Jacques; et Vallée, Porte Royale du Louvre.» Sous le tr. c., de l'encadrement d'ensemble de l'estampe : «Présentement chez Basset, Marchand d'Estampes et Fabricant de papiers, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins.» La gravure placée au-dessus de la légende que nous venons de reproduire comporte, à l'intérieur d'un médaillon circulaire de grandes dimensions supporté par deux sphinxs adossés, un médaillon plus petit centré d'un œil de profil à gauche. L'espace qui se trouve entre les cir-

conférences de ces deux médaillons est occupé en haut par une couronne murale et une main sortant des nuages, à droite, par le coq gaulois, deux Génies tenant une urne d'abondance d'où sortent des écus, et le «Compte rendu ‖ au ‖ Roi»; à gauche, par un cep de vigne, des Génies, l'un cueillant des raisins, l'autre tenant une balance et un cygne. (On sait que le cygne et la grappe de raisin sont pièces du blason de Necker, ci-dessus n° 1371). Au bas, médaillon ovale contenant affrontés les bustes de Colbert et de Sully, parangons de Necker; couronne de lauriers, Génie tenant un miroir, traité de Necker «de l'Adminis‖tration ‖ des ‖ Finances ‖ de France,» «Eloge de Colbert», «[Traité sur la Législation et le Commerce des] Grains». [Fol. 65

Gravure à l'aquatinte par Laurent Guyot (ci-dessus, n° 208) d'après Marie-Anne Croisier (ci-dessus, nos 529 et 544).

Cette estampe valait dans les 10 sous, nous apprend le *Livre d'achat* de Vallée (déjà cité) dans lequel nous relevons, à la date du 17 août 1789, la mention suivante : «Au sr Guyot, graveur, je dois... plus l'œuil du genie de... 9 sous.»

Voir dans la Collection Hennin (tome CXVII, folio 12) le carton en couleurs de cette gravure, ainsi que (f. 13) une copie en contre-partie à la gouache, par Moitte, de ce carton.

Hauteur, 0 m. 414; largeur, 0 m. 305.

1386. **Allégorie gravée en l'honneur de Necker.** Médaillon ovale de grandes dimensions suspendu par un nœud de ruban et un anneau; au centre, portrait-médaillon de Necker, en buste, de trois quarts à droite (type du portrait de Duplessis), auquel est suspendu par une chaîne un médaillon de Louis XVI de profil à droite. Autour de ce portrait, surmonté d'une couronne de lauriers, un Mercure, une Cérès assise au pied d'un palmier, un Génie tenant un écu aux armes de Genève et assis sur un coffre d'écus, etc. Au bas de l'estampe on lit : «L'Ecusson de la République de Genève indique le lieu natal de l'illustre Necker que couvrent de gloire ses talens et ses vertus si chers ‖ à la France. Des Enfants dormant sur les fleurs sont l'emblême du bonheur qu'il fait éclore sous les loix d'un Monarque juste et bienfaisant.» Suivent quatre vers :

«Son zèle vertueux que respecte l'Envie,
Ramène l'Abondance et la Félicité
Précieux à l'État, son modeste Génie
Marche, sans le savoir, à l'Immortalité.

Le Chev P. de Berainville.

A Paris chez Me Bergny Mde d'Estampes Rue du Coq S. Honoré A. P. D. R. » [Fol. 66

Aquatinte anonyme, tirée en bistre, parue chez Madame Bergny (ci-dessus, n° 435). Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 24 octobre 1788.

Hauteur, 0 m. 390; largeur, 0 m. 275.

1387. **Louis XVI accueille Necker** à son retour, le 17 juillet 1789. Dans un médaillon ovale en largeur, le Roi, en pied, de trois quarts à gauche, coiffé d'un tricorne, prend le bras de Necker, de trois quarts à droite, qui s'incline devant lui; au premier plan, à droite, s'enfuient les détracteurs du Ministre; à gauche, citoyens en liesse; au fond, la France vêtue d'un ample manteau fleurdelysé et coiffée d'une couronne murale; Minerve, casque en tête, portant un drapeau sur lequel on lit : «Assemblée ‖ Nationale ‖ 1789». Au-dessous, les quinze vers :

«France! *le plus beau jour éclaire ton Empire;*
L'Univers étonné t'applaudit et t'admire,
Tous tes fers sont brisés et Necker *t'est rendu :*
Aux vertus de Louis tant de bonheur est dû.
Les traitres dont la rage a voulu te détruire,
Loin du Roi qu'ils trompoient précipitent leurs pas,
Laisse-les échapper; ils ne peuvent plus nuire
Que le seul châtiment de leurs noirs attentats
Soit le remords, l'opprobre, un exil volontaire,
Et l'éternel mépris de la Postérité.
Tombe, tombe avec eux, Château si redouté,
Monument odieux du Pouvoir arbitraire,
Honte du nom Français et de l'Humanité;
Bastille : tu servis au fureurs d'un Despote;
On doit te démolir sous un Roi patriote.»

[Fol. 66

Stipple anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 237; largeur, 0 m. 173.
Hauteur de l'ovale, 0 m. 137; largeur, 0 m. 161.

1388. **«Projet d'une colonne rostrale, dédiée aux citoyens vertueux et utiles.»** Suivent quatre lignes de commentaire explicatif, et au-dessous la citation : «C'est du Souvenir du Bien qu'on à pu faire, qu'on vit heureux dans sa retraite. Compte rendu, page 103», empruntée au fameux *Compte rendu* de Necker. Sous le tr. c., à g. : «F. Lonsing del.»; à dr. : «Gravé par C. Boily.» A la colonne rostrale est appendu un médaillon contenant les deux bustes de Necker et de sa femme, conjugués, de profil à gauche, et que couronne

l'Immortalité; la France leur désigne le Temple de Mémoire, et le Temps soutient la table où l'Histoire inscrit leurs noms. [Fol. 67

Gravure à l'aquatinte et à la roulette, par Charles Boily, né à Paris en 1736, élève de Lempereur. D'après une composition du dessinateur et graveur Franz Lonsing, dont on sait seulement qu'il travaillait à Rome en 1772 et qu'il y grava plusieurs toiles de Jules Romain et de Raphaël.

Hauteur, 0 m. 315; largeur, 0 m. 268.

1389. «L'Espoir de la France. ‖ Minerve près de **Louis Seize** lui montrant le Sully de nos Jours et tenant son ‖ Egide dont la lumière fait voir au Roi la vérité qu'il reçoit avec empressement ‖ **Monsieur Necker** lélève au-dessus d'un Brouillard la présente avec Themis. Le Temps ‖ écarte tous les nuages et fait voir un beau Ciel. ‖ Des Flots agités viennent se briser contre un rocher ou l'on voit des Mal'heureux ‖ qui Invoquent le Ciel et la bonté du Roi. l'Espérance est auprès qui leurs montre ‖ le Monarque occupé du bonheur public. La France élève sur un autel un Médaillon ‖ de **Louis XVI** et **Henri IV**, quelle entoure d'une Guirlande. Sur le Dos du Fauteuil ‖ du Roi est un Aigle tenant la Foudre de Jupiter.» Au-dessus de la tablette comportant cette légende, et au-dessous de la bordure rectangulaire encadrant la scène décrite, on lit, à gauche : «N. Trevisiani del.» et à droite, au pointillé : «verité sulpsit (*sic*).» Au bas de l'estampe l'adresse : «A Paris chez Mondhare et Jean rue St Jean de Beauvais N° 4.» [Fol. 67

La scène et l'encadrement au stipple, tirés en bistre. Par Jean-Baptiste Vérité (ci-dessus, n° 435), d'après un dessin d'un artiste italien tout à fait inconnu, N. Trevisiani, établi en France.

Hauteur de la scène, 0 m. 155; largeur, 0 m. 200.
Hauteur totale, prise de l'encadrement, 0 m. 285; largeur, 0 m. 228.

1390. «**L'Espoir du Bonheur** — Dédié à la Nation.» Au-dessous de ce titre, un commentaire en douze lignes, encadrant une fleur de lys dans un orbe rayonnant et sous laquelle on lit :

«de cette fleur emblêmâtique
si vous otez ce lien,
toutes ces feuilles magnifiques
désunies, sont des riens.»

Les trois pétales de la fleur de lys portent les mots suivants: celui du haut : «Roi», celui de gauche: «Clergé», celui de droite: «Noblesse»; la barrette, ou le lien, porte le mot: «peuple». Cette

allégorie nous présente **Louis XVI**, à mi-jambes, debout, conduit par la Bonté, abordant dans une barque sur laquelle on lit l'inscription : «La France», et dont un mauvais Génie ailé, dont les serres, les ailes et la double queue sont empruntées au type de la Harpye (ci-dessus, nos 1148-1157), s'efforce de distraire l'attention. Le Roi, précédé de Necker, qu'escorte la Vérité, et qui a déjà un pied hors de la barque, désigne du doigt le tableau du temps futur, que son ministre reçoit des mains de l'Avenir; ce tableau représente «un Brave Officier qui garde Ses Bastions, un Bon ‖ prêtre qui prie, un païsant qui Ceuille (*sic*) du bled, le Soleil qui lui annonce la paix et la ‖ tranquillité, une pluye d'or parait tomber du Ciel. . . ». Le Temps, sur le toit du «Temple des tems», soutient le tableau du «Vieux tems» (orgueil et hypocrisie); au premier plan à gauche, un Génie ailé supporte celui du «tems présent». (Vents à l'opposé se contrariant et formant un nuage épais dont naît la foudre qui tombe sur le Commerce; noble et prélat paraissant disputer chacun leurs droits; négociant se désolant de toutes ses contrariétés.) A dr., au premier plan, mer semée d'écueils que vient heureusement de traverser Louis XVI. Sous le tr. c., à g. : «inventé et dessiné par un amateur à lyon.»; à dr. : «Gravé par Pezant». Au bas de l'estampe, à g., l'adresse : «A lyon Chez pezant Rue Tupin la 2me allée à droite en entrant par la rue merciere.» [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte, due au graveur-éditeur lyonnais Pezant.

Hauteur, 0 m. 297; largeur, 0 m. 419.

1391. «**Les Gobbe-Mouches** ou les Raisonneurs du Jour dans tous les genres. ‖ Air : Du Serin qui te fait envie, où Avec les jeux...» Suivent sur quatre colonnes, quatre couplets satiriques de huit vers chaque, dont nous citerons le dernier :

«Ce qui pourtant est véritable
C'est que les tems vont bien changer.
Sully Necker, homme capable
Va pour le mieux tout arranger.
Laissez le donc, s'il vous plaît, faire
Froids raisonneurs, bavards, hola.
N'allez pas si vite en affaire
Et toi Linguet tais toi, paix là.»

Au-dessous, une ligne de renvois satiriques à trois personnages fictifs représentés dans la gravure, au-dessus de la lettre précé-

dente, par un chat, un renard, et un âne. Au bas de la feuille, l'adresse : «A Paris chez Chereau rue S[t] Jacques près la fontaine S[t] Severin.» Au sommet de l'estampe, au-dessus du tr. c. supérieur : «Avis aux Lecteurs». Sous le tr. c. à g. la signature facétieuse : «Democrito Inv. et Sc». La scène groupe une véritable ménagerie dont les divers figurants sont censés représenter les divers colporteurs de nouvelles, gazetiers, publicistes eux-mêmes supposés de bonne foi et donc gobe-mouches comme leurs lecteurs. Linguet (dont il a été parlé ci-dessus, n° 206 et sur lequel il faut lire l'étude de Monselet dans *Les Oubliés et les Dédaignés*) est le seul que l'auteur de la gravure ait désigné par son propre nom, dans le dernier couplet plus haut cité, et par l'inscription suivante, dans la gravure même, sur une sorte de fanion couronnant la tente sous laquelle pérorent le Renard, l'Ane et de nombreux animaux : «Journal ‖ Politique ‖ de Linguet ‖ et autres». [Fol. 68

Gravure anonyme à l'eau-forte. Annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 10 octobre 1788.

Hauteur, 0 m. 179; largeur, 0 m. 281.

1392. «**Le gouvernement de France** ‖ (à gauche) **dérangé.**» Suit, sur dix lignes, la mauvaise traduction de dix vers allemands gravés à droite, en face, sur une seconde colonne :

«Ton coq chante, ô France, ton état ressemble à cette voiture,
Le démon de la liberté est déchainé, le paysan veut cōmander
La noblesse conduit le carosse, qui va à pas de tortue.
Quand on en rètient les roues, quelle misérable voiture
La dignité Royale est environée de gardes pour veiller à sa sureté
Elle, qui fit voir autrefois tant d'éclat et de majesté.
La justice est enchainée, on veut même la dépouiller.
Le crédit est mort. Hélas, que deviendra tout cela?
Mirabeau monte et Necker tombe; O France, souviens toi du passé!
Imite les Pays-bas. Cherche la paix, cherche ton salut, et ton bonheur.»

La scène gravée, sous le tr. c. de laquelle on lit, à g., cette inscription, et, à dr., le commentaire en allemand dont elle est la traduction, représente une sorte de char traîné par quatre escargots, conduit par un cocher en grande livrée (la Noblesse), et dont la marche est entravée par quatre personnages, un moine et deux nonnes qui le retiennent à l'aide de cordes, et un abbé qui cale une des roues à l'aide d'un bâton. La partie centrale du char consiste en une sorte de nacelle suspendue occupée par Jacques

Bonhomme, sa bêche à la main gauche, et à l'avant de laquelle est perché le coq gaulois. Sous cette nacelle se balance le cercueil de «Crédit». A l'arrière du char, plate-forme supportant un globe fleurdelysé et couronné (la Royauté), près duquel veille un grenadier au port d'armes; la Justice, demi-nue, la balance et l'épée à la main, les yeux bandés, y est attachée par une chaîne à menottes; un autre grenadier la contraint d'avancer à coups de crosse. Au fond, à droite, une femme à la coiffure haute ornée de quatre plumes, escortée de deux grenadiers (la Dignité Royale); à gauche, un couple (la Noblesse) dont l'homme porte une fourche, et la femme un fléau, accueilli, chapeau bas, par un citoyen du Tiers, endimanché, qui leur indique l'étendue de terre qu'ils ont à cultiver à leur tour. Au sommet de l'estampe, dans un orbe rayonnant, le coq gaulois, tenant dans ses pattes un bonnet de formes bizarres (celui de la Liberté); tout autour, vocables allemands disposés suivant les rayons et désignant les maux et les calamités déchaînés par la Révolution. Du sol, à droite et à gauche, et dirigées vers le coq symbolique que nous venons de décrire, partent deux fusées, dont l'une (à dr.) «Mirabau» suit sa marche ascensionnelle, tandis que l'autre (à g.) «Neker» éclate piteusement avant d'avoir atteint son but. Dans l'angle supérieur droit, à l'intérieur du tr. c., le numéro «82». Sous le tr. c. à dr. : «à Paris chez Chereau.» [Fol. 69

Gravure anonyme à l'eau-forte. Caricature antirévolutionnaire datant de la fin de 1789 ou du début de 1790, à l'époque où Mirabeau porta les derniers coups au prestige de Necker. Nous nous croyons en présence d'une planche exécutée en Allemagne et rachetée par l'éditeur Chereau.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 362.

1393. **Allégorie en l'honneur de Necker.** Necker, en pied, de profil à gauche, tenant de la main droite plusieurs manuscrits roulés sur lesquels on lit : «Plan», «Projet», «Affaire», et fixant d'un œil calme l'Envie qui le menace, tenant à la main droite un masque, de la main gauche un serpent. Sur le sol, une corne d'abondance renversée; assise à gauche, appuyée sur un écu à ses armes, la France affligée; derrière elle, deux citoyens accourent, l'air consterné. Au fond, maison où deux individus emportent sur un brancard un mort, ou du moins un mourant (la Monarchie, à qui le départ de Necker est censé porter un coup fatal). Dans le ciel, le Temps inscrivant dans un soleil le nom de «Neker», en

dépit de la tempête déchaînée par l'Envie. Sous le tr. c., l'inscription : «Dedié au Regret — du Citoyen[s]» des deux côtés d'un médaillon ovale représentant le Temps terrassant l'Envie et brandissant de la main droite le «Compte ‖ rendu» de Necker. Autour du médaillon, la légende circulaire : «Malgré l'Envie il durera autant que moi». [Fol. 69

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin.

Nous n'en connaissons pas d'exemplaire comportant une lettre plus détaillée. La faute d'orthographe consistant en l'*s* du mot «citoyen» a été corrigée sur notre épreuve par un grattage très visible.

Hauteur o m. 202; largeur, o m. 182.

1394. **Estampe satirique dirigée contre Necker.** A droite, Louis XVI, le chapeau sur la tête, assis de trois quarts à droite dans un fauteuil, à côté d'une table derrière laquelle se tient Necker, vu à mi-corps, le visage de trois quarts à droite, un gobelet à la main droite, une baguette magique d'escamoteur à la main gauche. Sur la table, muscades, gobelets. Au fond de la salle, entre deux colonnes et les quatre portraits-médaillons ovales de «Richelieu» et de «Lasw» à droite, de «Brienne» et de [Necker] à gauche, tableau surmonté d'un globe fleurdelysé et sur lequel on lit : «Nouvau moyen ‖ De Régénérer ‖ La France. ‖ Emprunt 1774 ‖ Emprunt 1775 ‖ Emprunt 177∂ [1776, le dernier chiffre retourné] ‖ Emprunt 1777 ‖ Emprunt 1778 ‖ Emprunt 178Ɛ [1783] ‖ Emprunt 178ϱ [1789] ‖ Produit de ‖ ces opperations ‖ Deficit.» Au premier plan à dr., siège en X sur lequel est posé le «Compte ‖ Rendu ‖ au Roy». [Fol. 70

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration détachée du n° 26 (24 mai 1790) des *Révolutions de France et de Brabant*... de Camille Desmoulins, déjà citées.

Hauteur, o m. 134; largeur, o m. 085.

1395. **«Mr Necker, Ne pouvant se resoudre ‖ d'abandonner son Ecusson, et protestant ‖ contre le Décret qui le suprime.»** Assis à une table, Necker, de profil à gauche, signant de la main droite la «Protestation ‖ pour la Noblesse» (parue le 22 juin 1790 contre le décret de l'Assemblée en date du 19 juin abolissant les titres de noblesse), et serrant de l'autre sur son cœur un écu armorié. Dans une salle où l'on remarque, au fond, une bibliothèque contre la-

quelle sont appuyées une couronne de baron et une couronne de comte, et au premier plan, épars sur le sol, quelques in-folios aux armes et l'épée du ministre. Au-dessus du tr. c., à dr., le «n° 37». Sous le tr. c., la légende ci-dessus reproduite. [Fol. 70

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration détachée du n° 37 (9 août 1790) des *Révolutions de France et de Brabant.*

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 084.

1396. **Estampe satirique** dirigée contre **Necker**. A droite, **Louis XVI**, en pied, de profil à gauche, se détournant, dans un geste de colère, de Necker, ceint du tablier de charlatan, la main gauche à son front, et la droite à son cœur; au premier plan une table et divers accessoires de charlatan renversés; au fond, à droite, potence à laquelle est suspendue une lanterne dont une divinité nue, couchée sur des nuages, dirige la clarté sur un buste de Necker, le visage de trois quarts à gauche, trois serpents sortant de son sein, et également enveloppé de nuages. Sous le tr. c., les deux vers :

«Et ne devroit on pas à des Signes certains
Reconnoître le cœur des perfides humains!
RACINE, *Phèdre*, Acte IV.»

[Fol. 70

Gravure anonyme à l'eau-forte. Frontispice détaché du pamphlet intitulé : «*Necker* ‖ *jugé* ‖ *par le tribnnal* ‖ *de la Lanterne*», s. l. n. d., in-8°, 30 p. (Bibl. Nat. Imp. Lb 39 3063; décrit par M. Tourneux, n° 24530). Le commentaire explicatif de la présente gravure, placée en regard du faux titre tenant lieu de titre du volume, est fourni par le texte imprimé au verso de ce faux titre et qu'on trouvera au numéro suivant.

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 087.

1397. «**Explication** ‖ de l'estampe» satirique dirigée contre **Necker**, décrite au numéro précédent. Au-dessous du titre de départ que nous reproduisons, on lit le texte suivant :

«Le Roi reproche à *Necker* son *charlatanisme*. Dans ‖ sa colère, il a renversé la table sur laquelle en étoient ‖ les instrumens, comme gobelets, muscades, baguette, ‖ &c. Le regard du roi est mêlé d'indignation et de sur- ‖ prise, & son attitude celle de la fureur prête à éclater ‖ contre Necker. *Necker* est représenté avec le tablier ‖ de *charlatan*. Il porte une main à son front, pour ‖ marquer son humiliation, & l'autre, à son *cœur*, & ‖ semble

IMPRIMERIE NATIONALE.

au roi : *ah! Sire, si vous connoissiez mon ‖ cœur!* A travers l'un de ses yeux, on voit s'échapper ‖ un rire mocqueur, qui annonce encore la confiance ‖ que cet *avanturier* conserve dans la foiblesse du roi. ‖ Une divinité embrasse, d'une main, une potence, &, ‖ de l'autre, elle dirige les rayons de la lanterne vers la ‖ poitrine de *Necker*, d'où l'on voit sortir des serpens, ‖ symboles des passions qui animent ce ministre. La figure ‖ de la divinité paroît riante, pour marquer la joie qu'elle ‖ éprouve d'avoir dévoilé le cœur de cet homme faux ‖ & corrompu.

Les deux vers qui sont au bas de l'estampe, sont ‖ parfaitement appropriés au sujet. Combien le Français ‖ ne doit-il pas regretter de n'avoir pas connu plutôt l'in- ‖ capacité et les vices de ce ministre, qu'il a si aveuglé- ‖ ment adoré. » [Fol. 70

Au verso du faux titre, «Necker ‖ jugé ‖ par le tribunal ‖ de la Lanterne», du volume signalé en note du précédent numéro. Remarquer (lignes 10 et 11) l'expression au moins bizarre d'«*un rire moqueur s'échappant à travers l'un des yeux de Necker*».

Feuillet petit in-8°.

1398. **Estampe satirique** dirigée contre les deux ministres **Champion de Cicé**, archevêque de Bordeaux, garde des sceaux, et **Guignard de Saint-Priest**, ministre de l'intérieur, collègues de **Necker**. L'archevêque, mitré et crossé, en pied, de trois quarts à droite, tenant sous le bras droit le coffret où l'on enfermait les sceaux, et à la main droite le sceau aux trois fleurs de lys, s'adresse à Guignard de Saint-Priest, également en pied et de trois quarts à gauche, tenant de la main droite le «Décret [De] L'Assemblée» qui vient d'annuler un arrêté contresigné par lui. Au fond de la scène, les Tuileries. Sous le tr. c., la conversation suivante : «[Champion] Mon Cher Minstre [le second *i* omis dans le mot précédent a été rajouté au-dessus en interligne]; il ne faut pas sortir de notre ‖ place qu'on ne nous chassent (*sic*). — [Réponse de Guignard, avec un jeu de mots sur son nom] Je Guigne. . . ‖ a la vérité, mais je ne bronche pas.» A la pointe, à droite, un peu au-dessus de cette dernière ligne, on lit : «V. Dernier n°.» [Fol. 70

Gravure anonyme à l'eau-forte. Illustration détachée du numéro 49 (1er novembre 1790) des *Révolutions de France et de Brabant*. C'est dans le numéro précédent (n° 48, 25 octobre 1790), auquel nous reporte la lettre ci-dessus, qu'on trouvera l'article intitulé «Renvoi des Ministres» fournissant l'explication de cette estampe.

Jérôme-Marie Champion de Cicé (1735-1810), successivement agent général du clergé de France, évêque de Rodez et archevêque de Bordeaux (1781), compta parmi les premiers prélats députés aux États généraux qui se rallièrent au Tiers État. Il fut très populaire jusqu'à sa nomination de garde des sceaux, en remplacement de Barantin (3 août 1789). Accusé d'avoir retardé l'expédition des décrets afin de favoriser les troubles provinciaux, et même d'avoir usé du contre-seing de la Justice pour expédier de faux décrets (la présente estampe semble y faire allusion), Champion de Cicé dut démissionner en novembre 1790. Émigré, il rentra en France sous le Consulat et fut nommé par Napoléon archevêque d'Aix en 1802. Il mourut à 75 ans.

Quant à François-Emmanuel Guignard, comte de Saint-Priest (1735-1821), militaire passé dans la diplomatie et successivement chargé de plusieurs ambassades importantes, Lisbonne, Constantinople, La Haye, il était partisan et ami de Necker dont il suivit la fortune. Ministre d'État sans portefeuille en novembre 1788, il fut renvoyé avec Necker le 12 juillet 1789; rappelé avec lui après la prise de la Bastille, il devint secrétaire d'État de la Maison du Roi puis ministre de l'intérieur. Comme Necker, il fut attaqué violemment par Mirabeau, qui l'accusa d'avoir répondu le 5 octobre aux femmes qui demandaient du pain à Versailles : «Vous n'en manquiez pas quand vous n'aviez qu'un roi; allez en demander à vos douze cents souverains.» Saint-Priest démentit le fait, mais dut démissionner en décembre 1790, lorsque l'Assemblée eut annulé par décret un de ses arrêtés. C'est ce décret de l'Assemblée que Guignard tient à la main sur notre estampe. Ministre de la Maison de Louis XVIII pendant l'Émigration, il rentra à Paris en 1814 et devint lieutenant-général et pair de France sous la Restauration.

Hauteur, 0 m. 139; largeur, 0 m. 090.

1399. «**Le Defecit.**» **Caricature** dirigée contre les ministres **Calonne** et **Loménie**. A droite, **Louis XVI**, en pied, de face, le visage de profil à gauche, habit rouge barré du cordon du Saint-Esprit, désigne à **Necker**, de trois quarts à droite, habit bleu, culotte chamois, des coffres, vides comme l'indique l'inscription «Vuide» qu'ils portent, ainsi que ceux qu'on remarque sur le sol au fond et à gauche. De la bouche du Roi sort la légende : «M[r] N — r, Il [les fonds du trésor français] n'y sonts plus.» «J'en ai cependant laisses» répond Necker. A gauche, au fond, par une porte sur le linteau de laquelle on lit : «Faux fuyans», se dérobent deux personnages, le premier vêtu d'un habit de couleur saumon sur le pan gauche duquel on lit : «requete au Roi», et dont les poches, bourrées de pièces d'or, laissent déborder leur trop-plein [Calonne], le second, enveloppé d'une houppelande violette [Loménie]; ils emportent sur leurs épaules deux sacs de toile verte [contenant l'argent volé]. «Je les tiens», dit Calonne; «J'ai le reste», réplique

Loménie. Sous le tr. c. à droite : «Pub. by S. W. Fores N° 3 Piccadilly Nov. 12. 1788.» [Fol. 71

Gravure anonyme à l'eau-forte. Parue chez l'éditeur anglais S. W. Fores (ci-dessus, n° 66), et sans doute de la même série que nos numéros 66 et 2901. Sur Calonne et sur Loménie, voir ci-dessus nos numéros 1330 et 1334. C'est le 25 août 1788 que Necker, rappelé après le double échec de Calonne et de Loménie qui lui avaient succédé, put, en effet, constater le lamentable état des finances françaises.

Hauteur, o m. 225; largeur, o m. 336.

1400. «**Allusion aux ‖ Trames ministérielles.**» **Estampe satirique et allégorique** dont l'idée est empruntée au groupe fameux du Laocoon (dû aux statuaires Rhodiens Agésandre, Polydore et Athénodore, ayant décoré les bains de Titus, et découvert en 1506; conservé au Belvédère depuis cette époque, date de l'acquisition qu'en fit Jules II, et de sa restauration par le Bernin, sauf le court laps de temps pendant lequel Paris le posséda, de 1797 à 1815). Laocoon incarne ici la Patrie, ses deux fils incarnent les Patriotes, et les serpents qui les étreignent sont les ministres passés et actuels acharnés à leur trépas. Voici les noms de ces ministres, auxquels on a joint ceux de quelques réactionnaires de l'époque, et qui sont inscrits sur les serpents mêmes : «Calonne — Mauri — Cazales — Bouillé — Guignard — Neker — Rosoy — Royon — Duval [d'Epresmenil] — La Tour du Pin — La Luzerne — Champion — Malouet — Malet.» Au-dessous du médaillon ovale à fond rouge, sur lequel se détache en blanc le groupe de Laocoon et de ses fils enserrés par des serpents coloriés en jaune, on lit : «Allusion aux ‖ trames ministérielles ‖ Qui ne connoît le groupe célèbre de Laocoon? Quelle ame endurci ne frisonne pas ‖ d'horreur à l'aspect d'un malheureux Père, enlacé avec ces deux fils par les nœuds ‖ inextricables des Serpens acharnés sur leur proie? Citoyens, cette saisissante image est cel ‖ le de la patrie environné de pièges, et déchiré sans relâche par des Ministres tortueux et avides de son ‖ sang. C'est celle des Patriotes ses enfans, qu'ils brulent d'immoler jusque dans ses bras.» Au-dessous, à droite : «Revolutions de Paris N° 63. Pag. 532.» Au bas, l'adresse : «Æaris chez Villeneuve Graveur, rue Zacharie St Severin Maison du Passage, N° 21.» [Fol. 71

Stipple imprimé en couleurs dû au graveur jacobin Villeneuve (ci-dessus, n° 550). Illustration détachée, comme l'indique la lettre ci-dessus, du nu-

méro 63 (25 septembre 1790) des *Révolutions de Paris dédiées à la Nation et au district des Petits-Augustins*, publiées par le sieur Prudhomme à l'époque du 12 juillet 1789; avec gravures et cartes des départements du royaume (12 juillet 1789-10 ventôse an II [28 février 1794], 225 numéros) [Bibl. nat., *Imp.* Lc² 171]. On trouvera reproduit, page 533 du numéro 63 des *Révolutions de Paris*, et suivi de plus amples explications, le commentaire que nous avons donné ci-dessus d'après la lettre même de l'estampe.

Les personnages visés par cette estampe satirique sont d'abord les ministres qui durent successivement démissionner à la fin de cette même année 1790 devant les attaques de l'Assemblée ou les dénonciations des Sections. Necker démissionna le 18 septembre 1790. César-Henri, comte de la Luzerne (1737-1799), neveu de Malesherbes, lieutenant-général puis gouverneur des Iles-sous-le-Vent en 1786, fut nommé au ministère de la Marine en octobre 1787; démissionnaire lors du renvoi de Necker le 12 juillet 1789, il reprit son portefeuille quelques jours après, lors du rappel de ce ministre, et demeura à la Marine jusqu'au 20 octobre 1790. Le garde des sceaux, Champion de Cicé (ci-dessus, n° 1398), et le ministre de la guerre, Jean-Frédéric de la Tour du Pin-Gouvernet, comte de Paulin (1727-1794), se démirent à la même époque, en novembre 1790. La Tour du Pin, ancien lieutenant général et l'un des députés de la Noblesse qui fraternisèrent dès les débuts avec le Tiers, avait été appelé à la Guerre le 4 août 1789. On lui reprocha surtout le décret de répression énergique des régiments insurgés de Nancy. Incarcéré le 31 août 1793 et témoin à décharge dans le procès de Marie-Antoinette, il fut condamné et exécuté le 28 avril 1794. — Sur Guignard de Saint-Priest, ministre de l'Intérieur, voir ci-dessus notre numéro 1398; il démissionna en décembre 1790. Le souvenir néfaste des dilapidations de Calonne (ci-dessus, n° 1330) a fait inscrire le nom de cet ancien ministre des finances à côté du nom de Necker.

Quant aux contre-révolutionnaires également signalés par cette estampe aux vengeances populaires, ce sont :

François-Claude-Amour, marquis de Bouillé (1739-1800), connu par ses succès militaires en Amérique (ci-dessus, n°s 1188 et 1202), par la répression des insurrections de Nancy (ci-après, n°s 3552-3575), qui le rendit à jamais impopulaire, et par son rôle dans l'affaire de Varennes. Il a laissé de très intéressants *Mémoires sur la Révolution française;*

Duval d'Esprémesnil (ci-dessus, n° 1345);

L'abbé Mauri (ci-après, n°s 1970-2005);

Jacques-Antoine-Marie de Cazalès (1758-1805), élève de Montesquieu, capitaine aux dragons des Deux-Ponts, élu à la Constituante par le bailliage de Rivière-Verdun (Haute-Garonne), fut avec Lally-Tollendal et Malouët l'un des orateurs les plus écoutés du parti de la monarchie constitutionnelle (voir le numéro 2292 ci-après);

Pierre-Victor Malouët (1740-1814), successivement diplomate, auteur de mémoires très étudiés sur la colonisation de la Guyane et secrétaire du Cabinet de Mme Adélaïde, député de Riom aux États généraux, fut l'un des plus ardents partisans de la royauté constitutionnelle et était personnellement dévoué à Louis XVI. (Voir sur Malouët nos numéros 2114 et 2306 ci-après.)

Jacques Mallet du Pan (1749-1800), rédacteur politique au *Mercure de France*, où il blâma avec la plus grande énergie les meurtres du 14 juillet et les attentats des 5 et 6 octobre 1789; Louis XVI l'ayant chargé en 1792 d'une mission auprès des souverains d'Autriche et de Prusse, son impopularité ne pouvait que s'accroître; il dut émigrer et continua à l'étranger, contre la Révolution et plus tard contre l'Empire, la même violente polémique.

L'abbé Thomas-Maurice Royon (1741-1792), beau-frère de Fréron, ancien professeur à Louis-le-Grand, publiciste contre-révolutionnaire. Successivement collaborateur de Geoffroy au *Journal de Monsieur*, et de Montjoie, avec lequel il fonda l'*Ami du Roi*, le 1er juin 1790, Royon vit ce dernier journal supprimé en même temps que la feuille adverse, l'*Ami du Peuple* de Marat, par décret de la Législative en date du 4 mai 1792, et mourut quelques jours après.

Pierre-Barnabé Farmain de Rozoy (1743-1792), directeur de la *Gazette de Paris*, royaliste fougueux, arrêté au lendemain du 10 août comme coupable de haute trahison et de conspiration en faveur de Louis XVI, condamné à mort le 25 août 1792 dans la première séance du tribunal révolutionnaire et exécuté le même jour. «Un royaliste comme moi devait mourir un jour de Saint-Louis» furent les derniers mots qu'il écrivit. Voir (A. Tuetey, tome VII, nos 1034-1035) l'inventaire des papiers saisis chez de Rozoy.

Hauteur de l'ovale, o m. 105; largeur de l'ovale, o m. 085.

1401. **Necker**, en buste, de trois quarts à droite, type du portrait de Duplessis (ci-après, n° 1408); dans un médaillon circulaire au-dessous duquel on lit les douze vers suivants, d'une orthographe et d'une ponctuation anormales :

«Le voila, ce ministre, que la france révere,
Qui pris naissance, dans les flancs de cerbere,
Dont le génié, perfide, la fourbe, l'iniquité,
Dans un abîme de maux, s'est plut à nous plongé.
Necker, sous le masque de l'hipocrisie.
Tu cacha, un cœur corrompu.
Ainsi jouant, la commédie,
On pris tes vices, pour des vertus,
Idole, d'un peuple, sensible et généreux,
Tu flata son espoir par des détours heureux,
Mais le tems, dévoilant, tes crimes à l'univers,
Détruira tes projets, perfides et sanguinaires;»

[Fol. 71

Stipple anonyme. Clairevoie. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire.

Hauteur prise du témoin, o m. 160; largeur, o m. 112.
Diamètre du médaillon, o m. 069.

1402. **Estampe allégorique et satirique dirigée contre Necker.** A droite, de dos, un patriote, coiffé d'un chapeau à larges bords, orné d'une plume et d'une cocarde, s'appuie sur une pique et regarde d'un œil calme une écrevisse à tête humaine (Necker) qui,

de ses pattes de devant, roule jusqu'au bord d'un précipice une sphère décorée de trois fleurs de lys. Au fond, la mer où l'on remarque deux voiliers; à droite, fragment d'une muraille fortifiée. Sous le tr. c. : «Le Législateur La Resource. ‖ Perisse cent fois la France plutôt que je marche en retrogradant comme une Écrevisse.» [Fol. 72

Gravure à l'aquatinte, anonyme, d'inspiration contre-révolutionnaire, que nous croyons sortie de la boutique de Michel Webert, dit l'Allemand (ci-dessus, n° 533), et qui doit dater de la fin de 1789 ou du début de 1790. Necker et sa femme étaient couramment désignés, à l'époque, sous les noms de M. et Mme La Resource. On pourra voir au Cabinet des Estampes (*Suppl. non reliés, verbo* Décaché), une caricature de Mme Necker en Mme La Ressource, par cet artiste (citée ci-dessus, n° 736).

Hauteur de l'ovale, o m. 090; largeur, o m. 137.

1403. **Estampe allégorique en l'honneur de Necker.** Au premier plan, à droite, une femme étendue, se cachant les yeux et entourée de trois enfants, symbolisant l'Amour, ou mieux la Charité; derrière elle, feuille où l'on remarque le dessin d'une façade, avec la mention «Hopitau», ainsi que les mots «Main morte» et «Prison» (allusion à la fondation de l'hôpital Necker et aux œuvres philanthropiques de Mme Necker). A gauche, l'Envie, brandissant des serpents, et à la chevelure de serpents, s'efforce sans succès de renverser une colonne tronquée à la face antérieure de laquelle on remarque le portrait-médaillon, en buste, de Necker, de profil à droite; posé sur la colonne, le «Comte ‖ Rendu ‖ par M...»; sur le sol, corne d'abondance renversée et plusieurs feuilles sur lesquelles on lit : «Objets ‖ Réservé», «Administration Provincial», «Aeconomi Royale.» Au fond, hôtel au balcon duquel paraît Necker, accueillant les malheureux qui, à genoux sur les marches du perron, lui rendent grâces. Dans le ciel, le Temple de Mémoire, que désigne la Gloire, sous les traits d'une femme ailée tenant une palme; au-dessus, occupant presque toute la largeur de la planche, un phylactère avec la légende : «A l'Immortalité». Au bas de la feuille, les deux vers :

«Necker, malgré l'Envie, au Temple de Mémoire,
Ton nom sera gravé par l'Amour et la Gloire.»

[Fol. 72

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin. Clairevoie.

Hauteur prise du témoin, o m. 292; largeur, o m. 216.

1404. Necker, en buste, de profil à gauche, rouleaux de cheveux sur les oreilles et sur les tempes, jabot de dentelle, dans un médaillon ovale décoré de guirlandes de roses et de chêne, encadré rectangulairement et reposant sur un socle incurvé en hémicycle en son milieu, sur le socle; à g., cartouche au prétendu chiffre de Necker «C. H. G. N.»; à dr., un encrier et un livre ouvert sur les pages duquel on lit, à g., une colonne de chiffres; à dr., «Régie ‖ Général ‖ sommes ‖ provenant ‖ de ferme ‖ au tabac ‖ anné ‖ 1780»; au milieu, corne d'abondance renversée. Sous le tr. c., à g. : «Queverdo delin. Ornamenté (*sic*)»; au milieu : «Duval Effigies»; à dr. : «Dembrun Sculp.» Au-dessous : «C. H. G. Necker. ‖ Directeur Général des Finances.» [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Dambrun (ci-dessus, n° 781), d'après un dessin du peintre et dessinateur Eustache-François Duval, élève de Hue et de Brenet. L'encadrement composé par Queverdo (ci-dessus, n° 234). L'inscription qu'on lit à droite, sur le volume dressé le long du cadre, fait allusion à la réforme effectuée par Necker lors du nouveau bail de la ferme générale en 1777; le Trésor y joignait quinze millions par an. Les initiales C. H. G. sont de l'invention du graveur, Necker n'ayant jamais porté que le prénom de Jacques.

Hauteur, 0 m. 252; largeur, 0 m. 185.

1405. Necker, en buste, de profil à droite, dans un ovale; portrait copié, en contre-partie, du portrait précédent; dans un encadrement différent reposant sur un socle décoré en son milieu d'un bas-relief «Monument de la Reconnoissance Publique», qui est la reproduction du numéro 1357 ci-dessus, composé par Borel. Sur le socle : à dr., encrier, cachet, grattoir; à g., livre ouvert sur les pages duquel on lit : «Admin ‖ tration ‖ Provin — Edit ‖ du Roy ‖ Concernant ‖ l'Hotel Dieu ‖ de Paris.» Sous le tr. c., à g. : «J. V. Del.»; à dr. : «Boknam Sculp.» Au-dessous : «C. H. G. Necker. ‖ Directeur Général des Finances.» [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin, par un graveur inconnu du nom de Bockman ou Boknam, d'après un dessinateur dont les initiales J. V. ne nous permettent pas de découvrir l'identité et qui n'a fait, du reste, que réduire en contre-partie le portrait décrit au numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 184; largeur, 0 m. 125.

1406. Necker, en buste, de profil à droite, écrit à main levée par le calligraphe Bernard, dans une bordure ovale d'ornements calligraphiques. Sous l'ovale, à g. : «Rendu à main levée par Bernard»; à dr. : «J. de Montainville Sculp.» Au-dessous : «M. Nec-

ker, ‖ Directeur Général des Finances ‖ Ministre et Secretaire d'Etat ‖ A Paris chez Basset rue St Jacques à Ste Genevieve, Chez Chereau et Joubert rue des Mathurins aux 2 piliers d'Or. ‖ A Versailles, Chez Blaisot Libraire rue Satory.» A g. : «Avec privilège du Roi.» [Fol. 74

Gravure à l'eau-forte, par Jean de Montainville, les chairs colorées en rose et le fond de la bordure en bistre. D'après un dessin à la plume du célèbre Bernard (ci-dessus, n° 384), qui n'a fait, semble-t-il, que copier le portrait reproduit par les deux gravures précédentes, ou même l'une d'elles. Cette gravure est annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 23 janvier 1789.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 260; largeur, 0 m. 203.

1407. **Necker,** en buste, de profil à gauche, même type que les trois numéros précédents, dans une bordure ovale sous laquelle on lit, à g. : «L. Barre pint»; à dr. : «B : le Clair inct». Au bas de la feuille l'adresse : «London, Pubd Feby. 3. 1791 by Molteno, Colnaghi. & Co. N° 132 Pall Mall.» [Fol. 74

Stipple, imprimé en bistre, dû au graveur Le Clair (ci-dessus, n° 503). Même série que les numéros 500, 501, 503.
D'après un peintre inconnu du nom de La Barre.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 100; largeur, 0 m. 078.

1408. **Necker,** à mi-jambes, le visage de trois quarts à droite, assis dans un fauteuil, la main droite posée sur une table, auprès d'un encrier. Sous le tr. c. : «Mr Necker. ‖ Ministre d'Etat, Directeur Général des Finances. ‖
Se vend à { Paris, chez Fatou, au Sallon, Boulevard du Théâtre Italien, n° 17.
Poitiers, Place Royale. } [Fol. 75

Stipple en couleurs. D'après le portrait de Necker peint par J.-S. Duplessis (voir ci-dessus notre numéro 290), et exposé par cet artiste au Salon de 1783, en même temps que celui de Mme Necker, sous les numéros 48 et 49. Ces deux portraits sont passés, le 16 avril 1907, à la vente de M. le comte André de Ganay (nos 24 et 25), où ils ont atteint le prix total de 15,200 fr.

Voir de cette gravure quatre autres épreuves au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N 2, *verbo* Necker : deux, tirées en couleurs, de coloris différents, la troisième tirée en bistre, la quatrième en noir, portant en plus, sous le tr. c., l'inscription : «Homo virtuti simillimus.»

Estampe annoncée par la *Gazette de France* du vendredi 16 janvier 1789 : «Portrait de M. Necker, ministre d'état, en couleur, 3 liv.; bistre, 1 liv. 10 s., Fatou, Boulevard Italien, n° 17.»

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 141.

1409. Necker, à mi-corps, de trois quarts à gauche, type du portrait de Duplessis (cf. le numéro précédent), dans un médaillon ovale, entouré d'un trait ombré en pointillé, sous lequel on lit, à dr. : «J. Boillet sculp^t». Au-dessous : «Mr Necker. ‖ Ministre d'Etat Directeur Général des Finances. ‖ Né à Genève. ‖ Ses travaux ont pour but le bonheur des humains. ‖ [A Geneve et A Paris chez les Srs Breton et Boillet, M^d d'Estampes, rue St Jacques, n° 256. ‖ N° 56.]» [Fol. 75

Stipple tiré en couleurs, dû au graveur J. Boillet (cf. ci-dessus le numéro 652). De la même série et annoncé le même jour (22 octobre 1790) par la *Gazette de France*, que le Louis XVI, gravé par le même, décrit sous le numéro 652. Épreuve rognée au-dessus de l'adresse, que nous avons rétablie entre crochets carrés, et du numéro du catalogue de Breton et de Boillet. Voir, de cette gravure, trois épreuves différentes au Cabinet des Estampes, N 2, *verbo* Necker : un premier état, en noir, dont la lettre s'arrête au mot «*Finances*»; un état en noir, avant la lettre complète et l'adresse détaillée ci-dessus; un état rogné, en couleurs, de nuances différentes.

Hauteur de l'ovale : 0 m. 245; largeur, 0 m. 202.

1410. Necker, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale sur laquelle on lit, en haut : «Mr Necker.», encadrée rectangulairement et reposant sur un socle décoré, à sa partie antérieure, d'un bas-relief en l'honneur du Ministre. Ce bas-relief représente des génies ailés ayant rassemblé les ouvrages de Necker, et l'un d'eux s'envolant vers le Temple de Mémoire, afin d'y accrocher son médaillon à côté de ceux de Sully et de Colbert. Sous le tr. c. : «Gravé d'après le Tableau Original de M. Duplessis Peintre du Roi, sous la direction de M. de St Aubin, Graveur du Roi, par A. F. Sergent. ‖ 1789. ‖ A Paris, chez M^r de St Aubin, rue des Prouvaires, N° 54. Et chez Mr Sergent rue Mauconseil, N° 62. ‖ Imprimé par Chappuy. ‖ Avec Privilège du Roi.» [Fol. 76

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs (repérage), due au célèbre graveur Antoine-François Sergent-Marceau, et de la même série que le Louis XVI décrit ci-dessus (n° 431), et le Comte de Provence, signalé à notre numéro 810.

Augustin de Saint-Aubin, maître de Sergent, et sous la direction duquel ce dernier grava la présente estampe en 1788, avait lui-même gravé, quatre ans auparavant, le portrait de Necker, par Duplessis (cf. ci-après notre numéro 1414).

On trouvera au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N 2, *verbo* Necker, un état un peu différent avec en moins la date «1789», et l'adresse et le privilège

disposés sur la même ligne. On y trouvera surtout l'état avant toute lettre accompagné du curieux prospectus suivant :

«Portrait de Mr Necker ‖ Ministre d'État, Directeur Général des Finances ‖ Format in 4° Gravé en Couleur, ‖ d'après le Tableau* Original de Mr Duplessis, Peintre du Roi, ‖ sous la direction de Mr de St Aubin, Graveur du Roi et de sa Bibliothèque, par A. F. Sergent. ‖ Se vend à Paris chez Mr de St Aubin, rue des Prouvaires, N° 54. Et chez Mr Sergent, rue Mauconseil, N° 62. ‖ Prix 4ll. [L'astérisque joint au mot «Tableau», à la quatrième ligne, renvoie au bas de la page à la note suivante :] «*Ce Tableau est le même qui a servi à M. de St Aubin à faire la Gravure en Taille-Douce, format in-folio, ‖ qui paroit depuis plusieurs années et qui se trouve toujours à la même adresse. Prix. . . . . 4ll.» [Suit l'] «Explication de l'Allégorie ‖ qui est au bas du Portrait de Mr Necker. . . . .»

Estampe annoncée par la *Gazette de France* du mardi 13 janvier 1789.

Hauteur, 0 m. 202; largeur, 0 m. 142.

1411. **Necker,** à mi-corps, de trois-quarts à gauche (type du portrait de Duplessis), dans un ovale encadré rectangulairement; à la face antérieure d'un socle, tablette où on lit : «M. Necker ‖ Ministre d'Etat & Directeur Gal des Finances.

Son Zèle vertueux que respecte l'Envie
Ramène l'abondance et la félicité.
Précieux à l'État, son modeste Génie
Marche, sans le savoir, à l'immortalité.
Le Cher P. de Berainville.»

[Fol. 76

Stipple anonyme imprimé en bistre. Les vers, du chevalier Person de Bérainville, rimeur aux gages de Mme Bergny, sont les mêmes que ceux de la gravure de Nicolas de Launay (n° 1417 ci-après). Voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N 2, *verbo* Necker, une épreuve de la même planche, en noir, et une épreuve, avec le visage du ministre imprimé en rose, qui ne comportent aucune indication de plus.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 141.

1412. **Necker,** à mi-corps, de trois quarts à gauche (type du portrait de Duplessis), dans un médaillon circulaire sous lequel on lit, à gauche : «Le vacher sculp.», encadré en largeur d'un fond à l'eau-forte rectangulaire rayé horizontalement; au-dessous, tablette à laquelle est apposée en bas-relief la scène des [**Bustes de MM. Néker et d'Orléans portés en triomphe et brisés à la Place Louis XV, le 12 juillet 1789**]. Sous le tr. c. de la tablette on lit : «Duplessi Bertaux inv. & del. — l'An 6 de la Rép^e. — Duplessi-Bertaux aqua forti.» Un astérisque placé au-dessous des mots

«l'An 6 de la Rép^e» renvoie à la désignation de la scène ci-dessus placée entre crochets carrés, et qui se trouve au bas, sous le tr. c. de l'encadrement au burin de toute la page, comprenant le portrait décrit, le bas-relief et la légende suivante : «Néker Ministre d'Etat ‖ Et Directeur Général des Finances en 1788, ‖ Ministre d'Etat et premier ministre des finances en 1790.» Au-dessous, 20 lignes de texte, en cinq alinéas, commençant par «L'histoire ministérielle ne nous présente», et finissant par «On peut dire de lui qu'il n'avoit mérité ni cet excès d'honneur, ni cet excès d'oubli.» [Fol. 77

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur Le Vachez, Duplessi-Bertaux et la collection des *Tableaux historiques de la Révolution française*, dont cette estampe est détachée, voir ci-dessus la notice placée en tête de nos numéros 446-459. Le présent portrait est le huitième de ceux que renferme (tome III de l'édition de l'an x) la Constitution du 14 septembre 1791.

Hauteur, 0 m. 363; largeur, 0 m. 222.

1413. **Necker**, en buste, de trois quarts à droite (type du portrait de Duplessis), dans une bordure ovale décorée à la partie supérieure d'une guirlande d'oliviers, et supportée par un socle à la face antérieure duquel est posée une tablette. Sur la tablette : «Herzens Huldigung. ‖ Der Nazion gewidmet. ‖ Weiser Verwalter der Schätze Frankreichs; ‖ Sicherer des Kredits, der Hoffnung Phönix! ‖‖ zu Tugenden mit Deiner Freÿmüthigkeit ‖ So, wie mit Deiner Thätigkeit schreit voran ‖ Nekker! ‖ Schreit voran! Du hast keinen Neben- ‖ buhler mehr. ‖ aus dem Franzos. übers. von. F. A. v. M.» [Fol. 77

Gravure anonyme à l'eau-forte et au burin, parue chez un éditeur allemand que ses simples initiales ne nous ont pas permis d'identifier.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 090.

1414. **Necker**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un socle à la face antérieure duquel une tablette porte simplement les mots : «Mr Necker.» Sous le tr. c., à g. : «Peint par J. S. Duplessis Peintre du Roi.»; au milieu : «1784»; à dr. : «Gravé par Aug. de St Aubin Graveur du Roi et de sa Bibliothèque.» Au-dessous, l'adresse : «Se vend à Paris chez l'Auteur rue des Prou-

vaires, la porte Cochère vis-à-vis le Magazin de Montpellier. A. P. D. R. » [Fol. 78

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est la célèbre estampe que Saint-Aubin exposa au Salon de 1785, sous le numéro 279, mais qui était en vente à Paris dès le mardi 21 décembre 1784 (annonce de la *Gazette de France* de ce jour), au prix de 4 livres. Elle passait à l'époque (cf. le *Mercure de France* de décembre 1784) pour l'un des chefs-d'œuvre de l'art du graveur. C'est cette estampe que Saint-Aubin a réduite par deux fois, in-4° et in-12, en 1785 et en 1789 (cf. nos numéros 1415 et 1416 ci-après).

Quatrième état décrit par Emm. Bocher, *Catalogue de l'œuvre de A. de Saint-Aubin*, p. 74, n° 196.

Voir ci-après notre numéro 1417 sur le différend élevé devant l'Académie entre Saint-Aubin et De Launay à propos de leurs gravures respectives du portrait de Necker par Duplessis.

Hauteur, o m. 324; largeur, o m. 232.

1415. **Le même portrait**, réduit par le même graveur, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement, avec tablette où on lit :

« Des Ministres de la Finance,
Que l'on connoit sans les nommer,
Voici qu'elle est la difference :
Ils nous avoient du Roi fait craindre la puissance,
Et celui-ci la fit aimer. »

Au-dessous de l'encadrement primitif et au-dessus de celui qui a été rajouté, on lit à la pointe, à gauche : « J. S. Duplessis Pinx. », et à dr. : « Aug. de St Aubin Sculp. » Sur ce nouvel encadrement même, en haut, on lit : « M. Necker. » [Fol. 79

Gravure à l'eau-forte et au burin. Destinée à être reliée en tête des ouvrages de Necker, pour lesquels le numéro précédent ne pouvait convenir.

On la tirait, nous apprend le *Mercure de France* (août 1785), in-4°, au prix de 3 livres, et in-8°, au prix de 1 livre 10 sols.

Troisième état indiqué par Bocher (p. 75, n° 167), qui en a dénombré jusqu'à huit.

Hauteur, o m. 193; largeur, o m. 136.

1416. **Le même portrait**, réduit par le même graveur, dans un médaillon circulaire dont la bordure est formée par un serpent se mordant la queue. Le médaillon est auréolé de rayons illuminant, à la base de l'estampe, une partie du globe terrestre où sont figurées la France, la Suisse et l'Angleterre. Au-dessus du trait carré, en haut de l'estampe, on lit : « Mr Necker ‖ Premier Ministre des Finances »; au-dessous et à l'intérieur du tr. c. : « Qui nobis resti-

tuit rem. » Sous le tr. c. : « Gravé d'après le Tableau Original de J. S. Duplessis par Aug. de St Aubin. ‖ 1789. ‖ A Paris chez l'Auteur, des Prouvaires, N° 54. » [Fol. 79

Gravure à l'eau-forte et au burin. Réduction exécutée en 1789 et exposée à la première exposition ouverte à tous les artistes qui eut lieu cette année même, sous le numéro 328. Sans doute destinée à permettre aux admirateurs de Necker de relier un portrait de leur héros en tête de ses ouvrages in-12. Le *Mercure de France* d'octobre 1789, qui nous en donne le prix : 1 liv. 4 sous, nous apprend en outre que « ce portrait... est dans une manière et d'une grandeur à pouvoir être placé sur une tabatière, en conservant même la principale pensée de l'allégorie qui l'entoure ».

Troisième état, décrit par Emm. Bocher, p. 75, n° 198.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 071.

1417. **Necker**, en buste, de trois quarts à gauche (type du portrait de Duplessis), dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et supportée par un socle à la face antérieure duquel on lit : « Mr Necker. » Suivent les quatre vers du chevalier Person de Bérainville, déjà reproduits ci-dessus à notre numéro 1411. Sous le tr. c., à g. : « Peint par J. S. Duplessis, de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture »; à dr. : « Gravé par N. De Launay, de la même Académie, Membre de celle des beaux-arts de Dañemarck. » Au-dessous : « Jouis de ta Gloire, les hommes commencent à te connoître. Eloge de Colbert, par M. Necker. » Suit l'adresse : « A Paris chez Depeuille, rue St Denis, N° 416. Et au Pavillon du Palais royal pres le bassin ». [Fol. 80

Gravure à l'eau-forte et au burin par le célèbre Nicolas De Launay (ci-dessus, n° 38). Elle parut vers le début de septembre 1788 et est annoncée par la *Gazette de France* du mardi 16 de ce mois. Deux mois après, le 11 novembre, à l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure, on donnait lecture d'une lettre écrite par « M. de Saint-Aubin, Agréé Graveur, par laquelle il se plaint de M. de Launay, aussi Agréé Graveur, de ce qu'après avoir, sans son consentement, copié le portrait de M. Necker, il l'a mis ou fait mettre en vente, au préjudice du débit de l'estampe exécutée par lui, M. de Saint-Aubin, d'après le portrait original de M. Duplessis. » Le 28 novembre, l'Académie, après avoir entendu la lecture des mémoires de MM. de Saint-Aubin et de Launay, jugea plus prudent de ne rien décider et de mettre les deux contestants hors de cour et de procès. (A. de Montaiglon, *Procès-verbaux de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, tome IX, p. 379-380, et *Mémoires de de J. G. Wille*, tome II, p. 192.)

La gravure de N. de Launay, parue quatre ans après celle de Saint-Aubin, en contre-partie de cette gravure même, semble bien s'en être fortement inspirée, et l'on conçoit fort bien le mécontentement du premier des deux graveurs.

Voir au Cabinet des Estampes, N2, *Portraits*, *verbo* Necker, deux états différents de cette estampe, où les quatre vers plus haut signalés sont remplacés par le nom du ministre, l'une ne portant que les signatures, l'autre les signatures et l'adresse, sans la citation de l'*Éloge de Colbert*.

Hauteur, 0 m. 214; largeur, 0 m. 149.

1418. **Le même portrait**, réduit par le même graveur, dans un encadrement qui est également la réduction de celui du numéro 1417. Différences : l'ovale est tronqué sur les côtés; la face antérieure du socle porte : «Mr Necker ‖ Ancien Directeur des Finances.» Sous le tr. c. on lit : «Peint par J. S. Duplessis, de l'Acadie Rle de Peintre et Sculpre Gravé par N. De Launay, de la même Acadie et de celle des Bx Arts de Dannemarck.» [Fol. 80

Gravure à l'eau-forte et au burin. Réduction destinée sans doute au même usage que la réduction du n° 1414 en 1415 par Saint-Aubin; illustration des ouvrages de Necker.

Voir l'épreuve d'essai de cette gravure, avant toute lettre, au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N2, *verbo* Necker.

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 092.

1419. **Necker**, à mi-corps, de trois quarts à droite (type inspiré du portrait de Duplessis), dans un ovale encadré rectangulairement de rayures horizontales dites à cage, et reposant sur un socle également rayé, mais de traits verticaux, où est fixée une tablette avec l'inscription : «M. Necker.

Patriote zelé, philosophe intrépide,
Du plus sage des Rois Necker est le mentor;
Et le prince, et le peuple en le prenant pour guide
D'un bonheur fugitif retrouvent le trésor.
Par le Cher P. de Berainville.»

Sous le tr. c., à dr., à la pointe : «Verité Sculps.» Au-dessous, l'adresse : «A Paris chez Me Bergny Mde d'Estampes de S. A. S. La Princesse Lamballe, Rue du Coq S. Honoré.» [Fol. 81

Stipple tiré en couleurs, de la même série que les numéros 435 à 443 et 445 ci-dessus, et que les numéros 2084 à 2133 ci-après. Sur Vérité, Mme Bergny, Person de Bérainville, et cette série de portraits, voir ci-dessus le numéro 435.

Voir au Cabinet des Estampes, *Portraits*, N2, *verbo* Necker, deux épreuves différentes de la même planche, l'une en noir, l'autre imprimée en couleurs, mais d'un coloris différent.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 089.

1420. **Contrefaçon hollandaise**, en contre-partie, de l'estampe décrite au précédent numéro. Même encadrement, même tablette où on lit : « Necker ‖ Minister der Finantiën ‖ van Vrankryk. » Sous le tr. c., à dr. : « M. d. Saillieth sculp. » [Fol. 81

Le portrait au stipple, l'encadrement à l'eau-forte. Sur le graveur Mathias de Sallieth, voir ci-dessus notre numéro 261.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 088.

1421. **Necker**, en buste, de trois quarts à droite (type du portrait de Duplessis), dans un médaillon circulaire encadré rectangulairement. Sous le médaillon, tablette fixée par deux clous sur laquelle on lit : « Mr Necker. » Sous le tr. c., au milieu : « Se vend chés Haid. » [Fol. 82

Manière noire due au graveur augsbourgeois Johann-Elias Haid (ci-dessus, n° 75).

Fait partie de la même série que le Louis XVI décrit ci-dessus sous notre numéro 664.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 140.

1422. **Necker**, à mi-corps, de trois quarts à droite (type du portrait de Duplessis), dans un trait ovale sous lequel on lit : « F. Bonneville del Sculpsit. » Au-dessous : « M. Necker. ‖ Directeur Général des Finances. » Au bas de la feuille, l'adresse : « A Paris Rue du Theatre Francais n° 4. » [Fol. 82

Stipple dû au graveur François Bonneville (ci-dessus, n° 596) et faisant partie de sa nombreuse série de portraits.

Nous ne connaissons point pour ce portrait, comme pour la plupart des autres, d'état postérieur avec la seconde adresse de Bonneville : « n° 195, rue Saint-Jacques. »

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 090.



FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I.

LOUIS XVI DAUPHIN ET MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE.

CHAPITRE II.

LES DÉBUTS DU RÈGNE.

CHAPITRE III.

LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE.

CHAPITRE IV.

LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE. (Suite.)

CHAPITRE V.

LES FOLIES DU JOUR.

CHAPITRE VI.

DISCRÉDIT DE MARIE-ANTOINETTE DANS L'OPINION.

CHAPITRE VII.

LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

CHAPITRE VIII.

QUELQUES ESTAMPES AYANT TRAIT À L'HISTOIRE DES MOEURS À LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE IX.

L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES ET LA FIN DES PARLEMENTS.

CHAPITRE X.

JACQUES NECKER.



TABLE DES PLANCHES.


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

TABLE DES MATIÈRES.



